

LA

MAY 2 1972

SAINTE BIBLE

AVEC COMMENTAIRE

D'APRÈS

DOM CALMET, LES SAINTS PÈRES ET LES EXÉGÈTES ANCIENS ET MODERNES

OUVRAGE DÉDIÉ A

Sa Grandeur Monseigneur DENNEL

Évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer

PAR

l'abbé J.-A. PETIT

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME XI

DANIEL — LES PETITS PROPHÈTES

ARRAS

SUEUR-CHARRUEY, IMPRIMEUR-LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue des Balances, 10

1896



DANIEL

INTRODUCTION

Quoique Daniel soit compté comme le dernier des quatre grands prophètes, cependant il commença à prophétiser avant Ezéchiël ; mais il continua beaucoup au-delà ; et, à cet égard, il est réellement le dernier des quatre grands prophètes.

Daniel était de la tribu de Juda, et de la race même de David. Il fut du nombre de ceux que Nabucodonosor emmena captifs à Babylone en la quatrième année de Joakim, roi de Juda (1) ; il y était encore soixante-dix ans après, lorsque la liberté fut rendue aux Juifs par Cyrus ; et il était même un des premiers ministres de ce prince ; d'où il suit qu'il devait être fort jeune lorsqu'il fut conduit à Babylone. On suppose qu'il pouvait avoir alors environ dix ans. Il fut choisi avec trois de ses compagnons, Ananias, Misaël et Azarias, pour demeurer à la cour de Nabucodonosor, attachés au service de ce monarque ; et on leur donna pendant trois ans une éducation proportionnée à l'emploi auquel on les destinait. Daniel et ses compagnons firent de grands progrès dans toutes les sciences des Chaldéens ; mais en même temps, ils s'appliquèrent à observer fidèlement la loi du Seigneur ; et, pour se conserver purs de toutes souillures, ils s'abstinrent des viandes qui devaient leur être fournies de la table du roi.

La première occasion où parut avec éclat la sagesse de Daniel, fut lorsqu'il délivra Susanne (2) injustement accusée et condamnée. Cette action lui acquit beaucoup de crédit et de réputation parmi ses frères qui étaient captifs à Babylone ; mais il arriva une autre circonstance qui le mit plus en honneur à la cour et parmi les savants du pays. Nabucodonosor eut un songe (3), la seconde année de son règne depuis la mort de son père, quatrième depuis son association à l'empire. C'était aussi la quatrième année de la captivité de Daniel, qui avait été admis depuis peu, lui et ses compagnons, à la cour de Nabucodonosor. Ce prince vit une grande statue composée de quatre métaux, laquelle fut abattue et mise en pièces par une pierre détachée d'une montagne. Les Chaldéens étaient forts superstitieux à l'égard des songes ; et la principale étude de leurs savants était de chercher à les expliquer. Nabucodonosor avait oublié le songe qu'il avait eu ; et il voulait que ses mages le devinassent, et lui en donnassent l'explication. La chose était impossible ; cependant il les avait tous condamnés à mort, si quelqu'un d'eux ne satisfaisait à sa demande. Daniel en fut informé ; il vint, il devina et expliqua le songe. C'était une statue de quatre métaux renversée par une petite pierre : symbole des quatre empires auxquels a succédé celui de Jésus-Christ. Nabucodonosor combla d'honneurs Daniel, et l'établit intendant de la province de Babylone, et chef de tous les sages et de tous les devins du pays.

(1) *Dan.* i. — (2) *Dan.* xiii. — (3) *Dan.* ii.

Quelque temps après, Nabucodonosor ayant fini la guerre de Judée, fit dresser une statue d'or (1), avec ordre à tous ses sujets qu'aussitôt qu'ils entendraient le son des instruments de musique, ils se prosternassent devant cette statue, et l'adorassent. Daniel était apparemment absent ; mais ses trois compagnons n'ayant pu obéir à cet ordre, furent jetés dans une fournaise ardente, d'où ils sortirent sains et saufs. Nabucodonosor, frappé de la grandeur et de l'évidence du miracle, rendit un édit par lequel il défendit de blasphémer le nom du Dieu d'Ananias, de Misaël et d'Azarias ; et il éleva ces trois jeunes gens aux plus hautes dignités.

Dans les dernières années de son règne, Nabucodonosor, enivré de ses prospérités, fut troublé par un songe effrayant (2). Il vit un grand arbre qui fut abattu, coupé et mis en pièces ; la racine demeura en terre, et on serra fortement son tronc par des liens de fer et d'airain. Daniel, appelé pour donner au roi l'interprétation de ce songe, lui annonça qu'il était menacé d'un malheur prochain, qu'il serait réduit à l'état d'une bête, et qu'il demeurerait pendant sept ans dans cet état. Il lui conseilla de racheter ses péchés par des aumônes. Nabucodonosor profita mal de ses avis ; et, un an après, la prédiction de Daniel fut accomplie. Nabucodonosor, devenu semblable à une bête, fut obligé de sortir de son palais. Les sept années de son humiliation étant révolues, l'esprit et le sens lui revinrent ; il remonta sur le trône, et fit un édit pour publier les merveilles que Dieu venait de faire en sa personne.

Un an après, il mourut. Avil-Mardouk, (Evilmérodach) son fils, lui succéda ; il ne régna que deux ans. Une conjuration se forma contre lui. Nirgal-sar-oussour (Nériglissor), mari de sa sœur, qui avait été à la tête des conjurés, régna en sa place. Celui-ci entra en guerre avec Cyaxare, fils d'Astyage, roi des Mèdes, et fut tué dans une bataille ; il avait régné quatre ans. Bel-labar-iskoun (Laborosoarchod), son fils, lui succéda ; il ne régna que neuf mois. Ses sujets conspirèrent contre lui, et le mirent à mort. Il eut pour successeur Nabou-nahid (Labynit ou Nabonid), qui lutta contre Cyrus. Avant d'en venir aux mains avec les Perses, il avait associé au trône son fils, Bel-sar-oussour (Baltasar) qui périt à la chute de Babylone.

La première année du règne de Baltasar (3), Daniel eut la vision des quatre bêtes qui représentaient les quatre grands empires des Chaldéens, des Perses, des Grecs et des Romains. La troisième année (4), il eut la vision du bélier et du bouc qui frappaient des cornes l'un contre l'autre ; le bélier représentait la monarchie des Perses ; le bouc, celle des Grecs.

Baltasar venait d'être associé au trône ; lorsque les Perses et les Mèdes tenaient Babylone assiégée, il fit un festin aux grands de sa cour (5) et à ses femmes. Dans la chaleur du vin, il ordonna qu'on apportât les vases du temple de Jérusalem, qui avaient été transportés à Babylone par Nabucodonosor ; et, tandis qu'on s'en servait comme de vases profanes et ordinaires, il parut une main qui écrivit sur la muraille trois mots mystérieux. Daniel fut appelé pour en donner l'explication, et déclara au roi que le nombre de ses jours allait finir, et que son royaume allait être donné aux Mèdes et aux Perses. En effet, la même nuit, Baltasar fut tué, et Darius le Mède, général de Cyrus, lui succéda comme vice-roi.

Darius le Mède conserva à Daniel les dignités et les emplois qu'il avait eus à la cour sous les règnes précédents ; il l'établit le premier des trois ministres à qui il confia l'administration des affaires de toute la monarchie (6). Cette distinction attira à Daniel la jalousie des courtisans qui, cherchant les moyens de le perdre, obtinrent de Darius un édit qui défendait à tout homme, pendant l'espace de trente jours, de demander quelque chose à un homme ou à un Dieu, excepté au roi, sous peine d'être jeté dans la fosse aux lions. Daniel fut surpris adressant ses prières à Dieu ; il fut jeté dans la

(1) *Dan.* III. — (2) *Dan.* IV. — (3) *Dan.* VII. — (4) *Dan.* VIII. — (5) *Dan.* V. — (6) *Dan.* VI.

fosse. Mais y ayant été conservé miraculeusement, et en étant sorti sain et sauf, ses calomniateurs y furent précipités, et, dans le moment même, dévorés par les lions. Cet événement augmenta encore son crédit.

Sur la fin de la même année, qui était la première de Darius le Mède à Babylone (1), et la soixante-neuvième de la captivité de Daniei et de ses frères, Daniel, voyant que les soixante-dix ans de captivité déterminés par le prophète Jérémie tendaient à leur fin, pria Dieu instamment qu'il lui plût de se souvenir de son peuple, de rétablir Jérusalem, et de regarder favorablement la ville sainte et le sanctuaire qu'il y avait placé. A cette occasion, le Seigneur lui envoya l'ange Gabriel, qui lui annonça l'époque d'une délivrance beaucoup plus considérable, c'est-à-dire celle de la servitude du péché. Il lui annonça que le Christ, le libérateur promis, qui devait faire régner la justice sur la terre, paraîtrait à la fin d'un intervalle de soixante-dix semaines, à compter depuis l'ordre qui serait donné pour le rétablissement des murs de Jérusalem.

Darius le Mède ne gouverna Babylone que deux ans. Cyrus réunit sous son empire les trois monarchies des Mèdes, des Babyloniens et des Perses. Cyrus conserva à Daniel le rang qui lui avait été donné par Darius le Mède, et le faisait même manger à sa table (2). Ce prince, étant à Babylone, allait tous les jours adorer l'idole de Bel; mais ayant demandé à Daniel pourquoi il n'adorait pas cette idole, Daniel lui découvrit la fraude des prêtres de Bel, et obtint que cette idole fût renversée. Ensuite, le même prince lui ayant proposé d'adorer un dragon que les Babyloniens adoraient, Daniel fit mourir ce dragon. Les Babyloniens, irrités de voir l'idole de Bel renversée et le dragon mis à mort, obligèrent le roi de leur livrer Daniel, qu'ils jetèrent dans la fosse aux lions. Le septième jour, le roi l'ayant trouvé sain et sauf, le fit tirer de cette fosse, et y fit jeter ceux qui avaient voulu le perdre: ils y furent aussitôt dévorés.

Cyrus, dès la première année de son règne, à la tête du nouvel empire formé de la réunion des trois monarchies, avait rendu la liberté aux Juifs, et leur avait permis de rétablir le temple du Seigneur à Jérusalem. Cette entreprise fut traversée par les Samaritains, et l'ouvrage demeura suspendu. Il paraît que ce fut ce qui donna lieu à Daniel d'entrer dans une espèce de deuil, la troisième année de Cyrus (3). Il jeûna pendant trois semaines; après quoi, étant près du Tigre en Perse, il eut une vision qui concernait la succession des rois de Perse, l'empire d'Alexandre, la puissance des rois d'Egypte et de Syrie, la persécution d'Antiochus Epiphane, et la fin malheureuse de ce prince.

Ce qu'on trouve à la fin de cette prophétie (4) donne lieu de conjecturer que Daniel mourut bientôt après. Et en effet, son grand âge ne permet pas de croire qu'il ait pu vivre beaucoup plus longtemps; car il avait pour lors au moins quatre vingt-trois ans, en supposant qu'il n'en eût eu que dix lorsqu'il fut transporté à Babylone avec les autres captifs. On doute s'il est mort à Babylone ou à Suse. Le faux Epiphane dit (5) que ce fut à Babylone; Benjamin de Tudèle raconte qu'on lui montra son tombeau à Suse.

Le livre de Daniel d'où nous avons tiré presque tout ce que nous venons de rappeler de l'histoire de ce prophète, ne présente pas ses prophéties distribuées selon l'ordre des temps; c'est pourquoi nous avons cru devoir donner ainsi la suite des faits qui composent l'histoire de ce prophète avant de faire l'analyse de son livre. Deux choses peuvent avoir contribué au dérangement des différentes parties contenues dans ce livre: 1° Le déplacement des feuilles ou des rouleaux, qui contenaient les chapitres v et vi; ces deux chapitres devaient être mis entre les chapitres viii et ix. 2° La

(1) *Dan.* ix. — (2) *Dan.* xiv. — (3) *Dan.* x, xi, xii. — (4) *Dan.* xii, 13. Tu autem vade ad præfinitum, et requiesce. s. et stabis in sorte tua in finem dierum. — (5) *Pseudo-Epiph. de Vita et Morte prophetarum.*

distinction que l'on a faite des chapitres XIII et XIV qui, ne se trouvant point dans le texte hébreu, ont été rejetés à la fin du livre dans les exemplaires latins ; les exemplaires grecs placent le chapitre XIII à la tête du livre, et le chapitre XIV à la fin. Selon l'ordre des temps, le chapitre XIII devrait être entre les chapitres I et II ; et le chapitre XIV entre les chapitres IX et X. Vous suivrons ici l'ordre des exemplaires latins.

Daniel commence par rapporter l'époque du fléau dont Dieu frappa son peuple par les armes des Chaldéens. Sur la fin de la troisième année du règne de Joakim, Nabucodonosor, associé à l'empire par son père, part de Babylone, et arrive devant Jérusalem en la quatrième année de Joakim. Il assiège cette ville et la prend. Il emporte une partie des vases de la maison de Dieu, et emmène captifs une partie des enfants de Juda. Il donne ordre au chef de ses eunuques de choisir entre les captifs des enfants d'Israël, et particulièrement entre ceux qui étaient de la famille royale, de jeunes hommes destinés à paraître devant lui, et à entrer à son service. Entre ceux qui furent choisis, se trouvent Daniel, Ananias, Misaël et Azarias. Ces quatre jeunes gens prennent la résolution de ne point se souiller en mangeant des viandes de la table du roi ; ils se réduisent à ne manger que des légumes, et à ne boire que de l'eau ; et cependant leur embonpoint est meilleur que celui de tous les autres. Dieu donne la sagesse à ces jeunes gens, et en particulier à Daniel l'intelligence des visions et des songes. Après trois années de préparations, ils paraissent devant Nabucodonosor, qui les trouve plus éclairés qu'aucun des sages de son royaume (chapitre I).

Ici se trouve ce qui arriva en la seconde année du règne de Nabucodonosor ; c'est-à-dire en la seconde année depuis la mort de son père, quatrième depuis son association. Nabucodonosor a un songe qu'il oublie. Il assemble tous les sages de son royaume pour lui rappeler quel a été ce songe, et lui en donner l'explication. Ils avouent leur impuissance ; Nabucodonosor les condamne tous à la mort. Daniel demande du temps, et se met en prière avec ses compagnons ; Dieu lui révèle le songe de Nabucodonosor et son interprétation. Daniel lui en rend grâce, et se fait présenter à Nabucodonosor. Il lui déclare que c'est le Dieu du ciel qui lui a montré, dans ce songe, un symbole de ce qui doit arriver dans les siècles suivants. Il lui dit qu'il a vu une grande statue dont la tête était d'or, la poitrine et les bras d'argent, le ventre et les cuisses d'airain, les jambes de fer, et les pieds en partie de fer et en partie d'argile ; qu'une pierre détachée d'une montagne est venue frapper les pieds de cette statue ; que la statue a été brisée de ce choc, et a été entièrement dissipée, tandis que la pierre est devenue une grande montagne qui a occupé toute la face de la terre. Il lui donne ensuite l'interprétation de ce songe. La tête d'or c'est Nabucodonosor même et son empire ; après lui doit s'élever un royaume d'argent ; c'est-à-dire, moindre que le premier : c'est celui des Perses, fondé par Cyrus ; ensuite un royaume d'airain : c'est celui des Grecs, fondé par Alexandre le Grand ; un quatrième royaume sera comme le fer qui brise tout : c'est l'empire romain qui s'élève sur la ruine des trois autres ; les pieds de fer et d'argile marquent l'affaiblissement de cet empire. La petite pierre devenue une montagne représente un royaume qui renversera tous les autres, et qui subsistera éternellement : c'est celui du Messie, c'est-à-dire de Jésus-Christ. Nabucodonosor se prosterne devant Daniel, et reconnaît que son Dieu est supérieur à tous les autres dieux. Il élève en honneur Daniel et ses trois compagnons (chap. II).

On voit (chap. III) l'histoire de ces trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise. Daniel ne marque point la date de cet événement ; et dom Calmet, supposant que l'édit qui se trouve à la suite de ce récit fut donné dans cette occasion, en conclut que cet événement doit être placé après les sept années d'humiliation que Nabucodonosor eut à subir, et dont il est parlé dans cet édit. Mais il est difficile de croire que Nabucodonosor, après avoir ainsi éprouvé la main puissante du Seigneur sur lui, eût conçu le dessein insensé de faire élever cette statue d'or que les trois jeunes Hébreux

refusèrent d'adorer. L'opinion commune est que ces deux évènements n'ont aucune liaison, et qu'il faut s'en tenir à l'ordre même selon lequel ils sont rapportés. On suppose que ce fut après la ruine de Jérusalem que Nabucodonosor fit élever cette statue d'or : les sept années de son humiliation ne peuvent être placées qu'à la fin de son règne, lorsqu'il eut subjugué Tyr et pillé l'Égypte. Nabucodonosor fait donc élever une statue d'or, et veut que tous l'adorent, sous peine d'être jetés dans une fournaise enflammée. Les Chaldéens accusent Ananias, Misaël et Azarias de ne pas l'adorer. Nabucodonosor fait jeter ces trois jeunes Hébreux dans la fournaise. Ils marchent au milieu des flammes en bénissant Dieu. Azarias s'humilie devant le Seigneur, et lui adresse sa prière au nom de ses frères. Un ange descend vers Azarias et ses compagnons dans la fournaise. Ces trois Hébreux louent le Seigneur au milieu des flammes, et invitent toutes les créatures à le louer avec eux. Leur prière et leur cantique ne se trouvent point dans l'hébreu, mais seulement dans les exemplaires grecs, d'où ils sont passés dans la Vulgate. Nabucodonosor, frappé d'admiration, appelle à lui ces trois jeunes hommes, bénit leur Dieu, et défend sous peine de mort de blasphémer son nom. Verset 93. *et seqq.*

Ce prince eut ensuite un songe (chap. iv), dans lequel il vit un grand arbre qui s'élevait jusqu'au ciel, et qui paraissait s'étendre jusqu'aux extrémités du monde. Un des esprits célestes descendit, et ordonna qu'on abattît cet arbre par le pied ; qu'on laissât en terre la tige avec ses racines, et que l'arbre demeurât enchaîné pendant sept temps. Nabucodonosor fit venir Daniel, et lui demanda l'explication de ce songe. Daniel lui déclara que ce songe signifiait qu'il serait chassé de son trône, et réduit au rang des bêtes pendant sept temps ; c'est-à-dire pendant sept années ; et il lui conseilla de prévenir cet arrêt par une sincère conversion. Un an après, le songe de Nabucodonosor s'accomplit ; il fut chassé de son trône ; il demeura pendant sept années réduit au rang des bêtes ; après quoi, s'étant humilié sous la puissance de Dieu, il fut rétabli dans son royaume, et devint plus grand que jamais. Il raconte lui-même ce fait et déclare que c'est ce qui le porte à publier la gloire du Dieu du ciel (chap. iv).

Ici se trouve placé le récit de deux évènements, dont l'un est de la dernière année de Baltasar, et l'autre de la première du règne de Darius le Mède, successeur de Baltasar comme vice-roi de Babylone. Babylone étant assiégée par les Mèdes et les Perses, Baltasar fait un festin à mille des plus grands officiers de sa cour. Étant plein de vin, il fait apporter les vases que Nabucodonosor avait enlevés du temple de Jérusalem. Il boit dedans, lui et ses concubines, en louant ses idoles. Une main qui écrit sur la muraille trouble le roi et toute sa cour. Les sages de Babylone ne peuvent lire cette écriture ni l'expliquer. La reine ayant appris le trouble de ce prince, lui indique Daniel, comme étant le plus capable de lire et d'expliquer cette écriture. Le roi le fait venir, et lui promet de grandes récompenses. Daniel refuse les présents du roi, et lui reproche de n'avoir pas profité du châtement que Dieu avait exercé sur Nabucodonosor. Il lui déclare que, selon cette écriture dont il demande l'explication, Dieu, pour punir son impiété, va lui ôter le royaume et la vie. Baltasar donne à Daniel la récompense qu'il lui avait promise. Il est tué cette nuit-là même, et Darius le Mède lui succède (chap. v).

Darius choisit Daniel pour être le premier des trois princes qu'il mit à la tête des cent-vingt satrapes, à qui il confia la conduite des provinces de son royaume. Darius pense à l'élever à un plus haut point de grandeur. Les princes, qui en sont jaloux, cherchent à l'accuser auprès du roi. Il lui font faire un édit qui leur en donne le moyen. Ils l'accusent de désobéir à cet édit, et obligent Darius à le faire jeter dans la fosse aux lions. Darius, affligé de ce qu'on lui a fait faire contre Daniel, va le lendemain, dès le matin, à la fosse aux lions. Il y trouve Daniel plein de vie ; il l'en fait sortir, et y fait jeter ses accusateurs, qui y sont aussitôt dévorés. Darius, étonné de ces prodiges,

ordonne que le Dieu de Daniel sera craint et révééré dans tous ses états (chap. vi).

Ici on lit la vision des quatre bêtes, datée de la première année de Baltasar. Quatre vents s'élèvent sur la mer, et en même temps sortent de la mer quatre bêtes différentes ; la première ressemble à un lion, la seconde à un ours, la troisième à un léopard ; la quatrième, toute différente des trois autres, est beaucoup plus terrible ; elle a dix cornes, du milieu desquelles il s'en élève une petite ; trois des premières tombent devant celle-ci, qui a des yeux d'homme, et une bouche qui parle insolemment. Des trônes sont dressés ; l'Éternel s'assied : le jugement se tient ; les livres sont ouverts. La quatrième bête est tuée ; la puissance des autres bêtes leur est ôtée, et la durée de leur vie bornée à un temps fixé. Daniel voit le Fils de l'homme qui s'avance vers l'Éternel, et l'Éternel donne au Fils de l'homme la puissance sur tous les peuples. Daniel reçoit de l'un des esprits célestes l'interprétation de cette vision. Ces quatre bêtes représentent quatre royaumes : ceux-là même qui avaient déjà été représentés par la statue de quatre métaux ; c'est-à-dire l'empire des Chaldéens, l'empire des Perses, l'empire des Grecs, et l'empire des Romains ; et à la suite de ces quatre empires doit succéder le règne éternel des saints. Daniel demande quelle est cette quatrième bête ; ce que signifient les dix cornes ; ce que c'est que cette petite corne devant laquelle trois autres tombent. Il voit cette dernière corne faire la guerre aux saints. L'Éternel paraît ; il donne aux saints la puissance de juger, et ils entrent en possession du royaume. L'ange explique à Daniel tous ces symboles. La quatrième bête est le quatrième royaume qui s'élèvera sur la terre ; ses dix cornes sont dix rois qui s'élèveront de ce royaume ; la petite corne est un autre roi qui s'élèvera après les dix autres ; le monarque représenté par cette petite corne deviendra plus puissant que les autres ; il abaissera trois rois ; il parlera insolemment contre le Très-Haut ; il écrasera les saints ; il prétendra changer la loi du Seigneur, et les saints seront livrés entre ses mains pendant l'espace de trois temps et demi. Ensuite le jugement se tiendra ; la puissance sera ôtée à ce monarque pour toujours. Et alors la puissance et l'étendue de l'empire qui est sous le ciel sera donnée aux saints du Très-Haut (ch. vii). La plupart des interprètes conviennent que ce quatrième royaume est l'empire romain ; mais il se partagent en différents sentiments sur les dix cornes, et sur cette petite qui s'élève au milieu d'elles. Les uns croient que cette petite corne est Vespasien ; d'autres, Dioclétien ; d'autres, Julien l'Apostat ; d'autres, Mahomet et son empire ; d'autres enfin, l'Antéchrist ; et la plupart reconnaissent qu'en effet cette prophétie n'aura son entier accomplissement qu'en la personne de l'Antéchrist. Nous examinerons ces questions dans le commentaire.

Ici paraît la vision du bélier et du bouc, datée de la troisième année de Baltasar. Daniel voit paraître sur le bord d'un fleuve un bélier qui avait deux cornes, l'une plus élevée que l'autre ; il frappait à l'occident, au septentrion et au midi ; et il devint fort puissant. Un bouc s'élève de l'occident, ayant une corne fort grande ; il s'avance avec une extrême rapidité, et vient attaquer le bélier, le perce de coups, lui rompt ses deux cornes, et le foule à ses pieds. Ce bouc devient extrêmement grand ; et sa grande corne s'étant rompue, il s'en forme quatre autres à sa place. De l'une de ces quatre cornes, il en sort une petite qui s'élève contre le midi, contre l'orient, et contre la terre de gloire, c'est-à-dire la Judée. Elle s'élève jusqu'aux armées du ciel ; elle en abat une partie ; elle s'attaque à Dieu même, et déshonore son sanctuaire. Alors un des saints demande à un autre jusqu'à quand durera cette désolation ; et celui-ci lui répond qu'elle durera deux mille trois cents jours, c'est-à-dire environ six ans et demi. Daniel cherchant l'intelligence de cette vision, la reçoit de l'ange Gabriel. Le bélier représente le roi des Perses et des Mèdes, c'est-à-dire la monarchie des Perses et des Mèdes considérée depuis Cyrus, qui en fut le fondateur, jusqu'à Darius Codoman, qui en fut le dernier roi ; cette monarchie réunissait la puissance des Perses figurée par la corne plus élevée, et la puissance des Mèdes figurée par la corne moins élevée. Le

bouc représente le roi des Grecs, c'est-à-dire la monarchie des Grecs. La grande corne de ce bouc marque le premier roi des Grecs, c'est-à-dire Alexandre le Grand. Les quatre cornes qui s'élèvent à la place de la première, sont les quatre rois qui succéderont au premier, c'est-à-dire les quatre princes entre lesquels sera fait le dernier partage des états d'Alexandre, savoir : Ptolémée, fils de Lagus, Cassandre, Lysimaque et Séleucus. La petite corne qui sort de l'une de ces quatre, est un roi de l'un de ces quatre royaumes, c'est-à-dire Antiochus Epiphane, roi de Syrie, sorti de la race de Séleucus. Il persécutera le peuple des saints, c'est-à-dire le peuple juif consacré au service du Seigneur ; et il sera réduit en poudre sans la main d'aucun homme. L'impie Antiochus mourut frappé de la main de Dieu (chap. viii).

Ici recommence la suite des visions de Daniel selon l'ordre des temps. Et d'abord se trouve la célèbre prophétie des soixante-dix semaines. Elle est datée de la première année du règne de Darius le Mède sur l'empire des Chaldéens. Daniel ayant connu, par la lecture de Jérémie, le terme prochain de la désolation de Jérusalem, s'humilie devant le Seigneur, et implore sa miséricorde pour son peuple et pour sa montagne sainte. Lorsqu'il était ainsi en prières, l'ange Gabriel lui apparaît, et il lui annonce que dans le terme de soixante-dix semaines, qui sont des semaines d'années formant ensemble quatre cent quatre-vingt-dix ans, le péché sera expié, la justice éternelle paraîtra, les prophéties seront accomplies, et le Saint des saints sera oint. Il lui déclare que ces soixante-dix semaines commenceront au temps où l'ordre sera donné pour rebâtir Jérusalem : cet ordre fut donné à Néhémias par Artaxerxès Longuemain en la vingtième année de son règne, au premier mois de l'année sainte, septième de l'année civile commencée au mois de septembre de l'an 445 avant l'ère vulgaire. Mais, pour éviter toute difficulté chronologique, des commentateurs mettent 455, sans aucun souci de l'histoire. De là il faudra compter sept semaines et soixante-deux semaines ; dans l'intervalle des sept premières semaines qui contiennent quarante-neuf années, les murs de Jérusalem et des autres villes de la Judée seront rebâtis, mais dans des temps fâcheux et difficiles ; après les soixante-deux semaines suivantes qui contiennent quatre cent trente-quatre années, le Christ paraîtra : Jésus-Christ entra alors dans l'exercice de son ministère public ; ensuite il sera mis à mort ; après quoi un peuple viendra, c'est-à-dire le peuple romain, conduit par le chef qui doit venir, et détruira la ville et le temple : la ville et le temple furent détruits l'an 70 de l'ère vulgaire. Mais avant cela le Christ établira son alliance dans la dernière semaine, et à la moitié de cette semaine, les sacrifices seront abolis par la mort même du Christ, qui est le seul vrai sacrifice dont les autres n'étaient que l'ombre et la figure. Ensuite l'abomination de la désolation se verra autour de Jérusalem assiégée par l'armée romaine, dont les enseignes profanes représentaient les images des faux dieux, et enfin les malheurs se succéderont jusqu'à une entière ruine (chap. ix).

Ici se trouve la vision qui regarde la succession des rois de Perse, l'empire d'Alexandre le Grand, et les entreprises des rois d'Égypte et de Syrie, successeurs d'Alexandre. Cette vision est datée de la troisième année du règne de Cyrus à la tête du nouvel empire des Perses. Daniel, après s'être alligé pendant trois semaines, peut-être à cause des traverses qu'éprouvait son peuple, voit un ange sous la figure humaine et dont la voix était comme le bruit d'une multitude d'hommes. On croit que cet ange était l'ange Gabriel, qui avait déjà apparu deux fois à ce prophète. A cette voix, tous ceux qui étaient auprès de Daniel, s'enfuient ; il demeure seul, et se prosterne contre terre saisi de frayeur. L'ange le rassure, et lui déclare que le prince du royaume des Perses, c'est-à-dire l'ange de ténèbres qui présidait à ce royaume, lui a résisté pendant vingt-un jours ; mais que Michel, le premier d'entre les premiers princes célestes, est venu à son secours. Il lui déclare qu'il est venu pour lui annoncer ce qui doit arriver à son peuple dans la suite. Daniel lui témoigne sa frayeur ; l'ange le rassure de

nouveau, et lui déclare qu'il va retourner pour combattre contre le prince des Perses ; et que, lorsqu'il était venu pour lui parler, il avait vu paraître le prince des Grecs, c'est-à-dire l'ange des ténèbres qui présidait au royaume des Grecs, et qui venait pour s'opposer aussi à lui. Il ajoute que, dans tout cela, Michel était son unique secours (chap. x).

Il lui déclare que, dès la première année de Darius le Mède, il a aidé ce prince. Il lui annonce qu'il y aura encore trois rois en Perse, et que le quatrième sera très riche et très puissant, et armera contre les Grecs. Ces trois rois sont Cambyse, Smerdis le mage, et Darius, fils d'Hystaspe ; et le quatrième est Xerxès. L'ange ajoute qu'il s'élèvera un roi vaillant qui dominera avec une grande puissance : c'est Alexandre le Grand. Après lui, son royaume sera divisé en quatre, comme il a déjà été montré dans la vision du chapitre vii. Des princes étrangers en posséderont aussi quelques parties, outre ces quatre principales.

Le roi du Midi, le roi d'Égypte se fortifiera (verset 5) ; mais l'un des princes, le roi de Syrie, sera plus puissant que lui. La fille du roi du Midi, Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphie, viendra épouser le roi d'Aquilon, Antiochus Théos, roi de Syrie. Cette alliance ne s'affermira pas ; cette princesse sera livrée avec son fils entre les mains de Laodice, première femme d'Antiochus Théos, qui fit mourir ce jeune prince avec sa mère. Un rejeton de la même tige viendra dans les provinces du roi d'Aquilon, et y fera de grands ravages. Ptolémée Evergète, frère de Bérénice, entreprit de venger la mort de sa sœur, et se rendit maître d'une partie considérable des états de Séleucus Callinicus, fils et successeur d'Antiochus Théos. L'un des fils du roi de l'Aquilon portera la guerre jusqu'aux frontières de l'Égypte. Antiochus le Grand, fils et successeur de Callinicus, déclara la guerre à Ptolémée Philopator, fils et successeur d'Evergète. Le roi du Midi combattra contre le roi de l'Aquilon ; mais il laissera sa victoire imparfaite. Philopator remporta sur Antiochus le Grand la célèbre victoire de Raphia ; mais il n'en profita pas. Le roi de l'Aquilon viendra de nouveau avec une grande puissance. Antiochus rassembla ses forces contre le jeune Ptolémée Epiphane, qui succéda à Philopator son père. Plusieurs s'élèveront contre le roi du Midi. Ce jeune prince, qui n'avait que quatre ou cinq ans, eut à soutenir la ligue d'Antiochus le Grand et de Philippe, roi de Macédoine, qui voulaient le dépouiller de ses états, la conspiration d'Agathocle et d'Agathoclée qui prétendaient à la régence, et celle de Scopas, qui voulait lui ôter la couronne et la vie. Les enfants infidèles du peuple d'Israël seront exaltés, afin que la vision soit accomplie ; et ensuite ils tomberont. Plusieurs Juifs abandonnèrent le parti de Ptolémée Epiphane, sous la puissance duquel était alors la Judée, et se rangèrent du côté d'Antiochus le Grand, ce qui leur attira la faveur de ce prince ; mais en se rangeant ainsi sous l'obéissance du roi de Syrie, ils préparaient eux-mêmes l'accomplissement de la vision que Daniel avait eue la troisième année de Baltasar (*Supr.* viii), et qui lui marquait les maux que devait faire à ce peuple Antiochus Epiphane, fils d'Antiochus le Grand, et qui en firent tomber un grand nombre dans l'apostasie. Le roi de l'Aquilon viendra, et les bras du roi du Midi ne pourront en soutenir l'effort. Antiochus le Grand, après avoir défaits l'armée d'Égypte commandée par Scopas, se rendit maître de la Palestine, sans que les troupes de Ptolémée Epiphane pussent l'en empêcher. Il entrera dans la terre de gloire, et elle sera abattue sous sa puissance. Antiochus le Grand entra dans la Judée, désignée sous le nom de terre de gloire (*Supr.* viii, 9. *Infr.* verset 41), et y établit son autorité. Il donnera sa fille en mariage au roi du Midi, dans le dessein de la corrompre ; mais elle ne sera pas pour lui. Antiochus le Grand donna sa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Epiphane, dans le dessein de la porter à trahir son mari ; mais quand elle se vit femme de Ptolémée, elle abandonna les intérêts de son père. Il prendra plusieurs îles ; mais un prince fera retomber sur lui la honte dont il le chargeait. Antiochus se rendit maître de plusieurs îles de la mer Egée ; mais le prince du peuple, c'est-à-dire

le consul romain L. Scipion, à qui Antiochus avait fait insulte par cette expédition, fit retomber l'affront sur lui, en le battant et le chassant de l'Asie mineure. Il se heurtera et disparaîtra. Antiochus étant allé piller le temple de l'Elymaïde, y périt misérablement. Il s'éleva à sa place un exacteur qui fera périr la gloire du royaume. Séleucus Philopator, fils et successeur d'Antiochus le Grand, n'eut d'autre occupation pendant son règne, que de recueillir le tribut dû aux Romains par le traité fait avec son père. Il périt en peu de jours, non par une mort violente, ou dans le combat. Il ne régna que onze ans, et mourut empoisonné par Héliodore, qui voulait usurper sa couronne.

Un homme misérable lui succèdera (verset 21), à qui l'on ne donnera point les honneurs de la royauté ; il se rendra maître du royaume par ses artifices. Antiochus Épiphane ne monta sur le trône, ni par le droit de la naissance, ni par le choix des peuples ; mais ayant imploré le secours d'Eumène, roi de Pergane, et d'Attale, frère de ce prince, ils s'unirent pour le placer sur le trône ; et il s'y maintint en ramenant par adresse ceux qui étaient attachés au parti de Ptolémée Philométor qui y prétendait. Les forces seront détruites devant lui, aussi bien que le chef du parti. Les forces de l'usurpateur Héliodore furent renversées par Attale et Eumène ; et peu de temps avant, Ptolémée Epiphane, père de Philométor, périt dans le temps qu'il pensait à s'emparer de la Syrie. Après avoir fait amitié avec le chef du parti, il s'avancera et prévaudra. Antiochus, après avoir gardé les dehors de l'amitié avec son neveu Ptolémée Philométor, fils et successeur d'Epiphane, marcha contre l'Egypte, sous prétexte de défendre ce jeune prince, et remporta une victoire près de Péluse. Il attaquera le roi du Midi avec une grande armée ; et le roi du Midi ne se soutiendra pas. Antiochus fit une seconde expédition contre l'Egypte ; Ptolémée prit la fuite, et se rendit même. Antiochus conquit presque toute l'Egypte. Ces deux rois assis à la même table se diront des paroles de mensonge, mais ne réussiront pas. Antiochus vint une troisième fois en Egypte, sous prétexte de prendre les intérêts de Philométor contre Evergète son frère ; Philométor et Antiochus se virent à Memphis, mangèrent ensemble, et se donnèrent des témoignages d'amitié, tandis que l'oncle songeait à opprimer son neveu, et que le neveu songeait à s'accommoder avec son frère, et à rompre les desseins de son oncle ; mais rien ne fut alors conclu. Son cœur (verset 28) se déclarera contre l'alliance sainte. Antiochus retournant en Syrie, marcha contre Jérusalem, la prit, et y commit toutes sortes de violences. Il reviendra vers le midi ; mais des vaisseaux de Macédoine viendront contre lui, et il sera brisé. Antiochus revint une quatrième fois contre l'Egypte : mais alors Popilius Lænas, et les autres ambassadeurs romains qui y étaient arrivés sur une flotte de vaisseaux macédoniens, l'obligèrent à mettre bas les armes, et à sortir de l'Egypte. Il s'en retournera et répandra son indignation contre l'alliance du sanctuaire. Antiochus se retirant plein de dépit, fit tomber sa colère sur les Juifs. Il envoya contre eux Apollonius, qui porta dans Jérusalem le fer et le feu. Des hommes puissants viendront de sa part, qui souilleront le sanctuaire du Dieu fort, feront cesser le sacrifice perpétuel, mettront dans le temple l'abomination de la désolation. C'est ce qui arriva à Jérusalem après l'expédition d'Appollonius, et lorsqu'on mit dans le temple l'idole de Jupiter Olympien. Au milieu de ces maux extrêmes, ceux qui demeureront fidèles seront un peu soulagés par le moyen d'un petit secours (1). Cette désolation durera jusqu'au temps prescrit. La persécution d'Antiochus dura jusqu'au terme des deux mille trois cents jours marqués par le Seigneur dans la vision du bélier et du bouc (*Supr.* VIII. 14). Antiochus marche contre Israël, et vient à

(1) Ceci regarde Matthathias et ses fils, connus sous le nom de *Maccabées*, qui soutinrent la nation opprimée et la religion abandonnée.

Jérusalem en l'année 143 de l'ère des Séleucides (*Mach.* 1, 21, 160) avant l'ère vulgaire. Il meurt en l'année 149 de l'ère des Séleucides (*Mach.* vi, 16, 164) avant l'ère vulgaire. Dans cet intervalle se trouvent compris les deux mille trois cents jours qui forment environ six ans et demi. Il n'aura aucun égard pour les dieux de ses pères, et il comblera d'honneur un dieu que ses pères n'ont point reconnu. Tandis qu'Antiochus méprisait toutes les religions, il s'obstinait à vouloir faire adorer dans Jérusalem le Jupiter Olympien, qui n'était point du nombre des dieux que ses pères avaient adorés. L'ange reprend ici en abrégé (verset 40) ce qui regarde le règne de ce prince d'Aquilon, c'est-à-dire d'Antiochus Epiphane. Il rappelle ses expéditions contre l'Égypte et contre la terre de gloire, c'est-à-dire contre la Judée. Il annonce que ce prince sera troublé par des nouvelles qui lui viendront de l'orient et du septentrion. Antiochus fut troublé à la fin de son règne, lorsqu'il apprit que dans la Perse, qui était à l'orient, on ne lui payait plus régulièrement les tributs, et qu'au nord, Artaxias, roi d'Arménie, s'était révolté contre lui. Il partagea ses troupes, et, laissant une armée destinée à réduire les Juifs, il mena l'autre en Arménie, battit Artaxias et le fit prisonnier; et de là, il passa en Perse, où il apprit les avantages que les Juifs avaient remportés sur ses troupes. Il sortira avec une grande colère pour perdre tout. Il partit de la Perse, animé d'une grande colère contre les Juifs. Il dressera ses tentes dans Apadno, entre les deux mers, près de la montagne sainte de Sabi, il arrivera à sa fin, et il n'y aura personne pour le secourir (chap. xi) 11).

L'ange continue de parler à Daniel. Il viendra un temps de tribulation tel qu'on n'en aura jamais vu de semblable. Michel s'élèvera alors pour la défense du peuple du Dieu. Ceux-là seuls seront sauvés, qui seront écrits dans le livre de vie. Alors toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour un opprobre qui ne finira jamais. Ceux qui auront été savants dans la loi de Dieu, brilleront comme les feux du firmament; et ceux qui en auront instruit plusieurs dans la voie de la justice, luiront comme des étoiles dans l'éternité. L'ange ordonne à Daniel de tenir ses paroles fermées jusqu'au temps marqué pour leur accomplissement. Quelques uns croient que cette prophétie peut encore se rapporter au temps de la persécution d'Antiochus Epiphane, et du rétablissement de la nation juive après la mort de ce prince impie. Mais la plupart conviennent que cela regarde principalement la persécution de l'Antéchrist suivie de la fin du monde, de la résurrection générale, et de la gloire éternelle des saints.

Daniel voit deux anges sous la figure de deux hommes: l'un des deux demande à celui qui avait parlé jusque là à Daniel, combien de temps durerait la désolation étonnante qu'il avait annoncée. Il répond qu'elle durera un temps, deux temps, et la moitié d'un temps, c'est-à-dire trois ans et demi; cet intervalle contient précisément les quarante-deux mois qui expriment dans l'Apocalypse, xi, 2., la persécution de l'Antéchrist. L'ange ajoute que toutes ces choses s'accompliront, lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple saint sera complète. Daniel ne comprenant pas les paroles de l'ange, lui demande ce qu'il arrivera après cela. L'ange lui dit seulement de tenir ces paroles scellées jusqu'au temps marqué. Il ajoute que plusieurs seront comme purifiés par le feu de la tribulation; que les impies n'auront point l'intelligence de ces choses; mais que ceux qui seront instruits de la loi du Seigneur les comprendront; que depuis

11. Il paraît que, comme en hébreu *Padim Aram* signifie la campagne de Syrie, et désigne le plat pays de la Mésopotamie, qui est elle-même désigné sous le nom de *Aram-Naharain*, ou Syrie des deux fleuves, de même le *Apadno*, entre les deux mers, peut désigner le plat pays qui est entre la mer Caspienne et le golfe persique, et qui est connu de la *Parthacène*, dans laquelle Quinte Curce place la ville nommée en grec *Tabai*, en latin *Tabar*, où mourut Antiochus selon Polybe. Cette ville étoit apparemment sur le mont *Sabi* ou *Saba*, *Tabi* ou *Tabai*; car les Chrétiens Chinois ont aussi quelquefois le *Tsadi* en *Tel'i*. Cette montagne est nommée *sainte*, parce que Dieu y fit tomber sa foudre par le jugement terrible qu'il exerça en cet endroit sur Antiochus.

le temps où le sacrifice perpétuel sera aboli, et l'abomination de la désolation établie, il se passera douze cent quatre-vingt-dix jours qui donnent trois ans et sept mois. Il ajoute qu'heureux est celui qui attend jusqu'au terme de treize cent trente-cinq jours, c'est-à-dire quarante-cinq jours au-delà des douze cent quatre-vingt-dix, ou soixante-quinze au-delà des trois temps et demi. Enfin il quitte Daniel, et le renvoie en l'assurant qu'il demeurera en repos jusqu'à la fin de ses jours (chap. xii).

Ici (chap. xiii) se trouve placée dans les exemplaires latins l'histoire de Susanne. Le fait qui est ici raconté arriva au temps de la captivité des Juifs à Babylone (verset 1). Daniel était encore assez jeune (verset 45), et ce fut alors qu'il commença à paraître avec éclat devant le peuple (verset 64); c'est ce qui donne lieu de croire que ce fait arriva dans l'intervalle des trois premières années de sa captivité, et avant qu'il fût élevé en honneur auprès de Nabucodonosor. Susanne, épouse d'un Juif qui demeurait à Babylone, était une femme très belle, et qui craignait Dieu. Deux vieillards conçoivent pour elle une passion criminelle; ils étouffent en eux-mêmes toute crainte des jugements de Dieu. Ils se cachent d'abord l'un à l'autre leur passion; ensuite ils se la découvrent. Ils cherchent ensemble à corrompre Susanne; et ils la menacent de la perdre si elle ne se rend à leurs désirs. Susanne préfère la mort au crime que les vieillards lui proposent. Ils l'accusent d'adultère devant ses domestiques, et devant le peuple d'Israël. Susanne paraît en jugement. Les vieillards lui font ôter son voile pour satisfaire leur passion, au moins par la vue de sa beauté. Ils soutiennent leur accusation, et la font condamner à mort. Susanne invoque le Seigneur comme témoin de l'injustice qu'on lui fait. Le Seigneur l'exauce, et suscite le jeune Daniel qui fait revenir le peuple pour examiner sa cause et pour la juger de nouveau. Il interroge séparément les deux vieillards. Il leur reproche leurs injustices et leurs violences, et il découvre le faux témoignage qu'ils ont porté contre Susanne. Les Juifs bénissent Dieu d'avoir sauvé Susanne de la calomnie des deux vieillards, et ils les font mourir. Toute la famille de Susanne rend grâce à Dieu d'avoir découvert son innocence; et Daniel, depuis ce jour, commence à être grand devant le peuple.

Le dernier verset du même chapitre xiii appartient au chapitre suivant: et en effet, quelques exemplaires grecs le placent à la tête du chapitre suivant. Il fait connaître que ce qui est rapporté dans le chapitre qui va suivre, arriva au commencement du règne de Cyrus, avant que ce prince eût pris personnellement possession de Babylone. Daniel était en honneur auprès de son général, Darius le Mède. Les Babyloniens adoraient une idole nommée Bel; le roi honorait aussi cette idole; et il demande à Daniel pourquoi il ne l'adorait pas. Daniel répond qu'il n'adorait que le Dieu vivant. Le prince, trompé par l'artifice des prêtres, soutient que Bel est un Dieu vivant qui mange et boit ce qu'on présente devant lui. Daniel lui découvre la fourberie des prêtres, qui enlevaient secrètement ce qui avait été servi devant l'idole. Le prince détrompé fait mourir les prêtres et livre l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renverse et détruit son temple. Il y avait aussi un dragon que les Babyloniens adoraient comme un dieu. Le prince veut obliger Daniel d'adorer ce dragon, comme étant un dieu vivant. Daniel demande au prince la permission de tuer le dragon; il le tue. Les Babyloniens, irrités de voir l'idole de Bel renversée et le dragon mis à mort, obligent le prince de leur abandonner Daniel. Ils le jettent dans la fosse aux lions. Un prophète, nommé Habacuc, est enlevé de Judée par un ange, et transporté sur le bord de la fosse où était Daniel. Il lui donne le dîner qu'il avait préparé pour ses moissonneurs, et est reporté par l'ange au lieu d'où il l'avait enlevé. Le roi, au bout de sept jours, ayant trouvé Daniel vivant au milieu des lions, le fait retirer de cette fosse et y fait jeter ses ennemis, qui sont dévorés à l'instant. Il ordonne que le Dieu de Daniel soit révérend dans tous ses états (chap. xiv). Ici finit le livre de Daniel.

Les principaux objets des prophéties de Daniel sont donc, la suite des quatre grands empires qui se sont succédés depuis Nabucodonosor jusqu'à Jésus-Christ, l'abaisse-

ment de Nabucodonosor, la ruine de Baltasar, les conquêtes d'Alexandre et le partage de son empire, les démêlés des rois d'Égypte et de Syrie, et spécialement le règne d'Antiochus Epiphane, l'époque précise de la manifestation du Messie, l'établissement et les progrès de son règne. Quelques-uns croient y trouver aussi la division et le démembrement des provinces de l'empire romain, la naissance et les progrès de l'empire antichrétien de Mahomet. Enfin tous y reconnaissent la persécution de l'Antéchrist, la résurrection générale, le jugement universel. Mais dans tout cela quel détail surprenant ! quelle étonnante pénétration ! La révélation divine fut-elle jamais plus marquée, plus sensible, plus admirable ?

En effet, où Daniel voyait-il l'ordre et la succession de ces quatre empires, qui, se détruisant les uns les autres, devaient enfin faire place à l'empire éternel de Jésus-Christ ? Qui lui découvrait ces révolutions, sinon Celui qui est le maître des temps et des monarchies, qui a tout réglé par ses décrets, et qui en donne la connaissance à qui il lui plaît, par une lumière surnaturelle ? Comment a-t-il vu que l'empire des Perses serait composé de deux nations différentes, Mèdes et Perses, et que cet empire serait détruit par celui des Grecs ? Comment a-t-il connu la rapidité des conquêtes d'Alexandre, qu'il marque si dignement, en disant qu'il ne touchait pas la terre ? Comment a-t-il appris qu'Alexandre n'aurait aucun successeur qui lui fût égal, et que le premier auteur de la monarchie des Grecs serait aussi le plus puissant ? Quelle autre lumière que celle de la révélation divine, a pu lui découvrir qu'Alexandre n'aurait point de fils qui lui succédât ; que son empire se démembrerait en quatre principaux royaumes ; que ses successeurs seraient de sa nation, mais non de son sang ; qu'il y aurait dans les débris d'une monarchie formée en si peu de temps, de quoi composer de grands états, dont les uns seraient à l'orient, les autres à l'occident, les uns au midi, et les autres au nord ?

Quelle apparence y avait-il que l'Égypte et la Syrie, qui, du temps de Daniel, dépendaient et faisaient partie de l'empire de Babylone, auraient l'une et l'autre des rois originaires de la Grèce ? Le prophète, plus de trois cents ans auparavant, les y voit établis. Il voit ces deux rois en guerre, ensuite réconciliés par un traité de paix dont un mariage est le gage et le sceau. Il voit que c'est le roi d'Égypte, et non celui de Syrie, qui donne sa fille pour être le lien commun de leur amitié. Il la voit conduire d'Égypte en Syrie avec une pompe magnifique, mais qui sera bientôt suivie d'une étrange catastrophe. Enfin il voit que sa race, malgré les précautions expresses prises par le traité, de la faire succéder seule à la couronne, à l'exclusion des enfants du premier lit, non seulement ne monte point sur le trône, mais est entièrement exterminée ; que la nouvelle épouse succombe elle-même, et est livrée à sa rivale, et qu'elle périt avec tous les officiers qui l'avaient conduite d'Égypte en Syrie, et qui jusque là avaient été sa force et son soutien.

Séleucus Callinicus, roi de Syrie, meurt et laisse deux enfants. L'aîné ne règne que trois ans sans faire parler de lui ; Daniel n'en dit rien. L'autre est Antiochus, surnommé le Grand, à cause de ses grandes actions ; le prophète nous peint en abrégé les principales circonstances de sa vie. On y voit ses expéditions dans la Cœlé-Syrie et dans la Phénicie, dont il assiège et prend plusieurs villes ; son entrée à Jérusalem, qui est désolée par le séjour de ses troupes ; la conquête qu'il fait d'un grand nombre d'îles ; le mariage de sa fille avec le roi d'Égypte, qui ne réussit pas selon ses desseins ; sa défaite par le consul romain ; sa retraite à Antioche, et enfin sa mort funeste. Ce sont là les principaux traits du portrait d'Antiochus le Grand, et ils ne peuvent convenir qu'à lui seul. Est-il possible que le prophète les ait jetés au hasard dans la peinture qu'il nous a laissée ? Les faits qui marquent l'exécution de la prophétie, sont tous rapportés par des auteurs païens non suspects, qui ont vécu plusieurs siècles après le prophète.

Comme Antiochus Epiphane fut un grand persécuteur du peuple de Dieu qui

formait l'église judaïque, et qu'il est la figure de l'Antéchrist qui doit persécuter à la fin des siècles l'église chrétienne, la prophétie de Daniel s'étend beaucoup plus sur ce prince que sur aucun des autres dont elle parle. Cette prophétie a deux parties dont l'une regarde les guerres de ce prince avec l'Égypte, et l'autre la persécution qu'il a faite au peuple juif. Il est impossible, en lisant cette prophétie, de n'être pas singulièrement frappé de la justesse et de l'exactitude avec laquelle le prophète peint les principaux caractères d'un roi qui a eu un si grand rapport avec le peuple de Dieu ; et l'on voit bien que c'est pour cette raison que le Saint-Esprit, omettant ou ne faisant que parcourir légèrement les actions d'autres princes beaucoup plus célèbres, s'arrête si longtemps sur celles d'Antiochus Epiphane. Avec quelle certitude Daniel prédit une foule d'événements si éloignés, et qui dépendaient de tant de circonstances arbitraires ! Combien l'Esprit qui lui découvrait l'avenir le lui montrait-il comme présent, et par une lumière aussi infaillible que s'il l'avait vu des yeux corporels ! La divinité des Ecritures, et, par une suite nécessaire, la certitude de la religion chrétienne, ne deviennent-elles pas, par de telles preuves, comme sensibles et palpables ? Jamais prophétie n'a eu un accomplissement si clair, si parfait, si incontestable, que celle dont il s'agit ici. Porphyre, l'ennemi déclaré du christianisme, aussi bien que des saintes Ecritures, se trouvant infiniment embarrassé par la conformité des prédictions de Daniel avec le témoignage des historiens qui rapportaient les faits que Daniel avait prédits, ne songea point à nier cette conformité ; c'eût été heurter le bon sens, et nier le soleil en plein midi : il prit un autre tour pour saper l'autorité des Ecritures. Il travailla lui-même, en citant tous les historiens que l'on avait alors, et qui depuis se sont perdus, à faire voir avec beaucoup d'étendue, que tout ce qui est écrit dans le chapitre xi de Daniel était arrivé précisément comme Daniel l'avait dit ; et il concluait de ce parfait accord, que tout ce détail si juste de tant d'événements ne pouvait pas avoir été écrit par Daniel tant d'années avant qu'ils fussent arrivés, et qu'il fallait absolument que ce fût l'ouvrage de quelqu'un qui avait vécu depuis Antiochus Epiphane, et qui avait emprunté le nom de Daniel. Mais, selon la remarque de saint Jérôme, les efforts mêmes de Porphyre pour attaquer ce livre ne servaient qu'à attester la vérité et la certitude des prophéties qu'il contient, puisque les paroles de ce prophète méritent une telle croyance, qu'au jugement même des incrédules, il semble avoir plutôt raconté le passé que prédit l'avenir : *Cujus impugnationis testimonium veritatis est : tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrasse præterita* (1). Ainsi, dans ce procès entre les chrétiens et les païens, le christianisme gagnait sa cause sans réplique et sans appel, s'il pouvait parvenir à démontrer que les prophéties de Daniel étaient vraiment de lui. Or, c'est ce que les chrétiens prouvaient d'une manière incontestable, en citant un peuple entier de témoins, c'est-à-dire les Juifs, dont le témoignage ne pouvait être suspect ni récusé, puisqu'ils étaient ennemis du christianisme encore plus violemment déclarés que les païens mêmes. Le souverain respect qu'ils avaient pour les Ecritures, dont la Providence les avaient constitués gardiens et dépositaires, était porté si loin, qu'ils auraient regardé comme un crime et comme un sacrilège d'y transposer un seul mot, ou d'y changer quelque lettre ; combien plus de supposer quelques livres ! Voilà les témoins qui attestaient la réalité des prophéties de Daniel. Vit-on jamais des preuves si convaincantes, et une cause si victorieuse ?

Mais ce n'est pas encore là le seul avantage que nous pouvons recueillir de ces prophéties admirables. Elles nous découvrent encore la sagesse profonde et la souveraine puissance de l'Être suprême, qui révélait à Daniel tous ces événements et toutes ces révolutions. Dieu préside à tout ce qui arrive dans l'univers et règle en

(1) Hieron. præfat. in explan. Dan.

maître absolu le sort de tous les particuliers, de toutes les villes, de tous les empires ; mais il cache les ressorts de la sagesse, et les merveilles de sa providence, sous le voile des causes naturelles et des évènements ordinaires. Dans tout ce que présente à nos yeux l'histoire profane, sièges et prises de villes, batailles gagnées ou perdues, établissements ou renversements d'empires, il ne nous paraît rien que d'humain et de naturel ; Dieu, ce semble, n'y entre pour rien ; et l'on serait tenté de croire qu'il abandonne entièrement les hommes et les peuples à leurs vues, à leurs talents et à leurs passions ; à l'exception, peut-être, de la nation juive, qu'il considérait comme son peuple et comme son propre domaine. Pour nous épargner une tentation si contraire à la religion et à la raison même, Dieu rompt de temps en temps son silence, dissipe les nuages qui le cachent, et veut bien nous découvrir les ressorts secrets de sa providence, en faisant prédire par ses prophètes, longtemps avant l'évènement, le sort qu'il a préparé aux différents peuples de la terre. Il montre à Daniel, l'ordre, la succession, et les différents caractères des quatre grands empires auxquels il a résolu de soumettre les plus puissantes nations de l'univers. Déjà, par la bouche d'Isaïe, il avait fait annoncer les victoires de Cyrus ; il avait même fait marquer son nom deux cents ans avant sa naissance ; il avait fait prédire toutes les circonstances de la prise de Babylone, circonstances singulières dont on n'avait point encore vu d'exemples. Ici, par la bouche de Daniel, il désigne Alexandre, et lui attribue des qualités et des caractères qui ne conviennent qu'à lui, et qui le font connaître aussi clairement que s'il avait été nommé. Ainsi, par la bouche de ces deux prophètes, il insiste particulièrement sur les deux plus fameux conquérants qui aient jamais été, l'un fondateur, l'autre destructeur du puissant empire des Perses. Ces endroits de l'Écriture, où Dieu s'explique nettement, doivent nous paraître bien précieux, et nous servir comme de clef pour entrer dans l'intelligence des voies secrètes par lesquelles il conduit le monde. A la lueur de ces rayons de lumière, un homme raisonnable et religieux doit ouvrir les yeux sur tout le reste, et conclure de tout ce qui est dit des quatre grands empires, et particulièrement de Cyrus et d'Alexandre, qu'il faut connaître et admirer, dans tous les évènements de l'histoire profane, l'attention continuelle de Dieu sur tous les hommes et sur tous les états, dont la destinée dépend uniquement de sa sagesse, de sa puissance et de sa liberté.

Mais si les prophéties de Daniel touchant les monarchies temporelles sont si admirables et si instructives, combien celles qui regardent l'empire éternel de Jésus-Christ ne sont-elles pas encore plus dignes de notre attention et de notre admiration ! Quelle étonnante précision dans la célèbre prophétie qui marque l'époque de la manifestation du Messie ! Quelle preuve admirable cette prophétie ne fournit-elle pas en faveur de la religion chrétienne ! En effet, de cette prophétie résultent deux vérités qui confondent l'aveuglement et l'incrédulité des Juifs, ennemis de Jésus-Christ. Ils attendent le Messie promis par les prophètes ; et ils refusent opiniâtement de reconnaître Jésus-Christ pour le Messie. Or, il est certain par cette prophétie, qu'il y a longtemps que le Messie est venu ; il est certain par la comparaison de l'histoire avec cette même prophétie, que Jésus-Christ est le Messie qu'elle promet. Nous aurons lieu d'exposer ailleurs les preuves de ces deux vérités ; nous ajouterons seulement ici une réflexion. Si cette prophétie si claire et si précise est accomplie, qui peut, s'il n'est livré à un sens réproché, ne pas reconnaître la vérité et la divinité de la religion chrétienne ? Quand cette religion ne serait pas environnée de tous côtés des preuves les plus lumineuses, cette seule prophétie a de quoi confondre tout ce qui s'élève contre l'évangile de Jésus-Christ. Qu'on produise hors du christianisme quelqu'un de ceux qui se sont dits envoyés de Dieu, qui justifie sa mission par une seule prophétie, qui montre que, plusieurs siècles avant sa naissance, il a été annoncé et promis aux hommes comme leur libérateur, leur docteur et leur maître ; qui fasse voir que son œuvre est une œuvre divine, annoncée comme telle par les prophètes, et liée avec les œuvres

que Dieu a faites dans les siècles précédents. Aucun ne l'a entrepris. Mahomet même, que les incrédules, par un blasphème horrible, osent mettre en parallèle avec Jésus-Christ pour les rejeter également l'un et l'autre ; Mahomet a bien osé se dire envoyé de Dieu, et, après avoir trompé des peuples souverainement ignorants, il a su profiter des divisions de son voisinage, pour y étendre par les armes une religion toute charnelle ; mais il n'a ni osé avancer qu'il ait été promis et attendu comme envoyé de Dieu, ni pu donner ou à sa personne ou à sa religion aucune liaison réelle ni apparente avec les œuvres divines des siècles passés. Jésus-Christ a prouvé sa mission, non seulement par les miracles, ce que personne de ceux qui sont venus après lui n'a pu faire ; il l'a prouvée encore par l'accomplissement des oracles divins, qui ont annoncé ses mystères, et qui ont marqué même le temps précis auquel il devait paraître. La religion qu'il a établie n'est pas nouvelle comme toutes les autres ; elle remonte jusqu'à la naissance du monde. Toute son économie fait voir qu'elle a une liaison intime avec la loi donnée aux Juifs ; qu'elle en est le complément et la fin ; que Moïse est pour Jésus-Christ ; que Jésus-Christ a été le principal objet du ministère des prophètes ; que tous les temps, aussi bien ceux de la loi naturelle que ceux de la loi écrite, entrent dans le plan de Dieu touchant l'œuvre de son Fils, qui est la destruction du péché, et l'établissement d'une justice éternelle. Ainsi la religion que nous possédons remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. La loi vient au devant de l'Évangile : la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une même suite avec celle de Jésus-Christ. Être promis au premier homme, être attendu par les patriarches, être annoncé par les prophètes, venir dans la plénitude des temps, et être reconnu, servi et adoré par une postérité qui durera autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons.

Daniel n'annonce pas seulement l'époque précise de la manifestation du Messie, il annonce encore l'établissement et les progrès de son règne. Une petite pierre détachée d'une montagne sans la main d'aucun homme, viendra frapper les pieds de la statue, la renversera, la brisera, et deviendra ensuite elle-même une grande montagne qui remplira toute la terre. C'est dans le temps de la décadence de l'empire romain, que Jésus-Christ a paru dans le monde, et qu'il a commencé la fondation d'un nouveau royaume, qui a fait de tous les royaumes du monde un seul empire, à qui l'éternité est promise. Cet empire est l'Église chrétienne ; et Jésus-Christ dont elle est l'ouvrage, est figuré par la pierre détachée de la montagne sans la main d'aucun homme. Il est descendu du ciel dans le sein d'une vierge, où il a été conçu par l'opération du Saint-Esprit, et d'où il est né d'une manière miraculeuse. Rien de plus faible en apparence que cette pierre, rien de plus méprisable que les commencements de ce nouvel empire qui devait subjuguier tous les autres. Jésus-Christ naît dans une étable : il est élevé à Nazareth, petite ville de Galilée, dans la maison d'un charpentier, dont il exerce le métier jusqu'à l'âge de trente ans. La main de l'homme ne paraît point dans son œuvre ; aucun moyen humain n'entre dans l'exercice de son ministère, ni l'éclat des richesses, ni la faveur et la protection des grands, ni l'étude des sciences, ni aucun des avantages que le monde estime. Son œuvre semble même détruite sans ressource par la mort honteuse qu'il souffre sur une croix, et par la fuite et la dispersion de ses disciples, gens faibles et timides, pauvres comme leur maître, destitués de tout secours et de toute espérance de succès, si le succès eût dépendu de l'homme. Cependant l'Église se forme ; et les disciples de Jésus-Christ, par la seule force de sa parole, mettent sous le joug de la foi les plus redoutables puissances de l'univers ; le colosse est renversé et mis en poudre ; l'idolâtrie, après bien des efforts, après le sang de tant de martyrs répandu, tombe et disparaît ; l'orgueil des empereurs est subjugué par la croix ; Rome se soumet au joug de l'Évangile. Voilà les grands événements que Dieu a montrés à Daniel, et que ce prophète annonce à Nabucodonosor. Ce prince demeure convaincu de la suprême grandeur du Dieu d'Israël, qui a révélé à son ser-

viteur des secrets si impénétrables à l'esprit humain. Quelle impression ces mêmes prophéties doivent-elles donc faire sur nous, qui les voyons accomplies à la lettre ? La seule prédiction du règne de Jésus-Christ, de ses faibles commencements, de son accroissement prodigieux, et de la force invisible qui devait lui soumettre les plus grandes puissances de la terre ; cette prédiction dont toutes les histoires attestent l'accomplissement, démontre que l'esprit de ce prophète était éclairé d'une lumière surnaturelle et divine. En effet, quelle autre qu'une telle lumière peut montrer à un esprit si borné que celui de l'homme, un avenir éloigné de plus de six cents ans, et lui en donner une connaissance aussi sûre, aussi certaine, que si tout se passait sous ses yeux ? Il est donc vrai que c'est Dieu même qui parle par les prophètes ; il est donc vrai que c'est lui-même qui est l'auteur de la religion sainte que nous professons.

Mais le prophète porte encore ses vues plus loin, ou plutôt l'Esprit du Seigneur lui découvre un avenir encore beaucoup plus reculé, et il nous prépare de grands motifs de consolation bien capables de nous soutenir et de nous fortifier, contre le scandale de la prospérité des ennemis mêmes du nom de chrétien. Daniel, après nous avoir annoncé les commencements faibles et les progrès immenses de l'empire de Jésus-Christ, nous annonce aussi les commencements faibles et les progrès étonnants d'une puissance ennemie de Jésus-Christ. Une petite pierre frappe les pieds de la statue, la renverse, la brise, et devient elle-même une grande montagne, qui remplit toute la terre : voilà l'empire de Jésus-Christ. Une petite corne s'élève du front de la quatrième bête, trois autres cornes tombent devant elle, et elle devient elle-même plus grande et plus puissante que toutes les autres : voilà l'empire de l'ennemi de Jésus-Christ. Quelques-uns croient que cet empire pourrait être l'empire même de Mahomet. Mais nous ferons seulement remarquer ici avec quelle précision le prophète caractérise l'empire qu'il annonce. Cette corne s'élève, non sur le front d'aucune de ces trois premières bêtes, mais sur le front de la quatrième. Cette corne s'élève, non avant les dix cornes qui devaient être sur le front de cette bête, mais après elles. Cette corne est d'abord plus petite que les autres, mais ensuite elle devient plus grande que toutes les autres. Cette corne en fait tomber quelques-unes des premières, et le nombre en est marqué ; elle en fait tomber trois. Cette corne a un caractère tout particulier, et qui la rend unique dans son espèce ; elle a des yeux. Cette corne parle, et elle parle avec hauteur, avec insolence. Cette corne fait la guerre aux saints, et elle a même l'avantage sur eux. Ce n'est pas tout : le prophète nous déclare expressément que cette quatrième bête sur le front de laquelle s'élève cette corne, est le quatrième royaume qui doit s'élever sur la terre ; que les dix cornes de cette bête sont dix rois qui s'élèveront du milieu de ce quatrième royaume ; que cette onzième corne est aussi elle-même un roi ; que ce roi s'élèvera après les autres ; qu'il deviendra très différent des premiers ; qu'il abaissera trois rois ; qu'il parlera insolemment contre le Très-Haut ; qu'il écrasera les saints du Très-Haut. Il ajoute que ce roi prétendra changer le temps et la loi ; que les saints seront livrés entre ses mains ; il marque la durée précise de cette oppression, en disant qu'elle durera un temps, deux temps et la moitié d'un temps. Il ne dit pas qu'elle durera pendant quatre temps : il sait non seulement que le quatrième ne sera pas entier, mais qu'il n'ira que jusqu'à la moitié. Enfin il annonce qu'après ce terme expiré, le jugement se tiendra ; qu'alors la puissance de ce roi lui sera ôtée, et sera exterminée pour toujours ; qu'alors les saints entreront en possession du royaume qui leur est préparé. Ce n'est pas tout encore : il annonce qu'il viendra un temps de désolation, tel qu'on n'en aura jamais vu de semblable, après lequel toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre qui ne finira jamais ; il déclare que cette désolation affreuse durera de même un temps, deux temps, et la moitié d'un temps ; qu'alors plusieurs seront purifiés comme par le feu ; que l'abomination et la désolation sera dans le lieu saint ; que le sacrifice perpétuel même sera proscrit par l'autorité de l'impie qui

dominera alors. Et ici il va plus loin : plus le scandale est grand, plus les motifs de consolation qui nous sont préparés sont admirables ; jamais la prophétie ne fut portée à une précision plus grande. Ici le prophète ne marque pas seulement le nombre des temps, il marque le nombre même des jours. Le prophète avait aussi annoncé le nombre des jours précis de la désolation que les Juifs devaient éprouver sous le règne de l'impie Antiochus ; et il avait dit que cette désolation durerait deux mille trois cents jours ; il détermine de même le nombre des jours précis qui doivent s'écouler depuis que le sacrifice perpétuel aura été proscrit par le dernier ennemi de Jésus-Christ, et il porte en quelque sorte la précision plus loin : il ne se contente pas de dire qu'il s'écoulera depuis cette triste époque mille deux cent quatre-vingt-dix jours ; il ajoute qu'heureux sera celui qui attendra encore après ce terme, et qui parviendra jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours. Car saint Jérôme ne doute point que cette étonnante précision de jours ne regarde le temps de l'Antéchrist. Voici ce qu'il en dit : « Porphyre prétend que ces mille deux cent quatre-vingt-dix jours ont été remplis au temps d'Antiochus, et dans la désolation du temple. Mais l'historien Josèphe, et l'auteur du premier livre des Maccabées montrent que cette désolation ne dura que trois ans. D'où il résulte clairement que ces trois ans et demi regardent le temps de l'Antéchrist, qui persécutera les saints pendant trois ans et demi, c'est-à-dire, pendant mille deux cent quatre-vingt-dix jours, et sera ensuite exterminé : *Ex quo perspicuum est tres istos et semis annos de Antichristi dici temporibus, qui tribus et semis annis, hoc est, mille ducentis nonaginta diebus, sanctos persecuturus est, et postea corruturus.* Ainsi depuis l'interdiction de ce que les Septante ont exprimé par le mot ἐνδελεισμός, et que nous avons rendu par *juge sacrificium*, le sacrifice perpétuel, c'est-à-dire, depuis que l'Antéchrist, devenu maître de toute la terre, aura interdit le culte de Dieu, jusqu'à la ruine de cet impie, il se passera trois ans et demi, ou mille deux cents quatre-vingt-dix jours : *A tempore igitur amolitionis τοῦ ἐνδελεισμοῦ, quod nos interpretati sumus JUGE SACRIFICIUM, quando Antichristus orbem oblinens, Dei cultum interdixerit, usque ad internecionem ejus, tres et semis anni, id est, mille ducenti et nonaginta dies complebuntur.* Ensuite le prophète ajoute : *Heureux celui qui attend, et qui parvient jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours ;* c'est-à-dire, continue saint Jérôme : *Heureux celui qui, après la mort de l'Antéchrist, attend encore quarante-cinq jours au-delà du nombre marqué ;* après quoi Jésus-Christ qui est notre Seigneur et notre Sauveur, viendra dans sa majesté : *Beatus, inquit, qui interfecit Antichristo, dies supra numerum præfinitum quadraginta quinque præstolatur, quibus est Dominus atque Salvator in sua majestate venturus.* Mais pourquoi ce silence et cet intervalle de quarante-cinq jours après la mort de l'Antéchrist ? Il n'appartient qu'à Dieu de le savoir ; si ce n'est que peut-être, selon certains commentateurs, pour éprouver la patience des saints, Dieu diffère de les mettre en possession du royaume qu'il leur a préparé : *Quare autem post interfectionem Antichristi, quadraginta quinque dierum silentium sit, divinæ scientiæ est : nisi forte dicamus, dilatio regni sanctorum, patientiæ comprobatio est* (1). » Ainsi s'exprime ce saint docteur. Après cela ne nous étonnons plus de voir les ennemis du nom chrétien se fortifier, prévaloir même sur des peuples religieux, et tenir sous une dure oppression les serviteurs du Seigneur, les saints du Très-Haut. L'Esprit saint nous l'a prédit par la bouche de Daniel afin que nous ne soyons point scandalisés : *Hæc locutus sum vobis, ut non scandalizemini* (2). Il nous l'a prédit, afin que, lorsque ces choses-là arriveront, nous ranimions notre foi, en nous ressouvenant que lui-même nous les a prédites : *Hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora eorum, reminiscamini, quia ego dixi vobis* (3). Humilions-nous alors sous la main de Dieu ; implorons sa miséricorde ; revenons sincèrement à lui, et entrons dans les sentiments dans lesquels les prophètes mêmes entraient, lorsqu'ils voyaient la main de

(1) Hieron. in Daniel. xii. col. 1. 133. — (2) Joan. xvi. 1. — (3) Joan. xvi. 1. §. 4.

Dieu ainsi étendue pour punir son peuple : rappelons-nous leurs expressions, et répétons-les avec eux ; gémissons avec Jérémie ; humilions-nous avec Daniel ; unissons notre voix à celle du psalmiste, pour implorer comme lui la miséricorde du Seigneur, et solliciter son secours puissant ; mais ne craignons point, et ne nous laissons point abattre ; espérons en Dieu, et mettons en lui seul notre confiance : souvenons-nous des paroles de ses prophètes ; souvenons-nous qu'il a annoncé lui-même la dure oppression que son peuple aurait un jour à souffrir ; qu'il en a lui-même fixé le terme et la durée : les temps sont marqués, les jours sont comptés : *Hæc locutus sum vobis, ut cum venerit hora, eorum reminiscamini, quia ego dixi vobis.*

Quelques rabbins (1) ont voulu autrefois exclure Daniel, non du rang des écrivains sacrés, au nombre desquels il a toujours été compris, mais du rang des prophètes ; de là vient que, dès le temps de saint Jérôme et encore aujourd'hui, dans les bibles hébraïques, le livre de Daniel se trouve, non à la suite des trois grands prophètes, mais entre les livres que les Hébreux nomment *Hagiographes*, ou Ecritures saintes, tels que sont les livres de Job, d'Esther, d'Esdras, et autres. Ces rabbins prétendent que Daniel ne doit pas être mis au rang des prophètes : 1° parce qu'il était eunuque, et que Moïse exclut les eunuques des assemblées d'Israël (2) ; 2° parce qu'il vivait hors de la terre Promise, à laquelle seule le don de prophétie était attaché selon les Juifs ; 3° parce que la douleur et l'affliction qui accompagne l'exil et la captivité sont, selon eux, incompatibles avec l'esprit de prophétie ; 4° enfin, parce que Daniel a vécu dans l'éclat d'une condition relevée, et dans la délicatesse d'une vie aisée, fort différente de la vie austère et retirée qu'ont menée les autres prophètes.

Mais Théodoret soutient (3) que ces reproches ne sont que l'effet de la mauvaise humeur des Juifs contre Daniel. Ce prophète les condamne d'une manière trop claire, et marque avec trop d'évidence et de précision le temps de la venue du Messie, qu'ils ont rejeté ; voilà ce qui les indispose contre lui. Les anciens Hébreux qui ont vécu avant Jésus-Christ et qui n'ont pas été intéressés à rabaisser l'autorité de Daniel, n'en ont pas parlé de même. Ezéchiel parlant par l'Esprit de Dieu relève la sagesse de Daniel, lorsqu'il dit ironiquement au roi de Tyr : *Vous êtes plus sage que Daniel, et il n'y a point de secret qui vous soit caché* (4). Et le Seigneur, par la bouche du même prophète, fait un excellent éloge de la vertu de Daniel, lorsqu'il le compare à Job et à Noé en disant (5) : *Fils de l'homme, lorsqu'un pays aura péché contre moi, ... j'étendrai ma main sur ce pays-là... et si ces trois hommes, Noé, Daniel et Job, se trouvent au milieu de ce pays-là, ils ne délivreront par leur justice que leurs propres âmes. Il le répète : Si j'envoie la peste contre ce pays-là... et que Noé, Daniel et Job s'y trouvent, je jure par moi-même, dit le Seigneur Dieu, qu'ils ne délivreront ni leurs fils ni leurs filles, mais seulement leurs propres âmes, par leur justice.* Ceux qui ont formé le canon des divines Ecritures, l'ont mis au rang des prophètes. Matthathias, dans le 1^{er} livre des Maccabées (6), parle avec estime de Daniel et de ses trois compagnons. Le Sauveur dans l'Évangile le cite en lui donnant le nom même de prophète : *Abominationem desolationis quæ dicta est a Daniele propheta* (7).

Josèphe dit (8) que Dieu le combla de ses grâces, et l'éleva au rang des plus grands prophètes ; qu'il eut la faveur des princes, l'affection des peuples pendant sa vie ; qu'il jouit d'une réputation immortelle après sa mort. Il ajoute : *Les livres qu'il nous a laissés sont encore aujourd'hui entre nos mains, et nous les conserverons comme des gages assurés que Dieu lui a parlé ; car non seulement il a prédit l'avenir, comme les autres prophètes, il a même marqué le temps précis auquel ses prédictions doivent arriver ; et, au lieu que les autres*

(1) Vide Hieron. præf. in Daniel. et Theodoret. præf. comment. in Daniel. — (2) Deut. xxiii. 1. — (3) Theodoret. in cap. ult. Daniel. — (4) Ezech. xiv. 14. 16. 18. 20. — (5) Mach. ii. 59. 60. — (6) Matth. xxiv. 15. — (7) Luc. Ant. l. 8. c. 12. Ἀλλὰ καὶ οὗτοι παρὰ τὸν θεόν, ἔσονται τοῖς μετὰ τὸν θεὸν προφηταῖς, etc.

prophètes ne prédisaient pour l'ordinaire que des choses tristes et fâcheuses, qui leur attiraient la disgrâce des princes et de la haine des peuples, Daniel au contraire, n'ayant presque annoncé que des choses heureuses, a mérité d'un côté la bienveillance de tous les hommes, à cause de la qualité de ses prédictions ; et de l'autre, il s'est acquis une ferme croyance, par rapport à la certitude des événements, dont on a même vu l'exécution. Voilà l'idée que les anciens Juifs avaient de Daniel ; non seulement ils lui donnaient le rang de prophète, mais ils le mettaient au nombre des plus grands prophètes.

Entre les différents ouvrages de Daniel, rassemblés dans le livre qui porte son nom, il y en a qui n'ont point été contredits, et d'autres que l'on a contestés longtemps. Tout ce qui est en hébreu ou en chaldéen a toujours été regardé comme canonique ; mais ce qui est en grec a souffert de grandes contradictions. L'hébreu était la langue maternelle de ce prophète ; mais, ayant été emmené jeune en Chaldée, il en apprit la langue, et il s'en est quelquefois servi dans son ouvrage, surtout lorsqu'il rapporte les propres termes des personnes ; par exemple, l'édit de Nabucodonosor, et celui de Darius le Mède ; ou lorsqu'il parle de choses qui pouvaient intéresser les Chaldéens ; par exemple, ayant écrit en Chaldée l'histoire du songe de Nabucodonosor touchant la succession des quatre empires, représentés par la statue de quatre métaux, il écrit aussi en la même langue la vision des quatre bêtes, qui avait le même objet. Depuis le verset 4 du chap. II, jusqu'à la fin du chap. VII, tout est en chaldéen. L'usage que Daniel fait du chaldéen, surtout lorsqu'il rapporte les propres paroles de Nabucodonosor, de Baltasar et de Darius le Mède, montre sa grande exactitude, et la fidélité de sa narration, dans laquelle il conserve ainsi les propres expressions de ces princes.

Tout le reste du livre est en hébreu, excepté un fragment du chap. III, depuis le verset 24 jusqu'au verset 90 inclusivement, contenant la prière et le cantique des trois jeunes Hébreux dans la fournaise, et les deux derniers chapitres qui contiennent l'histoire de Susanne, et l'histoire de Bel et du dragon. Ces trois morceaux sont en grec. On convient qu'ils n'ont point été écrits en cette langue par Daniel ; mais ils furent apparemment écrits d'abord en hébreu, ou en chaldéen, et ensuite on les traduisit en grec. En effet, d'où viendrait le grec de Théodotion, qu'on a encore aujourd'hui, si l'on n'avait jamais eu l'original hébreu ? Cet original ne se trouve plus ; mais il ne s'ensuit pas qu'il n'ait jamais existé, et les hébraïsmes qui se rencontrent dans la version de Théodotion trahissent une origine hébraïque ou araméenne très caractérisée. L'allusion que l'on remarque dans le grec, entre les mots *σλιβος*, un lentisque, et *σχιει*, qui signifie *il coupera* (1) ; et entre *περιος*, un chêne, et *πρισει*, qui signifie *il sciera* (2), a fait douter que l'original eût été en hébreu ou en chaldéen, parce que dans des deux langues on n'aurait pu rencontrer si heureusement l'allusion de ces termes. C'était l'une des objections que Jules Africain formait contre l'histoire de Susanne ; et on peut dire que c'est la plus forte. Mais origène lui répondait qu'il est très possible et très vraisemblable que Daniel, écrivant cette histoire en hébreu ou en chaldéen, se soit servi de quelques noms d'arbres auxquels répondaient, dans l'une de ces deux langues, les verbes qui signifient *fendre, déchirer ou couper en deux* ; ce qui aura donné lieu à l'interprète grec de chercher et de substituer quelques noms d'arbres qui pussent conserver la même allusion, quoiqu'ils ne fussent peut-être pas ceux que Daniel avait nommés. M. Brüll cite plusieurs paronomases qui pouvaient exprimer en hébreu les mêmes idées que le traducteur grec a fait passer dans son récit (3).

L'historien Josèphe n'a parlé ni de l'histoire de Susanne ni de celle de Bel et du

(1) Dan. XIII. 54. 55. Σλιβος...σχιει.— (2) Ibid. 58. 59. Περιος...πρισει.— (3) Brüll. *das apokryphische Susanna-Buch*, p. 6. 7. et suivantes.

dragon ; c'est apparemment parce que ces histoires, ne se trouvant plus dès lors en hébreu, passaient pour douteuses dans sa nation. Mais Josèphe, fils de Gorion, qui a écrit en hébreu l'histoire des Juifs, rapporte tout au long (1) l'histoire de Bel et celle du dragon, sans toutefois parler de celle de Susanne. On voit dans saint Jérôme (2) la partialité qui régnait parmi les anciens Juifs sur cela : les uns disaient que les deux vieillards qui avaient voulu corrompre Susanne étaient Sédécias et Achab, dont il est parlé dans Jérémie, et que Nabucodonosor fit brûler dans une poêle ardente (3) ; ceux-là admettaient donc l'histoire de Susanne, à l'exception de la circonstance du supplice des deux vieillards ; ils soutenaient que ces deux vieillards avaient été, non lapidés, mais brûlés et condamnés, non par les Juifs, mais par Nabucodonosor. La plupart des autres Juifs, pour les mêmes raisons, rejetaient toute l'histoire, et la regardaient comme une fable indigne d'être lue dans les synagogues ; car comment, disaient-ils, des captifs retenus dans une terre étrangère auraient-ils osé lapider leurs juges et leurs prophètes (4) ?

Les anciens écrivains chrétiens ont été de même partagés sur la canonicité et l'autorité de ces chapitres de Daniel, qui ne sont écrits qu'en grec. Porphyre traitait de fables ces histoires, et prétendait que le reste de la prophétie de Daniel avait été composé après coup. Eusèbe, Apollinaire et Méthodius ont répondu à Porphyre sur l'article des prophéties ; mais, pour l'histoire de Susanne et celle de Bel et du dragon, ils n'ont pas voulu les défendre, comme n'ayant pas la même autorité que les écritures canoniques (5). Ils prétendaient que ces pièces étaient l'ouvrage d'Habacuc, fils de Jésus, de la tribu de Lévi, et que le Daniel dont il parlait était différent de notre prophète. Cette opinion était fondée sur une inscription qu'on lisait à la tête de l'histoire de Bel, dans les exemplaires des Septante, et qui était conçue en ces termes : *Prophétie d'Habacuc, fils de Jésus, de la tribu de Lévi : Il y avait un homme qui était prêtre, nommé Daniel, fils d'Abda, qui mangeait à la table du roi de Babylone, etc.* Mais cette inscription ne paraît plus aujourd'hui dans nos exemplaires ; d'ailleurs elle est d'une très faible autorité, n'étant tirée que de la version qui passait alors sous le nom des Septante, laquelle était si fautive et si peu sûre, que l'Eglise, avant même saint Jérôme, l'avait entièrement abandonnée pour adopter la version de Théodotion, tout ennemi qu'il avait été de sa doctrine (6).

Jules Africain, dans sa lettre à Origène, nie expressément les histoires dont on vient de parler ; et saint Jérôme semble même donner le nom de fables aux histoires de Bel et du dragon (7). Mais ce saint docteur répondant à Rufin, qui lui avait fait un crime de cet aveu, dit qu'il n'a prétendu qu'exposer ce que les Juifs en pensaient, et ce qu'ils disaient contre nous : *Non enim quid ipse sentirem, sed quid illi contra nos dicere soleant, explicari* (8). Il dit ailleurs que ces histoires étaient répandues dans tout le monde : *In toto orbe dispersæ sunt* (9) ; et que non seulement les Grecs et les Latins, mais aussi les Syriens et les Egyptiens les lisaient et les recevaient. Il nous apprend même (10) que l'histoire de Susanne était à la tête du livre de Daniel dans les éditions ordinaires, Théodotion l'ayant placée en cet endroit comme au lieu qui lui convenait, à cause du temps où elle est arrivée.

(1) *Joseph Ben-Gorion, lib. 1. cap. 11. 11.* — (2) *Hieron. in Dan. xiii. 4. ex Origen. Stromat. lib. 8.* — (3) *Jerem. xix. 22.* — (4) *Hieron. in Jerem. xix. 22. coll. 60b.* Unde a plerisque ac pene omnibus Hebræis, ipsa quasi fabula non recipitur, nec legitur in synagogis eorum. Qui enim, inquit, fieri poterat, ut captivi lapidandi principes et prophetas suos haberent potestatem? *Et in Jovin. l. II. col. 411.* — (5) *Hieron. præfat. in explan. Dan. col. 1073.* Nec se debere respondere Porphyrio, pro his quæ nullam Scripturæ sanctæ auctoritatem præbeant. — (6) *Hieron. præf. in Daniel. Danielem prophetam juxta septuaginta interpretes, Domini Salvatoris Ecclesiæ non legunt, utentes Theodotionis editione : et hoc cur acciderit nescio.... Hoc unum affirmare possum, quod multum a veritate discordet, et recto judicio repudiatus sit.* — (7) *Ibid.* Apud Hebræos nec Susanne habet (hic liber) historiam, nec hymnum trium puerorum, nec Beli draconisve fabulas. — (8) *Hieron. Apolog. contra Rufin. l. II. col. 431.* — (9) *Hieron. præfat. in Dan.* — (10) *Hieron. in Isai. III. 1. Vide notas in eundem locum, nov. edil. col. 43.*

Quant au sentiment de Jules Africain, Origène (1) l'a réfuté au long dans un ouvrage exprès, où il montre la vérité de l'histoire de Susanne. Toutes ses preuves portent coup également pour cette histoire, et pour toutes les autres pièces qui ne se lisent pas dans l'hébreu. Si tout ce qu'on ne trouve pas dans cette langue est apocryphe, quel sera le livre de l'Écriture où l'on ne rencontre pas quelque défaut? La tradition et l'autorité de l'Église, qui lit, qui reçoit, qui enseigne, qui donne ces livres pour authentiques, ne suffit-elle pas pour nous fixer et nous déterminer? C'est principalement dans ces rencontres qu'on doit observer ce précepte de l'Écriture : *Vous ne changerez point les bornes qui ont été mises par vos pères* (2). Origène suit son adversaire pied à pied, et répond à toutes les difficultés proposées par Africain. Aux preuves d'Origène on peut ajouter le témoignage des pères grecs et latins de tous les siècles (3), qui ont cité les chapitres dont il s'agit, ainsi que le reste de l'Écriture, comme étant canoniques et reçus comme tels dans l'Église. Sous le rapport de la canonicité, il y a consentement général, mais il n'est pas également certain que cet épisode soit de Daniel. Le récit a pu être fait par un autre écrivain aujourd'hui inconnu, et rangé dans les prophéties de Daniel, à cause du rôle qu'y joue le prophète. L'histoire de Bel et du dragon paraît avoir été écrite aussi par un autre que le prophète. Les deux épisodes, toutefois, sont absolument conformes aux usages babyloniens.

Une inscription de Nabucodonosor porte :

« J'offris avec dévotion des sacrifices à Mardouk ; des offrandes et de riches présents furent faits plus abondamment qu'auparavant. Tous les jours un bœuf gros et gras, à la poitrine et aux côtes succulentes, était la part des dieux du Bit-Saggatu et de Babylone. De la volaille, du poisson, trésor des étangs, du miel, du lait, une huile excellente, du vin doux, du *sikar* (*sicera*, boisson fermentée), du vin choisi des pays d'Isalla, etc., sans mesure, comme les eaux d'un fleuve, je déposai sur la table de Mardouk et de Zirbanit, mes maîtres (4). »

Hérodote cite, de son côté, un fait qui caractérise l'impudence des prêtres babyloniens. Parlant de ce même temple de Bélus il écrit : « Personne n'y passe la nuit, à moins que ce ne soit une femme du pays, dont le dieu a fait choix, comme le disent les chaldéens, qui sont les prêtres de ce dieu. Ces mêmes prêtres ajoutent que le dieu vient lui-même dans la chapelle, et qu'il se repose sur le lit (5). »

Il est inutile de rien ajouter à ce détail : des imposteurs capables de faire admettre de telles extravagances, peuvent bien plus facilement affirmer que le dieu mange comme un simple mortel, puisqu'il se conduit comme un vulgaire séducteur.

Pour ce qui est du serpent, il était en vénération chez les Chaldéens, et servait à la divination (6).

On ne doit pas être étonné de trouver Bel et le dragon figurer dans le même chapitre, puisque nous les retrouvons ensemble même dans les inscriptions. Une tablette nous représente Bel en lutte avec le dragon.

« Bel prit son épée de flamme dans sa main,

« Il lança des éclairs devant lui,

« Un cimenterre recourbé il portait sur son corps,

« Et il fit, pour tuer le dragon, une épée, etc. (7). »

(1) *Origen. epist. ad Jul. Afr. et tract. xxxi. in Matt.* — (2) *Deut. xix. 14.* — (3) *Vide Ignat. martyr. ep. ad Magnesianos. - Athanas epist. ad Serapion. et ad Marcellin. et in Synopsi. - Ambros. lib. iii. de Spiritu sancto, c. 7. - Tertull. lib. de Corona militis. - Cyprian. ep. xi. - Clem. Alexand. Stromat. l. iv. - Orig. ad African. et tract. xxi. in Matt. et homil. i. in Levit. - Chrysost. homil. de Susanna. - Method. singulari opere de Daniele et Susanna, ejus meminist Greg. Svrnell. - Gregor. Nazian. homil. xviii. in Laud. S. Cyprian. - Sever. Sulpit. hist. sacr. l. ii. - Rufin. adversus Hieron. l. ii. - Aug. Serm. cccxliiii. nov. edit. - Fulgent. ad Ferrand. - Alcimus. Avil. Viennens. ad Fuscianam soror. Vide Natal. Alex. hist. ver. Test. l. ii. pag. 323. — (4) *Baril de Philipps, Cuneiform Inscriptions of Western Asia, t. 65. - A. Delattre. Les deux derniers chapitres de Daniel, 53. et suiv. — (5) Herodot. l. 1. 181. 182. — (6) Fr. Lenormant, De la divination chez les Chaldéens, p. 83. et suiv. — (7) *Le Monde, 24 févr. 1877.***

Il n'est donc pas extraordinaire qu'un Juif captif à Babylone ait réuni ensemble ce qui concernait Bel et le dragon, ni que Daniel ait eu l'audace de braver la haine populaire en tuant le dragon, puisque Bel, divinité de premier ordre, lui en avait donné l'exemple, selon les traditions mêmes du pays.

Les thalmudistes semblent dire que les prophéties de Daniel avaient été mises en écrit par les membres de la grande synagogue, après la captivité de Babylone ; et c'est peut-être de la tradition des Juifs, que saint Isidore (1) avait appris que quelques-uns attribuaient les écrits de Daniel et d'Ezéchiel à des sages de la Synagogue. Leur raison était que l'esprit de prophétie ne se communiquait à personne hors de la terre Promise ; faible et ridicule preuve. Spinosa (2) conjecture que les sept premiers chapitres de ce livre furent tirés des annales des Chaldéens, après que Judas Maccabée eut purifié le temple du Seigneur. Il croit que Daniel n'a écrit que les cinq chapitres suivants qui sont en hébreu. Sa conjecture est fondée sur ce qu'il suppose que les sept premiers chapitres sont écrits en entier en chaldéen ; mais il se trompe. Tout le premier chapitre et les trois premiers versets du second sont en hébreu. De plus, d'où Matthathias, père de Judas Maccabée, avait-il pris ce qu'il cite (3) des chapitres III et VI de Daniel, si ces chapitres ne furent tirés des annales chaldéennes qu'après la mort de ce vieillard ? Suffit-il à Spinosa et à ses adeptes d'avancer hardiment des faits, sans en donner la moindre preuve ?

Il résulte de ce que nous venons de dire que le livre de Daniel était connu avant les Maccabées, puisque Matthathias parle des trois enfants dans la fournaise et du prophète dans la fosse aux lions ; qu'il fut toujours regardé chez les anciens Juifs comme livre inspiré, puisque saint Mathieu le donne comme tel (4) ; que cette même opinion se perpétua après l'établissement du christianisme, puisque l'auteur de l'épître aux Hébreux y fait allusion (5) et que l'historien Josèphe le mentionne expressément (6).

Le regretté F. Lenormant avait partagé autrefois cette opinion, mais ses études assyriologiques l'ont amené à une conviction opposée. Les noms propres, qui figurent dans le livre, la topographie, l'état psychologique, si je puis ainsi parler, de la cour au temps de Nabucodonosor, tel que nous le révèlent les inscriptions, donnent au six premiers chapitres de Daniel un caractère spécial, qui désigne l'auteur comme contemporain et témoin des faits qu'il raconte (7). Le P. Delattre a soutenu la même thèse, avec non moins de talent et de preuves dans la *Revue catholique* de Louvain (8).

Il est certain d'ailleurs que le livre de Daniel remonte à l'époque de la captivité, car il est écrit partie en hébreu, partie en araméen ; or il n'y eut qu'à cette époque, que les Juifs parlèrent couramment les deux langues. A la suite des guerres, l'alphabet araméen, beaucoup plus commode que le cunéiforme, s'implanta dans le pays, ainsi que le prouvent les découvertes contemporaines. Ajoutons que l'hébreu de Daniel diffère sensiblement de celui d'Isaïe et de Jérémie, et qu'il a les plus grands rapports avec celui d'Habaéc et d'Ezéchiel ; et l'araméen, comme celui d'Esdras, est plus archaïque que celui des Thargums : preuves intrinsèques qui ne permettent pas de reculer la composition du livre après l'époque de la captivité. Et qu'on ne dise pas que le livre de Daniel est un assemblage de pièces et de morceaux sans liaison logique. La partie araméenne suppose la partie hébraïque ; elle y fait souvent allusion, et les deux parties ne peuvent marcher l'une sans l'autre. Ainsi le chapitre I^{er} nous apprend que Nabucodonosor avait enlevé les vases du temple de Jérusalem, et le chapitre V nous montre

(1) *Isidor. Orig.* l. vi. in cap. 2. — (2) *Tract. Theologico-Politic.* c. 10. p. 830. — (3) *1. Mach.* II. 59. 60. — (4) *Matth.* xxiv. 16. — (5) *Hebr.* xi. 33. — (6) *Ant. jud.* XI. VIII. 22. — (7) *Correspondant*, livr. du 10 juillet 1874. — (8) *Livr.* du 15 mai 1875. — Cf. *Vigouroux, Réponse aux souvenirs d'enfance et de jeunesse de M. Renan, dans la Revue des questions historiques*, livr. du 1^{er} janvier 1883, p. 160 et suiv.

leur profanation par Baltasar ; le même chapitre 1^{er} nous désigne les compagnons de Daniel, dont l'histoire se développe au chapitre iv ; au verset 17 du chapitre 1^{er}, Daniel nous apparaît déjà comme prophète, avec ce caractère spécial qu'il avait l'*intelligence des visions et des songes*, etc. Le chapitre 1^{er} sert d'introduction aux chapitres ii-vi, et, par le style, il se rattache aux visions viii-xii, dont le chapitre araméen est l'introduction logique.

On attribue à Daniel quelques ouvrages que l'Eglise ne reconnaît point. On lit dans le décret de Gratien la condamnation d'un livre intitulé *Somnialia Danielis* (1), qui était, au jugement de Huet, un livre latin écrit par quelque auteur chrétien assez récent ; aucun des anciens qui ont écrit sur les songes n'en ayant fait mention. L'auteur de la *Synopse* attribuée à saint Athanase (2), parle aussi d'un livre apocryphe qui portait le nom de Daniel ; mais cet ouvrage ne nous est point connu.

La version grecque que nous avons de ce livre, est toute de Théodotion, comme nous l'avons déjà fait remarquer (3). Celle attribuée aux Septante est perdue il y a fort longtemps ; cette version se trouva si défectueuse, que les ministres de l'Eglise se crurent obligés de l'abandonner entièrement, comme le dit saint Jérôme. On a recueilli dans la nouvelle édition des Hexaples quelques débris de cette ancienne version des Septante, et de celle de Symmaque et d'Aquila. Origène avait marqué d'une obèle ou petite broche les endroits qui ne se trouvaient point dans l'hébreu. Saint Jérôme fit la même chose dans son édition latine, faite sur l'hébreu et le chaldéen, à laquelle il joignit les morceaux qui ne se lisaient qu'en grec et en latin.

Dom Calmet croit remarquer qu'il y a peu d'élévation, de force et d'élégance dans le style de Daniel, et qu'il se sent un peu de cette humiliation et de cet air de tristesse que l'on contracte dans la captivité et dans l'exil. L'abbé de Vence prétend que jamais personne n'a moins ressenti les incommodités de l'exil et de la captivité, que Daniel, qui fut toujours fort chéri à la cour, et élevé aux plus grands honneurs et aux charges les plus éclatantes. Il ajoute que si le style d'Isaïe est grand et majestueux, parce qu'il se sent de la noblesse de son origine et de son éducation, on pourrait peut-être dire la même chose du style de Daniel. Il est vrai que Daniel descendait de la famille royale David, de même qu'Isaïe ; mais croit-on que Daniel, plein d'affection pour son peuple et pour sa patrie, ne sentit pas toute la peine de l'exil et de la captivité, au milieu même des honneurs auxquels il fut élevé ? Pour en juger, il ne faut que lire la prière de ce prophète, contenue dans le chapitre ix de son livre. Au reste, dom Calmet reconnaît que la grandeur des choses dont Daniel parle, et l'importance de ses révélations, relèvent beaucoup ce qu'il dit, et suppléent à ce qui pourrait manquer à la majesté de son style.

(1) *Decret in Causa xxvi. quæst. 7.* — (2) *Synops. Athan. l. ii. edit. bened. p. 201.* — (3) *Hieron. præf. in Vers. Dan. loco supra citato, et præf. in explan. Dan. Illud quoque lectorem admoneo, Daniele non juxta Lxx. interpretes, sed juxta Theodotionem, ecclesias legere, qui utique post adventum Christi incredulus fuit; licet eum quidam dicant Ebionitam, qui altero genere Judæus est. Et in Dan. iv. Judicio magistrorum Ecclesiæ, editio eorum (Lxx) in hoc volumine repudiata est, et Theodotionis vulgo legitur, quæ hebræo, et cæteris translatoribus congruit. Et l. ii. contra Rufin. p. 43.*

CHAPITRE PREMIER

Daniel, Ananias, Misaël et Azarias choisis pour servir à la cour de Nabucodonosor. Ils ne veulent point se souiller en mangeant des viandes de la table du roi. Dieu les remplit de lumières.

1. Anno tertio regni Joakim, regis Juda, venit Nabuchododosor, rex Babylonis, in Jerusalem, et obsedit eam;

2. Et tradidit Dominus in manu ejus Joakim, regem Juda, et partem vasorum domus Dei; et asportavit ea in terram Sennaar in domum dei sui, et vasa intulit in domum thesauri dei sui.

1. La troisième année du règne de Joakim, roi de Juda, Nabucodonosor, roi de Babylone, vint mettre le siège devant la ville de Jérusalem;

2. Et le Seigneur livra entre ses mains Joakim, roi de Juda, et une partie des vases de la maison de Dieu, qu'il emporta au pays de Sennaar, en la maison de son Dieu : et il mit les vases en la maison du trésor de son dieu.

COMMENTAIRE

י. 1. ANNO TERTIO REGNI JOAKIM. An 606. Voyez IV Rois, xxiv, 1.

י. 2. TRADIDIT DOMINUS IN MANU EJUS... PARTEM VASORUM DOMUS DEI, ET ASPORTAVIT EA IN TERRAM SENNAAR. Nabucodonosor prit dans le temple de Jérusalem, les plus riches et les plus beaux vases, et les emporta à Babylone, qui était située dans le pays de Sennaar (1). Il n'emporta qu'une partie de ces vases; il en laissa autant qu'il en fallait pour continuer les sacrifices, et les fonctions sacrées. Sous Jéchonias, quelque temps après, il en emporta encore beaucoup d'autres, qu'il mit en pièces pour pouvoir les transporter plus aisément (2). Enfin, il dépouilla entièrement le temple du Seigneur, et le réduisit en cendres sous Sédécias (3), l'an 587.

L'Écriture dit ici que Nabucodonosor mit les vases de la maison du Seigneur (4), dans la maison de son Dieu; qu'il les transporta dans la maison du trésor de son Dieu. On croit qu'il les plaça dans le temple de Bélus, le plus somptueux et le plus riche de tous ceux de Babylone. Diodore de Sicile (5) parle en ces termes des richesses de ce célèbre temple. « Il y avait dans sa partie la plus élevée trois grandes statues d'or, l'une de Jupiter, l'autre de Junon, et la troisième d'Opis. Celle de Jupiter y est encore. » Ce sont les paroles de l'auteur qu'il cite; car de son temps il est certain que ni le temple, ni les statues n'existaient plus. Il ajoute qu'elle a quarante pieds de haut, et pèse mille talents babyloniens. « Celle

d'Opis est du même poids; elle est assise dans un trône d'or, ayant à ses genoux deux lions, et deux grands serpents d'argent du poids de trente talents chacun. La statue de Junon ne pèse que huit cents talents. Une grande table d'or de quarante pieds de long sur douze de large, sert comme d'autel commun à ces trois divinités; elle est du poids de cinq cents talents. On y voyait outre cela deux grandes coupes, du poids de trente talents; et deux vases à brûler des parfums, du même poids. De plus, trois grandes tasses d'or; celle qui était dédiée à Jupiter pesait douze cents talents babyloniens, et les deux autres chacune six cents. » Abydène (6) nous apprend que Nabucodonosor se disait descendu de Bélus, et qu'au retour de ses expéditions, ce prince prenait plaisir à orner le temple de cette divinité des dépouilles qu'il avait prises sur ses ennemis. Arrien raconte que Xerxès, au retour de son expédition contre la Grèce, ruina le temple de Bélus.

Dans les Paralipomènes (7), l'hébreu porte que ce prince mit dans son palais à Babylone les vases du temple de Jérusalem; mais le terme de l'original qui signifie un palais, se prend souvent pour un temple. De plus, il put en déposer une partie dans le trésor du temple de son dieu, et une autre partie dans son palais. Ceux que Baltasar profana en buvant avec ses femmes (8), étaient sans doute dans le palais, ou du moins dans la chapelle domestique du prince.

(1) Genes. x, 10. Vide Euseb. in locis: voce Sennaar, et Histivum apud Joseph. Antiq. l. 1. cap. 5.

(2) IV. Reg. xxiv. 13.

(3) IV. Reg. xxv. 13. et seq.

(4) וּבְקֶצֶת כָּלֵי בַיִת הַאֱלֹהִים וּבְיָמָיו אֶרֶץ שְׁנַעַר בַּיִת אֱלֹהִים וְאֵת הַכֵּלִים הַבָּיִת הַבְּנִי אֶרֶץ שְׁנַעַר אֱלֹהִים

(5) Diodor. l. III. c. 4. Comparez Hérodote, lib. 1. c. 181. 182. 183.

(6) Abyden. Assyriac. apud Euseb. Præp. l. 1.

(7) 11. Par. xxxvi. 7.

(8) Dan. v. 2.

3. Et ait rex Asphenez, præposito eunuchorum, ut introduceret de filius Israel, et de semine regio et tyrannorum.

4. Pueros in quibus nulla esset macula, decoros forma, et eruditos omni sapientia, cautos scientia, et doctos disciplina, et qui possent stare in palatio regis, ut doceret eos litteras et linguam Chaldæorum.

3. Et le roi dit à Asphénéz, chef des eunuques, qu'il prit d'entre les enfants d'Israël, et de la race des rois et des princes, de jeunes hommes,

4. En qui il n'y eût aucun défaut, bien faits, instruits dans tout ce qui regarde la sagesse, habiles dans les sciences et dans les arts, afin qu'ils demeurassent dans le palais du roi, et qu'il leur apprît à écrire et à parler la langue des Chaldéens.

COMMENTAIRE

§. 3. AIT REX ASPHENEZ PRÆPOSITO EUNUCHORUM. *Le roi dit à Asphenez chef des eunuques*, ou plutôt chef des officiers de la cour de Nabucodonosor. On donne communément le nom d'eunuques, aux officiers du palais des rois d'Orient; parce que, pour l'ordinaire, ils étaient véritablement eunuques. Les Juifs (1) prétendent que Daniel et ses trois compagnons furent faits eunuques par l'ordre de Nabucodonosor, en exécution d'une prédiction d'Isaïe (2) qui portait, que les rois de Babylone prendraient des descendants d'Ézéchias, et qu'ils les feraient eunuques pour servir dans leur palais. Mais cette raison n'est pas concluante, puisque dans cette prophétie, comme dans le passage que nous expliquons, le nom d'eunuque peut simplement marquer celui qui a un emploi à la cour. Selon M. Halévy, Asphenez, hébreu : Aschpenaz, ne serait pas un nom propre, mais celui d'une dignité. La racine se retrouverait dans le mot persan *Aspondj* qui signifie hôtel. Le *dj* qui paraît heurter l'œil se rend en effet toujours en hébreu par י, ז. Ce serait donc comme le maître d'hôtel du palais, ou l'introducteur des étrangers, quelque introducteur des ambassadeurs (3).

DE SEMINE REGIO ET TYRANNORUM. *De la race des rois et des princes*: tant de la race des rois de Juda, que des autres princes qui avaient été assujettis par Nabucodonosor. Le nom de *Tyrannus*, dont se sert le traducteur latin, ne se prend point ici en mauvaise part. Ce terme autrefois n'était point odieux. Il ne l'est devenu que par l'abus que quelques princes ont fait de leur autorité, dans des pays où le nom de tyran se donnait aux rois. Le roi Latinus n'avait pas sans doute envie de choquer Énée, lorsqu'en parlant de lui il disait (4):

Pars mihi pacis erit dextram tetigisse tyranni.

L'hébreu porte (5): *Du sang royal, et des Parthemim*. Les Septante, suivant nos éditions, lisent, *Phorthommin*, ou *Portemmin*; mais saint Jérôme

me (6) nous apprend que cette traduction est celle de Théodotion, et que les Septante et Aquila avaient traduit: *Les élus*; Symmaque: *Les Parthes*. Théodoret attribue à Symmaque la version qui porte *les élus*. Plusieurs critiques (7) croient que *Parthemim* vient du grec πρώτοι, les premiers un honneur; ou simplement, πρώτοι, les premiers, ce qui paraît d'autant plus vraisemblable, que nous ne voyons point distinctement dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, la racine de *Parthemim*; et que, dans ce livre, il y a quelques termes dérivés du grec. Voyez ce que nous avons dit sur *Esther*, 1. 3. Xénophon (8) parle des grands officiers appelés ἑταῖροι et ὀμῶται, qui étaient toujours à la porte du palais, prêts à exécuter les ordres des rois de Perse.

§. 4. IN QUIBUS NULLA ESSET MACULA. *Qui n'eussent aucun défaut naturel du corps* (9); qui fussent bien faits, de haute taille, bien proportionnés. Les Perses estimaient beaucoup la beauté du corps; ils croyaient qu'il était de la majesté de leur roi de n'avoir auprès de sa personne que des personnes bien faites: *Nam facies nullum valet* (10). Procope (11) nous apprend que c'était une loi chez les Perses d'exclure de l'empire, même les fils des rois, lorsqu'ils étaient nés avec quelque difformité corporelle.

ERUDITOS OMNI SAPIENTIA, CAUTOS SCIENTIA, DOCTOS DISCIPLINA. Des commentateurs (12) distinguent ainsi ces trois choses: *Instruits dans la sagesse*, quant à ce qui regarde la science naturelle; *habiles dans les sciences humaines* qui dépendent principalement du raisonnement, comme la grammaire, la logique, la rhétorique; enfin, *habiles dans les arts*, ou selon la lettre, *savants dans la discipline*, dans la morale, dans la discipline des mœurs. Mais il vaut mieux l'entendre en général de toutes les connaissances qui étaient alors en usage dans la Chaldée, ou même des dispositions naturelles propres à acquérir ces connaissances (13).

(1) *Hebræi apud Hieron. in hunc locum. Vide et Theodoret. in Isai. l. vi.*

(2) *Isai. xxxix. 7. De filiis tuis qui exibunt de te, quos generis, tollent, et erunt eunuchi in palatio regis Babylonis.*

(3) *Journ. asiat. VIII, II, 262.*

(4) *Virgil. lib. vii.*

(5) סורג המלכה ומין הפרסיים

(6) *Hieronym. hic.*

(7) *Drus. Grot. Jun. Vide ad Esther. 1. 3 et vi. 9.*

(8) *Xenophon. Cyropæd. l. 1. 2. 3.*

(9) *אשר אין בהם כל פגום* ὅτι οὐκ ἔστιν ἐν αὐτοῖς ὀμῶς.

(10) *Lucret. l. v.*

(11) *Procop. de Bell. Persico, lib. 1.*

(12) *Lyræus.*

(13) *Valart.*

5. Et constituit eis rex annonam per singulos dies de cibis suis, et de vino unde bibebat ipse, ut enutriti tribus annis, postea starent in conspectu regis.

6. Fuerunt ergo inter eos de filiis Juda, Daniel, Ananias, Misael et Azarias.

7. Et imposuit eis præpositus eunuchorum nomina : Danieli, Baltassar; Ananiæ, Sidrach; Misaeli, Misach; et Azariæ, Abdenago.

8. Proposuit autem Daniel in corde suo, ne pollueretur de mensa regis, neque de vino potus ejus; et rogavit eunuchorum præpositum ne contaminaretur.

5. Et le roi ordonna qu'on leur servît chaque jour des viandes qu'on servait devant lui, et du vin dont il buvait lui-même; afin qu'ayant été nourris de la sorte pendant trois ans, ils pussent ensuite paraître et demeurer en la présence du roi.

6. Entre ces jeunes gens il s'en trouva quatre qui étaient des enfants de Juda, Daniel, Ananias, Misael et Azarias.

7. Et le chef des eunuques leur donna des noms. Il appela Daniel, Baltasar; Ananias, Sidrach; Misael, Misach; et Azarias, Abdenago.

8. Or, Daniel prit une ferme résolution dans son cœur de ne point se souiller en mangeant de ce qui venait de la table du roi, et en buvant du vin dont il buvait; et il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne pas manger de ces viandes qui l'auraient rendu impur.

COMMENTAIRE

QUI POSSET STARE IN PALATIO REGIS. L'hébreu (1) : *Qui eussent de la force pour demeurer, ou pour servir au palais du roi.* De jeunes hommes robustes et de bonne constitution, pour être occupés aux divers emplois de la guerre ou de la cour, pour le service du roi. Une inscription de Sennachérib montre que les étrangers de distinction étaient admis à l'école du palais (2).

UT DOCERET EOS LITTERAS, ET LINGUAM CHALDÆORUM. La langue et les caractères cunéiformes complètement différents de nos alphabets phonétiques. Les lettres avaient deux valeurs différentes : l'une phonétique, l'autre idéographique, et, dans ce dernier sens, le son était souvent en désaccord absolu avec la phonétique usuelle. Les syllabaires découverts et étudiés il y a quelques années, nous donnent ces diverses modifications du même signe. Cette langue et ces lettres chaldéennes n'ont aucun rapport avec ce que l'on est convenu d'appeler en exégèse la langue chaldaïque. Cette dernière langue était ainsi très improprement désignée; elle devait porter simplement le nom d'araméenne.

ŷ. 5. CONSTITUIT EIS REX ANNONAM PER SINGULOS DIES DE CIBIS SUIS. C'était la coutume à la cour de Perse de donner le salaire aux domestiques en espèce; on leur fournissait le pain, le vin, la viande : tout cela se servait d'abord sur la table du roi; puis on distribuait les restes aux officiers (3). L'hébreu à la lettre (4) : Le roi leur donna de son pain, et du vin de sa boîlle. Grotius croit que le terme *Phath bag* signifie cette sorte de pain qu'on appelait *Potibasis*, et qui était commun dans l'Orient (5). D'autres soutiennent que ces mots signifient proprement un morceau de pain (6). Louis de Dieu veut qu'ils marquent des mets exquis, par opposition aux légumes, et aux autres nourritures grossières et mal apprêtées (7).

ŷ. 6. FUERUNT INTER EOS DE FILIIS JUDA. Dans ce nombre de jeunes hommes que l'on choisit entre les enfants des princes assujettis et des grands du royaume, il s'en trouva quatre qui avaient été amenés à Babylone du pays de Juda. On croit qu'ils étaient tous quatre de sang royal.

ŷ. 7. IMPOSUIT EIS NOMINA. Il changea leurs noms hébreux, en des noms chaldéens. Ce changement de noms était une marque de domaine et d'autorité (8). Les maîtres imposaient de nouveaux noms à leurs esclaves.

DANIEL signifie *Dieu est mon juge*, ou le jugement de Dieu; *Baltasar*, ou *Bellschatsar*, ou sous la forme babylonienne, *Bel-balatsu-usur*, *Bel protège sa vie*.

ANANIAS, *Dieu m'a gratifié*; ou celui qui est agréable au Seigneur. Nous ignorons absolument la signification de *Schadrak*; la première partie du mot peut être *Schadou*, divinité chaldéenne désignant l'Orient, la seconde *Rak*, faiblesse. Le nom complet signifiait peut-être : *Schadou* (soutienne) *sa faiblesse*.

MISAEI, en hébreu, *Celui qui vient de Dieu*; ou *qui est à Dieu*. Ce nom a été complètement estropié par les copistes, et aucun exégète, que nous sachions, n'a pu le reconstituer. S'il nous était permis de hasarder une correction, nous proposerions : *Misçu Siski*, *messenger de Sin*, Dieu de la lune (9).

AZARIAS, Dieu est mon secours. Le nom babylonien *Abdenago* est moins maltraité que les précédents; le texte primitif devait porter : *Abêd-Nêbo*, *serviteur du dieu Nabou*, qui entre en composition dans *Nabou-koudour-oussour*, *Nabou-bal-idin*, etc.

ŷ. 8. PROPOSUIT DANIEL IN CORDE SUO NE POLLUERETUR DE MENSA REGIS. Daniel avait deux raisons principales de ne vouloir point manger

(1) אשר כח ברום לצבור בהיכל המלך — (2) *Cylindre de Bellino.*

(3) *Athenæus Dîpnos. ex Heraclide Cumano, libro IV. et lib. VI. c. 14.*

(4) פתת בג המלך ופנין משתיו

(5) *Athen. l. II. ex Dinouis 3. Persicorum.*

(6) פז *Buccella, frustum. Genes, XVIII. 5. - Judic. XIX. 5. צב Cibus. Ezech. XXV. 7. Gefer.*

(7) *Vide infra ŷ. 8. 13. 15. et XI. 26.*

(8) *Genes. II 19. 20; XLI. 45. - IV. Reg. XXIII. 34. et XXIV. 17.*

(9) *Cfr. Jeremias. XXV. 26.*

9. Dedit autem Deus Danieli gratiam et misericordiam in conspectu principis eunuchorum.

10. Et ait princeps eunuchorum ad Danielelem : Timeo ego dominum meum regem, qui constituit vobis cibum et potum; qui si viderit vultus vestros macilentiores præ ceteris adolescentibus cœvis vestris, condemnabitur caput meum regi.

11. Et dixit Daniel ad Malasar, quem constituerat princeps eunuchorum super Danielelem, Ananiam, Misaellem et Azariam.

12. Tenta nos, obsecro, servos tuos, diebus decem, et dentur nobis legumina ad vescendum, et aqua ad bibendum;

13. Et contemplare vultus nostros, et vultus puerorum qui vescuntur cibo regio; et sicut videris, facies cum servis tuis.

14. Qui audito sermone hujuscemodi, tentavit eos diebus decem.

15. Post dies autem decem, apparuerunt vultus eorum meliores et corpulentiores præ omnibus pueris qui vescabantur cibo regio.

16. Porro Malasar tollebat cibaria et vinum potus eorum, dabatque eis legumina.

17. Pueris autem his dedit Deus scientiam et disciplinam, in omni libro et sapientia; Danieli autem intelligentiam omnium visionum et somniorum.

9. Dieu fit en même temps que Daniel se concilia les bonnes grâces et la bienveillance du chef des ennuques.

10. Alors le chef des ennuques dit à Daniel : Je crains le roi mon seigneur, qui a ordonné qu'on vous servit des viandes et du vin de sa table; car s'il voit vos visages plus maigres que ceux des autres jeunes hommes de votre âge, vous serez cause que le roi me fera trancher la tête.

11. Et Daniel dit à Malasar, à qui le chef des ennuques avait ordonné de prendre soin de Daniel, d'Ananias, de Misaël et d'Azarias :

12. Éprouvez, je vous prie, vos serviteurs pendant dix jours : et qu'on ne nous donne que des légumes à manger, et que de l'eau à boire :

13. Et après cela, regardez nos visages et les visages des jeunes hommes qui mangent des viandes du roi; et vous traiterez vos serviteurs selon ce que vous aurez vu vous-même.

14. Ayant entendu ces paroles, il les éprouva pendant dix jours ;

15. Et, après les dix jours, leur visage parut meilleur, et dans un embonpoint tout autre que celui de tous les jeunes hommes qui mangeaient des viandes du roi.

16. Malasar ôtait donc les viandes et le vin qu'on leur donnait pour boire, et leur donnait des légumes.

17. Or, Dieu donna à ces jeunes hommes la science et la connaissance de tous les livres et de toute la sagesse; et il communiqua en particulier à Daniel l'intelligence de toutes les visions et de tous les songes.

COMMENTAIRE

des viandes qu'on servait sur la table du roi; la première, c'est que les païens mangeaient indifféremment toutes sortes de viandes, et par conséquent, de celles qui étaient défendues aux Juifs (1). C'est principalement sur cela qu'était fondée la coutume que ceux-ci avaient de ne pas manger avec les étrangers (2). La seconde raison est que les païens avaient coutume, au commencement du repas, de jeter un peu de pain et de vin sur l'autel des dieux; ou, s'il n'y avait point d'autel, dans le feu; afin de consacrer ainsi, suivant leur préjugé superstitieux, tout ce qui était servi sur la table (3) au dieu qu'ils voulaient honorer.

Ÿ. 9. DEDIT AUTEM DEUS DANIELI GRATIAM. Daniel est emmené en captivité pour les crimes de ses pères; mais Dieu le récompense immédiatement de sa fidélité, en l'élevant aux honneurs à cause de son propre mérite. Ainsi, même dans les calamités publiques, Dieu a l'œil ouvert sur les justes.

Ÿ. 10. SI VIDERIT VULTUS VESTROS MACILENTIOPES. L'hébreu (4) : *Vos visages plus tristes, plus abattus, plus défaits* (5).

Ÿ. 11. DIXIT DANIEL AD MALASAR. *Daniel dit à Malasar.* C'était un officier qui obéissait au chef des ennuques, dont on a parlé au verset 3.

Le chef des ennuques avait refusé à Daniel ce qu'il lui avait demandé, verset 9, mais Malasar fut plus traitable, surtout lorsqu'il vit que Daniel lui proposait simplement d'éprouver, si les légumes les rendraient plus maigres. Le mot *malasar* est la transcription hébraïque du mot babylonien *massaru*, qui signifie *chef* ou *préfet*. La construction du texte (6) favorise cette opinion.

Ÿ. 15. APPARUERUNT VULTUS EORUM MELIORES. Ce fut sans doute par une bénédiction spéciale de Dieu, mais l'abstinence en soi est plus favorable au corps que la bonne chère, et les personnes les plus sévères dans leur régime sont en général celles qui vivent le plus longtemps. Aussi l'Église a-t-elle eu cent fois raison en établissant les jeûnes et les abstinences.

Ÿ. 17. IN OMNI LIBRO, ET SAPIENTIA. Le grec (7) : *Dans toute grammaire et dans toute sagesse*, dans toute sorte de littérature, dans l'intelligence de tous les livres qui contenaient les arts, la science et la sagesse des Chaldéens. Saint Jérôme (8) remarque judicieusement que si Daniel eût cru qu'il y eût péché à apprendre les sciences des Chaldéens, il n'aurait eu garde de s'y appliquer. Il les apprit, non pas pour les suivre et pour y conformer sa conduite; mais pour en ju-

(1) *Levit.* xi. - *Deut.* xiv.

(2) *Vide, si placet, Judith.* xii. 2. - *Act.* xv. 18; xi. 3. - *Johan.* iv. 9. *etc.*

(3) *Theodoret. Grol. Jacchides, Sanct. Alii.*

(4) פניכם ודשיתם

(5) Ἰσχυροτέρως καὶ ἰσχυρότερον.

(6) ויחבר אל הכלצר

(7) Συμ. *Theod.* Ἐν παντί γραμματικῶν, καὶ ἀποφύξ. *Heb.* וכל ספר וחכמה L'interprète d'Origène, Homélie xxii. sur les Nombres, porte : In omni arte grammatica. *Ita Symmachus apud Hieronym.*

(8) *Hieronym.* ad Ÿ. 8.

18. Completis itaque diebus, post quos dixerat rex ut introducerentur, introduxit eos præpositus eunuchorum in conspectu Nabuchodonosor.

19. Cumque eis locutus fuisset rex, non sunt inventi tales de universis, ut Daniel, Ananias, Misaël et Azarias; et steterunt in conspectu regis.

20. Et omne verbum sapientiæ et intellectus, quod sciscitatus est ab eis rex, invenit in eis decuplum, super cunctos ariolos et magos qui erant in universo regno ejus.

21. Fuit autem Daniel usque ad annum primum Cyri regis.

18. Le temps étant donc passé après lequel le roi avait commandé que l'on fit paraître ces jeunes hommes devant lui, le chef des eunuques les présenta devant Nabucodonosor :

19. Et le roi s'étant entretenu avec eux, il trouva qu'il n'y en avait point parmi tous les autres jeunes hommes qui égalassent Daniel, Ananias, Misaël et Azarias; et ils demeurèrent en la présence du roi.

20. Quelque question que le roi leur fit touchant la sagesse et l'intelligence des choses, il trouva en eux dix fois plus de lumière qu'il n'en avait trouvé dans tous les devins et les magos qui étaient dans tout son royaume.

21. Or, Daniel y demeura jusqu'à la première année du roi Cyrus.

COMMENTAIRE

ger, et pour se mettre en état d'en combattre la fausseté, et d'en faire voir la vanité : *Discunt aulem, non ut sequantur; sed ut judicent, atque convincant.* Ils s'y appliquent dans le même esprit, que Moïse étudia toute la sagesse des Égyptiens (1).

INTELLIGENTIAM OMNIUM VISIONUM, ET SOMNIORUM. C'est un don surnaturel, que l'intelligence des songes envoyés de Dieu; car, pour les autres songes qui arrivent naturellement, il serait ridicule de prétendre les expliquer, et de donner des règles pour en tirer quelque connaissance pour les événements futurs. Ces sortes de songes sont purement fortuits, et le plus souvent ils dépendent de la disposition du corps ou de l'esprit de celui qui les a. Mais les songes envoyés du Ciel sont significatifs, et Dieu en découvre souvent le sens à ses amis, comme il l'a fait à Joseph et à Daniel. Les Chaldéens étaient fort attachés à cette vaine science des songes, comme on le verra plus loin (2). Mais l'Écriture nous avertit ici que, si Daniel parvint à une haute intelligence de ces sortes de choses, ce ne fut que par un don particulier de Dieu. *Dedit Deus Danieli intelligentiam omnium visionum.*

Ÿ. 18. COMPLETIS DIEBUS. Trois ans après qu'ils eurent été mis entre les mains des maîtres (3).

Ÿ. 20. INVENIT IN EIS DECUPLUM SUPER CUNCTOS ARIOS, ET MAGOS. Le roi les ayant interrogés, les trouva plus capables que les maîtres mêmes.

Le mot hébreu (4) *'harloumîm*, que nous traduisons par *devins*, est rendu dans le grec par *enchantheurs*. D'autres entendent des tireurs d'horoscope, des diseurs de bonne aventure. Nous avons dit dans le commentaire sur la *Genèse* qu'il signifiait : Révélateur des choses occultes. Le mot (5) *aschâphîm*, a assez de rapport au grec *σοφός*, un sage. C'est le nom qu'on donnait alors à ceux qui s'appliquaient à ce qu'on a depuis appelé *philosophie*. On ne doute pas que l'étude de la sagesse n'ait été cultivée chez les Chaldéens, avant de l'être chez les Grecs. Pythagore, un des plus anciens philosophes de la Grèce, puisa, dit-on, une partie de sa science à Babylone, plusieurs années après le règne de Nabucodonosor. On croit néanmoins que le mot *ἄσχαφ* *aschâph*, malgré sa ressemblance avec le grec *σοφός*, signifie *magicien* ou *astrologue*. C'est le sens qui lui est donné dans plusieurs dictionnaires, même dans celui plus moderne de Sander et Trénel.

Ÿ. 21. FUT AUTEM DANIEL USQUE AD ANNUM PRIMUM CYRI REGIS. Il y fut connu, employé, considéré sous Nabucodonosor et ses successeurs, jusqu'à ce que la monarchie passa des Chaldéens aux Perses en la personne de Cyrus (6). Et même sous ce prince, il fut maintenu dans toute son autorité, ainsi qu'il est marqué au chapitre XIV, verset 1. Voyez aussi le chapitre VI, verset 18.

(1) Act. vii. 22.—(2) Dan. ii. 2.—(3) Hieron. Maldonat. (4) חַרְלוּמִים *Th. od. Ἐπαύδους*. Les Septante : Σοφιστάς.

(5) ἄσχαφ *Theod. Τοὺς μάγους*. Les Septante : Φιλοσόφους.

(6) Dan. x. 1.

CHAPITRE II

Songe de Nabuchodonosor; statue composée de quatre métaux. Les devins de Chaldée ne peuvent faire connaître au roi ce songe qu'il avait oublié. Daniel le lui fait connaître et le lui explique. Honneurs que Nabucodonosor fait à Daniel.

1. In anno secundo regni Nabuchodonosor, vidit Nabuchodonosor somnium, et conterritus est spiritus ejus, et somnium ejus fugit ab eo.

2. Præcepit autem rex ut convocarentur arioli, et magi, et malefici, et Chaldæi, ut indicarent regi somnia sua. Qui cum venissent, steterunt coram rege.

1. La seconde année du règne de Nabucodonosor, Nabucodonosor eut un songe, dont son esprit fut extrêmement effrayé; et ensuite il l'oublia.

2. Alors le roi commanda qu'on fit assembler les devins, les mages, les enchanteurs et les Chaldéens, afin qu'ils lui déclarassent quel avait été son songe : ils vinrent donc et se présentèrent devant lui ;

COMMENTAIRE

§. 1. IN ANNO SECUNDO REGNI NABUCODONOSOR. Comment accorder cette seconde année avec ce qui est dit au chapitre précédent, que Nabucodonosor après avoir pris Jérusalem, conduisit Daniel à Babylone; et que ce prophète ayant été instruit pendant trois ans (1) de toutes les sciences des Chaldéens, fut présenté au roi, et trouvé plus habile que tous les autres devins du pays? Ce devait être alors au moins la quatrième année de Nabucodonosor. Les uns (2) croient que ceci arriva la seconde année après que Daniel eût été présenté au roi. D'autres (3), que ce fut la seconde année après la destruction de Jérusalem par ce prince. Mais le texte dit expressément, que ce fut la seconde année de son règne (4). Voici comment nous croyons qu'il faut l'entendre : Nabucodonosor fut associé au trône par son père Nabopolassar en 607 et envoyé en Syrie et en Phénicie pour réduire ces provinces, dont le gouverneur s'était révolté. En 606 il prit Jérusalem, et envoya Daniel et ses compagnons captifs à Babylone. Sur ces entrefaites, Nabopolassar mourut en 604 et Nabucodonosor fut reconnu roi seul et absolu de toute la monarchie. Enfin il eut le songe dont nous parlons ici en 602 qui était la deuxième de son règne absolu, la quatrième de la captivité de Daniel, et la cinquième depuis qu'il avait été associé au trône par Nabopolassar, son père.

CONTERRITUS EST SPIRITUS EJUS, ET SOMNIUM EJUS FUGIT AB EO. L'hébreu (5) : *Et son esprit fut dans l'agitation*, passant avec inquiétude de pen-

sée en pensée, *et son sommeil fut interrompu*, il ne dort plus depuis ce songe, ou il ne dort que d'un sommeil inquiet, comme un homme qui est accablé. Le syriaque : *Son esprit fut comme dans la folie, et son sommeil continua*. Le songe qu'il avait eu fit une forte impression sur lui. Le grec (6) : *Son esprit fut comme hors de lui-même, et son sommeil le quitta*. Il s'éveilla comme hors de lui-même, tout étourdi du songe qu'il avait eu; il l'avait oublié, mais il lui en restait dans la mémoire assez de traces, pour s'en ressouvenir, aussitôt qu'on lui en aurait rappelé l'idée. Quelques exégètes traduisent l'hébreu par (7) : *Son esprit fut consterné*, et son songe, *ou son sommeil fut interrompu*. Cette importance accordée à un songe est un caractère babylonien, surtout quand le songe est oublié. En aucun pays, on n'attribue une telle importance aux songes. Un auteur vivant au deuxième siècle en Palestine ou en Syrie, n'aurait pu imaginer ces couleurs locales, que nous retrouvons après deux mille cinq cents ans, dans les inscriptions.

§. 2. PRÆCEPIT AUTEM REX, UT CONVOCARENTUR ARIOLI, ET MAGI, ET MALEFICI, ET CHALDÆI. L'on a déjà vu (8) l'explication des deux premiers mots du texte, *hartoumîn* et *aschâphîm*, traduits ici par *arioli* et *magi*. Le troisième est *mekashphîm* dans l'hébreu (9), et *malefici*, dans la Vulgate. Saint Jérôme (10) croit que ce sont ces sortes de magiciens, qui se servent dans leurs opérations magiques du sang des victimes, et qui emploient les corps des morts pour découvrir l'avenir. D'au-

(1) Dan. i. 5, 18.

(2) Junius.

(3) Plures apud Munst. Perer. Gier. Tir. Hieron. Hebr. Græc. etc.

(4) בשנת שניו לשליש

(5) רוחו וסודו נהיה לנו

(6) Καὶ ἐξέστη τὸ πνεῦμα αὐτοῦ, καὶ ὁ ὕπνος αὐτοῦ ἐγένετο ἄπ' αὐτοῦ.

(7) Vide Pagnin. Mont. Geier. Jacchid.

(8) Dan. i. 20.

(9) מְכַשְׁפִּים Græc. Φαρμακῆται.

(10) Hieronym. loc.

3. Et dixit ad eos rex : Vidi somnium, et mente confusus ignoro quid viderim.

4. Responderuntque Chaldæi regi syriace : Rex, in sempiternum vive! Dic somnium servis tuis, et interpretationem ejus indicabimus.

5. Et respondens rex ait Chaldæis : Sermo recessit a me; nisi indicaveritis mihi somnium, et conjecturam ejus, peribitis vos, et domus vestrae publicabuntur.

6. Si autem somnium, et conjecturam ejus narraveritis, præmia, et dona, et honorem multum accipietis a me. Somnium igitur, et interpretationem ejus indicate mihi.

7. Responderunt secundo, atque dixerunt : Rex somnium dicat servis suis, et interpretationem illius indicabimus.

3. Et le roi leur dit : J'ai eu un songe; et je ne sais ce que j'ai vu, parce que tout est confus dans mon esprit.

4. Les Chaldéens répondirent au roi en langue syriace : O roi! vivez à jamais; dites à vos serviteurs le songe que vous avez eu, et nous l'interpréterons.

5. Le roi répondit aux Chaldéens : Mon songe m'est échappé de la mémoire; si vous ne me déclarez ce que j'ai songé, et ce que mon songe signifie, vous périrez; et vos maisons seront confisquées;

6. Mais si vous me dites mon songe, et ce qu'il signifie, je vous ferai des dons et des présents, et je vous élèverai à de grands honneurs; dites-moi donc le songe et son interprétation.

7. Les Chaldéens lui répondirent pour la seconde fois : S'il plaît au roi de déclarer son songe à ses serviteurs, nous lui en donnerons l'interprétation.

COMMENTAIRE

tres (1) entendent des nécromanciens, qui évoquent les âmes des morts par leurs enchantements. Le terme que les Septante ont employé, signifie proprement, ceux qui se servent du suc des herbes, et d'autres ingrédients, pour produire divers effets magiques; comme Circé qui changeait en animaux ceux à qui elle faisait manger certaines choses (2).

Les Chaldéens (3). Quand on prend ce terme pour une secte de philosophes, il désigne des gens qui avaient un quartier séparé sur l'Euphrate (4), et qui étaient exempts des charges et des impositions publiques. Leur occupation était l'étude de la physique et de l'astrologie. Ils tiraient des horoscopes, et prédisaient l'avenir par l'inspection des astres, et étaient toute leur vie occupés au service des dieux, à la divination, à prédire les choses futures, à éloigner les maux dont on était menacé, ou à attirer des biens, par le moyen des expiations, des sacrifices, ou des enchantements. Ils se vantaient d'avoir la science des augures, et celle d'interpréter les songes et les prodiges. Ils passaient pour prédire exactement l'avenir, par l'inspection des entrailles des victimes. Ces sortes de philosophes transmettaient leur connaissance de père en fils, et y devenaient ordinairement très habiles. C'est au moins l'idée que nous en donne Diodore de Sicile. On peut voir dans le même auteur quels étaient leurs principaux sentiments sur la physique, et de quels honneurs ils jouissaient à Babylone. M. F. Lenormant a donné sur ces Chaldéens tous les détails connus dans ses deux ouvrages : *La Divination chez les Chaldéens*, et *La Magie chez les Chaldéens*.

ÿ. 3. MENTE CONFUSUS IGNORO QUID VIDERIM.

L'hébreu (5) : *J'ai fait un songe, et mon esprit est flottant et inquiet pour savoir mon songe*. J'ai fait un songe, et mon esprit s'est tourmenté pour en découvrir le sens, ou simplement, pour s'en souvenir.

ÿ. 4. RESPONDERUNTQUE CHALDÆI REGI SYRIACE. Daniel fait parler ses personnages dans leur langue naturelle. Le corps de son ouvrage est en hébreu, mais il rapporte ordinairement en araméen (6) ce qui a été dit en cette langue. Tels sont le dialogue du roi et des mages; l'exposition du songe de Nabucodonosor, donnée par Daniel; l'édit du roi, qui ordonnait d'adorer la statue qu'il avait érigée (7); un autre édit (8), dans lequel il expose un autre songe d'un grand arbre, expliqué par Daniel; l'histoire du festin de Baltasar (9); de la profanation des vases sacrés, et de la terrible vision qu'il eut d'une main, qui écrivait sur la muraille : *Mané, Thécel, Pharès*; le commencement du règne de Darius le Mède (10), et les honneurs qu'il rendit à Daniel; enfin la vision des quatre bêtes, qui désignaient les quatre grandes monarchies (11). Tout cela est écrit en araméen, c'est-à-dire, depuis le verset 4 du chapitre II, jusqu'au commencement du chapitre VIII. L'araméen était alors aussi familier à ce prophète (12), que l'hébreu, qui était sa langue maternelle. Nous pensons que la note : אַרַמִּית *Arâmith* ou *syriace* ne faisait point primitivement partie du texte de Daniel; ce dut être une note marginale indiquant le changement d'idiome, et qui sera entrée dans le texte à une époque très ancienne. Il faudrait donc traduire : *Les devins répondirent au roi*: (Araméen) « O roi, etc. »

ÿ. 5. PERIBITIS VOS, ET DOMUS VESTRÆ PUBLICABUNTUR. Le chaldéen (13) : *Vous serez mis en*

(1) *Men. Tir Grot.*
 (2) *Homer. Odys. K.*
 (3) כַּשְׁדִּים *Casdim.*
 (4) *Diodor. Sicul. Bibl. lib. 1. et II. - Strabo. lib. VI.*
 (5) רָאִיתִי חֲלֹמַי וְכִלְיֹתַי חָפְזִים וְלִבִּי מְבַלְבֵּל וְלִבִּי מְבַלְבֵּל וְלִבִּי מְבַלְבֵּל *Græc. Καὶ ἐξέστη τὸ πνεῦμα μου, τὸ πνεῦμα μου ἐβλῆκεν.*

(6) *Vide IV. Reg. XVIII. 26. Et I. Esdr. IV. 7.*
 (7) *Dan. cap. 3.*
 (8) *Dan. III. 5. 98. et IV. per totum.*
 (9) *Dan. V. — (10) Ibid. cap. VI.*
 (11) *Cap. VII. — (12) Vide Sup. Dan. I. 4. 17. 20.*
 (13) הַדְּבָרִים הַהֵלֶּבֶתִים וְהַדְּבָרִים הַהֵלֶבֶתִים וְהַדְּבָרִים הַהֵלֶבֶתִים

8. Respondit rex, et ait : Certe novi quod tempus redimitis, scientes quod recesserit a me sermo.

9. Si ergo somnium non indicaveritis mihi, una est de vobis sententia, quod interpretationem quoque fallacem et deceptione plenam composueritis, ut loquamini mihi donec tempus pertransat. Somnium itaque dicite mihi, ut sciam quod interpretationem quoque ejus veram loquamini.

10. Respondentes ergo Chaldæi coram rege, dixerunt : Non est homo super terram, qui sermonem tuum, rex, possit implere ; sed neque regum quisquam magnus et potens verbum hujuscemodi se scitatur ab omni ariolo, et mago, et Chaldæo.

11. Sermo enim, quem tu quæris, rex, gravis est ; nec reperietur quisquam qui indicet illum in conspectu regis, exceptis diis, quorum non est cum hominibus conversatio.

12. Quo audito, rex, in furore et in ira magna, præcepit ut perirent omnes sapientes Babylonis.

13. Et egressa sententia, sapientes interficiebantur ; quærebanturque Daniel et socii ejus, ut perirent.

8. Le roi leur répondit : Je vois bien que vous ne cherchez qu'à gagner du temps, parce que vous savez que j'ai oublié mon songe.

9. Mais si vous ne me dites ce que j'ai songé, votre sentance demeurera prononcée ; vous en auriez imaginé une interprétation trompeuse et pleine d'illusions, pour m'entretenir de paroles, jusqu'à ce qu'il se fût passé beaucoup de temps. Dites-moi donc quel a été mon songe, afin que je sache aussi que l'interprétation que vous en donnerez sera véritable.

10. Les Chaldéens répondirent au roi : Seigneur, il n'y a pas d'homme sur la terre qui puisse faire ce que vous nous commandez ; et il n'y a pas de roi, quelque grand et puissant qu'il soit, qui ait jamais exigé une telle chose des devins, des magiciens et des Chaldéens ;

11. Car ce que vous demandez, ô roi ! est si difficile, qu'il ne se trouvera personne qui puisse vous en éclaircir, excepté les dieux, qui n'ont point de commerce avec les hommes.

12. A cette réponse, le roi entra en fureur ; et, dans son extrême colère, il commanda qu'on fît mourir tous les sages de Babylone.

13. Cet arrêt ayant été prononcé, on fît mourir les sages ; et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire périr.

COMMENTAIRE

pièces, et vos maisons seront réduites en lieux infâmes ; ou, elles serviront de lieux où l'on jette les immondices et les ordures, et où l'on se décharge des résidus de la digestion. D'autres (1) : Elles seront abandonnées au pillage.

§. 8. CERTE NOVI QUOD TEMPUS REDIMITIS, SCIENTES QUOD RECESSERIT A ME SERMO. Vous voulez tirer la chose en longueur, afin que mon songe me revienne (2), ou que mon inquiétude se dissipe ; et qu'occupé d'autres affaires, je ne pense plus à ce que j'ai songé (3). Autrement : Vous voulez gagner du temps, afin de différer votre supplice, et afin de forger, en attendant, quelque explication trompeuse et équivoque, dont l'accomplissement ne se verra jamais (4). Je veux, dans ce moment, une réponse positive et une explication précise. Saint Paul emploie une manière de parler à peu près pareille à celle-ci, lorsqu'il dit aux fidèles (5) de racheter le temps, parce que les jours sont mauvais ; c'est-à-dire, d'employer leur temps au service du Seigneur, et à l'affaire de leur salut, au dépens même de leur intérêt temporel et de leur repos ; persuadés que c'est là le plus grand gain, et le commerce le plus avantageux qu'ils puissent faire, de perdre plutôt toutes choses, que de laisser échapper le temps, qui peut nous faire gagner l'éternité. Les devins de Nabucodonosor cherchaient à gagner du temps, afin de sauver leur vie, et de se mettre à couvert, à quelque prix que ce fût, de la colère du roi.

§. 9. UNA EST DE VOBIS SENTENTIA, QUOD INTERPRETATIONEM QUOQUE FALLACEM, etc. Je connais votre ruse : Répondez-moi précisément, et ne cherchez point à m'amuser par des discours trompeurs : je ne prends point le change. Si vous pouvez interpréter mon songe, vous pouvez aussi me le découvrir et le deviner. Dites-moi quel a été mon songe, afin que je sache si l'interprétation que vous lui donnerez sera véritable.

§. 11. EXCEPTIS DIIS QUORUM NON EST CUM HOMINIBUS CONVERSATIO. Nous pourrions avec le secours de notre art, expliquer un songe que vous nous exposeriez ; mais deviner un songe inconnu et oublié, et en donner l'explication, c'est une chose qui est au-dessus de la portée des hommes, et qui n'appartient qu'à des divinités supérieures, avec lesquelles notre art ne nous donne aucun commerce. Les Chaldéens, comme les autres païens, reconnaissaient des dieux supérieurs et inférieurs, subordonnés les uns aux autres (6). Ces philosophes fournissaient, sans y penser, une preuve de la supériorité du Dieu de Daniel, qui devait révéler à ce prophète un songe, que les démons et les dieux des Chaldéens n'avaient pu découvrir à leurs magiciens (7).

§. 13. EGRESSA SENTENTIA, SAPIENTES INTERFICIBANTUR. Les souverains assyriens et babyloniens étaient maîtres absolus de la vie et des biens de leurs peuples. Aussi, à peine le roi a-t-il prononcé la sentence, qu'on rassemble les de-

(1) ὅτι ὁ ἄριστος ἔργον διαπραχθήσεται. Ita Syr. et Arab.
(2) Saadias, Geier.
(3) Munster.
(4) Grotius.

(5) Ephes. v. 16.
(6) Vide Stanley, *Histor. Philosoph.* part. xiii. cap. 1. 2. 3. etc.
(7) Hieronym. Sancti.

14. Tunc Daniel requisivit de lege atque sententia, ab Arioch, principe militiæ regis, qui egressus fuerat ad interficiendos sapientes Babylonis;

15. Et interrogavit eum, qui a rege potestatem acceperat, quam ob causam tam crudelis sententia a facie regis esset egressa. Cum ergo rem indicasset Arioch Danieli,

16. Daniel ingressus rogavit regem ut tempus daret sibi ad solutionem indicandam regi.

17. Et ingressus est domum suam, Ananiæque et Misaeli et Azariæ, sociis suis, indicavit negotium,

18. Ut quærerent misericordiam a facie Dei cæli super sacramento isto, et non périssent Daniel et socii ejus cum ceteris sapientibus Babylonis.

19. Tunc Danieli mysterium per visionem nocte revelatum est; et benedixit Daniel Deum cæli,

14. Alors Daniel voulant savoir quelle était cette loi et cette ordonnance, s'en informa à Arioch, général des armées du roi, qui se préparait à faire mourir les sages de Babylone;

15. Car c'était lui qui avait reçu cet ordre du roi : Daniel lui demanda donc quel était le sujet qui avait pu porter le roi à prononcer une sentence si cruelle. Arioch ayant dit toute l'affaire à Daniel,

16. Daniel se présenta devant le roi, et le supplia de lui accorder quelque temps, pour lui découvrir ce qu'il désirait.

17. Et, étant entré dans sa maison, il fit part à ses compagnons, Ananias, Misael et Azarias, de ce qui se passait;

18. Afin qu'ils implorassent la miséricorde du Dieu du ciel, pour la révélation de ce secret, et que Daniel et ses compagnons ne périssent pas avec les autres sages de Babylone.

19. Alors ce mystère fut découvert à Daniel dans une vision pendant la nuit ; et il bénit le Dieu du ciel.

COMMENTAIRE

vins pour les faire mourir tous ensemble. Plusieurs interprètes (1) pensent qu'on avait commencé à exécuter la sentence du roi, et qu'on avait déjà fait mourir ceux des images qu'on avait rencontrés. Daniel (2), à qui les mages, par jalousie, avaient peut-être caché la raison qui portait le roi à les assembler, de peur qu'il ne les effacât, ou qu'il ne remportât l'honneur de l'interprétation du songe ; Daniel se trouva ainsi, sans le savoir, enveloppé dans la sentence des autres devins : on le chercha pour le faire mourir, lui qui n'était pas même informé de la chose dont il s'agissait.

§. 14. DANIEL REQUISIVIT DE LEGE ATQUE SENTENTIA, AB ARIOCH PRINCIPE MILITIE REGIS. On peut traduire ainsi le texte (3) : *Et Daniel fit changer de dessein et la résolution d'Arioch, chef des égorgeurs, ou des gardes, du roi. Cet officier était à la cour de Nabucodonosor, ce qu'était Putiphar, beau-père de Joseph, à celle du roi d'Égypte (4). Il n'y avait alors ni honte, ni déshonneur aux principaux officiers de la cour et des armées, de prêter leur ministère pour la punition des criminels condamnés par le prince. Banaïas, général des troupes de Salomon, fut envoyé pour tuer Joab, et pour l'arracher de l'autel (5). Ce fut lui-même qui tua Adonias, frère du roi (6). On peut aussi traduire le chaldéen par : *Daniel fit entendre raison à Arioch, il lui représenta des choses si justes, qu'il l'obligea de surseoir à l'exécution des ordres du prince. Le nom d'Arioch se rencontre dans les inscriptions sous la forme d'Ariku.**

§. 15. QUAM OB CAUSAM TAM CRUELIS SENTENTIA A FACIE REGIS ESSET EGRESSA. Le texte à la lettre (7) : *Pourquoi une loi si précipitée est-elle sortie de la présence du roi ? D'où vient qu'on hâte si fort l'exécution d'une sentence si violente ?*

§. 16. DANIEL INGRESSUS ROGAVIT REGEM, UT TEMPUS DARET SIBI. Comment Daniel put-il obtenir ce que Nabucodonosor avait refusé à tous les autres devins ? Il y a apparence qu'il s'engagea, avec le secours de son Dieu, non seulement à interpréter le songe, mais aussi à le lui découvrir ; ce que les chaldéens et les devins n'avaient point osé promettre. Ceux-ci avaient simplement demandé du temps, pour composer une explication captieuse, comme le roi l'avait prévu (8). Ce prince sut fort bien distinguer entre la juste demande de Daniel, dont le mérite et la capacité lui étaient peut-être connues, et la duplicité et les détours des magiciens du pays, dont l'ignorance et l'embarras étaient trop visibles.

§. 17. INGRESSUS EST DOMUM SUAM. *Etant entré dans sa maison, dans son appartement. Il était logé dans le palais comme officier du roi (9).*

§. 18. SUPER SACRAMENTO ISTO. Le mot latin *sacramentum* (10) signifie souvent un secret ; il répond au grec *μυστήριον*, qui a la même signification (11). Le nom de mystère semble venir de l'hébreu *mishâr* (12) ou *musthar* ; ce qui est caché, inconnu, retraité, secret.

§. 19. TUNC DANIELI MYSTERIUM PER VISIONEM NOCTE REVELATUM EST. On croit que le songe du roi et son interprétation furent révélés à Daniel

(1) Malden. Geier. Gret. Menoch. Villet, Cornel à La-fide, etc.

(2) Hieronym. ex Hebræis.

(3) דניאל הניאֵל התב עמא וטעם לאריוך רב טחיא די בלכא Græc. Τῷ Ἀριώχ τῷ ἀρχηγέτῳ, Principi coquorum. Ita Arab.

(4) Genes. xxxix. 1.

(5) III. Reg. II. 30. 34. — (6) Ibid. §. 25.

(7) על מה דהה כההצפה מן קרב בלכא

(8) Voyez le verset 9.

(9) Chapitre I. 4. 13. 19.

(10) Græc. Ὑπερήκοντες τῷ πρῶτῳ

(11) Μυστήριον, *Cyrusostomo est, τὸ ἀπόκρυφόν τε καὶ ἄγνωστον, καὶ ἀποκρυφῶδες.*

(12) *abscondit.*

20. Et locutus ait. Sit nomen Domini benedictum a sæculo et usque in sæculum, quia sapientia et fortitudo ejus sunt!

21. Et ipse mutat tempora, et ætates; transfert regna, atque constituit; dat sapientiam sapientibus, et scientiam intelligentibus disciplinam.

22. Ipse revelat profunda et abscondita, et novit in tenebris constituta, et lux cum eo est.

23. Tibi, Deus patrum nostrorum, confiteor, teque laudo, quia sapientiam et fortitudinem dedisti mihi, et nunc ostendisti mihi que rogavimus te, quia sermonem regis aperuisti nobis.

24. Post hæc Daniel ingressus ad Arioch, quem constituerat rex ut perderet sapientes Babylonis, sic ei locutus est: Sapientes Babylonis ne perdas; introduc me in conspectu regis, et solutionem regi narrabo.

25. Tunc Arioch festinus introduxit Daniele[m] ad regem, et dixit ei: Inveni hominem de filiis transmigratorum Juda, qui solutionem regi annuntiet.

20. Et il dit: Que le nom du Seigneur soit béni dans tous les siècles, comme il l'a été dès le commencement; parce que la sagesse et la force sont à lui!

21. C'est lui qui change les temps et les âges, qui transfère et qui établit les royaumes, qui donne la sagesse aux sages, et la science à ceux qui ont l'intelligence et la lumière.

22. C'est lui qui révèle les choses les plus profondes et les plus cachées, qui connaît ce qui est dans les ténèbres, et la lumière est avec lui.

23. Je vous rends grâces, ô Dieu de nos pères! et je vous loue, parce que vous m'avez donné la sagesse et la force, et que vous m'avez fait voir ce que nous vous avons demandé, en nous découvrant ce que le roi désire savoir.

24. Daniel alla ensuite trouver Arioch, à qui le roi avait ordonné de faire mourir les sages de Babylone, et il lui dit: Ne faites point périr les sages de Babylone; menez-moi au roi, et je lui donnerai l'éclaircissement qu'il désire.

25. Aussitôt Arioch présenta Daniel au roi, et lui dit: J'ai trouvé un homme d'entre les enfants captifs de Juda, qui donnera au roi l'éclaircissement qu'il demande.

COMMENTAIRE

seul (1). Et le sentiment le plus commun, est qu'il lui fut révélé pendant son sommeil (2). D'autres commentateurs (3) pensent que Daniel et ses trois compagnons passèrent la nuit en prières, et que Dieu le révéla à Daniel dans une vision, pendant qu'il veillait. La prière qu'il fait ici à Dieu, et les actions de grâces qu'il lui rend, insinuent qu'il était éveillé. Mais ne put-il pas recevoir la révélation pendant son sommeil, et faire cette prière à son réveil?

Ÿ. 20. SAPIENTIA ET FORTITUDO EJUS SUNT. C'est le Seigneur qui donne les lumières, les connaissances et la sagesse aux hommes (4). C'est lui qui est le maître et l'auteur de tout ce qu'il y a de puissance et d'empire dans les rois et dans les potentats. C'est lui, en un mot, qui nous distribue tout ce que nous avons de mérite, de capacité, de force: *Omnis sufficientia nostra ex Deo est* (5).

Ÿ. 21. MUTAT TEMPORA ET ÆTATES. Daniel, tout rempli du songe de Nabucodonosor, qui marquait la succession et le changement des grandes monarchies, reconnaît humblement devant Dieu, que le temps et la durée, comme l'élévation et l'abaissement des états, sont absolument entre ses mains.

Ÿ. 22. NOVIT IN TENEBRIS CONSTITUTA, ET LUX CUM EO EST. Rien n'est caché à ses yeux; la lumière lui appartient, *elle est avec lui*, il en est le maître et le dispensateur. La nuit et les ténèbres ne subsistent point à son égard: *Nox sicut*

diebus illuminabitur (6). Il a sa demeure dans une lumière inaccessible (7): il pénètre dans les ténèbres les plus profondes: *Non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus, omnia autem nuda et aperta sunt oculis ejus* (8).

Ÿ. 24. SAPIENTES BABYLONIS NE PERDAS. Daniel imite en cette rencontre la clémence du Seigneur en priant pour ceux qui le haïssaient, et en s'opposant à la perte des personnes mêmes qui avaient pensé être la cause de la sienne propre. Quelques auteurs (9) ont demandé si Daniel fit bien de sauver la vie à des scélérats; mais il semble mériter des éloges pour cette action de miséricorde; car il espéra, dit Théodoret, qu'une si grande merveille, dont ils devaient être témoins, pourrait les porter à renoncer à l'impiété, et à reconnaître la divinité du Seigneur de tout l'univers.

Ÿ. 25. INVENI HOMINEM DE FILIIS TRANSMIGRATIONIS JUDA. Il paraît par là que Daniel n'avait pas été présenté à Nabucodonosor par cet officier, lorsqu'il lui avait demandé, comme on l'a dit, quelque temps pour lui donner l'éclaircissement qu'il désirait: ou cet officier use ici d'un langage assez ordinaire aux gens de cour, qui ménagent les occasions de faire valoir leurs services, et qui souvent se font un mérite des choses mêmes où ils ont le moins de part. Il veut, dit saint Jérôme, qu'on regarde comme un effet de ses soins ce qui doit être rapporté uniquement à la grâce du Seigneur. Il dit qu'il a trouvé un homme, lorsque cet homme s'est présenté de lui-même: *Dei gra-*

(1) Ita Maldonat, etc.

(2) Hieron. Lyon. Mald. Geier.

(3) Vellel, ex Albert.

(4) *Infra* Ÿ. 23. Sapientiam et fortitudinem dedisti mihi.

(5) II. Cor. III. 5.

(6) Psalm. CXXXVIII. 13.

(7) *Timoth.* VI. 16.

(8) *Hebr.* IV. 13. — (9) *Synops.*

26. Respondit rex, et dixit Danieli, cujus nomen erat Baltassar : Putasne vere potes mihi indicare somnium quod vidi, et interpretationem ejus?

27. Et respondens Daniel coram rege, ait : *Mysterium quod rex interrogat, sapientes, magi, arioli et aruspices nequeunt indicare regi.*

28. Sed est Deus in cœlo revelans mysteria, qui indicavit tibi, rex Nabuchodonosor, quæ ventura sunt in novissimis temporibus. Somnium tuum, et visiones capitibus tui in cubili tuo hujuscemodi sunt :

26. Le roi répondit, et dit à Daniel surnommé Baltassar : Croyez-vous pouvoir me dire véritablement ce que j'ai vu en songe, et m'en donner l'interprétation?

27. Daniel répondit au roi : Les sages, les mages, les devins et les augures ne peuvent découvrir au roi le mystère dont il est en peine ;

28. Mais il y a dans le ciel un Dieu qui révèle les mystères, qui vous a montré, ô roi ! les choses qui doivent arriver dans les derniers temps. Voici donc quel a été votre songe, et les visions qui vous ont passé dans l'esprit, lorsque vous étiez dans votre lit :

COMMENTAIRE

liam ad suam refert diligentiam; et invenisse se dicit, cum Daniel ultro se obtulerit. Si on est étonné de ce que le roi lui-même ne songea point à faire appeler Daniel et ses compagnons après qu'il avait trouvé en eux, comme le marque expressément l'Écriture, dix fois plus de lumière qu'en tous les devins et les mages de son royaume (1) ; nous n'en voyons point d'autre raison que la volonté de Dieu, qui l'aveuglait en quelque sorte pour l'éclairer davantage ensuite.

§. 26. PUTASNE VERE POTES MIHI INDICARE SOMNIUM QUOD VIDI ET INTERPRETATIONEM EJUS ? C'était l'ordre naturel de vouloir d'abord connaître quel était le songe, et d'en demander ensuite l'interprétation : car si Daniel découvrait au roi les mêmes choses qu'il avait songées, lorsque tous les mages de l'Orient reconnaissaient ne pouvoir le faire, ce prince devait ensuite beaucoup plus facilement ajouter foi à l'interprétation qu'il en donnerait ; puisque la lumière de l'Esprit de Dieu étant absolument nécessaire pour trouver le songe, on ne pouvait pas douter qu'elle n'en pût découvrir ensuite l'explication. Plus donc Nabucodonosor regarde la chose comme difficile, ou comme impossible, plus Dieu lui certifiait la vérité de l'interprétation.

§. 27. ARUSPICES. *Ceux qui devinent par l'inspection des entrailles des victimes.* Symmaque, saint Jérôme, et d'autres commentateurs croient que c'est la vraie signification du chaldéen *Gâzerin* (2). Ezéchiel montre que cet usage de consulter les entrailles, était commun parmi les Chaldéens (3) ; *Exta consuluit.* D'autres (4) veulent que les *Gâzerin* soient les mêmes que les *Chaldéens*, dont on a parlé au verset 2. On peut conjecturer que leur art consistait principalement à deviner par la combinaison des nombres. Les Arabes appellent *Gazeros*, ceux qui se mêlent de prédire l'avenir par les nombres, et qui font des

amulettes, ou des préservatifs. Les rabbins se servent souvent du nom de *Gezérâh*, pour marquer le destin ; ainsi ces magiciens pouvaient être des diseurs de bonne aventure.

Saadias croit que le nom de *Gâzerin* est un nom de peuple. Pour appuyer sa conjecture, on peut remarquer que, dans la Cappadoce, il y a une ville ancienne et célèbre nommée *Goziura*, ou *Gaziura* (5). Il y avait dans ce pays un grand nombre de mages, nommés *Pyreli*, et plusieurs temples des divinités persanes. Les mages entrent tous les matins dans ces temples, dit Strabon, et y font leurs prières pendant une heure, tenant en main un faisceau de verges, et ayant la tête couverte d'un bonnet, ou mitre, dont les rubans leur pendent jusque sur les lèvres. L'usage de deviner par des bâtons, est bien marqué dans Ezéchiel (6). Le verbe *gazâr*, en arabe, signifie *couper*. Aujourd'hui, parmi les Turcs (7), il y a des magiciens nommés *Bazar*, qui donnent un petit bâton à celui qui les consulte, et lui disent : Pense à ce que tu veux savoir, et je te rendrai raison de ta pensée. En même temps, ils reprennent le bâton et en tracent trois lignes sur du sable noir, puis les effacent : ils en tracent encore trois autres qu'ils effacent de même ; et enfin déclarent la chose pour laquelle on les consulte. Ne serait-ce pas là ce que Daniel appelle *Gazar*, ou *Gâzer* ? Voyez le chap. III. §. 3. où nous donnons quelques nouvelles conjectures sur ce terme.

§. 28. QUÆ VENTURA SUNT IN NOVISSIMIS TEMPORIBUS. *Les choses qui doivent arriver dans les derniers temps*, ou dans les temps à venir. Le texte à la lettre (8) : *Dans les jours à venir.* Dans l'Ancien Testament, et dans le style des prophètes, pour l'ordinaire ces paroles, *dans les derniers temps*, désignent l'avènement du Messie, et l'établissement de son règne. Mais dans le Nouveau, elles marquent le plus souvent, le juge-

(1) Daniel. i. 20.

(2) דַּרְיָוִן *Græci.* Πᾶζαρητων. Hieron hic. Pro aruspibus quod nos vertimus, in hebræo Gazarenos habet, quod solus Symmachus, θυζᾶ, (scu θυτας) interpretatus est, quod Græci solent ἑξατάξιον αὐτῶν appellare, qui exa inspicunt, ut ex his futura prædicent.

(3) Ezech. xxi. 21. בַּבְּבֵר רָאָה Consideravit jecur.

(4) Constant. l'Emper.

(5) Strabo. lib. xv.

(6) Ezech. xxi. 21. Divinationem quærens, commiscens sagittas.

(7) Voyez Eugène Roger, *Terre sainte*, liv. II, ch. 16, page 275.

(8) בַּחַרְתִּים יִבְרָא

29. Tu, rex, cogitare coepisti in strato tuo, quid esset futurum post hæc; et qui revelat mysteria, ostendit tibi quæ ventura sunt.

30. Mihi quoque non in sapientia, quæ est in me plus quam in cunctis viventibus, sacramentum hoc revelatum est; sed ut interpretatio regi manifesta fieret, et cogitationes mentis tuæ scires.

31. Tu, rex, videbas, et ecce quasi statua una grandis: statua illa magna, et statura sublimis, stabat contra te, et intuitus ejus erat terribilis.

32. Hujus statuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem et brachia de argento, porro venter et femora ex ære,

33. Tibiæ autem ferreæ; pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilis.

34. Videbas ita, donec abscissus est lapis de monte sine manibus, et percussit statuam in pedibus ejus ferreis et fictilibus, et comminuit eos.

35. Tunc contrita sunt pariter ferrum, testa, æs, argentum, et aurum, et redacta quasi in favillam æstivæ aræ, quæ rapta sunt vento, nullusque locus inventus est eis; lapis autem, qui percusserat statuam, factus est mons magnus, et implevit universam terram.

36. Hoc est somnium; interpretationem quoque ejus dicemus coram te, rex.

37. Tu rex regum es; et Deus cœli regnum, et fortitudinem, et imperium, et gloriam dedit tibi;

38. Et omnia in quibus habitant filii hominum, et bestiæ agrî; volucres quoque cœli dedit in manu tua, et sub ditione tua universa constituit: tu es ergo caput aureum.

29. Vous pensiez, ô roi! étant dans votre lit, à ce qui devait arriver après ce temps; et Celui qui révèle les mystères vous a découvert les choses à venir.

30. Ce secret m'a été aussi particulièrement révélé, non par une sagesse qui soit en moi, et qui ne se trouve pas dans le reste des hommes, mais afin que le roi sût l'interprétation de son songe, et que les pensées de son esprit lui fussent connues.

31. Voici donc, ô roi! ce que vous avez vu: Il vous a paru comme une grande statue; cette statue, grande et haute extraordinairement, se tenait debout devant vous, et son regard était effroyable.

32. La tête de cette statue était d'un or très pur; la poitrine et les bras étaient d'argent; le ventre et les cuisses étaient d'airain.

33. Les jambes étaient de fer; et une partie des pieds était de fer, et l'autre d'argile.

34. Vous étiez attentif à cette vision, lorsqu'une pierre se détacha de la montagne, sans la main d'aucun homme, et, frappant la statue dans ses pieds de fer et d'argile, elle les mit en pièces.

35. Alors le fer, l'argile, l'airain, l'argent et l'or se brisèrent tous ensemble, et devinrent comme la menue paille que le vent emporte hors de l'aire pendant l'été; et ils disparurent, sans qu'il s'en trouvât plus rien en aucun lieu; mais la pierre qui avait frappé la statue devint une grande montagne qui remplit toute la terre.

36. Voilà votre songe, ô roi! et nous l'interpréterons aussi devant vous.

37. Vous êtes le roi des rois; et le Dieu du ciel vous a donné le royaume, la force, l'empire et la gloire:

38. Il vous a assujetti les enfants des hommes et les bêtes de la campagne, en quelque lieu qu'ils habitent; et il a mis dans votre main les oiseaux mêmes du ciel; et il a soumis toutes choses à votre puissance; c'est donc vous qui êtes la tête d'or.

COMMENTAIRE

ment dernier, ou le second avènement du Sauveur.

ŷ. 30. MIHI QUOQUE NON IN SAPIENTIA QUÆ EST IN ME, etc. Daniel excuse ici les mages, en faisant voir que, si lui-même avait une connaissance que les autres n'avaient pas, ce n'était point qu'il fût plus sage que tous les autres; mais qu'il avait plu à Dieu se servir de lui pour faire connaître au roi ce qu'il désirait, et ce que nul homme ne connaissait par lui-même. Ainsi ce prophète du Seigneur commence par s'humilier, pour rendre gloire à son Maître; et, par cet hommage qu'il rend à la vérité, il dispose les esprits à écouter sans jalousie ce qu'il confessait n'avoir pu connaître que par une lumière surnaturelle infiniment supérieure à sa sagesse.

ŷ. 31. INTUITUS EIUS ERAT TERRIBILIS. On peut traduire le texte par (1): Sa forme était terrible, ou extraordinaire, étrange, surprenante.

ŷ. 37. TU REX REGUM ES. C'est le titre ordinaire que prenaient les rois de Perse (2). Nabucodonosor était alors le plus grand roi du monde.

Jamais l'empire des Chaldéens n'avait été si puissant que sous le règne de ce prince. Ses états s'étendaient de la Méditerranée à l'Indus. Il embellit Babylone avec tant de magnificence et de promptitude, que cela paraît presque incroyable. Les historiens assurent qu'il l'environna d'un triple mur, dans l'espace de quinze jours. On lui attribue aussi ces jardins prodigieux, soutenus sur des voûtes, que l'antiquité avait mis au rang des merveilles du monde (3). L'Écriture nous parle de ses victoires contre les Juifs, les Phéniciens, les Syriens, les Égyptiens, et contre les peuples voisins moins considérables. Quo que ces campagnes aient été si heureusement conduites et terminées, ce prince paraît les dédaigner pour ne mentionner que ses constructions. Il fut pour la Chaldée ce que Ramsès II fut pour l'Égypte.

ŷ. 38. TU ES ERGO CAPUT AUREUM. On croit que la statue qui parut à Nabucodonosor, désignait quatre grands empires: celui des Chaldéens, celui des Perses, celui des Grecs, et celui des Romains. Nabucodonosor était alors à la tête du

(1) וראה דחיל

(2) Brisson. lib. 1. de Reg. Persar. pag. 4. 5.

(3) V. de Beros. apud Joseph. Antiq. lib. 8. cap. 11. et Abulen. apud Fusc. Præpar. lib. 18. cap. 41.

39. Et post te consurget regnum aliud minus te, argenteum, et regnum tertium aliud æreum, quod imperabit universæ terræ.

40. Et regnum quartum erit velut ferrum : quomodo ferrum comminuit et domat omnia, sic comminuet et conteret omnia hæc.

39. Il s'élèvera après vous un autre royaume moindre que le vôtre, qui sera d'argent ; et ensuite un troisième royaume qui sera d'airain, et qui commandera à toute la terre.

40. Le quatrième royaume sera comme le fer ; il brisera et réduira tout en poudre, comme le fer brise et dompte toutes choses.

COMMENTAIRE

premier de ces empires : il est désigné par la tête d'or de la statue.

Ÿ. 39. POST TE CONSURGET REGNUM ALIUD MINUS TE ARGENTEUM. Cet empire d'argent qui vient après celui de Nabucodonosor, est celui des Perses, fondé par Cyrus. Il fut moindre que celui des Assyriens ou des Chaldéens, par sa durée et par son étendue.

REGNUM TERTIUM ALIUD ÆREUM. C'est l'empire des Grecs, fondé par Alexandre le Grand, sur les ruines de l'empire des Perses. Ce qui fait la distinction de cet empire est, qu'il commandera à toute la terre. En effet, Alexandre avait porté ses conquêtes dans les trois parties du monde ; il était maître de toute l'Asie, jusqu'au delà de l'Indus ; il avait assujetti une bonne partie de l'Afrique ; il possédait un grand territoire dans l'Europe. Après son retour des Indes, il vint à Babylone des ambassadeurs de presque toutes les parties du monde, pour reconnaître son empire, ou pour le féliciter et lui offrir des présents. Outre ceux de l'Asie, qui étaient envoyés par les rois et par les villes libres, il lui en vint de l'Afrique, de la part des Carthaginois et des autres Africains, qui habitent les côtes jusques aux colonnes d'Hercule ; des Éthiopiens, et des peuples des environs du temple de Jupiter Ammon. Il en vint aussi de l'Europe, de la part des villes libres de Grèce, des Lacédémoniens, des Thraces, des Illyriens, des Scythes, et de quelques peuples d'Italie, comme les Brutiens, les Lucaniens, et les Toscans ; enfin les îles de Sicile et de Sardaigne, les Espagnols et les Gaulois, peuples auparavant inconnus aux Macédoniens (1), vinrent rendre leur hommage au vainqueur de l'Asie, à ce conquérant dont le nom avait rempli tout le monde.

Ÿ. 40. REGNUM QUARTUM ERIT VELUT FERRUM. Son caractère est qu'il brisera et réduira tout en poudre, comme le fer brise et dompte toutes choses. Il est aisé de distinguer l'empire romain à ces marques. Il brisa et mit en poudre tous les royaumes qui subsistaient avant lui dans l'Europe, dans l'Afrique, et dans la moitié de l'Asie. Rien ne fut capable de lui résister ; ni les Assy-

riens, ni les Perses, ni les Grecs, n'avaient jamais porté leur puissance à un si haut point que firent les Romains. C'est l'explication ordinaire de ce passage, selon presque tous les commentateurs (2).

Mais d'autres (3) ont prétendu que ce quatrième empire était celui des Lagides en Égypte, et des Séleucides en Syrie. Ils soutiennent, les uns, que la pierre détachée de la montagne, sans que la main des hommes s'en mêle, est l'empire de Jésus-Christ. D'autres, que c'est l'empire romain. L'empire d'airain est constamment celui d'Alexandre. Or celui qui lui succède immédiatement, ne peut être celui des Romains, pour plusieurs raisons : La première, parce que l'empire romain n'avait nulle liaison à celui d'Alexandre. 2° Il n'a été formé que longtemps après lui. 3° Il ne regardait point l'état des Juifs, qui était le principal objet de Daniel. 4° Il était unique, et ne pouvait pas naturellement être représenté par les deux cuisses de la statue. 5° Le Messie, qui est la fin de toute cette prophétie, devait venir après la destruction de ce quatrième empire. Or Jésus-Christ est venu justement vers le commencement de la grandeur de l'empire romain.

Si ce quatrième empire n'est pas celui des Romains, ce ne peut être que celui des rois d'Égypte et de Syrie. Tous les caractères que lui donne Daniel, conviennent à ces deux royaumes. Ils sont liés à Alexandre, comme les successeurs à celui à qui ils succèdent ; comme les jambes au corps humain. Les cuisses de la statue ne sont ni de même métal, ni de même nature que le reste. Les Séleucides et les Lagides possédèrent une partie des états d'Alexandre ; mais ce ne fut ni par droit de succession, ni par la concession d'Alexandre, ni par le choix des peuples ; ils n'étaient ni de son sang, ni de sa famille. Ils ne devaient leur royaume qu'à leur bonne fortune et à leur valeur.

Ils sont remarquables par ces quatre caractères que leur donne Daniel (4) : 1° Par la dureté, marquée par le fer qui désigne la violence et la cruauté de ces monarques envers le peuple de

(1) Vide Diodor. Arrian. Quint. Curt.

(2) Vide Med. oper. lib. iv. ff. vi. Hieron. hic. Theodoret. Perer. Sanct. Maldon. Cornel. Menoch. Lyr. Tirin.

Calov. alii passim.

(3) Grot. Jun. Pisc. Polan. l'Emper. Villel.

(4) Dan. ii. 40.

Dieu. L'histoire est là pour attester les maux que les rois de Syrie et ceux d'Égypte firent souffrir aux Juifs. 2° *Ils briseront et mettront en pièces tous les autres empires.* Combien de généraux et de princes furent détruits par Séleucus Nicator et par Ptolémée, fils de Lagus? Séleucus surtout ne put affermir son trône que par la perte d'Antigone, de Nicanor et de Démétrius; et Ptolémée, le sien, que par la ruine de Perdicas et de ses autres ennemis. 3° La division de ces états, et la matière des pieds, qui étaient de fer et d'argile, marquent parfaitement les divisions continuelles qui régèrent entre ces deux empires, et le mélange des bonnes et des mauvaises qualités dans les princes qui succédèrent à Séleucus et à Ptolémée; aucun n'eut toutes leurs bonnes qualités, leur valeur, leur sagesse, et leur conduite; et la plupart firent paraître de grands défauts. 4° Les efforts que firent ces princes pour se réunir par des mariages et des alliances, l'inutilité de leurs desseins et de leurs tentatives, sont bien désignés par ces paroles du texte : *Commixebuntur quidem humano semine, sed non adhaerent sibi.* Antiochus Théos, roi de Syrie, épousa Laodicée et Bérénice, filles de Ptolémée Philadelphe. Antiochus le Grand donna sa fille Cléopâtre à Ptolémée Épiphane, roi d'Égypte. Mais ces mariages, au lieu de servir à la réunion des deux empires, contribuèrent plus que toute autre chose à les diviser, et à y allumer des guerres sanglantes.

Enfin, si l'on compare cet endroit de Daniel, avec ce qui est dit aux chapitres VII. 7. et VIII. 22, on remarquera aisément que le prophète, dans tous ces endroits, n'a eu qu'un même objet, et n'a voulu marquer qu'une même chose; et que toutes les circonstances de la prophétie ne peuvent commodément s'expliquer que de l'empire des Séleucides.

Cette opinion est celle d'un grand nombre de commentateurs; d'autres voient dans la tête d'or, l'empire de Nabucodonosor; dans la poitrine d'airain, l'empire médo-perse; dans le ventre de bronze l'empire d'Alexandre et les royaumes des Séleucides et des Ptolémées; dans les jambes, l'empire romain, et dans les pieds moitié fer, moitié argile, l'empire d'Orient et celui d'Occident. Mais ces deux empires n'ont nullement précédé le règne du Messie, et l'explication, bien que donnée par des hommes de valeur tels que M. Vigouroux, nous paraît fautive.

L'empire du Messie est désigné par la pierre qui se détache de la montagne, sans être poussée par une main d'homme. Cette pierre devient une montagne, et renverse tous les empires du monde. Mais ne peut-on pas dire que cette même pierre marque aussi l'empire romain? Elle en a plusieurs caractères : 1° Elle est étrangère à la

statue, qui marquait les quatre autres monarchies; elle n'a aucune liaison avec elles. 2° D'une petite pierre qu'elle était, elle devient une haute montagne. L'empire romain débute faiblement et s'élève à une hauteur et une puissance énormes. 3° Cette pierre a renversé la statue et a brisé tous les métaux qui la composaient; ainsi l'empire romain a abattu tous les empires qui étaient alors dans le monde, et en particulier ceux des Syriens et des Égyptiens. 4° Enfin cet empire s'est formé pendant le temps des autres empires; *In diebus regnorum illorum.* La république romaine jetait les solides fondements de sa grandeur future, pendant que les Grecs, les rois d'Égypte et de Syrie étaient occupés à se détruire mutuellement. Voilà ce qui peut convenir à l'empire romain.

Mais voici d'autres caractères qui ne peuvent naturellement lui être attribués, et qui nous conduisent nécessairement à une autre monarchie, qui est celle de Jésus-Christ. 1° La petite pierre est détachée de la montagne, *sans main d'homme.* On ne dira pas que la main des hommes, que la sagesse, le courage, la conduite, l'ambition, la violence, en un mot, toutes les passions de l'homme n'aient pas contribué à former, à élever l'empire romain. 2° L'empire dont parle Daniel, est une monarchie *suscitée de Dieu, qui ne sera jamais ni détruite, ni partagée.* Peut-on dire que ce soit là un signe qui distingue l'empire romain? Ne remarquons-nous pas dans l'histoire son origine, son progrès et sa décadence; l'ambition et les actes des hommes qui l'ont fondée et portée à sa plus grande élévation? 3° Ce règne *ne passera point à des étrangers.* Tant que l'empire romain a subsisté, combien de fois l'a-t-on vu gouverné par des étrangers? Et combien de fois a-t-il été exposé à la violence de ses ennemis, jusqu'à ce qu'enfin il est devenu la proie des barbares, qui l'ont démembre et ruiné? 4° Enfin, s'il est vrai que l'empire romain ait détruit tous les autres empires, il a été détruit à son tour. Ainsi on ne peut pas lui appliquer ce que dit Daniel, qu'il subsistera éternellement : *Et ipsum stabit in aeternum.*

Il faut donc convenir qu'à la rigueur de la lettre, on ne doit entendre que de l'empire de Jésus-Christ cette partie de la prophétie, qui nous décrit un cinquième empire; quoiqu'il ne soit pas impossible que le prophète, ou plutôt le Saint-Esprit, n'ait mêlé dans cette description quelques traits qui conviennent à l'empire romain, comme figure de celui de Jésus-Christ, de même que, dans les autres prophéties, Dieu a coutume de joindre aux prédictions qui regardent Jésus-Christ, d'autres prédictions de certains faits historiques et particuliers, dont l'accomplissement sensible sert de preuves contre les païens et les

41. Porro quia vidisti pedum, et digitorum partem testæ figuli, et partem ferream, regnum divisum erit : quod tamen de plantario ferri orietur, secundum quod vidisti ferrum mistum testæ ex luto.

42. Et digitos pedum ex parte ferreos, et ex parte fictiles, et ex parte regnum erit solidum, et ex parte contritum.

43. Quod autem vidisti ferrum mistum testæ ex luto, commiscebuntur quidem humano semine; sed non adhærebunt sibi, sicuti ferrum misceri non potest testæ.

41. Mais comme vous avez vu que les pieds de la statue et les doigts des pieds étaient en partie d'argile et en partie de fer, ce royaume, quoique prenant son origine du fer, sera divisé selon que vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile.

42. Et comme les doigts des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, ce royaume aussi sera ferme en partie, et en partie faible et fragile.

43. Et comme vous avez vu que le fer était mêlé avec la terre et l'argile, ils se mêleront aussi par des alliances humaines : mais ils ne demeureront point unis, comme le fer ne peut s'unir avec l'argile.

COMMENTAIRE

incrédules, à la vérité des prophéties plus claires et plus importantes, qui ne regardent que Jésus-Christ. La grandeur, l'étendue, la force de l'empire romain, désignent celles de l'empire du Messie. Les autres monarchies renversées par les Romains, désignent les effets merveilleux de la prédication de l'Évangile. Le temps auquel l'empire romain se vit dans sa plus grande force sous Auguste, sert d'époque à la naissance de Jésus-Christ, fondateur d'un empire spirituel, infiniment élevé au-dessus de tout ce que l'empire romain a jamais eu de plus étonnant.

Nous avons donné de suite tout ce système, afin d'en faire mieux voir la liaison : Nous continuerons dans le commentaire à expliquer la prophétie, selon l'hypothèse commune, qui entend par la quatrième empire celui des Romains.

Ÿ. 41. QUIA VIDISTI PEDUM ET DIGITORUM PARTEM TESTÆ FIGULI, ET PARTEM FERREAM, etc. L'empire romain peut être considéré comme un homme en différents âges (1). Florus dit que l'enfance de ce fameux empire, est le temps qui s'écoula sous les premiers rois de Rome. Son adolescence est sous les consuls, depuis Brutus jusqu'à ce que les Romains eurent assujettis les peuples d'Italie. Sa jeunesse et la vigueur de l'âge s'étend depuis l'assujettissement de l'Italie, jusqu'au temps d'Auguste, où la paix fut donnée à ce vaste empire, qui commandait alors à presque toutes les provinces du monde connu. Enfin sa vieillesse se prend depuis Auguste, lorsque les guerres civiles et la négligence des empereurs donnèrent lieu à l'affaiblissement de la monarchie et au démembrement de ses provinces. Pour appliquer cette pensée à la prophétie que nous examinons, le royaume de fer, qui brise et met en pièces tous les autres royaumes, est l'empire romain dans sa vigueur, sous les consuls qui portèrent la guerre hors de l'Italie et qui assujettirent un si grand nombre de royaumes et de provinces ; et sous les empereurs

Jules César, Auguste et Tibère. Depuis ce temps, l'on ne voit plus de fer pur ; ce n'est qu'un mélange de fer et d'argile, une suite d'empereurs presque tous vicieux et corrompus, qui abusent de la souveraine autorité, pour commettre les plus grandes infamies ; et qui, à défaut de valeur et de conduite, exercent une injuste tyrannie sur leurs sujets, irritent les étrangers par leurs violences, ou se rendent méprisables par leurs sottises. C'est dans le temps de ces règnes faibles et fragiles, que se forme l'empire de Jésus-Christ, empire éternel et incorruptible, qui ne passera point à un autre peuple et qui renversera tous les autres royaumes, comme on le verra sur le verset 44.

Ÿ. 43. COMMISCEBUNTUR QUIDEM HUMANO SEMINE, SED NON ADHÆREBUNT SIBI. Pompée épousa Julie, fille de Jules César ; et Marc-Antoine prit pour femme Octavie, sœur d'Auguste. Ces alliances devaient naturellement rendre inaltérable l'union de ces chefs de la République ; mais elles ne servirent de rien et ne furent pas capables d'arrêter leur animosité et de fixer leur ambition. Jules César fit la guerre à Pompée, le vainquit et opprima avec lui la liberté des Romains. Auguste et Antoine se divisèrent, et ce dernier ayant été vaincu, Auguste se vit seul maître de l'empire. Cette souveraine dignité demeura héréditaire dans sa famille. Il n'omit rien pour l'y affermir ; les alliances, les adoptions, les mariages, tout ce que la prudence humaine pût suggérer à un prince habile et ambitieux, fut mis en œuvre, pour perpétuer l'empire dans sa maison. Mais toutes ses précautions furent inutiles : *Commiscebuntur quidem humano semine, sed non adhærebunt sibi*. La division s'y mit ; on y vit une suite ininterrompue de meurtres, de trahisons et de violences ; la race des Césars s'éteignit dans Néron. L'explication qui entend les versets 41, 42 et 43 des royaumes d'Égypte et de Syrie est préférable, comme on l'a déjà dit.

(1) *L. Flor. lib. 1. initio.*

44. In diebus autem regnorum illorum, suscitabit Deus cœli regnum quod in æternum non dissipabitur, et regnum ejus alteri populo non tradetur, comminuet autem et consumet universa regna hæc, et ipsum stabit in æternum.

45. Secundum quod vidisti, quod de monte abscissus est lapis sine manibus, et comminuit testam, et ferrum, et æs, et argentum, et aurum, Deus magnus ostendit regi quæ ventura sunt postea; et verum est somnium, et fidelis interpretatio ejus.

46. Tunc rex Nabuchodonosor cecidit in faciem suam, et Daniele adoravit; et hostias in incensum præcepit ut sacrificarent ei.

44. Dans le temps de ces royaumes, le roi du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, un royaume qui ne passera pas à un autre peuple, qui renversera et qui réduira en poudre tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement.

45. Selon que vous avez vu que la pierre qui avait été arrachée de la montagne sans la main d'aucun homme, a brisé l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or; le grand Dieu a fait voir au roi ce qui doit arriver à l'avenir; le songe est véritable, et l'interprétation très certaine.

46. Alors le roi Nabucodonosor se prosterna le visage contre terre et adora Daniel; et il commanda que l'on fit venir des victimes et de l'encens, et qu'on lui sacrifiait.

• COMMENTAIRE

§. 44. IN DIEBUS AUTEM REGNORUM ILLORUM, SUSCITABIT DEUS CŒLI REGNUM, QUOD IN ÆTERNUM NON DISSIPABITUR. Ce royaume est celui de Jésus-Christ, comme le sens propre des paroles du texte le montre assez. Il est désigné par cette pierre qui se détache de la montagne sans la main d'aucun homme, et qui brise l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or (1). Ce royaume divin est d'une nature fort différente de celle des royaumes, dont on a parlé précédemment. Ce n'est point un empire humain; c'est le Dieu du ciel qui le suscite; c'est une pierre qui se détache de la montagne, sans main d'homme, sorti du sein de son Père, né d'une mère Vierge (2) et dénué de tout secours humain, frappe la statue dans ses pieds de fer et d'argile, et met en pièces tout à la fois le fer, l'argile, l'airain et l'or (3); et devient bientôt comme une grande montagne, qui remplit toute la terre.

Lorsque Jésus-Christ commença à se manifester dans le monde et à former son Église, il ne paraissait que comme une petite pierre, incapable de faire la moindre impression sur des métaux aussi durs et aussi solides que le fer, l'airain, l'or et l'argent; c'est-à-dire, de renverser la grandeur de tant de puissances monarchiques et surtout celles de l'empire romain, qui les renfermait en quelque sorte toutes ensemble. Cependant, dans l'espace de peu de siècles, il abat le colosse et le met en poudre; c'est-à-dire, qu'il terrasse l'erreur, le démon et l'idolâtrie, qui étaient dans l'empire romain, comme dans leur fort. Les empereurs qui avaient persécuté l'Église, vaincus par une

main toute-puissante, cèdent et font place à d'autres empereurs fidèles, soumis à Jésus-Christ. Voilà en quel sens le Sauveur détruit les autres empires. Il n'attaque pas la puissance temporelle; il ne renverse que l'impiété, la superstition, l'infidélité, le crime.

REGNUM QUOD IN ÆTERNUM NON DISSIPABITUR, ET REGNUM EJUS ALTERI POPULO NON TRADETUR. Ces deux caractères sont tellement propres au royaume de Jésus-Christ, qu'on ne peut les appliquer à aucun autre empire, ni passé, ni à venir. On a vu la domination des Assyriens, des Mèdes, des Perses, des Grecs, des Égyptiens, des Romains même, passer successivement à d'autres monarches et à d'autres peuples. Il n'y a que l'empire du Fils de Dieu, dont la durée soit éternelle. Dix-neuf siècles de résistance à tout ce que le monde, l'enfer, le démon, la persécution, et l'hérésie ont de plus violent et de plus furieux n'ont pu l'ébranler. Les promesses de Jésus-Christ, toujours sûres et toujours infailliblement suivies de l'effet, en faveur de la durée de son Église, nous répondent qu'elle subsistera jusqu'à la fin des siècles.

§. 46. DANIELEM ADORAVIT, ET HOSTIAS ET INCENSUM PRÆCEPIT UT SACRIFICARENT EI. Le chaldéen (4): Il l'adora, et dit qu'on lui offrît des offrandes, de pain et de liqueur, et de l'encens. Ce prince regarda Daniel comme un dieu. Mais le prophète avait trop clairement marqué ses sentiments sur la divinité; il avait déclaré que le seul Dieu du ciel était capable de révéler les choses inconnues (5); il n'eut que de l'horreur des offres et des honneurs que le roi voulut lui déferer, dans la fausse persuasion qu'il était une divinité. C'est ainsi que les Lycaoniens voulaient offrir des sacrifices à saint Paul (6); et qu'Alexandre le Grand se prosterna devant Jaddus (7).

(1) Verset 45.

(2) Justin. mart. ad Tryphon. - Augustin. in Joan. tract. ix, et in 1. epist. Joan. 1.

(3) Versets 34-35.

(4) דניאל סגר וסנהא וניחוחין אפר לנסכה לה

(5) Verset 28.

(6) Act. xiv.

(7) Joseph. Antiq. lib. xi. cap. 8.

47. Loquens ergo rex, ait Danieli : Vere Deus vester Deus Deorum est, et Dominus regum. et revelans mysteria, quoniam tu potuisti aperire hoc sacramentum.

48. Tunc rex Daniele in sublime extulit, et munera multa et magna dedit ei; et constituit eum principem super omnes provincias Babylonis, et præfectum magistratum super cunctos sapientes Babylonis.

49. Daniel autem postulavit a rege, et constituit super opera provinciæ Babylonis Sidrach, Misach et Abdénago; ipse autem Daniel erat in foribus regis.

47. Et le roi parlant ensuite à Daniel lui dit : Votre Dieu est véritablement le Dieu des dieux et le Seigneur des rois, et celui qui révèle les mystères, puisque vous avez pu découvrir un mystère si caché.

48. Alors le roi éleva en honneur Daniel, lui fit beaucoup de grands et magnifiques présents, lui donna le gouvernement de toutes les provinces de Babylone, et l'éleva au-dessus de ceux qui possédaient les premières dignités.

49. Et le roi ordonna, selon que Daniel le lui avait demandé, que Sidrach, Misach et Abdénago auraient l'intendance des affaires de la province de Babylone; mais Daniel était toujours dans le palais, près de la personne du roi.

COMMENTAIRE

ŷ. 47. VERE DEUS VESTER, DEUS DEORUM EST. Nabucodonosor, forcé par l'évidence de la vérité, reconnaît que le Dieu de Daniel, est le Dieu des dieux; supérieur à toutes les autres prétendues divinités que le monde adorait alors. Il comprit bien que la découverte des choses absolument inconnues, et la prédiction de l'avenir, ne peuvent convenir qu'à la Divinité. Mais il ne parait pas convaincu que le Dieu des Juifs fût le seul Dieu; il le met simplement au-dessus des autres divinités du pays, qui n'avaient pu découvrir à leurs adorateurs, ce qui avait été révélé à Daniel.

ŷ. 48. CONSTITUIT EUM PRINCIPEM SUPER OMNES PROVINCIAS BABYLONIS. Daniel ayant refusé les honneurs divins que le roi voulait inconsidérément lui déférer, accepta le gouvernement des provinces de la Babylonie, qui était, selon les apparences, le premier gouvernement de l'empire, puisque Babylone en était la capitale.

ET PRÆFECTUM MAGISTRATUUM SUPER CUNCTOS SAPIENTES. C'est-à-dire sur tous ceux dont on a parlé au verset 2 de ce chapitre, des devins, des mages, des enchanteurs, des Chaldéens, des interprètes des songes, etc. L'exercice de cette charge ne l'engageait sans doute à aucune action d'idolâtrie, ni de superstition, ni à aucune chose contraire à sa religion et à sa piété; sans cela il se serait bien gardé de l'accepter. Le texte à la lettre (1) : *Il l'établit maître des satrapes, sur tous les sages de Babel.* Il lui donna l'intendance

même sur les chefs de ces prétendus sages.

ŷ. 49. CONSTITUIT SUPER OPERA PROVINCIÆ BABYLONIS, SIDRACH, etc. Daniel procura cet emploi à ses compagnons. Il consistait à veiller sur les ouvriers que le roi avait à la campagne (2), et qui cultivaient les terres et les arbres de son domaine. Les anciens rois de Perse s'appliquaient très sérieusement à l'agriculture (3). Ils avaient des officiers qui visitaient les provinces, et faisaient leurs observations sur la manière dont elles étaient cultivées. Les magistrats ou les gouverneurs qui négligeaient cette partie de leur devoir, étaient privés de leur emploi; et les peuples qui faisaient valoir leurs terres, étaient récompensés par d'autres terres qu'on leur donnait, et qu'on ajoutait aux anciennes. Saint Jérôme (4) a cru que Daniel fit donner à ses compagnons des charges de judicature dans cette province. D'autres (5) veulent que Daniel ait obtenu l'agrément du roi pour les établir sous lui et les prendre comme secrétaires dans l'administration des affaires de son gouvernement. Mais le terme de l'original marque proprement les travaux du labourage (6).

IPSE AUTEM DANIEL ERAT IN FORIBUS REGIS. *Mais Daniel était toujours à la porte du roi,* dans son palais, près de sa personne. *La porte* d'un prince, dans le langage des Orientaux, signifie son palais. Daniel était un des principaux officiers de la cour. Aujourd'hui encore, on dit la Porte pour désigner la puissance ottomane.

(1) וְרַב סַנְיָן עַל כָּל חַסְדֵי בָבֶל

(2) יִכְנִי עַל עֲבוֹדָתָא דִּי כְּסִידָנָא בָבֶל

(3) Vide Xenophon. in *Economico*. Et lib. viii. *Cyropæd.* ubi Notat. Ἐργῶν ἐπιστάτας.

(4) Hieronym. hic.

(5) Jun. Grot.

(6) Ludovic. de Dieu. Vide Genes. ii. 5; iii. 23. etc.

CHAPITRE III

Statue d'or dressée par Nabucodonosor. Les trois compagnons de Daniel refusent d'adorer cette statue; ils sont jetés dans une fournaise ardente. Dieu les y conserve. Prière d'Azarias. Cantique d'Azarias et de ses compagnons. Ordonnances de Nabucodonosor en faveur de la religion des Juifs.

1. Nabuchodonosor rex fecit statuam auream, altitudine cubitorum sexaginta, latitudine cubitorum sex, et statuam eam in campo Dura, provinciae Babylonis.

1. Le roi Nabucodonosor fit faire une statue d'or, de soixante coudées de haut, et de six de large : et il la fit mettre dans la campagne de Dura, qui était de la province de Babylone.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. NABUCHODONOSOR REX FECIT STATUAM AUREAM ALTITUDE CUBITORUM SEXAGINTA, LATITUDE CUBITORUM SEX. Les proportions marquées ici ne permettent pas de croire que ce fût une statue d'homme : cette statue était apparemment posée sur une colonne, dont la hauteur est confondue ici avec celle de la figure. Le terme chaldéen *tzélem* (1) signifie une image, une figure, une représentation. Les anciens Assyriens et les Chaldéens adoraient des statues de divers métaux, comme nous le voyons ici, et au chapitre xiv et dans Baruch (2). Mais les Perses, qui leur succédèrent, n'avaient aucune idole de leurs dieux, qui étaient le feu, l'eau et la terre (3), le soleil, la lune, les vents (4) et les fleuves (5). Ce ne fut qu'après bien des années que ces peuples prirent des statues de forme humaine. Bérose assure que Darius, fils d'Ochus, apporta cet usage inconnu jusqu'alors dans sa nation, en érigeant à Babylone la statue de la déesse Tanais, ou Anaïs (6).

Diodore de Sicile nous parle des statues colossales, d'or ou dorées, qui furent érigées à Babylone même (7); et une très curieuse tablette originale, conservée au Musée Britannique, nous parle de la soustraction de plus de deux mille kilogrammes d'or, destinées à deux statues (8).

Nabucodonosor, roi de Chaldée, suivait donc la pratique de son temps et de son peuple, en érigeant une statue d'or ou plaquée d'or, à qui il voulait faire rendre les honneurs divins. Mais que représentait elle, cette statue? Dans tout ce chapitre Nabucodonosor parlant à Misach, Si-

drach et Abdénago, ne se plaint pas de l'injure faite à sa personne, ou à sa statue, mais de ce que les compagnons de Daniel n'adorent pas ses dieux, ni la statue érigée par ses ordres (9). De plus, il résulte des nombreuses inscriptions que nous ont livrées l'Assyrie et la Chaldée, que l'adoration d'un homme vivant n'y fut jamais pratiquée.

IN CAMPO DURA, PROVINCIAE BABYLONIS. La campagne de Doura porte encore ce nom aujourd'hui, et s'étend au sud-est de Babylone. Parmi les collines qui la sillonnent, il s'en trouve une appelée *el-Mokhattal* ou colline allignée. Elle est bâtie en briques crues, orientée aux quatre points cardinaux, et forme un véritable piédestal de quatorze mètres carrés à la base, et de six de hauteur. Le milieu du carré est moins élevé que les angles, comme si on avait enlevé quelque chose. Ce gigantesque piédestal, découvert il y a quarante ans, semble être celui de la statue dont il est ici question. La campagne de Doura était autrefois enfermée dans l'enceinte même de Babylone.

Ce fut sur la fin du règne de Nabucodonosor, qu'arriva cette histoire; puisque, dans l'ordonnance, dont on lit le commencement à la fin de ce chapitre, et qui fut donnée à l'occasion du miracle rapporté ici, ce prince raconte un songe qui lui fut expliqué par Daniel (10). Il y décrit de quelle manière il fut réduit à l'état des bêtes, chassé de son palais, et enfin rétabli sur le trône (11), ce qui n'eut lieu que dans les dernières années de son règne. Ainsi c'est sans raison qu'on

(1) *לְזֶלֶם* *Les Septante* : Ἐικό α ἡρωτική.

(2) *Baruch* vi 3. Videbitis in Babilonia deos aureos et argenteos, et lapideos et ligneos in humeris portari.

(3) *Ueet* in *Præmio*

(4) *Herodot.* I, l. c. 131.

(5) *Ann. b. lib.* vi. *Ridiculis temporibus* persis Persas fluvios coluisse.

(6) *Vide* *Clement.* in *Protreptico.* et *Beros.* *Hist.* lib. iii.

(7) *Diodor.* *lib.* v.

(8) *E. Lenorm. n.* *La divination chez les Chaldéens.* pag. 192.

(9) Voyez les versets 12, 14, 15, et suivants.

(10) *Daniel* iv.

(11) *Ibid.* versets 32, 33.

2. Itaque Nabuchodonosor rex misit ad congregandos satrapas, magistratus, et iudices, duces, et tyrannos, et præfectos, omnesque principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex.

3. Tunc congregati sunt satrapæ, magistratus, et iudices, duces, et tyranni, et optimates qui erant in potestatibus constituti, et universi principes regionum, ut convenirent ad dedicationem statuæ quam erexerat Nabuchodonosor rex. Stabant autem in conspectu statuæ quam posuerat Nabuchodonosor rex;

4. Et præco clamabat valenter: Vobis dicitur populis, tribus, et linguis:

5. In hora qua audieritis sonitum tubæ, et fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniæ, et universi generis musicorum, cadentes adorare statuam auream quam constituit Nabuchodonosor rex.

2. Il envoya ensuite un ordre, pour faire assembler les satrapes, les magistrats, les juges, les officiers de l'armée, les intendants, ceux qui possédaient les premières charges, et tous les gouverneurs de provinces, afin qu'ils se trouvassent à la dédicace de la statue qu'il avait dressée.

3. Alors les satrapes, les magistrats, les juges, les officiers de l'armée, les intendants, les seigneurs qui étaient établis dans les premières charges, et tous les gouverneurs des provinces s'assemblèrent pour assister à la dédicace de la statue que le roi Nabuchodonosor avait fait dresser; et ils se tenaient debout devant la statue que le roi Nabuchodonosor avait érigée;

4. Et le héraut criait à haute voix: Peuples, tribus, et gens de toutes langues, on vous ordonne,

5. Qu'au moment où vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la cithare, du hautbois, de la lyre, et des concerts de toutes sortes de musiciens, vous vous prosterniez en terre, et que vous adoriez la statue d'or que le roi Nabuchodonosor a dressée.

COMMENTAIRE

dit que les trois jeunes hommes qui furent jetés dans la fournaise, étaient des jeunes gens; ils n'étaient plus jeunes; ils devaient avoir plus de cinquante ans. A cette considération faite par dom Calmet, on répond qu'il est peu probable que Nabuchodonosor, après avoir éprouvé la puissance du Seigneur d'une manière si terrible, ait de nouveau conçu cette pensée extravagante. La plupart des commentateurs préfèrent placer cette ordonnance après la ruine de Jérusalem. Mais puisque Daniel lui-même fut bien jeté dans la fosse aux lions, malgré sa haute réputation de sainteté et nonobstant la crainte de Dieu qui s'était, en quelque sorte, constitué son défenseur, il n'est pas impossible que Nabuchodonosor ait agi de rigueur envers ses trois compagnons. Ce monarque, d'ailleurs, était polythéiste et il pouvait croire de bonne foi que le culte de Iéhovah n'était pas exclusif de celui d'Anou, de Bel, de Mardouk, de Sin ou de Nabou. L'attitude des trois Hébreux lui paraissait plutôt entêtement ou révolte que devoir de conscience. On n'outrageait pas leur Dieu; on en honorait tout simplement un autre, sans rien lui enlever de ses titres.

ŷ. 2. SATRAPAS. D'après les passages d'Esdras (1) et d'Esther (2) où ce terme est employé, le sens de satrape paraît répondre au mot אַחַשְׁדַּרְפֶּנְאָרָא *a'hasch-darpenayâ*.

MAGISTRATUS. *Sigenayâ* en araméen ou *segânim* en hébreu (3). Ce mot désigne une haute magistrature civile, une sorte de préfets.

JUDICES. Le nom פֶּחָה *pe'hâh* ou *pechâh* désigne évidemment un *pacha*, et c'est en ce sens qu'il est souvent pris dans l'Écriture (4).

DUCE. אַדַּרְגַּזֵּרָא *adargazerayâ* aurait pour racines, selon de savants orientalistes, אַדַּר *adar*, magnifique, et גָּזַר *gâzar*, décider.

On trouve souvent dans ce livre (5) le nom des *Gâzircéens*, qui sont sans doute les mêmes que les *Adar-gazeraiâ*; et ce terme est rendu par des *aruspices*, ou des devins qui expliquaient la destinée, qui disaient la bonne aventure. *Gâzar*, signifie *couper, trancher, décider*; et *Gazerath* (6), un décret, une résolution fixe, et invariable. L'office de ces *Gâzerin* était de découvrir ce qui était résolu dans les décrets de Dieu, de prédire les choses futures, et indépendantes de la volonté des hommes. On les trouve avec les mages, les Chaldéens, et les autres qui furent appelés pour deviner et pour expliquer le songe de Nabuchodonosor (7). Cette mission répond assez au sens des racines proposées.

TYRANNOS. גִּדְבָרָא *gedâbrayâ* paraît être le même mot que גִּזְבָּרָא *gizâbrayâ* employé dans Esdras (8). Il signifie intendant ou trésorier.

PRÆFECTOS. דַּחְבָּרָא *dethâbrayâ*, des juriconsults, des conseillers.

L'auteur de la Vulgate, ni Théodotion n'ont pas traduit le terme תִּיפְתָּיָא *Thiphthayâ*, qui signifie, dit-on, *prévôts*.

Outre ces personnages, le verset 5 indique encore que tous les hauts fonctionnaires furent convoqués à la cérémonie.

ŷ. 5. SONITUM TUBÆ, ET FISTULÆ, ET CYTHARÆ, etc. Nous ne nous étendrons point ici sur ces instruments; nous en avons parlé sur les psaumes. Nous remarquerons seulement que l'on trouve ici des instruments dont le nom est emprunté au

(1) Esdras, viii, 36.

(2) Esther, iii, 12.

(3) אֲשֵׁרֵי אֲשֵׁרֵי וִידֵי *Vide* I. Esdr. ix 2. et II. Esdr. ii, 16. IV. 14; V. 7; XII. 40; XIII. 11. et Daniel. ii, 48; iii, 27; vi, 7. - Isai. xli, 25. - Jerem. li, 23, 28, 57. - Ezr. xxiii, 6, 23.

(4) I. Esdr. vi, 13, et viii, 36. - II. Esdr. ii, 7; iii, 7, 15.

- Esth. viii, 9; ix, 3 - III. Reg. x, 15. et II. Par. ix, 14.

(5) Daniel. ii, 27; lv, 4; v, 7, 11. וִידֵי *Vu g.* Aruspices. Theodot. אֲשֵׁרֵי; ou אֲשֵׁרֵי אֲשֵׁרֵי, apud Hieron.

(6) תִּפְתָּיָא Daniel. iv, 14. et 21. Decretum vigilum. Decretum altissimi.

(7) Dan. ii, 27; iv, 4. - (8) Esdras. i, 8; vii, 21

6. Si quis autem non prostratus adoraverit, eadem hora mittetur in fornacem ignis ardentis.

7. Post hæc igitur, statim ut audierunt omnes populi sonitum tubæ, fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniarum, et omnis generis musicorum, cadentes omnes populi, tribus, et linguæ, adoraverunt statuam auream quam constituerat Nabuchodonosor rex.

8. Statimque in ipso tempore accedentes viri Chaldæi accusaverunt Judæos,

9. Dixeruntque Nabuchodonosor regi: Rex, in æternum vive!

10. Tu, rex, posuisti decretum, ut omnis homo qui audierit sonitum tubæ, fistulæ, et citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphoniarum, et universi generis musicorum, prosternat se, et adoret statuam auream;

11. Si quis autem non procidens adoraverit, mittatur in fornacem ignis ardentis.

12. Sunt ergo viri Judæi, quos constituisti super opera regionis Babylonis, Sidrach, Misach et Abdenago; viri isti contempserunt, rex, decretum tuum, deos tuos non colunt, et statuam auream, quam erexisti, non adorant.

13. Tunc Nabuchodonosor, in furore et in ira, præcepit ut adducerentur Sidrach, Misach et Abdenago, qui confestim adducti sunt in conspectu regis.

6. Si quelqu'un ne se prosterne, et n'adore pas cette statue, il sera jeté sur l'heure au milieu des flammes de la fournaise.

7. Aussitôt donc que tous les peuples entendirent le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du hautbois, de la lyre, et des concerts de toutes sortes de musiciens, tous les hommes, de quelque nation, de quelque tribu et de quelque langue qu'ils fussent, adorèrent la statue d'or que Nabuchodonosor avait dressée.

8. Aussitôt, et dans le même moment, les Chaldéens s'approchèrent, et accusèrent les Juifs,

9. En disant au roi Nabuchodonosor: O roi! vivez à jamais!

10. Vous avez fait une ordonnance, ô roi! que tout homme, au moment où il entendrait le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du hautbois, de la lyre, et des concerts de toutes sortes de musiciens, se prosternerait contre terre, et adorât la statue d'or;

11. Et que, si quelqu'un ne se prosternait et ne l'adorait pas, il serait jeté au milieu des flammes de la fournaise.

12. Cependant ceux des Juifs à qui vous avez donné l'intendance des affaires de la province de Babylone, Sidrach, Misach et Abdénago, méprisent, ô roi! votre ordonnance; ils n'honorent point vos dieux; et ils n'adorent point la statue d'or que vous avez dressée.

13. Alors Nabuchodonosor, plein de furie et de colère, commanda qu'on amenât devant lui Sidrach, Misach et Abdénago, qui furent amenés aussitôt devant le roi.

COMMENTAIRE

grec. Les rationalistes en ont tiré un argument contre l'authenticité du livre. Autant vaudrait dire que les livres des Rois ont été écrits après les voyages de Vasco de Gama, parce qu'on y trouve des noms sanscrits (1). Mais deux causes expliquent l'introduction de ces termes dérivés du grec. Cinq ou six souverains assyriens poussèrent leurs armées jusqu'en Syrie et en Phénicie. Ils eurent l'île de Chypre sous leur domination. Il n'y a rien d'étonnant que des choses étrangères à la Mésopotamie, comme les instruments de musique, n'y fussent importés sous les noms grecs du pays de leur origine. En outre, parmi les musiciens qui figurent sur les bas-reliefs assyriens, on voit des exécutants de diverses nations, choisis sans doute parmi des prisonniers de guerre. Il est évident que ces musiciens exotiques conservaient à leurs instruments les noms de leur pays. L'usage de faire chanter les captifs est assez attesté par le psaume *Super flumina Babylonis*. Les prisonniers grecs ne manquaient pas, et Sennachérib avait même un corps de mercenaires grecs dans ses armées (2).

ÿ. 6. MITTETUR IN FORNACEM IGNIS. Le supplice du feu était assez ordinaire en ce pays. Assurbanabal fit jeter dans une fournaise deux hom-

mes qui avaient maudit ses dieux, et il infligea le même supplice à son frère, Salmougina, qui s'était révolté contre lui (3).

ÿ. 8. STATIMQUE IN IPSO TEMPORE, ACCEDENTES VIRI CHALDÆI ACCUSAVERUNT JUDÆOS. Il paraît une affectation visible dans ces Chaldéens qui accusent les Juifs, dans le même moment qu'on entendit le son des instruments. Ils les observaient sans doute, et épiaient depuis longtemps cette occasion pour les perdre. Ils n'accusent que les trois compagnons de Daniel. Ce n'est pas que tous les autres Juifs aient adoré la statue, et Daniel moins qu'aucun autre; mais la dignité et le crédit de celui-ci le mettaient à couvert de leurs accusations; ou bien, il s'était absenté sous quelque prétexte, de même que la plupart des autres Juifs, qui ne furent point recherchés pour cette fois. La jalousie qu'on avait conçue de la bonne fortune et de l'emploi de Sidrach, Misach et Abdénago, contribua à leur attirer cette mauvaise affaire.

ÿ. 9. REX, IN ÆTERNUM VIVE. Formule ordinaire de saluer le roi, lorsqu'on lui parlait. Voyez *Dan.*, verset 10, VI, 6 et 21. On disait au roi de Perse dans le même sens (4): O roi, régnez à jamais. C'est la même formule.

(1) III. *Reg.* x. 22.

(2) *Cf. Vigouroux*, IV. 491.

(3) *Smith, History of Assyria*, p. 157. 164.

(4) *Æthan. Var. Hist.* I. I. c. 32.

14. Pronuntiansque Nabuchodonosor rex, ait eis : Verene, Sidrach, Misach et Abdenago, deos meos non colitis, et statuam auream, quam constitui, non adoratis ?

15. Nunc ergo si estis parati, quacumque hora audieritis sonitum tubæ, fistulæ, citharæ, sambucæ, et psalterii, et symphonïæ, omnisque generis musicorum, prosternite vos, et adorate statuam quam feci. Quod si non adoraveritis, eadem hora mittemini in fornacem ignis ardentis. Et quis est Deus qui eripiet vos de manu mea ?

16. Respondentes Sidrach, Misach et Abdenago, dixerunt regi Nabuchodonosor : Non oportet nos de hac re respondere tibi ;

17. Ecce enim Deus noster, quem colimus, potest eripere nos de camino ignis ardentis, et de manibus tuis, o rex, liberare.

18. Quod si noluerit, notum sit tibi, rex, quia deos tuos non colimus, et statuam auream, quam erexisti, non adoramus.

19. Tunc Nabuchodonosor repletus est furore, et aspectu faciei illius immutatus est super Sidrach, Misach et Abdenago ; et præcepit ut succenderetur fornax septuplum quam succendi consueverat.

20. Et viris fortissimis de exercitu suo jussit, ut ligatis pedibus Sidrach, Misach, et Abdenago, mitterent eos in fornacem ignis ardentis.

21. Et confestim viri illi vincti, cum braccis suis, et tiaris, et calceamentis et vestibus, missi sunt in medium fornacis ignis ardentis ;

14. Et le roi Nabuchodonosor leur dit ces paroles : Est-il vrai, Sidrach, Misach et Abdénago, que vous n'honorez point mes dieux, et que vous n'adorez point la statue d'or que j'ai dressée ?

15. Maintenant donc, si vous êtes prêts à m'obéir, au moment où vous entendrez le son de la trompette, de la flûte, de la harpe, du hautbois, de la lyre, et des concerts de toutes sortes de musiciens, prosternez-vous en terre, et adorez la statue que j'ai faite ; si vous ne l'adorez pas, vous serez jetés au même moment au milieu des flammes de la fournaise ; et qui est le Dieu qui pourra vous arracher d'entre mes mains ?

16. Sidrach, Misach et Abdénago répondirent au roi Nabuchodonosor : Il n'est pas besoin, ô roi ! que nous vous répondions sur ce sujet.

17. Car notre Dieu, que nous adorons, peut certainement nous retirer du milieu des flammes de la fournaise, et nous délivrer, ô roi ! d'entre vos mains.

18. S'il ne veut pas le faire, nous vous déclarons néanmoins, ô roi, que nous n'honorons point vos dieux, et que nous n'adorons point la statue d'or que vous avez fait élever.

19. Alors Nabuchodonosor fut rempli de fureur ; il changea de visage, et il regarda d'un oeil de colère Sidrach, Misach et Abdénago ; il commanda que le feu de la fournaise fût sept fois plus ardent qu'il n'avait coutume d'être.

20. Il donna ordre aux plus forts soldats de ses gardes de lier les pieds à Sidrach, Misach et Abdénago, et de les jeter ainsi au milieu des flammes de la fournaise.

21. Au même moment, ces trois hommes furent liés et jetés au milieu des flammes de la fournaise, avec leurs chausses, leurs tiars, leurs souliers et leurs vêtements ;

COMMENTAIRE

§. 14. VERENE SIDRACH, etc. Le texte araméen se traduit fort diversement, parce que le terme qui se lit ici (1), et que Théodotion et la Vulgate ont traduit par : *Est-il vrai ?* ne se trouve qu'en cet endroit de la Bible. Les uns traduisent : *N'est-ce pas une chose étonnante*, ou affligeante, que vous n'adoriez point mes dieux ? D'autres (2) : *Est-ce sérieusement, y pensez-vous ; croyez-vous que ce soit un jeu de ne pas adorer mes dieux ?* Cela revient au sens de la Vulgate.

§. 15. QUIS EST DEUS, QUI ERIPRET VOS DE MANU MEA. Preuve de l'inconstance et de la légèreté de ce prince, qui avait autrefois éprouvé et reconnu la souveraine puissance et la supériorité du Dieu des Juifs (3).

§. 18. QUOD SI NOLUERIT. Soit que notre Dieu veuille nous délivrer, ou non, nous vous déclarons que nous sommes résolu de ne point adorer vos idoles. Le texte porte (4) : *Et si non : sachez, ô roi*, etc. Magnifique exemple de foi et de fermeté.

§. 20. VIRIS FORTISSIMIS DE EXERCITU SUO. Le texte à la lettre : *A des hommes robustes en force (5), qui étaient dans son armée*. Nabuchodonosor emploie ses gardes à l'exécution des coupables, suivant l'ancienne coutume.

§. 21. CUM BRACCIS SUIS. Les Perses portaient des chausses nommées *Sarabara* (6) ; ou comme porte ici le texte, *Saraballa*. C'étaient des bandes de diverses couleurs, dont ils enveloppaient leurs cuisses. Les femmes mêmes portaient de ces sortes de chausses (7), à l'exemple de Sémiramis (8). Les Esclavons encore aujourd'hui nomment *Sarabara* de larges culottes qu'ils portent. Aquila et Théodotion ont conservé le nom araméen *Saraballa*. Symmaque a traduit : *des hauts-de-chausses* (9). Malgré ces autorités, un certain nombre d'orientalistes, à la suite de Gésenius, pensent que *Saraballa* désigne le vêtement supérieur.

ET TIARIS. L'araméen, *Patisch* (10), approche beaucoup du grec *πέτασος*, qui signifie un chapeau

(1) *הצדא לאלהי לא איתוכין* Theod. *Ἐστὶ ἀληθῆς*.

(2) *Vide Grot. Ludovic. de Dieu. Jun. Tremcl. Pisc. etc.*

(3) *Dan. II. 47. Vere Deus vester Deus Deorum est, et Dominus regum.*

(4) *הזן לא ידוע להוא לך*

(5) *כברי חיל*

(6) *Vide Hesychiurn, et Isidor. l. XIX. Origin. et Brisson lib. I. de Regno Persar.*

(7) *Philostrat. Icon in Rhodogvni.*

(8) *Justin. l. I. Igitur brachia et crura velamentis, tiara caput tegit.*

(9) *Chald. פתוחות בשר Sym. Α γαζῆροβδης. Atqui ἀναξυρόβης το παρὰ Ρωμαίου βράχιου δῆλον.* *Eus. al. in Iliad. I. Aq. Th. Σαραβόζουης.*

(10) *ששפתן*

22. Nam iussio regis urgebat. horrax autem succensa erat nimis; porro viros illos, qui miserant Sidrach, Misach et Abdenago, interfecit flamma ignis.

23. Viri autem hi tres, id est, Sidrach, Misach et Abdenago, ceciderunt in medio camino ignis ardentis, coll gati.

Quæ sequuntur in hebræis voluminibus non reperi.

24. Et ambulabant in medio flammæ, laudantes Deum, et benedictentes Domino.

25. Stans autem Azarias oravit sic, aperiensque os suum in medio ignis ait :

26. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum, et laudabile et gloriosum nomen tuum in sæcula :

27. Quia justus es in omnibus quæ fecisti nobis, et universa opera tua vera, et viæ tuæ rectæ, et omnia iudicia tua vera.

28. Judicia enim vera fecisti juxta omnia quæ induxisti super nos, et super civitatem sanctam patrum nostrorum, Jerusalem, quia in veritate et in iudicio induxisti omnia hæc, propter peccata nostra.

29. Peccavimus enim, et inique egimus recedentes a te, et deliquimus in omnibus ;

30. Et præcepta tua non audivimus, nec observavimus, nec fecimus sicut præceperas nobis, ut bene nobis esset.

31. Omnia ergo quæ induxisti super nos, et universa quæ fecisti nobis, in vero iudicio fecisti ;

22. Car le commandement du roi pressait fort : et comme la fournaise était extrêmement embrasée, les flammes du feu firent mourir les hommes qui y avaient jeté Sidrach, Misach et Abdénago.

23. Cependant ces trois hommes, Sidrach, Misach et Abdénago, tombèrent liés au milieu des flammes de la fournaise.

Je n'ai pas trouvé ce qui suit dans les livres hébreux.

24. Mais ils marchaient au milieu de la flamme, louant Dieu et bénissant le Seigneur.

25. Cependant Azarias se tenant debout, fit cette prière ; et ouvrant la bouche au milieu du feu, il dit :

26. Soyez béni, Seigneur Dieu de nos pères, et que votre nom soit loué et glorifié dans tous les siècles ;

27. Parce que vous êtes juste dans tout ce que vous nous avez fait, que toutes vos œuvres sont fondées dans l'équité, que vos voies sont droites, et que tous vos jugements sont véritables.

28. Vos jugements ont été très équitables dans tous les maux que vous avez fait venir sur nous et sur Jérusalem, la cité sainte de nos pères, parce que vous nous avez envoyé tous ces châtimens dans la vérité et dans la justice, à cause de nos péchés ;

29. Car nous avons péché, et nous sommes tombés dans l'iniquité, en nous retirant de vous, et nous avons manqué en toutes choses.

30. Nous n'avons point écouté vos ordonnances ; nous ne les avons point observées, et nous ne les avons point gardées, comme vous nous l'aviez commandé, afin que nous fussions heureux.

31. Ainsi, c'est par une justice très véritable, que vous nous avez envoyé ces châtimens, que vous nous avez fait souffrir tous ces maux,

COMMENTAIRE

à larges bords. Les auteurs grecs appellent la tiare des Perses, *πίλος*. Les rois de Perse portaient la tiare droite ; les autres la portaient penchée (1). Les lexicographes modernes et de nombreux hébraïsants, traduisent *palisch*, par tunique, culotte et même chemise.

ET CALCEAMENTIS. L'araméen porte (2) : *Carbelâth*. Théodotion l'entend des bas. D'autres l'expliquent d'une espèce de turban ou de casque qu'on portait sur la tête. A la lettre ce terme pourrait signifier une aigrette ; ou une crête de coq (3) ; on peut lire le mot *Crabelâ*, ou *crebilâ*, et l'entendre de la chaussure. Les anciens ont connu les *ῥοπαῖδες* des Perses (4) : entre *crepita* et *crebilâ*, la différence est très peu remarquable. Néanmoins les lexicographes traduisent le mot par *manteau* ou *liane*.

§. 22. VIROS ILLOS QUI MISERANT SIDRACH ... INTERFECIT FLAMMA IGNI. On voit par les versets 46 et 48 de chapitre, que ces hommes ne furent brûlés de la flamme, qu'après qu'ils y eurent jeté Sidrach, Misach et Abdénago. Ils avaient allumé la fournaise avec trop de violence ; alors un tour-

billon de flammes en sortit, les surprit et les étouffa.

§. 24. AMBULABANT, etc. Ni ce verset, ni les suivants jusqu'au quatre-vingt-onzième, ne sont point dans l'hébreu d'aujourd'hui. On les a traduits sur le grec de Théodotion, et dans les anciennes bibles manuscrites, ils sont marqués d'une obèle, ou brochette, pour signifier qu'ils ne sont pas dans l'original.

§. 27. UNIVERSA OPERA TUA VERA. *Toutes vos œuvres sont fondées dans l'équité*, dans la vérité, dans la droiture : ou bien, vos œuvres sont constantes ; elles ne changent et ne varient point, comme celles des hommes, dont les sentiments, les pensées, les œuvres sont dans une vicissitude et une inconstance perpétuelle. La diversité et les changements qu'on remarque dans les ouvrages de Dieu, ne sont point un effet de légèreté ou d'inconstance. *Opera multas, nec multas consistunt*, dit saint Augustin (5).

§. 28. INDUXISTI OMNIA HÆC PROPTER PECCATA NOSTRA. Qui osera, selon la remarque de saint Augustin, se dire innocent devant Dieu, en enten-

(1) *Xenophon, Anab. l. II - Hæsch et Suid. in Πίλος.*
(2) *תבשלת כנפית* Theod. *Ἡρωσθήνη*.
(3) *Vide Grot. loc. Ceter.*

(4) *Clem. Alex. Paedag. l. II. c. 11. Νάρθηκον ὄν ἐστέον ἡρώσθηκα ἀποκαταστασθε ἐπὶ τῶν ἡρώσθηκα.*
(5) *Aug. Conf. l. I. c. 4.*

32. Et tradidisti nos in manibus inimicorum nostrorum iniquorum, et pessimorum, prævaricatorumque, et regi injusto et pessimo ultra omnem terram.

33. Et nunc non possumus aperire os; confusio et opprobrium facti sumus servis tuis et his qui colunt te.

34. Ne, quæsumus, tradas nos in perpetuum propter nomen tuum, et ne dissipes testamentum tuum;

35. Neque auferas misericordiam tuam a nobis, propter Abraham, dilectum tuum, et Isaac, servum tuum, et Israël, sanctum tuum,

36. Quibus locutus es pollicens quod multiplicares semen eorum sicut stellas cæli, et sicut arenam quæ est in litore maris;

32. Et que vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis, qui sont des injustes, des scélérats, et des prévaricateurs de votre loi, entre les mains d'un roi qui est le plus injuste et le plus méchant qui soit sur la terre.

33. Et maintenant nous n'osons ouvrir la bouche, et nous sommes devenus un sujet de confusion et de honte pour vos serviteurs, et pour ceux qui vous adorent.

34. Ne nous abandonnez pas pour jamais, à cause de votre nom; ne détruisez pas votre alliance;

35. Et ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham votre bien-aimé, d'Isaac votre serviteur, et d'Israël votre saint,

36. Auxquels vous avez promis que vous multiplieriez leur race comme les étoiles du ciel, et comme le sable qui est sur le rivage de la mer;

COMMENTAIRE

dant ces grands saints, que les flammes et les lions n'ont osé toucher, se mêler confusément dans la foule des coupables, et s'attribuer tous les péchés de son peuple? *Si ista dicunt qui excellentissima sanctitate ignes et leones circa se innocios habuerunt, quid nos oporteret dicere in humilitate nostra, qui tam longe illis impares sumus?* C'étaient des hommes remplis de charité, qui regardaient Israël comme ne faisant qu'un corps, dont ils étaient membres. Le mal du corps leur était sensible, parce qu'ils lui étaient très étroitement unis. Ainsi, ils parlaient sincèrement, lorsqu'ils déclaraient qu'ils étaient tombés dans l'iniquité; de même que la langue de l'homme crie avec raison qu'on la blesse, lorsqu'on ne lui touche point, mais seulement à son pied; parce que ce qui touche un membre touche tous les autres par la liaison étroite qui est entre tous. Remarquez, dit saint Jean Chrysostôme (1), que ces trois grands serviteurs de Dieu surmontaient l'ardeur des flammes parce qu'ils étaient justes; et que, remplis d'humilité, ils se confessaient pécheurs. Leur justice si abondante eut la force de convertir en une rosée les flammes d'une fournaise; mais ce triomphe de leur piété ne fut point capable de les enorgueillir. Ils vivent en justes, et parlent comme pécheurs. *Operantur ut just; loquuntur ut peccatores.*

Cette *iniquité* dont ils s'accusent en la personne de leurs frères, était en effet bien effroyable; puisqu'ils s'étaient éloignés d'un Dieu qui les avait retirés de l'esclavage des Égyptiens, et qui les avait comblés depuis de toutes sortes de faveurs. Mais elle n'est, ô mon Dieu, qu'une image bien légère de l'iniquité sans comparaison plus criminelle dont nous nous rendons coupables, lorsqu'après que vous vous êtes approché de nous d'une manière si miraculeuse et infinie par l'Incarnation de votre Fils Jésus-Christ, nous ne

craignons pas de nous retirer de vous par notre péché; de vous qui, lors même que nous étions vos ennemis, êtes venu nous chercher avec un si grand excès de bonté! Heureux sont ceux que les châtiments que vous leur envoyez dans la vérité et dans la justice, c'est-à-dire, par un jugement conforme à votre justice et à votre vérité, rendent dociles à la voix de votre sainte discipline, et qui s'humilient sous la pesanteur de votre bras, pour reconnaître qu'ils sont pécheurs, sinon en eux-mêmes, au moins dans leurs frères et dans leurs membres, dont ils ne se séparent jamais.

Û. 33. OPPROBRIUM FACTI SUMUS SERVIS TUIS. L'état de la captivité où nous sommes justement réduits pour nos péchés passés, est un sujet de honte pour votre peuple, en ce que les païens lui insultent, et tournent en raillerie sa religion et sa confiance en son Dieu.

Quoiqu'unis aux membres vivants de la Synagogue beaucoup plus qu'aux autres, ils n'osent parler que comme pécheurs. Ils se regardent comme accablés avec eux sous la grandeur de leurs crimes, comme entièrement inexcusables devant Dieu, et comme étant devenus un sujet de confusion et d'opprobre à ses dignes serviteurs. Ces grands châtiments les exposaient aux insultes des païens, qui en prenaient occasion de blasphémer contre le vrai Dieu, comme s'il n'avait pu garantir de ces fléaux redoutables ceux qui l'adoraient. Ainsi, ils le pressent de ne pas abandonner la défense de sa gloire, de se souvenir que ceux qu'on traitait si indignement, avaient l'honneur de porter son nom, étant appelés le peuple du Dieu très haut; et de faire ressentir à ses ennemis que ces châtiments, c'était lui-même qui les envoyait pour punir les méchants et éprouver les justes.

Û. 34. PROPTER NOMEN TUUM. Si nos péchés ont mérité des châtiments, punissez-nous de manière que votre gloire n'en souffre rien. Ce sentiment

(1) Chrysost. de Spirit. Sancti.

37. Quia, Domine, imminuti sumus plus quam omnes gentes, sumusque humiles in universa terra hodie propter peccata nostra.

38. Et non est in tempore hoc princeps, et dux, et propheta, neque holocaustum, neque sacrificium, neque oblatio, neque incensum, neque locus primitiarum contra te,

39. Ut possimus invenire misericordiam tuam. Sed in animo contrito, et spiritu humilitatis suscipiamur;

40. Sicut in holocausto arietum, et taurorum, et sicut in millibus agnorum pinguum, sic fiat sacrificium nostrum in conspectu tuo hodie, ut placeat tibi, quoniam non est confusio confidentibus in te.

41. Et nunc sequimur te in toto corde; et timemus te, et quarimus faciem tuam.

42. Ne confundas nos, sed fac nobiscum juxta mansuetudinem tuam, et secundum multitudinem misericordiae tuae.

43. Et erue nos in mirabilibus tuis, et da gloriam nomini tuo, Domine;

44. Et confundantur omnes qui ostendunt servis tuis mala, confundantur in omni potentia tua, et robur eorum conteratur;

45. Et sciant quia tu es Dominus Deus solus, et gloriosus super orbem terrarum.

46. Et non cessabant qui miserant eos ministri regis succendere fornacem, naphtha, et stuppa, et pice, et malleolis;

47. Et effundebatur flamma super fornacem cubitis quadraginta novem,

37. Car nous sommes réduits à un plus petit nombre que toutes les nations; et nous sommes aujourd'hui humiliés dans toute la terre, à cause de nos péchés;

38. Et il n'y a plus maintenant parmi nous, ni prince, ni chef, ni prophète, ni holocauste, ni sacrifice, ni oblation, ni encens, ni de lieu pour vous offrir nos prémices;

39. Afin que nous puissions avoir part à votre miséricorde: mais puissions-nous être reçus, Seigneur, dans un cœur contrit, dans un esprit humilié.

40. Que notre sacrifice se consomme aujourd'hui devant vous; et qu'il vous soit agréable, comme si nous vous offrions des holocaustes de bœliers et de taureaux, et mille agneaux gras; parce que ceux qui mettent leur confiance en vous ne tomberont point dans la confusion.

41. Et maintenant nous vous suivons de tout notre cœur; nous vous craignons, et nous recherchons votre face.

42. Ne nous confondez pas, mais traitez-nous selon votre douceur, et selon la multitude de vos miséricordes.

43. Délivrez-nous par les merveilles de votre puissance; et donnez, Seigneur, gloire à votre nom.

44. Que tous ceux qui font souffrir des maux à vos serviteurs soient confondus; qu'ils soient confondus par votre toute-puissance; que leur force soit réduite en poudre;

45. Et qu'ils sachent que c'est vous seul qui êtes le Seigneur, le Dieu, et le roi de gloire sur toute la terre.

46. Cependant les serviteurs du roi, qui avaient jeté ces trois jeunes hommes dans le feu, ne cessaient d'allumer la fournaise avec du bitume, des étoupes, de la poix et du sarment;

47. Et la flamme s'élevait quarante-neuf coudées de haut au dessus de la fournaise;

COMMENTAIRE

si élevé, si désintéressé des Hébreux, se remarque en plusieurs endroits de l'Écriture (1). Acharnés pour l'idolâtrie dans la prospérité, dès que le malheur les frappait, ils paraissaient insensibles à leurs maux, et ne pensaient qu'à l'outrage fait à leur culte national.

Ÿ. 38. NON EST IN TEMPORE HOC PRINCEPS, ET DUX ET PROPHETA. Nous n'avons rien de tout cela dans la Judée; mais, dans la captivité, il y avait des chefs de tribus, qui conservaient quelque autorité sur les autres captifs. Les Juifs parlent souvent de leurs *princes de captivité*. Nous lisons (2) qu'Évilnérodach, roi de Babylone, rendit à Joachim son titre de roi de Juda, après l'avoir tiré de prison; et ailleurs (3), que Bééra qui fut mené captif par Téglathphalasar, était chef de la tribu de Ruben. On voit dans Esdras et dans Néhémie (4), que, parmi ceux qui revinrent de Babylone, il y en avait de reconnus pour chefs des grandes familles. Enfin, dans le jugement de Suzanne (5), ne voit-on pas des anciens, des juges, et une forme de gouvernement parmi les Juifs de la cap-

tivité? Ézéchiël et Daniel n'étaient-ils pas reconnus pour prophètes de toute la nation? Ézéchiël demeurait vers le fleuve de Chobar, et Daniel était à Babylone même. Azarias veut dire qu'on ne voit plus, comme autrefois, dans sa nation, des rois et des princes absolus; des prophètes exerçant l'autorité, une forme de république réglée et indépendante.

Ÿ. 40. SIC FIAT SACRIFICIUM NOSTRUM. Puisque l'état où nous sommes réduits, ne nous permet pas de recourir à votre clémence, en vous offrant dans votre temple des sacrifices sanglants: recevez le seul sacrifice que nous sommes capables de vous offrir: le sacrifice d'un cœur contrit et humilié.

Ÿ. 43. DA GLORIAM NOMINI TUO. Faites éclater la gloire de votre nom, en nous délivrant. Que vos fidèles voient aujourd'hui les effets de votre puissance, et que vos ennemis soient forcés de reconnaître que vous êtes le Dieu tout-puissant.

Ÿ. 46. NAPHTA. Le *naphte* est une espèce de bitume qui se trouve près de Babylone, et qui

(1) *Joué*, vii. 9. - *1. Macc.* vii. 15. Et ici, verset 41.

(2) *1v. Reg. ul. 3.* 27. Sublevavit Evilnerodach rex Babylonis caput Jonkim Regis Juda de carcere.

(3) *1. Per.* v. 6. Beera quem captivum duxit Theglathphalasar, et fuit princeps in tribu Ruben.

(4) *Vide 1. Esdr.* ii. et ii. *Esdr.* vii. - (5) *Dan.* xiii.

48. Et erupit, et incendit quos reperit juxta fornacem de Chaldæis.

49. Angelus autem Domini descendit cum Azaria, et sociis ejus, in fornacem; et excussit flammam ignis de fornace,

50. Et fecit medium fornacis quasi ventum roris flantem; et non tetigit eos omnino ignis, neque contristavit, nec quidquam molestiæ intulit.

51. Tunc hi tres quasi ex uno ore laudabant, et glori-
ficabant, et benedicebant Deum in fornace, dicentes:

52. Benedictus es, Domine, Deus patrum nostrorum; et laudabilis, et gloriosus, et superexaltatus in sæcula; et benedictum nomen gloriæ tuæ sanctum, et laudabile, et superexaltatum in omnibus sæculis.

53. Benedictus es in templo sancto gloriæ tuæ, et superlaudabilis et supergloriosus in sæcula.

54. Benedictus es in throno regni tui, et superlaudabilis et superexaltatus in sæcula.

48. Et s'étant élançée dehors, elle brûla les Chaldéens qu'elle trouva les plus proches de la fournaise.

49. Or l'ange du Seigneur était descendu vers Azarias et ses compagnons dans la fournaise; et écarta les flammes,

50. Il avait formé au milieu de la fournaise un vent frais et une douce rosée; et le feu ne les toucha en aucune sorte, ne les incommoda point, et ne leur fit aucun mal.

51. Alors tous trois louaient Dieu dans la fournaise, et le glorifiaient, et le bénissaient d'une même bouche en disant:

52. Vous êtes béni, Seigneur Dieu de nos pères; vous êtes digne de toute louange; vous êtes plein de gloire, et élevé au-dessus de tout dans les siècles; le saint nom de votre gloire est béni; il est digne de toute louange, et élevé au-dessus de tout dans tous les siècles.

53. Vous êtes béni dans le temple saint de votre gloire, et élevé au-dessus de toute louange et de toute gloire dans tous les siècles.

54. Vous êtes béni dans le trône de votre royaume, et élevé au dessus de toute louange et au-dessus de toute gloire dans tous les siècles.

COMMENTAIRE

prend feu très aisément; en sorte que la flamme s'élançait vers lui aussitôt qu'on le lui présente (1): *Huic magna cognatio ignium, transiliuntque proli-
nus in eam undecumque visam.* On tire le naphte comme une liqueur épaisse de certaines fontaines de la Babylonie. Le naphte noir s'emploie au lieu d'huile, pour brûler dans les lampes; et le naphte blanc est une matière tellement inflammable, et si difficile à éteindre, lorsqu'une fois il est allumé, que l'eau n'y fait rien. On ne l'éteint qu'en le chargeant de boue, de vinaigre, d'alun ou de glu (2).

STUPPA ET PICE. Apparemment de l'étope enduite de poix ou de résine, dont on se servait quelquefois dans les sièges des villes, pour y mettre le feu (3). Autrement à quoi aurait servi de l'étope pour embraser une fournaise?

MALLEOLIS. Le terme grec (4) signifie en général du fagot, des branches sèches. Le latin *malleolus* désigne certaine espèce de fagot, que l'on enduisait de poix, et qu'on lançait dans les villes assiégées (5) ou contre les soldats qui faisaient la tortue pour venir à la sape.

ŷ. 48. INCENDIT QUOS REPERIT. Les soldats qui avaient jeté Sidrach, Misach et Abdénago dans la fournaise. Voyez le verset 22.

ŷ. 49. ANGELUS DOMINI DESCENDIT. « Toutes les fois, dit saint Jérôme (6), qu'une âme se trouve accablée sous le poids des tentations et des diffi-

rentes afflictions qui la tourmentent, si elle n'espère alors aucun secours de la part des hommes, et qu'elle se tourne vers Dieu toute entière, l'Ange du Seigneur descend vers elle, et par la vertu de sa divine parole éteint l'ardeur de ces flammes qui la dévorent. Il empêche ainsi que les dards enflammés de notre ennemi ne pénètrent jusqu'au fond de notre cœur, et que nous ne demeurions comme engloutis dans la fournaise. »

ŷ. 51-53. HI TRES QUASI EX UNO ORE LAUDABANT. Il semble qu'Azarias prononça seul, au nom de ses compagnons, la prière précédente dont on a parlé au verset 25. Mais pour ce cantique, que l'Église met tous les jours dans la bouche de ses ministres, les trois serviteurs de Dieu joignirent leurs voix afin de le chanter tous ensemble, en reconnaissance d'un si grand miracle qu'il faisait en leur faveur. Peut-être aussi que la prière qu'ils firent d'abord précéda l'apparition de l'ange; bien qu'il empêchât invisiblement que les flammes ne les touchassent, il ne se fit peut-être voir à eux qu'après qu'ils se furent humiliés devant Dieu, comme des pécheurs qui n'attendaient que la mort. Ce spectacle les ayant tout d'un coup transportés de joie, ils s'animèrent de nouveau à chanter conjointement ce saint cantique. « Ils opposèrent, dit Théodore (7), un chant tout divin et une céleste symphonie, à la musique et au son profane des instruments, qui retentissaient

(1) *Plin. lib. II. c. 105.*

(2) *Strabo, lib. XVI. et Plutarch. in Alex.*

(3) *Vide Sanct. hic. Virgil. Æneid. l. VIII.*

*Stupea flamma manu, telisque volatile ferrum
Spargitur.*

(4) *Κλημειδω,*

(5) *Nonius Marcell. Malleoli, manipuli spartæi pice
contacti, qui incensi, aut in muros, aut in testudinem
jaciuntur. Vide si lubet, et Veget. lib. IV. c. 20. et Ammian,
Marcell. lib. XXIII.*

(6) *Hieron. in hunc loc.*

(7) *Theodore! in hunc loc.*

55. Benedictus es, qui intueris abyssos, et sedes super cherubim; et laudabilis, et superexaltatus in sæcula.

56. Benedictus es in firmamento cœli, et laudabilis et gloriosus in sæcula.

57. Benedicite, omnia opera Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

58. Benedicite, angeli Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

59. Benedicite, cœli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

55. Vous êtes béni, vous qui voyez le fond des abîmes, et qui êtes assis sur les chérubins; et vous êtes digne de toute louange, et élevé au dessus de toute gloire dans tous les siècles.

56. Vous êtes béni dans le firmament du ciel; et vous êtes digne de toute louange et de toute gloire dans tous les siècles.

57. Ouvrages du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

58. Anges du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

59. Cieux, bénissez le Seigneur, louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

COMMENTAIRE

autour de la statue d'or : et ils faisaient voir, tant par leur chant, que par l'état même où ils se trouvaient, combien il était plus avantageux de n'adorer pas cette image d'un homme mortel. Les expressions dont ils se servent dans leur cantique, sont les paroles d'un cœur embrasé d'amour, et qui ne peut exprimer l'ardeur de ses sentiments? Car, étant blessés heureusement de cet amour tout divin, ils cherchent des noms qui soient propres à exprimer la grandeur et la majesté de Celui qu'ils louent : mais n'en trouvant point, ils s'efforcent de la relever au moins en disant qu'il est *au-dessus de toutes louanges, et au-dessus de toute gloire* : » ce qui marque autant l'infinie grandeur de Dieu, que l'impuissance où est l'homme de le louer comme il convient.

Ce qu'ils disent, que le Seigneur est *béni dans le saint temple de sa gloire*, peut s'entendre non seulement de ce *firmament du ciel*, dont ils parlent dans la suite, qui est comme le sanctuaire de sa Divinité; mais encore du temple de Jérusalem, où il avait fait éclater *sa gloire* durant tous les siècles. Quoiqu'il fût consumé alors et réduit en cendres, ils étaient bien éloignés d'en avoir perdu le souvenir; et c'est de même que s'ils avaient dit à Dieu : « Ayant le cœur et les yeux tournés vers ce temple sacré, où vous aviez coutume de faire paraître votre gloire, nous vous offrons ce cantique d'actions de grâces. Car, quand il aurait été brûlé mille fois, nous ne pouvons oublier la sainteté que vous lui avez communiquée. »

Ÿ. 55. QUI INTUERIS ABYSSOS. Qui voyez le fond des abîmes, la profondeur de la mer, l'immensité de ses eaux; à qui rien n'est caché.

QUI SEDES SUPER CHERUBIM. Qui êtes assis sur les chérubins, comme sur votre char. C'est l'idée que l'Écriture nous répète en plusieurs endroits. *Ezech. x. 1. et suiv. - 1. Reg. iv. 4. - 11. Reg. vi. 2. - 14. Reg. xix. 15. - Psalm. xvii. 10; lxxix. 2. - Isa. xxxvii. 16. etc.*

Ÿ. 57. BENEDICITE OMNIA OPERA DOMINI DOMINO. Il faut remarquer avec saint Jérôme (1), que les créatures insensibles et inanimes, que ces trois saints invitent à bénir toutes ensemble le Seigneur, ne le louent pas comme les anges et comme les hommes, puisqu'elles n'ont ni esprit pour le comprendre, ni langue pour publier les louanges de sa gloire. Elles le louent donc, non de la voix, mais par les effets qu'elles produisent conformément à ses ordres. Car le Créateur se fait connaître par ses créatures, et la gloire si magnifique de Dieu éclate dans chacun de ses ouvrages. *Omnis creatura, non voce, sed opere laudat Dominum; quia ex creaturis consequenter creator intelligitur, et in singulis operibus Dei magnificentia demonstratur* (2). « Lors donc, dit saint Augustin, qu'on invite ainsi toutes les créatures à louer Dieu, c'est l'homme même qu'on invite à le louer par la vue de ces mêmes créatures; parce que, si l'homme s'arrête à considérer en elles leur Créateur, il y trouvera comme une source infinie de bénédictions et de louanges, et son cœur sentira mille sujets de chanter des hymnes à la gloire du Très-Haut. *Cuncta bene cogitata laudem pariunt, et impletur cor consideratione creaturæ ad eructandum hymnum creatori* (3). »

« Mais remarquez bien, dit le même saint, que ce ne sont que les ouvrages du Seigneur, qui louent le Seigneur. Les cieux le louent, la terre le loue, la mer le loue. Mais trouverez-vous dans ce cantique, que l'avarice, que l'ivrognerie, que l'impureté, que tous les vains amusements du siècle louent le Seigneur? Tout ce qui ne loue donc point ici le Seigneur, ce n'est point lui qui l'a fait, et il n'est point son ouvrage. Mais tout ce qu'il y a de louable dans la nature, soit qu'il le paraisse peu ou beaucoup, doit être nécessairement rapporté à la louange de la gloire très sublimé et ineffable du Créateur. Et quels que puissent

(1) Hieronymus, in hunc loc. — (2) August. in Psalm. lxxviii, — (3) Idem in epist. Jean, tract. iii.

60. Benedicite, aquæ omnes quæ super cælos sunt, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

61. Benedicite, omnes virtutes Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

62. Benedicite, sol et luna, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

63. Benedicite, stellæ cæli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

64. Benedicite, omnis imber et ros, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

65. Benedicite, omnes spiritus Dei, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

66. Benedicite, ignis et æstus, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

67. Benedicite, frigus et æstus, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

68. Benedicite, rores et pruina, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

69. Benedicite, gelu et frigus, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

70. Benedicite, glacies et nives, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

71. Benedicite, noctes et dies, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

72. Benedicite, lux et tenebræ, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

73. Benedicite, fulgura et nubes, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

74. Benedicat terra Dominum; laudet et superexaltet eum in sæcula.

60. Eaux qui êtes au-dessus des cieus, bénissez toutes le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

61. Puissances du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

62. Soleil et lune, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

63. Étoiles du ciel, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

64. Pluies et rosées, bénissez toutes le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

65. Souffles de Dieu, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

66. Feux et chaleurs, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

67. Froids et frimas, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

68. Rosées et brumes, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

69. Gelées et froidures, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

70. Glaces et neiges, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

71. Nuits et jours, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

72. Lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

73. Eclairs et nuages, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

74. Que la terre bénisse le Seigneur; qu'elle loue et qu'elle relève sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

COMMENTAIRE

être ces ouvrages, lorsque je les considère comme les ouvrages de Dieu, je me sens porté d'une manière ineffable à louer l'Ouvrier suprême qui les a faits, et qui fait éclater de telle sorte sa grandeur dans ses grandes œuvres, qu'il n'est pas moins grand dans les autres qui sont moindres. *Ineffabiliter moveor laude creatoris illorum, qui prorsus ita magnus est in operibus magnis, ut minor non sit in minimis* (1).

ŷ. 60. AQUÆ OMNES QUÆ SUPER CÆLOS SUNT. Voyez ce qu'on a dit sur la Genèse, chapitre 1. ŷ. 6.

ŷ. 61. OMNES VIRTUTES DOMINI. Les astres et les planètes, qui sont nommés dans l'Écriture : *L'armée du ciel* (2).

ŷ. 65. OMNES SPIRITUS. *Vents et souffles*. C'est ainsi qu'il faut entendre cet endroit; car on a déjà en ité les anges, au ŷ. 58, et on invitera au ŷ. 86. les âmes des justes.

ŷ. 66. IGNIS ET ÆSTUS. Les termes grecs (3) marquent l'élément du feu, et les ardeurs de l'été;

mais ce qui embarrasse, est qu'au verset suivant on invite conjointement *le froid et la chaleur, Frigus et æstus* (4); et que le terme de l'original qui signifie la chaleur, est à peu près le même dans les deux passages. Pourquoi mettre deux fois la chaleur de l'été? Quelques mss. lisent au ŷ. 67. *Frigus et æstus*; *le froid et l'été*; comme si, dans le ŷ. 66, on invitait le feu et la chaleur de ce cet élément à louer le Seigneur; et au ŷ. 67. le froid de l'hiver, et l'ardeur de l'été. Mais, sans rien changer à la signification naturelle des termes, ne peut-on pas dire que l'on parle au ŷ. 66. de la chaleur de l'été, et au ŷ. 67. de l'action du froid, qui, quelquefois, fait sur les plantes et sur les corps le même effet que le feu, qui les brûle, qui les dessèche. Voyez la *Genèse*, chapitre xxxi. ŷ. 40. La gelée et le froid sont marqués au ŷ. 69. L'édition romaine transporte en ce verset 69. ce que nous lisons au verset 67. dans notre Vulgate, et n'y lit point : *Benedicite gelu et frigus*.

(1) *Idem de lib. arb. lib. II. c. 17. Idem in Faust. lib. XXI. cap. 5.*

(2) *Deu. xvii. 3. - IV. Reg. xvii. 16. XXI. 3; xxiii. 4. - Isai. xxiv. 21. - Jerem. viii. 2. et passim.*

(3) Πῦρ καὶ καύμα.

(4) Πῦρος καὶ κρύων. *Edit. Rom. Πῦρος καὶ καύμα. Vide Perer. in textu huj. vers.*

75. Benedicite, montes et colles, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

76. Benedicite, universa germinantia in terra, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

77. Benedicite, fontes, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

78. Benedicite, maria et flumina, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

79. Benedicite, cete, et omnia quæ moventur in aquis, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

80. Benedicite, omnes volucres cœli, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

81. Benedicite, omnes bestię et pecora, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

82. Benedicite, filii hominum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

83. Benedicat Israel Dominum, laudet et superexaltet eum in sæcula.

84. Benedicite, sacerdotes Domini Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

85. Benedicite, servi Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

86. Benedicite, spiritus et animæ justorum, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

87. Benedicite, sancti et humiles corde, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

88. Benedicite, Anania, Azaria, Misael, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula; quia eruit nos de inferno, et salvos fecit de manu mortis; et liberavit nos de medio ardentis flammæ, et de medio ignis eruit nos.

89. Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in sæculum misericordia ejus.

90. Benedicite, omnes religiosi, Domino, Deo deorum; laudate et et confitemini ei, quia in omnia sæcula misericordia ejus.

Hucusque in Hebræo non habetur: et quæ posuimus, de Theodotionis editione translata sunt.

75. Montagnes et collines, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

76. Plantes qui naissent de la terre, bénissez toutes le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

77. Fontaines, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

78. Mers et fleuves, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

79. Baleines et poissons qui vivent dans les eaux, bénissez tous le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

80. Oiseaux du ciel, bénissez tous le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

81. Bêtes privées ou sauvages, bénissez toutes le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

82. Enfants des hommes, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

83. Qu'Israël bénisse le Seigneur; qu'il le loue, et qu'il relève sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

84. Prêtres du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

85. Serviteurs du Seigneur, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

86. Esprits et âmes des justes, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

87. Vous qui êtes saints et humbles de cœur, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles.

88. Ananias, Azarias et Misael, bénissez le Seigneur; louez-le, et relevez sa souveraine grandeur dans tous les siècles: parce qu'il nous a tirés de l'enfer, qu'il nous a sauvés de la puissance de la mort, qu'il nous a délivrés du milieu des flammes ardentes, et nous a tirés du milieu du feu.

89. Rendez grâces au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

90. Vous qui êtes religieux et craignant Dieu, bénissez le Seigneur, le Dieu des dieux; louez-le, et rendez-lui des actions de grâces, parce que sa miséricorde s'étend dans la suite de tous les siècles.

Ce qui a été mis jusqu'ici ne se trouve point dans l'hébreu, et a été pris de l'édition de la bible de Theodotion.

COMMENTAIRE

ŷ. 86. SPIRITUS ET ANIMÆ JUSTORUM. Ils parlent des âmes des saints, séparées du corps; car ils ont invité précédemment les hommes, les prêtres, les Israélites, les serviteurs de Dieu, ou les lévites; et plus bas il invite toutes les personnes pieuses, 90, et ceux qui sont saints, et humbles de cœur, au ŷ. 87.

ŷ. 87. BENEDICITE, SANCTI ET HUMILIS CORDE, DOMINO. Ceci nous fait voir que, pour être digne de louer Dieu, il faut avoir l'humilité dans le cœur, selon qu'il est dit dans l'Évangile: Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, etc. (1).

Or cette humilité du cœur, selon saint Jérôme (2), n'est autre chose que ce qui est appelé en un autre endroit, la pauvreté de l'esprit, qui consiste à ne point s'enorgueillir, et à ne point rechercher non plus la gloire par l'apparence trompeuse d'une fausse humilité; mais à s'abaisser sincèrement et de tout cœur: *Ut non erigamur superbia, nec ficta gloriam humilitate queramus: sed toto corde inclinemur.*

ŷ. 88. QUI ERUIT NOS DE INFERNO. Souvent le nom d'*infernus* signifie la mort, le tombeau. Ils joignent ici la mort et le tombeau comme syno-

(1) *Matth.* xi. 29.

(2) *Hieron. in hunc loc.*

91. Tunc Nabuchodonosor rex obstupuit; et surrexit prope, et ait optimatibus suis : Nonne tres viros misimus in medium ignis compeditos? Qui respondentes regi, dixerunt : Vere, rex.

92. Respondit, et ait : Ecce ego video quatuor viros solutos, et ambulantes in medio ignis, et nihil corruptionis in eis est, et species quarti similis filio Dei.

93. Tunc accessit Nabuchodonosor ad ostium fornacis ignis ardentis, et ait : Sidrach, Misach et Abdenago, servi Dei excelsi, egredimini, et venite. Statimque egressi sunt Sidrach, Misach et Abdenago de medio ignis ;

94. Et congregati satrapæ, et magistratus, et iudices, et potentes regis, contemplabantur viros illos, quoniam nihil potestatis habuisset ignis in corporibus eorum, et capillus capitis eorum non esset adustus, et sarabala eorum non fuissent immutata, et odor ignis non transisset per eos.

95. Et erumpens Nabuchodonosor, ait : Benedictus Deus eorum, Sidrach, videlicet, Misach et Abdenago, qui misit angelum suum, et eruit servos suos, qui crederunt in eum, et verbum regis immutaverunt, et tradiderunt corpora sua ne servirent, et ne adorarent omnem deum, excepto Deo suo !

91. Alors le roi Nabucodonosor fut frappé d'étonnement ; il se leva tout d'un coup et dit aux grands de sa cour : N'avons-nous pas jeté trois hommes liés au milieu du feu ? Ils répondirent au roi : Il est vrai, ô roi.

92. Nabucodonosor leur dit : J'en vois quatre néanmoins qui marchent sans être liés au milieu du feu, qui sont incorruptibles dans les flammes, et dont le quatrième est semblable à un fils de Dieu.

93. Alors Nabucodonosor s'étant approché de la porte de la fournaise ardente, dit : Sidrach, Misach et Abdénago, serviteurs du Dieu très haut, sortez et venez. Aussitôt Sidrach, Misach et Abdénago sortirent du milieu du feu.

94. Et les princes, les premiers officiers, les juges, et les grands de la cour du roi regardaient attentivement ces hommes, voyant que le feu n'avait eu aucun pouvoir sur leurs corps, qu'un seul cheveu de leur tête n'en avait été brûlé, qu'il n'en paraissait aucune trace sur leurs vêtements, et que l'odeur même du feu n'était pas venue jusqu'à eux.

95. Alors Nabucodonosor s'écria avec transport : Béni soit leur Dieu, le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago, qui a envoyé son ange, et a délivré ses serviteurs qui ont cru en lui, qui ont résisté au commandement du roi, et qui ont abandonné leurs corps, pour ne point servir ni adorer aucun autre dieu que leur Dieu.

COMMENTAIRE

nymes. Qui nous a délivrés du danger du feu.

ŷ. 91. TUNC NABUCHODONOSOR, etc. Ici recommence le texte araméen de Daniel, interrompu depuis le ŷ. 24. de ce chapitre. L'étonnement du roi est naturel, et la question qu'il pose aux grands de sa cour, certifie que ce n'était pas une illusion, mais un fait miraculeux, dont il n'y avait pas lieu de douter. Ce prince qui avait été assez vain pour demander *qui était le Dieu qui pourrait les délivrer de sa main*, reconnaît que ce Dieu existe, et qu'il change à son gré les éléments.

ŷ. 92. QUATUOR VIROS SOLUTOS, ET SPECIES QUARTI SIMILIS FILIO DEI. Ce quatrième qui parut au milieu des trois Hébreux était un ange, ou, selon quelques commentateurs (1). le Fils de Dieu, la seconde personne de la très sainte Trinité. Mais la première opinion est la plus suivie (2) ; c'est le même ange dont on a parlé au verset 49. L'Écriture donne souvent aux anges le nom de *Fils de Dieu* ; par exemple Job dit que *les enfants de Dieu* (3), c'est-à-dire les anges, se trouvèrent devant le trône de sa Majesté ; et que les astres du matin, avec *les enfants de Dieu* (4), le louaient à la création du monde. Saint Augustin a fait voir en plus d'un endroit de ses écrits (5), que les apparitions que l'Écriture attribue à Dieu

dans l'Ancien Testament, étaient ordinairement faites par le ministère des anges ; que c'étaient les anges qui avaient apparus. Quelques interprètes (6) prétendent que Nabucodonosor, peu instruit de la vraie religion, s'imaginait voir quelque demi-dieu, quelque Hercule, quelque Apollon, quelque Mercure, ou un autre dieu, né des dieux supérieurs. Cette opinion n'a rien que de très plausible dans la fausse théologie des Grecs. Celle des Chaldéens n'en était pas éloignée ; ils reconnaissaient des dieux de différents étages ; et, à l'égard des anges, ils en avaient une idée à peu près semblable.

ŷ. 94. ODOR IGNIS NON TRANSISSET PER EOS. Leurs habits ne sentaient pas même cette odeur que le feu donne à la laine, lorsqu'on s'en approche de trop près. Les anciens prétendaient que certains séducteurs, qui se disaient inspirés, étaient épargnés des flammes (7). Strabon assure que ceux qui étaient inspirés par la déesse Féronia, marchaient nu-pieds sur les charbons brûlants, sans en être incommodés (8). Virgile parlant des prêtres d'Apollon, adoré sur le mont Soracte, dit (9) :

. . . . Medium freti pietate per ignem
Cultores multa premunt vestigia pruna.

(1) *Quid. ex Anliq. apud Hieron. - Tertull. contra Marcion. lib. iv. c. 10. et 21. et advers. Praxeam c. 16. - Iren. lib. iv. c. 37 et l. v. c. 5. - Auctor Scrm. de Consum. mundi sub nom. Hippolyti. - Rufert. de Vict. Verbu. lib. vi. c. 21. - Isidor. Clar. Muns. Villcl. Pol.*

(2) *Hieron. hic. et Sept. Perer. Sanct. Corncl. Tirin. Grol. Val. Menoch. etc.*

(3) *Job. 1. 6 et II. 1.*

(4) *Ibid xxxviii. 7. Vidè et psalm. lxxxviii. 7.*

(5) *Aug. de Trinil. lib. III. c. 11. et contra Maximum Arian. lib. II.*

(6) *Dionys. Carthus. et alii quidam.*

(7) *Iamblic. Sect. III. c. 4.*

(8) *Strabo. lib. IV. — (9) Virgil. Æneid. XI.*

96. A me ergo positum est hoc decretum : Ut omnis populus, tribus et lingua, quæcumque locuta fuerit blasphemiam contra Deum Sidrach, Misach et Abdenago, dispereat, et domus ejus vastetur; neque enim est alius Deus qui possit ita salvare.

97. Tunc rex promovit Sidrach, Misach et Abdenago in provincia Babylonis.

98. Nabuchodonor rex : Omnibus populis, gentibus et linguis, qui habitant in universa terra; pax vobis multiplicetur.

99. Signa et mirabilia fecit apud me Deus excelsus.

100. Placuit ergo mihi prædicare signa ejus, quia magna sunt; et mirabilia ejus, quia fortia; et regnum ejus regnum sempiternum, et potestas ejus in generationem et generationem.

96. Voici donc l'ordonnance que je fais : Que tout homme, de quelque peuple, de quelque tribu, et de quelque langue qu'il puisse être, qui aura proféré un blasphème contre le Dieu de Sidrach, de Misach et d'Abdénago, périsse, et que sa maison soit détruite, parce qu'il n'y a point d'autre Dieu qui puisse sauver que celui-là.

97. Alors le roi éleva en dignité Sidrach, Misach et Abdénago dans la province de Babylone.

98. Nabucodonosor roi, à tous les peuples et à toutes les nations, quelque langue qu'elles parlent dans toute la terre : Que la paix s'établisse en vous de plus en plus.

99. Le Dieu très-haut a fait des prodiges et des merveilles dans mon royaume. J'ai donc résolu de publier

100. Ses prodiges, parce qu'ils sont grands; et ses merveilles, parce qu'elles sont étonnantes; car son royaume est un royaume éternel, et sa puissance s'étend dans la suite de tous les siècles.

COMMENTAIRE

Mais, les païens eux-mêmes (1) nous apprennent que, pour se préserver du feu, ils s'oignaient la plante des pieds avec certaines drogues. Ici, on ne peut soupçonner aucune précaution de la part des trois Hébreux; ils ne s'attendaient point à être saisis et jetés au feu.

ŷ. 96. DISPEREAT, ET DOMUS EJUS VASTETUR. L'araméen (2) : *Qu'il soit mis en pièces, et que sa maison soit changée en lieu souillé.* On peut voir ce qui a été remarqué plus haut, et dans Esdras, sur ces sortes de punitions, qui étaient communes parmi ces peuples (3).

NEQUE ENIM EST ALIUS DEUS, QUI POSSIT ITA SALVARE. L'araméen (4) : *Il n'y a point d'autre Dieu, qui puisse sauver comme celui-là, ou qui puisse sauver de cette manière.* On dirait, à entendre Nabucodonosor, ici et dans quelques autres endroits (5), où il parle du Dieu des Hébreux, qu'il était véritablement converti, et qu'il croyait solidement en lui. Mais nous ferons voir dans le

chapitre suivant que sa conversion n'était nullement solide, et que les sentiments qu'il fait paraître, n'ont point été jusqu'à lui changer le cœur.

ŷ. 97. TUNC REX PROMOVIT SIDRACH... IN PROVINCIA BABYLONIS. Le roi leur conserva leurs emplois. Les termes de l'original signifient rétablir quelqu'un dans son premier état, dans sa première dignité (6). Les Septante de l'édition romaine ajoutent 7 : *Et il les éleva en honneur, et les jugea dignes de commander à tous les Juifs de son royaume.*

ŷ. 98. NABUCHODONOSOR REX, OMNIBUS POPULIS, etc. C'est un édit en faveur des Juifs. Daniel nous l'a conservé dans sa langue originale, comme une pièce authentique. Il est probable qu'il fut donné à l'occasion de la délivrance des trois Hébreux de la fournaise (8). On aurait pu commencer ici le chapitre iv, qui contient la suite de cette déclaration.

(1) Varro apud Serrium.

(2) מִיָּדוֹת הַיָּדוֹת יִשְׁרָאֵל מִיָּדוֹת הַיָּדוֹת יִשְׁרָאֵל Membratum lanietur et domus ejus latrina fiat.

(3) 1. Esdr. vi. 9. - Dan. ii. 5.

(4) דַּי יִכַּל לְהַצִּיל כִּנְיָהּ - (5) Dan. ii. 47. et iv. 31...34.

(6) בְּכָדוֹת הַיָּדוֹת... הַיָּדוֹת הַיָּדוֹת הַיָּדוֹת

(7) Τότε ὁ βασιλεὺς κατέβηκε τὸν Σεδράχ, καὶ ἤμειξε αὐτούς, καὶ ἤγειρεν αὐτούς ἡγεῖσθαι πάντων τῶν Ἰουδαίων τῶν ἐν τῇ βασιλείᾳ αὐτοῦ. Ita Codices mss. et Theodorci.

(8) Theodorci. hic et alii plures e recent.

CHAPITRE IV

Songe de Nabucodonosor ; arbre abattu. Daniel lui explique ce songe. Ce songe s'accomplit. Nabucodonosor est réduit pendant sept ans au rang des bêtes. Il reconnaît la main de Dieu, et est rétabli dans son royaume.

1. Ego, Nabuchodonosor, quietus eram in domo mea, et florens in palatio meo:

2. Somnium vidi, quod perterritum me; et cogitationes meæ in strato meo, et visiones capitis mei, conturbaverunt me.

3. Et per me propositum est decretum ut introducerentur in conspectu meo cuncti sapientes Babylonis, et ut solutionem somnii indicarent mihi.

4. Tunc ingrediebantur arioli, magi, Chaldæi et aruspices; et somnium narraui in conspectu eorum, et solutionem ejus non indicaverunt mihi;

5. Donec collega ingressus est in conspectu meo Daniel, cui nomen Baltassar, secundum nomen Dei mei, qui habet spiritum deorum sanctorum in semetipso. Et somnium coram ipso locutus sum.

1. Moi, Nabucodonosor, étant en paix dans ma maison, et plein de gloire dans mon palais,

2. J'ai vu un songe qui m'a effrayé; et, étant dans mon lit, mes pensées, et les images qui se présentaient à mon imagination, m'épouvantèrent.

3. C'est pourquoi je publiai une ordonnance, pour faire venir devant moi tous les sages de Babylone, afin qu'ils me donnassent l'explication de mon songe.

4. Alors les devins, les mages, les Chaldéens et les augures étant venus devant moi, je leur racontai mon songe; et ils ne purent me l'expliquer.

5. Enfin Daniel leur collègue parut devant nous, lui qui a nom Baltassar, selon le nom de mon dieu, et qui a dans lui-même l'esprit des dieux saints. Je lui racontai mon songe, et je lui dis :

COMMENTAIRE

Ū. 1. EGO NABUCHODONOSOR. C'est la continuation de l'édit dont on a vu le commencement au verset 98 du chapitre précédent.

QUIETUS ERAM IN DOMO MEA, ET FLORENS IN PALATIO MEO. Théodotion (1) : *J'étais dans l'abondance dans ma maison, et florissant dans mon trône.* Nabucodonosor, après avoir assujéti à son empire la Syrie, la Phénicie, la Judée, l'Égypte et l'Arabie, revint à Babylone plein de gloire, et enflé de tous ces heureux succès; il jouissait en paix du fruit de ses conquêtes, et ne voyait rien dans toute l'Asie, qui ne pliât sous son autorité, lorsque Dieu troubla ce repos par un songe fâcheux qu'il lui envoya.

Ū. 2. ARIOLI, MAGI, CHALDÆI, ET ARUSPICES. On peut voir la signification de tous ces noms, au chapitre II, verset 2.

Ū. 3. DONEC COLLEGA INGRESSUS EST DANIEL. Le nom de *collègue*, qui se lisait autrefois dans Théodotion, Symmaque et Aquila, ne se lit pas aujourd'hui dans les éditions grecques. Mais Théodoret et un exemplaire cité par Nobilius, portent (2) : *Jusqu'à ce qu'un autre (devin) nommé Daniel parût en ma présence.* Ce peut être la vraie signification de l'araméen (3); אַחֵרִי *à'horî* signifie *autre*, et prononcé *a'harê*, après; אַחֵרִי *a'horîn*

signifie avec אַחֵרִי *ad*, jusqu'à la fin, en dernier lieu. Il est probable que les anciens ont lu *à'horî*, autre; et il est assez extraordinaire que les interprètes dont on a parlé l'aient traduit par un *collègue*, à moins qu'ils ne l'aient pris dans ce sens : *Jusqu'à ce que Daniel, qui est un autre moi-même*, mon vice-gérant, mon ami, mon collègue (4), ait paru. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que l'exemplaire dont se servait saint Jérôme, était corrompu, et qu'il portait ἑταῖρος, un ami, pour ἄλλος, un autre; ou que le nom de *collègue*, en cet endroit, ne signifie point du tout le collègue du roi, mais un collègue des devins, et des chaldéens, qui étaient entrés auparavant (5). On traduit généralement (6) : *Jusqu'à ce qu'enfin Daniel entra devant moi.* Cette dernière traduction est celle du texte actuel.

BALTASSAR, SECUNDUM NOMEN DEI MEI. Le nom de *Baltassar*, signifie Bel protège sa vie. On avait donné ce nom à Daniel, en lui changeant le sien (7).

QUI HABET SPIRITUM DEORUM SANCTORUM IN SEMETIPSO. Nabucodonosor, prévenu des idées de sa fausse religion, croit voir dans Daniel des effets de la présence de ses faux dieux, suivant la remarque de saint Jérôme (8). Il s'imagine que ce saint prophète est animé de l'esprit de quelque

(1) Ἐν τῷ οὐρανῷ ἦν ἡμεῖς ἐν τῷ οὐρανῷ μὲν ἐν τῷ οὐρανῷ ἐπὶ τοῦ θρόνου μὲν. *Theodoreus addit.* Καὶ πάλιν ἐν λαῷ μὲν. Et pinguis in populo meo.

(2) Ἔως οὗ ἕτερος εἰσῆλθεν ἐνώπιον μου Δανιήλ.

(3) אַחֵרִי דַבְרֵי דַל מִן אַחֵרִי דַל

(4) *Perer. Sanct. Corneil.*

(5) *Vide Drus. hic, et Ludov. de Dieu. Grot.*

(6) *Pagn. Tig. Jun. Tremel. Pisc. Montan. Castal.*

(7) *Dan. 1. 7.*

(8) *Hieronym. hic. Grot. Sanct.*

6. Baltassar, princeps ariolorum, quoniam ego scio quod spiritum sanctorum deorum habeas in te, et omne sacramentum non est impossibile tibi, visiones somniorum meorum, quas vidi, et solutionem earum narra.

7. Visio capitis mei in cubili meo: Videbam, et ecce arbor in medio terræ, et altitudo ejus nimia.

8. Magna arbor, et fortis, et proceritas ejus contingens cælum; aspectus illius erat usque ad terminos universæ terræ.

9. Folia ejus pulcherrima, et fructus ejus nimius, et esca universorum in ea. Subter eam habitabant animalia et bestiae, et in ramis ejus conversabantur volucres cœli, et ex ea vescebatur omnis caro.

10. Videbam in visione capitis mei super stratum meum; et ecce vigil, et sanctus, de cœlo descendit,

11. Clamavit fortiter, et sic ait: Succidite arborem, et præcidite ramos ejus, excutite folia ejus, et dispergite fructus ejus; fugiant bestiæ quæ subter eam sunt, et volucres de ramis ejus.

12. Verumtamen germen radicum ejus in terra sinite, et alligetur vinculo ferreo et aëro in herbis quæ foris sunt, et rore cœli tingatur, et cum feris pars ejus in herba terræ.

6. Baltassar, prince des devins, comme je sais que vous avez en vous l'esprit des dieux saints, et qu'il n'y a point de secret que vous ne puissiez pénétrer, dites-moi ce que j'ai vu en songe, et donnez-m'en l'explication.

7. Voici ce qui m'a été représenté en vision, lorsque j'étais dans mon lit: Il me semblait que je voyais au milieu de la terre un arbre qui était excessivement haut.

8. C'était un arbre grand et fort, dont la hauteur allait jusqu'au ciel, et qui paraissait s'étendre jusqu'aux extrémités du monde.

9. Ses feuilles étaient très belles, et il était chargé de fruits capables de nourrir toutes sortes d'animaux; les bêtes privées et les bêtes sauvages habitaient dessous; les oiseaux du ciel demeuraient sur ses branches, et tout ce qui avait vie y trouvait de quoi se nourrir.

10. J'eus cette vision étant sur mon lit; alors celui qui veille, et qui est saint, descendit du ciel,

11. Et cria d'une voix forte: Abattez l'arbre, coupez-en les branches, faites-en tomber les feuilles, et répandez-en les fruits; que les bêtes qui étaient dessous s'enfuient, et que les oiseaux s'envolent de dessus ses branches.

12. Laissez-en néanmoins en terre le tronc avec ses racines; qu'il soit lié avec des chaînes de fer et d'airain, parmi les herbes des champs; qu'il soit mouillé de la rosée du ciel, et qu'il pousse avec les bêtes sauvages l'herbe de la terre.

COMMENTAIRE

démon. Mais Théodoret (1) croit que ce prince, déjà instruit par Daniel, reconnaissait dans lui l'opération du Saint-Esprit, et l'esprit de prophétie. Théodotion avait traduit (2): *Qui a l'Esprit du Dieu saint en lui-même*, traduction qui est désapprouvée par saint Jérôme, parce que le texte à la lettre porte au pluriel (3): *L'esprit des dieux saints*. Mais ce saint docteur ignorait-il que le nom *Elohim* se met souvent pour marquer le vrai Dieu? C'est une idée commune à la vraie et à la fausse religion; ou plutôt c'est un sentiment universel parmi tous les peuples, qu'il n'y a que la divinité qui puisse découvrir l'avenir. Le pharaon ayant entendu l'explication que Joseph avait donnée de son songe, dit de lui la même chose que Nabucodonosor dit ici de Daniel (4): *Où trouverons-nous un homme qui soit rempli comme celui-ci, de l'esprit de Dieu, ou des dieux?*

§. 6. BALTASSAR PRINCEPS ARIOLORUM. Nabucodonosor lui avait donné cette qualité, après qu'il eut interprété son premier songe de la statue, composée de divers métaux (5).

§. 7. ECCE ARBOR IN MEDIO TERRÆ. Dans les prophètes, les princes sont assez souvent comparés à des arbres (6); et un arbre vu en songe, suivant les faux principes des Indiens, des Perses et des Égyptiens, marquait un homme excel-

lent (7). Mais rien n'est plus équivoque que ces principes, ni plus incertain que ces observations. Dieu peut faire voir cent fois un grand arbre en songe, sans aucun rapport à un grand homme; et représenter un homme excellent, sous cent autres figures différentes.

§. 10. ECCE VIGIL, ET SANCTUS DE CÆLO DESCENDIT. On ne doute pas que ce *Veillant*, qui descend du ciel, ne soit un ange. L'araméen l'appelle *ir* (8); et saint Jérôme croit que les païens ont tiré de ce nom leur *Iris*, messagère des dieux (9). Il paraît par le verset 14 que l'on concevait, parmi les chaldéens, ces *Veillants* et ces *Saints* dans le ciel, comme une compagnie de juges, ou un ordre d'esprits bienheureux, qui jugeaient et qui décidaient du sort des hommes. Verset 14. *Il a été ordonné par les veillants; c'est la parole, et la volonté des saints*, que l'arbre soit abattu, etc.

§. 11. FUGIANT BESTIÆ. Les bêtes, apprivoisées ou sauvages, qui étaient sous l'arbre, marquaient les peuples soumis à Nabucodonosor (10). Elles s'enfuirent, elles le quittèrent, elles cessèrent de le reconnaître et de lui obéir, du moment qu'il tomba dans la folie.

§. 12. ALLIGETUR VINCULO FERREO ET ÆREO, IN HERBIS QUÆ FORIS SUNT. On lia ou la souche, ou le tronc qui demeura en terre, ou l'arbre abattu,

(1) Theodoret. hic, et Cornel. Tir. Vat.

(2) Οὗς πνεύματα Θεοῦ ἄγιου ἐν αὐτοῖς ἔχει. In editis, πνεύματα Θεοῦ ἄγιου. Ita et Theodoret.

(3) דַּר רַחֵם אֱלֹהִים לְרִישׁוֹן כַּח

(4) Genes. xli. 38. וְרַחֵם אֱלֹהִים — (5) Dan. ii. 48.

(6) Ezéch. xxxii. 3. et xlvii. 5. 6. — Jerem. xxii. 3. — Psal. xxxvii. 35.

(7) Grot. hic. Achmet. c. 200.

(8) וִיר וְקִיר Theodot. Ἰρίρ καὶ ἄγιος.

(9) Hieronym. hic. L'auteur du commentaire des psaumes sous son nom, Psalm. lxxvi. 4, tire de Daniel; Et ecce ir, id est, vigil. Scol. Rom. edit. Ἀντί τοῦ εἰρ ὅτι οὐ ἄγγελος ἡγγελούσαν. Οὐ δὲ λαοὶ ἡγγέρον.

(10) Theodoret. ad §. 9.

13. Cor ejus ab humano commutetur, et cor feræ detur ei, et septem tempora mutantur super eum.

14. In sententia vigilum decretum est, et sermo sanctorum, et petitio; donec cognoscant viventes quoniam dominatur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit, dabit illud et humillimum hominem constituet super eum.

15. Hoc somnium vidi, ego Nabuchodonosor rex. Tu ergo, Baltassar, interpretationem narra festinus: quia omnes sapientes regni mei non queunt solutionem edicere mihi; tu autem potes quia spiritus deorum sanctorum in te est.

16. Tunc Daniel, cujus nomen Baltassar, cepit intra semetipsum tacitus cogitare quasi una hora; et cogitationes ejus conturbabant eum. Respondens autem rex ait: Baltassar, somnium et interpretatio ejus non conturbent te. Respondit Baltassar, et dixit: Domine mi, somnium his qui te oderunt, et interpretatio ejus hostibus tuis sit.

13. Qu'on lui ôte son cœur d'homme, et qu'on lui donne un cœur de bête; et que sept temps se passent sur lui en cet état.

14. C'est ce qui a été ordonné par ceux qui veillent; c'est la parole et la demande des saints, jusqu'à ce que les vivants connaissent que c'est le Très-haut qui a la domination sur les royaumes des hommes; qui les donne à qui il lui plaît, et qui établit roi, quand il veut, le dernier d'entre les hommes.

15. Voilà le songe que j'ai eu, moi, Nabucodonosor, roi; hâtez-vous donc, Baltassar, de m'en donner l'explication; car tous les sages de mon royaume n'ont pu me l'interpréter; mais pour vous, vous le pouvez, parce que l'esprit des dieux saints est en vous.

16. Alors Daniel, surnommé Baltassar, commença de penser en lui-même, sans rien dire, pendant près d'une heure; et les pensées qui lui venaient lui jetaient le trouble dans l'esprit. Mais le roi prenant la parole, lui dit: Baltassar, que ce songe et l'interprétation que vous avez à en donner ne vous troublent point. Baltassar lui répondit: Seigneur, que le songe retombe sur ceux qui vous haïssent, et son interprétation sur vos ennemis.

COMMENTAIRE

Ce dernier nous paraît plus juste; car ce n'était ni le fils, ni le royaume de Nabucodonosor, qui sont marqués par la racine de l'arbre, qu'on devait lier de chaînes; c'était Nabucodonosor lui-même, figuré par l'arbre abattu, et laissé au milieu des herbes de la campagne.

CUM FERIS PARS EJUS IN HERBA TERRÆ. On passe ici du sens figuré au sens propre. On parle de cet arbre, comme d'un homme qu'on enchaîne et qu'on abandonne à la campagne, exposé aux injures de l'air, et contraint de brouter l'herbe avec les bêtes.

Ÿ. 13. COR EJUS AB HUMANO COMMUTETUR, ET COR FERÆ DETUR EI. Le cœur est mis ici pour l'instinct, le goût, les sentiments.

SEPTEM TEMPORA MUTENTUR SUPER EUM. Qu'il demeure sept ans entiers dans cet état: c'est l'explication la plus ordinaire (1). D'autres (2) entendent ces sept temps, septem tempora, de trois étés et de quatre hivers, ou de trois hivers et quatre étés, qui font sept saisons, et trois ans et demi. Le faux Épiphané et Dorothee, dans la vie des prophètes, et l'auteur de l'Histoire Scolastique, croient que Dieu, touché des prières de Daniel, réduisit les sept ans à sept semaines. D'autres, sans rien déterminer, croient que ces sept temps marquent un long temps. Daniel prend ordinairement le nom de temps, pour une année (3). Ainsi nous ne doutons pas qu'il ne veuille marquer ici sept ans entiers. Mais, dira-t-on, comment put-il demeurer si longtemps dans une situation si contraire à la nature? Qui gouverna son royaume durant ce temps; et comment une chose de cette conséquence n'a-t-elle pas été

connue des anciens historiens? Elle le fut en partie. Ainsi un fragment d'Abydène, représente Nabucodonosor prophétisant du haut de son palais la chute de son empire (4). De plus, les inscriptions nous fournissent un précieux renseignement. D'un côté, nous avons la liste des souverains de Babylone, telle que nous l'avons déjà reproduite: Nabou-koudour-oussour, Avil-Mardouk, Nirgal-sar oussour, Bel-labar-iskoun, Nabou-nahid. Avant d'être roi, Nériglissor était *rab-mag* (5), charge héréditaire qui donnait droit à la régence, à la vacance du trône (6); comme cela s'était présenté à la mort de Nabopolassar, avant que Nabucodonosor fût de retour de la Syrie. Or, dans des documents officiels, Nériglissor donne à son propre père, Bel-sumiskun, le titre de roi de Babylone. Comme il ne reste aucun interrègne de 605 à 536, Bel-sumiskun n'a pu être roi de Babylone que durant la folie de Nabucodonosor. Nabucodonosor semble faire allusion à cette déchéance momentanée, quand il dit après sa folie: « Rétabli dans ma royauté, je devins plus grand que jamais (7). »

Ÿ. 14. DOMINATUR EXCELSUS IN REGNO HOMINUM. Il les donne, il les ôte à qui il veut; toute puissance vient de lui. Les rois empruntent de Dieu toute leur autorité. Que toute chair s'humilie donc, et tremble en sa présence, que les plus puissants monarques jettent leurs couronnes à ses pieds. Toute gloire, toute dignité vient de Jupiter, dit Homère (8).

Ÿ. 16. CÆPIT INTRA SEMETIPSUM TACITUS COGITARE QUASI UNA HORA. Il y en a qui attribuent ce

(1) Vide Theodoret. Val. Grol. Cornel. Menoc. Tirin. Castal. Jun. Perer. Sanct. etc.

(2) Quid. apud Theodoret.

(3) Vide Dan. vii. 25; xi. 13; xii. 7. Tempus et tempora, et dimidium temporis.

(4) Histor. græc. Abyden. Fragm. ix.

(5) Jerem. xxxix. 3.

(6) Histor. græc. Beros. Fragm. xiv.

(7) Daniël. ix. 33.

(8) Iliad. xvii. Εἴη δὲ Διὸς τιμῆ.

25. Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor regem.

26. Post finem mensium duodecim, in aula Babylonis deambulabat;

27. Responditque rex, et ait: Nonne hæc est Babylon magna, quam ego ædificavi in domum regni, in robore fortitudinis meæ, et in gloria decoris mei?

28. Cumque sermo adhuc esset in ore regis, vox de cælo ruit: Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex: Regnum tuum transibit a te.

29. Et ab hominibus ejicient te, et cum bestiis et feris erit habitatio tua; fœnum quasi bos comedes, et septem tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus in regno hominum, et cuicumque voluerit, det illud.

30. Eadem hora sermo completus est super Nabuchodonosor; et ex hominibus abjectus est, et fœnum, ut bos, comedit, et rore cæli corpus ejus infectum est, donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent, et unguis ejus quasi avium.

25. Toutes ces choses arrivèrent depuis au roi Nabuchodonosor.

26. Douze mois après, il se promenait dans le palais de Babylone;

27. Et le roi se mit à dire: N'est-ce pas là cette grande Babylone dont j'ai fait le siège de mon royaume, que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance, et dans l'éclat de ma gloire?

28. A peine le roi avait-il prononcé cette parole, qu'on entendit cette voix du ciel: Voici ce qui vous est annoncé, ô Nabuchodonosor, roi! Votre royaume passera de vous,

29. Et vous serez chassé de la compagnie des hommes; vous habiterez avec les animaux et avez les bêtes féroces; vous mangerez du foin comme un bœuf, et sept temps passeront sur vous, jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le Très-Haut a un pouvoir absolu sur les royaumes des hommes, et qu'il les donne à qui il lui plaît.

30. Cette parole fut accomplie à la même heure, en la personne de Nabuchodonosor. Il fut chassé de la compagnie des hommes; il mangea du foin comme un bœuf; son corps fut trempé de la rosée du ciel; en sorte que les cheveux lui crûrent comme les plumes d'un aigle, et que ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux.

COMMENTAIRE

souvent la justice signifie l'aumône, ou la pitié envers les pauvres. Le second membre de ce passage semble déterminer à ce sens le nom de justice; de même que dans Isaïe (1): *Voire justice marchera devant vous*. Et saint Paul aux Corinthiens (2): *Il a répandu ses biens, et les a distribués aux pauvres: sa justice demeure dans les siècles des siècles*. C'est ainsi que Théodoret, saint Jérôme, le syriaque, l'arabe, et la plupart des commentateurs (3) l'ont entendu.

¶ 25. OMNIA HÆC VENERUNT SUPER NABUCHODONOSOR REGEM. Dieu différa l'exécution de ses menaces envers ce prince impie; il lui donna un an entier, pour voir s'il retournerait à lui; mais, voyant qu'il persévérerait dans le crime, lorsque la mesure de ses iniquités fut remplie, il le frappa, et le réduisit en l'état d'une bête. C'est l'explication de Théodoret et de plusieurs autres commentateurs (4). Mais saint Jérôme, suivi d'un grand nombre de commentateurs (5), croit que ce prince effrayé des menaces de Daniel, et touché de ses exhortations, commença à faire l'aumône, et à s'exercer dans des œuvres de charité, ce qui lui mérita de Dieu un an de délai. Il fit changer la sentence du Très-Haut par sa conversion: *Dei sententia commutata est, non vanitate judicii, sed eorum conversione, qui meruere indulgentiam*. Toutefois n'ayant pas persévéré dans la pratique du bien, et s'étant laissé aller à l'orgueil, en considérant la magnificence de Babylone, il perdit,

par sa vanité, le bien qu'il avait acquis par ses aumônes: *Bonum misericordie perdidit malo superbie*.

¶ 27. NONNE HÆC EST BABYLON CIVITAS MAGNA, QUAM EGO ÆDIFICAVI? La ville de Babylone avait été bâtie par Nemrod, peu après la construction de la fameuse tour de Babel (6). Mais Nabuchodonosor la rendit la plus grande et la plus belle ville de l'Orient (7); il y ajouta un nouveau quartier, qui pouvait passer pour une ville; il l'environna d'une triple enceinte de murailles; il y bâtit un temple magnifique à Bélus, et un palais somptueux pour lui-même. Il y fit aussi ces jardins fameux soutenus sur des voûtes, qui furent mis par l'antiquité au nombre des merveilles du monde. On peut voir dans le magnifique ouvrage de M. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, tome 1, ce qu'était autrefois cette ville, grande comme le département de la Seine, et on comprend qu'émerveillé de son œuvre, Nabuchodonosor se soit écrié: *N'est-ce point là cette grande Babylone que j'ai bâtie par la force de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire?* Ces termes rappellent le langage des inscriptions. Voyez l'inscription du Birs Nemrod, dans le *Journal of the royal Asiatic Society*, XVIII, 35 et suiv.

¶ 30. FÆNUM UT BOS COMEDIT, etc. La maladie de Nabuchodonosor est bien connue dans la médecine sous le nom de lycanthropie. Nous lisons dans le *National* du 19 avril 1891, l'étrange

(1) *Isai. LVIII. 8.*

(2) *II. Cor. IX. 9.*

(3) *Hieronym. Theodoret. Grotius. Munster. Castal. Perer. Sanct. Cornel. Catholici passim.*

(4) *Vide Sanct. hic.*

(5) *D. Thom. Hugo Card. Dionys. Carth. Lyran.*

(6) *Genès. X. 10.*

(7) *Joseph. ex Beroso, Antiq. lib. X. cap. 11. et lib. I. contra Apftion. Et Euseb. lib. IX. Præp. cap. ult. et Clitarch. apud Diodor. Sic. lib. 1.*

31. Igitur post finem dierum, ego, Nabuchodonosor, oculos meos ad cælum levavi; et sensus meus redditus est mihi, et Altissimo benedixi, et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi, quia potestas ejus potestas sempiterna, et regnum ejus in generationem et generationem.

31. Après que le temps eut été accompli, moi, Nabucodonosor, j'élevai les yeux au ciel, le sens et l'esprit me furent rendus; je bénis le Très-Haut; je louai et je glorifiai Celui qui vit éternellement; parce que sa puissance est une puissance éternelle, et que son royaume s'étend dans la succession de tous les siècles.

COMMENTAIRE

folie du roi de Bavière, qui rappelle involontairement celle de Nabucodonosor. « Depuis quel que temps, » dit le rédacteur. « les journaux sont remplis de nouvelles inexactes à propos du roi Othon de Bavière, que l'on dit être à toute extrémité. J'ai eu la chance de rencontrer un aide de camp du malheureux roi-fou, et voici ce qu'il m'a raconté.

« Leroi n'est pas malade du tout. Physiquement, il se porte aussi bien que possible, et si aucune autre maladie ne se produit, il peut vivre encore de longues années. Il est vrai que, de temps en temps, il reste pendant deux ou trois jours sans prendre aucune nourriture et sans toucher aux plats qu'on lui sert; puis, soudainement, il se jette sur tout ce qu'il rencontre de mangeable et commence à dévorer, ne se servant ni de fourchette, ni de couteau, et lapant son potage dans l'assiette à la façon des chiens.

« Habituellement, le roi rôde dans les couloirs de son château de Furstenried ou se promène dans le magnifique parc qui l'entoure.

« Durant ses courses dans les jardins, il est constamment accompagné d'un domestique qui l'empêche de manger l'herbe, car le roi s'en régale, mais cela lui donne des coliques et le rend furieux. Dans ces moments, il frappe tout le monde et se met à pousser des cris ou à parler par rapides monosyllabes qui n'ont aucun sens.

« Les fenêtres du château sont toutes grillées à l'intérieur, car le pauvre monarque prenait autrefois grand plaisir à briser les carreaux et plusieurs fois avait essayé de sauter par la croisée.

« A certains moments, il est frappé de folles terreurs: il tremble, il pleure et s'arrête épouvanté devant une rosace du tapis en criant: « Précipice! précipice! avec eau au fond! » Après quoi, il se sauve dans les autres appartements en hurlant.

« Depuis deux ans, le roi Othon n'a pas eu une minute de lucidité. Quand sa mère, la reine Marie, vint pour le voir quelque temps avant de mourir, au commencement de 1869, il fut impossible de préparer une entrevue. Le roi se sauva dans le parc et se cacha derrière un arbre, disant sans cesse, en remuant la tête: « *Nein nicht sehen* »

(non pas voir). On voulut l'emmenner de force, et il commença à hurler de telle sorte que la pauvre reine s'enfuit en pleurant. »

§. 31. POST FINEM DIERUM, OCULOS MEOS AD CÆLUM LEVAVI. Dieu me regarda des yeux de sa miséricorde, mon imagination fut guérie; je m'humiliai devant le Seigneur, je reconnus la grandeur de sa puissance, et la justice de sa colère: je recourus à lui, et j'obtins miséricorde. Il semblerait par ce que dit ici Nabucodonosor, que sa conversion fut véritable, et qu'on peut le considérer comme un prosélyte de la religion des Juifs. Saint Augustin paraît croire que tout ce qui arriva à ce prince, était un effet de la bonté de Dieu sur lui, qui voulait par là le conduire au salut (1): *Hoc enim erat in occulto judicio et misericordia Dei, ut illis regibus eo modo consuleret ad salutem.* L'auteur du livre de la Prédestination et de la Grâce (2), après avoir fait un parallèle du pharaon et de Nabucodonosor, montre que ces deux princes ont eu une fin fort différente; le pharaon s'endurcit au milieu des châtements que Dieu exerça contre lui, au lieu que Nabucodonosor mérita de faire une pénitence utile; c'est-à-dire, suivant l'idée de Pérérius, qu'un même remède donné de la main du même médecin, servit à l'un pour sa perte et à l'autre pour son salut. *Idem medicamentum, ejusdem manu medici confectum, uni profuit ad salutem, alteri cessit ad exitium.* Saint Jérôme (3) prouve qu'on ne doit désespérer de la conversion de personne, par l'exemple de Nabucodonosor, qui revint dans son bon sens, après avoir vécu sept ans comme une bête. Théodoret (4) croit que Dieu accorda le pardon à ce prince, et qu'il le rétablit sur son trône, parce qu'instruit par les châtements qu'il avait soufferts, il reconnut la souveraine puissance du Seigneur. Denis le Chartreux, Nicolas de Lyre, Pérérius et Cornélius à Lapede, sont, parmi les modernes, les principaux défenseurs de cette opinion.

Mais d'autres soutiennent qu'on n'a aucune preuve de la conversion parfaite et du salut de Nabucodonosor. L'Écriture nous le représente comme un prince inconstant, qui parle du vrai

(1) August. Ep. iii. nov. edit. col. 322

(2) Au 10^e lib. de Prædest. et Grat. cap. 15. In 1. Append. tom. x. nov. edit. pag. 58.

(3) Hieronym. Ep. ad Lætan.

(4) Theodoret. ad cap. v. Dan. Vide, si placet. Jals. Epiphani. et Dorotheum de Vit. Prophetarum.

32. Et omnes habitatores terræ apud eum in nihilum reputati sunt; juxta voluntatem enim suam facit tam in virtutibus cœli quam in habitatoribus terræ; et non est qui resistat manui ejus, et dicat ei: Quare fecisti?

33. In ipso tempore sensus meus reversus est ad me, et ad honorem regni mei decoremque perveni; et figura mea reversa est ad me; et optimates mei et magistratus mei requisierunt me, et in regno meo restitutus sum, et magnificentia amplior addita est mihi.

34. Nunc igitur, ego, Nabuchodonosor, laudo et magnifico, et glorifico regem cœli, quia omnia opera ejus vera, et viæ ejus judicia, et gradientes in superbia potest humiliare.

32. Tous les habitants de la terre sont devant lui comme un néant : il fait tout ce qu'il lui plaît, soit dans les vertus célestes, soit parmi ceux qui sont sur la terre ; et nul ne peut résister à sa main puissante, ni lui dire : Pourquoi avez-vous fait ainsi ?

33. En même temps, le sens me revint, et je recouvrai tout l'éclat et tout la gloire de la dignité royale. Ma première forme me fut rendue ; les grands de ma cour et mes principaux officiers vinrent me chercher ; je fus rétabli dans mon royaume, et je devins plus grand que jamais.

34. Maintenant donc, moi, Nabucodonosor, je loue le roi du ciel, et je publie sa grandeur et sa gloire ; parce que toutes ses œuvres sont fondées dans la vérité, que toutes ses voies sont pleines de justice, et qu'il peut humilier ceux qui marchent dans l'orgueil.

COMMENTAIRE

Dieu, tantôt d'une manière fort respectueuse, et tantôt dans des termes très insolents. Après avoir dit à Daniel (1) que *le Dieu d'Israël est le Dieu des dieux, et le Seigneur des seigneurs* ; il dit ailleurs aux compagnons de Daniel, qui ne voulaient pas adorer sa statue (2) : *Et qui est le Dieu qui vous pourra lirer de mes mains ?* Et dans cet édit que nous expliquons, il reconnaît encore *Bel* pour son dieu, en disant, que Baltassar (3) *porte le nom de son dieu*. Et voyant que Daniel était rempli d'un esprit supérieur, il l'attribue à ses dieux, suivant la réflexion de saint Jérôme (4) : *Nec mirum si erret Nabuchodonosor, et quidquid super se cernit, non Deum, sed deos arbitretur*. Tout ce qu'il dit en faveur du vrai Dieu dans cet édit, se borne à le louer, à le glorifier, à reconnaître son pouvoir et sa justice ; mais sans parler de l'adorer et de le servir. Les documents découverts depuis quelques années ne permettent pas de croire à une conversion quelconque de Nabucodonosor. Les faits historiques menaient déjà à

cette conclusion, car il n'est pas probable qu'un prosélyte convaincu aurait continué à tenir enfermé le malheureux roi de Juda, Jéchonias, ni qu'il aurait conservé les vases ravis au temple de Jérusalem.

ÿ. 32. TAM IN VIRTUTIBUS CÆLI, QUAM IN HABITATORIBUS TERRÆ. Dieu exerce un domaine absolu et sur les anges et sur les hommes ; sur les puissances du ciel, et sur celles de la terre. Ou bien : Il exécute ses volontés avec un pouvoir absolu sur les astres, et sur les potentats. *Les vertus célestes*, signifient quelquefois les astres (5). Les Chaldéens adoraient le soleil et les autres corps célestes. Nabucodonosor croyait apparemment que le Dieu des Hébreux était d'un ordre supérieur, et qu'il dominait ces corps célestes qu'il adorait. Ce qui venait d'arriver dans les flammes de la fournaise, était pour lui une preuve décisive du pouvoir du Seigneur sur le feu, que l'on considérait comme une émanation du soleil.

(1) Daniel, II. 47.

(2) Daniel, III. 15. — (3) Daniel, IV. 5.

(4) Hieronym. in Daniel, cap. XIV. ÿ. 5.

(5) Matth. XXIV. 29. Virtutes cœlorum movebuntur.

CHAPITRE V

Festin sacrilège du roi Baltasar. Apparition d'une main qui écrit sur la muraille. Les sages de Babylone ne peuvent lire ni expliquer cette écriture. Daniel la lit et l'explique. Mort de Baltasar. Darius le Mède lui succède.

1. Baltassar rex fecit grande convivium optimatibus suis mille et unusquisque secundum suam bibebat ætatem.

2. Præcepit ergo, iam temulentus, ut afferrentur vasa aurea et argentea quæ asportiverat Nabuchodonosor, pater ejus, de templo quod fuit in Jerusalem; et biberent in eis rex et optimates ejus, uxoresque ejus et concubinæ.

3. Tunc allata sunt vasa aurea et argentea quæ asportaverat de templo quod fuerat in Jerusalem; et biberunt in eis rex et optimates ejus, uxores et concubinæ illius.

4. Bibebant vinum, et laudabant deos suos aureos et argenteos, æreos, ferreos, ligneosque et lapideos.

5. In eadem hora apparuerunt digiti, quasi manus hominis scribentis contra candelabrum in superficie parietis aulæ regiæ: et rex aspiciebat articulos manus scribentis.

1. Le roi Baltasar fit un grand festin à mille des plus grands de sa cour; et chacun y buvait selon son âge.

2. Le roi étant donc déjà échauffé par le vin, commanda qu'on apportât les vases d'or et d'argent que Nabuchodonosor avait emportés du temple de Jérusalem, afin que le roi bût dedans, avec ses femmes, ses concubines et les grands de sa cour.

3. On apporta donc aussitôt les vases d'or et d'argent qui avaient été transportés du temple de Jérusalem; et le roi but dedans, avec ses femmes, ses concubines et les grands de sa cour.

4. Ils buvaient du vin, et ils louaient leurs dieux d'or et d'argent, d'airain et de fer, de bois et de pierre.

5. Au même moment, on vit paraître des doigts, et comme la main d'un homme qui écrivait vis-à-vis du chandelier sur la muraille de la salle royale; et le roi voyait le mouvement des doigts de la main qui écrivait.

COMMENTAIRE

§. 1. BALTASSAR REX. Ce chapitre, en suivant l'ordre des temps, devrait être placé après le septième et le huitième. Baltasar n'était que le petit-fils de Nabuchodonosor par sa mère, fille de Nabuchodonosor, que Nabou-nahid, son père, avait épousée, pour sanctionner son usurpation.

BALTASSAR FECIT GRANDE CONVIVIVM OPTIMATIBUS SUIS MILLE, ET UNUSQUISQUE SECUNDUM SUAM BIBEBAT ÆTATEM. Le chaldéen est un peu différent (1): *Le roi Belschalsar fit un grand repas à mille de ses premiers officiers, et il buvait devant mille.* C'est-à-dire, selon quelques exégètes, Baltasar buvait autant, ou plus que mille autres. C'est une exagération pour dire qu'il était un très grand buveur, et que, dans cette occasion, il se surpassa encore dans ce bel exercice; il excitait ses convives à boire à son exemple. On sait que les anciens Perses se faisaient honneur de savoir bien boire (2), et ne comptaient pas pour une petite victoire, d'avoir vaincu les autres dans cette carrière. D'autres traduisent: *Et le roi buvait en présence de ces mille convives.* Il était assis à table dans un lieu séparé d'eux, en sorte néanmoins qu'il pouvait les voir sans en être vu.

Athénée (3) nous apprend que, lorsque le roi de Perse invite ses officiers à manger, il ne mange point avec eux, mais il les fait servir dans une salle, vis-à-vis de sa chambre, en sorte qu'étant à table, il les voit à travers un voile, qui est à la porte, sans qu'il puisse en être aperçu. Et lorsque, dans quelques fêtes particulières, il veut faire l'honneur à quelques-uns de boire avec eux après le repas, il en fait venir une douzaine, qui boivent ensemble, tandis que le roi boit seul et séparé, d'un vin particulier. D'autres (4) expliquent ainsi le texte: *Le roi fit un festin à mille de ses principaux officiers, et il y avait devant chacun d'eux une coupe, et auprès d'eux un homme pour les servir, et pour leur verser du vin.* Théodotion (5) traduit ainsi: *Baltassar fit un grand festin à ses officiers chefs de mille hommes. Il y avait du vin pour mille.* Verset 2. *Et comme Baltassar était à boire, il ordonna dans le vin, qu'on apportât les vases du temple, etc.*

§. 2. VASA AUREA ET ARGENTEA. Voyez Dan. 1. 2.

§. 5. APPARUERUNT QUASI DIGITI MANUS HOMINIS SCRIBENTIS CONTRA CANDELABRUM IN SUPERFICIE PARIETIS AULÆ REGIÆ. Le roi était apparem-

(1) בַּרְשָׁאֲשָׁר מֶלֶךְ הַמֶּלֶךְ עָשָׂה מִסָּעוּדָה לְאַלְפֵי הַשָּׂרִיפִים וְהָיָה מִשְׁתֵּי אֶלְפֵי הַשָּׂרִיפִים מִלְּפָנָיו

(2) Voyez notre commentaire sur Esther, 1. 8.

(3) Athenæus lib. iv. cap. 10. ex Heraclide Cumano.

(4) Scoliast. Græc. apud Ursi. Græc. Arab.

(5) Βαλτάσαρ ὁ Βασιλεὺς, ἐποίησε δεῖπνον μέγα τοῖς μεριστάσι ἀνδράσι μιλιαίοις, (Edit. Rom. et Theodoret. Ἀ' οὐτοῦ μιλίου, καὶ γὰρ ἐναντι τῶν μιλίων ὁ ὄσινος, id est τοῖς μιλίοις πρῶτων Theodoret.) §. 2. Π' ὄνιον δὲ Βαλτάσαρ, εἶπεν ἐν τῇ γέβσει τοῦ θίνου.

6. Tunc facies regis commulata est; et cogitationes ejus conturbabant eum, et compages renum ejus solvebantur, et genua ejus ad se invicem collidebantur.

7. Exclamavit itaque rex fortiter, ut introducerent magos, Chaldæos et aruspices; et proloquens rex ait sapientibus Babylonis: Quicumque legerit scripturam hanc, et interpretationem ejus manifestam mihi fecerit, purpura vestietur, et torquem auream habebit in collo, et tertius in regno meo erit.

8. Tunc ingressi omnes sapientes regis non potuerunt nec scripturam legere, nec interpretationem indicare regi.

9. Unde rex Baltassar satis conturbatus est, et vultus illius immutatus est; sed et optimates ejus turbabantur.

6. Alors le visage du roi changea; son esprit fut saisi d'un grand trouble; ses reins se relâchèrent et ses genoux heurtaient l'un contre l'autre.

7. Le roi poussa donc un grand cri, et ordonna qu'on fit venir les mages, les Chaldéens, et les augures; et le roi dit aux sages de Babylone: Quiconque lira cette écriture, et me l'interprétera, sera vêtu de pourpre, aura un collier d'or au cou, et sera la troisième personne de mon royaume.

8. Mais tous les sages du roi étant venus devant lui, ne purent, ni lire cette écriture, ni lui en dire l'interprétation;

9. Ce qui redoubla encore le trouble du roi Baltasar; son visage en fut tout changé; et les grands de sa cour en furent épouvantés comme lui.

COMMENTAIRE

ment seul à table, comme nous l'avons remarqué, et il y avait devant lui un grand chandelier, semblable à peu près à celui qui était dans le temple de Jérusalem, ou à ceux qu'Homère nous décrit dans le palais d'Alcinoüs (1); ou même à ces lustres dépeints par Virgile (2).

. Dependent lychni laquearibus aureis
Incensi, et noctem flammis funalia vincunt.

Ce fut à la lueur de ce chandelier, que Baltasar vit une main qui gravait quelque chose sur la muraille. Il y a dans ce verset un détail qui peut se joindre aux autres, pour montrer combien Daniel est précis dans ses descriptions. Le prophète ne dit pas que le doigt mystérieux écrivait sur la muraille, mais גִּירָא אֵל 'al girá, sur l'enduit de la muraille. Or les fouilles exécutées à Babylone, montrent que les murs bâtis en briques recevaient à leur surface un enduit très dur, qui les faisait ressembler à de la pierre.

5. 6. COMPAGES RENUM EJUS SOLVEBANTUR. Il lâcha son urine (3), comme il arrive quelquefois dans les frayeurs extraordinaires. Autrement: *Ses reins se relâchèrent*; c'est-à-dire, il se sentit sans force, sans vigueur, sans pouvoir se soutenir (4).

GENUA EJUS AD SE INVICEM COLLIDEBANTUR. *Ses genoux se choquaient l'un l'autre*, dans la frayeur dont il fut saisi, et dans le tremblement de tous ses membres.

5. 7. QUICUMQUE LEGERIT SCRIPTURAM HANC. Soit que la frayeur ait ôté au roi et aux devins la présence d'esprit nécessaire pour lire ce qui était écrit; soit que ce fut un caractère inconnu dans ce pays, comme serait le caractère hébreu ancien,

le phénicien, le samaritain (5); soit que *lire*, en cet endroit, se prenne pour interpréter; il est certain que personne n'en put venir à bout. Dans les langues orientales, où l'usage des voyelles est fort rare, et où la prononciation et la suite du discours déterminent ordinairement le sens des lettres, il n'est pas extraordinaire que ceux mêmes qui entendent une langue, et qui en connaissent les caractères, ne puissent lire un mot qu'ils rencontrent tout seul, et sans suite, comme ici, *Mané, Thécel, Pharés*. Qu'un homme qui sait parfaitement l'hébreu, trouve par exemple דבר *dbr* seul, il ne le pourra jamais lire, parce que ces lettres peuvent avoir dix significations différentes, suivant la manière dont on les prononce. Il en est à peu près de même dans l'araméen.

PURPURA VESTIETUR, ET TORQUEM AUREAM HABEBIT. Les rois chaldéens avaient les mêmes ornements, et donnaient pour récompense les mêmes marques d'honneur, que les rois de Perse, qui leur succédèrent. Car nous voyons dans les auteurs grecs, que la pourpre était l'habit ordinaire des rois de Perse, et des princes de leur cour, les plus élevés en honneur (6). Alexandre le Grand et les rois ses successeurs, prirent la pourpre, comme un ornement propre à leur dignité, et n'en accordèrent que rarement l'usage à d'autres (7). Quant au collier d'or, c'était aussi une des plus grandes marques de distinction, que les princes pussent accorder à leurs sujets (8).

TERTIUS IN REGNO MEO ERIT. Le troisième après moi: Ou plutôt, il sera un des trois grands officiers de mon royaume. Darius le Mède (9) conserva le même honneur à Daniel, lorsqu'il créa trois officiers généraux ayant autorité sur cent

(1) Homer. *Od.* ss. H. vers. 190.

(2) Virgil. *Aeneid.* 1.

(3) Maldon. Menoch. *Grot. Sanct.* Vide Psalm. xv. 7. et LXXII. 21.

(4) Vide Psalm. LXXVIII. 24. - *Ezech.* XXI. 7. Geier. etc.

(5) Hebraei. apud Grot.

(6) Xenophon. *Cyropæd.* lib. VIII. - Plut. in *Alexand.* -

Diodor. lib. XVIII. Vide, si placet, *Brisson de Regno Persar.* lib. 1.

(7) Voyez 1. *Macc.* VIII. 14.

(8) *Genes.* XL. 42. Vide *Xenoph. Anobas.* lib. 1. et *Cyrop.* l. 1. et III. - III. *Esdr.* III. 6. - *Joseph. Antiq.* lib. XI. c. 6. *collatum cum Esther.* VI. 8.

(9) *Dan.* VI. 1. 2.

10. Regina autem, pro re quæ acciderat regi, et optimatibus ejus, domum convivii ingressa est, et proloquens ait: Rex, in æternum vive! non te conturbent cogitationes tuæ, neque facies tua immutetur.

11. Est vir in regno tuo qui spiritum deorum sanctorum habet in se, et in diebus patris tui scientia et sapientia inventæ sunt in eo: nam et rex Nabuchodonosor, pater tuus, principem magorum, incantatorum, Chaldæorum et aruspicum constituit eum: pater, inquam, tuus, o rex;

12. Quia spiritus amplior, et prudentia, intelligentiaque et interpretatio somniorum, et ostentio secretorum, ac solutio ligatorum, inventæ sunt in eo, hoc est in Daniele, cui rex posuit nomen Baltassar. Nunc itaque Daniel vocetur; et interpretationem narrabit.

13. Igitur introductus est Daniel coram rege; ad quem præfatus rex ait: Tu es Daniel de filiis captivitatis Judæ, quem adduxit pater meus rex de Judæa?

14. Audivi de te, quoniam spiritum deorum habeas, et scientia, intelligentiaque ac sapientia ampliores inventæ sunt in te.¹

15. Et nunc introgressi sunt in conspectu meo sapientes magi, ut scripturam hanc legerent, et interpretationem ejus indicarent mihi, et nequiverunt sensum hujus sermonis indicare.

16. Porro ego audivi de te, quod possis obscura interpretari, et ligata dissolvere; si ergo vales scripturam legere, et interpretationem ejus indicare mihi, purpura vestieris, et torquem auream circa collum tuum habebis, et tertius in regno meo princeps eris.

17. Ad quæ respondens Daniel, ait coram rege: Munera tua sint tibi, et dona domus tuæ alteri da; scripturam autem legam tibi, rex, et interpretationem ejus ostendam tibi.

18. O rex, Deus altissimus regnum et magnificentiam, gloriam et honorem dedit Nabuchodonosor, patri tuo.

10. Mais la reine, touchée de ce qui était arrivé au roi, et aux grands qui étaient près de lui, entra dans la salle du festin, et lui dit: O roi! vivez à jamais, que vos pensées ne vous troublent point, et que votre visage ne se change point.

11. Il y a dans votre royaume un homme qui a dans lui-même l'esprit des dieux saints, en qui on a trouvé plus de science et de sagesse qu'en aucun autre, sous le règne de votre père: c'est pourquoi le roi Nabuchodonosor votre père l'établit chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens, et des augures; votre père, dis-je, ô roi! l'établit au-dessus d'eux tous,

12. Parce qu'on reconnut que cet homme, appelé Daniel, à qui le roi donna le nom de Baltassar, avait reçu une plus grande étendue d'esprit qu'aucun autre, plus de prudence et d'intelligence pour interpréter les songes, pour découvrir les secrets et pour développer les choses les plus embarrassées. Qu'on fasse donc maintenant venir Daniel, et qu'il interprète cette écriture.

13. Aussitôt on fit venir Daniel devant le roi, et le roi lui dit: Etes-vous Daniel, l'un des captifs des enfants de Juda, que le roi mon père avait emmenés de Judée?

14. On m'a dit de vous, que vous aviez l'esprit des dieux, et qu'il s'est trouvé en vous plus de science, d'intelligence et de sagesse qu'en aucun autre.

15. Et déjà ont été introduits devant moi les sages et les mages, pour lire et pour interpréter cette écriture; et ils n'ont pu me dire ce que ces lettres signifient.

16. Mais pour vous, on m'a rapporté que vous pouvez expliquer les choses obscures, et développer les plus embarrassées; si vous pouvez donc lire cette écriture, et m'en dire l'interprétation, vous serez vêtu de pourpre, vous porterez un collier d'or au cou, et vous serez le troisième d'entre les princes du royaume.

17. Daniel répondit à ces paroles du roi, et lui dit: Que vos présents, ô roi! soient pour vous, et faites part à un autre des honneurs de votre maison; je ne laisserai pas de vous lire cette écriture, et de vous dire ce qu'elle signifie.

18. Le Dieu très-haut, ô roi! donna à Nabuchodonosor votre père le royaume, la grandeur, la gloire et l'honneur;

COMMENTAIRE

vingt satrapes, qu'il établit pour gouverner ses provinces. Il y avait de même dans la cour de David (1) trois grands officiers préposés aux officiers subalternes de ses armées.

§. 10. REGINA DOMUM CONVIVII INGRESSA EST. Porphyre, cité dans saint Jérôme, a cru que cette reine était l'épouse de Baltasar. Mais nous lisons ici, verset 2, que les femmes et les concubines du roi étaient du festin. Origène (2) et Théodoret croient que c'était la mère de ce prince. D'autres veulent qu'elle ait été son aïeule. Sa mère était fille de Nabuchodonosor; son aïeule maternelle aurait été la femme du même roi.

§. 11. EST VIR IN REGNO TUO. Baltasar pouvait ne pas bien connaître Daniel. Ce prophète avait quelques emplois de la part du roi à Suse, où il était la troisième année de Baltasar (3). Mais

il n'était plus apparemment chef des devins, ni intendant de la province de Babylone: il était pourtant alors dans cette ville, puisqu'il se trouva assez tôt pour expliquer, en cette même nuit, l'écriture qui avait paru.

§. 16. LIGATA DISSOLVERE. *Délier ce qui est lié.* Manière de parler usitée encore aujourd'hui dans les lettres des rois de Perse (4), pour marquer un juge habile, un gouverneur intelligent, capable de se débarrasser des plus grandes difficultés et de trouver le dénouement des choses embrouillées.

§. 17. MUNERA TUA SINT TIBI. C'est un compliment: il accepte dans la suite, ce qu'il refuse ici par politesse. Il veut dire qu'il est disposé à faire tout ce que le roi souhaite, sans en attendre aucune récompense.

(1) II. Reg. xxiii. 8. 9. 17. 19.

(2) *Afud Hieronym. hic.*

(3) *Don. viii. 1. 2.*

(4) *Chardin, Voyage de Perse, pag. 228.*

19. Et propter magnificentiam quam dederat ei, universi populi, tribus, et linguæ, tremebant et metuebant eum : quos volebat exaltabat, et quos volebat humiliabat.

20. Quando autem elevatum est cor ejus, et spiritus illius obfirmatus est ad superbiam, depositus est de solio regni sui, et gloria ejus ablata est,

21. Et a filiis hominum ejectus est; sed et cor ejus cum bestiis positum est, et cum onagris erat habitatio ejus, fœnum quoque, ut bos, comedebat, et rore cœli corpus ejus infectum est, donec cognosceret quod potestatem haberet Altissimus in regno hominum et quemcumque voluerit suscitabit super illum.

22. Tu quoque, filius ejus, Baltassar, non humiliasti cor tuum, cum scires hæc omnia;

23. Sed adversum Dominatorem cœli elevatus es; et vasa domus ejus allata sunt coram te, et tu, et optimates tui, et uxores tuæ, et concubinæ tuæ, vinum bibistis in eis. Deos quoque argenteos, et aureos, et æreos, ferreos, ligneosque, et lapideos, qui non vident, neque audiunt, neque sentiunt, laudasti; porro Deum, qui habet flatum tuum in manu sua, et omnes vias tuas, non glorificasti.

24. Idcirco ab eo missus est articulus manus, quæ scripsit hoc, quod exaratum est.

25. Hæc est autem scriptura quæ digesta est : Mane, Thecel, Phares.

19. Et, à cause de cette grande puissance que Dieu lui avait donnée, tous les peuples et toutes les nations, de quelque langue qu'elles fussent, le respectaient, et tremblaient devant lui. Il faisait mourir ceux qu'il voulait, il détruisait ceux qu'il lui plaisait, il élevait ou il abaissait les uns et les autres, selon sa volonté.

20. Mais, après que son cœur se fut élevé, et que son esprit se fut affermi dans son orgueil, il fut chassé du trône, il perdit son royaume, et la gloire lui fut ôtée.

21. Il fut retranché de la société des enfants des hommes; son cœur devint semblable à celui des bêtes; il demeura avec les ânes sauvages, et il mangea l'herbe des champs comme un bœuf; et son corps fut trempé de la rosée du ciel, jusqu'à ce qu'il reconnût que le Très-Haut a un souverain pouvoir sur les royaumes des hommes, et qu'il établit sur le trône, qui lui plaît.

22. Et vous, Baltasar, qui êtes son fils, vous-même n'avez point humilié votre cœur, quoique vous sussiez toutes ces choses.

23. Mais vous vous êtes élevé contre le Dominateur du ciel; vous avez fait apporter devant vous les vases de son temple; et vous avez bu dedans, vous, vos femmes et vos concubines, avec les grands de votre cour; vous avez loué en même temps vos dieux d'argent et d'or, d'airain et de fer, de bois et de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, et qui ne sentent point; et vous n'avez point rendu gloire au Dieu qui tient dans sa main votre âme et tous les moments de votre vie.

24. C'est pourquoi Dieu a envoyé les doigts de cette main qui a écrit ce qui est marqué sur la muraille.

25. Or, voici ce qui est écrit : MANE, THECEL, PHARÈS.

COMMENTAIRE

ŷ. 19. QUOS VOLEBAT INTERFICIEBAT. Les rois chaldéens regardaient tous leurs sujets comme autant d'esclaves. Xerxès ayant assemblé les grands de son royaume, lorsqu'il voulut entreprendre la guerre contre les Grecs, leur dit : Je vous ai assemblé, afin qu'il ne parut pas que je n'agis que par mon avis : mais, souvenez-vous que vous devez plutôt songer à m'obéir, qu'à me conseiller (1) : *Ne viderer meo tantummodo usus consilio, vos contraxi; cæterum memento parendum magis quam suadendum.*

ŷ. 23. QUI HABET FLATUM TUUM. La respiration est la marque de la vie, et se met souvent pour elle (2).

ŷ. 25. MANE, THECEL, PHARES. Les rabbins se sont évertués à chercher pourquoi ces mots étaient illisibles. La première raison, c'est qu'ils pouvaient être écrits en un alphabet inconnu; la seconde, c'est que, écrits en caractères usuels, 1^o ils pouvaient appartenir à l'alphabet cryptographique *athbasch*, où la première lettre équivaut à la dernière de cette manière :

כ	מ	ש	פ	ק	ל
פ	ק	ל	מ	ש	כ

2^o Ils pouvaient être disposés en lignes verticales, au lieu de l'être en lignes horizontales :

פ
מ
ש
ק
ל

3^o Enfin, ils pouvaient être disposés de gauche à droite au lieu de l'être, comme d'usage, de droite à gauche.

פ
מ
ש
ק
ל

Il est à remarquer que l'araméen porte deux fois *mané* ou mieux *mana*; les Septante comme la Vulgate ont laissé tomber un de ces mots. Il y a aussi une difficulté, le *var* est joint à *Pharès*, *oupharsin*; mais ne doit-il pas appartenir au mot précédent, et, au lieu de lire la phrase : *theqel oupharsin*, ne doit-on pas lire *théqélu pharstn*? Le verbe araméen *theqal*, de l'aveu de tous les philologues, est le synonyme de l'hébreu *schâqal*, et signifie *peser*. Sous la forme où il se présente, il peut se prononcer *theqâlôù*, ils ont *pesé*, ou *theqouloù*, *pesez*. Le mot *pharstn* peut être aussi bien au duel qu'au pluriel. Au duel, le sens serait : *Il (Dieu) a compté une mine; ils ont pesé deux pheras* : au pluriel : *Il a compté une mine, ils ont pesé des*

(1) Valer. Maximi, lib. ix, cap. 5. Extern. ex. 2.

(2) Vide Genes. ii. 7.

20. Et hæc est interpretatio sermonis. Mane : numeravit Deus regnum tuum, et complevit illud.

27. Thecel : appensus es in statera, et inventus es minus habens.

28. Phares : divisum est regnum tuum, et datum est Medis et Persis.

29. Tunc, jubente rege, indutus est Daniel purpura, et circumdata est torques aurea collo ejus, et prædicatum est de eo quod haberet potestatem tertius in regno suo.

30. Eadem nocte interfectus est Baltassar, rex Chaldæus,

31. Et Darius Medus successit in regnum, annos natus sexaginta duos.

26. Et en voici l'interprétation : MANE ; Dieu a compté les jours de votre règne, et il en a marqué l'accomplissement.

27. THECEL ; vous avez été pesé dans la balance, et on vous a trouvé trop léger.

28. PHARÈS ; votre royaume a été divisé, et il a été donné aux Mèdes et aux Perses.

29. Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du roi ; on lui mit un collier d'or au cou ; et on fit publier qu'il aurait la puissance dans le royaume comme étant la troisième personne.

30. Cette même nuit Baltasar, roi des Chaldéens, fut tué ;

31. Et Darius le Mède lui succéda au royaume, étant âgé de soixante-deux ans.

COMMENTAIRE

pheras. De quelque sens qu'on l'explique, le *pheras* étant la moitié d'une mine, il y a division, en deux parties. Ce pouvait être un adage populaire, que Dieu, dans sa justice, appliquait au roi sacrilège de Babylone.

D'après cette phrase ; Dieu a compté un tout, une mine, on a pesé, et l'on a trouvé la division en deux *pheras* : compte, poids, division.

§. 26. HÆC EST INTERPRETATIO SERMONIS. L'interprétation de Daniel a deux degrés. Le premier renferme le sens littéral ; le second donne le sens prophétique.

	PREMIER DEGRÉ	DEUXIÈME DEGRÉ
MANÉ, <i>compté</i>	{ Dieu a compté ta royauté	{ et l'a achevée.
THECEL, <i>pesé</i>	{ Tu as été pesé dans la balance	{ et tu as été trouvé trop léger.
PHARÈS, <i>divisé</i>	{ Ta royauté a été divisée	{ et donnée au Mède et au Perse.

Le mot *pharas* ou *paras* indique à la fois la division, la séparation, et la *Perse*. Il y a donc comme un jeu de mots (1).

§. 29. INDUTUS EST DANIEL PURPURA, ... ET PRÆDICATUM EST DE EO QUOD HABERET POTESTATEM TERTIUS IN REGNO SUO. Tout cela se fit sur le champ, pendant la nuit, et en présence de toute la cour, et des mille officiers assemblés alors pour le festin du roi. Baltasar fut tué la même nuit (2). On aurait publié le lendemain dans les places publiques, les honneurs qui avaient été déferés à Daniel, sans la mort du roi arrivée aussitôt après. Ce prophète ne jouit pas immédiate-

ment de ces honneurs ; mais il en reçut la confirmation de Darius auquel il s'attacha, comme au légime héritier du royaume. L'armée de Cyrus entra dans Babylone par le lit de l'Euphrate, dont on avait fait écouler les eaux dans des marais. C'était un jour de fête et de réjouissance, et toute la ville était en débauche. S'il faut en croire Xénophon, le roi fut mis à mort dans son palais, par les gens de Gadatas et Gobrias (3), deux grands de Babylone, qui s'étaient donnés à Cyrus, pour se venger des outrages qu'ils avaient reçus à la cour à Babylone.

§. 31. DARIUS MEDUS SUCCESSIT IN REGNUM. Darius le Mède, est, selon nous, l'*Ubgaru* des inscriptions, probablement le Gobryas de Xénophon. L'inscription traduite par M. Pinches, dit positivement qu'après la prise de Babylone, Cyrus établit *Ubgaru* gouverneur de la ville :

Verso, 19... La paix dans la ville il établit. Cyrus, la paix à Babylone

20, complètement promit. *Ubgaru*, son gouverneur (et) des gouverneurs (intérieurs) dans Babylone il établit, etc. (4).

Cet *Ubgaru* ou Gobryas pouvait être Mède d'origine, et être attaché à un titre quelconque à la cour de Babylone. L'exemple de Daniel et de ses compagnons, montre que les étrangers pouvaient avoir accès aux honneurs. Plus qu'aucun souverain chaldéen, l'usurpateur Nabou-nahid avait intérêt à s'environner d'étrangers en qui il pouvait avoir confiance.

(1) *Journal asiat.* VIII, VIII, 36 et suiv.

(2) Verset 30. Eadem nocte interfectus est rex Chaldæorum, Beros. Ἰ'πό τῶν φλῶν ἀπετυμπαυθή.

(3) Vide Xénophon. *Cyropæd.* lib. VII.

(4) G. Pinches, A cuneiform Inscription relating to the capture of Babylon by Cyrus, dans les *Transactions of the Society of biblical Archeology*, VII, 111.

CHAPITRE VI

Daniel élevé en honneur par Darius le Mède. Jalousie des satrapes contre lui. Ordonnances qu'ils obtiennent du prince. Accusations qu'ils forment contre Daniel. Daniel est jeté dans la fosse aux lions; il en sort sans être blessé. Édît de Darius en faveur de la religion des Juifs.

1. Placuit Dario, et constituit super regnum satrapas centum et viginti, ut essent in toto regno suo.

2. Et super eos principes tres, ex quibus Daniel unus erat, ut satrapæ illis redderent rationem, et rex non sustineret molestiam.

3. Igitur Daniel superabat omnes principes et satrapas, quia spiritus Dei amplior erat in illo.

4. Porro rex cogitabat constituere eum super omne regnum; unde principes et satrapæ quærebant occasionem ut invenirent Danieli ex latere regis; nullamque causam et suspicionem reperire potuerunt, eo quod fidelis esset, et omnis culpa et suspicio non inveniretur in eo.

1. Darius établit, selon qu'il lui plut, cent-vingt satrapes sur son royaume, afin qu'ils eussent l'autorité dans toutes les provinces de son état;

2. Et au-dessus d'eux, trois princes, dont Daniel était le premier: afin que les satrapes leur rendissent compte, et que le roi fût déchargé de tout soin.

3. Daniel surpassait donc tous les princes et tous les satrapes, parce qu'il était plus rempli de l'esprit de Dieu.

4. Et comme le roi pensait à l'établir sur tout son royaume, les princes et les satrapes cherchaient un sujet de l'accuser dans ce qui regardait les affaires du roi; mais ils ne purent trouver aucun prétexte pour le rendre suspect, parce qu'il était fidèle, et qu'on ne pouvait faire tomber sur lui le soupçon de la moindre faute.

COMMENTAIRE

¶ 1. PLACUIT DARIO, ET CONSTITUIT SUPER REGNUM SATRAPAS CENTUM VIGINTI. Le nom de Daryavous ou Darius est perse. Ce nom put être imposé par Cyrus, comme l'histoire nous en fournit plusieurs exemples. Xénophon nous donne la raison pour laquelle Gobryas quitta la rage au cœur, le service à la cour de Nabou-nahid; et pourquoi il trahit ce monarque. Comme Cyrus pouvait avoir en lui la plus entière confiance, il lui confia l'administration civile de presque tout son empire, pendant qu'il restait lui-même à la tête de son armée, pour préparer de nouvelles conquêtes. Peut-être avait-il sur l'Égypte, les desseins qu'essaya de réaliser son fils, Cambyse. En tout cas, il est certain que Cyrus ne prit le titre de roi de Babylone, que trois ans après la prise de la ville. La réflexion que les satrapes prennent la peine de faire à Darius, que, d'après la loi médo-perse, un édît revêtu de telle ou telle qualité est inviolable, semble indiquer que Darius n'était pas considéré par eux, comme médo-perse d'origine; il était étranger à leurs coutumes.

¶ 2. ET SUPER EOS PRINCIPES TRES, EX QUIBUS DANIEL UNUS ERAT. Darius lui conserva le rang et l'emploi que Baltasar lui avait donné peu de

temps avant sa mort (1). L'araméen lit ici *Sarkîn* (2), au lieu de *prince*. Théodotion: *Il établit au dessus d'eux trois ordonnateurs*; trois satrapes d'un ordre supérieur, qui réglaient toutes les affaires, et qui donnaient leurs ordres aux autres gouverneurs. Le terme *Sarkîn*, ne se lit que dans ce chapitre. On pense qu'il est mis pour *Sarenim* (3), nom de la première dignité parmi les Perses, et qu'on trouve souvent dans l'hébreu, pour désigner les satrapes des Philistins. Les *Surènes* chez les Perses, avaient la seconde dignité du royaume, et la première autorité après celle du roi: *Surena foestalis secundæ post regem*, dit Ammien Marcellin (4). C'était à eux qu'appartenait l'honneur de mettre le diadème sur la tête du roi, au jour de son couronnement (5). Il est très aisé, dans le caractère chaldéen de faire *Sarkim*, de *Sarenim*, comme on en peut juger en jetant seulement les yeux sur les lettres qui composent ces deux noms.

¶ 4. REX COGITABAT CONSTITUERE EUM SUPER OMNE REGNUM. Darius n'était pas jeune, lorsqu'il fut mis à la tête de la Chaldée et de l'Assyrie; il avait soixante-deux ans (6); ainsi il souhaitait de se décharger sur Daniel d'une partie des tra-

(1) Dan. v. 7. 20.

(2) וְדָרָה סַרְכִין סַרְכִין Symm. Ἀρχόντας. Aquil. Συνέτακτος. Theodot. Τραπεζαύτης.

(3) Sarenim. סַרְכִים Sarkim סַרְכִים

(4) Ammian. Marcell. lib. xxx. 3.

(5) Τὸ γένος μὲν οὖν ἐξ ἀρχῆς ἐδέξατο βασιλεῖ γενεαίῳ Παρθῶν, ἐπιτιθέναι τὸ διάδημα πρώτου. Plut. in Crasso.

(6) Dan. v. 31.

5. Dixerunt ergo viri illi: Non inuenimus Danieli huic aliquam occasionem, nisi forte in lege Dei sui.

6. Tunc principes et satrapæ surripuerunt regi, et sic locuti sunt ei: Dari rex, in æternum vive!

7. Consilium inierunt omnes principes regni tui, magistratus, et satrapæ, senatores, et iudices, ut decretum imperatorum exeat, et edictum: Ut omnis qui petierit aliquam petitionem a quocumque deo et homine, usque ad triginta dies, nisi a te, rex, mittatur in lacum leonum.

8. Nunc itaque, rex, confirma sententiam, et scribe decretum, ut non immutetur quod statutum est a Medis et Persis, nec prævaricari cuiquam liceat.

5. Ils dirent donc entre eux: Nous ne trouverons point d'occasion d'accuser Daniel, si nous ne la faisons naître de la loi de son Dieu.

6. Alors les princes et les satrapes surprirent le roi, et lui parlèrent ainsi: O roi Darius! vivez éternellement.

7. Tous les princes de votre royaume, les principaux officiers, les satrapes, les sénateurs et les juges sont d'avis qu'il se fasse un édit par votre puissance impériale, qui ordonne que tout homme qui, pendant l'espace de trente jours, demandera quoi que ce soit à quelque Dieu ou à quelque homme que ce puisse être, sinon à vous seul, ô roi! sera jeté dans la fosse aux lions.

8. Confirmez donc maintenant, ô roi! cet avis, et faites cet édit, afin qu'il demeure ferme, comme ayant été établi par les Mèdes et par les Perses, sans qu'il soit permis à personne de le violer.

COMMENTAIRE

vaux du gouvernement. Il voulait l'établir le premier des trois *princes ordonnateurs*, ou le chef de tous les satrapes du royaume.

SATRAPÆ QUÆREBANT OCCASIONEM, UT INVENIRENT DANIELI EX LATERE REGIS. Ils voulaient l'accuser du crime de lèse-majesté; ou ils cherchaient à l'éloigner d'auprès du roi; ou enfin, ils voulaient l'accuser de malverser dans son emploi; le texte devrait porter *regni*: mais ils ne purent rien trouver contre lui, parce que sa fidélité était à l'épreuve.

§. 5. NON INVENIEMUS DANIELI HUIC ALIQUAM OCCASIONEM, NISI FORTE IN LEGE DEI SUI. Dieu éprouve ainsi la vertu de ses plus grands saints: et s'il permet quelquefois qu'ils soient honorés parmi les hommes, il ne manque guère de faire connaître ensuite par quelque épreuve éclatante, que leur cœur n'est point attaché à ces honneurs; mais qu'ils usent de ce monde, selon la parole de saint Paul, comme s'ils n'en usaient point (1); c'est à-dire, que le siècle, avec ses grandeurs et ses richesses, n'est point capable de leur faire violer l'honneur qu'ils doivent à Dieu. Tel parut en cette rencontre le saint prophète Daniel. Les plus hautes dignités d'un grand empire n'ont point la force de le corrompre, et la plus étroite confiance de son roi, ne peut affaiblir la piété toute pure qui l'unit encore plus étroitement avec son Dieu. Ainsi, plus il se voit honoré, plus il se rend digne de l'être, par les grandes preuves qu'il donne de sa vertu et de sa sagesse. Mais ce qui relève si fort son mérite aux yeux de Dieu et de son roi, devient pour lui un piège à l'égard des hommes, en excitant la jalousie de tous les grands, et en l'exposant à l'épreuve la plus rude de sa foi.

C'est un heureux reproche que celui qu'on fait à ce saint prophète et à ses humbles imitateurs, lorsqu'ayant réduit tous leurs ennemis par la probité d'une conduite irréprochable, à ne pouvoir

rien trouver qui mérite leurs accusations en ce qui regarde l'administration de leurs charges, ils ne sont plus exposés qu'à des recherches affectées, et qu'à des soupçons malins, touchant leur religion et leur foi; et lorsqu'en un mot on ne peut les accuser, que d'être trop fidèles à leur Dieu!

§. 6. SATRAPÆ SURRIPUERUNT REGI. Le texte araméen (2): *Ils vinrent en tumulte vers le roi*. Ils vinrent tous ensemble avec un empressement affecté, et comme pour le forcer en quelque sorte à rendre un édit conforme à leur demande.

§. 7. UT DECRETUM IMPERATORUM EXEAT ET EDICTUM. L'araméen (3): *Pour dresser un édit du roi, et pour affermir un décret lié, obligatoire*. Ils lui demandèrent qu'il confirmât son ordonnance par un décret qui fût irrévocable et invariable.

UT QUI PETIERIT ALIQUAM PETITIONEM A QUOCUMQUE DEO ET HOMINE, NISI A TE, etc. Ces satrapes, jaloux de la faveur dont Daniel jouissait auprès de Darius, cachent leur malice sous l'apparence flatteuse de vouloir désérer au vice-roi un honneur qui n'est dû qu'à Dieu; ils veulent obliger tous les sujets de ses états à recourir à lui seul pour tous leurs besoins, pendant un mois entier. Le projet est des plus bizarres et des plus ridicules; cependant Darius donne dans le piège, sans la moindre défiance. Les rois de Perse, successeurs de Cyrus, en avaient fait une maxime d'état. Ils croyaient qu'il était non seulement de la piété, mais de la bonne politique d'inspirer ces sentiments aux peuples (4). *Persas non pie tantum, sed etiam prudenter reges suos inter deos colere: majestatem enim imperii, salutis esse tutelam.*

§. 8. SCRIBE DECRETUM UT NON IMMUTETUR, QUOD STATUTUM EST A MEDIS ET PERSIS. C'était une loi dans cette monarchie, qu'une ordonnance, ou un édit, qui avaient été faits avec les formalités ordinaires et du consentement des conseillers du prince, ne pouvaient plus être révoqués;

(1) 1. Cor., VII, 31.

(2) דניאל ל' כ"ב א'

(3) לקיפה קיב סלחא ולתקפה מסר

(4) Curt. lib., VIII.

9. Porro rex Darius proposuit edictum, et statuit.

10. Quod cum Daniel comperisset, id est, constitutam legem, ingressus est domum suam; et fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem tribus temporibus in die flectebat genua sua, et adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut et ante facere consueverat.

11. Viri ergo illi curiosius inquirentes, invenerunt Danielem orantem et obsecrantem Deum suum.

12. Et accedentes locuti sunt regi super edicto: Rex, numquid non constituisti ut omnis homo qui rogaret quemquam de diis et hominibus, usque ad dies triginta, nisi te, rex, mitteretur in lacum leonum? Ad quos respondens rex, ait: Verus est sermo, juxta decretum Medorum atque Persarum, quod prævaricari non licet.

13. Tunc respondentes dixerunt coram rege: Daniel, de filiis captivitatis Juda, non curavit de lege tua et de edicto quod constituisti, sed tribus temporibus per diem orat obsecratione sua.

14. Quod verbum cum audisset rex, satis contristatus est; et pro Daniele posuit cor ut liberaret eum, et usque ad occasum solis laborabat ut erueret illum.

15. Viri autem illi, intelligentes regem, dixerunt ei: Scito, rex, quia lex Medorum atque Persarum est, ut omne decretum quod constituerit rex, non liceat immutari.

16. Tunc rex præcepit, et adduxerunt Danielem, et miserunt eum in lacum leonum. Dixitque rex Danieli: Deus tuus, quem colis semper, ipse liberabit te.

9. Le roi Darius fit donc publier cet avis et cette défense.

10. Daniel ayant appris que cette loi avait été faite, entra dans sa maison; et, ouvrant les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, il fléchissait les genoux chaque jour à trois différentes heures, et il adorait son Dieu, et lui rendait ses actions de grâces, comme il faisait auparavant.

11. Ces hommes donc qui épiaient avec grand soin toutes les actions de Daniel, le trouvèrent priant et adorant son Dieu.

12. Et ils vinrent aussitôt trouver le roi pour lui représenter son édit, et lui dirent: O roi! n'avez-vous pas ordonné que, pendant l'espace de trente jours, tout homme qui ferait quelque prière à quelqu'un des dieux ou des hommes, sinon à vous seul, ô roi! serait jeté dans la fosse aux lions? Le roi leur répondit: Ce que vous dites est vrai; et c'est une ordonnance des Perses et des Mèdes qu'il n'est permis à personne de violer.

13. Alors ils dirent au roi: Daniel, un des captifs d'entre les enfants de Juda, sans avoir égard à votre loi, ni à l'édit que vous avez fait, prie son Dieu chaque jour à trois heures différentes.

14. Ce que le roi ayant entendu, il fut extrêmement affligé: il prit en lui-même la résolution de délivrer Daniel, et jusqu'au soleil couchant, il fit ce qu'il put pour le sauver.

15. Mais ces hommes, voyant bien quelle était l'intention du roi, lui dirent: O roi! sachez que c'est une loi des Mèdes et des Perses, qu'il n'est point permis de rien changer dans tous les édits que le roi fait.

16. Alors Daniel fut emmené par le commandement du roi, et ils le jetèrent dans la fosse aux lions; et le roi dit à Daniel: Votre Dieu, que vous adorez sans cesse, vous délivrera.

COMMENTAIRE

le roi n'en était plus le maître (1). Cette remarque, de la part des satrapes, prouve qu'ils considéraient Darius le Mède comme étranger à leurs coutumes; car pourquoi lui faire observer ce point de la législation médo-perse, s'il n'y avait pas lieu de supposer qu'il pouvait n'y point attacher toute l'importance et toute l'attention voulue?

§. 10. APERTIS FENESTRIS SUIS CONTRA JERUSALEM. Daniel ouvrit les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, suivant l'ancienne coutume des Juifs (2). Ceux qui étaient dans la campagne, et dans les pays étrangers, se tournaient vers Jérusalem; et ceux qui étaient dans Jérusalem, se tournaient vers le temple pour prier. Salomon avait demandé au Seigneur, au jour de la dédicace de son temple (3), qu'il daignât écouter ceux qui, dans une terre étrangère, le priaient tournés du côté de cette maison sainte.

TRIBUS TEMPORIBUS IN DIE. A l'heure de tierce, à la sixième, à la neuvième heure du jour, dit saint Jérôme (4). C'était l'usage de la Synagogue, qui

est passé dans l'Église. Voyez ce que nous avons remarqué sur le psaume v, verset 2. et Actes, III. 1.

§. 11. CURIOSIUS INQUIRENTES INVENERUNT DANIELEM. L'araméen (5): *Ils vinrent tumultueusement, avec ardeur, avec bruit, avec impétuosité, et ils trouvèrent Daniel, etc.* Ils entrèrent brusquement dans sa chambre, et ils le trouvèrent à genoux, priant son Dieu.

§. 13. INTELLIGENTES REGEM, etc. L'araméen emploie le même terme qu'on a expliqué sur le verset précédent: *Ils vinrent brusquement trouver le roi.* Ils vinrent en troupe. §. 6.

§. 16. MISERUNT EUM IN LACUM LEONUM. Le supplice des bêtes, comme celui de la fournaise, est purement assyrien et babylonien. Un bas-relief conservé au Musée britannique représente un lion transporté dans une cage, à qui un esclave ouvre la porte. Assour-ban-habal se vante dans une inscription d'avoir, comme Sin-akhé-irib, jeté beaucoup d'hommes vivants aux lions (6).

(1) Vide Esth. 1. 19. et viii. 8. - Diodor. l. xiv. - Plutarch. in Themistocle. - Precop. de Bello Persico.

(2) Vide Hieronym. ad Ezech. viii. 16. 17.

(3) iii. Reg. viii. 43. 49.

(4) Hieronym. hic. Vide Act. II. 15. III. 1. et X. 9.

(5) הרגשי והשכחי

(6) G. Smith. History of Assurbanipal, p. 166.

17. Allatusque est lapis unus, et positus est super os lacu, quem obsignavit rex annulo suo, et annulo optimatum suorum, ne quid fieret contra Danielem.

18. Et abiit rex in domum suam, et dormivit inconvalescens: cibique non sunt allati coram eo, insuper et somnus recessit ab eo.

19. Tunc rex primo diluculo consurgens, festinus ad lacum leonum perrexit;

20. Appropinquansque lacui, Danielem voce lacrymabili inquam, et affatus est eum: Daniel, serve Dei viventis, Deus tuus, cui tu servis semper, putasne valuit te liberare a leonibus?

21. Et Daniel regi respondens, ait: Rex, in æternum vive!

17. En même temps, on apporta une pierre qui fut mise à l'entrée de la fosse, et scellée du sceau du roi, et du sceau des grands de la cour, de peur qu'on ne fit quelque chose contre Daniel.

18. Le roi, étant rentré dans sa maison, se mit au lit sans avoir soupé: on ne servit point de viandes devant lui, et il ne put pas même dormir.

19. Le lendemain, il se leva dès le point du jour, et alla en toute hâte à la fosse aux lions:

20. Et étant près de la fosse, il appela Daniel avec une voix triste et entrecoupée de soupirs, et lui cria: Daniel, serviteur du Dieu vivant, votre Dieu que vous servez sans cesse aurait-il bien pu vous délivrer des lions?

21. Daniel lui répondit: O roi! vivez éternellement.

COMMENTAIRE

ŷ. 17. ANNULO SUO ET ANNULO OPTIMATUM. Tout ceci donne l'idée d'un état monarchique, tempéré par l'aristocratie. Le roi ne fait rien d'important sans ses conseillers, et ne peut changer ce qui a été ordonné au conseil.

Ce ne fut pas sans raison que Darius fit mettre le sceau royal à la pierre dont on ferma l'ouverture de la fosse; car espérant, disent les pères (1), que Dieu ne permettrait pas que les lions fissent aucun mal à son fidèle ministre, il voulut le confier entièrement à sa puissance, et empêcher que ses ennemis ne fussent peut-être plus cruels à son égard que les lions mêmes; ce que la Vulgate marque clairement par ces paroles: *de peur qu'on ne fit quelque chose contre Daniel*. Ainsi, selon la réflexion de saint Jérôme, autant ce prince se tint assuré du côté des bêtes les plus léroces, autant il crut avoir lieu de tout craindre du côté des hommes: *Et qui de leonibus securus est, de hominibus pertimescit*. Il s'était aperçu trop tard du piège qu'on lui avait tendu.

S'il ordonne que la pierre soit aussi scellée du sceau des grands de sa cour, il le fait pour leur ôter tout soupçon qu'il se déliait d'eux, et peut-être aussi pour empêcher qu'ils ne crussent qu'il voulait tenter quelque voie pour sauver celui qu'il aimait. Mais disons encore que, selon le dessein de Dieu, il fallait que l'ouverture de cette fosse des lions fût si bien fermée et scellée, que les hommes ne pussent douter en aucune sorte du pouvoir suprême qu'il devait faire paraître pour la délivrance de Daniel: comme on vit, longtemps après, les Juifs prendre de si grandes précautions pour bien fermer et pour garder le sépulcre de Jésus-Christ, afin que ce qu'ils faisaient pour empêcher ses disciples d'enlever son corps, servit contre leur pensée à rendre plus assurée et plus

éclatante la gloire de sa résurrection. La malice des hommes servait à glorifier Dieu.

NE QUID FIERET CONTRA DANIELEM. L'araméen (2): *De peur qu'on ne changeât ce qui avait été ordonné contre Daniel*. De peur que le roi ou les amis de Daniel ne le fissent sortir.

ŷ. 18. CIBI NON SUNT ALLATI CORAM EO. L'araméen (3): *On ne fit pas venir la nourriture* ou, selon d'autres, *la musique en sa présence*; ou, selon d'autres encore (4): *On ne brûla point de parfums devant lui*.

ŷ. 19. PRIMO DILUCULO CONSURGENS. L'araméen (5): *Il se leva dès l'aurore, à la lumière*. C'est-à-dire, il y alla à la lueur des flambeaux, et avant qu'il fût jour (6). Ou, selon d'autres (7): Aussitôt que le jour commença à paraître.

ŷ. 20. DEUS TUUS, CUI TU SERVIS SEMPER, PUTASNE VALUIT TE LIBERARE A LEONIBUS. Les saints pères (8) nous assurent que ces paroles de Darius ne doivent point s'expliquer, comme si elles marquaient de la défiance. L'un d'eux nous dit que demander à Daniel, *si Dieu avait pu le délivrer de la gueule des lions*, c'était de même que lui demander, si le Seigneur l'avait voulu. Saint Jérôme, après avoir déclaré que ce prince ne doutait point de la puissance de Dieu, puisqu'il avait dit auparavant avec certitude qu'il *serait le libérateur* de Daniel, témoigne que, s'il parle présentement d'une manière moins assurée, c'est pour donner au miracle tout l'éclat qu'il doit avoir, et afin que, plus la chose paraît incroyable et impossible suivant le cours ordinaire de la nature, plus la mauvaise volonté des grands de sa cour paraisse odieuse et punissable: *Ul cum Daniel ultaxus apparuerit; quanto res incredibilior est, tanto adversum principes justior indignatio sit*.

« Considérez en effet, dit Théodoret, que

(1) Theodor. Hieron.

(2) לו לא חשבה צבר בדניאל

(3) רחמן לא הנצל בדבורו

(4) Lud. de Dieu.

(5) בשפרתא וקום בנתהא

(6) Το πρωί ἐν τῷ φωτι. Theodoret. hic. Τοῦτ' ἔστι ἐπὶ σκοτίῳ, ὅντις, περὶ τὸ λυγρόν, ὡς καὶ δεηθῆναι λαμπάδιον.

(7) Pag. Græc. Theor. (8) Hieron. Theod.

22. Deus meus misit angelum suum, et conclusit ora leonum, et non nocuerunt mihi, quia coram eo iustitia inventa est in me; sed et coram te, rex, delictum non feci.

23. Tunc vehementer rex gavisus est super eo, et Daniele præcepit educi de lacu; eductusque est Daniel de lacu, et nulla læsio inventa est in eo, quia credidit Deo suo.

24. Jubente autem rege, adducti sunt viri illi, qui accusaverant Danielem, et in lacum leonum missi sunt, ipsi, et filii, et uxores eorum; et non pervenerunt usque ad pavimentum lacu, donec arriperent eos leones, et omnia ossa eorum comminuerunt.

22. Mon Dieu a envoyé son ange, qui a fermé la gueule des lions; et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé juste devant lui, et je n'ai rien fait non plus devant vous, ô roi! qui puisse me rendre coupable.

23. Alors le roi fut transporté de joie, et il commanda qu'on fit sortir Daniel de la fosse aux lions; et Daniel en fut tiré, et on ne trouva sur son corps aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu.

24. Alors, par ordre du roi, on fit venir ceux qui avaient accusé Daniel; et ils furent jetés dans la fosse aux lions, avec leurs femmes et leurs enfants; et, avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions les prirent entre leurs dents, et leur brisèrent tous les os.

COMMENTAIRE

chaque parole que dit ce prince fait connaître que la piété de Daniel était le principe de l'affection qu'il lui témoignait. Premièrement: il ne l'appelle pas son serviteur, mais *le serviteur de Dieu*. Ensuite, il nomme le Dieu de Daniel, *le Dieu vivant*. Et enfin, faisant l'éloge de la piété de ce saint prophète, il lui dit: *Votre Dieu que vous servez sans cesse*; c'est-à-dire: dont l'édit qui a été publié n'a pu vous faire abandonner l'adoration et le culte. » Selon cette explication que donnent les pères aux paroles de Darius, on peut dire que *la voix triste et entrecoupée de soupirs* avec laquelle ce prince appelle Daniel du haut de la fosse aux lions, marquait principalement l'inquiétude où il était, non pas touchant le pouvoir de ce Dieu qu'il nommait *le Dieu vivant*, et par conséquent tout-puissant, mais touchant sa volonté.

Enfin, quand même il lui serait survenu quelque doute, ce doute eût été fort excusable en un prince qui n'était point dans la vraie religion. Et plutôt à Dieu que tous les princes qui adorent le Dieu vivant, connussent au moins, et sussent bien discerner, comme ce prince païen, la piété et le mérite de ceux qui s'attachent avec Daniel à la pratique de son culte, sans distinction de temps, et sans que la crainte d'aucune disgrâce puisse les en séparer.

« Apprenons, dit encore Théodoret, par cet exemple de la vertu si généreuse de Daniel, et de la force qu'elle eut de fermer la gueule aux lions mêmes, à préférer, comme lui, la piété à toutes choses, et à l'embrasser si étroitement, que nul accident de cette vie nous puisse nous en séparer. Quand donc tous les hommes unis ensemble nous feraient la guerre, et persécuteraient la piété à laquelle nous nous attachons, nous devons mettre notre confiance dans la piété même pour laquelle on nous persécute, et demeurer fermes contre toutes leurs attaques; car c'est ainsi que la sainte troupe des apôtres, étant assiégée comme par le monde entier, est demeurée invincible, et a vaincu elle-même et soumis ses adversaires. Très différens en cela des lions de Daniel, puisqu'ils furent

véritablement changés de loups en agneaux, *ex lupis faciens agnos*: au lieu que la férocité naturelle de ces lions ne fut pas changée, comme dit saint Jérôme, mais seulement arrêtée par l'ange de Dieu, et par le mérite des bonnes œuvres qu'il voulut récompenser dans son serviteur. *Non leonum feritas immutata est, sed.... rabies conclusa est ab Angelo; et idcirco clausa, quia propheta bona opera præcesserant.* »

Ceux qui ont les yeux de la foi se regardent à tous moments comme étant environnés de lions cruels, qui ne cherchent, selon saint Pierre, qu'à les dévorer. Ces lions sont les ennemis de notre salut, qui tournent sans cesse, ainsi qu'il le dit, autour de nous. On est surpris de ce prodige par lequel des lions affamés épargnent Daniel à cause de sa justice; et on n'est point étonné de ce grand et continuel miracle, par lequel une vertu divine ferme sans cesse, pour ainsi dire, la gueule à ces autres lions bien plus redoutables, qui nous menacent, à toute heure, de toute perte. Comme c'est la foi, selon saint Pierre, qui a la force de leur résister, on ne peut trop s'affermir dans cette foi par une humble et une parfaite confiance en Dieu. Celui-là seul qui a délivré Daniel des lions furieux auxquels il fut exposé, a le pouvoir de nous arracher à la fureur des autres qui veulent nous perdre.

Û. 22. CORAM TE, REX, DELICTUM NON FECI. Vous savez quelle est ma fidélité dans tout ce qui regarde votre service; dans cette occasion, si j'ai contrevenu à vos ordres, ç'a été pour obéir à un plus grand maître, et je n'ai rien fait contre vous.

Û. 23. CREDIT DEO SUO. L'auteur de l'Épître aux Hébreux (1) attribue à la foi de Daniel d'avoir fermé la gueule des lions. *Per fidem.... obturaverunt ora leonum.* L'araméen (2) peut signifier la foi, la confiance, l'espérance.

Û. 24. ADDUCTI SUNT.... IPSI, ET FILII, ET UXORES EORUM. Par la loi du talion, on punit les calomnieux du même supplice qu'ils ont voulu faire souffrir à d'autres. On punit les enfants avec les

(1) Hebr. xi. 33. — (2) די היסין באלהה Theodot. Οτι ἐπίστευσεν ἐν τῷ Θεῷ ἄριστος. Vide San. l. hic.

25. Tunc Darius rex scripsit universis populis, tribubus et linguis, habitantibus in universa terra: Pax vobis multiplicetur!

26. A me constitutum est decretum ut in universo imperio et regno meo, tremiscant et paveant Deum Danielis; ipse est enim Deus vivens, et æternus in sæcula; et regnum eius non dissipabitur, et potestas eius usque in æternum.

27. Ipse liberator, atque salvator, faciens signa, et mirabilia in cælo et in terra, qui liberavit Danielem de lacu leonum.

28. Porro Daniel perseveravit usque ad regnum Darii, regnumque Cyri Persæ.

25. Après cela, Darius envoya cette ordonnance à tous les peuples et à toutes les nations, de quelque langue qu'elles fussent, qui habitaient dans toute la terre : Que la paix s'affermisse parmi vous de plus en plus!

26. J'ordonne par cet édit que, dans tout mon empire et mon royaume, tous mes sujets révèrent le Dieu de Daniel avec crainte et avec tremblement; car c'est lui qui est le Dieu vivant, l'Éternel dans tous les siècles: son royaume ne sera jamais détruit, et sa puissance passera jusque dans l'éternité.

27. C'est lui qui est le libérateur et le Sauveur, qui fait des merveilles et des prodiges dans le ciel et sur la terre; qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

28. Or, Daniel fut toujours en dignité jusqu'au règne de Darius, et au règne de Cyrus, roi de Perse.

COMMENTAIRE

pères, lorsqu'on craint que les mauvais exemples de ceux-ci n'aient infecté leurs enfants (1). *Paterno debent perire supplicio, in quibus paterni criminis exempla meluuntur.* Ou plutôt, pour inspirer plus de crainte. On a plusieurs exemples de ces sortes de châtiments communs aux pères et à toute leur famille, comme dans Dathan et Abiron (2), dans Achan (3), dans Aman (4). Cette sorte de justice était ordinaire parmi les Assyriens, les Chaldéens et les Perses: *Abominandæ leges*, dit Ammien Marcellin (5) *per quas ob noxam unius omnis profinquitas perit.*

§. 28. PORRO DANIEL PERSEVERAVIT USQUE AD

REGNUM DARIÏ, REGNUMQUE CYRI PERSÆ. Daniel fut en honneur successivement sous les règnes de ces cinq princes. Nabucodonosor, Évilmérôdach, Baltasar, Darius et Cyrus. Voyez le chapitre XIV, verset 1. Nous ne savons combien de temps Darius le Mède fut au pouvoir; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il exerça l'autorité pendant trois ans; et ce n'est qu'à la quatrième que Cyrus prit le titre de roi de Babylone. Par sa naissance et son passé, Ugbaru était plus que personne en position de servir de transition entre le dernier descendant de Nabucodonosor, par les femmes, et une dynastie étrangère.

(1) *Rescript. Arcad. et Honorii. Vide Jun. hic.*
(2) *Num. xvi. — (3) Josue. vii.*

(4) *Esther. xvi. 18.*
(5) *Ammian. Marcel. l. xxiii.*

CHAPITRE VII

Vision des quatre bêtes qui représentent quatre empires. Caractères particuliers de la quatrième bête. Puissance ennemie des saints. Jugement du Seigneur. Règne du Fils de l'homme, règne des saints.

1. Anno primo Baltassar, regis Babylonis, Daniel somnium vidit; visio autem capitis ejus in cubili suo; et somnium scribens brevi sermone comprehendit, summative perstringens, ait:

2. Videbam in visione mea, nocte: et ecce quatuor venti cœli pugnabant in mari magno,

3. Et quatuor bestię grandes ascendebant de mari diversæ inter se.

1. La première année de Baltasar, roi de Babylone, Daniel eut une vision en songe : il eut cette vision étant dans son lit ; et ayant écrit son songe, il le recueillit en peu de mots, et en marqua ainsi les principaux points :

2. J'ai eu, dit-il, cette vision pendant la nuit : Il me semblait que les quatre vents du ciel se combattaient l'un l'autre sur une grande mer,

3. Et que quatre grandes bêtes fort différentes les unes des autres montaient hors de la mer.

COMMENTAIRE

§. 1. ANNO PRIMO BALTHASAR. Jusqu'ici nous avons vu ce qu'il y a d'historique dans le texte de Daniel. Ici commencent ses prophéties. Baltasar est le même prince dont on a vu la mort au chapitre v et qui eut pour successeur Darius le Mède, chapitre vi.

Avant d'examiner en détail chacune des prophéties de Daniel, il convient d'en considérer l'ensemble.

Vivant dans un milieu qui n'est plus celui de la Palestine, Ézéchiel et Daniel empruntent à la civilisation qui les entoure le côté matériel de leurs visions. Des animaux étranges y figurent, avec des formes ou des membres en désaccord avec la civilisation indo-européenne ou purement sémitique. Ces formes insolites paraissaient autrefois des bizarreries inexplicables, mais depuis que l'Assyrie et la Chaldée revivent à nos yeux dans

leurs ruines, ces formes que nous rencontrons dans les monuments, s'harmonisent dans leur ensemble, et, pour Daniel en particulier, c'est une preuve que l'auteur vivait à Babylone, au temps de la conquête, et non en Palestine à l'époque des Maccabées, comme le prétendent les rationalistes. La langue comme les images sont des témoignages intrinsèques qui attestent leur origine babylonienne. Jamais un auteur palestinien du II^e siècle n'aurait pu imaginer ces visions, puisque les formes prototypes n'existaient plus.

Une chose frappe tout d'abord le lecteur qui parcourt le livre de Daniel ; c'est la ressemblance des visions, et il en tire immédiatement la conséquence que ces visions se rapportent au même objet. On peut en disposer ainsi les principaux traits, sans crainte de se tromper :

CHAPITRE II	CHAPITRE VII	CHAPITRE VIII	
1. Tête d'or	Lion aux ailes d'aigle	Empire chaldéen.
2. Poitrine et bras d'argent	Ours à trois langues	Bélier à deux cornes	» médo-perse.
3. Ventre et cuisses d'airain	Léopard ailé à quatre têtes	Bouc à une, puis à quatre cornes	» macédonien.
4. Jambes et pieds de fer et d'argile	Bête à dix cornes	» romain, ou selon d'autres commentateurs, les successions de l'empire de Syrie.

Les détails qui vont suivre confirmeront cette manière d'envisager l'ensemble des prophéties de Daniel.

§. 2. IN VISIONE MEA NOCTE. Selon M. l'abbé Raboisson, ce chapitre concerne l'histoire relativement moderne. La nuit désigne le schisme d'Occident, ou l'Église fut comme plongée dans les ténèbres.

QUATUOR VENTI PUGNABUNT IN MARI MAGNO. Ces vents marquent l'agitation, le trouble, les mouvements que les empires, dont il va parler, ont causé dans le monde, désigné par cette grande mer (1). Selon M. Raboisson, ces quatre vents figurent l'Allemagne, la Suisse, les Pays-Bas et l'Angleterre que souleva le protestantisme.

§. 3. QUATUOR BESTIÆ. *Les quatre bêtes*

(1) Theoderet. *loc.*

4. Prima quasi leæna, et alas habebat aquilæ; aspiciēbam donec evulsæ sunt alæ ejus; et sublata est de terra, et super pedes quasi homo stetit, et cor hominis datum est ei.

5. Et ecce bestia alia similis urso in parte stetit; et tres ordines erant in ore ejus, et in dentibus ejus, et sic dicebant ei: Surge, comedere carnes plurimas.

4. La première était comme une lionne, et elle avait des ailes d'aigle; et comme je la regardais, ses ailes lui furent arrachées; elle fut ensuite relevée de terre, et elle se tint sur ses pieds comme un homme, et lui fut donné un cœur d'homme.

5. Après cela, parut à côté une autre bête qui ressemblait à un ours; elle avait trois rangs de dents dans la gueule; et il y en avait qui lui disaient: Levez-vous, rassasiez-vous de carnage.

COMMENTAIRE

signifiaient autant de grands empires. Ces bêtes étaient terrestres, quoiqu'elles sortissent de la mer; elles tenaient même quelque chose de l'oiseau par leurs ailes; c'étaient des animaux monstrueux et extraordinaires, absolument conformes aux traditions de l'art babylonien.

4. **PRIMA QUASI LEÆNA.** C'est l'empire des Chaldéens, le même qui avait été représenté à Nabucodonosor par la tête d'or de la statue (1). Le lion, qui est un animal généreux, violent, le roi des animaux terrestres, marque la grandeur, la force, la cruauté des rois prédécesseurs de Nabucodonosor et de Nabucodonosor lui-même. Isaïe (2) et Jérémie (3) comparent ce prince à un lion. Selon M. Raboisson, la lionne est l'emblème des Pays-Bas, qui ont un lion pour emblème national.

ALAS HABEBAT AQUILÆ. Nabucodonosor est représenté sous la même figure dans Ézéchiel (4), dans Jérémie (5) et dans Habacuc (6), c'est la forme de *Nirgalli*. La rapidité du vol, la durée de la vie, l'élévation, la force, la capacité de l'aigle, sont des symboles qui conviennent à l'empire des Assyriens et des Chaldéens. Ces ailes d'aigle, dans l'opinion de M. Raboisson, désignent la puissance maritime des Pays-Bas au seizième siècle.

AVULSÆ SUNT ALÆ EJUS. Dans les dernières années de Nabucodonosor et sous ses successeurs, il n'y eut plus de conquêtes lointaines. Les successeurs du grand monarque furent des rois ordinaires, qui n'avaient plus l'envergure des conquérants; *cor hominis datum est ei.* Les ailes arrachées désignent, dans l'opinion de M. Raboisson, l'arrêt dans la puissance maritime des Pays-Bas. La nation hollandaise devient ensuite plus humaine, plus tolérante.

5. **BESTIA ALIA SIMILIS URSO.** C'est la figure de l'empire des Perses; on connaît la férocité, la

cruauté, la force de l'ours. Les Perses ont exercé la domination la plus sévère et la plus cruelle que l'on connaisse. Les supplices usités parmi eux font horreur à ceux qui les lisent (7). C'est cette même monarchie qui est désignée dans le songe de Nabucodonosor par la poitrine et les bras d'argent de la statue. L'ours est l'emblème de Berne, et partant de la Suisse, dans l'opinion de M. Raboisson.

IN PARTE STETIT. Cyrus s'éleva à côté de la Chaldée; l'ours parut vis-à-vis du lion pour le combattre; il se mit sur les rangs contre lui. Les Juifs l'expliquent ainsi (8). *Il se tint à côté*; il n'attaqua point les Juifs. On peut aussi traduire: *Il se tint sur un côté*, une patte levée et s'appuyant sur l'autre. La puissance médio-persé ne reposa dans le principe que sur les Mèdes; les Perses, qui devaient leur être bientôt supérieurs, ne formaient point alors un corps de nation considérable (9).

TRES ORDINES ERANT IN ORE EJUS. Elle avait trois rangs de dents dans la gueule: pour marquer la triple puissance des Perses, des Mèdes et des Chaldéens réunis ensemble (10): ou, selon M. Vigoureux, la Lydie, l'Égypte et la Babylonie (11). Quelques exemplaires grecs lisent (12): *Il avait trois côtés dans sa gueule.* D'autres (13): *Il avait trois ailes dans sa gueule.* On peut traduire l'araméen par (14): *Il avait trois côtes dans sa gueule*, trois os qu'il tirait ou croquait (15). Cela désigne son extrême voracité: de là vient qu'on lui dit: *Levez-vous, rassasiez-vous de carnage.*

Cyrus fit presque toujours la guerre; et l'histoire nous apprend que Tomyris, reine des Scythes, lui ayant fait couper la tête, la jeta dans un vase plein de sang humain, en lui disant: *Rassasie-toi du sang dont tu as toujours été altéré et dont tu n'as jamais pu te rassasier: Satis te sanguine quem sillisli, cujusque insatiabilis semper fuisti* (16).

(1) Dan. ii. 38.

(2) Isai. v. 29.

(3) Jerem. xv. 7.

(4) Ezéch. xvii. 10.

(5) Jerem. xlvi. 40; xlii. 22. Thren. iv. 19.

(6) Habac. i. 10.

(7) Vide si placet, Theodoret. *lic. et Brissou de Regn. Persar.* l. ii. p. 32, et seq.

(8) Vide Hieron. *lic.*

(9) D'Alloli.

(10) Hieron. *Val. Græc. Mald. alii.*

(11) Vigoureux, *Manuel biblique*, ii. 611.

(12) Ἦρα πλευρά ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ, *Ita edit. Complut. Theodot. Edit. Rom. Græc. πλεῦρα.*

(13) Τρεῖς πλευρὰ ἐν τῷ στόματι αὐτοῦ, *apud Theodoret.*

(14) ܬܪܝܫܘܢ ܡܝܢ ܦܝܗ.

(15) *Ceter. Jun. Græc.*

(16) Justin. *lib. 1.*

6. Post hæc aspiciebam, et ecce alia quasi pardus; et alas habebat quasi avis, quatuor super se; et quatuor capita erant in bestia, et potestas data est ei.

7. Post hæc aspiciebam in visione noctis, et ecce bestia quarta terribilis, atque mirabilis, et fortis nimis; dentes ferreos habebat magnos, comedens atque comminuens, et reliqua pedibus suis corculcans; dissimilis autem erat ceteris bestiis quas videram ante eam, et habebat cornua decem,

6. Après cela, comme je regardais, j'en vis une autre qui était comme un léopard; et elle avait au-dessus d'elle quatre ailes comme celles d'un oiseau; cette bête avait quatre têtes; et la puissance lui fut donnée.

7. Je regardais ensuite dans cette vision que j'avais pendant la nuit, et je vis paraître une quatrième bête, qui était extraordinairement forte: elle avait de grandes dents de fer, et elle dévorait, mettait en pièces, foulait aux pieds ce qui restait: elle était fort différente des autres bêtes que j'avais vues avant elle, et elle avait dix cornes,

COMMENTAIRE

On sait quelle a été l'ambition de Cambyse, de Xerxès, de Darius, fils d'Hystapse, et des autres successeurs de Cyrus. Jérémie appelle voleurs, *prædones*, ravisseurs, brigands, Cyrus et ses officiers, qui renversèrent l'empire de Babylone. *Jerem.* II, 48, 46.

Les trois rangs de dents représentent, selon M. Raboisson, les trois langues qui se parlent en Suisse. Ce petit peuple se lève et se rassasie de carnage, sous l'inspiration de Luther et de Calvin. Les trois langues peuvent s'entendre aussi des calvinistes, des luthériens et des méthodistes.

ŷ. 6. ECCE ALIA QUASI PARDUS. Cette troisième bête marquait Alexandre le Grand, destructeur de l'empire des Perses, et fondateur de celui des Grecs. Il est représenté dans la statue de Nabucodonosor par le ventre et les cuisses d'airain (1). Le léopard est plus petit que le lion; mais il ne lui cède pas en force: il a la peau tachetée et court avec une rapidité extraordinaire.

Alexandre le Grand, d'un naturel vif, d'un tempérament de feu, d'un courage et d'une intrépidité étonnante, osa, avec une poignée de gens, attaquer le plus redoutable empire du monde. Il en fit la conquête avec une extrême rapidité. Les ailes ajoutées au léopard, augmentent encore l'idée de son extraordinaire vitesse. Alexandre disait à ceux qui lui demandaient comment il avait pu, en si peu de temps, faire un si grand nombre de conquêtes: *En ne différant jamais* (2). L'inégalité de sa conduite et le mélange des bonnes et des mauvaises qualités dans sa personne, ne sont pas mal représentées par les taches du léopard. La petitesse de cet animal pourra, si l'on veut, avoir rapport à la taille d'Alexandre, ou à la brièveté de sa vie et de son empire.

Le léopard, selon M. Raboisson, désigne l'Angleterre, qui porte cet animal dans ses armes. Ses quatre ailes désignent sa marine de la Manche,

de l'Océan, de la Méditerranée et des Indes; ses quatre têtes les races celtique, danoise, saxonne et normande qui forment le fond de la nation.

ALAS HABEBAT QUATUOR... ET QUATUOR CAPITA. Ces quatre ailes et ces quatre têtes pouvaient ne marquer qu'une même chose, savoir les quatre princes qui, après bien des luttes, finirent par l'emporter sur leurs compétiteurs et composèrent quatre puissantes monarchies démembrées de l'empire d'Alexandre. Ptolémée fut roi d'Égypte avec la Libye, l'Arabie et la Palestine; Séleucus, roi de Syrie et de la Mésopotamie, et Cassandre, roi de Macédoine (3); Lysimaque eut la Thrace et les provinces d'Asie sur l'Hellespont et le Bosphore (4).

ŷ. 7. BESTIA QUARTA TERRIBILIS, ATQUE MIRABILIS. On ne donne point de figure particulière à cette quatrième bête; son caractère est de causer de la terreur, et de faire des maux infinis. On l'explique ordinairement de l'empire romain. Quelques anciens (5), et plusieurs commentateurs modernes (6) l'entendent des rois successeurs d'Alexandre le Grand, principalement de ceux qui ont régné dans la Syrie et dans l'Égypte, et qui ont eu le plus de part aux affaires des Juifs; et saint Jérôme lui-même (7) reconnaît que ce qu'on explique ordinairement de l'Antéchrist, a eu, en partie, son accomplissement littéral dans Antiochus Épiphane, comme figure de cet ennemi de Jésus-Christ. Nous proposerons ici succinctement l'hypothèse de ces interprètes, comme nous l'avons déjà fait précédemment (8), sans prétendre pour cela détruire le système qui voit dans la quatrième bête l'empire romain; c'est, du reste, l'opinion la plus communément reçue parmi les interprètes.

La quatrième bête qu'on nous décrit comme si terrible, a plusieurs caractères qui la distinguent; mais ce qui détermine principalement à l'expli-

(1) *Dan.* II, 39.

(2) Μηδὲν ἀνατέλλουσας;

(3) *Theodoret. et Hieronym.*

(4) *Porphyrius apud Hieronym. et alii etiam fidelis magistris apud Theodoret. in Dan. VII. pes. ŷ. ult.*

(5) *Jun. Piscal. Polan. Grol. Vide supra ad Dan. II. ŷ. 40.*

(6) *Hieron. in Dan. XI. ŷ. 21. et seq. Cumque multa quæ postea lecturi et exposituri sumus, super Antiochi persona, convenient. typum eum velunt Antichristi habere; et quæ in illo ex parte præcesserint, in Antichristo ex toto esse complenda. Vide et in Dan. VIII. 14.*

(7) *Vide ad Dan. II. 40. — (8) Versets 11 et 26.*

quer de l'empire de Syrie, c'est 1° qu'elle sera mise à mort, et abandonnée au feu (1) avant la venue de Jésus-Christ, qui est le fils de l'homme marqué ici (2), ce qui ne parait pas convenir à l'empire romain. 2° Cette corne qui disait de grandes choses, et qui faisait la guerre aux saints (3), marque Antiochus Épiphanes. On sait quelle fut la violence de sa persécution contre les Juifs, ses blasphèmes contre Dieu, l'envie qu'il eut de changer les temps et les lois, les solennités, les sacrifices, et les coutumes de la nation (4); comme les saints, c'est-à-dire les Juifs, et le temple même lui furent livrés pendant un temps, deux temps, et un demi-temps, c'est-à-dire trois ans et demi (5), terme que dura sa persécution.

La victoire que les saints (6), c'est-à-dire les Maccabées et les Juifs remportèrent sur lui, est connue de tout le monde : mais toutes leurs victoires, leur puissance, le royaume qu'ils fondèrent dans la Judée, et la liberté où ils se rétablirent, ne sont qu'une faible figure de la victoire que Jésus-Christ et ses saints, ses apôtres et ses fidèles ont remportée sur l'erreur, sur le monde, et sur le démon ; c'est une légère ébauche du royaume éternel du Sauveur dans son Église (7). La vérité de cette explication paraîtra encore avec plus d'évidence, si on compare ce chapitre avec le chapitre II, et avec le chapitre XI, où la même chose est représentée, mais sous d'autres figures.

DISSIMILIS ERAT CÆTERIS BESTIIS. L'empire des successeurs d'Alexandre le Grand a beaucoup de choses qui le distinguent des monarchies précédentes. Il ne fut jamais parfaitement réuni sous un seul chef ; on déséra d'abord la souveraine autorité à Aridée, frère d'Alexandre ; mais c'était plutôt un fantôme de roi, qu'un roi véritable. Il était incapable de gouverner, et ne gouverna jamais véritablement. Hercule, fils d'Alexandre et de Barsine, n'eut aucune part à la succession, et on n'eut aucune attention pour lui, parce qu'il n'était pas né dans un légitime mariage. Alexandre, fils posthume d'Alexandre et de Roxane, ne parvint pas à un âge, où il put régner par lui-même. Aussi les parties de tout ce vaste empire furent-elles divisées en plusieurs royaumes (8). Le prophète ne fait guère attention ici qu'à ce qui regarde les Juifs ; c'est par rapport à eux principalement que ce quatrième empire est si terrible

et si violent ; qu'il dévore, qu'il met en pièces, qu'il écrase tout ce qu'il rencontre. Aussi cette bête est différente des autres en ce que les autres princes s'attaquèrent aux corps, tandis qu'Antiochus Épiphanes persécuta les consciences.

Ceux qui l'entendent de l'empire romain, remarquent qu'il était fort différent des autres empires, non seulement à cause de la forme de son gouvernement ; mais principalement à cause de sa force, de sa grandeur, de sa puissance.

HABEBAT CORNUA DECEM. Il avait dix cornes, c'est-à-dire, dix rois, comme l'ange l'explique plus bas (9). Porphyre en avait donné les noms ; mais saint Jérôme n'a pas trouvé à propos de les conserver. Il semble qu'il ne faut chercher ces dix rois que dans la Syrie, et parmi les prédécesseurs d'Antiochus Épiphanes ; puisque ce prince succède à ces dix rois, et qu'il est représenté comme une corne plantée en la place des dix autres qui tombèrent avant lui. Nous trouvons une suite de sept rois, qui ont précédé dans ce pays Antiochus Épiphanes : ce sont Séleucus Nicator, Antiochus Soter, Antiochus Théos, Séleucus Callinicus, Séleucus Céraunus, Antiochus le Grand, Séleucus Philopator. Quand ce prince mourut empoisonné, Héliodore se proclama roi, tandis que Ptolémée Philométor et Démétrius, fils du dernier roi, étaient aussi reconnus comme roi de Syrie, par leurs partisans et par des nations étrangères. Antiochus Épiphanes, frère du dernier roi défunt, devança ses compétiteurs ou les battit et saisit la couronne. En fait, dix princes avaient porté avant lui le titre de rois de Syrie, et trois disputaient la couronne à Antiochus. Voyez plus bas le verset 8.

La plupart des commentateurs anciens et modernes expliquent ceci de l'Antéchrist, qui doit persécuter l'Église. Les maux que causa Antiochus Épiphanes à la nation juive, sont sans doute une figure très expressive des persécutions, qui doivent précéder le dernier avènement du Fils de Dieu ; mais, comme le règne de l'Antéchrist est encore éloigné, on ne peut pas montrer l'accomplissement des prophéties à son égard. On doit se contenter de considérer le passé, et de le comparer avec les paroles du prophète. Le passé est une assurance de ce qui doit arriver un jour.

D'autres expliquent cette prophétie de l'empire de Vespasien. Il fut le dixième empereur romain, en comptant Jules César : il se vit maître

(1) Versets 13, 20, 27. — (2) Versets 20, 24, 28.

(3) Voyez I. *Ma c.* I. 11, 47, 48.

(4) *Joseph. Prælog. de Bello Judaico.*

(5) Verset 27. *Regnum obtinuerunt sancti.*

(6) Verset 27. *Regnum et potestas, et magnitudo regni, quæ est subter omne cælum datur populo sancto-rum Altissimi, cujus regnum, regnum sempiternum est;*

et omnes reges servient ei, et obedient.

(7) *Maximum in terris Macedonum regnum nomenque inde a morte Alexandri distractione in multa regna est. Livius l. XI.*

(8) Verset 24. *Porro et rursus decem, ipsius regni decem reges erunt.*

(9) *Dan.* VII, 20.

8. Considerabam cornua, et ecce cornu aliud parvulum ortum est de medio eorum; et tria de cornibus primis evulsa sunt a facie ejus; et ecce oculi, quasi oculi hominis, erant in cornu isto, et os loquens ingentia.

8. Je considérais ses cornes, et je vis une petite corne qui sortait du milieu des autres : trois de ses premières cornes furent arrachées de devant elle : cette corne avait des yeux comme les yeux d'un homme, et une bouche qui disait de grandes choses.

COMMENTAIRE

de l'empire romain par la chute des trois empereurs qui le précédèrent, qui sont marqués par ces trois cornes qui tombent en la présence de celle qui s'élève au-dessus des autres (1). Il fit la guerre aux saints; il attaqua les Juifs et ruina leur nation. Ce fut lui qui fut exécuteur du jugement du Très-Haut, et qui vengea par son épée l'injure faite à Jésus-Christ et aux fidèles (2). Il fut maître des saints (3); il fit la guerre en Judée pendant trois ans et demi. Rien n'empêche que l'on n'applique à la prise de Jérusalem par les Romains une partie de ce qui est dit dans l'Écriture du règne de l'Antéchrist, et du second avènement du Fils de Dieu, et même des persécutions d'Antiochus Épiphane contre les Juifs. Ces sortes d'explications n'ont rien d'incompatible entre elles. Une même prophétie peut avoir plus d'un sens, et plus d'un objet en vue. On a déjà remarqué ailleurs que ce que dit Daniel de l'abomination de désolation placée dans le lieu saint, est appliqué aux persécutions d'Antiochus Épiphane, à la ruine de Jérusalem par les Romains, et aux persécutions de l'Antéchrist avant le jugement dernier.

Quelques autres (3) soutiennent qu'il s'agit ici de l'empire des Turcs. Son étendue, sa force, ses cruautés, sa haine contre l'Église, forment quelques-uns des caractères de la quatrième bête. Mais, à moins de supposer qu'à son égard la prophétie n'aura son exécution totale qu'au jour du jugement, et que cet empire est l'empire de l'Antéchrist commencé, on ne voit pas qu'on puisse soutenir cette hypothèse.

Il y en a qui l'entendent de l'empereur Dioclétien, ou de Julien l'Apostat. Le premier succède à une longue suite d'empereurs, marquée par les dix cornes. Il s'élève sur la ruine de ses prédécesseurs; il tue Aper en Orient, Carin en Dalmatie; il surmonte Elpidius Achilleus en Egypte, tous trois empereurs. L'empire romain se vit dans une très grande puissance sous son règne; l'orgueil de ce prince le porta à se faire adorer comme un Dieu; il fit des édits pleins de blasphèmes contre l'Église; il fut le plus violent persécuteur qu'aient eu les fidèles. Voilà bien des

marques de ressemblance avec le tyran que nous dépeint Daniel.

Ceux qui l'expliquent de Julien l'Apostat, remarquent qu'il y eut avant lui dix persécuteurs des chrétiens. La petite corne qui s'élève au milieu des dix, marque cet empereur. Les trois cornes qui tombent devant lui, sont les trois fils de Constantin. Ses yeux d'homme marquent sa politique, son éloquence, ses belles connaissances. Sa bouche qui dit de grandes choses, ses blasphèmes contre Jésus-Christ. Il persécuta les saints; il entreprit de ruiner la religion chrétienne; mais suffit-il de trouver quelques traces de conformité dans un prince, pour lui appliquer des prédictions, qui regardent l'empire qui a suivi celui d'Alexandre le Grand, et qui a précédé celui de Jésus-Christ? Dioclétien a régné vingt ans; Julien deux ans et demi: l'un et l'autre ont vécu longtemps après la fondation de l'Église; il n'en faut pas davantage pour les exclure de cette prophétie. Il convient donc de s'en tenir à la première explication, qui l'entend des persécutions d'Antiochus Épiphane, ou de la ruine de Jérusalem par Vespasien.

§. 8. CORNU PARVULUM ORTUM EST DE MEDIO EORUM. Antiochus Épiphane, le plus jeune des fils d'Antiochus le Grand, fut envoyé en otage à Rome, où il demeura jusqu'à ce que son frère Séleucus le fit revenir. Vespasien était d'une famille tellement obscure, qu'elle est inconnue. Mais Antiochus Épiphane semble être plus clairement désigné dans la prophétie.

TRIA DE CORNIBUS PRIMIS EVULSA SUNT A FACIE EJUS. Séleucus IV mourut lorsqu'Antiochus Épiphane, son frère, était à Athènes, en chemin pour revenir en Asie. Le jeune Démétrius, fils de Séleucus, et légitime héritier du royaume, en fut exclu par Épiphane. Héliodore, qui avait usurpé la couronne, après avoir fait mourir Séleucus, fut chassé par Attale et Eumène. Ptolémée Philométor, roi d'Égypte, qui avait beaucoup de partisans qui le demandaient pour roi, fut obligé de se désister; Antiochus demeura seul possesseur du royaume, après la chute de ces trois cornes, Démétrius, Héliodore et Ptolémée (4). L'expres-

(1) *Ibid.* §. 22.

(2) *Ibid.* §. 23.

(3) *Aben Ezra. Vat. Calor.*

(4) *Vide Aprian. Syriac. et Usser. ad annum mundi 3829.*

9. Aspiciebant donec throni positi sunt, et antiquus dierum sedit. Vestimentum ejus candidum quasi nix, et capilli capitis ejus quasi lana munda; thronus ejus flamme ignis, rotæ ejus ignis accensus.

10. Fluvius igneus rapidusque egrediebatur a facie ejus; millia millium ministrabant ei, et decies millies centena millia assistebant ei. Judicium sedit, et libri aperti sunt.

9. J'étais attentif à ce que je voyais, jusqu'à ce que des trônes furent placés, et que l'Ancien des jours s'assit : son vêtement était blanc comme la neige ; et les cheveux de sa tête étaient comme la laine la plus propre : son trône était des flammes ardentes, et les roues de ce trône un feu brûlant.

10. Un fleuve de feu rapide sortait de devant sa face : un million d'anges le servaient, et mille millions assistaient devant lui. Le jugement se tint, et les livres furent ouverts.

COMMENTAIRE

sion *a facie ejus* montre que ces trois cornes étaient vivantes, en présence d'Antiochus. En comparant ce verset au verset 24 de ce chapitre, et au verset 9 du chapitre suivant, on peut encore l'entendre autrement.

Antiochus brisa trois cornes; il humilia, il abattit trois rois : *Tres reges humiliavit*, verset 24. Il s'agrandit; *il eut de grands avantages sur les rois du Midi, et de l'Orient, et de la Force*, chapitre VIII, verset 9. Ces deux passages paraissent n'avoir qu'un même objet, et un même sens que celui-ci. Antiochus Épiphane remporta de très grands avantages contre Ptolémée Philométor, roi d'Égypte. Il entra dans son pays, et l'assujettit sans peine (1). Il marcha ensuite contre Artaxias, roi d'Arménie, qui remuait contre lui dans les provinces d'Orient; il l'attaqua, le battit, et le fit prisonnier (2). Enfin, *il attaqua la Force*, c'est-à-dire la ville de Jérusalem; il se rendit maître de la Judée, et y exerça toutes les violences et les impiétés qu'on lit dans les livres des Maccabées. Voilà les trois cornes qu'il abattit : Ptolémée Philométor, roi d'Égypte; Artaxias, roi d'Arménie; et le royaume du Dieu très fort, qu'il attaqua, et dont il se rendit maître, en réduisant le temple, la ville de Jérusalem et le peuple en sa puissance (3). Voyez le chapitre VIII, versets 10, 11, 25.

Sel n M. Raboisson, cette quatrième bete désigne l'Allemagne, état fédératif formé des dix cornes ou maisons principales qui formèrent la ligue de Smalkalde. La *petite corne* désigne la Prusse, qui devait dominer cet ensemble fédératif, et les *trois cornes enlevées* sont les maisons de Lunebourg (Hanovre et Brunswick), de Hansfeld (Saxe), de Grubenhagen (Seigneurie de Gættinge, attribuée au Hanovre en 1815).

OCULI, QUASI OCULI HOMINIS, ERANT IN CORNU ISTO. Antiochus parut d'abord un assez bon prince : il affecta même des manières populaires ; mais il sut si mal se soutenir, qu'il tomba bientôt dans le mépris des siens (4). Il gagna par les apparences d'une fausse clémence ceux qui s'étaient attachés à Ptolémée, et qui d'abord ne l'avaient pas reconnu pour roi.

OS LOQUENS INGENTIA. Une bouche qui disait de grandes choses; qui proférait des paroles insolentes, pleines d'orgueil, de blasphèmes, d'impieété. On voit l'exécution de tout cela dans les livres des Maccabées (5); principalement dans l'édit impie qu'il publia pour abroger les lois de tous les peuples, et pour les réduire à celles des Grecs (6).

5. 9. THRONI POSITI SUNT, ET ANTIQUS DIERUM SEDIT. Le jugement de Dieu se fit sentir par la terrible punition qu'il exerça contre Antiochus, persécuteur des saints. On peut voir les livres des Maccabées (7). *L'ancien des jours* est Dieu, juge éternel des vivants et des morts. On nous le dépeint ici comme un prince qui se fait apporter les livres, où sont inscrits les mérites et les crimes de ses sujets, pour leur rendre à chacun selon ses œuvres. *Judicium sedit, et libri aperti sunt*, verset 11.

La forme sous laquelle se montre ici le Très-Haut est en dehors des conceptions judaïques; elle est d'ordre purement babylonien, comme l'a fort bien fait ressortir M. de Longpérier (8). L'existence de trônes montés sur des roues, est attestée par les bas-reliefs des palais. L'expression *antiquus dierum* peut signifier simplement ici, un vieillard chargé d'années, comme l'ont remarqué plusieurs exégètes (9).

(1) Voyez saint Jérôme sur Daniel, xi, où il cite Porphyre, qui prouve ce fait par Callinicus Sutor.

(2) *A. par. Syriae*, p. 117, 131, et *Porphyr. apud Hieron. ad Dan.* xi.

(3) *Vide. si placet, Theodoret. ad Dan.* VIII 9.

(4) *Vide Diodor. in Excerpt. Vales.* p. 305, 306. — *Athen. l. V. c. 1. 4. et l. X. c. 12. et Usset. ad an.* 3429.

(5) *Macc.* I. 23. *Intravit in sanctificationem cum super-*

bia... 25. *Et fecit caedem hominum, et locutus est in superbia magna.*

(6) *Ibid.* V. 41. *Scriptis omni regne suo, ut esset omnis populus unus, et relinqueret unusquisque legem suam.*

(7) *l. Macc. cap. vi.*

(8) *De Longpérier, Antiquités assyriennes du musée du Louvre*, p. 29.

(9) *Glare. Raboisson.*

11. Aspiciebam propter vocem sermonum grandium quos cornu illud loquebatur; et vidi quoniam interfecta esset bestia, et perisset corpus ejus, et traditum esset ad comburendum igni;

12. Aliarum quoque bestiarum ablata esset potestas, et tempora vitæ constituta essent eis usque ad tempus et tempus.

13. Aspiciebam ergo in visione noctis, et ecce cum nubibus cœli quasi Filius hominis veniebat, et usque ad antiquum dierum pervenit. Et in conspectu ejus obtulerunt eum;

14. Et dedit ei potestatem, et honorem, et regnum; et omnes populi, tribus, et linguæ ipsi servient: potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur, et regnum ejus, quod non corrumpetur.

15. Horrui spiritus meus; ego Daniel territus sum in his, et visiones capitis mei conturbaverunt me.

11. Je regardais attentivement, à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait; et je vis que la bête avait été tuée, que son corps était détruit, et qu'il avait été livré au feu pour être brûlé.

12. Je vis aussi que la puissance des autres bêtes leur avait été ôtée, et que la durée de leur vie avait été marquée jusqu'à un temps et un temps.

13. Je considérais ces choses dans une vision de nuit, et je vis comme le Fils de l'homme qui venait avec les nuées du ciel, et qui s'avança jusqu'à l'Ancien des jours; et on le présenta devant lui;

14. Et il lui donna la puissance, l'honneur et le royaume et tous les peuples, toutes les tribus, et toutes les langues le serviront: sa puissance est une puissance éternelle, qui ne lui sera point ôtée, et son royaume ne sera jamais détruit.

15. Mon esprit fut saisi d'étonnement: moi, Daniel, je fus épouvanté de ces choses; et ces visions qui m'étaient représentées, me jetèrent dans le trouble.

COMMENTAIRE

§. 11. ASPICIEBAM PROPTER VOCEM SERMONUM GRANDIUM, QUOS CORNU ILLUD LOQUEBATUR. Je fus curieux de voir le châtement qui s'exercerait contre elle, à cause de tant de blasphèmes qu'elle avait vomis contre Dieu.

VIDI QUONIAM INTERFECTA ESSET BESTIA. *Je vis que cette bête avait été tuée*, en conséquence de l'arrêt prononcé par l'Ancien des jours. Antiochus Épiphane mourut dans d'horribles douleurs, au retour d'un voyage de Perse. Comme il était en chemin, il apprit la résistance des Juifs, et les succès de Judas Maccabée. Alors, transporté de furie, il dit qu'il renverserait Jérusalem, et qu'il en ferait le tombeau des Juifs (1). Il sentit alors s'appesantir la main de Dieu. Son char qu'il poussait avec impétuosité se renversa; il fut tout meurtri de sa chute. Dans l'extrême douleur qu'il ressentit, il fut contraint de recourir au Seigneur par les larmes d'une fausse et inutile pénitence (2). Depuis la mort de ce roi persécuteur de la nation choisie, ses successeurs ne furent plus en état de lui faire beaucoup de mal. Dieu réprima leur malice et borna leur pouvoir, jusqu'au temps auquel Jésus-Christ devait paraître. C'est ce que montre le verset 12.

§. 12. ALIARUM QUOQUE BESTIARUM ABLATA ESSET POTESTAS, ET TEMPORA VITÆ CONSTITUTA ESSENT EIS, USQUE AD TEMPUS ET TEMPUS. Ces autres bêtes ne sont pas les prédécesseurs d'Antiochus, puisque *ces cornes étaient abattues* avant qu'il parût. Ce sont donc les rois de Syrie ses successeurs, à qui Dieu ôta le pouvoir d'affliger son peuple, et dont il borna la durée jusqu'à un certain temps limité, après lequel devait paraître *le Fils de l'homme dans les nuées du ciel*, comme

il est dit au verset suivant, c'est-à-dire, jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Nous avons marqué dans les Maccabées (3) de quelle manière les Juifs s'affranchirent petit à petit de la dépendance des rois de Syrie, et par quels degrés Dieu ôta à ces princes la puissance qu'ils avaient exercée jusqu'alors avec si peu de modération contre les Juifs.

§. 13. ECCE CUM NUBIBUS CÆLI QUASI FILIUS HOMINIS VENIEBAT. Jésus-Christ parut dans le monde environ soixante ans après l'extinction du royaume de Syrie (4). Le Fils de l'homme est désigné dans la prophétie du chapitre second, par la pierre qui se détache d'elle-même de la montagne, et qui renverse et met en poudre le colosse (5). La manière dont le prophète le dépeint ici, ne convient à la lettre qu'à son second avènement, *Matth. xxvi, 64. Videbitis Filium hominis venientem in nubibus cœli*, qui eut lieu l'an 70.

§. 14. POTESTAS EJUS, POTESTAS ÆTERNA. Tout ce verset désigne d'une manière si claire le règne éternel de Jésus-Christ, que l'on ne pourrait pas même choisir des termes plus forts et plus formels pour le désigner. Le Sauveur semblait y faire allusion, lorsqu'il disait: *Data est mihi omnis potestas in cælo, et in terra* (6).

Ces versets annoncent un grand changement politique; mais nous ne saurions, avec M. Raboisson, vouloir deviner quel peut être le pape désigné au verset 9, et le roi marqué aux versets 13, 14.

§. 15. HORRUIT SPIRITUS MEUS; EGO DANIEL TERRITUS SUM IN HIS. L'araméen (7): *Mon esprit fut resserré, moi Daniel, au milieu du fourreau. Ou mon esprit fut comme brisé dans mon corps, dans moi-même.*

(1) 11. *Macc. ix. 4. 5.* — (2) *Ibid. §. 8. et seq.*

(3) *Vide 11. Macc. ix. x. xi. xii. et seq.*

(4) Pompée détruisit ce royaume l'an 63 avant l'ère vulgaire.

(5) *Dan. ii. 44.*

(6) *Matt. xxviii. 13.*

(7) תהיית רוחי כחלום בשרי בלתי

16. Accessi ad unum de assistentibus, et veritatem quærebam ab eo de omnibus his. Qui dixit mihi interpretationem sermonum, et docuit me.

17. Hæ quatuor bestię magnæ quatuor sunt regna quæ consurgunt de terra.

18. Suscipient autem regnum sancti Dei altissimi et obtinebunt regnum usque in sæculum, et sæculum sæculorum.

19. Post hoc volui diligenter discere de bestia quarta, quæ erat dissimilis valde ab omnibus, et terribilis nimis : dentes et ungues ejus ferrei ; comedebat, et comminuebat, et reliqua pedibus suis conculcabat ;

20. Et de cornibus decem quæ habebat in capite, et de alio, quod ortum fuerat, ante quod ceciderant tria cornua ; et de cornu illo, quod habebat oculos, et os loquens grandia ; et majus erat ceteris.

21. Aspiciebam, et ecce cornu illud faciebat bellum adversus sanctos, et prævalebat eis ;

22. Donec venit antiquus dierum, et iudicium dedit sanctis excelsi ; et tempus advenit, et regnum obtinuerunt sancti.

23. Et sic ait : Bestia quarta, regnum quartum erit in terra, quod majus erit omnibus regnis ; et devorabit universam terram, et conculcabit, et comminuet eam.

24. Porro cornua decem ipsius regni, decem reges erunt ; et alius consurgit post eos, et ipse potentior erit prioribus, et tres reges humiliabit.

16. Je m'approchai d'un de ceux qui étaient présents, et je lui demandai la vérité de toutes ces choses ; et il m'interpréta ce qui se passait, et me l'enseigna.

17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre royaumes qui s'élèveront de la terre.

18. Mais les saints du Dieu très-haut entreront en possession du royaume, et ils règneront jusqu'à la fin des siècles, et dans les siècles des siècles.

19. J'eus ensuite un grand désir d'apprendre ce que c'était que la quatrième bête, qui était très-différente de toutes les autres, effroyable au-delà de tout ce qu'on peut dire : ses dents et ses ongles étaient de fer ; elle dévorait, mettait en pièces, et foulait aux pieds ce qui avait échappé à sa violence.

20. Je voulus m'enquérir aussi des dix cornes qu'elle avait à la tête, et d'une autre qui lui vint de nouveau, en présence de laquelle trois de ses cornes étaient tombées, et de cette corne qui avait des yeux et une bouche qui prononçait de grandes choses ; et cette corne était plus grande que les autres.

21. Et comme je regardais attentivement, je vis que cette corne faisait la guerre contre les saints, et avait l'avantage sur eux,

22. Jusqu'à ce que l'Ancien des jours parut : alors il donna aux saints du Très-Haut la puissance de juger ; et le temps étant accompli, les saints entrèrent en possession du royaume.

23. Sur quoi il me dit : La quatrième bête est la quatrième royaume qui dominera sur la terre ; et il sera plus grand que tous les royaumes ; il dévorera toute la terre, il la foulera aux pieds, et la réduira en poudre.

24. Les dix cornes de ce même royaume sont dix rois qui règneront : il s'en élèvera après eux un autre qui sera plus puissant que ceux qui l'auront devancé, et il abaissera trois rois.

COMMENTAIRE

ŷ. 18. SUSCIPIENT AUTEM REGNUM SANCTI DEI ALTISSIMI. Deux grands objets avaient frappé Daniel : les quatre bêtes, et le jugement de l'Ancien des jours. L'ange lui dit d'abord en deux mots que les quatre bêtes marquaient quatre empires, et que le jugement du Seigneur mettrait les saints en possession du royaume. C'est ce qu'il continue à lui expliquer dans un plus grand détail dans ce qui suit.

ŷ. 19. DENTES, ET UNGUES EJUS FERREI. L'araméen et le grec (1) : *Ses dents étaient de fer, et ses ongles d'airain ?* On peut voir dans les versets 7, 8, 9, l'explication des versets 19, 20, 21, 22.

ŷ. 21. BELLUM FACIEBAT ADVERSUS SANCTOS. Antiochus persécuta les Maccabées ; il prévalut ; il fit éclater contre eux toute sa rage ; mais cela ne dura pas longtemps. Le grand Juge tint ses assises ; le persécutateur y fut condamné. Le Sauveur, dans saint Matthieu xxiv, 30, 31, décrit à peu près de même la vengeance qu'il exercera contre les Juifs qui l'ont persécuté et doivent le faire mourir. Il dit qu'il viendra lui-même sur les nuées, accompagné de toute sa puissance, pour les juger et les exterminer.

ŷ. 23. REGNUM QUARTUM, QUOD MAJUS ERIT OMNIBUS REGNIS. Il serait sans doute malaisé de montrer que la monarchie des successeurs d'Alexandre ait été plus grande ou plus puissante qu'aucune des monarchies précédentes. L'araméen dit simplement (2), *qu'elle sera différente de tous les autres royaumes* ; et c'est ainsi que Théodotion et l'auteur de la Vulgate l'ont traduit au verset 7, où l'on peut voir quelle a été la différence de cette quatrième monarchie, de celles qui l'avaient précédée. Si l'on veut suivre la Vulgate à la lettre, on pourra entendre cette plus grande puissance, d'une puissance respective. Antiochus fut le plus grand persécutateur des Juifs ; il exerça sur eux un pouvoir, que nul autre roi de Syrie n'y avait exercé.

ŷ. 24. POTENTIOR ERIT PRIORIBUS, ET TRES REGES HUMILIABIT. Nous n'entreprendrons pas de faire voir qu'Antiochus Epiphane était plus puissant que Séleucus Nicator, fondateur du royaume de Syrie, ni qu'Antiochus le Grand, père d'Épiphane lui-même, à qui les Romains retranchèrent une si grande étendue de pays. Mais il fit éclater contre les Juifs sa haine et sa puissance, plus

(1) שנייה דין עורר ודשמה דין חש (1) שניה דין עורר ודשמה דין חש, ימיל כן טוילם ; / כוילם גמ

(2) דין חשמה ביון כל בכמותא

25. Et sermones contra Excelsum loquetur, et sanctos Altissimi conteret, et putabit quod possit mutare tempora, et leges; et tradentur in manu eius usque ad tempus, et tempora, et dimidium temporis.

26. Et iudicium se debet, ut auferatur potentia, et conteratur, et dispareat usque in finem;

27. Regnum autem, et potestas, et magnitudo regni, quæ est subter omne cælum, detur populo sanctorum Altissimi: cuius regnum, regnum sempiternum est, et omnes reges servient ei, et obedient.

28. Hucusque finis verbi. Ego Daniel multum cogitationibus meis conturbabar, et facies mea mutata est in me; verbum autem in corde meo conservavi.

25. Il parlera insolemment contre le Très-Haut; il foulera aux pieds les saints du Très-Haut; et il s'imaginera qu'il pourra changer les temps et les lois: et les saints seront livrés entre ses mains jusqu'à un temps, deux temps, et la moitié d'un temps.

26. Mais le jugement se tiendra ensuite, afin que la puissance soit ôtée à cet homme, qu'elle soit entièrement détruite, et qu'elle périsse pour jamais;

27. Et qu'en même temps, le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le ciel, soit donnée au peuple des saints du Très-Haut, car son royaume est un royaume éternel, auquel tous les rois seront assujettis avec une entière soumission.

28. Ce fut la fin de ce qui me fut dit. Moi Daniel, je fus fort troublé ensuite dans mes pensées: mon visage en fut changé; et je conservai ces paroles dans mon cœur.

COMMENTAIRE

qu'aucun de ses prédécesseurs. L'araméen ne dit pas qu'il était plus puissant, mais *qu'il était différent des princes qui l'avaient précédé* (1). Quant aux trois rois qu'il humilia, nous avons déjà dit (2) que c'étaient Séleucus, son frère, Démétrius, son neveu, et Héliodore, usurpateur du royaume de Syrie; ou Ptolémée Philométor, roi d'Égypte, Artaxias, roi d'Arménie, et la nation des Hébreux, dont Dieu même est le roi.

ŷ. 25. SERMONES CONTRA EXCELSUM LOQUETUR. L'araméen (3): *Il parlera à côté du Très-Haut*, comme un accusateur qui est à côté de l'accusé. Symmaque (4): *Il parlera comme s'il était un Dieu*. Voyez le verset 8.

PUTABIT QUOD POSSIT MUTARE TEMPORA ET LEGES. Antiochus Épiphane entreprit de changer les lois, les coutumes, les sacrifices, les fêtes des Juifs. Voyez les Maccabées (5).

TRADENTUR IN MANU EJUS USQUE AD TEMPUS, ET TEMPORA, ET DIMIDIUM TEMPORIS. La plupart des commentateurs conviennent que cette expression signifie trois ans et demi. Daniel met ordinairement *le temps pour une année*: il dit par exemple (6), que *sept temps se passeront sous Nabucodonosor*, c'est-à-dire, sept années. Saint Jean, dans l'Apocalypse, emploie la même expression (7), et dans le même sens. Josèphe, dans sa préface sur le premier livre de la Guerre des Juifs, dit expressément (8) que l'on fut trois ans et demi, sans offrir sur l'autel les sacrifices ordi-

naires; toutefois, dans les livres des Maccabées, nous croyons avoir montré que la profanation ne dura que trois ans (9). Pour concilier ces différences, on peut dire que, depuis l'édit d'Antiochus Épiphane, qui contraignait tous les peuples à suivre la religion des Grecs, il y a trois ans et demi jusqu'à la purification du temple; et depuis cet édit, on n'osa plus continuer avec liberté les sacrifices dans la maison de Dieu; mais ils ne furent absolument interrompus que pendant trois ans.

ŷ. 26. UT AUFERATUR POTENTIA, ET CONTERATUR, ET DISPEREAT USQUE IN FINEM. On lui ôtera sa puissance; on la ruinera pour toujours. Cela s'est exécuté dans la personne d'Antiochus et de ses successeurs.

ŷ. 27. MAGNITUDO REGNI, QUÆ EST SUBTER OMNE CÆLUM, DETUR POPULO SANCTORUM ALTISSIMI. Cette partie de la prophétie ne peut pas s'expliquer à la lettre de l'empire que Dieu donna aux Maccabées et aux princes asmonéens, qui ont gouverné la république des Juifs jusqu'à Jésus-Christ. Leur puissance ne fut ni assez absolue, ni assez étendue pour vérifier de si grandes et si magnifiques promesses. Il n'y a que l'empire de Jésus-Christ et de son Église, en qui l'on en trouve l'accomplissement réel et véritable.

ŷ. 28. HUCUSQUE FINIS VERBI. L'ange n'en dit pas davantage alors.

(1) והוא ישנה בין קדמיהו

(2) Voyez le verset 8.

(3) ופליק רב-עונה יביל

(4) *Apud Hieronym. hic: Sermones quasi Deus loquetur.*

(5) 1. Macc. I. 41. 47. 48. 49.

(6) Dan. IV. 22. *Vide etiam VIII. 24. et XII. 7.*

(7) *Apocal. XII. 14. collatum cum XI. 2. et XIII. 5.*

(8) Ἀντιόχου ὁ κληθεὶς Ἐπιφανῆς ἐλθὼν κατὰ κράτος ἱεροσόλυμα, καὶ καταστρών ἔτεσι τρισ', καὶ μῆσ'ν ἕξ ὑπὸ τῶν Ἀσχυμαναίου πρέβου ἐβλάβηται τῆς ἡώρας.

(9) 1. Macc. IV. 36. 52.

CHAPITRE VIII

Vision d'un bélier qui représente la monarchie des Perses et des Mèdes, et d'un bouc qui représente la monarchie des Grecs. Grande corne de ce bouc, à laquelle quatre autres succèdent; autre corne qui sort de l'une de ces quatre, et qui représente un prince cruel et impie.

1. Anno tertio regni Baltassar regis, visio apparuit mihi. Ego Daniel, post id quod videram in principio,

2. Vidi in visione mea, cum essem in Susis castro, quod est in Ælam regione, vidi autem in visione esse me super portam Ulai.

3. Et levavi oculos meos, et vidi: et ecce aries unus stabat ante paludem, habens cornua excelsa, et unum excelsius altero atque succrescens. Postea

4. Vidi arietem cornibus ventilantem contra occidentem, et contra aquilonem, et contra meridiem, et omnes bestię non poterant resistere ei, neque liberari de manu ejus; fecitque secundum voluntatem suam, et magnificatus est.

1. La troisième année du règne du roi Baltasar, j'eus une vision. Moi Daniel, après ce que j'avais vu au commencement,

2. Je vis, dans une vision, lorsque j'étais au château de Suse, qui est au pays d'Élam, et il me parut dans cette vision que j'étais à la porte d'Ulai.

3. Je levai les yeux, et je vis un bélier qui se tenait devant le marais: il avait les cornes élevées, et l'une était plus élevée que l'autre et croissait peu à peu.

4. Après cela, je vis que le bélier donnait des coups de corne contre l'occident, contre l'aquilon, et contre le midi: et toutes les bêtes ne pouvaient lui résister, ni se délivrer de sa puissance; et il fit tout ce qu'il voulut; et il devint fort puissant.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. ANNOTERTIOREGNI BALTHASAR. Ce chapitre est écrit en hébreu: ce qui précède est en araméen. Cette troisième année est la troisième du règne de Baltasar. Nous n'avons pu découvrir exactement à quelle date Nabou-nahid associa son fils Baltasar au trône. Il est possible qu'il ait pris cette décision au moment où il allait être attaqué par Cyrus. La guerre éclata en 538. Baltasar put être associé au trône quelques mois auparavant. D'après cette supposition, cette vision aurait eu lieu l'année même de la prise de Baby-lone.

ŷ. 2. CUM ESSEM IN SUSIS CASTRO, QUOD EST IN ÆLAM REGIONE. La Susiane avait été soumise à la Chaldée par Nabou-bal-oussour, père de Nabou-koudour-oussour. Daniel pouvait donc y aller sans changer de royaume.

SUPER PORTAM ULAI. L'hébreu porte: על אובל אל אובל *al aûbal Aûlai*. Le mot *aûbal* est omis dans les Septante, et traduit par *porta* dans la Vulgate. Ce mot ne se trouve qu'en cet endroit de la Bible. C'est une nouvelle preuve que le livre de Daniel a bien été composé en Chaldée, à l'époque de la captivité et non plus tard en Palestine, car ce mot *aûbal* qui a dérouté les traducteurs, à toutes les époques, est la transcription de l'assyrien *Ubbilu*, courant d'eau, et, chose remarquable, une inscription d'Assour ban-habal applique justement cette épithète au fleuve Ulai, l'Euleus (1) de Plin, dont il est ici question (2).

ŷ. 3. ARIES UNUS STABAT ANTE PALUDEM, HABENS CORNUA EXCELSA, ET UNUM EXCELSIUS ALTERO. Ce bélier, selon l'explication de Gabriel (3), est le roi des Perses et des Mèdes, c'est-à-dire Cyrus, fondateur de l'empire médo-perse: il était Mède par sa mère Mandane, et Perse par son père, Cambyse. Les deux cornes élevées que portait le bélier, sont peut-être les deux empires des Mèdes et des Perses réunis en sa personne. Mais la corne qui marquait la Perse était beaucoup plus élevée que l'autre, qui désignait la Médie. Ou bien, ces deux cornes signifient les deux branches des successeurs de Cyrus (4). Cambyse, fils de ce prince, étant mort, l'empire passa à Darius, fils d'Hystaspe. Ses descendants le possédèrent jusqu'à Darius fils d'Arsane, autrement Darius Codoman qui fut vaincu par Alexandre le Grand, et sous lequel l'empire des Perses fut détruit.

La deuxième corne désigne l'empire des Perses; ou, si l'on veut, la seconde branche des successeurs de Cyrus, par Darius fils d'Hystaspe, qui n'était point de la famille de Cyrus. Cette dynastie l'emporta de beaucoup sur la précédente qui n'eut que deux rois: Cyrus et Cambyse.

ŷ. 4. POSTEA VIDI ARIETEM CORNIBUS VENTILANTEM CONTRA OCCIDENTEM ET CONTRA AQUILONEM, ET CONTRA MERIDIEM. Saint Jérôme a cru que ce bélier était différent de celui qui est marqué au verset précédent; aussi a-t-il ajouté ici *Postea*,

(1) *Hist. nat.* VI, 31.

(2) *Joan. Asiat.* VI, XVI, 307.

(3) Verset 20.

(4) *Ila Theodoret. hic.*

5. Et ego intelligebam: ecce autem hircus caprarum veniebat ab occidente super faciem totius terræ, et non tangebatur terram; porro hircus habebat cornu insigne inter oculos suos.

6. Et venit usque ad arietem illum cornutum, quem videram stantem ante portam, et cucurrit ad eum in impetu fortitudinis suæ.

7. Cumque appropinquasset prope arietem, efferatus est in eum, et percussit arietem, et comminuit duo cornua ejus, et non poterat aries resistere ei; cumque eum misisset in terram, conculcavit, et nemo quibat liberare arietem de manu ejus.

5. J'étais attentif à ce que je voyais; et en même temps un bouc vint de l'occident sur la face de toute la terre; et il ne touchait pas la terre: et ce bouc avait une corne fort grande entre les deux yeux.

6. Il vint jusqu'à ce bélier qui avait des cornes, et que j'avais vu se tenir devant la porte; et, s'élançant avec une grande impétuosité, il courut à lui de toute sa force.

7. Lorsqu'il fut venu près du bélier, il l'attaqua avec furie, et le perça de coups: il lui rompit les deux cornes, sans que le bélier pût lui résister; et, l'ayant jeté par terre, il le foula aux pieds, et personne ne put délivrer le bélier de sa puissance.

COMMENTAIRE

après cela, qui n'est point dans l'hébreu. C'est le même bélier avec sa forme plus élevée, et, qui va croissant petit à petit; qui frappe ici avec ses cornes contre les quatre parties du monde. On ne doit pas s'imaginer que Daniel ne nous représente ici qu'un seul prince, sous l'idée de cette grande corne. Il désigne tous les successeurs de Cyrus, comme s'ils n'eussent fait qu'un seul homme: tous ces princes avaient les mêmes intérêts, et tendaient à la même fin. Cambyse fit la guerre en Égypte, et contre les Éthiopiens; Darius, fils d'Hystaspe, demanda aux Grecs de la terre et de l'eau, et, à leur refus, il forma le dessein de les assujettir. Il attaqua les Scythes, et avait fait des préparatifs pour réduire l'Égypte, qui s'était révoltée. Xerxès, son fils, voulut soutenir et exécuter les vastes desseins de son père; il fit la guerre aux Égyptiens, et les réduisit de nouveau sous l'obéissance des Perses. Il attaqua les Grecs avec une armée prodigieuse, dont tous les efforts n'aboutirent qu'à augmenter la haine et l'antipathie qui étaient entre les deux nations, à attirer la guerre dans l'Asie, et enfin à avancer la ruine de la monarchie des Perses. Les principaux objets de l'ambition du roi de Perse, et les principaux théâtres de leurs guerres furent donc au nord, contre les Scythes; à l'occident, contre les Grecs; et au midi, contre les Égyptiens. Voilà les trois parties du monde que ce bélier frappa de ses cornes.

5. 5. ECCE AUTEM HIRCUS CAPRARUM VENIEBAT AB OCCIDENTE.... ET NON TANGEBAT TERRAM. Cette expression marque la rapidité des conquêtes d'Alexandre le Grand. Si l'on compare la courte durée de son règne avec ses exploits, on aura peine à concevoir qu'il ait pu seulement parcourir en aussi peu de temps une si grande étendue de pays. Ce prince, âgé de vingt ans lorsqu'il succéda à Philippe de Macédoine, son père (1), fut choisi du commun consentement de tous les Grecs, à l'exception des Lacédémoniens, pour chef de la

guerre contre les Perses. Il partit de Macédoine l'année suivante, avec environ trente mille hommes de pied et quatre mille chevaux, n'ayant pas plus de soixante-dix talents d'argent pour payer ses troupes, et des provisions pour un mois. Voilà les préparatifs avec lesquels il entreprit de renverser l'empire des Perses, un des plus redoutables et des plus puissants qu'on eût encore vu dans le monde. En moins de quatre ans (2), il conquiert toutes les provinces de cet vaste empire, battit partout, renversa, chassa ses ennemis. Depuis la mort de Darius, Alexandre ne vécut que six ans et dix mois. Durant cet intervalle, il parcourut tant de provinces, fit tant de conquêtes, livra tant de batailles, que l'on a peine à croire tout ce que l'histoire nous en apprend. Ce bouc qui vient de l'occident, est le même que le ventre d'airain de la statue (3), et le léopard du chapitre précédent (4). On sait qu'à l'égard de la Chaldée et de Suse, la Macédoine et la Grèce sont au couchant.

HABEBAT CORNU INSIGNE INTER OCULOS SUOS. Cette corne qui est seule, semble marquer qu'Alexandre n'eut point d'héritiers qui succéda à toute sa puissance, ou qu'il ne partagea avec aucun autre la gloire de ses conquêtes. Ou enfin, cette corne placée entre ses yeux, désigne sa force, son attention, sa vigilance. Ce prince se faisait ordinairement représenter avec des cornes de bélier; il prétendait être descendu de Jupiter Ammon, qui était dépeint avec des cornes de bélier. Dans la langage des Orientaux, la corne marque la force, la grandeur, l'empire, la gloire.

5. 6. ET VENIT USQUE AD ARIETEM.... ET CUCURRIT AD EUM IN IMPETU FORTITUDINIS SUÆ. On reconnaît aisément Alexandre à cette peinture. Après avoir défait les généraux de Darius au passage du Granique, il ne pensa plus qu'à combattre Darius lui-même. Il lui livra le combat à Issus, et remporta une victoire complète. Darius se retira dans les provinces les plus reculées de ses états; Alexandre l'y suivit, l'atteignit, le

(1) Vide Usser ad an. mundi 3668. 3669. et sequ. Et ibid. Auctores ab eo laudatos.

(2) Depuis l'an 334 avant Jésus Christ, qu'il passa en

Asie, jusqu'en 330, qui est l'année de la mort de Darius Codoman.

(3) Dan. ii. 39. — 4) Dan. vii. 6.

8. Hircus autem caprarum magnus factus est nimis, cumque crevisset, fractum est cornu magnum, et orta sunt quatuor cornua subter illud per quatuor ventos cœli.

9. De uno autem ex eis egressum est cornu unum modicum, et factum est grande contra meridiem, et contra orientem, et contra fortitudinem.

10. Et magnificentum est usque ad fortitudinem cœli; et deiecit de fortitudine, et de stellis, et conculcavit eas.

11. Et usque ad principem fortitudinis magnificentum est, et ab eo tulit iuge sacrificium, et deiecit locum sanctificationis ejus.

8. Le bouc ensuite devint extraordinairement grand : et ayant crû, sa grande corne se rompit, et il se forma quatre cornes au-dessous, vers les quatre vents du ciel.

9. Mais de l'une de ces quatre cornes il en sortit une petite, qui devint grande vers le midi, vers l'orient, et vers les peuples les plus forts.

10. Il éleva sa grande corne jusqu'aux armées du ciel ; et il fit tomber une partie de la puissance, et des étoiles, et il les soula aux pieds.

11. Il s'éleva même jusqu'au Prince de la puissance ; il lui ravit son sacrifice perpétuel, et il déshonora le lieu de son sanctuaire.

COMMENTAIRE

combattit, et le vainquit à Gaugamèle. Ce fut là qu'étant arrivé près du bélier, il l'attaqua avec furie, le frappa avec violence, lui rompit les deux cornes, et, l'ayant terrassé, le soula aux pieds, sans que personne ait pu délivrer le bélier de sa puissance. C'est ce que porte le v. 7. Ces paroles décrivent admirablement la force, le courage, l'intrépidité d'Alexandre ; mais elle ne disent rien qui insinue la clémence de ce prince, et les sentiments de compassion qu'il témoigna envers son ennemi, après sa mort, et envers les parents de Darius, devenus ses captifs ; parce que, dans cet endroit, le dessein du Saint-Esprit n'est que de nous représenter le combat du bélier et du bouc ; la chute de l'un et la victoire de l'autre. Les deux cornes du bélier, marquant l'empire réuni des Perses et des Mèdes, sont brisées.

v. 8. FRACTUM EST CORNU MAGNUM, ET ORTA SUNT QUATUOR CORNUA SUBTER ILLUD. Alexandre mourut après douze ans de règne (1). Cette corne insigne fut rompue, mais non par une violence étrangère. Quatre cornes s'élevèrent en sa place. L'empire fut d'abord partagé comme une proie entre tous les généraux, mais après des luttes acharnées il resta divisé en quatre royaumes. Ptolémée eut l'Égypte, la Lybie, l'Arabie, la Palestine et la Cœlé-Syrie ; Cassandre, la Macédoine et la Grèce ; Lysimaque, la Thrace, la Bithynie et plusieurs autres provinces riveraines du Bosphore et de l'Hellespont ; Séleucus eut la Syrie et le reste de l'Asie, et fixa sa résidence à Babylone.

v. 9. DE UNO AUTEM EX EIS EGRESSUM EST CORNU UNUM MODICUM. Théodotion traduit (2) : Il en sortit une corne forte. Mais au chapitre vii. v. 8. il a traduit le même terme par : Une petite corne (3) ; et c'est la vraie signification de l'hébreu. Cette petite corne désigne Antiochus Épiphanes, fils d'Antiochus le Grand.

FACTUM EST GRANDE CONTRA MERIDIEM, ET CONTRA ORIENTEM, ET CONTRA FORTITUDINEM. Antiochus Épiphanes acquit beaucoup de gloire dans la guerre contre Ptolémée Philométor, roi du Midi, ou de l'Égypte, et contre Artaxias, roi d'Arménie, à l'orient de la Syrie. Enfin il s'éleva beaucoup contre la force, ou contre l'armée du Seigneur et le peuple juif, ainsi qu'il est marqué dans les versets 10. 11. 13. 24. où le nom de force est mis pour la nation juive, dont Dieu se déclare le roi, le protecteur, et la force. Ce passage est parallèle aux versets 8. et 24. du chapitre vii, et ne dit que la même chose. On pourrait traduire l'hébreu par (4) : Il s'éleva excessivement vers le midi, vers l'orient, et vers la beauté ; vers cette terre si belle, si agréable. L'Écriture donne en plus d'un endroit le nom de pays de beauté, à la terre d'Israël (5).

v. 10. MAGNIFICATUM EST USQUE AD FORTITUDINEM CÆLI, ET DEJECIT DE FORTITUDINE ET DE STELLIS. Toutes ces expressions si pompeuses, marquent la guerre qu'Antiochus Épiphanes déclara au peuple de Dieu, aux prêtres du Seigneur, à ses lois, à son temple. L'armée du ciel, marque la nation sainte, qui a le Seigneur pour roi. Les étoiles du ciel abattues par cette grande corne, signifient ceux des Juifs, et mêmes des prêtres, qui eurent l'impiété de renoncer à leur religion, et d'obéir aux ordres impies du tyran (6). Les saints, les justes, les docteurs sont souvent comparés aux étoiles et aux astres, dans le style de l'Écriture (7).

v. 11. USQUE AD PRINCIPEM FORTITUDINIS MAGNIFICATUM EST. Il parut en quelque sorte avoir l'avantage sur Dieu même ; il profana son temple, souilla son autel, interrompit ses sacrifices, pilla ses trésors, fit mourir ses serviteurs, pervertit son peuple, persécuta ses fidèles, abolit

(1) Vide, si lubet, Usser. ad an. m. 303; p. 399 et 400.

(2) Κλέσις ἢ ἰσχυρότης. Hebr. יצא קרן אחת בעזרה.

(3) Dan. vii. 8. קרן אחת בעזרה Theod. Κέσις: ἑταρογενήσιον.

(4) גדול יתר אל הנגב ואל הכורה ואל העמי.

(5) 1^o Eccl. xx. 9. 15. - Jerem. iii. 19. Vide et Dan. xi. 16. 41. et ii. Ker. i. 19.

(6) Vide 1. Macc. i. 40. 53. et sequ. Et ii. Macc. iv. 14. et sequ.

(7) Genes. xii. 17; xxvi. 4. - Exod. xxxii. 13. - Deut. i. 10. - 1. Par. xxvii. 23. - Eccl. xiiii. 23. - Dan. iii. 30. et xv. 3. - Matth. xxiv. 20. - Marc. xiii. 25. - Apoc. vi. 13; viii. 12.

12. Robur autem datum est ei contra iuge sacrificium propter peccata, et prosternetur veritas in terra: et faciet, et prosperabitur.

13. Et audivi unum de sanctis loquentem; et dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti: Usquequo visio, et iuge sacrificium, et peccatum desolationis quæ facta est, et sanctuarium, et fortitudo conculcabitur?

12. La puissance lui fut donnée contre le sacrifice perpétuel, à cause des péchés: et la vérité sera renversée sur la terre; il entreprendra tout, et tout lui réussira.

13. Alors j'entendis un des saints qui parlait; et un saint dit à je ne sais quel autre, qui lui parlait: Jusqu'à quand durera cette vision, touchant le sacrifice perpétuel, et le péché qui causera cette désolation? jusqu'à quand le sanctuaire et la puissance, seront-ils foulés aux pieds?

COMMENTAIRE

ses lois, établit l'idolâtrie dans Jérusalem et dans tout le pays.

Ÿ. 12. ROBUR AUTEM DATUM EST EI CONTRA IUGE SACRIFICIUM PROPTER PECCATA. On peut traduire l'hébreu (1): *Et l'armée a été livrée quant au sacrifice perpétuel, à cause du péché.* L'armée du ciel, dont il a été parlé aux versets 10 et 11 (2), a été livrée à Antiochus, en punition du crime commis dans l'offrande du sacrifice perpétuel. L'histoire ne nous apprend point précisément la faute que les prêtres purent commettre dans ce sacrifice; mais elle nous parle de la mésintelligence qui était entre les prêtres, et de l'ambition de Jason, qui usurpa la souveraine sacrificature, contre son frère Onias. Jason, ayant demandé à Antiochus Épiphane (3) la liberté d'établir un gymnase à Jérusalem, acheta pour les habitants de cette ville la qualité de citoyens d'Antioche, et fit tous ses efforts pour les obliger à quitter leurs lois et leurs coutumes, pour embrasser celles des Grecs. Ce fut dans cette occasion, et à la suite de la permission d'Antiochus (4), que les prêtres, abandonnant le temple et le service de l'autel, et négligeant les sacrifices, s'empresaient de prendre part aux jeux publics, et de gagner les prix qu'on y remportait. Voilà sans doute le péché des prêtres, et la négligence dans les sacrifices, dont le Seigneur se plaint, et qu'il a puni si sévèrement par les persécutions d'Antiochus. Car en effet, ce ne fut que depuis ces premiers crimes des prêtres de Jérusalem, que s'alluma la persécution d'Antiochus (5).

PROSTERNETUR VERITAS IN TERRA, ET FACIET, ET PROSPERBITUR. La vérité, la sincérité, la fidélité dans les promesses et dans les paroles, furent violées cent fois, tant de la part des grands prêtres, Jason, Ménélaüs, Lysimaque, que de la part d'Antiochus et de ses officiers. Les grands prêtres dont on a parlé employèrent toute leur adresse et tous leurs artifices, mirent en usage la fourberie, le mensonge, la calomnie, l'argent, les présents,

pour se détruire l'un l'autre, et pour se soutenir personnellement dans cette souveraine dignité, qu'ils avaient si indignement achetée. Apollonius (6), laissé par Antiochus Épiphane pour gouverner à Jérusalem, vint dans la ville, et attendit le jour du sabbat pour faire main basse sur le peuple, qui était désarmé et ne s'attendait à rien moins qu'à une telle violence.

Onias, pontife légitime injustement dépouillé du sacerdoce, s'était retiré à Antioche, pour y défendre son droit, et pour poursuivre la punition des vols et des sacrilèges de Ménélaüs. Il se tenait dans l'asile de Daphné, craignant la violence de ses ennemis. Mais Ménélaüs, profitant de l'absence d'Antiochus, qui conservait du respect et de l'estime pour la personne d'Onias, engagea Andronique, ministre du roi, à faire mourir ce pontife. Andronique vint à Daphné, donna la main à Onias en signe de paix et d'amitié, lui promit avec serment qu'il ne lui serait fait aucune violence; et aussitôt qu'il fut sorti de l'asile, Andronique le mit à mort (7). *Cum venisset ad Oniam, et datis dextris cum iurejurando suasisset de asilo procedere, statim eum peremit non veritus iustitiam.* Cette action fit horreur, non seulement aux Juifs, mais encore aux païens, et Antiochus lui-même en ayant été informé, ne put retenir ses larmes, et condamna le meurtrier Andronique à la mort. C'est probablement à cette action si lâche et si contraire à la bonne foi, que le texte fait allusion. Dans cette occasion, la vérité fut véritablement renversée par terre, et la bonne foi foulée aux pieds. Dès l'année suivante, Antiochus entra dans Jérusalem, et y commit les profanations qu'on verra plus loin.

Ÿ. 13. DIXIT UNUS SANCTUS ALTERI NESCIIO CUI. Un ange demandait à un autre ange l'explication des visions de Daniel (8). Nous ne nous informons point ici comment les anges peuvent s'instruire l'un l'autre, ni s'ils ont besoin qu'on leur explique

(1) וְכִי הָיָה לָהֶם לְעֵשֶׂת יָמִים

(2) Ita Vatab. Jun. Disc. Polan.

(3) II. Maccab. iv. 7. 8. 9. 10. Vide et I. Macc. i. 11. 15.

(4) II. Macc. iv. 14. Ita ut sacerdotes jam non circa altaris officia dediti essent, sed contempto templo, et sacrificiis neglectis, festinarent participes fieri palestræ, et

præbitionis ejus injustæ, etc.

(5) Vide II. Macc. v. 4. — D'Alloli.

(6) II. Macc. v. 24. 25.

(7) II. Macc. iv. 32. 33. 34.

(8) Hieronym. luc. et Theodoret. et alii. passim.

14. Et dixit ei: Usque ad vesperam et mane, dies duo millia trecenti; et mundabitur sanctuarium.

15. Factum est autem cum viderem, ego Daniel, visionem, et quererem intelligentiam, ecce stetit in conspectu meo quasi species viri.

16. Et audivi vocem viri inter Ulaï; et clamavit, et ait: Gabriel, fac intelligere istam visionem.

17. Et venit, et stetit juxta ubi ego stabam; cumque venisset, pavens corruï in faciem meam; et ait ad me: Intellige, fili hominis, quoniam in tempore finis complebitur visio.

18. Cumque loqueretur ad me, collapsus sum pronus in terram; et tetigit me, et statuit me in gradu meo,

14. Et il lui dit: Jusqu'au soir et au matin, dans deux mille trois cents jours; et, après cela, le sanctuaire sera purifié.

15. Moi Daniel, lorsque j'avais cette vision, et que j'en cherchais l'intelligence, il se présenta devant moi une figure d'homme;

16. Et j'entendis la voix d'un homme au milieu de l'Ulaï qui cria, et qui dit: Gabriel, faites-lui entendre cette vision.

17. Alors Gabriel vint, et se tint au lieu où j'étais; et lorsqu'il fut venu à moi, je tombai le visage contre terre tout tremblant de crainte; et il me dit: Comprenez bien, fils de l'homme, parce que cette vision s'accomplira à la fin, en son temps.

18. Et lorsqu'il me parlait encore, je tombai le visage contre terre: alors il me toucha; et m'ayant fait tenir debout,

COMMENTAIRE

les visions des prophètes; la Bible proportionne ordinairement son langage à la manière de concevoir de ceux à qui elle découvre les mystères. Cet ange interroge son compagnon, pour procurer à Daniel l'explication de la vision qui lui avait été montrée.

¶. 14. USQUE AD VESPERAM ET MANE, DIES DUO MILLIA TRECENTI, ET MUNDABITUR SANCTUARIUM. Ces paroles, *jusqu'au soir et au matin*, signifient que ces jours sont des jours ordinaires, composés d'une nuit et d'un jour, suivant la manière de compter des Hébreux, qui commençaient leurs jours au soir, et qui mettaient la nuit avant le jour. *Factum est vesperare et mane dies unus*, dit souvent Moïse dans la Genèse (1). Les deux mille trois cents jours font six ans et demi, qui s'écoulèrent depuis l'an 143 de l'ère des Séleucides auquel Antiochus se rendit maître de Jérusalem (2), jusqu'en l'année 149, qui est celle de sa mort (3). Ce fut un peu avant ce temps que Judas Maccabée purifia le temple, et y recommença l'offrande des sacrifices (4). L'on ne cessa point précisément en 143 d'offrir les sacrifices; on les continua même encore quelque temps. Mais Antiochus étant entré cette année dans le temple avec orgueil, et ayant enlevé l'autel et le chandelier d'or, la table des pains de proposition, tous les vases sacrés, et tous les trésors du temple (5), on peut dire que dès lors le temple fut souillé, et que l'on ne pût plus observer comme auparavant l'ordre des offrandes et du ministère sacré, à cause de l'enlèvement des objets nécessaires au culte: mais les sacrifices ne furent interrompus que trois ans après, c'est-à-dire en l'an 145 (6)

des Séleucides, 168 avant Jésus-Christ, et le temple fut livré à Antiochus pendant trois ans et demi, ainsi qu'il avait été prédit auparavant (7): *Tradentur in manu ejus, usque ad tempus, et tempora, et dimidium temporis*. Ces trois ans et demi, joints aux trois ans de persécution qui avaient précédé, font précisément le nombre de deux mille trois cents jours qui sont marqués ici (8). Symmaque: Deux mille quatre cents.

Saint Jérôme remarque que quelques mss. ne lisaient ici que deux mille deux cents jours, et ne comptaient par conséquent qu'environ six ans de persécution; car les deux mille trois cents jours pleins, ne font que six ans, trois mois et dix-huit jours, suivant notre manière de supputer, en donnant trois cent soixante-cinq jours à l'année. Mais si l'on suit le calcul de l'année lunaire, qui n'est que de trois cent cinquante-quatre jours, on trouvera dans les deux mille trois cents jours, six ans et demi juste.

¶. 16. AUDIVI VOCEM VIRI INTER ULAI, ET CLAMAVIT, ET AIT: GABRIEL, FAC INTELLIGERE. L'Ulaï est, comme on l'a déjà remarqué, le fleuve Eulæus, qui passait dans la Susiane. L'homme qui parle entre l'Ulaï, c'est-à-dire, dans une île au milieu de ce fleuve, est, dit-on, le Fils de Dieu (9), qui ordonne à Gabriel de découvrir à Daniel le sens de la vision qu'il avait eue. Mais les rabbins, saint Jérôme et d'autres interprètes, veulent que l'ange qui parut au prophète, et qui dit à Gabriel de lui interpréter sa vision, soit l'archange saint Michel (10), et nous sommes de cette opinion.

¶. 17. IN TEMPORE FINIS COMPLEBITUR VISIO. L'hébreu (11): *Dans le temps, la fin de la vision*

(1) Genes. 1. 9. 8. 13. etc.

(2) 1. Macc. 1. 21.

(3) 1. Macc. VI. 16.

(4) 1. Macc. IV. 52.

(5) 1. Macc. 1. 2.

(6) 1. Macc. 1. 34. 35. et seq. Rem. 3. 50. 71. et seq.

(7) Dan. VII. 25.

(8) Ussetius, ad an. mundi 3834, 3837, 3839 et 3840.

(9) Theodoret. Isidor.

(10) Hieronym. et apud illum Hebræi, Gret. Lyr. Gloss. Interim. Sm 1

(11) חזון קץ עתה יב

23. Et post regnum eorum, cum creverint iniquitates, consurget rex impudens facie, et intelligens propositiones.

24. Et roborabitur fortitudo ejus, sed non in viribus suis; et supra quam credi potest, universa vastabit, et prosperabitur, et faciet. Et interficiet robustos, et populum sanctorum

25. Secundum voluntatem suam, et dirigetur dolus in manu ejus; et cor suum magnificabit, et in copie rerum omnium occidet plurimos; et contra principem principum consurget, et sine manu conteretur.

23. Et après leur règne, Lorsque les iniquités se seront accrues, il s'élèvera un roi qui aura l'impudence sur le front, qui entendra les paraboles et les énigmes.

24. Sa puissance s'établira, mais non par ses forces, et il fera un ravage étrange, et au-delà de toute croyance : il réussira dans tout ce qu'il entreprendra : il fera mourir les forts, et le peuple des saints,

25. Selon qu'il lui plaira; et il conduira avec succès tous ses artifices et toutes ses tromperies : son cœur s'enflera de plus en plus; et, se voyant comblé de toutes sortes de prospérités, il en fera mourir plusieurs : il s'élèvera contre le Prince des princes; et il sera enfin réduit en poudre, sans la main des hommes.

COMMENTAIRE

Ÿ. 23. POST REGNUM EORUM, CUM CREVERINT INIQUITATES, CONSURGET REX IMPUDENS FACIE. Après le règne de sept rois de Syrie et la défaite des trois compétiteurs, lorsque la mesure de l'iniquité des Juifs impies (1) et des mauvais prêtres fut remplie, Dieu suscita Antiochus Épiphane, à qui l'Écriture donne ici deux caractères. Le premier est l'impudence; et le second est la connaissance des propositions obscures et difficiles : *Intelligens propositiones*. L'hébreu (2) : *Qui connaît les énigmes*. L'histoire nous apprend qu'Antiochus s'abandonna sans ménagement aux actions les plus basses, les plus honteuses et les plus indignes de la majesté royale. On peut voir ce qu'en ont rapporté Athénée (3), Diodore de Sicile (4), Polybe (5), et saint Jérôme (6), et ce que nous en avons dit sur les Maccabées (7). Au lieu d'*impudent*, l'hébreu lit (8) : *Dur de face*; ce qui peut marquer un front d'airain, incapable de rougir des choses les plus honteuses; ou un homme cruel, sévère, farouche, que rien n'est capable de fléchir; d'un abord austère, ou d'un air dédaigneux et insolent. Ammien Marcellin appelle Antiochus, un prince colère et cruel : *Iracundus et savus* (9).

La science des énigmes, que Daniel attribue ici à Antiochus, marque sa ruse, sa malice, ses artifices. Il donna principalement des preuves de sa malice artificieuse, dans les mauvais moyens qu'il employa pour se rendre maître de la couronne et des états de son neveu le jeune Ptolémée Philométor, sous prétexte de protection et d'amitié (10); et ensuite en poussant l'un contre l'autre les deux frères Philométor et Évergète, afin qu'après qu'ils se seraient affaiblis par une guerre intestine, il fût plus en état d'opprimer celui des deux qui serait vainqueur. Il fit paraître le même

esprit dans les surprises qu'il fit aux Juifs. Ses généraux employèrent d'abord la ruse, puis la violence, pour les perdre (11).

Ÿ. 24. ROBORABITUR FORTITUDO EJUS, SED NON IN VIRIBUS SUIS. On ne peut pas dire qu'Antiochus Épiphane se soit élevé par sa bonne conduite, ni qu'il ait fait aucun grand exploit par sa valeur et par ses forces. S'il monta sur le trône de Syrie, ce fut par le secours des rois Eumène et Attale, qui chassèrent Héliodore, et déconcertèrent le parti de Ptolémée Philométor. A la vérité, il se rendit maître de l'Égypte; mais il avait affaire à un enfant, gouverné par des eunuques, sans conseil, sans expérience, sans force. Il attaqua et prit Jérusalem, il pilla le temple, il persécuta les Juifs : mais quel honneur de prendre une ville sans défense, de piller un temple qui lui a été livré par un prêtre, traître à sa patrie et à sa religion, d'égorger un peuple sans chef et sans secours? On peut traduire l'hébreu par (12) : *Il s'élèvera, mais non pas à la puissance* d'Alexandre son prédécesseur; à peu près dans le même sens qu'il est dit au Ÿ. 22, que quatre rois s'élèveront en la place d'Alexandre, mais non pas jusqu'à sa puissance : *Quatuor reges de gente ejus exurgent, sed non in fortitudine ejus*.

Ÿ. 25. CONTRA PRINCIPEM PRINCIPUM CONSURGET. *Il s'élèvera contre le prince des princes*, contre Dieu même, par ses blasphèmes, par ses sacrilèges, par son impiété, par les profanations des choses saintes, par la persécution qu'il suscitera contre le peuple du Seigneur. La prospérité l'avait enhardi, et ce fut son écueil.

SINE MANU CONTERETUR. Il ne mourra point de la main des hommes, il sera frappé de Dieu et mourra misérable, reconnaissant avant sa mort

(1) Voyer I. Macc. 12. et II. Macc. III. IV.

(2) ספן חירות סגטתן קסבננמאטא.

(3) Athen. lib. v. cap. 4. et lib. x. cap. 12.

(4) Diodor. Sicul. in excerptis Valesii pag. 322.

(5) Polyb. apud Athen. lib. citat.

(6) Hieronym. in Dan. xi.

(7) I. Macc. I. 11. et III. 30.

(8) חרם כח תלעוד. Vide Deut.

XVIII. 50. - Prov. VIII. 17. - Eccl. VIII. 1.

(9) Ammian. Marcell. lib. XXII.

(10) Vide lib. XLIV. et XLV. - Polyb. Legat. Usser. ad an. m. 3870. Et Vaillant. Hist. R. g. Egypt.

(11) Vide I. Macc. I. 31. 34. et II. Macc. v. 24. et Joseph. Antiq. lib. XII. cap. 7. et contra Appion II. - Polyb. Strabo. Nicol. Damasc. etc.

(12) חרם כח תלעוד.

26. Et visio vespere et mane quæ dicta est, vera est; tu ergo visionem signa, quia post multos dies erit.

27. Et ego Daniel languui, et ægrotavi per dies; cumque surrevissem, faciebam opera regis, et stupebam ad visionem, et non erat qui interpretaretur.

26. Cette vision du soir et du matin qui vous a été représentée, est véritable : scellez donc cette vision, parce qu'elle n'arrivera qu'après beaucoup de jours.

27. Après cela, moi Daniel, je tombai dans la langueur, et je fus malade pendant quelques jours ; et m'étant levé, je travaillais aux affaires du roi, et j'étais dans l'étonnement, en pensant à cette vision, sans trouver personne qui pût me l'interpréter.

COMMENTAIRE

que c'est par un juste châtement de ses crimes (1) : *Cæpit ex gravi superbia deductus ad agnitionem sui venire, divina admonitus plaga, per momenta singula doloribus suis augmenta capientibus, ... ita ait : Justum est subditum esse Deo, et mortalem non paria Deo sentire* (2).

Le grec lit (3) : *Il ruinera plusieurs par ses artifices ; il s'établira par la perte de plusieurs, et il les brisera comme des œufs avec sa main*. Théodoret lit de même, mais après il s'établira par la perte de plusieurs, il ajoute ces mots : *Et il s'élèvera contre le prince des princes ; ce qui se trouve aussi dans plusieurs exemplaires grecs*.

ÿ. 26. VISIO VESPERE ET MANE. Cette vision du soir et du matin, ou plutôt, cette vision où l'on vous a découvert le mystère de ce qui doit arriver dans un certain nombre de jours ordinaires, composés du soir et du matin, ou de la nuit et du jour. En un mot, ce qui vous a été dit des deux mille trois cents jours, au ÿ. 14, ou enfin : *Ainsi finit la vision de ce jour-là*.

TU ERGO VISIONEM SIGNA, QUIA POST MULTOS DIES ERIT. Les prophètes avaient coutume de publier aussitôt leurs prophéties, surtout celles qui devaient se réaliser dans un avenir prochain ; mais l'ange ordonne à Daniel de garder celle-ci, de la sceller, comme une lettre qu'on ferme avec un cachet. Ce sceau marquait son obscurité, selon saint Jérôme (4), et montrait qu'on n'en pouvait pénétrer la vérité, avant d'avoir vu l'exécution : *Ex verbo ostendens signaculi obscura esse quæ dicebantur, ... nec posse ante intelligi, nisi rebus et operibus impleantur*.

ÿ. 27. LANGUI ET ÆGROTAVI PER DIES. Théodoret fait une excellente remarque sur la maladie et la langueur que causa cette vision à Daniel ; car ce fut un pur effet de sa tendresse et de sa charité pour les Juifs qui devaient venir après lui. Il savait, dit ce père, que ces malheurs ne pouvaient le regarder, puisque l'ange l'avait assuré que cette vision ne s'accomplirait qu'après beau-

coup de jours ; c'est-à-dire, que longtemps après. Et ainsi, n'y étant point intéressé pour sa personne, il n'y prenait intérêt que par un mouvement de cette charité compatissante, qui fait, comme le dit saint Paul (5), que si l'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui. Il ne se regarde donc pas lui-même séparément, mais dans l'union de tout le corps des fidèles, tant de ceux qui étaient vivants, que de tous les autres qui devaient se succéder dans la suite ; et, s'appropriant leurs maux avec un zèle incroyable, *il tombe dans la langueur*, et se sent comme accablé sous le poids de tant de malheurs, qui devaient un jour éprouver la foi de ses frères.

Cependant, en homme courageux, et en fidèle ministre, il ne laisse pas de s'acquitter des fonctions que le roi lui avait confiées, et personne ne connut la vraie cause de l'infirmité qui lui était survenue. Il était donc appliqué extérieurement à ces emplois séculiers où la divine providence l'avait engagé ; mais son cœur était tout pénétré de ces grandes vérités que Dieu lui avait découvertes.

FACIEBAM OPERA REGIS. Daniel avait conservé au moins une partie de ses emplois sous le règne de Baltasar. On a vu précédemment (6) que Nabucodonosor lui avait confié l'intendance de la province de Babylone ; Baltasar lui avait confié une mission quelconque à Suse.

STUPEBAM AD VISIONEM, ET NON ERAT QUI INTERPRETARETUR. L'ange Gabriel ne lui en avait-il pas donné une assez ample interprétation (7) ? L'hébreu lit (8) : *Et il n'y avait personne qui le sût*. Personne ne savait ni le sujet de mon étonnement, ni la cause de ma langueur (9). Ou bien, après l'explication de l'ange Gabriel, j'étais encore dans le trouble, parce que tout cela était enveloppé d'une certaine obscurité, que je ne pouvais débrouiller. Telle est la nature des prophéties les plus claires avant leur accomplissement, elles ont toujours un voile de ténèbres, qui les couvrent.

(1) *Macc. vi. 10. 11. 12. etc. et II. Macc.*

(2) *II. Macc. ix. 11. 12.*

(3) *Δόλιον διαφθερεῖ πολλούς, καὶ ἐπὶ ἀπωλείας πολλῶν στήσεται, καὶ ὡς ὄνα χεῖρὶ συντριβεί.*

(4) *Hieronym. hic.*

(5) *I. Cor. xii. 26.*

(6) *Dan. ii. 49.*

(7) *A ÿ. 20. usque ad ÿ. 26.*

(8) *רבו פניו Theodol. Καὶ οὐκ ἦν ὁ συνιῶν.*

(9) *Maldon. Vat. Grot. etc.*

CHAPITRE IX

Daniel implore la miséricorde du Seigneur pour son peuple. L'ange Gabriel lui annonce le temps précis de la venue du Messie.

1. In anno primo Darii, filii Assuери, de semine Medorum, qui imperavit super regnum Chaldæorum,

2. Anno uno regni ejus, ego Daniel intellexi in libris numerum annorum, de quo factus est sermo Domini ad Jeremiam prophetam, ut complerentur desolationis Jerusalem septuaginta anni.

3. Et posui faciem meam ad Dominum Deum meum, rogare et deprecare in jejuniis, sacco et cinere.

1. La première année de Darius, fils d'Assuérus, de la race des Mèdes, qui régna sur l'empire des Chaldéens :

2. La première année de son règne, moi, Daniel, j'appris par la lecture des livres, le nombre des années que devait durer la désolation de Jérusalem, dont le Seigneur a parlé au prophète Jérémie : c'était soixante-dix ans.

3. Et je tournai mon visage vers le Seigneur mon Dieu, pour le prier et le conjurer dans les jeûnes, le sac et la cendre.

COMMENTAIRE

§. 1. IN ANNO PRIMO DARIÏ, FILII ASSUERI, DE SEMINE MEDORUM. Il s'agit ici, évidemment, de Darius le Mède ; et la première année doit être en 537, puisque Babylone fut prise en 538. Le nom d'Assuérus est la forme latine de Kschayarscha avec l'aleph prosthétique, ou mieux, ici, se rapprochant de l'hébreu A'haschverosch, de Huwakschatra qui, dans les monuments, désigne Cyaxare. Ces changements dans la transcription des noms, chez les anciens, sont souvent très fautifs. C'est ainsi que Nabou-nahid devient sous leur plume le nom passablement grotesque de Labynète. Il résulterait de ce détail que Darius le Mède aurait été le beau-frère de Nabucodonosor, et l'oncle de Cyrus. Il n'y a guère de confiance à avoir, historiquement parlant, au beau roman de Xénophon intitulé la *Cyropédie*. Mais quelques détails sont précieux à retenir. Gabryas, que nous croyons être l'Ugbaru des inscriptions, était un vieillard quand il vint trouver Cyrus (1). Son fils était tombé sous le fer, tué à la chasse par le prince babylonien. « On eût dit que l'assassin s'était défait d'un ennemi. » Il y avait donc rivalité. Sa fille était destinée au prince régnant, probablement à Baltasar. Gabryas tenait donc le premier rang dans la société babylonienne, au point que son fils excitait la jalousie du prince régnant, et que sa fille était pour lui une alliance avantageuse. Pour quiconque a étudié les mœurs babyloniennes, ces détails indiquent dans Gabryas un personnage de famille princière.

Rétablissons les faits historiques. Cyaxare ou Huwakschatra eut plusieurs enfants : une de ses filles épousa Nabucodonosor ; son fils Asiyage

lui succéda sur le trône de Médie. On ne sait rien des autres, par les historiens profanes.

Mais ici la Bible nous dit formellement que Darius le Mède, l'Ugbaru des inscriptions, le Gabryas de Xénophon, est le fils de Huwakschatra, de la race des Mèdes. Il ne peut être question de Cyaxare II, puisque Gabryas était déjà vieux, il faut donc l'entendre de Cyaxare I. Par là même, ce personnage était beau-frère de Nabucodonosor, grand-oncle de Baltasar, et lié de la même parenté avec Cyrus par Mandane. Il devait être naturellement odieux à l'usurpateur Nabou-nahid, et on conçoit que ce roi ou son fils Baltasar aient eu tout intérêt à tuer le fils de Gabryas, petit neveu, par les femmes, du grand Nabucodonosor, pour empêcher toute compétition éventuelle au trône, et que, pour la même raison, Cyrus l'ait établi vice-roi de Babylone. La conduite opposée des deux souverains est identique dans sa source, mais dictée par des intérêts contraires.

§. 2. INTELEXI IN LIBRIS NUMERUM ANNORUM, DE QUO FACTUS EST SERMO DOMINI AD JEREMIAM. Daniel avait, dans sa captivité, les saintes Écritures, et en particulier les prophéties de Jérémie. Il y lut une prédiction qui portait (2) que tout le pays de Juda serait désolé, et que tous les peuples seraient assujettis pendant soixante-dix ans au roi de Babylone ; qu'après ce temps, Dieu visiterait le pays de Babylone, et le réduirait en une solitude éternelle. Daniel savait qu'il y avait diverses prophéties qui ne sont que conditionnelles (3), et dont l'exécution est attachée à la fidélité de ceux à qui elles sont faites. Il craignait que, peut-être, les péchés de son peuple

(1) *Cyroped.* IV.—(2) *Jerem.* XXV. 11, 12. et XXIX. 10.

(3) *Vide Hieron. et Theod.: et. hic.*

4. Et oravi Dominum Deum meum, et confessus sum, et dixi: Obsecro, Domine, Deus magne et terribilis, custodiens pactum et misericordiam diligentibus te, et custodientibus mandata tua.

5. Peccavimus, iniquitatem fecimus, impie egimus, et recessimus, et declinavimus a mandatis tuis ac iudicii.

6. Non obedivimus servis tuis prophetis, qui locuti sunt in nomine tuo regibus nostris, principibus nostris, patribus nostris. omnique populo terræ.

7. Tibi, Domine, justitia; nobis autem confusio faciei, sicut est hodie viro Juda, et habitatoribus Jerusalem, et omni Israel, his qui prope sunt, et his qui procul in universis terris ad quas ejecisti eos propter iniquitates eorum, in quibus peccaverunt in te.

8. Domine, nobis confusio faciei, regibus nostris, principibus nostris, et patribus nostris, qui peccaverunt.

9. Tibi autem, Domino Deo nostro, misericordia et propitiatio; quia recessimus a te,

10. Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularem in lege ejus, quam posuit nobis per servos suos prophetas.

11. Et omnis Israel prævaricati sunt legem tuam, et declinaverunt ne audirent vocem tuam; et stillavit super nos maledictio et detestatio quæ scripta est in libro Moysi, servi Dei, quia peccavimus ei.

12. Et statuit sermones suos, quos locutus est super nos et super principes nostros, qui judicaverunt nos, ut superinduceret in nos magnum malum, quale nunquam fuit sub omni cælo, secundum quod factum est in Jerusalem.

4. Et je priai le Seigneur mon Dieu, je lui confessai mes fautes, et je lui dis : Écoutez ma prière, ô Seigneur Dieu, grand et terrible ! qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment, et qui observent vos commandements.

5. Nous avons péché; nous avons commis l'iniquité; nous avons fait des actions impies; nous nous sommes retirés de vous; et nous nous sommes détournés de vos préceptes et de vos ordonnances.

6. Nous n'avons point obéi à vos serviteurs les prophètes, qui ont parlé en votre nom, à nos rois, à nos princes, à nos pères, et à tout le peuple de la terre.

7. La justice est à vous, ô Seigneur, et pour nous, il ne nous reste que la confusion de notre visage qui couvre aujourd'hui les hommes de Juda, les habitants de Jérusalem, et tous les enfants d'Israël; et ceux qui sont près, et ceux qui sont éloignés, dans tous les pays où vous les avez chassés, à cause des iniquités qu'ils ont commises contre vous.

8. Seigneur, à nous la confusion de notre visage, à nos rois, à nos princes, et à nos pères qui ont péché.

9. Mais à vous, Seigneur, notre Dieu, appartient la miséricorde et la grâce de la réconciliation; car nous nous sommes retirés de vous,

10. Et nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher dans la loi qu'il nous avait prescrite par ses serviteurs les prophètes.

11. Tout Israël a violé votre loi; ils se sont détournés pour ne pas écouter votre voix; et cette malédiction et cette exécution qui est écrite dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu, a fondu sur nous parce que nous avons péché contre Dieu.

12. Et il a accompli ses oracles qu'il a prononcés contre nous, et contre nos princes qui nous ont jugés, pour faire fondre sur nous ces grands maux qui ont accablé Jérusalem, auxquels on n'a jamais rien vu de semblable sous le ciel.

COMMENTAIRE

n'eussent mis un obstacle aux promesses du Seigneur, et que ce terme de soixante-dix ans ne fût différé. Il voyait une partie de la prédiction exécutée dans la vengeance que le Seigneur avait exercée, par la mort funeste de Baltasar, et par le transport de l'empire à un homme d'une nation étrangère; mais il ne voyait aucune apparence d'un si prompt affranchissement de son peuple. C'est ce qui fait le sujet de ses peines, et le motif de ses prières.

ŕ. 4. CUSTODIENS PACTUM ET MISERICORDIAM. Vous qui êtes fidèle à exécuter les promesses et les alliances que vous faites avec les hommes, et qui ne retirez point d'eux vos miséricordes, s'ils ne s'en rendent indignes; vous qui nous prévenez de vos grâces, et qui ne nous abandonnez jamais le premier (1): *Deus sua gratia semel justificatos non deserit, nisi ab eis prius deseratur.*

ŕ. 7. TIBI JUSTITIA, NOBIS AUTEM CONFUSIO. Votre conduite envers nous est toujours juste, et nous n'avons jamais aucune raison de nous en plaindre. Le parti qui nous reste, est de nous

humilier, de nous confondre à la vue de nos infidélités et de notre ingratitude.

ŕ. 9. TIBI MISERICORDIA ET PROPITIATIO. Nous n'attendons que de votre bonté toute gratuite le pardon et la réconciliation. Nos péchés nous rendent le juste objet de votre colère.

ŕ. 11. ET STILLAVIT SUPER NOS MALEDICTIO ET DETESTATIO QUÆ SCRIPTA EST IN LIBRO MOYSI. Il fait allusion aux imprécations qui se lisent en plus d'un endroit de la loi; par exemple, dans le Lévitique. xxvi, versets 16 et suivants; aux malédictions (2) qu'on devait prononcer sur le mont Hébal, et aux menaces que Moïse lui-même prononça avant sa mort contre ceux des Israélites qui abandonneraient le Seigneur (3). Le texte hébreu et les Septante, à la lettre (4): *La malédiction et le serment qui sont écrits dans la loi de Moïse, sont tombés sur nous comme une pluie violente. Le serment, en cet endroit, marque les menaces que Dieu ou Moïse avaient faites avec serment; ou les imprécations contre les violateurs de la loi, ou les conjurations d'observer la loi*

(1) *Concil. Trident. Sess. vi. de justific. c. ii.*

(2) *Deut. xxvii. 13. et seq.—(3) Ibid. cap. xxviii et xxix.*

(4) *Theodot. חך עלינו האלה והשבעה אשר כתובה בתורת משה ה' אלקינו ה' אלקינו ה' אלקינו ה' אלקינו ה' אלקינו, etc.*

13. Sicut scriptum est in lege Moysi, omne malum hoc venit super nos; et non rogavimus faciem tuam, Domine Deus noster, ut reverteremur ab iniquitatibus nostris, et cogitaremus veritatem tuam.

14. Et vigilavit Dominus super malitiam, et adduxit eam super nos. Justus Dominus Deus noster in omnibus operibus suis, quæ fecit; non enim audivimus vocem ejus.

15. Et nunc, Domine Deus noster, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu forti, et fecisti tibi nomen secundum diem hanc, peccavimus, iniquitatem fecimus.

16. Domine, in omnem justitiam tuam: avertatur, obsecro, ira tua et furor tuus, a civitate tua Jerusalem, et monte sancto tuo; propter peccata enim nostra, et iniquitates patrum nostrorum, Jerusalem et populus tuus in opprobrium sunt omnibus per circuitum nostrum.

17. Nunc ergo exaudi, Deus noster, orationem servi tui, et preces ejus; et ostende faciem tuam super sanctuarium tuum, quod desertum est, propter temetipsum.

18. Inclina, Deus meus, aurem tuam, et audi; aperi oculos tuos, et vide desolationem nostram, et civitatem super quam invocatum est nomen tuum; neque enim in justificationibus nostris prosternimus preces ante faciem tuam, sed in miserationibus tuis multis.

19. Exaudi, Domine; placare, Domine; attende, et fac; ne moreris propter temetipsum, Deus meus, quia nomen tuum invocatum est super civitatem et super populum tuum.

13. Tous ces maux sont tombés sur nous, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, et nous n'avons point prié devant votre face, ô Seigneur notre Dieu, pour nous retirer de nos iniquités, et nous appliquer à la connaissance de votre vérité.

14. Ainsi l'œil du Seigneur a été ouvert et attentif à ces maux, et il les a fait fondre sur nous. Le Seigneur notre Dieu est juste dans toutes les œuvres qu'il a faites, parce que nous n'avons point écouté sa voix.

15. Et maintenant, ô Seigneur notre Dieu! qui avez tiré votre peuple de l'Égypte avec une main puissante, et qui vous êtes acquis alors un nom qui dure encore aujourd'hui, nous avons péché, nous avons commis l'iniquité.

16. Mais je vous conjure, selon toute votre justice, Seigneur, que votre colère et votre fureur se détournent de votre cité de Jérusalem et de votre montagne sainte; car Jérusalem et son peuple sont en opprobre à toutes les nations qui nous environnent, à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères.

17. Écoutez donc maintenant, ô notre Dieu! les vœux et les prières de votre serviteur; faites reluire votre face sur votre sanctuaire qui est désolé; faites-le pour vous-même.

18. Inclinez, mon Dieu, votre oreille, et écoutez: ouvrez les yeux, et considérez notre désolation, et cette ville qui a eu l'honneur de porter votre nom; car ce n'est point par confiance en notre propre justice que nous vous offrons nos prières, en nous prosternant devant vous, mais c'est dans la vue de la multitude de vos miséricordes.

19. Exaucez, Seigneur; Seigneur, apaisez votre colère; jetez les yeux sur nous et agissez; ne différez plus, mon Dieu, pour l'amour de vous-même; parce que cette ville et ce peuple sont à vous, et ont la gloire de porter votre nom.

COMMENTAIRE

dans lesquelles on avait interposé le nom de Dieu, comme on fait dans les serments.

Ÿ. 13. NON ROGAVIMUS FACIEM TUAM UT REVERTEREMUR AB INIQUITATIBUS NOSTRIS, ET COGITAREMUS VERITATEM TUAM. L'hébreu (1): *Et nous n'avons pas prié la face du Seigneur notre Dieu, pour revenir de nos iniquités et pour reconnaître votre vérité.* Après tant de calamités et de châtiments, on ne nous a pas vus recourir au Seigneur, ni revenir de nos égarements, ni reconnaître que tout cela n'était qu'un effet de la vérité du Seigneur; c'est-à-dire de ses menaces toujours véritables. Nous n'avons pas voulu faire attention qu'il est également constant et véritable dans les menaces, comme dans les promesses; et que, comme il exécute fidèlement ce qu'il a promis, aussi il punit infailliblement le crime.

Ÿ. 14. VIGILAVIT DOMINUS SUPER MALITIAM. Après avoir été longtemps comme endormi à l'égard de nos fautes, il s'est enfin éveillé pour nous punir; ou bien: Pendant que nous sommes

comme endormis dans nos crimes, le Seigneur a veillé pour nous châtier.

Ÿ. 16. DOMINE, IN OMNEM JUSTITIAM TUAM, AVERTATUR, OBSEURO, IRA TUA. L'hébreu (2): *Seigneur, selon toutes vos justices, que votre colère mot-à-mot que votre nez se détourne, etc.* Vous nous avez fait sentir la rigueur de votre justice, faites-nous éprouver les effets de votre miséricorde. Le grec (3): *Suivant votre miséricorde, que votre colère se détourne.*

Ÿ. 17. PROPRIER TEMETIPSUM. L'hébreu (4): *Pour le Seigneur.* Le grec: *Pour vous, Seigneur.* Que les ennemis de votre gloire n'aient pas l'avantage de se glorifier d'avoir ruiné pour toujours votre temple. Si nos prières ne peuvent vous fléchir, et si nos crimes nous rendent indignes de votre miséricorde, que l'intérêt de votre nom et de votre gloire vous détermine au rétablissement de votre sanctuaire.

Ÿ. 19. QUIA NOMEN TUUM INVOCATUM EST SUPER CIVITATEM. On appelle Jérusalem et Israël la ville

(1) וְאֵלֵינוּ אַתְּ שֵׁנִי יְהוָה הִלְחִינוּ לְרֹשׁוֹ כַּמְנִי וְדַהֲשִׁיכֵנוּ כַּמְחֹךְ
(2) אֲדַבְּרָנוּ כַּכִּי בְּדַקְדֻקָּה יִשָּׁר כִּי אַתְּ

(3) Κύριε, ἐν πάσῃ ἰλευμενότητι σου ἀποστραφέντω δὴ ὁ θυμός σου.

(4) Ἰσραὴλ Θεοτότε, ἕνεκεν σου, Κύριε.

20. Cumque adhuc loquerer, et orarem, et confiterer peccata mea, et peccata populi mei Israel, et prosternerem preces meas in conspectu Dei mei, pro monte sancto Dei mei;

21. Adhuc me loquente in oratione, ecce vir Gabriel, quem videram in visione a principio, cito volans, tetigit me in tempore sacrificii vespertini.

22. Et docuit me, et locutus est mihi, dixitque : Daniel, nunc egressus sum ut docerem te, et intelligeres.

23. Ab exordio precum tuarum egressus est sermo; ego autem verbi ut indicarem tibi, quia vir desideriorum es : tu ergo animadvertes sermonem, et intelliges visionem.

24. Septuaginta hebdomades abbreviatæ sunt super populum tuum et super urbem sanctam tuam, ut consummetur prævaricatio, et finem accipiat peccatum, et deleatur iniquitas, et adducatur justitia sempiterna, et impleatur visio et prophetia, et ungatur Sanctus sanctorum,

20. Lorsque je parlais encore, et que je priais, et que je confessais mes péchés, et les péchés d'Israël, mon peuple ; et que, dans un profond abaissement, j'offrais mes prières en la présence de mon Dieu, pour sa montagne sainte :

21. Lorsque je prononçais encore ma prière, Gabriel, que j'avais vu au commencement dans la vision, vint tout d'un coup à moi, et me toucha au temps du sacrifice du soir.

22. Il m'instruisit, il me parla et me dit : Daniel, je suis venu maintenant pour vous enseigner, et pour vous donner l'intelligence.

23. Dès le commencement de votre prière, j'ai reçu cet ordre, et je suis venu pour vous découvrir toutes choses, parce que vous êtes un homme de désirs ; soyez donc attentif à ce que je vais vous dire ; et comprenez cette vision.

24. Dieu a abrégé le temps, à soixante-dix semaines, en faveur de votre peuple et de votre ville sainte : afin que les prévarications soient abolies, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, que la justice éternelle soit amenée, que les visions et les prophéties soient accomplies, et que le Saint des saints soit oint.

COMMENTAIRE

et le peuple du Seigneur ; ils ont l'honneur de lui appartenir.

Ÿ. 21. ECCE VIR GABRIEL. *Cet homme, nommé Gabriel ; ou plutôt, l'ange nommé Gabriel, qui m'avait apparu sous la figure d'un homme (1).*

IN TEMPORE SACRIFICII VESPERTINI. Daniel s'exprime à Babylone, ou à Suse, comme s'il eût habité Jérusalem quand le temple subsistait. On offrait le sacrifice du soir, l'holocauste perpétuel, dernier sacrifice de la journée, sur la fin du jour, vers le coucher du soleil et avant la nuit. L'hébreu du livre des Nombres (2) : *Entre les deux vèpres, après la neuvième heure du jour, qui était une heure d'oraison (3).*

Ÿ. 23. VIR DESIDERIORUM. Un homme qui désire ardemment, qui prie avec une grande ferveur (4) ; ou plutôt, un homme très agréable à Dieu. On dit dans le style des Hébreux : *Des vases de désir (5), pour des choses précieuses ; une vigne de désirs (6), une nourriture de désirs, pour une belle vigne, une excellente nourriture ; des jeunes hommes de désirs (7), de beaux jeunes gens.*

Ÿ. 24. SEPTUAGINTA HEBDOMADES ABBREVIATÆ SUNT SUPER POPULUM TUUM... UT CONSUMMETUR PRÆVARICATIO. L'hébreu porte (8) : *Soixante-dix semaines sont décidées, ou fixées sur votre peuple, pour achever la prévarication.* Daniel s'afflige devant le Seigneur pour savoir quand on verrait la fin des soixante-dix ans de captivité, prédits par Jérémie. Mais Dieu lui révèle un mystère

bien plus important ; c'est le temps de la fin des prévarications et de la venue du Messie, du règne de la justice éternelle et du parfait accomplissement des prophéties. Tout cela doit arriver après un espace de soixante-dix semaines d'années, qui font quatre cent quatre-vingt-dix ans. Vous demandez quand finiront les soixante-dix ans de captivité prédits par Jérémie, je vais vous annoncer une délivrance infiniment plus importante, dont celle qui est prédite par Jérémie n'est que la figure.

Le temps est abrégé à soixante-dix semaines. Arrêter, abbreviare, est mis ici pour trancher, arrêter, fixer, finir : de même que, dans Isaïe x, 22, pour désigner qu'un malheur total et déterminé est prédit : *Consummatio abbreviata inundabit iustitiam.* Voici la paraphrase qu'on peut faire de cet endroit : Le terme de soixante-dix semaines est fixé et déterminé d'une manière invariable. Ce n'est point ici une prédiction conditionnelle et incertaine, dont l'exécution dépende du futur contingent, de la fidélité ou de l'infidélité du peuple. Ce n'est point de ces promesses dont l'accomplissement peut être différé ou anéanti par la malice des hommes. C'est une prophétie dont l'évènement est certain et qui s'exécutera dans le temps marqué, dans soixante-dix semaines, lesquelles commencent au temps de l'édit qui ordonne de rebâtir les murs de Jérusalem, et qui se termineront à la mort du Messie et à l'abolition des sacrifices.

(1) Voyez chapitre viii, 16.

(2) Num. xxviii, 4.

(3) Act. iii, 1. et x, 3, 30.

(4) Hieronym. hic. Theodor. Tigur.

(5) Dan. xi, 8. - Nahum. ii, 9.

(6) Amos. v, 11.

(7) Ezech. xxiii, 6.

(8) שבנים שב. יב נחך על ערך לבלא השש

25. Scito ergo, et animadvertite : Ab exitu sermonis ut iterum œdificetur Jerusalem, usque ad Christum ducem, hebdomades septem et hebdomades sexaginta duæ erunt ; et rursus œdificabitur platea, et muri in angustia temporum.

25. Sachez donc ceci, et gravez-le dans votre esprit : Depuis l'ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem, jusqu'au Christ prince, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines. Les pièces et les murailles seront bâties de nouveau dans des temps fâcheux et difficiles.

COMMENTAIRE

UT CONSUMMETUR PRÆVARICATIO, ET FINEM ACCIPIAT PECCATUM, ET DELFATUR INIQUITAS. Il y en a qui traduisent (1) : *Jusqu'à ce que la prévarication soit à son comble, et que le crime soit consommé* ; que les Juifs, en crucifiant Jésus-Christ, mettent la dernière mesure à leur iniquité, et qu'ils achèvent l'œuvre de leur réprobation. Mais le texte hébreu et la suite du discours marquent plutôt l'abolition du péché, sa fin, son expiation. L'hébreu à la lettre (2) : *Pour finir les crimes, pour sceller les péchés, pour expier l'iniquité*. Le crime est scellé, caché, couvert, lorsque Dieu le pardonne et que l'homme l'expie par la pénitence.

UT ADDUCATUR JUSTITIA SEMPITERNA. Que le Messie, que Jésus-Christ qui est la justice essentielle, la source de toute justice et la règle de toute droiture, paraisse (3). *Christus factus est nobis sapientia a Deo, et justitia, et sanctificatio* (4).

UT IMPLEATUR VISIO, ET PROPHETIA. Jésus-Christ est l'objet et la fin de toutes les prophéties de l'Ancien Testament ; elles l'ont toutes pour objet direct ou indirect (5) : *Finis legis Christus ad justitiam omni credenti*. Il est comme le sceau de toutes les prophéties, selon Tertullien (6) : *Christus est signaculum omnium prophetarum, adimplens omnia quæ retro erant de eo nuntiata*.

ET UNGATUR SANCTUS SANCTORUM. Que le Messie, Jésus-Christ, soit oint du Saint-Esprit et de la vertu de Dieu (7) : *Jesus a Nazareth, quomodo unxit eum Deus Spiritu sancto, et virtute*. Et Isaïe (8) : *L'Esprit du Seigneur se repose sur moi, c'est pourquoi le Seigneur m'a donné l'onction sacrée*.

§. 25. AB EXITU SERMONIS, UT ITERUM ÆDIFICETUR JERUSALEM, USQUE AD CHRISTUM DUCEM, HEBDOMADES SEPTEM, ET HEBDOMADES SEXAGINTA

DUÆ ERUNT. Artaxerxès était très favorable aux Juifs. Peut-être sa mère, Esther, que Platon appelle *Amastridem* τοῦ Ἀρταξέρξου μητέρα. Ξέρξου δὲ γυναικα (Alcibiade, 1), vivait-elle encore. Quoi qu'il en soit, il rendit deux édits en faveur des Juifs. Le premier (I Esdras vii), ne dit rien des murs de la ville ; le second (! I Esdras ii), permet de les rebâtir, et la date la plus généralement adoptée, fixe l'édit à l'an 445 ou 444 avant l'ère vulgaire (9). Soixante-dix semaines d'années font 490 ans divisés en trois périodes : 1° Sept semaines, ou 49 ans, après lesquels les murs de Jérusalem seront complètement achevés ; 2° Soixante-deux semaines ou 434 ans, à la fin desquels le Christ sera oint ; 3° la soixante-dixième semaine, au milieu de laquelle le Christ sera mis à mort. Malgré notre répugnance à nous mettre en dehors des traditions des commentateurs catholiques, nous croyons, à l'exemple de Vorstius et du P. Colombier, devoir fixer la date de l'édit à l'année 455 ou 454, vingtième année depuis qu'Artaxerxès fut associé à son père. Les 490 ans, ou mieux, les 486 ans et six mois, puisque le Christ doit mourir au milieu de la soixante-dixième semaine, nous reportent en l'an 32-33 de l'ère vulgaire.

ÆDIFICABITUR PLATEA, ET MURI IN ANGUSTIA TEMPORUM. On peut voir dans Néhémie les difficultés et les oppositions que formèrent les ennemis des Juifs pour empêcher le rétablissement des murs de Jérusalem (10). Il y en a qui traduisent : *Les murs seront rétablis dans cet espace si court*. Mais quarante-neuf ans ne suffisaient-ils pas pour cet ouvrage ? Et ne savons-nous pas de Néhémie lui-même, que la ville fut fermée en cinquante-deux jours (11) ? Pour mettre la ville dans un par-

(1) Theodoret. Βῆσις τοῦ παλαιωθῆναι τὸ παράπτωμα, καὶ τοῦ τελεσθῆναι ἁμαρτίαν. Ἄνω τοῦ βῆσις ἂν ἀφ' ἧθ' αὐτοῦ τοῦ συστρεβῆς τὸ πλῆγμα, καὶ τέλος λαβῆ ἢ ἀρχή. Λέγει δὲ ἁμαρτίαν τελεσθῆναι, καὶ παράπτωμα παλαιωθῆναι, εἰς ὅσον ἀφ' ἀνομήτων, καὶ εἰς ἕσθ' αὐτὸν ἀφ' ἀνομήτων, τὸν κατὰ Κυρίου τελεσθῆναι σπασθῆναι.

(2) 17 כִּסְפֵי חַיִּים וְחַיִּים חַיִּים וְחַיִּים חַיִּים

(3) Jerem. xliii. 6. et xxliii. 16. Dominus justus noster. - Isai. lxi. 11. Justificabit ipse servus meus multos.

(4) I. Cor. i. 30.

(5) Rom. x.

(6) Tertullian. contra Judæos.

(7) Act. x. 38.

(8) Isai. lxi. 1. et Luc. iv. 18.

(9) Dans les *Études religieuses*, liv. de décembre 1875, la date est fixée à 455 ou 454, dans une étude de la part du P. Colombier. Cette idée n'est pas nouvelle. Déjà au xvii^e siècle, Vorstius, dans le *Recueil de Crenius*, fascicul. iii. pag. 890-900, avait composé à ce sujet une longue et très savante dissertation, dans laquelle il prouve que la vingtième année d'Artaxerxès doit se prendre, non de la mort de Nerxès en 405, mais de l'année où Artaxerxès fut associé au trône, c'est à-dire dix ans plus tôt, en 475. D'où il suit que l'édit dont parle Néhémie, à la vingtième année d'Artaxerxès, remonterait à la date de 455 ou 454 de l'ère vulgaire.

(10) II. Esdr. iv. vi. vii.

(11) II. Esdr. vi. 15. Completus est autem murus vigesimo quinto die mensis Elul, quinquaginta duobus diebus.

26. Et post hebdomades sexaginta duas occidetur Christus; et non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo; et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio.

27. Confirmabit autem pactum multis hebdomada una; et in dimidio hebdomadis deficiet hostia et sacrificium, et erit in templo abominatio desolationis, et usque ad consummationem et finem perseverabit desolatio.

26. Et après soixante-deux semaines, le Christ sera mis à mort; et le peuple qui doit le renier ne sera plus son peuple. Un peuple, avec son chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire; elle finira par une ruine entière; et la désolation à laquelle elle a été condamnée, lui arrivera à la fin de la guerre.

27. Il confirmera son alliance avec plusieurs, dans une semaine, et, à la moitié de la semaine, les hosties et les sacrifices seront abolis; l'abomination de la désolation sera dans le temple; et la désolation durera jusqu'à la consommation, et jusqu'à la fin.

COMMENTAIRE

fait état de défense, il fallut sans doute un bien plus long temps; mais quarante-neuf années sont plus que suffisantes.

Ÿ. 26. POST HEBDOMADES SEXAGINTA DUAS OCCI-

DETUR CHRISTUS. Il faut prendre ces soixante-deux semaines depuis le parfait rétablissement des murs de Jérusalem. Nous avons donc comme donnés chronologiques :

Date de l'édit.	455 ou 454
Rétablissement complet des murs de Jérusalem.	49 ans "
Les 62 semaines jusqu'au ministère public de Jésus-Christ.	434 ans "
Demi-semaine jusqu'à sa mort.	3 ans 6 mois "
Total.	486 486 ans 6 mois.
An de l'ère vulgaire.	31 et 6 mois ou 32 et 6 mois.

OCCIDETUR CHRISTUS, ET NON ERIT EJUS POPULUS, QUI EUM NEGATURUS EST. Les Juifs qui ont renié Jésus-Christ, qui l'ont livré aux Romains et qui l'ont crucifié par les mains des soldats, ont perdu la prérogative qui les distinguait; ils sont déchus de la qualité de peuple de Dieu. L'hébreu (1) : *Le Christ ou le Messie sera exterminé, ou retranché, et il n'aura point.* Cette expression suspendue et incomplète, *il n'aura point*, est expliquée assez différemment. Saint Jérôme l'entend de Jésus-Christ, qui ne recevra plus ce peuple infidèle qui l'aura renié. D'autres (2) : *Et ce peuple qu'il était venu racheter, ne lui sera point obéissant.* Le grec (3) : *L'onction sera exterminée, et il n'y aura point de jugement en lui;* c'est à-dire, suivant Théodoret, la puissance royale désignée par le jugement et le sacerdoce marqué par l'onction, manqueront chez les Juifs au temps de Jésus-Christ. La Judée était alors gouvernée par les procureurs romains; Hérode et Philippe, fils du grand Hérode, en possédaient une partie; ainsi le royaume était entre les mains des étrangers. Le sacerdoce était possédé par des prêtres, qui ne recevaient point l'onction selon la loi, et qui ne tenaient point cette dignité à vie, comme il était réglé par Moïse; l'ordre de la succession était entièrement renversé. D'autres traduisent (4) : *Le Christ sera mis à mort, et il n'aura aucun secours.* Saint Augustin (5) : *Il sera mis à mort, et il n'ap-*

partiendra point à cette ville de Jérusalem. Il abandonnera les Juifs et leur ville.

CIVITATEM ET SANCTUARIUM DISSIPABIT POPULUS CUM DUCE VENTURO. Ce chef est Vespasien ou Titus qui, avec son peuple, avec l'armée romaine, détruisit la ville et le temple de Jérusalem.

Ÿ. 27. CONFIRMABIT PACTUM MULTIS HEBDOMADA UNA. L'alliance de Jésus-Christ a été confirmée, établie, scellée dans la dernière des soixante-dix semaines, par l'effusion de son sang et par la prédication de l'Évangile. Quand on dit qu'elle a été confirmée avec plusieurs, ce n'est pas à dire que Jésus-Christ ne soit pas mort pour tout le monde; mais tous n'ont pas été participants du mérite de sa mort et la plupart des Juifs en particulier, par leur incrédulité, ont justement mérité d'être exclus de son alliance parfaite. Le Sauveur semblait faire allusion à ce passage, lorsqu'il disait (6) : *Ceci est mon sang d'une nouvelle alliance, qui sera répandu pour plusieurs.*

DEFICIET HOSTIA ET SACRIFICIUM. Ils seront rendus inutiles par la mort du Sauveur, qui est la perfection et la consommation des anciens sacrifices (7). Voyez le verset 25. Puis, ils seront à tout jamais interrompus, par la ruine du temple et la dispersion des Juifs dans l'univers entier.

ERIT IN TEMPLO ABOMINATIO DESOLATIONIS. L'hébreu à la lettre (8) : *Et sur l'aile l'abomination de désolation.* Cette aile marque le temple

(1) Occidetur Christus, et non erit ejus.
 (2) Grotius et protest. quidam.
 (3) Les Septante : ἡ ἁγιασματικὴ ἰσχυρὴ καὶ ἡ βασιλικὴ οὐκ ἔσται ἐν αὐτῷ.
 (4) Valab. L'Emp. Pagn. Geier. Cast. Bodin.

(5) Aug. Ep. c. 7. num. 21. Il lit : Occidetur Christus, et non erit ejus.
 (6) Matt. xxvi. 28.
 (7) Hieron. in Dan. ix. Quidquid enim in templo postea factum est, non fuit sacrificium Dei, sed cultus diaboli.
 (8) ועל כף-שקדוים בשם

d'après les anciens commentateurs (1). On peut donner ce nom principalement au toit ou au frontispice du temple (2), ou aux appartements qui environnaient le lieu saint. L'abomination se vit dans le temple, lorsque les Romains l'ayant pris, y plantèrent leurs enseignes chargées des figures de leurs dieux et des images des césars; ou bien, cette abomination marque les infamies, les meurtres, et les autres sacrilèges qui furent commis dans le lieu saint par les Juifs mêmes, pendant le dernier siège. Le prophète ajoute que l'abomination y demeurera, *usque ad consummationem et finem*, jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin; ou plutôt suivant l'hébreu (3): *Jusqu'à*

la ruine déterminée, jusqu'à ce que le temple soit entièrement ruiné. C'est le sens le plus naturel; les termes hébreux marquent ordinairement une perte entière, et l'exécution des plus sévères jugements de Dieu (4). Tertullien stigmatisait devant le sénat romain l'ingratitude des Juifs, et leur imprimant au front la flétrissure du déicide, il s'écriait: « Quand ils n'en conviendraient pas, leur état actuel le prouverait assez. Dispersés, vagabonds, bannis de leur patrie, ils errent partout, sans avoir ni Dieu ni homme pour roi; sans qu'il leur soit permis de mettre le pied dans leur pays, même comme étrangers (5). »

(1) Ἐπί τῷ ἱερῶν βῆλυμα τῶν ἐρημόσεων ἔσται.

(2) *Matt.* iv. 5. *Super pinnaculum templi.* Gr. Ἰερύγιον.

(3) עד ב'ה ונחצה

(4) Voyez *Isai.* x. 22. 23; xxxviii. 22. — *Jerem.* iv. 27; v. 10. *etc.*

(5) *Tertull.* *Apologet.* xxi.

3. Panem desiderabilem non comedi, et caro et vinum non introierunt in os meum; sed neque unguento unctus sum, donec complerentur trium hebdomadarum dies.

4. Die autem vigesima et quarta mensis primi, eram juxta fluvium magnum, qui est Tigris.

5. Et levavi oculos meos, et vidi: et ecce vir unus vestitus lineis, et renes ejus accincti auro obrizo;

6. Et corpus ejus quasi chrysolithus, et facies ejus velut species fulguris, et oculi ejus ut lampas ardens; et brachia ejus, et quæ deorsum sunt usque ad pedes, quasi species æris candentis; et vox sermonum ejus ut vox multitudinis.

7. Vidi autem, ego Daniel, solus visionem grandem hanc; porro viri qui erant mecum non viderunt, sed terror nimius irruit super eos, et fugerunt in absconditum.

8. Ego autem relictus solus, vidi visionem grandem hanc; et non remansit in me fortitudo, sed et species mea immutata est in me, et emarui, nec habui quidquam virium.

9. Et audivi vocem sermonum ejus; et audiens jacebam consternatus super faciem meam, et vultus meus hærebat terræ.

10. Et ecce manus tetigit me, et crevit me super genua mea et super articulos manuum mearum,

11. Et dixit ad me: Daniel, vir desideriorum, intellige verba, quæ ego loquor ad te; et sta in gradu tuo; nunc enim sum missus ad te. Cumque dixisset mihi sermonem istum, steti tremens.

12. Et ait ad me: Noli metuere, Daniel; quia ex die primo quo posuisti cor tuum ad intelligendum ut te affligeres in conspectu Dei tui, exaudita sunt verba tua; et ego veni propter sermones tuos.

13. Princeps autem regni Persarum restitit mihi viginti et uno diebus; et ecce Michael, unus de principibus primis, venit in adiutorium meum; et ego remansi ibi juxta regem Persarum.

3. Je ne mangeai d'aucun pain agréable au goût; et ni chair, ni vin n'entrèrent dans ma bouche: je ne me servais même d'aucune huile, jusqu'à ce que ces trois semaines fussent accomplies.

4. Or, le vingt-quatrième jour du premier mois, j'étais près du grand fleuve du Tigre,

5. Et levant les yeux, je vis tout d'un coup un homme qui était vêtu de lin, dont les reins étaient ceints d'une ceinture d'or très pur:

6. Son corps était éclatant comme la pierre de chrysolite; son visage brillait comme les éclairs, et ses yeux paraissaient comme une lampe ardente; ses bras et tout le reste du corps, jusqu'aux pieds, étaient comme un airain étincelant; et le son de sa voix était comme le bruit d'une multitude.

7. Moi, Daniel, je vis seul cette vision: et ceux qui étaient avec moi, ne la virent point; mais ils furent saisis d'épouvante, et ils s'enfuirent dans des lieux obscurs.

8. Étant donc demeuré seul, j'eus cette grande vision; la vigueur de mon corps m'abandonna; mon visage fut changé; je tombai en faiblesse, et il ne me demeura aucune force.

9. Le bruit d'une voix retentissait à mon oreille; et l'entendant, j'étais couché sur le visage, dans une extrême frayeur, et mon visage était collé à la terre.

10. Alors une main me toucha, et me fit lever sur mes genoux et sur mes mains.

11. Et la voix me dit: Daniel, homme de désirs, entendez les paroles que je viens vous dire, et levez-vous debout; car je suis maintenant envoyé vers vous. Après qu'il eut dit cela, je me tins debout en tremblant:

12. Et il me dit: Daniel, ne craignez point; car, dès le premier jour qu'en vous affligeant en la présence de votre Dieu, vous avez appliqué votre cœur à l'intelligence, vos paroles ont été exaucées, et vos prières m'ont fait venir ici.

13. Le prince du royaume des Perses m'a résisté vingt-un jours; mais Michel, le premier d'entre les premiers princes, est venu à mon secours, et je suis demeuré là près du roi des Perses.

COMMENTAIRE

ŷ. 3. PANEM DESIDERABLEM. Il n'usa que de pain noir et de nourriture grossière, comme il se pratiquait dans le deuil. Il s'abstint de vin, de viande et d'huile: ce qu'on peut entendre ou de l'huile de parfum, ou de l'huile dont on se frottait; ou enfin de celle dont on se servait pour manger.

ŷ. 5. VIR VESTITUS LINEIS. Les Septante: *Vêtu de byssus*. Symmaque (1): *D'habits choisis*, d'habits précieux. L'hébreu *badim*, signifie des vêtements de lin (2).

AURO OBRIZO. L'hébreu (3): *De l'or d'Oûphaz*. Oûphaz est un nom de pays d'où venait cet or. Voyez Jérémie, x, 9.

ŷ. 6. CORPUS EJUS QUASI CHRYSOLITHUS. Cette pierre tire sur le vert gai de la mer, elle est transparente, de couleur d'or mêlé de vert, qui jette un beau feu. L'hébreu (4): *Son corps était comme le Tharschtsch*. Théodotion a cru que *Thar-*

schisch signifiait la mer; et c'est apparemment ce qui a donné lieu de le traduire par la chrysolithe. Théodoret l'a pris pour un or très pur, apporté de Tharsis. Nous ne doutons point qu'en cet endroit il ne signifie une pierre précieuse, de même que dans l'Exode; mais on ne connaît pas positivement quelle sorte de pierre c'était (5).

ŷ. 10. MANUS TETIGIT ME. Une main que je ne distinguai pas, me toucha, me soutint, me releva. Quelques auteurs entendent par cette main, le Saint-Esprit (6). Mais c'était plutôt l'ange Gabriel, qui parut sous la figure d'un homme.

ŷ. 11. VIR DESIDERIORUM. Voyez le chapitre ix, 23.

ŷ. 12. VENI PROPTER SERMONES TUOS. Vos prières m'ont fait venir ici; ou: Je suis venu pour vos paroles; pour satisfaire à vos demandes, et pour vous instruire de ce que vous demandez.

ŷ. 13. PRINCEPS AUTEM REGNI PERSARUM RESTITIT MIHI, VIGINTI ET UNO DIEBUS. Saint Jérôme,

(1) חֲבֵלֵי בָּדָם; חֲבֵלֵי בָּדָם.

(2) כְּבִישׁ Vide Exod.

(3) בְּחָזֶק אֹרֶז — (4) וְנִיחָר כְּחַרְשֵׁי שֵׁן

(5) Voyez notre commentaire sur l'Exod. xxxviii, 20.

(6) *1. 1. et Matth. xii, 28, Collatum cum Luc.*

14. Veni autem ut docerem te quæ ventura sunt populo tuo in novissimis diebus, quoniam adhuc visio in dies.

15. Cumque loqueretur mihi hujusmodi verbis, deieci vultum meum ad terram, et tacui.

16. Et ecce quasi similitudo filii hominis tetigit labia mea; et aperiens os meum, locutus sum, et dixi ad eum qui stabat contra me: Domine mi, in visione tua dissolutæ sunt compages meæ, et nihil in me remansit virium;

17. Et quomodo poterit servus domini mei loqui cum domino meo? nihil enim in me remansit virium, sed et halitus meus intercluditur.

18. Rursum ergo tetigit me quasi visio hominis, et confortavit me, et dixit:

19. Noli timere, vir desideriorum; pax tibi: confortare, et esto robustus. Cumque loqueretur mecum, convalui, et dixi: Loquere, domine mi, quia confortasti me.

14. Or je suis venu pour vous apprendre ce qui doit arriver à votre peuple aux derniers jours; car cette vision ne s'accomplira qu'après bien du temps.

15. Lorsqu'il me disait ces paroles, je baissais le visage contre terre, et je demeurais dans le silence.

16. Et en même temps, celui qui avait la ressemblance d'un homme me toucha les lèvres; et ouvrant la bouche, je parlai, et je dis à celui qui se tenait debout devant moi: Mon Seigneur, lorsque je vous ai vu, tout ce qu'il y a en moi de nerfs et de jointures s'est relâché, et il ne m'est resté aucune force.

17. Et comment le serviteur de mon seigneur pourra-t-il parler avec mon seigneur? Je suis demeuré sans aucune force; et je perds même la respiration.

18. Celui donc que je voyais sous la figure d'un homme, me toucha encore, me fortifia,

19. Et me dit: Ne craignez point, homme de désirs; la paix soit avec vous; prenez courage, et soyez ferme. Lorsqu'il me parlait encore, je me trouvais, plein de force et je lui dis: Parlez, mon seigneur, parce que vous m'avez fortifié.

COMMENTAIRE

Théodoret, et la plupart des interprètes (1), en cet endroit, soutiennent que ce prince des Perses était l'ange, à qui Dieu avait confié la garde et le gouvernement du royaume des Perses. C'est un sentiment fort commun dans l'antiquité, que non seulement chacun de nous a son bon ange, qui veille à notre conduite; mais aussi que chaque état, chaque empire a son archange qui en a soin, qui le gouverne. Cet ange des Perses s'opposait, dit-on, à Gabriel et à saint Michel, parce qu'il voulait retenir les Juifs le plus longtemps qu'il pouvait dans le royaume de Perse, où ils convertissaient quelques Persans, et sur lequel ils attiraient les bénédictions de Dieu.

D'autres (2) soutiennent que c'était un mauvais ange qui, jaloux du bonheur des Israélites, s'opposait de toutes ses forces à leur délivrance. En effet, comment concevoir cette opposition de sentiment entre de bons anges; surtout quand il s'agit d'exécuter les ordres exprès du Seigneur? Mais on peut aisément retorque ce raisonnement contre ceux qui le proposent; car si c'était un mauvais ange qui présidait au royaume de Perse, comment put-il résister et tenir si longtemps contre l'archange Gabriel et saint Michel, après que ces saints archanges lui eurent déclaré la volonté de Dieu.

Je croirais plutôt, dit dom Calmet, que ce prince des Perses est Cyrus, qui résista pendant vingt-un jours à Gabriel, qui l'engageait intérieurement à donner la liberté aux Juifs. Dieu avait destiné Cyrus pour renverser l'empire des Chaldéens et des Mèdes, et pour fonder la monarchie des Perses. Il avait prédit par ses prophètes, que

ce prince serait le libérateur de son peuple. L'entreprise de détruire la monarchie des Chaldéens était si grande, qu'il n'est nullement étrange que Cyrus ait balancé longtemps avant de s'y décider. Tout le monde convient que nous avons la liberté de résister, et que nous résistons en effet souvent aux inspirations qui nous sont envoyées de la part de Dieu. Et on ne doute point que, souvent, les saints anges ne soient les ministres dont Dieu se sert pour nous déterminer à certaines entreprises. Le sentiment que nous proposons a été suivi par plusieurs interprètes. Cyrus n'accorda pas l'édit favorable aux Juifs, immédiatement après la prise de Babylone, mais la troisième année, vers la fin de 536. Babylone était tombée en 538.

MICHAEL UNUS DE PRINCIPIBUS PRIMIS VENIT IN ADJUTORIUM MEUM. Gabriel ne quitta le roi des Perses, pour venir à Daniel, qu'après que Michel fut venu à son secours pour prendre sa place, et pour continuer à solliciter ce prince, et à le porter à ce qu'ils souhaitaient de lui. Gabriel y devait ensuite retourner, après avoir instruit Daniel. Voyez les versets 20 et 21 de ce chapitre, et le chapitre XI, verset 1. On peut traduire (3): *Michel le premier des principaux princes.*

14. QUONIAM ADHUC VISIO IN DIES. Car cette vision ne s'accomplira qu'après bien du temps. Ou bien: Car j'ai encore bien des choses à vous découvrir; le temps des visions n'est pas encore passé.

16. QUASI SIMILITUDO FILII HOMINIS TETIGIT LABIA MEA. C'est l'archange Gabriel qui lui apparut sous la forme d'un homme. Voyez le verset 18,

(1) Hieronym. Origen. Isid. Pelus. Chrysost. D. Thom. Lyr. Tir. Perer. Vat. Grot. Maldon. etc. Vide, si pla. et, et Origen. contra Cels. pag. 378. Et de Princip. l. III. c. 3. Isidor. Pelus. lib. II. Ep. LXXXV. Chrysost. ad Hebr. 11.

cod. 277 D. Thom. 1. part. IV. 113. art. 8.

(2) Vide Rupert. de Victoria Verbi Uix.-Cassian. coll. VIII. cap. 17. - Théodoret. lib. Sancti. Calix. Pisc. etc.

(3) מִיְחָאֵל הַרְאָה לְדָנִיֵּאל אֶת־הַמַּלְאָכִים הַרְאָה לְדָנִיֵּאל

20. Et ait: Numquid scis quare venerim ad te? Et nunc revertar ut prælier adversum principem Persarum. Cum ego egrederer, apparuit princeps Græcorum veniens.

21. Verumtamen annuntiabo tibi quod expressum est in scriptura veritatis; et nemo est adjutor meus in omnibus his, nisi Michael, princeps vester.

20. Alors il me dit : Savez-vous pourquoi je suis venu à vous ? Je retourne maintenant pour combattre contre le prince des Perses. Lorsque je sortais, le prince des Grecs est venu à paraître.

21. Mais je vous annoncerai présentement ce qui est marqué dans l'écriture de la vérité ; et nul ne m'assiste dans toutes ces choses, sinon Michel, qui est votre prince.

COMMENTAIRE

et chapitres IX, 21, et VIII, 15. Jusqu'alors Daniel n'avait point parlé, tant la vue de l'ange l'avait étonné et interdit; et comme il avait été nécessaire que l'archange Gabriel le touchât pour le faire relever, il fallut encore qu'il touchât ses lèvres, pour lui donner la liberté de parler; et qu'il le touchât une troisième fois, pour lui redonner sa première force, qu'il avait perdue. Après donc qu'il a témoigné à l'ange, qu'il ne pouvait point parler avec lui, car il est sans vigueur et dans la dernière faiblesse, il reconnaît dans le moment que cet esprit saint l'a touché pour l'affermir, qu'il était alors plein de force, et que c'était lui qui l'avait ainsi fortifié.

Tant de circonstances qui pourraient d'ailleurs paraître inutiles, nous font voir admirablement, comme sous une figure, les divers degrés par lesquels une âme abattue en la présence de Dieu, et accablée sous le poids de sa misère, peut se relever pour son salut. Il n'y a que sa main toute-puissante qui ait la force de faire lever l'homme pécheur; et il est besoin qu'il lui dise avec cette voix efficace qui ressuscitait les morts : Tenez-vous ferme sur vos pieds, *sta in gradu tuo*. Il faut ensuite qu'il touche ses lèvres, et que, par cet attouchement divin, qui marque l'opération du Saint-Esprit, il lui donne le pouvoir de parler avec une langue renouvelée un langage tout nouveau. Ce langage n'est autre que celui de l'humilité, qui porte l'homme pécheur à confesser sa misère, à reconnaître son impuissance, et à publier la grandeur de la miséricorde de Dieu envers lui.

Mais, en même temps qu'il avoue avec Daniel, qu'il est demeuré sans aucune force, et que tout ce qu'il y avait en lui de nerfs et de jointures s'est relâché, il se rend digne que Dieu le touche de nouveau pour le fortifier sensiblement, en sorte qu'étant enfin plein de force, il chante un cantique d'actions de grâces à la gloire de son Dieu, et soit en état de lui dire, comme le prophète : Parlez, Seigneur, parce que vous m'avez fortifié, et que je puis maintenant écouter paisiblement et avec joie ce qu'il vous plaira de me commander, pour y obéir comme je le dois. Car le pécheur ainsi converti, ainsi fortifié par l'attouchement de la main de Dieu, doit être toujours prêt à l'écou-

ter pour suivre ses ordres et ses saintes inspirations. Et il a même besoin que cette main miséricordieuse, qui l'a tiré de la terre où il était abattu, le touche encore très souvent pour l'affermir de plus en plus; car c'est la conduite que Dieu tient pour sauver les âmes, qu'il leur fasse recouvrer peu à peu, et comme par divers degrés, la vigueur qu'elles ont perdue; et cela en les touchant tous les jours invisiblement par sa grâce et par la vertu de son esprit.

§. 20. NUMQUID SCIS QUARE VENERIM AD TE? Il lui avait déjà dit au verset 14, qu'il était venu pour lui déclarer ce qui devait arriver à son peuple, dans les temps à venir. Il veut réveiller l'attention du prophète, et lui faire comprendre la considération que Dieu avait pour lui, en lui envoyant exprès un de ses premiers anges; quoique ce même ange fût alors occupé à surmonter la résistance du roi de Perse.

REVERTAR UT PRÆLIER ADVERSUS PRINCIPEM PERSARUM. Je suis venu ici exprès pour vous; aussitôt que je vous aurai instruit, je retournerai à ma première occupation, pour amener à ma volonté Cyrus, roi de Perse. Voyez le verset 13.

CUM EGREDERER APPARUIT PRINCEPS GRÆCORUM VENIENS. Ce prince des Grecs est, ou l'ange tutélaire de la Grèce, qui alla avec saint Michel, pour combattre le roi de Perse, ou Alexandre le Grand, qui apparut à Gabriel, comme devant un jour ruiner l'empire des Perses, fondé par Cyrus. Les versets 2 et 3 du chapitre suivant, favorisent assez ce dernier sentiment.

§. 21. QUOD EXPRESSUM EST IN SCRIPTURA VERITATIS. Ce que vous avez écrit des visions précédentes; ces paroles vraies, mais scellées (1) que je vous ai déjà découvertes, et qui renferment encore divers mystères inconnus, et non expliqués.

NEMO EST ADJUTOR MEUS IN OMNIBUS HIS, NISI MICHAEL PRINCEPS VESTER. Dans le combat que j'ai livré au roi de Perse, pour l'engager à ce que je demande, je n'ai été aidé de personne que de Michel, prince, chef tutélaire, protecteur de votre nation. Toute l'antiquité a vu en saint Michel le chef et le défenseur de la Synagogue. L'Église l'honore sous la même qualité.

(1) Dan. VIII, 20; XII, 4, 9.

CHAPITRE XI

Empire des Perses ruiné par le roi des Grecs. Successeur de ce prince. Guerre entre les rois du midi et du nord. Roi impie ; ses expéditions contre l'Égypte et contre la Judée ; sa fin malheureuse.

1. Ego autem ab anno primo Darii Medi, stabam ut confortaretur et roboraretur.

2. Et nunc veritatem annuntiabo tibi. Ecce adhuc tres reges stabunt in Perside ; et quartus ditabitur opibus nimis super omnes ; et cum invaluerit divitiis suis, concitabit omnes adversum regnum Græciæ.

3. Surget vero rex fortis, et dominabitur potestate multa, et faciet quod placuerit ei.

4. Et cum steterit, conteretur regnum ejus, et dividetur in quatuor ventos cæli, sed non in posteros ejus, neque secundum potentiam illius, qua dominatus est ; lacerebitur enim regnum ejus etiam in externos, exceptis his.

1. Pour moi, dès la première année de Darius de la race des Mèdes, j'ai travaillé pour l'aider à s'établir et à se fortifier.

2. Mais maintenant je vous annoncerai la vérité. Il y aura encore trois rois en Perse : le quatrième s'élèvera par la grandeur de ses richesses au-dessus de tous ; et lorsqu'il sera devenu si riche, il animera tous les peuples contre le royaume des Grecs.

3. Mais il s'élèvera un roi vaillant qui dominera avec une grande puissance, et qui fera ce qu'il lui plaira.

4. Et après qu'il sera le plus affermi, son royaume sera détruit ; et il se partagera vers les quatre vents du ciel. Il ne passera point à sa postérité, et ne conservera point la même puissance qu'avait eue ce premier roi ; car son royaume sera déchiré, et il passera à des princes étrangers, sans compter ces quatre.

COMMENTAIRE

¶ 1. AB ANNO PRIMO DARIÏ STABAM UT CONFORTARETUR. C'est la continuation du discours de l'ange Gabriel. Il a dit au chapitre précédent qu'il n'avait eu jusque-là que saint Michel, pour l'aider à surmonter la résistance du roi de Perse (1). Il ajoute ici, que lui, Gabriel, s'était joint à saint Michel en cette première année de Darius, pour l'aider et pour le fortifier. En un mot, il nous fait voir que ces deux anges agissaient de concert, et qu'ils s'aidaient mutuellement l'un l'autre dans les divers emplois, où ils étaient appelés par l'ordre de Dieu.

¶ 2. ADHUC TRES REGES STABUNT IN PERSIDE, ET QUARTUS DITABITUR OPIBUS SUPER OMNES. Gabriel a déjà parlé de Cyrus, premier roi de Perse, au chapitre précédent (2). Il dit ici qu'après lui on verra encore trois rois de Perse, qui sont Cambyse, Smerdis et Darius fils d'Hystaspe.

Le quatrième prince qui s'élève au-dessus de tous ses prédécesseurs, est Xerxès, dont les forces, les richesses, la puissance sont connues dans l'histoire. *Il anima tous les peuples contre le royaume des Grecs*, par les armées prodigieuses qu'il fit passer dans la Grèce. Trogus (3) dit qu'il avait sous les armes sept cent mille hommes de ses sujets, et trois cent mille hommes de troupes

auxiliaires. Hérodote lui en donne bien davantage (4) : il avait, selon lui, un million sept cent mille fantassins, et quatre-vingt mille chevaux, sans compter les chameaux et les chariots. Sa flotte était composée de douze cent sept vaisseaux à trois rangs de rames, sans compter un grand nombre de bâtiments inférieurs. A mesure qu'il avançait vers la Grèce, il obligeait les peuples par où il passait, de se joindre à lui, et de prendre les armes contre ses ennemis (5).

¶ 3. SURGET VERO REX FORTIS. C'est Alexandre le Grand, qui ruina l'empire des Perses. Toute la suite le désigne clairement.

¶ 4. CUM STETERIT, CONTERETUR REGNUM EJUS, ET DIVIDETUR IN QUATUOR VENTOS. L'empire d'Alexandre fut partagé après sa mort en quatre parties principales, qui formèrent autant de royaumes distincts. Daniel a déjà parlé de ce fameux partage en plus d'un endroit (6).

NON IN POSTEROS EJUS. On déféra l'empire à Aridée, autrement Philippe, frère d'Alexandre, en attendant que l'on vît à quoi se terminerait la grossesse de Roxane, qu'Alexandre avait laissée enceinte. Mais ni Aridée, ni Alexandre, fils de Roxane, ni Hercule, fils naturel d'Alexandre le Grand, ne possédèrent jamais tous les états de

(1) Chap. x. 21. Nemo est adjutor meus in omnibus his, nisi Michael princeps vester.

(2) Chap. x. 13. 20.

(3) Justin, lib. 1. c. 10.

(4) Herodot. l. vii. c. 60 et 87.

(5) Idem. l. viii. c. 108. Τοὺς δὲ αἱ γενόμενους ἔμποδῶν, συστρατεύεσθαι ἠνάγκασε.

(6) Dan. vii. 6. 7. et viii. 8. 22.

5. Et confortabitur rex austri; et de principibus ejus prævalebit super eum, et dominabitur ditio: multa enim dominatio ejus.

6. Et post finem annorum fœderabuntur, tiliæque regis austri veniet ad regem aquilonis facere amicitiam; et non obtinebit fortitudinem brachii, nec stabit semen ejus; et tradetur ipsa, et qui adduxerunt eam adolescentes ejus, et qui confortabant eam in temporibus.

5. Et le roi du midi se fortifiera; mais l'un de ses princes sera plus puissant que lui: il dominera sur beaucoup de pays, car son pouvoir sera grand.

6. Quelques années après, ils feront alliance ensemble; et la fille du roi du midi viendra vers le roi de l'aquilon, pour s'allier à lui; mais elle ne s'établira point par un bras fort: et sa race ne subsistera point: elle sera livrée elle-même, avec les jeunes hommes qui l'avaient amenée, et qui l'avaient soutenue en divers temps.

COMMENTAIRE

ce prince; et, avant qu'il se fût passé quinze ans depuis sa mort, sa mère, son frère et ses fils périrent malheureusement de mort violente.

LACERABITUR REGNUM EJUS IN EXTERNOS, EXCIPTIS HIS. Avant que l'empire fût scindé en quatre grands royaumes, il y eut un émiettement des provinces qu'il serait trop long de reproduire ici. Chacun voulut avoir sa part; on en fit trente-quatre.

Mais la plupart de ces gouverneurs périrent dans les guerres qu'ils se firent les uns aux autres. Il n'y en eut que quatre qui persévérèrent et qui laissèrent de grands royaumes à leurs descendants. Daniel ne fait ici attention qu'aux rois d'Égypte et de Syrie; parce que ce sont les seuls qui aient fait la guerre au peuple de Dieu. Saint Jérôme l'explique autrement. L'empire d'Alexandre fut partagé à des étrangers, outre les quatre monarques de l'Égypte, de l'Asie, de la Syrie, de la Macédoine; car on vit dans l'étendue de l'empire divers rois étrangers, et qui n'avaient nulle liaison avec Alexandre, prendre le diadème, et fonder des royaumes dans la Cappadoce, dans l'Arménie, dans la Bythinie, à Héraclée, et sur le Bosphore. *Atque ita maximum in terris Macedonum regnum nomenque, inde a morte Alexandri distractum in multa regna est*, dit Tite-Live (1).

5. CONFORTABITUR REX AUSTRI. Ptolémée, fils de Lagus, un des premiers généraux d'Alexandre, eut d'abord pour sa part le gouvernement de l'Égypte, de la Libye, de la Cyrénaïque. Il fut un des premiers qui prirent le diadème, après la mort des enfants d'Alexandre; car, jusqu'alors, ils s'étaient abstenus du nom et des marques de la dignité royale (2): *Hujus honoris ornamentis tamdiu omnes abstinerunt, quamdiu filii regis superesse potuerunt*. Ce prince fit diverses conquêtes, dont il augmenta ses états; il prit l'île de Chypre (3), et se saisit de Jérusalem (4), en y entrant un jour de sabbat, sous prétexte de dévotion.

ET DE PRINCIPIBUS EJUS PRÆVALEBIT SUPER EUM. Un des princes héritiers des états d'Alexandre le

Grand, sera plus puissant que Ptolémée, fils de Lagus, dont on vient de parler. Ce prince si puissant est Séleucus Nicator, qui se vit maître de toute la Syrie, de la Babylonie, de la Médie (5), et des pays voisins. Il posséda aussi la Judée et Jérusalem (6).

6. POST FINEM ANNORUM FŒDERABUNTUR. Les rois d'Égypte et de Syrie feront alliance entr'eux. Le prophète passe beaucoup de circonstances, et ne s'attache qu'à ce qui touche de plus près son sujet, aux rois qui ont eu quelque rapport avec les Juifs. Ptolémée Philadelphie, roi d'Égypte, et Antiochus Théos, roi de Syrie, s'étaient fait une guerre cruelle pendant quelques années (7). Ptolémée, qui n'aimait point la guerre, la termina en donnant sa fille Bérénice en mariage au roi de Syrie. Pour cela il obligea ce prince à répudier Laodicé, dont il avait eu deux fils, Séleucus et Antiochus. Bérénice apporta des richesses immenses pour sa dot à son époux; d'où vient qu'on l'appela *μεγιστοδότης*: qui signifie en grec, celle qui apporte une grande dot.

NON OBTINEBIT FORTITUDINEM BRACHII, NEC STABIT SEMEN EJUS. Bérénice ne fut pas longtemps en faveur. Antiochus, son époux, s'en dégoûta, et, après la mort de Ptolémée Philadelphie, il reprit Laodicé qu'il avait répudiée. Celle-ci, craignant que ce prince inconstant ne fût revenir Bérénice, empoisonna Antiochus, et envoya des sicaires pour tuer Bérénice avec le jeune Antiochus, dont elle était mère. Mais Bérénice, en ayant été informée, s'enferma dans l'asile de Daphné près d'Antioche, où elle se vit bientôt assiégée par les partisans de Laodicé. Toutes les villes d'Asie et son frère Ptolémée Évergète en ayant eu avis, accoururent à son secours; mais, avant qu'ils fussent arrivés, le jeune prince Antiochus tomba entre les mains de Laodicé, qui le fit mourir. Bérénice, outrée de douleur et de rage, prend les armes, monte sur son char, et poursuit Cénéas, le cruel ministre des ordres de Laodicé; elle l'abat d'un coup de pierre, après l'avoir manqué de son javelot; fait passer son char sur son

(1) Livius, lib. xlv. — (2) Justin, lib. xv.

(3) Vide Diodor. lib. xix.

(4) Joseph. Antiq. lib. xii c. 1.

(5) A. Plan. Struc. p. 122. Vide Grot.

(6) Sever. Sulpit. Hist. Sacr. l. ii.

(7) Hieron. in Dan. xi.

7. Et stabit de germine radicumejus plantatio: et veniet cum exercitu, et ingredietur provinciam regis aquilonis, et abutetur eis, et obtinebit.

8. Insuper et deos eorum, et sculptilia, vasa quoque pretiosa argenti et auri, captiva ducet in Ægyptum, ipse prævalebit adversus regem aquilonis.

9. Et intrabit in regnum rex austri, et revertetur ad terram suam.

7. Mais il sortira un rejeton de la même tige, lequel viendra avec une grande armée, entrera dans les provinces du roi de l'aquilon, y fera de grands ravages, et s'en rendra maître.

8. Il emmènera en Égypte leurs dieux captifs, leurs statues, et leurs vases d'argent et d'or les plus précieux ; et il ramportera toutes sortes d'avantages sur le roi de l'aquilon ;

9. Et le roi du midi entrera dans son royaume, et reviendra ensuite dans son pays.

COMMENTAIRE

corps, et accourt au lieu où elle croyait qu'on avait caché son fils (1) ; mais ce jeune prince était déjà mort.

Cependant, ceux qui avaient commis ce meurtre, craignant la violence du peuple, et voulant se défaire aussi de Bérénice, prirent un enfant qui ressemblait au prince qu'ils avaient tué, et le firent voir au peuple accompagné de ses gardes, comme la personne du roi. Ils offrirent à Bérénice une garde de soldats gaulois, et lui livrèrent l'endroit le plus fort du palais pour s'y retirer, l'assurant de leur inviolable fidélité par les serments les plus sacrés ; mais aussitôt qu'ils tinrent cette princesse entre leurs mains, ils l'égorgèrent inhumainement (2).

TRADETUR IPSA, ET QUI ADDUXERUNT EAM ADULESCENTES EJUS, ET QUI CONFORTABANT EAM IN TEMPORIBUS. L'hébreu (3) : *Elle sera livrée, elle et ceux qui l'ont amenée, et son fils, et celui qui la soutenait dans les temps.* Nous avons vu de quelle manière Bérénice et son fils avaient été livrés et trahis. Poléyne (4) nous apprend que les femmes qui la servaient, et qui l'accompagnaient, prirent les armes et la défendirent quel que temps. On peut assurer la même chose des gardes, et de ceux qui demeurèrent attachés à cette princesse, surtout des Égyptiens, ses anciens domestiques, qu'elle avait amenés d'Égypte. *Celui qui la soutenait dans les temps*, peut marquer son médecin Aristarque, qui, trop crédule aux paroles et aux serments des ministres de Laodicé, conseilla à Bérénice de faire la paix, et d'entrer dans le palais où elle fut mise à mort.

Ÿ. 7. ET STABIT DE GERMINE RADICUM EJUS PLANTATIO: ET VENIET CUM EXERCITU, etc. Après la mort de Bérénice, trois de ses dames d'honneur la couvrirent secrètement de terre, et mirent au lit en sa place une autre femme, feignant qu'elle était seulement blessée, et persuadèrent

au peuple que ses blessures n'étaient pas mortelles. C'était pour donner le temps à son frère Ptolémée Évergète de venir à son secours. Il arriva bientôt après avec une puissante armée, et fut reçu par toutes les villes de Syrie, qui s'étaient soulevées. Il entra en Syrie, fit mourir Laodicé, poussa jusqu'à Babylone ; il se saisit de Séleucie, de la Cœlésyrie, de la Cilicie, et des provinces supérieures ; en un mot de presque toute l'Asie, depuis le mont Taurus jusqu'aux Indes (5). Séleucus Callinicus, roi de Syrie, n'osa pas même lui livrer un combat.

Ÿ. 8. INSUPER ET DEOS EORUM,.... VASA QUOQUE PRETIOSA... CAPTIVA DUCET IN ÆGYPTUM. Ptolémée Évergète s'étant ainsi rendu maître de la Syrie, sans aucun péril, fut obligé de retourner en Égypte pour rétablir l'ordre qui avait été troublé pendant son absence. Il laissa le gouvernement de la Cilicie à un de ses conseillers nommé Antiochus ; et celui des autres provinces en deçà de l'Euphrate, à Xantippe, l'un de ses généraux. Il emporta du royaume de Syrie quarante mille talents d'argent et deux mille cinq cents vases ou statues précieuses, parmi lesquelles étaient les idoles que Cambyse avait autrefois emportées de l'Égypte. Ce fut à cette occasion que les Égyptiens, ravis de ce qu'il leur ramenait leurs dieux, l'appelèrent *Évergète*, ou bienfaiteur (6). Un ancien marbre dont Allatius a tiré une inscription en l'honneur de ce prince, parle ainsi de cette circonstance : *Sacris, quæ ab Ægypto Persæ abstulerant, receptis, ac cum reliqua congesta gazâ in Ægyptum relatis* (7).

Ÿ. 9. INTRABIT IN REGNUM REX AUSTRI, ET REVERTETUR AD TERRAM SUAM. Ptolémée Évergète fut appelé en Égypte, par des troubles domestiques (8). En passant par Jérusalem il y fit divers présents, et fit offrir des sacrifices d'actions de grâces pour tant d'heureux succès (9).

(1) Justin. lib. xxvii. c. 1. - Valer. Max. lib. ix. c. 10.

(2) Polyæn. Stratag. lib. viii. Vide Usser. ad an. mundi 3758.

(3) והתנן הוא וכבאייה והיורה וכוזקה בעתים

(4) Polyæn. loco citato.

(5) Vide us in. lib. xxvii. c. 1. - Appian. S. riac. p. 130. - Polyb. lib. v. - Hieronym. luc. - Usser. ad an. m. 3758. - Vaillant, Hist. Reg. Ægypt. an. 79. Lagid.

(6) Hieronym. in Dan. xi.

(7) Marmor Adulit. ab Allatio edit. Rom. an. 1631. Le texte se trouve reproduit dans l'Égypte de Champollion, p. 67, b.

(8) Justin. lib. xvii. Nisi in Ægyptum domestica seditione revocatus esset, totum regnum Seleuci occupasset.

(9) Joseph. contra Appion. lib. ii.

10. Filii autem ejus provocabuntur et congregabunt multitudinem exercituum plurimorum; et veniet prope-rans, et inundans; et revertetur, et concitabitur, et con-gredietur cum robore ejus.

11. Et provocatus rex austri egredietur, et pugnabit ad-versus regem aquilonis; et præparabit multitudinem nimiam, et dabitur multitudo in manu ejus.

12. Et capiet multitudinem, et exaltabitur cor ejus; et dejiciet multa millia, sed non prævalebit.

10. Les enfants du roi du septentrion s'agriront et lèveront de puissantes armées; et l'un d'eux marchera avec une grande vitesse, comme un torrent qui se dé-borde: il reviendra ensuite; et étant plein d'ardeur, il combattra contre les forces de l'Égypte.

11. Le roi du midi étant attaqué, se mettra en cam-pagne, et combattra contre le roi de l'aquilon; il lèvera une grande armée, et des forces nombreuses lui seront livrées entre les mains;

12. Il en prendra un très grand nombre, et son cœur s'éleva. Il en fera passer plusieurs milliers au fil de l'épée; mais il ne prévaudra pas.

COMMENTAIRE

§. 10. FILII AUTEM EJUS PROVOCABUNTUR, ET CONGREGABUNT MULTITUDINEM EXERCITUUM. Sé-leucus Callinicus, roi de Syrie, s'étant tué par une chute de cheval (1), laissa deux fils, savoir : Séleucus Céraunus, ou la *Foudre*, et Antiochus, qui, depuis, fut surnommé le Grand Céraunus, qui était l'aîné, succéda au trône; mais il ne l'occupa que trois ans, et ne fut jamais en état de faire aucune entreprise contre l'Égypte. Il fut empoisonné dans une ville de Phrygie, lorsqu'il marchait à la tête de son armée contre Attale, qui retenait une partie de ses provinces (2). An-tiochus, son frère, lui succéda. Après avoir pacifié les troubles de son royaume, et réduit diverses provinces, qui s'étaient soustraites à l'obéissance de ses prédécesseurs, il reprit Sé-leucie sur l'embouchure de l'Oronte, qui jus-qu'alors avait été soumise au roi d'Égypte, et marcha dans la Cœlésyrie; cette belle province lui fut livrée par Théodote, qui en était gouver-neur. Il battit les généraux de Ptolémée Philo-pator aux défilés près de Béryte, et se rendit maître d'une partie de la Phénicie (3); ce fut comme le signal de la guerre contre l'Égypte. Philopator n'étant pas alors en état d'attaquer Antiochus, faisait sourdement de grands prépara-tifs de guerre, pendant qu'il cherchait à amuser son ennemi par de feintes propositions de paix, enfin ils en vinrent à une guerre ouverte avec toutes leurs forces. Les généraux de Philopator furent battus aux défilés du Liban.

Antiochus, ayant soumis toute la Syrie et la Phénicie, s'avança l'année suivante vers l'Égypte, jus-qu'à Raphia. Dans la rencontre, l'aile gauche des troupes égyptiennes fut rompue; mais leur aile droite battit l'aile gauche d'Antiochus, et l'avantage de cette fameuse bataille demeura du côté de Philopator, qui recouvra par ce moyen la Cœlésyrie. Tout cela est assez bien décrit dans ce passage de Daniel que nous expliquons. An-

tiochus marchera avec une grande vitesse, comme un torrent qui déborde. Il reviendra, et, plein d'ardeur, il combattra contre les forces de l'Égypte. L'hébreu, à la lettre (4) : *Il viendra, il inondera, il passera, il s'arrêtera, il ira avec ardeur jusqu'à sa forteresse*. Antiochus revint des provinces supé-rieures où il était lors de la mort de son frère Céraunus; il inonda toute la Syrie, comme un torrent, et ramena toutes les villes à son obéis-sance: il passa le Liban, assujettit la Cœlésyrie et la Phénicie; il s'arrêta quelque temps à Sé-leucie, pendant que le roi d'Égypte lui faisait des propositions de paix. Enfin il vint avec courage, et avec indignation jusqu'aux forteresses, jusqu'aux frontières de l'Égypte. La victoire que Ptolémée remporta, est très bien décrite au verset suivant.

§. 11. PROVOCATUS REX AUSTRI EGREDIETUR, ET PUGNABIT ADVERSUS REGEM AQUILONIS. Ces paroles nous donnent le vrai caractère du roi d'Égypte (5). Philopator était un prince sans cœur, sans esprit, sans expérience dans la guerre; nourri dans la mollesse, dans l'oisiveté, dans les plaisirs, il n'était capable ni de prendre, ni d'exé-cuter aucune résolution: il fallut l'exciter et le tirer de son assoupissement, pour lui faire penser à prendre les armes et à repousser l'ennemi, qui était sur le point d'entrer en son pays. Il se mit enfin à la tête de ses troupes: son armée com-ptaît soixante-dix mille fantassins, cinq mille cava-liers et soixante-douze éléphants. Par la valeur et la bonne conduite de ses généraux, il remporta sur Antiochus la victoire, dont nous avons parlé au verset précédent.

§. 12. CAPIET MULTITUDINEM, ET EXALTABITUR COR EJUS, ... SED NON PRÆVALEBIT. Dans le com-bat dont nous avons parlé, où Philopator eut l'avantage, Antiochus perdit plus de dix mille hommes d'infanterie, trois cents de cavalerie, et quatre mille prisonniers (6). Mais Ptolémée ne sut pas profiter d'une si belle victoire; il aurait

(1) Justin, lib. xxvii, c. 3.

(2) Peh. b. lib. iv - Appian, Syriae, pag. 131. - Justin, lib. xxix. - Hieronym, in Dion. xi

(3) Peh. b. lib. v. - Vauant, Hist. Reg. Egypti ad an. 1011, laçt. d.

(4) ויבא כח ויטוף ויכר וישב ויזכרה ער סוזה

(5) Voyez Peh. b. lib. iii. — (6) Peh. b. lib. v. 17.

13. Convertetur enim rex aquilonis, et præparabit multitudinem multo majorem quam prius; et in fine temporum annorumque, veniet properans cum exercitu magno et opibus nimis.

14. Et in temporibus illis multi consurgent adversus regem austri; filii quoque prævaricatorum populi tui extollentur ut impleant visionem, et corruent.

13. Car le roi de l'aiglon viendra de nouveau; il rassemblera encore plus de troupes qu'auparavant; et après un certain nombre d'années, il s'avancera en grande hâte, avec une armée nombreuse et une grande puissance.

14. En ces temps-là, plusieurs s'élèveront contre le roi du midi. Les enfants de ceux de votre peuple qui auront violé la loi du Seigneur, s'élèveront aussi pour accomplir une prophétie, et ils tomberont.

COMMENTAIRE

pu dépouiller Antiochus de ses états; il se contenta de recouvrer la Cœlésyrie et la Phénicie, et se replongea avidement dans la débauche (1). *Spoliasset regno Antiochum, si fortunam virtute jussisset; contentus recuperatione urbium quas amiserat quietis actaque pace, avidi materiam, arripuit.* Bientôt après, Antiochus reprit l'offensive, comme nous le verrons au verset suivant.

En disant que *son cœur s'éleva*, Gabriel insinue la manière pleine de hauteur et de violence dont le roi d'Égypte en usa envers les Juifs. Étant venu à Jérusalem après sa victoire, il eut la présomption de vouloir entrer dans le lieu saint. Il n'en fut empêché que par un châtement de la main de Dieu, qui le frappa et le renversa par terre, de telle sorte qu'il demeura dans le temple sans mouvement, et presque sans vie, jusqu'à ce que ses gens l'enlevèrent. Il sortit de la ville, plein de ressentiment et de rage, avec menace de faire sentir aux Juifs les plus cruels effets de son indignation. En effet, de retour en Égypte, il les priva de leurs privilèges, les menaça de les réduire à l'esclavage, à moins qu'ils ne voulussent renoncer à leur religion. Enfin, il voulut faire écraser sous les pieds de ses éléphants, ceux qui n'avaient point voulu se soumettre à ses ordres impies. Mais Dieu les délivra d'une manière toute miraculeuse, ainsi qu'il est marqué au troisième livre des Maccabées.

¶ 13. CONVERTETUR ENIM REX AQUILONIS, ET PRÆPARABIT MULTITUDINEM MULTO MAJOREM QUAM PRIUS. Antiochus le Grand, méprisant la lâcheté ou la nonchalance de Philopator, roi d'Égypte, prit des mesures pour l'attaquer de nouveau. Il termina la guerre qu'il avait au-delà de l'Euphrate, et amassa dans ces provinces une armée prodigieuse (2). Philopator mourut peu de temps après. Antiochus, roi de Syrie, et Philippe, roi de Macédoine, prirent ensemble la lâche résolution de dépouiller le jeune roi d'Égypte, Ptolémée Épiphanes, qui n'avait alors que quatre (3) ou

cinq ans (4); et de partager entre eux ses états, chacun prenant ce qui serait le plus à sa convenance, et portant ses armes dans les lieux qui seraient le plus à sa portée (5). Philippe attaqua la Carie et l'Égypte, et Antiochus la Cœlésyrie et la Phénicie.

IN FINE TEMPORUM ANNORUMQUE, VENIET PROPERANS CUM EXERCITU MAGNO. Dix-sept ans après la bataille de Raphia (6), qu'Antiochus le Grand avait perdue, il rompit la paix avec le roi d'Égypte, et entra dans la Cœlésyrie. Ptolémée Épiphanes en étant informé, envoya Scopas pour lever des troupes dans l'Étolie, et, l'année suivante même, Scopas marcha contre Antiochus. Le combat se livra près de Panium, vers la source du Jourdain. Scopas fut battu, et contraint de se sauver dans Sidon, où Antiochus l'alla assiéger avec dix mille hommes. Par cette victoire, ce prince se vit maître de tout le pays que Ptolémée Philopator avait conquis par la victoire remportée à Raphia.

¶ 14. IN TEMPORIBUS ILLIS MULTI CONSURGENT ADVERSUS REGEM AUSTRI. On a déjà parlé du complot formé entre Philippe, roi de Macédoine, et Antiochus, roi de Syrie, d'envahir et de se partager les états du roi Ptolémée Épiphanes. Outre cela, l'Égypte se vit alors déchirée par des séditions et des guerres domestiques; et les provinces auparavant soumises à ce royaume, se révoltèrent, en haine de l'orgueil insupportable d'Agathocle, qui gouvernait sous le nom du roi. C'est ce que nous apprend saint Jérôme, sur cet endroit du prophète Daniel.

FILII QUOQUE PRÆVARICATORUM POPULI TUI, EXTOLLENTUR UT IMPLEANT VISIONEM, ET CORRUEUNT. On explique communément (7) ceci du temple d'Amon, qui fut bâti en Égypte, pour accomplir une prophétie mal entendue d'Isaïe (8), qui portait: *En ce temps-là, il y aura cinq villes dans la terre d'Égypte, qui parleront le langage de Canaan, et qui jureront par le Seigneur des*

(1) Justin. lib. xxx.

(2) Hieronym. in Dan. xi. Incredibilem de superioribus locis Babylonis exercitum congregavit.

(3) Hieronym. hic. — (4) Justin. lib. xxx.

(5) Polyb. lib. iii. Συμφορήσαντες Ἀντίοχος, καὶ Φίλιππος ἐπὶ διαιρέσει τοῦ καταλειμμένου παιδὸς ἄρχῆς, ἤρξαντο ναλοπεριμονεῖν, καὶ τὰς χεῖρας ἐπιβάλλειν Φίλιππος μὲν

τοὺς κατὰ Ἀγύπτον καὶ Καρίαν, Ἀντίοχος δὲ τοὺς κατὰ Κοίλην Συρίαν, καὶ Φοινίκην. Vide Hieronym. hic.

(6) Vaillant. Histor. Reg. Ægypt. an. 125. Lagid. Vide Polyb. in excerptis Vales. pag. 77. 86. — Liv. lib. xxxiii. — Justin. lib. xxxi. — Hieronym. hic — Usser. ad an. m. 3806. 3807.

(7) Hieron. Pever. Sanct. Vat. Mald. Munst. etc.

(8) Isai. xix. 18, 19.

15. Et veniet rex aquilonis, et comportabit aggerem, et capiet urbes munitissimas; et brachia austri non sustinebunt, et consurgunt electi ejus ad resistendum, et non erit fortitudo.

15. Et le roi de l'aquilon viendra, et il fera des terrasses et des remparts, et il prendra les villes les plus fortes; et les bras du midi n'en pourront soutenir l'effort; ses plus vaillants s'élèveront pour lui résister, et ils se trouveront sans force;

COMMENTAIRE

armées. L'une de ces villes s'appellera la ville du Soleil; en ce jour-là, il y aura un autel dédié au Seigneur, au milieu de l'Égypte, etc. Onias, fils du grand prêtre Onias III, s'étant retiré en Égypte après la mort de son père, s'attacha au service de Ptoïémée Philométor et de Cléopâtre, et obtint d'eux la permission de bâtir dans leur royaume un temple semblable à celui de Jérusalem, afin de réunir tous les Juifs d'Égypte dans ce seul temple, pour y accomplir les exercices de leur religion. Il choisit pour cela la province d'Héliopolis, comme désignée expressément par ces paroles du prophète: *L'une de ces villes s'appellera la ville du Soleil*; parce qu'*Héliopolis*, en grec, signifie la ville du Soleil. Ce temple fut construit et appelé *Onion*, du nom d'Onias, qui l'avait entrepris. L'Écriture appelle *les fils des prévaricateurs*, ceux qui s'attachèrent à Onias et à son temple, parce qu'en effet, c'était une prévarication de construire un temple dans cette terre étrangère, et de partager ainsi le culte du vrai Dieu, qui ne devait être rendu qu'en un seul endroit; surtout après que le Seigneur avait destiné le temple de Salomon, pour en faire comme le centre de l'exercice public de la religion juive.

On convient qu'Onias avait mal pris le sens d'Isaïe; aussi l'ange ne dit point qu'Onias ait accompli la prédiction d'Isaïe, mais seulement qu'il eut dessein, ou qu'il se gnit d'avoir dessein de l'accomplir: *Ut impleant visionem*. Mais ce qui fait la grande difficulté, c'est que ce qui est prédit ici devait se faire *in temporibus illis*; dans le même temps que le roi Antiochus le Grand ferait la guerre à Ptolémée Épiphane, roi d'Égypte. Or, il est certain que le temple d'Onion ne fut bâti que plusieurs années après, sous le règne de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre, sa sœur et son épouse. Aussi, d'autres commentateurs (1) donnent-ils une autre explication à ce passage.

Les fils des rebelles, ou *des prévaricateurs* désignent les Juifs, qui se rangèrent du côté d'Antiochus, et quittèrent leur roi légitime, Ptolémée Épiphane, après la défaite de Scopas, près des sources du Jourdain. L'Écriture appelle ordinai-

rement les révoltes, *prévarications*. Elle dit, par exemple (2), que *Moab prévariqua, et ne voulut plus être sous Juda*. Le texte hébreu peut signifier (3): *Les fils de ceux qui divisent*, les fils de la division, des hommes de révolte et de séparation. Tous ces titres conviennent aux Juifs de Jérusalem, qui se rendirent à Antiochus de leur plein gré, qui reçurent son armée et ses éléphants dans leur ville, qui les nourrirent libéralement, et qui aidèrent les troupes de ce prince dans le siège qu'elles firent de la citadelle de Jérusalem, occupée par les troupes que Scopas y avait laissées. C'est Josèphe et Polybe qui nous apprennent ces particularités (4).

Ces prévaricateurs, ou *ces rebelles s'élevèrent pour accomplir la vision*: leur révolte contre les rois d'Égypte servit aux desseins du Seigneur, sans qu'ils le sussent, en ce qu'Antiochus Épiphane, roi de Syrie, fils d'Antiochus le Grand, était destiné de Dieu pour les punir de leurs crimes. Ils crurent trouver un protecteur et un puissant appui en la personne d'Antiochus le Grand; et en effet, ils eurent lieu de se louer de ses égards; mais cela ne dura pas longtemps. Il fallait que *la vision s'accomplît*, et que les Juifs se trouvassent sous la domination des rois de Syrie, afin qu'Antiochus Épiphane, fils d'Antiochus le Grand, leur fit ressentir les effets de sa cruauté; qu'il fût pour eux une pierre d'achoppement, et qu'il les fit tomber: *Et corruent* (5). On peut voir dans les Maccabées l'accomplissement de cette prophétie; et on la verra encore dans ce chapitre.

15. VENIET REX AQUILONIS, ET COMPORTABIT AGGEREM, ET CAPIET URBS MUNITISSIMAS. Antiochus le Grand, après la défaite de Scopas, alla faire le siège de Sidon, qui était une très forte place, où Scopas s'était renfermé avec les débris de son armée. On éleva des terrasses, et on dressa des machines pour prendre la ville. Scopas se défendit vaillamment. Le roi d'Égypte envoya même à son secours d'habiles généraux, mais Scopas, manquant de vivres dans la ville, fut obligé de se rendre avec ses troupes (6). La même année, Antiochus fit le siège de Gaza, qui demeurait obstinément attachée au roi d'Égypte (7). Nous avons vu sur

(1) D'Alhier.

(2) IV. Reg. 1. 1

(3) וְיָבִיאוּ בְנֵי הַמִּשְׁפָּחָה וְיִשְׁתַּחֲוּוּ לַאֱלֹהֵי הַמִּשְׁפָּחָה

(4) Joseph. Antiq. lib. xiv. cap. 3. Εὐνοσίχωνος αὐτῶν προσεβήκετο Ἰουδαίῳ, ἵνα τῆ πόλει δεξασμένοι, παση αὐτοῦ τῆ στρατιῆ, καὶ τῶν ἰσχυρῶν ἀφθονῶσαι παρὰ τὸν, καὶ τῶν ὑπὸ

Σκοπῆ καταλιπεῖντα; ἐν τῇ ἀρχῇ τῶν Ἑρωςλύμων φρουρῶν; πολιορκουσι προθύρῳ συνιμαχίαν. Vide Polyb. Ibidem ex lib. xvi.

(5) ἰσχυρῶν Θεοδῶτ. Α' ὁθενήσουσι.

(6) H. rom. m. lib.

(7) Polyb. in Excerpt. Vales.

16. Et faciet veniens super eum juxta placitum suum, et non erit qui stet contra faciem ejus; et stabit in terra inclyta, et consumetur in manu ejus.

17. Et ponet faciem suam ut veniat ad tenendum universum regnum ejus, et recta faciet cum eo; et filiam feminarum dabit ei, ut evertat illud; et non stabit, nec illius erit.

16. Il fera contre le roi du midi tout ce qu'il lui plaira; et il ne se trouvera personne qui puisse subsister devant lui. Il entrera dans la terre célèbre, et elle sera abattue sous sa puissance.

17. Il s'affermira dans le dessein de venir s'emparer de tout le royaume du roi du midi. Il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui; et il lui donnera en mariage sa fille d'une excellente beauté, afin de le perdre; mais son dessein ne lui réussira pas, et elle ne sera point pour lui.

COMMENTAIRE

le verset précédent, que ce prince fit aussi le siège de la citadelle de Jérusalem. En voilà plus qu'il n'en faut pour vérifier ce que dit l'archange Gabriel, que *le roi du septentrion fera des terrasses, et prendra les villes les plus fortes; et que les bras du midi, ou de l'Égypte, n'en pourront soutenir l'effort*. L'année suivante, le même prince subjuga un grand nombre de villes et de forts qui appartenait au roi d'Égypte; il prit Zéphyrium, Soles, Aphrodisiade, Sélinunte, Coracésium, Corycos, Andriace, Lymire, Patare, Xanthus et enfin Éphèse (1).

¶ 16. STABIT IN TERRA INCLYTA, ET CONSUMETUR IN MANU EJUS. Nous ne lisons point qu'Antiochus le Grand ait fait aucun mal dans la Judée, qui est incontestablement marquée ici sous le nom de *Terre de beauté* (2). Nous croyons qu'il faut prendre dans un sens favorable ces paroles : *Elle sera achevée dans sa main*; et qu'il faut les entendre des grâces qu'Antiochus fit aux Juifs, et de l'ordre qu'il donna qu'on achevât le temple de Jérusalem (3). Josèphe (4) nous rapporte une lettre de ce prince à Ptolémée, l'un de ses généraux, dans laquelle, après avoir loué les Juifs de leur attachement volontaire à son service, il ordonne que ceux de cette nation qui sont dispersés, puissent retourner et demeurer tranquillement dans Jérusalem; et afin de rendre à cette ville son ancienne splendeur, en la repeuplant d'un grand nombre d'habitants, il accorde trois ans d'exemption de tributs à ceux qui s'y établiront. Il veut de plus, qu'on fournisse de son trésor de quoi acheter le vin, l'huile, l'encens, le sel, le froment et les victimes pour les sacrifices; et enfin, qu'on fournisse, tant du Liban que d'ailleurs, le bois nécessaire pour achever toutes les constructions du temple, tant dans les portiques que dans tout reste.

¶ 17. ET PONET FACIEM SUAM, UT VENIAT AD TENENDUM UNIVERSUM REGNUM EJUS. Antiochus, au milieu de ses conquêtes, avaient rencontré les Romains, qui, prenant la défense du jeune Ptolémée Épiphane, s'opposèrent à ses vastes desseins. Il prit la résolution de leur faire la guerre: mais, pour s'assurer du royaume d'Égypte, dont il avait déjà démembre une grande partie, il crut ne pouvoir mieux faire que d'endormir le jeune roi, en lui donnant sa fille en mariage, afin de l'attacher par là à son parti; et afin qu'après la guerre contre les Romains, il le dépouillât absolument de ses états, sans que ni lui, ni aucun autre pût s'opposer à sa volonté, ni traverser son dessein (5).

RECTA FACIET CUM EO, ET FILIAM FEMINARUM DABIT EI, UT EVERTAT ILLUD. L'hébreu (6): *Et les justes seront avec lui; et il fera, et il lui donnera une fille d'entre les femmes pour la perdre, pour perdre cette fille; ou plutôt, pour perdre le royaume; ou afin que cette femme fût la perte de son époux; car l'article est au féminin dans l'hébreu et dans le grec. Il voulut se servir du ministère de sa fille pour attirer Ptolémée dans le piège; mais il y tomba lui-même; car Cléopâtre préféra les intérêts et l'amour qu'elle devait à son mari, à ce que son père demandait d'elle* (7). *Les justes* qui étaient dans le parti d'Antiochus, sont apparemment les Juifs que ce prince avait comblés de tant de faveurs. L'Écriture désigne ce peuple en plus d'une occasion sous le nom de justes, ou de saints (8); Antiochus en avait dans ses armées. Il vint jusqu'à Raphia pour faire le mariage de sa fille avec le roi d'Égypte (9). Antiochus lui donna pour dot la Coelé Syrie, la Phénicie, la Judée et la Samarie; en sorte néanmoins que les revenus de ces provinces se partageraient entre les deux rois (10).

(1) Vide Liv. lib. xxxv. Hieronym. hic. Usser. ad an. 3807.

(2) Voyez Dan. viii. 9. et 1. Reg. i. 19. et Jerem. iii. 18. et Ezech. xx. 6.

(3) Grot. hic. et Sanct. Hieronym. Consumetur, seu perficietur. Theodotus. Συντελεσθήσεται ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ. Id est, evadethetur. Nempse ipse Antiochus. Ita Theodoret.

(4) Joseph. Antiq. lib. xii. cap. 3. Καὶ τό περὶ τὸ ἱερὸν, ἀπαρτισθῆναι ἔργον τάσδε ποσας, καὶ εἶτι ἕτερον ὀκτολομήσασθαι... ὁμοίως καὶ ἐν τοῖς ἀλλοῖς ἐν αἷς ἀν' ἐπιφανιστέραν

γένεσθαι τὴν τοῦ ἱεροῦ ἐπισκευῆν δέοι.

(5) Vide Appian. Syr. pag. 88. et Hieronym. hic.

(6) והשתיים עמו ינשה ובת הנשים ותן לו להשתיים. Theodot. Τοῦ διασθεῖραν αὐτὴν.

(7) Vide Hieronym. hic.

(8) Vide Num. xxiii. 10. - Judith. xi. 7. 9. - Dan. vii. 18. 21. 22. 25. 27; viii. 24. et xii. 7.

(9) Livius lib. xxxv.

(10) Joseph. Antiq. l. xi. c. 13. Διαίρεθέντων εἰς ἀμφοτέρων, τοὺς βασιλεῖς τῶν γόρων.

18. Et convertet faciem suam ad insulas. et capiet multas; et cessare faciet principem opprobrii sui, et opprobrium ejus convertetur in eum.

19. Et convertet faciem suam ad imperium terræ suæ, et impinget, et corruet, et non inveniatur.

20. Et stabit in loco ejus vilissimus et indignus decore regio; et in paucis diebus conteretur, non in furore, nec in prælio.

18. Il se tournera contre les îles, et il en prendra plusieurs; et il arrêtera le prince qui doit le couvrir d'opprobre; et la honte dont il couvrait les autres retombera sur lui.

19. Il reviendra de nouveau dans les terres de son empire, où il trouvera un piège: il tombera et il disparaîtra pour jamais.

20. Un homme très méprisable et indigne du nom de roi prendra sa place; et il périra en peu de jours, non par une mort violente ni dans un combat.

COMMENTAIRE

ET NON STABIT, NEC ILLIUS ERIT. Antiochus ne put réussir à se rendre maître de l'Égypte, parce que, d'un côté, Cléopâtre n'entra point dans ses desseins, et que, de l'autre, les ministres de Ptolémée ayant pénétré dans ses vues, prirent leurs précautions pour les rendre inutiles (1).

Ÿ. 18. CONVERTET FACIEM SUAM AD INSULAS, ET CAPIET MULTAS. Les Hébreux, sous le nom d'îles, entendaient ordinairement les îles de l'Archipel, la Grèce, l'Asie mineure et en général toutes les côtes, ou les pays baignés par la mer. Toutes les conquêtes que fit Antiochus dans l'Asie Mineure, peuvent donc être comprises sous ces paroles; *il tournera ses efforts contre les îles*. Mais comme il a déjà été question en partie de ces conquêtes, il vaut mieux admettre que Gabriel désigne ici l'expédition d'Antiochus en Grèce. Il fut appelé dans ce pays par les Étoliens, et il s'y rendit avec une flotte de quarante vaisseaux couverts, et de soixante découverts, outre deux cents navires de charge, remplis de provisions. Il avait dix mille hommes de pied, six cents chevaux, et six éléphants (2). Lorsque les Romains vinrent lui faire la guerre, il était maître de presque toute l'Asie, de la Grèce et de la Thrace, et avait une grande flotte sur l'Hellespont. Saint Jérôme assure qu'il prit Rhodes, Samos, Colophon, Phocée, et plusieurs autres îles de l'Archipel.

CESSARE FACIET PRINCIPEM OPPROBRII SUI, ET OPPROBRIUM EJUS CONVERTETUR IN EUM. L'hébreu (3): *Le prince fera cesser la honte dont il est chargé, de peur que sa honte ne retombe sur lui*. Antiochus le Grand ayant été vaincu par les Romains, près de Magnésie, au pied du mont Syphile, jugea à propos de conclure la paix avec eux, et de faire ainsi cesser la honte de sa défaite. Il ne voulut pas continuer la guerre, comme il l'aurait pu, de peur qu'il ne fût de nouveau chargé de confusion, par de nouvelles pertes, et en s'exposant

au danger d'être pris, et mené à Rome, pour orner le triomphe des vainqueurs. On convient que ce parti, tout ignominieux qu'il était, était encore le plus sûr et le moins honteux qu'il pût prendre, dans l'état où étaient les affaires et que, s'il se fût opiniâtré à soutenir la guerre, il aurait bientôt été dépouillé de tous ses états. Il plaisantait lui-même quelquefois sur son malheur, en disant à ses amis, qu'il avait obligation au peuple romain de l'avoir déchargé du soin de toutes les provinces qu'il possédait auparavant au-delà du mont Taurus (4). On peut voir dans les historiens les conditions de la paix honteuse et onéreuse qu'il fit alors avec les Romains (5).

Ÿ. 19. CONVERTET FACIEM SUAM AD IMPERIUM TERRÆ SUÆ; ET IMPINGET, ET CORRUIET, ET NON INVENIETUR. Voilà quelle sera la fin du grand Antiochus. Ce prince resserré dans les anciennes limites de ses états, et chargé d'un gros tribut qu'il payait aux Romains, résolut d'aller dans les provinces les plus reculées de son empire, et de s'avancer jusqu'à Suse et à Babylone, pour amasser l'argent dont il avait besoin. Il apprit qu'il y avait de grands trésors dans un temple de l'Élymaïde; il conçut l'envie de le piller. Il entre dans le pays avec son armée, et, sous le faux prétexte que ces peuples l'avaient attaqué, il enlève de leur temple l'argent et les choses précieuses qui y étaient. Les barbares des provinces voisines l'ayant appris, se jetèrent sur lui et sur ses troupes, et les mirent en pièces (6). C'est la version accréditée par Diodore de Sicile, Strabon et Justin. Saint Jérôme veut qu'il soit mort en combattant contre les Élyméens; et Aurélius Victor (7), qu'il ait été tué par ses gens, qu'il avait frappés, étant pris de vin dans un festin.

Ÿ. 20. ET STABIT IN LOCO EJUS VILISSIMUS.... ET IN PAUCIS DIEBUS CONTERETUR, NON IN FURORE, NIC IN PRÆLIO. Avant son départ pour les pro-

(1) Hieronym. *hic*. Ptolemaus Epiphanes, et duces ejus sentientes dolum, cautius se egerunt; et Cleopatra magis viri partes, quam parentis fovit.

(2) Vide Affan. *Syriac. pag. 91. Polyb. lib. III. - Justin. lib. xxx et xxxii. - Liv. lib. xxxv.*

(3) השבית פניו חרש וי ירו ברתי חרש וי ישיש כר

(4) *Chero pro Dejlaro. Benigne sibi a populo Romano factum esse dicebat, quod nimis magna procuratione libe-*

raus, modicis regni terminis uteretur.

(5) Vide Polyb. *Legat. xxiv. - Diodor. Sicul. lib. ix. - Liv. lib. xxxii. - Justin. lib. xxxi.*

(6) Ita Diodor. in *Excerpt. Vales. pag. 292. et 298. - Strabo. lib. xvi. - Justin. lib. xxxii. Vide et Hieronym. in hunc loc.*

(7) *Aurel. Victor de Viris Illustr. cap. 54.*

21. Et stabit in loco ejus despectus, et non tribuetur ei honor regius; et veniet clam, et obtinebit regnum in fraudulentia.

21. Un prince méprisé lui succèdera ; on ne lui donnera point le titre de roi, mais il viendra en secret, et il se rendra maître du royaume par ses artifices.

COMMENTAIRE

vinces supérieures, Antiochus le Grand avait désigné pour son successeur Séleucus Philopator, son fils aîné (1), prince faible et fainéant (2), et qui ne fit rien de remarquable durant son règne. Ce fut lui qui envoya Héliodore pour enlever les trésors du temple de Jérusalem, comme il est dit dans le second livre des Maccabées (3). C'est ce que le texte hébreu désigne clairement par ces paroles (4) : *Il s'élèvera en sa place un homme qui fera passer l'exacteur de la gloire du royaume*, qui enverra Héliodore comme un exacteur pour piller le temple, le palais de la gloire du Roi des rois.

Ce prince et son conseil n'ignoraient pas qu'elles avaient été les vues d'Antiochus le Grand sur l'Égypte; ils voyaient avec douleur, que non seulement ils n'avaient point profité du démembrement qu'ils prétendaient faire de ce royaume; mais qu'ils étaient réduits à ne recevoir que la moitié des tributs de la Cœlésyrie, de la Phénicie, de la Judée, et de la Samarie, qui étaient à eux tout entières, avant le mariage de Cléopâtre avec Ptolémée Épiphane. Comme Séleucus n'était point audacieux, il crut qu'Antiochus, son frère, qui était à Rome en otage, serait plus capable d'attaquer l'Égypte; il le fit revenir de Rome, et envoya en sa place son propre fils Démétrius. Mais, avant qu'Antiochus fût arrivé en Syrie, Séleucus fut mis à mort par la trahison d'Héliodore, qui voulait usurper son royaume (5). Le prophète nous apprend que Séleucus mourut d'une manière lâche, et non à la guerre, ni en se défendant : *Non in furore, nec in praelio*. Son règne fut d'environ douze ans : *In paucis diebus contretur*.

¶ 21. ET STABIT IN LOCO EJUS DESPECTUS, ET NON TRIBUETUR EI HONOR REGIUS. Ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre XII regarde Antiochus Épiphane, persécuteur des Juifs, et désigné plus haut (6) par la petite corne qui s'élève, après les dix cornes qui l'ont précédée. Gabriel dit qu'on ne lui donnera point les honneurs de la royauté. En effet, il ne monta sur le trône ni par le droit de sa naissance, puisque Séleucus, son frère, avait laissé un fils, qui était son héritier légitime ; ni par

le choix des peuples, ni en un mot par aucune voie légitime. Les rois Attale et Eumène ayant chassé Héliodore, qui avait fait mourir Séleucus, placèrent sur le trône Antiochus, qui vint en Syrie tout-à-fait à temps (7) pendant que Démétrius, fils de Séleucus, était à Rome en otage. L'Écriture donne ici à Antiochus le nom de méprisé ou méprisable, soit parce qu'il avait été en otage chez les Romains, ce qui lui laissait une tache ignominieuse; ou à cause de ses vices, qui le rendaient méprisable; ou enfin, à cause de ses crimes qui le rendaient odieux et abject aux yeux de Dieu. Nous rapporterons sur les Maccabées (8) les extravagances, les profusions, les excès, les folies d'Antiochus. Nous ne répétons point ici ce que nous en avons dit : on peut voir, à cet égard, Athénée, Diodore de Sicile et Polybe (9).

VENIET CLAM, ET OBTINEBIT REGNUM IN FRAUDULENTIA. L'hébreu (10) : *Il viendra en tapinois*, comme un homme qui marche sans bruit, et il se saisira du royaume par des souplesses, ou par ses flatteries, ou par ses ruses; ou enfin, il s'y glissera comme un serpent. Il sut gagner le peuple par ses artifices et par des apparences d'une clémence étudiée (11).

Diodore de Sicile (12) nous apprend que ce prince affectait des manières populaires, mais qui allaient jusqu'à le rendre méprisable. Souvent, il sortait du palais à l'insu de ses officiers, et courait comme un vagabond par la ville avec un ou deux compagnons. Il se faisait un honneur de boire, de manger et de converser avec des gens de la lie du peuple, avec des étrangers et des inconnus. Dès qu'il savait qu'il y avait une compagnie de jeunes gens à se divertir, il y allait avec du vin et des joueurs d'instruments, pour être de la partie. On l'a vu quelquefois briguer les charges d'édile, ou de tribun de la ville, avec toutes les bassesses et les mêmes empressements qu'il avait vu pratiquer à Rome par les prétendants. Il prenait chacun par la main, d'une manière souple et flatteuse, pour avoir leur voix, et lorsqu'il avait obtenu par les suffrages du peuple, ces emplois qui étaient si fort au-dessous de sa dignité, il en

(1) II. Macc. ix. 23.

(2) Appian. Syriac. pag. 131. Hieronym. hic. Qui nihil dignum Syriae et patris gessit imperio et absque utilis praeliis inglorius perit.

(3) II. Macc. iii.

(4) כַּעֲבֹר בְּיָמָיו הָיָה הָרֹם כְּכֹכֵב

(5) Vide Appian. Syriac. Usser. ad an. m. 3829.

(6) Dan. viii. 7. 8. 20. 24.

(7) Appian. Syriac. pag. 116. 117.

(8) I. Macc. i. ii. et iii. 30.

(9) Athenæus lib. v. cap. 6. et lib. x. cap. 10. Et Diodor in Excerpt. Vales. et Polyb. lib. xxvi.

(10) וְכִי יִשְׁמַע בְּשִׁמְרָתוֹ וְהַחֹק כְּכֹכֵב בְּהַלְקָתוֹ

(11) Hieronym. hic.

(12) Diodor. in Excerpt. Vales. pag. 305. 306.

22. Et brachia pugnantis expugnabuntur a facie ejus, et conterentur; insuper et dux fœderis.

23. Et post amicitias, cum eo faciet dolum; et ascendet, et superabit in modico populo.

24. Et abundantes et uberes urbes ingreditur; et faciet quæ non fecerunt patres ejus, et patres patrum ejus: rapinas, et prædam, et divitias eorum dissipabit, et contra firmissimas cogitationes inibit; et hoc usque ad tempus.

25. Et concitabitur fortitudo ejus et cor ejus adversum regem austri in exercitu magno; et rex austri provocabitur ad bellum multis auxiliis et fortibus nimis; et non stabunt, quia inibunt adversus eum consilia.

22. Un prince combattant contre lui, fuira devant lui; et ses grandes forces seront détruites; comme aussi le chef de l'alliance;

23. Et après avoir fait amitié avec lui, il le trompera; il s'avancera, et se l'assujettira avec peu de troupes.

24. Il entrera dans les villes grandes et riches; et il fera ce que ne firent jamais ses pères, ni les pères de ses pères; il dissipera leur butin, leurs dépouilles et leurs richesses; il formera des entreprises contre leurs villes les plus fortes; mais cela ne durera qu'un certain temps;

25. Sa force se réveillera, et son cœur s'animera contre le roi du midi, avec une grande armée; et le roi du midi sera provoqué à la guerre par des secours nombreux et puissants; mais ils ne demeureront pas fermes, parce qu'ils feront des entreprises contre lui.

COMMENTAIRE

faisait les fonctions avec une gravité, une assiduité, des soins, des attentions, qui le faisaient regarder par les uns comme un petit génie, par d'autres comme un imprudent, et par d'autres comme un insensé. Aussi l'appelait-on *Epimandès*, un fou, un furieux, au lieu d'*Epiphane*, l'illustre.

§. 22. BRACHIA PUGNANTIS EXPUGNABUNTUR A FACIE EJUS, ET CONTERENTUR. Héliodore, meurtrier de Séleucus, et ses partisans, aussi bien que ceux du roi d'Égypte qui avaient quelques desseins sur la Syrie, furent vaincus par les forces d'Attale et d'Eumène, et dispersés par l'arrivée d'Antiochus, dont la présence déconcerta tous leurs desseins (1).

INSUPER ET DUX FŒDERIS. On peut l'entendre d'Héliodore, chef du complot, qui avait ôté la vie à Séleucus; ou plutôt de Ptolémée Épiphane, beau-frère d'Antiochus Épiphane, et allié des rois de Syrie, ses prédécesseurs. Ptolémée, voulant déclarer la guerre à Séleucus, roi de Syrie, fit pour cela d'assez grands préparatifs; mais un de ses généraux lui ayant demandé où étaient les fonds pour soutenir cette guerre, et Ptolémée ayant répondu que toutes ses richesses étaient dans la bourse de ses amis, ceux-ci craignant que, pour avoir leurs biens, il ne les dépouillât, et ne les fit mourir, le prévinrent et l'empoisonnèrent (2). La Providence lit ainsi disparaître ce puissant adversaire, pour aplanir les voies à Antiochus et le conduire sur le trône.

§. 23. POST AMICITIAS CUM EO FACIET DOLUM. Antiochus Épiphane, étant monté sur le trône de Syrie, prétendit avoir la tutelle du roi d'Égypte, son neveu, qui n'avait alors que sept ans; mais

on avait choisi pour régents pendant la minorité du roi, Eulée et Lénée, qui réclamèrent la Cœlésyrie, comme appartenant à l'Égypte, sur laquelle ils soutenaient qu'Antiochus le Grand l'avait usurpée. Ce fut le sujet de la guerre qui s'alluma bientôt entre l'oncle et le neveu. Cependant Antiochus conservait encore les dehors de l'amitié avec le roi d'Égypte. Il envoya même Apollonius à Memphis, à la fête du couronnement du jeune Philométor; mais Apollonius s'étant aperçu qu'il y était regardé de mauvais œil, et qu'on s'y défiait de lui, Antiochus crut qu'il était temps de se mettre en défense contre les ministres du roi d'Égypte (3). Il assembla des troupes, et s'avança jusqu'à Joppé; mais il n'alla pas plus loin. Après avoir visité Jérusalem, il se retira à Tyr. Enfin, il marcha contre l'Égypte avec son armée de terre, en même temps que sa flotte s'avancait par mer (4). La bataille s'engagea près de Péluse, et les généraux du roi d'Égypte furent battus.

§. 24. CONTRA FIRMISSIMAS COGITATIONES INIBIT, ET HOC USQUE AD TEMPUS. L'hébreu (5): *Il aura des pensées contre les forteresses, et jusqu'au temps.* Théodotion (6): *Il formera des desseins contre l'Égypte jusqu'à un certain temps.* Cette manière de lire fait un très bon sens.

§. 25. ET CONCITABITUR FORTITUDO EJUS, ET COR EJUS ADVERSUM REGEM AUSTRI IN EXERCITU SUO. Après sa première expédition, Antiochus était rentré à Tyr pour y passer l'hiver. L'année suivante, il fit de plus grands préparatifs encore. Pendant l'hiver, il avait amassé des chars, des éléphants, de la cavalerie, des recrues, et équipé une flotte nombreuse. Le choc eut lieu encore

(1) Vide, si placet, Appian. Syriac. 116, 117. Grot. lib.

(2) Hieronym. lib.

(3) Vide II. Macc. IV. 21, 22.

(4) Πορυι ex Calani o Sutorio apud Hieron. in Dan. XI. Parcens plerò regi et amicitias simulans, ascendit Memphim, atque ibi ex more Egypti regnum accipiens

puerique rebus se providere dicens, cum modico populo totam Egyptum sibi subjugavit.

(5) על כבודו ושל חשבונותיו עד

(6) Κ α επ' Α' γρητον λογεται λογισμός; αυτοῦ ἐως νερού.

26. Et comedentes panem cum eo, conterent illum, exercitusque ejus opprimetur, et cadent interfecti plurimi.

27. Duorum quoque regum cor erit ut malefaciant, et ad mensam unam mendacium loquentur; et non proficient, quia adhuc finis in aliud tempus.

28. Et revertetur in terram suam cum opibus multis; et cor ejus adversum testamentum sanctum: et faciet, et revertetur in terram suam.

26. Et ceux qui mangent de son pain le ruineront; son armée sera accablée, et un grand nombre des siens sera mis à mort.

27. Ces deux rois auront le cœur attentif à se faire du mal l'un à l'autre: assis à la même table, ils diront des paroles de mensonge; mais ils ne réussiront pas dans leurs desseins, parce que la fin est fixée à un autre temps.

28. Et il retournera en son pays avec de grandes richesses; son cœur formera des desseins contre l'alliance sainte; il les exécutera, et retournera en son pays.

COMMENTAIRE

aux environs de Péluse, et la victoire resta de nouveau aux Syriens; Péluse tomba en leur pouvoir.

Aussi fin politique qu'il était habile général, Antiochus défendit à ses troupes aucune voie de fait contre les habitants. Sa clémence frappa les Égyptiens, ils se soumièrent sans résistance; Memphis ouvrit ses portes, et le jeune Philométor vint se jeter entre ses bras. L'Égypte entière était soumise; Alexandrie seule résista et proclama roi Ptolémée Évergète II. Alors Antiochus jeta le masque, il pillà le pays et se montra insatiable (1).

REX AUSTRI PROVOCABITUR AD BELLUM MULTIS AUXILIIS... ET NON STABUNT, QUIA INIBUNT ADVERSUS EUM CONSILIA. Ptolémée Philométor, roi d'Égypte, ou plutôt Antiochus Épiphanes, roi de Syrie (2), en son nom, assiégea donc avec une très puissante armée Ptolémée Évergète II, qui s'était enfermé dans Alexandrie; mais ce grand appareil de guerre fut inutile. Antiochus qui ne cherchait que son propre intérêt, *formait secrètement des desseins contre celui* dont il paraissait prendre la défense avec tant de chaleur. Il abandonna le siège d'Alexandrie, et se retira en Syrie, sans mettre fin à la guerre qui divisait le royaume, et qui armait les deux frères l'un contre l'autre (3).

ŷ. 26. COMEDENTES PANEM CUM EO CONTERENT ILLUM. Antiochus Épiphanes, qui paraissait si lié d'amitié et d'intérêts avec Philométor, son neveu, ne cherchait que sa perte. Il le laissa roi à Memphis, pendant que son frère Évergète régnait à Alexandrie. Il ne doutait pas que ces deux frères, se faisant la guerre l'un à l'autre, ne s'affaiblissent, et ne se ruinassent enfin mutuellement. Il garda pour lui la ville de Péluse, comme la porte de l'Égypte, afin que, quand il le jugerait à propos, il pût rentrer dans ce royaume, pour opprimer celui des deux frères qui resterait le maître (4).

EXERCITUS EJUS OPPRIMETUR, ET CADENT INTERFECTI PLURIMI. Ce verset fait allusion aux

luttres intestines des deux Ptolémées, qui firent verser en pure perte trop de sang égyptien.

ŷ. 27. DUORUM REGUM COR ERIT UT MALEFACIANT, ET AD MENSAM UNAM MENDACIUM LOQUENTUR. Le jeune roi Philométor, ouvrant enfin les yeux sur ses propres intérêts, et sur la conduite frauduleuse que tenait son oncle Antiochus Épiphanes à son égard, usa à son tour de ruses et d'artifices contre lui; en sorte que ces deux princes, buvant et mangeant ensemble, étaient attentifs à se tromper l'un l'autre par des apparences d'amitié et de confiance.

ET NON PROFICIENT, QUIA ADHUC FINIS IN ALIUD TEMPUS. Ni Antiochus ne réussit à tromper Philométor, ni Philométor à éloigner pour toujours Antiochus de l'Égypte. Ce prince, cruellement offensé de se voir la dupe des deux frères, revint dans leur royaume plus irrité que jamais (5). C'est ce qui est marqué au verset 29.

ŷ. 28. REVERTETUR IN TERRAM SUAM. Il y retourna après avoir, non pacifié, mais brouillé les affaires de l'Égypte; laissant les deux frères en guerre l'un contre l'autre. Il s'en retourna chargé des dépouilles de l'Égypte, et plein de mauvaise volonté contre les Juifs.

ET COR EJUS ADVERSUM TESTAMENTUM SANCTUM. Pendant le siège d'Alexandrie, il avait couru un bruit qu'Antiochus était mort, et on avait accusé les Juifs d'en avoir témoigné beaucoup de joie; d'ailleurs Jason, faux pontife, créé par Antiochus, s'étant présenté devant Jérusalem avec environ mille hommes, avait été repoussé par le peuple. Antiochus tira de là deux conséquences, qui le mirent doublement en colère contre la nation des Juifs. Il conclut que ce peuple le haïssait et que, dans l'occasion, il ne manquerait pas de lui tourner le dos et de se joindre à ses ennemis. Il marcha donc contre Jérusalem et la prit de force (6). Il y commit toutes les violences que lui inspira sa fureur. Il y eut environ quarante mille hommes de tués et autant de vendus dans l'espace de trois jours. Antiochus monta au tem-

(1) 1. Maccab. Hieron. in hunc loc. Died. sicil., Liv. Decad. v. 1v.

(2) 1. Macc. 1. 17. 18. 19.

(3) Vide Polyb. Legat. LXXXI. CXXXII. et Liv. Decad. v. l. 1v.

(4) 1. 1v. lib. XLV. — (5) Polyb. Liv. loc. cit.

(6) 1. Macc. v. 11. et Joseph. lib. de Maccab. et de Bello 1. 1.

29. Statuto tempore revertetur, et veniet ad austrum; et non erit priori simile novissimum.

30. Et veniet super eum trieres et Romani; et percutietur, et revertetur, et indignabitur contra testamentum sanctuarii, et faciet; reverteturque, et cogitabit adversum eos qui dereliquerunt testamentum sanctuarii.

31. Et brachia ex eo stabunt, et polluent sanctuarium fortitudinis; et auferent iuge sacrificium, et dabunt abominationem in desolationem.

29. Il retournera au temps prescrit; et il reviendra vers le midi, mais son dernier état ne sera pas semblable au premier.

30. Les Romains viendront contre lui sur des vaisseaux; il sera abattu, il retournera en son pays; et il concevra une grande indignation contre l'alliance du sanctuaire, et il agira contre elle, et il formera des conseils contre ceux qui avaient abandonné l'alliance du sanctuaire.

31. Des hommes puissants soutiendront son parti, et ils violeront le sanctuaire du Dieu Fort: ils feront cesser le sacrifice perpétuel; et ils mettront dans le temple l'abomination et la désolation.

COMMENTAIRE

ple, le souilla, en tira tous les vases, les trésors et les ornements précieux, dont la valeur montait à dix-huit cents talents (1) et s'en retourna chargé de ces riches dépouilles à Antioche. *Revertetur in terram suam.*

ŷ. 29. STATUTO TEMPORE VENIET AD AUSTRUM, ET NON ERIT PRIORI SIMILE NOVISSIMUM. Il revint en Égypte, et comme il s'approchait d'Alexandrie pour en former le siège, il apprit que les ambassadeurs romains étaient arrivés dans ce pays. Antiochus les alla saluer; ils lui présentèrent les lettres du sénat, par lesquelles il lui était ordonné de mettre fin à la guerre contre Ptolémée. Antiochus répondit qu'il en délibérerait avec ses amis. Popilius, un des ambassadeurs, tenant un bâton à la main en fit un cercle sur le sable autour d'Antiochus et lui dit de répondre avant de franchir le cercle. Alors ce prince répliqua qu'il ferait tout ce qui plairait aux Romains; et, peu de jours après, il fit repasser son armée en Syrie (2). C'est ce qui est marqué au verset suivant.

ŷ. 30. VENIET SUPER EUM TRIERES, ET ROMANI, ET PERCUTIETUR, ET REVERTETUR. On ne doit pas l'entendre d'une armée romaine qui serait venue pour le combattre. L'hébreu (3) dit qu'il vint contre lui des mariniers de Céthim. Par Céthim, il faut entendre l'île de Chypre (Genèse, x, 4) et, par extension, les îles ou les côtes de la Grèce. En effet, les Achéens intervinrent dans l'intérêt de l'Égypte, et Ptolémée Évergète II, ainsi que sa sœur Cléopâtre, implorèrent l'appui de Rome (4).

INDIGNABITUR CONTRA TESTAMENTUM SANCTUARIUM. Antiochus Épiphane ne jugea pas à propos de retourner en personne à Jérusalem, cette seconde fois; il y envoya Apollonius, avec ordre de faire mourir tous les hommes en âge de porter les armes, et de vendre les femmes et les enfants.

Apollonius demeura en repos jusqu'au jour du sabbat; mais alors, comme le peuple ne songeait à rien moins qu'à se défendre, il fit main basse sur tout ce qu'il trouva, brûla la ville, abattit les murailles et emmena captifs les femmes et les enfants.

REVERTETURQUE, ET COGITABIT ADVERSUM EOS, QUI DERELIQUERUNT TESTAMENTUM SANCTUARIUM. L'hébreu (5): *Il reviendra, et il pensera à ceux qui ont abandonné le testament du sanctuaire.* Il reviendra pour les soutenir, pour les favoriser. On voit dans les Maccabées (6) que plusieurs mauvais Juifs et plusieurs prêtres, avaient abandonné, de leur plein gré, les lois du Seigneur et les usages de leur nation, pour embrasser les lois et les pratiques des Grecs. Ces prévaricateurs étaient souverainement haïs des autres Juifs, qui ne daignaient pas même manger avec eux. Ils obtinrent enfin d'Antiochus une ordonnance qui obligeait tous les Juifs de changer de religion, sous peine de la vie. Ce n'était pas pour augmenter le culte de ses dieux, qu'Antiochus persécutait les Juifs, mais pour satisfaire sa propre haine et celle des renégats, des faux frères et des mauvais prêtres juifs, qui irritaient de plus en plus sa haine contre eux. Aussi, nous voyons, dans toute la suite des âges, ces prévaricateurs plus ardents que les païens mêmes, à persécuter leurs frères. Ce fut l'impie Ménélaus qui fit venir Apollonius (7), dont on a parlé au verset précédent.

ŷ. 31. BRACHIA EX EO STABUNT, ET POLLUENT SANCTUARIUM FORTITUDINIS. Ces bras puissants (8), c'est le sénateur d'Antioche qu'il envoya à Jérusalem, pour forcer les Juifs à sacrifier aux idoles (9); c'est Apollonius, dont on a parlé, et les autres ministres des cruautés d'Antiochus; par exemple Philippe, qui fit martyriser le vieillard

(1) I. Macc. I. 23, 24. — II. Mac. I. v. 21. et seq. Joseph. Antiq. lib. XIII. cap. 16.

(2) Pol. b. Legat. XCII. — Liv. lib. XLV. — Velleius Patercul. lib. I. cap. 15. Valer. Max. lib. VI. cap. 4. Justin. lib. XXXIV. etc.

(3) נתן בו ימים כתיב

(4) Polyb. Legat. LXXXIV. et XC. — Tit. Liv. XLV. — Justin. XXXIV.

(5) רשב ויבן על זרבי ברית קדש

(6) II. Macc. IV. 9. et sequ.

(7) II. Macc. V. 24. Voyez aussi II. Macc. I. 55.

(8) Theodot. Βραχίονες; Alius, ἀπέματα, semina.

(9) II. Macc. VI. 1.

32. Et impii in testamentum simulabunt fraudulentè ; populus autem sciens Deum suum, obtinebit, et faciet.

33. Et docti in populo docebunt plurimos ; et ruent in gladio, et in flamma, et in captivitate, et in rapina dierum.

34. Cumque corruerint, sublevabuntur auxilio parvulo, et applicabuntur eis plurimi fraudulentè.

35. Et de eruditissimis ruent, ut conflentur et eligantur, et dealbentur usque ad tempus præfinitum, quia adhuc aliud tempus erit.

32. Et les impies envers la sainte alliance useront de déguisement et de fictions ; mais le peuple qui connaîtra son Dieu, s'attachera fermement à sa loi, et fera ce qu'elle ordonne.

33. Ceux aussi qui seront savants parmi le peuple, en instruiront plusieurs ; et ils tomberont par l'épée, par la flamme, par la captivité, et par des brigandages qui dureront plusieurs jours.

34. Pendant ces ruines et ces morts, ils seront un peu soulagés par le moyen d'un petit secours ; et plusieurs se joindront à eux par une alliance feinte.

35. Il y en aura d'entre les savants qui tomberont dans de grands maux, afin qu'ils passent par le feu, et qu'ils deviennent purs et blancs de plus en plus, jusqu'au temps prescrit, parce qu'il y aura encore un autre temps.

COMMENTAIRE

Éléazar et les sept frères Maccabées (1) ; ceux enfin qui furent envoyés à Modin, pour contraindre Matthatias et ses fils à sacrifier (2).

ET AUFERENT JUGE SACRIFICIUM. Ce fut la même année et en conséquence de l'ordonnance qu'Antiochus avait donnée, d'obliger les peuples de ses états de suivre tous la religion des Grecs, qu'il envoya à Jérusalem des officiers, avec ordre de souiller le temple, et d'y faire cesser le culte du Seigneur (3).

ET DABUNT ABOMINATIONEM IN DESOLATIONEM. Ils dédièrent le temple du Seigneur à Jupiter Olympien, et y placèrent sa statue (4). Ils érigèrent dans toute la ville des temples et des autels profanes, et contraindrent les Juifs d'y sacrifier (5).

Ÿ. 32. IMPII IN TESTAMENTUM SIMULABUNT FRAUDULENTER. On peut l'entendre ou des ministres d'Antiochus, qui usaient d'artifices, de promesses, de flatteries, pour gagner ceux des Juifs, qu'ils ne pouvaient surmonter par leurs menaces, ni par leurs supplices. Ou bien des Juifs apostats, qui employèrent toute leur adresse à engager les faibles dans la même apostasie, ou du moins à déguiser leurs sentiments et à faire semblant de consentir à ce qu'on demandait d'eux (6).

POPULUS AUTEM SCIENS DEUM SUUM OBTINEBIT, ET FACIET. L'hébreu (7) : *Le peuple qui connaît le Seigneur, se fortifiera et agira ; ou il résistera et agira*. L'ange parle de ceux des Juifs qui résistèrent généreusement aux ordres d'Antiochus, et qui aimèrent mieux souffrir les plus terribles tourments, que faire seulement semblant d'obéir aux ordres impies du roi. Tels furent le vieillard Éléazar ; les sept frères Maccabées, avec leur mère (8) ; et ces femmes qui circoncièrent leurs

enfants (9) ; ceux aussi qui se retirèrent dans les déserts (10) ; les Assidéens, dont il est parlé avec tant d'éloge dans les Maccabées (11).

Ÿ. 33. DOCTI IN POPULO DOCEBUNT PLURIMOS, ET RUENT IN GLADIO. Ceci regarde principalement Matthatias et ses fils. L'Écriture les désigne par le nom de *savants*, parce que les prêtres, dans Israël, avaient la clef de la science (12) : *Les livres du prêtre conservent la science, et on recherchera de sa bouche la science de la loi*. Et (13) : *Puisque vous avez rejeté la science, je vous rejeterai aussi, afin que vous ne serviez pas dans mon temple en qualité de prêtre*.

Ÿ. 34. CUMQUE CORRUERINT, SUBLEVABUNTUR AUXILIO PARVULO. Matthatias et Judas Maccabée soutinrent la nation opprimée, et revendiquèrent les droits de la religion presque abandonnée, avec de si petites forces, qu'on ne peut considérer que comme un miracle, le succès que Dieu donna à leurs armes et à leurs travaux.

ET APPLICABUNTUR EIS PLURIMI FRAUDULENTER. Il y avait dans l'armée de Judas des Juifs peu attachés à la loi ; par exemple, ceux qui avaient caché des ex-voto qu'ils avaient pris dans le temple d'Ascalon, et qui furent tués dans la bataille (14), et ceux qui, pour se faire un nom, attaquèrent les ennemis sans ordre de Judas (15). Enfin, dom Calmet entend l'hébreu de la sorte (16) : Plusieurs se joignirent à eux insensiblement, doucement, sans bruit ; ils se glissèrent dans leur parti, et grossirent petit à petit, et secrètement. Voyez II. *Maccab.* VIII, 1...4. Le premier sens est plus littéral.

Ÿ. 35. ET DE ERUDITISSIMIS RUENT, UT CONFLENTUR ET ELIGANTUR. Ce sont ceux qui souffrirent la mort dans les cavernes, plutôt que de prendre les

(1) II. *Macc.* VI, 18. VII.

(2) I. *Macc.* II, 15.

(3) I. *Macc.* I, 30...46...51. et II. *Macc.* VI, 6. et V, 24.

(4) II. *Macc.* VI, 1. 2.

(5) I. *Macc.* I, 50. et *seqq.* 57. *Ædificavit rex Antiochus abominandum idolum desolationis super altare Dei.*

(6) II. *Macc.* VI, 21.

(7) ידני אלהיו וחוקי ודשו

(8) II. *Macc.* VI, 18. et VII. — (9) I. *Macc.* I, 63.

(10) II. *Macc.* I, 56.

(11) I. *Macc.* II, 42. VII, 17. — II. *Macc.* XIV, 16.

(12) *Malach.* II, 7.

(13) *Osée* IV, 6.

(14) II. *Macc.* XII, 40.

(15) I. *Macc.* V, 56.

(16) עליו רבינו בראשית

36. Et faciet juxta voluntatem suam rex, et elevabitur, et magnificabitur adversus omnem deum: et adversus Deum deorum loquetur magnifica; et dirigitur, donec compleatur iracundia: perpetrata quippe est definitio.

37. Et Deum patrum suorum non reputabit, et erit in concupiscentiis feminarum, nec quemquam deorum curabit, quia adversum universa consurget.

36. Le roi agira selon qu'il lui plaira: il s'élèvera, et il parlera avec orgueil contre tout dieu; il parlera insolument contre le Dieu des dieux: et il réussira, jusqu'à ce que la colère soit accomplie, parce qu'il a été ainsi arrêté.

37. Il n'aura aucun égard au dieu de ses pères: il sera dans la passion des femmes: il ne se souciera de quelque dieu que ce soit, parce qu'il s'élèvera contre toutes choses.

COMMENTAIRE

armes le jour du sabbat (1); ou bien Éléazar et les autres, qui souffrirent tant de tourments dans la persécution d'Antiochus.

USQUE AD TEMPUS PRÆFINITUM; QUIA ADHUC ALIUD TEMPUS ERIT. Cette persécution durera un certain temps; mais la délivrance viendra enfin. Voyez le verset 27.

ŷ. 36. FACIET JUXTA VOLUNTATEM SUAM REX, .. ET MAGNIFICABITUR ADVERSUS OMNEM DEUM. Antiochus Épiphanes verra ses desseins s'exécuter, presque sans contradiction. La plus grande partie des Juifs, les principaux prêtres et les Samaritains se soumièrent d'abord à ses ordres; Dieu sembla pour un temps dissimuler toutes les abominations qui se commettaient dans son temple. Antiochus Épiphanes, enflé de tous ces avantages, se considérait comme un dieu, et se jouait de la religion. Il dépouilla non seulement le temple de Jérusalem, mais aussi divers autres temples, comme nous l'apprend Polybe (2).

ADVERSUS DEUM DEORUM LOQUETUR MAGNIFICA. Voyez le chapitre VII, verset 8. Et I. Macc. II, 6, dans le grec; et II. Macc. VIII, 4; et IX, 8; X, 4, 34, 35. Et surtout Eccli. XXXVI, 12. *Contere caput principum inimicorum, dicentium: Non est alius præter nos.*

DIRIGETUR DONEC COMPLEATUR IRACUNDIA. Il réussira jusqu'à ce que la colère de Dieu soit accomplie; jusqu'à ce qu'il ait rempli à mesure de ses crimes, et qu'il ait poussé à bout la patience de Dieu; ou plutôt, jusqu'à ce que la colère de Dieu contre son peuple soit satisfaite. Voyez II. Macc. VI, 12, 13, 15, 16, et VII, 6, 7, 32, etc., car tout cela n'aura qu'un temps. Dieu ne sera pas toujours irrité contre son peuple; il le regardera enfin d'un meilleur œil. *Perpetrata quippe est definitio.* L'hébreu (3): *Parce que la chose est déterminée et faite.* Le décret de Dieu

est absolu et déterminé sur cela; le temps en est marqué et défini. Voyez Dan. IX, 27; XII, 9, 11, 12.

ŷ. 37. DEUM PATRUM SUORUM NON REPUTABIT. Antiochus Épiphanes tournait toutes les religions en ridicule. Outre les temples de Jérusalem et de la Grèce qu'il pillait, il voulut encore dépouiller celui d'Élymaïs (4); et, malgré tout cela, il faisait quelquefois des cérémonies de religion, et des dépenses en victimes et en présents pour les temples, et ses largesses, alors, surpassaient toute la magnificence de ses prédécesseurs (5). Cette inconséquence marque et la faiblesse de son génie, et la bizarrerie de ses sentiments sur la religion.

ERIT IN CONCUPISENTIIS FEMINARUM. Saint Jérôme (6) assure qu'il poussait l'impudence jusqu'à faire en public, et aux yeux de tout le monde, les actions les plus sales et les plus honteuses. Diodore de Sicile (7), dans la description qu'il nous a laissée d'une marche pompeuse qu'Antiochus représenta dans sa capitale, dit qu'il y avait quatre-vingts femmes du roi qu'on portait dans des chaises à pieds d'or, et cinq cents autres qui étaient portées dans des chaises à pieds d'argent. Enfin, le second livre des Maccabées (8) nous apprend que ce prince avait donné à une de ses concubines nommée Antiochis, deux villes de Cilicie, Tarse et Mallothe. Les habitants indignés de cette conduite, comme d'un outrage fait à leurs villes, se révoltèrent, et Antiochus fut obligé de marcher en personne pour les réduire.

Le texte hébreu peut s'expliquer en un autre sens (9): *Il n'aura aucun égard à l'amitié des femmes, ni à aucun Dieu.* Ce qui est entièrement contraire à ce que nous venons de dire. Mais on l'explique en ce sens qu'Antiochus n'eut aucune considération pour le sexe dans tout ce qu'il fit

(1) I. Macc. II, 29. ŷ. et II. Macc. VI, II. Joseph. Antiq. lib. XII, cap. 8.

(2) Polyb. apud Athen. lib. V, cap. 6. Ἐπεστράφη δὲ τὰ πλεῖστα τῶν ἱερῶν.

(3) כִּי נִחְצָה נִדְחָה

(4) I. Macc. VI, et II. Macc. IX.

(5) Polyb. lib. V, cap. 6. Ἐν δὲ ταῖς πόλεσιν ὅσας, καὶ ταῖς πόλεσιν ἑαυτοῦ, πάντα ὑπερέβαλλεν ἱεροσύνην.

(6) Hieronym. hic. Antiochus luxuriosissimus fuisse dicitur, et in tantum dedecus per stupra et corruptelas venisse regie dignitatis; ut mimis quoque et scortis publice jungeretur, et libidinem suam populo priusante completeret.

(7) Diodori. in Excerpt. Vales. Vide et Athen. lib. V, cap. 6.

(8) II. Macc. IV, 30.

(9) וְיִשְׂרָאֵל לֹא יִיָּדַע לְעַלְמָא דְּנִשְׂמָתָא דְּנִשְׂמָתָא דְּנִשְׂמָתָא. Theodot. Καὶ ἐπὶ ἐπιθυμίαν γυναικῶν, καὶ ἐπὶ πάντα θεῶν οὐ συνήσει.

38. Deum autem Maozim in loco suo venerabitur; et deum, quem ignoraverunt patres ejus, colet auro, et argento, lapide pretioso, rebusque pretiosis.

39. Et faciet ut muniat Maozim cum deo alieno quem cognovit, et multiplicabit gloriam, et dabit eis potestatem in multis, et terram dividet gratuito.

38. Il révèrera le dieu Maozim dans le lieu qu'il lui aura choisi; et il l'honorera avec l'or, l'argent, les pierres précieuses et tout ce qu'il y a de plus beau, ce dieu que ses pères ont ignoré.

39. Et il fortifiera Maozim avec un autre dieu étranger qu'il a connu: il les élèvera à une grande gloire; il leur donnera beaucoup de puissance; et il partagera la terre gratuitement.

COMMENTAIRE

souffrir aux Juifs. Il ordonna à Apollonius de prendre les femmes et les enfants prisonniers (1); on en mit plusieurs à mort par ses ordres (2); on en prit qui avaient circoncis leurs enfants, et on les leur pendit au cou (3).

ŷ. 38. DEUM AUTEM MAOZIM IN LOCO SUO VENERABITUR. On est fort embarrassé sur la signification de ce dieu *Ma'ozim*. On peut l'entendre ainsi: 1° Il adorera le dieu de la forteresse, l'idole de Jupiter Olympien, qu'il a placée dans le temple de Jérusalem; ce dieu inconnu à ses pères. Non pas que Jupiter Olympien leur fût inconnu; mais parce que ses pères n'avaient jamais adoré ce dieu dans cet endroit; ils ne l'avaient pas adoré sur la base où Antiochus le plaça. Le prophète ne pouvait guère désigner cette idole sous un nom qui lui convint mieux, que le dieu des forteresses, tant à cause du lieu où il la plaça, appelé quelquefois *Ma'oz* dans l'Écriture (4), que parce qu'il fit bâtir une citadelle auprès du temple, comme pour garder son dieu; c'est ce qui est marqué au verset suivant. *Il fortifiera les citadelles des lieux forts* (hébr. *Les forteresses des Ma'ozim*), avec le dieu étranger qu'il a connu. Pendant qu'Antiochus ne marquait que de l'indifférence pour tous les autres dieux, il comble d'honneurs celui-là, dans un lieu inconnu à ses pères.

2° Quelques auteurs (5) l'entendent du vrai Dieu. Verset 37. *Il s'élèvera au-dessus de toutes choses.* (38.) *Et contre le Dieu très fort; il honorerà en sa place un dieu étranger, inconnu à ses pères.* (40.) *Et il fera des fortifications au lieu très fort* (au temple du Dieu des forts), pour son dieu étranger. Parce qu'en effet, Antiochus fit bâtir une citadelle près du temple du Seigneur, du Dieu très fort (6), du Dieu *Ma'oz*, où il avait placé la statue de Jupiter Olympien. Daniel, dans plus d'un endroit, désigne le Dieu d'Israël, par le nom de Dieu fort, ou de Dieu de la force (7).

3° D'autres croient que le dieu *Ma'ozim*, est le dieu Mars, le dieu des armes, le dieu des forteresses: peut-être l'*Hercule Azizus*, dont parle Julien l'apostat dans un hymne (8). Mais ce Dieu était-il inconnu aux pères d'Antiochus Épiphane? Et quelle preuve a-t-on que ce prince ait eu tant de dévotion au dieu Mars?

4° Porphyre, cité dans saint Jérôme (9), croyait que le dieu *Ma'ozim* était adoré à Modin, bourg de la Palestine, où demeuraient les Maccabées. C'étaient les officiers d'Antiochus lui-même qui y avaient placé cette idole; elle avait pris son nom du village où elle fut dressée, et n'était autre que Jupiter. Mais rien n'est plus douteux que tout cela; Jupiter n'était point un dieu inconnu à Antiochus, ni à ses pères, et Modin s'écrit d'une manière fort différente de *Ma'ozim*. Les lexicographes modernes proposent de traduire simplement l'hébreu mot à mot par le dieu des forteresses. Mais il est probable qu'il s'agit du Jupiter Olympien, dont le culte fut implanté en Syrie par Antiochus. Jupiter siégeait au Capitole, la forteresse principale de Rome, et Antiochus l'avait vu durant son séjour dans cette ville.

ŷ. 39. ET FACIET UT MUNIAT MOAZIM CUM DEO ALIENO QUEM COGNOVIT. L'hébreu (10): *Et il fera des forteresses à Mo'azim avec le dieu étranger qu'il a connu.* Il bâtira une citadelle près du temple du Dieu très fort, pour le dieu étranger qu'il a connu. Antiochus fit faire, comme on l'a dit, une forteresse pour son dieu, qu'il avait placé dans le temple.

MULTIPICABIT GLORIAM, ET DABIT EIS POTESTATEM IN MULTIS, ET TERRAM DIVIDET GRATUITO. L'hébreu (11): *Il leur partagera la terre pour récompense.* Antiochus combla de gloire et de faveurs ceux qui adorèrent le Dieu qu'il avait placé dans le temple du Seigneur, et il leur donna les terres abandonnées par les Juifs demeurés fidèles

(1) 1. Macc. 1. 33. 34.

(2) 11. Macc. v. 11.

(3) 1. Macc. 1. 63. 64.

(4) Ezéc^l. xxiv. 25.

(5) Jun. Pisat. Pol. alii quidam.

(6) Vide Psal. xxvii. 1; xxvii. 8; xxx. 3; xlv. 30. - Prov. x. 29. - Isai xvii. 9.

(7) Dan. xi. 31. Vide et Dan. viii. 10. 11.

(8) Hymn. Sol. apud Julian. pag. 24. A^o 49. Vide Seldén. de Diis Syris, Réveri aditamenta, p. 275.

(9) Hieronym. in Isai. xxx. et in hunc locum.

(10) וְעָשָׂה לְמַצְדֵי כְּעֹזֵם עַם אֱלֹהֵי נֹכַר אֲשֶׁר הִבִּיר

(11) Theodot. Καὶ γῆν ἀλλοτρίαν ἐν δούροις.

40. Et in tempore præfinito præhabitur adversus eum rex austri; et quasi tempestas veniet contra illum rex aquilonis, in curribus, et in equitibus, et in classe magna; et ingredietur terras, et conteret, et pertransiet.

41. Et introibit in terram gloriosam, et multæ corruent. Hæ autem solæ salvabuntur de manu ejus: Edom, et Moab, et principium filiorum Ammon.

42. Et mittet manum suam in terras, et terra Ægypti non effugiet.

43. Et dominabitur thesaurorum auri et argenti, et in omnibus pretiosis Ægypti; per Libyam quoque et Æthiopiam transibit.

40. Le roi du midi combattra contre lui au temps qui a été marqué; et le roi de l'aquilon viendra contre lui comme une tempête, avec une multitude de chariots et de cavaliers, et avec une grosse flotte; il entrera dans ses terres; il les ravagera toutes, et il passera au travers de son pays.

41. Il entrera dans le pays de gloire; et plusieurs provinces seront ruinées: ces pays-là seuls seront sauvés de ses mains: Édom, Moab, et les premières terres des enfants d'Ammon.

42. Il étendra sa main contre les provinces; et le pays d'Égypte n'échappera point.

43. Il se rendra maître des trésors d'or et d'argent et de tout ce qu'il y a de plus précieux dans l'Égypte: il passera aux travers de la Libye et de l'Éthiopie.

COMMENTAIRE

au Seigneur; ou il leur donna le gouvernement des places fortes du pays.

ŷ. 40. TEMPORE PRÆFINITO PRÆHABITUR ADVERSUS EUM REX AUSTRI. Ptolémée Évergète II, roi d'Égypte, fut toujours en guerre avec Antiochus Épiphane. Antiochus marcha donc contre l'Égypte avec une armée formidable, *comme une tempête* qui renverse tout, et une grande flotte, qui s'approcha de Péluse.

Lorsqu'il fut arrivé vers Rhinocorure, les ambassadeurs du roi Philométor vinrent lui demander ce qu'il souhaitait de lui, et le prier de ne pas entrer dans le pays à force armée. Antiochus répondit qu'il ne se retirerait point ni lui, ni sa flotte, qu'on ne lui abandonnât l'île de Chypre, avec Péluse, et tout le bassin du bras du Nil, qui était le plus près de Péluse. Il leur donna du temps pour répondre à ces propositions; cependant il s'avança vers Memphis. Les Égyptiens se rendirent à lui, de gré ou de force. Lorsque le temps qu'il avait donné à Ptolémée pour délibérer fut expiré, il marcha à petites journées contre Alexandrie. Il était déjà arrivé à Éleusine, qui n'en est qu'à quatre milles, lorsque les ambassadeurs romains Popilius Lénas, Caius Decimus et Caius Hostilius arrivèrent, et le contraignirent de s'en retourner en Syrie (1). Il hésitait. Popilius Lénas traça alors sur le sable, avec sa bague, un cercle autour d'Antiochus, et le somma de répondre avant d'en sortir. Antiochus promit de se soumettre aux ordres du sénat romain.

ŷ. 41. INTROIBIT IN TERRAM GLORIOSAM, ET MULTÆ CORRUENT. On a déjà vu de quelle manière il entra en Égypte, ce pays si riche, si beau, si fertile; et l'on peut juger du ravage qu'y fit une armée victorieuse, sous un prince qui ne respirait que le sang et la vengeance. Mais l'histoire indique qu'il faut l'entendre de la Judée. Ce pays est

souvent appelé dans l'Écriture: *la terre de gloire*, ou de beauté (2). Si Antiochus voulut attaquer les Moabites, les Ammonites, ou les Iduméens, c'était dans le temps qu'il faisait la guerre en Judée. Après y être intervenu en personne, et y avoir envoyé Appollonius, Antiochus chargea de la troisième expédition Lysias, qui fut battu par les Maccabées. Les Iduméens, les Moabites et les Ammonites durent leur salut à cette victoire des Juifs. Voyez pour tous ces détails notre *Histoire générale de l'Église et du Monde*.

ŷ. 42. TERRA ÆGYPTI NON EFFUGIET. L'Égypte avait été aussi l'objet constant des convoitises d'Antiochus; mais il ne lui resta de toutes ses expéditions que du butin, des trésors importants et aucune province, puisque le royaume et Péluse même lui échappèrent. Par l'intermédiaire de leur sœur Cléopâtre, les deux frères Évergète II et Philométor s'étaient réconciliés et gouvernaient ensemble le royaume des pharaons. Après tant d'efforts, Antiochus n'avait pour se consoler que le fruit de ses rapines.

ŷ. 43. PER LIBYAM QUOQUE ET ÆTHIOPIAM TRANSIBIT. Il est clair pour quiconque a la moindre notion de géographie, qu'Antiochus n'a pu passer par la Libye, ni par l'Éthiopie, pour aller de la Syrie en Égypte. Aussi l'hébreu lit (3): *Les Loubim et les Kouschim sont à ses pas*. Ces peuples sont à sa suite, ils se trouvent dans son armée. On a montré ailleurs, ce qu'il faut entendre par Kouschim et Loubim (4).

Théodotion a lu autrement dans l'hébreu, Il traduit (5): *Il y avait des Libyens et des Éthiopiens dans leurs forteresses*. Les forteresses des rois d'Égypte étaient gardées par des Lybiens et des Éthiopiens. Les uns et les autres sont sur les frontières de l'Égypte, et il est probable que Ptolémée, qui envoya chercher des secours bien loin dans

(1) Vide Liv. lib. xlv. - Polyb. Legat. 9. - Hieronym. lib.

(2) Vide Sup. Dan. xi. 10. viii. 9. etc.

(3) ולבים וכושנים בסערתו

(4) Genes. x.

(5) Και Λιβύων, καὶ Ἀιθιοπίων ἕν τῶν ὀχυρώματι αὐτῶν.

44. Et fama turbabit eum ab oriente et ab aquilone ; et veniet in multitudine magna ut conterat et interficiat plurimos.

45. Et figet tabernaculum suum Apadno inter maria, super montem inclytum et sanctum ; et veniet usque ad summitatem ejus, et neino auxiliabitur ei.

44. Il sera troublé par des nouvelles qui lui viendront de l'orient et de l'aiglon, et il viendra avec de grandes troupes, pour perdre tout et pour faire un grand carnage.

45. Il dressera ses tentes à Apadno entre les mers sur la montagne célèbre et sainte ; et il montera jusqu'au haut de cette montagne, et il ne trouvera personne pour le secourir.

COMMENTAIRE

la Grèce (1), ne négligea pas ceux de ses voisins et de ses sujets.

Ἡ. 44. FAMA TURBABIT EUM AB ORIENTE ET AQUILONE. Antiochus fut troublé de la nouvelle qu'il reçut, que les provinces d'Orient, et Artaxias, roi d'Arménie, au nord, remuaient et se soulevaient comme lui. Tacite (2) assure même que les Parthes s'étaient révoltés contre Antiochus.

ET VENIET IN MULTITUDINE MAGNA UT CONTERAT, ET INTERFICIAT PLURIMOS. Avant de partir pour les provinces au-delà de l'Euphrate, Antiochus chargea trois de ses généraux, savoir Ptolémée Macron, Gorgias et Nicanor, d'entrer en Judée (3) ; et, quoique Judas eût remporté sur eux dans diverses rencontres de grands avantages, ils ne laissèrent pas de faire des ravages infinis dans la Judée, qu'ils ne regardèrent plus que comme une province ennemie, et abandonnée au pillage (4).

Ἡ. 45. ET FIGET TABERNACULUM SUUM APADNO INTER MARIA, SUPER MONTEM INCLYTUM ET SANCTUM. Il dressera les tentes de son palais entre les mers, sur la montagne célèbre et sainte. On traduit le nom Apadno, par son palais, parce qu'on prétend (5) que c'est sa signification en hébreu. D'autres (6) : Il dressa les tentes de sa cavalerie entre les mers, sur la montagne sainte de la force. Les Septante : Alors il dressa sa tente entre les mers.

Porphyre a cru que ce verset regardait l'expédition d'Antiochus au-delà de l'Euphrate, et sa mort arrivée dans ce voyage. Et saint Jérôme avoue que cette explication peut être acceptée. On peut donc traduire ainsi tout le verset, selon l'hébreu (7) : Il dressera ses tentes dans Apadno des deux mers, près la montagne sainte de Tsabi. Il arrivera à sa fin, et il n'y aura personne pour le secourir. On peut entendre par Apadno d'entre les deux mers, la Mésopotamie. Il est assez pro-

bable que Padan d'entre les deux mers, est la même que Padan d'entre les deux fleuves, ou (8) Padan Arâm, ou Aram Naharatm, qui signifie incontestablement la haute Mésopotamie ou la Syrie entre deux fleuves. Les fleuves du Tigre et de l'Euphrate sont assez grands, pour être nommés des mers, surtout dans leurs débordements. L'Écriture donne ce nom à tous les amas d'eaux (9) : Congregationes aquarum appellavit maria. Isaïe parlant de Babylone (10), l'appelle le désert de la mer ; Onus deserti maris ; parce qu'elle était située au confluent des deux fleuves du Tigre et de l'Euphrate, et dans un lieu sujet aux inondations. Jérémie (11), parlant de la même ville, dit qu'elle sera détruite, et que la mer viendra sur elle ; c'est-à-dire, qu'elle sera inondée des eaux de l'Euphrate. Ce fleuve débordait au printemps, aussi bien que le Tigre (12) ; et c'est en cette saison qu'Antiochus se trouva dans la Mésopotamie, pour combattre Artaxias roi d'Arménie, qui s'était révolté contre lui (13). Peut-être aussi que l'archange affecte cette manière de parler, Padan entre les mers, pour marquer les amas d'eaux et les lacs qui sont vers les sources du Tigre et de l'Euphrate, sur les frontières d'Arménie.

La montagne sainte de Tsabi, ou la belle montagne (צבי Isebi signifie ornement, beauté), est apparemment celle qui était près de Thaba, où Antiochus mourut (14). Le Isadé, et le thav, se mettent quelquefois l'un pour l'autre. Thaba était dans la Perse, selon Polybe, et dans la Parétacène, suivant Quinte-Curce (15). Les livres des Maccabées nous apprennent qu'Antiochus mourut misérablement dans les montagnes : Peregre in montibus miserabili obitu vita functus est. Ce fut là qu'étant arrivé à sa fin, et sur le point de

(1) Polyb. Legat. 89 et 91.

(2) Tacit. lib. v. cap. 8. Antiochus demere superstitionem, et mores Græcorum dare adnixus, quominus teterriman gentem in melius mutaret Parthorum bello prohibitus est ; nam ea tempestate Arsaces defecerat. Vide et Porphyr. apud Hieronym. hic.

(3) Voyez II. Macc. VIII. 8. 9. et I. Macc. III. 38. 39.

(4) Prideaux, Hist. des Juifs. IV. 224. et sq.

(5) Itz Rabb. Pol. Val. Geier. Gesen. Sander.

(6) Synmach. Ἐ'κτενεὶ τὰς σκηνὰς τοῦ ἱεροστασίου ἀπὸ τοῦ μεταξὺ τοῦ θαλάσσιον. Ita et Scelias. Græc. Ἐ'σκαζοντο, τοῦτ' ἔστι τοῦ ἱεροστασίου, ὅπερ ἔστι τὸ ἱερικὸν στρατοπέδον.

(7) וישב אהלו מפניו בין ימים להר צבי קדש ובה עד קצר ואין זוזר לו

(8) Vide Genes. xxiv. 10 ; xxv. 20 ; xxxviii. 2. - Deut xxxiii. 4. - Judic. III. 8.

(9) Genes. I. 10.

(10) Isai. xxi. 1.

(11) Jerem. li. 42.

(12) Strabo. lib. xvi. - Plin. lib. xviii. 18.

(13) Porphyr. apud Hieronym. hic. Appian. Syriac. pag. 117. 131.

(14) Pol. h. in excerpt. Val'es. pag. 144. Ἀναχωρῶν ἐν Ταβῆαις τῆς Περσίδος ἔξελθε τὸν βίον.

(15) Curt. lib. v. cap. 13.

mourir, il se vit abandonné de Dieu, *et sans secours*, au milieu des plus grandes douleurs, pénétré d'un repentir inutile. Voyez 1. *Maccab.* VI, 11, 12, et II. *Macc.* IX, 9, et suiv.

Théodore, saint Jérôme, et plusieurs interprètes entendent tout ceci de l'antéchrist. Il faut avouer qu'Antiochus Épiphanes est une des figures les plus sensibles et les plus expressives de cet ennemi de Jésus-Christ (1). Nous croyons qu'on verra arriver avant la fin du monde, mais d'une manière bien plus terrible, tout ce que l'archange Gabriel nous prédit ici des persécutions qu'Antio-

chus doit faire aux Juifs. Mais comme les persécutions de l'antéchrist nous sont entièrement inconnues, quand à l'exécution historique et littérale, nous avons cru devoir nous arrêter à ce qui regarde l'histoire d'Antiochus, où nous trouvons des faits certains et circonstanciés, au lieu que nous ne pourrions donner touchant la persécution de l'antéchrist, que des conjectures en l'air et des idées incertaines, sur des faits qui ne seront bien connus que de ceux qui en seront témoins. Tout ce que nous pourrions dire sur cela, n'ayant aucune certitude, ne pourrait être d'aucune utilité.

(1) *Hieronym.* in *Dan.* XI. 21. Antichristus pessimum regem Antiochum, qui sanctos persecutus est, templum-

que violavit, recte typum sui habuisse credendus est.

CHAPITRE XII

Délivrance du peuple de Dieu. Résurrection. Gloire des saints. Terme de la durée de la grande désolation.

1. In tempore autem illo consurget Michael, princeps magnus, qui stat pro filiis populi tui; et veniet tempus quale non fuit ab eo ex quo gentes esse cœperunt usque ad tempus illud. Et in tempore illo salvabitur populus tuus omnis qui inventus fuerit scriptus in libro.

1. Or, en ce temps-là, Michel le grand prince s'élèvera, lui qui est le protecteur des enfants de votre peuple; et il viendra un temps tel qu'on n'en aura point vu de semblable, depuis que les peuples sont établis, jusqu'alors; en ce temps-là donc, tous ceux de votre peuple qui seront trouvés écrits dans le livre de vie, seront sauvés.

COMMENTAIRE

1. IN TEMPORE AUTEM ILLO CONSURGET MICHAEL PRINCEPS MAGNUS. Ce chapitre est une suite du précédent. Pendant qu'Antiochus était dans les provinces au-delà de l'Euphrate, l'archange saint Michel, protecteur de la nation juive, s'éleva pour la défendre contre les forces de Ptolémée, de Nicanor, et de Gorgias, qui étaient entrés dans la Judée avec divers corps de troupes, formant plus de quarante mille hommes de pied, et de sept mille chevaux. La plupart des pères et des commentateurs expliquent tout ce chapitre du temps de l'antéchrist. Mais, sans nous opposer à leur sentiment, nous nous arrêtons à l'explication littérale et historique qui le rapporte au temps d'Antiochus Épiphane, suivant en cela Josèphe (1), saint Jean Chrysostôme (2), Porphyre même et de nombreux commentateurs. Le nom de *Michel* (3), qui signifie : *Qui est semblable à Dieu* ? a un rapport très sensible à celui de *Maccabée*, qui est composé des premières lettres de cette sentence : *Qui est semblable à vous entre les dieux* ?

VENIET TEMPUS QUALE NON FUIT AB EO, EX QUO GENTES ESSE CŒPERUNT. Si l'on considère attentivement quel était alors l'état des Juifs, on comprendra aisément qu'il n'y a point d'exagération dans ce que dit ici l'Écriture, et que jamais peuple ne fut réduit à de plus grandes extrémités. Les édits d'Antiochus rendus deux ans auparavant, subsistaient dans leur vigueur, et on les exécutait avec la dernière sévérité. On contraignait les Juifs de renoncer à leur religion (4), et on exerçait contre eux les plus cruels supplices,

s'ils n'obéissaient : leur temple souillé et profané par des sacrifices abominables, et par des actions honteuses (5); Jupiter Olympien placé dans le lieu saint (6); défense de donner la circoncision à leur enfants (7); ordre, ou si l'on veut, permission aux peuples voisins de marcher contre eux, et de les contraindre de renoncer au judaïsme (8); les livres saints recherchés pour être brûlés et anéantis (9); la plupart des Juifs tombant dans l'apostasie; Jérusalem abandonnée et démantelée; le petit nombre de ceux qui demeuraient fermes, obligés de se réfugier dans des cavernes, pour se dérober aux recherches des faux frères, et aux violences des bourreaux : Que de calamités réunies ! Enfin Antiochus, avant de partir pour les provinces mésopotamiennes, donna ordre à Lysias d'exterminer la nation juive, d'en détruire le nom, en sorte qu'il n'en fût plus parlé; de faire une guerre sans quartier, et de donner le pays à d'autres peuples (10). Toute la ressource de la nation, au milieu d'une si affreuse extrémité, consistait en six ou sept mille hommes, mal armés, ayant à leur tête Judas Maccabée (11). Voilà l'état où se trouvaient alors les Juifs.

IN TEMPORE ILLO SALVABITUR POPULUS TUUS OMNIS, QUI INVENTUS FUERIT SCRIPTUS IN LIBRO. Au milieu de tant de calamités, et malgré tant d'apparences d'une ruine prochaine et assurée, Dieu saura sauver ceux qui sont écrits dans son livre, qui ont l'honneur d'être à lui, et qui sont demeurés fidèles à sa loi. Plus la chose paraît impossible, plus elle est digne du souverain maître de l'univers. Être écrit dans le livre signifie être prédés-

(1) *Joseph. Antiq. lib. x. ad fin.*

(2) *Chrysosl. homil. III. contra Judæos.*

(3) כִּי כִסְכָה בְּאֵדְוִיִּים יְהוָה, c'est-à-dire, כִּי כִסְכָה בְּאֵדְוִיִּים יְהוָה, *Exod. xv. 11.*

(4) *1. Maccab. I. 43. et suiv.*

(5) *II. Macc. VI. 4. 5.*

(6) *II. Macc. VI. 1. 2.*

(7) *I. Macc. I. 46. 64.*

(8) *II. Macc. VI. 8. 9.*

(9) *I. Macc. I. 50.*

(10) *I. Macc. III. 32.*

(11) *I. Macc. III. 42. et II. Macc. VIII. 12. et sequ.*

2. Et multi de his qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt, alii in vitam æternam, et alii in opprobrium ut videant semper.

3. Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti; et qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates.

2. Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre qu'ils auront toujours devant les yeux.

3. Or, ceux qui auront été instruits brilleront comme les feux du firmament; et ceux qui auront enseigné à plusieurs la voie de la justice luiront comme des étoiles dans toute l'éternité.

COMMENTAIRE

tiné (1), être du nombre des amis et des fidèles serviteurs de Dieu. On représente, par cette manière de parler, le Seigneur, comme un prince qui tient le rôle de ses officiers, de ses soldats, de ses amis, et qui les efface à mesure qu'ils meurent ou qu'ils désertent (2). Ce passage et la suite s'appliquent à la fin du monde et à la rénovation générale du dernier avènement du Sauveur.

Ÿ. 2. MULTI DE HIS QUI DORMIUNT IN TERRÆ PULVERE, EVIGILABUNT. Rien n'est plus formel que tout ce verset, pour prouver la résurrection des morts. Il est visible que c'est le sens simple, littéral et naturel de cet endroit. Mais, en prenant ces paroles dans un sens figuré et métaphorique, on peut les entendre de ceux des Juifs qui, pour éviter la persécution, s'étaient comme enterrés dans des antres, dans des rochers, ensevelis tout vivants sous la terre (3).

Au reste, quand on dit que plusieurs de ceux qui sont dans la poussière se réveilleront, ce n'est point à dire que la résurrection ne sera pas commune à tous les justes, ou que tous ceux des Juifs qui s'étaient cachés pour la bonne cause ne reviendront point. Ce terme plusieurs est mis pour tous; il marque la grande multitude de ceux qui ressusciteront (4). La nation juive, qui paraissait presque réduite au néant, se reproduira en quelque sorte et se multipliera, on verra revivre un peuple, qui était regardé comme un cadavre; un grand nombre de personnes qui avaient disparu à cause de la persécution, reparaitront de nouveau, et sortiront de la terre.

EVIGILABUNT ALII IN VITAM ÆTERNAM, ALII IN OPPROBRIUM, UT VIDEANT SEMPER. Ces paroles sont formelles pour le bonheur, ou le malheur éternel, qui sera la récompense des bons ou des mauvais dans l'autre vie. On ne peut que dans un sens figuré, les entendre du rétablissement de la

nation juive, par la valeur des Maccabées, et de la perte des méchants et des Juifs apostats, par la défaite des armées d'Antiochus. Dans le style de l'Écriture, les verbes *ressusciter*, *rendre la vie*, ne signifient souvent autre chose, que garantir d'un grand danger, rendre la santé, conserver, tirer de l'oppression, de la captivité, etc. (5). Au lieu de ces paroles: *Ut videant semper*, qu'ils auront toujours devant les yeux, l'hébreu porte (6): *Pour leur ignominie perpétuelle*.

Ÿ. 3. QUI AUTEM DOCTI FUERINT, FULGEBUNT QUASI SPLENDOR FIRMAMENTI. Les prêtres dépositaires de la science de la loi, les hommes éclairés et fidèles, qui ont été comme la lumière du peuple, qui ont servi de conseil aux autres, brilleront comme les astres du firmament. Ils jouiront d'une gloire éternelle dans l'autre vie, et d'une réputation qui ne finira jamais dans celle-ci. Il y a, dit saint Jérôme (7), autant de distance entre une sainteté éclairée et une rusticité sainte, qu'il y en a entre le ciel et les étoiles: *Tantum inter eruditum sanctitatem, et sanctam rusticitatem interest, quantum cælum distat et stellæ*. Tout ceci peut s'entendre des Maccabées et des autres prêtres instruits dans la loi, qui soutinrent la religion par leur zèle, leur sainteté et leurs lumières, au milieu des persécutions, dont on a parlé. On peut comparer ceci au verset 33 du chapitre précédent. Le texte hébreu porte (8): *Ceux qui instruisent, brilleront comme la splendeur du firmament; et ceux qui justifient plusieurs, sont comme les étoiles dans le siècle et l'éternité*. Nous croyons qu'instruire et justifier, en cet endroit, ne marquent qu'une même chose; savoir, ceux qui enseignent la loi, et les voies de la justice. C'est le parallélisme poétique. Théodotion, et l'ancienne Vulgate citée dans saint Jérôme, portaient: *Intelligentes fulgebunt quasi splendor firmamenti, et de justis plurimi quasi stellæ in æternum, et ultra* (9).

(1) Aug. de Civit. lib. xx. cap. 15. Non Deum liber iste commemorat, ne oblivione fallatur; sed prædestinationem significat eorum quibus æterna dabitur vita.

(2) Vide Exod. xxxii. 33.

(3) Vide 1. Macc. i. 56; II. Macc. v. 27. et x. 6. 7.

(4) Psal. xcvi. 1. - Isai. lii. 14. 15. - Rom. v. 15. 19. et xii. 5. Vide Glass. Rhetor. lib. i. cap. 15. Perer. et Geier. h. l. et Aug. lib. xx. de Civit. cap. 23. et Theodoret. h. c.

(5) Vide IV. Reg. xlii. 21. - I. Par. xi. 6. - II. Esdr. iv.

2; ix. 6. - Psal. xxix. 4; xi. 3; lxx. 29. - Eccle. vii. 13. et passim.

(6) Theodot. Ἰσχυρῶν αἰώνιον. Saint Jérôme a lu להאין ערים לו

(7) Hieronym. h. c.

(8) והמששילים יזהרו כוהר הרקיע ועצוקי כנר כנים

לעולם ועד

(9) Theodot. Καὶ ἀπὸ τῶν δικαίων τῶν πολλῶν, ὡς οἱ ἀστέραι. Edit. Rom. et Complut.

4. Tu autem, Daniel, claude sermones, et signa librum usque ad tempus statutum; plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.

5. Et vidi, ego Daniel, et ecce quasi duo alii stabant: unus hinc super ripam fluminis, et alius inde ex altera ripa fluminis.

6. Et dixi viro qui erat indutus lineis, qui stabat super aquas fluminis: Usquequo finis horum mirabilium?

7. Et audivi virum qui indutus erat lineis, qui stabat super aquas fluminis, cum elevasset dexteram et sinistram suam in cælum, et jurasset per viventem in æternum, quia in tempus, et tempora, et dimidium temporis; et cum completa fuerit dispersio manus populi sancti, complebuntur universa hæc.

4. Mais pour vous, Daniel, tenez ces paroles fermées, et mettez le sceau sur ce livre, jusqu'au temps marqué; car plusieurs le parcourront, et la science se multipliera.

5. Alors moi, Daniel, je vis comme deux autres hommes qui étaient debout; l'un était en-deçà, sur le bord du fleuve; et l'autre au-delà, sur le bord du même fleuve.

6. Et je dis à l'homme vêtu de lin, qui se tenait debout sur les eaux du fleuve: Quand l'accomplissement de ce prodige arrivera-t-il?

7. Et j'entendis cet homme qui était vêtu de lin, et qui se tenait sur les eaux du fleuve, qui, élevant au ciel la main droite et la main gauche, jura par Celui qui vit dans l'éternité, que ce serait dans un temps, deux temps, et la moitié d'un temps, et que toutes ces choses seraient accomplies lorsque la dispersion de l'assemblée du peuple saint serait achevée.

COMMENTAIRE

Ces passages se rapportent très bien, dans leur sens littéral, au renouvellement final de l'humanité, prédit encore par les apôtres saint Pierre et saint Paul.

ŷ. 4. CLAUDE SERMONES, ET SIGNA LIBRUM USQUE AD TEMPUS STATUTUM. Voyez *Dan.* VIII, 26. - *Isaï.* XXIX, 10, 11. - *Apocalypse*, XXII, 10. Les prophètes cachetaient quelquefois leurs prophéties, et ne les publiaient qu'après quelque temps, surtout lorsque l'évènement n'était pas proche.

PLURIMI PERTRANSIBUNT, ET MULTIPLEX ERIT SCIENTIA. Plusieurs auront la curiosité de lire cette prophétie, et d'en comprendre le sens; mais tenez-la cachetée jusqu'au temps prescrit, jusqu'au temps qu'on vous marquera. Ou plutôt: Fermez-la; déclarez à votre peuple que ces prédictions seront inconnues jusqu'à l'évènement. Alors le sceau sera rompu, et ils les verront distinctement.

ŷ. 5. QUASI DUO ALII STABANT. On croit que c'étaient les deux anges protecteurs des Perses et des Grecs: et que le fleuve, dont il parle, est le Tigre (1).

ŷ. 6. ET DIXI VIRO QUI ERAT INDUTUS LINEIS. *Et je dis à l'homme vêtu de lin*, à Gabriel qu'il nous a dépeint précédemment (2) avec le même habit. L'hébreu (3): *Et il dit à l'homme*, comme si c'était l'un des deux anges qui eût parlé à Gabriel. Le syriaque, l'arabe et Théodoret: *Et ils dirent à l'homme*; les deux anges dirent à Gabriel: Quand verra-t-on la fin de ces prodiges? Voyez le chapitre VIII, 13. où un ange demande à un autre ange l'explication d'une prophétie.

USQUEQUO FINIS HORUM MIRABILIUM? *Quand verra-t-on l'accomplissement de ces prodiges? Ou bien: Quand tout cela finira-t-il? Combien dureront tous ces maux? Jusqu'à quand cette prophétie demeurera-t-elle dans l'obscurité: quand en verra-t-on l'accomplissement?*

ŷ. 7. CUM ELEVASSET DEXTERAM ET SINISTRAM IN CÆLUM, ET JURASSET PER VIVENTEM IN ÆTERNUM. Ce mouvement de lever les mains en haut, est celui d'un homme qui fait un serment solennel (4). Il montre assez qu'il n'est point Dieu, puisqu'il jure par le Dieu vivant.

IN TEMPUS, ET TEMPORA, ET DIMIDIUM TEMPORIS. On verra l'accomplissement de toutes ces menaces pendant *un an, deux ans, et la moitié d'un an*. La persécution dans la violence que nous l'avons décrite, durera *trois ans et demi*. L'idole de Jupiter Olympien fut placée dans le temple le 15 de casleu, de l'an 145 de l'ère des Séleucides, 167 avant Jésus-Christ (5); et trois ans après, c'est-à-dire, l'an 148 de l'ère des Séleucides, 165 avant Jésus-Christ, le 15 du même mois, on commença à purifier le temple; mais on n'y put offrir des sacrifices que le 25 du même mois de casleu (6). Six mois avant que l'on eût placé l'idole dans le lieu saint, le temple avait été souillé par Apollonius, et les sacrifices interrompus, Jérusalem désolée, ses habitants mis à mort ou dispersés; les femmes et les enfants, enlevés captifs et vendus. C'est de là qu'on doit prendre le commencement des trois ans et demi marqués ici par le prophète. C'est ainsi que Josèphe l'entend en deux ou trois endroits (7); et c'était l'explication de saint Hippolyte, martyr, cité dans les

(1) Hieron. Jun. Maldon. D'Allioli. Alii.

(2) Dan. x. 5.

(3) Plura exemplaria latina: Et dixit. Theodot. Και ειπεν. Et dixi, vel, Et dixerunt.

(4) Genes. xiv. 22. - Exod. vi. 8. - Num. xiv. 30. - Deut. xxxii. 40. - II. Esdr. ix. 15. etc.

(5) I. Macc. i. 57.

(6) I. Macc. iv. 52.

(7) Joseph. Præfat. de Bello Jud. et lib. i. c. 1. et l. v. c. 11. Ερημώθη δε ετη τρετα, και μηνας εξ το άγιου.

8. Et ego audivi, et non intellexi. Et dixi: Domine mi, quid erit post hæc?

9. Et ait: Vade, Daniel, quia clausi sunt signatique sermones, usque ad præfinitum tempus.

10. Eligentur, et dealbabuntur, et quasi ignis probabuntur multi; et impie acent impii, neque intelligent omnes impii; porro docti intelligent.

11. Et a tempore cum ablatum fuerit iuge sacrificium, et posita fuerit abominatio in desolationem, dies mille ducenti nonaginta.

8. J'entendis ce qu'il disait, et je ne le compris pas; et je lui dis: Mon seigneur, qu'arrivera-t-il après cela?

9. Et il me dit: Allez, Daniel, car ces paroles sont fermées, et sont scellées jusqu'au temps qui a été marqué.

10. Plusieurs seront élus, seront rendus blancs et purs, et seront éprouvés comme par le feu; les impies agiront avec impiété: et tous les impies n'auront point l'intelligence; mais ceux qui sont instruits, comprendront.

11. Depuis le temps que le sacrifice perpétuel sera aboli, et que l'abomination de la désolation aura été établie, il se passera mille deux cent quatre-vingt-dix jours.

COMMENTAIRE

Chaines Grecques (1). Enfin, c'est l'opinion des plus habiles commentateurs modernes (2). On peut voir *Dan.* VII, 25; VIII, 14 et IX, 27, car la même chose fut souvent représentée, et sous différentes figures, à Daniel.

CUM COMPLETA FUERIT DISPERSIO MANUS POPULI SANCTI, COMPLEBUNTUR UNIVERSA HÆC. *Après la dispersion de la main, de la force; quand le peuple sera entièrement dépourvu de tout secours humain, qu'il n'aura plus, pour ainsi dire, ni bras, ni main, alors Dieu fera éclater son souverain pouvoir, et le délivrera de ses ennemis. On n'a rien, dans l'histoire, de plus miraculeux que la délivrance du peuple juif après la persécution d'Antiochus.*

ŷ. 8. AUDIVI, ET NON INTELLEXI. Les prophètes ne reçoivent pas toujours l'interprétation de ce qui leur est révélé. Ils ont besoin d'étude et d'application (3), ou d'une révélation particulière pour le bien entendre. La clarté qui nous paraît aujourd'hui dans la plupart des prophéties qui regardent Jésus-Christ et l'établissement de l'Église, étaient d'une obscurité presque impénétrable avant l'évènement. Il en est de même de tout ce qui concernait les persécutions d'Antiochus. Cela était presque inexplicable à l'égard des Juifs, avant qu'ils en eussent vu l'exécution; comme l'est à notre égard tout ce qui regarde les persécutions de l'antéchrist. Tout cela est un livre scellé jusqu'au temps déterminé, verset 9. *Clausi sunt signatique sermones usque ad præfinitum tempus.*

ŷ. 10. ELIGENTUR, ET DEALBABUNTUR. Cela s'entend des martyrs dont il est question dans les Maccabées, et de ceux qui, pendant la persécution, souffrirent constamment l'exil, la perte de leurs biens, les tourments, plutôt que de renoncer à leur religion. Voyez *Dan.* XI, 35.; mais on peut surtout y voir l'état de l'humanité renouvelée au dernier avènement du Sauveur.

NON INTELLIGENT OMNES IMPII, PORRO DOCTI INTELLIGENT. Les Juifs imparfaits et mal instruits de la vérité de leur religion, seront scandalisés par les maux dont Dieu affligera son peuple; ils croiront qu'il l'a entièrement abandonné; et, vaincus par la violence de la persécution, ils succomberont. Mais les savants, qui connaissent les voies de Dieu, et qui savent que les persécutions sont souvent des marques de la prédestination, et des épreuves qui nous affermissent dans la vertu, et nous conduisent au souverain bonheur, les regarderont autrement, et les souffriront avec une parfaite soumission, sans se laisser abattre par des maux, dont ils sauront que la durée ne doit pas être longue.

ŷ. 11. A TEMPORE CUM ABLATUM FUERIT IUGE SACRIFICIUM, ET POSITA FUERIT ABOMINATIO... DIES MILLE DUCENTI NONAGINTA. Ces douze cent quatre-vingt-dix jours font trois ans et demi. On peut voir au verset 14. du chapitre VIII. encore une autre période de la persécution. Comme elle a été exercée à diverses reprises, on peut lui assigner différents commencements. L'Écriture distingue ici avec beaucoup d'exactitude la cessation des sacrifices d'avec la dédicace de l'idole abominable; l'une est arrivée six mois avant l'autre. Si les années de Daniel sont des années lunaires, comme il est assez croyable, la différence ne sera que de deux jours, puisque l'année solaire est de douze jours plus longue que la lunaire. La première a trois cent soixante-cinq jours et six heures; l'autre n'en a que trois cent cinquante-quatre.

Il semble que l'ange fasse ici particulièrement allusion aux trois années et demie que dura la profanation du temple sous Antiochus, et qui reviennent à peu près à ce nombre de mille deux cents quatre-vingt-dix jours. Mais les pères et presque tous les interprètes (4) ont cru que cela marquait aussi principalement le temps de la

(1) *Hypolyt. in Calen. Græc. in Dan.*

(2) *Vide Usser. ad an. m. 3170. Jun. Grot. et alios plures.*

(3) *1. Pétri. I. 11. 12. - Dan. IX. 2. - II. Par. xxxvi. 5. -*

1. Cor. XIV. 26. - 28. 29.

(4) *Iren. advers. hæres. lib. V. cap. 3. - Hieron. in hunc loc. et Theod. etc.*

12. Beatus qui expectat, et pervenit usque ad dies mille trecentos triginta quinque!

13. Tu autem, vade ad præfinitum; et requiesces, et stabis in sorte tua in finem dierum.

Hucusque Daniëlem in hebræo volumine legimus. Quæ sequuntur usque ad finem libri, de Theodotianis editione translata sunt.

12. Heureux celui qui attend, et qui arrive jusqu'à mille trois cent trente-cinq jours.

13. Mais pour vous, allez jusqu'au temps qui a été marqué; et vous serez en repos. et vous demeurerez dans l'état où vous êtes, jusqu'à la fin de vos jours.

Nous avons lu dans le texte hébreu de Daniel ce qui a été mis jusqu'ici. Ce qui suit, jusqu'à la fin de ce livre, a été traduit de l'édition de Théodotion.

COMMENTAIRE

dernière persécution de l'antéchrist, figurée par celle de l'impie Antiochus qui a porté le caractère de cet homme de péché, et de ce chef de tous les impies. Nous pouvons bien ajouter, que la persécution des empereurs idolâtres a pu encore être figurée par toutes ces profanations du même roi. Et ainsi, Dieu a voulu nous faire entendre par le peu de temps que dura la violence dont Antiochus usa envers Israël, que toutes les autres persécutions, dont cette première était la figure, seraient aussi passagères; et qu'en considération de ses élus, il abrègerait les jours mauvais, pour ne pas les exposer à une trop forte tentation.

Ç'a donc été en tout temps, et ce sera jusque à la fin du monde la consolation de ceux qui souffrent pour la gloire de leur Dieu, d'être assurés que le temps de leurs souffrances est prescrit par son éternelle volonté, et que la fureur de leurs ennemis est resserrée, malgré eux, dans des bornes étroites qu'ils ne peuvent point passer. C'est ce qui a fait regarder à saint Paul ce temps de toutes les afflictions de la vie présente comme *un moment*, en comparaison de *l'éternité de la gloire* qui en est la récompense : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ... æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (1). Et c'est ce qui soutenait cet apôtre, et qui l'empêchait, comme il le dit, de perdre courage : *Propter quod non deficimus*; il ne s'arrêtait pas à considérer les choses visibles et temporelles, mais les invisibles qui sont éternelles.

¶ 12. BEATUS QUI EXPECTAT, ET PERVENIT USQUE AD DIES MILLE TRECENTOS TRIGINTA QUINQUE. Les 1335 jours font trois ans et demi, et outre cela cinquante-huit jours. Ces cinquante-huit jours sont apparemment ceux qui s'écoulèrent depuis la purification du temple, jusqu'à la mort d'Antiochus, arrivée quelque temps après (2). Ou bien, le temps que Judas employa à disperser les troupes de Timothée, de Bacchides et Gorgias (3). *Heureux celui* qui ne se décourage

point dans ses souffrances, mais *qui* en attend la fin avec une humble patience. Un certain nombre de Juifs eurent cette patience héroïque au milieu des maux qui désolaient leur patrie, et ils furent consolés en voyant la mort honteuse de celui qui en était l'auteur.

Mais, parce que ce roi impie était, selon les saints pères, la figure de l'antéchrist, il ne faut pas s'arrêter seulement à Antiochus, comme a fait Porphyre, que saint Jérôme réfute sur ce sujet : *Frustra*, dit-il, *Porphyrius quæ in typo Antiochi de antichristo dicta sunt, vult omnia referre ad Antiochum*. Ainsi, on doit dire en général de toutes les persécutions qu'a souffertes et que souffrira encore l'Église, jusque à la consommation des siècles, *qu'heureux sont ceux qui attendent* le temps fixé par Dieu pour la vengeance; car, comme le dit Jésus-Christ, il n'y a que *ceux qui persévèreront jusqu'à la fin*, qui seront sauvés (4).

¶ 13. TU AUTEM, VADE AD PRÆFINITUM. Pour vous, ô Daniel, comme ces prédictions ne doivent point s'accomplir de votre temps, songez seulement à achever le reste de votre course *jusqu'au terme* que la divine providence a marqué (5). Car *vous passerez en paix* le temps qui vous reste à vivre, et *demeurerez jusqu'à la fin de votre vie* (6), ou jusqu'à la vieillesse, dans ce degré d'honneur où Dieu vous a mis.

La plupart des commentateurs entendent encore ceci d'une manière plus spirituelle (7). Allez, dit l'ange à Daniel; c'est-à-dire, vivez jusqu'au temps qu'il a plu à Dieu de vous prescrire. Ensuite *vous vous reposerez*, en dormant du sommeil des justes. Et enfin, *au temps de la consommation des siècles* vous ressusciterez, et *demeurerez éternellement dans le sort* ou l'héritage céleste qui vous sera échu en partage. Ainsi, ce saint prophète apprenait toutes ces choses, non pour lui-même, mais pour les fidèles à venir, soit des Juifs ou des gentils. Et l'Esprit de

(1) II. Cor. iv. 17.

(2) Voyez I. Macc. vi. 5... et II. Macc. ix. 3. et seq.

(3) Voyez I. Macc. v. et II. Macc. x.

(4) Matth. x. 22.

(5) Theodoret. Valab. Menoet. D'Allioli.

(6) Daniel. vi. 28. — (7) Synops.

Dieu, en lui donnant ce dernier avis par le ministère de l'ange, apprenait en même temps à tous les hommes des siècles suivants, que chacun en particulier devait s'appliquer à ce qui le regardait, pour remplir et pour *achever sa course*, comme saint Paul le dit de lui-même (1). Ils doivent donc s'occuper aussi de la pensée de la mort, qui est appelée en cet endroit *un repos* pour les âmes

justes : il faut qu'ils soutiennent leur espérance par la vue de la *résurrection*, qui doit établir pour toujours les bons dans le degré de gloire que Dieu réserve à ses serviteurs. Et cette gloire est appelée du nom de *sort* par le grand Apôtre aussi bien que cet ange, lorsqu'il dit, que *Dieu le Père nous a rendus dignes d'avoir part au sort et à l'héritage des saints* (2).

(1) II. *Tim.* IV. 7.

(2) *Coloss.* I. 12.

CHAPITRE XIII

Histoire de Suzanne injustement accusée et condamnée. Daniel la délivre.

1. Et erat vir habitans in Babylone, et nomen ejus Joakim;

2. Et accepit uxorem nominè Susannam, filiam Helciæ, pulchram nimis, et timentem Deum:

3. Parentes enim illius, cum essent justii, erudierunt filiam suam secundum legem Moysi.

4. Erat autem Joakim dives valde, et erat ei pomarium vicinum domui suæ; et ad ipsum confluebant Judæi, eo quod esset honorabilior omnium.

5. Et constituti sunt de populo duo senes judices in illo anno, de quibus locutus est Dominus: Quia egressa est iniquitas de Babylone a senioribus judicibus, qui videbantur regere populum.

6. Isti frequentabant domum Joakim, et veniebant ad eos omnes qui habebant judicia.

1. Il y avait un homme qui demeurait à Babylone; et son nom était Joakim.

2. Il épousa une femme nommée Suzanne, fille d'Elcias, belle à ravir et craignant Dieu;

3. Car, comme son père et sa mère étaient justes, ils avaient instruit leur fille selon la loi de Moïse.

4. Or, Joakim était fort riche; et il avait un jardin fruitier près de sa maison, et les Juifs allaient souvent chez lui, parce qu'il était le plus considérable de tous.

5. On avait établi pour juges, cette année-là, deux vieillards d'entre le peuple, dont le Seigneur a dit que l'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étaient juges, et qui semblaient conduire le peuple.

6. Ces vieillards allaient d'ordinaire à la maison de Joakim; et tous ceux qui avaient des affaires à juger, venaient les y trouver.

COMMENTAIRE

ÿ. 2. *ACCEPTIT UXOREM NOMINE SUSANNAM.* On a contesté autrefois l'authenticité de cette histoire, comme on l'a remarqué dans la préface. Après la décision du concile de Trente, il n'est plus permis de la combattre; et nous la recevons comme authentique, ainsi que tout le reste de ce livre. Elle arriva pendant les premières années de la captivité de Daniel, et avant que ce prophète fût élevé aux dignités de l'état par Nabucodonosor. Il est simplement appelé ici, *Puer junior*, un jeune enfant. Ce n'est pas à dire qu'il fût un enfant, dans toute la force du terme, puisque cette expression s'applique à des personnes d'un âge relativement avancé. Dans la Genèse (XLIII, 8), Benjamin, déjà père de dix enfants, est appelé lui-même un enfant, et il y a de nombreux exemples de ce genre dans la Bible. Le nom de *Suzanne* signifie un *lis*. L'Écriture nous la représente ici comme un parfait modèle de la chasteté conjugale. Les exemplaires grecs mettent ce chapitre à la tête de la prophétie de Daniel.

ÿ. 5. *CONSTITUTI SUNT DUO SENES JUDICES.* Les rabbins (1) enseignent que ces deux juges sont Achab et Sédécias, dont parle Jérémie en ces termes (2): *Que le Seigneur vous traite, comme il a fait Achab et Sédécias, que le roi de Babylone fit brûler dans la poêle, pour l'iniquité qu'ils commettaient dans Israël, en corrompant les femmes de*

leurs concitoyens. Il semble que le texte sacré favorise cette opinion, lorsqu'il ajoute que c'est d'eux que le Seigneur a parlé, lorsqu'il a dit *que l'iniquité est sortie de Babylone, par des vieillards qui étaient juges, et qui semblaient conduire le peuple.* Ce fait a aussi quelque rapport au passage cité de Jérémie ou à cet autre du même prophète (3): *J'ai vu dans les prophètes de Jérusalem, comme des ressemblances d'adultères, et une conduite de mensonge.* Mais comment veut-on que le roi de Babylone les ait fait rôtir dans une poêle, puisqu'il est dit dans ce chapitre au verset 62 qu'ils furent mis à mort par les Juifs, en exécution de la loi de Moïse, qui condamne les adultères à être lapidés (4)?

Le nom de *vieillards*, qui est donné à ces deux juges, ne prouve pas invinciblement qu'ils aient été d'un âge fort avancé; et l'amour impur dont ils brûlaient pour Suzanne, paraît plutôt convenir à des hommes dans la vigueur de l'âge. Daniel insinue pourtant qu'ils étaient âgés, lorsqu'il dit à l'un d'eux (5): *Inveterate dierum malorum;* homme qui avez vieilli dans le crime, pécheur invétéré et endurci. On voit par toute cette histoire, quelle était la situation des Juifs à Babylone. Nonobstant leur captivité, ils n'étaient pas privés du droit de juger des cas qui concernaient leurs lois et leurs affaires particulières.

(1) Hieronym. in Jerem. xxix. 21. Idem ex Origen. Stromat. lib. x. Vide et Origen. Epist. ad Afric.

(2) Jerem. xxix. 21.

(3) Jerem. xxxiii. 14.

(4) Levit. xx. 10. - Joan. viii. 5.

(5) Verset 52.

7. Cum autem populus revertisset per meridiem, ingrediebatur Susanna, et deambulabat in pomario viri sui.

8. Et videbant eam senes quotidie ingredientem et deambulantem; et exarserunt in concupiscentiam ejus;

9. Et everterunt sensum suum, et declinaverunt oculos suos ut non viderent cœlum, neque recordarentur iudiciorum justorum.

10. Erant ergo ambo vulnerati amore ejus, nec indicaverunt sibi vicissim dolorem suum;

11. Erubescabant enim indicare sibi concupiscentiam suam, volentes concumbere cum ea.

12. Et observabant quotidie sollicitius videre eam. Dixitque alter ad alterum :

13. Eamus domum, quia hora prandii est; et egressi, recesserunt a se.

14. Cumque revertissent, venerunt in unum; et sciscitantans ab invicem causam, confessi sunt concupiscentiam suam; et tunc in communi statuerunt tempus quando eam possent invenire solam.

7. Sur le midi, lorsque le peuple s'en était allé, Suzanne entra, et se promenait dans le jardin de son mari.

8. Ces vieillards l'y voyaient entrer, et s'y promener tous les jours; et ils conçurent une ardente passion pour elle;

9. Leur sens en fut perverti; et ils détournèrent leurs yeux, pour ne point voir le ciel, et pour ne point se souvenir des justes jugements de Dieu.

10. Ils étaient donc tous deux blessés de l'amour de Suzanne; et néanmoins ils ne se dirent point le sujet de leurs peines;

11. Car ils rougissaient de se découvrir l'un à l'autre leur passion, ayant dessein de corrompre cette femme.

12. Et ils observaient tous les jours avec grand soin, le temps où ils pourraient la voir. Et ils se dirent l'un à l'autre :

13. Allons-nous-en chez nous, parce qu'il est temps de dîner. Et étant sortis, ils se séparèrent l'un de l'autre.

14. Mais revenant aussitôt, ils se trouvèrent ensemble; et après s'en être demandé la raison l'un à l'autre, ils s'avouèrent leur passion, et alors ils convinrent de prendre le temps où ils pourraient trouver Suzanne seule.

COMMENTAIRE

Ÿ. 6. FREQUENTABANT DOMUM JOAKIM. *Ils allaient d'ordinaire à la maison de Joakim.* C'était chez lui qu'ils s'assemblaient pour rendre la justice. Voyez le verset 28.

Ÿ. 7. CUM AUTEM POPULUS REVERTISSET PER MERIDIEM. Parmi les Juifs, l'heure du dîner était à midi (1). Dans les pays chauds, pendant la saison d'été, on se retire dans la maison, au milieu du jour, en sorte qu'alors la solitude est aussi grande dans les rues que parmi nous pendant la nuit. C'est ce qui fait naître à ces vieillards l'envie de parler à Suzanne, dans une circonstance si favorable à leur mauvais dessein.

Ÿ. 9. EVERTERUNT SENSUM SUUM. Le grec (2): *Ils renversèrent leur pensée*, leur esprit, leur sentiment, comme des gens à qui la passion ôte la connaissance et la raison.

Il est dit d'Ève, qu'elle regarda le fruit défendu et qu'il parut beau et agréable à ses yeux (3), et qu'ensuite elle y toucha, et qu'elle en mangea. Ce sont les divers degrés par lesquels elle tomba dans le péché. Dès qu'elle regarda ce fruit avec complaisance, elle retira sa vue de l'ordre que Dieu lui avait donné. Et, ayant cessé de regarder la volonté de son Créateur, comme le seul bien qui pouvait la rendre heureuse, elle s'aveugla et se perdit. Celui qui l'avait tentée sous la figure du serpent, en lui faisant regarder, contre la défense de son Dieu, un fruit agréable à la vue, tenta aussi ces deux vieillards, en les portant à regarder, contre le précepte divin, la chaste Suzanne, dont la beauté avait déjà fait impression sur leur cœur. L'Écriture dit, qu'ils renversèrent

leur sens; c'est-à-dire, qu'ils s'abandonnèrent volontairement à un amour déréglé, qui leur bouleversa la raison, et que, malgré la lumière de la vérité qui se présentait à eux pour les détourner d'un si grand crime, ils retirèrent leurs yeux de la vue du ciel, d'où Dieu les considérait; et effacèrent de leur esprit le souvenir de ses justes jugements.

Saint Jean Chrysostôme (4), nous fait remarquer que l'âme est comme une vierge renfermée dans le secret de sa chambre; et que les cinq sens de l'homme sont comme ses servantes qui l'environnent et qui la gardent. Si aucun de ces sens ne se laisse point corrompre, elle se conserve pure et sans tache; mais s'il arrive, par exemple, que sa vue s'égaré et se laisse aller à regarder des objets dangereux, elle est entraînée elle-même par ces regards criminels dans le gouffre de l'impureté. Autant donc la bienheureuse Suzanne veillait sur ses sens, pour garder exactement toutes les avenues de son cœur, et pour être, selon l'expression du Cantique, comme un *jardin bien fermé et une fontaine bien scellée* (5); autant ces deux juges d'Israël, ces deux vieillards se donnaient la liberté de porter leur vue vers les objets dangereux pour leur salut. Et, comme ils aimèrent et recherchèrent le péril, au lieu de s'en éloigner avec frayeur, ils s'y perdirent, selon la parole du Saint-Esprit.

Ÿ. 10. VULNERATI AMORE EJUS. Le grec (6): *Blessés à cause d'elle.*

Ÿ. 13. HORA PRANDII EST. *Il est temps de dîner; c'est l'heure de midi*, verset 7.

(1) Joseph. lib. de Vita sua.

(2) Δεστρεψαντες τον νονον νοου.

(3) Genes. III. 6.

(4) Chrysost. serm. de Susann.

(5) Cant. IV. 22.

(6) Κατανευνηνοι περι αυτης.

15. Factum est autem, cum observarent diem aptum, ingressa est aliquando sicut heri et nudius tertius, cum duabus solis puellis, voluitque lavari in pomario, æstus quippe erat;

16. Et non erat ibi quisquam, præter duos senes absconditos, et contemplantes eam.

17. Dixit ergo puellis : Afferte mihi oleum, et smigmata, et ostia pomarii claudite, ut laver.

18. Et fecerunt sicut præceperat; clausuruntque ostia pomarii, et egressæ sunt per posticum, ut afferrent quæ jusserat; nesciebantque senes intus esse absconditos.

19. Cum autem egressæ essent puellæ, surrexerunt duo senes, et accurrerunt ad eam, et dixerunt :

20. Ecce ostia pomarii clausa sunt, et nemo nos videt, et nos in concupiscentia tui sumus; quamobrem assentire nobis, et commiscere nobiscum.

21. Quod si nolueris, dicemus contra te testimonium, quod fuerit tecum juvenis, et ob hanc causam emiseris puellas a te.

22. Ingemuit Susanna, et ait : Angustiae sunt mihi undique; si enim hoc egero, mors mihi est : si autem non egero, non effugiam manus vestras.

15. Lorsqu'ils observèrent un temps propice, il arriva que Susanne entra dans le jardin, selon sa coutume, accompagnée de deux filles seulement, et qu'elle voulut se baigner, parce qu'il faisait chaud ;

16. Et il n'y avait là personne sinon les deux vieillards, qui étaient cachés, et qui la regardaient.

17. Alors Suzanne dit à ses filles : Apportez-moi de l'huile de parfum et des pommales ; et fermez les portes du jardin, afin que je me baigne.

18. Ces filles firent ce qu'elle leur avait commandé ; elles fermèrent les portes du jardin, et elles sortirent par une porte de derrière, pour apporter ce que Susanne leur avait dit ; et elles ne savaient pas que les vieillards étaient cachés dans le jardin.

19. Aussitôt que les filles furent sorties, les deux vieillards accoururent à Suzanne, et lui dirent :

20. Les portes du jardin sont fermées ; personne ne nous voit, et nous brûlons de passion pour vous ; rendez-vous donc à notre désir, et faites ce que nous voulons.

21. Si vous ne voulez pas, nous porterons témoignage contre vous, et nous dirons qu'il y avait un jeune homme avec vous, et que c'est pour cela que vous avez renvoyé vos filles.

22. Suzanne soupira et dit : Je ne vois que danger de toutes parts ; car si je fais ce que vous désirez, je suis morte ; et si je ne le fais point, je n'échapperai pas de vos mains.

COMMENTAIRE

ŷ. 15. HERI ET NUDIUS TERTIUS. Hébraïsme signifiant *auparavant*, précédemment.

ŷ. 17. AFFERTE MIHI OLEUM, ET SMIGMATA. Le grec *σμήματα* signifie en général du savon, des pommales, et toutes sortes de compositions, pour rendre le teint frais et la peau lisse et blanche. L'usage du bain et des huiles de senteur, s'impose dans les pays chauds. En Orient, on ne manque pas de se frotter d'huile ou de parfum au sortir du bain.

ŷ. 18. EGRESSÆ SUNT PER POSTICUM. Le grec (1). *Par des portes obliques*. Ces portes étaient celles de la maison de Joakim, qui donnaient sur son jardin ; elles étaient différentes d'autres portes du jardin qui donnaient sur la rue ; car nous lisons ici, que les vieillards ayant ouvert ces grandes portes (2), les domestiques de Joakim accoururent et ouvrirent *les portes obliques*, ou de derrière, qui étaient à côté de la maison et donnaient sur le jardin.

ŷ. 22. SI HOC EGERO, MORS MIHI EST, etc. Si je me rends à vos désirs, je m'expose à être l'ipside comme adultère ; ou je donne la mort à mon âme par le péché (3) ; et si je ne le fais point, je m'expose à une perte certaine et à une éternelle infamie ; ainsi, de quelque côté que je me tourne, je ne vois qu'un danger certain et inévitable.

L'histoire romaine vante Lucrece, comme un exemple de chasteté à proposer à tous les siècles.

Mais qu'est-ce que Lucrece comparée à Suzanne? Saint Augustin raisonnant sur l'action de cette fameuse Romaine (4), y remarque bien des fautes ; il l'accuse de s'être donné la mort, quoiqu'elle fût innocente ; ce qui est l'effet, non d'un vrai amour de la chasteté, mais d'une pure faiblesse, qui ne put soutenir la vue d'une action honteuse commise sur elle-même par un autre, quoiqu'elle n'y eût aucune part par son consentement : *Quod Lucretia seipsam, etiam non adultera, occidit, non est pudicitia charitas, sed pudoris infirmitas*. C'était une véritable vanité de cette femme, qui craignit qu'on ne la crût coupable d'un crime étranger, si elle ne l'eût vengé sur elle-même. Ne se contentant pas du témoignage de sa conscience, elle veut faire connaître à toute la terre, en se tuant, l'horreur qu'elle a du crime dont on pourrait la soupçonner. Ce n'est point ainsi qu'en ont usé les femmes chrétiennes, à qui les persécuteurs ont fait violence ; elles n'ont point cru devoir punir sur elles-mêmes un crime étranger, de peur d'ajouter au péché des autres, celui de se tuer volontairement : *Nec in se ultix sunt crimen alienum, ne aliorum sceleribus adderent sua*.

Lucrece souffrit, quoique malgré elle, l'action infâme de Tarquin, qu'elle aurait dû empêcher, au dépens de sa propre vie. Suzanne, non seulement ne consentit pas à la passion brutale des deux vieillards, elle résista, et aima mieux s'ex-

(1) Ἡ ἑστῆθη ἡ θύρα καὶ τὰς πλάγας θύρας.

(2) Versets 25, 26.

(3) Hieronym. Peccatum mortem vocat : sicut ergo ei

qui facit adulterium, mors est adulterium; sic omne peccatum quod ducit ad mortem, mors appellandum est.

(4) Aug., *de Civitate Dei*, lib. 1. cap. 19.

23. Sed melius est mihi absque opere incidere in manus vestras, quam peccare in conspectu Domini.

24. Et exclamavit voce magna Susanna; exclamaverunt autem et senes adversus eam.

25. Et cucurrit unus ad ostia pomarii, et aperuit.

26. Cum ergo audissent clamorem famuli domus in pomario, irruerunt per posticum ut viderent quidnam esset.

23. Mais il vaut mieux pour moi tomber entre vos mains sans avoir commis le mal, que de pécher en la présence du Seigneur.

24. Suzanne aussitôt jeta un grand cri, et les vieillards crièrent aussi contre elle.

25. Et l'un d'eux courut à la porte du jardin, et l'ouvrit.

26. Les serviteurs de la maison ayant entendu crier dans le jardin, y coururent par la porte de derrière, pour voir ce que c'était.

COMMENTAIRE

poser à un danger évident de mort que de consentir au crime d'autrui. Lucrèce se fait mourir, toute innocente qu'elle est; et c'est cette innocence même qui fait son crime; car pourquoi se tuer, si elle n'est pas coupable? Et si elle est coupable, pourquoi se tuer, pour faire croire qu'elle est innocente? *Si non est illa impudicitia, quæ invita comprimitur, non est hæc justitia, quæ casta punitur... Si adullera, cur laudata? Si pudica, cur occisa?* Suzanne s'expose à souffrir la mort, mais une mort involontaire et inévitable, parce qu'elle n'avait pas en main de quoi faire voir son innocence. Elle est disposée à mourir avec le témoignage de sa bonne conscience, et dans la ferme assurance que le souverain Juge la justifiera, dans le temps que les hommes la condamneront; et, méprisant ainsi une vaine gloire et une réputation incertaine de la part des hommes, elle acquiert une gloire solide et un nom éternel (1).

ÿ. 23. MELIUS EST MIHI ABSQUE OPERE INCIDERE IN MANUS VESTRAS, QUAM PECCARE IN CONSPECTU DOMINI. Suzanne se trouvait alors, dit saint Jean Chrysostôme, seule au milieu de deux lions qui voulaient la dévorer, sans que personne se présentât pour la secourir. Et il n'y avait que Dieu qui regardait du haut du ciel ce qui se passait. Il aurait pu empêcher cette pénible épreuve; mais il la permit exprès pour découvrir le secret des cœurs, et faire paraître en public la chasteté si courageuse de Suzanne, et la honteuse brutalité de ces deux vieillards. « Le serpent », dit encore le même saint, « agissait dans ces juges d'iniquité. Et la foi seule soutenait Suzanne contre leur impudicité. Nous sommes, lui disaient-ils, les anciens du peuple. C'est à nous que la dispensation des lois est confiée. Nous avons reçu le pouvoir d'absoudre et de condamner. Nous n'avons ici aucun témoin de nos actions. Consentez donc à ce que nous désirons; ou, si vous nous refusez, nous porterons témoignage contre vous. »

Telle était, selon saint Jean Chrysostôme, la force du raisonnement de ces infâmes corrupteurs, renfermée dans les paroles qu'ils lui dirent pour

la faire succomber. Mais au milieu de ces vents qui soufflaient contre elle, dit saint Augustin, et de ces flots qui menaçaient de la submerger, elle ne fit point naufrage dans sa chasteté; parce que Dieu même était le pilote qui conduisait son vaisseau: *In illis ventis et fluctibus naufragium castitatis non fecit, quia Dominus gubernavit* (2). Elle méprisa également et les caresses et les menaces de ceux qui voulaient la perdre: parce que la crainte de Celui qui la regardait, quoiqu'elle ne le vit pas, avait pénétré son cœur, et qu'elle craignit beaucoup plus de mourir dans l'âme, d'être séparée éternellement de son Dieu, que de mourir pour un temps de la mort du corps par la malice de ces faux témoins. *A falsis testibus timuit mori; sed a Deo judice vero timuit penitus mori, si a judice Deo in æternum privaretur. Si je fais, leur dit cette chaste femme, ce que vous me demandez, je suis morte devant Dieu; et si je ne le fais point, je n'échapperai pas de vos mains.*

Que fait donc Suzanne, s'écrie saint Bernard (3), entre ces deux morts *et entre ces deux précipices*, entre la mort de l'âme et la mort du corps? *Il m'est plus avantageux*, leur répond-elle, *de tomber entre vos mains étant innocente, que de pécher en la présence du Seigneur.* Elle savait combien il était terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Et, en comparant la mort de l'âme avec celle du corps, elle n'y trouvait aucune proportion: aussi saint Jérôme (4) a cru que le texte grec des Septante ne marque ici aucune comparaison, mais qu'il doit s'expliquer par ces paroles: *Il était bon et avantageux à Suzanne de ne point commettre le mal, et par là, de tomber entre les mains de ces injustes vieillards, pour ne pas pécher devant Dieu; parce qu'il n'y a point de comparaison à faire entre le mal et le bien: Ne videretur comparatione peccati, quod erat bonum, hoc appellare melius.*

ÿ. 24. EXCLAMAVIT VOCE MAGNA SUSANNA; EXCLAMAVERUNT AUTEM ET SENES ADVERSUS EAM. On entend ici, dit saint Bernard, deux cris bien différents l'un de l'autre. Suzanne crie, mais comme une innocente brebis qui est en danger

(1) Vide Ambros. de Spiritu sancto, lib. III, cap. 3.

(2) August. in Exod. XI, Homil. II.

(3) Bern. Annunciat. serm. III.

(4) Hieron. in hunc locum.

27. Postquam autem senes locuti sunt, erubuerunt servi vehementer, quia nunquam dictus fuerat sermo hujuscemodi de Susanna. Et facta est dies crastina;

28. Cumque venisset populus ad Joakim, virum ejus, venerunt et duo presbyteri, pleni iniqua cogitatione adversus Susannam ut interficerent eam.

29. Et dixerunt coram populo : Mittite ad Susannam, filiam Helciæ, uxorem Joakim. Et statim miserunt;

30. Et venit cum parentibus, et filiis, et universis cognatis suis.

31. Porro Susanna erat delicata nimis, et pulchra specie.

27. Et les vieillards le leur ayant dit, ces serviteurs en furent extrêmement surpris, parce qu'on n'avait jamais rien dit de semblable de Suzanne. Le lendemain,

28. Le peuple étant venu en la maison de Joakim son mari, les deux vieillards y vinrent aussi, pleins de la résolution criminelle qu'ils avaient formée contre Suzanne, pour lui faire perdre la vie ;

29. Et ils dirent devant le peuple : Envoyez vers Suzanne, fille d'Helcias, femme de Joakim. Or y envoya aussitôt ;

30. Et elle vint accompagnée de son père et de sa mère, de ses enfants et de toute sa famille.

31. Suzanne était très distinguée, et d'une beauté remarquable.

COMMENTAIRE

d'être dévorée. Les vieillards crient aussi, mais comme des loups furieux qui veulent la dévorer : *Clamor ut luporum gravium, et balantis ovisculæ inter eos*. Elle crie, dit saint Jean Chrysostôme, pour appeler des témoins de leur impudence : et ils crient en même temps pour couvrir leur crime, en accablant son innocence (1).

§. 28. CUMQUE VENISSET POPULUS AD JOAKIM, etc. Quoiqu'on n'eût jamais parlé de Suzanne que d'une manière fort avantageuse, comme d'une femme qui ne dégénérait point de la piété de son père et de sa mère, à qui l'Écriture donne cet éloge, qu'ils étaient justes ; quoiqu'elle fût regardée de tout le monde comme une personne qui craignait Dieu, et qui vivait selon les saintes instructions qu'elle avait reçues de ses proches ; néanmoins, la qualité de ceux qui parlaient contre elle, et qui l'accusaient comme témoins oculaires de son crime, imposa silence à toutes les personnes qui les entendirent. Si un seul l'avait accusée, on eût pu le suspecter. Mais ils étaient deux témoins, que la qualité même du crime rendait encore plus considérables. C'étaient des anciens du peuple, et des juges dont l'autorité écartait tout soupçon. Ainsi les hommes, dit saint Jean Chrysostôme, ne pénétraient point dans ce mystère d'iniquité. Mais les anges qui sont dans le ciel connaissaient la vérité de ce qui s'était passé, et l'innocence de celle qu'on accusait si fausement. Tout le peuple accourt, et ces juges pleins de malice font venir Suzanne, dans la pensée de la déshonorer, et de la faire mourir ; mais, selon que Dieu l'avait arrêté dans son conseil adorable, pour lui procurer, par l'excès même de leur fureur, une vie et une gloire immortelle. *Vocant Susannam, ut quidem arbitrabantur, ad ignominiam et mortem ; ut autem justus judex predestinatal, ad vitam et gloriam immortalem.*

Combien d'innocents ont été ainsi exposés dans tous les siècles à la violence de leurs injustes persécuteurs, et ont même succombé sous le poids

de l'autorité de ceux qui ne craignaient pas d'attaquer leur innocence ou leur foi ! La divinité du Fils de Dieu, que saint Athanase défendait contre la corruption de l'hérésie arienne, et la pureté de la morale que saint Jean Chrysostôme soutenait contre le dérèglement des mœurs de son siècle, étaient comme la chasteté de Suzanne, que les anciens du peuple de Dieu, et que les juges établis sur les fidèles, c'est-à-dire, qu'une multitude de prélats s'efforçaient par mille moyens de corrompre. Mais, trouvant ces saints pasteurs aussi fermes que Suzanne à conserver la pureté de la foi et de la morale de l'Église, ils avaient recours aux impostures, et déchiraient outrageusement ceux qu'ils haïssaient, ne craignant pas de les rendre fausement criminels aux yeux des hommes, pour se justifier eux-mêmes des vrais crimes dont ils se sentaient coupables.

Aussi saint Ambroise (2), parlant de la persécution excitée par les pharisiens contre Jésus-Christ, dit que le sacrilège qu'ils commettaient à son égard pouvait s'appeler un adultère plus criminel que celui où les vieillards voulaient engager Suzanne. Car l'adultère en ce qui regarde la vérité de la religion est plus grand que celui qui ne regarde que la chasteté du corps. Et c'est beaucoup plus de violer la pureté de la foi touchant la divinité, que de violer la pureté de la chair de l'homme. *Gravius est religionis adulterium quam forporis ; et plus est integritatem divinitatis lædere, quam integritatem hominis violare.*

Si Dieu ne s'est pas toujours déclaré hautement pour ses serviteurs pendant qu'ils vivaient, comme il le fit pour sauver Suzanne, et s'il a permis que plusieurs évêques très saints, comme saint Jean Chrysostôme, aient paru être vaincus par leurs ennemis, il a suscité à la fin quelque Daniel qui a rétabli leur gloire, et qui a converti de confusion ceux qui avaient triomphé d'eux en apparence.

§. 29. MITTITE AD SUSANNAM. On voit ici la manière de procéder en justice, qui était en usage

(1) Chrysost. serm. de Susanna.

(2) Ambros. in c. XIII. Daniel, serm. II.

32. At iniqui illi iusserunt ut discooperiretur (erat enim cooperta), ut vel sic satiarentur decore ejus

33. Flebant igitur sui, et omnes qui noverant eam

34. Consurgentes autem duo presbyteri in medio populi, posuerunt manus suas super caput ejus.

35. Quæ flens suspexit ad cœlum; erat enim cor ejus fiduciam habens in Domino.

36. Et dixerunt presbyteri : Cum deambularem in pomario, soli, ingressa est hæc cum duabus puellis; et clausit ostia pomarii, et dimisit a se puellas,

37. Venitque ad eam adolescens, qui erat absconditus, et concubuit cum ea.

38. Porro nos, cum essemus in angulo pomarii, videntes iniquitatem, cucurrimus ad eos, et vidimus eos pariter commiseri.

39. Et illum quidem non quivimus comprehendere, quia fortior nobis erat, et apertis ostiis, exiit.

40. Hanc autem cum apprehendissemus, interrogavimus quisnam esset adolescens, et noluit indicare nobis. Hujus rei testes sumus.

41. Credidit eis multitudo quasi senibus et iudicibus populi; et condemnaverunt eam ad mortem.

42. Exclamavit autem voce magna Susanna, et dixit : Deus æterne, qui absconditorum es cognitor, qui nosti omnia antequam fiant,

43. Tu scis quoniam falsum testimonium tulerunt contra me; et ecce morior, cum nihil horum fecerim quæ isti malitiose composuerunt adversum me.

44. Exaudivit autem Dominus vocem ejus.

32. Et comme elle avait alors le visage couvert d'une voile, ces méchants commandèrent qu'on le lui ôtât, afin qu'ils se satisfissent au moins de cette manière par la vue de sa beauté.

33. Tous ses parents, et tous ceux qui la connaissaient, répandaient des larmes.

34. Alors ces deux vieillards, se levant au milieu du peuple, mirent leurs mains sur la tête de Susanne,

35. Qui leva, en pleurant, les yeux au ciel, parce que son cœur avait une ferme confiance dans le Seigneur.

36. Et ces vieillards dirent : Lorsque nous nous promenions seuls dans le jardin, cette femme est venue avec deux filles ; et, ayant fait fermer les portes du jardin, elle a renvoyé ses filles :

37. Et un jeune homme qui était caché, est venu, et a commis le crime avec elle.

38. Nous étions alors dans un coin du jardin ; et, voyant cette méchante action, nous avons couru à eux, et nous les avons vus dans cette infamie.

39. Nous n'avons pu prendre le jeune homme, parce qu'il était plus fort que nous, et qu'ayant ouvert la porte, il s'est sauvé.

40. Mais pour elle, l'ayant prise, nous lui avons demandé quel était ce jeune homme, et elle n'a pas voulu nous le dire ; c'est de quoi nous sommes témoins.

41. Toute l'assemblée les crut, comme étant anciens et juges du peuple; et ils condamnèrent Susanne à mort.

42. Alors Susanne jeta un grand cri, et dit : Dieu éternel, qui pénétrez ce qu'il y a de plus caché, qui connaissez toutes choses avant même qu'elles soient faites,

43. Vous savez qu'ils ont porté contre moi un faux témoignage ; et cependant je meurs, sans avoir rien fait de ce qu'ils ont inventé si malicieusement contre moi.

44. Le Seigneur exauça sa prière :

COMMENTAIRE

alors. On cite le coupable, on entend les témoins, on prononce la sentence, on l'exécute tout de suite dans une même matinée.

Ÿ. 32. JUSSERUNT UT DISCOOPERIRETUR. Les femmes, en Orient, ne vont hors de leurs maisons que voilées. Les juges la firent dévoiler, sous prétexte qu'il n'était pas respectueux pour leur qualité, de demeurer voilée en leur présence, surtout étant citée et accusée ; ou peut-être, sous prétexte de découvrir son crime par sa contenance et par l'air de son visage.

Ÿ. 34. POSUERUNT MANUS SUAS SUPER CAPUT EJUS. Formalité usitée parmi les Juifs, lorsqu'on accusait quelqu'un, surtout dans les cas de mort (1). Les témoins ajoutaient, selon Nicolas de Lyre : *C'est votre malice qui vous a attiré ce châtiment, et non pas nous*. Ils marquaient par là qu'ils se déchargeaient sur sa tête de toute la responsabilité de sa mort et de son sang. C'est dans le même sentiment qu'ils mettaient la main sur la tête de la victime qu'ils présentaient pour le sacrifice (2). Ils transportaient en quelque sorte sur elle la peine qu'ils confessaient avoir méritée par leur péché, s'ils ne disaient pas la vérité. Ces vieillards quittent le personnage de juges, pour

prendre celui d'accusateurs et de témoins. Susanne garde le silence. Ayant tout contre elle, cette femme, si belle et si pure, ne peut que lever au ciel ses yeux baignés de larmes. Mais ce fut justement le secret de sa force ; elle succombait sous la malice humaine ; Dieu, témoin de son innocence, ne pouvait s'associer par son silence à cette œuvre d'iniquité.

Ÿ. 41. CONDEMNAYERUNT EAM AD MORTEM. *Ils condamnèrent Susanne à mort*, comme coupable d'adultère (3). La peine de ce crime était la lapidation. Les juges s'étant déclarés parties en accusant Susanne ; ce fut le peuple qui jugea et prononça la sentence.

On ne peut trop répéter que c'est le plus grand de tous les malheurs, lorsque ceux qui sont établis juges pour punir les criminels, persécutent les innocents, et que le grand âge, qui sert à donner du poids à leurs jugements, ne contribue qu'à accabler plus impunément les faibles. Les deux juges attestent donc la plus horrible de toutes les impostures. Et tout le peuple y ajoute foi, à cause, dit l'Écriture, *que c'étaient des juges et des hommes avancés en âge* : ainsi l'innocence est condamnée à la mort sur la déposition de

(1) *Levit. xxiv. 14.* Ponant omnes qui audierunt manus suas super caput ejus, et lapidet eum populus universus.

(2) *Levit. i. 4; iv. 4, 24. et xvi. 21.*

(3) *Levit. xx. 10. Joan. viii. 5.*

45. Cumque duceretur ad mortem, suscitavit Dominus spiritum sanctum pueri junioris, cujus nomen Daniel;

46. Et exclamavit voce magna: Mundus ego sum a sanguine hujus.

47. Et conversus omnis populus ad eum, dixit: Quis est iste sermo quem tu locutus es?

45. Et lorsqu'on la conduisait à la mort, il suscita l'esprit saint, d'un jeune enfant nommé Daniel,

46. Qui cria à haute voix: Je suis innocent du sang de cette femme.

47. Tout le peuple se tourna vers lui, et lui dit: Que veut dire cette parole que vous venez de proférer?

COMMENTAIRE

ceux-mêmes qui méritaient de mourir. Le Seigneur se tait cependant; mais Suzanne, plus pénétrée, dit saint Jean Chrysostôme (1), de la tache d'infamie qu'elle imprimait par sa mort à ses parents et à toute sa famille, que de sa mort même, *jette un grand cri*. Et ce cri, selon saint Jérôme, ne consistait pas tant dans la force de sa voix qui frappait l'air au dehors, que dans la force de son inviolable pureté, qui poussait ses gémissements jusqu'aux oreilles de Dieu. *Magna vox erat, non aeris percussione, et clamore faucium: sed pudicitia magnitudine, per quam clamabat ad Dominum* (2). C'était l'ardeur de son cœur, la pureté de sa confession, et le témoignage de sa conscience, qui rendaient le cri de sa voix si pénétrant. Elle se contente de prendre Dieu à témoin de la fausseté de cette déposition qu'on faisait contre elle, et de l'injustice de la sentence qui la condamnait à mourir comme adultère: car il n'y avait aucun témoin de la vérité que lui seul: et son unique consolation, dans une si grande extrémité, était de savoir que *les choses les plus secrètes ne pouvaient lui être cachées*, et qu'il connaissait les raisons pour lesquelles il permettait que l'imposture triomphât ainsi, pour un temps, de son innocence.

ÿ. 45. SUSCITAVIT DOMINUS SPIRITUM SANCTUM PUERI JUNIORIS, CUJUS NOMEN DANIEL. On croit que Daniel n'avait pas alors plus de douze ans (3), mais on n'en sait rien puisque cette expression, comme on l'a dit dans la préface, s'applique également aux hommes dans la force de l'âge. L'Esprit saint le remplit, et le fit parler en cette occasion. Dieu voulut confondre la malice et l'iniquité des vieillards, par le jugement d'un enfant. Il est à remarquer que l'Écriture ne dit pas que l'Esprit saint entra alors dans Daniel, mais qu'il y était déjà comme à l'état latent: *Suscitavit Dominus spiritum sanctum pueri*.

ÿ. 46. MUNDUS EGO SUM A SANGUINE HUIUS. Je ne consens point à sa mort; elle est condamnée injustement. Cette formule était assez usitée parmi les Hébreux (4).

Saint Ambroise (5) fait une excellente réflexion sur ces versets. Le silence que gardait Suzanne, lorsque le peuple la conduisait à la mort, il le compare à celui même de Jésus-Christ, au temps qu'on le condamnait. Jésus-Christ, dit-il, surmontait ses ennemis, lors même qu'il était condamné par eux; et il triomphait dans le temps qu'on le jugeait comme criminel. Le silence de la langue ne nuit point à celui qui a l'équité pour sa défense. « Mais sans parler de Jésus-Christ, » ajoute le saint docteur, « nous voyons ici en la personne de Suzanne une femme qui se tait en la présence de ses ennemis, et qui en demeure victorieuse. Elle ne se défend point devant Daniel par ses paroles: mais la seule chasteté parle pour elle lorsque sa langue se tait. Cette chasteté, qui l'avait si puissamment soutenue dans le jardin pour l'empêcher de tomber, la secourut de nouveau pour l'empêcher de mourir. Cette chasteté qui l'avait rendue victorieuse de l'impudicité des vieillards, la rendit encore victorieuse du faux témoignage qu'ils rendaient entre elle. »

Mais par quelle voie Dieu lui fait-il remporter cette double victoire? Il oppose à deux vieillards un enfant, et donne pour juge à ces juges corrompus l'innocent Daniel. « *Je suis pur*, s'écrie cet enfant, de la mort et *du sang de cette femme*. » « Daniel se sert, dit encore saint Ambroise, des mêmes paroles à l'égard de Suzanne, dont Pilate s'est servi depuis à l'égard de Jésus-Christ. Mais Daniel s'en sert beaucoup mieux que n'a fait Pilate, puisqu'il les emploie pour délivrer le sang chaste et innocent; au lieu que Pilate déclare juste, par son témoignage, celui qu'il livre comme un criminel; en cela il commet un double crime: *Gravius peccatum est, unum eum demque et pronuntiare justum, et tradere quasi criminisum*. Ainsi Daniel, déclarant qu'il était pur du sang de Suzanne, retire le peuple de l'erreur où il était, et du péché qu'il allait commettre; au lieu que Pilate, en faisant une semblable déclaration, confirma le sacrilège où la Synagogue s'abandonnait dans sa fureur. »

(1) Chrysost. *ib. ut sup.*

(2) Hieron. in ÿ. 24. *et in hunc loc.*

(3) Vide Ignat. *Epist. ad Magnes.* - Sever. Sulpit. *Hist. sacr.* - Theodoret. *lib. II. in 1. Ezech. Perer. hic.*

(4) Vide Act. xviii. 6; xx. 6. - Matth. xxvii. 24. - Deut. xxi. 6. 7.

(5) Ambros. in cap. xiii. Daniel. *serm. 1.*

48. Qui cum staret in medio eorum, ait: Sic fatui, filii Israel, non iudicantes, neque quod verum est cognoscen-tes, condemnastis filiam Israel.

49. Revertimini ad iudicium, quia falsum testimonium locuti sunt adversus eam.

50. Reversus est ergo populus cum festinatione, et dixerunt ei senes: Veni, et sede in medio nostrum, et indica nobis, quia tibi Deus dedit honorem senectutis.

51. Et dixit ad eos Daniel: Separate illos ab invicem procul, et dijudicabo eos.

52. Cum ergo divisi essent alter ab altero, vocavit unum de eis, et dixit ad eum: Laveterate dierum malorum, nunc venerunt peccata tua quæ operaberis prius;

53. Judicans iudicia injusta. innocentes opprimens, et dimittens noxios, dicente Domino: Innocentem et iustum non interifices.

54. Nunc ergo, si vidisti eam, dic sub qua arbore videris eos colloquentes sibi. Qui ait: Sub schino.

55. Dixit autem Daniel: Recte mentitus es in caput tuum; ecce enim angelus Dei, accepta sententia ab eo, scindet te medium.

48. Daniel, se tenant debout au milieu d'eux, leur dit : Êtes-vous si insensés, enfants d'Israël, que d'avoir ainsi, sans juger, et sans connaître la vérité, condamné une fille d'Israël ?

49. Retournez pour la juger de nouveau, parce qu'ils ont porté un faux témoignage contre elle.

50. Le peuple retourna donc en grande hâte ; et les vieillards dirent à Daniel : Venez, et prenez votre place au milieu de nous, et instruisez-nous, parce que Dieu vous a donné l'honneur de la vieillesse.

51. Daniel dit au peuple : Séparez-les loin l'un de l'autre ; et je les jugerai.

52. Ayant donc été séparés l'un de l'autre, Daniel appela l'un d'eux, et lui dit : Homme qui avez vieilli dans le mal, les péchés que vous avez commis autrefois sont retombés maintenant sur vous ;

53. Vous qui rendiez des jugements injustes, qui opprimez les innocents, et qui sauviez les coupables, quoique le Seigneur ait dit : Vous ne ferez point mourir l'innocent et le juste.

54. Maintenant donc, si vous avez surpris cette femme, dites-moi sous quel arbre vous les avez vus converser ensemble. Il lui répondit : Sous un lentisque.

55. Daniel lui dit : C'est justement que votre mensonge va retomber sur votre tête ; car voilà l'ange qui sera l'exécuteur de l'arrêt que le Seigneur a prononcé contre vous, et qui vous coupera en deux.

COMMENTAIRE

ŷ. 48. NON JUDICANTES, NEQUE QUOD VERUM EST COGNOSCENTES. Le grec (1) : *Vous ne discernez pas, et vous ne reconnaissez pas ce qui est évident* et manifeste. Ils jugent trop légèrement sur la déposition de deux témoins, sans prendre la moindre précaution pour s'assurer de la vérité de leur accusation ; surtout lorsque Suzanne, ayant toujours vécu d'une manière qui la mettait assez hors de soupçon du crime qu'on lui imputait, niait formellement qu'elle l'eût commis.

ŷ. 50. VENI, ET SEDE IN MEDIO NOSTRUM, QUIA DEDIT TIBI DEUS HONOREM SENECTUTIS. Le sens de vieillesse (2) signifie plutôt ici : Parce que Dieu vous a donné l'honneur de la judicature ; il vous a élevé au rang des juges et des anciens de son peuple. Si ces vieillards qui parlent à Daniel, sont les mêmes qui ont accusé Suzanne ; il faut croire qu'ils lui disent ceci par dérision, comme une insulte à sa jeunesse et à sa présomption, qui prétend réformer le jugement de toute l'assemblée ; ou bien qu'ils essaient de le gagner, et de le séduire par leurs flatteries. Mais il y a plus d'apparence que ceux qui disent ces paroles à Daniel, sont d'autres sénateurs, qui n'étaient pas du complot de ces deux vieillards, et qui étaient bien aises que quelqu'un s'élevât contre eux, et découvrit la fausseté de leur accusation.

ŷ. 52. NUNC VENERUNT PECCATA TUA. Vos crimes sont montés à leur comble, et Dieu, lassé

de vos iniquités, veut enfin en tirer vengeance ; c'est comme un créancier, qui exige le paiement de sa dette au temps marqué. L'esprit de Dieu, parlant par la bouche de ce saint jeune homme, découvre à ce misérable juge, tous les crimes de sa vie passée. Il lui représente, par ce peu de mots, que le souvenir de ses anciennes injustices devait lui donner de la confusion et de l'horreur, de vouloir passer pour juste devant les hommes, lorsqu'il était si criminel en réalité, et d'entreprendre de faire mourir celle dont la chasteté était la condamnation de son impudence. Dieu fit alors, pour confondre ce vieux pécheur, quelque chose de semblable à ce que Jésus-Christ fit depuis, pour couvrir de confusion les pharisiens qui lui présentaient la femme adultère, lorsqu'il leur mit devant les yeux, en cet instant, leurs propres péchés, et qu'il leur dit que celui d'entr'eux qui se sentait innocent, jetât contre cette femme la première pierre.

Daniel lui dit donc avec une force que le seul Esprit de Dieu pouvait lui donner, que les péchés qu'il avait commis autrefois venaient maintenant l'accabler ; parce qu'en effet, la justice du Seigneur l'ayant attendu jusqu'alors avec patience, allait enfin mettre au jour sa conscience criminelle, et punir ses iniquités venues à leur comble.

ŷ. 54-55. QUI AIT : SUB SCHINO. ECCE ANGELUS DOMINI SCINDET TE MEDIUM. Il y a dans le

(1) ὅτι ἀνακριπύοντες ἠδὲ τὸ σαφὲς ἠγνοοῦντες.

(2) ὅτι οὐκ ἔδοσαν ἡ ἡμεῖς τὸ πρεσβυτέριον.

56. Et amoto eo, jussit venire alium, et dixit ei: Semen Chanaan, et non Juda, species deceptit te, et concupiscentia subvertit cor tuum.

57. Sic faciebatis filiabus Israel, et illæ timentes loquebantur vobis; sed filia Juda non sustinuit iniquitatem vestram.

58. Nunc ergo, dic mihi sub qua arbore comprehenderit eos loquentes sibi. Qui ait: Sub prino.

56. Dixit autem ei Daniel: Recte mentitus es et tu in caput tuum; manet enim angelus Domini gladium habens, ut secet te medium, et interficiat vos.

60. Exclamavit itaque omnis cœtus voce magna; et benedixerunt Deum qui salvat sperantes in se.

61. Et consurrexerunt adversus duos presbyteros, convicerat enim eos Daniel ex ore suo falsum dixisse testimonium; feceruntque eis sicut male egerant adversus proximum.

62. Ut facerent secundum legem Moysi. Et interfecerunt eos, et salvatus est sanguis innoxius in die illa.

63. Helcias autem et uxor ejus laudaverunt Deum pro filia sua Susanna, cum Joakim, marito ejus, et cognatis omnibus, quia non esset inventa in ea res turpis.

56. Après l'avoir fait retirer, il commanda qu'on fit venir l'autre, et lui dit: Race de Canaan, et non de Juda, la beauté vous a séduit, et la passion vous a perverti le cœur.

57. C'est ainsi que vous traitiez les filles d'Israël; et elles, ayant peur de vous, conversaient avec vous; mais la fille de Juda n'a pu souffrir votre iniquité.

58. Maintenant donc, dites-moi sous quel arbre vous les avez surpris lorsqu'ils conversaient. Il lui répondit: Sous un chêne.

59. Daniel lui dit: C'est justement que votre mensonge va retomber maintenant sur votre tête; car l'ange du Seigneur est tout prêt, et tient l'épée pour vous couper par le milieu du corps, et pour vous faire mourir tous deux.

60. Aussitôt, tout le peuple jeta un grand cri; et ils bénirent Dieu, qui sauve ceux qui espèrent en lui.

61. Et ils s'élevèrent contre les deux vieillards, parce que Daniel les avait convaincus par leur propre bouche d'avoir porté un faux témoignage; et ils leur firent souffrir le même mal qu'ils avaient voulu faire à leur prochain.

62. Pour exécuter la loi de Moïse: ainsi ils les firent mourir; et le sang innocent fut sauvé en ce jour-là.

63. Helcias et sa femme rendirent grâce à Dieu pour Susanne, leur fille, avec Joakim, son mari, et tous ses parents, de ce qu'il ne s'était trouvé en elle rien qui blessât l'honnêteté.

COMMENTAIRE

grec (1) une allusion entre *σλίβον*, un lentisque, et *σλίπει*, il vous coupera. C'est une des principales raisons qui a fait douter à quelques anciens que ce chapitre ait jamais été écrit en hébreu (2); comme si, dans cette langue, ou dans l'araméen, il n'y avait pas souvent de semblables allusions. On peut voir dans les *Mélanges bibliques* de M. Vigouroux, page 351, note 2, et 355, note 1, un certain nombre de jeux de mots qu'il était facile de faire avec des noms d'arbres, et se rapportant à l'idée de Daniel. Quelles étaient les plantes que nomment les vieillards? Nous l'ignorons, mais il suffit qu'aujourd'hui même, on puisse refaire ces jeux de mots en hébreu, pour admettre qu'ils ont pu exister.

Quand Daniel dit: *Voilà l'ange du Seigneur, qui vous coupera en deux*, on peut croire qu'il a mis une sorte de supplice pour un autre, par une manière de parler qui est assez ordinaire. Couper les hommes en deux avec une scie par le milieu du corps, n'est point un supplice inconnu dans l'antiquité. Parysatis fit ainsi couper en deux Roxane toute vivante (3). Il est pourtant vraisemblable que ces deux vieillards furent lapidés, suivant la loi du talion, qui veut que l'accusateur à faux, souffre la même peine qu'il a voulu faire souffrir à l'innocent (4).

ŷ. 55. MENTITUS ES IN CAPUT TUUM. Le grec porte: *Σὸς τὴν ψυχὴν*. Hébraïsme qui signifie, contre toi même, à ton préjudice, pour ton plus grand malheur.

ŷ. 57. ILLE TIMENTES LOQUEBANTUR VOBIS. Elles consentaient à vos mauvais désirs. Voyez le verset suivant, et *Cantic.* VIII, 8, et *Genes.* XXXIV, 6. *Parler à une fille*, se prend pour la demander en mariage, ou même pour la solliciter au mal, comme en cet endroit. En Orient, on ne parle point aux filles, et on n'entre point dans leurs appartements. On présume que ceux qui le font sans témoins, n'ont que de mauvais desseins.

ŷ. 58-59. SUB PRINO ANGELUS DOMINI, GLADIUM HABENS UT SECET TE MEDIUM. On remarque ici entre *πρίνος*, et *πρίπει*, une *yeuse*, et il sciera, une allusion pareille à celle qu'on a remarquée sur les versets 54 et 55. Mais il est peu probable qu'il y ait eu des lentisques et des yeuses à Babylone. Théodotion, voulant conserver le jeu de mots, a dû mettre les arbres qui facilitaient le plus ses combinaisons, au lieu de ceux qui étaient nommés dans le texte original.

ŷ. 61. FECERUNT EIS SICUT MALE EGERANT. Voyez le verset 55. Soit qu'ils aient été lapidés ou étranglés par le peuple, suivant la loi du talion, et celle qui condamne les adultères (5), soit que

(1) Ὑποσλίβον... ἔδρι, γὰρ Ἀγγελοῦ τοῦ Θεοῦ σλίπει σέ μέσον.

(2) Vide Hieronym. hic. et *fræfal* in Daniel. et African. ad Origen.

(3) Clestas. Τὴν Π' ὀξάνην ζώσαν πατατερεῖν.

(4) Voyez *Exod.* XIX, 4. et plus bas verset 61. *Fecerunt eis sicut male egerant adversus proximum. Deut.* XIX, 18, 19.

Reddent ei sicut fratri suo facere cogitavit.

(5) *Levit.* XX, 10. *Deut.* XXII, 22. Les rabbins enseignent que, quand le genre de mort n'est pas marqué dans la loi, il faut l'entendre de la strangulation. Mais que, depuis la captivité, on lapida plus communément les adultères.

64. Daniel autem factus est magnus in conspectu populi, a die illa, et deinceps.

65. Et rex Astyages appositus est ad patres suos, et suscepit Cyrus Perses regnum ejus.

64. Quant à Daniel, depuis ce jour-là, et dans la suite du temps, il devint grand devant le peuple.

65. Et le roi Astyage ayant été réuni à ses pères, Cyrus de Perse lui succéda au royaume.

COMMENTAIRE

les Juifs les aient livrés aux officiers de Nabucodonosor, qui les firent griller dans la poêle, suivant la tradition des Juifs (1). Voyez le verset 5.

ŷ. 64. DANIEL AUTEM FACTUS EST MAGNUS IN CONSPECTU POPULI, A DIE ILLA ET DEINCEPS. Ces paroles indiquent que l'histoire de Suzanne doit être reportée avant le songe de Nabucodonosor.

ŷ. 65. REX ASTYAGES APPPOSITUS EST AD PATRES

SUOS, ET SUSCEPIT CYRUS PERSES REGNUM EJUS. Ce verset n'a rien à faire ici; il appartient au commencement du chapitre suivant. La formule *appositus est ad patres suos* est un hébraïsme qui se rencontre à toutes les époques bibliques. On pense qu'Astyage ne survécut pas longtemps à sa défaite, quoique, selon le témoignage d'Hérodote, Cyrus l'eût traité avec ménagement (2).

(1) Hieronym. hic.

(2) Herodot. 1. 130.

CHAPITRE XIV

Daniel découvre l'imposture des prêtres de Bel, fait mourir un dragon adoré par les Babyloniens, est jeté dans la fosse aux lions, et en est délivré.

1. Erat autem Daniel conviva regis, et honoratus super omnes amicos ejus.

2. Erat quoque idolum apud Babylonios nomine Bel; et impendebantur in eo per dies singulos similæ artabæ duodecim, et oves quadraginta, viniq[ue] amphoræ sex.

1. Or Daniel mangeait à la table du roi, et le roi l'avait élevé en honneur au-dessus de tous ceux qui étaient aimés de lui.

2. Les Babyloniens avaient alors une idole nommée Bel, pour laquelle on sacrifiait tous les jours douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, et six grands vases de vin.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. ERAT DANIEL CONVIVA REGIS. *Daniel mangeait à la table du roi*, ou bien (:), il vivait à la cour; et était nourri des viandes qu'on avait servies à la table du roi, de même que les autres officiers; car tel était l'usage à la cour de Perse (2). Le roi donnait aussi quelquefois à manger aux grands de son royaume, et mangeait avec eux (3); et il avait certains amis particuliers, et quelques-uns de ses parents qu'il recevait quelquefois à sa table. Cyrus avait introduit cette pratique dans sa cour, et ses successeurs la continuèrent. L'histoire a remarqué que Démocède et Hystée jouirent de cet honneur sous Darius, fils d'Hystaspe (4). Daniel avait la même prérogative sous Cyrus. L'Écriture marque, non seulement en cet endroit, mais encore au chapitre 1, verset 21, et au chapitre vi, verset 28, que ce prophète fut en une haute considération à la cour de Cyrus. Nous ne croyons pas qu'il ait vécu beaucoup au delà de la première ou la seconde année de ce prince; il pouvait avoir alors quatre-vingt-un ou quatre-vingt-deux ans.

ŷ. 2. ERAT IDOLUM APUD BABYLONIOS, NOMINE BEL. Bel était le demiurge chaldéen. C'est la seconde personne de la trinité cosmique chaldéenne: Anou représentait la matière; Bel, le verbe; Nouah, la providence. Voyez ce que nous avons dit dans Isaïe, XLVI, 1, et Jérémie I, 2. Bel avait un temple lameux dans Babylone, bâti par les anciens rois du pays. Hérodote nous en a laissé une description, et nous avertit qu'il subsistait encore de son temps (5). Il était carré, et orné de portes de cuivre. Le terrain qu'il occupait était

de huit stades en tout sens. Il était composé de huit tours posées l'une sur l'autre; la première avait un stade de hauteur, et autant de largeur; les sept autres allaient en diminuant: dans la huitième était le temple, ou la demeure de la divinité; on y voyait un lit magnifique, et une table d'or, mais sans aucune statue. Dans la tour d'en bas, il y avait un autre temple, avec une statue d'or de Jupiter, une grande table avec la chaise et le marchepied; le tout d'or massif, et du poids de huit cents talents. Au dehors de ce temple était un autel d'or, et encore un autre autel très grand, sur lequel on immolait des hosties parfaites, ou de gros animaux. Diodore de Sicile (6) en donne une description assez différente de celle d'Hérodote. On peut la voir plus haut, chapitre 1, 2. Mais comme le temple de Bel qu'ils nous dépeignent, est apparemment tout autre que celui qui fut démoli par Daniel (7), et où il découvrit la fraude des prêtres, nous ne nous arrêtons pas à les comparer et à les concilier.

Quoique Cyrus ne fût pas de la même religion que les Chaldéens, il ne laissait pas d'adorer les dieux de Babylone (8). Le culte de plusieurs dieux différents n'était nullement incompatible dans l'opinion des païens. Il conserva dans les lieux de ses conquêtes les anciennes superstitions, et y maintint la religion des habitants. Il laissa Bel à Babylone, et les autres dieux, chacun dans leur pays. Mais Cambyse et Xerxès, ses successeurs, n'imitèrent pas sa modération ou son indifférence. Ils renversèrent les temples et brisèrent

(1) Ἦν Δανιὴλ συμπόσιος τοῦ βασιλέως.

(2) *Plutarch. Problemat. lib. vii. c. 4.*

(3) *Vide Esth. i. Joseph. Antiq. xi. 6.*

(4) Voyez *Xenophon. Cyropæd. l. i. Φίλος στραπέζους. Herodot. lib. iii. c. 132. Δημοσίβης ὀμυράπερος, βασιλεὺς γερωνέ. El l. v. 24. Ἐν ἴσ ἀπερ ἄν ἔγω εἶμι, ἐρόσσι τόςσι-*

τοῦ ἔων, καὶ σύμβουλος. C'est Darius, fils d'Hystaspe, qui parle à Hystée.

(5) *Herodot. l. i. cap. 181. 182. et 183.*

(6) *Diodor. lib. iii. c. 10.*

(7) Verset 21.

(8) Verset 2.

3. Rex quoque colebat eum, et ibat per singulos dies adorare eum. Porro Daniel adorabat Deum suum. Dixitque ei rex: Quare non adoras Bel?

4. Qui respondens ait ei: Quia non colo idola manufacta, sed viventem Deum, qui creavit cælum et terram, et habet potestatem omnis carnis.

5. Et dixit rex ad eum: Non videtur tibi esse Bel vivens deus? An non vides quanta comedat et bibat quotidie?

6. Et ait Daniel arridens: Ne erres, rex; iste enim intrinsecus luteus est, et forinsecus æreus, neque comedit aliquando.

7. Et iratus rex vocavit sacerdotes ejus, et ait eis: Nisi dixeritis mihi quis est qui comedat impensas has, moriemini.

8. Si autem ostenderitis quoniam Bel comedat hæc, morietur Daniel, quia blasphemavit in Bel. Et dixit Daniel regi: Fiat juxta verbum tuum.

9. Erant autem sacerdotes Bel septuaginta, exceptis uxoribus, et parvulis, et filiis. Et venit rex cum Daniele in templum Bel.

3. Le roi honorait aussi cette idole, et il allait tous les jours l'adorer; mais Daniel adorait son Dieu, et le roi lui dit: Pourquoi n'adorez-vous pas Bel?

4. Daniel répondit au roi: Parce que je n'adore point les idoles qui sont faites de la main des hommes; mais le Dieu vivant, qui a créé le ciel et la terre, et qui tient en sa puissance tout ce qui a vie.

5. Le roi dit à Daniel: Croyez-vous que Bel ne soit pas un dieu vivant? Ne voyez-vous pas combien il mange, et combien il boit chaque jour?

6. Daniel lui répondit en souriant: O roi! ne vous y trompez pas, ce Bel est de boue au dedans, et d'airain au dehors; et il ne mange jamais.

7. Alors le roi, entrant en colère, appela les prêtres de Bel, et leur dit: Si vous ne me dites qui est celui qui mange tout ce qui s'emploie pour Bel, vous mourrez.

8. Mais si vous me faites voir que c'est Bel qui mange toutes ces viandes, Daniel mourra, parce qu'il a blasphémé contre Bel. Et Daniel dit au roi: Qu'il soit fait selon votre parole.

9. Or, il y avait soixante-dix prêtres de Bel, sans leurs femmes, leurs enfants et leurs petits-enfants. Le roi alla donc avec Daniel au temple de Bel.

COMMENTAIRE

les statues des peuples vaincus. On croit que Xerxès au retour de sa malheureuse expédition contre la Grèce, renversa le célèbre temple de Bélus, dont nous venons de parler. Peut-être Esther lui fit-elle envisager son désastre, comme une punition de son indifférence pour Jéhovah et de son idolâtrie.

SIMILÆ ARTABÆ DUODECIM. L'ἀρτάβη des Perses équivalait à peu près, dit-on, au μέτρος des Grecs, et devait contenir par conséquent, environ un demi-hectolitre; la portion quotidienne était donc de six hectolitres.

VINI AMPHORÆ SEX. Le grec lit (1) six mètrètes de vin. Le μετρητής contenait deux amphores, soit environ 39 litres. La portion quotidienne était donc de 234 litres.

Ÿ. 3. QUARE NON ADORAS BEL. Le roi reconnut que Daniel n'adorait point le dieu Bel, parce qu'il ne l'accompagnait point lorsqu'il allait tous les jours adorer ce dieu dans son temple. La réponse que le prophète fit au roi, qui lui demandait la raison qui l'empêchait d'adorer Bel, est d'autant plus belle, qu'elle est plus simple. Je n'adore point Bel, lui dit-il, parce que je n'adore point des idoles, mais le Dieu vivant: ce qui est l'ouvrage de la main des hommes est indigne d'être adoré; mais Celui-là seul mérite de l'être qui a créé le ciel et la terre, et qui tient en sa puissance tous ces hommes, qui ont eux-mêmes formé les idoles pour les adorer.

Qu'il est rare que les chrétiens mêmes se disent sincèrement, à la vue de tant d'objets qui se présentent pour charmer leur cœur: Je n'adore, ou

je n'aime point toutes ces choses, parce que j'aime et que j'adore le Dieu vivant! C'est là cependant la grande raison qu'a l'homme de se détacher de toutes les créatures; c'est pour lui une nécessité indispensable de s'attacher à son Créateur, et il ne peut être en même temps attaché au Créateur et aux créatures. Mais pourquoi donc ne doit-il aimer que le Dieu vivant? C'est parce que tout ce qui vit, ne vit que par lui; et étant la vie et le principe de toutes choses, nul ne peut s'en séparer qu'il ne tombe dans la mort ou dans le néant du péché. Dieu vit par lui-même, et il est l'Être souverain de qui dépendent tous les autres êtres. On peut donc juger quel était ce dieu des Babyloniens, à qui ses adorateurs destinaient pour sa nourriture de chaque jour, douze mesures de farine du plus pur froment, quarante brebis, et six grands vases de vin. Il est vrai que cette idole n'avait nul besoin de toutes ces viandes, puisqu'elle était insensible et inanimée; mais le démon qui l'habitait, laissant à ses prêtres une nourriture qui était indigne de lui, se nourrissait de leur imposture et de leur mensonge, n'étant point lui-même demeuré, comme parle Jésus-Christ, dans la vérité (2); et il trouvait dans leur gourmandise et dans leur fausse religion de quoi rassasier cette faim insatiable de la perte des âmes, qui le dévore depuis sa chute, et qui le rend en tant de manières, depuis le commencement du monde, meurtrier des hommes: *Homicida erat ab initio.*

Ÿ. 6. ISTE ENIM INTRINSECUS LUTEUS EST. Quel étrange aveuglement de l'impiété d'un roi idolâtre, qu'on soit obligé de lui prouver que son Dieu ne

(1) Ὅτι ἕξ μετρητῆς ἔστι.

(2) Joan. viii. 44.

10. Et dixerunt sacerdotes Bel : Ecce nos egredimur foras, et tu, rex, pone escas, et vinum misce; et claude ostium, et signa annulo tuo;

11. Et cum ingressus fueris mane, nisi inveneris omnia comesta a Bel, morte moriemur, vel Daniel qui mentitus est adversum nos.

12. Contemebant autem, quia fecerant sub mensa absconditum introitum, et per illum ingrediebantur semper et devorabant ea.

13. Factum est igitur postquam egressi sunt illi, rex posuit cibos ante Bel; præcepit Daniel pueris suis, et attulerunt cinerem, et cribavit per totum templum coram rege; et egressi clausurunt ostium, et signantes annulo regis abierunt.

14. Sacerdotes autem ingressi sunt nocte, juxta consuetudinem suam, et uxores et filii eorum, et comederunt omnia, et biberunt.

15. Surrexit autem rex primo diluculo, et Daniel cum eo.

16. Et ait rex : Salvane sunt signacula, Daniel ? Qui respondit : Salva, rex.

17. Statimque cum aperuisset ostium, intuitus rex mensam exclamavit voce magna : Magnus es, Bel, et non est apud te dolus quisquam.

10. Et les prêtres de Bel lui dirent : Nous allons sortir du temple; et vous, ô roi, faites mettre les viandes, et servir le vin; fermez la porte, et cachez-la de votre anneau;

11. Et demain matin, lorsque vous entrerez, si vous ne trouvez que Bel aura tout mangé, nous mourrons; ou bien Daniel mourra, pour avoir rendu un faux témoignage contre nous.

12. Ils n'avaient aucun souci, parce qu'ils avaient fait sous la table une entrée secrète, par laquelle ils venaient toujours, et mangeaient ce qu'on avait servi pour Bel.

13. Après donc que les prêtres furent sortis, le roi mit les viandes devant Bel; Daniel commanda à ses gens d'apporter de la cendre; et il la répandit par tout le temple devant le roi, la faisant passer par un crible; ils sortirent ensuite, et fermèrent la porte du temple; et l'ayant scellée du cachet du roi, ils s'en allèrent.

14. Or, les prêtres entrèrent durant la nuit, selon leur coutume, avec leurs femmes et leurs enfants, et mangèrent et burent tout ce qui avait été servi.

15. Le roi se leva dès la pointe du jour; et Daniel avec lui.

16. Le roi lui dit : Daniel, le sceau est-il en son entier? Daniel répondit : O roi! le sceau est tout entier.

17. Aussitôt le roi ayant ouvert la porte, et voyant la table, jeta un grand cri, en disant : Vous êtes grand, ô Bel! et il n'y a point en vous de tromperie.

COMMENTAIRE

mange point, pour le convaincre qu'il n'est pas dieu; comme si la nécessité de manger était une preuve de la divinité; et comme si, au contraire, il n'eût pas été plus raisonnable, pour prouver la divinité du dieu, de prouver, ainsi que l'a fait un grand roi, que Dieu n'a besoin d'aucun de nos biens! *Dixi Domino : Deus meus es tu, quoniam bonorum meorum non es* (1).

On doit dire de la plupart des objets du siècle qui charment les hommes, la même chose que dit Daniel touchant cette idole de Babylone, pour détromper l'esprit du roi : *C'est l'airain au dehors; ou si vous voulez, c'est de l'or ou de l'argent; mais le dedans n'est que de la boue*. C'est là néanmoins ce qui est capable de remplir le siècle d'idolâtres, qui ne regardent que le dehors, parce qu'il brille pour un peu de temps, et qui, dans le fond, ne s'attachent qu'à de la boue, tant à cause de la bassesse très méprisable des choses qu'ils aiment, qu'à cause de leur extrême fragilité.

ŷ. 10. ET DIXERUNT SACERDOTES BEL, etc. Cette conduite dans des prêtres, et cette insigne imposture dans des personnes consacrées au ministère qui regarde le culte d'un dieu, paraît quelque chose de si indigne et de si horrible, qu'on ne peut être étonné de la rigueur avec laquelle le roi punit dans la suite une fourberie si détestable : car, rien n'est plus criminel que d'user de tromperie en fait de religion, pour surprendre la simplicité des peuples, qui s'appuient

le plus souvent sur l'autorité de leurs pasteurs, dont ils ne soupçonnent pas aisément la bonne foi. Mais, sans parler en ce lieu de ceux qui ont eu la témérité, au xvi^e siècle, de s'établir chefs des peuples, pour réformer la religion de leurs pères, et qui, par mille impostures, ont noirci la pureté de la foi sainte de l'Église, pour faire mieux admettre leurs mensonges; oserait-on nier que, dans le sein de l'Église même, on ne voit quelquefois s'accomplir la vérité de ce que l'on vit alors s'accomplir en figure dans la tromperie de ces faux prêtres de Bel? L'intérêt sordide de ces hommes affamés de viandes, qui faisaient accroire aux peuples que leur dieu mangeait tout ce qu'ils offraient dans son temple, est peut-être une image de ce qu'un semblable intérêt, mais plus raffiné et plus subtil, fait faire à quelques personnes avarés et affamés des biens de l'Église. Quoiqu'il soit vrai que les offrandes que font les fidèles de leurs biens à Dieu, soient comme un hommage qu'ils lui rendent, et une reconnaissance qu'ils lui doivent pour tant de grâces qu'ils ont reçues et qu'ils reçoivent tous les jours de lui; il est vrai aussi qu'il se trouve quelquefois des ministres intéressés, figurés par ceux de qui Jésus-Christ a dit que, *sous prétexte de leurs longues prières ils dévorent les maisons des veuves* (2), et dont saint Jérôme a parlé (3), lorsqu'il témoigne qu'ils songent à s'enrichir de leur dignité, soit en enlevant aux pauvres par violence ce qui leur est dû par l'ordonnance du Seigneur, soit en

(1) *Psalm. xv.*

(2) *Luc. xx. 47.* — (3) *Hieron. in Eséch. cap. xlvi. 18.*

18. Et risit Daniel, et tenuit regem ne ingrederetur intro, et dixit : Ecce pavimentum; animadvertite cujus vestigia sint hæc.

19. Et dixit : Video vestigia virorum, et mulierum et infantium. Et iratus est rex.

20. Tunc apprehendit sacerdotes, et uxores et filios eorum; et ostenderunt ei abscondita ostiola per quæ ingrediebantur, et consumebant quæ erant super mensam.

21. Occidit ergo illos rex, et tradidit Bel in potestatem Danielis, qui subvertit eum et templum ejus.

18. Daniel se mit à rire; et retenant le roi, afin qu'il n'avancât pas davantage, il lui dit : Voyez ce pavé, considérez de qui sont ces traces de pieds.

19. Je vois, dit le roi, des traces de pieds d'hommes, de femmes et de petits enfants; et il entra dans une grande colère.

20. Il fit alors arrêter les prêtres, leurs femmes et leurs enfants; et ils lui montrèrent les petites portes secrètes par où ils entraient, et venaient manger tout ce qui était sur la table.

21. Le roi les fit donc mourir, et il livra l'idole de Bel en la puissance de Daniel, qui la renversa ainsi que son temple.

COMMENTAIRE

dépouillant les riches sous prétexte de l'honneur qui est dû à leur ministère : *Qui ditiores fiunt sacerdotes dignitate, et præterea quæ sibi Domini dispositione debentur, tollunt a pauperibus per violentiam, vel sub honoris nomine divites spoliunt.*

Ainsi l'on dévore, comme dit le Sauveur, des maisons entières sous prétexte de piété; et, tandis que les fidèles ne songent qu'à offrir à Jésus-Christ et à ses membres, qui sont les pauvres, un bien destiné principalement pour les nourrir, et scellé, pour ainsi dire, du cachet du Roi des rois, comme un bien sacré auquel il est défendu de toucher, ils s'en emparent à l'exemple de ces prêtres idolâtres, entrant dans le temple, non comme de vrais pasteurs par la porte que leur propre indignité leur a fermée, mais par une brèche et par une entrée secrète comme des voleurs : aussi c'est le nom que le Fils de Dieu donne à tous ceux qui n'entrent point par son choix et par sa vocation, dans la bergerie des fidèles (1).

ÿ. 18. ET RISIT DANIEL, etc. On peut s'écrier ici avec Tertullien, que l'on ne sait si on doit rire de la vanité, ou gémir de l'aveuglement de ce prince qui se laissait si facilement surprendre à l'imposture de ses prêtres : *Rideam vanitatem, an exprobrem cæcitate, est admodum incertum* (2). Mais puisque Daniel en rit lui-même, nous pouvons bien en rire aussi; car il appartient proprement à la vérité, comme dit le même auteur (3), de rire de ses ennemis, parce qu'elle est assurée de la victoire; le mépris, d'ailleurs, convient à la vanité et à l'erreur; parce qu'il y a des choses qui ne sont dignes d'être réfutées que par ce mépris, pour n'être pas relevées en quelque sorte, si on les traitait plus gravement. *Multa sunt sic digna revinci, ne gravitate adorentur.*

Rien donc avec Daniel, en considérant sur les cendres répandues dans le temple de ce faux dieu, *les traces des pieds* de ces voleurs qui s'efforçaient ridiculement d'établir la divinité de Bel

sur leur propre gourmandise et sur leur mensonge : mais gémissons, et pleurons avec des larmes de sang l'hypocrisie de plusieurs ministres du Dieu très haut, qui s'engraissent seulement de la piété des peuples fidèles. C'est vraiment à *la trace des pieds* et à leurs démarches; c'est-à-dire, à la manière dont ils se conduisent dans le sanctuaire du Seigneur, que l'on peut connaître s'ils sont des voleurs ou des pasteurs. C'est en considérant si ce sont des ouvriers de nuit ou de jour, et si leurs œuvres sont des œuvres de lumière ou de ténèbres. Car, ceux qui marchent comme ces prêtres de Bel pendant la nuit, ne connaissent point où ils mettent le pied; et la trace de leurs pieds ne saurait se discerner qu'à la faveur de la lumière de la vérité, à qui seule il appartient de découvrir toutes les œuvres ténébreuses du péché. C'est *la cendre*, symbole de la pénitence, qui en est l'épreuve : et l'on connaît à leurs démarches, si ce sont de vrais disciples de la croix de Jésus-Christ ou des hommes plongés dans la chair et dans le sang, qui ne marchent sur les cendres, et qui ne portent le caractère extérieur de la pénitence, qu'afin de mieux satisfaire leur propre sensualité.

ÿ. 20. OSTENDERUNT EI ABSCONDITA OSTIOLA. Les anciens avaient la simplicité de croire que les dieux et les mânes venaient goûter ce qu'on offrait sur les autels et sur les tombeaux. On les y attirait par l'odeur de l'encens, des chairs rôties et du vin. C'est sur cette ridicule persuasion qu'était fondée la coutume de préparer des soupers à Hécate dans les carrefours, ou de porter à manger sur les tombeaux. On trouve une ancienne inscription qui veut qu'on invite les génies d'Auguste et de Tibère à venir au festin, en leur offrant de l'encens et du vin (4). Les Perses avaient coutume de dresser une table au génie de leur roi, quoiqu'absent (5). Tout cela donnait beau jeu à l'avidité des prêtres, qui avaient trop d'intérêt à cette ridicule religion, pour ne point

(1) Joan. x. 1. — (2) Tertul. ad Noid. lib. ii. cap. 12.

(3) Idem. advers. Valent. cap. vi.

(4) Diar. Italic. c. 26. p. 382. Thure et vino genii eo-

rum ad epulandum in ara numinis Augusti invitarentur.

(5) Ath. en. l. vi. Ε'καστην ἡμέραν ὅποτε μέλλον δειπνεῖν τραπεζῶν παρέτειθη γοῦρις, ὄνομα ζῶων τῷ δαίμονι τοῦ βασιλέως.

22. Et erat draco magnus in loco illo, et colebant eum Babylonii.

23. Et dixit rex Danieli : Ecce nunc non potes dicere quia iste non sit Deus vivens ; adora ergo eum.

24. Dixitque Daniel : Dominum Deum meum adoro, quia ipse est Deus vivens ; iste autem non est Deus vivens.

25. Tu autem, rex, da mihi potestatem, et interficiam draconem absque gladio et fuste. Et ait rex : Do tibi.

26. Tulit ergo Daniel picem, et adipem, et pilos ; et coxit pariter, fecitque massas, et dedit in os draconis ; et diruptus est draco. Et dixit : Ecce quem colebatis.

22. Il y avait aussi en ce lieu-là un grand dragon, que les Babyloniens adoraient.

23. Et le roi dit à Daniel : Vous ne pouvez pas dire présentement que celui-ci ne soit un Dieu vivant ; adorez-le donc.

24. Daniel lui répondit : J'adore le Seigneur mon Dieu, parce que c'est lui qui est le Dieu vivant : mais celui-ci n'est point un Dieu vivant.

25. S'il vous plaît, ô roi ! de me le permettre, je tuerai ce dragon, sans me servir ni d'épée, ni de bâton. Le roi lui dit : Je vous le permets.

26. Daniel prit donc de la poix, de la graisse et du poil ; et ayant fait cuire tout cela ensemble, il en fit des masses, qu'il jeta dans la gueule du dragon ; et le dragon creva ; et Daniel dit : Voilà celui que vous adoriez.

COMMENTAIRE

la soutenir et l'appuyer de toute leur industrie. Aristophane parle d'une friponnerie des prêtres de Plutus (1), absolument semblable à celle qui fut découverte par Daniel.

ŷ. 22. ERAT DRACO MAGNUS IN LOCO ILLO. Le démon, qui avait vaincu la première femme sous la forme d'un serpent, avait inspiré aux païens une dévotion particulière pour cet animal. Ils le regardaient comme un animal sacré ; ils lui avaient consacré des autels et érigé des temples ; ils lui attribuaient la connaissance et la prédiction de l'avenir. Le mot *נחש* *na'hasch*, dans les langues sémitiques, signifie *serpent*, sortilège, augure, *divination*, et forme le verbe *augurer*, prédire l'avenir. Ce n'était point seulement à Babylone que le serpent avait des adorateurs, des temples et des prêtres ; il y en avait aussi dans l'Égypte (2). On voit près de Thèbes des serpents sacrés, dit Hérodote, qui ne font mal à personne ; ils ont deux cornes, et sont assez petits. On les enterre après leur mort dans le temple de Jupiter, auquel ils sont consacrés. Virgile parle de la prêtresse qui nourrissait celui du jardin des Hespérides, et qui était la gardienne de son temple (3) :

Hesperidum templi custos, epulasque draconi
Quæ dabat.

Dans l'Épire, il y avait un bois consacré à Apollon, et environné de murailles, dans lequel on voyait un grand nombre de serpents agréables à cette divinité ; on les croyait descendus du serpent Python, tué par Apollon ; c'était une vierge qui avait soin de leur nourriture (4). Il y avait de

semblables dragons dans un bois dédié à Junon d'Argos, près de Lavinium ; on introduisait dans ce bois en certains jours des filles les yeux bandés, avec une composition d'eau et de farine pour les serpents ; ces animaux ne touchaient point, dit-on, à ce qu'on leur offrait, si ces filles n'étaient pas chastes (5). Élien parle aussi d'un dragon sacré qu'on nourrissait en Phrygie dans un bois dédié à Diane (6), et d'un autre qu'on adorait en Égypte, dans la ville de Mélite (7) ; il avait sa demeure dans une tour, et on lui avait assigné des ministres, des officiers, et un prêtre ; on lui avait dressé une table, et il avait une coupe dans laquelle on mettait tous les jours de la farine détremée avec du miel, qui se trouvait mangée le lendemain. L'on sait que les Romains, après une grande peste, envoyèrent chercher un serpent qu'on adorait à Épidaure. L'animal vint de lui-même dans leur navire, et alla se mettre dans une ile du Tibre, où il fut dans la suite adoré comme un dieu favorable au peuple romain (8). En voilà plus qu'il n'en faut, pour rendre croyable l'histoire que nous lisons ici, quand elle n'aurait pas toute l'autorité que lui donne le livre sacré où elle est rapportée.

ŷ. 26. TULIT ERGO DANIEL PICEM. Saint Augustin a remarqué que le démon, depuis qu'il trompa nos premiers parents sous la forme d'un serpent (9), avait encore coutume de se revêtir souvent de cette figure pour séduire les hommes. On a cependant de la peine à concevoir ce qu'ils trouvaient dans un monstre, qui fût digne de leurs adorations. Mais si l'homme, dans le Para-

(1) Aristophan. *Plutus*. Act. III. Scen. 2.

Ἐπειτ' ἀναβλέψας ὄρω τὸν ἱερέα.
Τοὺς φθοῖς ἀφαρπάζοντα, καὶ τὰς ἰσχάδας.
Ἀπὸ τῆς τραπέζης τῆς ἱεραῆς μετὰ τοῦτο δέ,
Περὶτῆθε τοὺς βωμολύς ἅπαντας ἐν κύλινθῳ
Ἐπίτου πόπανον εἶη τι καταλειμμένον.

(2) Herodot. l. II. c. 74.

(3) Virgil. *Æneid.* IV. vers. 484.

(4) *Ælian. de Animal.* l. XI. c. 2.

(5) *Idem. lib.* XI. c. 10.

(6) *Lib.* XII. c. 39.

(7) *Idem. lib.* XI. c. 17. Ἐν Μελίτῃ τῆς Ἀγύπτου δράκων ἐστὶν ἱερός ἐν πύργῳ, καὶ τετήμηται, καὶ ἔχει θεραπευτὰς, καὶ ὑπηρέτας, καὶ κείται οἱ τράπεζα, καὶ κρατήρ. Ἐἰς τοῦτον οὖν ἀνὰ πᾶσαν τὴν ἡμέραν ἄλλοιτα ἀναδεύσαντες μελικράτω εἶτα ἀπίασι.

(8) Vide Valer. Maxim. et alios hist. romanæ scriptores. - Vossius, de idololatria IV. 63. - Daillingier, Paganisme et Judaïsme, I, 260 ; III, 105, 247.

(9) August. de Gen. ad litter. lib. XI. cap. 28.

27. Quod cum audissent Babylonii, indignati sunt vehementer et congregati adversum regem, dixerunt: Judæus factus est rex; Bel destruxit, draconem interfecit, et sacerdotes occidit.

28. Et dixerunt, cum venissent ad regem: Trade nobis Danielem, alioquin interficiemus te et domum tuam.

29. Vidit ergo rex quod irruerent in eum vehementer, et necessitate compulsus, tradidit eis Danielem.

30. Qui miserunt eum in lacum leonum; et erat ibi diebus sex.

31. Porro in lacu erant leones septem, et dabatur eis duo corpora quotidie, et duæ oves; et tunc non data sunt eis, ut devorarent Danielem.

32. Erat autem Habacuc propheta in Judæa; et ipse coxerat pulmentum, et intriverat panes in alveolo, et ibat in campum ut ferret messoribus.

27. Les Babyloniens ayant appris cela, en conçurent une extrême colère; et s'étant assemblés contre le roi, ils dirent: Le roi est devenu Juif. Il a renversé Bel, il a tué le dragon, et il a fait mourir les prêtres.

28. Étant donc venus vers le roi, ils lui dirent: Abandonnez-nous Daniel, autrement nous vous ferons mourir avec votre maison.

29. Le roi, voyant qu'ils le pressaient avec tant de violence, et étant contraint par la nécessité, leur abandonna Daniel.

30. Alors ils le jetèrent dans la fosse aux lions; et il y demeura six jours.

31. Il y avait dans la fosse sept lions, et on leur donnait chaque jour deux corps avec deux brebis; mais on ne leur en donna point alors, afin qu'ils dévorassent Daniel.

32. En ce même temps, le prophète Habacuc était en Judée; et, ayant apprêté du potage, il le mit avec du pain trempé dans un vase, et allait le porter dans le champ à ses moissonneurs.

COMMENTAIRE

dis et dans l'état d'innocence, et dans cet éclat de lumière qui l'entourait, a préféré la voix d'un serpent à celle de Dieu, et a cru pouvoir être plus heureux en écoutant le conseil de cette bête rampante, que le précepte de son Créateur; il n'est pas surprenant de voir dans les suites de ce premier aveuglement, comme des ruisseaux de cette source inépuisable de toutes sortes d'extravagances. Ainsi les Égyptiens adoraient un crocodile, et les Babyloniens un dragon, comme les Perses ont adoré le soleil. Les uns regardaient le mal qu'ils s'imaginaient que pouvait leur faire celui qu'ils reconnaissaient pour leur dieu, et ils s'efforçaient de se le rendre favorable. Les autres envisageaient les avantages qu'ils tiraient de celui à qui ils attribuaient une fausse divinité. Mais ils se trompaient tous grossièrement en s'arrêtant aux causes secondaires, et négligeant de remonter à la source et au principe suprême de toutes choses.

Dans l'Apocalypse (1), le démon nous est représenté sous la figure du dragon, tantôt entraînant après lui la troisième partie des étoiles du ciel, tantôt s'apprêtant à dévorer l'enfant que la femme devait enfanter, tantôt combattant dans le ciel contre saint Michel et ses anges; tantôt précipité du ciel sur la terre, et persécutant la femme qui avait mis l'enfant au monde, tantôt vomissant de sa gueule après elle comme un fleuve, pour l'entraîner et la submerger dans ses eaux, tantôt allant faire la guerre à tous ceux qui gardent les commandements de Dieu. Ainsi cet ancien serpent qui séduit le monde, à toutes les époques, était toujours ce même dragon

tombé du ciel sur la terre par son orgueil; soit qu'il se fit adorer sous la figure du crocodile des Égyptiens, ou du dragon des Chaldéens; et nous pouvons dire qu'il n'est pas moins encore à présent le dragon du siècle, quoiqu'il nous séduise sous des figures moins horribles: et il est même en cela plus redoutable, qu'il se présente à toute heure à nos sens sous des idées qui les flattent, et qui tuent souvent notre cœur par un poison agréable.

Ces masses composées de poix, de graisse et de poil, dont Daniel se servit pour faire mourir le dragon des Chaldéens, n'avaient pas, selon les auteurs (2), une vertu spécifique pour le tuer, mais s'arrêtant à son gosier naturellement étroit, elles lui coupèrent la respiration, et l'étouffèrent.

ŷ. 27. JUDÆUS FACTUS EST REX. Le roi a, comme eux, les idoles en horreur; peut-être aussi parce que, depuis peu, il avait mis cette nation en liberté, et avait témoigné pour Daniel une estime toute particulière; où, selon d'autres: *Un Juif est devenu roi* (3). Daniel agit ici comme un roi; il dispose du roi à sa volonté.

ŷ. 30. IN LACUM LEONUM. Daniel y avait déjà été jeté une fois auparavant sous le règne de Darius le Mède (4).

ŷ. 31. DUO CORPORA, ET DUÆ OVES. Deux hommes condamnés à mort, avec deux brebis.

ŷ. 32. ERAT HABACUC PROPHETA IN JUDÆA. Si c'est le même Habacuc dont nous avons les prophéties dans les douze petits Prophètes (5), il faut qu'il ait vécu longtemps; car ses prophéties sont du commencement du règne de Joakim, roi

(1) Apoc. xii.

(2) Vales. de sacr. Philosoph. cap. 8. - Solin. cap. 47.

(3) Ἰουδαῖος γέγονεν βασιλεὺς, non autem Ὁ βασιλεὺς, ut nunc legitur.

(4) Dan. vi. 18.

(5) Saint Jérôme le croit ainsi, de même que le faux Épiphanie, et Dorothee, dans la vie des prophètes,

33. Dixitque angelus Domini ad Habacuc : Fer prandium quod habes in Babylonem Danieli, qui est in lacu leonum.

34. Et dixit Habacuc : Domine, Babylonem non vidi, et lacum nescio.

35. Et apprehendit eum angelus Domini in vertice ejus, et portavit eum capillo capitis sui, posuitque eum in Babylone, supra lacum, in impetu spiritus sui.

36. Et clamavit Habacuc, dicens : Daniel, serve Dei, tolle prandium quod misit tibi Deus.

37. Et ait Daniel : Recordatus es mei, Deus, et non dereliquisti diligentes te.

38. Surgensque Daniel comedit. Porro angelus Domini restituit Habacuc confestim in loco suo.

33. L'ange du Seigneur dit à Habacuc : Portez à Babylone le dîner que vous avez, pour le donner à Daniel qui est dans la fosse aux lions.

34. Habacuc répondit : Seigneur, je n'ai jamais été à Babylone, et je ne sais où est la fosse.

35. Alors l'ange du Seigneur le prit par le haut de la tête, et, le tenant par les cheveux, il le porta avec la vitesse et la rapidité d'un esprit céleste jusqu'à Babylone, où il le mit au-dessus de la fosse.

36. Et Habacuc dit avec un grand cri : Daniel, serviteur de Dieu, recevez le dîner que Dieu vous a envoyé.

37. Daniel répondit : O Dieu ! vous vous êtes souvenu de moi ; et vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment.

38. Et, se levant, il mangea ; et l'ange du Seigneur remit aussitôt Habacuc dans le même lieu où il l'avait pris.

COMMENTAIRE

de Juda. Il devait être plus âgé que Daniel. On peut voir notre préface sur ce prophète. Les Juifs ne reconnaissent point cette histoire.

INTRIVERAT PANES IN ALVEOLO. Il broya du pain dans un plat fait en forme de navire (1). Les auteurs grecs se servent du terme *σκάφη, σκαφίον*, pour marquer un plat, ou une tourtière à queue et légèrement ovale, ou l'on cuisait du pain, des gâteaux, et d'autres choses (2). Les Arabes se servent encore aujourd'hui d'une espèce de pétrin en forme de navire, à peu près comme l'auge des plâtriers.

§. 35. APPREHENDIT EUM IN VERTICE EJUS. *Il le prit par le haut de la tête*, par les cheveux ; mais en sorte qu'il soutenait par dessous le poids de son corps, qui aurait pu arracher les cheveux.

Les *Actes des Apôtres* nous racontent un prodige absolument semblable, au sujet de saint Philippe, VIII, 39, 40.

§. 37. RECORDATUS ES MEI, DEUS, ET NON DERELIQUISTI DILIGENTES TE. La foi des saints, toujours appliquée à la volonté de Dieu, est admirable ; et on ne peut trop y faire attention. Habacuc, un prophète de Judée, vient apporter à Daniel de quoi manger ; et Daniel, sans s'arrêter à parler à ce prophète, ne s'adresse qu'à Dieu seul, dont Habacuc était le ministre : *O Dieu, s'écria-t-il, vous vous êtes souvenu de moi, et vous n'avez point abandonné ceux qui vous aiment*. Mais comment Daniel a-t-il attendu, pour dire à Dieu qu'il s'était véritablement souvenu de lui, qu'Habacuc lui apportât de quoi manger ? Le miracle des sept lions affamés qui n'ont osé le toucher, n'est-il pas une preuve sans comparaison plus forte, que le Seigneur n'a pas abandonné ceux qui l'aiment ? On ne doit pas croire qu'il ne l'eût pas reconnu auparavant. Mais ce nouveau témoignage que Dieu lui donne de sa bonté, par le service

qu'un prophète vient lui rendre de si loin, tire de sa bouche ce qui était demeuré jusqu'alors caché dans son cœur ; et il fait paraître par sa réponse, combien il était rempli de reconnaissance envers son divin libérateur.

On ne sait ce que l'on doit admirer le plus, ou de la paix avec laquelle ce saint prophète mange au milieu des lions ce que Dieu lui a envoyé, ou du calme dans lequel demeurèrent ces mêmes lions affamés, le voyant manger, et n'osant lui faire aucun mal. Cette paix de l'homme de Dieu est un privilège de son grand amour. Il sait que Dieu n'abandonne point ceux qui l'aiment : et cela seul lui suffit, soit que les lions ne le touchent point, soit qu'ils le dévorent, étant assuré que, dans la vie ou dans la mort, celui qu'il aime doit se souvenir de lui.

C'est ainsi qu'on a vu, longtemps après, le grand Ignace d'Antioche, rendre à Dieu de publiques actions de grâces, de ce qu'il lui avait plu de l'honorer de ce témoignage d'un parfait amour (3), en permettant qu'il fût lié de chaînes de fer, et condamné à servir de pâture aux bêtes. La différence des deux personnages, montre la différence des deux lois. Daniel, dans le temps de l'ancienne loi, regarda comme un témoignage qu'il aimait Dieu, que Dieu ne l'abandonnait point à la cruauté des lions ; saint Ignace, depuis la prédication de l'Évangile, a regardé comme un témoignage du parfait amour de Dieu (4), qu'il le destinait à être dévoré par les lions. Car ce grand saint ne craignait rien tant que l'affection des fidèles qui voulaient s'opposer à son bonheur, et empêcher par leurs prières que ces lions ne le dévorassent. Ce n'était pas que Daniel ne fût aussi disposé à donner sa vie avec joie pour l'amour de Dieu, comme il le fit voir en tant de circonstances ; mais il était juste que le sang de

(1) Ἐνέθρουψεν ἄρτους εἰς σκάφην.

(2) *Athen. lib. III. c. 24.*

(3) *Act. D. Ignat.*

(4) *Ignat. Hist. ad rom.*

39. Venit ergo rex die septimo ut lugeret Danielelem ; et venit ad lacum, et introscepit, et ecce Daniel sedens in medio leonum.

40. Et exclamavit voce magna rex, dicens : Magnus es, Domine Deus Daniel s. Et extraxit eum de lacu leonum.

41. Porro illos qui perditionis ejus causa fuerant, intromisit in lacum ; et devorati sunt in momento coram eo.

42. Tunc rex ait : Paveant omnes habitantes in universa terra Deum Danielis, quia ipse est salvator, faciens signa et mirabilia in terra, qui liberavit Danielelem de lacu leonum.

39. Le septième jour, le roi vint pour pleurer Daniel ; et s'étant approché de la fosse, il regarda dedans, et il vit Daniel qui était assis au milieu des lions.

40. Il jeta aussitôt un grand cri, et il dit : Vous êtes grand, ô Seigneur, Dieu de Daniel ! et il le fit tirer de la fosse aux lions.

41. En même temps, il y fit jeter ceux qui avaient voulu perdre Daniel ; et les lions les dévorèrent devant lui en un moment.

42. Alors le roi dit : Que tous ceux qui sont dans toute la terre, révèrent avec frayeur le Dieu de Daniel ; parce que c'est lui qui est le Sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles sur la terre, et qui a délivré Daniel de la fosse aux lions.

COMMENTAIRE

Jésus-Christ, nouvellement répandu pour le salut de l'univers, excitât une ardeur plus grande dans le cœur d'Ignace, et que le langage de l'amour de Jésus-Christ l'emportât sur le langage de l'amour même le plus ardent de l'ancienne loi.

ŷ. 39. SEDENS IN MEDIO LEONUM. Le grec lit simplement (1) : *Daniel était assis*.

ŷ. 40. MAGNUS ES, DOMINE, DEUS DANIELIS. Le grec ajoute : *Et il n'y a point d'autre Dieu que vous*.

ŷ. 42. TUNC REX AIT : PAVEANT, etc. Ce passage ne se lit pas dans le grec, et on ne le trouve point dans les plus anciens mss. de saint Jérôme. Ce verset est apparemment pris du chapitre vi, verset 26.

(1) Ἰδοὺ Δανιήλ καθήμενος.

LES PETITS PROPHÈTES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Nous ne nous étendrons pas beaucoup ici sur les douze petits prophètes en général, parce que nous donnerons une préface sur chacun d'eux en particulier. On les a réunis dans un seul livre, quoiqu'ils aient vécu et prophétisé dans des temps fort différents, parce que chacun d'eux en particulier ne pouvait faire un volume (1). On les appelle *petits prophètes*, non qu'ils soient inférieurs en mérite, en lumière, en autorité, à ceux qu'on appelle *grands prophètes*, puisque le même Esprit à également animé et inspiré tous les prophètes ; ce n'est pas non plus qu'ils soient plus récents, puisque quelques-uns d'eux sont plus anciens qu'Isaïe ; mais on leur a donné le nom de *petits prophètes*, parce qu'ils ont moins écrit.

On ne sait pas précisément par qui ni en quel temps le recueil des douze petits prophètes a été fait. On croit communément que ce fut Esdras, ou la grande synagogue, qui le fit. Jésus, fils de Sirach, auteur de l'Écclésiastique, fait l'éloge des douze petits prophètes en ces termes (2) : *Que les os des douze petits prophètes refleurissent dans leurs tombeaux ; car ils ont affermi Jacob, et l'ont racheté (3) par la fermeté de leur foi.* L'auteur du 14^e livre d'Esdras en parle aussi (4), et rapporte leur noms, mais suivant l'ordre qu'ils tiennent dans les bibles grecques.

L'ordre que les douze petits prophètes tiennent entre eux dans les exemplaires grecs est différent de celui qu'ils tiennent dans les exemplaires hébreux. Saint Jérôme a conservé l'ordre des exemplaires hébreux dans la Vulgate : avant lui, l'ancienne Vulgate, faite sur la version des Septante, conservait l'ordre de cette version. Il serait peut-être assez difficile de rendre raison de l'ordre que les douze petits prophètes tiennent dans les exemplaires hébreux. L'ordre qu'ils tiennent dans la version des Septante paraît fondé sur l'objet des prophéties contenues dans ces livres ; et il y a lieu de croire que c'est l'ordre dans lequel ces douze livres avaient été d'abord rangés ; c'est ce que nous ferons voir en examinant dans les préfaces particulières le temps de la mission de chacun des douze petits prophètes.

Nous exposerons seulement ici en deux tables l'ordre de ces douze prophètes selon l'hébreu, et selon les Septante. Nous y joindrons une troisième table qui exposera l'ordre chronologique des grands et des petits prophètes, et le sujet de leurs prophéties. Entre les douze petits prophètes, il y en a plusieurs dont l'époque ne peut être connue que par conjecture ; nous suivrons à cet égard ce qui nous paraîtra plus vraisemblable, et nous exposerons dans les préfaces particulières les motifs qui nous déterminent.

(1) Hieron. Prolog. in XII. Proph. - Theodoret. in Proöm. - Aug. de Civ. l. xxviii. cap. 27. — (2) Eccl. xliv. 13. — (3) Vulg. redemerunt se. Gr. alit. redemerunt eum. — (4) Esdr. i. 39. 40.

TABLE DES DOUZE PETITS PROPHÈTES

SELON L'ORDRE QU'ILS TIENNENT :

I. Dans l'hébreu et dans la version de saint Jérôme,
qui est notre Vulgate.

1. OSÉE.
2. JOEL.
3. AMOS.
4. ABDIAS.
5. JONAS.
6. MICHÉE.
7. NAHUM.
8. HABACUC.
9. SOPHONIE.
10. AGGÉE.
11. ZACHARIE.
12. MALACHIE.

II. Dans les Septante et dans l'ancienne Vulgate
usitée avant saint Jérôme.

1. OSÉE.
2. AMOS.
3. MICHÉE.
4. JOEL.
5. ABDIAS.
6. JONAS.
7. NAHUM.
8. HABACUC.
9. SOPHONIE.
10. AGGÉE.
11. ZACHARIE.
12. MALACHIE.

TABLE DES GRANDS ET PETITS PROPHÈTES

SELON L'ORDRE CHRONOLOGIQUE :

ABDIAS a commencé à prophétiser sous Joram. Sa prophétie menace l'Idumée.

JONAS a commencé à prophétiser dans le royaume d'Israël sous Joas ou sous Jéroboam II son fils. Sa prophétie regarde Ninive.

JOEL paraît avoir prophétisé sous Joas. Sa prophétie regarde le royaume de Juda.

OSÉE a prophétisé sous Jéroboam II, roi d'Israël, et sous Ozias, roi de Juda. Sa prophétie regarde Israël et Juda.

AMOS, deux ans avant le tremblement de terre arrivé sous Ozias, c'est-à-dire vers la vingt-troisième année de ce prince. Sa prophétie regarde Israël et Juda.

ISAÏE a commencé en l'année de la mort d'Ozias, et il a continué sous Joatham, Achaz et Ézéchias. Sa prophétie regarde principalement Israël et Juda.

MICHÉE a prophétisé sous Joatham, Achaz et Ézéchias. Sa prophétie regarde Israël et Juda.

NAHUM peut être placé sous Manassé. Sa prophétie regarde Ninive.

SOPHONIE a prophétisé sous le règne de Josias. Sa prophétie regarde le royaume de Juda.

JÉRÉMIE a commencé à prophétiser en la treizième année du règne de Josias, et il a continué jusqu'après la ruine de Jérusalem par Nabucodonosor. Sa prophétie regarde principalement le royaume de Juda.

HABACUC paraît avoir prophétisé sous le règne de Joakim, peu de temps avant l'arrivée de Nabucodonosor. Sa prophétie regarde les enfants de Juda et les Chaldéens.

DANIEL a commencé à prophétiser dès les premières années de sa captivité, tandis que Joakim régnait en Judée ; et il a continué jusque sous Cyrus. Sa prophétie regarde la succession des empires et l'établissement du règne éternel de Jésus-Christ.

ÉZÉCHIEL a commencé à prophétiser en la cinquième année de la transmigration de Jéchonias, cinquième du règne de Sédécias ; et il a continué jusqu'en la vingt-septième de la transmigration de Jéchonias, trente-quatrième de la captivité des enfants de Juda à Babylone. Sa prophétie regarde principalement les enfants de Juda.

BARUCH a écrit en la cinquième année depuis la ruine de Jérusalem par Nabucodonosor. Sa prophétie regarde les enfants d'Israël et de Juda.

AGGÉE a commencé à prophétiser en la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, au sixième mois de l'année sainte. Sa prophétie regarde Israël et Juda.

ZACHARIE a commencé à prophétiser deux mois après Aggée. Sa prophétie regarde Israël et Juda.

MALACHIE paraît avoir prophétisé au temps de Néhémie. Sa prophétie regarde Israël et Juda.

OSÉE

INTRODUCTION

Osée tient le premier rang parmi les douze petits prophètes dans tous les exemplaires hébreux, grecs, ou latins. L'inscription qui se trouve à la tête du livre de ce prophète, porte qu'Osée était *fils de Bééri* (1) ; les rabbins croient que *Bééri* pourrait être le même que *Bééra* dont il est parlé dans les Paralipomènes (2) et qui était chef de la tribu de Ruben, lorsque cette tribu fut emmenée captive par Téglathphalasar. Ainsi le prophète Osée aurait été originaire du royaume des dix tribus ; mais ce qu'il y a seulement de certain, c'est que ce royaume est l'objet de la plus grande partie de ses prophéties.

L'inscription ajoute que ce livre contient les *paroles que le Seigneur adressa à Osée au temps d'Ozias, de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, rois de Juda, et au temps de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël*. Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, est Jéroboam II, qui était contemporain d'Ozias, roi de Juda, et qui mourut même avant ce prince. Ainsi Osée, ayant prophétisé sous le règne de Jéroboam II, est antérieur même à Isaïe, qui ne commença à prophétiser qu'en l'année de la mort d'Ozias. Si ce prophète a continué de prophétiser sous Joathan, Achaz et Ezéchias, il faut qu'il ait vécu longtemps. Jéroboam II mourut vers l'an 784 avant l'ère vulgaire. Ezéchias ne monta sur le trône que vers l'an 726, c'est-à-dire cinquante-huit ans après la mort de Jéroboam II. Ainsi Osée aurait prophétisé pendant environ soixante ans au moins ; et il devait avoir au moins environ vingt ans lorsqu'il commença à prophétiser, puisque dès lors le Seigneur lui ordonne de se marier : ainsi ce prophète aurait vécu environ quatre-vingts ans au moins. Cela ne serait pas impossible ; mais on ne voit rien dans ses prophéties qui suppose qu'elles aient été partagées et distribuées sous ces différents règnes. D'ailleurs, si Osée avait prophétisé sous quatre rois de Juda, pourquoi ne cite-t-on parallèlement qu'un seul roi d'Israël ? Il semble que le prophète, sujet d'Israël et non de Juda, aurait dû faire le contraire. On a déjà vu, dans un livre des Psaumes, plusieurs inscriptions qui sont fort suspectes, et quelques-unes où il paraît que l'on a ajouté des noms, qui, vraisemblablement, n'y étaient pas dans l'origine. Quelques interprètes doutent qu'Osée ait prophétisé sous les quatre rois de Juda qui sont ici nommés. L'époque du règne d'Ozias s'accorde avec celle de Jéroboam II ; mais les noms de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, pourraient avoir été ajoutés par une autre main. Il est certain qu'Osée a prophétisé sous les règnes d'Ozias et Jéroboam II ; la suite même de sa prophétie s'y accorde, puisque le Seigneur lui annonce que bientôt il va venger sur la maison de Jéhu le sang répandu à Jezrahel (3) ; et cet événement s'accomplit en la personne de Zacharie, fils et successeur de Jéroboam II. Mais il n'est pas également certain qu'il ait continué de prophétiser sous les règnes de Joathan, d'Achaz et d'Ezéchias, qui sont postérieurs à

(1) *Osec.* 1. 1. — (2) 1. *Par.* v. 6. — (3) *Osec.* 1. 4.

Jéroboam II. Voyons maintenant ce que portent ses prophéties. Elles se divisent en deux parties : la partie allégorique ou symbolique I-III, et la partie historique, comminatoire et morale (IV-XIV).

Première partie. — Le Seigneur ordonne à Osée d'épouser une prostituée, c'est-à-dire une femme qui, par ses désordres précédents, puisse être la figure de l'infidèle maison d'Israël. Osée a de cette femme un fils que le Seigneur nomme *Jeʒrahel*, pour marquer que, sous peu, il vengera sur la maison de Jéhu le sang de Jeʒrahel, c'est-à-dire le sang versé par Jéhu dans la vallée de Jeʒrahel. Après cela il fera cesser entièrement le royaume d'Israël. Osée a de cette femme une fille, que le Seigneur nomme *Lô-roû'hâmâh*, c'est-à-dire *sans miséricorde*, pour marquer qu'il va bientôt cesser de répandre ses miséricordes sur la maison d'Israël ; mais en même temps, il promet de les répandre sur la maison de Juda, qu'il délivrera d'une manière miraculeuse par la défaite de Sennachérib. Osée a encore de cette même femme un fils que le Seigneur nomme *Lô-'ammi*, c'est-à-dire celui qui n'est *point mon peuple*, pour marquer qu'il va cesser de regarder les enfants d'Israël comme son peuple. Ensuite, il annonce l'accomplissement de la promesse que le Seigneur a faite à Abraham, de rendre sa postérité innombrable ; et ceci regarde, selon le témoignage même de saint Paul, la vocation des gentils à la foi, par laquelle ils sont eux-mêmes devenus *enfants d'Israël*. Il prédit la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda sous un seul et même chef ; mais cette réunion jointe avec le jour de *Jeʒrahel* est évidemment différente de celle qui arriva au temps de Cyrus, laquelle, d'ailleurs, ne comprit pas l'universalité des deux maisons. Selon la remarque de saint Jérôme, le nom de *Jeʒrahel*, qui signifie *la race de Dieu*, le fils de Dieu, désigne ici Jésus-Christ même ; en sorte que cette réunion peut représenter ce qui arrivera à la fin des temps, lorsque les Juifs désignés sous le nom d'*enfants d'Israël* viendront se réunir aux chrétiens désignés sous le nom d'*enfants de Juda* (chap. 1).

Après avoir annoncé la réunion des enfants d'Israël et des enfants de Juda, le Seigneur ordonne aux enfants de Juda de recevoir alors les enfants d'Israël comme leurs frères, et de leur dire de sa part : Vous êtes mon peuple ; de recevoir de même Samarie comme leur sœur, en lui disant de sa part : Vous avez reçu miséricorde. Ensuite, le Seigneur revient contre l'infidélité de Samarie : il exhorte les enfants d'Israël à s'élever contre Samarie, leur mère, à l'avertir de quitter ses fornications, et de prévenir les jugements qu'il est près d'exercer sur elle. Il menace de la rejeter, elle et ses enfants, et de faire tomber sur elle le poids de ses vengeances. Mais ensuite il promet qu'après l'avoir ainsi traitée dans sa justice, il la rappellera dans sa miséricorde, la reprendra pour épouse, la comblera de ses biens. Et ici, les promesses qui, selon la lettre, peuvent avoir rapport au temps de Cyrus, sont intimement liées avec celles qui ont rapport au temps de Jésus-Christ ; en sorte que, selon le témoignage même de saint Paul, la vocation des gentils à la foi s'y trouve expressément annoncée (chap. 11).

Le Seigneur ordonne encore à Osée d'aimer une autre femme, une femme adultère, qui, par son infidélité, puisse être la figure de l'infidèle maison d'Israël. Le prophète recommande à cette femme de l'attendre longtemps sans s'abandonner à un autre, et lui promet de l'attendre de même. En même temps, il déclare que tel est l'état où les enfants d'Israël seront pendant longtemps, sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel ; et qu'après cela ils reviendront et rechercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi, c'est-à-dire qu'à la fin des temps la nation entière, représenté par *la maison d'Israël*, se convertira au Seigneur, et se soumettra au vrai David, à Jésus-Christ même, qui est leur roi (chap. 11).

Seconde partie. — Le Seigneur reproche à la maison d'Israël son infidélité ; il lui annonce les vengeances qu'il va exercer sur elle. Les prophètes et les prêtres périront avec le peu-

ple ; Samarie sera détruite ; ses enfants seront couverts d'ignominie. Le Seigneur exhorte la maison de Juda à ne pas imiter l'infidélité de la maison d'Israël. Il annonce la dispersion des enfants d'Israël (chap. iv). Il adresse sa parole aux prêtres, au peuple et à la maison royale d'Israël. Il leur reproche leur infidélité, et leur annonce ses vengeances. Il déclare qu'il exercera ses vengeances sur Ephraïm et sur Juda ; qu'en vain ils auront recours à des princes étrangers ; personne ne pourra les délivrer de ses mains ; il exercera sur eux ses vengeances, et s'éloignera ensuite d'eux jusqu'à ce qu'ils viennent le chercher (chap. v). Il annonce qu'en effet les enfants d'Israël et les enfants de Juda, dans l'excès de leur affliction, s'inviteront mutuellement à retourner à lui dans l'attente de leur délivrance et de leur rétablissement. Mais bientôt, le Seigneur renouvelle ses reproches contre Israël et contre Juda, mais principalement contre Israël. Il se plaint de l'infidélité de la maison d'Israël. Il annonce les maux qui doivent tomber sur Juda, immédiatement avant le rappel d'Israël (chap. vi).

Le Seigneur continue de reprocher à la maison d'Israël ses infidélités, et de lui annoncer les vengeances qu'il exercera contre elle. Les enfants d'Israël ont attiré sur eux sa colère, en se rendant agréables à leurs rois et à leurs princes, par l'ardeur avec laquelle ils se sont livrés au culte des idoles. Ils ont appelé les Egyptiens à leur secours ; ils seront livrés aux Assyriens. Ils n'ont point eu recours au Seigneur ; ils en seront abandonnés (chap. vii). Le Seigneur ordonne à son prophète d'élever sa voix contre l'infidèle maison d'Israël. Il continue de reprocher aux enfants d'Israël leurs infidélités, et de leur annoncer ses vengeances. Le veau que Samarie a adoré sera jeté par terre. Israël achète en vain le secours des nations ; il sera emmené captif, et recevra ainsi le bénéfice de ses infidélités. Juda multipliera ses villes fortes : mais un feu envoyé par le Seigneur les consumera (chap. viii).

Le Seigneur continue d'annoncer aux enfants d'Israël les vengeances qu'il exercera sur eux, et de leur reprocher leurs infidélités. Ils ont abandonné le Seigneur ; ils seront chassés de la terre qu'il leur avait donnée. Leurs prophètes les ont trompés. Dieu les a aimés ; mais ils se sont éloignés de lui ; il les abandonnera, et cessera de les aimer ; et ils seront errants parmi les peuples (chap. ix). Ils multiplient leurs idoles à proportion de l'abondance de leurs biens. Dieu, pour les punir, désolera leur terre, renversera leurs idoles, et les réduira à une telle extrémité, qu'ils diront aux montagnes : Couvrez-nous ; et aux collines : Tombez sur nous. Le Seigneur ajoute qu'il mettra un joug sur le cou d'Ephraïm ; que Juda labourera à son tour ; et que toute la maison de Jacob fendra les mottes des sillons ; expression figurée pour signifier que les deux maisons qui composaient toute la postérité de Jacob subiraient l'une après l'autre les maux qu'elles se seraient attirés, et qu'un jour elles porteraient l'une et l'autre le poids des vengeances du Seigneur (chap. x).

Le Seigneur rappelle l'amour tendre qu'il a eu pour Israël, lorsque ce peuple commençait à se former, et les soins paternels dont il a usé à son égard. Il lui reproche son ingratitude et son infidélité, et lui annonce ses vengeances. Il lui témoigne encore sa tendresse, annonce son retour vers lui, et prédit sa délivrance et son rétablissement. Il compare ensuite Ephraïm et Juda ; Ephraïm n'a eu pour le Seigneur qu'un attachement d'hypocrisie ; Juda est resté en possession de la puissance qui lui a été confiée ; il est demeuré attaché au vrai culte du Seigneur (chap. xi). Le Seigneur se plaint de l'infidélité d'Ephraïm ; mais, en même temps, il déclare que le temps viendra où il entrera aussi en jugement avec Juda ; et où les deux maisons de Jacob porteront ensemble la peine de leurs iniquités. Il rappelle aux enfants d'Israël l'histoire de Jacob leur père, et les exhorte à se convertir ; il leur reproche leur infidélité. Il leur déclare qu'il est leur Dieu, et leur promet leur rétablissement. Il leur représente que c'est lui qui leur a parlé par ses prophètes, et les exhorte à profiter des premières vengeances exercées sur eux. Il revient à l'histoire de Jacob et de ses descendants, se plaint de l'infidélité d'Ephraïm, et lui annonce ses vengeances (chap. xii). Il reproche aux

enfants d'Israël leur idolâtrie, leur rappelle ce qu'il a fait pour eux ; il les accuse d'ingratitude, et leur annonce ses vengeances. Les enfants d'Israël sont eux-mêmes les auteurs de leur propre perte ; ils n'ont de secours à attendre que de Dieu. Le Seigneur tient tous leurs péchés en réserve pour les punir. Un jour viendra où il les délivrera de la puissance de la mort et de l'enfer ; mais auparavant il exercera sur eux ses vengeances (chap. XIII). Le prophète prédit la ruine de Samarie. Il adresse la parole à Israël réduit en captivité, et l'exhorte à se convertir au Seigneur. Le Seigneur annonce aux enfants d'Israël les biens dont il les comblera, lorsqu'ils reviendront à lui. Si quelqu'un est sage, il comprendra ces choses ; s'il est intelligent, il les connaîtra. Les voies du Seigneur sont droites, et les justes y marcheront ; mais les prévaricateurs y périront (chap. XIV). Ainsi finit le livre d'Osée.

Il convient d'insérer ici quelques observations sur les prophéties d'Osée, sur les instructions et mystères qui y sont renfermés et de reproduire une remarque de saint Jérôme sur les prophètes en général, sur les prophéties d'Osée, et spécialement sur la célèbre prophétie du chapitre III, touchant l'état présent des Juifs et leur rappel futur.

Les prophéties d'Osée concernent principalement la maison d'Israël ; mais elles regardent aussi la maison de Juda, et elles s'étendent jusqu'au Messie, jusqu'à Jésus-Christ, qui s'y trouve annoncé, non seulement en termes propres qui ne conviennent qu'à lui, mais encore en termes figurés, qui, au premier aspect, semblent n'avoir nul rapport à lui, et sous lesquels néanmoins le saint Évangile nous le découvre.

Osée reproche aux enfants d'Israël leurs infidélités ; il leur annonce les vengeances que le Seigneur exercera sur eux ; la longue durée du châtement qu'ils doivent subir ; enfin, leur rappel, leur retour, leur rétablissement. En même temps, il annonce les miséricordes que le Seigneur répandra sur la maison de Juda ; il marque les prérogatives qui distinguent cette maison ; il exhorte les enfants de Juda à ne point imiter l'infidélité des enfants d'Israël, et annonce les vengeances que Dieu exercera sur la maison de Juda pour punir ses infidélités. Il voit les deux maisons d'Israël et de Juda abattues et humiliées sous la main de leurs ennemis, et marque même l'époque du dernier châtement que Dieu exercera sur la maison de Juda, en disant que ce sera vers la fin de la captivité de son peuple, et lorsqu'il guérira les blessures d'Israël. Le prophète voit après cela les enfants d'Israël et les enfants de Juda revenir ensemble vers le Seigneur, et se réunir sous un chef ; il exhorte les enfants de Juda à recevoir alors les enfants d'Israël comme leurs frères, comme des hommes qui ont eux-mêmes reçu miséricorde de la part du Seigneur, et qui ne formeront plus avec eux qu'un seul peuple, dont le Seigneur sera lui-même le Dieu.

Ce *chef unique* prédit par Osée (1), est le même que le *Pasteur unique* prédit par Ézéchiél (2) ; c'est le Messie, Jésus-Christ, désigné par l'un et l'autre prophète sous le nom de *David*, qui signifie *le bien-aimé*. C'est ainsi qu'Osée l'annonce ouvertement et sans figure. Mais il le désigne figurément, lorsque, par la bouche de ce prophète, le Seigneur dit : *Israël n'était encore qu'un enfant lorsque je l'ai aimé, et j'ai rappelé mon fils de l'Égypte* (3) ; car le saint enfant Jésus ayant été emmené en Égypte, avec sa mère, par saint Joseph qui en avait reçu l'ordre du ciel, y resta jusqu'à la mort d'Hérode, « afin, dit saint Matthieu, que fût accompli ce que dit le Seigneur par la bouche du prophète : *J'ai rappelé mon fils de l'Égypte* (4). » Qui eût pensé que Jésus-Christ eût été marqué dans cette parole, si l'évangéliste, inspiré par le Saint-Esprit, ne nous en eût si expressément avertis ? Comprendons donc que le langage le plus simple des prophètes renferme quelquefois de profonds mystères.

(1) Osee. I. II, et III. 5. — (2) Ezech. XXXIV. 23 ; XXXVII. 24. — (3) Osee. XI. 1. — (4) Matt. II. 15.

Saint Paul nous fait remarquer, dans Osée, deux prophéties de la vocation des gentils à la foi, lorsqu'il dit (1) : « Dieu nous a appelés, non seulement d'entre les « Juifs, mais encore d'entre les gentils, selon ce qu'il dit dans Osée (2) : *J'ai appelé « mon peuple celui qui n'était pas mon peuple, et la bien-aimée celle qui n'était pas la bien-aimée, et l'objet de ma miséricorde celle qui n'était pas l'objet de ma miséricorde. Et il « arrivera que ceux à qui il avait été dit : Vous n'êtes point mon peuple, seront appelés les « enfants du Dieu vivant.* »

Jésus-Christ même nous découvre, dans les vengeances qui avaient été annoncées à Israël, celle qui devait tomber sur les Juifs incrédules. Osée, annonçant les coups éclatants de la colère de Dieu sur les enfants d'Israël, avait dit de ceux-ci : *Ils diront alors aux montagnes : Couvrez-nous; et aux collines : Tombez sur nous* (3). Jésus-Christ rappelle cette parole, lorsqu'annonçant les malheurs qui devaient tomber sur les Juifs incrédules, il dit : *Alors ils commenceront à dire aux montagnes : Tombez sur nous; et aux collines : Couvrez-nous* (4).

Toute la tradition a reconnu la longue réprobation des Juifs incrédules, et la prédiction de leur futur rappel dans ces paroles d'Osée : *Les enfants d'Israël demeureront longtemps sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans therâphim. Et, après cela, les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi, et ils seront saisis de frayeur devant le Seigneur, en recevant les biens dont il les comblera dans les derniers jours* (5).

Lorsque nous avons parlé des prophéties de Jérémie et d'Ezéchiel, nous avons montré que, selon la pensée des saints pères, et spécialement de saint Jérôme, dans le langage mystérieux des prophètes, *la maison d'Israël* peut représenter et les Juifs incrédules, et les chrétiens pervertis par l'hérésie; et que *la maison de Juda* représente l'église de Jésus-Christ, c'est-à-dire toute la multitude qu'elle renferme dans son sein, multitude dans laquelle se trouvent mêlés les justes qui sont l'objet des complaisances du Seigneur, et les pécheurs qui sont l'objet de ses reproches et de ses menaces. Ce que ce saint docteur a ainsi établi dans ses commentaires sur Jérémie et sur Ezéchiel, il l'établit aussi dans son commentaire sur Osée. « Dans tous les prophètes, dit-il, mais principalement dans Osée, les dix tribus représentent les hérétiques dont la multitude est très grande; les deux autres, qui étaient désignées sous le nom de Juda, et au milieu desquelles se trouvait la puissance royale confiée à David et à sa race, représentent l'église de Jésus-Christ : *In omnibus quidem prophetis, sed præcipue in Osee, decem tribus referuntur ad hæreticos, quorum multitudo maxima est: duæ autem tribus quæ appellantur Juda, Ecclesiæ personam possident, quæ sub stirpe David regnabant* (6). » Et plus loin, expliquant cette parole du prophète, *ils diront aux montagnes : Couvrez-nous; et aux collines : Tombez sur nous* (7); C'est, dit-il (8), ce que Notre Seigneur dit devoir s'accomplir au dernier temps de la captivité des Juifs (9). Ainsi, tout ce qui est dit maintenant contre les dix tribus, ou contre toute la maison d'Israël, sachons que cela peut être appliqué figurativement, même à tout le peuple juif : *Quidquid ergo nunc contra decem tribus, sive contra omnem dicitur Israël, sciamus etiam ad totum populum posse transferri.* »

C'est ce qui résulte aussi de la célèbre prophétie du chapitre III, sur laquelle les pères et les interprètes s'accordent à reconnaître que ce que le prophète dit alors de la maison d'Israël, selon le sens littéral, regarde dans le sens figuré l'état présent du peuple juif et son rappel futur. Voici les expressions du prophète : *Le Seigneur me dit : Allez, et aimez encore une femme adultère, qui est aimée d'un autre que de son mari, comme le Seigneur aime les enfants d'Israël, pendant qu'ils mettent leur confiance en des*

(1) Rom. ix. 25, 26. — (2) Osee. II. 23, 24, et I. 10. — (3) Osee. x. 8. — (4) Luc. xxiii. 30. — (5) Osee. III. 4 et 5. — (6) Hieron. in Osee. I. tom. III. col. 1241. — (7) Osee. x. 8. — (8) Hieron. in Osee. x. col. 1305. — (9) Luc. xxiii. 30.

dieux étrangers, et qu'ils aiment le marc du vin. Je donnai donc pour prix à cette femme quinze pièces d'argent, et un cor et demi d'orge; et je lui dis: Vous m'attendrez pendant longtemps, sans vous abandonner à personne, et sans épouser un autre mari, et je vous attendrai aussi moi-même. Car les enfants d'Israël seront longtemps sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans autel, sans éphod et sans therâphim. Et, après cela, les enfants d'Israël reviendront, ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi; et dans les derniers jours, ils recevront avec une frayeur respectueuse le Seigneur et le bien qui vient de lui (1). « Il est à remarquer, dit saint Jérôme, que cette femme adultère signifie l'état présent des Juifs, lesquels, sans Dieu, sans la connaissance des Écritures, sans la grâce du Saint-Esprit, sont aimés par le Seigneur qui attend le salut de tous, et ouvre la porte aux pénitents, tandis que, néanmoins, ce peuple aveugle et insensé aime des choses inutiles, s'attache à des traditions humaines, et à des songes tels que ce qu'ils appellent leurs *Deuteroses*, n'ayant plus ni raisins, ni vin, ni pressoirs remplis d'une liqueur enivrante, mais un marc vieux qui est rejeté comme inutile : *Notandum quia hæc adultera præsens tempus significet Judæorum, qui absque Deo et notitia Scripturarum et gratia Spiritus sancti, diliguntur a Domino, qui omnium expectat salutem, et aperit januam pœnitentibus : et nihilominus illi res inutiles amant, traditiones hominum, et δευτερωτέων somnia diligentes; et nequaquam uvas habent, et vinum et plena musto torcularia, sed vetera vinacia quæ projecta sunt.....* Les premiers-nés de l'Égypte furent frappés de mort lorsque le quinzième jour du mois de nisan commençait; et, dans ce même jour, le peuple d'Israël fut tiré de l'Égypte, et acheté pour entrer dans le service du Seigneur... Quarante-cinq jours après, ils arrivent au mont Sinaï; dès le lendemain, il leur est ordonné de se sanctifier et de se purifier en se séparant de leurs femmes pendant trois jours, pour se préparer à recevoir la loi de Dieu; et ces trois jours étant passés, Moïse monte sur la montagne au cinquantième jour, et il reçoit le décalogue. Ainsi le peuple juif, représenté par cette femme qui reçoit d'Osée quinze pièces d'argent et un cor et demi, c'est-à-dire quarante-cinq mesures d'orge (car le homer ou cor contenait trente mesures nommées *séah*); le peuple juif, dis-je, depuis l'avènement de Jésus-Christ, notre Sauveur, demeure toujours comme une femme qui attend l'arrivée de son époux : *Quinta decima die illucescente mensis Nisan, percussa sunt Ægyptiorum primogenita, et Israelis de Ægypto eductus est populus, ac in servitulum Dei mercede conductus..... Quadragesimo quinto die ad montem Sina pervenit populus; statimque altero die, ut sanctificentur a coitu feminarum per triduum, et se præparent ad accipiendam legem Dei, edicatur : transactis tribus diebus, quinquagesimo die, Moïses ascendit in montem, et decalogum suscepit. Sedet itaque populus Judæorum, qui quondam quindecim argenteis et quadraginta quinque hordei modis est conductus, post adventum Domini Salvatoris et viri sui expectat adventum....* L'époux de cette épouse infidèle demeure aussi lui-même dans l'attente du retour et de la pénitence de cette adultère; il attend que la plénitude des nations étant entrée, Israël vienne enfin le dernier et embrasse lui-même la foi; en sorte que ce peuple, qui était autrefois la tête, devienne alors la queue, tandis que ceux qui étaient autrefois la queue, seront devenus la tête, et qu'alors il n'y ait plus qu'un troupeau et qu'un pasteur : *Vir quoque sedet, imo expectat adulteræ pœnitentiam, ut postquam plenitudo gentium subintraverit, et novissimus crediderit Israel, ita ut qui fuerat caput, vertatur in caudam, et cauda vertatur in caput : et tunc fiat unus grex et unus pastor....* Depuis la passion de Jésus-Christ, notre Sauveur, jusqu'à ce jour, il s'est déjà passé un peu moins de quatre cents ans; et personne ne sait combien il reste encore de temps jusqu'au jour du jugement; les anges même ne le savent pas; le Fils même l'ignore. Il dit qu'il l'ignore, parce qu'il ne nous est pas utile de le savoir. C'est donc là ce long temps, cette longue suite de jours pen-

(1) Osée. III. 1. et seqq.

dant lesquels la malheureuse Synagogue, semblable à une femme adultère, se nourrit d'orge, et demeure dans l'état d'une femme affligée, parce qu'elle ne peut pas encore s'unir au Christ qui est son époux : *Post passionem Domini Salvatoris, usque in præsentem diem, paulo minus quadringentesimus annus expletur : et quantum temporis resideat usque ad diem iudicii, nec angeli noverunt, nec Filius. Qui ideo ignorare se dicit, quia nobis non expedit discere. Hi sunt ergo multi dies, quibus infelix Synagoga et mulier adultera hordeo pascitur, et sedet contracta, quia cum Christo stare non potest....* C'est donc ici cet aveuglement qui est tombé sur une partie d'Israël, afin que la plénitude des nations entrât, et qu'alors tout Israël fût sauvé : *Hæc est cæcitas quæ ex parte contigit Israeli, ut subintraret plenitudo gentium, et tunc omnis Israel salvus fiet....* Et lorsque les enfants d'Israël verront Celui qui a été renoncé par ses frères, lors, dis-je, qu'ils le verront régnant dans sa majesté, et dans la majesté de son Père, ils seront saisis de frayeur et d'admiration devant le Seigneur, et devant le bien qu'ils doivent recevoir de lui, soit que, par ce bien, l'on entende son propre Fils, qui est bien souverain engendré du sein du Père, qui est aussi lui-même le bien souverain; soit qu'on l'entende des biens dont parle le Psalmiste, lorsqu'il dit : Je crois et j'espère que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants, bien différente de cette terre que nous habitons, nous pécheurs, et qui est bien plutôt la terre des morts : *Cumque eum viderint filii Israel, qui a suis fratribus deiegatus est, in Patris et sua majestate regnantem, pavebunt et stupebunt ad Dominum et ad bonum ejus : qui bonus Filius de bono natus est Patre : sive ad bona Domini, de quibus sanctus loquitur : Credo videre bona Domini in terra viventium : hæc enim quam incolimus peccatores, terra est mortuorum*(1). » Ainsi s'exprime saint Jérôme.

L'infidélité de la maison d'Israël représente donc l'infidélité des Juifs incrédules ; les vengeances du Seigneur sur la maison d'Israël représentent donc les vengeances du Seigneur sur les Juifs incrédules ; les promesses du rappel et du retour de la maison d'Israël renferment donc les promesses du rappel et du retour des Juifs incrédules ; enfin, les prédictions des biens que le Seigneur doit répandre sur la maison d'Israël, n'auront donc leur entier accomplissement que lorsque le Seigneur répandra l'abondance de ses biens sur les Juifs auparavant incrédules, mais alors convertis à lui dans toute la sincérité de leur cœur.

Ces enseignements se dégagent des faits, en étudiant l'histoire parallèle des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures des deux peuples, c'est-à-dire, Israël figure du peuple juif incrédule, et Juda figure du peuple chrétien.

L'histoire des deux maisons d'Israël et de Juda nous représente toute l'histoire des deux peuples. La maison de Juda qui demeure fidèle au Seigneur, tandis que la maison d'Israël n'a plus pour lui qu'un attachement d'hypocrisie ; c'est le peuple chrétien qui s'attache au vrai Dieu en reconnaissant son Christ, tandis que le Juif incrédule rejette le Christ et n'a plus pour le Seigneur qu'un attachement d'hypocrisie. La maison de Juda, qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes de la maison d'Israël ; c'est le peuple chrétien qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes du Juif incrédule. La maison de Juda exhortée à ne pas imiter l'infidélité de la maison d'Israël, c'est le peuple chrétien exhorté à ne pas imiter l'orgueil et l'incrédulité du peuple juif. Les deux maisons d'Israël et de Juda châtiées l'une et l'autre à cause de leurs infidélités, ce sont les Juifs incrédules et les chrétiens prévaricateurs, châtiés les uns et les autres à cause de leurs infidélités. La maison de Juda moissonnée par Nabucodonosor, vers le temps où le Seigneur avait résolu de délivrer et de guérir la maison d'Israël ; c'est, ce semble, le peuple chrétien frappé de ce fléau qui précèdera la conversion du

(1) Hieron. in Osee. III. col. 1254.

peuple juif. La maison d'Israël rappelée et réunie à la maison de Juda pour ne plus former ensemble qu'un seul peuple, sous un même chef, c'est le peuple juif rappelé et réuni au peuple chrétien pour ne plus former ensemble qu'un seul peuple, une seule famille, un seul troupeau sous la conduite d'un seul chef et d'un seul pasteur qui est Jésus-Christ.

Selon saint Jérôme, *la maison d'Israël* peut représenter non seulement les Juifs incrédules, mais encore les sociétés hérétiques; et ce principe, qui peut avoir son application dans tous les prophètes, a lieu principalement dans Osée : *In omnibus quidem prophetis, sed præcipue in Osee, decem tribus referuntur ad hæreticos* (1). Et en effet, dans toute la suite de son commentaire sur ce prophète, saint Jérôme explique relativement aux hérétiques presque tout ce qui est dit de la maison d'Israël. Ce que ce saint docteur applique aux hérétiques est également applicable aux schismatiques; les uns et les autres sont également séparés de l'Eglise représentée par *la maison de Juda*; les uns, par leur attachement opiniâtre à l'erreur, les autres, par leur attachement persévérant au schisme. Dans la parabole d'Ezéchiel sur les deux sœurs *Oolla* et *Ooliba*, et sur les trois sœurs, *Jérusalem*, *Samarie* et *Sodome*, *Samarie* représentée par *Oolla* peut désigner particulièrement l'église grecque qui, par son schisme, a malheureusement imité le schisme des dix tribus. *Les deux maisons d'Israël et de Juda* peuvent donc, dans Osée comme dans Ezéchiel, représenter les deux grandes portions du peuple chrétien, l'église grecque malheureusement engagée dans le schisme, et l'église latine au milieu de laquelle se trouve, dans le siège de saint Pierre, le centre de la communion catholique.

Sous ce point de vue, reprenons l'histoire des deux maisons d'Israël et de Juda, et nous y découvrirons l'histoire de ces deux grandes portions du peuple chrétien. La maison de Juda qui demeure fidèle au Seigneur, tandis que la maison d'Israël s'en éloigne; ce sont tous ces peuples qui demeurent attachés au siège de saint Pierre comme au centre de l'unité catholique, tandis que les Orientaux, et spécialement les Grecs, s'en éloignent; les Orientaux par leurs erreurs, et les Grecs par leur schisme. La maison de Juda qui devient l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes de dessus la maison d'Israël; c'est l'Eglise catholique qui demeure seule, dit-on, l'unique objet des miséricordes du Seigneur, tandis que le Seigneur retire ses miséricordes des Orientaux engagés dans l'erreur, et des Grecs entraînés dans le schisme. La maison de Juda exhortée à ne pas imiter l'infidélité de la maison d'Israël, représente tous les peuples catholiques, exhortés à ne pas imiter l'infidélité des Orientaux pervertis par l'erreur, ni des Grecs engagés dans le schisme. Les deux maisons d'Israël et de Juda châtiées l'une après l'autre à cause de leurs infidélités, ce sont d'un côté, les Orientaux et les Grecs punis, les uns à cause de leurs erreurs, et les autres à cause de leur schisme, et de l'autre les catholiques mêmes, indirectement frappés de divers châtiments à cause des prévaricateurs qui se trouvent répandus au milieu d'eux. La maison de Juda moissonnée par Nabucodonosor, vers le temps où le Seigneur a résolu de rappeler et de guérir la maison d'Israël, est l'annonce du fléau qui éclatera vers la fin des temps, sur les catholiques prévaricateurs, avant que Dieu ramène à l'Eglise non seulement les Juifs incrédules, mais encore au moins une partie des peuples qui se sont séparés de l'Eglise par l'erreur ou par le schisme. La maison d'Israël rappelée et réunie à la maison de Juda, pour ne plus former avec elle qu'un seul peuple sous un même chef, est non seulement la nation juive qui sera ramenée à Jésus-Christ vers la fin des temps, mais encore les hérétiques et les schismatiques qu'il plaira à Dieu de ramener alors à l'Eglise.

(1) Hieron. in Osee, 1. tom. III. col. 1241.

Ce parallèle que saint Jérôme a poussé aussi loin qu'il le pouvait de son temps, peut beaucoup contribuer à l'intelligence du sens mystérieux des prophéties d'Osée. Saint Jérôme, qui a vécu longtemps avant le schisme funeste des Grecs, était plus occupé des ravages que l'hérésie causait sous ses yeux, principalement dans l'Orient où l'arianisme avait pris naissance ; mais il y a tout lieu de présumer que, s'il avait vu le grand scandale du schisme des Grecs, il aurait également appliqué aux malheurs du schisme ce qu'il avait dit des malheurs de l'hérésie ; et l'on verra que les difficultés qui peuvent se rencontrer dans l'application des prophéties d'Osée aux Juifs incrédules et aux hérétiques, se dissipent lorsqu'on applique ces prophéties au schisme des Grecs. Quelques exemples vont rendre cela sensible.

Écoutez ceci, prêtres, dit Osée ; soyez attentive, maison d'Israël ; maison du roi, prêtez l'oreille (1). Ceci, selon la lettre, s'adresse au royaume des dix tribus ; et le prophète y distingue les prêtres, le peuple et la maison du roi. Si l'on cherche le sens mystérieux que ces paroles peuvent renfermer, on trouvera que, chez les Juifs incrédules, au temps de Jésus-Christ, ce furent principalement *les prêtres et le peuple* qui furent coupables ; ils disaient eux-mêmes qu'ils n'avaient alors d'autre roi que César ; et la maison de César n'eut aucune part à leur soulèvement contre Jésus-Christ ; Pilate ne fit que céder à leurs instances. En y cédant, il commit une injustice, mais du moins il ne fut pas l'auteur de leur infidélité, comme les rois d'Israël l'avaient été à l'égard des dix tribus. Lorsque saint Jérôme veut appliquer cela aux hérétiques, il se trouve obligé de dire que leurs rois sont leurs chefs : *Hæreticorum principes intelligimus* (2). Mais si nous considérons ce qui se passa chez les Grecs, nous verrons que du moins quelques-uns de leurs empereurs favorisèrent en effet le schisme ; la maison de l'empereur favorisa Photius, qui fut le premier auteur de ce schisme funeste, et si quelques empereurs voulurent contribuer à la réunion, d'autres s'y opposèrent. Andronic II rompit l'union qui avait été faite sous Michel Paléologue, et persécuta ceux qui demeuraient attachés à l'église catholique. Enfin l'église grecque tombe sous le joug des tsars. La même réflexion peut s'appliquer au protestantisme. Henri VIII et Élisabeth furent les chefs de la réforme anglicane.

Le prophète, continuant d'annoncer le châtement terrible qui menace les enfants d'Israël, prononce cette parole qui embarrasse fort les interprètes : *Devorabil eos mensis cum partibus suis* (3) : la difficulté d'expliquer ce mot *mensis*, relativement au royaume des dix tribus, a donné lieu de soupçonner que ce pouvait être dans l'hébreu une faute de copiste ; on a prétendu même le prouver par la version des Septante, qui, en effet, au lieu de *mensis* ont mis ici *rubigo*, comme s'ils eussent lu dans l'hébreu *רֹבֵגוֹ* *'hâsil, rubigo*, au lieu de *רֹבֵגוֹ* *'hodesch, mensis*. Mais ici encore nous ne pouvons que blâmer la témérité des critiques, qui osent porter une main sacrilège sur le texte sacré, pour l'abaisser jusqu'à leur intelligence trop bornée pour s'élever jusqu'à lui. D'ailleurs, selon la remarque de saint Jérôme, Aquila, Symmaque et Théodotion ont lu dans l'hébreu, *רֹבֵגוֹ*, *mensis*. Saint Jérôme y lisait ainsi ; nous le lisons encore de même ; et l'accomplissement de cette parole prouve que ce n'est point une faute, mais une expression mystérieuse qui se trouve exactement vérifiée. Nous avons appris de Dieu même, dans Ézéchiël, que, dans le style prophétique, quelquefois les jours sont pris pour des années : *diem pro anno dedi tibi* (4). Nous en avons une seconde preuve dans Daniel où *les soixante-dix semaines* mystérieuses sont prises pour des semaines d'années (5). Il en résulte donc qu'un mois qui est une période d'environ trente jours, peut désigner une période d'environ trente années ; et, si l'on a encore quelque peine à les trouver dans le premier sens qui regarde le royaume d'Israël, et dans le second qui regarde les Juifs incrédules depuis Jésus-Christ ; du moins, dans le troisième qui

(1) Osée. v. 1. (2) Hieron. in Osce. v. tom. III, col. 1265. — (3) Osée. v. 7. — (4) Ezéch. iv. 16. — (5) Dan. ix. 24.

regarde les schismatiques grecs, on en trouvera l'exact accomplissement. Dans le premier sens, on trouvera que, depuis la première expédition des Assyriens sur les dix tribus, au temps de Téglatphalasar, jusqu'à la ruine de Samarie par Salmanasar, il s'écoula moins de trente ans. Chez les Juifs incrédules, on trouvera que les malheurs qui consommèrent la ruine de leur république, durèrent environ trente ans, si l'on veut les compter depuis l'an 40 de l'ère vulgaire, lorsque l'empereur Caligula donna l'ordre de dresser une statue dans le temple de Jérusalem, jusqu'à l'entière ruine de Jérusalem et du temple en l'année 70. Mais chez les schismatiques grecs, nous trouverons un accomplissement beaucoup plus sensible et plus exact. C'est qu'en effet, lorsque le temps fut arrivé où Dieu voulut faire éclater ses vengeances sur ces peuples coupables, en faisant tomber leur empire sous la puissance de leurs ennemis, il permit qu'Amurat II, empereur des Turcs, commençât par leur enlever en 1431 la ville de Thessalonique, une des plus considérables de leur empire ; et ce prince, poussant ses conquêtes avec une rapidité extraordinaire, se rendit maître de toutes les places jusqu'au golfe de Corinthe. Mahomet II, son fils, qui lui succède, se rend maître de Constantinople en 1453, et subjugué tout le Péloponèse ; il restait encore aux Grecs Trébizonde, où régnait David Comnène ; le même Mahomet s'en empara en 1461 ; et tout est ainsi subjugué dans l'intervalle de trente années, conformément à cette parole mystérieuse : *Devorabit eos mensis cum partibus suis.*

Le nom mystérieux de *Jacob* achève de montrer l'utilité, ou même, si on peut le dire, la nécessité de cette allégorie pour développer le sens profond couvert sous le voile de la lettre. En effet, revenons à cette parole mystérieuse : *Ascendam (ou comme l'expriment les Septante, Ascendere faciam) super Ephraïm, arabit Judas, confringet sibi sulcos Jacob* (1). Selon la lettre, le Seigneur annonce les châtiments qu'il fera tomber successivement sur *Ephraïm* et sur *Juda*, en sorte que les deux maisons de *Jacob* se verront ensemble sous le joug de leurs ennemis. Sous ce point de vue, *Ephraïm* et *Juda* sont renfermés sous le nom de *Jacob*, qui est le père des douze tribus. Mais saint Jérôme nous rappelle souvent que le nom mystérieux de *Jacob* signifie *supplanteur*, et que, par cette raison, il désigne particulièrement les gentils, qui ont en quelque sorte supplanté les Juifs lorsque, par leur foi, ils ont mérité d'être substitués aux Juifs sur la tige de l'olivier franc, dont les Juifs, par leur incrédulité, avaient mérité d'être retranchés. Si donc nous considérons dans *Ephraïm* l'image des Juifs incrédules, il se trouvera que *Juda* représentera le peuple chrétien, et *Jacob* plus particulièrement encore la gentilité chrétienne. Mais alors *Ephraïm* ne se trouvera plus compris avec *Juda* sous le nom de *Jacob* : *Ephraïm* sera également séparé de *Juda* et de *Jacob*. Tournons-nous du côté des Grecs et nous trouverons l'allégorie mieux soutenue. En effet, si nous considérons dans *Ephraïm* l'image des schismatiques grecs, nous trouvons dans *Juda* l'emblème des peuples catholiques, et dans *Jacob* le symbole de toute la gentilité chrétienne, dont une portion considérable, semblable à *Ephraïm*, s'est séparée d'avec ses frères, qui, semblables à *Juda*, sont demeurés attachés au centre de l'unité. Ainsi, dans ce troisième sens comme dans le premier, *Ephraïm* et *Juda* se trouvent également compris sous le nom mystérieux de *Jacob* qui embrasse les deux familles.

Mais il est très important de remarquer que, soit que l'on considère dans *Ephraïm* et dans *Israël* l'image des Juifs incrédules, des hérétiques ou des schismatiques, et spécialement des schismatiques grecs, *Juda* représentera toujours le peuple chrétien, l'église catholique, qui est seule l'objet des miséricordes du Seigneur, et à laquelle seront un jour ramenés tous ceux que Dieu rappellera à Jésus-Christ, mais au milieu de laquelle les justes sur la terre se trouvent mêlés avec des pécheurs, qui sont l'objet

(1) *Osec. x. 11.*

des reproches et des menaces que le Seigneur adresse aux enfants de Juda, selon cette remarque importante de saint Jérôme, que, dans tous les prophètes, et principalement dans Osée, les deux tribus désignées sous le nom de *Juda* représentent l'Eglise : *In omnibus quidem prophetis, sed præcipue in Osee.... duæ tribus quæ appellantur Juda, Ecclesiæ personam possident* (1).

Les prophéties d'Osée sont regardées en général comme très obscures. « Si dans l'explication de tous les prophètes, » dit saint Jérôme, « nous avons besoin que le Saint-Esprit vienne en nous, afin que le sens de leurs paroles nous soit découvert par la lumière de Celui par l'inspiration duquel ils les ont écrites, combien plus devons-nous prier le Seigneur, lorsqu'il s'agit d'expliquer la prophétie d'Osée? combien plus devons-nous lui dire alors avec saint Pierre : *Seigneur, expliquez-nous cette parabole*; surtout après que celui qui a écrit ce livre nous en a lui-même marqué à la fin l'obscurité, en disant : *Qui est l'homme sage qui comprendra ces choses? qui est l'homme intelligent qui les connaîtra* (2)? » Cette obscurité vient non seulement des mystères qui y sont couverts sous le voile de la lettre; mais encore, soit du peu de connaissance que nous avons des évènements mêmes qui sont l'objet de la lettre, soit de la qualité du style de ce prophète. L'histoire des derniers rois d'Israël est fort abrégée dans les livres des Rois; et il n'en est pas même fait mention dans les livres des Paralipomènes: de sorte que cette époque nous est très peu connue. Le style de ce prophète est très concis; il change souvent de personne, et il passe précipitamment d'un temps à un autre et d'une matière à une autre, sans liaison et sans transition. Saint Jérôme dit que le style d'Osée est coupé et sententieux : *Osee commaticus est, et quasi per sententias loquens* (3). Souvent il parle, pour ainsi dire, à demi mot, et laisse beaucoup à compléter à ses paroles. Il laisse quelquefois le sens suspendu, et des périodes qui paraissent imparfaites. On y remarque des traits vifs et hardis, des comparaisons très belles; mais il en abandonne quelquefois l'application et la suite. C'est un poète énergique, impressionnable, qui saute d'une idée à l'autre, et anime tout ce qu'il touche.

(1) *Hieron. in Osee. 1.* — (2) *Hieron. præf. in Explan. Osee.* Si in explanationibus omnium prophetarum, sancti Spiritus indigemus adventu, ut cujus instinctu scripti sunt illius revelatione pandantur,... quanto magis in explanatione Osee prophetæ orandus est Dominus, et cum Petro dicendum : Edissere nobis parabolam istam? præsertim cum obscuritatem voluminis in fine testetur ipse qui scripsit : Quis sapiens, et intelliget ista? intelligens, et cognoscet ea? — (3) *Hieron. præfat. in Vers. xii. prophet.*

4. Et dixit Dominus ad eum : Voca nomen ejus Jezrahel, quoniam adhuc modicum, et visitabo sanguinē Jezrahel super domum Jehu, et quiescere faciam regnum domus Israel.

5. Et in illa die conteram arcum Israel in valle Jezrahel.

4. Et le Seigneur dit à Osée : Appelez l'enfant qui vous est né, Jezrahel, parce que, dans peu de temps, je vengerai le sang de Jezrahel sur la maison de Jéhu ; et je ferai cesser le règne de la maison d'Israël.

5. En ce jour-là, je briserai l'arc d'Israël dans la vallée de Jezrahel.

COMMENTAIRE

L'irrégularité de ce mariage d'Osée avec une courtisane, a paru si extraordinaire à plusieurs interprètes (1), qu'ils n'ont pu se persuader qu'il fût véritable. Ils ont pris tout ceci pour une parabole. Les uns ont cru qu'Osée avait donné à la femme qu'il épousait, le nom de femme de mauvaise vie, simplement pour réveiller l'attention des Juifs. D'autres ont cru que ce prophète avait seulement déclaré au peuple ce qui lui avait été révélé en vision, sans qu'il en fût jamais venu à la réalité, ni à l'exécution. Mais la suite du discours nous détermine à prendre tout ceci à la lettre. Le mariage d'Osée était figuratif, quand à l'événement qu'il désignait : mais c'était une action très réelle en elle-même. C'est le sentiment de la plupart des commentateurs (2).

FORNICANS FORNICABITUR TERRA A DOMINO. Mieux vaudrait traduire par le passé (3) : *La terre s'est souillée par l'impudicité, en abandonnant le Seigneur*. Le mariage d'Osée avec une femme impudique, ne marquait pas les infidélités futures, mais les crimes présents et passés des Juifs. Les menaces qu'il forme contre eux, supposent leurs infidélités. Bodin traduit par le présent.

Fauste le Manichéen, se servait de ce passage, pour prouver contre l'Église, que Dieu, n'étant pas auteur du péché, ne pouvait pas être l'auteur de l'Ancien Testament, où l'on voit un prophète qui reçoit l'ordre de commettre un crime.

Mais saint Augustin (4) répond à cet hérétique, que Dieu ne commande pas ici un crime à Osée, puisqu'il se sert de lui au contraire pour retirer du vice, par un chaste mariage, une femme qui avait été de mauvaise vie. « Qu'y a-t-il, dit ce saint docteur, d'opposé à la pureté du christianisme, si une prostituée quitte son péché, pour devenir, dans un mariage légitime, une femme chaste ? »

Ainsi celle qui avait vécu dans le désordre, étant vraiment convertie, devient l'épouse d'un prophète ; et ce mariage, qui fait le salut de cette femme, est aussi la figure d'un grand mystère, de l'union ineffable de Jésus-Christ avec l'Église, son épouse, qu'il a aimée difforme et criminelle, pour la rendre chaste et toute pure : *Amata est fœda, ne remaneret fœda* (5).

ÿ. 4. VOCA NOMEN EJUS JEZRAHEL. Pourquoi lui donne-t-il ce nom ? C'est parce que, dans peu de temps, le Seigneur devait venger sur la maison de Jéhu, le sang qu'il avait répandu à Jezrahel, ville du royaume de Samarie. Pour entendre ceci, il faut savoir que Jéhu, fils de Namsi, s'étant révolté contre Joram, roi d'Israël, son maître (6), mit à mort ce prince près de la ville de Jezrahel, et fit couper la tête à soixante-dix fils qu'avait Achab dans Samarie. Il fit de plus précipiter Jézabel du haut de sa maison, et tuer tous les prêtres de Baal. Le Seigneur avait prédit toutes ces choses contre la maison d'Achab, par l'organe d'Élisée, et en avait même réservé l'exécution à Jéhu. Pour le récompenser de sa ponctualité à exercer la vengeance du Seigneur contre cette race impie (7), Dieu lui promit la royauté pour sa personne, et pour ses descendants, jusqu'à la quatrième génération. Le Seigneur tint ses promesses. Jéroboam, sous lequel cette prophétie parut, était l'arrière petit-fils de Jéhu. La colère du ciel était prête à tomber sur cette famille. Le sang de Joram répandu par Jéhu à Jezrahel, et les cruautés par lui exercées dans tout le royaume de Samarie, n'avaient été ni approuvées, ni commandées par le Seigneur. Jéhu avait, à la vérité, servi d'instrument à la justice que ce souverain Maître voulait tirer de la maison d'Achab : mais ni sa révolte, ni sa cruauté, ni son impiété, ni l'idolâtrie et les autres crimes dans lesquels il tomba depuis, n'étaient pas pour cela justifiés. Le sang d'Ochozias, roi de Juda, injustement versé avec celui de Joram (8), criait encore contre le ciel. L'extinction de la famille d'Achab était juste par rapport à Dieu ; mais non pas par rapport à Jéhu, qui avait cherché à satisfaire en cela son ambition, et sa haine particulière. Il avait vengé l'injustice par une autre injustice, qui devait être vengée à son tour (9). Jéhu avait été récompensé de tout le bien qu'il pouvait y avoir dans son action ; mais il devait être puni du mal qu'il y avait mêlé par sa faute. C'est le sort de ceux dont Dieu se sert pour corriger les hommes. Après avoir châtié ses enfants, il jette les verges au feu. Voilà donc ce que veut dire ici Osée : Le

(1) Hieronym. hic. Aben Ezra. Kim'hi. Jun. Pol. Haçspan, allii apud Theodoret. Aim. Isidor. Vat. Figuer. Burgens. etc.

(2) Vide Theodoret. hic. Aug. Basil. alios passim.

(3) זנה חזנה הארץ שאחרי יהוה

(4) Aug. cont. Faust. l. xxii. c. 80.

(5) Aug. in Psalm. xliv.

(6) Vide iv. Reg. ix. et x. — (7) iv. Reg. x. 30.

(8) iv. Reg. ix. 27. — (9) Vide Zach. i. 15.

6. Et concepit adhuc, et peperit filiam. Et dixit ei : Voca nomen ejus Absque misericordia, quia non addam ultra misereri domui Israel, sed oblivione obliviscar eorum.

7. Et domui Juda miserebor, et salvabo eos in Domino Deo suo ; et non salvabo eos in arcu et gladio, et in bello, et in equis, et in equitibus.

8. Et ablactavit eam quæ erat absque misericordia. Et concepit, et peperit filium.

9. Et dixit : Voca nomen ejus Non populus meus, quia vos non populus meus, et ego non ero vester.

6. Gomer ayant conçu encore, enfanta une fille ; et le Seigneur dit à Osée : Appelez-la Sans-Miséricorde ; parce qu'à l'avenir je ne serai plus touché de miséricorde pour la maison d'Israël, et je les effacerai de ma mémoire.

7. Mais j'aurai compassion de la maison de Juda, et je les sauverai par le Seigneur leur Dieu ; et non par l'arc, ni par l'épée, ni par les combats, ni par les chevaux, ni par les cavaliers.

8. Gomer sevrâ sa fille appelée Sans-Miséricorde ; et elle conçut et elle enfanta un fils.

9. Et le Seigneur dit à Osée : Appelez cet enfant Non-mon-peuple ; parce que vous n'êtes plus mon peuple, et que je ne serai plus votre Dieu.

COMMENTAIRE

sang de Joram et d'Ochozias versé à Jezrahel par Jéhu, doit bientôt retomber sur la tête de ses descendants. Le sceptre sortira de sa famille, par la mort de Zacharie, successeur de Jéroboam ; l'arc de Jéhu sera rompu dans la vallée de Jezrahel, par la mort de Zacharie, tué par Sellum (1). L'Écriture ne nous apprend pas ailleurs que ce prince ait été mis à mort à Jezrahel.

¶ 6. VOCA NOMEN EJUS, ABSQUE MISERICORDIA. L'hébreu (2) : *Lô-rou'hâmâh*, c'est-à-dire, *celle à qui on ne fait pas miséricorde*. Les Septante, dans quelques exemplaires anciens : *Celle qui n'est point aimée*. Après avoir châtié la maison de Jéhu à Jezrahel, en punition de la cruauté commise en ce lieu, Dieu menace de punir tout le royaume de Samarie ; et de punir sans miséricorde. Ce n'est plus ici une simple prophétie comminatoire : Je ne menace plus de vous punir ; l'heure de l'exécution est venue : si vous ne rentrez en vous-mêmes, je n'userai plus de miséricorde envers vous ; la mesure de vos crimes est remplie. Votre nom est : *Sans miséricorde*. En effet, après la mort de Jéroboam II, le royaume d'Israël tomba dans les dernières disgrâces. Zacharie, son successeur, régna douze ans dans le trouble, et fut enfin tué par Sellum (3). Celui-ci ne régna qu'un mois. Il fut tué par Manahem, lequel devint tributaire de Phul, roi d'Assyrie. A Manahem succéda Phacécia, qui fut tué par Phacée, après deux ans de règne. Ce fut sous celui-ci qu'arriva la première captivité d'Israël ; Téglathphalasar emmena captives les tribus qui demeuraient dans la Galilée, dans le pays de Galaad, et dans la terre de Nephthali (4). Osée, successeur de Phacée, est le dernier roi d'Israël. Depuis la mort de Jéroboam II, jusqu'à la fin de la monarchie d'Israël, il n'y a que soixante-deux ans. Le royaume d'Israël ne fut jamais rétabli, et les Israélites qui

revinrent de captivité, ne furent plus connus que que sous le nom de Juifs. Ils demeurèrent soumis à Juda, et mêlés avec lui.

¶ 7. DOMUI JUDA MISEREBOR. Je garantirai ce royaume des violences des Assyriens. Téglathphalasar et Salmanasar, qui emmenèrent les dix tribus en captivité, ne touchèrent point au royaume de Juda. Sennachérib, qui vint contre Jérusalem, enflé de ses heureux succès, et fier du grand nombre de ses troupes, perdit son armée, et fut obligé de se sauver presque seul dans son pays. Juda fut sauvé d'une manière toute miraculeuse. *Ce ne fut ni l'épée, ni l'arc, ni le combat, ni les chevaux, ni les cavaliers qui le garantirent*. L'ange du Seigneur mit à mort dans une nuit cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée assyrienne (5). Non seulement Juda revint de sa captivité, mais il devint aussi florissant que jamais. Son nom fut célèbre dans le monde entier ; il vit ses souhaits accomplis par la naissance du Messie.

¶ 9. VOCA NOMEN EJUS : NON POPULUS MEUS. L'hébreu (6) : *Lô'ammi*. Je vous ai rejetés comme des étrangers qui ne m'appartiennent point, et auxquels je ne prends plus aucune part. Le royaume d'Israël fut, dans la suite, tellement accablé de calamités au dehors et au dedans, que Dieu sembla l'avoir absolument abandonné. Les dix tribus, pendant leur longue captivité, furent comme confondues parmi les autres nations, sans presque aucune marque de la protection de Dieu ; au lieu que le royaume de Juda subsista encore longtemps après la destruction de celui d'Israël, et que, dans le temps les plus durs de son exil, il eut toujours des prophètes, et vit de temps en temps des preuves éclatantes du souvenir de son Dieu. Il eut par exemple Ézéchiël, Daniel, Mardochee et d'autres saints personnages, qui le consolèrent dans son malheur.

(1) IV. Reg. xv. 10. 11.

(2) חַבְרָה נָלֵּ The Septante : Ἀνελετὸ σὸν ἦν. Apud Hieronymum. Ὁὐκ ἐλεημέντ. Alii, Ὁὐκ ἡγαπημέντ. Non Dilecta. Ita Paul. Rom ix. 25. Καλέσω τῆνοὺς ἡγαπημένον, ἡγαπημένον.

(3) IV. Reg. xv. 10. et seq.

(4) Ibid. v. 20.

(5) IV. Reg. xix. 35. Vide Theodoret. hic.

(6) עַמִּי לֹא

10. Et erit numerus filiorum Israel quasi arena maris, quæ sine mensura est, et non numerabitur. Et erit in loco ubi dicitur eis : Non populus meus vos ; dicitur eis : Filii Dei viventis.

11. Et congregabuntur filii Juda et filii Israel pariter ; et ponent sibi met caput unum, et ascendent de terra, quia magnus dies Jezrahel.

10. Et le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer, qui ne peut ni se mesurer, ni se compter ; et au lieu où on leur a dit : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira : Vous êtes les enfants du Dieu vivant.

11. Et les enfants de Juda et les enfants d'Israël se réuniront ensemble : ils s'établiront un même chef ; et ils monteront de la terre, parce que le jour de Jezrahel est grand.

COMMENTAIRE

Ÿ. 10. ERIT NUMERUS FILIORUM ISRAEL QUASI ARENA MARIS. Qui est ce peuple d'Israël, qui doit devenir si nombreux, et qui ne doit plus porter le nom de : *Vous n'êtes pas mon peuple* ; mais celui de : *Vous êtes mon peuple* ? Ce n'est pas sans doute celui qu'il vient d'appeler *Sans miséricorde*, et *Vous n'êtes pas mon peuple* ; cet Israël, qui doit être dispersé, chassé, réduit en servitude. Le prophète avait en vue un autre Israël, qui devait succéder au premier ; nous voulons dire l'église chrétienne, composée de peuples auparavant abandonnés, haïs, indignes de toute miséricorde, et exclus de l'alliance sainte (1). C'est ainsi que l'Apôtre lui-même et les pères expliquent ce passage. Cette interprétation n'empêche pas qu'à la lettre les Israélites, contre qui Osée a fulminé les menaces marquées dans les versets précédents, ne soient enfin rentrés en grâce, et n'aient été rétablis dans la qualité de peuple du Seigneur, après le retour de la captivité. Ce rétablissement temporel était lui-même une figure de l'autre.

Ÿ. 11. PONENT SIBI MET CAPUT UNUM. Jésus-Christ devint le chef et le roi de son Église, composée de Juda et d'Israël ; de Juifs et de gentils. C'est la première intention du prophète, et le premier sens de ce passage. Mais en même temps, on doit reconnaître qu'après que Cyrus eut accordé aux Hébreux la liberté de s'en retourner dans leur pays, on vit non seulement Juda et Benjamin, mais aussi des Israélites des autres tribus, se ranger sous Zorobabel, et ensuite sous Esdras et sous Néhémie, pour retourner dans la Palestine. Et après leur retour, il n'y eut plus de division d'état et de tribus. Tout le peuple

fut réuni sous une même domination et sous un même chef. On doit faire ici attention à ce principe de saint Jérôme (2), que les prophètes avaient grand soin de mêler des choses qui regardaient l'état présent et temporel des Hébreux, avec ce qu'ils prédisaient du Messie et de la vocation des gentils ; afin que les auditeurs ne s'imaginassent pas qu'on voulait leur faire illusion, en ne les entretenant que d'évènements futurs et incertains à leur égard : *Propheta sic mulla post sæcula de adventu Christi, et vocatione gentium pollicentur, ut præsens tempus non negligant ; ne concionem ob aliud convocatam non docere de his quæ instant ; sed de incertis ac futuris ludere videantur.*

QUIA MAGNUS DIES JEZRAHEL. Après les maux qui doivent arriver à la maison de Jéhu, à cause des cruautés et des injustices qu'il a commises dans la vallée de Jezrahel ; après la destruction totale du royaume de Samarie, désigné par le nom de Jezrahel, ville célèbre de cet état ; alors on verra, semble dire Osée, l'exécution de ce que je prédis. La famille de Jéhu sera éteinte, le royaume des dix tribus sera aboli, les Israélites seront réduits en captivité, avant que Dieu se réconcilie avec eux. On peut traduire l'hébreu (3) : *Quand le grand jour de Jezrahel sera venu ; ou Quoique le jour de Jezrahel soit grand et terrible, on ne laissera pas de voir l'accomplissement de ma prophétie.* Quelques commentateurs remarquent que *Jezrahel* signifie le *germe de Dieu*, et appliquent ce passage au Messie. Ce sera un grand jour que l'époque de son apparition sur la terre. On peut appliquer ces paroles au rétablissement final des Juifs dans la Palestine.

(1) Vide Rem. ix. 25, 26.

(2) Hieronym. in Osee lib. III. — (3) כי גדל יום יזרחל

CHAPITRE II

Réunion d'Israël et de Juda. Réprobation de Samarie et de ses enfants. Rétablissement d'Israël.

1. Dicitis fratribus vestris : Populus meus ; et sorori vestrae : Misericordiam consecuta.

2. Judicate matrem vestram, judicate, quoniam ipsa non uxor mea, et ego non vir ejus. Auferat fornicationes suas a facie sua, et adulteria sua de medio uberum suorum ;

3. Ne forte expoliam eam nudam, et statuam eam secundum diem nativitatis suae, et ponam eam quasi solitudinem, et statuam eam velut terram inviam, et interficiam eam siti.

1. Dites à vos frères : Vous êtes mon peuple ; et à votre sœur : Vous avez reçu miséricorde.

2. Élevez-vous contre votre mère : condamnez ses excès, parce qu'elle n'est plus mon épouse et que je ne suis plus son époux. Qu'elle ôte ses fornications de son visage, et ses adultères du milieu de son sein :

3. De peur que je ne la dépouille, et que je ne l'expose aussi nue qu'elle était au jour de sa naissance ; que je ne la réduise en un désert, que je ne la change en une terre sans chemin, et que je ne la fasse mourir de soif.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DICITE FRATRIBUS VESTRIS : POPULUS MEUS. Il faut joindre ceci au chapitre précédent. Après le grand jour de Jezrahel, où je paraissais avoir entièrement réprouvé mon peuple des dix tribus, en les abandonnant à leurs ennemis, j'ai commencé à ressentir des sentiments de tendresse. J'avais dit à Israël : Vous n'êtes plus mon peuple ; et à Samarie : Vous n'êtes plus mon épouse ; j'avais rejeté les premiers et répudié l'autre ; mais à présent, au retour de la captivité, ô peuple de Juda, vous n'appellerez plus vos frères des dix tribus : Vous n'êtes pas mon peuple ; ni Samarie : Vous n'avez pas reçu la miséricorde. Changez de langage ; Israël est mon peuple et Samarie mon épouse bien-aimée : *Misericordiam consecuta*.

Ÿ. 2. JUDICATE MATREM VESTRAM, QUONIAM IPSA NON UXOR MEA. Parmi les commentateurs, les uns entendent ce passage de Jérusalem, les autres de Samarie. Dom Calmet préfère la première opinion. Bien qu'à la rigueur on puisse la soutenir, nous pensons que la seconde est mieux fondée. On peut aussi l'entendre de toute la nation des Hébreux : Peuples d'Israël et de Juda, jugez vous-mêmes des justes sujets de plainte que j'ai contre votre mère, contre la souche dont vous êtes sortis, mauvaise vigne (1) pour qui je n'ai rien épargné, et qui ne paie mes soins que d'ingratitude. Le dernier verset du chapitre précédent est favorable à cette explication.

AUFERAT FORNICATIONES SUAS A FACIE SUA, ET ADULTERIA SUA DE MEDIO UBERUM SUORUM. Les

Septante (2) : *J'ôterai ses prostitutions de ma présence ; et ses adultères du milieu de son sein*. L'hébreu est conforme à la Vulgate : Qu'elle ôte ses prostitutions de dessus sa face ; qu'on n'y voie plus cet air d'effronterie et d'impudence, qui est la marque de son impudicité ; et qu'elle ne reçoive plus d'étrangers dans son lit, dans son sein (3).

Ÿ. 3. SECUNDUM DIEM NATIVITATIS SUAE. Dans le même état où elle était au jour de sa naissance ; lorsque je la trouvai jetée par terre, toute souillée de sang, abandonnée, sans secours (4). Tel était le peuple hébreu en Égypte, plongé dans l'idolâtrie, accablé de la plus dure servitude et dénué de toute espérance.

PONAM EAM QUASI SOLITUDINEM. De peur que la terre Promise, où coulent des ruisseaux de miel et de lait, ne soit réduite en l'état de ces pays maudits, brûlés par l'ardeur du soleil, incultes et inhabités. Ou : De peur que votre mère, cette nation toujours rebelle, ne se voie enfin abandonnée, désolée, privée de tous ses avantages.

Dieu trace ici une image terrible d'une âme qu'il abandonne, après qu'elle l'a abandonné, en disant *qu'il la rendra semblable à un désert*. Comme il n'y a dans un désert ni habitants, ni demeure, ni nourriture, ainsi une âme qui s'est livrée au péché, se trouve dépouillée de toutes les grâces qu'elle avait reçues. Stérile en bonnes œuvres, et féconde en vices ; possédée par ses passions, qui sont autant de bêtes féroces qui

(1) *Isai. v.*

(2) Les Septante : Ἐξαρῶ τὴν πορνείαν αὐτῆς ἐκ προσώπου μου, καὶ τὴν μοιχείαν αὐτῆς, ἐκ μέσου τῶν μαστῶν αὐτῆς.

(3) *Ubera* est souvent mis pour l'amour. *Prov. v. 19.* *Ubera ejus inebriant te. Et vii. 18.* *Veni inebriemur uberibus. Ezech. xxiii. 3.* *Ibi subacta sunt ubera earum, etc.*

(4) *Ezech. xvi. 5. 6.* *Transiens per te vidi te conculcari in sanguine tuo. Vide Theodoret.*

4. Et filiorum illius non miserebor, quoniam filii fornicationum sunt.

5. Quia fornicata est mater eorum, confusa est quæ concepit eos; quia dixit: Vadam post amatores meos, qui dant panes mihi, et aquas meas, lanam meam, et linum meum, oleum meum, et potum meum.

6. Propter hoc ecce ego sepiam viam tuam spinis, et sepiam eam maceria, et semitas suas non inveniet.

7. Et sequetur amatores suos, et non apprehendet eos: et quæret eos, et non inveniet; et dicet: Vadam, et revertar ad virum meum priorem, quia bene mihi erat tunc magis quam nunc.

8. Et hæc nescivit quia ego dedi ei frumentum, et vinum, et oleum, et argentum multiplicavi ei, et aurum, quæ fecerunt Baal.

9. Idcirco convertar, et sumam frumentum meum in tempore suo, et vinum meum in tempore suo, et liberabo lanam meam et linum meum, quæ operiebant ignominiam ejus.

4. Et je n'aurai point pitié de ses enfants, parce que ce sont des enfants de prostitution;

5. Parce que leur mère s'est prostituée; celle qui les a conçus a été déshonorée, et qu'elle a dit: J'irai après mes amants qui me donnent mon pain, mon eau, ma laine, mon lin, mon huile et ma boisson.

6. C'est pourquoi je vais lui fermer le chemin avec une haie d'épines; je le fermerai avec des monceaux de pierres, et elle ne pourra retrouver ses sentiers.

7. Et elle poursuivra ses amants, et elle ne pourra les atteindre; elle les cherchera, et elle ne les trouvera point; et elle dira: J'irai et je retrouverai mon premier époux, parce que j'étais alors plus heureuse que je ne le suis maintenant.

8. Et elle n'a pas su que c'était moi qui lui avais donné le blé, le vin, l'huile, l'argent et l'or en abondance, dont elle a fait des statues de Baal.

9. C'est pourquoi je changerai maintenant de conduite à son égard: je reprendrai mon blé et mon vin, quand le temps en sera venu; et je délivrerai ma laine et mon lin, qui servaient à couvrir son ignominie.

COMMENTAIRE

la déchirent, elle devient une affreuse solitude, où il ne tombe plus aucune goutte de la rosée du ciel, d'où Dieu et les anges se sont retirés, et qui n'est plus qu'un repaire de démons.

Ÿ. 4. FILIORUM EJUS NON MISEREBOR. S'ils imitent leur mère, ils doivent s'attendre au même traitement de ma part. Je ne me laisserai point toucher de compassion pour eux, comme j'ai fait pour les Israélites dans le désert. En punissant les pères, j'épargnai les fils (1); mais ici, j'envelopperai la mère et les enfants dans le même supplice.

Ÿ. 5. CONFUSA EST QUÆ CONCEPIT EOS. Celle qui les a conçus a été déshonorée; elle a été chargée de honte et d'ignominie; ou: elle a commis des actions infâmes (2), qui l'ont exposée au mépris.

VADAM POST AMATORES MEOS. Je rechercherai les peuples étrangers, j'achèterai leur protection et leur alliance; j'embrasserai leur fausse religion. Osée nous représente la nation juive, comme une courtisane effrontée, qui recherche les hommes. Voyez *Ézéchiel*, xvi, 15, 16, 32, 33.

Ÿ. 6. SEPIAM VIAM TUAM SPINIS. Je t'empêcherai malgré toi de continuer tes désordres; je t'opposerai des obstacles invincibles; tu éprouveras de cent manières la faiblesse de tes idoles et l'impuissance des peuples en qui tu avais mis ta confiance. Ils seront tes plus grands ennemis; ils n'auront que du mépris pour toi. Tu seras enfin forcée de reconnaître ton égarement, et de retour-

ner à moi. C'est souvent un effet de la miséricorde de Dieu sur nous, que nos projets ne réussissent point, et qu'il nous arrive des disgrâces. Cela nous détache des objets de notre concupiscence, et nous oblige à recourir aux vrais biens (3).

Ÿ. 8. QUÆ FECERUNT BAAL. Dont ils ont fait des idoles de Baal. C'est le sens de l'hébreu (4). Ou bien: Elle a dépensé cet or et cet argent au service des faux dieux; à des sacrifices impies, à leur bâtir des autels, à faire des statues.

Ÿ. 9. LIBERABO LANAM MEAM. Je mettrai en liberté (5) ces biens dont elle abuse et qu'elle force en quelque manière, malgré eux, à servir à ses impiétés. C'est ainsi que l'Apôtre dit (6) que la créature qui est assujettie malgré elle à la vanité, sera mise enfin en liberté et sera délivrée de la servitude de la corruption.

SUMAM FRUMENTUM MEUM IN TEMPORE SUO. C'est un médecin qui ôte à son malade ce qui ne sert qu'à augmenter son mal. Dieu veut faire sentir à son peuple qu'il est le maître de tous ses biens, en les lui arrachant, puisque ce peuple l'avait méconnu, lorsqu'il les recevait de sa main. *Qui ex copia datorem non senserant, sentiant ex penuria*, dit saint Jérôme. Dieu leur ôte ces biens, *in tempore suo*, dans le temps qu'ils se flattaient avec plus d'assurance de les recueillir. C'est le désespoir du laboureur de voir enlever ses espérances, dans le moment qu'il croyait n'avoir qu'à faire la moisson.

(1) Hieronym. hic.

(2) Jun. Tremel. Piscal. Drus. Riv.

(3) Hieron. hic. Providentia Dei sæpe nobis accidunt mala, ne habeamus ea quæ cupimus, et variis oppressi calamitatibus hujus sæculi ac miseriis, ad Dei servitutem redire cogimur.

(4) והב עשו לבבל Argentum et aurum fecerunt in Baal. Vide *Ezech.* xvi, 17. 18.

(5) הגלתי צבירי

(6) Rom. viii, 21. Ipsa creatura liberabitur a servitute corruptionis.

10. Et nunc revelabostultitiam ejus in oculis amatorum ejus; et vir non eruet eam de manu mea;

11. Et cessare faciam omne gaudium ejus, solemnitatem ejus, neomeniam ejus, sabbatum ejus, et omnia festa tempora ejus.

12. Et corrumpam vineam ejus, et ficum ejus, de quibus dixit: Mercedes hæ meæ suni, quas dederunt mihi amatores mei; et ponam eam in saltum, et comedet eam bestia agri.

13. Et visitabo super eam dies Baalim, quibus accendebat incensum, et ornabatur in aure sua, et monili suo, et ibat post amatores suos, et mei obliviscebatur, dicit Dominus.

14. Propter hoc ecce ego lactabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.

10. Je découvrirai maintenant sa folie aux yeux de ceux qui l'aimaient; et il n'y aura point d'homme qui puisse la tirer de ma main.

11. Je ferai cesser tous ses cantiques de joie, ses jours solennels, ses nouvelles lunes, son sabbat, et toutes ses fêtes.

12. Je gâterai toutes les vignes et les figuiers dont elle a dit: C'est là ma récompense, que m'ont donnée ceux qui m'aimaient; je la réduirai en un bois abandonné aux bêtes sauvages, qui la dévoreront.

13. Je me vengerai sur elle des jours qu'elle a consacrés aux Baalim, lorsqu'elle brûlait de l'encens en leur honneur, qu'elle se parait de ses pendants d'oreilles et de son collier précieux; qu'elle allait après ses amants, et qu'elle me mettait en oubli, dit le Seigneur.

14. Après cela néanmoins, je l'attirerai doucement à moi; je la mènerai dans la solitude, et je lui parlerai au cœur.

COMMENTAIRE

Ÿ. 10. REVELABO STULTITIAM EJUS IN OCVLIS AMATORUM EJUS. On peut traduire (1) : *Je découvrirai sa turpitude*, ou ses infamies, ses actions honteuses; les Septante (2), *sa souillure*. Souvent, en hébreu le terme נבלה *nebâlâh*, qui est traduit par *folie*, signifie une action honteuse; comme celle de Sichem envers Dina (3), celle d'une fille, en qui l'on n'aura pas trouvé les marques de virginité (4), celle que les habitants de Gabaa voulaient faire sur la personne du jeune lévite (5), celle des faux prophètes Achab et Sédécias, que le roi de Babylone fit brûler à cause de leurs adultères (6).

Ÿ. 11. CESSARE FACIAM SOLEMNITATEM EJUS. On ne verra plus ces assemblées nombreuses et magnifiques dans le temple de Jérusalem, pour y célébrer les fêtes du Seigneur. Ces menaces furent exécutées à la lettre pendant tout le temps de la captivité de Babylone.

Ÿ. 13. ORNABATUR INAURE SUA, ET MONILI SUO. Le premier terme (7) signifie un pendant du nez, un anneau qu'on pendait à la narine, en la perçant comme on perce les oreilles; on peut aussi l'entendre d'un pendant d'oreille. Le second marque ou un collier précieux, ou en général les ajustements d'une femme (8).

Ÿ. 14. EGO LACTABO EAM, ET DUCAM IN SOLITUDINEM. Après l'avoir traitée dans ma rigueur, et l'avoir contrainte de reconnaître son égarement, je lui épargnerai la confusion d'un retour public, et des reproches qu'elle a mérités; je la conduirai doucement à l'écart, et je lui ferai part de mes caresses ordinaires. Ou bien: J'irai au-devant d'elle, je lui parlerai doucement, je la mènerai dans la solitude, et, seul à seul, je la consolerais.

Ou enfin: Je la tirerai de son pays, et je la mènerai dans une terre étrangère, pour lui faire entendre à loisir ma voix, pour me réconcilier avec elle, et pour la faire revenir de ce grand éloignement qu'elle avait pour moi.

Les Septante (9): *Je la séduirai, et je la conduirai dans un désert, et je lui parlerai au cœur*. Je permettrai qu'elle tombe dans l'égarement et dans l'erreur durant la captivité de Babylone, dit Théodoret. Elle y sera accablée de maux; mais je la consolerais au milieu de ses disgrâces. Ou: Je permettrai qu'elle soit trompée dans toutes ses espérances. Elle sera menée en exil; ce sera là que je la visiterai, et que je la consolerais. Les Hébreux ne retournèrent au Seigneur, qu'après avoir éprouvé l'inutilité du secours des hommes et des faux dieux, et après avoir essuyé les maux d'une dure servitude.

Ce verset est fécond en réflexions spirituelles. Dieu commence par attirer à lui l'âme pécheresse, pour la dégouter du monde; il lui fait sentir une douceur toute divine en sorte qu'elle préférera à toutes choses ce bien suprême, tant qu'il lui fera goûter ce plaisir céleste, qui la rend victorieuse de toutes ses passions.

Dieu amène ensuite les âmes qu'il a touchées, ou dans une retraite entière, en leur faisant quitter le monde, ou dans une retraite intérieure et spirituelle, en les séparant du commerce et de la conversation des hommes, autant que les devoirs indispensables de la vie à laquelle il les a engagées, le leur peut permettre.

Car c'est le sentiment de tous les saints, fondé sur l'autorité de l'Écriture, et sur l'expérience de ce que nous voyons tous les jours devant nos

(1) מנלה נח נבלה

(2) Ἀποκαλύψω τῆν ἀναλαρσίαν αὐτῆς.

(3) Genes. xxxiv. 7.

(4) Deut. xxii. 21. — (5) Judic. xix. 23, 24, et xx. 6, 10.

(6) Jerem. xxix. 23.

(7) העד נורה וחיתה Vide Ezech. xvi. 12.

(8) vide Boet. de animal. sacr. parte. ii. lib. v. c. 8.

(9) Ἰλλυγὺ ἀγγεῖ. Heb. מנשי בשפה

15. Et dabo ei vinitores ejus ex eodem loco, et vallem Achor, ad aperiendam spem; et canet ibi juxta dies juventutis suæ, et juxta dies ascensionis suæ de terra Ægypti.

16. Et erit in die illa, ait Dominus, vocabit me Vir meus, et non vocabit me ultra Baali.

17. Et auferam nomina Baalim de ore ejus, et non recordabitur ultra nominis eorum.

15. Je lui donnerai des vigneronns du même lieu, et la vallée d'Achor, pour lui ouvrir une entrée à l'espérance; et elle chantera là des cantiques, comme au jour de sa jeunesse, et comme au temps où elle sortit de l'Égypte.

16. Ce sera alors, dit le Seigneur, qu'elle m'appellera: mon Seigneur; et qu'elle ne m'appellera plus Baali, mon maître.

17. Et j'ôterai de sa bouche le nom de Baal, et elle ne se souviendra plus de ce nom.

COMMENTAIRE

yeux, qu'après que l'âme a reçu des plaies mortelles, elle ne peut se guérir que dans une retraite intérieure et extérieure, autant que sa condition le peut souffrir. Cette retraite est nécessaire, soit pour l'éloigner des objets qui l'ont blessée et qui peuvent la blesser encore; soit pour la retenir toujours auprès de Dieu, qui est son médecin suprême, en substituant à des compagnies contagieuses, celle des personnes qui, par leurs prières, par leurs paroles et par leur exemple, peuvent l'aider à obtenir de Dieu la guérison qu'elle lui demande.

Sans cette précaution, dont l'expérience de ce qui se passe tous les jours dans les maladies du corps, comme dans celles de l'âme, nous montre la nécessité, les conversions que l'on prétend être véritables, ne sont qu'en paroles et en idée, ou ne sont que superficielles et passagères, et se terminent souvent à des rechutes encore plus dangereuses et plus mortelles que le premier état d'où l'on s'était efforcé de se retirer.

ÿ. 15. DABO EI VINITORES EJUS EX EODEM LOCO, ET VALLEM ACHOR AD APERIENDAM SPEM. L'hébreu (1): *Je lui donnerai des vignes au même lieu, et la vallée d'Achor, pour renouveler son espérance.* La vallée d'Achor était près de Jéricho. Sa fertilité est connue par l'Écriture (2), et par les auteurs profanes (3), qui nous décrivent les environs de Jéricho, comme des endroits délicieux. Le Seigneur promet à son peuple de le rétablir dans ses anciens héritages, et de lui rendre la vallée d'Achor dans toute sa fertilité et dans toute sa beauté. La vallée d'Achor fut comme la porte par laquelle les Hébreux entrèrent en Palestine. En évoquant ce souvenir, le nom même de cette vallée, qui rappelait la sortie d'Égypte, était de nature à ranimer l'espérance des captifs de Babylone. Les Septante (4): *Je lui rendrai ses biens, et la vallée d'Achor, pour lui ouvrir l'intelligence; Théodotion, pour lui ouvrir*

l'allente, ou la patience, pour l'ouverture de son espérance. Le prophète Isaïe semble avoir prédit la même chose, LXV, 10: *Vallis Achor erit in cubile armentorum populo meo qui requisierunt me.*

CANET IBI JUXTA DIES JUVENTUTIS SUÆ. Elle se réjouira dans la possession de ses héritages, comme elle fit la première fois qu'elle s'en mit en possession, lorsqu'elle entra dans la Palestine, après la sortie d'Égypte. Les Septante (5): *Elle y sera humiliée, comme dans le temps de sa jeunesse.* Il vaut mieux suivre la Vulgate: Elle chantera: (l'hébreu à la lettre: Elle répondra, comme ceux qui chantent à deux chœurs); elle se réjouira dans la vallée d'Achor au temps de la vendange.

ÿ. 16. NON VOCABIT ME ULTRA BAALI. *Baali*, signifie mon maître, ou mon mari. C'est un nom qui marque l'empire et l'autorité de celui à qui l'on parle; de là vient qu'on le donne aussi aux faux dieux. Pour marquer l'éloignement que la nation juive devait avoir de l'idolâtrie, le Seigneur dit ici que le nom de Baal sera entièrement banni du langage, et que, non seulement on n'invoquera plus le faux dieu Baal; mais que son épouse même n'usera plus de ce nom pour l'appeler. Elle ne dira plus *Baali*, mon seigneur, mon maître, ou mon mari; mais *Ischi*, mon époux, mon homme.

ÿ. 17. NON RECORDABITUR ULTRA NOMINIS EORUM. On n'en parlera plus, pas même dans des choses permises. Cela s'est pratiqué à la lettre parmi les Hébreux. On y affectait de ne pas exprimer le nom de Baal, jusque dans les noms propres. On appelait Miphiboseth, Mériboseth, Jéruboseth, Isboseth, ceux dont le vrai nom était Miphibaal, Méribaal, Jérubaal, Isbaal (6). *Boseth*, mis en la place de *Baal*, signifie la honte, la confusion. Le peuple juif fut assez attaché à sa religion depuis la captivité, en comparaison de ce qu'il avait été auparavant.

(1) נתתי לה את ברמתי בשם עמק אכור לפניה

(2) *Isai.* LXV. 10.

(3) *Joseph. de Bello.* lib. IV. c. 27. - *Plin. lib.* III. c. 4 - *Tacit. Hist. lib.* V.

(4) Les Septante: *Καί δώσω αὐτῇ τὰ κτήματα αὐτῆς ἐκεῖθεν, καί τήν κοιλάδα Ἀχὼρ διανοιξάτω συνέσειν αὐτῆς.*

Theodot. Ἀναύξασθαι τὴν ὑπονομίην αὐτῆς. *Sym.* Ἐἴτε θύραν ἐλπίδος.

(5) Ταπεινωθήσεται ἐκεῖ κατὰ τὰς ἡμέρας τῆς νεότητος αὐτῆς. *Amigetur. Aquil.* Ὑπακούσει, obediet. *Theodot.* Respondebit. *Vide Hieronym. Heb.* xxxv

(6) Voyez I. *Par.* VIII. 33. 34.

18. Et percutiam cum eis fœdus in die illa, cum bestia agri, et cum volucre cœli, et cum reptili terræ; et arcum, et gladium, et bellum contëram de terra, et dormire eos faciam fiducialiter.

19. Et sponsabo te mihi in sempiternum; et sponsabo te mihi in justitia, et judicio, et in misericordiâ, et in miserationibus.

20. Et sponsabo te mihi in fide; et scies quia ego Dominus.

21. Et erit in die illa: Exaudiam, dicit Dominus, exaudiam cœlos; et illi exaudient terram.

22. Et terra exaudiet triticum, et vinum, et olëum, et hæc exaudient Jezrahel.

18. Je ferai aussi en ce temps-là que les bêtes sauvages, les oiseaux du ciel, et les animaux qui rampent sur la terre, auront alliance avec eux; je briserai l'arc et l'épée; je ferai cesser les combats et je les ferai dormir dans une entière assurance.

19. Alors je vous rendrai mon épouse pour jamais; je vous rendrai mon épouse par la justice et l'équité, par la compassion et la miséricorde.

20. Je vous rendrai mon épouse par une inviolable fidélité; et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur.

21. En ce temps-là, j'exaucerai, dit le Seigneur, j'exaucerai les cieux, et ils exauceront la terre.

22. Et la terre exaucera le blé, le vin et l'huile; et le blé, le vin et l'huile exauceront Jezrahel.

COMMENTAIRE

Ÿ. 18. PERCUTIAM CUM EIS FŒDUS, CUM BESTIA AGRI. Je jurerai avec mon peuple une alliance, dans laquelle je ferai en quelque sorte entrer tous les animaux sauvages. Ils ne nuiront point à mon peuple; ils ne se répandront point sur ses terres; ils ne s'y multiplieront point trop. Dieu, dans sa colère, avait menacé d'envoyer dans le pays d'Israël des bêtes féroces et dangereuses (1); il promet, dans sa clémence, d'adoucir leur férocité ou de les écarter entièrement (2). En ce temps-là, dit Isaïe (3), le loup et l'agneau, le léopard et le chevreau, le veau, le lion et la brebis demeureront ensemble, et un jeune enfant les conduira. Le veau et l'ours paîtront au même lieu: leurs petits demeureront dans une même étable; le lion mangera de la paille, comme le bœuf; un enfant à la mamelle se divertira sur le trou de l'aspic, etc. Voilà quelle sera l'alliance des animaux avec le peuple du Seigneur. Ce qui ne s'est jamais vu à la lettre parmi les Juifs, s'est exécuté dans le christianisme, par la conversion des peuples sauvages, qui, d'aussi féroces que des lions et des ours, sont devenus doux comme des agneaux (4). Ce sens est très admissible, mais si nous nous en tenons à la lettre, ce passage tout entier ne peut s'entendre que de la conversion des Juifs, du retour dans leur pays et de la rénovation finale de l'humanité, après le dernier avènement du Sauveur.

Ÿ. 19. SPONSABO TE MIHI IN JUSTITIA, ET JUDICIO. Les époux achetaient en quelque sorte leurs épouses. C'était l'époux qui donnait la dot. Le Seigneur donne à son épouse la justice, l'équité, sa grâce, sa miséricorde, pour dot.

Ÿ. 20. SPONSABO TE MIHI IN FIDE. *Je vous rendrai mon épouse par la foi; par cette vertu qui est le*

fondement de toute la religion, la base de toutes les autres vertus. Ou bien: Je vous épouserai par une alliance éternelle et invariable. Je vous demeurerai éternellement attaché, et vous me demeurerez éternellement fidèle. Il n'y aura plus ni infidélité de votre part, ni divorce de la mienne. Cela ne s'est parfaitement accompli que dans l'église de Jésus-Christ; car, quelque attachement au culte du Seigneur que l'on suppose dans les Juifs, depuis leur retour de la captivité, il s'en faut bien que cet attachement réponde à la grandeur de ces promesses.

Ÿ. 21. EXAUDIAM CŒLOS, etc. Cette élégante gradation, du Seigneur, qui exauce les cieux, ou les nues qui demandent qu'il répande sur elles la pluie de ses réservoirs; des nues qui exaucent la terre desséchée et aride; de la terre qui exauce le vin, le blé et l'huile, qui ont besoin de son concours pour leur production; enfin de la vallée de Jezrahel, qui crie au froment, au vin, et à l'huile, de la remplir; tout cela marque admirablement le concert, l'harmonie, l'intelligence qui seront entre toutes les parties de l'univers. On ne verra plus le ciel, de fer et de bronze, nous refuser ses rosées et ses pluies; ni la terre, brûlée du soleil, ne pouvoir nourrir ses plantes; ni les fruits dénués du secours de leur mère; ni les hommes privés des aliments nécessaires. Ce bonheur n'arriva qu'en figure, après la captivité: mais on en vit l'accomplissement réel, après la venue de Jésus-Christ (5). Au point de vue spirituel, les cieux sont les ministres du culte, la terre, le peuple fidèle, les fruits, vin, blé, huile, sont les vertus théologiques et morales.

Ÿ. 22. HÆC EXAUDIENT JEZRAHEL. Cette vallée, la plus fertile de la Palestine, demandera de se

(1) Vide Levit. xxvi. 22. — Ezech. xiv. 21.

(2) Levit. xxvi. 6 — (3) Isaï. xi. 6, 7.

(4) Theodoret. hic.

(5) Theodoret. hic.

23. Et seminabo eam mihi in terra, et miserebor ejus
quæ fuit Absque misericordia.

24. Et dicam Non populo meo : Populus meus es tu ;
et ipse dicet : Deus meus es tu.

23. Je ferai germer pour moi la semence dans la terre ;
et je serai touché de miséricorde pour celle qui s'appe-
lait Sans-Miséricorde.

24. Je dirai à celui que j'appelais Non-mon-peuple :
Vous êtes mon peuple ; et il me dira : Vous êtes mon
Dieu.

COMMENTAIRE

voir remplie comme autrefois de toutes sortes de
biens, et elle sera exaucée. Les Septante de
Complute (1) : *Et ils exauceront Israël*. Mais
Théodoret et l'édition romaine lisent comme

l'hébreu et la Vulgate : *Ils exauceront Jezrahel*.
Ce nom est mis pour tout le pays, et même pour
toute la nation des Hébreux.

(1) Ἀὐτὰ ἐπακούεται τῷ Ἰσραὴλ. *Theodoret. et Edit. Rom.* Τῷ Ἰεζραήλ.

CHAPITRE III

Infidélité des enfants d'Israël : leur longue captivité : leur retour au Seigneur.

1. Et dixit Dominus ad me : Adhuc vade, et dilige mulierem dilectam amico et adulteram, sicut diligit Dominus filios Israel, et ipsi respiciunt ad deos alienos, et diligunt vinacia uvarum.

2. Et fodi eam mihi quindecim argenteis, et coro hordei, et dimidio coro hordei.

1. Le Seigneur me dit : Allez encore, et aimez une femme chérie d'un ami, et adultère, comme le Seigneur aime les enfants d'Israël, pendant qu'ils mettent leur confiance en des dieux étrangers, et qu'ils aiment le marc du vin.

2. J'achetai donc cette femme quinze pièces d'argent, et une mesure et demie d'orge.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. DILIGE MULIEREM DILECTAM AMICO, ET ADULTERAM. *Aimez une femme adultère, et qui est aimée d'un autre que de son mari* (1). Cette femme est différente de celle qu'il avait épousée auparavant (2). La première désignait l'infidélité de la nation d'Israël avant la captivité, et le divorce que Dieu faisait avec elle. Il l'abandonnait à ses ennemis, et permettait qu'elle fût menée en captivité. Celle-ci marque l'état d'infidélité du peuple juif après l'avènement de Jésus-Christ. Cet état doit durer jusqu'à la conversion finale (Ÿ. 5) qui précèdera le second avènement du Sauveur.

Osée n'épouse pas cette femme (3), mais il lui donne sa parole de la prendre dans quelque temps ; il l'achète, et lui commande de quitter ses désordres en attendant qu'il la prenne.

DILIGUNT VINACIA UVARUM. *Ils aiment le marc du vin*, du raisin sec et sans suc, au lieu de raisin frais et succulent. Plusieurs orientalistes (4) traduisent l'hébreu (5), par des bouteilles, ou des cruches de vin. Le syriaque porte, *des raisins desséchés*. L'arabe : *Des tartes, ou gâteaux faits avec du raisin*. Les Septante (6) de même. Théodoret dit que les idolâtres avaient coutume de faire de pareils gâteaux dans leurs fêtes, en l'honneur de leurs dieux. Saint Jérôme veut que ç'aient été de certains gâteaux fins et délicats, qu'on offrait aux idoles (7), et qu'on mangeait avec des raisins secs. Aquila l'a traduit par (8) *de vieux raisins* ; et Symmaque (9) *des grappes stériles*.

Ÿ. 2. FODI EAM MIHI QUINDECIM ARGENTEIS. *Je me la creusai pour quinze pièces d'argent* (10). Le verbe כרה *kārāh* signifie *creuser* et *acheter*. Les Septante (11) : *Je la louai*, je lui donnai quinze pièces d'argent, pour l'obliger à quitter son honneux commerce. Il ne l'épousa point, comme nous l'avons dit, et ne la mena point dans sa maison ; mais il lui dit simplement de l'attendre, et de demeurer dans la continence. La pièce d'argent dont il s'agit ici, est sans doute le sicle, qui valait 2 fr. 83.

CORO HORDEI, ET DIMIDIO CORO HORDEI. L'hébreu (12) : *Un homer, et un léthek d'orge*. Le homer contenait 388 litres 80. Le léthek était la moitié du homer. Les Septante (13) lisent : *Un gomor d'orge, et un nébel de vin*. Le gomor était la centième partie du homer. Le nébel כבז signifie en général une outre, ou un vase de vin. Si Osée donna l'argent et l'orge que nous lisons ici, pour la dot de cette femme, il faut que sa condition ait été des plus viles, puisque sa valeur était si peu de chose. Dieu voulait marquer par là l'état méprisable où les Hébreux étaient réduits, et d'où il voulait bien les tirer. Au reste, l'usage d'acheter les épouses se voit dans toute l'Écriture. On sait ce qu'il en coûta à Jacob pour épouser Lia et Rachel, et à David pour avoir Michol. Encore aujourd'hui, en Orient, tout le monde, tant Turcs que chrétiens, achètent leurs femmes selon leur rang et la qualité de leur naissance. Le marché

(1) Les Septante : Ἀγαπήσαν πονηρά. ור רבה Qui aime le mal. L'hébreu ור peut signifier le mal, si on le prononce ra' ou un ami si on le prononce rā'.

(2) Osée. 1. 3. Rufin, Théodore, Ribéra croient que c'est la même. Mais saint Jérôme, Théodoret, saint Cyrille d'Alexandrie et la plupart des interprètes soutiennent le contraire.

(3) Hieronym. Theod. Albert. Hugo. Lyr. Castr. etc.

(4) Munst. Pagn. Pisc. Jun. Drus. Grot. alii.

(5) רבני אשישי ענבים

(6) Πέμματα μετὰ σταφύλων. Theodoret. hic. Τοῦτοτα δε

τίνα κατασκευάζειν εἰσθήσειαν ὅτι τοῖς εἰδωλοῖς ἀνακεῖμενοι.

(7) Hieronym. Pro pematibus quæ septuaginta translulerunt, et comeduntur cum uvis passis, sive vinaciis, placentas possimus dicere vel crustula quæ idolis offeruntur, et græce appellantur πῶπανα.

(8) Aquil. Παλαιά.

(9) Sym. Ἀ'άρπους.

(10) וי כרה

(11) Les Septante : Ἐμισθωσάμην.

(12) חמר ערש קרה ור ערש חמר

(13) Γόμορ κριθῆς, καὶ νέβελ ὄνου.

3. Et dixi ad eam : Dies multos expectabis me ; non fornicaberis, et non eris viro ; sed et ego expectabo te.

4. Quia dies multos sedebunt filii Israel sine rege, et sine principe, et sine sacrificio, et sine altari, et sine ephod, et sine theraphim.

3. Alors je lui dis : Vous m'attendrez pendant plusieurs jours, vous ne vous abandonnerez à personne, vous n'épousez point un autre mari ; et je vous attendrai aussi moi-même.

4. C'est l'état où les enfants d'Israël seront pendant longtemps, sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphim.

COMMENTAIRE

se fait souvent sans que le mari ait jamais vu sa femme, ni la femme son mari. Ils ne se connaissent que sur ce qu'on leur en dit par entremetteurs. Que la femme veuille ou non, on ne s'en informe pas. De l'argent donné pour son achat, les pères et mères en gardent une partie, et de l'autre, ils lui achètent quelque toilette. Outre cela, le mari lui donne une dot, qui est pour l'ordinaire la moitié de ce qu'il l'a achetée. Les Romains avaient une sorte de mariage par achat, *per coemptionem* (1).

3. *DIES MULTOS EXPECTABIS ME.* Vous m'attendrez pendant longtemps, avant que je vous prenne pour femme. Les fiançailles se faisaient pour l'ordinaire longtemps avant les noces, et la fiancée n'était pas moins obligée à la fidélité qu'une véritable épouse. Les fautes commises depuis les fiançailles, étaient regardées et punies comme de vrais adultères. Aussi le prophète dit à cette femme :

NON FORNICABERIS, ET NON ERIS VIRO. Vous ne vous abandonnerez à personne, et vous ne verrez point d'homme. Il ne dit pas, vous n'en verrez point d'autre que moi, mais vous n'en verrez aucun (2). Osée ne l'avait pas encore épousée, et il ne paraît pas qu'il l'ait prise dans la suite ; mais ces promesses et ces délais étaient figuratifs, ils représentaient la captivité, pendant laquelle la nation juive devait vivre dans l'attente de sa réconciliation et de son retour (3).

4. *DIES MULTOS SEDEBUNT FILII ISRAEL SINE REGE, etc.* L'on donne à cette prophétie deux sens, qui, à les bien prendre, n'en font qu'un. On dit que les Israélites, durant leur longue captivité à Babylone, furent sans roi, sans prince, sans autel, sans sacrifice, sans éphod, et sans théraphim, sans exercice public de leur religion, et même sans idolâtrie : mais cet exil si long et si triste, n'était qu'une ombre, une image d'une autre captivité bien plus affreuse et plus terrible ;

parce qu'elle dure depuis dix-huit siècles, et elle durera encore longtemps. C'est l'état d'aveuglement, d'endurcissement, d'horreur où sont tombés les Juifs, depuis la mort du Sauveur (4). Il ne finira que lorsqu'ils se convertiront au Seigneur, et qu'ils reviendront à David, leur roi ; c'est-à-dire, à Jésus-Christ, le vrai Dominateur des siècles et des nations.

SINE ALTARI, ET SINE EPHOD, ET SINE THERAPHIM. L'hébreu d'aujourd'hui porte (5) : *Sans statue, sans éphod, et sans théraphim.* Mais les Septante (6), et les autres traducteurs antiques ont lu comme saint Jérôme : *Sans autel.* Ce qui paraît faire un meilleur sens. L'éphod était l'habit de cérémonie du grand prêtre, avec les pierres du Rational, et l'Oûrim et Thoûmîm ; par le moyen desquels il rendait des oracles à ceux qui le consultaient. Les Septante (7) ont entendu ici sous le nom de Théraphim ces Oûrim et Thoûmim ; et sous celui d'éphod, ils ont entendu le sacerdoce. Saint Jérôme (8) croit aussi qu'en cet endroit on peut prendre Theraphim, en un sens favorable, pour les chérubins, et les autres ornements du Tabernacle. D'autres (9) soutiennent que les statues dont il est parlé dans le texte hébreu, et les Théraphim marquent l'idolâtrie, les autels des faux dieux, les figures magiques, les faux oracles. Les Juifs doivent être longtemps sans sacrifice et sans éphod, sans exercice de la vraie religion ; sans statues, et sans théraphim : c'est-à-dire, sans idolâtrie. Il semble distinguer les simples statues, les idoles, des oracles et des figures que les païens tenaient pour miraculeuses, et dans lesquelles les dieux descendaient. *Rapere ad se daemonia, et omnem spiritum immundum, per consecrationis obligationem*, dit Tertullien (10). Ils y donnaient des preuves de leur présence, par les prestiges qu'ils opéraient : *In simulacris præsto sunt atque habitant suis* (11). Mais nous préférons l'explication des pères grecs et de saint Jérôme, qui entendent

(1) Vide Brisson. de formulis Roman.

(2) לא תזני ולא תהיי לאיש

(3) Vide Theodoret. hic. et Hieronym. in fine cap. Theophilact. Kufin. Sanct. n. 55.

(4) Ita PP. passim. Origen. Philocal. c. 1. Hieronym. hic. Cyrill. Albert. Hugo. Dionys. Lyr. Ribera, etc.

(5) אין מצבה ואין אפוד ותרכיב

(6) Οὐδὲ ἱερατείας, οὐδὲ θυλάκιστος. Ils ont lu מצבה au lieu de מצבה. Comme saint Jérôme ne marque point de variantes

sur cet endroit, il est à croire qu'Aquila, Symmaque et Théodotion n'étaient pas différents des Septante. Le syriaque et l'arabe lisent de même.

(7) Οὐδὲ ἱερατείας, οὐδὲ θυλάκιστος. Ita Sanct. Grot. etc. et PP. græci.

(8) Hieronym. hic. Ita Haimo. Dionys. Hugo.

(9) Valab. Drus. Munt. Rivet. Livet. Menoch. Tir. Lyr. etc.

(10) Tertull. de Idololatria.

(11) Arnob. lib. vi.

5. Et post hæc revertentur filii Israel, et quærent Dominum Deum suum, et David regem suum; et paventur ad Dominum, et ad bonum ejus, in novissimo dierum.

5. Et après cela, les enfants d'Israël reviendront, et ils chercheront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi : et, dans les derniers jours, ils recevront, avec une frayeur respectueuse, le Seigneur, et les grâces qu'il doit leur faire.

COMMENTAIRE

tout ce passage des instruments et des exercices de la vraie religion. Quelle peine aurait-ce été pour les Israélites d'être sans idoles, pour les menacer de les en priver ? N'était ce pas, au contraire, un bonheur pour eux ? Mais c'était une espèce d'excommunication, de divorce, en un mot, le plus grand mal qui pût leur arriver, que d'être exclus de l'usage des choses saintes, et d'être éloignés de leur Dieu. Toute la prophétie d'Osée tend à leur faire connaître ce malheur.

ŷ. 5. POST HÆC REVERTENTUR. *Après cela les enfants d'Israël reviendront* de leur captivité, ils se convertiront au Seigneur, et rentreront sous l'obéissance de la maison de David, ayant pour chef de leur nation Zorobabel, sorti de cette

illustre race. Mais ce retour, cette conversion, cette soumission à la maison de David, ne sont que la figure d'un retour d'une plus longue captivité, et d'une conversion plus parfaite, qui doit arriver, lorsque les Juifs retourneront à Jésus-Christ, successeur de David (1). Dans la rigueur de la lettre, les tribus d'Israël ne furent jamais parfaitement soumises à la famille de David. Cette maison ne rentra jamais dans ses anciens droits, et ne remonta plus sur le trône de ses ancêtres. Jésus-Christ est le seul véritable objet de la prophétie. L'obéissance passagère et imparfaite des Juifs à Zorobabel, n'était que pour désigner quelque chose de plus grand et de plus accompli.

(1) Rom. xi. 26. Vide Hieronym. hic.

CHAPITRE IV

Infidélité reprochée aux Israélites. Vengeances dont ils sont menacés. Juda exhorté à ne pas imiter l'infidélité d'Israël.

1. Audite verbum Domini, filii Israel, quia iudicium Domino cum habitatoribus terræ; non est enim veritas, et non est misericordia, et non est scientia Dei in terrâ.

2. Maledictum, et mendacium, et homicidium, et furtum, et adulterium inundaverunt, et sanguis sanguinem tetigit.

3. Propter hoc lugebit terra, et infirmabitur omnis qui habitat in ea, in bestia agri, et in volucre cœli; sed et pisces maris congregabuntur.

1. Écoutez la parole du Seigneur, enfants d'Israël; car le Seigneur va entrer en jugement avec les habitants de la terre; parce qu'il n'y a point de vérité, il n'y a point de miséricorde, il n'y a point de connaissance de Dieu sur la terre.

2. Les outrages, le mensonge, l'homicide, le larcin et l'adultère, s'y sont répandus comme un déluge; et l'on y a commis meurtres sur meurtres.

3. C'est pourquoi la terre sera désolée; et tous ceux qui y habitent tomberont dans la langueur, jusqu'aux bêtes de la campagne et aux oiseaux du ciel; et les poissons même de la mer seront enveloppés dans cette ruine.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. JUDICIUM DOMINO CUM HABITATORIBUS TERRÆ. Le Seigneur va faire le procès des dix tribus (1). C'est principalement à elles qu'il s'adresse dans tout ce chapitre. L'hébreu (2) : *Le Seigneur a un procès, une dispute, avec les habitants du pays.*

NON EST VERITAS, ET NON EST MISERICORDIA, ET NON EST SCIENTIA DEI. Point de sincérité, ni de fidélité dans les relations sociales; point de bonne foi ni de vérité dans les paroles; point de pitié pour le pauvre; point de tendresse, ni de clémence, ni de bonté envers ceux pour qui la nature ou la religion obligent d'en avoir. Avides, impies, durs, impitoyables, inexorables, voilà ce que vous faites et ce que vous êtes. Vous violez toutes les lois de l'humanité. Le prophète insiste ici principalement sur ce dernier mal. Il revient sur ce reproche aux versets 6. 11. 14. Les autres prophètes ont aussi très souvent invectivé contre l'ignorance des peuples, et l'ont regardée comme un des plus grands malheurs de l'état, et une des principales causes des disgrâces d'Israël. *Mon peuple ne m'a pas connu*, dit le Seigneur dans Jérémie (3); *ils sont pleins de fraude, et ils ont refusé de me reconnaître.* Et Isaïe (4) : *Mon peuple a été emmené captif, parce qu'il n'a pas eu la science.* Et quelle science? La science du salut, la connaissance pratique des vérités de la religion, qui sont les seules nécessaires pour l'éter-

nité, et que Dieu exige principalement de ses adorateurs, et surtout de ses ministres. Malheur à ceux-ci, s'ils ignorent ou s'ils négligent d'instruire; et malheur à ceux-là, s'ils demeurent dans l'ignorance, et s'ils refusent ou méprisent les instructions de leurs pasteurs! Malheur à l'aveugle qui conduit un autre aveugle; ils tomberont tous deux dans le précipice!

Ÿ. 2. SANGUIS SANGUINEM TETIGIT. L'hébreu (5) : *Ils ont touché le sang dans le sang.* Ils n'étaient pas purifiés de leur premier meurtre, qu'ils en ont commis de nouveaux. Les Septante (6) : *Ils mêlent le sang dans le sang.* Depuis la mort de Jéroboam II, on ne vit que meurtres dans le royaume d'Israël. Zacharie fut tué par Sellum, après six mois de règne; Sellum fut mis à mort un mois après, par Manahem; Phacéia, fils de Manahem, fut tué par Phacée, fils de Romélie; enfin celui-ci périt par la conjuration d'Osée fils d'Éla (7).

Ÿ. 3. INFIRMABITUR OMNIS... IN BESTIA AGRI, ET IN VOLUCRE CÆLI; SED ET PISCES MARIS CONGREGABUNTUR. L'ennemi enlèvera non seulement les hommes, mais jusqu'aux animaux et aux oiseaux domestiques; et les eaux deviendront si mauvaises, si corrompues, que les poissons mêmes périront, et seront jetés sur les bords des fleuves et des lacs. Ou bien : J'enverrai contre vous la peste, qui fera périr les hommes et les animaux, tant sauvages que domestiques; et la corruption

(1) Hieronym. Theodorct. Cald. Hugo. Rupert. Dionys. Val. Castr. Sanct. alii plerique.

(2) ריב ליהוה ע = ישיבי הארץ

(3) Jerem. ix. 3. 8.

(4) Isai. v. 13.

(5) דמים בדמים נגעו

(6) Les Septante : Ἀμιχθῆσαι αἷμα ἐν αἷματι.

(7) Vide IV. Reg. xv. 10. 14. 25. 26. 30.

4. Verumtamen unusquisque non iudicet, et non arguat vir; populus enim tuus sicut hi qui contradicunt sacerdoti.

5. Et corruet hodie, et corruet etiam propheta tecum. Nocte tacere feci matrem tuam.

6. Conticuit populus meus, eo quod non habuerit scientiam. Quia tu scientiam rapulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi; et oblita es legis Dei tui, obliviscar filiorum tuorum et ego.

4. Toutefois que personne ne critique, et que nul ne soit blâmé; car votre peuple est comme ceux qui se révoltent contre les prêtres.

5. C'est pourquoi vous périrez aujourd'hui, et vos prophètes périront avec vous: au milieu de la nuit j'ai réduit votre mère au silence.

6. Mon peuple s'est trouvé sans parole, parce qu'il a été privé de science. Comme vous avez rejeté la science, je vous rejeterai des fonctions de mon sacerdoce; et comme vous avez oublié la loi de votre Dieu, j'oublierai aussi vos enfants.

COMMENTAIRE

se communiquera jusqu'aux eaux, qui feront mourir les poissons. Jérémie (1), dépeignant l'état de la Judée, après la transmigration du peuple, dit qu'il déplore l'état des montagnes et la désolation des plaines. Les unes et les autres sont dans l'abandon, parce que personne n'y passe, et qu'elles n'ont plus de maîtres. Les animaux mêmes les ont quittées. On n'y voit ni oiseaux, ni bêtes sauvages: *A volucres cœli, usque ad pecora transmigrarunt.* Et ailleurs (2), en parlant d'un pays désolé par la sécheresse et par la stérilité, il dit: *Jusqu'à quand la terre sera-t-elle dans le deuil, et l'herbe de la campagne sera-t-elle desséchée? Les oiseaux et les animaux ont péri.* Sophonie (3) menace de la part de Dieu de faire périr tout ce qui est dans le pays, depuis l'homme jusqu'aux bêtes; depuis les oiseaux jusqu'aux poissons. Le Jourdain, et le lac de Génésareth sont fort poissonneux, comme nous l'apprennent Jérôme (4) et les voyageurs. Pour faire périr les animaux et les poissons du pays, il ne fallait qu'y envoyer une sécheresse extraordinaire, qui desséchât les campagnes et fit tarir les sources.

Ÿ. 4. VERUMTAMEN UNUSQUISQUE NON JUDICET. Inutilement on vous ferait des reproches de votre mauvaise conduite; vous n'êtes plus capable de vous corriger. Il faut vous abandonner comme un malade désespéré l'est de ses médecins. Vous êtes *comme un homme qui se révolte contre le prêtre, contre l'enseignement religieux, et qui n'est plus capable de correction.* La loi condamnait à mort ceux qui se révoltaient contre l'autorité du prêtre (5): *Vous ferez ce que vous ordonneront ceux qui président dans le lieu que le Seigneur a choisi, et vous exécuterez ce qu'ils vous diront touchant sa loi, sans vous en détourner, ni à droite, ni à gauche. Et celui qui s'élèvera, et ne voudra point obéir aux ordres du prêtre, qui sert en ce temps-là dans la*

maison du Seigneur votre Dieu, sera puni de mort par la sentence du juge; et vous ôterez le mal du milieu d'Israël. Les Septante (6): *Ainsi que personne ne juge, et que personne ne reprenne; mon peuple est comme un prêtre qu'on contredit; un prêtre sans autorité, un prêtre dégradé, dit Théodoret. Il périra, sans qu'on ait aucun égard à sa première dignité.*

Ÿ. 5. CORRUESHODIE. Comme un homme qui s'est soulevé contre le prêtre du Seigneur; vous périrez sur le champ et sans délai.

ETIAM PROPHETA. Vos faux prophètes. Le texte dit simplement: *Le prophète.* Et on peut l'entendre ou des faux prophètes, à qui on donne le nom de prophètes, parce qu'ils étaient ainsi appelés dans leur pays; ou des vrais prophètes d'Israël, qui ne furent pas exempts des malheurs de leur patrie, dans la dernière catastrophe.

NOCTE TACERE FECI MATREM TUAM. Cette nuit et ce silence marquent l'état de servitude et de désolation, où Israël devait être réduit. L'hébreu (7): *J'ai comparé votre mère à la nuit.* C'est ainsi que les Septante (8) l'ont traduit. Le chaldéen: *Je couvrirai votre peuple de confusion.* On peut rendre ainsi tout le verset: *Vous périrez un jour; le prophète périra avec vous dans une nuit, et je ferai taire votre mère.* Je la détruirai entièrement; en sorte qu'elle demeurera dans le silence, et qu'il n'en sera plus parlé à l'avenir.

Ÿ. 6. CONTICUIT POPULUS MEUS, EO QUOD NON HABUERIT SCIENTIAM. Il est détruit (9), désolé, parce qu'il n'a pas voulu connaître ses devoirs, ni ses véritables intérêts. Les Septante (10): *Il a été semblable à un peuple dénué de science; un peuple sans sagesse, sans intelligence, qui n'a pas su prendre un bon parti, et qui s'est perdu par sa faute.*

QUIA TU SCIENTIAM REPULISTI, REPELLAM TE; NE SACERDOTIO FUNGARIS MIHI. Vous avez rejeté

(1) Jerem. ix. 10.

(2) Jerem. xii. 4.

(3) Sophon. i. 2. 3.

(4) Hieronym. in Isai. xlvii.

(5) Deut. xvii. 12.

(6) Ὅπως μήθεις μήτε δικάζηται, μήτε ἐλέγῃ μήθεις, ὁ δὲ λαός μου ὡς ἱερεὺς ἀντιλεγόμενος.

(7) כִּי אֵין מִשְׁפָּט יוֹמִי

(8) Νυκτὶ ὁμοίωσα τὴν μητέρα σου.

(9) נדמו עמי

(10) Ὡς μοιῶθη ὁ λαός μου ὡς οὐκ ἔχων γνῶσιν.

7. Secundum multitudinem eorum sic peccaverunt mihi; gloriam eorum in ignominiam commutabo.

8. Peccata populi mei comedent, et ad iniquitatem eorum sublevabunt animas eorum.

7. Ils ont multiplié leurs péchés, à proportion qu'ils se sont multipliés eux-mêmes; je changerai leur gloire en ignominie.

8. Ils se nourrissent des victimes offertes pour les péchés de mon peuple, et se sustentent de leurs hosties expiatoires.

COMMENTAIRE

et méprisé ma science et ma loi, et la connaissance de vos devoirs; je vous rejetterai à mon tour, et ne souffrirai pas que mon sacerdoce subsiste parmi vous. Il parle aux Israélites des dix tribus (1), qui avaient abandonné le Seigneur et établi un culte nouveau, de leur choix, et un sacerdoce qui n'était point approuvé du Seigneur. Jéroboam, auteur du schisme des dix tribus, établit des prêtres des derniers du peuple, et qui n'étaient point de la race de Lévi, dit l'Écriture (2), et les consacra aux veaux d'or qu'il avait faits, et aux hauts lieux qu'il avait érigés. Nous savons par Ézéchiël (3) qu'il y eut un grand nombre de prêtres de la race d'Aaron, qui eurent l'impunité de suivre Jéroboam, et de se consacrer au service de ses hauts lieux. C'est principalement à eux qu'Osée s'adresse ici, en leur disant que, puisqu'ils ont quitté le Seigneur et l'étude de sa loi, il les exclura à jamais de son sacerdoce, dans le temple de Jérusalem, après le retour de la captivité, et le rétablissement de la nation dans son ancien état. C'est en effet ce qui eut lieu, après le retour de Babylone.

La science a toujours été regardée comme le partage des prêtres, sous l'ancienne, comme sous la nouvelle loi. Le Seigneur veut que les prêtres sachent discerner entre la lèpre et la lèpre, entre le sang et le sang (4). Il ordonne qu'on leur rapporte le jugement des affaires les plus épineuses, et qu'on ait une parfaite déférence pour leur décision, condamnant même à mort ceux qui s'élèvent contre eux, et qui ne veulent pas leur obéir (5). Les lèvres du prêtre sont dépositaires de la science, dit Malachie (6), et l'on s'adresse à lui, pour avoir l'intelligence de la loi. Les ordonnances des conciles ne recommandent rien tant aux prêtres et aux évêques, que la science de l'Écriture sainte, et la connaissance des vérités du salut. Les pères ont cru cette science si essentielle aux ministres de l'Église, qu'ils ont défendu d'en ordonner, qui ne fussent suffisamment instruits de

leurs devoirs (7). et il s'en trouve peu qui, parlant des qualités des ecclésiastiques, ne mettent au premier rang la nécessité de la science.

Ÿ. 7. SECUNDUM MULTITUDINEM EORUM, SIC PECCAVERTUNT MIHI. Un père se réjouit de voir sa famille nombreuse et féconde: mais le grand nombre de mes enfants ne sert qu'à m'offenser davantage et à augmenter ma douleur, puisqu'il n'y en a aucun qui ne m'irrite par ses crimes.

Ÿ. 8. PECCATA POPULI MEI COMEDENT, ET AD INIQUITATEM EORUM SUBLEVABUNT ANIMAS EORUM. Ils mangent les victimes offertes pour les péchés d'Israël, et ils leur ôtent le scrupule, en les assurant du pardon de leurs crimes (8), au lieu de leur inspirer une frayeur salutaire, et de leur prescrire des moyens efficaces pour changer leur cœur, et pour se convertir solidement. On peut donc traduire (9): *Ils mangent les hosties que mon peuple offre pour son péché, et ils se sustentent de leurs hosties propitiatoires.* Tout le monde convient que souvent le péché est mis pour l'hostie offerte pour le péché (10), et que les prêtres se nourrissaient de ces sortes de victimes. Les prêtres des veaux d'or et des hauts lieux d'Israël imitaient les pratiques du temple de Jérusalem, en plusieurs choses. Le peuple, accoutumé aux cérémonies de la loi, n'aurait pas voulu passer tout d'un coup à un culte absolument éloigné de ses anciens usages. La conscience, la crainte, le remords ne lui auraient pas laissé l'esprit en repos, si, dans le culte faux et idolâtre qu'il rendait aux veaux d'or, il n'eût eu des sacrifices de propitiation pour l'expiation de ses fautes (11). C'est un crime affreux pour les prêtres de flatter les âmes, et de les entretenir dans leur iniquité, soit par une faiblesse coupable, soit par un scandale. Les saints pères appliquent ce passage aux confesseurs trop mous et aux autres ministres du culte, qui, de peur de perdre quelque avantage temporel, flattent ceux qu'ils devraient reprendre sévèrement.

(1) Hieronym. Haimo. Sanct. Grol. Rivet.

(2) III. Reg. XII. 31. 32.

(3) Ezech. XLIV. 10. et seq.

(4) Deut. XVII. 8.

(5) Deut. XVII. 12.

(6) Malach. II. 7.

(7) Synod. Rom. anni 826. c. 4. Quoniam admonita doctorum, et doctrina patrum sacerdotis indoctos prohibent consecrari, etc. Vide Gelas. pap. ep. VI. - Synod.

Suession. c. 3. - Gratian. dist. 38. c. omnes. Vide si lubet, Concil. Aquisgr. c. 13. Lateran. 5. Bulla reform. et alia passim.

(8) Hieronym. hic. Greg. homil. XVII. in Evangel. Vat. etc.

טטת עמי יאכלו ועל עונם ישאר גפשו

(10) Levit. V. 6; VI. 25; VII. 2; X. 17. - Num. XV. 24. et II. Cor. V. 21. Vide si lubet, Theodoret. Cyrill. Theophylact. Albert. Lyr. Rthbr. Sanct. etc.

(11) Ita Theodoret. Hieron. Albert. Lyr. alii.

9. Et erit sicut populus, sic sacerdos; et visitabo super eum vias ejus, et cogitationes ejus reddam ei.

10. Et comedent, et non saturabuntur; fornicati sunt, et non cessaverunt, quoniam Dominum dereliquerunt in non custodiendo.

11. Fornicatio, et vinum, et ebrietas auferunt cor.

12. Populus meus in ligno suo interrogavit, et baculus ejus annuntiavit ei; spiritus enim fornicationum deceptit eos, et fornicati sunt a Deo suo.

13. Super capita montium sacrificabant, et super colles accendebant thymiamam; subtus quercum, et populum, et terebinthum, quia bona erat umbra ejus: ideo fornicabantur filiae vestrae, et sponsae vestrae adulterae erunt.

14. Non visitabo super filias vestras cum fuerint fornicatae, et super sponsas vestras cum adulteraverint, quoniam ipsi cum meretricibus conversabantur, et cum effeminatis sacrificabant; et populus non intelligens vapulabit.

9. Aussi le prêtre sera comme le peuple; je me vengerais sur lui du dérèglement de ses œuvres; et je lui rendrai ce que ses pensées ont mérité.

10. Ils mangeront, et ne seront point rassasiés: ils sont tombés dans la fornication, et ils ne se sont point mis en peine de s'en retirer; parce qu'ils ont abandonné le Seigneur et répudié sa loi.

11. La fornication, le vin et l'enivrement leur ont fait perdre le sens.

12. Mon peuple a consulté un morceau de bois, et des verges de bois lui ont prédit l'avenir; car l'esprit de fornication les a trompés, et ils se sont prostitués en quittant leur Dieu.

13. Ils sacrifiaient sur le sommet des montagnes; et ils brûlaient de l'encens sur les collines, sous les chênes, sous les peupliers, sous les térébinthes, parce que l'ombre leur en était agréable; c'est pourquoi vos filles se prostitueront et vos femmes seront adultères.

14. Et je ne punirai point vos filles de leur prostitution, ni vos femmes de leurs adultères; parce que vous vivez vous-mêmes avec des prostituées, et que vous sacrifiez avec des efféminés: c'est ainsi que ce peuple, qui est sans intelligence, sera châtié.

COMMENTAIRE

ŷ. 9. ET ERIT SICUT POPULUS, SIC SACERDOS. Le prêtre étant aussi peu instruit et aussi déréglé que le peuple, je les punirai également.

COGITATIONES EJUS REDDAM EI. Dieu ne condamne pas seulement les mauvaises actions; mais aussi les mauvais desseins, les projets et les pensées criminelles. *Non solum opus, sed et cogitatio mali operis pœnas luet*, dit saint Jérôme.

ŷ. 10. FORNICATI SUNT, ET NON CESSAVERUNT. L'hébreu (1): *Ils ont commis la fornication, et ne se sont pas multipliés*. Ou: Ils tomberont dans la fornication, et leur race ne se multipliera pas; ils n'auront point de lignée; ou leurs enfants ne vivront pas. Les Septante (2): *Ils sont tombés dans l'impudicité; qu'ils ne réussissent point*.

ŷ. 11. AUFERUNT COR. Ces vices leur ont fait perdre le sens, la raison, l'intelligence. Les Hébreux mettent la sagesse et l'intelligence dans le cœur. *Éphraïm est comme une colombe séduite, qui n'a point de cœur*, dit ailleurs Osée (3). Les Septante (4): *Leur cœur a pris le vin, la fornication, et l'ivresse*; il s'est abandonné à tous ces désordres.

ŷ. 12. IN LIGNO SUO INTERROGAVIT, ET BACULUS EJUS ANNUNTIAVIT EI. Il a consulté des idoles de bois et de métal, et il a eu la folie de croire qu'un mélange de quelques baguettes pourrait lui annoncer l'avenir. Nous avons parlé de cette espèce de divination sur Ézéchiël (5). Ceci fait voir que cette superstition n'était pas particulière aux Chal-

déens et aux Mèdes. Elle était commune parmi les Israélites.

ŷ. 13. SUPER CAPITA MONTIUM SACRIFICABANT, ET SUPER COLLES ACCENDEBANT THYMIAMA. Toute l'histoire des Juifs témoigne de leur attachement à sacrifier sur les hauteurs et dans les bois. Quelques commentateurs (6) croient que le prophète fait allusion à une ancienne manière de divination, qui se faisait par la fumée de l'encens. On tirait des augures de la manière dont elle s'élevait en l'air (7). *Stace*:

Thurea, nec supra volitante altaria fumo.

SUBTUS QUERCUM, ET POPULUM, ET THEREBINTHUM. Les Septante (8): *Sous le chêne, sous le peuplier, et sous les arbres verts*. Les commentateurs sont partagés sur le vrai sens des paroles du texte (9). Les uns traduisent: *Sous l'orme, sous le platane, et sous le tilleul*; d'autres: *Sous le pin, sous le peuplier blanc, et sous le chêne*. On ne sait point, et apparemment on ne saura jamais la détermination précise des arbres, ni des pierres précieuses dont il est parlé dans l'Écriture. Voyez sur ces différents mots, Genèse, XIII, 18; xxx, 37; xxxv, 4, 8 et passim.

ŷ. 14. NON VISITABO SUPER FILIAS VESTRAS, CUM FUERINT FORNICATAE. C'est le plus effroyable châtiment, de n'être pas digne de la colère de Dieu, et de n'être pas châtié de ses fautes, dit saint Jérôme: *Grandis offensa est, postquam pec-*

(1) וזו ולא יפרצו

(2) Ἐ'πόρνευσαν, καὶ οὐ μὴ καταθυσιώσω.

(3) Osee. vii. 11.

(4) Πορνεύσαν, καὶ οἶνον, καὶ μεθύσημα ἰδέξαστο καρδίᾳ. *Heb.* וקח לב

(5) Ezech. xxi. 21.—(6) Theophylact. hic. ex Cyrillo Alex.

(7) Vide Philes'rat. lib. 1. de vita Apollon. cap. 20.—Dio. Cassius, Hist. Rom. lib. xli.

(8) Ὑποκατω ὄρτυς, καὶ λέυ τῆ, καὶ δὲνδρον συσπλάζοντο;.

(9) חתח ארון ולבנה ואיה

15. Si fornicaris tu, Israel, non delinquat saltem Juda; et nolite ingredi in Galgala, et ne ascenderitis in Bethaven, neque juraveritis: Vivit Dominus!

15. Si vous vous abandonnez à la fornication, ô Israël! que Juda au moins ne tombe pas dans le péché. N'allez point à Galgala; ne montez point à Béthaven; et ne dites point: Vive le Seigneur.

COMMENTAIRE

caveris, iram Domini non mereri. Dieu permet que ceux qui lui ont manqué de fidélité, soient eux-mêmes exposés à l'infamie de leurs familles et aux infidélités de leurs épouses, afin que, par leur propre douleur, ils apprennent combien le Seigneur est sensible à leurs adultères spirituels: *Ut ex proprio dolore intelligant dolorem Dei, qui in tantum iratus est, ut nequaquam percutiat delinquentes.*

CUM EFFEMINATIS SACRIFICABANT. *Vous sacrifiez avec des efféminés; avec des jeunes hommes, qui se prostituaient par une corruption abominable, en l'honneur de leurs fausses divinités.* Saint Jérôme croit que c'était des hommes, à qui l'on avait ôté ce qui distingue le sexe, comme on le faisait aux Galles, prêtres de Cybèle (1), en l'honneur d'Athys, pour les appliquer au service de Priape. Ces sortes de corruptions étaient alors communes parmi les Hébreux; et l'Écriture remarque qu'Asa, roi de Juda, abolit cette infâme coutume: *Abstulit effeminatos de terra;* et qu'il empêcha que sa mère Maacha ne continuât à faire l'office de prêtresse de Priape. Il brisa la statue, et renversa la caverne consacrée à cette abominable idole (2). Isaïe (3) menace les Juifs de leur donner des enfants pour princes, et des efféminés pour rois.

L'hébreu lit au féminin (4): *Des femmes consacrées;* les Septante (5): *Des initiés* aux mystères; des hommes, ou des femmes, qui s'engageaient, par une consécration plus particulière, au service d'une fausse divinité. Symmaque (6): *Des courtisanes;* Aquila (7): *Des personnes qui ont changé leur sexe,* soit par un commerce honteux et contre nature, soit par le retranchement des parties qui distinguent les sexes. Théodotion (8): *Des personnes séparées.* Nous croyons que le texte original signifie proprement ces femmes qui se consacraient à une prostitution publique en l'honneur des fausses divinités. Toute l'antiquité parle de ces consécérations criminelles.

POPULUS NON INTELLIGENS VAPULABIT. L'hébreu (9): *Le peuple ne comprendra point; il tombera,* il se heurtera, il fera des faux pas. Les Septante (10): *Ce peuple sans intelligence, s'attachera* (ÿ. 15.) *à une courtisane.* Le chaldéen: *Ce peuple qui n'a point l'intelligence de la loi, sera froissé, brisé, écrasé,* etc.

ÿ. 15. SI FORNICARIS TU, ISRAËL, NON DELINQUAT SALTEM JUDA. *Si vous vous abandonnez à la fornication, ô Israël, que Juda au moins ne tombe pas dans le péché;* qu'il n'imité point les prostitutions et les impiétés des dix tribus. Si celles-ci vont à Dan et à Béthel adorer les veaux d'or, et à Galgala pour adorer d'autres idoles, que Juda n'y aille point avec eux. Béthaven est la même ville que Béthel. Jéroboam y avait placé les veaux d'or qu'il avait fabriqués. Les Israélites avaient toujours eu du respect pour ce lieu, à cause du monument que Jacob y avait dressé, après l'apparition qu'il y eut en allant en Mésopotomie (11). Galgala était sur la limite de la tribu d'Éphraïm, et, comme pour Béthel, les Hébreux avaient eu de tout temps pour ce lieu beaucoup de dévotion; parce que l'Arche y avait demeuré longtemps, et que leurs pères s'y étaient arrêtés après le passage du Jourdain. On y voyait un monument érigé par Josué, qui y subsistait encore du temps d'Eusèbe (12). Cet historien nous apprend que Galgala était considéré comme une ville sainte, par les peuples de la Palestine. Il paraît même par Osée (13) et par Amos (14), qu'on y avait placé des idoles. Ces deux prophètes articulent de grandes menaces contre Israël, pour s'y être abandonné à l'idolâtrie. Ce désordre était fort ancien, puisque, dès le temps d'Aod, il y avait des figures taillées à Galgala. Sans doute que dès lors on leur attribuait des oracles, puisque Aod étant allé jusqu'à Galgala, revint à Jéricho vers Églon, feignant d'avoir quelque avis important à lui donner de la part de Dieu (15).

Osée reproche ici aux dix tribus leurs superstitions. Si Israël veut se perdre et s'abandonner à

(1) Hieron. *hic.* Hi sunt quos hodie Romæ, matri non deorum, sed dæmoniorum servientes, Gallos vocant, eo quod de hac gente Romani truncatos libidine, in honorem Athys, quem eunuchum dea meretrix fecerat, sacerdotes illius manciparint.

(2) III. Reg. xv. 11. et seq. et XIV. 24. et XXII. 47. et IV. Reg. xxiii. 7. et II. Macc. iv. 22.

(3) Isai. III. 4.

(4) וְיִשְׂרָאֵל יִשְׂרָאֵל

(5) Μετατετελευσμένων.

(6) Sym. Ἐτελευσμένων. Ita Grot. Drus. alii.

(7) Aquil. Ἐνηλλαγμένων.

(8) Theodot. Κεχωρισμένων.

(9) וְיִשְׂרָאֵל יִשְׂרָאֵל

(10) Οὗ λαός οὐ συνίον συνέπλετο μετὰ πόρνῆς.

(11) Genes. xxviii. 12. 18.

(12) Euseb. in Galgal.

(13) Osee. ix. 15. et xii. 11.

(14) Amos. iv. 4. et v. 5.

(15) Judic. III. 19. Reversus est de Galgalis, ubi erant idola.

16. Quoniam sicut vacca lasciviens declinavit Israel; nunc pascet eos Dominus, quasi agnum in latitudine.

17. Particeps idolorum Ephraïm: dimitte eum.

18. Separatum est convivium eorum; fornicatione fornicati sunt; dilexerunt afferre ignominiam protectores ejus.

16. Car Israël s'est détourné du Seigneur, comme une génisse indocile; le Seigneur aussi le fera paître comme un agneau dans une large campagne.

17. Éphraïm a pris ses idoles pour son partage: abandonnez-le.

18. Ses festins sont séparés des vôtres: Il s'est plongé dans la fornication: ceux qui devaient le protéger ont pris plaisir à le couvrir d'ignominie.

COMMENTAIRE

l'idolâtrie, qu'au moins Juda ne l'imite point. Si Israël va à Béthel et à Galgala adorer les faux dieux, que Juda au moins n'y aille pas avec lui. Ce serait peu, si Israël seul était prévaricateur; faut-il que Juda l'imite dans son impiété? C'est le sens qui nous paraît le plus littéral. Les Septante (1): *Et vous, Israël, ne demeurez point dans l'ignorance; et vous, Juda, n'allez point à Galgala, et ne montez point à la maison d'On; Aquila et Symmaque: Dans la maison d'inutilité. On, ou Aven, signifie la vanité ou l'iniquité, et Béthaven, la maison d'iniquité ou de vanité. On lui avait donné ce nom, à cause des idoles qui y étaient. On ne voulait plus lui donner le nom de Béthel, qui veut dire la Maison de Dieu.*

NEQUE JURAVERTIS: VIVIT DOMINUS. Ne dites point: *Vive Jéhovah*, puisque vous ne m'adorez plus, et ne me reconnaissez plus pour votre Dieu (2). Ou bien: Ne profanez point mon nom, en le donnant à des idoles (3), et en jurant en leur nom, comme si vous me preniez à témoin.

ŷ. 16. SICUT VACCA LASCIVIENS. *Comme une génisse qui joue et qui bondit; ou, comme une génisse qui ne peut souffrir le joug, qui se sauve, et qui ne veut pas obéir (4). Les Septante (5): Comme une génisse rendue furieuse, piquée d'une mouche, ou mise en fureur par les taons (6):*

Asper, acerba sonans, quo tota exterrita sylvis
Diffugiunt armenta; furit mugitibus æther.

Ainsi Israël, agité par une espèce de fureur, s'est précipité dans les derniers désordres; il a secoué le joug de son obéissance: Je lui laisserai prendre son essor. Puisqu'il veut se mettre au large, et suivre l'impétuosité de sa passion, il ira dans un pays où il aura de l'espace pour se promener. Les Assyriens l'emmèneront en captivité, et il y sera comme une bête dans une vaste campagne (7). C'est une espèce d'ironie: Vous voulez être à

vous-même; ou, vous vous éloignez du reste du troupeau, comme une génisse libertine, qui s'écarte de son pasteur; je vous laisserai aller. Je vous donnerai un vaste champ, pour vous égayer; je vous ferai voir du pays. Ce dernier sens nous paraît le meilleur.

ŷ. 17. DIMITTITE EUM. Puisqu'Éphraïm, qui est mis ici pour les dix tribus, s'est attaché inséparablement aux idoles, et qu'il n'en veut pas revenir, qu'on l'abandonne, comme un malade désespéré. L'hébreu (8): *Éphraïm est lié aux abominations, laissez-le en repos.* Vous, prophète, ne l'en reprenez pas davantage; c'est un peuple indocile et incorrigible. Ou bien: Vous, Juda, laissez-le; gardez-vous bien de l'imiter. Autrement: *Il s'est lié aux idoles; il s'y est reposé; il s'y est plu; il y a trouvé sa paix, son repos; il s'en est fait un état fixe; il ne s'en fait nul scrupule.* Les Septante (9): *Éphraïm participe aux idoles; il s'est mis des pierres de scandale.* Ces idoles sont pour lui comme des pierres d'achoppement.

ŷ. 18. SEPARATUM EST CONVIVIUM EORUM. Ils font, dans leurs temples et sur leurs hauts lieux, des festins fort différents de ceux qu'on fait dans le temple du Seigneur. Ces sortes de festins faisaient partie de la religion juive; et Dieu ne permettait pas qu'on en fit ailleurs qu'en sa présence et dans ses parvis (10). Les idolâtres imitaient ces réjouissances, et les accompagnaient de débauches. L'hébreu (11) est traduit par plusieurs interprètes (12): *Leur vin est piqué, ou éventé: Vinum jugiens; ou, leur festin est gâté, comme une viande trop vieille, dont l'odeur et le goût sont gâtés ou corrompus, ou du moins dissipés et perdus.* Le vin et les viandes des festins qu'ils font en l'honneur de leurs faux dieux, n'ont ni goût, ni odeur. Ils sont consacrés à des divinités abominables. Le chaldéen: *Leurs princes ont recherché les festins.* Les Septante (13): *Il a provoqué*

(1) Ὡς δὲ Ἰσραὴλ, μὴ ἀγνοεῖ, καὶ Ἰούδα, μὴ εἰσπορεύσθε εἰς Γάλγαλα, καὶ μὴ ἀναβαίνετε εἰς τὸν ὄρειον Ὠν. Aqu. et Sym. Ὁρειον ἀνωφελῆ. Heb. עֵין בֵּית עֹנָן כִּי Theodot. Ὁρειον ἀδιαιῆς. Domum iniquitatis.

(2) Hieronym. Cyrill.

(3) Ita Theodoret. Albert. Hugo. Dionys. Lyr. Sanct. Valab. Mercer. Grot. Drus. Ribet. Castr.

(4) כִּי כִּי כִּי

(5) Ὡς δὲ ἀμαλγῆς παροιστρῶσα.

(6) Virgil. Georgic. III.

(7) Hieronym. Albert. Hugo. Dionys. etc.

(8) עֵין בֵּית עֹנָן כִּי

(9) Μέτρος; ἐιδώλων Ἐφραΐμ, ἐνὸς ἡμεῶν ἐν ἀνάδρα.

(10) Deut. XII. 12. Epulabimini coram Domino, etc. Vid. xiv. 29; xvi. 11. 14 xxvi. 11; xxvii. 7.

(11) כִּי כִּי כִּי

(12) Val. Pagn. Mont. Grot.

(13) Καὶ ἤρετισεν Χαναταίους;

19. Ligavit eum spiritus in alis suis, et confundentur a sacrificiis suis.

19. Un tourbillon l'a emporté comme lié sur ses ailes, et ses sacrifices le couvriront de confusion.

COMMENTAIRE

les Cananéens; il les a surpassés en malice; il l'a emporté sur eux par ses désordres criants. On juge bien que ces interprètes et le chaldéen ont lu dans l'hébreu autrement que nous y lisons.

DILEXERUNT AFFERRE IGNOMINIAM PROTECTORES EJUS. L'hébreu (1): *Ils ont aimé, donnez-nous; quelle honte! Leurs principaux chefs; à la lettre, leurs boucliers.* Au lieu de dire: Ils ont aimé les présents, le prophète dit qu'ils ont aimé: donnez-nous. Le nom de boucliers, signifie quelquefois les princes, les grands, et Dieu même (2). Les Septante (3): *Ils ont aimé l'ignominie au milieu du*

bruit et du tumulte qui les environnent. On peut traduire tout simplement: *Leurs princes ont aimé l'ignominie; ils se sont plongés dans l'impudicité.* Ce sens plus clair se joint fort bien à ce qui précède: *Fornicatione fornicati sunt.* Ou bien: Ils ont aimé les présents; ce qui est une chose honteuse.

ÿ. 19. LIGAVIT EUM SPIRITUS IN ALIS SUIS (4). Ephraïm sera enlevé avec autant de rapidité, que s'il était porté sur les ailes du vent; il sera emmené en captivité, comme la paille est emportée par le vent. Les Septante (5): *Vous êtes dans ses ailes comme un tourbillon de vent.*

(1) אהבו הכו קלוח כנניה

(2) Vide Psalm. XLVI. o.

(3) Καὶ ἠγάπησαν ἀτιμίαν ἐκ προσώπου αὐτῶν.

(4) צרר רוח ארתה בכנפיה

(5) Les Septante: Συσπικη πνεύματος σὺ εἶ ἐν πτέρυξι αὐτῆς.

CHAPITRE V

Vengeances que le Seigneur exercera contre Israël et contre Juda.

1. Audite hoc, sacerdotes, et attendite, domus Israel; et domus regis, auscultate: quia vobis iudicium est, quoniam laqueus facti estis speculationi, et rete expansum super Thabor.

2. Et victimas declinastis in profundum; et ego eruditor omnium eorum.

3. Ego scio Ephraim, et Israel non est absconditus a me; quia nunc fornicatus est Ephraim, contaminatus est Israel.

4. Non dabunt cogitationes suas ut revertantur ad Deum suum, quia spiritus fornicationum in medio eorum, et Dominum non cognoverunt.

1. Prêtres, écoutez ceci ; maison d'Israël, soyez attentive ; maison du roi, prêtez l'oreille ; car Dieu va exercer ses jugements sur vous, parce que vous êtes devenus, à ceux sur qui vous étiez obligés de veiller, ce que sont les pièges aux oiseaux, et les filets que l'on tend sur le Thabor.

2. Vous avez détourné les hosties, pour les jeter dans l'abîme ; et je n'ai point cessé de vous instruire.

3. Je connais Éphraïm, et Israël n'a pu échapper à mes yeux ; maintenant Éphraïm est devenu infidèle, et Israël s'est souillé.

4. Ils n'appliqueront point leurs pensées à revenir à leur Dieu, parce qu'ils sont possédés de l'esprit de fornication, et qu'ils ne connaissent point le Seigneur.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. QUIA VOBIS JUDICIUM EST. C'est à vous de songer à vous défendre ; voici les chefs d'accusation qu'on propose contre vous. Ou bien : Écoutez, prêtres : c'est à vous de rendre la justice ; examinons vos jugements.

LAQUEUS FACTI ESTIS SPECULATIONI, ET RETE EXPANSUM SUPER THABOR. Le mont Thabor était, dit-on (1), rempli de gibier, et on y chassait avec des filets. Avant qu'on eût l'usage des armes à feu, on chassait beaucoup plus aux filets, qu'on ne fait aujourd'hui. La plupart des hébraïsants (2) traduisent (3) : *Vous avez été comme un piège à Maspha et comme un filet tendu sur le Thabor.* Maspha de Galaad était au-delà du Jourdain, dans les montagnes de Galaad. Le Thabor était en-deçà de ce fleuve, dans la Galilée. Ces deux montagnes étaient fameuses pour la chasse. Les prêtres des veaux d'or et les princes d'Israël avaient engagé dans le crime et dans l'idolâtrie, les peuples des deux rives du Jourdain, comme les chasseurs poussent dans leurs filets le gibier des montagnes de Maspha et du Thabor. Peut-être avait-on dressé des idoles sur ces deux montagnes. Cela paraît assez clair pour Maspha, par le chapitre vi. 8. Le Thabor, de son côté, était trop remarquable pour n'être pas consacré par quelque autel profane.

Dieu menace par ces paroles les prêtres et les dispensateurs de ses mystères ; parce qu'au lieu d'empêcher les autres de tomber, ou dans les

erreurs qui les séduisent, ou dans le relâchement des mœurs qui les égare, ils deviennent, au contraire, *un filet et un rets* que le démon leur tend pour les faire tomber dans ses pièges, sans qu'il leur soit possible de s'en dégager.

Car, quelle espérance de salut reste-t-il à une âme, qui, cherchant la voie de Dieu, et des remèdes à ses blessures, trouve un guide qui l'égare, et un médecin qui empoisonne ses plaies, au lieu de les guérir ? Ce sont ces faux ministres, dont les saints et les conciles se plaignent avec tant de force, qui, par des paroles douces en apparence et cruelles en réalité, séduisent les âmes qui travaillent à sécher leurs larmes et à étouffer les remords de leur conscience ; et qui leur promettent une fausse paix, lorsque Dieu les menace de ses jugements les plus terribles.

ÿ. 2. VICTIMAS DECLINASTIS IN PROFUNDUM. Le prophète continue son allégorie des chasseurs. Ces apostats ont poussé ces malheureuses victimes dans des trous (4) ; ils ont creusé des fosses, pour les prendre. La coutume de prendre des animaux dans des fosses creusées exprès et couvertes adroitement, afin que les bêtes, passant par-dessus, s'y enfoncent, est bien connue dans l'Écriture (5).

ÿ. 4. SPIRITUS FORNICATIONUM IN MEDIO EORUM. Ils se sont livrés à l'idolâtrie ; ils sont possédés de l'esprit de libertinage, qui leur ôte la connaissance et ne leur permet pas de rentrer en eux-

(1) Cyrill. Hieron. Theodoret hic. Οἶκος δὲ τοῦ τῶ (I'α-εὐρῖο), ἕσθη θήρας διακόπων μαστόν. Ita Grot. Vat.

(2) Ita Jun. Mont. Pisc. Tigur. Mercet. Grot. Drus. Rivet. Bodin.

(3) כי מה חייבת לכבשה ורשה פרשה על הבור

S. B. — T. XI.

(4) שהמה שטיב העמיקר

(5) Josue. xxxiii. 13. - Psalm. vii. 16 ; lvi. 7. - Prov. xxvi. 27. - Isai. xxiv. 17. 18. - Jerem. xxviii. 20. 22. - Thron. iv. 20. - Ezech. i. 4. 8.

10. Facti sunt principes Juda quasi assumentes terminum; super eos effundam quasi aquam iram meam.

11. Calumniam patiens est Ephraim, fractus iudicio, quoniam cœpit abire post sordes.

12. Et ego quasi tinea Ephraim, et quasi putredo domui Juda.

13. Et vidit Ephraim languorem suum, et Juda vinculum suum; et abiit Ephraim ad Assur, et misit ad regem ultorem; et ipse non poterit sanare vos, nec solvere poterit a vobis vinculum.

10. Les princes de Juda ont agi comme des gens qui renversent les bornes des possessions; je répandrai sur eux ma colère comme un torrent.

11. Éphraïm sera opprimé et accablé par le jugement, parce que le premier il s'est laissé aller à l'abomination.

12. C'est pourquoi je suis devenu pour Éphraïm comme un ver rongeur, et à la maison de Juda comme la pourriture qui consume les chairs.

13. Éphraïm a senti son mal, et Juda le poids de ses chaînes. Alors Éphraïm a eu recours à Assur, et Juda a cherché un roi pour le défendre; mais ils ne pourront rien pour votre guérison, ni pour rompre vos liens.

COMMENTAIRE

Ÿ. 10. FACTI SUNT PRINCIPES JUDA QUASI ASSUMENTES TERMINUM. Les princes de Juda ont agi comme des gens qui arrachent les bornes. Il les ont arrachées en effet; ou, ils ont envahi l'héritage de leurs frères par une fraude et une injustice pareilles à celles d'un homme qui arrache les bornes; ce qui est expressément défendu par la loi (1). Je les traiterai comme des arracheurs de bornes; je les punirai sur le champ et sans miséricorde. Numa Pompilius avait permis de tuer sans autre formalité, celui qui était pris en flagrant délit de changer les bornes (2). Ou bien: Juda s'est réjoui de la disgrâce des dix tribus, dans l'espérance d'étendre son héritage, et d'entrer dans celui de ses frères, pendant leur captivité (3). Autrement: Juda a changé les bornes posées par ses pères; il a violé la loi de Dieu (4), et méprisé les exemples de ses aïeux. Il a mieux aimé imiter l'impiété d'Éphraïm, que la piété des patriarches. Enfin: Les princes de Juda diffèrent de jour en jour à se convertir; ils éloignent ce terme tant qu'ils peuvent: mais lorsqu'ils y penseront le moins, je répandrai sur eux ma colère comme un déluge.

Ÿ. 11. CALUMNIAM PATIENS EST EPHRAIM, FRACTUS JUDICIO. Les Assyriens chercheront des prétextes et inventeront des calomnies, pour opprimer Éphraïm et pour colorer l'invasion qu'ils feront de son territoire. Dieu se plaint dans Isaïe (5), que l'Assyrien a chargé son peuple de calomnies sans aucun sujet. En effet, quelle juste raison avait Téglathphalasar, et, après lui, Salmanasar, de venir faire la guerre à Israël, et de l'emmener en captivité? Il est vrai que les derniers rois d'Israël s'étaient rendus tributaires de ceux d'Assyrie, et que le prétexte de la guerre du côté des Assyriens, était que les rois d'Israël cherchaient à se soustraire à leur tyrannie, et à

se rédimier des tributs excessifs qui leur étaient injustement imposés (6); mais quelle injustice faisaient-ils? On peut l'entendre autrement (7): Éphraïm est opprimé, et convaincu en jugement, parce qu'il s'est abandonné aux infamies de l'idolâtrie. Ce jugement était juste, les crimes d'Éphraïm étaient notoires; son iniquité était criante. Les Septante (8): Éphraïm s'est rendu le maître de son adversaire, et il a foulé aux pieds le jugement, parce qu'il a suivi les choses vaines, les idoles.

Ÿ. 12. EGO QUASI TINEA EPHRAIM. Je le consume peu à peu, et insensiblement il se trouvera tout dévoré.

Ÿ. 13. VIDIT EPHRAIM LANGUOREM SUUM. Le royaume d'Israël s'est vu à deux doigts de sa perte, par les guerres civiles et par les malheurs dont il a été accablé de tous côtés, et il eut plusieurs fois recours à l'Assyrie. Jéhu implora d'abord le secours de Salmanasar, contre Hazaël de Damas. Ce fait nous est attesté par les inscriptions cunéiformes (9). Zacharie fut mis à mort par Sellum, et Sellum fut tué par Manahem. Celui-ci, ne se sentant pas assez fort pour se soutenir dans le royaume qu'il avait usurpé, appela à son secours Phul, roi d'Assyrie, et acheta sa protection par mille talents qu'il lui donna, et qu'il imposa sur son peuple (10). C'est ce que le prophète marque par ces paroles: Éphraïm a eu recours à Assur; il a envoyé vers un roi pour le protéger. L'hébreu à la lettre (11): Il a envoyé vers le roi Jareb. Cette traduction est aujourd'hui abandonnée. Le mot יָרֵב *iareb*, n'est plus considéré comme un nom propre, mais comme un adjectif qualificatif. On croit même que *mélek iareb* devrait être traduit par le grand roi, ὁ μέγας Βασιλεὺς. Comme plus tard les rois de Perses, les monarques assyriens prenaient le nom de *grands rois*, et pour nous, nous

(1) Deut. xix. 14. et xxvii. 17.

(2) Plutarch. in Numa.

(3) Hieron. et alii plerique.

(4) Theodoret. Thèophyl. Grot. Merter. Jun.

(5) Isai. l.ii. 4.

(6) Voyez le chap. xvii. Ÿ. 3. 4. 5. et suiv.

(7) עֲשׂוּק אֶפְרַיִם רָצוֹן בְּשֹׁפֵט

(8) Κατεδυναστευσεν Ἡ'φραϊμ τὸν ἀντίδικον αὐτοῦ, καὶ κατεπάτησεν κρίμα, etc.

(9) Revue des Quest. histor. liv. l. p. 353, 360.

(10) iv. Reg. xv. 19, 20.

(11) יִשְׂרָאֵל בְּלֶךְ יָרֵב

14. Quoniam ego quasi leæna Ephraim, et quasi catulus leonis domui Juda. Ego, ego capiam, et vadam; tollam, et non est qui eruat.

15. Vadens revertar ad locum meum, donec deficiatis, et quæretis faciem meam.

14. Car je serai comme une lionne pour Éphraïm, et comme un jeune lion pour la maison de Juda ; j'irai moi-même prendre ma proie ; je l'enlèverai et personne ne l'arrachera de mes mains.

15. Je retournerai après au lieu où j'habite, jusqu'à ce que vous tombiez dans l'extrémité de la misère, et que vous soyez réduits à me rechercher.

COMMENTAIRE

sommes persuadé que *mélek iâreb* est la transcription du titre honorifique *sar rabu* qui figure dans les inscriptions assyriennes. *Mélek* et *sar* sont synonymes, et *iâreb* qu'on peut lire *irab* rappelle phonétiquement *rab* ou *rabu*, grand.

NEC SOLVERE POTERIT A VOBIS VINCULUM. *Il ne pourra rompre vos liens* ; ou plutôt (1), *il ne guérira pas vos plaies*. Les Septante (2) : *Il ne fera pas cesser votre douleur*. Non seulement l'invasion de Phul ne guérit pas Israël de ses maux, et celle de Téglathphalasar ne guérit pas les blessures de Juda ; elles augmentèrent au contraire le mal des deux royaumes : Juda et Israël devinrent tributaires ; et les rois d'Assyrie, amorcés par l'espérance d'une proie si aisée à prendre, revinrent si souvent dans le pays, qu'enfin ils ruinèrent les deux royaumes, et en emmenèrent les rois et les sujets captifs.

Ÿ. 14. QUASI LEÆNA EPHRAÏM. Les Septante (3) :

Je serai comme une panthère à Éphraïm. C'est probablement l'exacte signification du substantif hébreu *שׂחַל* *scha'hal* qui rappelle le nom de chacal plutôt que de lion. Je viendrai dans Israël et dans Juda, comme une panthère, un chacal ou comme un lion. Je prendrai ma proie, et je l'emporterai dans mon gîte, sans que personne ose m'attaquer : *Tollam, et non est qui eruat*. Je m'y retirerai, jusqu'à ce que vous rentriez en vous-même.

Ÿ. 15. REVERTAR AD LOCUM MEUM, DONEC DEFICIATIS, ET QUÆRATIS FACIEM MEAM. Je vous abandonnerai dans votre exil, et je quitterai le temple, dans lequel j'habitais parmi vous, pour me retirer dans le ciel, qui est le lieu de ma demeure ; et l'extrémité des maux où vous serez réduits, vous ayant enfin ouvert les yeux, vous reviendrez vers moi, et vous vous convertirez. *Quem propitium, præsentemque non senserant, iratum et absentem requirunt*, dit saint Jérôme (4).

(1) *לֹא יִגְדַל מִכֶּסֶם מוֹר*
 (2) *Ὁ ὃς μὴ διακύση ἐξ ὑμῶν ὀδύνην*. Aqu. *ἐπιδέσειν*,
seu σύνδεσμον.

(3) *Hebr.* *שׂחַל* Ω'ς *πάθηρ*. *Aq.* Ω'ς *λείαινα*. *Sym.* Ω'ς *ἐπιβολή λεαίνης*. *Theod.* Ω'ς *λίς*. *Vide Hieron. Grot.*

(4) *Hieron. in cap. vi. initio.*

CHAPITRE VI

Retour d'Israël et de Juda. Reproches du Seigneur contre Israël et contre Juda.

1. In tribulatione sua mane consurgens ad me : Venite, et revertamur ad Dominum,

2. Quia ipse cepit, et sanabit nos; percutiet, et curabit nos.

3. Vivificabit nos post duos dies; in die tertia suscitabit nos, et vivemus in conspectu ejus. Sciemus, sequemurque ut cognoscamus Dominum. Quasi diluculum præparatus est egressus ejus, et veniet quasi imber nobis temporaneus et serotinus terræ.

1. Dans leur affliction, ils se hâteront d'avoir recours à moi : Venez, retournons au Seigneur,

2. Parce que c'est lui-même qui nous a saisis, et qui nous délivrera; c'est lui qui nous a blessés, et qui nous guérira.

3. Il nous rendra la vie dans deux jours, le troisième jour il nous ressuscitera, et nous vivrons en sa présence; nous entrerons dans la science du Seigneur, et nous le suivrons, afin de le connaître. Son lever se prépare comme celui de l'aurore; et il descendra sur nous, comme les pluies de l'automne et du printemps viennent sur la terre.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. IN TRIBULATIONE SUA MANE CONSURGENT AD ME. Dans l'excès de leur affliction, ils se hâteront d'avoir recours à moi; ils viendront à moi dès le matin (1), expression familière dans l'Écriture pour dire : Ils se hâteront de venir; ils viendront avec ardeur, avec empressement. Ceci doit se joindre aux versets 14, 15 du chapitre précédent. Je serai comme une panthère pour Éphraïm, et comme un lion pour Juda; j'enlèverai ma proie, et personne ne me l'arrachera. Je me retirai dans ma demeure, jusqu'à ce que vous soyez réduits à me chercher. Quand vous sentirez bien le poids de vos maux, et que vous serez las de souffrir, alors vous vous lèverez le matin, pour me chercher. Il parle aux dix tribus, de même qu'à Juda, ici, et dans les versets suivants. Voyez verset 4.

Ÿ. 2. IPSE CEPIT, ET SANABIT NOS. L'hébreu (2) : C'est lui qui nous a ravis (comme un lion qui ravit sa proie) et nous guérira. Le prophète exprime ici les sentiments du peuple captif.

Ÿ. 3. VIVIFICABIT NOS POST DUOS DIES; IN DIE TERTIA SUSCITABIT NOS. Dans le style de l'Écriture, la captivité, l'oppression, la servitude, la maladie, le danger sont souvent représentés sous le nom de mort; et la délivrance de ces maux est appelée résurrection, retour à la vie, à la lumière, vie nouvelle, etc. On en voit des exemples dans Daniel, dans Ézéchiël, et dans d'autres endroits de l'Écriture (3). Les captifs d'Assyrie et de Chaldée, accablés sous le poids de leurs maux,

s'encouragent et se disent les uns aux autres : Allons, retournons au Seigneur; c'est lui qui nous a réduits dans l'état où nous gémissons; il pourra, s'il l'a pour agréable, nous en tirer dans deux ou trois jours. Rien ne lui est difficile. Clément et et miséricordieux comme il est, il ne permettra pas que nous demeurions bien longtemps dans la captivité où nous sommes ensevelis, comme des morts dans le tombeau (4). Ce nombre de deux ou trois jours, marque la promptitude et la facilité avec lesquelles ils se flattent que le Seigneur les sauvera (5). Les Septante (6) : *Il nous guérira après deux jours; et le troisième jour nous nous lèverons (ou nous ressusciterons) et nous vivrons en sa présence.*

Mais il est aisé de remarquer dans les paroles du prophète, qu'il avait en vue quelque chose de plus grand et de plus relevé que le retour du peuple de la captivité. La prophétie, prise dans son sens propre et littéral, ne s'est jamais exécutée sur le peuple hébreu. Inutilement chercherait-on dans l'histoire ce nombre de deux jours, après lesquels il devait recevoir la vie; et ce troisième jour, auquel il devait ressusciter. Osée insinuait par là la résurrection des fidèles rachetés par le sang de Jésus-Christ. Il désignait de la manière la plus expresse la résurrection du Sauveur lui-même, qui nous a rendu la vie, lorsque nous étions morts par nos péchés, et qui nous a ressuscités, et nous a fait asseoir dans le ciel (7). C'est à ce passage que l'Apôtre faisait allusion, lors-

(1) ישחרנני Les Septante : Ο'ρθρωσθη προς με.

(2) כִּי הוּא טָרַף וְיִשְׁפָּאוּנוּ Les Septante : ὁ ἑαυτοῦ ἕρπασεν, καὶ ἰάσεται ἡμᾶς.

(3) Dan. xii. 1. 2. - Ezech. xxxvii. 5. 11. 12. 26.

(4) Isai. xiv. 10; xli. 14. et lxvi. 14. - Psal'm. xxi. 15; xl. 7. etc.

(5) Vide infra Osee. xiii. 14.

(6) Theodoret. Theophyl. Sanct. ii. 22. Drus. Grot. Riv. Pisc. Hebraei quid. apud Figuer.

(7) Ephes. ii. 5. Cum essemus mortui peccatis convivicavit nos in Christo, conresuscitavit, et consedere fecit in caelestibus.

4. Quid faciam tibi, Ephraim? quid faciam tibi, Juda? Misericordia vestra quasi nubes matutina, et quasi ros mane pertransiens.

5. Propter hoc dolavi in prophetis, occidi eos in verbis oris mei; et judicia tua quasi lux egredientur.

4. Que puis-je vous faire, ô Éphraïm ! que puis-je vous faire, ô Juda ! Vos bons sentiments n'ont pas eu plus de durée que les nuages du matin, et que la rosée qui se sèche promptement.

5. C'est pourquoi je les ai traités durement par mes prophètes : je les ai tués par les paroles de ma bouche : je rendrai clair comme le jour l'équité des jugements que j'exercerai sur vous.

COMMENTAIRE

qu'il disait que le Sauveur était ressuscité des morts le troisième jour, suivant les Écritures (1). C'est ainsi que les pères (2), et presque tous les interprètes l'ont toujours entendu; et c'est le premier et le véritable sens de la prophétie. Il est assez ordinaire aux prophètes de mêler les prophéties du Messie avec celles qui regardent le retour de la captivité, et de passer de l'une à l'autre, en s'élevant tout d'un coup à un sujet plus sublime et plus important.

SCIEMUS, SEQUEMURQUE. On nous a souvent reproché notre ignorance volontaire, notre peu d'application à connaître nos devoirs (3), et notre révolte contre le Seigneur; nous l'avons méconnu, et nous avons suivi nos idoles. Nous voulons renoncer à tout cela : *Sciemus, sequemurque*.

QUASI DILUCULUM PRÆPARATUS EST EGRESSUS FIJUS. Jésus-Christ, dans sa résurrection, parut comme une aurore, ou comme un soleil naissant, pour éclairer, pour échauffer, pour animer toutes choses. Les captifs de Babylone se promettent que le Seigneur viendra à eux, et paraîtra comme l'aurore au milieu de la sombre nuit de leur exil.

VENIET QUASI IMBER NOBIS TEMPORANEUS ET SEROTINUS TERRÆ. L'hébreu (4) : *Il nous viendra comme la pluie, comme la pluie de l'arrière-saison qui descend sur la terre*. Mais la plupart suivent les Septante (5) et la Vulgate, qui l'entendent des pluies de l'automne et du printemps; car il ne pleut guère dans la Judée qu'en ces deux saisons. On peut voir ce qu'on a dit, sur le Deutéronome, touchant ces deux pluies (6).

Ÿ. 4. QUID FACIAM TIBI, EPHRAÏM ? C'est la réponse du Seigneur à la prière ou aux promesses de Juda et d'Israël : Que puis-je faire pour vous ? Je suis tout disposé à vous recevoir, et à vous donner des preuves de ma tendresse : mais vous y apportez des obstacles, vous mettez comme

une barrière entre vous et moi. Commencez par quitter votre mauvaise vie, et par retourner sérieusement à moi.

MISERICORDIA VESTRA QUASI NUBES MATUTINA. La compassion que vous avez pour vos frères, est aussi peu constante que ces brouillards ou ces nuages qui s'élèvent le matin, et que le soleil dissipe aussitôt qu'il paraît. Le nom de *misericorde*, en cet endroit, ne doit pas se borner aux seules œuvres de piété, de compassion, de clémence envers le prochain : il se prend en général pour la bonté, la probité, l'équité (7). On prétend que c'est de l'hébreu *'hèsed*, que dérive le nom d'*Assidélens*, qu'on trouve sous les Maccabées (8). Ce nom désignait ceux qui faisaient profession d'une piété et d'une religion plus parfaites. Les Septante rendent souvent *'hèsed*, par la justice (9), et quelquefois par la sainteté. La Vulgate suit assez souvent cette dernière traduction (10). Ainsi, on peut expliquer ce passage de la sorte : Votre sainteté, ou votre justice, votre retour à Dieu n'est ni constant, ni sincère (11). Il s'égaroit comme les brouillards et la rosée du matin. Cette dernière expression proverbiale se trouve encore dans le même sens au chapitre XIII. Ÿ. 3. *Erunt sicut nubes matutina, et sicut ros matulinus præteriens*. Osée représente ici les sentiments du peuple au début de sa captivité. Il commença à reconnaître son égarement, il en conçut de la douleur, il se tourna vers Dieu; et il eut la présomption de croire que Dieu l'exaucerait dans le moment, et que dans deux ou trois jours, il verrait la fin de ses maux. Mais Dieu lui répond ici que sa pénitence n'est point parfaite, et que son châtiment sera aussi long que son impénitence.

Ÿ. 5. PROPTER HOC DOLAVI IN PROPHETIS, OCCIDI EOS IN VERBIS ORIS MEI. J'ai envoyé mes prophètes contre ce peuple indocile et endurci; j'ai traité

(1) 1. Cor. xv. 4. Quia Christus resurrexit tertia die, secundum scripturas.

(2) Hieronym. hic. - Aug. de Trinit. lib. xviii. cap. 28. - Iacobi, de Div. Sap. lib. iv. c. 84. - Greg. Mag. hom. xx. in Ezech. - Cyprian. contra Judæos. lib. ii. c. 24. - Herveus in 1. ad Cor. - D. Bernard. serm. i. in Resurrect. - Origen. homil. v. in Exod. - Tertull. advers. Jud. c. 17. - Theodoret. et Theophylact. hic. - Cyrill. Alex. in ii. Joan. c. 26. Vide Sanct. n. 9. c. 6.

(3) Osee. iv. 6.

(4) יבוא כנשם לנו כמקוש יורה ארץ

(5) Η' εὐχρηστὸς ὡς ὑγρὸς ἁπλοῦς, ἀπὸ ἀπλοῦς, ἡ δὲ ὑγρὸς.

(6) Deut. xi. 14.

(7) Vide Grot. Drus. Lud. de Dieu.

(8) 1. Macc. ii. 47; vii. 17. et ii. Macc. xiv. 6.

(9) Vide Sept. in Genes. xx. 13; xxi. 23; xxiv. 27; xxxii. 10. - Exod. xv. 13.

(10) Deut. xxxiii. 8. - 1. Reg. ii. 9. et ii. Reg. xxii. 26. et ii. Par. vi. 41. - Psalm. iv. 4. etc.

(11) Theodoret. hic.

6. Quia misericordiam volui, et non sacrificium; et scientiam Dei plus quam holocausta.

7. Ipsi autem sicut Adam transgressi sunt pactum: ibi prævaricati sunt in me.

8. Galaad civitas operantium idolum, supplantata sanguine.

6. Car c'est la miséricorde que je veux, et non le sacrifice; et j'aime mieux la connaissance de Dieu que les holocaustes.

7. Mais pour eux, ils ont rompu mon alliance comme Adam; dans ce culte même, ils ont violé mes ordres.

8. Galaad est une retraite de fabricateurs d'idoles, plongés dans le sang.

COMMENTAIRE

les Israélites et les Juifs comme un marbre brut, dur, cassant, fier; j'y ai appliqué le ciseau, j'en ai ôté tout ce qui était superflu, et inutile à mon dessein; je l'ai coupé comme ferait un sculpteur qui travaillerait à former une statue d'un bloc de marbre. J'ai mis dans la bouche de mes prophètes des paroles de mort, des invectives capables d'éveiller un mort, des reproches sanglants, des menaces foudroyantes des derniers malheurs. *Mes prophètes les ont fait mourir* en quelque sorte, en leur annonçant la mort, la captivité, la guerre, et les dernières calamités.

Les Septante, suivis de quelques interprètes, l'entendent autrement (1): *J'ai fait mourir vos prophètes, je les ai tués par les paroles de ma bouche*. Il s'agirait des faux prophètes qui, au lieu d'éloigner le peuple de l'idolâtrie et du crime, ne travaillaient qu'à l'y plonger de plus en plus; je les ai fait périr par la main d'Élie (2), par exemple, ou par celle de Jéhu (3). Mais la première explication est plus naturelle, et mieux liée avec ce qui précède.

JUDICIA TUA QUASI LUX EGREDIENTUR. J'exercerai ma vengeance et la sévérité de mes jugements contre vous à la vue de toute la terre, à la lumière du jour le plus éclatant. Ou bien: Le jugement, la condamnation viendra vous surprendre, comme le jour surprend ceux qui dorment. L'hébreu à la lettre (4): *Vos jugements seront comme le jour qui commence à paraître*.

Ÿ. 6. MISERICORDIAM VOLUI, ET NON SACRIFICIUM. La miséricorde se prend ici au même sens que dans le Ÿ. 4. pour la justice, la sainteté, la piété. Sans cela, les sacrifices sont inutiles. Le prophète avait dit auparavant que les Hébreux, revenus à de meilleurs sentiments, retourneraient à Dieu avec des troupeaux de victimes (5); ici il leur déclare que ce n'est pas leurs holocaustes qu'il demande: il veut le changement du cœur, l'horreur du crime, un retour sérieux, une pénitence sincère. *Victimæ meæ salus credentium, et conversio peccatorum*, dit saint Jérôme.

ET SCIENTIAM DEI, PLUS QUAM HOLOCAUSTA. La connaissance de Dieu qu'on demande ici, n'est point cette science vaine et stérile des choses de Dieu, qui n'est guère propre qu'à contenter la curiosité, ou à satisfaire la vanité; Dieu demande cette science pratique, agissante, animée de la charité, opposée à l'oubli ou à l'ignorance de ses devoirs, à l'endurcissement, à l'impiété. Sous les noms de miséricorde et de science de Dieu, le prophète comprend toutes les vertus. Ces deux choses manquaient aux Israélites, comme il le leur a reproché plus d'une fois (6).

Ÿ. 7. IPSI AUTEM SICUT ADAM TRANSGRESSI SUNT PACTUM. Comme le premier homme a violé mon commandement dans le jardin d'Éden, ainsi mon peuple a transgressé mes lois dans le pays que je lui avais donné. Mais, comme j'ai chassé Adam du paradis terrestre, à cause de sa désobéissance, ainsi je disperserai mon peuple, et je l'éloignerai de son pays, pour punir ses prévarications. L'hébreu peut aussi se traduire (-): *Ils sont comme un homme qui viole l'alliance*. Ce sont des gens sans foi, sans religion, sans parole, qui ne méritent aucun pardon. Les Septante (8) l'ont pris en ce sens. Autrement: Les Israélites violent ma loi comme s'ils étaient de ces peuples étrangers, qui ne sont rien pour moi, comme ces enfants des hommes à qui je n'ai point donné ma loi, et qui ne sont point compris dans mon alliance.

Ÿ. 8. GALAAD CIVITAS OPERANTIUM IDOLUM. Galaad était un pays de montagnes au-delà du Jourdain, à l'orient de la demi-tribu de Manassé, où Jacob et Laban firent alliance contre eux, et érigèrent un monceau de pierres, pour conserver la mémoire de leur union. C'est sans doute ce qui donna occasion, dans la suite, d'y ériger des autels superstitieux. Le prophète veut désigner apparemment ici la ville de Maspha de Galaad, ou de Ramoth de Galaad, qui étaient dans ces montagnes. L'histoire ne nous apprend pas qu'on y ait érigé des idoles; mais ce passage est plus que suffisant, pour nous en persuader. Il y avait peu

(1) Ἡ πεθερία τοῦ προφήτου; ὁμοῦν, ἀπέτεινα αὐτοὺς ἐν ἔλεει: σόφιστος; μῶν.

(2) III. Reg. xviii. 40.

(3) IV. Reg. x. 25. Vide Hieron. Cyrill. Haymon.

(4) Ἰσραὴλ ὡς ἡμέρα ἡ ἀρχὴ τοῦ ἡμεῶν. Chald. Judicium meum quasi lux oriatur.

(5) Osee v. 6. In gregibus et in armentis suis vadent ad quærendum Dominum et non invenient.

(6) Osee iv. 6. xv. et vi. 4.

(7) והמה כבוד עברו ברית

(8) Ἀὐτοὶ δὲ εἰσι ὡς ἄγνωστοι παραπικραίων διαθήκη.

9. Et quasi fauces virorum latronum, particeps sacerdotum, in via interficientium pergentes de Sichem; quia scelus operati sunt.

10. In domo Israel vidi horrendum; ibi fornicationes Ephraim, contaminatus est Israel.

11. Sed et Juda, pone messem tibi, cum convertero captivitatem populi mei.

9. Elle conspire avec les prêtres, lesquels se liguent ensemble pour faire le mal, comme les voleurs qui dressent des embûches sur le chemin de Sichem, pour égorger les passants; et toute leur vie n'est qu'une suite de crimes.

10. J'ai vu une chose horrible dans la maison d'Israël; j'y ai vu Éphraïm prostitué, et Israël souillé.

11. Mais vous aussi, Juda, préparez-vous à être moissonné vous-même, jusqu'à ce que je ramène mon peuple, qui avait été captif.

COMMENTAIRE

de lieux et de montagnes remarquables dans le royaume d'Israël, où l'on n'en vit dans les derniers temps du royaume des dix tribus. Le prophète a déjà insinué la même chose, en parlant de Maspha (1). Les Septante: *Galaad est une ville qui opère la vanité*. Théodoret lit: *Galgala*, au lieu de Galaad (2). *Galgala m'a méprisé, cette ville qui pratique la vanité*, ou l'idolâtrie. On a vu plus haut qu'il y avait des idoles à Galgala (3).

SUPLANTATA SANGUINE. *Tout y regorge de sang*; à la lettre (4): *Elle est supplantée par le sang*. Mais les interprètes conviennent qu'il faut prendre ici le verbe *supplanter* dans un autre sens. La plupart traduisent (5): *Souillée de sang*; d'autres (6): *Elle est souillée par les pas des homicides*; ou, elle est tellement pleine de sang, qu'on n'y saurait mettre le pied sans se souiller. Les Septante (7): *Elle trouble l'eau*. C'est une ville de trouble et de dispute. Le chaldéen: *C'est une ville d'hommes qui répandent frauduleusement le sang innocent*, qui supplantent l'innocent, pour le mettre à mort.

ŷ. 9. QUASI FAUCES VIRORUM LATRONUM, PARTICEPS SACERDOTUM, IN VIA INTERFICIENTIUM PERGENTES DE SICHEM. Le pays de Galaad était mal famé, les crimes y étaient fréquents, aussi y avait-il dans ce pays un plus grand nombre de villes de refuge, qu'en deçà du Jourdain (8). Jephté y exerçait le brigandage; il était à la tête d'une troupe de voleurs (9). C'était l'horoscope de Gad, qui possédait une bonne partie de ces montagnes, d'aller en troupes comme les voleurs (10); et il semble qu'Osée fait ici allusion à ce que Jacob dit à Gad au lit de la mort: *Gad sera attaqué par des troupes de voleurs, et se mettra lui-même en troupes pour les surprendre, et pour les poursuivre*. On pourrait traduire ce passage du prophète (11):

Galaad est une ville de scélérats, toute souillée de sang; ils sont comme une troupe de voleurs qui attendent (les passants). Leurs prêtres se sont attroupés, pour mettre à mort ceux qui voulaient aller à Sichem. Les prêtres de delà le Jourdain, poussés par un esprit d'intérêt et de jalousie, s'attroupaient et se mettaient sur les chemins, pour mettre à mort ceux qui voulaient passer le Jourdain, afin d'aller faire l'exercice de leur mauvaise religion à Sichem, ville célèbre dans le lot d'Éphraïm, et près de Samarie, où les Hébreux allaient beaucoup par dévotion, avant l'arrivée des Cuthéens dans leur pays. On a vu plus haut (12), que l'on avait dressé des autels, et établi des prêtres dans Galaad.

Les Septante (13): *Galaad est une ville pleine d'idolâtrie, ou de vanité, et qui trouble l'eau; sa force est comme celle d'un pirate. Les prêtres ont caché le chemin; ils ont fait mourir Sichem, parce qu'ils ont commis l'iniquité*. Le chaldéen: *Les habitants de Galaad et leurs prêtres se sont réunis, comme un homme qui observe une armée, et ils tuent les âmes de concert sur le chemin*.

ŷ. 11. SED ET JUDA, PONE MESSEM TIBI. Votre tour viendra, ô Juda; vous serez moissonné, et vous serez réduit en captivité, jusqu'à ce que je vous ramène de votre exil. La moisson, la récolte se prend en deux sens dans l'Écriture, pour la récompense des bons, et pour la punition des méchants; par exemple: *Chacun moissonnera ce qu'il aura semé: Celui qui sèmera dans la chair, moissonnera la corruption* (14). Et Osée plus bas (15): *Ils ont semé du vent; ils moissonneront la tempête*. Et dans l'Apocalypse (16), l'ange crie à celui qui est assis sur la nuée: *Mettez la faucille dans la moisson, parce que le temps de la récolte est arrivé, et que la moisson est mûre*. Dans tous

(1) Osec. v. 1. Laqueus facti estis speculationi. Hebr. Maspha.

(2) Κατεργονήσε μου Γάλγαλα, πόλις ἐργαζομένη μάταια.

(3) Osec. iv. 15.

(4) חבב כבוד

(5) Pagn. Mont. Drus. Livell. Bodin.

(6) Jun. Piscat. Tarnov.

(7) Τραβάσσουντα ὕδωρ. Ils ont lu חבב כבוד

(8) Num. xxxv. 14. - Deut. iv. 41. - Josue. xx. 8. Grot. ad ŷ. 8.

(9) Judic. xi.

(10) Genes. xlix. 19. Voyez saint Jérôme dans ses Questions hébraïques sur la Genèse, où il traduit: *Gad sera exposé aux pilleries des voleurs, mais il les volera à son tour*.

(11) כחבו איש וגוידים הכי הזהים דרך ירצחו שבסב

(12) Voyez Osée iv. 15, et plus haut verset 8.

(13) Η' ἴσχυ; σοῦ ἀνδρός; πειράτου, ἐκρυψαν ἱερεῖς; ὁδόν, ἐφόνευσαν Σκλημα, ὅτι ἀνομίαν ἐποίησαν.

(14) Galat. vi.

(15) Osec. viii. — (16) Apoc. xiv. 45.

ces passages, la moisson est mise pour le temps du châtement et de la colère du Seigneur. Mais on peut aussi prendre le passage que nous expliquons, dans le sens opposé : *Quant à vous, ô Juda, préparez votre moisson, lorsque je ramènerai de captivité mon peuple dispersé*. On a vu précédemment (1), que le Seigneur promet à son peuple, après la captivité, des vignes, et qu'alors Dieu exaucera le ciel, le ciel exaucera la terre,

et la terre exaucera le froment, le vin et l'huile, pour ramener l'abondance dans le pays. Le retour de la captivité est comparé à une heureuse moisson, en plus d'un endroit de l'Écriture (2). Les Septante (3) : *Et vous, Juda, commencez vos vendanges, lorsque je ramènerai mon peuple captif*. On peut traduire l'hébreu (4) : *Et vous, Juda, le Seigneur vous a donné la moisson, lorsque j'ai ramené mon peuple de captivité*.

(1) Osée II. 15. 21.

(2) Isai. IX. 3. et Psalm. CXXV. 6.

(3) Καὶ Ἰουδαὶς ἀρχοῦ τρυγᾶν σεαυτῶ, ἐν τῷ ἐπιστρέφειν μὲ τὴν αἰγμάλωσίαν τοῦ λαοῦ μου.

(4) גַּם יְהוּדָה שֶׁתִּקְצֹר רֶגֶץ בְּשׁוּבוֹי שְׂכֹחַ עִמִּי

CHAPITRE VII

Reproches et menaces du Seigneur contre Israël.

1. Cum sanare vellem Israel, revelata est iniquitas Ephraim, et malitia Samariæ, quia operati sunt mendacium; et fur ingressus est spolians, latrunculus foris.

2. Et ne forte dicant in cordibus suis, omnem malitiam eorum me recordatum; nunc circumdederunt eos adventiones suæ, coram facie mea factæ sunt.

3. In malitia sua lætificaverunt regem, et in mendaciis suis principes.

4. Omnes adulterantes, quasi clibanus succensus a coquente; quievit paululum civitas a commistione fermenti, donec fermentaretur totum.

1. Lorsque je voulais guérir Israël, l'iniquité d'Éphraïm et la malice de Samarie ont éclaté par les œuvres de mensonge qu'ils ont faites; c'est pourquoi les voleurs les ont pillés au-dedans et les brigands les ont ravagés au-dehors.

2. Et qu'ils ne disent point dans leurs cœurs que je rappelle en ma mémoire toutes leurs iniquités; celles qu'ils commettent tous les jours, et qu'ils commettent en ma présence, suffisent pour les accabler.

3. Ils se sont rendus agréables au roi par leurs méchancetés, et aux princes par leurs mensonges.

4. Ils sont tous des adultères semblables à un four où l'on a déjà mis le feu; la ville ne s'est point reposée depuis que le levain a été mêlé avec la pâte, jusqu'à ce que la pâte ait été toute levée.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. CUM SANARE VELLEME ISRAEL. REVELATA EST INIQUITAS EPHRAIM. Pendant que je pense une de ses plaies, j'en découvre de nouvelles. Il n'est pas guéri d'un mal, qu'il tombe dans un autre. Combien de fois le Seigneur a-t-il envoyé ses prophètes contre Israël? Combien de fois l'a-t-il averti, menacé ou châtié? Ses efforts, ses bonnes intentions ont été rendus inutiles par de nouveaux crimes de ce peuple, qui court à sa perte, et qui ne veut user d'aucun remède, au milieu de ses plus fâcheuses maladies.

FUR INGRESSUS EST SPOLIANS; LATRUNCULUS FORIS. Le royaume d'Israël a été victime des déprédations, et ses princes mêmes en butte aux séditions et aux guerres civiles; à l'oppression des usurpateurs du royaume, comme Sellum, Manahem, Phacécia, Phacée, Osée, qu'on peut regarder comme autant de tyrans; et, au dehors, aux coups des rois d'Assyrie, Phul, Téglathphalasar, Salmanasar. Les rois de Syrie et d'autres princes voisins sont venus comme des brigands piller ce misérable pays.

Ÿ. 2. NE FORTE DICANT OMNEM MALITIAM EORUM ME RECORDATUM. Qu'ils ne m'accusent point d'être trop sévère, et de ne leur rien passer. J'ai dissimulé, et j'ai usé de clémence assez longtemps. Ils ont forcé ma colère à éclater contre eux. Je n'ai point cherché leurs iniquités; il les ont commises jusque sous mes yeux. Ce ne sont point de vieilles fautes oubliées ou expiées; ce sont de nouveaux crimes que je leur reproche.

Ÿ. 3. IN MALITIA SUA LÆTIFICAVERTUNT REGEM. Il est inutile de rechercher qui est ce roi, auquel les Hébreux ont cherché à se rendre agréables par leurs crimes; puisque nous n'en connaissons

aucun du royaume d'Israël, qui ait vécu dans la piété, et qui ait renoncé au culte des veaux d'or. Mais celui qui s'est rendu plus célèbre par sa prévarication, qui a entraîné Israël et tous les rois ses successeurs, c'est Jéroboam, fils de Nabat. Par une politique exécrationnelle, il changea la religion dans tout son royaume; et le peuple, par une complaisance aussi lâche qu'impie, se laissa entraîner à tout ce qu'il plut au roi. Quoique ce passage se rapporte bien à Jéroboam, il est probable que le mot *regem* signifie le roi en général, sans distinction de personne. Les Israélites se rendirent agréables à leur roi par leur malice, et à leurs princes, par leur mensonge. Il n'y avait qu'un roi à la fois, tandis qu'il y avait plusieurs princes.

Ÿ. 4. OMNES ADULTERANTES, QUASI CLIBANUS SUCCENSUS A COQUENTE. Dans ce verset et dans les suivants, Osée fait une double comparaison des Israélites, à un four et à de la pâte. Jéroboam, voulant faire quitter à ses sujets leur ancienne religion, mit en quelque sorte le feu à son four, et mêla son levain dans la pâte. Il n'usa point de violence; il se contenta d'exhorter et d'annoncer une fête. Le feu se répandit bien vite, et le pain fut bientôt infecté du levain. On vit tout Israël accourir à la fête, et prendre part à ces nouveautés. Mais que deviendra ce four et ce pain? Le four sera consumé par les flammes. Le roi, les princes et le peuple seront enveloppés dans son incendie. Voyez le verset 7. Israël a été mis sous la cendre, comme un pain bien pétri et bien levé: mais on n'a pas eu soin de le tourner, il a été tout brûlé d'un côté, avant que ceux qui l'avaient préparé, en pussent manger, des enne-

5. Dies regis nostri : cœperunt principes furere a vino ;
extendit manum suam cum illusoribus.

6. Quia applicuerunt quasi clibanum cor suum, cum
insidiaretur eis ; tota nocte dormivit coquens eos, mane
ipse succensus quasi ignis flammæ.

7. Omnes calefacti sunt quasi clibanus, et devoraverunt
judices suos : omnes reges eorum ceciderunt ; non est
qui clamet in eis ad me.

8. Ephraim in populis ipse commiscebatur ; Ephraim
factus est subcinericius panis, qui non reversatur.

5. Voici le jour de noire roi. Les princes se sont en-
ivrés jusqu'à la fureur ; le roi leur a tendu la main, et a
pris part à leurs emportements.

6. Lorsqu'il leur tendait un piège, ils lui ont exposé
leur cœur, comme un four ; et pendant qu'ils brûlaient
comme un pain qui cuit, il a dormi tranquillement toute
la nuit ; et le matin, il a paru lui-même embrasé, comme
un feu et comme une flamme.

7. Ils ont tous conçu une chaleur brûlante comme un
four, et leur ardeur a consumé leurs juges avec eux.
Tous leurs rois sont tombés, et il ne s'en est pas trouvé
un seul qui eût recours à moi.

8. Éphraïm même s'est mêlé avec les nations : Éphraïm
est devenu comme un pain qu'on fait cuire sous la cen-
dre, qu'on ne retourne point.

COMMENTAIRE

mis, des étrangers sont survenus, et ont enlevé le
pain. Voyez les versets 8 et 9.

ŷ. 5. DIES REGIS NOSTRI : CŒPERUNT PRINCIPES
FURERE A VINO. *Ce jour du roi*, peut marquer ou
le jour de sa naissance, ou celui de son avène-
ment à la couronne. Quand on parle d'un prince,
c'est plutôt le jour du commencement de son
règne. Le prophète quitte pour un moment la
comparaison du four et de la pâte ; il invective
ici contre l'ivrognerie des princes d'Israël. Ils se
remplissent de vin jusqu'à entrer en fureur. *La
grande quantité de vin excite la colère et les empor-
tements*, dit le Sage (1).

EXTENDIT MANUM SUAM CUM ILLUSORIBUS. *Le
prince a tendu ses mains avec ces emportés* ; à la
lettre (2), *avec ces railleurs* ; les Septante (3), *avec
ces hommes pestilentiels*. C'est ainsi qu'ils tradui-
sent ordinairement l'hébreu *letsim* ou *lotsesim*.
D'autres croient que ce terme signifie des bouf-
fons, des gens qui ne cherchent qu'à se divertir,
et à divertir les autres. L'Écriture en parle tou-
jours d'une manière qui nous en donne une idée
très désavantageuse, comme de gens sans religion
et sans aucune crainte des jugements du Seigneur,
qui tournent les choses saintes en dérision. Le
prince, qui devait réprimer l'insolence de ces dan-
gereux esprits, leur donne la main, les favorise,
vit avec eux familièrement.

ŷ. 6. APPLICUERUNT QUASI CLIBANUM COR SUUM,
CUM INSIDIARETUR EIS. Le prophète revient à sa
comparaison des méchants, avec un four allumé.
Dans le dessein de séparer pour toujours les dix
tribus d'avec la maison de David, Jéroboam tend
des pièges à ses princes et à son peuple. Il les
engage dans la débauche. C'est le feu qu'il met
en quelque sorte dans leurs entrailles. Il gagne
les grands, en favorisant leurs excès ; et, en se

mêlant à leurs débauches, il lâche la bride au
peuple. C'en est assez : il n'a qu'à se reposer, et
à laisser gagner la flamme ; elle aura bientôt
embrasé tous les cœurs. Les Septante (4) : *Leurs
cœurs ont été enflammés comme un four, pendant
qu'ils sont comme abimés, ou précipités pendant
toute la nuit*. On pourrait traduire l'hébreu (5) :
*Parce qu'ils ont présenté leur cœur comme un four,
pendant qu'ils tendaient des pièges toute la nuit*.
Ils se sont livrés à tout ce que Jéroboam a voulu,
pendant qu'il leur laissait la liberté de dresser des
embûches à leurs frères pendant toutes les nuits.

ŷ. 7. DEVORAVERT JUDICES SUOS. Le feu
que Jéroboam et les princes, ses successeurs, ont
allumé dans Israël, leur a été fatal, à eux et à
leur peuple. L'idolâtrie du peuple et des princes
a été la source de tous les malheurs qu'on a vus
dans ce royaume. Le nom de *juges*, se prend ici
pour celui de roi, de prince, de gouverneur, etc.

OMNES REGES EORUM CECIDERUNT. Nous ne
connaissons aucun roi d'Israël depuis Jéroboam
fils de Nabat, qui ait été exempt de l'idolâtrie des
veaux d'or, ni qui ait eu recours au Seigneur par
une pénitence persévérante.

ŷ. 8. EPHRAIM IN POPULIS IPSE COMMISCEBA-
TUR ; ... FACTUS EST SUBCINERICIUS PANIS. Le verbe
hébreu בָּלַל (*bâlal*) (6) qu'on a traduit par *commisce-
batur*, signifie plus souvent pétrir avec de l'huile (7) ;
et נָחַם '*ougghâh* qui est rendu par un pain cuit sous
la cendre, signifie une sorte de gâteau, qu'on cuit
sous la cendre, ou sur certaines pierres échauf-
fées au feu et faites exprès. *Saint Cyrille l'entend
de cette dernière sorte de pain* ; et *Sanctius*
remarque que cela était encore en usage en Espa-
gne de son temps, parmi ceux qui demeuraient
dans les champs et dans les bois. « Les Arabes
n'usent guère que de pain cuit sous la cendre.

(1) *Eccli. xxxi. 38. Vinum multum potatum irritationem,
et iram, et ruinas multas facit.*

(2) כָּשָׁה יְדוּ אֶת יָדָיו

(3) Β' ἔστεινε τὴν χεῖρα αὐτοῦ μετὰ λοιμῶν.

(4) Διότι ἀνεκαύθησαν ὡς κλίβανος αἱ καρδίαι αὐτῶν, ἐν

τῷ καταποντίζεσθαι αὐτοὺς ὄλην τὴν νότα. *Edit. Rom.*
Ἐν τῷ καταρασσέιν αὐτοὺς.

(5) בִּי קָרְבוֹ כַחֲנוּר לֶבֶב בְּאֵרֶב כָּל הַלַּיְלָה

(6) אֶפְרַיִם בְּכַסּוֹם הוּא וַיִּכְוֹלֵל אֶפְרַיִם חֵיה עֵנָה כְּלוּ הַפִּיכָה

(7) *Vide Exod. xxix. 30. - Levit. vii. 10.*

9. Comederunt alieni robur ejus, et ipse nescivit; sed et cani effusi sunt in eo, et ipse ignoravit.

10. Et humiliabitur superbia Israel in facie ejus; nec reversi sunt ad Dominum Deum suum, et non quaesierunt eum in omnibus his.

9. Des étrangers ont consumé sa force, et il ne l'a point senti; ses cheveux ont blanchi, et il ne s'en est pas aperçu.

10. Israël verra de ses yeux son orgueil humilié; et il ne reviendra point au Seigneur son Dieu; et il ne le recherchera point dans tous ces maux.

COMMENTAIRE

Ils détrempent de la farine avec de l'eau dans une jatte de bois qu'ils portent toujours avec eux; ils en font une pâte, à laquelle ils donnent une forme ronde, l'étendant fort mince, du diamètre d'un bon pied et demi. Après cela, ils la mettent sur le sable où était le feu qu'ils avaient fait; puis la recouvrent de cendres chaudes; puis de braises: et enfin, quand elle est cuite d'un côté, ils la retournent de l'autre. Étant bien cuite, ils la tirent, et la rompent en petits morceaux, et la pétrissent de nouveau avec un peu d'eau, y mêlant du beurre, du miel, ou de l'huile, et en font une grosse pâte, dont ils prennent des morceaux, qu'ils pressent entre leurs doigts, et les mangent de cette sorte (1). » Ces mêmes usages se pratiquent encore dans les vastes régions qui s'étendent depuis la mer Caspienne jusqu'en Mandchourie. Le prophète dit ici qu'Israël est comme un pain cuit sous la cendre; mais qu'on n'a pas eu le loisir de retourner. Les ennemis sont venus l'enlever, et l'ont dévoré avant qu'il fût cuit.

ÿ. 9. COMEDERUNT ALIENI ROBUR EJUS, ET IPSE NESCIVIT. Les Assyriens sont venus dans son pays, et ont consumé tout ce qu'il y avait de meilleur; les rois de Syrie et de Damas y ont fait des irruptions, et ont enlevé tout ce qu'ils ont pu trouver; mais Israël est demeuré insensible à tous ces maux; il n'a pas su remarquer que c'était une juste peine de ses crimes.

SED ET CANI EFFUSI SUNT IN EO, ET IPSE IGNORAVIT. Il ne s'aperçoit pas que la fin approche, et que bientôt Éphraïm ne sera plus un peuple (2); qu'il sera dispersé, qu'il mourra en quelque sorte, par la dispersion et la captivité de ses enfants.

C'est ce qui arrive, selon saint Bernard (3), à ceux qui, ne considérant que la surface extérieure de leurs actions, se croient en sûreté, parce qu'ils ne sentent pas ce ver secret qui les ronge jusqu'au fond de l'âme.

« Un religieux, dit ce saint docteur, garde sa tonsure et son habit, et observe les jeûnes que la règle ordonne; il se trouve à chaque heure de l'office, et cependant son cœur est éloigné de moi, dit le Seigneur. Examinez avec soin ce que vous aimez, ce que vous craignez, ce qui cause vos joies et vos tristesses; et vous trouverez sous

un habit religieux un cœur séculier, et, sous les marques extérieures d'un pénitent, des sentiments et des désirs d'un homme du monde. »

Lorsque l'on parle d'une vérité si étonnante devant des âmes humbles, qui craignent et qui aiment Dieu sincèrement, elles tremblent souvent dans la pensée que le prophète les a peut-être dépeintes par ces paroles, et que Dieu voit dans le fond de leur cœur une corruption qu'elles ne connaissent pas. Mais on doit leur dire que le moyen de ne pas tomber dans ce malheur, c'est de le craindre, puisqu'en le craignant on se met en état de le prévenir: une âme pénétrée du sentiment de sa faiblesse, est forte en cela même qu'elle se croit faible. Ceux-là, au contraire, doivent appréhender cette ruine imprévue, connue de Dieu, inconnue aux hommes qui vivent dans une certaine assurance, fondée plutôt sur une secrète présomption qu'ils ont en eux-mêmes, que sur la confiance qu'ils devraient avoir en la seule miséricorde de Dieu. Ils ne sont point sincèrement persuadés de l'extrême besoin qu'ils ont que Dieu les soutienne à tous moments; ils font peu d'attention sur les fautes spirituelles, comme sont l'orgueil et la jalousie, qui empoisonnent l'âme d'une manière d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus agréable et plus insensible; ils négligent ou de connaître ou de combattre leurs passions, et leurs désirs déréglés; et, ne pouvant, ni souffrir une répréhension charitable, ni se rendre à un sage conseil, ils suivent d'ordinaire leur propre lumière, qui n'est que ténèbres devant Dieu.

C'est de ces personnes que le prophète dit, que des étrangers *les dévorent et qu'ils vieillissent*; c'est-à-dire, qu'ils tombent dans la langueur du vieil homme, *sans qu'ils s'en aperçoivent*, parce que *le démon*, selon la parole de Jésus Christ (4), *entre dans la maison de l'âme*, qui paraissait ornée de vertus, lorsqu'il la trouve vide; c'est-à-dire, qu'il s'empare aisément du cœur, lorsqu'un humble amour de Dieu ne le remplit pas.

ÿ. 10. HUMILIABITUR SUPERBIA ISRAEL IN FACIE EJUS. Il sera réduit dans la plus profonde humiliation, et appréciera enfin toute l'étendue de sa disgrâce. C'est le plus grand de tous les supplices

(1) Thevenot, Voyage du Levant, ch. xxxii. p. 330.

(2) Isai. vii. 8. Desinet Ephraim esse populus.

(3) Bern. serm. II, I. Quadr.

(4) Matth. xii. 44.

11. Et factus est Ephraim quasi columba seducta non habens cor. Ægyptum invocabant; ad Assyrios abierunt.

12. Et cum profecti fuerint, expandam super eos rete meum; quasi volucrum cœli detraham eos, cœdam eos secundum auditionem cœtus eorum.

11. Éphraïm est devenu comme une colombe qui vole à l'aventure, et qui n'a point d'intelligence. Ils ont appelé l'Égypte à leur secours; ils ont imploré l'appui des Assyriens.

12. Mais après qu'ils s'en seront allés, j'étendrai mes filets sur eux: je les ferai tomber comme des oiseaux; et je leur ferai souffrir tous les maux dont je les ai menacés dans leurs assemblées.

COMMENTAIRE

pour un orgueilleux, que d'être humilié; il ne peut souffrir sa honte et son abaissement. On peut traduire l'hébreu (1) : *Le fasté d'Israël lui répondra en face*, l'accusera, le convaincra; son orgueil est peint sur son visage. Voyez la même expression plus haut, chapitre v, verset 3.

§. 11. FACTUS EST EPHRAÏM QUASI COLUMBA SEDUCTA, NON HABENS COR. L'hébreu (2) : *Comme une colombe folle*, ou simple, sans cœur. La colombe est un animal sans défense, sans ruse, sans colère, exposée aux poursuites des hommes et des animaux qui lui font la guerre. C'est le seul des oiseaux qui ne protège point ses petits, dit saint Jérôme; les autres oiseaux, voyant venir l'épervier ou le corbeau sur leur nid, le défendent tant qu'ils peuvent, volent tout autour, s'exposent eux-mêmes, crient, battent des ailes, frappent du bec; et lorsque leurs petits sont pris ou dévorés, en témoignent leur douleur par leur mouvement et par leurs cris. La colombe est la seule qui ne témoigne aucun chagrin de l'enlèvement des siens : *Sola columba ablato pullos non dolet, non requirit*. Malgré l'expérience qu'elle a, que ses petits lui sont toujours ou pris, ou mangés dans son nid, quoique tous les ans les vers percent ses œufs, ou que les serpents ravissent sa nichée, ou que les hommes lui dérobent ses petits, elle ne laisse pas de retourner toujours au même trou, sans se souvenir du danger passé (3). Il est aisé de faire l'application de cette folle simplicité à la conduite d'Éphraïm. Pour le punir de ses dérèglements passés, Dieu lui avait enlevé ses propres enfants, dans les diverses guerres qu'il avait été obligé de soutenir. L'ennemi avait fait irruption dans son pays, l'avait ravagé et en avait emporté tout ce qu'il avait rencontré. Téglathphalasar avait emmené en captivité une grande partie du peuple. Toutes ces disgrâces ne furent pas capables de donner de l'entendement à Éphraïm; c'est une colombe sans cœur, sans attention à ses propres maux, sans ressentissement de ses pertes. Loin

de quitter le crime et l'idolâtrie, qui sont les seules causes de tout ce qui lui arrive, il continue dans ses désordres, il met le comble à ses iniquités. Sur cette expression, *non habens cor*, voyez Osée iv, 11. Prov. vii, 7; ix, 4, 16; x, 21; xii, 11, etc. *Eclii.* xvi, 23.

ÆGYPTUM INVOCABANT; AD ASSYRIOS ABIERUNT. Manahem eut recours à Phul, roi d'Assyrie, pour se maintenir sur le trône d'Israël (4); mais ce protecteur lui vendit si cher sa protection, qu'il eut à s'en repentir. Téglathphalasar et Salmanasar prétendirent que le royaume d'Israël leur était assujéti. Après l'avoir pillé et épuisé à diverses reprises, ils le détruisirent et emmenèrent les Israélites captifs au-delà de l'Euphrate. Jéroboam, fils de Nâbat, se sauva en Égypte (5), pour éviter les poursuites de Salomon; et il y trouva de l'appui. Il revint, démembra le royaume de Salomon et se mit à la tête des dix tribus. Osée, dernier roi d'Israël, avait voulu secouer le joug des Assyriens, en recherchant l'alliance de Sua ou Schabak, roi d'Égypte (6); mais cette conduite ayant donné de la défiance à Salmanasar, le déterminâ à ruiner ce royaume et à faire passer ses sujets dans une terre étrangère. Voilà comment Israël, ayant voulu se tirer des mains du Seigneur, et ayant suivi les lumières d'une fausse politique, trouva par expérience que sa sagesse n'était que sottise, et qu'il n'était qu'une colombe folle et sans esprit.

§. 12. EXPANDAM SUPER EOS RETE MEUM. Cette colombe n'aura pas plus tôt pris son essor pour chercher du secours chez les étrangers, que je la prendrai dans mes filets.

SECUNDUM AUDITIONEM CÆTUS EORUM. *Tous les maux dont je les ai menacés dans leurs assemblées*; tous ceux qui sont écrits dans la loi (7), et ceux que je vous ai fait dénoncer dans vos assemblées par mes prophètes (8). Les Septante (9) : *Je les punirai par la réputation de leur malheur*. Ils auront la douleur de voir que leur disgrâce servira d'en-

(1) וְעַתָּה יִשְׂרָאֵל כַּדּוֹלֵם לְעַמּוּתוֹ וְעַתָּה יִשְׂרָאֵל כַּדּוֹלֵם לְעַמּוּתוֹ Les Septante : Ἐπειροσθησεται ἡ ὕβρις τοῦ Ἰσραὴλ εἰς πρόσωπον αὐτοῦ.

(2) כוֹמָה פְּרוֹחָה Les Septante : Ὡς περιστερὰ ἄγνη. Aq. et Sym. Θελαγομένη, vel ἀπατωμένη.

(3) Ita Theodoret. et Cyrill.

(4) iv. Reg. xv. 19.

(5) iii. Reg. xi. 40.

(6) iv. Reg. xvii. 4.

(7) Deut. xxvii. xxviii.

(8) iv. Reg. xxvii. 13.

(9) Παῖδες αὐτοῦ ἐκ τῆς ἀνομίας τῆς ἑλιψῆως αὐτῶν. Heb. וְעַתָּה יִשְׂרָאֵל כַּדּוֹלֵם לְעַמּוּתוֹ Les Septante ont lu וְעַתָּה

13. Væ eis, quoniam recesserunt a me! Vastabuntur, quia prævaricati sunt in me; et ego redemi eos, et ipsi locuti sunt contra me mendacia.

14. Et non clamaverunt ad me in corde suo, sed ululabant in cubilibus suis; super triticum et vinum ruminabant, recesserunt a me.

15. Et ego erudivi eos, et confortavi brachia eorum, et in me cogitaverunt mælitiam.

16. Reversi sunt ut essent absque jugo; facti sunt quasi arcus dolosus; cadent in gladio principes eorum, a furore linguæ suæ. Ista subsannatio eorum in terra Ægypti.

13. Malheur à eux, parce qu'ils se sont retirés de moi! Ils seront la proie de leurs ennemis, parce qu'ils m'ont offensé par leur perfidie; je les ai rachetés, et ils ont publié des mensonges contre moi.

14. Ils n'ont point crié vers moi du fond de leur cœur; mais ils poussaient des cris et des hurlements dans leurs lits: ils ne méditaient que sur le blé et le vin; ils se sont écartés de moi.

15. Soit que je les aie châtiés, ou que j'aie fortifié leurs bras, ils n'ont eu pour moi que des pensées de malice.

16. Ils ont voulu de nouveau secouer le joug; il sont devenus comme un arc trompeur. Leurs princes seront punis par l'épée de la fureur de leur langue, et alors l'Égypte leur insultera dans leur malheur.

COMMENTAIRE

trétien à tout le monde, et que le bruit s'en répandra partout.

ÿ. 13. VASTABUNTUR, QUIA PRÆVARICATI SUNT IN ME. Les Septante (1): *Ils sont misérables, parce qu'ils ont commis l'impiété contre moi.* L'hébreu, à la lettre (2): *La désolation est leur partage, parce qu'ils m'ont été infidèles.*

LOCUTI SUNT CONTRA ME MENDACIA. *Ils ont publié des mensonges contre moi.* Ils m'ont imputé de la cruauté, de l'impuissance; il ont dit que j'étais un Dieu d'une rigueur insupportable, et que l'on ne pouvait jamais me servir à mon gré. Ils ont eu des sentiments indignes de ma justice, de ma grandeur, de ma vérité. Ils ont dit en pleine assemblée, en parlant des veaux d'or (3): *Voilà vos dieux, ô Israël, qui vous ont tiré de l'Égypte.*

ÿ. 14. SUPER TRITICUM ET VINUM RUMINABANT. Au lieu de recourir à moi dans leur extrême indigence, ils se sont abandonnés au découragement, aux gémissements et au murmure. L'hébreu (4): *Ils s'effrayaient, à cause de la disette du froment et du vin.* Ou bien: *Ils s'assemblaient sur le froment et sur le vin,* pour invoquer leurs faux dieux; au lieu de recourir à moi. Les Septante (5): *Ils ont été mis en pièces sur le froment et sur le vin.* Ou: *Ils se sont fait des incisions en l'honneur de leurs dieux, dans l'abondance du pain et du vin* (6); ou pour leur demander du pain et du vin.

ÿ. 16. REVERSI SUNT UT ESSENT ABSQUE JUGO.

Ils sont en quelque sorte retournés en Égypte; ils sont retombés dans leur ancienne idolâtrie, en adorant les veaux d'or, faits à l'imitation du bœuf Apis (7); ou bien: Ils ont mis le comble à leurs anciennes impiétés; et, après avoir essayé de secouer le joug de ma loi et ma domination dans le désert, sous les Juges et encore depuis, sous Jéroboam, ils ont recommencé sous Achab, et continué sous Jéhu et sous les princes, ses successeurs, sans que, ni mes menaces, ni mes promesses, ni mes châtiments aient été capables de les rappeler à leur devoir. Les Septante (8): *Ils se sont tournés à la vanité;* ou ils se sont retournés vers les idoles.

ARCUS DOLOSUS. Un arc faussé, qui ne donne point droit, qui n'atteint pas son but; ou, un arc trompeur, qui blesse celui qui le tire: *Qui percutit dirigentem, et vulnerat dominum suum,* dit saint Jérôme. Les Septante (9): *Ils sont comme un arc tendu.* Théodoret lit au contraire (10): *Comme un arc qui n'est pas tendu,* un arc relâché, qui n'est capable de produire aucun effet pour la défense de celui qui le tire, ni pour la défaite de ses ennemis.

ISTA SUBSANNATIO EORUM IN TERRA ÆGYPTI. C'est ainsi qu'ils m'abandonnèrent, ou qu'ils m'insultèrent autrefois dans l'Égypte (11). Ils retombent aujourd'hui dans leur ancien désordre. Ou bien: Voilà le fruit de leurs iniquités; ils seront l'objet des insultes de l'Égypte.

(1) Δειλαὶ εἶσι ὅτι ἠρέθησαν εἰς ἐμέ. *Quidam codices apud Hieron. Δίλων εἶσι. Unde in Vulg. antiqua: Manifesti sunt.*

(2) שָׁד הַחַיִּים כִּי פָשַׁע בִּי

(3) III. Reg. xii. 28.

(4) על דגן והירוש הניררו

(5) Ἐπὶ σίτου καὶ ὄνου κατετέμνοντο.

(6) Theodoret. luc. Cyrill. Theophylact.

7. Voyez Osée. ix. et Jerem. xliii.

(8) Ἀπέστησαν ἐν ἀργασιῶν ἀνευ ζυγῶ. Heb. יָעַר נַר יִשְׁבִּי

(9) Ἐγέννητο ὡς τόξον ἐντεταμένον.

(10) Τόξον οὐ στεγμένον, c'est-à-dire τόξον κεχαιρωμένον, ὁ οὐδέποτε βλάστην ἐπιφέρει τοῖς πολεμοῖσι. Sym. Ἀνεστραμμένον. Al. Διάστραφος.

(11) Ita Chald.

CHAPITRE VIII

Reproches et menaces du Seigneur contre Israël. Menaces contre Juda.

1. In gutture tuo sit tuba quasi aquila super domum Domini, pro eo quod transgressi sunt fœdus meum, et legem meam prævaricati sunt.

2. Me invocabunt : Deus meus, cognovimus te Israel.

1. Que votre voix retentisse comme le son de la trompette : venez fondre comme un aigle sur la maison du Seigneur, parce qu'ils ont rompu mon alliance, et qu'ils ont violé ma loi.

2. Alors ils m'invoqueront : Nous, Israël, vous reconnaissons pour Dieu.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. IN GUTTURE TUO SIT TUBA QUASI AQUILA SUPER DOMUM DOMINI. On sait que Nabucodonosor est comparé à un aigle en plus d'un endroit des prophètes (1); mais on doute que ce soit ce prince que Dieu désigne ici sous ce nom. Ce ne fut pas lui qui renversa le royaume d'Israël, ni qui mena le peuple captif avec ses veaux d'or ; ce fut Salmanasar, dont l'avidité, la rapacité, la force sont assez bien exprimées par le nom d'aigle. Le royaume d'Israël est appelé *la maison de Dieu*, parce que, nonobstant ses impiétés et son apostasie, les Israélites étaient toujours au Seigneur. Il ne les avait pas entièrement réprouvés : c'est un Père qui châtie ses enfants ; mais ils ne cessent pas pour cela d'être à lui. Dom Calmet voudrait traduire l'hébreu (2) : *Criez comme un aigle du fond de votre gosier contre la maison de Dieu*. Le cri de l'aigle a en effet quelque analogie au son de la trompette (3). Le Seigneur voudrait, selon ce commentateur, qu'Osée élevât sa voix comme un aigle, pour déclamer contre les désordres d'Israël. Mais le sens de la traduction est plus généralement suivi.

Ÿ. 2. ME INVOCABUNT, ... COGNOVIMUS TE, ISRAEL. Nous ne sommes pas du nombre de ces peuples qui ne vous connaissent, et ne vous invoquent pas. Nous ne sommes point des étrangers à votre égard. Ces Israélites ressemblent à ceux dont il est parlé dans l'Évangile (4), qui viendront, au jour du jugement, se présenter devant le Seigneur, en disant : Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé, et n'avons-nous pas fait des merveilles en votre nom ? Alors le Seigneur leur dira : Je ne vous ai jamais connus ; retirez-vous, ouvriers d'iniquité. Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur,

Seigneur, qui entreront au royaume des cieux ; mais ceux qui font la volonté du Père céleste.

Les enfants de Dieu l'aiment comme leur père, le servent et l'invoquent en tout temps. S'il les comble de grâces, spirituelles ou temporelles, ils le bénissent. S'il leur envoie des maux, ils le bénissent encore : parce que, dans la prospérité, ils considèrent plus la bonté de Dieu qui les console, que les consolations qu'il leur envoie ; et dans l'adversité, ils sentent qu'ils sont encore plus unis à Dieu qu'ils n'étaient auparavant. Ce qu'ils souffrent les purifie au lieu de leur nuire, et augmente plutôt qu'ils ne trouble cette paix intérieure qu'ils goûtent dans son sein, et que le monde ne leur peut ôter.

Les enfants du siècle, au contraire, tels qu'étaient alors les Israélites, n'ont recours à Dieu que lorsqu'ils sentent le poids de sa main qui les accable. Ils l'oublient pendant la prospérité, lorsque les grâces dont il les comble, devraient les porter à ne mettre leur affection et leur confiance qu'en lui seul. Et lorsqu'il les afflige, et qu'il les punit, ils n'ont recours à lui que parce qu'ils s'aiment eux-mêmes, et qu'ils souhaitent non de retourner à lui, mais de se délivrer de ce qu'ils souffrent en quelque manière que ce puisse être. C'est pourquoi Dieu rejette souvent des prières si intéressées et si charnelles, jusqu'à ce que ces personnes sortent de leur aveuglement par l'impression de sa grâce et de son esprit, et qu'elles lui disent avec David : *Il m'est bon que vous m'ayez affligé et humilié* (5), parce que votre colère apparente est l'effet d'une bonté véritable, et que vous ne nous frappez que pour nous faire sentir nos plaies, et pour nous guérir.

(1) *Ezech.* xvii. 3. - *Jerem.* xlviii. 40 ; xlix. 22. et *Dan.* vii. 4.

(2) אל חבקך שפר בנשר על בית יהוה *Les Septante* : Εἰς ἀόλπον ἀνθρώπων ὡς γῆ, ὡς ἀετὸς ἐπὶ οἴκου Κυρίου. Ce qui ne fait aucun sens.

(3) *Plin. lib. x. c. 3.* Valeria..... sola aquilarum sine clangore, sine murmuratione. *Ar. st. hist. animal.* l. ix c. 32. Μελαναέτος μόνος... οὐ μιν οὐρῖζει, οὐδὲ λελτμεν.

(4) *Math.* vii. 22.

(5) *Psalm.* cxviii. 71.

3. Projectis Israel bonum, inimicus persequetur eum.

4. Ipsi regnaverunt, et non ex me; principes extiterunt, et non cognovi: argentum suum et aurum suum fecerunt sibi idola, ut interirent.

5. Projectus est vitulus tuus, Samaria; iratus est furor meus in eos. Usquequo non poterunt emundari?

3. Israël a rejeté son souverain bien; c'est pourquoi son ennemi le persécutera.

4. Ils ont régné par eux-mêmes, et non par moi; ils ont été princes, et je ne l'ai point su; ils se sont fait des idoles de leur argent et de leur or; et c'est ce qui les a perdus.

5. Ton veau, ô Samarie! a été jeté par terre; ma fureur s'est allumée contre ce peuple: jusqu'à quand ne pourront-ils se purifier.

COMMENTAIRE

§. 3. INIMICUS PERSEQUETUR EUM. *Son ennemi le persécutera*; ou le poursuivra. L'Assyrien le vaincra et le mettra en fuite. Les Septante (1): *Les Israélites ont poursuivi leurs ennemis*.

§. 4. IPSI REGNAVERUNT, ET NON EX ME. Le prophète Séméias avait prédit à Jéroboam qu'il règnerait (2). Un autre prophète avait fait la même promesse à Jéhu (3). Mais ni l'un, ni l'autre de ces deux princes n'a véritablement régné par le Seigneur: ils sont arrivés au trône par la révolte et par le crime, et s'y sont maintenus par des voies aussi criminelles. Le premier engagea tout Israël dans un culte impie; et l'autre, après avoir exécuté les ordres du Seigneur jusqu'à un certain point, favorisa de nouveau l'idolâtrie et appuya le schisme. Dieu permettait, dans sa colère, qu'Israël fût soumis à de semblables princes, pour le châtier. En prédisant leur élévation et leur royauté, Dieu ne l'approuvait pas pour cela. Il avait horreur des moyens qu'ils employaient pour y parvenir. Il se servait de leur mauvaise disposition, dont il n'était pas l'auteur. De plus, le peuple ne consulta jamais le Seigneur ni pour les reconnaître, ni pour les établir. Les princes qui succédèrent à Zacharie, avaient encore moins de droit à la royauté. On ne voit dans leur élévation que révolte, que sang, que guerre civile, qu'une ambition démesurée. Dieu n'a point d'autre part à leur établissement; que celle qu'il peut avoir aux plus grands désordres, qu'il permet, mais qu'il n'approuve jamais.

PRINCIPES EXTITERUNT, ET NON COGNOVI. *Ils ont été princes, et je ne l'ai point su*; je ne l'ai point connu, approuvé. C'est ainsi que Jésus-Christ, dans l'Évangile, dit aux vierges folles (4) qu'il ne les connaît point: *Nescio vos*; et qu'il doit dire, au dernier jour, à plusieurs de ceux qui prétendront lui appartenir (5), qu'il ne les a jamais connus: *Nunquam novi vos*. Les Septante (6): *Ils ont été princes, et ils ne m'en ont pas informé*; je n'en ai rien su; ils ne m'ont pas consulté sur cela.

Dieu stigmatise par ces paroles, selon saint Grégoire (7) et d'autres saints, la conduite audacieuse de ceux qui entrent dans les charges de l'Église, sans y être appelés autrement que par leur ambition et leur intérêt. Ils imitent, ajoute le même pape, l'orgueil du premier ange, qui a dit dans son cœur: *Je serai semblable au Très-Haut*. La présomption de ces malheureux prélats ou simples prêtres passe encore l'insolence de celui que l'Écriture appelle *le roi de tous les enfants d'orgueil* (8), et leur fait dire non en paroles, mais par leurs actions: *Je m'élèverai au-dessus même de Jésus-Christ qui est le Très-Haut*. Car, au lieu d'imiter le Sauveur qui, selon saint Paul (9), *n'a point pris de lui-même la qualité glorieuse de pontife*, mais l'a reçue de Celui qui lui a dit: *Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui*; ils usurpent par eux-mêmes cette haute dignité, comme si elle leur était plus due qu'au Fils unique du Père, et au Saint des saints.

Cette vérité est terrible, et néanmoins elle n'est nullement capable de toucher le cœur des ambitieux. Ceux qui sont frappés de cette plaie, ont plus besoin de prières que d'instruction. Et prétendre les épouvanter par les jugements de Dieu, et par les menaces de l'Écriture, c'est parler aux sourds, et s'entretenir avec les morts.

§. 5. PROJECTUS EST VITULUS TUUS, SAMARIA. Les Assyriens, s'étant rendus maîtres du royaume de Samarie, ravirent les veaux d'or, les abattirent, et les emmenèrent à Babylone, comme une partie de leur butin. C'est ainsi que les vainqueurs traitaient ces divinités chimériques. Ils les renversaient, les mettaient en pièces, les enlevaient, sans qu'elles fussent capables de faire la moindre résistance, soit pour défendre leurs adorateurs, soit pour se garantir elles-mêmes des mains de leurs ennemis. Souvent Dieu a menacé les peuples idolâtres de l'enlèvement de leurs divinités, pour leur en faire sentir l'impuissance. Ces dieux de pierre ou de bois n'étaient rien, puisqu'ils n'avaient pu ni prévoir, ni empêcher leur enlève-

(1) Εἰς ἄθρον κατεδύσθησαν. Heb. מוֹת יִרְדּוּ.

(2) IV. Reg. xxii. 22, 23.

(3) IV. Reg. ix. 2.

(4) Matth. xxv. 12. — (5) Matth. vii. 22.

(6) Les Septante: Ἦσαν αὐτὸν οὐκ ἐγγνώσαν μοι. Heb. השירו ולא ידעתי.

(7) Gregor. Pastor. p. ii. c. 6.

(8) Job. xli. 23. — (9) Heb. v. 5.

6. Quia ex Israel et ipse est : artifex fecit illum, et non est Deus; quoniam in araneorum telas erit vitulus Samariæ.

7. Quia ventum seminabunt, et turbinem metent : culmus stans non est in eo, germen non faciet farinam; quod et si fecerit, alieni comedent eam.

8. Devoratus est Israël; nunc factus est in nationibus quasi vas immundum.

6. Car c'est Israël qui a inventé cette idole; ce n'est point un Dieu, puisque c'est l'ouvrage d'un homme; c'est pourquoi le veau de Samarie sera comme des toiles d'araignées.

7. Ils ont semé du vent, et ils moissonneront des tempêtes; il n'y demeurera pas un épi debout; son grain ne rendra point de farine; et s'il en rend, les étrangers la mangeront.

8. Israël a été dévoré; il est traité maintenant parmi les nations, comme un vase souillé.

COMMENTAIRE

ment et leur captivité. C'est ainsi que Jérémie prédit aux Égyptiens que Nabucodonosor brûlerait les temples, et emmènerait captifs les dieux qu'ils adoraient (1). Il fait la même prédiction contre Moloch, dieu des Ammonites (2), et contre Chamos, dieu de Moab (3).

USQUEQUO NON POTERUNT EMUNDARI. C'est le médecin qui s'ennuie de l'opiniâtreté du mal, et de l'indocilité du malade. Jusqu'à quand rendront-ils mes soins inutiles, et résisteront-ils à ma voix, à mes prophètes, à mes grâces, à mes menaces?

ŷ. 6. EX ISRAEL ET IPSE EST; ARTIFEX FECIT ILLUM. Fallait-il qu'Israël, à qui Dieu s'était fait connaître d'une manière si merveilleuse, à qui il avait donné des lois si saintes, et une religion si pure, s'amusât à se faire des idoles pareilles : des veaux d'or, des figures sans vie, sans force, sans sentiment? Fallait-il qu'il adorât l'ouvrage des mains d'un homme, une matière vile, que le seul hasard et le caprice d'un ouvrier avaient rangée au rang des dieux (4) :

Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,
Cum faber, incertus scamnum faceretne Priapum,
Maluit esse deum.

IN ARANEARUM TELAS ERIT VITULUS SAMARIÆ. L'hébreu est traduit fort diversement (5), parce que la signification des mots n'est pas certaine. Les Septante et Théodotion : *Le veau de Samarie est trompeur*; Symmaque, *il est inconstant*, il n'a point de stabilité; la septième colonne des Hexaples, *il est flottant, et vagabond*; Aquila, *il sera errant*, ou il reviendra. Saint Jérôme avait appris de son maître, que le terme du texte signifiait de ces toiles d'araignées, qui volent en l'air, et qui se dissipent et deviennent invisibles en peu de temps. Il veut marquer apparemment ces espèces de toiles blanches et déliées, qu'on

remarque en l'air dans les beaux jours de l'automne, et que le peuple appelle *fils de la Vierge*. Les rabbins veulent qu'il signifie de la poussière, de la sciure de bois (6), des copeaux (7), ou même des étincelles (8). La plupart des hébraïsants modernes traduisent : *Le veau de Samarie sera réduit en pièces et en morceaux*.

ŷ. 7. VENTUM SEMINABUNT, TURBINEM METENT. Manière de parler proverbiale. Ils ont adoré un Dieu sans force et sans vertu; ils ne tireront de leur culte qu'une récompense stérile. Ou plutôt : Ils m'ont irrité par leur faux culte; je leur en ferai souffrir la juste peine. Ils excitent le vent, et je ferai naître la tempête, qui les écrasera.

CULMUS STANS NON EST IN EO; GERMEN NON FACIET FARINAM. Israël est comme un froment que j'ai semé dans ce pays; ma semence n'a rien produit; je ne vois pas une tige debout dans tout mon champ; s'il y en a quelque'une, l'épi en est vide, et n'a qu'une vaine apparence, comme ces épis qui ont été gâtés par la nielle; et quand même, par impossibilité, il y aurait quelque fruit dans ces épis, je les abandonnerai aux étrangers : *Alieni comedent eam*. Les Septante (9) : *C'est une gerbe qui ne peut point produire de farine; et quand elle en rendrait, les étrangers la mangeront*. Mon peuple est comme une tige infructueuse; le peu qu'il produit, les étrangers le dévorent. Il ne fait aucun acte de religion. S'il en fait, il les corrompt, en donnant de l'encens aux idoles.

ŷ. 8. FACTUS EST IN NATIONIBUS QUASI VAS IMMUNDUM. Israël n'était point encore en captivité; mais il était si méprisé parmi les nations, que personne ne daignait le regarder. On craignait même de s'en approcher, et on le considérait comme une nation usée. Tous les peuples voisins en avaient de l'aversion ou du mépris, surtout depuis qu'il s'était adressé aux Assyriens, que l'on envisageait alors comme les ennemis de

(1) Jerem. XLIII. 12.

(2) Idem. cap. XLIX. et 3.

(3) Jerem. XLVIII. 7.

(4) Horat. Satyr. lib. 1. 8;

(5) יהיה ענל שפרון בי שכביש יהיה ענל שפרון Les Septante : Πλανῶν ἢ γ

ὁ μόσχος τῆς Σαμάρειας. Sym. Α'καταστατών. Theodot.

S. B. — T XI.

Πλανῶν. Quinta Edit. Π'εμδύων. Aqu. Errantibus sive conversis. Vide Hieron. hic.

(6) Vide Mercer. Grol.

(7) Kim'hi. Vide Drus. Rivet. — (8) Aben Ezra.

(9) Δράγμα οὐκ ἔγιν' ἰσθ'ὺν τοῦ ποιῆσαι ἄλευρον. Ἐ'άν δὲ γαι ποιῆτη, ἀλλότριον καταφάγονται οὐτό.

9. Quia ipsi ascenderunt ad Assur, onager solitarius sibi; Ephraim munera dederunt amatoribus.

10. Sed et cum mercede conduxerint nationes, nunc congregabo eos, et quiescent paulisper ab onere regis et principum.

11. Quia multiplicavit Ephraim altaria ad peccandum, factæ sunt ei aræ in delictum.

12. Scribam ei multiplices leges meas, quæ velut alienæ computatæ sunt.

13. Hostias offerent, immolabunt carnes et comedent, et Dominus non suscipiet eas; nunc recordabitur iniquitatis eorum, et visitabit peccata eorum: ipsi in Ægyptum convertentur.

9. Ils ont eu recours à Assur, cet âne sauvage qui ne travaille que pour lui seul. Éphraïm a payé ceux à qui il se prostituait.

10. Mais après qu'ils auront acheté chèrement le secours des nations, je les rassemblerai; et ils seront déchargés pour quelque temps des tributs qu'ils payaient au roi et aux princes.

11. Parce qu'Éphraïm a multiplié ses autels sacrilèges, ces autels ont été autant de péchés.

12. Je lui avais prescrit mes différentes lois; mais il les a regardées comme n'étant point pour lui.

13. Ils offriront des hosties; ils immoleront des victimes, et ils en mangeront la chair; et le Seigneur ne les aura point pour agréables: il ne se souviendra que de leur iniquité, et se vengera de leurs crimes: ils ont tourné leurs pensées vers l'Égypte.

COMMENTAIRE

la liberté de toutes les nations. Le prophète parle du futur, au passé (1): *Ephraïm est devenu comme un vase dont on ne se soucie point, depuis qu'il est allé en Assyrie* en captivité. Le psalmiste dit à peu près dans le même sens (2): Je suis devenu comme un vase perdu, et abandonné, comme un homme mort, et oublié, pendant le temps de ma disgrâce.

ŷ. 9. ONAGER SOLITARIUS SIBI; EPHRAIM MUNERA DEDERUNT AMATORIBUS. L'âne sauvage est un animal extrêmement jaloux de sa liberté: *Quasi pullum onagri, liberum se natum putat*, dit Job (3). On dit qu'il est aussi jaloux dans tous les actes de la vie usuelle. Les Israélites se flattaient d'une fausse liberté; ils croyaient n'avoir besoin de personne; ils ne pouvaient se résoudre à obéir à des étrangers. Dieu avait bien voulu se déclarer leur roi et leur Seigneur; ils s'étaient lassés de sa domination. Pour les punir, il les abandonne à des maîtres étrangers et cruels, notamment aux Assyriens, qui les réduisent en captivité. Ils s'étaient prostitués à l'idolâtrie avec tant de fureur, qu'ils avaient même été chercher des amants au dehors, en adoptant les dieux des nations, et en se livrant à des peuples qui devaient les opprimer.

ŷ. 10. CONGREGABO EOS, ET QUIESCANT PAULISPER AB ONERE REGIS ET PRINCIPUM. C'est ici une espèce d'ironie. Non, je ne souffrirai point que mon peuple soit asservi plus longtemps à des étrangers, ni qu'il paye tribut aux Assyriens; je veux l'en décharger. Ici les Israélites payent le tribut. Mais je les conduirai au-delà de l'Euphrate, où ils ne payeront rien. A part l'ironie, le sens revient à celui-ci: Je les y rendrai si misé-

rables, qu'ils ne seront pas en état de payer des tributs. Ils ne seront plus un peuple particulier; ils seront confondus avec le reste des nations soumises au roi des rois. C'est ainsi qu'il nomme le roi d'Assyrie. Ce titre pompeux passa de ces princes à ceux de Chaldée; et des Chaldéens aux Perses (4). L'hébreu à la lettre (5): *Je les ramasserai, et ils se reposeront un peu du tribut (ou du poids) du roi des princes*. D'autres traduisent: *Je les ramasserai* (dans le tombeau), et ils seront un peu dans la douleur, à cause des tributs du roi des princes. Ils périront pour la plupart, et ceux qui survivront, apprendront un peu ce que c'est que la servitude, sous l'oppression des rois assyriens. Les Septante (6): *Je les recevrai, et ils cesseront un peu d'ouïr des rois et des princes*. Dans la captivité où ils seront réduits, ils n'auront ni rois, ni princes, pour les punir de ce qu'ils ont voulu avoir sans ma participation. Voyez le verset 4.

ŷ. 12. SCRIBAM EI MULTIPLICES LEGES MEAS, QUÆ VELUT ALIENÆ COMPUTATÆ SUNT. Les Septante (7): *J'écrirai sa multitude; ses lois et ses ordonnances ont été regardées comme des choses étrangères*. Je les réduirai en si petit nombre, qu'il me sera aisé d'en faire la liste; car ils ont regardé les lois que je leur avais données, comme n'étant pas pour eux. Le chaldéen: *Je leur ai écrit un grand nombre de lois: mais pour eux, ils sont devenus comme les nations étrangères*. Ils ont volontairement renoncé au privilège que je leur avais accordé d'être mon peuple.

ŷ. 13. HOSTIAS OFFERENT. Les anciens mss. varient. Les uns portent: *Hostias afferent*; les autres, *hostias affer, affer*.

(1) עתה הוּ בּוֹיֵם כְּכֵלֵי אֵזֶן חֶסֶן בּוֹ כִּי הִסַּח עֲלוֹ אֲשׁוּר

(2) Psalm. xxx. 13.

(3) Job. xi. 12.

(4) Vide si placet, 1. Esdr. vii. 12. et Briss. de Imper. Pers. lib. 1. p. 4.

(5) עֲבָרָה וְיִחְלִי מִמֶּנּוּ כִּסְמַח בְּלֶחֶם שְׂרִישׁ

(6) Νῦν εἰσδιέξομαι αὐτούς, καὶ κοπάσουσι μικρὸν τοῦ χρεῖν βασιλέα, καὶ ἄρχοντα.

(7) Γράψω αὐτοῦ πλῆθος, τὰ νόμιμα αὐτοῦ εἰς ἀλλότρια ἐλογίσθησαν.

14. Et oblitus est Israel factoris sui, et ædificavit delubra; et Judas multiplicavit urbes munitas; et mittam ignem in civitates ejus, et devorabit ædes illius.

14. Et Israël a oublié Celui qui l'avait créé; il a bâti de nouveaux temples; Juda a fortifié plusieurs de ses villes; mais j'enverrai un feu qui brûlera les villes de Juda et les temples d'Israël.

COMMENTAIRE

IPSI IN ÆGYPTUM CONVERTENTUR. Osée, dernier roi d'Israël, eut recours à Sua ou Schabak roi d'Égypte (1), espérant par son moyen se rédimmer des tributs insupportables que Salmanasar exigeait de lui. Mais c'est ce qui causa sa perte entière. Le roi d'Assyrie vint dans la Palestine, prit Samarie et transporta Israël au-delà de l'Euphrate. D'autres croient que le prophète veut marquer ici l'idolâtrie des Israélites, lesquels étaient en quelque sorte retournés en Égypte, en adorant les veaux d'or, qui n'étaient qu'une imitation du culte d'Apis (2). Nous l'expliquons tout simplement, selon le chapitre IX, verset 3, du retour réel de plusieurs Israélites en Égypte, après la prise de leur pays par Salmanasar.

ŷ. 14. ISRAËL ÆDIFICAVIT DELUBRA, ET JUDAS

MULTIPlicAVIT URBS MUNITAS. Sennachérib prit les villes fortes de la Judée (3), et Nabucodonosor acheva de ruiner Jérusalem et les autres forteresses du pays de Juda. Salmanasar ayant pris Samarie, la démolit avec les palais des rois d'Israël et les temples de leurs dieux, et réduisit le pays en solitude en emmenant le peuple en captivité. Le feu marque ici la guerre, comme dans plusieurs autres passages de l'Écriture. Les Septante (4) : *J'enverrai le feu dans ses villes, il consumera leurs fondements*. Les anciens exemplaires du temps de saint Jérôme, ajoutaient : *Et ils ont mangé des viandes impures chez les Assyriens; ce qui n'est ni dans l'hébreu, ni dans le grec d'aujourd'hui, si ce n'est au verset 3 du chapitre suivant.*

(1) IV. Reg. xvii. 4.

(2) Hieron. *hic. et passim.* — (3) IV. Reg. xviii. 13.

(4) Ἐξαποστελῶ πῦρ εἰς τὰς πόλεις αὐτοῦ, καὶ καταφάγεται τὰ θεμελίᾳ αὐτοῦ.

CHAPITRE IX

Vengeances que le Seigneur exercera sur Israël. Infidélités de ce peuple.

1. Noli lætari, Israel, noli exultare sicut populi, quia fornicatus es a Deo tuo, dilexisti mercedem super omnes areas tritici.

2. Area et torcular non pascet eos, et vinum mentietur eis.

3. Non habitabunt in terra Domini, Reversus est Ephraim in Ægyptum, et in Assyriis pollutum comedit.

1. Israël, ne soyez point dans la joie, ne faites point retentir des cris d'allégresse comme les nations ; parce que vous avez abandonné votre Dieu, dans l'espérance que votre prostitution serait récompensée d'une abondance de blé.

2. Israël ne trouvera, ni dans ses granges, ni dans ses pressoirs de quoi se nourrir ; et ses vignes tromperont son attente.

3. Ils seront chassés de la terre du Seigneur ; Éphraïm retournera en Égypte, et il mangera des viandes impures parmi les Assyriens.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. NOLI EXULTARE SICUT POPULI. Les autres peuples mettent leur bonheur dans l'abondance de leurs moissons et de leurs vendanges ; c'est là leur partage, ils n'ont point d'autre espérance que celle-là ; pour vous, vous devez avoir d'autres vues, et rechercher d'autres biens. Les nations infidèles que j'ai livrées à leurs désirs, jouiront de ces biens que je leur ai abandonnés ; mais pour vous, vous en serez privés, en punition de vos prostitutions, et de vos infidélités : *Quia fornicatus es a Deo tuo*. Sous le règne de Jéroboam II, le royaume d'Israël jouit d'une longue et heureuse paix ; mais, après sa mort, l'état tomba dans la décadence : ce ne fut plus qu'une suite de malheurs.

DILEXISTI MERCEDEM SUPER OMNES AREAS TRITICI. Les Israélites attribuaient à leurs dieux les riches moissons qu'ils récoltaient ; mais ils n'en profiteraient pas, car les étrangers viendraient dévorer ce que la terre produirait en si grande abondance.

C'est un mal horrible que de perdre Dieu en l'offensant ; mais c'en est le comble que d'être dans la joie après avoir perdu le souverain bien : et cette joie ne peut être que celle des frénétiques, qui prennent la maladie pour la santé ; qui fuient leur médecin comme leur ennemi, et dont le rire même est plus triste que les pleurs.

Cependant cet aveuglement et cet endurcissement du cœur est la peine ordinaire du péché. Et c'est par une miséricorde particulière de Dieu, qu'il arrive ce qui est marqué ensuite : Que ceux

qui attendaient de leurs idoles les mêmes biens que le vrai Dieu seul peut donner, reconnaissent enfin que leurs espérances ont été vaines, et que la terre a été stérile, pour les punir de leur ingratitude envers Celui qui nous conserve seul la vie que seul il nous a pu donner.

Ÿ. 2. AREA ET TORCULAR NON PASCET EOS, ET VINUM MENTIETUR EIS. Les Septante (1) : *Leur aire et leur pressoir ne les ont point connus, et leur vin leur a menti*. Cette dernière manière de parler se trouve et dans l'Écriture, et dans les auteurs profanes, pour marquer des champs et des vignes, qui ne rapportent pas ce que le maître s'en était promis. Horace (2) :

Verum ubi oves furto, morbo periere capellæ,
Spem mentita seges.

Et ailleurs, il appelle un fonds menteur celui qui ne rapporte pas assez (3), et une moisson fidèle, celle qui répond à son attente :

Non verberatæ grandine vineæ,
Fundusque mendax.

Ÿ. 3. REVERSUS EST EPHRAIM IN ÆGYPTUM. Osée, dernier roi d'Israël, avait eu recours à Sua ou Schabak, roi d'Égypte (4), pour se délivrer de la domination du roi d'Assyrie. La protection de ce prince lui fut non seulement inutile, mais elle lui devint fatale. Samarie fut prise, et Osée arrêté et chargé de chaînes. Salmanasar désola tout le pays, et emmena le peuple en captivité. Dans ce désordre, ceux qui purent se sauver, gagnèrent

(1) Heb. גרן וקב לא ירעם ותירוש יכחש בה. Les Septante : Ἀλλως καὶ ληγὸς οὐκ ἔργω αὐτοῦς, καὶ ὁ σῖνος ὀψέσασατο αὐτοῖς. Ils ont lu ירעם au lieu de ירעם.

(2) Horat. lib. II. ep. 2.

(3) Lib. III. Ode 1. et l. III. Ode 16. Segetis certa fides meæ.

(4) IV. Reg. XVII. 4. et sup. VIII. 13.

4. Non libabunt Domino vinum, et non placebunt ei. Sacrificia eorum quasi panis lugentium; omnes qui comedent eum, contaminabuntur; quia panis eorum animæ ipsorum, non intrabit in domum Domini.

4. Ils n'offriront point de vin au Seigneur, et leurs oblations ne lui seront point agréables; leurs sacrifices seront comme les banquetts des funérailles, qui rendent impurs tous ceux qui y participent. Ils n'auront du pain que pour soutenir leur vie, et non pour être offert dans la maison du Seigneur.

COMMENTAIRE

les pays voisins. Comme ils étaient en bonne intelligence avec l'Égypte, il est à présumer que la plupart de ceux qui purent s'évader, prirent le chemin de ce pays. Mais ils trouvèrent dans l'Égypte la mort, qu'ils tâchaient d'éviter par la fuite. Verset 6. Quelques commentateurs (1) expliquent ceci dans un sens figuré : Israël retourna en Égypte, en adorant les veaux d'or, qui étaient faits sur le modèle du bœuf Apis. Mais il n'est pas nécessaire de quitter le sens littéral et historique en cet endroit. La fuite des Israélites en Égypte n'est point exprimée dans les livres des Rois : mais elle est bien marquée ici, et au chapitre précédent, verset 13.

IN ASSYRIIS POLLUTUM COMEDIT. Quelque indifférence qu'eussent les Israélites pour les lois du Seigneur, ils étaient scrupuleusement attachés à certaines pratiques, qu'un long usage et certains préjugés leur avaient rendues comme naturelles. Telle était la distinction des viandes pures et impures, qu'ils avaient toujours observée, malgré leur schisme et leur idolâtrie. Ils avaient horreur de certaines nourritures et de certaines viandes. Dieu les menace ici de les réduire à manger, parmi des peuples étrangers, ces choses pour lesquelles ils avaient tant d'éloignement. C'est ce qui arriva en effet pendant leur captivité dans l'Assyrie. Il n'y eut que quelques Israélites pieux, comme Tobie (2), Ézéchiël (3), Daniel (4), et sans doute beaucoup d'autres, qui conservèrent un attachement fidèle aux ordonnances du Seigneur. Ézéchiël (5) prédit la même chose d'une manière encore plus expresse, lorsqu'il reçut ordre de manger un pain composé de froment, de tèves, d'orge, de lentilles, de millet, et de le faire cuire sous des mottes de fiente de bœuf, pour désigner la nourriture souillée dont les Israélites devaient user dans leur captivité : *Et comedent filii Israel panem suum pollutum inter gentes ad quas ejiciam eos.*

ÿ. 4. NON LIBABUNT DOMINO VINUM. Éloignés de leur pays et du temple de leur Dieu, ils n'auront plus la facilité d'offrir des présents et des sacrifices, pour expier leurs fautes, et pour mé-

riter la miséricorde du Seigneur. Ou encore : Ils n'auront point en ce pays du vin pur, et tel qu'on en puisse faire des oblations au Seigneur. Les Juifs ne se servent pas du vin qui a été fait par d'autres. Dans les lieux où ils demeurent, ils veulent faire eux-mêmes la vendange, fouler et pressurer le raisin dont ils font leur provision de vin. Dans leurs repas, surtout dans ceux qu'ils font aux fêtes et aux jours solennels, ils élèvent la coupe, et l'offrent au Seigneur, en répandant un peu de vin en son honneur. Durant leur captivité parmi les Assyriens, ils ne pouvaient rien faire de pareil, parce qu'ils regardaient le vin de ces peuples comme une liqueur souillée.

SACRIFICIA EORUM QUASI PANIS LUGENTIUM. Il n'était pas permis aux Hébreux d'offrir des sacrifices hors du temple du Seigneur. Il y avait longtemps que les Israélites des dix tribus n'allaient plus faire leurs offrandes dans ce temple; mais, au moins, rien ne les empêchait d'y aller, ou d'y envoyer leurs dons et leurs hosties, lorsqu'ils le jugeaient à propos. La terre d'Israël était pure comme celle de Juda, et les offrandes que ses habitants pouvaient faire au Seigneur, n'avaient rien qui les rendit indignes de lui être présentées. Mais dans le pays où ils furent transportés, le pain, le vin et l'huile étaient souillés, *comme la nourriture de ceux qui sont dans le deuil.* On ne pouvait en faire aucune offrande au Seigneur (6). La loi déclarait impurs tous ceux qui touchaient un mort, et qui se trouvaient dans la maison où il était mort (7). Ils communiquaient leur impureté à tout ce qu'ils touchaient, et aux aliments qu'ils prenaient ainsi dans le deuil (8).

QUIA PANIS EORUM ANIMÆ IPSORUM, NON INTRABIT IN DOMUM DOMINI. Ils seront réduits à une telle pauvreté, qu'ils n'auront pas de quoi offrir leurs prémices au Seigneur. Mais cette explication n'est point satisfaisante. Ce n'était pas tant la pauvreté qui les mettait hors d'état de faire leurs offrandes, que l'éloignement de leur pays, et les souillures des choses qui étaient à leur usage. Il convient de traduire ainsi l'hébreu (9) : *Parce que leur nourriture sera celle de leurs morts,*

(1) Theodoret. Voyez plus haut chapitre VIII. 13, et saint Jérôme.

(2) Tob. I. 12.

(3) Ezech. IV. 14.

(4) Dan. I. 8.

(5) Ezech. IV. 9. et seq.

(6) Deut. XXVI. 14.

(7) Num. X. 11. 13. 14.

(8) Vide Hieron. hic.

(9) כי לחםם לנפשם לא יכא בית יהוה

5. Quid facietis in die solemnī, in die festivitatis Domini?

6. Ecce enim profecti sunt a vastitate. Ægyptus congregabit eos; Memphis sepeliet eos; desiderabile argentum eorum urtica hereditabit, lappa in tabernaculis eorum.

7. Venerunt dies visitationis, venerunt dies retributionis. Scitote, Israel, stultum prophetam, insanum virum spiritualem, propter multitudinem iniquitatis tuæ, et multitudinem amentiarum.

5. Que ferez-vous au jour solennel, au jour de la grande fête du Seigneur?

6. Car je les vois déjà qui fuient, à cause de la désolation de leur pays : l'Égypte les réunira, Memphis les ensevelira ; leur argent, qu'ils aimaient avec tant de passion, sera caché sous les orties, et l'on verra croître la bardane dans leurs maisons désertes.

7. Ils sont venus des jours de la visite ; les jours de la vengeance sont arrivés. Sachez, Israël, que vos prophètes sont des fous, et que vos inspirés sont des insensés ; à cause de la multitude de vos iniquités et de l'excès de votre folie.

COMMENTAIRE

elle n'entrera point dans le temple du Seigneur. Leur pain sera comme un pain souillé dans des funérailles, et incapable d'être offert au Seigneur. Dans le style des Hébreux, *une âme* marque souvent un mort (1). *Souillé sur une âme*, c'est-à-dire, impur à cause des funérailles d'un mort. On peut entendre les Septante dans ce même sens (2) : *Parce que ces pains sont pour leurs âmes, ils n'entreront point dans la maison du Seigneur.*

Ÿ. 5. QUID FACIETIS IN DIE SOLEMNI ? Quand les jours de vos fêtes viendront, et que vous vous verrez hors de votre pays sans temple, sans prophètes, sans prêtres, sans sacrifices, sans assemblées de religion, quels seront vos sentiments ? Quoique les Israélites des dix tribus fussent schismatiques, et qu'ils n'allassent plus au temple de Jérusalem, ils ne laissaient pas de célébrer à leur manière des fêtes au Seigneur dans leur pays ; et, comme ces solennités étaient toujours accompagnées de festins et de réjouissances, c'était pour eux une très grande mortification, de ne pouvoir plus les célébrer dans cette terre étrangère où ils étaient captifs.

Ÿ. 6. ECCE ENIM PROPECTI SUNT A VASTITATE. ÆGYPTUS CONGREGABIT EOS ; MEMPHIS SEPELIET EOS. Osée a déjà dit au verset 3, que les Israélites se retireraient en Égypte. Le prophète les menace ici d'y trouver leur sépulture et leur dernier malheur. *Ægyptus congregabit eos.* L'Égypte les rassemblera, les réunira ; c'est-à-dire leur donnera la sépulture. Ils y seront réunis à leurs pères (3) ; en un mot, ils mourront dans ce pays. *Congregare, colligere*, se prennent souvent pour conduire au tombeau (4). Ils n'y moururent pas tous, puisqu'il est dit au chapitre XI, verset 11, que les Israélites s'envoleront de l'Égypte comme un oiseau, et que le Seigneur les rétablira dans leurs villes. Les Septante (5) : *Ils sortiront de la misère de l'Égypte ; Memphis les recevra, et Mach-*

mas les ensevelira. Memphis était une des principales villes d'Égypte. Machmas était dans la tribu de Juda, au nord de Jérusalem. Ce détail ne revient pas à ce qui précède ; aussi saint Jérôme remarque que c'est une faute dans les Septante. Ils ont lu dans l'hébreu Machmas, au lieu de *מחמד* *Ma'hmad*. Ce mot est rendu par *desiderabile*.

DESIDERABILE ARGENTUM EORUM URTICA HEREDITABIT. Vos trésors cachés sous la terre, y demeureront ensevelis dans l'oubli, et, pendant que vous serez dans un pays ennemi, les épines et les orties croîtront par-dessus, et les déroberont pour jamais à la connaissance des hommes. Il est assez ordinaire durant les guerres, et lorsque l'ennemi est dans le pays, de cacher sous terre ce qu'on a de plus précieux, pour le dérober à la connaissance du soldat, dans l'espérance de le retrouver à la fin de la guerre. Les Israélites, qui avaient pris la précaution de cacher leur argent pendant les derniers troubles de leur pays, ayant été emmenés captifs, tout ce qu'ils avaient mis en dépôt, fut perdu pour eux. Les Arabes ont encore aujourd'hui la coutume de mettre dans des caches souterraines, ce qu'ils ont de plus précieux. Ils ne croient pas qu'un homme puisse vivre heureux, s'il n'a quelque chose ainsi en réserve. Les peuples des Indes ont aussi la coutume d'enfouir leur argent bien avant dans la terre, dans la ridicule espérance que l'or et l'argent qu'ils cachent durant leur vie, leur servira après la mort (6).

LAPPA IN TABERNACULIS EORUM. *L'on verra croître les mauvaises herbes, la bardane, dans leurs maisons.* L'hébreu (7) : *Des épines dans leurs tentes*, dans leurs demeures. Le pays étant désert et leurs maisons inhabitées, on y verra croître les épines.

Ÿ. 7. SCITOTE, ISRAËL, STULTUM PROPHETAM, INSANUM VIRUM SPIRITUALEM. Vous sçurez alors

(1) Num. XI. 6. 7. 10.

(2) Διότι ἄρτοι ταις ψυχαῖς αὐτῶν, οὐκ εἰσελεύσεται εἰς οἶκον Κυρίου.

(3) Genes. XLIX. 32. et passim.

(4) Vide sup. VIII. 10. - Jerem. VIII. 2. - Ezech. XXI. 3. etc.

(5) Ἰδοὺ πορεύονται ἐκ τῆς ταλαιπωρίας Ἀιγύπτου, καὶ ἐκδέξεται αὐτοὺς Μερφίς, καὶ ἀθήσεται αὐτοὺς Μαχμάς.

(6) Bernier, *Lettre de l'état de l'Indoustan*, p. 258, 259.

(7) = הֵיבְנַת בְּחֵט

8. Speculator Ephraim cum Deo meo; propheta laqueus ruinæ factus est super omnes vias ejus; insania in domo Dei ejus.

6. Profunde peccaverunt, sicut in diebus Gabaa. Recordabitur iniquitatis eorum, et visitabit peccata eorum.

10. Quasi uvas in deserto inveni Israel, quasi prima poma ficulneæ in cacumine ejus vidi patres eorum; ipsi autem intraverunt ad Beelphegor, et abalienati sunt in confusionem, et facti sunt abominabiles sicut ea quæ dilexerunt.

8. Le prophète devait être dans Éphraïm une sentinelle pour mon Dieu; mais il est devenu un filet tendu sur tous les chemins, pour faire tomber les hommes. La maison de son Dieu est devenue une maison de folie.

9. Ils ont péché grièvement, comme il arriva autrefois à Gabaa. Le Seigneur se souviendra de leur iniquité, et il se vengera de leurs péchés.

10. J'ai aimé Israël, comme des grappes de raisin dans le désert; j'ai vu leurs pères avec plaisir, comme les premières figes qui paraissent au haut du figuier. Et cependant ils ont adoré l'idole de Béalphégor; et ils se sont éloignés de moi pour se couvrir de confusion; et ils sont devenus abominables, comme les choses qu'ils ont aimées.

COMMENTAIRE

que vos faux prophètes, et les séducteurs qui se disent inspirés, ne sont que des fous et des imposteurs (1). Ou plutôt (2) : *Dites alors, ô Israël, que les prophètes, et les hommes qui vous parlent de la part de Dieu, sont des extravagants et des insensés.* Les prophètes, durant leur enthousiasme, faisaient certains mouvements, et tenaient un certain langage, qui les faisait traiter de fous et de visionnaires, par ceux qui ne les connaissaient pas. Il y avait toujours dans Israël un grand nombre de faux prophètes, qui imitaient par leurs contorsions, et par des manières affectées, les agitations et l'enthousiasme des prophètes véritables. Les auteurs profanes donnaient le nom de furieux à leurs devins; et Platon dit que les sybilles et ceux qui se mêlent de prédire l'avenir, sont transportés d'une folie divine (3). Un prophète envoyé par Élisée, ayant déclaré en secret à Jéhu qu'il régnerait sur Israël, ceux qui accompagnaient ce prince, lui demandèrent (4) : *Qu'est venu faire ce fou auprès de vous?* Et lorsqu'Ézéchiel commença à prophétiser, ses parents le lièrent, et l'arrêtèrent comme un furieux (5).

PROPTER MULTITUDINEM INIQUITATIS TUÆ, ET MULTITUDINEM AMENTIÆ. L'hébreu (6) : L'horreur de votre iniquité est proportionnée à sa grandeur. Comme vos crimes ont dépassé toute limite, aussi la haine du Seigneur contre vous est parvenue à son comble. Les Septante (7) : *Votre folie égale la grandeur de vos iniquités.* Les égarements de votre esprit et ceux de votre cœur sont égaux.

ÿ. 8. SPECULATOR EPHRAIM CUM DEO MEO; PROPHETA LAQUEUS RUINÆ FACTUS EST. *Le prophète devait être dans Éphraïm, une sentinelle pour mon Dieu; mais il est devenu un filet tendu pour*

faire tomber les hommes. Ou bien : *Je suis la sentinelle du Seigneur pour Éphraïm : mais le faux prophète est devenu un piège tendu sur toutes les voies de mon peuple.* Ou enfin : Le roi Jéroboam, que j'avais établi pour être la sentinelle de mon peuple, est devenu comme un faux prophète pour le séduire, et comme un filet pour le prendre (8).

INSANIA IN DOMO DEI EJUS. Ce faux prophète se rend ridicule et méprisable dans Israël. L'hébreu (9) : *C'est une inimitié dans la maison de son Dieu.* Ces imposteurs ne font qu'irriter de plus en plus le Seigneur contre son peuple. Au lieu d'attirer ses bénédictions sur la maison du Seigneur, sur la famille d'Israël, ils ne sont propres qu'à faire hâter les effets de sa vengeance.

ÿ. 9. PROFUNDE PECCAVERT, SICUT IN DIEBUS GABAA. Cette ville est connue par l'histoire qui arriva sous les Juges en la personne d'un jeune lévite et de sa femme, qui furent obligés de se retirer, pour passer la nuit à Gabaa (10). Les habitants de la ville commirent, en cette circonstance, un crime pareil à celui qui attira le feu du ciel sur Sodome. Aussi le Seigneur permit que presque toute la tribu de Benjamin fut anéantie, pour avoir voulu défendre le crime de Gabaa. Comme les Israélites imitaient les désordres abominables de cette ville criminelle, ils devaient s'attendre à un sort pareil. On pourrait traduire l'hébreu (11) : *Ils ont creusé leur fosse, par leur corruption, comme au jour de Gabaa.* Voyez plus haut, chapitre v, 2, 3. Les Septante (12) : *Ils ont creusé, ils se sont corrompus comme au temps de la hauteur.*

ÿ. 10. QUASI UVAS IN DESERTO INVENI ISRAEL. Pendant que tout le reste de l'univers était plongé dans la corruption et l'ignorance du vrai Dieu,

(1) Ita Chald. Vatab. Mont. Vide et Theodoret. Theophyl. etc.

(2) Hieronym. Sanct. alii passim.

(3) Plato in Phædro. Μανίας δὲ γὰρ ἐστὶν ἄλλο. Τὴν μὲν ὑπὸ νοσημάτων ἀνθρωπίνων, τὴν δὲ ὑπὸ θείας ἐξαλλαγῆς τῶν εἰωθῶτων νομῶν γυγνομένην.

(4) IV. Reg. IX. 11. — (5) Ezech. III. 25.

(6) על רב עונך ורבה משטמה

(7) Ἀπὸ πλῆθους τῶν ἀδικιῶν σου, ἐπλήθυνεν μανία.

(8) Ita Hieron. Haimo. Albert. Dionys. Figur. etc.

(9) משטמה בבית אדהו

(10) Judic. xiv. 16.

(11) חצוקו וחתו בכי חובעה

(12) Κατέπηξαν, ἐφάσαν, κατὰ τὰς ἡμέρας τοῦ βουνοῦ.

11. Ephraim quasi avis avolavit; gloria eorum a partu, et ab utero, et a conceptu.

12. Quod et si enutrierint filios suos, absque liberis eos faciam in hominibus; sed et vae eis cum recessero ab eis!

13. Ephraim, ut vidi, Tyrus erat fundata in pulchritudine; et Ephraim educet ad interfectorem filios suos.

11. La gloire d'Éphraïm s'est envolée comme un oiseau; ses enfants sont morts dès leur naissance, ou dans le sein de leurs mères, ou au moment où ils ont été conçus.

12. Mais quand ils auraient élevé quelques enfants, je les réduirai dans le monde au même état que s'ils n'en avaient jamais eu: malheur à eux, lorsque je les aurai abandonnés!

13. J'ai vu Éphraïm comme une autre Tyr, raffermi en sa beauté; et ce même Éphraïm amènera ses enfants à celui qui leur ôtera la vie.

COMMENTAIRE

j'ai trouvé les patriarches (1) vivant dans la justice. Leur foi, leur piété, leur obéissance à mes ordres, m'ont fait un plaisir égal à celui que ressent un voyageur, lorsque, dans un affreux désert, il rencontre quelques raisins ou quelques figes précoces. Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Josué, Caleb ont mérité par leur attachement à mon service, que je les aie favorisés et traités comme mes amis: mais leurs descendants ont dégénéré d'une manière étonnante de la vertu de leurs ancêtres. Ils m'ont irrité, en s'adonnant au culte de Béelphégor: *Ipsi autem intraverunt ad Beelphegor.*

Autrement: J'ai trouvé Israël dans le désert, après sa sortie de l'Égypte; je l'ai choisi pour mon peuple, et je l'ai pris pour moi avec autant de plaisir que si un voyageur trouvait, dans le désert, une grappe de raisin ou des figes précoces (2). Mais ce même peuple m'a bientôt oublié; il s'est abandonné au culte et à l'impureté de Béelphégor (3), etc. Ce dernier sens nous paraît le plus naturel. Les figes précoces figurent les choses qu'on recherche avec le plus d'avidité, et qu'on prend avec le plus de plaisir. *J'ai désiré ardemment des figes précoces*, dit Michée (4). Et Isaïe (5): *Comme ces figes prématurées que l'on trouve sur l'arbre avant la saison, et qu'on dévore aussitôt qu'on les a détachées.*

ABALIENATI SUNT IN CONFUSIONEM, ET FACTI SUNT ABOMINABILES, SICUT EA QUÆ DILEXERUNT. Le culte de Béelphégor était semblable à celui d'Adonis. C'est ce que le prophète appelle ici du nom de *confusion*. Les Israélites, peu avant la mort de Moïse, s'abandonnèrent aux cérémonies honteuses de Béelphégor. Leurs enfants imitèrent trop exactement leur mauvais exemple. L'on voit dans les prophètes et dans les livres des Rois, les abominations qui se commettaient dans leurs bois consacrés aux idoles, et dans leurs fêtes sacrilèges. Les dieux qu'ils adoraient avec le plus de zèle,

étaient des monstres d'impudicité et de débauche; et quand on était autorisé par l'exemple des dieux, que ne pouvait point la passion, et que ne se permettait point le libertinage? Otez la crainte des lois et l'infamie qui accompagne le crime, et vous ouvrez la porte aux plus honteuses abominations: *Facti sunt abominabiles, sicut ea quæ dilexerunt.*

Ÿ. 11. EPHRAIM QUASI AVIS AVOLAVIT; GLORIA EORUM A PARTU, etc. Le Seigneur les frappa dans ce qui faisait le sujet de leur complaisance. Ils se glorifiaient de leur grand nombre. Le royaume d'Israël était peuplé de plusieurs tribus, la plupart fort nombreuses; Dieu les humiliera, et les réduira à peu de personnes. Et comment s'y prendra-t-il? Il fera mourir leurs enfants dès leur naissance, ou dans le sein de leurs mères; ou il ne permettra pas même que leurs femmes conçoivent. Et si, par hasard, ils élèvent quelques enfants, je les leur ravirai, et ils n'auront pas la satisfaction de laisser de leur postérité. *Absque liberis faciam eos in nationibus.*

Ÿ. 12. VÆ EIS, CUM RECESSERO AB EIS. *Malheur à eux, lorsque je les aurai abandonnés.* Les Septante et Théodotion (6): *Malheur à eux! ma chair est tirée d'eux.* Mais Aquila et Symmaque ont lu comme saint Jérôme: *Malheur à eux, lorsque je les aurai abandonnés.* Théodoret, Théophylacte, dans sa première exposition, Nicolas de Lyre, Paul de Burgos, Galatin suivent les Septante, et entendent ce passage de l'Incarnation de Jésus-Christ. Mais le sens de la Vulgate est plus naturel.

Ÿ. 13. EPHRAIM, UT VIDII, TYRUS ERAT FUNDATA IN PULCHRITUDINE. La ville de Tyr était alors une des plus belles, des plus riches, des plus florissantes et des plus puissantes villes de l'Asie. On peut voir la magnifique peinture qu'en fait Ézéchiël (7). Le prophète ne pouvait nous donner une plus belle idée de la beauté et de la force du

(1) Hieron. Theodorct. etc.

(2) Sancti. Grot. etc.

(3) Num. xxxv. 3.

(4) Mich. vii. 1.

(5) Isaï. xxviii. 4.

(6) Les Septante: Οὐαὶ ἀνοσις ἔστιν, ἡ σάρξ μου ἐξ ἀνοσι. La et Theodorct. Aq. Ἐκλήβαντος μου ἀπ' ἀνοσι.

(7) Ezech. xxvii. et xxviii.

14. Da eis Domine. Quid dabis eis? Da eis vulvam sine liberis, et ubera arentia.

15. Omnes nequitiae eorum in Galgal, quia ibi exosos habui eos. Propter malitiam adinventionum eorum, de domo mea ejiciam eos; non addam ut diligam eos: omnes principes eorum recedentes.

14. Donnez-leur, Seigneur. Et que leur donnerez-vous? Donnez-leur des entrailles stériles, et des mamelles arides.

15. Toute leur malice a paru dans Galgala; c'est là qu'ils ont attiré ma haine. Je les chasserai de ma maison, parce que toutes leurs actions sont pleines de la malignité de leurs cœurs; je n'aurai plus d'amour pour eux; tous leurs princes sont des rebelles qui se retirent de moi.

COMMENTAIRE

royaume d'Israël, que de le comparer à Tyr. Ce fut sous Jéroboam II, qui régna quarante-un ans, que cet état se vit au plus haut point de sa force et de sa splendeur. Osée vivait à cette époque, et fut témoin de l'élévation, et ensuite de la chute de cette florissante monarchie. L'hébreu (1) : *Ephraïm, comme j'ai vu, est semblable à Tyr, plantée dans un lieu de prédilection.* Éphraïm était semblable à la ville de Tyr, aussi puissant, aussi florissant. C'était comme un arbre fécond, planté dans un lieu délicieux. Ceci regarde principalement la fécondité d'Éphraïm et le grand nombre des sujets du royaume de Samarie, comme on le voit par ce qui précède, et par ce qui suit.

Les Septante (2) : *J'ai vu Éphraïm, qui a donné ses enfants pour être pris comme à la chasse, et qui les a exposés à la mort.* Aquila, Symmaque et Théodotion ont rendu par un rocher, ce que la Vulgate a traduit par la ville Tyr, et les Septante par être pris à la chasse. La version de la Vulgate paraît préférable.

§. 14. DA EIS VULVAM SINE LIBERIS, *Donnez-leur des entrailles, qui ne portent point d'enfant,* en punition de leur cruauté, pour avoir inhumainement exposé leurs enfants à la mort (verset 13), en les sacrifiant à leurs faux dieux (3); ou, pour les avoir exposés sans raison à la cruauté des Assyriens, qui les ont tués à la guerre (4). Le prophète semble demander à Dieu le malheur de son peuple, par un effet de l'ardeur de son zèle; mais c'est plutôt une prédiction de ce qui doit lui arriver en punition de ses crimes, qu'une imprécation.

Les prophètes, dit saint Augustin, semblent quelquefois demander à Dieu la punition des méchants. Et alors ce ne sont pas proprement des imprécations de leur part, mais plutôt des prédictions de ce que Dieu, dans sa juste sévérité, a résolu de faire contre ceux qui, après avoir méprisé longtemps sa bonté, ont mérité d'éprouver enfin la rigueur de sa justice.

Dieu exerce ses jugements de deux manières : ou publiquement, par les châtimens sensibles, ou

en secret par une peine intérieure, dont souvent celui qui la souffre ne s'aperçoit pas. Cette conduite secrète de Dieu peut servir à expliquer ces paroles du prophète. Car il y a des personnes qui, en leur qualité de ministres de Jésus-Christ et de dispensateurs de ses mystères et de sa parole, devraient *enfanter* des âmes au Sauveur, et *les nourrir de ce lait* spirituel, qui les fait croître dans leurs saints désirs, et qui leur fait goûter combien le Seigneur est doux. Et cependant, quoique tout ce qui les environne soit saint, et qu'ils dispensent au peuple la parole de vie : si l'on juge de leur conduite à la lumière de la foi, on trouvera quelquefois qu'ils ne produisent presque point de fruit, ou que, s'ils paraissent en produire, il est plutôt apparent et superficiel, que réel et véritable; de sorte que l'on peut dire d'eux, que *Dieu leur a donné des entrailles stériles, et des mamelles sans lait.*

Et peut-être que Dieu les punit de la sorte sans qu'ils y fassent attention, ou parce qu'ils sont entrés sans ordre et par une ambition humaine dans un ministère si saint, ou parce qu'ils y cherchent plutôt un certain faste que la conversion des âmes, et qu'ils préfèrent leur propre gloire à celle de Dieu.

Saint Jérôme dit que ces paroles du prophète peuvent s'entendre de ceux qui, inspirant aux autres les erreurs dont ils sont prévenus, les conduisent dans le précipice, et mettent ensuite leur honneur en ce qui devrait être pour eux un sujet de honte. « Il faut souhaiter, dit ce saint docteur, que ces prédicateurs de maximes fausses et inventées, n'aient ni enfants ni disciples; que leurs mamelles deviennent sèches, et leurs entrailles stériles; puisqu'ils sont plutôt les parricides que les pères de ceux qu'ils instruisent; que leur langue, au lieu d'honorer Dieu, le blasphème; et que les sentiments qu'ils inspirent aux autres ne sont pas un lait qui les nourrit, mais un venin qui les empoisonne (5). »

§. 15. OMNES NEQUITIÆ EORUM IN GALGAL. Ils ont mis le comble à leur iniquité, en érigeant des

(1) אפרים כאשר ראיני לצור שתולה לנוה

(2) Εἶσαί μ' ὄν πρόπον Ἰδὸν εἰς θῆραν, παρέστησεν τὰ τέκνα αὐτῶν, ὅτι ἐξάγαγεῖν εἰς ἀποκτενεσίαν τὰ τέκνα αὐτῶν. Ils ont lu צור *Isoûd*, au lieu de צור *Isôr*. Vide Hieron. hic.

(3) Drus. et alii quidam.

(4) Sancti. Val. Pisc. Rivet.

(5) Hieron. in hunc locum.

16. Percussus est Ephraim, radix eorum exsiccata est, fructum nequaquam facient. Quod et si genuerint, interficiam amatissima uteri eorum.

17. Abjiciet eos Deus meus, quia non audierunt eum; et erunt vagi in nationibus.

16. Éphraïm a été atteint ; ils sont devenus secs jusqu'à la racine, ils ne porteront plus de fruit : s'ils ont des enfants, je ferai mourir ceux pour qui ils auront plus de tendresse.

17. Mon Dieu les rejettera, parce qu'ils ne l'ont point écouté ; et ils seront errants parmi les peuples.

COMMENTAIRE

autels et en plaçant des idoles à Galgala (1). Jusque-là, Dieu avait pris patience ; mais, voyant qu'ils en étaient venus jusqu'à profaner le site sacré de Galgala, il a pris la résolution de les perdre sans ressource.

DE DOMO MEA EJICIAM EOS. Je les avais reçus en quelque sorte dans ma maison et dans ma famille, comme mes enfants et mes serviteurs, mais je vais les en chasser. Osée se sert assez souvent (2) de cette expression, *la maison de Dieu*, pour marquer son peuple choisi, son héritage, ses sujets, ses serviteurs.

NON ADDAM UT DILIGAM EOS. Je ne leur pardon-

nerai plus, je les punirai sans miséricorde. Cela n'est point opposé à ce qu'Osée dit ailleurs (3), que Dieu les ramènera de leur captivité, et qu'il aura pour eux des entrailles de père. Il ne parle ici que de la destruction prochaine du royaume de Samarie.

ŷ. 16. RADIX EORUM EXSICCATA EST. Les effets en seront sensibles : *Ils ne porteront plus de fruits ; je ne leur donnerai plus d'enfants (ŷ. 11, 12, 14), et quand ils en auraient, je les ferais mourir (ŷ. 12).* Voyez le verset 1 du chapitre x, où Osée continue cette comparaison, en disant qu'Israël était une vigne belle et féconde.

(1) *Vide sup. v. 15. et infra XII. 11.*

(2) *Osee VIII. 1 ; IX. 9. — (3) Osee I. 10. 11. et II. I. 14.*

CHAPITRE X

Vengeances du Seigneur sur Israël. Infidélités de ce peuple. Les deux maisons de Jacob, d'abord celle d'Israël, puis celle de Juda, porteront chacune la peine de leurs iniquités.

1. Vitis frondosa Israel, fructus adæquatus est ei; secundum multitudinem fructus sui multiplicavit altaria, juxta ubertatem terræ suæ exuberavit simulacris.

2. Divisum est cor eorum, nunc interibunt; ipse confringet simulacra eorum, depopulabitur aras eorum.

1. Israël était une vigne luxuriante et riche en fruits; mais elle a multiplié ses autels à proportion de l'abondance de ses fruits, et elle a été féconde en idoles autant que sa terre a été fertile.

2. Leur cœur est partagé; mais ils vont périr. Le Seigneur va briser leurs idoles, renverser leurs autels.

COMMENTAIRE

ⲫ. 1. VITIS FRONDOSA ISRAEL. Il faut joindre ce chapitre au précédent. Le prophète a parlé de la fécondité d'Israël, et du grand nombre de ses enfants, qui faisaient la principale partie de sa gloire (1); il le compare ici à une vigne qui pousse un beau bois, et qui produit beaucoup de fruits; qui n'est pas moins fertile que belle; mais comme elle a abusé de tout cela, Dieu la menace de la faire sécher jusqu'à la racine, et de faire périr tout son fruit (2). Souvent, le peuple du Seigneur est comparé à une vigne (3), et la vigne est quelquefois mise comme le symbole de la fécondité (4): *Uxor tua sicut vitis abundans.*

Les hébraïstes modernes (5) traduisent l'hébreu: *Israël est une vigne vide*, inutile, ravagée, sans fruit; elle est desséchée par la racine (chapitre IX, verset 16), et dépouillée de ses fruits par les Assyriens, qui ont désolé son pays, et emmené son peuple captif. Symmaque (6): *C'est une vigne qui ne donne que du bois*, et qui consume en feuilles et en branches inutiles, le suc qui devrait être employé à nourrir le raisin. Aquila (7): *Une vigne bien arrosée*; les Septante (8): *Une vigne qui a de belles branches*. C'est le sens que la Vulgate a suivi. Mais l'hébreu signifie plutôt (9): *Israël est une vigne ravagée*, dont on a enlevé le raisin; son fruit lui manque (10). C'est une vigne trompeuse, où l'attente du vigneron est déçue. Ou autrement: *C'est une vigne dépouillée; son fruit est semblable à elle*; il ne s'y trouve plus.

Cela revient très bien à ce qui est dit au verset 16 du chapitre précédent.

SECUNDUM MULTITUDINEM FRUCTUS SUI MULTIPLICAVIT ALTARIA. Dans le temps de sa fécondité, et avant qu'elle fût réduite en l'état où elle est, elle avait multiplié ses autels, et en avait mis dans toute ses villes, et dans tous les lieux de sa dépendance. Il y en avait à Dan, à Béthel, à Samarie, à Galgala, à Maspha de Galaad, sur le Thabor, et sur presque toutes les montagnes du pays. On ne parle point des autels particuliers, et des idoles que chacun s'était faites suivant son caprice.

ⲫ. 2. DIVISUM EST COR EORUM, NUNC INTERIBUNT. Ils ont voulu allier le culte de Baal avec celui du Seigneur; ils ont voulu être à deux maîtres; ils ont boité des deux côtés (11). Mais Dieu ne veut point de partage; il demande tout notre cœur et toutes nos adorations. Il exterminera les prévaricateurs et leur perte est prochaine: *Nunc interibunt*. Saint Jérôme (12) raconte ici une histoire qu'il tenait des Juifs; mais il ne la donne que pour ce qu'elle vaut. Tant que les rois d'Israël et leur peuple furent d'accord sur le culte des veaux d'or, Dieu suspendit sa vengeance. Le peuple avait une excuse; il obéissait à son roi. Mais Osée, dernier roi d'Israël, moins attaché que ses prédécesseurs aux superstitions du pays (13), ayant déclaré qu'il ne prétendait forcer personne, et qu'il laissait la liberté d'aller adorer

(1) Osee IX. 11. 12. 13. 16. — (2) Osee IX. 16.

(3) Isai. V. 3. — Psalm. LXXIX. 9. — Jerem. II. 21. — Luc. XX.

(4) Psalm. CXXVII. 3. — Eccli. XXIV. 13.

(5) Tigur. Jun. Tremel. Castal. Mont. Pagn. Vat. Munst. Grot. Bodin.

(6) Sym. Ὑπομένουσα. Vide Hieron.

(7) Aqu. Ἐνυδρως.

(8) Les Septante: Ἐὐκληματιουσα.

(9) בפן בוקק ישראל פרי ישוה לו

(10) שוא signifie le mensonge, l'inutilité, la vanité; ce qui est faux et trompeur.

(11) III. Reg. XVIII. 21. Usquequo claudicatis in duas partes?

(12) Hieron. hic.

(13) IV. Reg. XVII. 2. Osee fecit malum coram Domino: sed non sicut reges Israel, qui ante eum fuerant.

3. Quia nunc dicent: Non est rex nobis, non enim timemus Dominum; et rex quid faciet nobis?

4. Loquimini verba visionis inutilis, et ferietis fœdus; et germinabit quasi amaritudo iudicium super sulcos agri.

5. Vaccas Bethaven coluerunt habitatores Samariæ; quia luxit super eum populus ejus, et æditui ejus super eum exultaverunt in gloria ejus, quia migravit ab eo.

3. Ils diront alors: Nous n'avons point de roi, car nous ne craignons point le Seigneur: et que pourrait faire un roi pour nous?

4. Publiez les paroles d'une inutile vision; formez des alliances: le jugement de Dieu germera sur vos sillons comme l'herbe amère.

5. Les habitants de Samarie ont adoré les vaches de Béthaven; car ce peuple et les prêtres qui gardaient son temple avaient fait leur joie de la gloire de cette idole; mais elle leur est devenue un sujet de larmes, lorsqu'elle a été transférée hors de leur pays;

COMMENTAIRE

à Jérusalem ou ailleurs, le peuple s'y opposa, et ne voulut point profiter de la liberté que le roi lui donnait. Il y eut une espèce de schisme entre les Israélites et leur roi: *Divisum est cor eorum*. Alors le Seigneur prononça son arrêt: *Nunc interibunt*.

ÿ. 3. NUNC DICENT: NON EST REX NOBIS, NON ENIM TIMEMUS DOMINUM; ET REX QUID FACIET NOBIS? Après qu'Israël sera en captivité, et qu'il n'aura plus de roi de sa nation (1), alors il reconnaîtra qu'il s'est attiré ce malheur par sa faute, et pour n'avoir pas craint le Seigneur. Il avouera qu'il ne lui a servi à rien d'avoir des rois, n'ayant plus la protection du Seigneur. Aussi dom Calmet voudrait-il traduire: *Nous n'avons plus de roi; parce que nous n'avons pas craint le Seigneur. Et qu'est-ce que ce roi a fait pour nous?* On peut fort bien entendre dans ce chapitre ici et au verset 7, sous le nom de roi, le veau d'or, l'idole des peuples du royaume de Samarie; car il semble que le prophète ait principalement en vue ce qui arriva, comme l'on croit, sous Manahem, lorsque ce prince mit en pièces un des veaux d'or, et l'envoya au roi d'Assyrie, en paiement de ce qu'il lui devait. Ce fut alors qu'Israël se vit sans roi, et qu'il lui fut aisé de reconnaître l'impuissance de cette vaine idole de métal, à qui il avait confié ses destinées. Les peuples idolâtres, surtout les voisins des Israélites, donnaient le nom de roi à leurs dieux. Ils se disaient tous leurs esclaves. L'Écriture parle de Moloch et de Chamos, comme s'ils étaient effectivement rois des Ammonites et des Moabites (2). Elle les menace de la captivité, comme leur peuple; elle parle du pays d'Ammon et de Moab, comme du royaume de Chamos et de Melchom. Pourquoi,

par une figure semblable, le veau d'or d'Israël ne serait-il pas appelé le roi du pays?

ÿ. 4. LOQUIMINI VERBA VISIONIS INUTILIS. *Publiez de fausses prophéties: Faites alliance avec Phul, roi d'Assyrie (3); flattez-vous d'une meilleure condition, et donnez de l'argent à un prince étranger, pour vous procurer sa protection; tout cela ne vous garantira pas. Les Septante (4): Celui qui fait des discours, qui cherche de vains prétextes, fera une alliance. On peut l'entendre du roi d'Assyrie, qui promet beaucoup à Manahem, et qui fera une alliance frauduleuse avec lui, cherchant de faux prétextes pour le dépouiller.*

GERMINABIT QUASI AMARITUDO JUDICIUM SUPER SULCOS AGRI. Le terme hébreu רֹשֶׁךְ *rôsch*, qui est rendu ici par *amaritudo*, signifie la tête, l'amertume, le venin, ou une herbe amère comme l'absinthe, peut-être l'aconit (5). Les Septante (6) l'entendent du chiendent.

ÿ. 5. VACCAS BETHAVEN COLUERUNT HABITATORES SAMARIÆ. *Les habitants de Samarie ont adoré les vaches de Béthaven, ou de Béthel. Osée nomme les veaux d'or de Béthel, les veaux d'or de la maison d'iniquité, apparemment par dérision; car ordinairement l'Écriture leur donne le nom de veaux. Le féminin est quelquefois un terme de mépris, ou de raillerie (7):*

O vere Phrygiæ, neque enim Phryges, ite per alta Dindyma, ubi assuetis biforem dat tibia cantum.

Peut-être aussi le prophète veut leur reprocher qu'ils imitent les Égyptiens (8) dans le culte qu'ils rendaient à la vache, animal consacré à Isis. On peignait cette déesse avec des cornes et une tête de vache. L'hébreu à la lettre (9): *Les habitants de Samarie ont tremblé pour les vaches de Bétha-*

(1) Hieronym. hic.

(2) Vide Num. XXI. 29. Periisti, popule Chamos. *Judic.* XI. 24. Nonne ea quæ possidet Chamos Deus tuus, etc. *Jerem.* XLVIII. 7. Ibit Chamos in transmigrationem. *El* ÿ. 13. Confundetur Moab a Chamos. *El* ÿ. 46. Periisti, popule Chamos. 1. Par. XX. 2. Tulit David coronam Melchom. *El Jerem.* XLIX. 1. Cur igitur hæreditate possidet Melchom Gad? *El* ÿ. 3. Melchom in transmigrationem ducetur. *El Amos.* I. 15. Ibit Melchom in captivitatem.

(3) IV. Reg. XV. 19.

(4) Ἀλλῶν ῥήματα, προσάσεις ψευδεῖς, διαθήσεται διελθῆκην.

(5) Vide Deut. XXIX. 18.

(6) Ἀγατελεῖ ὡς ἄγρωσις κρίμα ἐπὶ ἐρήμου ἀγροῦ.

(7) Virgil. *Aeneid.* IX. Vide et Homer. *Iliad.* VIII.

(8) Herodot. lib. II. c. 41. Τὰς θηλέας βοῶν οὐ σφί' ἔξεστι θύειν, ἀλλὰ ἱραὶ εἶσι τῆς Ἰσῖος. Τὸ γὰρ τῆς Ἰσῖος ἄγαλμα ἕον γυναικίον, βούκερων ἐστί.

(9) וַיִּתְרַחֲבֵן בְּעֵינֵי שָׂרָן וְעַל בְּעֵינֵי שָׂרָן

6. Siquidem et ipse in Assur delatus est, munus regi ultori. Confusio Ephraim capiet, et confundetur Israel in voluntate sua.

7. Transire fecit Samaria regem suum quasi spumam super faciem aquarum.

6. Car leur dieu même a été porté en Assyrie pour être offert en présent au roi. Éphraïm sera couvert de confusion, et Israël rougira de ses desseins.

7. Samarie a fait disparaître son roi, comme une écume sur la surface de l'eau.

COMMENTAIRE

ven. Ces vaches font l'objet de leur frayeur religieuse et de leur culte. On a pu remarquer en plus d'un endroit des livres saints, que la terreur (1) est mise pour le dieu et l'objet des adorations. On pourrait aussi traduire : *Les habitants de Samarie seront exilés pour les vaches de Béthaven*; ou plutôt, *avec les vaches de Béthaven*. Les Assyriens emmèneront captifs, et le peuple et les dieux. Cette menace s'exécuta, selon les apparences, sous Salmanasar.

QUIA LUXIT SUPER EUM POPULUS EJUS, ET ÆDITUI EJUS EXULTAVERUNT IN GLORIA EJUS. Le texte à la lettre (2) : *Parce que son peuple a été dans le deuil, à cause de cette idole; et que ses prêtres se sont réjouis à cause de la gloire de ce dieu, parce qu'elle lui a été ravie*. Pour expliquer la contradiction qui paraît dans ce passage, où il est dit que le peuple de Samarie était dans le deuil, pendant que les prêtres étaient dans la joie, à cause de l'enlèvement du veau d'or, les rabbins (3) nous racontent une aventure de leur invention. Les prêtres de Samarie, se voyant forcés d'envoyer un de leurs veaux d'or au roi d'Assyrie, détournèrent adroitement le veau qui était d'or, et le réservèrent pour eux, pendant qu'ils envoyaient au roi d'Assyrie un autre veau de même forme, mais de cuivre. Le peuple, croyant qu'on avait envoyé un de ses dieux, en fit un grand deuil, et en témoigna publiquement sa douleur : mais les prêtres ravis de voir leur fourberie à couvert, comme ils le croyaient, se réjouissaient dans le secret du gain qu'ils faisaient par le veau d'or qui leur était resté. Mais la joie de ces malheureux fut courte. Salmanasar (4) ayant développé le veau, et ne l'ayant trouvé que de cuivre, marcha contre Samarie, la prit et la sacagea. Cette aventure a trop l'air d'une fable, pour mériter l'attention des personnes judicieuses. Avec un léger changement (5) on peut donner un très bon sens à l'hébreu : *Le peuple des veaux d'or a été dans le deuil, et les ministres de ce dieu*

ont été dans la douleur, parce que leur gloire leur a été enlevée (6). La gloire de ce peuple aveugle, et celle de ses prêtres, était leur dieu, leurs veaux d'or; de même que celle des Israélites était leur Dieu et son Arche, qui sont souvent appelés la gloire d'Israël (7). Les prêtres de Samarie sont ici appelés כַּמְרִים *kemârîm*, c'est-à-dire, vêtus de noir ou criailleurs; parce qu'ils élevaient la voix par de grands cris dans leurs sacrifices (8). Les Septante (9) : *Son peuple sera dans le deuil à son occasion, parce qu'ils l'ont irrité; ils se réjouiront dans sa gloire, parce qu'elle lui a été ôtée*. Ce qui ne présente aucun sens bien distinct. Le chanoine Bodin traduit ce verset : *Les habitants de Samarie trembleront pour la vache de Belh-Aven, son temple versera des larmes sur lui-même, et ses prêtres qui s'étaient livrés aux transports de joie (en voyant son bonheur), pleureront l'objet de sa gloire qui lui sera enlevé*.

¶ 6. IPSE IN ASSUR DELATUS EST, MUNUS REGI ULTORI. Ce roi protecteur n'est autre que Phul, roi d'Assyrie, à qui Manahem, roi d'Israël, s'adressa, pour obtenir sa protection (10). Le prophète lui a déjà donné ce nom au chapitre v, verset 13. Il nous apprend ici une circonstance, que nous ne lisons point ailleurs, c'est qu'il lui fit présent d'un des veaux d'or, pour l'engager à le défendre, et à le maintenir sur le trône d'Israël.

CONFUNDETUR ISRAEL A VOLUNTATE SUA. Israël sera frustré de ses espérances. Il croira trouver un appui et un protecteur dans le roi d'Assyrie : il n'y rencontrera qu'un ennemi et un tyran, qui, après l'avoir affaibli pendant quelque temps par ses tributs excessifs, renversera enfin la monarchie d'Israël, et réduira le peuple en captivité. Voyez plus haut, chapitre v, 13.

¶ 7. TRANSIRE FECIT SAMARIA REGEM SUUM QUASI SPUMAM. L'hébreu à la lettre (11) : *Quant à Samarie, elle est ruinée, elle est perdue; son roi est comme l'écume* (ou comme une bulle) qui

(1) Vide Genes. xxxv. 52. 53. - Isai. viii. 13. Dominum exercituum ipsum sanctificate; ipse pavor vester, et ipse terror vester.

(2) כי אהל עליו עזר וכסיו עליו יגילו על כבוד כי גלה סמרו

(3) Seder Olam, et Hieronym.

(4) Saint Jérôme lit Sennachérib.

(5) Je lis יהור, au lieu de יעור

(6) על כבוד est mis pour על כבוד Il est plus naturel de le rapporter aux prêtres ou au peuple, qu'aux veaux ou aux vaches qui sont au commencement du verset et au

pluriel féminin.

(7) Psalm. cv. 20. Mutaverunt gloriam suam, in similitudinem vituli comedentis fœnum. Vide 1. Reg. iv. 21. 22. et Psalm. iii. 4. et 1. xi. 8. etc. 1. Cor. xv. 31.

(8) iii. Reg. xviii. 26. 27. Cf. iv. Reg. xiii. 5.

(9) Οτι επελυθησεν ο λαος αυτου επ' αυτου, αλ' ου παροπιπρασαν αυτον, επιχαρουνται επι τῆς ούζης αυτου, οτι απωκλυσθη απ' αυτου.

(10) iv. Reg. xv. 19. 20. et Osee v. 13.

(11) דמטה שפרון כלצה כקצה על פני כים

8. Et disperdentur excelsa idoli, peccatum Israel; lappa et tribulus ascendet super aras eorum; et dicent montibus: Operite nos; et collibus: Cadite super nos.

9. Ex diebus Gabaa peccavit Israel; ibi steterunt. Non comprehendet eos in Gabaa praelium super filios iniquitatis.

10. Juxta desiderium meum corripiam eos; congregabuntur super eos populi, cum corripientur propter duas iniquitates suas.

8. Les hauteurs consacrées à l'idole qui fait le péché d'Israël seront désolées : la bardane et les chardons croîtront sur leurs autels ; et ils diront aux montagnes : Couvrez-nous ; et aux collines : Tombez sur nous.

9. Israël n'a fait que pécher depuis le crime de Gabaa ; ils ont persisté dans cet état. Ils ne seront pas traités, dans la guerre que je leur susciterai, comme lorsqu'ils combattirent à Gabaa contre les enfants d'iniquité.

10. Je les punirai selon mes désirs ; et les peuples s'assembleront contre eux, lorsque je les punirai pour leur double iniquité.

COMMENTAIRE

s'élève sur l'eau. Ou plutôt : *Le roi de Samarie est perdu, comme une bulle sur la face des eaux.* Les Septante (1) : *Samarie a jeté son roi comme une branche de bois sec sur la terre.* Le prophète répète la même chose, et presque dans les mêmes termes, au premier verset du chapitre xi. *Il est perdu, il est perdu, le roi d'Israël, comme l'aurore.* Il est passé, il a disparu. La plupart des commentateurs l'expliquent d'Osée, dernier roi d'Israël, qui fut pris et mis dans les fers par Salmanosar, roi d'Assyrie (2). Mais on peut aussi l'entendre du veau d'or (Voyez le verset 3) ; ou de Zacharie, qui ne régna que six mois, et de Sellum, qui ne régna qu'un mois (IV. Reg. xv, 10, 13).

γ. 8. DICENT MONTIBUS : OPERITE NOS. *Ils diront aux montagnes : Couvrez-nous,* dans la confusion et dans le désespoir où les Israélites seront réduits, lorsqu'ils verront l'ennemi, maître de leur pays, brûler, saccager, ravager, renverser les villes, les palais des rois, les temples, les autels, les statues de leurs dieux. Ce sera alors qu'on verra une image du jugement dernier et de la rage dont les réprouvés seront saisis, lorsqu'ils apercevront la redoutable Majesté de Celui dont ils ont méprisé les lois, venir exercer sa vengeance sur eux, à la face de tout l'univers (3). Jésus-Christ a employé ces mêmes paroles, pour exprimer le désespoir dont les Juifs devaient être saisis, lorsque les Romains assiégèrent leur ville (4) ; et saint Jean, dans l'Apocalypse, pour marquer la frayeur des impies au jour du jugement (5). Ils ne se croiront pas assez à couvert dans les antres et dans les cavernes ; ils demanderont même que les montagnes les écrasent : Trop heureux si, par une mort hâtive, ils pouvaient se dérober à des maux infinis, qui ne sont que faiblement figurés par tout ce que la guerre, la désolation, la pauvreté, la captivité ont de plus dur.

γ. 9. EX DIEBUS GABAA PECCAVIT ISRAEL. *Israël a péché dès le temps de ce qui se passa à Gabaa ;* et il n'a point cessé depuis de m'offenser. Ou autrement (6) : *Israël, tu es plus coupable qu'au jour de Gabaa.* Le prophète fait allusion aux désordres qui régnaient dans Gabaa du temps des Juges (7), lorsque la femme du lévite y fut déshonorée d'une manière si honteuse et si brutale. Les Septante (8) : *Depuis qu'il s'est vu des hauteurs, Israël n'a cessé de pécher.* Depuis que le peuple s'est accoutumé à aller adorer sur les hauteurs, le mal s'est toujours augmenté ; il n'a pas cessé d'irriter le Seigneur.

IBI STETERUNT ; NON COMPREHENDET EOS IN GABAA PRÆLIUM SUPER FILIOS INIQUITATIS. Je me contentai alors de punir une seule tribu d'Israël, parce qu'elle seule était criminelle ; et encore ne l'exterminai-je pas entièrement. Elle demeura dans son pays et se rétablit dans son premier état. Il n'en sera pas ainsi du royaume d'Israël. Les dix tribus sont toutes corrompues ; le crime est répandu partout ; je les châtierai toutes par un fléau commun ; je les disperserai, je les écarterai dans des terres étrangères. Ou bien : Israël a péché plus que n'avaient fait ceux de Gabaa. Ceux-ci ne continuèrent pas, leur désordre fut réprimé, dès qu'il fut connu : *Ibi steterunt.* Mais il n'en est pas de même du crime d'Israël. On n'a pas vu les autres tribus s'armer de zèle, et faire la guerre aux enfants d'iniquité. Au lieu de les réprimer et d'arrêter le cours du mal dans sa source, ils se sont rendus leurs imitateurs.

γ. 10. CONGREGABUNTUR SUPER EOS POPULI, CUM CORRIPIENTUR PROPTER DUAS INIQUITATES SUAS. Les Assyriens et les peuples voisins des Israélites, s'assembleront et viendront fondre sur eux, lorsqu'ils les verront sur le penchant de leur ruine, pour profiter de leurs dépouilles et pour satisfaire leur haine et leur vengeance. Cette

(1) Ἀ'πέβαλε Σαμάρεια βασίλειά αὐτοῦς, ὡς φρόγανον ἐπὶ πρόσωπον ὕδατος. Sym. Ω'ς ἐπιζεμα.

(2) IV. Reg. xvii, 4. Salmanasar obsedit (Osee), et vinctum misit in carcerem.

(3) Vide Hieronym. hic.

(4) Luc xxiii, 30.

(5) Apoc. vi, 16.

(6) וישיב ה' את ישראל ויבכה וישתחו

(7) Judic. xx, 13, 14, et seq.

(8) Ἀ'φ' οὗ οἱ βουνοὶ, ἤμαρτεν Ἰ'σραήλ.

11. Ephraïm vitula docta diligere tritiram; et ego transivi super pulchritudinem colli ejus: ascendam super Ephraïm; arabit Judas, confringet sibi sulcos Jacob.

12. Seminate vobis in justitia, et metite in ore misericordiæ; innovate vobis novale; tempus autem requirendi Dominum, cum venerit qui docebit vos justitiam.

11. Éphraïm est une génisse qui s'est accoutumée, et qui se plaît à fouler le grain; mais je mettrai un joug sur son cou superbe; je monterai sur Éphraïm. Juda labourera en paix, Jacob fendra les mottes de ses sillons.

12. Semez pour vous dans la justice, et moissonnez dans la miséricorde; travaillez à défricher votre terre; et il sera temps de rechercher le Seigneur, lorsque celui qui doit vous enseigner la justice sera venu.

COMMENTAIRE

double iniquité dont parle ici Osée, est le mépris qu'ils ont fait des lois du Seigneur et le culte qu'ils ont rendu aux idoles. *Mon peuple a fait deux maux*, dit Jérémie (1); *il m'a abandonné, moi qui suis une fontaine d'eau vive, et il s'est creusé des citernes rompues, qui ne peuvent contenir l'eau*. Plusieurs interprètes modernes (2) traduisent l'hébreu (3) par : *Je les lierai* (je les réduirai en captivité) *suivant mon désir; et les peuples s'assembleront contre eux, lorsque je les aurai liés dans leurs deux sillons*, comme des bœufs qu'on attache ensemble au joug et qu'on fait marcher dans le champ entre les sillons qu'on laboure. Mais le sens de la Vulgate est conforme aux Septante (4). Il est beaucoup plus clair et plus aisé. C'est aussi le sens de l'hébreu suivi par les meilleurs exégètes.

Ÿ. 11. EPHRAÏM VITULA DOCTA DILIGERE TRITURAM. Elle aime mieux triturer que labourer. Les Hébreux se servaient de bœufs pour traîner sur les gerbes de grosses pièces de bois armées de fer, afin de séparer le grain de l'épi; ou bien, ils faisaient marcher des bœufs sur les gerbes, afin que, par leurs poids et par leur mouvement, ils détachassent le blé de son épi. On nourrissait grassement les animaux qu'on employait à cet ouvrage, et la loi défendait de leur lier la bouche (5), afin qu'ils pussent manger en travaillant. Le prophète compare Israël à une génisse accoutumée à triturer, et qui ne veut pas subir le joug, pour être mise à la charrue (6). Le Seigneur la menace de faire passer le joug sur son cou si élégant et si gras : *Transivi super pulchritudinem colli ejus*. J'y ai passé la main, je l'ai saisie par le cou; je la dompterai et je lui mettrai le joug.

ASCENDAM SUPER EPHRAÏM; ARABIT JUDAS. Je monterai Éphraïm comme un cheval indompté; je l'accoutumerai à souffrir la bride et l'éperon. Juda labourera à son tour; et Jacob hersera ses terres. En un mot, toute la race des Hébreux sera châtiée

à son rang, et suivant ses mérites. Éphraïm, ou le royaume des dix tribus, est le plus coupable; il sera le premier réduit sous le joug: Juda viendra après. Les Septante (7): *Éphraïm est une génisse instruite à aimer les contentions: mais je viendrai sur la beauté de son cou; je mettrai le joug ou la charge sur Éphraïm; je supprimerai* (je passerai sous silence) *Juda, et Jacob le dominera*.

Ÿ. 12. SEMINATE VOBIS IN JUSTITIA, ET METITE IN ORE MISERICORDIÆ. Si vous semez des œuvres de justice, vous moissonnez dans la miséricorde. Dieu vous comblera de ses faveurs, si vous vous en rendez dignes par des œuvres de justice. L'hébreu (8) peut s'entendre ainsi : *Semez dans la justice; moissonnez à proportion de la miséricorde* ou de la piété. La miséricorde, en cet endroit, se prend dans le même sens qu'on l'a déjà vu précédemment (9), comme équivalente à l'équité, à la piété, à la religion. Osée continue dans la comparaison du laboureur. Si vous semez la justice et la piété, vous moissonnez des fruits semblables à votre semence. Les Septante (10): *Semez pour vous dans la justice, vous ferez vendange d'un fruit de vie*.

INNOVATE VOBIS NOVALF. Réformez votre conduite, prenez une nouvelle manière de vie, ayez d'autres pensées, d'autres inclinations; en un mot, renouvez-vous. Les Septante (11): *Allumez en vous la lumière de la science*.

TEMPUS REQUIRENDI DOMINUM, CUM VENERIT QUI DOCEBIT VOS JUSTITIAM. On l'explique ordinairement de la venue de Jésus-Christ, vrai Maître de la justice, seule source des grâces et de notre justification (12). Les Septante (13): *Cherchez le Seigneur, jusqu'à ce que les fruits de justice viennent à vous*. Vivez d'une manière qui vous mérite les récompenses du Seigneur; attendez que le Seigneur vous rende, dans l'autre vie, les fruits de votre justice. L'hébreu à la lettre (14): *Il est*

(1) Jerem. II. 13.

(2) Drus. Jun. Pisc. Munst. Pagn. etc.

(3) כחותי ומסרי ומפני חליתי עבוב כנסתו לשי עניתי

(4) Les Septante: Συναχθήσονται λαοὶ ἐπ' αὐτούς, ἐν τῷ παιδεύεσθαι αὐτούς ἐν ταῖς δυσὶν ἀδικίαις αὐτῶν.

(5) Deut. xxv. 4. - I. Cor. ix. 9.

(6) Osce. I. v. 16.

(7) Ε'φραϊμ δάμαλις δεδιδαγμένη ἀγαπᾶν νεύλος, Ε'γὼ δε ἐπελεύσομαι ἐπὶ τὸ κάλλιστον τοῦ τραχήλου αὐτῆς. Ε'πιθήσω Ε'φραϊμ, καὶ ἀρασιωπήσομαι Ἰούδα, ἐνισχύσει αὐτῶ Ἰακώβ

(8) זרעו לכם לצדקה קצרו לפי חסד

(9) Osce VI. 4.

(10) Σπείρατε ἑαυτοῖς εἰς δικαιοσύνην, τρυγήσατε καρπὸν ζωῆς.

(11) Φοτίσατε ἑαυτοῖς φῶς γνώσεως. Heb. נורו לכם נור. Vide Jerem. IV. 3.

(12) Vide Hieronym. Theophylact. Rupert. Burg. Valab. Dionys. Hugo. Mont. Sanct. a'ii passim.

(13) Εὐχθήσατε τὸν Κύριον, ἕως τοῦ ελθεῖν ὑμῖν γεννήματα τῆς δικαιοσύνης.

(14) חת לדרוש את יהוה עד יבוא ויורה צדק לכם

13. Arastis impietatem, iniquitatem messuistis, comedistis frugem mendacii, quia confusus es in viis tuis, et in multitudine fortium tuorum.

14. Consurget tumultus in populo tuo; et omnes munitiones tuæ vastabuntur, sicut vastatus est Salmana a domo ejus qui judicavit Baal in die prælii, matre super filios allisa.

13. Mais, vous avez cultivé l'impiété, vous avez moissonné l'iniquité : vous vous êtes nourris du fruit du mensonge, parce que vous avez mis votre confiance dans votre propre conduite, dans le nombre et la valeur de vos soldats.

14. Le tumulte de la guerre s'élèvera parmi votre peuple : toutes vos fortifications seront détruites, comme Salmana fut exterminé par l'armée de celui qui lui fit la guerre, après avoir détruit l'autel de Baal, et la mère fut écrasée sur ses enfants.

COMMENTAIRE

temps de chercher le Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne; et il vous enseignera la justice; ou bien, et il fera pleuroir sur vous la justice. Voyez Isai. XLV, 8.

ŷ. 13. ARASTIS IMPIETATEM, INIQUITATEM MESSUISTIS, COMEDISTIS FRUGEM MENDACII. Vous avez labouré et semé l'impiété, vous en avez recueilli le fruit dans les châtimens que j'ai fait tomber sur vous (1); votre champ est un mauvais fonds, qui ne vous produit rien de bon; vous avez mangé le fruit du mensonge, ou un fruit menteur; c'est-à-dire, une nourriture qui ne rassasie pas (2), un pain qui ne nourrit pas; comme on dit un *champ menteur* (3), lorsqu'il ne rend rien à celui qui le cultive, et qu'il trompe ses espérances. Les Septante: *Pourquoi avez-vous dissimulé ses iniquités et ses impiétés? Vous avez fait la vendange, et vous avez mangé un fruit menteur; parce que vous avez mis votre espérance dans vos chariots, et dans la grandeur de votre force.*

ŷ. 14. CONSURGET TUMULTUS IN POPULO TUO. L'armée ennemie viendra avec grand bruit fondre sur votre peuple. L'hébreu (4) שָׁחָדוֹן *schâdôn* signifie le bruit, le tumulte, les alarmes qui accompagnent la guerre. Les Septante (5): *La perte tombera sur votre peuple.*

SICUT VASTATUS EST SALMANA A DOMO EJUS QUI JUDICAVIT BAAL. Cette description ne convient qu'à Gédéon, qui fit la guerre à Salmana, général des Madianites (6). C'est ainsi que les Septante (7), saint Jérôme, et la plupart des interprètes (8) l'ont entendu. Mais le texte hébreu souffre quelque difficulté (9): Vos forteresses seront ruinées, comme Salmana a ruiné la maison d'Arbèle au jour de la guerre, ou au jour du combat. Quelques savants ont cru (10) que cette maison d'Arbèle ou Beth-Arbel était une ville située entre Séphoris

et Tibériade, dans la tribu de Nephthali, et dans la Galilée (11). Saint Jérôme (12) met une ville d'Arbèle dans le Grand Champ, à neuf milles de Légion. Les livres des Maccabées (13) parlent aussi d'un lieu de la Palestine, appelé Arbèle. Nous croyons qu'Arbèle se prend quelquefois dans un sens appellatif et commun, pour de belles plaines, des plaines ou *des campagnes de Dieu* (14). La ville dont il est ici question doit être l'amas de ruines actuellement connu sous le nom d'Irbid, corruption probable d'Irbil, car souvent *l* se change en *d*. Il y a un autre village de ce nom à l'est du Jourdain; mais la ville d'Arbèle dont il est ici question était située à l'ouest du lac de Génésareth (15).

Mais la difficulté de ce passage consiste en ce que des exégètes veulent que Salmana, ou Salmanasar, ait pris la ville d'Arbèle; que la prise de cette ville soit un évènement remarquable, et tel qu'Osée pût le proposer alors à ceux à qui il parlait comme un exemple de la cruauté des Assyriens. Or, c'est ce qu'il est difficile de prouver. Arbèle n'a jamais passé pour une ville forte; nous ne lisons nulle part que Salmanasar l'ait assiégée. Enfin lorsqu'Osée prononça ces prophéties, Salmanasar n'était pas encore entré dans la Samarie. Ce que nous avons vu jusqu'au ŷ. 10 paraît regarder plutôt le temps de Manahem. Depuis le ŷ. 10, on prédit la venue de Salmanasar. Il y a donc ici quelques lettres de changées dans le texte hébreu, et il faut lire, avec le mss. Alexandrin et saint Jérôme, *Jérobaal*, au lieu de *Arbel*, et expliquer tout ceci de Gédéon, ou Jérobaal, qui défit Salmana, comme il est raconté dans le livre des Juges. Osée aime à citer des exemples anciens. On l'a vu précédemment dans ce qu'il a

(1) L'iniquité est souvent mise pour la peine du péché. Voyez *Genes. iv. 7: xxxi. 39; xliiii. 9. - Exod. xxix. 14. - Isai. liv. 5. - Ezéch. xxiii. 49.*

(2) *Prov. xx. 17.*

(3) *Osee. ix. 2.*

(4) שָׁחָדוֹן בְּיַמֵּי שָׁחָדוֹן

(5) Καὶ ἐξαστήσεται ἀπόλεια ἐν τῷ λαῷ σου.

(6) *Judic. vii. viii.*

(7) *Edi. rom. et Compl. Ως ἀρῶν Σαλμανα ἐκ τοῦ ὅτι οὗ Ἰεροβοαμ ἐν ἡμέραις πολέμου. Sed Hieron. et codex Vetus. Græc. legunt, Ἰεροβοαλ. Theodoret. Ως ἀρῶν Σαλμανα,*

ἐν τῷ ὄρει Ἀ'ρβήλ.

(8) *Ita Hieron. Theodoret. Sanct. Grot. Vat. alii passim.*

(9) כַּבְצֵרֶיךָ וְשֵׁשׁ בְּשֵׁשׁ בֵּית אַרְבֵּל בֵּית מְדַבָּה

(10) *Vide Colovii Dissert. singularem in hunc locum.*

(11) *Abraham Zaccut. Lightfoot. - Joseph. in vita sua, p. 1022. et Antiq. lib. xii. c. 18. Εἰς Ἀ'ρβήλοισ πόλει τῆς Ἰαλιλαίας στρατοπεδεύεται.*

(12) *Hieronym. in locis.*

(13) *1. Macc. ix. 2.*

(14) *ח'רבה Planities Dei.*

(15) *Robinson, Biblic. Research. iii. 281, 282 et passim.*

15. Sic fecit vobis Bethel, a facie malitiæ nequitarum vestrarum.

15. C'est là le malheur que Béthel attirera sur vous, à cause de l'excès de votre méchanceté.

COMMENTAIRE

dit du crime de Gabaa. Gédéon, dans la guerre contre les Madianites, exerça une cruelle vengeance contre les habitants de Socoth et de Phanuël, en les faisant tous écraser sous les épines du désert (1). C'est apparemment ce que le prophète veut marquer ici par ces paroles : *La mère a été écrasée sur les enfants*, ou après les enfants. On écrasera les enfants contre terre, en présence et aux yeux de leurs mères ; et on les tuera elles-mêmes après leurs enfants.

Quelques exégètes (2) distinguent *Salman* de *Salmanasar*, et de *Salmana*, et croient que le prophète fait allusion à un événement fort connu de son temps, mais dont l'histoire ne nous a pas conservé les circonstances. C'est ce que nous

n'oserions nier. Mais aussi nous n'oserions l'assurer, n'en ayant point de preuves. Il est fort possible que sous le règne de Phul, ou de Téglathphalasar, Salmanasar son fils, n'étant encore que général des troupes assyriennes, ait pris la ville d'Arbèle, et y ait commis les cruautés que nous lisons ici, avant qu'il y soit venu lui-même en qualité de roi d'Assyrie, quelques années après, pour détruire entièrement le royaume de Samarie.

ÿ. 15. SIC FECIT VOBIS BETHEL. C'est là le fruit de votre adoration des veaux d'or à Béthel. Voilà ce qui vous en arrivera. Ou bien : Comme il est arrivé à Arbèle, ainsi il vous arrivera à Béthel, à cause de vos iniquités.

(1) *Judic.* VIII. 15. 16.

(2) *Quidam apud Theodoret.*

3. Et ego quasi nutritius Ephraim; portabam eos in brachiis meis, et nescierunt quod curarem eos.

4. In funiculis Adam traham eos, in vinculis charitatis; et ero eis quasi exaltans jugum super maxillas eorum, et declinavi ad eum ut vesceretur.

5. Non revertetur in terram Ægypti, et Assur ipse rex ejus, quoniam noluerunt converti.

3. Je m'étais rendu comme le père nourricier d'Éphraïm; je les portais entre mes bras, et ils n'ont point compris que c'était moi qui avais soin d'eux.

4. Je les ai attirés à moi par les attraites qui gagnent les hommes, par les liens de l'amour: j'ai ôté moi-même le joug qui leur serrait la bouche, et je leur ai présenté de la nourriture.

5. Ils ne retourneront pas en Égypte. Mais Assur sera leur roi, parce qu'ils n'ont pas voulu se convertir au Seigneur.

COMMENTAIRE

Ils ont immolé à Baal, etc. Ce sens paraît meilleur que celui de l'hébreu (1): *Ils les ont appelés; ainsi ils se sont éloignés de devant eux.*

ÿ. 3. EGO QUASI NUTRITIUS EPHRAIM. Je l'ai porté entre mes bras comme un père porte son enfant. Osée fait allusion à ces paroles de Moïse (2): *Le Seigneur vous a portés dans le désert, comme un père porte son enfant; il vous a portés dans tout le chemin, jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.* Et ailleurs (3): *Le Seigneur l'a porté sur ses ailes, comme un aigle porte ses aiglons, etc.*

NESCIERUNT QUOD CURAREM EOS. Comme des malades inquiets, et emportés par la chaleur de la fièvre, ils ont rejeté mes ordonnances, qui étaient à leur égard autant de remèdes salutaires, par lesquels je voulais guérir leur orgueil, et leur attachement aux idoles.

ÿ. 4. IN FUNICULIS ADAM TRAHAM EOS, IN VINCULIS CHARITATIS. J'ai employé, pour les gagner, tous les motifs qui peuvent remuer un cœur, qui n'est pas insensible à l'amour. Ils ne peuvent pas se plaindre que je les aie traités comme des animaux ou comme des esclaves, à qui l'on commande en rigueur et que l'on contraint par la force; je les ai traités en hommes raisonnables, et comme un père traite ses enfants. Quelques commentateurs (4) traduisent: *Je les ai attirés par les liens d'Adam*; je les ai traités comme Adam; je les ai mis comme dans un paradis terrestre; je les ai fait entrer dans une terre où coulent des ruisseaux de lait et de miel. Depuis que, par leurs péchés, ils ont imité la prévarication de ce premier père, je les ai chassés de leur patrie; mais avec promesse de les y rétablir s'ils se corrigent. Mais tous les anciens (5) ont pris le nom d'Adam, dans sa signification générique, pour l'homme. C'est ainsi que l'on trouve ailleurs, la loi d'Adam, *ista est lex Adam* (6), pour

la manière dont les hommes se conduisent entre eux; *les œuvres d'Adam* (7), pour les actions des hommes; *les fléaux d'Adam* (8), pour les maux dont Dieu a coutume d'affliger les hommes. Les Septante (9) ont lu le texte autrement: *Je les ai étendus par la corruption de l'homme; par les liens de mon amour.* Ce qui est assez obscur.

ERO EIS QUASI EXALTANS JUGUM SUPER MAXILLAS EORUM, ET DECLINAVI AD EUM UT VESCERETUR. Je les ai conduits avec toutes sortes de ménagements. Bien loin de les opprimer par un joug insupportable, je les ai déliés, et j'ai dégagé leur bouche du frein qui la serrait. Non seulement je ne les ai point accablés de travail; je leur ai délié la bouche, et je leur ai donné abondamment à manger. Dieu continue à montrer ce qu'il a dit un peu auparavant, qu'il les avait attirés par les cordes de l'homme ou de l'humanité. Serait-il possible que je voulusse les surcharger, et les maîtriser, comme des animaux qu'on attache au joug, pendant que je les nourris de la manne, que je leur envoie des cailles pour leur nourriture, que je les couvre de ma nuée, et que je leur sers de guide?

Les Septante (10): *Je serai à leur égard comme un homme qui donne un soufflet à un autre sur les joues.* Le chaldéen: *Ma parole sera envers eux comme un bon laboureur qui soulage l'épaule de ses bœufs, et qui leur ôte le frein des mâchoires.* Columelle (11) veut que le laboureur, au bout de chaque sillon, qui ne doit pas passer la longueur de cent vingt pas, arrête ses bœufs, et rabatte leur joug en avant; afin que leur cou se rafraichisse de la trop grande chaleur, et de peur qu'il ne s'y forme des tumeurs et ensuite des plaies.

ÿ. 5. NON REVERTETUR IN TERRAM ÆGYPTI; ET ASSUR IPSE REX EJUS. Je déconcerterai tous leurs projets. Ils songent à se donner au roi d'Égypte;

(1) קראו להם כן הלכו כפניהם

(2) Deut. i. 31.

(3) Deut. xxxii. 11.

(4) Rufin. Haimo. Hugo. Albert. Dionys.

(5) Vide Hieron. hic. Sanct. Grot. Vat. Drus. etc.

(6) ii. Reg. xvii. 19.

(7) Eccli. xxxv. 24.

(8) ii. Reg. vii. 14.

(9) Εἰν διαφθορᾷ ἀνθρώπου ἐξέτεινα αὐτοῖς, ἐν δεσμοῖς ἀγαπήσεως μου.

(10) Ἔσομαι αὐτοῖς ὡς βασιλεὺς ἀνθρώπου ἐπὶ τὰς σιαγόνας αὐτοῦ. Καὶ ἐπιθλέψομαι πρὸς αὐτόν.

(11) Columel. lib. ii. c. 2. Cum ventum erit ad versuram, in priorem partem jugum propellat, et boves inhibeat, ut colla eorum refrigescant, quæ celeriter conflagrant, nisi assidue refrigerentur, et ex eo tumor, ac deinde ulcera invadunt.

6. Cœpit gladius in civitatibus ejus, et consumet electos ejus, et comedet capita eorum.

7. Et populus meus pendebit ad reditum meum; jugum autem imponetur eis simul, quod non auferetur.

6. La guerre s'allumera dans leurs villes; elle consumera les plus braves d'entre eux; elle dévorera leurs chefs.

7. Mon peuple attendra mon retour; mais on leur imposera un joug dont personne ne les délivrera.

COMMENTAIRE

Osée a envoyé lui demander sa protection; cette négociation n'aura aucun succès; je les livrerai au roi d'Assyrie (1); Salmanasar les assujettira et les réduira en captivité. Ou bien: Ils voulaient s'en retourner en Égypte, pendant qu'ils étaient dans le désert; ils déploraient comme un grand malheur leur sortie de ce pays (2); mais, puisqu'ils continuent à rendre inutiles mes bonnes intentions pour eux, et qu'ils se lassent de m'avoir pour roi, je les ferai tomber sous la puissance des rois d'Assyrie. Osée a dit précédemment (3), que les Israélites étaient retournés en Égypte, et il leur en fait même des reproches en plusieurs endroits (4); mais quoiqu'ils aient eu recours à l'Égypte, et que quelques-uns de ceux qui échappèrent à l'épée des Assyriens, se soient sauvés dans ce pays, il ne laisse pas d'être vrai qu'Israël n'y retourna point de la manière dont il l'avait projeté. Il n'y trouva ni la protection, ni le secours, ni l'asile qu'il s'y était promis. Ainsi le prophète n'est point contraire à lui-même.

§. 6. CŒPIT GLADIUS IN CIVITATIBUS EJUS, ET CONSUMET ELECTOS EJUS, ET COMEDET CAPITA EORUM. La guerre intestine désola le royaume d'Israël, après Jéroboam. La mort de ce prince fut suivie de si grands troubles, que la paix ne put se rétablir dans ses états. Zacharie, son fils, monta sur le trône, et régna près de douze ans, mais dans des agitations et des inquiétudes continuelles. Sellum se révolta contre lui, et le mit à mort. Celui-ci ne régna qu'un mois, et fut tué par Manahem. Ce fut sous ce prince que les Assyriens commencèrent à venir dans la terre d'Israël. Phul affermit la domination de Manahem; mais il lui fit payer bien cher sa protection (5). Phacéia succéda à Manahem, son père; mais il fut tué par Phacée, fils de Romélie, après deux ans de règne. Phacée s'étant ligué avec Rasin, roi de Syrie, et ayant fait irruption dans le royaume de Juda, Achaz envoya demander le secours de Téglathphalasar, roi d'Assyrie (6), qui entra dans les états de Phacée, emmena captives les tribus de Ruben, de Gad, de Nephthali, et la moitié de Manassé. Quelque temps après, Osée,

ils d'Éla, fit mourir Phacée, et usurpa le trône (7). Les troubles qui agitaient la nation, l'empêchèrent alors d'en prendre possession: il le fit quelques années après; mais peut-être ne fut-ce qu'avec le secours de Salmanasar, qui lui imposa un tribut (8). Osée ayant formé la résolution de se soustraire à la domination du monarque assyrien, par le moyen du secours que le roi d'Égypte lui avait promis, Salmanasar vint dans la terre d'Israël, assiégea la ville de Samarie, la prit et la ruina, après trois ans de guerre. On voit par là que le feu de la guerre passa de ville en ville, et de province en province; et qu'enfin le royaume d'Israël, après s'être affaibli par les guerres intestines, devint la proie de l'ennemi du dehors.

L'hébreu porte (9): *L'épée s'arrêtera dans ses villes, et consumera ses forces* (ses branches), *et mangera à cause de leurs conseils*. La guerre ne sortira point de ses villes, elle désolera ses fortifications, ou ses meilleurs soldats (*ses branches*), et renversera ceux qui étaient capables de soutenir, d'instruire, de conseiller le peuple; ou dans un autre sens: Ces dégâts arriveront à cause des mauvais conseils que l'on a suivis. Les Septante (10): *L'épée est affaiblie* (est malade) *dans leurs villes, elle est en repos dans leurs mains, et ils sont dévorés par leurs projets*. Ce peuple manque de valeur et de force; l'épée, entre leurs mains, est un instrument inutile; leurs propres conseils leur deviennent fatals; leurs projets, mal concertés, ne sont propres qu'à leur attirer les derniers malheurs, et la division qui règne parmi eux, sera la source de leurs disgrâces.

§. 7. POPULUS MEUS PENDEBIT AD REDITUM MEUM. Dans sa captivité, il me recherchera; il souhaitera ardemment que je retourne à lui, et que je change ma colère en miséricorde. Les maux rendront les Israélites plus dociles; et, après m'avoir si longtemps tourné le dos, après avoir méprisé ma patience, qui les invitait à se convertir, ils m'attendront à leur tour; je différerai de les délivrer, pour leur faire sentir plus longtemps le poids de leur captivité, et afin qu'ils goûtent ensuite avec plus de plaisir le bonheur

(1) Hieron. Haimo. Drus. Confer. Osee vii. 11; viii. 13; x. 3.

(2) Vide Num. xi. 4; xiv. 1. et seq.

(3) Osee ix. 3.

(4) Osee vii. 11; viii. 13.

(5) iv. Reg. xv. 19. 20.

(6) iv. Reg. xvi. 7. 8. 9. et seq.

(7) iv. Reg. xv. 30.

(8) v. Reg. xvii. 3.

(9) חלה רב בערו וכלה בריו ואכלה מסייעיה

(10) Καὶ ἡσθένησεν ῥομφαία ἐν ταῖς πόλεσιν αὐτοῦ, καὶ κατέπαυσεν ἐν ταῖς χερσίν αὐτοῦ, καὶ φάγονται ἐκ τῶν διαβουλίων αὐτοῦ.

8. Quomodo dabo te, Ephraïm? protegam te, Israël? quomodo dabo te sicut Adama, ponam te ut Seboïm? Conversum est in me cor meum, pariter conturbata est pœnitudine mea.

9. Non faciam furorem iræ meæ; non convertar ut disperdam Ephraïm, quoniam Deus ego, et non homo; in medio tui sanctus, et non ingrediar civitatem.

10. Post Dominum ambulabunt; quasi leo rugiet; quia ipse rugiet, et formidabunt filii maris.

8. Comment vous traiterai-je, ô Éphraïm? Puis-je prendre votre protection, ô Israël? Mais aussi vous traiterai-je comme Adama? Vous rendrai-je semblable à Séboïm? Mon cœur est ému en moi-même; il est agité de trouble et de compassion.

9. Je ne laisserai point agir ma colère dans toute son étendue; je ne me résoudrai point à exterminer Éphraïm, parce que je suis Dieu, et non pas un homme; je suis le Saint qui a été adoré au milieu de vous, et je ne ferai point irruption dans vos villes.

10. Ils iront après le Seigneur; le Seigneur rugira comme un lion: il rugira lui-même, et les enfants de la mer trembleront d'effroi.

COMMENTAIRE

de leur affranchissement. *Jugum eis imponetur, quod non auferetur*; on leur imposera un joug dont personne ne les délivrera: il n'y aura que moi qui puisse les décharger: en vain s'adresseront-ils à d'autres; et je ne les en délivrerai qu'au temps déterminé, et après plusieurs années. L'hébreu est très obscur; Bodin le traduit (1): *Mon peuple est dans l'attente depuis que je me suis retiré de lui, on le rappelle au Très-Haut, à qui personne ne rend hommage*. Les Septante (2): *Votre peuple sera en suspens dans le lieu de son exil, et le Seigneur entrera en colère sur les choses dont ils se font honneur* (ou sur celles à qui ils portent du respect; peut-être sur leurs idoles), *et il ne les élèvera pas*.

Ÿ. 8. QUOMODO DABO TE, EPHRAÏM? PROTEGAM TE, ISRAEL? Dieu, comme un père plein de tendresse, est touché des maux qu'Éphraïm s'est attirés; mais, comme juge équitable, il ne peut se dispenser de punir le crime. Je me vois contraint de vous traiter comme Adama et Séboïm, villes criminelles, brûlées par le feu du ciel avec Sodome et Gomorrhe (3): comment me résoudrai-je à exercer contre vous une si terrible punition? Mais aussi, comment vous donner ma protection, et vous laisser dans l'impunité, après tant d'abominations que vous avez commises? On peut traduire l'hébreu (4): *Comment vous livrerai-je, Éphraïm? Comment vous abandonnerai-je? Ce sens paraît plus juste*. Les Septante: *Que vous ferai-je, Éphraïm? Vous prodègerai-je, Israël?*

Ÿ. 9. NON CONVERTAR UT DISPERDAM EPHRAÏM. *Je ne me résoudrai point à exterminer Éphraïm*; ou plutôt, je ne retournerai point à la charge pour achever de le perdre, je me contenterai des maux qu'il a soufferts: Je ne suis pas de ces ennemis implacables qui n'ont point de repos qu'ils n'aient écrasé et détruit leurs ennemis, je me contente de les avoir mis en fuite ou de les avoir terrassés, de les voir à mes pieds reconnaître ma

puissance et implorer ma clémence; *Quia Deus ego, et non homo*. Je ne suis pas les mouvements déréglés d'un ressentiment humain, je ne crains pas que mon ennemi m'échappe, ou qu'il me surprenne, ni qu'enfin il devienne le plus fort, et profite de ma faiblesse ou de mon imprudence. Il est toujours entre mes mains; *je suis Dieu, et non pas un homme*, je punis pour corriger et pour rendre meilleur, mais non pour perdre (5); je n'exerce une vengeance éternelle, que sur ceux qui sont incorrigibles, et qui ont méprisé jusqu'à la fin mes grâces et mes miséricordes.

IN MEDIO TUI SANCTUS, ET NON INGREDIAR CIVITATEM. Autrefois, lorsque je voulus détruire Sodome et Gomorrhe, j'avais promis à Abraham que, s'il trouvait dans Sodome seulement dix justes (6), je l'épargnerais; mais si j'en trouve un seul parmi vous, je n'entrerais point dans vos villes pour les perdre. Autrement: Il y a au milieu de vous quelques saints; j'y vois de saints prophètes, comme Osée, Amos, Joël, Abdias, et des justes, comme Tobie; je n'entrerais point dans vos villes pour les détruire entièrement, je réserverai une partie du peuple pour ne pas laisser entièrement périr la race d'Israël. Ou bien: Je ne suis point un homme, ni un habitant des villes, qui ne respire que la violence, et la vengeance contre leurs ennemis (7): je punis en Dieu, et non pas en homme.

Ÿ. 10. POST DOMINUM AMBULABUNT; QUASI LEO RUGIET. Lorsqu'Israël rentrera dans le devoir, et qu'il suivra le Seigneur, en observant fidèlement ses lois, alors le Seigneur rugira comme un lion, il jettera l'effroi parmi les peuples, et ceux qui, jusqu'alors, avaient tenu son peuple captif, le remettront en liberté, et Israël retournera dans son pays. Cette comparaison du Seigneur à un lion qui effraye, par son rugissement, et les hommes et les animaux, est assez familière aux écrivains

(1) מני תלואים למשיבתו ואל על יקראוהו יחד לה ירבם

(2) Καὶ ὁ λαὸς αὐτοῦ ἐπιχειρέμενος ἐκ τῆς κατοικίας αὐτοῦ, καὶ ὁ Θεὸς ἐπὶ τὰ τέμνα αὐτοῦ θυμωθήσεται, καὶ οὐ μὴ ὑψώσῃ αὐτόν.

(3) *Genes.* xix. 24. - *Deut.* xxix. 23.

(4) איך אתנך אפרים ממנך ישראל איך א. בך כמדבך
Le verbe מגן *mîgan*, signifie *livrer*. *Genes.* xiv. 20. *Illa et*

Sym. Εὐχλόσω σέ. *Theodot.* Α'φοπλίσω σέ. *Nudabo te armis.*

(5) *Hieronym.* hic. *Nos enim percutio ut perdam in perpetuum, sed ut emendem. Crudelitas mea pœnitentiæ et pietatis occasio est.*

(6) *Genes.* xviii. 32.

(7) *Hieronym.* hic. *Albert. Haimo. alii.*

11. Et volabunt quasi avis ex Ægypto, et quasi columba de terra Assyriorum; et collocabo eos in domibus suis, dicit Dominus.

12. Circumdedit me in negatione Ephraim, et in dolo domus Israel; Judas autem testis descendit cum Deo, et cum sanctis fidelis.

11. Alors ils s'envoleront de l'Égypte comme un oiseau, et de l'Assyrie comme une colombe; et je les établirai dans leurs maisons, dit le Seigneur.

12. Éphraïm m'a environné par ses mensonges, et la maison d'Israël par son hypocrisie, tandis que Juda marchait avec Dieu, lui rendant témoignage, et demeurait fidèle au milieu de ses saints.

COMMENTAIRE

sacrés (1). Rien n'est plus capable de nous inspirer une sainte frayeur, et de nous donner une haute idée du souverain domaine du Tout-Puisant sur toutes ses créatures, que ces expressions. Le Seigneur rugira comme un lion; sa voix se fera entendre jusqu'au fond de la mer, les poissons en seront effrayés, *et mon peuple s'envolera comme un oiseau de la terre d'Égypte, et comme une colombe de l'Assyrie, et il reviendra dans ses villes*. Dieu parle en maître, et ne fait pas même attention aux causes secondaires, qui devaient concourir à la délivrance de son peuple. Il veut que nous portions toute notre attention vers lui.

FORMIDABUNT FILII MARIS. Théodoret l'entend tout simplement des poissons. D'autres l'expliquent des provinces maritimes; ou des peuples appliqués à la navigation, comme les Phéniciens, ou des peuples d'Égypte et de Babylone, qui naviguent sur le Nil et sur l'Euphrate. Dom Calmet pense qu'il faut l'entendre des Hébreux qui s'étaient en fuis dans les îles, et dans les pays éloignés. Ceux-là, comme les autres, entendront le rugissement du lion, et reviendront enfin dans leur pays.

Ÿ. 11. AVOLABUNT QUASI AVIS EX ÆGYPTO. *Ils s'envoleront de l'Égypte comme un oiseau* qui s'échappe des filets; ils reviendront dans leur pays. On a vu précédemment (2) que plusieurs Israélites s'étaient sauvés en Égypte, après la prise de Samarie par Salmanasar. On a remarqué au même endroit (3) que la plupart de ces réfugiés avaient trouvé leur tombeau dans ce pays. Cela n'empêcha pas qu'il n'y en eût un nombre considérable, qui y demeurèrent jusqu'au temps de Cyrus, ou même encore depuis; car nous ne savons pas précisément en quelle année ces Israélites revinrent de l'Égypte. Peut-être ne fut-ce que sous le règne d'Alexandre le Grand, ou même encore plus tard.

Ÿ. 12. CIRCUMDEDIT ME EPHRAÏM IN NEGATIONE. Éphraïm m'a été infidèle et a abandonné mon alliance; ou, il a voulu me tromper par son hypo-

crisie, et en alliant son culte avec celui des idoles (4). Il a cru que je me contenterais d'un culte imparfait et d'un cœur partagé entre moi et les veaux d'or. A la lettre (5): *Il m'a environné dans le mensonge*.

JUDAS AUTEM TESTIS DESCENDIT CUM DEO. Lorsqu'Éphraïm m'a renié, en abandonnant mon culte, en disant que les veaux d'or étaient son dieu (6), Juda est demeuré attaché à mon service, et a fait une profession publique de me reconnaître seul pour son Dieu. On peut traduire l'hébreu (7): *Et Juda domine encore avec Dieu, et est fidèlement attaché à ses saints*, ou à son sanctuaire, à ses sacrifices, à ses cérémonies saintes. Dieu lui conserve le pouvoir, en récompense de sa fidélité et de son attachement à son service. Les Septante (8): *Le Seigneur les reconnaît à présent, et Israël sera nommé le peuple saint de Dieu*. Ils joignent le nom de Juda à ce qui précède, de la sorte: La maison d'Israël et de Juda m'ont manqué de foi par leur impiété, *mais à présent le Seigneur les reconnaît, etc.* Les Juifs (9) racontent que leurs pères, à la sortie de l'Égypte, étant arrivés sur la mer Rouge, se trouvèrent enfermés d'un côté par les montagnes, de l'autre par la mer, et en arrière, par l'armée du pharaon. Toutes les tribus tombèrent alors dans le découragement, et voulaient ou se rendre aux Égyptiens, ou leur livrer la bataille: personne n'osant se hasarder d'entrer dans le lit de la mer, qui s'était ouvert au commandement de Moïse. La tribu de Juda signala sa foi et son courage dans cette occasion, et, étant entrée dans la mer, elle fut suivie de tout le reste du peuple. C'est cette action qui mérita la domination à la tribu de Juda, et c'est ce que le prophète rappelle en cet endroit. Mais les traditions des Juifs sont toujours suspectes, et celle-ci n'a aucun des caractères qui pourraient la rendre moins méprisable que tant d'autres fables, qui nous viennent du même fonds inépuisable. Le chapitre XII commence par ce dernier verset dans les Bibles hébraïques.

(1) Amos. 1. 2; III. 8. et Jerem. xxv. 30. - Joël. III. 16.

(2) Osée IX. 3.

(3) Ibid. Ÿ. 6. Ægyptus congregabit eos, Memphis sepeliet eos.

(4) III. Reg. VIII. 21.

(5) III. Reg. Les Septante: Ἰσραὴλ ἠλάσεν με ἐν ψεύδει.

(6) III. Reg. XII. 28.

(7) ויודה עד רד עש אל ועם קדשיה באמן Aqu. Ἰσραὴλ.

(8) Νῦν ἔγνω αὐτοὺς ὁ Θεός, καὶ λαός ἅγιος κληθήσεται τοῦ Θεοῦ.

(9) Hieronym. hic.

CHAPITRE XII

Infidélité d'Éphraïm. Jugement du Seigneur contre Juda. Toute la maison de Jacob châtiée. Bienfaits du Seigneur envers ce patriarche. Ingratitudo de ses descendants. Exhortations, promesses, reproches, menaces adressées à Éphraïm.

1. Ephraim pascit ventum, et sequitur æstum; tota die mendacium et vastitatem multiplicat; et fœdus cum Assyriis iniit, et oleum in Ægyptum ferebat.

2. Judicium ergo Domini cum Juda, et visitatio super Jacob: juxta vias ejus, et juxta adinventiones ejus reddet ei.

1. Éphraïm se repait de vent ; il poursuit le vent du midi ; il ajoute tous les jours mensonge sur mensonge, et violences sur violences : il a fait alliance avec les Assyriens, et il a porté son huile en Égypte.

2. C'est pourquoi le Seigneur entrera en jugement avec Juda, et il va visiter Jacob dans sa colère : il lui rendra selon ses voies, et selon le mérite de ses œuvres.

COMMENTAIRE

Ⲛ. ∴. EPHRAIM PASCIT VENTUM, ET SEQUITUR ÆSTUM. Éphraïm se repait de chimères et de vaines espérances. L'hébreu à la lettre (1) : *Il se repait de vent et poursuit le vent d'orient*. Ce vent d'orient, קָדִים *qâdim*, est un vent brûlant et très dangereux qui cause une infinité de maladies dans l'Égypte, et dans les lieux où il domine (2). Le roi d'Israël Manahem appela à son secours Phul, roi d'Assyrie, pour s'affermir sur le trône d'Israël ; on croit qu'en même temps il envoya des présents au roi d'Égypte, pour s'assurer de sa protection, et pour mériter sa bienveillance : *Fœdus cum Assyriis iniit et oleum in Ægyptum ferebat*. Mais non seulement ces démarches et ces précautions lui seront inutiles, elles lui deviendront funestes. L'Égypte l'abandonnera et l'Assyrie l'opprimera : *Tota die mendacium et vastitatem multiplicat*. Il ajoute tous les jours mensonges sur mensonges, violences sur violences ; il donne tous les jours des preuves de sa mauvaise foi : il s'attirera par ce moyen de nouvelles disgrâces.

On pourrait aussi l'expliquer d'Osée, fils d'Éla, dernier roi d'Israël. Ce prince se repait de vaines espérances ; il croit pouvoir amuser Salmanasar, roi d'Assyrie, par des mensonges, en multipliant les traités d'alliance qu'il ne cherche que l'occasion de violer. Pendant ce temps-là, il traite secrètement avec l'Égypte, il envoie à Schabak ou Sua des huiles et d'autres marchandises pour l'engager dans ses intérêts : il s'abuse, il cherche à se perdre lui et son royaume : *Vastitatem multiplicat*. Ce dernier sens nous paraît le meilleur ; parce que nous ne lisons point dans

l'Écriture que Manahem ait recherché l'amitié du roi d'Égypte, comme fit le roi Osée (3). De plus Salmanasar est appelé au chapitre XIII, verset 15, un vent d'orient, un vent brûlant, qui viendra du désert et qui desséchera les ruisseaux de la terre d'Israël. Le prophète marque ici que le roi d'Israël envoyait de l'huile en Égypte. L'huile de la Judée était la meilleure de toutes ces contrées. Dans la description qu'il nous fait de ce que chaque peuple portait aux toires de Tyr (4), Ézéchiel dit que les Israélites y portaient du blé, du miel et de l'huile. Sous le nom d'huile, on comprend toutes les autres denrées qu'on portait en Égypte, ou comme un présent, ou comme une espèce de tribut. Les Septante (5) : *Ephraïm est un mauvais esprit ; il court après un vent brûlant pendant tout le jour ; il multiplie des choses vaines et inutiles ; il a fait alliance avec les Assyriens, et a trafiqué avec de l'huile dans l'Égypte*.

Ⲛ. 2. JUDICIUM DOMINI CUM JUDA. Tout le reste du livre regarde Juda et Israël. Osée leur reproche aux uns et aux autres leur ingratitude, et les menace de la colère de Dieu. Pour rendre leur infidélité plus odieuse, et leur malice plus sensible, il leur oppose la justice, l'obéissance et la religion de Jacob leur père (6) ; il rappelle les bienfaits dont Dieu les a comblés depuis leur sortie de l'Égypte (7). Il parle ensuite de leurs rois (8), et de la manière pleine d'ingratitude par laquelle ils ont refusé de l'avoir pour chef, en renonçant, sous Samuël, à l'état théocratique. Après avoir exposé ce fait, il y joint ses réflexions, ses exhortations, ses invectives et ses menaces. Il continue

(1) אֲשֶׁר יָרַע רוּחַ וַיִּרְדּוּ קָדִים

(2) Voyez *Genes. xli. 6.*

(3) *iv. Reg. xvii. 4.*

(4) *Ezech. xxvii. 17.*

(5) Οὗ δὲ Ἐφραΐμ πνεῦμα, ἐδίωξεν καύσωνα

ὄλην τὴν ἡμέραν, κενὰ καὶ μάταια ἐπλήθυνεν, καὶ διαθήκην μετ' Ἀσσυρίων διέθετο, καὶ ἔλαιον εἰς Ἀἴγυπτον ἐνεπορεύετο.

(6) Versets 3. 4. 5. 12.

(7) Versets 9. 13. *Ezech. xiii. 4. 5.*

(8) *Cap. xiii. 10. 11. 12.*

3. In utero supplantavit fratrem suum; et in fortitudine sua directus est cum angelo.

4. Et invaluit ad angelum, et confortatus est; flevit, et rogavit eum. In Bethel invenit eum, et ibi locutus est nobiscum.

5. Et Dominus Deus exercituum, Dominus memoriale ejus.

6. Et tu ad Deum tuum converteris; misericordiam et judicium custodi, et spera in Deo tuo semper.

7. Chanaan, in manu ejus statera dolosa, calumniam dilexit.

3. Jacob leur père supplanta dans le sein de sa mère son frère Ésaü, et Dieu le rendit assez fort pour lutter contre un ange.

4. Et après avoir prévalu contre l'ange qui céda à ses forces, il le conjura avec larmes de le bénir. Il l'avait trouvé à Béthel; et c'est là que le Seigneur nous parla à tous,

5. Et le Seigneur Dieu des armées devint dès lors son Seigneur, et l'objet perpétuel de son souvenir.

6. Convertissez-vous donc à votre Dieu, ô Israël! gardez la miséricorde et la justice, et espérez toujours en votre Dieu.

7. Mais Canaan tient en sa main une balance trompeuse; il se plaît à opprimer.

COMMENTAIRE

de la sorte dans ce chapitre et dans les deux suivants. L'hébreu à la lettre (1): *Le Seigneur a un procès contre Juda, etc.* En effet, tout ce qui suit est comme une espèce de plaidoyer ou d'invective.

§. 3. IN UTERO SUPPLANTAVIT FRATREM SUUM. L'histoire en est connue. Voyez *Genes. xxv, 25*. La manière dont il tenait le talon de son frère, était comme une figure, ou un pronostic, qu'un jour il le supplanterait.

IN FORTITUDINE SUA DIRECTUS EST CUM ANGELO. L'hébreu (2): *Par sa force il prévalut* (il domina, il fut le maître) *contre le Seigneur* ou contre un ange. L'hébreu אלהים *Elohim*, se prend non seulement pour signifier le vrai Dieu, mais aussi pour désigner les anges, les puissances spirituelles et temporelles. Les Septante (3): *Par son travail il surmonté Dieu*. Par ses efforts, il demeura victorieux de l'ange qui luttait contre lui. Il est appelé *Dieu* dans la Genèse (4); et plus bas au verset 4, il porte expressément le nom d'ange (5).

§. 4. FLEVIT ET ROGAVIT EUM. La circonstance de ces larmes ne se lit pas dans la Genèse. Les Septante (6): *Ils ont pleuré et m'ont prié*. Ils m'ont prié avec larmes.

IN BETHEL INVENIT EUM, ET IBI LOCUTUS EST NOBISCUM. C'est à Béthel que Dieu fit à Jacob ces promesses si magnifiques (7), de multiplier sa race comme le sable de la mer, de bénir toutes les nations dans sa postérité et de lui donner en héritage le pays de Canaan. C'est ce que le prophète appelle à bon droit, parler aux Israélites ou parler en leur faveur: *Ibi locutus est nobiscum*. Il insiste exprès sur cette circonstance de l'appari-

tion du Seigneur à Jacob à Béthel, pour reprocher tacitement aux Israélites d'avoir profané ce lieu par les veaux d'or qu'ils y avaient placés. Les Septante (8): *Ils m'ont trouvé dans la maison d'iniquité* (ou dans la maison d'On); *c'est là qu'on leur a parlé*. Théodoret croit qu'On était un faux dieu. C'est la transcription d'*Aven*, qui, en hébreu, signifie l'iniquité ou la vanité; d'où vient le nom de *Beth-Aven*. En changeant un seul point voyelle dans l'hébreu massorétique (9), on peut lire: *Il a parlé avec lui*; le Seigneur a parlé à Jacob; au lieu de: *Il nous a parlé*.

§. 5. DOMINUS MEMORIALE EJUS. Jacob a choisi le Seigneur, *Jéhovah*, pour son Dieu, pour l'objet perpétuel de son culte. Ou bien, en prenant tout le verset: *Jéhovah, le Dieu des armées, ce Dieu, dont le nom est Jéhovah*, parla à Jacob étant à Béthel. *Memoriale*, en hébreu זכר *zeker*, souvenir, nom marque ici le nom sous lequel il s'est fait connaître; le nom que lui donnent ses adorateurs, lorsqu'ils parlent de lui (10).

§. 7. CHANAAN, IN MANU EJUS STATERA DOLOSA. Les Phéniciens, désignés ici sous le nom de Canaan, s'appliquaient principalement au négoce. Les autres peuples de la Palestine, de la Syrie, de la Cœlésyrie et de l'Idumée s'occupaient à cultiver leurs terres (11). Le nom de *Canaan* se prend quelquefois en général pour un marchand. Ici il désigne Éphraïm aussi corrompu, aussi trompeur que les Phéniciens. Vous êtes un vrai Cananéen, qui porte en sa main une balance trompeuse; vous ne cherchez qu'à vous enrichir par toutes sortes de voies: *Calumniam dilexit*. Il n'aime que l'injustice, la calomnie, la violence, la fraude (12); il ne

(1) ריב ליהוה עם יהודה

(2) באונו שרה את אלהים

(3) Εἰν ἄσπεω αὐτοῦ ἔσχευσεν πρὸς Θεόν.

(4) *Genes. xxxii. 24.*

(5) *Invaluit ad angelum.*

(6) *בכה ויזחנן לו* Les Septante: *Ἐκλάυσαν καὶ ἔδεηθησαν μοί*. Mais les autres interprètes grecs lisaient au singulier, comme la Vulgate et l'hébreu.

(7) *Genes. xxxiii. 13. 14. 15.*

(8) Εἰν τῷ ὄναρ Ὡν εὔρορ μέ. *Heb.* וַיִּבְרַח עִי

(9) En lisant עמנו *'immemo* au lieu de *'immanu*. Le premier est mis pour עמו *'immo*.

(10) *יהוה זכרו* Vide *Exod. iii. 15.* - *Psal. ci. 13; cxxxiv. 13.* Les Septante: *Παντοκράτωρ ἔσται μνημόσυνον αὐτοῦ.*

(11) *Strabo lib. xvi. p. 516.* Ἰουδαίους, Ἰδουμαίους, Γαζαίους, Ἀζωτίους γεωργικοὺς μὲν, ὧ; τοὺς Σύρους καὶ κοιλοσῦρους, ἐμπορικοὺς δὲ ὧ; τοὺς Φοινίκας.

(12) וְהָיָה רָשָׁע לְרָשָׁע Les Septante: Καταδυναστεύειν ἡγάπησε.

8. Et dixit Ephraïm : Verumtamen dives effectus sum, inveni idolum mihi ; omnes labores mei non inveniunt mihi iniquitatem quam peccavi.

9. Et ego Dominus Deus tuus ex terra Ægypti, adhuc sedere te faciam in tabernaculis, sicut in diebus festivitatis.

10. Et locutus sum super prophetas, et ego visionem multiplicavi, et in manu prophetarum assimilatus sum.

8. Éphraïm a dit : Je n'ai pas laissé de devenir riche ; j'ai éprouvé que l'idole m'était favorable ; l'on ne trouvera point, dans toute ma conduite, que j'aie commis aucune iniquité qui me rende criminel.

9. Cependant c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, et qui vous ferai encore goûter dans vos maisons le repos des jours de fêtes.

10. C'est moi qui ai parlé aux prophètes : je les ai instruits par un grand nombre de visions, et ils m'ont représenté à vous sous des images différentes.

COMMENTAIRE

cherche qu'à opprimer ses frères, pour ravir leurs biens. Souvent, les prophètes donnent aux choses et aux personnes dont ils parlent, des noms figurés, qui marquent leurs bonnes ou leurs mauvaises qualités. C'est ainsi qu'ils appellent Jérusalem *le Liban*, Rome *Babylone*, le roi d'Égypte *le grand Crocodile*; et ainsi des autres. On ne pouvait faire une plus grande injure à un Israélite, que de l'appeler Cananéen (1).

Ÿ. 8. DIVES EFFECTUS SUM ; INVENI IDOLUM MIHI. Israël s'applaudit d'être enfin parvenu à être riche, sans se mettre en peine de la mauvaise manière dont il a gagné ses richesses. Insensible au reproche qu'on lui fait d'être un fourbe, il ne fait attention qu'à ce qu'il a acquis. Voilà les pensées et l'esprit des hommes possédés de l'amour du monde. Le bien ou le mal, la justice ou l'injustice, sont pour eux une même chose, et tout leur est égal, pourvu qu'ils arrivent aux fins où ils tendent. S'ils peuvent devenir grands en adorant le vrai Dieu, ils l'adoreront en apparence comme les autres. Mais s'ils croient mieux réussir en suivant l'erreur, ils sont prêts à soutenir le mensonge, et à prendre pour religion ce qui s'accommode le mieux à leur intérêt et à l'établissement de leur grandeur.

Ils s'enrichissent, et ils s'élèvent de la sorte ; et comme leurs ténèbres croissent avec leur prospérité, ils s'imaginent, selon que le prophète nous les représente, ou qu'il n'y a rien que d'innocent dans leur conduite et dans leur élévation, ou que leur puissance les rend tellement inviolables, qu'il ne se trouvera pas un seul homme qui ose leur reprocher leurs injustices et leurs violences, parmi cette foule de gens, ou faibles, ou intéressés, qui les applaudissent dans tous leurs dérèglements, et qui souvent les honorent de bouche, pendant qu'ils les méprisent ou qu'ils les détestent dans leur cœur.

On peut traduire (2) : *Je suis devenu riche ; j'ai trouvé la vanité*. Ou, selon quelques auteurs (3) : *J'ai trouvé des richesses ; j'ai gagné du bien*. Les Septante (4) : *J'ai trouvé du repos*. Le chaldéen : *Nous avons trouvé de quoi ravir*. Le substantif

רַם *Aven*, se prend souvent pour la vanité, une chose sans valeur, une idole. On peut fort bien donner ce nom aux richesses, qui sont l'idole des avarés : *Avaritia, quæ est idolorum servilus*, dit saint Paul (5); et qui, par leur vaine apparence, séduisent ceux qui les recherchent, et qui les possèdent : *Fallacia*, ou *deceptio divitiarum* (6).

OMNES LABORES MEI NON INVENIUNT MIHI INIQUITATEM QUAM PECCAVI. On ne peut rien me reprocher sur ce que j'ai acquis par mes travaux, ni sur les moyens que j'ai mis en œuvre pour m'enrichir. Mes richesses ne s'élèveront pas au jugement contre moi, pour me condamner (7).

Ÿ. 9. EGO DEUS TUUS EX TERRA ÆGYPTI. Je suis devenu votre Dieu ; vous m'avez choisi en cette qualité, depuis votre sortie de l'Égypte. Ce fut principalement au Sinaï que se fit l'alliance entre Dieu et Israël, par laquelle le Dieu *Jéhovah* recevait Israël pour son peuple ; et Israël, réciproquement, s'engageait à reconnaître et à servir *Jéhovah* comme son Dieu (8). Depuis ce temps, le Seigneur protégea toujours son peuple, et exécuta pleinement tout ce qu'il lui avait promis. Mais ce peuple paya toutes ses bontés d'ingratitude.

ADHUC SEDERE TE FACIAM IN TABERNACULIS, SICUT IN DIEBUS FESTIVITATIS. *Je veux vous faire demeurer dans vos tentes, comme au jour de la fête des Tabernacles*, dans laquelle tout le peuple demeurait, pendant sept jours, sous des tentes faites de branches d'arbres, en mémoire du voyage à travers le désert. Je vous rappellerai de la captivité que je vous ai fait annoncer par mes prophètes, et vous reviendrez à mon temple pour y célébrer, comme autrefois, la fête des Tabernacles. Ou bien : Je vous rétablirai dans vos demeures, et vous y goûterez le repos et la joie des jours de fête. Théodoret l'entend dans le sens d'une menace : Je vous disperserai et je vous ferai de nouveau demeurer sous des tentes, comme autrefois dans le désert.

Ÿ. 10. IN MANU PROPHETARUM ASSIMILATUS SUM. Les prophètes m'ont rendu sensible à vos yeux, et ils m'ont dépeint d'une manière qui aurait dû

(1) Dan. xiii. 56. - Ezech. xvi. 3.

(2) אך עשרתי כסאמי אין לי

(3) Tig. Cast. Munst. Rivet. Grot. Drus.

(4) Ἐὕρηκα ἀνάψυχην ἑμαυτοῦ. Aq. Ἐνωπελὲς αὐτοῦ.

(5) Ephes. v. 5.

(6) Matt. xiii. 22. - Marc. iv. 19.

(7) Jacobi. v. 2. 3.

(8) Exod. xix. 4. 5. 6. et seq. et xxiv. 3.

11. Si Galaad idolum, ergo frustra erant in Galgal bobus immolantes; nam et altaria eorum quasi acervi super sulcos agri.

12. Fugit Jacob in regionem Syriæ, et servivit Israel in uxorem, et in uxorem servavit.

11. Si Galaad a une idole, c'est bien en vain que vous allez offrir tant de sacrifices aux bœufs de Galgala, car leurs autels ne sont plus que des monceaux de pierres, comme ceux que l'on trouve dans les champs.

12. Jacob a été réduit à fuir en Syrie, et Israël a été obligé de servir et de garder les troupeaux pour obtenir une femme.

COMMENTAIRE

vous faire bien comprendre qui je suis. Vous ne vous excuserez pas sur votre ignorance, ou sur ce que je ne me suis point découvert à vous. J'ai revêtu mes prophètes de mon autorité pour vous parler. La personne, la vie, les actions, les discours de ces hommes que j'ai suscités, tout cela vous annonce ma grandeur, ma justice, ma bonté. Jésus-Christ, qui est la fin de la loi et des prophètes, a été représenté en cent manières différentes, par les anciens prophètes; sa naissance, sa vie, ses souffrances, ses maximes, sa mort, le choix qu'il a fait des gentils pour en composer son Église, la réprobation des Juifs, tout cela se remarque partout dans les prophètes. Plusieurs exégètes (1) traduisent l'hébreu (2): *J'ai proposé, ou je proposerai des paraboles par mes prophètes.* Je vous ai parlé par mes serviteurs, j'en ai suscité parmi vous un grand nombre, qui vous ont parlé de ma part, en vous proposant des paraboles, des comparaisons et des discours figurés pour vous instruire.

Ÿ. 11. SI GALAAD IDOLUM, ERGO FRUSTRA ERANT IN GALGAL BOBUS IMMOLANTES. *C'est bien en vain que vous allez offrir tant de sacrifices aux bœufs de Galgala puisqu'il y avait tant d'idoles en Galaad, et que leur présence n'a pas empêché que les habitants de ce pays n'aient été emmenés captifs par Téglathphalasar (3). Espérez-vous que les idoles de Galgala, à qui vous allez offrir vos sacrifices, auront plus de pouvoir que n'en ont eu celles de Galaad? On peut traduire l'hébreu par (4): Si Galaad est une vanité, certainement c'est en vain qu'ils immolent des bœufs à Galgal. S'il n'a de rien servi à Galaad d'avoir des autels et des idoles, croyez-vous que les figures que vous adorez à Galgala, auront plus de pouvoir? Les exemplaires des Septante ne sont point uniformes: Théodoret et saint Jérôme lisaient (5): *Si Galaad n'est point, les princes qui allaient à Galgal pour y immoler, sont donc des menteurs?* L'édition romaine lit Galaad aux deux endroits, et celle de Complute lit deux fois Galgal. Mais l'ancienne*

leçon de Théodoret et de saint Jérôme est sans doute la meilleure. Si Galaad n'est plus, si les peuples de ce pays ont été menés en captivité, comment les princes de Juda peuvent-ils encore aller immoler à Galgala? Ne sont-ils pas des séducteurs et des menteurs, s'ils feignent d'avoir du respect et de la confiance pour des divinités aussi fausses et aussi vaines que celles de Galgala? Peuvent-ils de bonne foi offrir de l'encens à des idoles, dont ils ne peuvent ignorer l'impuissance? On a vu ailleurs (6) que l'on adorait des idoles à Galgala.

NAM ET ALTARIA EORUM, QUASI ACERVI SUPER SULCOS AGRI. Les autels de Galaad sont détruits ou tombés en ruines, semblables à ces monceaux de pierres que l'on amasse dans les champs et dans les vignes. Les Septante (7): *Leurs autels sont comme des tortues sur la campagne.* Théodotion: *Comme des collines,* comme des élévations de terre ou de sable dans les champs. L'hébreu (8): *Leurs autels sont comme des monceaux sur les sillons des champs.* Ils sont aussi communs que les mottes des sillons des champs, ou que les pierres ramassées en monceaux dans les campagnes cultivées, mais pierreuses. Malgré mes menaces, malgré l'exemple des habitants de Galaad, ils ont multiplié leurs autels à un point, qu'on en voit comme des sillons dans toutes les campagnes. C'est une hyperbole.

Ÿ. 12. FUGIT JACOB IN REGIONEM SYRIÆ, ET SERVIVIT IN UXOREM, ET IN UXOREM SERVAVIT. L'hébreu (9) porte qu'il *s'enfuit dans les campagnes d'Aram*, c'est-à-dire, dans la Mésopotamie, nommée autrement, *Padan-Aram*, la Mésopotamie plate, par opposition aux montagnes du même pays. Il servit Laban pour avoir Rachel et Lia; il garda longtemps les troupeaux de son beau-père pour acheter ses femmes (10), suivant la coutume de ces temps et de ces contrées. Le prophète avait quitté le récit de la vie de Jacob au verset 4; il reprend ici le fil de sa narration. Ce qu'il dit ici de la fuite de Jacob en Mésopo-

(1) Val. Drus. Pagn. Castal. Livet. Piscal. Munst. Tig. Syr.

(2) בוד הנבואים אדמה

(3) 1v. Reg. xv. 29.

(4) כן בלעד חון אן אן שוא הני בבלגל שורים וזבחי

(5) Ἰσὶ μὴ Γαλαὰδ ἔστιν, ἀρα ψευδεῖς ἦσαν ἐν Γαλαγαλοῖς ἄρχοντες θυσιάζοντες.

(6) Osee ix. 15.

(7) Τα θυσιαστήρια αὐτῶν ὡς χελῶναι ἐπὶ χέρσον ἀγροῦ. Sym. Ὡς βάρτραχοι. Ag. Ὡς σωροί.

(8) γὰρ μνηστῆρες ἐπὶ ἁγροῦ

(9) ויכרח יעקב שדה ארם ויעבד ישראל במשה ובחשה שפר

(10) Genes. xxix.

13. In propheta autem eduxit Dominus Israel de Ægypto, et in propheta servatus est.

14. Ad iracundiam me provocavit Ephraim in amaritudinibus suis; et sanguis ejus super eum veniet, et opprobrium ejus restituet ei Dominus suus.

13. Après cela, le Seigneur fit sortir Israël de l'Égypte par un prophète, et il l'a toujours conservé par un prophète.

14. Cependant je n'ai trouvé dans Éphraïm que de l'amertume et des sujets de m'irriter contre lui; c'est pourquoi je ferai retomber sur lui le sang qu'il a répandu; et son Seigneur le couvrira de l'opprobre qu'il a mérité.

COMMENTAIRE

tamie, a rapport à ce qu'il a dit un peu auparavant de Galaad. où les Israélites avaient érigé des autels profanes, à la place où Jacob leur père avait érigé un monument à son retour de la Mésopotamie, en signe de son alliance avec Laban (1).

Ÿ. 13. IN PROPHETA EDUXIT DOMINUS ISRAEL DE ÆGYPTO. Par le moyen de Moïse, Dieu a conduit Israël dans le désert, comme un pasteur conduit et garde son troupeau (2). Josué lui a succédé dans la charge de conduire le peuple.

Ce chef d'Israël s'arrêta à Galgala, y célébra la première pâque, y donna la circoncision au peuple. Et c'est là même que vous allez aujourd'hui immoler aux idoles! Quelle ingratitude!

Ÿ. 14. AD IRACUNDIAM ME PROVOCAVIT EPHRAIM IN AMARITUDINIBUS SUIS. Éphraïm m'a irrité par ses rébellions (3), par l'amertume dont il m'a rempli.

SANGUIS EJUS SUPER IPSUM VENIET. Si je le frappe des derniers châtiments, qu'il ne s'en prenne qu'à lui-même: il se les est attirés.

(1) Genes. xxxi. 46. 47.

(2) ובנביא נשאר

(3) הכעיס אשתי הספורים Les Septante: Παρωργίσειν με Ἐφραϊμ, ἐν τοῖς παρατίχρασμοῖς αὐτοῦ.

CHAPITRE XIII

Reproches et menaces du Seigneur contre les enfants d'Israël. Promesses de leur délivrance.

1. Loquente Ephraïm, horror invasit Israel; et deliquit in Baal, et mortuus est.

2. Et nunc addiderunt ad peccandum; feceruntque sibi conflatile de argento suo quasi similitudinem idolorum, factura artificum totum est; his ipsi dicunt: Immolate homines vitulos adorantes.

1. A la parole d'Éphraïm, la frayeur a saisi Israël; il a péché jusqu'à adorer Baal, et il s'est donné la mort.

2. Ils ont ajouté ensuite péché sur péché; ils ont employé leur argent à se forger des statues semblables aux idoles qui ne sont que l'ouvrage d'un artisan; et après cela, ils disent: O vous, qui adorez les veaux, venez sacrifier des hommes.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. LOQUENTE EPHRAÏM, HORROR INVASIT ISRAEL. La tribu d'Éphraïm était si puissante, elle avait pris tant d'ascendant sur les autres tribus qui composaient le royaume d'Israël, que, quand elle parlait, toutes les autres étaient dans la crainte et dans le respect. On l'explique aussi de Jéroboam, premier roi des dix tribus (1), qui, ayant proposé à son peuple de quitter le culte du Seigneur, et de rendre ses adorations aux veaux d'or, Israël, follement saisi de frayeur, entra par une déférence aveugle dans les sentiments de son roi, et transporta la gloire de la divinité à un animal qui broute l'herbe (2): *Mulaverunt gloriam suam in similitudinem vitulicomedentis fenum*. L'hébreu (3): *Lorsqu'Éphraïm parle, tout est dans le trouble; il s'est élevé dans Israël, il a adoré des idoles, et il a entraîné toutes les tribus dans le crime par son exemple. Les Septante (4): Lorsqu'Éphraïm a parlé, il a reçu des justifications dans Israël*. Israël a approuvé son langage, a suivi ses conseils.

DELIQUIT IN BAAL, ET MORTUUS EST. Ce fut principalement sous le règne d'Achab que s'introduisit dans Israël le culte de Baal et d'Astaroth, divinités phéniciennes (5). Jusqu'alors il semble que Jéhovah était encore connu et adoré dans Israël, au moins parmi un grand nombre de bons Israélites. Mais depuis Achab, la corruption alla toujours en s'augmentant. Le peuple tomba dans la mort spirituelle d'abord, en attendant la ruine de toute la nation, qui fut comme une mort corporelle, puisque les dix tribus furent emmenées hors de leur pays.

ÿ. 2. HIS IPSI DICUNT: IMMOLATE HOMINES VITULOS ADORANTES. C'est un reproche et une moquerie de la part des prophètes et des Juifs demeurés fidèles, contre les Israélites des dix tribus, qui offraient à Moloch et à Saturne des victimes humaines, pendant qu'ils adoraient des veaux d'or. En effet, l'esprit humain est-il capable d'une plus haute folie, que de rendre à des animaux, et à des animaux de métal, un culte souverain, pendant qu'ils égorgent et qu'ils brûlent impitoyablement des hommes, et souvent leurs propres enfants, en l'honneur de divinités muettes et étrangères? Tout le monde sait que les sacrifices humains étaient communs dans ces contrées (6). L'hébreu peut avoir différents sens (7): *Ils leur disent: Que ceux d'entre vous qui sacrifient, viennent baiser les veaux*. Que tout homme qui vient offrir un sacrifice, rende son adoration aux veaux (8); c'est le commandement que Jéroboam et ses successeurs firent aux Israélites, et la loi qu'ils leur imposèrent, en leur défendant d'aller offrir leurs sacrifices à Jérusalem. Les Septante (9): *Ils leur disent: Immolez des hommes, les veaux nous manquent*. Nous ne trouvons plus de veaux et d'autres animaux à immoler, qu'on nous apporte des hommes. Le chaldéen plus simplement: *Ils immolent des bœufs aux veaux*. Le texte original au lieu d'*adorer*, se sert du terme, *baiser*, parce qu'anciennement on donnait le baiser, en adorant les dieux; et lorsque la statue était trop éloignée, on lui présentait la main, et ensuite on la portait respectueusement à la bouche pour la baiser. *Adorando dextram ad*

(1) Hieron. Sanct.

(2) Psalm. cv. 20.

(3) דבר אפרים בן אשה ויהוה יתן

(4) Κατά τὸν λόγον Ἐφραΐμ, δοκιμώτατα ἔλαβεν αὐτό: ἐν Ἰσραήλ.

(5) III. Reg. xvi. 31.

(6) Psalm. cv. 37 38. - IV. Reg. XII. et XXI.

(7) הם אפרים ונתן אדם ענייך יקון Ipsi dicebant, sacrificantes hominem (id est qui ex hominibus sacrificant), hi vitulos osculentur.

(8) Prus. Pisc. Rivet. Ludov. de Dieu.

(9) Ἄ'υτο: λέγουσι· ἴδ'ετε ἀνθρώπους, μὲντοι ἐκλελόπισι.

3. Idcirco erunt quasi nubes matutina, et sicut ros matutinus præteriens, sicut pulvis turbine raptus ex area, et sicut fumus de fumario.

4. Ego autem Dominus Deus tuus, ex terra Ægypti; et Deum absque me nescies, et salvator non est præter me.

5. Ego cognovi te in deserto, in terra solitudinis.

6. Juxta pascua sua adimpleti sunt et saturati sunt; et levaverunt cor suum, et oblitii sunt mei.

7. Et ego ero eis quasi leæna, sicut pardus in via Assyriorum.

8. Occurram eis quasi ursa, raptis catulis; et dirumpam interiora jecoris eorum, et consumam eos ibi quasi leo, bestia agri scindeteos.

9. Perditio tua, Israel: tantummodo in me auxilium tuum.

3. C'est pourquoi ils seront dissipés comme les nuages du point du jour, comme la rosée qui se sèche au matin, comme la poussière qu'un tourbillon emporte de l'aire, et comme la fumée se perdant par la cheminée.

4. Mais c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte: vous ne connaîtrez point d'autre Dieu que moi, et nul autre que moi n'a été votre sauveur.

5. J'ai eu soin de vous dans le désert, dans une terre de solitude.

6. Ils se sont remplis et rassasiés à proportion de l'abondance de leurs pâturages; et, après cela, ils ont élevé leur cœur, et ils m'ont oublié.

7. Et moi aussi, je serai pour eux comme une lionne, comme un léopard, sur le chemin de l'Assyrie.

8. Je courrai sur eux, comme une ourse à qui l'on a ravi ses petits; je leur déchirerai les entrailles jusqu'au cœur: je les dévorerai là, comme un lion; les bêtes farouches les déchireront.

9. Votre perte, ô Israël! ne vient que de vous: et vous ne pouvez attendre du secours que de moi.

COMMENTAIRE

oscula referimus, dit Pline (1). L'Écriture parle en d'autres endroits de cette ancienne pratique (2).

ŷ. 3. QUASI NUBES MATUTINA. Voyez Osée VI, 4.

SICUT FUMUS DE FUMARIO. L'hébreu (3): *Comme la fumée de la fenêtre*, ou du trou pratiqué dans le mur pour laisser sortir la fumée; car les Israélites n'avaient point de cheminées proprement dites. Les Septante (4): *Comme une vapeur qui sort des sauterelles*. Ce qui n'a aucun sens. Cette traduction fautive ne vient que de l'équivoque des termes du texte.

ŷ. 4. DEUS TUUS EX TERRA ÆGYPTI. Je me suis déclaré votre Dieu, je vous ai choisi pour mon peuple, depuis votre sortie de l'Égypte. Voyez le chapitre XII, verset 9.

ŷ. 5. EGO COGNOVI TE IN DESERTO. Je vous ai connu, aimé, favorisé; ou bien: Je vous ai mis à l'épreuve dans le désert, et j'ai reconnu que vous étiez un peuple indocile et intraitable. La plupart des commentateurs le prennent dans un sens favorable: Je vous ai comblé de grâces, je vous ai donné la manne, je vous ai fourni des eaux en abondance, vous n'avez manqué de rien dans le désert; mais vous avez abusé de toutes ces faveurs.

ŷ. 6. JUXTA PASCUA ADIMPLETI SUNT. Moïse s'est servi de la même expression (5): *Le bien-aimé s'est engraisé, et il a regimbé; il s'est engraisé, il s'est rempli, il s'est dilaté, il a oublié le*

Seigneur qui l'avait formé. Israël, étant dans un pays abondant et fertile, et même dès le temps qu'il était dans le désert, rempli des bienfaits de Dieu, l'a oublié; il l'a méprisé, l'a outragé, par ses murmures, par l'adoration du veau d'or, par les impudicités des cérémonies de Béalphégor.

ŷ. 7. ERO EIS QUASI LEÆNA. Les Septante (6): *Comme une panthère*. Je les poursuivrai comme une lionne, lorsqu'ils seront sur le chemin d'Assyrie. Je ne me contenterai pas de les réduire dans la plus dure captivité, je les poursuivrai dans la plus dure captivité, je les poursuivrai jusque dans leur exil; je serai comme le léopard sur le chemin d'Assyrie, lorsqu'ils y passeront. L'hébreu חַיָּו *scha'hal* a déjà été traduit plus haut dans la Vulgate par *leæna* et dans les Septante par πανθηρ. Voyez ce que nous avons dit au chapitre V, verset 14.

ŷ. 8. QUASI URSA RAPTIS CATULIS. L'Écriture emploie souvent cette comparaison pour exprimer la plus extrême furie (7).

DIRUMPAM INTERIORA JECORIS. L'hébreu (8): *Je déchirerai ce qui enferme leur cœur*. Je leur déchirerai la poitrine, je briserai leurs côtes, et j'irai chercher jusqu'au fond de leur cœur et de leurs entrailles. Autrement: Je déchirerai leur cœur fermé, endurci, obstiné.

ŷ. 9. PERDITIO TUA, ISRAEL: TANTUMMODO IN ME AUXILIUM TUUM. Vous êtes perdu, ô Israël; il n'y avait que moi, qui pût vous délivrer. Les Sep-

(1) *Plin. lib. xxviii. c. 1. Apulæus. Asin. lib. iv. Admontes oribus suis dexteram, ut ipsam prorsus deam, religiosis adorationibus venerabantur.*

(2) *Job. xxxi. 27. - III. Reg. xiv. 18.*

(3) כעשן מארבה

(4) Ω'σεί ἀτμός ἀπὸ ἀρὰρῶν, οὐ ἀπὸ θαλάσσης. Cette dernière leçon est une faute née de la ressemblance entre ἀρὰρῶν et θαλάσσης. L'hébreu מארבה, selon les diver-

sités de la prononciation, signifie une sauterelle, ou une ouverture par où la fumée sort. *Theodot. Καπνοδόχης. Αἴτι. Καταβροχάτου.*

(5) *Deut. xxxii. 15.*

(6) חַיָּו כְּבַר שׁוֹר Ω'ס פָּאַנְתְּהַר.

(7) *Vide II. Reg. xviii. 8. - Prov. xvii. 12.*

(8) אֶרְקַד סְגוּר לִבִּי

10. Ubi est rex tuus? Maxime nunc salvet te in omnibus urbibus tuis; et iudices tui, de quibus dixisti: Da mihi regem et principes.

11. Dabo tibi regem in furore meo, et auferam in indignatione mea.

10. Qu'est devenu votre roi? Qu'il vous sauve maintenant avec toutes vos villes; que vos gouverneurs vous sauvent, eux dont vous avez dit: Donnez-moi un roi et des princes.

11. Je vous ai donné un roi dans ma fureur, et je vous l'ôterai dans ma colère.

COMMENTAIRE

tante (1): O Israël, qui viendra au secours de votre perte? L'édition de Sixte-Quint, lit: *Perditio tu, Israël.*

Votre perte, ô Israël, ne vient que de vous et tout votre secours vient de moi seul. Une âme est heureuse lorsqu'elle comprend cette vérité, non seulement par la persuasion de son esprit, mais par le sentiment de son cœur. Rien ne peut nous perdre devant Dieu que le péché, qui est le seul mal véritable; et il vient tout entier de nous, sans que Dieu y puisse avoir aucune part. Car bien qu'il soit l'auteur des maux extérieurs qui tombent sur des villes entières et sur les particuliers, comme l'Écriture le dit ailleurs, ce sont toujours nos péchés qui attirent sur nous ces punitions, et nous ne recueillons alors que ce que nous avons semé. Mais tous les secours que nous recevons pour nous tirer du péché, ou pour nous empêcher d'y tomber, viennent de Dieu seul, qui est l'unique source de notre salut.

Ainsi une âme doit toujours bénir Dieu, et dans les biens et dans les maux, en s'humiliant et confessant qu'elle est elle-même la cause de ce qu'elle souffre; et dans les biens spirituels qui sanctifient l'âme, et même dans les biens temporels qui nous permettent d'aider le prochain et facilitent nos bonnes œuvres.

Ÿ. 10. UBI EST REX TUUS... ET JUDICES TUI DE QUIBUS DIXISTI: DA MIHI REGEM. Quand vous serez dispersés dans des pays éloignés, vous connaîtrez la faiblesse de vos rois, et l'inutilité du secours humain, dans lequel vous aviez mis votre confiance. Vous apprendrez ce qu'il en coûte de se retirer de ma main, et de secouer le joug de ma domination. *Les rois et les juges*, sont mis pour toutes les puissances du gouvernement. Le nom de juge, se prend quelquefois pour celui de roi et réciproquement. Abimélech, successeur de Gédéon, est appelé roi (2), et Amos (3) menace de faire périr le *juge*, ou le roi de Moab.

Ÿ. 11. DABO TIBI REGEM IN FURORE MEO. Les Israélites pressèrent extraordinairement Samuel de leur donner un roi, et Dieu se plaignit de l'outrage qu'ils lui faisaient, en rejetant son gouvernement, pour se soumettre à celui d'un homme. Il leur donna néanmoins ce qu'ils demandaient.

Mais ce qui arriva à Saül, fit bien voir que Dieu s'était rendu, dans sa colère, à l'injustice de cette demande. Il leur fit sentir depuis, à la fin du règne d'Osée, roi d'Israël, sous lequel le royaume des dix tribus fut entièrement détruit, combien leur avaient été inutiles les rois dont ils avaient préféré le secours à celui qu'ils devaient attendre de sa protection divine.

Nous pouvons en tirer plusieurs vérités très importantes:

1. Combien est grand le crime que nous commettons, quand nous préférons la créature au Créateur.

2. Que nous ne savons le plus souvent ce qui doit nous être véritablement utile, et que nous devrions nous reposer de tout sur la providence de Dieu, en ne nous appliquant à autre chose, sinon à connaître et à exécuter ses ordres.

3. Que Dieu exauce quelquefois les vœux et les souhaits des méchants, parce qu'il est en colère contre eux; et qu'il refuse quelquefois aux justes ce qu'ils lui demandent, parce qu'il les aime. Ainsi, pour être exaucé avantageusement de lui, nous ne devons lui demander que ce que nous savons lui plaire et nous être utile; c'est-à-dire sa gloire et notre salut.

4. Que les mauvais princes sont souvent le fléau dont Dieu se sert pour punir les péchés des peuples. Et cependant, dit saint Augustin, il ne faut pas mépriser le commandement de ceux mêmes que Dieu établit sur nous pour se venger de nos désordres. Mais au contraire, parce que c'est avec justice qu'il nous les donne tels que nous les méritons, nous devons tâcher de fléchir sa colère, et de nous rendre dignes, par le changement de notre vie, d'attirer ses grâces, et sur ceux qui nous gouvernent, et sur nous-mêmes.

Pour en revenir à l'explication littérale du texte: Je ne vous ai donné Saül (4), qu'après y avoir été forcé par votre ingratitude, et indigné du mépris que vous faisiez du saint prophète Samuël. Je vais vous réduire en un état, où vous n'aurez ni chef, ni roi de votre nation, pour vous punir de vos crimes. Autrement: Je vous ai donné Jéroboam dans ma colère (5), comme un maître dur, propre à dompter votre cœur tou-

(1) Τῆ διαφθορᾶ σου Ἰσραήλ, τίς βοηθήσει; *Heb.* הןחך ישראל כי בי בעורך

(2) *Judic.* ix. 6. -- (3) *Amos.* ii. 3. Disperdam judicem de

medio ejus, et omnes principes ejus interficiam cum eo.

(4) 1. *Reg.* viii. 5. 7. *Vide Theodoret. in Psal.* xcvi. 8.

(5) iii. *Reg.* xii. 20.

12. Colligata est iniquitas Ephraim; absconditum peccatum ejus.

13. Dolores parturientis venient ei; ipse filius non sapiens: nunc enim non stabit in contritione filiorum.

14. De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos. Ero mors tua, o mors! morsus tuus ero, inferne! Consolatio abscondita est ab oculis meis.

12. Toutes les iniquités d'Éphraïm sont liées ensemble. Son péché est mis en réserve.

13. Éphraïm sera comme une femme qui est surprise par les douleurs de l'enfantement; il est comme un enfant sans raison; mais un jour il sera exterminé dans le carnage de tout son peuple.

14. Je les délivrerai de la puissance de la mort; je les rachèterai de la mort. O mort! je serai ta mort; ô enfer! je serai ta ruine. Mais jusqu'à présent je ne vois rien qui me console.

COMMENTAIRE

jours rebelle à mes ordres, et je vais vous ôter Osée, à cause de vos crimes qui vont toujours en s'augmentant. Enfin il y en a qui l'expliquent du roi des Assyriens. Je vais vous livrer à Salmanasar dans ma colère, et je vous ôterai Osée dans ma fureur. Les Septante (1): *Je vous ai donné un roi dans ma colère, et je l'ai pris dans ma fureur*. Mais tous les anciens interprètes grecs lisaient: *Je vous l'ai ôté dans ma fureur*, dit saint Jérôme. Comme la plus grande faveur que Dieu puisse faire aux hommes, est de leur donner un bon prince, aussi le plus terrible effet de sa fureur est d'ôter le bon et de leur en donner un mauvais.

§. 12. COLLIGATA EST INIQUITAS EPHRAÏM. *Je tiens toutes les iniquités d'Éphraïm liées ensemble*, comme un faisceau de ces petites barres de métal, dont on se servait autrefois au lieu de monnaie: Je les tiens bien liées, bien renfermées dans ma bourse: *Son péché est réservé dans mon secret*; je l'ai mis dans mon trésor. Je ne l'ai ni oublié, ni puni. Le temps n'est pas encore venu; mais il n'est pas loin: *Manet alla mente repositum*. Bientôt je tirerai ses crimes du secret où ils sont, je les mettrai en évidence, j'en exercerai une vengeance terrible et éclatante.

§. 13. DOLORES PARTURIENTIS VENIENT EI. Lorsqu'Éphraïm y pensera le moins, la colère de Dieu éclatera sur sa tête; l'iniquité dont il s'est rempli, le crime qu'il a comme conçu au milieu de lui-même, produira son fruit (2), et lui attirera les derniers malheurs. Cette comparaison d'une femme saisie des douleurs de l'enfantement, avec celui qui est surpris par la vengeance de Dieu, sans qu'il puisse l'éviter, est fort commune dans l'Écriture (3).

IPSE FILIUS NON SAPIENS; NUNC ENIM NON STABIT IN CONTRITIONE FILIORUM. Éphraïm est comme un jeune enfant ou un enfant désobéissant, qui mérite d'être déshérité; il ne se soutiendra point lorsque Dieu, le souverain Père de famille, fera

le partage de ses biens: *Non stabit in contritione, ou in divisione filiorum* (4); ou lorsqu'il le fera rendre compte, qu'il entrera en jugement, et qu'il exercera ses châtiments contre sa famille. La plupart des commentateurs suivent le chaldéen et les rabbins, qui croient que c'est une continuation de l'allégorie d'une femme en travail d'enfant. Éphraïm est un enfant qui vient mal, qui ne s'aide point: *Fœtus stolidus, nec se juvans ul erumpat ex utero*. S'il avait de l'intelligence, il ferait quelque effort pour se tirer des maux qui l'environnent, ou pour prévenir ceux qui le menacent.

§. 14. DE MANU MORTIS LIBERABO EOS; ERO MORS TUA, O MORS; MORSUS TUUS ERO, INFERNE. Après avoir menacé, Dieu console; après avoir prédit la dispersion, la captivité, la mort des dix tribus, il promet leur retour, leur affranchissement, leur résurrection (5). Tout cela figure la mort, la passion, les humiliations, la résurrection, la gloire de Jésus-Christ (6). C'est à ce dernier que convient principalement la prophétie prise dans son sens littéral. Le nom de mort et de tombeau ne convient qu'improprement à l'état de captifs et d'exilés, mais il convient à la lettre à Jésus-Christ crucifié, mort et enseveli. Les termes de résurrection, de sortie du tombeau, de délivrance des mains de la mort, s'entendent sans figure de la résurrection de Jésus-Christ; mais non pas dans le même sens, des Israélites revenus de leur captivité. Jésus-Christ est encore *la mort de la mort*, parce qu'étant ressuscité plein de gloire, et nous ayant donné une ferme espérance de ressusciter comme lui, il a fait que la mort n'est plus qu'un sommeil à l'égard des vrais chrétiens, et que, pendant les persécutions les plus cruelles, elle a été méprisée par les femmes, par les jeunes filles, et les enfants mêmes, comme étant devenue, après la mort et la résurrection de Jésus-Christ, la destruction entière du péché et de la

(1) Ἐδωκα σοὶ βασιλέα ἐν ὀργῇ μου, καὶ ἔσχαρον ἐν τῷ θυμῷ μου. *Heb.* אהו לך בלך כנאפי ורקח בעברתי.

(2) *Osee* x. 13. *Psalm* vii. 15.

(3) *Deut.* ii. 25. - *Psalm* xlvii. 7. - *Isai.* xiiii. 8. - *Jerem.* v. 31; vi. 24. - *Mich.* iv. 9. - 1. *Thessal.* v. 3.

(4) הוה בן לא חכם כי עת לא יעפר בששבר בניו *Quidam vertunt: Filius non sapiens Ephraim, quia nunc*

non staret in angustia partus.

(5) *Vide sup. Osee* vi. 3. et *Ezech* xxxviii.

(6) *Vide Theodoret hic.* Ταῦτα τυπικῶς μὲν ἐπὶ τῆς ἐπανόσου τῶν Ἰουδαίων γεγένηται· καλεῖ γὰρ τροπικῶς τὴν ἐν τῇ αἰχμαλωσίᾳ διαγωγὴν, ἄδην, καὶ θάνατον. *Vide Sanct. n.* 48. *Ita quidam ex Judæis. Rivet.*

15. Quia ipse inter fratres dividet : adducet urentem ventum Dominus de deserto ascendentem ; et siccabit venas ejus, et desolabit fontem ejus ; et ipse diripiet thesaurum omnis vasis desiderabilis.

15. Parce qu'il aura mis la division entre ses frères, le Seigneur fera venir un vent brûlant qui s'élèvera du désert, qui séchera les ruisseaux, et qui en fera tarir la source ; il lui ravira son trésor et tous ses vases les plus précieux.

COMMENTAIRE

concupiscence, et un passage à une éternité bienheureuse.

On pourrait traduire l'hébreu (1) : Si Éphraïm eût été sage, s'il eût prévenu par sa pénitence les malheurs dont il était menacé (2), *je l'aurais tiré du tombeau, je l'aurais garanti de la mort ; j'aurais été la peste, ô mort ; et la ruine, ô tombeau*. Ou : Je l'aurais délivré de la puissance de la mort ; parce que je suis ta peste, ô mort, et ta ruine, ô tombeau. L'Apôtre cite cet endroit d'Osée, et il en fait l'application à Jésus-Christ (3) ; mais il ne suit ni l'hébreu, ni les Septante. Voici ce qu'il porte : *La mort est abattue par la victoire : Mort, où est ta victoire, où est ton aiguillon ? Les Septante (4) : Je les délivrerai de la main de l'enfer (ou du tombeau), je les rachèterai de la mort : Où est la cause, ô mort, où est ton aiguillon, ô tombeau ?* Ces paroles peuvent se rapporter aussi à la rénovation finale, où la mort, comme le péché, sera détruite.

CONSOLATIO ABSCONDITA EST AB OCULIS MEIS. *Je ne vois rien qui me console dans ma douleur, puisqu'Israël persévère dans le mal, et qu'il continue à mettre la division parmi ses frères : Quia ipse inter fratres dividet.* Ou bien : Je n'ai aucun sujet de consolation, puisque la mort ou l'enfer met la division parmi les frères ; ou enfin, parce que le péché séparera les frères, les uns d'avec les autres. Ils seront dispersés dans divers pays. On pourrait aussi traduire l'hébreu (5) par : *Mais le repentir ne paraîtra pas devant moi ; je ne me laisserai toucher par aucun sentiment de compassion (6) ; je détruirai Éphraïm sans miséricorde,*

parce qu'il a mis la division entre les frères ; il a séparé Israël de Juda, il a fait un schisme dans sa nation, il a arraché une grande partie d'Israël du culte du Seigneur. Nous avons donné ces diverses opinions, pour être complet ; mais nous préférons ce sens, qui paraît le plus juste : Je serai ta perte, ô tombeau ; la vengeance, ou le vengeur, ne paraîtra plus devant mes yeux, parce qu'Éphraïm fleurira de nouveau parmi ses frères. C'est une suite de ce qu'il a dit auparavant : Après avoir dispersé et désolé Éphraïm, je le tirerai de l'oppression : Je serai la peste, ô mort, et la perte, ô tombeau. Israël sortira de la captivité, comme un mort sort du tombeau. Je ne penserai plus alors à me venger. Le verbe hébreu נחם na'ham qui signifie consoler, se prend souvent pour se venger (7). Et Éphraïm, qui était comme une souche morte, reprendra une nouvelle vie, et germera de nouveau. Le prophète fait allusion au nom d'Éphraïm, dérivé du verbe פרה para'h ou phara'h qui signifie pousser, germer, produire ses fleurs, etc. (8). On peut aussi l'expliquer dans un sens conditionnel : Si Éphraïm se fût converti, je l'aurais tiré de la mort et du tombeau, et j'aurais éloigné les vengeurs de devant mes yeux : Éphraïm aurait fleuri comme auparavant ; mais le Seigneur va faire lever un vent qui le desséchera.

י. 15. ADDUCET URENTEM VENTUM DOMINUS DE DESERTO, ... ET SICCABIT VENAS EJUS. Ce vent qui dessèche les ruisseaux qui arrosaient Éphraïm, comme un bel arbre, n'est autre que Salmanasar, qui enleva le peuple, et emporta tout ce qu'il y avait de précieux dans le pays.

(1) מִיּוֹ שְׂאוּל אֲשֶׁר-בְּצִוּת אֱמָלֵם אֱהִי דְבָרֶיךָ מוֹת אֱהִי קִטְבְּךָ שְׂאוּל

(2) Isidor. Clar. Tigur. Drus. Grot. Munst.

(3) 1. Cor. xv. 55.

(4) Ἡ' ἁ γειροῦς ἄδου ῥόσομαι αὐτοῦς, ἐκ θανάτου λυτροῦσσομαι αὐτοῦς. Ἡοῦ ἡ δίκαι σου, θάνατε, ποῦ τὸ κέντρον σου, ἄδη.

(5) נחם יסתר מעיני כי הוא בין אחים ופריא

(6) Val. Drus. Grot. Mercet. Vide et Jerem. xx. 16. et Isai. lvii. 6. et Ezech. xxiv. 14.

(7) Vide Genes. xxvii. 42. - Deut. xxxii. 36. - Collat. cum 11. Macc. v. 1. 6. et Psalm. lxxxix. 13. - Isai. 1. 24. - Ezech. v. 15 ; xiv. 23.

(8) Voyez le chapitre xiv. 6. 8.

CHAPITRE XIV

Ruine de Samarie. Israël exhorté à se convertir au Seigneur. Biens dont le Seigneur comblera les enfants d'Israël au temps de leur repos.

1. Pereat Samaria, quoniam ad amaritudinem concitavit Deum suum! in gladio pereant, parvuli eorum elidantur, et foetæ ejus discindantur!

2. Convertere, Israel, ad Dominum Deum tuum, quoniam corruisti in iniquitate tua.

3. Tollite vobiscum verba, et convertimini ad Dominum; et dicite ei: Omnem aufer iniquitatem, accipe bonum; et reddemus vitulos labiorum nostrorum.

1. Que Samarie périsse, parce qu'elle a provoqué l'indignation de son Dieu: que ses habitants soient passés par le fil de l'épée: que ses petits enfants soient écrasés et qu'on fende le ventre aux femmes enceintes!

2. O Israël! convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, puisque c'est votre iniquité qui a causé votre chute.

3. Imprimez dans votre cœur les paroles de Dieu, et convertissez-vous à lui; dites-lui: Otez-nous toutes nos iniquités; recevez le bien que nous vous offrons; et nous vous rendrons les sacrifices de nos lèvres.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. PEREAT SAMARIA. Samarie périra, parce qu'elle a irrité le Seigneur. L'impératif est souvent mis pour le futur; quand on fait une menace, une promesse ou une dénonciation. L'hébreu (1): *Samarie a péché, ou Samarie sera désolée*. Les Septante (2): *Elle sera détruite, parce qu'elle s'est opposée*, qu'elle a résisté au Seigneur. Ce chapitre n'est qu'une suite du précédent.

Ÿ. 2. CORRUISTI IN INIQUITATE TUA. Votre ruine ne vient que de vos crimes. Convertissez-vous donc, au moins dans l'état de captivité où vous êtes réduits. Si les menaces n'ont pu vous effrayer, qu'au moins les maux présents vous fassent rentrer dans vous-mêmes.

Ÿ. 3. TOLLITE VOBISCU M VERBA, ET CONVERTIMINI. Si vous ne pouvez pas offrir à Dieu des sacrifices ni des présents pour apaiser sa colère, présentez-lui des prières, venez humblement reconnaître vos fautes. Cette confession, cet aveu, ce sacrifice de vos lèvres lui sera plus agréable que tous les bœufs et les moutons que vous pourriez égorger sur son autel: *Reddemus vitulos labiorum nostrorum*. Seigneur, au milieu de notre exil, éloignés de votre saint temple, nous n'avons plus aucun moyen de vous offrir le sang des victimes; nous vous en conjurons: *Otez notre iniquité, recevez le peu de bien que nous vous offrons*; car si vous ne remettez nos crimes, Seigneur, comment oserons-nous paraître devant vous, pour vous faire nos offrandes? *Aufer iniquitatem, et accipe bonum*. Si vous nous laissez dans nos crimes, de quel bien

serons-nous capables? *Nisi tuleris mala nostra, bonum tibi quod offeramus, habere non possumus*, dit saint Jérôme. Les Septante (3): *Prenez avec vous des paroles, convertissez-vous au Seigneur; dites-lui, afin que vous ne preniez point d'injustice sur vous, et que vous receviez toute sorte de biens: nous rendrons le fruit de nos lèvres*.

Convertissez-vous à Dieu et dites-lui: Otez-nous notre iniquité. Le prophète trace ici en peu de mots l'image d'une conversion sincère, et ce qu'elle produit dans un cœur touché de Dieu.

1. Le pécheur reconnaît qu'il a mérité par ses crimes ce qu'il souffre. Il s'adresse à Dieu, qui seul peut le délivrer, et il lui demande d'abord la guérison du plus grand de tous les maux, qui est le péché. Car il ne dit pas: Otez-nous nos chaînes; mais, *ôtez-nous notre iniquité*.

2. Il reconnaît par ces paroles humbles, que, s'il peut se corrompre lui-même, il ne peut pas se purifier lui-même; qu'il attend de Dieu toute sa justification, et que le péché est la source de tous ses maux. Il confesse qu'il ne peut faire aucun bien tant que son âme sera plongée dans l'iniquité, et que, pour offrir à Dieu quelque chose qui lui soit agréable, il faut qu'il l'ait reçu de sa grâce. C'est pourquoi il lui témoigne aussitôt sa reconnaissance; il ne peut point être ingrat envers son libérateur, et il lui promet un sacrifice d'action de grâce.

3. Il ne veut plus mettre, comme autrefois, son espérance dans la créature. Il renonce aux idoles

(1) וַיִּרְשָׁע סַמָּרְיָה

(2) Ἀφανισθήσεται Σαμάρεια ὅτι ἀντέστη τῷ Θεῷ. Sym. Μεταμελήσει. Pœnitentiam aget Samaria.

(3) Λάβετε μεθ' ἑαυτῶν λόγους, ἐπιστρέψατε πρὸς Κύριον· εἶπατε αὐτῷ ὅπως μὴ λάβῃτε ἀδικίαν, καὶ λάβῃτε ἀδικίαν,

καὶ λάβῃτε ἀγαθὰ, καὶ ἀναποδώσωμεν καρπὸν χειλέων ἡμῶν. Ils ont lu וַיִּרְשָׁע, *périsse*, le fruit, au lieu de פָּרַיִם, *pârîm*, des veaux, des taureaux. Le syriaque, l'arabe et l'auteur de l'érpître aux Hébreux (xiii. 15), ont suivi la leçon des Septante.

4. Assur non salvabit nos, super equum non ascendemus, nec dicemus ultra : Dii nostri opera manuum nostrarum, quia ejus, qui in te est, misereberis pupilli.

5. Sanabo contritiones eorum, diligam eos spontanee, quia aversus est furor meus ab eis.

6. Ero quasi ros : Israel germinabit sicut lilium, et erumpet radix ejus ut Libani.

4. Nous n'attendrons plus notre salut, ni de l'Assyrie, ni de la vitesse de nos chevaux ; nous ne dirons plus aux œuvres de nos mains : Vous êtes nos dieux ; parce que vous aurez compassion du pupille qui se repose sur vous.

5. Je guérirai leurs blessures profondes, je les aimerai par une pure bonté ; parce que j'aurai détourné d'eux ma fureur.

6. Je serai à l'égard d'Israël, comme une rosée : il germera comme le lis ; et sa racine poussera avec force, comme les cèdres du Liban.

COMMENTAIRE

qu'il adorait, c'est-à-dire aux passions dont son cœur était possédé ; et il promet de ne plus tomber dans son premier égarement à cause de la miséricorde de Dieu : *Parce que*, dit-il, *vous aurez compassion de l'orphelin, qui se repose sur vous.* Il n'a plus pour père le monde et le démon : il est devenu orphelin à leur égard. Il se jette entre les bras de Dieu, et il n'attend plus rien que de lui seul.

Il n'y a rien de si agréable à Dieu que cette humilité du pécheur qui se relève grâce au secours divin, et qui, même relevé, revenu à d'autres sentiments, prie Dieu de le soutenir.

Ÿ. 4. ASSUR NON SALVABIT NOS, SUPER EQUUM NON ASCENDEMUS. Nous avons expérimenté que le roi d'Assyrie, au lieu de nous protéger, nous a opprimés et réduits en servitude ; nous voyons qu'en vain nous avons mis notre confiance dans la cavalerie égyptienne. Sua ou Schabak, roi d'Égypte, nous a vus périr, sans rien faire pour nous sauver ; Phul, Téglatphalasar, et Salmanasar, rois d'Assyrie, nous ont accablés de maux tour à tour, jusqu'à nous réduire enfin dans la plus triste captivité.

EJUS QUI IN TE EST MISEREBERIS PUPILLI. Israël est comme un orphelin privé de ses père et mère, éloigné de sa patrie, et qui, pour comble de malheur, a encouru la disgrâce de son Dieu. Jérémie dit de même en parlant des Juifs affligés (1) : *Pupilli facti sumus absque patre ; matres nostræ quasi viduæ* ; et, en parlant de Jérusalem (2) : *Cette reine des nations est devenue comme une veuve ; elle qui dominait sur plusieurs provinces, est réduite à payer le tribut.*

Ÿ. 5. SANABO CONTRITIONES EORUM. C'est la réponse du Seigneur aux prières d'Israël. L'hébreu (3) : *Je guérirai leur retour.* Je les guérirai, dès qu'ils retourneront à moi, ou plutôt : *Je guérirai le mal qu'ils se sont fait par leur révolte.* Le substantif משובה *meschoubâh*, signifie aversion,

éloignement, apostasie. L'hébreu se traduirait mot à mot : *Sanabo aversionem eorum.* Les Septante (4) : *Je guérirai leurs demeures* ; je les rendrai saines ; ils pourront y habiter en sûreté.

DILIGAM EOS SPONTANEE. Je me sens pour eux un fonds inépuisable de tendresse. Si je les ai frappés, il a fallu faire, pour cela, violence à mon cœur. Dès qu'ils retourneront vers moi, ils verront mon amour se rallumer. L'hébreu (5) : *Je les aimerai volontairement*, libéralement, avec effusion de cœur. Les Septante (6) : *Je les aimerai d'une manière reconnue*, manifeste, déclarée. Le syriaque : *Je les aimerai* comme une offrande volontaire ; ou, j'aimerai leurs offrandes volontaires (7). Ce verset, au point de vue spirituel, fournit matière à de belles considérations. Dieu guérit l'âme, parce qu'il l'aime, et qu'il l'aime gratuitement. L'âme se blesse en quittant Dieu, qui est seul sa nourriture et sa vie, et en aimant les créatures qui sont au-dessous d'elle, dont l'amour la blesse et la tue. Dieu, pour la punir, n'a qu'à ne rien faire pour la délivrer, et à la laisser dans l'état où elle s'est mise. Il en abandonne ainsi plusieurs par un jugement aussi juste qu'impénétrable ; mais il en touche d'autres, parce qu'il les aime lors même qu'elles n'ont que de l'aversion pour lui, et il les poursuit lorsqu'elles le fuient. Il guérit leurs plaies, en y imprimant les premières étincelles de son amour. Il les rend humbles et reconnaissantes, afin qu'elles aiment Celui qui les a aimées si gratuitement et si généreusement, et cet amour qu'il imprime dans le cœur, est son Esprit même.

. Indit amorem
Quo redamatur amans ; et amor quem conserit ipse est (8).

Ÿ. 6. ERO QUASI ROS ISRAEL. Dieu a comparé Éphraïm à une plante, contre laquelle il a envoyé un vent brûlant, qui l'a desséchée (9). Il dit ici qu'il répandra la rosée sur cette plante, qu'il la fera

(1) Thren. v. 3. — (2) Thren. i. 1.

(3) ארפא משובה

(4) Ἰασομαι τὰς κατοικίας αὐτῶν.

(5) אהבם נדבה

(6) Ἀγαπήσω αὐτοὺς ὁμολογουμένως.

(7) Il lit נדבה au lieu de אהבם

(8) Prosp. Carm. de Ingrat. c. 16.

(9) Chapitre XIII, verset 15.

7. Ibunt rami ejus, et erit quasi oliva gloria ejus, et odor ejus ut Libani.

8. Convertentur sedentes in umbra ejus; vivent tritico, et germinabunt quasi vinea; memoriale ejus sicut vinum Libani.

9. Ephraim, quid mihi ultra idola? Ego exaudiam, et dirigam eum ego ut abietem virentem; ex me fructus tuus inventus est.

7. Ses branches s'étendront, sa gloire sera semblable à l'olivier et elle répandra une odeur comme le vin du Liban.

8. On viendra se reposer sous son ombre; ils vivront de pur froment, ils germeront comme la vigne; son nom répandra une bonne odeur comme les vins du Liban.

9. Après cela, Éphraïm, penserez-vous encore à vos idoles? C'est moi qui vous exaucerai; c'est moi qui vous ferai pousser en haut comme un sapin dans sa force; c'est moi qui vous ferai porter votre fruit.

COMMENTAIRE

reverdir et fleurir; que sa racine descendra bien avant dans la terre, et que ses branches s'élèveront dans l'air. Cette rosée céleste est l'image de la grâce qui, en tombant sur une âme, y fait croître toutes les vertus.

ERUMPET RADIX EJUS UT LIBANI. Sa racine poussera comme les arbres du Liban; à la lettre, comme le Liban; comme les cèdres du Liban, dont la hauteur et la grosseur prodigieuses prouvent assez la profondeur et la force de leur racine.

Ÿ. 7. ERIT QUASI OLIVA GLORIA EJUS. Sa beauté, sa fécondité, sa verdure sera semblable à celle de l'olivier. Les Septante (1): *Il sera fécond comme l'olivier*. Le chaldéen: Ils brilleront comme les lampes du chandelier du temple.

ODOR EJUS UT LIBANI. Elle répandra une odeur comme l'encens; ou, comme le Liban. Le mot hébreu *Lebânôn*, sous la forme de *Lebônâh*, signifie souvent de l'encens; peut-être à cause des arbres résineux qui croissent dans le mont Liban.

Ÿ. 8. CONVERTENTUR SEDENTES IN UMBRA EJUS. Ils se convertiront et se reposeront sous son ombre; sous l'ombre de cet arbre, dont il vient de faire la description; ou, sous l'ombre et la protection du Seigneur. Ils retourneront dans leur pays; ils y vivront tranquillement et dans l'abondance. Cela peut s'expliquer littéralement des Israélites des dix tribus, qui revinrent de la captivité de Babylone; et, dans un sens plus relevé, de ceux qui se sont convertis, et de ceux qui doivent se convertir un jour au christianisme. On peut traduire l'hébreu (2): *Il en reviendra qui habiteront sous son ombre*. On verra des peuples étrangers, des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des gentils qui viendront s'asseoir à l'ombre de la nation juive et qui adoreront le Seigneur. C'est ce qu'on vit véritablement après la prédi-

cation de l'Évangile, par la conversion d'un grand nombre de peuples païens.

MEMORIALE EJUS SICUT VINUM LIBANI. Israël répandra une bonne odeur en présence de son Dieu, comme le vin le plus exquis, que l'on offre sur l'autel du Seigneur. *Être en bonne odeur* se dit de ceux qui sont agréables à Dieu (3); comme *sentir mauvais*, de ceux qui sont haïs et ennemis de Dieu (4). L'odeur est une qualité estimable dans le vin; et les anciens (5) avaient différentes manières de lui en donner, lorsqu'il en manquait. Ils employaient diverses drogues, pour le rendre plus agréable au goût et à l'odorat (6). Les vins de Biblos, du Liban, de Sarepta et en général les vins de Phénicie étaient autrefois fort estimés (7). Encore aujourd'hui, les vins du Liban sont appréciés. Peut-être qu'au lieu de *vin du Liban*, on pourrait traduire l'hébreu (8) par: *Du vin odorant*, ou du vin auquel on a mêlé des plantes ou des sucres aromatiques. Ces sortes de mélanges n'étaient point inconnus aux Juifs. L'Écriture parle de *vinum conditum* (9), et de *myrrhatum vinum* (10). On peut voir notre commentaire sur le Cantique des cantiques, saint Jérôme (11) et Sanctius sur ce passage.

Ÿ. 9. EPHRAIM QUID MIHI ULTRA IDOLA? Je veux oublier tout le passé: Plus de reproches, plus de menaces, plus d'invectives contre Éphraïm. Son retour est sincère, sa conversion est franche, sa pénitence est parfaite. Je ne pense plus à ses abominations passées. Autrement: Après cela, Éphraïm, penserez-vous encore aux idoles? Ou: Éphraïm dira: *Qu'ai-je à faire des idoles* (12): Qu'y a-t-il de commun entre moi et elles? Je ne veux ni les connaître, ni avoir de rapport avec elles.

DIRIGAM EUM EGO UT ABIETEM VIRENTEM. L'hébreu (13): *Je l'exaucerai et je le regarderai; je serai*

(1) Ἐστὰι ὡς ἰλαία κατάλαρος. יהי כבוד בנות הדר

(2) ישבו ישיבי בצלו

(3) Cant. I. 2. et IV. 11. - Eccli. XIX. 1. - Eccle. VII. 2.

(4) Genes. XXXIV. 30. - Exod. V. 31.

(5) Vide Plin. XV. c. 17. Vide et Jerem. XLVIII. 11.

(6) Plin. lib. XIV. cap. XX. de Condiendis mustis.

(7) Vide Athen. lib. I. c. 27. - Sidon. Apollin. c. 17. - Plin. lib. VII. c. 20.

(8) כין לבנון

(9) Cant. VIII. 2. בין הרקח

(10) Marc. XV. 23.

(11) Hieronym. hic. Vinum Libani possumus appellare mixtum, et conditum aromate, ut odorem suavissimum habeat.

(12) אפרים מה לי עוד לעבדים

(13) אני ע יתי ואשימה את כרמי ש רענן כרמי פיר וזכתי

10. Quis sapiens, et intelliget ista? intelligens, et sciet hæc? quia rectæ viæ Domini, et justi ambulabunt in eis; prævaricatores vero corruent in eis.

10. Si quelqu'un est sage, il comprendra ces merveilles; s'il est intelligent, il les connaîtra; car les voies du Seigneur sont droites, et les justes y marcheront; mais les violateurs de la loi y périront.

COMMENTAIRE

à son égard comme un sapin toujours vert; vous trouverez dans moi votre fruit. Vous trouverez dans moi non seulement l'ombre et la protection, qui sont bien marquées par le sapin qui est toujours vert; mais aussi la nourriture et le fruit, qui ne se rencontrent pas dans le sapin. Les Septante⁽¹⁾ traduisent un genévrier; d'autres, un pin ou un cyprès. Mais ces arbres sont aussi stériles que le sapin.

Ÿ. 10. QUIS SAPIENS; ET INTELLIGET ISTA? Saint Jérôme, Théodoret et plusieurs autres commentateurs⁽²⁾ croient que le prophète désigne ici l'obscurité de sa prophétie; comme s'il disait: Je viens de vous proposer une énigme; que d'obscurités elle enferme! Et qui sera assez pénétrant, pour en développer tout le mystère? D'autres pensent qu'il veut marquer le petit nombre de ceux qui doivent profiter de ses avis, pour retourner au Seigneur et pour mériter ensuite d'avoir

part aux promesses qu'il fait ici, à ceux qui se convertiront sérieusement à lui.

RECTÆ VIÆ DOMINI ET JUSTI AMBULABUNT IN EIS. Ils y trouveront du plaisir et de la consolation; ils y marcheront sans se lasser, sans s'égarer, sans tomber. Loin de se plaindre que la voie est trop étroite et trop raboteuse, ils rendront grâces à Dieu de la leur avoir élargie, et ils y courront avec ardeur: *Lalum mandatum tuum nimis*, disait le prophète⁽³⁾.

PRÆVARICATORES VERO CORRUENT IN EIS. Ceux qui manquent de droiture et de fidélité; ceux qui marchent dans la voie des préceptes avec langueur et avec répugnance; les hypocrites et les méchants y périront; ils n'y trouveront que des pierres d'achoppement et des précipices. Le joug du Seigneur, qui fait le charme des bons, écrase et fait périr les autres.

(1) Ω's ἄρκευθος. ברש

(2) Rufert. Ribera. Rivet. etc.— (3) Psalm. cxxviii. 96.

JOËL

INTRODUCTION

On ne sait ni où ni à quelle époque vécut Joël, ni s'il était prêtre, lévite, ou simple Israélite. On a émis à son sujet les opinions les plus disparates. Tous les renseignements doivent donc être tirés du texte même de ses prophéties.

Bien qu'elles ne soient pas datées, il n'est pas téméraire de soutenir qu'elles sont les plus anciennes qui nous soient parvenues. Isaïe lui fait un emprunt (1) ; Amos, plusieurs (2).

Au moment où Joël prophétisait, les Syriens n'avaient pas encore envahi la Palestine. Les seuls ennemis du peuple hébreu étaient l'Égypte, l'Idumée, Tyr, Sidon et les Philistins. Les Syriens, les Assyriens et les Chaldéens ne sont pas même cités dans ses prophéties. On n'y voit pas davantage une allusion quelconque aux désordres qui signalèrent les règnes de Joram, d'Ochozias et d'Athalie. Il y avait simplement indifférence religieuse.

Enfin la langue même du prophète est celle de l'âge d'or de la littérature hébraïque. Aussi pense-t-on que le prophète Joël a vécu au commencement du règne de Joas.

Les prophéties de Joël consistent en deux discours, que sépare le verset 18 et la première partie du 19, chapitre 11. Le style de Joël est clair, énergique, sublime parfois ; ses prophéties forment un très beau spécimen de la littérature hébraïque.

M. Maurice Vernes a écrit récemment (3) un article pour prouver que les prophéties de Joël avaient été composées à une époque relativement récente, d'après des textes plus anciens. On ne réfute pas des idées de ce genre, car elles ne reposent sur aucun document sérieux ; c'est une idée, et c'est tout. M. Vernes pouvait soutenir aussi facilement que le prophète avait l'habitude de marcher la tête en bas et les pieds en l'air, ce serait une idée aussi originale et aussi savante.

Joël adresse la parole à tous les habitants de la terre de Juda, pour les rendre attentifs à la grandeur de la désolation qu'ils éprouvent, et qui n'a point encore eu d'exemple. Quatre sortes d'insectes se sont succédés, et ont désolé tout le pays. Le prophète exhorte les enfants de Juda à sortir de leur ivresse et de leur assoupissement à la vue de ces maux. Il décrit les ravages que ce peuple d'insectes a causés sur la terre du Seigneur. La vigne est toute désolée, les figuiers sont dépouillés : une ardeur brûlante se joint au ravage des insectes ; le blé est consumé, la vigne est desséchée, les oliviers ont perdu toute leur force, tous les arbres des champs sont devenus arides ; on ne trouve presque plus ni blé ni vin que l'on puisse offrir au Seigneur. Le prophète exhorte les prêtres à faire pénitence, et à inviter tous les habitants du pays à s'humilier avec eux, pour fléchir la colère du Seigneur, parce qu'une désolation plus grande

(1) *Isai.* xiiii. 6. - *Joël.* 1. 15. — (2) *Amos.* 1. 2 ; ix. 13. - *Joël.* iii. 16. 18. - Cf. *Huet, Demonstrat. Evang.*, prop. ix. — (3) *Revue critique*, 4 mai 1878.

encore les menace. Il continue de leur représenter la grandeur des maux qu'ils éprouvent : les animaux mêmes périssent, parce qu'ils n'ont ni pâturages ni eau qui puissent désaltérer leur soif : une chaleur extrême consume tout, dessèche tout (chap. 1). Le prophète avertit tous les habitants du pays du nouveau malheur qui les menace. Le jour du Seigneur est proche. Un peuple nombreux et puissant va venir fondre sur eux. Un feu dévorant le précède et le suit ; il porte partout la désolation, et nul n'échappe à sa violence : il s'élançe avec impétuosité comme une cavalerie formidable ; il répand partout la terreur : il pénètre dans les villes, il entre dans les maisons ; à son aspect la terre tremble, les cieus semblent être ébranlés, les astres s'obscurcissent. Le Seigneur a fait entendre sa voix par la bouche de ses prophètes, avant d'envoyer cette armée terrible. Tous les habitants de Juda sont invités à prévenir sa colère par de dignes fruits de pénitence : les prêtres du Seigneur sont exhortés à se prosterner entre le vestibule et l'autel pour le conjurer de pardonner à son peuple, et de ne pas exposer son héritage aux insultes des nations infidèles. Aux menaces succèdent les promesses. Le Seigneur sera touché de zèle pour sa terre, et il pardonnera à son peuple : il lui rendra l'abondance, et ne le laissera plus exposé aux insultes des nations. Il écartera loin de lui ses ennemis qui habitent du côté de l'aquilon ; il les chassera dans une terre sèche et déserte : il fera périr les uns du côté de la mer Orientale, et les autres du côté de la mer Occidentale ; et l'air sera infecté par leurs cadavres. Le Seigneur continue de consoler son peuple ; il lui donnera un maître qui lui enseignera la justice ; il répandra sur lui ses pluies ordinaires ; il rendra à la terre sa fécondité ; il réparera abondamment les pertes causées à son peuple par les quatre espèces d'insectes, et par cette armée puissante et formidable qu'il aura envoyée sur lui. Le peuple du Seigneur n'éprouvera plus ni disette, ni oppression : il sera rassasié ; il ne sera plus confondu. Le Seigneur répandra son esprit sur toute chair, il fera paraître des prodiges dans le ciel ; et on verra sur la terre le sang, le feu, et la fumée. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive : et alors tous ceux qui invoqueront le nom du Seigneur seront sauvés (chap. 11). Ce grand et terrible jour du Seigneur est celui de son jugement contre les ennemis de son peuple, et que le prophète annonce aussitôt. Lorsque le Seigneur aura fait revenir les captifs de Juda et de Jérusalem, il assemblera toutes les nations ennemies de son peuple, et les amènera dans la vallée de Josaphat, c'est-à-dire dans la vallée du Jugement ; et il entrera en jugement avec toutes ces nations touchant son peuple, et touchant la terre qu'il a lui-même donnée à son peuple. Le Seigneur se plaint particulièrement des Phéniciens et des Philistins ; et il leur annonce qu'il fera retomber alors sur eux le mal qu'ils auront fait aux enfants de Juda et de Jérusalem. Tous les peuples ennemis d'Israël s'empresseront de se mettre en campagne, et de se rendre dans la vallée de Josaphat, appelée aussi la vallée du carnage ; et là le Seigneur, assis sur son trône, les jugera ; sa justice les moissonnera et les foulera comme on moissonne le blé et comme on foule le raisin. Le Seigneur rugira alors de Sion ; il ébranlera le ciel et la terre ; et, au milieu de cet ébranlement terrible, il sera l'espérance et la force de son peuple. Alors Jérusalem sera sainte ; les étrangers ne passeront plus au milieu d'elle ; et elle jouira de toutes les douceurs de la paix. L'Egypte et l'Idumée seront désolées, parce qu'elles ont répandu le sang des enfants de Juda ; et au contraire, la Judée sera éternellement habitée, et le Seigneur fixera sa demeure dans Sion (chap. 11).

La prophétie de Joël se réduit donc à quatre objets principaux : La plaie des insectes, l'irruption d'une armée nombreuse et formidable, les miséricordes du Seigneur sur son peuple, le jugement terrible du Seigneur sur les ennemis de ce même peuple. Ces quatre fléaux peuvent avoir en partie frappé les enfants de Juda même, alligés d'abord par une plaie sensible d'insectes réels sous l'un des derniers rois de Juda, livrés ensuite entre les mains des Syriens. Mais l'Esprit saint, par la bouche de saint Pierre, nous

découvre un nouvel accomplissement des promesses que le Seigneur avait faites aux Juifs par la bouche de Joël. A peine l'Esprit de Dieu fut-il descendu sur les apôtres et sur les disciples qui se trouvèrent rassemblés avec eux au jour de la Pentecôte, que le bruit de cette merveille s'étant répandu dans Jérusalem, les uns, frappés d'étonnement, se disaient : Que veut dire ceci ? Les autres, s'en moquaient et disaient : Ce sont des gens ivres, et pleins de vin nouveau. Alors (1) Pierre se présentant avec les onze apôtres, éleva sa voix et leur dit : O Juifs, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem, considérez ce que je vais vous dire, et soyez attentifs à mes paroles. Ces personnes ne sont pas ivres, comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour. Mais c'est ce qui a été dit par le prophète Joël (2) : Dans les derniers temps, dit le Seigneur, je répandrai mon Esprit sur toute chair. Vos fils et vos filles prophétiseront ; vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. En ces jours-là, je répandrai mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes, et ils prophétiseront. Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et des signes sur la terre, du sang, du feu, et une vapeur de fumée. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive. Et alors quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. En effet, jamais la prophétie de Joël, touchant l'effusion de l'Esprit de Dieu, n'avait eu un accomplissement aussi sensible, aussi entier ; jamais on n'avait vu une effusion de l'Esprit de Dieu, ni si abondante, ni si prodigieuse. Mais saint Pierre ne s'arrête pas là, il rappelle même ce que Joël avait prédit des signes et des prodiges qui devaient paraître dans le ciel et sur la terre, avant le grand et terrible jour du Seigneur. Et en effet, ceux mêmes à qui il parlait, savaient quels signes et quels prodiges avaient éclaté cinquante-deux jours auparavant, lorsque Jésus-Christ étant sur la croix, les ténèbres se répandirent sur la face de la terre, et la couvrirent pendant trois heures ; et, au moment de sa mort, le voile du temple se déchira, la terre trembla, les pierres se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent. Déjà les Juifs avaient répandu le sang du juste et de l'innocent en la personne de Jésus-Christ, et bientôt après, ils allaient répandre celui de ses disciples. Le feu de la colère du Seigneur devait ensuite s'allumer contre eux, et les consumer. Une vapeur de fumée devait s'élever du milieu des ruines de Jérusalem et du temple réduit en cendres. L'obscurcissement des astres, à la mort de Jésus-Christ, reprochait aux Juifs incrédules l'énormité de leur crime, et leur annonçait le grand et terrible jour où le Seigneur devait exercer sur eux ses vengeances par les armes des Romains. Enfin saint Pierre insiste encore sur ce que Joël avait dit, qu'alors quiconque invoquerait le nom du Seigneur serait sauvé, parce qu'en effet, selon la remarque de saint Paul, le temps était venu où toute distinction entre le Juif et le gentil devait être abolie. *Jésus-Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croiront en lui*, dit saint Paul écrivant aux Romains (3)... *Si donc vous confessez de bouche que Jésus est le Seigneur, et si vous croyez de cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, vous serez sauvés... Car l'Écriture dit : Quiconque croira en lui, ne sera point confondu. Il n'y a point de distinction de Juifs ni de gentils ; tous n'ont qu'un même Seigneur qui répand ses richesses sur tous ceux qui l'invoquent ; car quiconque (4) invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Il n'y aura plus de distinction entre le circoncis et l'incirconcis ; la circoncision charnelle ne sera plus nécessaire, et les autres observances légales seront abolies ; le salut éternel sera accordé à quiconque invoquera avec foi et avec amour le nom du Seigneur.*

Il est évident que Jésus-Christ est aussi lui-même *le docteur de justice* annoncé par Joël (5). Il est vrai que ce texte souffre quelque difficulté. Les Septante n'y ont point vu ce docteur de justice ; mais leur version en cet endroit est très obscure, et la leçon

(1) Act. II, 14, et seqq. — (2) Joël, I, 28, et seqq. — (3) Rom. X, 4, 9, 11, 12, 13. — (4) Joël, II, 23. — (5) Joël, II, 23.

de l'hébreu est différente. Leur version porte (1) : *Enfants de Sion, soyez dans l'allégresse, et réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné la nourriture pour parvenir à la justice*, à la lettre, ESCAS AD JUSTITIAM. Il est assez difficile de donner à cette leçon un sens naturel et convenable. Saint Jérôme lisait le texte hébreu comme nous le lisons encore aujourd'hui; et c'est ce qui lui a donné lieu de traduire (2) : *Enfants de Sion, soyez dans l'allégresse, et réjouissez-vous dans le Seigneur votre Dieu, parce qu'il vous a donné un docteur de justice*; DOCTOREM JUSTITIE, ou même, *le docteur de la justice*; car c'est l'expression du texte original (3). Quelques auteurs cependant pensent que l'expression de l'hébreu ne signifie pas ici un docteur, mais simplement *de la pluie*; ce qu'ils prétendent confirmer par la suite même du verset, où il est dit que le Seigneur répandra sur son peuple, comme autrefois, *les pluies de l'automne et du printemps*. Et il faut avouer que le mot hébreu בִּירָה, pris en lui-même, pourrait être équivoque; il peut signifier *docteur*; il peut signifier *pluie*; mais le mot צִדִּיק *justice* qui lui est joint ici, semble le déterminer au premier sens; car que signifierait cette phrase : *Réjouissez-vous dans le Seigneur, parce qu'il vous a donné de la pluie avec justice, ou même pour la justice*: IMBREM AD JUSTITIAM? Au lieu que rien n'est plus naturel que de dire : *Réjouissez-vous dans le Seigneur, parce qu'il vous a donné le docteur pour la justice*, DOCTOREM AD JUSTITIAM, c'est-à-dire *le docteur de justice*, DOCTOREM JUSTITIÆ, comme saint Jérôme l'exprime (4). Il est vrai qu'aussitôt le Seigneur promet de répandre sur son peuple, comme au commencement, *les pluies de l'automne et du printemps*; mais il est aisé de comprendre que ce n'est ici qu'une expression figurée, qui marque les pluies salutaires de la grâce que Dieu a résolu de répandre sur les hommes, en leur envoyant ce docteur de justice. Et en effet, remarquez que cette pluie n'est pas une pluie destinée à arroser la terre; car c'est sur les hommes mêmes qu'elle doit tomber : *Et descendere faciet ad vos imbrem matulinum et serotinum sicut in principio*. Les pluies de l'automne sont celles qui font prendre racine au grain après qu'il a été semé; et les pluies du printemps sont celles qui le font croître jusqu'à la parfaite maturité; ce qui marque très bien le caractère de la grâce de Jésus-Christ, qui fait germer dans nos cœurs la doctrine du salut, et qui nous en fait produire les fruits, et les conduit jusqu'à leur maturité : *Imbrem matulinum et serotinum*. Le Seigneur promet de faire descendre sur nous cette pluie salutaire comme au commencement; cette grâce vivifiante que nous avons perdue dans Adam nous est rendue par Jésus-Christ : *Et descendere faciet ad vos imbrem matulinum et serotinum sicut in principio*.

Mais il est aisé d'apercevoir que les paroles mêmes rappelées par saint Pierre n'ont point eu un accomplissement littéral, ni dans les prodiges qui accompagnèrent la mort de Jésus-Christ, ni dans les vengeances que Dieu exerça sur les Juifs par les armes des Romains. *Le grand et terrible jour du Seigneur* est le jour du dernier avènement de Jésus-Christ; et Jésus-Christ même nous apprend qu'aux approches de ce grand et terrible jour (5), *il y aura des signes dans le soleil, dans la lune et dans les étoiles; le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel, les vertus des cieux seront ébranlées; et sur la terre les nations seront dans l'abatement et la consternation, la mer faisant un bruit effroyable par l'agitation de ses flots; et les hommes sècheront de frayeur dans l'attente des maux dont le monde sera menacé. Le signe du Fils de l'homme paraîtra alors dans le ciel, et tous les peuples de la terre déploieront leur misère; et ils verront le Fils de l'homme qui viendra sur les nuées du ciel avec*

(1) Καὶ τὰ τέκνα Σιών χαίrete, καὶ εὐφραίνεσθε ἐν τῷ Κυρίῳ Θεῷ ὑμῶν, ὅτι ἔδωκεν ὑμῖν τὰ βρώσιμα εἰς δικαιοσύνην.
 — (2) Filii Sion, exultate, et lætamini in Domino Deo vestro, quia dedit vobis Doctorem justitiæ. — (3) Joël ne dit pas simplement *אח מורה*, *uu Docteur*, mais *אח הצדקה*. — (4) Les Juifs appellent encore à présent de ce nom *מורה צדק*, *docteur de la justice*, tout rabbin qui a des pouvoirs pour décider les cas de conscience. — (5) *Matt. xxiv. 29. et seqq. - Marc. xiii. 24. et seqq. - Luc. xx. 25. et seqq.*

une grande puissance et une grande majesté. Il viendra accompagné de tous ses saints anges (1); il s'assiéra sur le trône de sa gloire; et toutes les nations de la terre étant assemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres; les uns iront dans le supplice éternel, et les autres dans la vie éternelle. Et le Seigneur seul sera grand dans ce jour-là, que les apôtres appellent spécialement le jour du Seigneur (2). Ceci nous donne lieu de remarquer le rapport qui se trouve entre les trois grands malheurs dont parle Joël, et les trois grands malheurs annoncés par saint Jean (3). La plaie des insectes (4), l'irruption d'un peuple nombreux et formidable (5), le jugement du Seigneur (6); ce sont les trois grands malheurs dont parle Joël. La plaie des sauterelles (7), l'irruption d'une cavalerie nombreuse et formidable (8), le jugement du Seigneur (9); ce sont les trois grands malheurs annoncés par saint Jean.

(1) *Matt.* xxv. 31. et seqq. — (2) *II. Thess.* II. 2 et II. *Petr.* III. 10. 12. — (3) *Apoc.* VIII. 13. — (4) *Joël.* I. 1. et seqq. — (5) *Joël.* II. 1. et seqq. — (6) *Joël.* III. 1. et seqq. — (7) *Apoc.* IX. 1. 2. et seqq. — (8) *Apoc.* IX. 13. et seqq. — (9) *Apoc.* XI. 15. et seqq.

CHAPITRE PREMIER

Désolation de la Judée par le fléau des insectes et de la sécheresse. Exhortation à la pénitence. Jour terrible qui doit succéder à ce premier fléau.

1. Verbum Domini, quod factum est ad Joel, filium Phathuel.

2. Audite hoc, senes; et auribus percipite. omnes habitatores terræ: Si factum est istud in diebus vestris, aut in diebus patrum vestrorum?

3. Super hoc filiis vestris narrate, et filii vestri filiis suis, et filii eorum generationi alteræ.

1. Parole du Seigneur adressée à Joël, fils de Phathuel.

2. Écoutez ceci, vieillards; et vous, habitants de la terre, prêtez tous l'oreille: S'est-il jamais rien fait de tel de votre temps, ou du temps de vos pères?

3. Entretenez-en vos enfants; que vos enfants ensuite le disent aux leurs; et que ceux-ci le racontent aux races suivantes.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. JOEL, FILIUM PHATHUEL. *Joël, fils de Phathuel.* Les Grecs lisent: *Fils de Bathuel.* On peut voir la préface sur ce qui regarde la personne de Joël, et le temps auquel il a vécu.

Ÿ. 2. AUDITE HOC, SENES... SI FACTUM EST ISTUD IN DIEBUS VESTRIS, etc.? Le prophète s'adresse aux habitants du royaume de Juda. Toute sa prophétie a pour principal objet la ruine du pays de Juda, causée par des sauterelles, et par d'autres insectes, qui ravagèrent la campagne, et qui dévorèrent toutes les plantes et tous les arbres. Il ne prédit pas cette désolation, il la décrit, il en relève les circonstances (1), et il exhorte le peuple à retourner à Dieu par la pénitence. Il lui promet une prompte fin de ses maux, et une abondance de toutes sortes de biens. Ce qui nous détermine à croire que ce n'est point ici une prédiction d'un malheur futur, mais un discours sur la désolation présente, c'est qu'il n'exhorte pas les Juifs à détourner ce fléau, et qu'il ne leur promet pas que Dieu les en préservera, en récompense de leur humiliation et de leurs prières, mais seulement qu'il fera succéder à ces maux des temps plus heureux, et une belle fertilité (2). Les prophètes n'annoncent pas toujours l'avenir; souvent ils invectivent contre les crimes et les désordres de leur temps, et ils représentent les maux présents, dont Dieu châtie son peuple en punition des dérèglements. Ce qu'il y a de prophétique dans Joël, est la promesse d'un temps plus heureux et d'une plus grande fertilité. Le retour de la captivité de Babylone (3), les maux qui mena-

cent la Phénicie, les Philistins, l'Égypte et l'Idumée (4), enfin le bonheur du règne du Messie, et l'effusion de son Esprit sur toute chair (5), représentés sous la figure des temps heureux qui succéderont à l'abaissement des ennemis de Juda.

Quelques anciens (6) ont prétendu que tout ce qui est dit ici des sauterelles, qui se jetèrent sur les campagnes de Juda, et qui consumèrent toute l'espérance du laboureur et ce qui devait servir à la subsistance du peuple, marquait l'arrivée des Assyriens dans ce pays; ils voulaient que les quatre sortes de fléaux dont parle Joël, désignent autant de princes ennemis des Juifs, ou autant de peuples qui leur feraient la guerre. La chenille était la figure des Assyriens et des Chaldéens; la sauterelle désignait les Perses et les Mèdes; le *bruchus*, le royaume des Grecs, et en particulier Antiochus Épiphane; et la nielle, l'empire Romain. Autrement: Ces quatre fléaux désignaient Téglaathphalasar, Salmanasar, Sennachérib et Nabucodonosor; ou Salmanasar, Nabucodonosor, Antiochus Épiphane, et les Romains; ou enfin les quatre expéditions de Nabucodonosor dans la Judée. Tout cela est arbitraire. Nous nous en tenons à l'explication simple et littérale, qui l'entend des ravages causés dans le pays de Juda par les chenilles, les sauterelles, et la nielle.

Ÿ. 3. RESIDUUM ERUCÆ COMEDIT LOCUSTA. Les chenilles viennent ordinairement au commencement du printemps, et avec les premières feuilles

(1) Joel 1. 16. 17. 18. 19. 20.

(2) Joel 11. 18. 19. et seq. ad Ÿ. 28.

(3) Joel 111. 1. 2. 3... 7.

(4) Joel 111. 4. 5. 19.

(5) Joel 11. 28. 29. 32. et 111. 20. 21.

(6) Vide si lubet, Hieron. et Theodorct. Remig. Haimo. Rupert. Dionys. Hugo. Sanct. Rib. Jar'hi. Aben Ezra. Kim'hi.

des arbres, lorsque l'air est doux et humide : *Nascitur hoc malum tempore humido, et lento* (1). Elles s'attachent aux feuilles et aux fleurs des arbres, et les dépouillent d'une manière hideuse (2) : *Eruca, dirum animal, erodunt frondem; alix florem... ac depastam arborem turpi facie relinquunt*. Les sauterelles succèdent aux chenilles, et ne paraissent guère que vers le milieu du printemps. Elles font à l'égard des arbres, ce que les chenilles font à l'égard des plantes ; elles achèvent de ronger ce que les chenilles ont épargné. Bochart soutient que l'hébreu *gâzâm* (3), que nous traduisons par *une chenille*, signifie une sorte de sauterelle, de même que les trois termes suivants, que l'on traduit par sauterelle, bruchus, et la nielle (4).

RESIDUUM LOCUSTÆ COMEDIT BRUCHUS. *Le bruchus*, βροῦχος en grec, est le même qu'*attelabus* en latin ; c'est-à-dire, une sauterelle qui a les ailes moins longues que les sauterelles ordinaires. Les Cypriotes appelaient *brouchan* les sauterelles vertes ; et on donnait au *bruchus* le nom de prophète des champs, parce que, quand on le voyait, sa présence présageait la famine. Quelques exégètes (5) pensent que le substantif *léleq* (6) signifie plutôt un insecte, ou une chenille, qui ronge les fleurs des pommiers : mais Bochart soutient qu'il désigne une sorte de sauterelles. L'Écriture (7) le range parmi ces sortes d'animaux ; et il parait par Nahum (8), qu'il avait des ailes. *léleq* dérive d'une racine qui signifie lécher (9), ou ronger.

RUBIGO. *Le nielle* est une maladie qui gâte les blés, lorsqu'ils sont prêts à mûrir. Les uns l'attribuent à la rosée ; d'autres, au froid ; et d'autres à la chaleur (10). On remarque que ce mal ne se fait point ou peu sentir dans les lieux hauts, aérés et exposés au vent. Les lieux humides, couverts, enfoncés y sont fort sujets. C'est un des plus grands fléaux des grains : *Cæleste frugum vinearumque malum, nullo minus noxium, est rubigo* (11). Tous les exégètes n'admettent pas que le mot hébreu (12) *'hasil* signifie la nielle. La plupart (13) soutiennent qu'il marque une quatrième espèce de sauterelle ou d'insecte, qui ronge les plantes et les arbres. Les Septante (14) ont quelquefois rendu ce terme par une sauterelle. Quelle que soit

la valeur de ces termes, les saints pères en ont tiré de belles applications spirituelles. *La chenille et la sauterelle, le ver et la nielle* qui se succèdent l'un à l'autre pour gâter les fruits de la terre, représentent les passions (15), qui se succèdent l'une à l'autre dans la suite de la vie, pour dominer l'homme comme leur esclave, et pour le soumettre à leur tyrannie, par un asservissement d'autant plus déplorable qu'il est volontaire.

La chenille qui se traîne sur la terre, et qui a quelque chose qui fait horreur, peut marquer les passions les plus honteuses. *La sauterelle* qui est légère, et qui ne demeure point en place, est la figure de la curiosité toujours volage et inquiète. *Le ver* peut représenter l'ambition, selon cette parole de saint Augustin, que l'orgueil est le ver des richesses. *Et la nielle*, qui, tombant du ciel sur la tige du blé, s'y attache, la dessèche, la noircit, et la rend incapable de tirer la nourriture de sa racine, peut marquer l'avarice, qui se sert des biens que Dieu nous donne pour y attacher le cœur. Elle le gâte tellement par cette maladie qu'il ne peut plus se nourrir de l'amour de Dieu et du prochain, qui est sa vraie vie, et la racine de tout le bien qu'il peut faire.

Aussi, il arrive souvent qu'un homme, dans sa jeunesse, est dominé par l'intempérance et les passions deshonnêtes, qui l'exposent à toutes sortes de dérèglements. A cette maladie de l'âme, succède la curiosité, et un désir vain de tout tenter et de tout savoir. C'est une passion plus honnête en apparence, mais qui est, selon les saints, une des pestes les plus dangereuses de l'âme.

Après que l'on s'est fatigué dans une vie molle et honteuse, ou dans des spéculations stériles, on songe souvent à s'établir dans le monde. Et alors l'homme étant possédé de la passion de l'honneur, ne craint pas souvent de violer ce qu'il y a de plus saint et de plus inviolable, pourvu qu'il puisse couvrir son ambition de la moindre apparence de justice et d'honnêteté.

Lorsque l'âge est déjà plus avancé, et que l'on aime d'autant plus la vie que l'on commence à craindre les approches de la mort, l'amour pour l'argent succède souvent à la passion de l'honneur. C'est ainsi que tout le cours de la vie de l'homme qui ne vit que de l'esprit du monde, et non de

(1) *Plin. lib. xvii. c. 24.*

(2) *Idem ibid.*

(3) מַזְאֵל Les Septante : Κάμπη.

(4) *Boch. de animal. sacr. parte II. lib. IV. c. 1.*

(5) *Jun. Tremel. Pisc. Libel.*

(6) יֵלֶק Les Septante : Βροῦχος.

(7) *Psal. civ. 34.*

(8) *Nahum. III. 15. 16. Bruchus expansus est, et avolvit.*

(9) יָלַק, à יָקַק *rodere, lambere.*

(10) *Vide Plin. lib. xviii. c. 18.*

(11) *Plin. lib. xviii. c. 17.*

(12) חַסִּיל Les Septante : Ἰσσοσέλη.

(13) *Ila Chald. Vatab. Mercet. Drus. Boch. de animal. sacr. parte II. lib. IV. c. 2. Jar'hi. Aben Ezra. Kim'hi.*

(14) *Sept. II. Par. VI. 28. Βροῦχος. Isai. xxxiii. 4. et Joel. II. 25. Ἰσσοσέλη.*

(15) *Hieron. Greg. Mag.*

4. Residuum erucæ comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo.

5. Expergiscimini, ebrii; et flete, et ululate, omnes qui bibitis vinum in dulcedine, quoniam perit ab ore vestro.

6. Gens enim ascendit super terram meam, fortis et innumerabilis: dentes ejus ut dentes leonis; et molares ejus ut catuli leonis.

7. Posuit vineam meam in desertum, et ficum meam decorticavit; nudans spoliavit eam, et projecit; albi facti sunt rami ejus.

4. La sauterelle a mangé les restes de la chenille; le ver, les restes de la sauterelle; et la nielle, les restes du ver.

5. Réveillez-vous, hommes enivrés: pleurez et criez, vous tous qui mettez vos délices à boire du vin, parce qu'il vous sera ôté de la bouche.

6. Car un peuple fort et innombrable vient fondre sur ma terre; ses dents sont comme les dents d'un lion, et ses molaires comme celles d'un lionceau.

7. Il réduira ma vigne en un désert; il arrachera l'écorce de mes figuiers; il les dépouillera de toutes leurs figues; il les jettera par terre; et leurs branches seront blanches.

COMMENTAIRE

celui de Dieu, n'est qu'une longue servitude dans laquelle, passant d'un âge à un autre, il va de vice en vice et de passion en passion; et, s'assujettissant de temps en temps à un tyran nouveau, il s'imagine qu'il est libre lorsqu'il demeure toujours esclave, et croit que sa condition est changée, quoiqu'il n'ait fait que changer de maître.

Ÿ. 5. EXPERGISCIMINI, ... QUI BIBITIS VINUM, IN DULCEDINE. L'hébreu (1): *Éveillez-vous*, (sortez de votre ivresse) *vous qui buvez le vin, car votre bouche ne goûtera plus le vin nouveau*. L'amour du monde et de la bonne chère enivre l'âme et lui fait oublier ce qu'elle doit à Dieu. Il faut secouer rudement cette âme pour la faire sortir de sa torpeur.

Ÿ. 6. GENS ASCENDIT SUPER TERRAM. Quelques exégètes (2) ont pensé que le prophète désignait ici une irruption des Assyriens ou des Chaldéens, mais toute la suite du discours tend à prouver qu'il s'agit plutôt tout simplement, d'une armée de sauterelles et d'autres insectes qui se répandirent sur la terre de Juda. Le verset 18 du chapitre 11 montre que ce fut un mal passager. Ce verset serait un non-sens, si le prophète avait eu en vue les invasions assyriennes. Il n'aurait jamais pu dire que le Seigneur, touché de compassion pour sa terre, avait pardonné à son peuple. Le prophète parle de ces animaux comme d'une armée, d'un peuple nombreux et vaillant. Ce style énigmatique est ordinaire aux prophètes, et il a une emphase et une force particulière. Non seulement l'Écriture, mais aussi les auteurs profanes nous dépeignent les animaux, surtout ceux qui vont en bande, et qui aiment la société, sous l'idée d'une nation, d'un peuple, d'une armée, d'une République. Salomon dans les Proverbes (3): *La fourmi est un peuple faible, qui fait sa provision pendant la moisson; le lapin est une nation sans résistance, qui met sa demeure dans les rochers; la*

sauterelle est un peuple sans roi, et elle ne laisse pas de marcher comme une armée. Homère parle de la nation des abeilles, des mouches, des porcs; Appien, du peuple des bêtes sauvages; Virgile, de la race, ou de la nation des chevaux, des veaux, des oiseaux; à propos des abeilles, Virgile écrit:

Magnanimosque duces totiusque ex ordine gentis
Mores et studia et populos et prælia dicam (4).

Lucilius parle du peuple des vautours et des corbeaux (5). Le rabbin Salomon Iar'hi dit à propos de ce verset: Le prophète parle des bandes de sauterelles comme il ferait d'une armée d'hommes. Kim'hi est du même sentiment. On peut traduire en latin, mot à mot: *Quivis animantium grex vocatur gens*.

DENTES EJUS UT DENTES LEONIS. Dans l'Orient, les sauterelles sont plus grosses, plus dangereuses, et infiniment plus nombreuses que dans nos climats. Elles rongent les plantes, les arbres, et jusqu'aux trappes des toits: *Omnia vero morsu erodentes, et fores quoque lectorum* (6). Les ravages qu'elles font dans certaines provinces sont si grands, que des peuples entiers leur font la guerre. Dans la Cyrénaïque, on réquisitionnait le peuple pour tuer les sauterelles trois fois l'année, et on punissait comme déserteurs ceux qui manquaient à cette guerre. Dans l'île de Lemnos, chaque habitant était taxé à une certaine quantité de sauterelles, qu'il est obligé de porter au magistrat. Dans la Syrie, on faisait marcher contre elles les habitants commandés par les officiers des troupes régulières: *Necare et in Syria militari imperio coguntur* (7). Saint Jean, dans l'Apocalypse (8), décrit des sauterelles qu'il vit en esprit, semblables à des chevaux de bataille, ayant des dents comme des dents de lion.

Ÿ. 7. ALBI FACTI SUNT RAMI EJUS. Elles les ont rongées jusqu'au bois. Ces branches toutes nues

(1) הקוצו שחי יין על עמוס כי נכרת ספיכס Cant. viii.

(2) Hieronym. Theodoret, Montan. Sanct. etc.

(3) Prov. xxx. 25. 26.

(4) Georg. iv.

(5) Voyez Boch. de animal. parle ii. lib. ii. cap. 4.

(6) Plin. lib. xi. cap. 29. Vide Scalig. in Cardan. exercit. 199.

(7) Idem ibidem. — (8) Apocal. ix. 8.

8. Plange quasi virgo accincta sacco super virum pubertatis suæ.

9. Perit sacrificium et libatio de domo Dei; luxerunt sacerdotes, ministri Domini.

10. Depopulata est regio, luxit humus, quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.

11. Confusi sunt agricolæ, ululaverunt vitiores super frumento et hordeo, quia perit messis agri.

12. Vineæ confusa est, et ficus elanguit; malgranatum, et palma, et malum, et omnia ligna agri aruerunt, quia confusum est gaudium a filiis hominum.

13. Accingite vos, et plangite, sacerdotes; ululate, ministri altaris; ingredimini, cubate in sacco, ministri Dei mei, quoniam interit de domo Dei vestri sacrificium et libatio.

8. Pleurez comme une vierge qui se revêt d'un sac pour pleurer l'époux de sa jeunesse.

9. Les oblations du blé et du vin ont cessé dans la maison du Seigneur; les prêtres, ministres du Seigneur, sont dans les pleurs.

10. Tout le pays est ravagé: la terre est dans les larmes, parce que le blé est gâté, la vigne est perdue, et les oliviers ne font que languir.

11. Les laboureurs sont confus, les vigneron s poussent de grand cri, parce qu'il n'y a ni blé, ni orge, et qu'on ne recueille rien de la moisson;

12. Que la vigne est perdue; que les figuiers sont gâtés, que les grenadiers, les palmiers, les pommiers, et tous les arbres des champs sont devenus tout secs; et qu'il ne reste plus rien de ce qui faisait la joie des enfants des hommes.

13. Prêtres, couvrez-vous de sacs, et pleurez; jetez de grand cri, ministres de l'autel; allez au temple, et couchez dans le sac, ministres de mon Dieu; parce que les sacrifices et les oblations du blé et du vin ont été retranchés de la maison de votre Dieu.

COMMENTAIRE

et dépouillées de leurs écorces, sont comme des bâtons blancs et desséchés. On sait que les sauterelles s'attachent volontiers aux figuiers et à la vigne (1).

ŷ. 8. PLANGE QUASI VIRGO ACCINCTA SACCO SUPER VIRUM PUBERTATIS SUÆ. Pour marquer un amour tendre et constant, l'Écriture (2) se sert souvent de cette comparaison d'une femme ou d'un mari bon, jeune; c'est-à-dire, d'une personne qu'on a épousée en premier lieu, et à qui l'on a donné sa première affection, fort différente de celle qu'on ressent dans les seconds mariages, surtout dans les pays où la polygamie et le divorce étaient tolérés. Virgile, en parlant de Sichée, premier époux de Didon (3):

Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
Abstulit, ille habeat secum, servetque sepulcro.

ŷ. 9. PERIT SACRIFICIUM, ET LIBATIO. Les oblations de pain et de vin ont cessé dans la maison du Seigneur; parce que les insectes ayant ravagé toute la campagne, personne ne vient présenter au temple ni ses prémices, ni ses offrandes. L'on ne peut payer aux prêtres et aux lévites ni les dîmes, ni les autres droits qui leur sont dûs. Il est probable que cet endroit est un peu exagéré. On aurait peine à croire que la disette fût si grande, que l'on n'eût pas de quoi offrir au moins les sacrifices ordinaires, qui, comme l'on sait, étaient toujours accompagnés d'offrandes de farine et de libation de vin (4). Quand tous les fruits d'une

année auraient manqué, on pouvait en avoir de réserve de l'année précédente, ou en tirer des pays voisins.

ŷ. 10. CONFUSUM EST VINUM, ET ELANGUIT OLEUM. Les Septante (5): *Le vin est desséché, et l'huile est diminuée*. Le chaldéen: *Les vignes sont desséchées et les oliviers ont perdu leur feuillage*.

ŷ. 12. OMNIA LIGNA AGRI ARUERUNT. La morsure des sauterelles répand une espèce de venin sur tout ce qu'elles touchent; elles rendent par la bouche une espèce de salive, ou d'écume acre, mordicante, qui corrompt le suc nourricier des plantes (6).

ŷ. 13. ACCINGITE VOS, ET PLANGITE, SACERDOTES; INGREDIMINI, CUBATE IN SACCO. Présentez-vous devant le Seigneur, et prosternez-vous devant lui sur des sacs, sur des étoffes grossières, étendues sur le pavé du temple. Les prêtres, durant le temps de leur ministère, étaient vêtus d'habits blancs, qui leur descendaient jusqu'aux pieds. Le prophète leur dit de retrousser ces habits, et de quitter ces marques de magnificence et de grandeur: Imitez ceux qui sont dans le deuil; couvrez vous d'un sac ou d'un cilice, et, dans cet état, allez vous prosterner entre le temple et l'autel, sur des tapis d'une grosse étoffe, comme celle des cilices. Voyez le chapitre suivant, verset 17. On lit dans le livre de Judith (7), qu'à la nouvelle de l'arrivée d'Holoferne devant Béthulie, les prêtres du Seigneur se revêtirent de sacs; qu'on prosterna les enfants devant le temple du Seigneur, et qu'on

(1) Vide Bochart, loco sup. citato. - Didym. Geoponicon. lib. x. - Plin. lib. xvii. c. 25. - Theophrast. hist. lib. ii. c. 4.

(2) Prov. ii. 17. - Isai. liv. 6. - Jerem. x. 4. - Malach. ii. 14. etc.

(3) Virg. Æneid. iv.

(4) Voyez Levit. ii. 1. 2. 3. et vi. 14. 15.

(5) Εἰς ἡμέραν θείον, ὀλιγώθη ἔλαιον.

(6) Pisidas de officio mundi. Ἵκει τὰ δένδρα, καὶ μαρμαίνει τὴν πόαν. Plin. lib. xi. c. 20. Multa contactu adurentes. Damir. Muffet. et alii apud Bochart. de animal. sacra.

(7) Judith. iv. 9.

14. Sanctificate jejunium, vocate coetum, congregate senes, omnes habitatores terrae in domum Dei vestri, et clamate ad Dominum.

15. A, a, a, diei ! quia prope est dies Domini, et quasi vastitas a potente veniet.

16. Numquid non coram oculis vestris alimenta perierunt de domo Dei nostri, lætitia et exultatio ?

14. Ordonnez un jeûne saint ; convoquez l'assemblée ; faites venir les anciens et tous les habitants du pays en la maison de votre Dieu ; et criez vers le Seigneur.

15. O jour malheureux ! le jour du Seigneur est proche ; et le Tout-Puissant le fera fondre sur nous comme une tempête.

16. N'avons-nous pas vu périr devant nos yeux tout ce qui devait être le soutien de notre vie, et l'allégresse et la joie bannies de la maison de notre Dieu ?

COMMENTAIRE

couvrit l'autel d'un cilice. On peut aussi entendre ainsi l'hébreu (1) : *Ceignez-vous de sacs, et faites un grand deuil ; venez, couchez dans des sacs ; passez la nuit couchés dans le cilice* (2).

C'est aux prêtres, selon le prophète, à pleurer leurs péchés et ceux des autres, et à représenter aux fidèles que la vie est courte, et que le jour de Dieu est proche, pour les tirer de cet assoupissement mortel où ils sont, lorsque, enchantés de l'amour du monde, ils font le mal avec la même assurance que si Dieu ne devait point être leur juge, sans se mettre en peine, ni de ses promesses, ni de ses menaces.

Qui peut donc assez déplorer le malheur de l'Église et de ses enfants, lorsqu'il arrive ce que saint Cyprien témoigne avec tant de douleur être arrivé de son temps : que ce sont les prêtres mêmes qui séduisent ceux qu'ils auraient dû instruire, qui leur persuadent qu'après avoir reçu pendant plusieurs années des blessures profondes et mortelles, ils seront guéris en un moment, et qui, au lieu de les porter à une pénitence salutaire, ne les poussent qu'à rechercher une fausse paix dans une communion précipitée ?

§. 14. SANCTIFICATE JEJUNIAM. On voit par la suite (3) que, dans ces occasions, on assemblait extraordinairement le peuple au temple, au son de la trompette ; qu'on lui exposait le danger présent ; qu'on lui indiquait un jeûne rigoureux ; qu'on l'exhortait à prier le Seigneur de détourner les effets de sa colère ; et que les prêtres, prosternés devant le Seigneur, l'invoquaient à haute voix ; que l'on amenait jusqu'aux vieillards et aux enfants à la mamelle, afin que tout le peuple, réuni en un seul lieu et priant d'un même cœur et d'une même bouche, fit, pour ainsi dire, violence au ciel, et désarmât le courroux de Dieu. Cette expression (4) : *Sanctifiez le jeûne*, signifie : *Ordonnez un jeûne public*. Cette coutume d'indiquer des jeûnes extraordinaires dans les circonstances fâcheuses, se voit non seulement dans

le royaume de Juda, mais aussi dans celui d'Israël, et même sous les règnes les plus corrompus, comme sous celui d'Achab et de Jézabel. Cette princesse impie fit annoncer un jeûne public à Jezrahel, lorsqu'elle voulut faire condamner à mort le juste Naboth (5). Josaphat, se voyant attaqué par les Ammonites et les Moabites, ordonna un jeûne à tout Juda (6). On voit divers autres exemples de ces sortes de jeûnes (7) ; et ordinairement, l'Écriture se sert du terme *sanctifier le jeûne*. Aussi le chaldéen porte-t-il : *Decernite afflictionem*.

VOCATE COETUM. L'hébreu (8) : *Faites crier un jour de repos ; défendez de travailler : Que tout le monde garde ce jour comme un jour de fête*. Les Septante (9) : *Ordonnez un jour de service du Seigneur, ou un jour de guérison* ; Symmaque, *un jour d'assemblée* ; Aquila, *un jour de cueillette*.

§. 15. A, A, A, DIEI ! L'hébreu (10) : *Ah ! quel jour ! Ou : Hélas ! le jour !* Les Septante (11) : *Hélas ! hélas ! hélas ! quel jour !*

PROPE EST DIES DOMINI, ET QUASI VASTITAS A POTENTE VENIET. Les Septante (12) : *Le jour du Seigneur est proche, et il viendra comme un malheur du malheur*. Il succèdera à ces maux, comme une calamité nouvelle. Mais la leçon de la Vulgate est plus conforme à l'hébreu. Le prophète vous menace encore de plus grands maux, dont les misères présentes ne sont que les avant-coureurs. Le Seigneur est prêt à tenir ses assises, à paraître comme un juge, pour nous traiter selon nos œuvres. *Le jour du Seigneur* est un terme emprunté du barreau ; le jour auquel il siègera et rendra la justice. Le prophète fait allusion au danger d'une plus fâcheuse stérilité pour l'année suivante ; parce que les pluies d'automne n'étaient point tombées, pour faire germer les grains qu'on avait semés. Voyez §. 17.

§. 16. ALIMENTA PERIERUNT DE DOMO DEI NOSTRI ; LÆTITIA ET EXULTATIO. Ce sont là les maux présents pour lesquels il veut qu'on assemble le

(1) וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע יְהוָה בְּכִי וּבְהִינָה בְּשַׂרְךָ

(2) Hieron. Vat. Drus. Mercer. Figuer. Sanct. Kim'hi.

(3) Joel II. 1. 15. 16.

(4) וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע יְהוָה בְּכִי וּבְהִינָה בְּשַׂרְךָ Les Septante : Α'γιάσατε νηστείας.

(5) III. Reg. XXI. 9.

(6) II. Par. XX. 3.

(7) Jerem. XXXVI. 9.-Isai. LVIII. 3.-Joel. II. 25.-Jonas. III. 5.

(8) הַיָּמִים יִשְׁמַע יְהוָה בְּכִי וּבְהִינָה בְּשַׂרְךָ

(9) Κηρύξαιτε θεωρασίαν. S; m. Synodum. Aqu. Diem collectæ. Hieron. hic.

(10) אַי הַיּוֹם

(11) Οἱμοι, οἱμοι, οἱμοι εἰς ἡμέραν.

(12) Ὅτι ἐγγύς ἡ ἡμέρα Κυρίου, καὶ ὡς ταλαιπωρία ἐκ ταλαιπωρίας ἔξει.

17. Computruerunt jumenta in stercore suo, demolita sunt horrea, dissipatæ sunt apothecæ, quoniam confusum est triticum.

18. Quid ingemuit animal, mugierunt greges armenti? quia non est pascua eis; sed et greges pecorum disperierunt.

17. Les animaux sont pourris dans leurs ordures; les greniers ont été détruits, et les magasins ruinés; parce que tout le froment est perdu.

18. Pourquoi les bêtes se plaignent-elles? Pourquoi les bœufs font-ils retentir leurs mugissements, sinon parce qu'ils ne trouvent plus rien à paître, et que les troupeaux même des brebis périssent comme eux?

COMMENTAIRE

peuple dans le temple. Tout le monde est témoin que cette maison sainte, où l'on voyait autrefois une abondance de toutes sortes d'aliments, de viandes, de pain, de vin, d'huile, etc., où l'on entendait les cris de joie, le chant des cantiques, le son des instruments de musique, est aujourd'hui dans la tristesse et dans la disette. Personne n'a rien à y apporter. Le peuple et les prêtres n'y paraissent que couverts de sacs; ils poussent des gémissements et des cris de douleur.

ÿ. 17. COMPUTRUEMUNT JUMENTA IN STERCORE SUO. *Les animaux sont pourris dans leur ordure, faute de litière; parce qu'on ne trouve ni paille, ni herbe à la campagne. Ou bien: Le bétail languissant meurt de faiblesse dans l'étable, faute de nourriture, sans pouvoir sortir à la campagne, qui est toute désolée et toute dépouillée. On assure que, dans certaines parties de l'Orient, on ne donne pour litière aux animaux que de la fiente de cheval séchée, et non pas de la paille (1). L'hébreu (2): Les grains sont pourris sous leurs molles. La sécheresse est telle, que le grain qu'on a semé, pourrit sous la terre sans pouvoir germer. On voit aux versets 19 et 20 que la sécheresse était extrême, et que la terre était aussi aride que si le feu y eût passé. Le grain caché sous la terre, pourrit naturellement, s'il manque de cette humidité qui le fait fermenter. Les Septante (3): Les vaches ont sauté dans leurs étables, ou devant leurs crèches. Elles ont sauté, ou elles ont frappé du pied, comme pour demander à manger, dans l'impatience où la faim les réduisait (4). Le syriaque: Les vaches sont demeurées sans nourriture à leurs crèches. Le chaldéen: Les tonneaux de vin sont pourris sous leurs couvercles. Ils parle de ces tonneaux anciens, ou de ces cruches où l'on gardait le vin. C'étaient de grands vases d'argile ouverts par le haut, dont l'ouverture se fermait avec du liège et de la poix. Ces cruches sont toutes gâtées; elles ont contracté une mauvaise odeur, parce qu'on ne les a point renouvelées, et qu'on n'y a point mis un vin nouveau. Tout ceci*

montre que Joël parla au peuple sur la fin de l'automne, après le temps des vendanges, et même après les semailles. La sécheresse avait succédé à la plaie des chenilles et des sauterelles, et le pays était menacé d'un malheur encore plus grand, par la stérilité de l'année suivante, qu'on avait lieu d'appréhender, en voyant que les grains ne levaient point. Les saints pères appliquent ce passage à l'âme en état de péché. Elle pourrit dans sa corruption. Chacun fuit la puanteur d'un corps mort, et il n'y a que les anges et les saints qui puissent apprécier la puanteur d'une âme corrompue. Que d'âmes gisent, comme Job, sur leur fumier!

DEMOLITA SUNT HORREA; DISSIPATÆ SUNT APOTHECÆ. L'hébreu (5): *Les trésors sont désolés; les greniers sont ruinés.* Les Hébreux appellent trésors, toutes sortes de magasins, renfermant soit de l'or, soit de l'argent, ou du blé, du vin, de l'huile, etc. Ainsi ils appellent les officiers de David et de Salomon, qui recueillaient les revenus des fruits à la campagne (6), *les intendants des trésors.* Les greniers dont on parle ici, sont des huttes qu'on bâtissait dans les champs, pour y abriter les laboureurs, les ouvriers, les animaux, et même les grains, pendant les labeurs de la moisson. Les Hébreux les appelaient *Mangouroth*, et les Carthaginois *Magaria* (7). Nous voyons une de ces maisons dans l'histoire de Ruth (8). Saint Jérôme dit que ce sont des cabanes semblables à des fours (9): *Agrestes casæ et furnorum similes, quas Afri appellant Mapalia.* Le prophète marque donc ici que, depuis les malheurs dont le pays avait été affligé, on avait abandonné, négligé, laissé tomber ces huttes de la campagne; personne n'avait eu à cœur de les entretenir, parce qu'elles étaient devenues inutiles, après le ravage des sauterelles, et qu'on ne voyait nulle apparence d'une meilleure récolte, à cause de la sécheresse qui continuait, et qui donnait lieu de tout appréhender pour l'année suivante. Les Septante (10): *Les trésors sont dissipés; les pressoirs sont arrachés.* Ou plutôt:

(1) Busbeq. Epist. III.

(2) נשמו חיותיהם ברחובותיהם

(3) Ἡ σάλπιγγις ἐπιταλάσει ἐπὶ ταῖς φάτναις αὐτῶν.

(4) Theodoret. Οὐ διὰ κόρου τοῦτο ποιοῦσαι, ἀλλ' ὑπὸ λιμοῦ πλειρομέναι, καὶ ἐπὶ τοῦ ἐδάφους ἐβρίμμεναι, καὶ τοῦ πόδα; τῆ γῆ προσαρραστῶσαι.

(5) נשמו אצרות כספן ומגרותיהם

(6) 1. Par. xxvii. 25.

(7) Vide Servium ad Aeneid. I. et Grot. hic.

(8) Ruth. II. 7. 14. et III. 7. et Agg. II. 20.

(9) Hieronym. Præfat. in Amos.

(10) Ἡ φανίσθησαν θησαυροί, κατεσλάφησαν ληνοί.

19. Ad te, Domine, clamabo, quia ignis comedit speciosa deserti, et flamma succendit omnia ligna regionis.

20. Sed et bestiæ agri, quasi area sitiens imbrem, suspererunt ad te, quoniam exsiccati sunt fontes aquarum, et ignis devoravit speciosa deserti.

19. Seigneur, je pousserai mes cris vers vous, parce que le feu a dévoré ce qu'il y avait de plus beau dans les prairies, et que flamme a brûlé tous les arbres de la campagne.

20. Les bêtes mêmes des champs lèvent la tête vers vous, comme la terre altérée demande la pluie ; parce que les sources des eaux ont été séchées, et que le feu a dévoré ce qu'il y a de plus agréable dans les prairies.

COMMENTAIRE

Les cuves, les citernes souterraines où l'on conservait le vin, sont démolies, ruinées ; et les souterrains où l'on serrait le grain et les fruits, sont abandonnés. On sait que, dans tout l'Orient, les paysans serrent leurs grains et leurs fruits dans des cachettes souterraines, fermées par-dessus si proprement avec la terre qu'on en a tirée, qu'il n'y a personne qui les connaisse que les propriétaires. Voyez encore Aggée, 11. 20.

Ÿ. 19. IGNIS COMEDIT SPECIOSA DESERTI. *Le feu a dévoré ce qu'il y avait de plus beau dans le désert*, ou dans les lieux non labourés, destinés au pâturage des animaux. C'est ce qu'on doit entendre par le nom de désert, dans plusieurs endroits de l'Écriture. Ce feu, dont il parle, désigne les sauterelles (1), et les autres insectes qui avaient ravagé les campagnes : ou bien la sécheresse extraordinaire, qui avait desséché toutes les herbes (2). L'hébreu (3) : *Le feu a mangé les demeures du désert*. Les huttes des bergers, les étables où ils se retiraient avec leurs troupeaux, ont été abandonnées, et on y a mis le feu, comme à des constructions inutiles.

Ÿ. 20. SED ET BESTIÆ AGRI, QUASI AREA SITIENS IMBREM, SUSPERERUNT AD TE. L'ardeur du soleil a desséché la terre et tari les fontaines ; en sorte que, non seulement les animaux domestiques

meurent de faim ; mais les bêtes sauvages mêmes, dans la soif qui les consume, élèvent la tête vers le ciel, comme pour demander de la pluie. Jérémie (4) fait une description à peu près semblable, en parlant d'une sécheresse extraordinaire : *Les ânes sauvages montés au haut des rochers, attirent l'air, comme des dragons pour se rafraîchir ; leurs yeux sont tout abattus, parce qu'ils ne trouvent point d'herbe*. L'hébreu (5) : *Les animaux mêmes de la campagne sont tout halelants vers vous, parce que les ruisseaux sont desséchés*. Ces mots de la Vulgate : *Quasi area sitiens imbrem*, ne sont ni dans l'hébreu, ni dans les Septante.

Dans la désolation générale qui ruine la campagne, les bêtes mêmes soupirent après leurs besoins ; mais dans la désolation de l'âme, tout est insensible. Moins elle mange et moins elle boit, moins elle se sent pressée de la faim et de la soif. C'est donc une grâce de Dieu que de se trouver en l'état où le psalmiste se dépeint lui-même lorsqu'il dit : *Mon âme, Seigneur, est devant vous comme une terre sans eau* (6). Le psalmiste est dans la sécheresse, mais il la ressent. Le désir de cette eau du ciel dont il est altéré, est comme une grâce précieuse qu'il en a déjà reçue ; et plus il reconnaît qu'il est pauvre, plus il est en état de devenir riche.

(1) Vide infra Joel 11. 3. — (2) Chald.

(3) נש אכלה נאות כדבר Les Septante : Πῦρ ἀνήλωσεν τὰ ὄρατα τῆς ἐρήμου.

(4) Jerem. xiv. 6.

(5) גבה בהמות שדה תעווג עליך כי ישו מפיקי מים

(6) Psalm. cxlii. 5.

CHAPITRE II

Jour terrible qui succède au premier fléau. Désolation de la Judée par une armée nombreuse et formidable. Exhortation à la pénitence. Réconciliation du Seigneur avec son peuple. Docteur de justice. Effusion de l'esprit de Dieu. Signes qui annonceront le jour des vengeances du Seigneur. Salut au milieu des restes qu'il aura appelés.

1. Canite tuba in Sion, ululate in monte sancto meo, conturbentur omnes habitatores terræ : quia venit dies Domini, quia prope est.

2. Dies tenebrarum et caliginis, dies nubis et turbinis ; quasi mane expansum super montes populus multus et fortis : similis ei non fuit a principio, et post eum non erit usque in annos generationis et generationis.

3. Ante faciem ejus ignis vorans et post eum exurens flamma. Quasi hortus voluptatis terra coram eo, et post eum solitudo deserti, neque est qui effugiat eum.

1. Faites retentir la trompette en Sion ; jetez des cris sur ma montagne sainte ; que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante ; car le jour du Seigneur va venir ; il est déjà proche ;

2. Jour de ténèbres et d'obscurité, jour de nuée et de tempête, un peuple nombreux et puissant paraîtra comme l'aurore qui se répand sur les montagnes ; il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais de semblable, dans tous les siècles.

3. Il est précédé d'un feu dévorant, et suivi d'une flamme dévastatrice. La campagne qu'il a trouvée comme un jardin de délices n'est après lui qu'un désert affreux ; nul n'échappe à sa violence.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. CANITE TUBA IN SION. Dans les alarmes, et dans les cas extraordinaires où l'on assemblait le peuple, c'était au son de la trompette. Cet usage est prouvé par plusieurs passages de l'Écriture. Joël continue à nous représenter les sauterelles qui ravagèrent la Judée, comme une armée formidable envoyée de Dieu. Il exhorte le peuple à s'assembler dans le temple, pour obtenir du Seigneur qu'il écarte ces dangereux ennemis, et qu'il rende à la terre sa première fécondité.

CONTURBENTUR OMNES HABITATORES TERRÆ. *Que tous les habitants de la terre soient dans l'épouvante ; qu'ils soient saisis de frayeur au son de la trompette. Entendra-t-on la trompette dans la ville, sans être frappé de crainte ?* dit Amos (1) ; et Virgile (2) :

. . . Ut raucò strepuerunt cornua cantu,
Extemplo turbati animi, simul omne tumultu
Conjurat trepido Latium.

VENIT DIES DOMINI. Voyez le chapitre 1, 15. Nous voyons déjà les avant-coureurs de sa colère ; craignons qu'elle n'éclate sur nous dans toute son étendue, dans toute sa force. *Les sauterelles approchent*, dit le chaldéen.

ÿ. 2. DIES TENEBRARUM ET CALIGINIS. La nuit et les ténèbres se mettent ordinairement pour les temps de malheur et les calamités publiques ou particulières. Voyez plus bas, verset 10. Ici Aben

Ezra et Kim'hi l'entendent de l'obscurcissement de l'air par les sauterelles.

QUASI MANE EXPANSUM SUPER MONTES, POPULUS MULTUS. *Comme la lumière du point du jour luit en un moment sur les montagnes, ainsi un peuple nombreux et puissant se répandra tout d'un coup sur la terre. Ce peuple nombreux est la nation des chenilles et des sauterelles*, chapitre 1, versets 4, 6. *Le matin*, marque un événement prompt, subit, inespéré (3). Lorsque les sauterelles viennent fondre sur un pays, ce n'est point une chose que l'on puisse prévenir, ou éviter. On les voit, tout à coup, comme une nuée dans les airs ; elles s'abattent comme une tempête sur la campagne, et y font un ravage que toute la force et la vigilance des hommes ne sont point capables d'arrêter (4) : *Solemque obumbrant, sollicitè suspectantibus populis, ne suas operiant terras, sufficiunt quippe vires.*

SIMILIS EI NON FUIT A PRINCIPIO. Moïse en dit autant des sauterelles qui inondèrent l'Égypte, pour châtier l'endurcissement du pharaon (5). On n'en avait jamais vu une si grande quantité dans l'Égypte, qu'on en vit sous Moïse ; et on n'en vit jamais dans la Palestine une invasion comme celle qui eut lieu sous Joël.

ÿ. 3. ANTE FACIEM EJUS IGNIS VORANS. Partout où les sauterelles passent, c'est comme si le feu y avait passé. Elles rongent les plantes jusqu'à la

(1) Amos III, 6.
(2) *Aeneid.* VIII.

(3) *Isai.* XXVIII, 19 ; LVIII, 8. — *Osee* VI, 4 ; XI, 11.
(4) *Plin. lib.* XI, c. 29. — (5) *Exod.* X, 14.

9. Urbem ingredientur, in muro current, domos conscendent, per fenestras intrabunt quasi fur.

10. A facie ejus contremuit terra, moti sunt cœli, sol et luna obtenebrati sunt, et stellæ retraxerunt splendorem suum.

9. Ils entreront dans les villes ; ils courront sur les remparts ; ils monteront jusqu'au haut des maisons, ils entreront par les fenêtres comme un voleur.

10. La terre tremblera devant eux, les cieux seront ébranlés, le soleil et la lune seront obscurcis et les étoiles retireront leur éclat.

COMMENTAIRE

s'éloignaient pas de la largeur d'un ongle l'une de l'autre. Les auteurs arabes cités dans Bochart, assurent que l'on voit dans les nuées de sauterelles un modèle de l'art militaire. Elles campent et décampent toutes ensemble, et suivent leur chef, sans s'en éloigner jamais. Sigebert de Gemblours, parlant d'une multitude de sauterelles qui ravagea la France en 874, assure que ces insectes marchaient avec une discipline si merveilleuse, qu'on aurait cru voir un corps d'armée bien conduit.

ÿ. 9. SED ET PER FENESTRAS CADENT, ET NON DEMOLIENTUR. On voit souvent des sauterelles, dit Théodoret, passer sur les murailles, pénétrer jusque dans les villes, et, montant aux murs des maisons, entrer par les fenêtres dans l'intérieur (1). Ce n'est nullement difficile dans les pays où les fenêtres ne sont fermées que de jalousies ou de rideaux. Rien n'est à couvert de cette peste, dit saint Jérôme ; elles se répandent et dans les campagnes, et dans la ville, et dans les maisons, et dans les chambres les plus retirées : *Nihil enim locustis invium est, cum et agros, et sata, et arbores, et urbes, et domos, et cubiculorum secreta penetrent*. Elles entrent par les fenêtres comme des voleurs : trouvant les portes fermées, elles ne se rebutent pas, elles entrent hardiment par les fenêtres : *Clausis januis, ne ulla sit mora, per fenestras tota irrumpunt audacia*.

L'hébreu (2) : Ils (ces agresseurs) se jeteront avec impétuosité au travers des javelots, sans en être blessés. Ils ne craignent point les armes de leurs ennemis. Les sauterelles ne craignent ni les flèches, ni l'épée ; leur agilité, leur vol, leur petitesse les en mettent à couvert. Ce ne sont point des ennemis auxquels on puisse opposer ni des armées, ni des murs ; elles se jouent et de la valeur des soldats, et de la force des armes, et de la hauteur des murailles. D'autres traduisent (3) : *Ils tombent sur les armes*, ils attaquent les soldats

les mieux armés, et ils ne sont point avarés : ils massacrent sans quartier, et sans se mettre en peine de ramasser du butin, ou de faire racheter par de l'argent, la vie de ceux qu'ils saisissent. Le chaldéen : *Ils marchent droit au lieu où ils sont envoyés* (4), et mettent à mort, sans demander leur salaire ; car, selon la remarque de Iar'hi, elles obéissent aveuglément à l'ordre du Très-Haut. Les Septante (5) : *Ils tomberont sous le coup du javelot, et ne seront point tués*, ou ne seront point achevés. En vain vous leur porterez des coups : vous pourrez bien les renverser ; mais non pas les mettre à mort. Ou, selon Théodoret : *Ces ennemis se reposeront tout armés*, ils se coucheront avec leurs armes, et ne se rassasieront point de la guerre ; de même, ajoute-t-il, les sauterelles ne sont jamais rassasiées (6).

ÿ. 10. A FACIE EJUS CONTREMUIT TERRA. Les hommes seront saisis de frayeur, en les voyant. Ou bien : Le bruit de leur vol ébranlera en quelque sorte la terre, agitera l'air : *Moti sunt cœli* ; obscurcira le soleil, comme lorsqu'il est caché derrière un nuage épais : *Sol et luna obtenebrati sunt* ; et les astres n'enverront plus leur lumière : *Stellæ retraxerunt splendorem suum*. Ces expressions, toutes figurées qu'elles sont, n'exagèrent cependant rien. Les sauterelles arrivent quelquefois en telle quantité qu'elles obscurcissent l'air ; on se croirait dans la nuit. Ce fait est attesté par un grand nombre d'historiens ou de voyageurs, tant anciens que modernes (7). Saint Jérôme explique en ces termes l'endroit dont il s'agit : *Præ multitudine locustarum obtententium cœlum, sol et luna convertentur in tenebras, et stellæ retrahent splendorem suum, dum lumen, in medio nubes posita locustarum, ad terram non sinit pervenire*. « La quantité de ces insectes, écrit Volney, est chose incroyable pour quiconque ne l'a pas vue par lui-même : la terre en est couverte sur un espace de plusieurs lieues. On entend de loin le

(1) *Theodoret. hic.* Καὶ τοῦτο δὲ οὐ μόνον ὑπὸ πολεμίων, ἀλλὰ καὶ ὑπὸ ἀκρίδων γεγεννημένον πολλάκις ἔθεσάμεθα. Οὐ πετόμενοι γὰρ μόνον, ἀλλὰ καὶ κατὰ τῶν τειχῶν ἀνόρουσαι, διὰ τῶν ζωπαγωγῶν εἰς τοὺς οἴκους εἰσίσσι.

(2) וְיָבִיאוּ עָלֵינוּ כְּפִי שֶׁל יָבִיאוּ עָלֵינוּ

(3) *Mont. Tig. Mercer. Rab. Sal.*

(4) חֶלֶב schela'h, javelot, vient d'une racine qui signifie envoyer. C'est dans le sens de mission que le prend Jonathan.

(5) Ἐν τοῖς βέλεσι πεσοῦνται, καὶ οὐ μὴ συντελεσθῶσι. *Theodoret. et edil. Rom.* Ἐν τοῖς βέλεσιν αὐτῶν πεσοῦνται.

(6) Οὐ μὴ συντελεσθῶσι, ἀντὶ τοῦ, κόρον οὐ λήφονται τῶν πολέμων, οὐδὲ μὴ αἰ ἀκρίδες τῆς βρώσεως.

(7) Voyez *Plin. lib. xi. 29.* - *Hieronym. hic.* - *Eutychius l. ii. p. 518.* - *Aloristus Cadam. navig. c. 13.* - *Alvarez, Hist. Éthiop.-Tavernier, Voyage de Perse. liv. ii. chap. 3.* - *Bochart. de animal. sacr. part. ii. etc.*

11. Et Dominus dedit vocem suam ante faciem exercitus sui; quia multa sunt nimis castra ejus, quia fortia, et facientia verbum ejus: magnus enim dies Domini, et terribilis valde; et quis sustinebit eum?

12. Nunc ergo, dicit Dominus, convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu.

11. Et le Seigneur fait entendre sa voix devant la face de son armée, parce que ses troupes sont innombrables, car elles sont fortes, et elles exécuteront ses ordres; le jour du Seigneur est grand; il est terrible: et qui pourra en soutenir l'éclat?

12. Maintenant donc, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi de tout votre cœur, dans les jeûnes, dans les larmes, et dans les gémissements.

COMMENTAIRE

bruit qu'elles font en broutant les herbes et les arbres, comme d'une armée qui fourrage à la dérobée. Il vaudrait mieux avoir affaire à des Tartares qu'à ces petits animaux destructeurs: on dirait que le feu suit leurs traces. Partout où leurs légions se portent, la verdure disparaît de la campagne, comme un rideau que l'on plie; les arbres et les plantes, dépouillés de leurs feuilles, et réduits à leurs rameaux et à leurs tiges, font succéder en un clin d'œil le spectacle hideux de l'hiver aux riches scènes du printemps. Lorsque ces nuées de sauterelles prennent leur vol pour surmonter quelque obstacle, ou traverser plus rapidement un sol désert, on peut dire à la lettre que le ciel en est obscurci, etc (1). »

On peut aussi l'entendre autrement: Lorsque l'on est dans l'adversité, et dans la douleur, la terre paraît ébranlée, les cieux semblent être dans l'agitation: *Adversa patientibus, præ terroris magnitudine, et cælum ruere, et terra fluctuare videtur*, dit saint Jérôme (2). Les malheureux se regardent comme au milieu des ténèbres; le soleil ne brille plus pour eux; la lune et les étoiles sont comme dans l'obscurité; tout leur paraît dans la confusion. Les auteurs sacrés emploient souvent ces expressions. *J'ai regardé les cieux*, dit Jérémie (3), *et ils étaient sans lumière; j'ai considéré les montagnes, et elles étaient dans l'agitation; les collines, et elles étaient émues*. Et Ézéchiël, parlant d'un malheur qui devait arriver à Israël (4): *Je couvrirai les cieux d'un voile, et j'obscurcirai les étoiles; je cacherai le soleil par une sombre nuée, et la lune ne rendra point sa lumière*.

§. 11. DOMINUS DEDIT VOCESUAM ANTE FACIEM EXERCITUS SUI. Le bruit du vol des sauterelles annonce de loin leur venue. Ce son est comme celui des trompettes de l'armée du Seigneur (5). On entend de loin leur bourdonnement, comme la marche d'une grande armée. Voyez plus haut verset 5.

§. 12. CONVERTIMINI AD ME IN TOTO CORDE VESTRO. *Maintenant donc*, dit le Seigneur, *convertissez-vous à moi de tout votre cœur*. *Convertissez-vous à moi*, non par la simple pensée, ou par des résolutions imaginaires qui n'ont point de racine dans la volonté; mais convertissez-vous du fond du cœur, et de tout le cœur. Tout l'homme est dans le cœur. Saint Pierre appelle ce qui forme proprement le chrétien, *l'homme du cœur* (6). C'est ce cœur qui est tout pénétré et tout corrompu par l'infection du péché. « Il faut que ce cœur soit changé, afin que les œuvres changent, dit saint Augustin: *Mula cor, et mutabilur opus*. » Il faut donc, pour être véritablement convertis, que nous recevions de Dieu un cœur de grâce, au lieu de notre cœur de péché que nous nous sommes fait nous-mêmes; un cœur vivant et animé, au lieu de *notre cœur de pierre* sans vie et sans sentiment; un cœur pur et droit, au lieu de notre cœur impur et tout dérégé.

C'est David lui-même, ce parlait modèle des grands pécheurs et des vrais pénitents, qui nous enseigne cette vérité, lorsqu'il dit: *Seigneur, créez en moi un cœur pur* (7). Il ne dit pas seulement qu'il lui donne *ce cœur pur*, mais qu'il le crée. Car comme un vase de terre brisé ne se répare que par un autre que l'on forme de nouveau; ainsi, lorsque le cœur de l'homme a été comme brisé par le péché, dit saint Prosper, il ne se convertit véritablement que lorsque Dieu crée en lui un cœur nouveau, et lui forme un esprit nouveau par une création nouvelle et par une vertu toute puissante: *Vasque novum ex fracto formans virtute creandi* (8).

C'est ce que les saints pères et les conciles nous apprennent, lorsqu'ils disent qu'un pécheur, touché de Dieu au fond de l'âme, commence à l'aimer comme la source de la vraie justice; et qu'il conçoit une humble et une ferme confiance que, en vertu de la même bonté infinie par laquelle

(1) Volney, Voyage en Égypte et en Syrie, II. 19, 20.

(2) Hieronym. in hunc locum. Theodoret. hic. Οτι γάρ εν συμφοραϊς οντες, οιον εν σχότω τινι διάγοντες, ου τῆς τῶν ουρανῶν ἐπισθάνονται στάσεως, ου τῆν γῆν ἀκίνητον ὑπολαμβάνουσι εἶναι, ουκ ἐν φωτι τῆν ἡμέραν, ουκ ἐν ἀυγῇ τινι συμμέτρῳ τῆν νύκτα, ἀλλ' ἅπαντα ἄρδην ἀνατετραῖθαι νομίζουσι.

(3) Jerem. IV. 23.

(4) Ezech. XXXII.

(5) Aben Ezra.

(6) I. Petr. III. 4.

(7) Psalm. L. 12.

(8) Prosper. Carm. de ingratis.

13. Et scindite corda vestra et non vestimenta vestra ; et convertimini ad Dominum Deum vestrum, quia benignus et misericors est, patiens et multæ misericordiæ, et præstabilis super malitia.

14. Quis scit si convertatur, et ignoscat, et relinquat post se benedictionem, sacrificium et libamen Domino Deo vestro ?

13. Déchirez vos cœurs, et non vos vêtements ; et convertissez-vous au Seigneur votre Dieu, parce qu'il est bon et compatissant, qu'il est patient et riche en miséricorde, et qu'il peut révoquer le mal.

14. Qui sait s'il ne se retournera point vers vous, s'il ne vous pardonnera point, et s'il ne vous comblera point de ses bénédictions, afin que vous présentiez au Seigneur votre Dieu, vos sacrifices et vos offrandes ?

COMMENTAIRE

il lui a fait connaître l'abîme où il s'était plongé, il l'en tirera entièrement, et qu'il guérira ses plaies par les mérites du sang du Sauveur, et par l'infusion de sa grâce et de son esprit.

Nous voyons comme de nos yeux cette vérité, dans l'exemple de cette femme dont l'Évangile nous propose la conversion comme le modèle et la règle de la nôtre. Elle était une grande pécheresse, elle devint ensuite une grande pénitente. Comment ce miracle s'est-il fait ? Demandons-le à Celui-là même qui en est l'auteur, et qui ne l'a fait que pour nous instruire. *Beaucoup de péchés lui ont été remis*, dit le Sauveur, *parce qu'elle a beaucoup aimé* (1). Elle a commis de grands péchés, parce qu'elle s'est aimée elle-même de tout son cœur. Elle est maintenant convertie et justifiée, parce qu'elle se hait elle-même, et qu'elle aime Dieu de tout son cœur.

C'est de la même manière que nous devons retourner à Jésus-Christ. Il est le médecin de nos plaies. C'est lui-même qui nous a appris ce que nous devons faire pour les guérir. *Voulez-vous être absous ?* dit un grand saint : *Aimez. Absolvi vis ? Ama* (2). Cette femme dont parle saint Luc, avait péché ; vous avez péché comme elle, aimez comme elle, afin d'être guéris comme elle par Celui qui l'a guérie. Comme vous avez offensé Dieu de tout votre cœur, aimez-le de même, et vous surmonterez sans peine tous les efforts du péché. Car rien n'est pénible lorsque l'on aime, et, si l'on a quelque peine, on y trouve de la joie. *Ama Deum, sed ama lotus, ut possis sine labore omnia vincere peccata*.

Convertissez-vous à moi dans les jeûnes. Lorsqu'un pénitent est touché de Dieu de la manière que nous venons de le représenter, il jeûne, il pleure, il gémit devant lui : parce qu'il aime, et qu'il a de la douleur d'avoir offensé une si grande bonté. Et, parce qu'il sait qu'il ne pleurerait pas pour ses péchés, si Celui qui a tiré autrefois l'eau de la pierre, n'en avait tiré de la dureté de son cœur, il trouve sa joie dans ses larmes ; il dit souvent avec David, qui a eu besoin lui-même

d'une semblable miséricorde : *Seigneur, vous me nourrirez du pain des larmes, et vous me ferez boire de l'eau de mes pleurs, selon la mesure de la grâce qu'il vous plaira de me donner* (3).

Les saints disent de ces larmes que l'amour a fait verser à saint Pierre, et à ceux qui imitent sa pénitence : O heureuses larmes qui consolent plus qu'elles n'affligent ; qui sont amères, mais dont l'amertume est pleine de paix, de reconnaissance, et d'amour ! O heureuses larmes, qui anéantissent l'âme, et qui la guérissent, qui sont muettes devant les hommes, mais dont le silence est entendu de Dieu ; qui ne demandent pas le pardon, mais qui le méritent ! *Felices lacrimæ quæ veniam non postulanti, sed merentur !*

ÿ. 13. SCINDITE CORDA VESTRA, ET NON VESTIMENTA VESTRA. C'était un usage autrefois fort ordinaire, de déchirer ses habits dans le deuil et dans le transport de sa douleur. Nous en voyons de nombreux exemples dans l'Écriture. Dieu ne se contente point de ces marques équivoques de conversion, de douleur et de repentir ; il veut une conversion sincère, une douleur intérieure, un cœur contrit, de dignes fruits de pénitence.

PRÆSTABILIS SUPER MALITIA. Touché de nos maux ; ou, qui regrette les maux dont il nous menace. C'est ainsi que saint Jérôme lui-même l'explique : *Præstabilis, sive pœnitens super malitiis : ut si nos egerimus super peccatis pœnitentiam, et ipsum pœniteat comminationis suæ*. Le nom de malitia en cet endroit, comme en plusieurs autres (4), se prend pour la peine et les maux que nous souffrons. C'est le vrai sens de l'hébreu (5) et des Septante. Dieu ne se porte à punir qu'avec répugnance. Comme il est infiniment bon par sa nature, il faut qu'il se fasse en quelque sorte violence pour nous châtier ; la sévérité lui est comme étrangère (6) : *Alienum opus ejus ab eo*.

ÿ. 14. QUIS SCIT SI CONVERTATUR ? A ne considérer que nos crimes, nous sommes indignes de toute miséricorde : mais qui sait si Dieu ne se laissera point toucher, et si la vue de notre humiliation ne le fléchira point ? Le prophète exprime

(1) Luc. vii. 47.

(2) Petrus Chrysol.

(3) Psalm. LXXIX. 6.

(4) Amos iii. 6. - 1. Reg. xx. 7, 9. 13. - Jonas iii. 10 ;

iv. 2. - Matt. vi. 34. etc.

(5) על הרעה נח = Les Septante : Μετανοῶν ἐπὶ ταῖς κα-

(6) Isai. xxviii. 21.

15. Canite tuba in Sion, sanctificate jejunium, vocate cœtum,

16. Congregate populum, sanctificate ecclesiam, coadunate senes, congregate parvulos, et sugentes ubera; egrediatur sponsus de cubili suo, et sponsa de thalamo suo.

17. Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes, ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo; et ne des hereditatem tuam in opprobrium, ut dominantur eis nationes. Quare dicunt in populis : Ubi est Deus eorum ?

18. Zelatus est Dominus terram suam, et pepercit populo suo.

19. Et respondit Dominus, et dixit populo suo : Ecce ego mittam vobis frumentum, et vinum, et oleum, et replebimini eis; et non dabo vos ultra opprobrium in gentibus.

15. Faites retentir la trompette en Sion; ordonnez un jeûne saint; publiez une assemblée solennelle.

16. Faites venir tout le peuple; avertissez-le qu'il se purifie : assemblez les vieillards; amenez les enfants, et ceux qui sont encore à la mamelle; que l'époux sorte de sa couche, et l'épouse de son lit nuptial.

17. Que les prêtres, ministres du Seigneur, prosternés entre le vestibule et l'autel, fondent en larmes, et s'écrient : Pardonnez, Seigneur, pardonnez à votre peuple; et ne laissez point tomber votre héritage dans l'opprobre, en l'exposant aux insultes des nations : Souffrirez-vous que les étrangers disent : Où est leur Dieu ?

18. Le Seigneur a été touché de compassion pour sa terre; il a pardonné à son peuple.

19. Le Seigneur a parlé à son peuple, et il lui a dit : Je vous enverrai du blé, du vin et de l'huile; et vous en serez rassasiés; et je ne vous abandonnerai plus aux insultes des nations.

COMMENTAIRE

à la fois deux dispositions où nous devons être quand nous prions. La première est la confiance en la bonté de Dieu; et la seconde, la douleur de nos fautes, et la défiance de nos propres mérites.

ET RELINQUAT POST SE BENEDICTIONEM, SACRIFICIUM, ET LIBAMEN. Le prophète représente Dieu comme un prince irrité, qui détourne le visage, ou qui tourne le dos à son peuple infidèle. Mais qui sait si, attendri par nos pleurs, *il ne se retournera point*, et ne nous jettera pas un regard favorable, en donnant à nos champs *une bénédiction*, une récolte abondante, la pluie en son temps, et tout ce qui est nécessaire pour nous mettre en état de lui offrir dans son temple, comme à l'ordinaire, *des offrandes de pain et de liqueur*. Voyez le chapitre 1, verset 9, où Joël se plaint que ces sortes d'oblations étaient bannies de la maison de Dieu, à cause de l'extrême disette. La fertilité de la terre est souvent nommée *bénédiction* (1).

Ÿ. 15. CANITE TUBA IN SION. On annonçait les fêtes et les assemblées au son de la trompette (2).

Ÿ. 16. SANCTIFICATE ECCLESIAM. Que tout le monde se prépare à paraître devant le Seigneur. *Sanctifier* signifie simplement ici *préparer*, comme en beaucoup d'autres passages. *Sanctifier la guerre* (3), c'est-à-dire, se préparer au combat; *sanctifier le jeûne* (4), c'est-à-dire, ordonner un jeûne; *sanctifier un jour solennel* (5), ordonner qu'on y garde le repos; *et sanctifier Israël pour le passage du Jourdain* (6), disposer le peuple à cette action.

COADUNATE SENES, CONGREGATE PARVULOS. Dans les calamités publiques et extraordinaires, on amenait les enfants au temple, on les faisait jeûner, on les prosternait devant le Seigneur sur

le pavé du temple (7), persuadé que les cris de ces faibles et innocentes créatures contribuaient et à attendrir les hommes, et à fléchir la colère de Dieu.

Ÿ. 17. INTER VESTIBULUM ET ALTARE PLORABUNT SACERDOTES. Entre l'autel des holocaustes et le vestibule du saint, ayant le visage tourné du côté du sanctuaire. Entre l'autel des holocaustes et le vestibule, il y avait un espace d'environ quinze ou vingt coudées. C'est là qu'ils se prosternaient dans de pareilles occasions (8). C'est là que les prêtres amenaient la victime d'expiation, et que le grand-prêtre, mettant les mains sur la tête de l'hostie, confessait ses péchés et ses fautes d'ignorance (9).

UT DOMINENTUR EIS NATIONES. Dans l'état où se trouvait alors le pays, rien n'aurait été plus aisé aux ennemis des Juifs, que de s'en rendre maîtres. Le peuple consterné, abattu de frayeur, affaibli par la famine, n'était guère en état de résister à une armée d'envahisseurs. Les prêtres prient donc le Seigneur de ne point permettre que son peuple tombe sous la domination des étrangers, et que les nations infidèles n'aient pas à accuser le Dieu d'Israël de faiblesse ou de malice, d'avoir ainsi abandonné son peuple à la merci de ses ennemis. Ne souffrez point que nos ennemis nous insultent, en disant : *Où est leur Dieu ?*

Ÿ. 18. ZELATUS EST DOMINUS. Ce verset peut se prendre de deux façons : Ou bien au passé, comme le portent l'hébreu, les Septante, le chaldéen et la Vulgate. Alors, Joël l'aurait écrit après la cessation du fléau avant la seconde partie de sa prophétie : ou bien, au futur, dans le sens prophétique : Dieu fera paraître son amour pour son

(1) Genes. xxvi. 27. 28. et 39. - Levit. xxv. 21. etc.

(2) Num. x. 7. et Joël II. 1.

(3) Jerem. vi. 4. et Joël III. 9. - Mich. III. 5.

(4) Joël. 14. - (5) IV. Reg. x. 20.

(6) Josue III. 5; VII. 13.

(7) Vide Judith. IV. 9. et II. Par. xx. 13.

(8) Voyez II. Macc. x. 26. et I. Esdr. x. 1.

(9) Vide Maimon. hic. et Joma. c. 3. 5. 8.

20. Et eum qui ab aquilone est procul faciam a vobis, et expellam eum in terram inviam et desertam : faciem ejus contra mare orientale, et extremum ejus ad mare novissimum ; et ascendet fœtor ejus, et ascendet putredo ejus, quia superbe egit.

20. J'écarterai loin de vous ceux qui sont du côté de l'aquilon ; et je les chasserai dans une terre déserte où personne ne passe ; je ferai périr les premiers vers la mer d'Orient ; et les derniers, vers la mer la plus reculée : ils pourriront et l'air sera infecté de leur puanteur, parce qu'ils ont agi avec insolence.

COMMENTAIRE

peuple ; il sentira sa jalousie se ranimer ; il se souviendra que c'est à lui que s'adressent les reproches des ennemis de son peuple ; il rendra à la Palestine sa première fécondité (1).

Ÿ. 20. EUM QUI AB AQUILONE EST PROCL FACIAM A VOBIS. On peut traduire l'hébreu (2) : *J'éloignerai le vent du nord, et je les chasserai dans un pays desséché*. Tout le monde sait que les sauterelles sont souvent emportées par les vents d'un pays dans un autre, et que quelquefois même elles ont passé les mers, et ont été jetées dans des pays fort éloignés. Il faut que ç'ait été le vent du nord qui apporta dans la Judée celles qu'on y vit du temps de Joël, puisque Dieu promet de changer ce vent, et d'emporter les sauterelles dans un terrain brûlé et stérile, où elles mourront. Une partie fut jetée vers l'Arabie déserte, et tomba dans la mer Morte, où elle périt ; l'autre fut portée dans la Méditerranée, où elle fut noyée. Les pays situés au nord de la Judée, sont fort sujets aux sauterelles. La Syrie en est souvent incommodée ; et Pline assure qu'on oblige les habitants à marcher contre elles, pour les détruire, comme contre un ennemi public (3) : *Necare et in Syria militari imperio coguntur*. Tavernier (4) dit qu'il passe d'ordinaire quatre ou cinq fois l'année à Balséra des nuées de sauterelles, qui obscurcissent l'air, et que le vent les jette au-delà de l'Euphrate. Le pays où est située Balséra, ou Bassora, est au nord de la Palestine ; et il n'est nullement impossible qu'un vent nord-est ait amené de delà l'Euphrate dans la Judée, les sauterelles qui y firent tant de ravage, et qu'un vent contraire les ait emportées, partie dans l'Arabie déserte, *in terram inviam et desertam*, et partie dans la mer Morte, autrement mer Orientale (5), *contra mare Orientale*, enfin les autres dans la Méditerranée, *mare novissimum*, la mer du derrière, ou de l'occident. Si on veut l'entendre d'un ennemi proprement dit, la Palestine était

alors menacée par la Syrie, au nord des deux royaumes d'Israël et de Juda ; mais nous ne voyons pas que Bénadar II, Hazaël ou Bénadar III aient essuyé le désastre annoncé dans ce verset. Il convient donc de l'entendre plutôt des sauterelles, comme les anciens commentateurs juifs eux-mêmes.

ASCENDET FÆTOR EJUS. On a vu souvent, après que les sauterelles ont été noyées dans la mer par quelque vent impétueux, que les flots les ont rejetées sur les bords ; elles ont alors infecté le pays de leur pourriture (6). *Gregatim sublata vento, in maria aut stagna decidunt*, dit Pline (7). Saint Augustin raconte, après Tite Live (8), qu'on a vu autrefois dans l'Afrique une si grande quantité de sauterelles, qu'on les regarda comme un prodige. Après avoir dévoré tous les fruits, les feuilles des plantes et des arbres de la campagne, elles furent enlevées par le vent, comme une nuée d'une grandeur extraordinaire, et jetées dans la mer où elles périrent. Leurs corps poussés sur le rivage, s'y corrompirent, et causèrent dans le pays une infection si dangereuse, qu'elle tua jusqu'à quatre-vingt mille hommes du seul royaume de Massinissa ; et de trente mille hommes de la garnison d'Utique, il n'y en resta que dix. Dans ces sortes d'accidents, pour empêcher la peste, on avait soin de faire promptement des trous dans la terre, où l'on jetait ces insectes par tas : on les recouvrait ensuite. Et c'est à cette coutume qu'Isaïe fait allusion, lorsqu'il dit (9) : *Congregabuntur spolia vestra sicut colligitur bruchus, velut cum fossæ plenæ fuerint de eo*. Les Septante (10) : *Sa puanteur s'élèvera, et son bruit montera*. Ou plutôt, comme lit Théodoret (11) : *Sa puanteur s'élèvera, et sa pourriture montera, etc.*

QUIA SUPERBE EGIT. On peut l'entendre ou des sauterelles, ou de Dieu, en suivant l'hébreu (12) : *Parce qu'il a fait de grandes choses*. Au verset

(1) *Aben Ezra, Kim'hi, D'Allioli.*

(2) ואת הצפוני ארחק מעליבית והרחתי את ארץ ציה

(3) *Plin. lib. xi. c. 29.*

(4) *Tavernier, Voyage de Perse, liv. II. chap. 3. p. 142.*

(5) *Ezech. XLVII. 18. et Zach. XIV. 8.*

(6) *Hieronym. hic. Quumque littora utriusque maris acervis mortuarum locustarum, quas aquæ evomuerant implerentur, putredo earum, et fœtor in tantum noxious fuit, ut aerem quoque corrumperet, et pestilentia tam jumentorum, quam hominum gigneretur.*

(7) *Plin. lib. xi. c. 20.*

(8) *Livius. lib. XC. - Aug. de civit. lib. IV. c. 31.*

(9) *Isai. XXXIII. 4.*

(10) Καὶ ἀναθήσεται ἡ σαπρία αὐτοῦ, καὶ ἀναθήσεται ὁ βρῶμος αὐτοῦ. *Heb. ויהי רעל צחתי בשאיתו*

(11) Καὶ ἀναθήσεται ἡ σαπρία αὐτοῦ, καὶ ἀναθήσεται ὁ βρῶμος αὐτοῦ. *Hieron. ex Sept. Ascendet fœtor ejus, et ascendet putredo illius.*

(12) וידע כי הגדיל לעשות *Vide Castal. Livet. Jun. et Trem. Pisc.*

27. Et scietis quia in medio Israel ego sum ; et ego Dominus Deus vester, et non est amplius ; et non confundetur populus meus in æternum.

28. Et erit post hæc : Effundam spiritum meum super omnem carnem ; et prophetabunt filii vestri et filiae vestrae ; senes vestri somnia somniabunt, et juvenes vestri visiones videbunt.

27. Vous comprendrez alors que je suis au milieu d'Israël ; que c'est moi qui suis le Seigneur votre Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que moi : et mon peuple ne tombera plus jamais dans la confusion.

28. Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair ; vos fils et vos filles prophétiseront ; vos vieillards seront instruits par des songes ; et vos jeunes gens auront des visions.

COMMENTAIRE

le paraphraste Jonathan ben Uzziel applique tout ce passage aux temps messianiques. Disciple de Hillel, Jonathan était contemporain du Sauveur.

ÿ. 27. ET SCIETIS QUIA IN MEDIO ISRAEL EGO SUM, etc. C'est ce que les Juifs n'ont point compris, lorsque Dieu leur a dit si souvent qu'il était au milieu d'eux. Et c'est de quoi il se plaint lui-même dans le prophète Osée (1), lorsqu'il dit : *J'ai été à l'égard des enfants d'Israël, comme un père qui porte son fils entre ses bras ; et ils n'ont point compris que je ne pensais qu'à les guérir.* Mais dans la loi nouvelle, les premiers fidèles ont compris parfaitement que Jésus-Christ était en eux, comme eux en lui, qu'il ne les nourrissait pas seulement d'un pain matériel et d'un vin terrestre, comme Dieu autrefois nourrissait les Juifs, mais du véritable pain de vie qui descend du ciel, et du vin qui fait germer les vierges. Et, étant fortifiés, non de cette huile sensible qui découle des oliviers, mais de cette onction divine que répand dans les âmes l'Esprit de Dieu, ils ont mis leur gloire à vivre et à mourir pour lui, comme il avait mis la sienne à mourir pour eux.

ÿ. 28. ET ERIT POST HÆC, etc. Ici commence le chapitre III, d'après l'hébreu. Depuis ce verset, jusqu'à la fin de ce chapitre, et dans tout le chapitre suivant, le prophète nous conduit à un temps fort éloigné de celui auquel arrivèrent la plaie des sauterelles et la sécheresse dont il a parlé jusqu'ici (2). Il commence à nous prédire ici assez clairement quatre choses : 1^o la captivité de Babylone ; 2^o le retour de cette captivité ; 3^o le terrible jugement que Dieu exercera contre tous les peuples qui ont maltraité Israël ; et 4^o le temps heureux qui suivra la ruine des ennemis du Seigneur. La captivité de Babylone n'y est pas, à la vérité, marquée en des termes formels ; mais elle est insinuée d'une manière qui ne laisse point de doute, dans la promesse de la délivrance et du retour de cette captivité (3). La perte totale des ennemis et des persécuteurs du peuple de Dieu, est ce qui occupe presque tout le chapitre III ; et ces peuples y sont désignés par des traits sensi-

bles (4). Enfin le bonheur qui suivra la délivrance de Babylone (5), et plus encore celui qui se verra après la destruction des ennemis d'Israël (6), y sont dépeints dans les termes les plus clairs.

La difficulté consiste principalement à savoir quel est ce jour du Seigneur dont il est parlé dans ces deux chapitres, et qui sont ces ennemis que le Seigneur y doit juger. Les interprètes sont si partagés, qu'il est presque impossible de tirer un sens bien certain de leurs diverses explications. Le jour du Seigneur marque ici, comme en plusieurs autres endroits (7), un jour de vengeance, un jour auquel ce souverain juge doit faire porter à ses ennemis la peine de leur iniquité. Ce jour arriva peu de temps après le retour de la captivité, comme le porte expressément le texte aux versets 1 et 2 du chapitre III. *En ces jours-là, lorsque j'aurai fait revenir les captifs de Juda et de Jérusalem, j'assemblerai tous les peuples dans la vallée de Josaphat, et j'y entrerai en jugement avec eux.* La vallée de Josaphat est un terme énigmatique ; elle signifie *la vallée du jugement du Seigneur*, et est nommée au verset 14 du chapitre 3, *la vallée du carnage*. On ne connaît aucune vallée du nom de Josaphat dans la terre Sainte. Ni Josèphe, ni Eusèbe, ni saint Jérôme ne nous en ont marqué aucune de ce nom. Si quelque voyageur s'est avisé de donner ce nom à la vallée qui est au sud-est de Jérusalem, il l'a fait sans aucune autorité, et sans produire aucun témoignage ancien.

Mais ce qu'il y a de plus important, c'est que le prophète désigne distinctement les ennemis dont il veut parler, et il les désigne par quatre caractères, qui les font aisément reconnaître. 1^o Ils ont dispersé Israël parmi les nations. 2^o Ils ont partagé son pays entre eux. 3^o Ils ont emporté l'or et l'argent du Seigneur, et l'ont placé dans leurs temples. 4^o Ils ont vendu les enfants de Juda et de Jérusalem aux enfants des Grecs. Or ces caractères conviennent parfaitement aux Chaldéens, aux Phéniciens, aux Philistins et aux Iduméens. Chacun de ces peuples s'y trouve bien

(1) Osee xi. 3. — (2) *Jar'hi, Aben E'zra, Kim'hi.*

(3) Voyez chap. II. ÿ. 2. et III. 1. 2.

(4) Joel III. 2. 8. 12. 13. 15. 16.

(5) Joel II. 28. 29. 30. 31.

(6) Joel III. 17. 18. 20. 21.

(7) *Isai.* II. 12 ; XIII. 6 ; XXXIV. 8. — *Joel* I. 15 ; II. 2, 11, 31 ; III. 1. 14. — *Amos* V. 18. 20. — *Abdi'is* ÿ. 15. — *Sophon.* I. 7. 14. — *Zach.* XIV. 1. et *alibi sapius.*

29. Sed et super servos meos et ancillas in diebus illis effundam spiritum meum.

30. Et dabo prodigia in cœlo et in terra, sanguinem, et ignem, et vaporem fumi.

31. Sol convertetur in tenebras, et luna in sanguinem, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis.

26. Je répandrai aussi alors mon esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.

30. Je ferai paraître des prodiges dans le ciel et sur la terre, du sang, du feu et des tourbillons de fumée.

31. Le soleil sera changé en ténèbres, et la lune en sang, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive.

COMMENTAIRE

marqué. Il faut donc expliquer la prophétie d'une manière historique, qui convienne au temps que nous avons désigné, et aux peuples qu'on vient de nommer. C'est ce que nous allons faire dans le commentaire.

Mais il est bon de faire attention que les mêmes expressions, qui s'expliquent historiquement du retour de la captivité, et des années qui suivirent la perte des ennemis du Seigneur, s'entendent aussi, dans un sens plus naturel, plus littéral, et plus relevé, du temps qui a suivi la venue de Jésus-Christ. C'est ce temps que le Saint-Esprit avait principalement en vue. Les évènements passagers de l'histoire des Juifs, n'étaient qu'une figure, qu'une ombre, qui enveloppait de plus grandes vérités ; elles nous ont été découvertes par les apôtres, et les pères nous les ont dévoilées ; les premiers, en les appliquant directement à Jésus-Christ, et les autres, en ajoutant à ce premier sens, ce qui regarde le jugement dernier.

EFFUNDAM SPIRITUM MEUM SUPER OMNEM CARNEM. Cette prophétie n'a été parfaitement accomplie à la lettre, que depuis la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, comme le remarque saint Pierre (1). Qu'on relève tant qu'on voudra le nombre des prophètes qu'on vit après la captivité ; qu'on vante la fidélité du peuple revenu de Babylone ; tout cela ne remplit pas la haute idée que nous donne ici le prophète de l'effusion du Saint-Esprit sur toute chair. Il n'y a que dans l'Église que l'on puisse montrer des peuples entiers de saints et de prophètes. On peut voir les règlements que saint Paul donne à l'église de Corinthe, au sujet du grand nombre de prophètes qui y étaient (2). On peut voir à cet égard l'histoire des premiers siècles de l'Église.

Ÿ. 29. SED ET SUPER SERVOS MEOS, ET ANCILLAS. *Je répandrai même mon Esprit sur mes serviteurs et servantes*; sur les Israélites de l'un et de l'autre sexe. Saint Pierre, dans les Actes des Apôtres (3), citant ce passage, dit : *Je répandrai sur mes serviteurs, et sur mes servantes, etc.*, mais l'hébreu lit simplement (4) : *Les serviteurs et les*

servantes ; les esclaves de l'un et de l'autre sexe. Le grec de l'édition de Complute lit de même. L'édition romaine : *Mes serviteurs et mes servantes*. Théodoret, et les Septante dans saint Jérôme : *Mes serviteurs et mes servantes*. Si on veut entendre les mots *servos* et *ancillas* de véritables esclaves, il est à remarquer que jamais l'esprit de prophétie n'était descendu sur cette espèce de gens. Aussi doit-on y voir plutôt les fidèles de l'un et l'autre sexe appartenant à la gentilité.

Ÿ. 30. DABO PRODIGIA IN CÆLO ET IN TERRA. Aucun de nos commentateurs n'a encore prétendu jusqu'ici montrer en particulier l'accomplissement littéral et historique de tout ce que dit ici le prophète des prodiges dans le soleil, dans la lune, dans la terre, dans le feu, dans les tourbillons, dans le sang. On se contente de faire voir en général qu'avant la persécution d'Antiochus Épiphane (5), par exemple, qu'avant la destruction de Jérusalem et du temple par les Romains (6), à la mort du Sauveur (7), avant le jugement dernier (8), on a vu ou on verra des prodiges terribles dans le ciel, sur la terre, et dans les éléments.

Dom Calmet pense que cette description est purement hyperbolique, et que ces expressions marquent seulement la consternation des Juifs au milieu des calamités qui devaient les atteindre.

Saint Jérôme explique ces paroles du premier avènement de Jésus-Christ (9). Ces signes extraordinaires, dit-il, sont : 1° *Le sang* de Jésus-Christ qui a coulé de son côté percé d'une lance pour prix de la rédemption des hommes ; 2° *Le feu* du Saint-Esprit, dont le Fils de Dieu a dit qu'il était venu sur la terre pour y répandre le feu du ciel. Et ce feu qui a rempli de lumière et de chaleur les premiers fidèles, n'a été qu'une *vapeur* noire et une *épaisse fumée* à l'égard des Juifs, qui ont fermé leurs yeux et leur cœur, pour ne point comprendre ces merveilles que Dieu leur avait promises tant de siècles auparavant, et qu'il a accomplies au milieu d'eux. *Le soleil* s'est véritablement couvert de *ténèbres*, pour ne point voir la mort de Celui qui l'a créé. *Et la lune* s'est

(1) Act. II. 17.

(2) 1. Cor. XIV. 24.

(3) Act. II. 18.

(4) גַּם עַל הַעֲבָדִים וְעַל הַשְּׁפָחוֹת

(5) II. Macc. V. 2.

(6) Joseph. de bello. lib. VII. c. 12. in latino.

(7) Matt. XXVII. 45.

(8) Luc. XXI. 25. — (9) Hieron. in hunc locum.

32. Et erit: Omnis qui invocaverit nomen Domini, salvus erit; quia in monte Sion et in Jerusalem erit salvatio, sicut dixit Dominus, et in residuis quos Dominus vocaverit.

32. Et il arrivera que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé : car le salut se trouvera, comme le Seigneur l'a dit, sur la montagne de Sion, et dans Jérusalem, et dans les restes du peuple que le Seigneur aura appelés.

COMMENTAIRE

changée en sang, c'est-à-dire, a souffert vraisemblablement quelque altération dans son éclat, quoiqu'elle n'ait pas été marquée dans l'Évangile. Nous pensons que le prophète veut plutôt désigner ici les prodiges qui accompagneront la rénovation finale, au dernier avènement du Messie.

Quelques interprètes entendent ces prodiges d'une manière plus spirituelle, en disant que la corruption des mœurs s'augmentant toujours dans l'Église, la chair et le sang, le feu de la concupiscence et la fumée des passions l'envelopperont alors de telle sorte, qu'elle paraîtra comme défigurée et méconnaissable; que la vérité qui doit être comme le soleil, sera toute obscurcie (1), et que l'on en fera même un crime à ceux qui la connaîtront et la soutiendront; ce sera alors que l'Église qui reçoit toute sa lumière de Jésus-Christ, comme la lune la reçoit du soleil, sera *changée en sang*, c'est-à-dire, deviendra toute charnelle et toute humaine dans le plus grand nombre de ses enfants. C'est pourquoi Jésus-Christ dit dans l'Évangile : *Croyez-vous que quand le Fils de l'homme viendra, il trouve de la foi sur la terre* (2).

Ÿ. 32. OMNIS QUI INVOCAVERIT NOMEN DOMINI, SALVUS ERIT. Dans ces temps malheureux, au milieu de ces alarmes et de ces frayeurs, le peuple de Jérusalem, qui aura recours au Seigneur, sera délivré. Les apôtres, animés du Saint-Esprit, nous ont découvert que le vrai sens de cette prophétie regardait le temps de la venue du Sauveur, et qu'alors la porte du salut serait ouverte indifféremment à tous ceux qui croiraient en Jésus-Christ, et qui invoqueraient Dieu par des prières accompagnées de foi et de charité (3). Alors, dit saint Paul (4), il n'y aura plus de distinction de

Juif ni de Gentil; car le même Dieu qui est le Seigneur de tous les hommes, répandra sur eux toutes les richesses de sa miséricorde; et quiconque l'invoquera, sera sauvé.

IN JERUSALEM ERIT SALVATIO, ET IN RESIDUIS QUOS DOMINUS VOCAVERIT. On vit quelque chose de ce que promet ici le prophète au retour de la captivité de Babylone. Un petit nombre de Juifs qui invoquaient le nom du Seigneur, et qui avaient conservé la mémoire de son nom, dans les pays étrangers, revinrent en Judée, et trouvèrent leur salut dans Jérusalem. Dieu détruisit leurs ennemis; il sut tirer sa gloire de l'oppression où il avait permis qu'Israël fût réduit, et il rétablit son peuple dans son ancienne splendeur. Mais cela n'était qu'un symbole de ce qui devait arriver à la venue de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur assembla son Église à Jérusalem; il la composa d'abord de ce petit nombre de Juifs qui crurent en lui. C'est de là que s'est répandue la doctrine du salut dans toutes les parties du monde. Le prophète marque en cet endroit, bien clairement, le petit nombre de Juifs qui furent appelés à la foi, et la vocation des gentils, à leur exclusion. Les Septante lisent (5) : *Celui qui sera dans Jérusalem, sera sauvé; et celui que le Seigneur aura appelé, sera évangélisé*; ou, la nouvelle sera portée à celui qui est appelé.

On peut aussi très bien appliquer ce verset à la rénovation finale; les fidèles seront alors sauvés, et leur race, continuée sur la terre, sera revêtue de salut et d'immortalité, en attendant le bonheur plus parfait du ciel. Dans cette période d'innocence recouvrée, le bonheur sera aussi grand qu'il peut l'être sur la terre. Voyez le chapitre suivant, verset 18.

(1) Gregor. Moral. lib. II, cap. 17.

(2) Luc. XVIII, 8.

(3) Act. II, 21.

(4) Rom. X, 13.

(5) Ἐν Ἱερουσαλήμ ἔσται ὁ σωζόμενος, ... καὶ εὐαγγελισμένος, ὡς ὁ Κύριος προσκλήσεται.

CHAPITRE III

Vengeances du Seigneur contre les ennemis de son peuple. Reproches contre Tyr et Sidon, et contre les Philistins. Bonheur de Jérusalem et de la Judée. Désolation de l'Égypte et de l'Idumée.

1. Quia ecce in diebus illis, et in tempore illo, cum convertero captivitatem Juda et Jerusalem,

2. Congregabo omnes gentes, et deducam eas in vallem Josaphat; et disceptabo cum eis ibi super populo meo, et hereditate mea Israel. quos disperserunt in nationibus, et terram meam dividerunt.

1. Car en ces jours-là, et en ce temps-là, lorsque j'aurai fait revenir les captifs de Juda et de Jérusalem,

2. J'assemblerai tous les peuples, et je les amènerai dans la vallée de Josaphat où j'entrerai en jugement avec eux, touchant Israël mon peuple et mon héritage, qu'ils ont dispersé parmi les nations; et touchant ma terre qu'ils ont divisée entre eux.

COMMENTAIRE

§. 1. IN DIEBUS ILLIS, CUM CONVERTERO CAPTIVITATEM JUDA. C'est une continuation de la prophétie précédente. Le peuple était de retour depuis peu de la captivité de Babylone, lorsque tout ceci arriva, dit Théodoret (1); il ajoute que les ennemis du peuple juif, dont il est parlé ici, sont ceux qui, jaloux de la liberté que Cyrus leur avait accordée de rebâtir le temple, s'assemblèrent contre eux, et furent miraculeusement défaits par leurs propres armes devant la ville de Jérusalem. Dom Calmet veut qu'il s'agisse ici de l'invasion de Gog. Mais la plupart des commentateurs modernes s'en tiennent aux temps messianiques et aux derniers jours. « Il ne peut être ici question, dit un commentateur, de la délivrance de la captivité de Babylone, non plus que de la conversion de quelques Juifs qui parvinrent à se soustraire aux persécutions et aux épreuves du temps des Maccabées; car ces événements, quelque heureux qu'ils fussent, ne furent point suivis d'un jugement général sur tous les peuples (2). »

§. 2. CONGREGABO OMNES GENTES, ET DEDUCAM EAS IN VALLEM JOSAPHAT. Nous avons déjà averti qu'en vain chercherait-on dans la Palestine une vallée de Josaphat. Ce nom est symbolique, comme celui de *vallée de carnage*, qui lui est donné au verset 14 et celui d'*ariél*, ou *lion de Dieu*, à la ville de Jérusalem, et de *Liban*, au temple, et de *grand crocodile*, au roi d'Égypte. *Josaphat* en hébreu (3), signifie *le jugement de Dieu*. Le chaldéen (4): *La vallée de la décision du jugement*. Au verset 14 où nous lisons, la vallée du carnage, *vallis concisionis*, les Septante et Théodotion lisent (5), *la vallée du jugement*.

Quelques auteurs (6) ont prétendu que la vallée de Josaphat était le lieu où tous les peuples se devaient rassembler au jugement dernier. Ce sentiment est aujourd'hui assez commun dans l'Église. Mais les anciens ne se sont pas toujours expliqués de la même manière. Origène (7) croit que les peuples s'assembleront sur toute la terre, et que l'éclat du Fils de Dieu sera comme celui d'un éclair, qui se fait voir en un moment par tout le monde. Saint Jérôme et l'ancien auteur cité par saint Thomas sous le nom de saint Jean Chrysostôme, parlent de même. Saint Jérôme est assez précis à cet égard, puisqu'il dit (8) qu'il est ridicule de croire que le Sauveur se manifesterait dans un lieu resserré, lui qui est la lumière du monde. Mais saint Jérôme, en cet endroit de Joël, semble détruire ce qu'il a dit sur saint Matthieu, puisqu'il avance en plus d'un endroit, que tous les peuples seront rassemblés en jugement dans la vallée de Josaphat, ou dans *la vallée du jugement*, dont il ne fixe pas toutefois la situation. Saint Hilaire (9) semble dire que les peuples s'assembleront en jugement sur le Calvaire, il assure que le Fils de Dieu paraîtra dans sa gloire au même lieu où il a été chargé d'opprobres. Le géographe de la terre Sainte, cité sous le nom de Bède, est, pensons-nous, le premier qui l'ait mis entre Jérusalem et le mont des Oliviers.

DISCEPTABO CUM EIS SUPER POPULO MEO, QUOS DISPERSERUNT IN NATIONIBUS, ET TERRAM MEAM DIVIDERUNT. La première partie de ce reproche regarde les Chaldéens, qui devaient disperser les Israélites, et les emmener captifs au delà de l'Euphrate. L'autre partie regarde les Tyriens,

(1) Theodoret hic, et in c. 11. ad fin.

(2) D'Ailioli, ad locum.

(3) לְיִשְׂרָאֵל מִן הַיַּם הַיָּבֵשׁ — (4) Chald. פְּלוֹג דִּינָה.

(5) Ἡ ἄβυθός ἐστιν ἡ ἀβύσσος. Hieron. ad §. 14.

(6) Albert. Remig. Haimo. Lyran. Vat. Tir. alii.

(7) Origen. in Matth. xxv. 32. 33.

(8) Hieronym. in Matt. xxiv. 27.

(9) Hilar. in Matt. xxiv. 32.

3. Et super populum meum miserunt sortem ; et posuerunt puerum in prostibulo, et puellam vendiderunt pro vino ut biberent.

4. Verum quid mihi et vobis, Tyrus et Sidon, et omnis terminus Palæstinorum ? Numquid ultionem vos reddetis mihi ? Et si utiscimini vos contra me, cito velociter reddam vicissitudinem vobis super caput vestrum.

5. Argentum enim meum et aurum tulistis ; et desiderabilia mea et pulcherrima intulistis in delubra vestra.

6. Et filios Juda et filios Jerusalem vendidistis filiis Græcorum, ut longe faceretis eos de finibus suis.

7. Ecce ego suscitabo eos de loco in quo vendidistis eos, et convertam retributionem vestram in caput vestrum.

3. Ils ont partagé mon peuple au sort ; ils ont livré les enfants aux lieux de prostitution, et ils ont vendu les jeunes filles pour avoir du vin, et pour s'enivrer.

4. Mais qu'y avait-il entre vous et moi, Tyr et Sidon ; et vous, terre des Philistins ? Aviez-vous à vous venger de moi ? Mais si vous entreprenez de vous venger de moi, je ferai tout d'un coup retomber sur votre tête le mal que vous voulez me faire.

5. Car vous avez enlevé mon argent et mon or ; et vous avez emporté dans vos temples ce que j'avais de plus précieux et de plus beau.

6. Vous avez vendu les enfants de Juda et de Jérusalem aux enfants des Grecs, pour les transporter bien loin de leur pays.

7. Mais je vais les retirer du lieu où vous les avez vendus ; et je ferai retomber sur votre tête le mal que vous leur avez fait.

COMMENTAIRE

les Sidoniens, les Philistins, et surtout les Idu-méens et les autres peuples qui, en divers temps, avaient partagé les terres d'Israël et de Juda, et se les étaient surtout appropriées pendant le temps de leur absence et de leur captivité (1). Selon d'autres commentateurs, ce verset se rapporterait aux nations païennes, chrétiennes et juives à la fin des temps. Elles seraient jugées sur leurs actes envers l'Église.

ŷ. 3. SUPER POPULUM MEUM MISERUNT SORTEM. *Ils ont partagé mon peuple au sort*, comme on partage les captifs à la guerre entre les vainqueurs. *Posuerunt in prostibulo* : Ils ont exposé les jeunes hommes dans des lieux de prostitution, ils en ont abusé par un crime détestable. Ou bien (2) : Ils ont donné ces enfants pris dans la guerre, pour acheter les faveurs d'une prostituée (3) ; ou même, ils les ont échangés contre des femmes de mauvaise vie. Jérémie (4) dit que les ennemis de Sion ont humilié les femmes et les filles de Juda, et qu'ils ont abusé des jeunes hommes : *Adolescentibus impudice abusi sunt*.

D'après d'Allioli, ces horreurs sont mises ici comme une figure des tribulations que les élus auront à souffrir, dans les derniers temps, de la part des hommes animés de sentiments païens.

ŷ. 4. QUID MIHI ET VOBIS, TYRUS ET SIDON, ET OMNIS TERMINUS PALÆSTINORUM ? Les Septante : *Et toute la Galilée des Gentils*. Les prophètes se plaignent souvent de cette injuste haine des peuples de la Palestine contre les Hébreux (5). Les peuples mentionnés dans ce verset, selon des commentateurs, sont mis en général pour les nations dont le peuple de Dieu avait eu à souf-

frir (6). Il est à remarquer que les Assyriens et les Chaldéens n'y figurent pas.

NUMQUID ULTIONEM REDDETIS MIHI ? En quoi, moi, ou mon peuple, vous avions-nous offensés, pour vous réjouir de nos maux, et pour vous joindre à nos ennemis ? On peut traduire autrement : Pourrez-vous me résister, et vous venger de moi, lorsque j'exercerai ma colère sur vous ?

ŷ. 5. ARGENTUM MEUM... ET PULCHERRIMA INTULISTIS IN DELUBRA VESTRA. Les Chaldéens ayant brûlé et pillé le temple, enlevèrent tout ce qu'il y avait de plus précieux, et l'emportèrent à Babylone dans le temple de leurs dieux, comme nous l'apprend l'Écriture (7). Ce verset ne désigne pas nécessairement les Chaldéens, puisque les Philistins enrichirent plusieurs fois leurs temples des dépouilles des Juifs, et que l'Arche même y demeura captive. Les Tyriens et les Sidoniens purent acheter aussi quelque partie de ces dépouilles, et les mettre dans les temples de leurs villes, ou mieux *dans leurs palais* (8). L'hébreu ne parle pas des temples ; l'allusion que l'on croyait voir dans ce verset, touchant les Chaldéens, ne repose donc pas que sur une traduction fautive.

ŷ. 6. FILIOS JUDA VENDIDERUNT FILIIS GRÆCORUM. Il y eut de nombreuses guerres entre la Judée, les Philistins, les Tyriens et les Sidoniens ; les prisonniers furent vendus comme esclaves aux Grecs de l'Asie mineure. On voit par Ézéchiel que les Ioniens dont il est ici question dans le texte hébreu, faisaient le commerce d'esclaves (9).

ŷ. 7. SUSCITABO EOS DE LOCO IN QUO VENDIDISTIS EOS. Les livres des Rois et les Paralipomènes

(1) Vide 1. Macc. iv. 61 ; v. 3. 65 ; vi. 31. etc.

(2) יחברו הילר בוינה

(3) Ita Sept. Ἰα παιδάρια ἔδωκαν πόρναις. Chald. Aben Ezzra.

(4) Jerem Thren. v. — (5) Voyez Ezéch. xxv.

(6) D'Allioli.

(7) iv. Reg. xxv. — Dan. v.

(8) בתי הכליה Les Septante ; Ἐν τῷ τοῦ ναοῦ ἑμῶν. Al. Τὸς ἑκκου.

(9) Ezéchiel. xxvii. 13.

8. Et vendam filios vestros et filias vestras in manibus filiorum Juda, et venundabunt eos Sabæis, genti longinquæ, quia Dominus locutus est.

9. Clamate hoc in gentibus, sanctificate bellum, suscite robustos; accedant, ascendant omnes viri bellatores.

10. Concidite aratra vestra in gladios, et ligones vestros in lanceas. Infirmus dicat: Quia fortis ego sum.

11. Erumpite, et venite, omnes gentes de circuitu, et congregamini; ibi occumbere faciet Dominus robustos tuos.

12. Consurgant, et ascendant gentes in vallem Josaphat; quia ibi sedebo ut judicem omnes gentes in circuitu.

13. Mittite falces, quoniam maturavit messis; venite, et descendite, quia plenum est torcular, exuberant torcularia, quia multiplicata est malitia eorum.

14. Populi, populi, in valle concisionis, quia juxta est dies Domini in valle concisionis.

8. Je livrerai vos fils et vos filles entre les mains des enfants de Juda; et ils les vendront aux Sabéens, à un peuple très éloigné: c'est le Seigneur qui l'a dit.

9. Publiez ceci parmi les peuples; qu'il se liguent entre eux par les serments les plus saints; que leurs braves s'animent au combat; que tout ce qu'il y a d'hommes de guerre marche, et se mette en campagne.

10. Forgez des épées du coutre de vos charrues, et des lances du fer de vos hoyaux; que le faible dise: Je suis fort.

11. Peuples, venez tous en foule; accourez, et rassemblez-vous de toutes parts; c'est là que le Seigneur fera périr tous vos braves.

12. Que les peuples viennent tous se rendre à la vallée de Josaphat: j'y paraîtrai assis pour juger tous les peuples qui y viendront de toutes parts.

13. Mettez la faucille dans le blé, parce qu'il est déjà mûr: venez et descendez; le pressoir est plein, les cuves regorgent; parce que leur malice est montée à son comble.

14. Peuples, peuples, accourez dans la vallée du carnage; parce que le jour du Seigneur est proche; et il éclatera dans la vallée du carnage.

COMMENTAIRE

ne parlent point de rachat de captifs. Il n'est pas impossible cependant que ce rachat n'ait été fait sous les règnes de Joas ou d'Amasias, et surtout sous celui d'Ozias. Il ne saurait être question ici des nombreux prisonniers juifs qui furent restitués sous Achaz (1).

Ÿ. 8. VENDAM FILIOS VESTROS IN MANIBUS FILIORUM JUDA, ET VENUNDABUNT EOS SABÆIS. Les Juifs purent profiter des invasions assyriennes pour se venger de leurs ennemis et faire de nombreux prisonniers. On voit par les livres des Paralipomènes qu'ils ne négligeaient pas ce genre de butin. Les Sabéens étaient déjà célèbres du temps de Job par leurs déprédations.

Ÿ. 9. SANCTIFICATE BELLUM; SUSCITATE ROBUSTOS. Dieu se prépare à juger les nations, et, afin que leur rébellion ne soit pas à moitié accomplie, il leur crie de se préparer à combattre le peuple saint. Ils peuvent faire les braves tant qu'ils le voudront: plus ils feront de préparatifs, plus leur désastre sera grand.

Ÿ. 10. CONCIDITE ARATRA VESTRA IN LANCEAS. Que nul ne soit exempt de cette milice. Cultivateurs paisibles, changez vos coutres en épées (2):

. . . Squallent adductis arva colonis,
Et curvæ rigidum falces curvantur in ensem.

Ÿ. 11. IBI OCCUMBERE FACIET ROBUSTOS TUOS. C'est en vain que les peuples s'agitent, Dieu les conduit, et déroute leurs plans les mieux concertés. Les impies se flattent de triompher de l'Église et des saints: ils auront leur moment de triomphe et aussi l'heure de la ruine.

Ÿ. 12. ASCENDANT GENTES IN VALLEM JOSAPHAT; QUIA IBI SEDEBO UT JUDICEM. Le verbe *ascendere* s'emploie même dans le sens de descendre comme ici: *Que les nations montent dans la vallée de Josaphat*; qu'elles se rendent à la vallée du jugement.

Ÿ. 13. MITTITE FALCES, QUIA MATURAVIT MISSIS. Dieu parle aux anges exterminateurs. Le temps de la vengeance est souvent exprimé dans l'Écriture sous l'idée d'une moisson ou d'une vendange. *Laissez croître l'ivraie avec le froment jusqu'à la moisson*, dit le Sauveur (3); *et alors je dirai aux moissonneurs: Cueillez premièrement l'ivraie, et mettez-la en bottes, pour la jeter au feu*, etc. Et dans l'Apocalypse (4), *un ange crie à haute voix: Mettez la faucille, et moissonnez, parce que l'heure de moissonner est venue, et que la moisson est mûre*. Et pour la vendange, voyez *Isaï. LXIII. 3. Jerem. Thren. I. 15. Apoc. XIX, 15*. Et ici: *Exuberant torcularia*: Les cuves regorgent de raisin; il est temps de le fouler.

Ÿ. 14. POPULI, POPULI, IN VALLE CONCISIONIS. Assemblez-vous, armées ennemies, victimes de ma colère, dans la vallée du Jugement. Ézéchiël parlant du désastre de l'armée scythe (5): *Et vous, fils de l'homme, dit le Seigneur, dites à tous les oiseaux de l'air, et à toutes les bêtes de la campagne: Accourez, hâtez-vous, venez de toutes parts à la victime que j'immole pour vous; cette grande victime, que j'égorge sur les montagnes d'Israël, afin que vous mangiez sa chair, et que vous buviez son sang. Vous mangerez la chair des guerriers, et vous boirez le sang des princes*, etc. Le même pro-

(1) II. Paralip. xxviii.

(2) Georgic. I.

(3) Matt. XIII. 30.

(4) Apoc. xiv. 15. — (5) Ezéch. xxx. 17. 18.

15. Sol et luna obtenebrati sunt, et stellæ retraxerunt splendorem suum.

16. Et Dominus de Sion rugiet, et de Jerusalem dabit vocem suam, et movebuntur cœli, et terra; et Dominus spes populi sui, et fortitudo filiorum Israel.

17. Et scietis quia ego Dominus Deus vester, habitans in Sion monte sancto meo; et erit Jerusalem sancta, et alieni non transibunt per eam amplius.

18. Et erit in die illa, stillabunt montes dulcedinem, et colles fluent lacte, et per omnes rivos Juda ibunt aquæ; et fons de domo Domini egredietur, et irrigabit torrentem spinarum.

15. Le soleil et la lune se couvriront de ténèbres, et les étoiles retireront leur lumière.

16. Le Seigneur rugira du haut de Sion; et sa voix retentira du milieu de Jérusalem: le ciel et la terre seront ébranlés; alors le Seigneur sera l'espérance de son peuple, et la force des enfants d'Israël.

17. Vous saurez en ce jour-là que j'habite sur ma montagne sainte de Sion, moi le Seigneur votre Dieu; et Jérusalem sera sainte, et les étrangers ne passeront plus désormais au milieu d'elle.

18. En ce jour-là, la douceur du miel dégouttera des montagnes, le lait coulera des collines; les eaux se répandront dans tous les ruisseaux de Juda; il sortira de la maison du Seigneur une fontaine qui remplira le torrent des épines.

COMMENTAIRE

phète dit qu'on appellera le lieu où ces peuples seront enterrés (1), *la vallée de la multitude de Gog*; et la ville qui y sera bâtie, *la ville d'Amona*, ou de la multitude. Ce qui fait allusion au terme hébreu *Hamônîm*, qui est répété dans ce verset: *Populi, populi* (hébreu): *Hamônîm, Hamônîm* (2). Les Septante (3): *On a entendu de grands bruits dans la vallée du Jugement*, ou de la *décision* (4); parce que là doit être décidée la grande affaire de ces peuples coupables depuis si longtemps. D'autres (5): *Dans la vallée de la trituration*, en continuant l'allégorie de la moisson. C'est là que ces nations seront triturées, battues, écrasées, comme le grain dans l'aire.

ŷ. 15. SOL ET LUNA OBTENEBRATI SUNT. Cette expression, au figuré, marque l'extrême consternation de ces peuples voués au dernier supplice.

ŷ. 16. DOMINUS DE SION RUGIET. Le Seigneur fera entendre sa voix comme un tonnerre aux oreilles de ses ennemis, et il les jettera dans la frayeur. Ces expressions sont fréquentes dans l'Écriture (6). On sent assez ce qu'elles signifient.

ŷ. 17. ERIT JERUSALEM SANCTA. Les étrangers ne profaneront plus Jérusalem. Cette ville subsistera longtemps sans que Dieu l'abandonne aux peuples infidèles. Ces manières de parler, *jamais, toujours, on ne verra plus, on ne verra jamais*, et d'autres semblables, ne doivent pas se prendre dans la rigueur. Elles marquent un temps indéterminé. On ne peut les expliquer à la lettre que de l'église de Jésus-Christ. On sait que Jérusalem et le temple furent profanés par Antiochus Épiphane, et ensuite par les Romains.

ŷ. 18. STILLABUNT MONTES DULCEDINEM. On en

tirera des huiles, du vin et du miel; toutes ces expressions sont figurées et hyperboliques, selon la plupart des commentateurs. Pour nous, nous n'hésitons pas à y voir le bonheur de l'humanité régénérée, qui habitera encore la terre, après le jugement (7).

FONS DE DOMO DOMINI EGREDIETUR, ET IRRIGABIT TORRENTEM SPINARUM. L'hébreu: *Le torrent de Schittim*. On ne connaît point de vallée ni de torrent de ce nom en deçà du Jourdain; il y a une plaine de ce nom au-delà du Jourdain (8), dans le pays de Moab: on ne peut pas dire que ce soit elle que le prophète a en vue en cet endroit. Quand même on aurait vu, à la lettre, une source sortir du temple, elle n'aurait pu porter ses eaux au-delà du Jourdain. Tout ceci est donc allégorique, de même que ce qu'on lit dans Ézéchiël (9) et dans Zacharie (10), d'une source d'eau qui sortait du temple, et qui allait tomber dans la mer Morte. Ces eaux marquent l'abondance qu'on vit après les épouvantables désastres qui signalèrent la captivité. Le pays fut aussi florissant que jamais; on rétablit dans Jérusalem les aqueducs qui fournissaient de l'eau à la ville et au temple. Ces eaux tombaient dans le torrent de Cédron, et allaient se dégorger dans la mer Morte, en suivant la vallée de Tophet, ou des Ben-Hinnon. C'est probablement cette vallée qui est nommée ici la vallée, ou le torrent de Schittim, ou des épines, ou *des cordelettes*, comme traduisent les Septante (11). Tout cela était un symbole et une figure de la doctrine évangélique, qui devait sortir de Jérusalem pour arroser la gentilité, comme un terrain ingrat, et abandonné aux épines.

(1) *Ezech.* xxxix. 15. 16.

(2) המנין המנין כעסק ההר

(3) Ἦσαν ἡ γὰρ ὁμοθυμαδὸν ἐν τῇ κοιλάδι τῆς κρίσεως.

(4) *Ita Chald. Arab. Syr. Mercer. Drus.*

(5) וְיָרֵחַ הַרְוִיטִים signifie les instruments de la trituration, ou la trituration elle-même.

(6) *Jerem.* xxv. 30. • *Amos.* i. 2. etc.

(7) Nous ne connaissons pas encore, en écrivant ce commentaire, le savant travail de M. l'abbé Chabauty. Nous l'avons lu avec d'autant plus de plaisir que nous partageons absolument ses convictions.

(8) *Num.* xv. 1. — *Josue* II. 1. et III. 1. — *Mich.* vi. 5.

(9) *Ezech.* xlvi. 2. — (10) *Zach.* xiv. 8.

(11) Les Septante: Καὶ ποτιεὶ τὸν χεῖμαζόντων τῶν σπονίων.

19. Ægyptus in desolationem erit, et Idumæa in desertum perditionis, pro eo quod inique egerint in filios Juda, et effuderint sanguinem innocentem in terra sua.

20. Et Judæa in æternum habitabitur, et Jerusalem in generationem et generationem.

21. Et mundabo sanguinem eorum, quem non munda-veram; et Dominus commorabitur in Sion.

19. L'Égypte sera désolée, et l'Idumée deviendra un désert affreux; parce qu'ils ont opprimé injustement les enfants de Juda, et qu'ils ont répandu dans leur pays le sang innocent.

20. La Judée sera habitée éternellement; Jérusalem subsistera dans tous les siècles.

21. Et je purifierai alors leur sang, que je n'aurai point purifié; et le Seigneur habitera dans Sion.

COMMENTAIRE

Ÿ. 19. ÆGYPTUS IN DESOLATIONEM ERIT. Long-temps florissante, l'Égypte fut conquise par Cambyse, puis recouvra quelque indépendance sous les xxviii^e, xxix^e et xxx^e dynasties nationales; conquise ensuite par Alexandre, elle échut aux Ptolémées, puis passa aux Romains, et, déserte dans sa partie supérieure, elle n'eut plus sous les Musulmans et les Turcs qu'une longue agonie (1). Elle est ici l'image des impies qui seront perdus sans ressource au dernier avènement de Jésus-Christ.

ET IDUMÆA IN DESERTUM PERDITIONIS. Ce furent principalement les Maccabées qui réduisirent l'Idumée dans cet état si triste. Les Iduméens, comme le leur reproche Joël au verset 2 de ce chapitre, s'étaient partagé le pays des Juifs, ils s'étaient réjouis de leur défaite, et avaient insulté à leur malheur (2). Ils s'étaient même joints aux Chaldéens, et les avaient excités à détruire, à exterminer, à anéantir Jérusalem (3): *Exinanite, exinanite usque ad fundamentum in ea*. Mais Judas Maccabée (4), et ensuite Jean Hyrcan (5), leur firent la guerre, et les obligèrent à prendre les lois, et les cérémonies des Juifs. On peut voir Ézéchiël, xxv, 12, 13.

Ÿ. 20. JUDÆA IN ÆTERNUM HABITABITUR. La Judée sera habitée éternellement, c'est-à-dire, pendant un long temps; et l'église de Jésus-Christ, figurée par la Judée délivrée de l'oppression de ses ennemis, subsistera éternellement, sans que les portes de l'enfer puissent jamais prévaloir contre elle (6). M. Chabauty soutient qu'après le renouvellement final de l'humanité, la Judée sera réellement ha-

bitée à jamais. Bien que nous admettions comme lui cette rénovation finale, nous serions moins affirmatifs sur ce point particulier, comme sur quelques autres questions de détail.

Ÿ. 21. MUNDABO SANGUINEM EORUM, QUEM NON MUNDAVERAM. Jésus-Christ purifie dans la loi nouvelle le sang qui était demeuré souillé dans la loi ancienne (7). Nous trouvons dans les sacrements la pureté véritable, dont les cérémonies et les purifications légales n'étaient que la figure. On peut aussi l'entendre dans ce sens: Je vengerai le sang de mon peuple, que j'avais laissé jusqu'alors sans vengeance (8). J'ai différé longtemps de venger le sang de mon peuple, injustement répandu par les Iduméens: mais enfin leur temps viendra. Autrement: Je purifierai mon peuple des iniquités qui leur restaient encore à expier. Je les purifierai par les persécutions d'Antiochus Épiphane. C'est là leur dernière épreuve, jusqu'au temps du Messie. Ceci semble regarder les Ammonites et les Moabites, qui étaient dans le même cas que les Iduméens, ayant comme eux usurpé les terres des Israélites au-delà du Jourdain (9). L'hébreu à la lettre (10): *Je purifierai leur sang; je ne purifierai pas, ou je n'ai pas purifié*. Mais il faut suppléer, *que je n'ai pas purifié*. Les Septante (11): *Je vengerai leur sang et je ne purifierai pas*.

DOMINUS COMMORABITUR IN SION. Jésus-Christ habitera éternellement dans la nouvelle Sion, dans son Église. Aussi, dit-il lui-même à ses apôtres: « *Je suis toujours avec vous jusqu'à la fin des siècles* (12). »

(1) Chamfollion, Égypte, p. 176 et suiv.

(2) Isai. lxiii - Ezech. xxv, 12, 13, 14.

(3) Psalm. cxxxvi, 7.

(4) 1. Macc. v, 65. et II. Macc. x, 16.

(5) Joseph. Antiq. xiii, 17.

(6) Matt. xvi, 18. — (7) Hieronym. hic.

(8) Ita Chald. Syr. Arab. Grot.

(9) Jerem. xlix, 1. - Amos. i, 13. - Sophon. II, 8.

(10) וְנִקְיִיתִי דַם לְאִם בְּקִיָּוִי

(11) Ἐξιδιξίσω τὸ αἷμα αὐτῶν, καὶ οὐ μὴ θλώσω. Edit. Rom. Ἐξιδιξίσω τὸ αἷμα, etc.

(12) Matth. xxviii, 20.

FIN DE JOËL

AMOS

INTRODUCTION

Amos, qui est le troisième des douze petits prophètes dans les exemplaires hébreux et dans ceux de la Vulgate, est le second dans les exemplaires de la version des Septante et le quatrième dans l'ordre chronologique. L'inscription de sa prophétie nous apprend qu'il n'était qu'un simple *berger* ; et lui-même, parlant au prêtre Amasias, qui lui défendait de prophétiser, lui dit : *Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, mais je mène paître des bœufs ; le Seigneur m'a pris lorsque je menais mon troupeau, et il m'a dit : Allez et prophétisez en parlant à Israël mon peuple* (1). L'inscription ajoute qu'il était des pasteurs de *Thécué* ; ce qui a donné lieu de croire qu'il était natif du bourg de Thécué, dans la tribu de Juda, à quatre lieues de Jérusalem vers le midi (2). Dom Calmet pense que Thécué fut plutôt le lieu où le prophète se retira, lorsqu'il fut chassé du royaume d'Israël ; parce qu'en effet la suite donne lieu de croire que ce prophète était natif du royaume des dix tribus, et peut-être même de Béthel, où il commença à prophétiser, et d'où il fut chassé. Car voici ce que lui-même rapporte : *Amasias, prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël : Amos s'est révolté contre vous au milieu de la maison d'Israël ; et la terre ne peut soutenir ses discours... Amasias dit ensuite à Amos : Sortez d'ici, homme de visions ; fuyez au pays de Juda ; allez y chercher votre pain, et y prophétiser ; et qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Béthel, parce que c'est là que se trouve le siège de la religion et de l'état* (3). Quelques commentateurs ont confondu ce prophète avec le père d'Isaïe. Cette confusion n'est pas possible en hébreu. Le père d'Isaïe s'appelait אִמּוֹס *Amôts*, et le prophète se nomme חָמוֹס *'hâmôs*.

L'inscription nous annonce que la prophétie d'Amos regarde le royaume d'Israël. Il parle aussi du royaume de Juda et des peuples voisins ; mais son objet principal est en effet le royaume d'Israël. Enfin l'inscription marque qu'il prophétisa au temps d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre. Le prophète Zacharie parle aussi de ce tremblement de terre qui arriva sous le règne d'Ozias (4). L'historien Josèphe (5), et après lui la plupart des commentateurs, rapportent ce tremblement de terre au temps de l'entreprise d'Ozias sur le ministère des prêtres, lorsque ce prince voulut offrir l'encens dans le temple du Seigneur (6). On place ordinairement ce fait vers la vingt-cinquième année du règne d'Ozias, en sorte qu'Amos aura commencé à prophétiser vers la vingt-troisième année de ce prince, environ trois ans avant la mort de Jéroboam II, c'est-à-dire vers 787 avant Jésus-Christ. Les prophéties d'Amos se divisent en trois parties : L'introduction I, II ; les prophéties contre Israël III-VI ; les visions et les symboles annonçant le châtement, VII-IX.

(1) Amos. VII. 14. 15. *Vulg. vellicans* (hebr. alit. *scalpens*) *sycomoros*. — (2) II. Par. XI. 6. — Hieron. Mercer. *Grot. alii.*
— (3) Amos. VII. 10. *et seqq.* — (4) Zach. XIX. 5. — (5) *Joseph. Antiq. l. XI. c. 11.* — (6) IV. Reg. XV. 5. *et II. Par. XLVI. 16. et seqq.*

Première partie. — Amos, commence par déclarer que le Seigneur va faire éclater ses jugements du milieu de Jérusalem. Ensuite il annonce les châtimens dont le Seigneur frappera Damas, à cause des violences que ce peuple a exercées sur les Israélites de Galaad ; les Philistins, parce qu'ils ont livré aux Iduméens les transfuges d'Israël ; les Tyriens, parce que, par une semblable injustice, ils ont violé l'alliance qui existait entre eux et les Israélites ; les Iduméens à cause de leur haine et de leur animosité persévérante contre les enfans d'Israël ; les Ammonites, à cause des cruautés qu'ils ont exercées sur les Israélites de Galaad, dans le dessein d'usurper leurs terres (chap. 1) ; les Moabites, à cause de leur fureur impie contre un roi d'Idumée ; Juda même, à cause de l'infidélité de ce peuple ; enfin Israël, à cause de différens crimes que le Seigneur reproche à ce peuple par la bouche de son prophète. Le Seigneur, continuant de parler aux enfans d'Israël, leur rappelle ses bienfaits, leur reproche leur ingratitude et leur infidélité, et leur annonce ses vengeances (chap. 11).

Seconde partie. — Il adresse sa parole à tous les enfans d'Israël, à toute cette grande famille qu'il a fait sortir de l'Égypte ; ce qui embrasse également les enfans d'Israël et de Juda. Il les avertit tous que ses vengeances seront proportionnées à leur ingratitude. Il les exhorte à être attentifs à la voix de ses prophètes. Il appelle les Philistins et les Egyptiens pour être témoins des injustices de son peuple, et des vengeances qu'il exercera sur ce peuple perfide. Il annonce la ruine des autels de Béthel (chap. 111). Il prédit la rigueur avec laquelle seront traitées les femmes de Samarie, qu'il désigne sous le nom de vaches grasses. Le Seigneur abandonne les enfans d'Israël à leur dépravation. Il leur représente les différens fléaux dont il les a frappés, et leur reproche leur endurcissement. Il leur déclare que c'est cet endurcissement qui attirera sur eux les derniers effets de ses vengeances. Il les exhorte à se tourner vers lui au moins au temps de ces dernières vengeances, et à se préparer à aller au-devant de lui, lorsqu'il viendra vers eux (chap. 1v). Le prophète déplore la ruine d'Israël. Il exhorte les enfans d'Israël à chercher le Seigneur dont il relève la puissance. Il leur reproche leur endurcissement et leur annonce les vengeances divines. Les riches d'Israël ont pillé les pauvres ; ils seront eux-mêmes pillés. Le Seigneur les exhorte à l'amour de la justice ; ils sont sourds à sa voix. Les pleurs et les cris retentiront dans leurs places et dans leurs vignes, à cause des maux dont le Seigneur les accablera un jour. Malheur à ceux qui désirent voir ce jour, il sera pour eux un jour de ténèbres et d'obscurcissement ! Le Seigneur rejette le culte des enfans d'Israël ; il hait leurs fêtes ; il ne peut souffrir leurs assemblées ; il rejette leurs holocaustes et leurs offrandes ; il n'écoute point leurs cantiques. Il leur reproche l'idolâtrie de leurs pères dans le désert ; il leur annonce leur captivité (chap. v). Le prophète reproche aussi aux grands d'Israël leur haine contre Sion, leur vaine confiance dans Samarie, leur ingratitude envers le Seigneur, leur injustice, leur mollesse, leur insensibilité. Il leur annonce les vengeances que le Seigneur exercera sur eux, sur toute la maison d'Israël et même sur toute l'étendue du pays occupé par les deux maisons d'Israël et de Juda (chap. vi).

Troisième partie. — Le Seigneur découvre à son prophète, sous différentes figures et dans différentes visions, les maux dont il accablera les enfans d'Israël. Le prophète demande miséricorde pour ce peuple. Le Seigneur, touché de compassion, promet que le peuple ne sera point entièrement exterminé. Il annonce au prophète la ruine de la maison de Jéroboam. Amasias accuse Amos devant Jéroboam, et commande à ce prophète de se retirer dans le royaume de Juda. Le prophète lui déclare qu'il a été envoyé par le Seigneur pour adresser sa parole aux enfans d'Israël. Il annonce les malheurs qui arriveront à Amasias, et la captivité d'Israël (chap. vii). Le Seigneur découvre encore à son prophète, sous une autre figure et dans une autre vision, la ruine d'Israël. Il se plaint des iniquités de ce peuple ; il annonce les vengeances qu'il exercera sur eux. En ce jour-là, le Seigneur fera coucher le soleil en plein midi ;

en ce jour-là, le Seigneur les frappera d'une famine, non de pain, mais de la parole de Dieu ; en ce jour-là, ils seront agités et errants dans les quatre parties du monde (chap. viii). Le Seigneur annonce encore à son prophète dans une autre vision, les vengeances terribles qu'il exercera sur la maison d'Israël. Il déclare qu'il est le maître de tous les hommes, et que ses yeux sont attentifs pour exterminer tous les peuples qui pèchent, mais que cependant il n'exterminera pas entièrement la maison d'Israël. Il annonce la dispersion des enfants d'Israël, puis le rétablissement de la maison de David, la conversion des gentils, la gloire et la félicité de son peuple, le retour et le rétablissement de la maison d'Israël (chap. ix).

De graves enseignements se dégagent des prophéties du berger de Thécué. Les yeux du Seigneur sont ouverts sur tous les royaumes de la terre ; il prend soin de punir les crimes des nations infidèles, et il ne laissera pas impunies les iniquités de son peuple ; il étendra sa main pour châtier la maison même de Juda ; combien moins épargnera-t-il la maison d'Israël ? c'est le précis des deux premiers chapitres de la prophétie d'Amos. Ensuite le prophète, considérant plus particulièrement la maison d'Israël, lui reproche ses infidélités, l'exhorte à prévenir la colère du Seigneur, lui annonce les vengeances que sa justice exercera sur elle, l'invite à revenir au moins alors à son Dieu, lui prédit les miséricordes que le Seigneur exercera sur elle. Il fait assez entendre que la colère de Dieu se répandra successivement sur toute l'étendue du pays occupé par les deux maisons d'Israël et de Juda. Mais ensuite il annonce le rétablissement de la maison de David, et le retour des miséricordes du Seigneur sur les enfants d'Israël. Voilà à quoi se réduit toute la prophétie d'Amos considérée selon le sens littéral et immédiat.

Mais divers traits répandus dans ces prophéties nous avertissent que ce premier sens en couvre un plus profond. En annonçant le rétablissement de la maison de David, le prophète y joint la promesse de la conversion des gentils ; et par là il nous montre que ce qu'il dit du rétablissement de la maison de David ne doit pas se prendre dans un sens littéral et charnel. En effet, en vain chercherait-on ce rétablissement au temps de Zorobabel, lorsque les Juifs revinrent de la captivité ; Zorobabel n'eut qu'un pouvoir en quelque sorte emprunté, et dépendant de l'autorité des rois de Perse ; d'ailleurs on ne vit point alors la multitude des nations se soumettre à la maison de David, ni rechercher le Seigneur et se glorifier de porter son nom. La nation juive n'eut de pouvoir absolu que sous les Asmonéens, longtemps après le retour de la captivité ; mais les Asmonéens n'étaient ni de la race de David, ni de la tribu même de Juda ; ils étaient dépositaires de l'autorité que Dieu avait confiée à la maison de Juda, mais ils n'étaient pas de cette tribu ; et on ne vit point encore alors les nations se soumettre à eux, ni adorer le Seigneur. Ce n'est qu'en la personne de Jésus-Christ et sous son règne, que la prophétie reçoit son accomplissement. *Il sera grand*, dit l'ange l'annonçant à Marie, *et il sera appelé le fils du Très-Haut : le Seigneur lui donnera le trône de David son père : il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin* (1). C'était donc en lui que devait être rétablie la maison de David ; et c'est aussi en lui que la maison de David a été rétablie, lorsque, dans sa résurrection, il a été sacré roi sur Sion, selon ce que le Seigneur lui dit alors : *Vous êtes mon fils : je vous ai engendré aujourd'hui : demandez-moi, et je vous donnerai les nations pour votre héritage, et toute l'étendue de la terre pour la posséder* (2). Lui-même, parlant à ses apôtres après sa résurrection, et lorsqu'il était près de les quitter pour s'élever au ciel, leur dit : *Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, instruisez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai commandées. Et je serai moi-même toujours*

(1) Luc. 1. 32. — (2) Psalm. 11. 6. 7. 8. - Act. xiii. 33.

avec vous jusqu'à la consommation des siècles (1). Après leur avoir ainsi parlé, il s'éleva dans le ciel (2), où il est assis à la droite de Dieu ; et eux, peu de temps après, étant partis, prêchèrent partout, le Seigneur coopérant avec eux, et confirmant sa parole par les miracles qui l'accompagnaient. En moins de quarante années, tout l'univers connu se vit rempli d'une multitude d'hommes fidèles de toute nation, qui s'étaient empressés de rechercher le Seigneur, et qui se glorifiaient de porter son nom. Ce fut donc alors que la prophétie d'Amos fut accomplie ; c'est aussi ce que l'apôtre saint Jacques remarque, lorsque, dans le concile de Jérusalem, il s'exprime ainsi : *Mes frères, Simon vous a représenté de quelle manière Dieu a commencé à regarder favorablement les gentils, pour choisir parmi eux un peuple consacré à son nom. Et les paroles des prophètes s'y accordent, selon qu'il est écrit : Après cela j'édifierai de nouveau le tabernacle de David, qui est tombé ; je réparerai ses ruines et le relèverai ; en sorte que le reste des hommes et tous les gentils rechercheront le Seigneur, et seront alors appelés de mon nom ; c'est ce que dit le Seigneur, qui fera ces choses* (3). Cette prophétie est précisément celle d'Amos. Il est vrai qu'il y a quelque différence dans le texte hébreu tel que nous l'avons, et tel qu'on le lisait dès le temps de saint Jérôme, auteur de la Vulgate, dans laquelle nous lisons : *En ce jour-là, je relèverai le tabernacle de David qui est tombé ; je refermerai les ouvertures de ses murailles ; je rétablirai ce qui était tombé, et je le rebâtirai comme il était autrefois ; en sorte qu'ils possèdent les restes de l'Idumée, et toutes les nations, parce qu'ils ont été appelés de mon nom ; c'est ce que dit le Seigneur, qui fera ces choses* (4). Mais le sens que saint Jacques exprime se trouve dans la version des Septante (5).

Mais tandis que la multitude des gentils s'empressaient de chercher le Seigneur, la multitude des Juifs s'éloignait de lui, et attirait sur elle les reproches que le Seigneur faisait autrefois à la maison d'Israël par la bouche du prophète Amos ; elle se rendait digne d'éprouver les vengeances que le Seigneur avait autrefois annoncées à la maison d'Israël, par la bouche du même prophète. Le premier crime que le Seigneur reproche à la maison d'Israël par la bouche d'Amos, c'est d'avoir vendu le juste pour de l'argent : *Pro eo quod vendiderit pro argento justum* (6). C'est précisément aussi le crime du perfide Judas à l'égard de Jésus-Christ, le Juste et le Saint par excellence ; c'est le crime des prêtres qui acceptèrent l'offre détestable de ce perfide ; c'est le crime de toute la nation qui, par une fureur aveugle, a ratifié ce pacte horrible. Le Seigneur reproche à la maison d'Israël d'avoir haï celui qui les reprenait dans les assemblées publiques, et d'avoir eu en abomination celui qui leur parlait d'une manière irréprochable : *Odio habuerunt corripientem in porta, in loquentem perfecte abominati sunt* (7). C'est le crime des scribes et des pharisiens à l'égard de Jésus-Christ ; c'est le crime de la multitude des Juifs incrédules qui se sont laissés entraîner par la passion de ces hommes injustes et hypocrites, qui ne pouvaient souffrir les reproches que Jésus-Christ leur faisait. Le Seigneur reproche aux grands de la maison d'Israël, aux chefs de ce peuple, d'avoir été insensibles aux maux de leurs frères, à l'affliction de Joseph : *Et nihil patiebantur super contritione Joseph* (8). C'est le crime des princes des prêtres et des sénateurs du peuple juif, qui, loin d'être sensibles aux souffrances de Jésus-Christ même, qui est le vrai Joseph, lui insultaient tandis qu'il était attaché sur la croix ; c'est le crime de tous ceux qui, à leur exemple, blasphémaient contre lui et se moquaient de ses souffrances. Le Seigneur reproche encore aux chefs de la maison d'Israël de

(1) Matth. xxviii. 18. *et seqq.* — (2) Marc. xvi. 10. 20. — (3) Act. xv. 17. *et seqq.* *Vidi fratres, etc.* Et huic concordant verba prophetarum sicut scriptum est : Post hæc revertar et reedificabo tabernaculum David, etc. Ut requirerent cæteri hominum Deum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, etc. — (4) Amos, ix. 11. 12. In die illa suscitabo tabernaculum David, etc... ut possideant reliquias Idumææ, et omnes nationes, eo quod invocatum sit nomen meum super eos, etc. — (5) Ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐσεινή αναστήσω τὴν σκηνὴν Δαυὶδ,.... ὅπως ἐλξητήσωσιν (Ed. Ald. addit. μέ) οἱ καταλοιποὶ τῶν ἀνθρώπων, καὶ πάντα τὰ ἔθνη, ἐφ' οὓς ἐπιέκληται τὸ ὄνομα μου ἐπ' αὐτοὺς, etc. — (6) Amos. ii. 6. — (7) Amos. v. 10. — (8) Amos. vi. 6.

n'avoir que du mépris pour Sion, et de mettre leur confiance dans la montagne de Samarie, sur laquelle était leur ville capitale : *Væ qui contemnitis Sion, et confiditis in monte Samariæ* (1). C'est le crime des chefs du peuple juif qui regardaient avec mépris la nouvelle Sion, l'église de Jésus-Christ, et qui mettaient toute leur confiance dans Jérusalem, qui était le centre de leur nation comme autrefois Samarie avait été le centre de la maison d'Israël. Le Seigneur reproche à toute la maison d'Israël son orgueil, et il lui déclare qu'il déteste en elle cette disposition criminelle : *Detestor ego superbiam Jacob* (2). C'était aussi la disposition du Juif incrédule, lequel, se reposant sur la loi, se glorifiait des faveurs de Dieu, se regardait comme le conducteur des aveugles et le docteur des ignorants, et qui, méconnaissant la justice qui vient de Dieu par la foi, s'efforçait d'établir sa propre justice. Le Seigneur reproche à la maison d'Israël d'avoir voulu fermer la bouche à ses prophètes : *Et prophetis mandabatis, dicentes : Ne prophete'tis* (3). A peine les apôtres, remplis de l'Esprit de Dieu, commencèrent-ils à rendre hautement témoignage à Jésus-Christ ressuscité, qu'aussitôt les princes des prêtres et les chefs du peuple leur défendent, avec de sévères menaces, de parler à l'avenir au nom de Jésus. Ils ne peuvent endurer le discours d'Etienne ; ils le lapident. Irrités par les prédications de Paul, ils veulent le tuer. Enfin le Seigneur reproche à la maison d'Israël de n'avoir pas profité des premiers châtiments dont il l'a frappée, et de n'être point alors revenue à lui : *Et non redistis ad me, dicit Dominus* (4). La justice de Dieu éclata différentes fois et en différentes manières sur les Juifs incrédules, avant de faire tomber sur eux ses coups redoutables. Mais ils ne surent point profiter des premiers châtiments dont Dieu les frappait, et ils ne revinrent point à lui.

Le Seigneur, annonçant ses vengeances à la maison d'Israël par la bouche d'Amos, déclare que le jour viendra où il fera coucher le soleil en plein midi, et où il couvrira la terre de ténèbres lorsqu'elle devrait être couverte de lumière : *Occidere faciam solem in meridie, et tenebrescere faciam terram in die luminis* (5). C'est précisément ce qui arriva à la mort de Jésus-Christ, lorsque la terre fut couverte de ténèbres depuis la sixième heure du jour jusqu'à la neuvième, c'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures ; ce fut là le premier signe de la colère de Dieu sur les Juifs incrédules. Le Seigneur, irrité contre les enfants d'Israël, leur déclare qu'il hait et qu'il rejette leurs fêtes, et qu'il ne peut souffrir leurs assemblées : *Odi et projeci festivitates vestras, et non capiam odorem cœtuum vestrorum* (6) ; qu'il ne recevra point leurs holocaustes ni leurs offrandes, et qu'il ne regardera pas même leurs hosties les plus grasses : *Quod si obtuleritis mihi holocaustomata et munera vestra, non suscipiam : et vota pinguium vestrorum non respiciam* ; qu'il ne veut plus entendre le bruit tumultueux de leurs cantiques, et qu'il n'écouterà point les sons harmonieux de leur lyre : *Aufer a me tumultum carminum tuorum, et cantica lyræ tuæ non audiam*. La mort de Jésus-Christ ayant aboli les anciens sacrifices qui n'étaient destinés qu'à l'annoncer et à le représenter, ils commencèrent alors à devenir inutiles ; mais dans les mains des Juifs incrédules et coupables du sang de l'Homme-Dieu, ils étaient détestables aux yeux du Seigneur. Les cantiques de ces hommes rebelles lui étaient odieux. Le Seigneur annonce qu'il suscitera contre la maison d'Israël une nation qui la brisera et la réduira en poudre depuis l'entrée d'Emath jusqu'au torrent du désert, c'est-à-dire depuis une extrémité du pays jusqu'à l'autre : *Ecce enim suscitabo super vos, domus Israel, dicit Dominus Deus exercituum, gentem, et conteret vos ab introitu Emath usque ad torrentem deserti* (7). Cette nation était celle des Assyriens qui subjuga le royaume des dix tribus, et ensuite se trouva

(1) Amos. vi. 1. La Vulgate porte : *Væ qui opulenti estis in Sion* ; et c'est aussi ce qu'exprime la leçon présente de l'hébreu : *הוּי הַשֹּׂאֲנִים בְּצִיּוֹן*. Mais on lit dans la version des Septante : *Ὁὕς ἐστὶν ἡ πόλις ἡ ἐξουσιάζουσα ἐν τῷ ὄρει* : ce qui montre qu'ils lisaient : *הוּי הַשֹּׂאֲנִים בְּצִיּוֹן*, *Væ qui contemnitis Sion*. — (2) Amos. vi. 8. — (3) Amos. ii. 12. — (4) Amos. iv. 8. 9. 10. 11.

— (5) Amos. viii. 9. La Vulgate porte : *Occidet sol* ; l'hébreu porte : *וַיִּהְיֶה הַשֶּׁשֶׁשׁ*, *Et occidere faciam solem*. — (6) Amos. v. 21. *et seqq.* — (7) Amos. vi. 15.

réunie avec les Chaldéens qui achevèrent de subjuguier les deux autres tribus. De même le Seigneur a suscité contre les Juifs incrédules le peuple romain, qui a subjugué et brisé toute leur nation. Le Seigneur annonce aux enfants d'Israël qu'il livrera entre les mains de leurs ennemis leurs villes avec tous ceux qui s'y trouveront : *Et tradam civitatem cum habitatoribus* (1). Le Seigneur a de même livré entre les mains des Romains les villes juives avec tous leurs habitants. Le Seigneur annonce qu'Israël sera emmené captif hors de son pays : *Et Israel captivus migrabil de terra sua* (2). Le Juif incrédule, chassé de la terre du Seigneur qui est l'église même de Jésus-Christ, et livré à une funeste captivité sous l'empire du démon, a été, même à la lettre, chassé de sa propre terre et livré en captivité sous la puissance des Romains. Le Seigneur annonce que sa colère poursuivra les enfants d'Israël jusque dans le lieu de leur captivité ; que l'épée de l'ennemi les y tuera par son ordre, et qu'il fixera ses regards sur eux pour leur malheur et non pour leur bien : *Et si abierint in captivitatem coram inimicis suis, ibi mandabo gladio, et occidet eos : et ponam oculos meos super eos in malum, et non in bonum* (3). Les Juifs incrédules emmenés en captivité n'ont-ils pas vu ainsi plusieurs fois le glaive de l'ennemi les tuer par l'ordre du Seigneur ? et depuis plus de dix-huit siècles n'éprouvent-ils pas continuellement les regards du Seigneur fixés sur eux, pour leur malheur et non pour leur bien ? Le Seigneur annonce aux enfants d'Israël que le temps viendra où il enverra sur la terre la faim et la soif, non la faim du pain ni la soif de l'eau, mais celle de la parole de Dieu, qui ne leur fera plus entendre sa voix par la bouche d'aucun prophète : *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem (et sitim) in terram, non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini* (4). Ils seront alors dans le mouvement et dans l'agitation depuis l'occident jusqu'à l'orient, et depuis le septentrion jusqu'au midi, cherchant partout quelque prophète de la bouche duquel ils puissent entendre la parole du Seigneur, et n'en trouvant point : *Et commovebuntur a mari usque ad mare, et ab aquilone usque ad orientem ; et circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient* (5). Jamais cette prophétie n'a été plus exactement accomplie que sur les Juifs incrédules, qui, dispersés et errants de l'orient à l'occident, et du midi au nord, souffrent partout cette disette si terrible et si funeste. Dieu garde à leur égard, depuis plus de dix-huit siècles, un silence profond, et ne leur envoie aucun prophète qui leur fasse entendre sa parole, car ils ont refusé de l'entendre de la bouche du prophète que Moïse leur avait annoncé, et qui leur a été envoyé en la personne de Jésus-Christ. Le Seigneur annonce que les jugements de sa justice sur la maison d'Israël seront tempérés par sa miséricorde ; qu'il ne traitera pas cette maison, tout infidèle qu'elle est, comme il traite les autres royaumes de la terre ; que ses yeux sont ouverts et attentifs aux iniquités qui se commettent sur la terre et qu'il extermine les royaumes qui pèchent, mais que, quoique la maison de Jacob ait péché, cependant il ne l'exterminera pas : *Ecce oculi Domini super regnum peccans, et disperdam illud a facie terræ : verumtamen disperdens, non disperdam domum Jacob, dicit Dominus* (6). Le Seigneur, irrité contre l'empire romain idolâtre, a exterminé jusqu'aux derniers restes la race de ces hommes impies qui s'étaient élevés contre lui ; mais il n'a pas traité de même les Juifs incrédules ; sa miséricorde les conserve pour les rappeler un jour. Le Seigneur ajoute qu'il donnera ses ordres afin que la maison d'Israël soit agitée dans toutes les nations, comme on agite le blé dans le crible sans qu'il en tombe à terre un seul grain : *Ecce enim mandabo ego, et concutiam in omnibus gentibus domum Israel, sicut concutitur triticum in cribro, et non cadet lapillus super terram* (7). Depuis plus de dix-huit siècles, le peuple juif est ainsi agité dans toutes les nations ;

(1) Amos, vi. 8. — (2) Amos, vii. — (3) Amos, ix. 4. — (4) Amos, viii. 11. Les mots *et sitim* ne sont pas dans le texte, mais la suite le suppose. — (5) Amos, viii. 12. — (6) Amos, viii. 8. La Vulgate porte *conteram*. L'expression de l'hébreu est *השחיתו*, qui signifie proprement *disperdere*. — (7) Amos, ix. 9. Le mot *triticum* n'est pas dans l'hébreu, mais il est dans la Vulgate.

mais Dieu veille à la conservation de ceux de qui doivent sortir les restes précieux qu'il rappellera un jour.

Le Seigneur annonce à la maison d'Israël qu'après avoir ainsi exercé sur elle une justice tempérée par sa miséricorde, il viendra lui-même à elle ; et il l'exhorte à se préparer à aller au-devant de lui : *Postquam autem hæc fecero tibi, præparare in occursum Dei tui, Israel* (1). Une partie des Juifs est tombée dans l'aveuglement jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée : *Et alors, dit l'Apôtre, tout Israël sera sauvé, selon qu'il est écrit : Il viendra de Sion un libérateur qui bannira l'impiété de Jacob* (2). Ce libérateur est Jésus-Christ qui est Dieu lui-même, égal et consubstantiel à son Père ; et toute la multitude des Juifs est invitée à aller au-devant de ce libérateur : *Præparare in occursum Dei tui, Israel*. Enfin le Seigneur promet aux enfants d'Israël qu'il les fera revenir de leur captivité ; qu'alors ils rebâtiront leurs villes auparavant désolées, et les habiteront ; qu'ils planteront des vignes, et qu'ils en boiront le vin, qu'ils feront des jardins, et qu'ils en mangeront le fruit : *Et convertam captivitatem populi mei Israel : et ædificabunt civitates desolatas, et inhabitabunt ; et plantabunt vineas, et bibent vinum earum ; et facient hortos, et comedent fructus eorum* ; qu'il les plantera et les établira alors dans leur pays, et qu'il ne les arrachera plus de la terre qu'il leur a donnée : *Et plantabo eos super humum suam, et non evellam eos ultra de terra sua quam dedi eis, dicit Dominus Deus* (3). Ces derniers mots prouvent qu'il ne s'agit point ici du retour des enfants d'Israël dans leur pays, après la captivité de Babylone ; outre qu'un très petit nombre d'Israélites des dix tribus eurent part à ce retour, leurs descendants ont été arrachés de leur pays par les Romains. Ainsi cette prophétie n'est point accomplie. Mais en vain le Juif charnel se promet-il que cette prophétie aura un jour pour lui un accomplissement littéral, conforme aux désirs terrestres de son cœur, Dieu réserve à ce peuple des biens beaucoup plus excellents, dont ces avantages sensibles ne sont que le symbole. Il commencera par les délivrer de cette captivité spirituelle sous laquelle le démon les retient depuis plus de dix-huit siècles. Il les rétablira dans leur terre, en les entant de nouveau sur leur propre tige, sur l'olivier d'où ils ont été retranchés ; ils y seront rétablis pour toujours. Les villes qu'ils bâtiront, les vignes qu'ils planteront, les jardins qu'ils cultiveront, seront de la même nature que ces jardins, ces vignes et ces villes dont parle l'Apôtre lorsqu'il dit aux Corinthiens : *Nous sommes les coopérateurs de Dieu ; vous êtes le champ que Dieu cultive, et l'édifice que Dieu bâtit* (4). Ils bâtiront des villes semblables à celles que les apôtres ont bâties, en travaillant à la propagation du royaume de Dieu. Ils planteront des vignes, et formeront des jardins, en semant dans les cœurs la divine parole, qui y produira des fruits de justice et de sainteté. Ils habiteront dans ces villes par les liens de la foi qui les attacheront à ceux qu'ils auront amenés à Jésus-Christ. Ils boiront le vin de ces vignes, et ils mangeront le fruit de ces jardins, en recevant de la main de Dieu dans l'éternité la récompense de leurs travaux.

La conduite que Dieu a tenue sur la maison d'Israël, c'est-à-dire sur les Juifs incrédules, est un exemple et une instruction pour la maison de Juda, c'est-à-dire pour nous-mêmes. Et c'est la réflexion de saint Jérôme sur le texte même de la prophétie d'Amos. « Nous donc, dit ce père, qui voyons que Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, craignons de nous attirer le même traitement : *Nos ergo cernentes quia Deus naturalibus ramis non pepercit, timeamus eadem perpeti* (5). » En effet, comme nous l'avons vu, le Seigneur déclare par la bouche d'Amos qu'il n'épargnera pas même la maison de Juda ; et que, comme après trois et quatre crimes il fait éclater sa colère contre

(1) Amos iv. 12. — (2) Amos. xi 25 26. Cæcitas ex parte contigit in Israel, donec plenitudo gentium intraret ; et sic omnis Israel salvus fieret ; sicut scriptum est : Veniet ex Sion qui eripiat, et avertat impietatem a Jacob. —

(3) Amos. ix. 14. 15. La Vulgate porte : *Civitates desertas* ; l'hébreu lit : *ערים נשברות*, *civitates desolatas*. — (4) Cor. iii. 9. — (5) Hieron. in Amos. viii. col. 1440.

les nations infidèles, de même, après trois et quatre crimes, il fera éclater sa colère contre la maison de Juda, sans user plus longtemps d'indulgence pour elle : *Super tribus sceleribus Juda, et super quatuor non convertam eum* (1). Le crime qu'il reproche à la maison de Juda, et qui attirera sur elle sa colère, c'est de rejeter sa loi et de ne point garder ses préceptes : *Eo quod abjecerit legem Domini, et mandata ejus non custodierit* ; c'est de se laisser séduire par de vaines idoles, ou, à la lettre, par les mensonges qui ont entraîné leurs pères : *Et deceperint eos mendacia eorum* (2) *post quæ abierant patres eorum*. Le châtimeut dont il les menace, c'est d'envoyer contre eux un feu qui dévorera leurs villes, et qui consumera Jérusalem même : *Et mittam ignem in Juda et devorabit cædes Jerusalem*. Et saint Jérôme, après avoir expliqué le sens littéral de ce texte, ajoute expressément : « Tout ce que nous avons dit de Juda et de Jérusalem se rapporte à l'Église, dans laquelle se trouve la vraie confession du nom du Seigneur, signifiée par le nom même de *Juda* qui veut dire *confession*, et la paix du Seigneur jointe avec la vue et la connaissance de la vérité, exprimées l'une et l'autre par le nom de *Jérusalem*, qui signifie *la jouissance de la paix et la vision parfaite*. *Quidquid de Juda et de Jerusalem diximus, refertur ad Ecclesiam, in qua est vera confessio, et pax Domini, et visio veritatis* (3). Le double crime contre lequel nous devons être en garde, c'est de rejeter la loi du Seigneur en transgressant les saintes maximes de l'Évangile, et de nous laisser séduire par le mensonge, en abandonnant les dogmes de notre foi pour suivre les erreurs qui y sont opposées. Déjà nous voyons combien de peuples autrefois fidèles, combien d'églises anciennes, le feu de la colère du Seigneur a désolés dans l'Asie, dans l'Afrique, et dans une partie de l'Europe même. Craignons que ce feu ne vienne jusqu'à nous, si nous l'attirons par nos péchés. Observons fidèlement la loi de Dieu, et ne nous laissons point séduire par l'erreur ; c'est l'unique moyen d'éloigner de nous le feu de la justice de Dieu, ou du moins de trouver un asile sous les ailes de sa miséricorde, lorsque le feu de sa justice viendra fondre sur les prévaricateurs.

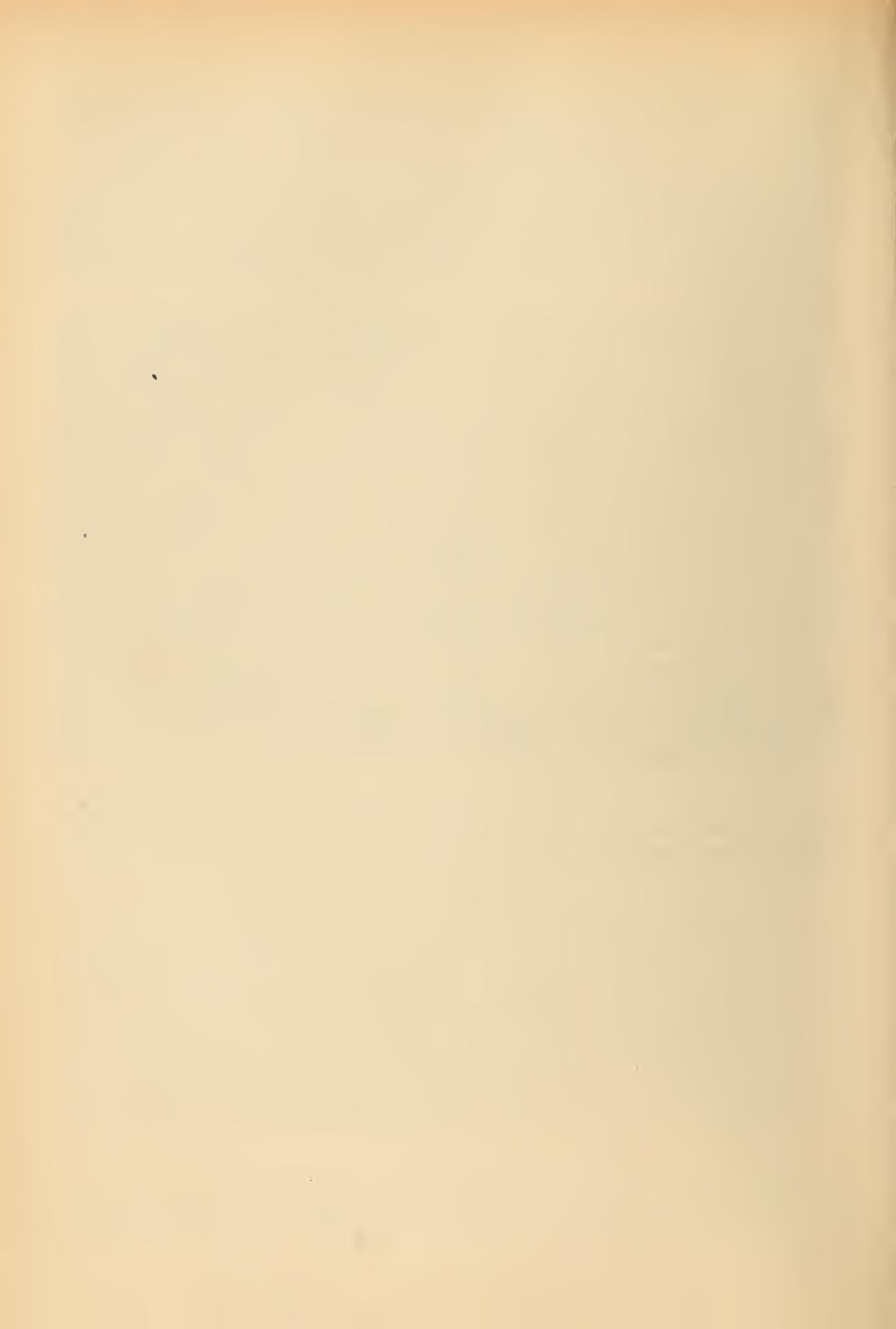
Les reproches et les menaces du Seigneur contre la maison d'Israël séparée de la maison de Juda, sont applicables non seulement aux Juifs incrédules qui se sont séparés de l'église de Jésus-Christ, mais à toute autre société séparée de l'Église par l'hérésie ou par le schisme. Saint Jérôme applique aux hérétiques presque tout ce qu'Amos dit de la maison d'Israël. Car, « comme dans Osée, dit-il, nous avons montré que sous le nom d'*Israël*, de *Samarie*, d'*Ephraïm* et des *enfants de Joseph*, père de la tribu d'Ephraïm, de laquelle était Jéroboam, qui sépara son peuple de la maison de David, de la ville de Jérusalem, et du temple de Dieu ; comme nous avons montré que sous ces noms, sont désignés les hérétiques, qui se séparent de l'église de Jésus-Christ ; de même maintenant, après Juda et Jérusalem qui représentent l'Église, nous devons comprendre que le discours du prophète touchant Israël s'adresse aux hérétiques : *Nos autem qui in Osee docuimus sub nomine Israël, et Samariæ, et Ephraim, et filiorum Joseph, de qua tribu fuit Jeroboam, qui a regno David, et Jerusalem, et templo Dei, populum segregavit, hereticos significari ; etiam nunc post Judam et Jerusalem, quæ interpretatur Ecclesia, intelligamus ad hereticos sermonem dirigi propheticum* (4). » On peut observer qu'en effet la maison d'Israël est ici plusieurs fois nommée *maison de Jacob*. Dans le sens spirituel donc, ces prophéties sont particulièrement applicables à la gentilité chrétienne désignée mystérieusement par le nom de *Jacob*, comme le remarque saint Jérôme dans son commentaire sur ce prophète même, lorsqu'il dit : « Tout ce que nous avons dit d'Esau et de Jacob, rapportons-le aux Juifs et aux chrétiens. Car ces hommes terrestres et sanguinaires ont persécuté leur frère Jacob, qui les a supplantés et leur

(1) Amos. II. 4. 5. — (2) La Vulgate porte : Deceperunt enim eos idola sua. L'hébreu lit : ויחזיקו בזבחים, et deceperint eos mendacia eorum. — (3) Hieron. in Amos. II. col. 1381. — (4) Hieron. in Amos. tom. III. col. 1383.

a enlevé leur droit d'aînesse : *Quidquid de Esau et Jacob diximus, referamus ad Judæos et populum christianum. Illi enim terreni et sanguinariï persecuti sunt fratrem Jacob, qui eos supplantavit, et abstulit primogenita* (1). » C'est en effet du sein du peuple chrétien, du sein de la gentilité chrétienne, que se sont élevés les hérétiques à qui saint Jérôme applique presque toutes les prophéties qui regardent la maison d'Israël ainsi désignée sous le nom de *maison de Jacob* ; et ce qu'il applique aux hérétiques est également applicable aux schismatiques, particulièrement aux Grecs, qui ont si malheureusement imité le schisme des dix tribus. Ce schisme cependant, tout regrettable qu'il est, ne peut se comparer à celui des dix tribus, qui débuta par l'idolâtrie des veaux d'or.

Saint Jérôme reconnaît (2) qu'Amos n'était point éloquent ; il lui applique ce que saint Paul dit en parlant de lui-même : *Je suis grossier et peu instruit pour le langage ; mais il n'en est pas de même de la science* (3). Il remarque ailleurs (4) que comme chacun aime à parler de son art, ainsi Amos emploie souvent des comparaisons tirées de la vie champêtre, dans laquelle il avait été élevé. A notre avis, on a exagéré, en accusant le style d'Amos de rusticité grossière. Ce n'est pas un littérateur, mais il n'est pas dépourvu de qualités. Il y a d'ailleurs dans les prophètes, une certaine éloquence si heureusement proportionnée à la nature des choses, que ceux mêmes qui accusent les écrivains sacrés d'ignorance en matière de style, ne pourraient pas choisir des expressions plus propres, ni plus variées, s'ils avaient à parler aux mêmes personnes et dans les mêmes circonstances : *Isti qui prophetas nostros tanquam ineruditos, et elocutionis ignaros, veluti docti disertique contemnunt, si aliquid eis tale, vel in tales dicendum fuisset, aliter se voluissent dicere?...* *Quid enim est quod isto eloquio aures sobriæ plus desiderent* (5) ? Saint Augustin montre que, dans le chapitre vi d'Amos, on voit la pratique des préceptes de la plus belle éloquence ; non pas que la sagesse divine ait recherché servilement l'éloquence, mais parce que l'éloquence a suivi comme naturellement la sagesse divine : *Non intenta in eloquentia sapientia, sed a sapientia non recedente eloquentia*. Enfin, il conclut que nos écrivains canoniques ont eu non seulement la sagesse et les lumières, mais aussi l'éloquence même qui convenait à des personnes de leur caractère : *Quapropter et eloquentes quidem, non tantum sapientes falemur, tali eloquentia, qualis personis ejusmodi congruebat*.

(1) Hieron. in Amos. 1. tom. III. col. 1378. — (2) Hieron. Prolog. Exposit. Amos. — (3) II. Cor. XI. 6. — (4) Hieron. in Amos. 1. — (5) Aug. de Doctr. Chr. lib. IV. c. 7.



CHAPITRE PREMIER

Mission d'Amos. Vengeances du Seigneur contre Damas, contre les Philistins, contre les Tyriens, contre les Iduméens, contre les Ammonites.

1. Verba Amos, qui fuit in pastoribus de Thecuc; quæ vidit super Israel in diebus Oziæ, regis Juda, et in diebus Jeroboam, filii Joas, regis Israel, ante duos annos terræ motus.

2. Et dixit: Dominus de Sion rugiet, et de Jerusalem dabit vocem suam; et luxerunt speciosa pastorum, et exsiccatus est vertex Carmeli.

1. Révélations d'Amos, l'un des bergers de Thécué, touchant Israël, sous le règne d'Oziás, roi de Juda, et sous le règne de Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, deux ans avant le tremblement de terre.

2. Et il dit: le Seigneur rugira du haut de Sion; il fera retentir sa voix du milieu de Jérusalem. Les pâturages les plus beaux seront désolés, et le haut du Carmel deviendra tout sec.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. VERBA AMOS, QUI FUIT IN PASTORIBUS (1) THECUC. *Prophétie d'Amos, l'un des bergers de Thécué.* On a examiné dans la préface qui était Amos, et quelle était sa patrie. Le texte des Septante est assez différent de l'hébreu dans ce verset (2): Paroles, ou discours d'Amos, qu'il fit à Accarim de Thécué, et qu'il vit touchant Jérusalem. Théodoret lit: *Discours d'Amos, qu'il eut à Carriath-iarim de Thécué pour Jérusalem.* L'édition de Complute: *Discours d'Amos qu'il eut à Acarpi de Thécué.* Aquila (3): *Qui était dans les pâturages.* Symmaque (4) et la cinquième édition: *Qui était du nombre des pasteurs de Thécué.* Théodotion a conservé le terme hébreu, *Nokédim*, qui signifie, *un pasteur*; à la lettre, *celui qui pique*, ou un homme riche en bétail, qui a de gros troupeaux, ou qui trafique en bétail. Le chaldéen traduit: *Amos, qui était maître des troupeaux à Thécué.* C'est en ce sens que Mésa, roi de Moab, fut appelé *Noqed*, ou pasteur (5). La fonction de pasteur n'était nullement abjecte en temps-là, et parmi les peuples de la Palestine, surtout de cette partie où était Thécué, dont les environs n'étaient propres qu'à nourrir du bétail. Le renseignement nous est donné par saint Jérôme, qui était sur les lieux, et qui en connaissait parfaitement la nature.

IN DIEBUS OZIÆ REGIS JUDA, ET IN DIEBUS JEROBOAM FILII JOAS, ANTE DUOS ANNOS TERRÆ MOTUS. Les règnes d'Oziás et de Jéroboam II

ont été très longs. On ne peut donc fixer la date d'après ce détail. Quant au tremblement de terre, Zacharie en parle également, mais sans rien préciser. Le seul renseignement que nous ayons nous est fourni par l'historien Josèphe. Racontant le fait dont parlent les livres des Rois (IV, xv, 5) et les Paralipomènes (II, xxvi, 18); il ajoute qu'il y eut alors un grand tremblement de terre (6).

Ÿ. 2. DOMINUS DE SION RUGIET. *Le Seigneur rugira du haut de Sion.* Ce rugissement désigne une voix menaçante. Voyez Osée XI, 10. Joël III, 16. Jérémie XXV, 30. Amos III, 8.

LUXERUNT SPECIOSA PASTORUM. Amos, comme pasteur, aime à tirer ses comparaisons de la vie pastorale et champêtre (7). Il représente le Seigneur qui menace comme un lion rugissant; Dieu menace de ravager les huttes des bergers et les plus beaux pâturages; il dit que la colère du Seigneur vient avec un grand bruit, comme un chariot qui crie sous la pesanteur d'une grosse charge de foin (8), et que la terre sera foulée aux pieds, comme le blé dans l'aire (9); que ceux qui échapperont à la vengeance du Tout-Puissant seront comme lorsqu'un berger arrache de la gueule du lion les deux cuisses ou le bout de l'oreille d'une brebis (10). Il compare les riches de Samarie à des vaches grasses qui oppriment les faibles, et qui disent à leurs maîtres: Apportez, et nous boirons (11).

(1) Mss, Codd. In pastoralibus. Vide nov. edit. Hieron.

(2) Edit. Rom. et Hieron. Λόγος Ἀμώς οὗ ἐγένοντο ἐν Ἀκκαρίμ. ἐκ. Θεκουε οὗς εἶδεν ἐπεὶ Ἰεροσαλήμ. Ita Hieron. ex Sept. et Latina vetus.

(3) Aqu. Ἐν ποιμνοτρόποις.

(4) Sym. et 5. editio. Ἐν ποιμνέσι.

(5) IV. Reg. III. 4. Porro Mesa nutriebat pecora multa. Heb. היה בקר

(6) Joseph. Antiq. jud. IX. 11. Voyez notre commentaire sur IV. Rois, XV. 57.

(7) Vide Hieronym. hic.

(8) Amos. II. 13.

(9) Amos III. 11.

(10) Ibid. V. 12.

(11) Amos IV. 1.

3. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Damasci, et super quatuor non convertam eum, eo quod trituvave- rint in plaustris ferreis Galaad.

3. Voici ce que dit le Seigneur: Après les crimes que Damas a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui; parce qu'il a fait passer des chariots armés de fer sur Galaad.

COMMENTAIRE

On peut traduire l'hébreu (1) par : *Les huttes des bergers seront dans le deuil.* Ces huttes sont de pauvres cabanes, de la forme de nos fours à chaux, en forme de cônes. Dans le désert de Thécué, dit saint Jérôme (2), il n'y a ni villes, ni bourgades, on n'y voit pas même de ces simples cabanes qui sont semblables à des fours. *Ultra Thecæ nullus est viculus, ne agrestes quidem casæ, et furnorum similes, quas Afri appellant mapalia; tanta est eremi vastitas.*

EXSICCATUS EST VERTEX CARMELI. Il y avait plus d'une montagne de Carmel dans la Palestine. Tout le monde connaît celle qui était au midi de Ptolémaïde, sur la Méditerranée. L'Écriture parle aussi du Carmel, où Nabal avait ses troupeaux. Enfin Carmel est quelquefois mis pour un lieu fertile et délicieux (3) : à la lettre, il signifie un champ, un verger, une vigne de Dieu. On peut donc traduire : *La tête, la meilleure, la plus belle, la plus excellente partie des montagnes cultivées, sera desséchée* (4).

§. 3. SUPER TRIBUS SCALERIBUS DAMASCI, ET SUPER QUATUOR NON CONVERTAM EUM. Les plus habiles commentateurs (5) conviennent que cette expression, *trois et quatre fois*, marque plusieurs fois répétées, comme dans les auteurs profanes (6) :

. . . . O terque quaterque beati.

Et ailleurs (7) :

Terque quaterque pectus percussa decorum.

Et cette autre manière de parler (8) : *Non convertam eum*, je ne le convertirai point, ou je ne le changerai point, ou enfin je ne le ferai point revenir, signifie tout naturellement : Je ne retirerai point ma parole, je ne révoquerai point ma sentence, je ne changerai point ma résolution, et mes menaces ne seront point vaines. Ce n'est point ici une simple peine comminatoire; c'est

une dernière résolution qui aura inmanquablement son effet.

Les crimes de Damas, qui avaient si fort irrité le Seigneur, sont marqués ici par ces termes (9) : *Parce qu'ils ont écrasé sous des traîneaux de fer les habitants de Galaad*; ou, comme portent les Septante (10) : *Parce qu'ils ont scié avec des scies de fer les femmes enceintes qui étaient à Galaad.* Ce qu'ils appellent *des scies*, est la même chose que les traîneaux de fer dont parle la Vulgate. C'est une sorte de char avec des roues armées de fer, que l'on fait passer sur l'aire, pour briser la paille, après que le grain en est sorti, afin qu'elle serve aux animaux lorsque le foin manque (11). C'est la description qu'en donne saint Jérôme. Varron (12) parle d'une autre sorte de chariot dont on se servait pour faire sortir le grain de l'épi. C'était un gros tronc d'arbre que l'on rendait raboteux, en y insérant des pierres, ou des morceaux de fer, et qu'on chargeait encore d'un poids, à moins que le laboureur ne s'y mit lui-même; après quoi on le faisait tirer par des chevaux sur les gerbes, afin d'en faire sortir le blé. On exposait quelquefois des hommes sous ces sortes de machines, pour les y écraser. Mais le texte hébreu ne parle point de cette circonstance, marquée dans le grec, de femmes enceintes écrasées sous des chars. On dit seulement que le roi de Damas y avait fait mourir les habitants de Galaad. Les Grecs ont pris cette particularité de ce qu'Élisée prédit à Hazaël. Voyez IV. Reg. VIII.

Depuis que Razon se fut révolté contre Salomon, et qu'il eut pris le titre de roi de Damas, il ne cessa point, lui et ses successeurs, de faire tout le mal qu'ils purent à Israël (13). Bénadar, fils de Tabremon (14), fut presque toujours en guerre avec le roi de Samarie. Il fit souvent des irruptions dans ses états, lui enleva des villes, et

(1) אכלו נחמת הרעום
(2) Hieronym. præfat in Amos.
(3) Isai. xvi. 10; xxix. 17.
(4) יבש ראש הכרמל
(5) Theodoret. Val. Men. Tir. Sanct. Drus. Live!. & er- cer. Tarnov. etc.
(6) Aeneid. II.
(7) Vide et Homer. Odyss. E. Τρις μάχαρες Δαναῶν καὶ τετρακταῖς.
(8) Les Septante: Οὐκ ἀποστραφήσομαι αὐτόν.
(9) על רשעו בחרצות הברזות את גלעד

(10) Les Septante : Ἀ'νθ' ὧν ἐπέλιζον πόλιν σιδηροῖς τὰς ἐν γαστροῖς ἐγκούσας ἐν Γαλαὰδ.
(11) Hieron. hic. Est autem genus plaustris quod rotis subter ferreis alquo dentatis volvitur, ut excussis frumentis stipulas in areis conerat, et in cibos jumentorum propter sæni sterilitatem paleas comminuat.
(12) Lib. I. c. 52. de re rustica. Tribulum fit a tabula lapidibus, aut ferro exasperata, quæ imposito auriga, aut pondere grandi, trahitur jumentis junctis, ut excutiat e spica grana.
(13) III. Reg. xi. 25. — (14) II. Par. xvi. 4. 5.

commit toutes les hostilités imaginables sur les Israélites. Sous le règne d'Achab, il attaqua Samarie, ayant avec lui trente-deux rois ligués (1) ; mais Dieu ne permit pas qu'il prit cette ville. Son insolence fut punie : la terreur se mit dans son camp, il fut obligé de prendre la fuite, et d'abandonner son matériel. L'année suivante, il se mit encore en campagne, dans la vaine opinion que le Dieu des Israélites, étant un Dieu des montagnes, ne pourrait rien faire contre son armée dans la plaine : mais il fut battu par Achab, obligé de se rendre à lui et de faire la paix (2). Elle ne dura que trois ans. Achab attaqua à son tour les troupes syriennes, qui tenaient Ramoth de Galaad : mais il fut tué dans le combat, suivant la prédiction du prophète Michée (3). L'Écriture ne nous apprend pas de quelle manière, ni en quel temps les Syriens s'étaient rendus maîtres de Ramoth de Galaad ; on voit seulement que, sous règnes d'Achab et d'Ochozias, son fils, et sous Joram, son petit-fils, ils possédaient cette place, et y entretenaient une petite garnison (4). Bénadar étant tombé malade, fit consulter Élisée qui venait à Damas, au sujet de sa maladie. Hazaël fut chargé de cette commission. Il alla au devant d'Élisée avec quarante chameaux chargés de présents, qui lui étaient envoyés de la part du roi. Élisée dit à Hazaël que la maladie de de Bénadar n'était pas mortelle ; mais qu'il ne laisserait pas d'en mourir. En même temps, le prophète changea de visage, et ne put retenir ses larmes. Hazaël lui en ayant demandé le sujet, il lui dit : Le Seigneur m'a déclaré que vous seriez roi de Syrie ; vous accablerez de maux Israël ; vous brûlerez ses villes fortes, vous ferez passer au fil de l'épée ses jeunes hommes, vous briserez contre la terre ses jeunes enfants, et vous ouvrirez les femmes enceintes, pour écraser leur fruit avec elles. Hazaël, de retour à Damas, étouffa le roi, son maître, et régna en sa place.

Quelque temps après, Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda, marchèrent contre Ramoth de Galaad (5), et attaquèrent Hazaël, roi de Syrie. Joram y fut blessé ; mais il prit la ville de Ramoth. Il se retira à Jezrahel, pour s'y faire guérir, et laissa au siège de la forteresse les officiers de ses troupes, entre autres Jéhu, qui bientôt après le

mit à mort, extermina la maison d'Achab, et usurpa le trône d'Israël (6). Ce fut à cette époque, et sous le règne de Jéhu (7), que le Seigneur, lassé des crimes des Israélites, les livra à Hazaël, qui les battit partout, dans le pays de Galaad, de Gad, de Ruben et de Manassé ; et depuis Aroër, jusqu'à Galaad et Basan : en un mot il prit tout ce qui est au-delà du Jourdain. Après la mort de Jéhu, et sous le règne de Joachaz, son fils (8), le Seigneur, toujours irrité contre les Israélites, les abandonna encore à Hazaël, roi de Syrie, et à Bénadar son fils. Le royaume de Samarie fut réduit à une telle extrémité, qu'il ne resta à Joachaz que cinquante chevaux, dix chariots et dix mille hommes de pied de toutes ses troupes : le roi de Syrie les avait mis au même état que la poussière qui est dans l'aire, lorsqu'on a foulé le blé : *Interfecerat enim eos rex Syriæ, et redegerat quasi pulverem in tritura aræ.* Ce fait a un rapport visible à ce que dit ici le prophète. Après la mort d'Hazaël, Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, battit en trois différentes rencontres Bénadar, successeur d'Hazaël, et reprit sur lui les villes que son père avait perdues (9). Jéroboam II, successeur de Joas, roi d'Israël, eut encore de plus grands avantages contre les Syriens. Il remit le royaume d'Israël sur son ancien pied, et le rétablit dans ses anciennes limites, depuis la ville d'Émath au nord, jusqu'à la mer Morte au midi (10). Voilà en abrégé ce que les livres des Rois et les Paralipomènes nous apprennent des violences, des usurpations et des injustices des rois de Syrie contre Israël ; et il y a beaucoup d'apparence qu'une grande partie des maux dont Dieu menace ici les Syriens, ne fut pas différée au-delà du règne de Jéroboam II, sous lequel vivait Amos. L'Écriture nous apprend (11) que le prophète Jonas avait aussi prédit les avantages que Jéroboam devait remporter contre la Syrie. Elle ajoute que l'affliction d'Israël était extrême : *Vidit enim Dominus afflictionem Israel amaram nimis, et quod consumpti essent usque ad clausos carcere, et extremos, et non esset qui auxiliaretur Israeli.* Mais la suite fait voir qu'Amos regardait principalement ce que Binnirar et Téglathphalasar firent contre la Syrie, contre Damas, et contre Rasin, roi de ce pays. Voyez iv. Reg. xvi. 9. Isaï. vii. 8., viii. 4. et Amos. i. 5 (12).

(1) iii. Reg. xx.

(2) iii. Reg. xx. 22. xxii.

(3) iii. Reg. xxii. - ii. Par. xviii.

(4) iv. Reg. viii. 7. 8. et seq. 12.

(5) iv. Reg. viii. 28.

(6) iv. Reg. ix.

(7) iv. Reg. x. 22. In diebus illis tædere cepit Dominus

super Israel, percussitque eos Hazael in universis finibus Israel, etc.

(8) iv. Reg. xiii. 5. et 7. 22.

(9) iv. Reg. xiii. 25.

(10) iv. Reg. xiv. 25. 26. 28.

(11) iv. Reg. xiv. 28.

(12) Revue des Questions historiques, liv. I. p. 363 et suiv.

4. Et mittam ignem in domum Azael, et devorabit domos Benadad.

5. Et conteram vectem Damasci, et disperdam habitarem de campo idoli, et tenentem sceptrum de domo voluptatis; et transferetur populus Syriæ Cyrenen, dicit Dominus.

6. Hæc dicit Dominus: Super tribus sceleribus Gazæ, et super quatuor non convertam eum, eo quod transtulerint captivitatem perfectam, ut concluderent eam in Idumæa.

4. Et je mettrai le feu dans la maison d'Azaël, et les palais de Bénadaâd en seront consumés.

5. Je briserai la force de Damas; j'exterminerai du champ de l'idole ceux qui l'habitent; je chasserai celui qui a le sceptre à la main de sa maison de plaisir; et le peuple de Syrie sera transporté à Cyrène: c'est le Seigneur qui l'a dit.

6. Voici ce que dit le Seigneur: Après les crimes que Gaza a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre ses habitants, parce qu'ils se sont saisis de ceux qui s'étaient réfugiés chez eux, et qu'ils les ont tous emmenés captifs dans l'Idumée, sans en excepter aucun.

COMMENTAIRE

§. 4. MITTAM IGNEM IN DOMUM HAZAEL. Le feu marque la guerre, dans le style des Hébreux. Amos avait pu être témoin des guerres que Joas, roi d'Israël, avait faites à Hazaël, et des victoires qu'il avait remportées contre lui. Il put voir aussi celles de Jéroboam, qu'il prédit ici. L'Écriture ne nous donne pas le détail de ces guerres; elle dit simplement (1) que Jéroboam rétablit les limites d'Israël, depuis l'entrée d'Émath jusqu'à la mer Morte; et qu'il fit la conquête de Damas et d'Émath, et en augmenta le royaume d'Israël. Ainsi le feu envoyé par le Seigneur contre la maison d'Hazaël, consuma les maisons, ou les palais (2) de Bénadar, fils et successeur d'Hazaël. Jéroboam conquiert Damas, et se rendit maître des palais de Bénadar. Il y mit peut-être le feu: mais cela n'est pas nécessaire pour vérifier la prophétie. Il ne s'agit pas d'un feu matériel; mais de la guerre.

§. 5. CONTERAM VECTEM DAMASCI. Je briserai la force, à la lettre (3), la barre de Damas; ses portes, ses fortifications. Jéroboam prit cette ville de force.

DISPERDAM HABITATOREM DE CAMPO IDOLI. J'exterminerai les habitants du Champ de l'Idole. L'hébreu (4): J'exterminerai l'habitant de Biq'ath-Aven. C'est la ville de Baalbec. Elle s'appelait probablement Biq'ath-Baal, du temps d'Amos. Comme les Hébreux ne daignaient pas prononcer le nom de Baal, ils lui substituaient un nom de mépris, comme Aven, iniquité, ou vanité: ou Boseth, honte, confusion. De là vient le nom de Bethaven, au lieu de Béthel; et celui de Jéro-Boseth, au lieu de Jéro-Baal. Les Syriens appellent encore aujourd'hui Baalbekh (5), la ville que les Grecs appelaient Héliopolis; elle est située vers l'extrémité de cette longue vallée, qui s'étend du midi au nord, entre le Liban et l'Antili-

ban. Cette vallée s'appelle encore aujourd'hui Bucca ou Bégath, suivant la prononciation hébraïque.

TENENTEM SCEPTRUM DE DOMO VOLUPTATIS. Je chasserai celui qui tient le sceptre de la maison du plaisir; ou, suivant l'hébreu (6), celui qui s'appuie sur le sceptre de Beth-Eden. On connaît dans la Syrie une ville d'Éden, située sur le Liban; il est probable que c'est d'elle qu'il s'agit ici.

TRANSFERETUR POPULUS SYRIÆ CYRENEN. L'hébreu (7): Le Syrien se retirera à Qir. Vingt-quatre ans environ après la mort de Jéroboam II, Téglatphalasar, roi d'Assyrie, marcha au secours d'Achaz, roi de Juda, à qui Rasin, roi de Damas, et Phacée, roi d'Israël, avaient déclaré la guerre (8). Le roi d'Assyrie se rendit maître de Damas, et en transporta les habitants à Qir: Ascendit rex Assyriorum in Damascum, et vastavit eam, et transtulit habitatores ejus Cyrenem: Rasin autem interfecit. Ce ne peut être la Cyrénaïque, ou la province de Cyrène, voisine de l'Égypte, puisque ce prince ne possédait rien dans ce pays. C'est donc le pays de Qir ou Kir, dans l'Albanie, sur le fleuve Cyrus, qui se dégorge dans la mer Caspienne.

§. 6. SUPER TRIBUS SCALERIBUS GAZÆ, etc. Gaza était une ville maritime du pays des Philistins, à peu de distance des frontières égyptiennes. On croit que le crime des habitants de Gaza et des autres Philistins (car on voit par la suite (9) qu'Azot, Ascalon et Accaron n'étaient pas moins coupables que Gaza) était qu'ils avaient emmené captifs tout ce qu'ils avaient trouvé d'hommes dans l'Idumée, sans aucune distinction d'âge ni de sexe, et sans en excepter aucun: Eo quod transtulerint captivitatem perfectam, ut concluderent eos in Idumæa. Amos fait le même reproche aux

(1) IV. Reg. XIV. 25. 28.

(2) Les Septante: Θραυλίαι υἱοῦ Ἀ'ζαὲρ.

(3) שברתי בריח דמשק

(4) הכרתי יושב מכקצז חון

(5) Abulfeda, fabula Syriæ, f° 103, et Ibn ol Wardi, Excerpt. in supplem. Abulfeda, f° 127.

(6) וחופך שבט מכות ערו

(7) וירו ע= ארם קירה Les Septante: Ἀρχαῖωσι τῆς σερίας λαός Συρίας ἐπίκλητος. Le peuple si illustre de Syrie, sera réduit en captivité.

(8) IV. Reg. XV. 29. 40; XVI. 5. 9.

(9) Versets 7 et 8.

7. Et mittam ignem in murum Gazæ, et devorabit ædes ejus.
8. Et disperdam habitatorem de Azoto, et tenentem sceptrum de Ascalone; et convertam manum meam super Accaron, et peribunt reliqui Philistinorum, dicit Dominus Deus.

7. C'est pourquoi je mettrai le feu aux murs de Gaza et il réduira ses maisons en cendre.
8. J'exterminerai d'Azot ceux qui l'habitent, et d'Ascalon celui qui porte le sceptre; j'appesantirai encore ma main sur Accaron, et je ferai périr le reste des Philistins: c'est le Seigneur Dieu qui l'a dit.

COMMENTAIRE

Tyriens au verset 9. On n'exerçait ces sortes de cruautés, de prendre tout ce qu'on trouvait dans un pays, et de réduire une province en solitude, que contre des ennemis irréconciliables, que l'on voulait détruire.

On demande en quelle occasion arriva cette guerre des Philistins et des Tyriens contre l'Idumée, à laquelle le Seigneur paraît s'intéresser ici, comme si l'Idumée eût été à son peuple? L'Écriture ne nous fournit aucun détail pour décider cette question. L'Idumée demeura soumise aux rois de Juda, jusqu'au règne de Josaphat (1). Joram, fils et successeur de ce prince, essaya en vain de la réduire (2); elle demeura en liberté. Mais Amazias, puis Ozias parvinrent à reprendre le dessus. Il est évident que, sous Amos, l'Idumée était assujettie au royaume de Juda, puisque le Seigneur la considère ici comme faisant partie intégrante de son peuple.

Les Septante (3) traduisent: *Parce qu'ils ont réduit en captivité les captifs de Salomon, pour les renfermer dans l'Idumée.* Ce texte concernerait les Israélites qui, pendant les invasions assyriennes, se retirèrent chez les Philistins. Ceux-ci, par une insigne mauvaise foi, réduisirent en captivité ces peuples, qui avaient cru trouver chez eux un asile assuré, et les vendirent aux Iduméens, leurs plus cruels ennemis (4). Mais les guerres d'Assyrie contre les Juifs, n'étant arrivées qu'après Amos, il n'a pu reprocher aux Philistins un crime qu'ils n'avaient pas encore commis. Théodoret et saint Jérôme croient que les Philistins, presque continuellement en guerre avec les Hébreux, affectaient de vendre aux Iduméens tous les Israélites qu'ils prenaient à la guerre, afin de rendre leur captivité plus insupportable (5). Mais comme on ne peut point vérifier cette assertion par l'histoire, nous préférons la première explication, comme plus littérale.

Le texte hébreu (6) de ce passage et du verset 9, désigne plutôt des captifs qu'on aurait pris dans

la Judée, et qu'on aurait vendus comme esclaves aux Iduméens. On traduit l'hébreu: *Je ne révoquerai point ma sentence contre Gaza, parce que son peuple a réduit en captivité tous ceux qui s'étaient réfugiés chez lui et les a livrés aux Iduméens.* D'Allioli pense que ce verset concerne les guerres dont il est parlé, II Paralip. xxviii, 17, 18. Au verset 9, il est dit de même: *Je ne pardonnerai point à Tyr, parce que son peuple, infidèle à l'alliance de ses frères, les a tous livrés captifs à l'Idumée.*

γ. 7. MITTAM IGNEM IN MURUM GAZÆ. Je susciterai aux Philistins des ennemis puissants, qui leur feront la guerre. Ozias, sous lequel Amos prophétisait, fit la guerre aux Philistins avec beaucoup de succès (7). Il abattit les murs de Geth, de Jabnia et d'Azot; il bâtit des villes dans leurs terres, et son nom devint célèbre dans tout le pays. Amos pouvait avoir en vue ces guerres, ou celles qu'Ézéchias leur fit plusieurs années après: *Il les défit dans toute l'étendue de leur pays, depuis Gaza jusqu'à l'autre extrémité, et il les réduisit à son obéissance, depuis les tours des bergers, jusqu'aux villes murées* (8). Isaïe prédit ces victoires d'Ézéchias sur les Philistins (9), ou celles des Assyriens sur les mêmes peuples. Voyez notre commentaire sur Isaïe, xiv, 29 et xx, 1.

γ. 8. PERIBUNT RELIQUI PHILISTINORUM. Après les victoires d'Ozias et d'Ézéchias, dont on vient de parler, les Philistins se rétablirent: mais comme leurs crimes, et surtout leurs cruautés contre Juda continuèrent (10), la main du Seigneur les poursuivit et les détruisit enfin entièrement. Les rois d'Égypte et Nabucodonosor les écrasèrent. (Voyez Sophon. II. 4. 5. 6). Alexandre le Grand assiégea et prit Gaza; il en changea les habitants et humilia les Philistins (11). Enfin les Maccabées ou les Asmonéens les abattirent sans retour (12). On peut voir Sophon II. 4, 5, 6. - Jerem. XLVII. 1. - Ezech. xxv. 15. - Isaï. XI. 14.

(1) IV. Reg. VIII. 20. - II. Par. XXI. 8.

(2) II. Par. XXI. 9, 10. et IV. Reg. VIII. 21.

(3) Ἐνεκεν τοῦ ἀγχαλωθῆσαι αὐτοὺς ἀγχαλωσίαν τοῦ Σαλωμῶν τοῦ συγχεῖσαι εἰς τὴν Ἰδομαίαν.

(4) Vide Grot. hic.

(5) Vide Hieron. et Theod. hic. et Sanct. n. 55.

(6) על הגלות שלמה להסגיר לארצו

(7) II. Par. xxvi. 6, 7.

(8) IV. Reg. XVIII. 8.

(9) Isaï. XIV. 29.

(10) Voyez II. Par. XXVIII. 17, 18. et Ezech. XXV. 15, 16.

(11) Curt. lib. IV. - Diodor. Olympiad. 112. - Joseph. Antiq. lib. XI. c. ult.

(12) I. Macc. V. 65, 68. et XI. 61. et XIII. 43, 44. Vide Joseph. plurib. locis ut. Antiq. XIII. c. 21.

9. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Tyri, et super quatuor non convertam eum, eo quod concluserint captivitatem perfectam in Idumæa, et non sint recordati fœderis fratrum.

10. Et mittam ignem in murum Tyri, et devorabit ædes ejus.

11. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Edom, et super quatuor non convertam eum, eo quod persecutus sit in gladio fratrem suum, et violaverit misericordiam ejus, et tenuerit ultra furorem suum, et indignationem suam servaverit usque in finem.

9. Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes que Tyr a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre ses habitants, parce qu'ils ont livré tous les captifs aux Iduméens, sans se souvenir de l'alliance qu'ils avaient avec leurs frères.

10. Je mettrai le feu aux murs de Tyr, et il réduira ses maisons en cendre.

11. Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes qu'Édom a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui ; parce qu'il a persécuté son frère avec l'épée, qu'il a violé la compassion qu'il lui devait, qu'il n'a point mis de bornes à sa fureur, et qu'il a conservé jusqu'à la fin le ressentiment de sa colère.

COMMENTAIRE

§. 9. SUPER TRIBUS SCELERIBUS TYRI... EO QUOD CONCLUSERINT CAPTIVITATEM PERFECTAM IN IDUMÆA. Nous avons déjà déclaré au verset 6, que nous ne trouvons rien dans l'histoire pour éclaircir ce qu'Amos reproche ici aux Tyriens, comme une chose arrivée, et connue de son temps. On voit ici dans les commentateurs la même variété de sentiments que nous avons remarquée plus haut. Ce qui augmente le crime des Tyriens, c'est, dit le prophète, qu'ils ne se sont point souvenus de l'alliance des frères : *Et non sunt recordati fœderis fratrum*. Les commentateurs (1) veulent que cette alliance soit celle qui avait existé entre les Hébreux et les Tyriens, depuis Hiram et Salomon (2). Mais du temps d'Amos, cette alliance était rompue depuis de longues années ; et il n'aurait pas même été honorable ni licite aux Israélites de s'en prévaloir. Elle était trop opposée à leur loi, qui défendait toute alliance et toute amitié avec les peuples cananéens (3). D'ailleurs, dit dom Calmet, le texte ne favorise pas ce sentiment. S'il eût voulu signifier la fraternité qui existait entre les Hébreux et les Tyriens, le prophète aurait dit : Ils ne se sont point souvenus de l'alliance de leurs frères, ou avec leurs frères, avec leurs amis : mais, en disant simplement, *l'alliance des frères*, il ne peut désigner que les Juifs, qui étaient frères des Iduméens. Les Tyriens donc, en attaquant l'Idumée, et en traitant d'une manière si cruelle les Iduméens, peuple soumis à Juda, et lié avec lui par les liens du sang, se sont rendus indignes de toute miséricorde. Ils devaient se souvenir qu'Ésaü était frère de Jacob ; que l'Idumée était dépendante de Juda ; que les deux peuples n'en faisaient en quelque manière qu'un seul : et, puisqu'ils voulaient bien vivre et con-

server l'union avec Juda, ils ne devaient point les outrager dans la personne de leurs frères.

Le texte hébreu peut se traduire autrement, comme nous l'avons reproduit au verset 6 : *Parce que son peuple, infidèle à l'alliance de ses frères, les a tous livrés captifs à l'Idumée* (4). Les Tyriens avaient donc commis les mêmes crimes que les Philistins. Ce sentiment est préférable.

§. 10. MITTAM IGNEM IN MURUM TYRI. Salmanasar fit la guerre aux Tyriens, sous le règne d'Élulée, comme le témoigne Ménandre (5). Il les tint assiégés pendant cinq ans, et les contraignit de creuser des puits dans leur ville, ne pouvant point puiser de l'eau douce ailleurs. Nabucodonosor, quelque temps après, leur fit une guerre bien plus longue et plus opiniâtre. Il tint la ville assiégée pendant treize ans, il la prit, et la ruina (6).

§. 11. SUPER TRIBUS SCELERIBUS EDMO ;... EO QUOD PERSECUTUS FUERIT IN GLADIO FRATREM SUUM. Les Iduméens conservèrent toujours la haine héréditaire qu'Ésaü, leur père, leur avait inspirée contre les descendants de Jacob, son frère. David subjuga l'Idumée (7), et elle demeura assujettie à Salomon. Sur la fin du règne de ce dernier, ou au commencement du règne de Roboam son fils, l'Iduméen Adad prit le titre de roi de cette province. Mais soit que sa révolte ait été réprimée par Roboam, soit qu'il ait fait la paix avec ce prince, et qu'il se soit contenté du titre de roi tributaire, comme le furent ses successeurs (8), nous voyons les Iduméens soumis aux rois de Juda, jusqu'au règne de Joram (9). Alors ils secouèrent le joug. Joram marcha contre eux : mais il fut contraint de se retirer, et de les laisser en liberté (10). Auparavant, déjà sous le règne de

(1) *Sanct. Grot. Drus. Tarnov. Munl. Venec. Tir. etc.*

(2) *III. Reg. IX. 13.*

(3) *Exod. XXII. 32 ; XXXV. 15. - Deut. VII. 1.*

(4) על הסגורים גיות שלכה לאדום ולא זכרו ברית אחים

(5) *Menander. apud Joseph. Antiq. lib. IX. cap. 14.*

(6) Voyez *Ezech. XXVI. XXVII. XXVIII.*

(7) *II. Reg. VIII. 14. et I. Par. XVIII. 13.*

(8) *Vide IV. Reg. III. 9.*

(9) *IV. Reg. VIII. 20. et II. Par. XXI. 8. 10.*

(10) *IV. Reg. VIII. 21. et II. Par. XXI. 8. 9. 10.*

12. Mittam ignem in Theman, et devorabit ædes Bosræ.

13. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus filiorum Ammon, et super quatuor non convertam eum, eo quod dissecuerit prægnantes Galaad ad dilatandum terminum suum.

12. Je mettrai le feu dans Théman, et il réduira en cendre les maisons de Bosra.

13. Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes qu'ont commis trois et quatre fois les enfants d'Ammon, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre eux ; parce qu'ils ont fendu le ventre des femmes eusses de Galaad, pour étendre les limites de leur pays.

COMMENTAIRE

Josaphat, on trouve une guerre des Moabites, des Ammonites et des Iduméens ligués contre ce prince ; mais cette révolte fut réprimée par Josaphat (1). Le texte de la Vulgate dans les Paralipomènes, et l'hébreu portent *Aram*, la Syrie : mais toute la suite de l'histoire demande qu'on lise *Édom*. La confusion est facile en hébreu, car *Aram* s'écrit אֲרָם et *Édom* אֶדוֹם ; il n'y a entre les deux noms que la légère courbure qui distingue le *resch* du *daleth*. Depuis l'affranchissement des Iduméens, ces peuples ne manquèrent jamais de se joindre aux ennemis de Juda, et ils n'en trouvèrent que trop d'occasions depuis Josaphat, jusqu'au règne d'Ozias, sous lequel vivait Amos.

ET VIOLAVERIT MISERICORDIAM EJUS. Les Septante (2) : *Il a violé les femmes, ou la mère sur la terre.*

ET TENUERIT ULTRA FUREM. Les Septante (3) : *Il a pris son horreur en témoignage.* Il a suivi le ressentiment de son cœur irrité contre Jacob, sans qu'un si long temps ait pu modérer sa colère.

ÿ. 12. MITTAM IGNEM IN THEMAM, ET DEVORABIT ÆDES BOSRÆ. Théman et Bosra étaient les deux principales villes de l'Idumée. Théman était à quinze milles de Pétra (4). Bosra ou mieux Botsrah est une ville fameuse, située dans l'ancien pays d'Édom, dans les montagnes de Galaad. Elle est plus ordinairement appelée Bozor (5). Isaïe en fait aussi mention (6) : *Quis est isle qui venit de Edom, tinctis vestibibus de Bosra, ou de Bozor ?* Les Septante (7) : *J'enverrai le feu dans Théman, et il dévorera ses fondements.* Saint Jérôme, sur cet endroit, croit que Botsrah n'est pas ici un nom propre mais un simple substantif, et qu'il ne signifie pas la ville de Botsrah, mais une forteresse, une place fortifiée. La guerre dont Amos menace l'Idumée, est peut-être celle que fit Ozias, sous le règne duquel ce prophète

vivait. Ozias reprit sur les Iduméens la ville d'Élath et l'assujettit de nouveau à Juda (8). Les Assyriens et les Chaldéens leur portèrent également des coups aussi redoutables qu'imprévus. Téglathphalasar se vante dans ses inscriptions de les avoir pour tributaires (9). Nabucodonosor les assujettit, après avoir réduit les Juifs et ruiné Jérusalem (10); enfin Judas Maccabée (11), et après lui Jean Hyrcan, firent de grandes conquêtes sur l'Idumée; et ce dernier obligea même les Iduméens à recevoir la circoncision (12).

ÿ. 13. SUPER TRIBUS SCALERIBUS FILIORUM AMMON;..... EO QUOD DISSECUERIT PRÆGNANTES GALAAD. Le pays des Ammonites était contigu à celui de Galaad. Ils prétendaient même que ce pays leur appartenait, et que ce n'était que par usurpation que les Hébreux s'en étaient rendus les maîtres. Cette querelle était ancienne et nous la voyons déjà fort échauffée du temps de Jephthé (13). Nous remarquons encore sous Saül (14) une guerre violente entre les Ammonites et les habitants de Jabès de Galaad. Sous le règne de David, le pays d'Ammon fut assujetti à Juda (15). Depuis la révolte des dix tribus et leur séparation de Juda, Ammon se mit en liberté, autant qu'on en peut juger par les livres des Rois, où l'on ne les voit plus soumis à ces princes. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils profitèrent des troubles arrivés dans le pays de Galaad, lorsque les rois de Syrie s'en emparèrent; et que ce fut pendant les troubles du royaume d'Israël au-delà du Jourdain, qu'ils se jetèrent sur les terres de Galaad et y commirent les cruautés qu'on leur reproche ici. Jérémie (16) se plaint de ce que les Ammonites s'étaient mis en possession du pays de Gad, le même que de Galaad. Il est probable toutefois que l'accusation de Jérémie regarde plutôt le temps qui suivit le transport des dix tribus, ou celui des tribus de la

(1) II. Par. xx. 2. 10. et 23. Voyez le commentaire sur cet endroit.

(2) Les Septante: Ἐ'λυμήνατο μήτραν, αὐτὴν μήτρα ἐπὶ γῆς. Heb. וַשְׁתַּר תַּשׁוּ

(3) Καὶ ἤρπασεν εἰς μαρτύριον ὀφειλὴν αὐτοῦ.

(4) Euseb. et Hieron. in locis.

(5) Hieronym. ibid. — (6) Isai. LXIII. I.

(7) Ἐ'ξαποστελεῖν πῦρ ἐπὶ Θαιμὰν, καὶ καταφάσεται τὰ θεμελίαι αὐτῆς. Aqu. et Sym. Ταῖς βάρεις. Theodot. Habita-cula. Hieron. hic.

(8) IV. Reg. xiv. 22. et II. Par. xxvi. 2.

(9) Cuneiform inscriptions of Wes'ern Asia, II. pl. 67.

(10) Joseph. Antiq. lib. x. c. 11.

(11) I. Macc. v. 3. 4. et II. Macc. x. 16.

(12) Joseph. Antiq. XIII. c. 17.

(13) Judic. xi. 12.

(14) I. Reg. xi. I. et seq.

(15) II. Reg. x. xi. xiii. — I. Par. xx. 1. 2. 3.

(16) Jerem. XLIX. I.

14. Et succendam ignem in muro Rabba, et devorabit ædes ejus in ululatu in die belli, et in turbine in die commotionis.

15. Et ibit Melchom in captivitatem, ipsi, et principes ejus simul, dicit Dominus.

14. Je mettrai le feu aux murs de Rabba, qui, étant allumé par un tourbillon de vent, en consumera toutes les maisons dans l'horreur du combat, parmi les cris des ennemis et l'épouvante de ses habitants.

15. Et Melchom sera emmené captif, lui et leurs princes ; c'est le Seigneur qui l'a dit.

COMMENTAIRE

rive gauche du Jourdain, arrivée sous Téglyphalasar (1), que ce qui arriva dans ce pays avant les règnes d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël ; car nous ne devons pas reculer au-delà de cette époque, ce que dit Amos de choses passées et accomplies avant son temps.

ÿ. 14. SUCCEMAM IGEM IN MURO RABBA. Rabba ou Rabbath était la capitale des Ammonites. On la nomma depuis Philadelphie ou simplement Ammon. La guerre dont les menace ici le prophète, est apparemment celle que leur fit Ozias, roi de Juda (2). Ce prince les assujettit et les obligea de lui payer un tribut. Joatham, son fils, les attaqua aussi (3), et les réduisit à lui payer cent talents d'argent, dix mille mesures de froment et autant d'orge. Nous ne parlons pas des guerres que leur firent Salmanasar (4) et Nabuchodonosor (5). Elles sont marquées en détail dans les prophéties d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiel contre Ammon (6), et nous nous sommes déjà appesanti sur ce sujet.

ET IN TURBINE IN DIE COMMOTIONIS. L'hébreu (7) : *Dans le tourbillon au jour de la tempête*. Les Sep-

tante (8) : *Et il sera agité dans les jours de sa perte entière*.

ÿ. 15. IBIT MELCHOM IN CAPTIVITATEM. Melchom est mis pour Moloch, dieu des Ammonites. Jérémie prédit la même peine à Moloch, dieu des Ammonites (9), à Chamos, dieu des Moabites (10), et aux dieux des Égyptiens (11). Nous avons vu dans Osée (12), que les veaux d'or des Israélites devaient avoir un sort pareil : grand sujet de confusion et d'humiliation pour ces peuples aveugles, qui mettaient leur confiance dans ces faibles et ridicules divinités. Le texte hébreu ponctué par les massorètes, lit (13) : *Leur roi ira en captivité*. Les Septante ont lu de même. C'est ce qui partage les interprètes, les uns l'entendant du roi, les autres du dieu des Ammonites. Au fond, la difficulté n'est pas grande ; ces peuples regardaient leurs dieux, comme leurs rois. Voyez *Judic.* xi, 14.

IPSE ET PRINCIPES EJUS SIMUL. Les Septante (14) : *Leurs prêtres et leurs princes tout ensemble*. Les autres traducteurs grecs lisent : *Ses prêtres*.

(1) IV. Reg. xv. 29.

(2) II. Par. xxvi. 7. 8.

(3) II. Par. xxvii. 5.

(4) Isai. xv.

(5) Joseph. lib. x. c. 11.

(6) Voyez Jerem. xlix. - Eze'h. xxv.

(7) כסער בניו סויה

(8) Καὶ σεισθήσεται ἐν ἡμέραις τῆς καταλήσεως αὐτῆς.

(9) Jerem. xlix. 3.

(10) Idem. xlviii. 7.

(11) Idem. xliiii. 12.

(12) Osee. x.

(13) בנולו כסער ביה

(14) Πορεύσεται ὁ βασιλεὺς αὐτῶν ἐν αἰγμυλωσίᾳ. Théodore lit : *Melchom*, au lieu de *leur roi*.

(15) Οἱ ἱερεῖς καὶ οἱ ἄρχοντες αὐτῶν ἐπ' τὸ αὐτὸ.

CHAPITRE II

Vengeances du Seigneur contre Moab, contre Juda et contre Israël. Ingratitude et infidélité des enfants d'Israël. Vengeances du Seigneur sur eux.

1. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Moab, et super quatuor non convertam eum, eo quod incenderit ossa regis Idumææ usque ad cinerem.

2. Et mittam ignem in Moab, et devorabit ædes Carioth ; et morietur in sonitu Moab, in clangore tubæ.

1. Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes que Moab a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui ; parce qu'il a brûlé les os du roi d'Idumée, jusqu'à les réduire en cendre.

2. J'allumerai dans Moab un feu qui consumera les maisons de Carioth ; et les Moabites périront parmi le bruit des armes et le son des trompettes.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. SUPER TRIBUS SCALERIBUS MOAB... EO QUOD INCENDERIT OSSA REGIS IDUMÆÆ, USQUE AD CINEREM. *En chaux*, suivant l'hébreu (1). Quelques commentateurs (2) croient que le prophète reproche ici au roi de Moab un acte de cruauté qu'on lui vit faire, lorsqu'étant assiégé dans sa capitale, par les rois de Juda, d'Israël et d'Idumée, il amena sur les murs de la ville le fils du roi d'Idumée, qu'il avait pris dans une sortie, ou dans une embuscade, et qu'il l'immola et le consuma par le feu en l'honneur de son dieu Moloch (3). L'histoire des Rois nous dit qu'il amena ce jeune prince sur les murailles de la ville, et qu'il le fit mourir ; à cette vue, les trois rois levèrent le siège et se retirèrent.

D'autres (4) soutiennent que le roi d'Idumée, le même qui s'était joint aux rois de Juda et d'Israël dans la guerre dont on vient de parler, étant tombé entre les mains du roi de Moab, fut mis à mort, et son corps réduit en cendre. Le chaldéen ajoute même que le roi de Moab se servit des cendres du roi d'Idumée, comme d'un mortier pour enduire sa chambre ; mais il faut convenir que tout cela est très incertain, et il est assez vraisemblable que l'Écriture fait ici allusion à quelque guerre particulière des Moabites contre l'Idumée, dans laquelle on aurait déterré jusqu'aux os des rois de ce pays, et on les aurait réduits en poudre ; de même que les Chaldéens exhumèrent les corps des rois de Juda (5), et que Josias tira de leurs tombeaux les os des prêtres

d'Israël, et les brûla sur les autels mêmes où ils avaient autrefois offert un sacrilège encens (6). Ces sortes de vengeances n'étaient point extraordinaires, et, à défaut d'autre sentiment, l'avidité du soldat, ou la vengeance du vainqueur n'a que trop souvent été chercher jusque dans le tombeau, l'or ou les cendres de l'ennemi vaincu. On sait ce que fit Cambyse dans l'Égypte à l'égard d'Amasis (7). Ceci se passa probablement avant que les Iduméens eussent secoué le joug des rois de Juda, car pourquoi Dieu traiterait-il les Iduméens sur le même pied que son peuple, en prenant en mains sa cause, s'ils ne dépendaient plus de Juda ?

Ÿ. 2. MITTAM IGNEM IN MOAB... MORIETUR IN SONITU. Les Moabites ne mourront point en paix, comme les saints et les amis de Dieu (8) ; ils mourront dans l'agitation, et au milieu des troubles de la guerre. Depuis le règne d'Ozias, roi de Juda, nous ne lisons dans la Bible aucune guerre contre les Moabites, jusqu'au temps de Salmanasar (9), et ensuite de Nabucodonosor ; à moins que l'on ne comprenne les Moabites dans celles qu'Ozias (10), et, après lui, Joatham, rois de Juda (11), firent contre les Ammonites et contre les peuples voisins. Isaïe (12) parle de la guerre que Moab eut à soutenir contre Salmanasar ; et Jérémie (13), Ezéchiel (14) et Sophonie (15) signalent les désastres de Moab sous Nabucodonosor. Mais les inscriptions viennent combler la lacune laissée par l'histoire ; et nous voyons Moab figu-

(1) לְשֵׁנָה Les Septante : Ἐς χονίαν.

(2) Theodoret. Rab. Dav. Quinquarb. Vat.

(3) IV. Reg. III. 27.

(4) Heb. apud Hieron. et ita interpp. plerique.

(5) Jerem. VIII. - Baruch. II. 24.

(6) IV. Reg. XXXIV. 4. 5.

(7) Herodot. lib. III. c. 16.

(8) Genes. XV. 15, et II. Par. XXXIV. 28.

(9) Voyez notre commentaire sur Isai. XV. 1.

(10) II. Par. XXVI. 6.

(11) II. Par. XXVII. 5.

(12) Isai. XV. XVI.

(13) Jerem. IX. XXV. XLVIII.

(14) Ezéch. XXV. 8, et seq. - (15) Sophon. II. 8. 9.

3. Et disperdam judicem de medio ejus, et omnes principes ejus interficiam cum eo, dicit Dominus.

4. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Juda, et super quatuor non convertam eum, eo quod abiecerit legem Domini et mandata ejus non custodierit ; deceperunt enim eos idola sua, post quæ abierant patres eorum.

5. Et mittam ignem in Juda, et devorabit ædes Jerusalem.

3. Je perdrai celui qui tient le premier rang dans ce royaume : et je ferai mourir avec lui tous ses princes, dit le Seigneur.

4. Voici ce que dit le Seigneur : Après, les crimes que Juda a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui ; parce qu'il a rejeté la loi du Seigneur, et qu'il n'a point gardé ses commandements, car leurs idoles les ont séduits, ces idoles après lesquelles leurs pères avaient couru.

5. Je mettrai le feu dans Juda, et il réduira en cendre les maisons de Jérusalem.

COMMENTAIRE

rer dans la liste des vassaux de Téglathphalasar, vers 732 avant Jésus-Christ. C'est le commencement de la servitude vis-à-vis de l'Assyrie. Plusieurs expéditions sous divers souverains appauvrirent le pays sans lui permettre de se relever, et, au milieu du VII^e siècle, il fut dans un état de délabrement absolu et de ruine dont il ne put triompher. Nabucodonosor acheva de le détruire.

DEVORABIT ÆDES CARIOTH. Carioth était une des principales villes des Moabites (1). Les Septante ont pris l'hébreu dans un sens général, comme substantif commun (2) : *Le feu dévorera les fondements des villes*, ou de leurs villes.

ÿ. 3. DISPERDAM JUDICEM DE MEDIO EJUS. Je détruirai tellement cette nation, qu'il n'y aura parmi elle ni roi, ni gouverneur, ni chef ; car le nom de juge se prend ici pour tout homme qui a l'autorité dans un pays. Moab ne sera plus un peuple qui soit gouverné par ses propres chefs. Comparez cette prédiction au chapitre XLVIII de Jérémie.

ÿ. 4. SUPER TRIBUS SCELERIBUS JUDA... DECEPERUNT INIMICOS IDOLA SUA. Les livres saints ne parlent que des crimes ou des infidélités de Juda. Depuis David jusqu'à Ozias, sous lequel vivait Amos, à peine trouve-t-on un bon prince. Après que Salomon eût commencé à ériger des autels et des temples aux idoles (3), et que les Israélites du royaume de Samarie, sous le règne et par l'autorité de Jéroboam, leur roi, eurent quitté le culte du Seigneur, pour adorer les veaux d'or, les exemples domestiques et étrangers firent une telle impression sur les Juifs, qu'on ne put jamais les purger entièrement du crime d'idolâtrie. Ils crurent trouver protection dans ces fausses divinités : mais, contrairement à leur attente, c'est cette espérance même qui leur attira toutes sortes de malheurs.

Tout ce qui est dit de Juda et de Jérusalem selon la pensée de saint Jérôme (4), est dit de l'Église. Quand nous nous séparons de Dieu en méprisant ce qu'il nous commande, nous ne rejetons pas seulement une loi de figures et de cérémonies, comme était la loi des Juifs, mais la loi de grâce et la vertu du Sauveur, qui porte dans l'âme l'esprit et la vie.

Et ne disons point que nous ne sommes pas idolâtres comme les Juifs l'étaient alors ; puisque les passions qui nous possèdent sont autant d'idoles que nous adorons. Car, en vérité, ajoute le même père, l'avare adore l'argent ; l'ambitieux, l'honneur ; et le voluptueux, les plaisirs. Chacun a son idole, à laquelle il donne toutes ses pensées et toutes ses affections. Ainsi le chrétien qui ne devrait être l'hostie que de Jésus-Christ, auquel seul il appartient, puisqu'il a été racheté par lui à un prix si élevé, se sacrifie lui-même au démon, qui, ayant un empire souverain sur les passions et sur les vices, est le maître de tous ceux qui en sont esclaves.

ÿ. 5. MITTAM IGNEM IN JUDA. La guerre commença sous le règne de Joatham, fils d'Ozias. Le Seigneur envoya contre lui Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie (5). Achaz, successeur de Joatham, attira de nouveaux malheurs sur son royaume. Dieu le livra au roi de Syrie, aux Idu-méens, aux Philistins, à Phacée, roi d'Israël (6). Se voyant accablé de toutes parts de tant d'ennemis, il eut recours à Téglathphalasar, dont il acheta la protection par de très fortes sommes, qui épuisèrent ses sujets et son royaume. Cet expédient ne servit qu'à hâter la perte entière de Juda. Il devint par là serviteur et tributaire des rois d'Assyrie (7) ; et, depuis ce temps, ces rois ne cessèrent d'accabler le royaume de Juda, jusqu'à ce qu'enfin ils le détruisirent entièrement.

(1) Jerem. XLVIII. 24.

(2) Καταργαῖται τὰ θεμέλια τῶν πόλεων.

(3) III. Reg. XI. 5.

(4) Hieron. in hunc loc.

(5) IV. Reg. XV. 37.

(6) II. Par. XXV. XXVIII.

(7) IV. Reg. XVI. 7 ; XVIII. 7.

6. Hæc dicit Dominus : Super tribus sceleribus Israel, et super quatuor non convertam eum, pro eo quod vendiderit pro argento justum, et pauperem pro calceamentis.

7. Qui conterunt super pulverem terræ capita pauperum, et viam humilium declinant; et filius ac pater ejus ferunt ad puellam, ut violarent nomen sanctum meum.

8. Et super vestimentis pignoratis accubuerunt juxta omne altare, et vinum damnatorum bibebant in domo Dei sui.

6. Voici ce que dit le Seigneur : Après les crimes qu'Israël a commis trois et quatre fois, je ne changerai point l'arrêt que j'ai prononcé contre lui; parce qu'il a vendu le juste pour de l'argent, et le pauvre pour les choses les plus viles.

7. Ils brisent contre terre la tête des pauvres; ils traversent toutes les entreprises des faibles; le fils et le père sont allés vers une même fille, pour violer mon saint nom.

8. Ils ont fait festin près de toutes sortes d'autels, assis sur les vêtements des pauvres donnés en gage: ils ont aussi bu dans la maison de leur Dieu le vin de ceux qu'ils avaient condamnés injustement.

COMMENTAIRE

ŷ. 6. SUPER TRIBUS SCELERIBUS ISRAEL;... PRO EO QUOD, VENDIDERIT PRO ARGENTO JUSTUM. Les dérèglements des Israélites des dix tribus sont trop connus par les livres des Rois et par les écrits des prophètes, pour s'y arrêter ici. Amos leur reproche d'avoir vendu le juste et le pauvre pour des souliers. Quelques auteurs, par le juste vendu à prix d'argent, entendent Joseph vendu par ses frères (1), ou Jésus-Christ vendu par Judas (2); mais il vaut mieux l'expliquer en général des juges, qui ont reçu de l'argent pour condamner le juste, et qui, pour un gain sordide, pour une paire de sandales, ont sacrifié l'intérêt et le droit du pauvre. C'est une façon de parler proverbiale, à peu près semblable à celle-ci d'Ézéchiel (3) : *Ils ont violé la justice, et ont condamné à la mort l'innocent pour une poignée d'orge, et un morceau de pain.* Voyez aussi Amos VIII, 6, et Joël, III, 3. Les Septante (4) : *Parce qu'ils ont vendu le pauvre pour de l'argent, et l'indigent pour des souliers.*

ŷ. 7. QUI CONTERUNT SUPER PULVEREM TERRÆ CAPITA PAUPERUM. Ils tiennent le pauvre abattu dans la poussière; ils lui tiennent la bouche sur la poussière : *Pone in pulvere os suum* (5). L'hébreu (6) à la lettre : *Ils aspirent à mettre la poussière de la terre sur la tête des pauvres.* Les Septante (7) joignent ceci à ce qui précède : *Ils vendaient pour des souliers le pauvre, qui marche sur la poussière de la terre* (pendant que le pauvre marche nu-pieds) *et ils frappaient du poing la tête du mendiant.* Le chaldéen : *Ils méprisent la tête des pauvres, comme la poussière de la terre.* Quelle que soit l'expression, le sens reste le même.

VIAM HUMILIIUM DECLINANT. Ils écartent avec

insolence les pauvres qu'ils rencontrent dans leur chemin, en marchant en public (8). Ou : Ils les engagent dans le péché par leurs vexations, ou par leurs violences. Enfin : Ils violent la justice dans la cause du pauvre (9).

FILIUS AC PATER EJUS IERUNT AD PUELLAM. *Le fils et le père se sont approchés d'une même fille;* contre les défenses expresses de la loi, *Levit. VIII.* Ces incestes, odieux même parmi les gentils, rendaient la religion des Hébreux méprisable. Ils exposaient le nom du Seigneur aux blasphèmes des infidèles : *Ut violarent nomen sanctum meum.*

ŷ. 8. SUPER VESTIMENTIS PIGNORATIS ACCUBUERUNT. Amos reprend ici deux abus. Le premier, que les Israélites gardaient les gages qu'ils avaient reçus des pauvres, contre le texte formel de la loi, qui ordonne qu'on leur rende leurs habits donnés en gage, avant le coucher du soleil (10) : *Si pignus a proximo tuo acceperis vestimentum, ante solis occasum reddes ei.* Le second abus, c'est qu'ils faisaient des festins dans les maisons de leurs dieux, dans les temples de leurs idoles ou de leurs veaux d'or; car alors ils ne venaient plus au temple de Jérusalem. Et, comme pour insulter à la sainteté des lois de Dieu, et pour porter les marques de leur injustice jusqu'aux pieds de leurs autels, ils s'asseyaient dans leurs temples sur les habits qu'ils avaient reçus en gage des pauvres.

Les Septante l'ont entendu autrement (11) : *Et ils faisaient de leurs habits des voiles, qu'ils pendaient avec des cordes tout autour de l'autel.* Ils faisaient des espèces de tentes autour des autels de leurs temples profanes, afin de s'y mettre à

(1) Rupert.

(2) Vide Sanct. hie. n. 19.

(3) Ezech. XIII. 19.

(4) Δ' ἄνθ' ὄν ἀπέδο·το ἀργυρίου πτωχόν, καὶ πένητα ἄνθ' ὑπόδημάτων.

(5) Jerem. Thren. III. 29.

(6) וְשָׁפְרוּ אֶת-רֹאשׁ הַדָּלוּיִם עַל-פִּי-הָאֲדָמָה

(7) ŷ. 6. Καὶ πένητα ἄνθ' ὑπόδημάτων (8) Καταπατοῦντα ἐπὶ τὸ γῶν τῆς γῆς, καὶ ἐκονδύλιζον εἰς κερὰν πτωχόν.

(8) Heb. וַיִּשְׁבְּעוּ עַל-רֵגְלָיו

(9) Ho Chald. Vat. Merc. Drus. Sanct. Mont. Figuier. Caslr. Rib.

(10) Exod. XXII. 26. Vide et Deut. XXIV. 13.

(11) Καὶ τὰ ἱμάτια αὐτῶν, δεσμεύοντες σχοίνουσι, παραπέτασματα ἐπιούσιν ἐγόμενα τοῦ θουσιαιτηρίου.

9. Ego autem exterminavi Amorrhæum a facie eorum, cujus altitudo cedrorum altitudo ejus, et fortis ipse quasi quercus; et contrivi fructum ejus desuper, et radices ejus subter.

10. Ego sum qui ascendere vos feci de terra Ægypti, et duxi vos in deserto quadraginta annis, ut possideretis terram Amorrhæi.

11. Et suscitavi de filiis vestris in prophetas, et de juvenibus vestris nazaræos. Numquid non ita est, filii Israël? dicit Dominus.

9. Cependant c'est moi qui ai exterminé devant eux les Amorrhéens, ce peuple dont la hauteur égalait celle des cèdres, et qui était fort comme des chênes; j'ai écrasé ses fruits en-dessus et ses racines en-dessous.

10. C'est moi qui vous ai fait sortir de l'Égypte, et qui vous ai conduits dans le désert pendant quarante ans, pour vous faire posséder la terre des Amorrhéens.

11. Je me suis fait de vos enfants, des prophètes; et de vos jeunes hommes, des naziréens. Enfants d'Israël, ce que je dis n'est-il pas vrai? dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

couvert, pour exercer leur dissolution et leur débauche (1). On voit par les livres des Rois (2), qu'on avait fait de ces tentes d'impudicité jusque dans le temple du Seigneur : *Destruxit editulas effeminatorum, quæ erant in domo Domini*. Hérodote (3) nous dépeint les voiles qui environnaient celles qui se prostituaient en l'honneur d'une déesse impure.

VINUM DAMNATORUM BIBEBANT IN DOMO DEI SUI. C'est un troisième abus que le prophète reproche aux Israélites. Ils faisaient bonne chère aux dépens de ceux qu'ils avaient injustement condamnés (4). Les Septante (5) : *Ils buvaient un vin gagné par des calomnies*. Le chaldéen : *Un vin de rapine*. Cette explication paraît assez littérale.

Mais, parmi les commentateurs, il y en a qui croient que ce *vin des condamnés* marque ici quelque liqueur, ou quelque vin propre à fortifier et enivrer ceux qu'on conduisait au supplice. On prétend que le Sage a voulu désigner cette boisson, lorsqu'il a dit (6) : *Donnez une liqueur enivrante à ceux qui sont dans la tristesse, et du vin à ceux qui sont dans l'amertume*. Isaïe (7) en parle aussi, selon quelques-uns, sous le nom de calice d'assouppissement : *Calicem soporis bibisti, et potastis usque ad fæces*. C'est peut-être de ce vin qu'on fit boire à notre Sauveur sur la croix (8) : *Dabant ei bibere myrrhatum vinum*. Les anciens nous parlent d'une sorte de vin, inventé, dit-on, à Diospolis en Égypte, pour dissiper la douleur (9). Homère (10) nous dit qu'Hélène en avait appris la composition en Égypte : il en raconte de merveilleux effets. Plutarque assure (11) que, parmi les Juifs, un des châtimens les plus pénibles, était de défendre le vin au coupable. Nous préférons la première explication. C'est, à notre avis, le seul sens admissible.

Ÿ. 9. AMORRHÆUM, CUJUS ALTITUDO CEDRORUM ALTITUDO EJUS. Il y avait, parmi les peuples de Canaan, beaucoup de ces géants de la race d'Énac et de Raphaïm, dont la hauteur était telle, que les Hébreux en comparaison, n'étaient que comme des sauterelles (12) : *Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enach, de genere giganteo, quibus comparati, quasi locustæ videbamur*. C'est une exagération; mais elle atteste la haute stature de ces populations primitives.

Ÿ. 11. SUSCITAVI DE FILIIS VESTRIS IN PROPHETAS, ET DE JUVENIBUS VESTRIS NAZARÆOS. Par un choix particulier que j'ai fait de votre nation, j'y ai répandu mon Esprit, et je m'y suis réservé des hommes consacrés à mon service. Quoique les Israélites des dix tribus, dont il est question au verset 6 et suivants, fussent engagés dans le schisme, et que l'on ne pût pas légitimement, parmi eux, consacrer des naziréens, puisqu'il fallait certaines cérémonies qui ne se pratiquaient qu'au temple de Jérusalem (13); néanmoins, il y avait encore quelques Israélites, qui, par le mouvement d'une dévotion particulière, se dérobaient à leurs frères, et allaient à Jérusalem, pour se faire naziréens; ou peut-être faisaient-ils à Béthel les mêmes cérémonies qui se pratiquaient à Jérusalem. Malgré le schisme, on ne laissait pas d'observer encore la loi mosaïque en plusieurs points dans le royaume de Samarie, comme on le verra au chapitre IV, versets 4, 5. Les naziréens furent toujours en honneur parmi les Hébreux (14). Une des principales austérités de ces hommes consacrés au Seigneur, était l'abstinence du vin. Les Israélites débauchés, qui faisaient des festins dans leurs temples, couchés sur les habits des pauvres, détournaient leurs frères de cette dévotion, et s'efforçaient de leur faire violer leur Naziréat, en leur présentant du vin : *Propinabatis Nazaræis*

(1) Vide Hieronym. hic.

(2) IV. Reg. xxiii. 7. Vide etiam III. Reg. xv.

(3) Herodot. lib. I. c.

(4) Grot. Mercer. Vat. Pisc. Sanct.

(5) Οἶνον ἐκ συλοφαντιῶν. Heb. עֵינֵינָהּ

(6) Prov. xxxi. 6. Date cericram mœrentibus, et vinum his qui amaro sunt animo.

(7) Isai. LI. 17. 22.

(8) Marc. xv. 23.

(9) Diodor. lib. I. p. 62. Καὶ παρὰ μόναις ταῖς Διοσπολίτισιν ἐκ παλαιῶν χρόνων ὄργῆς, καὶ λύπης φάρμακον εὐρησθαι φασί.

(10) Homer. Odys. Δ.

Νῆπενθέ; ἀχολόντε κακῶν ἐπιληθον ἀπάντων.

(11) Plut. Symposiac. lib. IV. qu. 5. ad finem.

(12) Num. XIII. 34.

(13) Vide Num. VI. 2. 3. et seq.

(14) Jerem. Thren. IV. 7. — I. Macc. III. 49.

12. Et propinabitis nazaræis vinum, et prophetis mandabitis, dicentes : Ne prophetetis.

13. Ecce ego stridebo subter vos, sicut stridet plastrum onustum fœno.

14. Et peribit fuga a veloce, et fortis non obtinebit virtutem suam, et robustus non salvabit animam suam ;

15. Et tenens arcum non stabit, et velox pedibus suis non salvabitur, et ascensor equi non salvabit animam suam ;

16. Et robustus corde inter fortes nudus fugiet in illa die, dicit Dominus.

12. Et vous avez présenté du vin aux naziréens, et vous avez dit hardiment aux prophètes : Ne prophétisez point.

13. Voilà que ma colère va éclater avec grand bruit sous vous, comme un chariot qui gémit sous la pesanteur d'une grande charge de foin.

14. En vain celui qui court le mieux prendra la fuite ; le plus vaillant ne sera plus maître de son cœur, et le plus fort ne pourra sauver sa vie.

15. Celui qui combattait avec l'arc ne résistera pas ; le plus rapide à la course n'échappera point ; le cavalier ne se sauvera point avec son cheval.

16. Et le plus hardi d'entre les braves s'enfuira tout nu en ce jour-là, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

vinum. Ils tâchaient, autant qu'ils le pouvaient, d'éteindre l'esprit de prophétie, en ôtant aux prophètes la liberté de parler : *Et prophetis mandabitis, dicentes : Ne prophetetis.*

ÿ. 12. NE PROPHETETIS. Les prophètes ne parlent pas en leur nom, mais au nom de Celui qui les a envoyés. En vain les mauvais instincts se liguent ensemble pour les réduire au silence ; ils parlent, ces hommes courageux, et ni les rois d'Israël ni les faux pontifes qui accablèrent plus tard les apôtres n'ont pu fermer la bouche aux élus de Dieu. Aux pharisiens de toutes les époques, sous quelque habit qu'ils se cachent, ils répondent intrépidement : *Obedire oportet Deo magis quam hominibus* (1).

ÿ. 13. STRIDEBO SUBTER VOS, SICUT STRIDET PLASTRUM. Quelques exemplaires latins lisent *super* : mais la vraie leçon est *subter*. L'hébreu, à la lettre (2) : *Je suis accablé sous votre poids, comme un chariot chargé de gerbes.* Je gémiss sous le poids ; je vous supporte avec impatience ; vous êtes devenus pour moi une charge insupportable ; je suis résolu de me décharger, et de vous abandonner (3). Le chaldéen : *Je vais amener sur vous des maux qui vous accableront, comme un chariot chargé de gerbes.* Les Septante (4) : *Je vais renverser (ou je suis comme renversé) sous vous, comme un chariot chargé de paille est renversé.*

ÿ. 14. PERIBIT FUGA A VELOCE. Effrayés, les plus rapides coureurs ne pourront prendre la

fuite. Les rabbins (5) croient que le prophète, sous ce nom de *coureur*, entend Jéroboam fils de Nabat, premier roi des dix tribus, qui s'était d'abord enfui en Égypte (6) ; et, sous le nom du fort, ou de vaillant : *Fortis non oblinebit virtutem*, ils entendent Basa, troisième roi d'Israël, qui fut très vaillant (7). Le robuste : *Robustus non salvabit animam suam*, désigne Amri, qui bâtit la ville de Samarie (8). Celui qui tient l'arc, ou l'archer, est Jéroboam fils de Namsi, qui tua d'un coup de flèche Joram roi d'Israël (9). Celui qui court avec vitesse : *Velox pedibus non salvabitur*, est Manahem, qui se hâta inutilement de porter des présents au roi d'Assyrie (10). Le cavalier, qui ne peut éviter la mort : *Ascensor equi non salvabit animam suam*, marque, disent-ils, Phacée, qui, s'étant ligué avec le roi de Syrie, fit beaucoup de mal à Achaz, roi de Juda (11). Enfin le vaillant qui doit s'enfuir tout nu : *Et robustus corde inter fortes nudus fugiet*, est Osée, dernier roi d'Israël, qui fut dépouillé de son royaume par les Assyriens (12). Mais ces explications ont plus de subtilité que de solidité. Les maux dont le prophète menace ici Israël, regardent les malheurs dont cet état fut accablé tant de la part des Syriens que des Assyriens. Depuis la mort de Jéroboam, on n'y vit que troubles domestiques, et que guerres au dehors. Ni la valeur ni l'agilité ne parvinrent à sauver ceux qui furent mêlés aux évènements.

(1) Act. Apostol. v. 29.

(2) הנה אנכי כעוק כעוק כעוק הנעלה הכלהמהרה עביר

(3) Ita Drus. Monl. Tarn. Mercer. Castal.

(4) Ἐγὼ κολίω ὑποκάτω ὑμῶν, ὅν τρόπον κολίεται ἡ ἄμαζα ἢ γέμουσα καλᾶμης.

(5) Hebræi apud Hieron.

(6) III. Reg. xi. 40.

(7) III. Reg. xv. 27. et seq.

(8) III. Reg. xvi. 16. etc.

(9) IV. Reg. ix. 24.

(10) IV. Reg. xv. 19.

(11) IV. Reg. xvi. 5. — (12) IV. Reg. xvii. 5. 6.

CHAPITRE III

Reproches et avertissements du Seigneur aux douze tribus d'Israël : Nations prises à témoin de leurs crimes. Annonce des vengeances du Seigneur sur Samarie et sur le royaume des dix tribus.

1. Audite verbum quod locutus est Dominus super vos, filii Israel, super omnem cognationem quam eduxi de terra Ægypti, dicens :

2. Tantummodo vos cognovi ex omnibus cognationibus terræ; idcirco visitabo super vos omnes iniquitates vestras.

3. Numquid ambulabunt duo pariter, nisi convenit eis?

1. Enfants d'Israël, écoutez ce que j'ai dit à votre sujet, sur vous tous, qui êtes ce peuple né d'un même sang, que j'ai fait sortir de l'Égypte.

2. Je n'ai connu que vous de toutes les nations de la terre; c'est pourquoi je vous punirai de toutes vos iniquités.

3. Deux hommes peuvent-ils marcher ensemble, à moins qu'ils ne soient d'accord?

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. VERBUM QUOD LOCUTUS EST SUPER VOS, FILII ISRAEL. C'est une continuation du discours d'Amos. Après avoir annoncé aux Israélites des dix tribus les maux qu'on a vus au chapitre précédent, il parle ici d'abord à toute la race de Jacob, aux Hébreux des deux royaumes de Juda et d'Israël sans distinction(1). Ensuite il s'adresse aux dix tribus séparément.

Ÿ. 2. TANTUMMODO VOS COGNOVI EX OMNIBUS COGNATIONIBUS TERRÆ. Je vous ai choisis parmi tous les peuples pour mon héritage, et pour mon royaume. J'ai abandonné toutes les nations dans la corruption de leurs voies (2) et dans les ténèbres de l'ignorance; vous êtes les seuls que j'ai tirés de cette obscurité, et à qui j'ai communiqué la connaissance de mes lois. Vous êtes les seuls avec qui j'ai fait alliance, et à qui j'ai donné l'auguste qualité de peuple du Seigneur (3).

IDCIRCO VISITABO SUPER VOS. Puisque vous avez méprisé mes dons et mes faveurs, et que vous avez profané mon nom, et foulé aux pieds mes saintes lois, je vous visiterai dans ma colère, et je proportionnerai mes châtiments à vos ingratitude. Ou bien : Puisque vous êtes le peuple choisi, et la race sainte, je vous traiterai comme j'ai coutume de traiter mes enfants (4); je ne laisserai point vos désordres impunis; mais je vous rappellerai dans la bonne voie par mes châtiments : je me fâcherai contre vous, et je ne vous pardon-

nerai point en ce monde, afin de vous faire miséricorde pour l'éternité.

Ÿ. 3. NUMQUID AMBULABUNT DUO PARITER, NISI CONVENIT EIS? Ce verset et les quatre suivants sont obscurs. Le prophète veut prouver que ce n'est que par l'inspiration de Dieu qu'il a parlé, et qu'on verra bientôt l'accomplissement de tout ce qu'il a prédit. Comme deux hommes, dit-il, ne peuvent marcher et faire longtemps voyage ensemble, s'ils n'agissent de concert et ne sont parfaitement d'intelligence; autrement, ils se brouilleront, et se quitteront bientôt; ainsi, lorsqu'un prophète parle et agit au nom du Seigneur, sans être animé de son esprit et conduit par sa main, bientôt on découvrira son imposture, et on verra la fausseté de ses prophéties. Si je suis un faux prophète, vous le connaîtrez bientôt. Observez seulement ma conduite, éprouvez mon désintéressement, menacez-moi de l'exil ou de la mort; vous connaîtrez aisément qui je suis, et de quel Esprit je suis animé. Il faut savoir qu'Amos ayant commencé à prophétiser à Béthel, contre le royaume d'Israël, Amasias, prêtre de Béthel, l'accusa auprès de Jéroboam II, roi d'Israël, de répandre des discours séditioneux. Amos fut chassé, et obligé de se retirer dans les terres de Juda, où il continua son ministère. Pour justifier sa conduite, il fait voir par plusieurs exemples pris de la nature qu'il ne fait que suivre l'impression de

(1) *Hizron. Theod. Cyrill. Remig. Hug. Dionys Lyr. Rib.*

(2) *Act. xiv. 15. Qui præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.*

(3) *Exod. xix. 6. - Deut. vii. 6. - Ezéch. xx. 5.*

(4) *Héb. xii. 6. Quem enim diligit Dominus, corripit; castigat omnem filium quem recipit.*

4. Numquid rugiet leo in saltu, nisi habuerit prædam? Numquid dabit catulus leonis vocem de cubili suo, nisi aliquid apprehenderit?

5. Numquid cadet avis in laqueum terræ absque aucupe? Numquid auferetur laqueus de terra antequam quid ceperit?

6. Si clanget tuba in civitate, et populus non expavescet? Si erit malum in civitate, quod Dominus non fecerit?

7. Quia non facit Dominus Deus verbum, nisi revelaverit secretum suum ad servos suos prophetas.

8. Leo rugiet, quis non timebit? Dominus Deus locutus est, quis non prophetabit?

9. Auditum facite in ædibus Azoti, et in ædibus terræ Ægypti, et dicite: Congregamini super montes Samariæ, et videte insanias multas in mediis ejus, et calumniam patientes in penetralibus ejus.

4. Le lion rugit-il dans une forêt, sans qu'il ait trouvé de quoi repaître sa faim? Le lionceau fait-il retentir sa voix dans sa tanière, sans qu'il ait saisi sa proie?

5. Un oiseau tombe-t-il sur la terre dans le filet, sans qu'il lui ait été tendu par un oiseleur? Ote-t-on un piège de dessus la terre, avant que quelque chose y ait été pris?

6. La trompette sonne-t-elle dans la ville, sans que le peuple soit dans l'épouvante? Et y arrive-t-il quelque mal qui ne vienne pas du Seigneur?

7. Car le Seigneur Dieu ne fait rien sans avoir révélé auparavant son secret aux prophètes, ses serviteurs.

8. Le lion rugit: qui ne craindra point? Le Seigneur Dieu a parlé: Qui ne prophétisera point?

9. Faites entendre ceci dans les maisons d'Azot, et dans les palais d'Égypte; dites à ces peuples: Assemblez-vous sur les montagnes de Samarie, et voyez les folies sans nombre qui s'y font, et de quelle manière on opprime au milieu d'elle les innocents par des calomnies.

COMMENTAIRE

l'Esprit saint, qu'il n'est pas en son pouvoir de ne pas prophétiser, et qu'enfin l'évènement répondra de la vérité de ses paroles.

ŷ. 4. NUMQUID RUGIET LEO IN SALTU, NISI HABUERIT PRÆDAM? Investiverais-je contre vos désordres, et crierais-je contre vous, si vos iniquités n'étaient montées à leur comble, et si la colère de Dieu n'était prête à tomber sur vous? La colère et la vengeance du Seigneur sont souvent désignées sous le nom de rugissement.

ŷ. 5. NUMQUID CADET AVIS IN LAQUEUM TERRÆ, ABSQUE AUCUPE? Les maux dont je vous menace arriveront-ils, sans que Dieu s'en mêle? Tend-on des filets, pour ne rien prendre; ou prend-on dans les filets, sans en avoir tendu? Dieu menace-t-il en vain, et punit-il sans avoir menacé? Lorsque le prophète parle, est-ce sans raison? Et lorsque Dieu punit, ne justifie-t-il point par cela même la mission de son prophète?

ŷ. 6. SI CLANGET TUBA IN CIVITATE, ET POPULUS NON EXPAVESCET? Dès qu'on entend dans une ville le son de la trompette, tout le monde est dans l'alarme et dans le trouble. Si un prophète crie et menace, vous l'écoutez froidement, ou vous le chassez. Croyez-vous en être quittes pour cela? Ses paroles seront-elles comme une fausse alarme, ou comme un simple son de trompette.

SI ERIT MALUM IN CIVITATE, QUOD DOMINUS NON FECERIT? Lorsque vous verrez l'accomplissement de ce que je vous annonce, alors vous croirez que c'est le Seigneur qui a parlé par ma bouche. Vous n'ignorez pas que rien ne se fait sans le Seigneur; qu'il est auteur des biens et des maux qui nous arrivent (1); qu'il nous comble de biens comme

père et qu'il nous châtie comme juge. Si donc vous voyez venir sur vous les malheurs que je prédici, ne doutez point que le Seigneur n'en soit la première cause. Le prophète n'est que la trompette qui sonne et qui avertit.

ŷ. 7. NON FACIET DOMINUS VERBUM, NISI REVELAVERIT SECRETUM SUUM AD SERVOS SUOS PROPHETAS. Si cela est, et qu'il n'arrive rien que par la volonté du Seigneur, c'est sans raison que vous voulez empêcher les prophètes de parler. Dieu leur découvrira vos malheurs futurs; ils vous les annonceront, et vous verrez leurs prédictions accomplies. Amos va toujours à la fin et à la conclusion, qui est exprimée au ŷ. 8. *Le lion a rugi: Qui ne craindra point? Le Seigneur a parlé: Qui ne prophétisera point?* Est-il en mon pouvoir de n'être pas effrayé, quand j'ai entendu les menaces du Seigneur, les rugissements du lion? Puis-je ne pas parler, lorsque son Esprit me pousse et m'anime? En vain vous voulez, par vos menaces et vos mauvais traitements, m'obliger au silence (2): je ne puis résister à l'impression de l'Esprit qui m'inspire. C'est une marque de la miséricorde infinie de Dieu envers les hommes, dit saint Jérôme, qu'il leur prédit à l'avance les maux qu'il leur destine, s'ils transgressent ses lois. Il les engage ainsi à se corriger, sinon par amour, au moins par intérêt.

ŷ. 9. AUDITUM FACITE IN ÆDIBUS AZOTI; CONGREGAMINI SUPER MONTES SAMARIÆ, ET VIDETE INSANIAS. Vous ne voulez pas souffrir les reproches des prophètes qui vous parlent en mon nom; et moi, je vais découvrir vos extravagances aux yeux des Philistins et des Égyptiens, vos plus grands ennemis; je vais mettre en évidence les actions

(1) *Isai.* xlvi. Ego Dominus, et non est alter, formans lucem, et creans tenebras, faciens pacem, et creans malum.

(2) *Sup.* ii. 12. Prophetis mandabit, dicentes: Ne prophetetis. *Et* vii. 12. 13.

10. Et nescierunt facere rectum, dicit Dominus, thesaurizantes iniquitatem et rapinas in ædibus suis.

11. Propterea hæc dicit Dominus Deus : Tribulabitur et circuietur terra ; et detrahetur ex te fortitudo tua, et diripientur ædes tuæ.

12. Hæc dicit Dominus : Quomodo si eruat pastor de ore leonis duo crura, aut extremum auriculæ, sic eruentur filii Israel, qui habitant in Samaria in plaga lectuli, et in Damasci grabato.

13. Audite, et contestamini in domo Jacob, dicit Dominus Deus exercituum ;

10. Ils n'ont pas su agir selon la justice, dit le Seigneur ; et ils ont amassé dans leurs maisons un trésor de rapines et d'iniquité.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu : Votre terre sera foulée aux pieds et environnée par l'ennemi ; on vous ôtera toute votre force, et toutes vos maisons seront pillées.

12. Voici ce que dit le Seigneur : De tous les enfants d'Israël qui vivent à Samarie dans les délices et dans la mollesse de Damas, s'il en échappe quelques-uns, ce sera comme lorsqu'un berger arrache de la gueule du lion les deux cuisses ou le bout de l'oreille d'une brebis.

13. Écoutez ceci, et déclarez-le publiquement à la maison de Jacob, dit le Seigneur Dieu des armées :

COMMENTAIRE

honteuses que vous commettez. L'Écriture exprime souvent les actions les plus criminelles ou les plus honteuses, sous le nom de folie et d'extravagance (1). Et quelle plus grande extravagance que d'adorer les idoles, d'offrir de l'encens à des veaux ? L'hébreu (2) : *Publiez sur les palais dans Azol,...* et voyez les agitations, les violences qu'ils font ou qu'ils souffrent au milieu de Samarie. On peut l'entendre ou des maux qu'ils souffrent, ou du tumulte qui y règne, des oppressions, des violences qu'ils font souffrir aux autres. La suite demande ce sens. Philistins et Égyptiens, considérez si c'est là une ville où règne la paix, l'ordre, la justice ? Les Septante (3) : *Publiez dans le pays des Assyriens ;... assemblez-vous sur la montagne de Samarie, et voyez les merveilles qui sont au milieu d'elle.*

ÿ. 11. TRIBULABITUR, ET CIRCUIETUR TERRA. La terre sera foulée aux pieds comme le blé l'est dans l'aire, et on tournera autour d'elle, comme lorsqu'on bat le blé à la campagne, sous les pieds des bœufs ou des chevaux. On attache plusieurs de ces animaux à côté l'un de l'autre, et on les fait monter sur les gerbes, qui sont rangées l'une près de l'autre autour d'un arbre. Les chevaux ou les bœufs tournent en rond autour de cet arbre, qui est comme le centre de leur mouvement. Mais comme ceux de ces animaux qui sont les plus éloignés de l'arbre ou du centre, fatiguent bien plus que les autres, on a soin de les relayer et de faire passer à l'extrémité ceux qui étaient plus près du tronc de l'arbre. C'est de la sorte qu'on bat encore aujourd'hui le grain en plusieurs endroits des pays chauds ; et c'est à cet usage qu'Amos fait ici allusion. On voit partout qu'il

tire ses comparaisons des choses champêtres : *De bobus narrat arator.* Les Septante (4) : *Tyr et votre terre tout autour sera déserte.*

ÿ. 12. QUOMODO SI ERUAT PASTOR DE ORE LEONIS DUO CRURA, ... SIC ERUENTUR FILII ISRAEL. Ils ne périront pas tous de la main des Assyriens ; mais le peu qui en échappera sera comme un débris. Lorsqu'un lion vient enlever une brebis du troupeau : le berger, par ses cris et par ses poursuites, pourra peut-être obliger le lion à se retirer, et à laisser tomber une cuisse, ou une partie de la tête de sa proie ; mais il ne doit point se flatter de la retirer entière d'entre les dents de l'animal ravisseur.

QUI HABITANT IN SAMARIA IN PLAGA LECTULI, ET IN DAMASCI GRABATO. Qui vivent dans Samarie dans le lit de Damas, endormis sous l'apparence d'une longue paix, tant de la part de la Syrie ou de Damas, qui leur était alors assujettie ou alliée, que de leur propre royaume, qui était très florissant sous Jéroboam II. Ils dorment sur leur propre lit, et sur celui de Damas, délivrés de toute inquiétude de la part du royaume de Syrie. Qui aurait cru à cette époque, que Dieu leur susciterait des ennemis au-delà de l'Euphrate, et que les rois d'Assyrie viendraient enlever et les Syriens et les Israélites, pour les transporter sur les rives du Tigre. Quelques auteurs (5) traduisent l'hébreu (6) par : *Ceux qui habitent dans Samarie dans le coin du lit, et dans le côté de la couche.* Mais on n'a aucune preuve que *Demescheq* ou *Damescheq*, signifie jamais un lit, ou une couche. Il signifie toujours la ville de Damas. Nous savons par l'histoire, que Jéroboam II assujettit Damas et la Syrie (7), et que son règne fut très long et

(1) Voyez ce qu'on a dit sur Osee, II. 10.

(2) השבועו על הרמסות באשדוד... האספו על הרי שררון וראו מהובת רבות בתורה

(3) Les Septante : Ἀπαγγείλατε γώραις ἐν Ἀσσυρίοις... συνέληθητε εἰς τὸ ὄρος Σαμαρείας, καὶ ἴτετε θαυμαστὰ πόλλα ἐν μέσῳ αὐτῆς.

(4) Les Septante ont lu צר *tsâr* détresse, affliction, calamité, comme si le mot était ponctué *tsâr*, tyg. ὄρος καὶ κυλόθεν ἡ γῆ σου ἐρηωθήσεται.

(5) Jun. Tremel. Pisc. Tarnov. Glass.

(6) בפאח סטה ובדשש ערש

(7) IV. Reg. XIV. 25. 26.

14. Quia in die cum visitare cœpero prævaricationes Israel, super eum visitabo, et super altaria Bethel; et amputabuntur cornua altaris, et cadent in terram.

15. Et percutiam domum hiemalem cum domo æstiva; et peribunt domus eburneæ, et dissipabuntur ædes multæ, dicit Dominus.

14. Au jour où je commencerai de punir Israël pour les violations de ma loi, j'étendrai aussi ma vengeance sur les autels de Béthel; les cornes de ces autels seront arrachées et jetées par terre.

15. Je renverserai le palais d'hiver et le palais d'été; les palais d'ivoire périront, et une grande multitude de maisons sera détruite, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

très heureux. Les Septante (1) : *Ainsi échapperont les Israélites qui habitent à Samarie, vis-à-vis leur tribu, et à Damas. Prêtres* (v. 13), *écoutez et avertissez la maison de Jacob.*

v. 14. VISITABO ET SUPER ALTARIA BETHEL. Cela fut exécuté bientôt après la mort de Jéroboam. Manahem attira le roi d'Assyrie dans son pays, pour s'assurer la couronne d'Israël qu'il avait usurpée (2). Le prophète Osée semble dire qu'il envoya un des veaux d'or à Phul, roi d'Assyrie (3), pour l'engager à venir à son secours. Il est certain que les veaux d'or furent abattus et emportés à Babylone par Salmanasar (4), après la prise de Samarie. Et Josias, roi de Juda, ruina quelque temps après, les restes des temples et des autels des faux dieux, souilla tous les lieux que les Israélites avaient tenus pour sacrés, et brûla même sur leurs autels les os des prêtres de Baal (5).

AMPUTABUNTUR CORNUA ALTARIS. C'était apparemment des cornes de bronze, qui s'élevaient

aux quatre coins des autels des faux dieux. Salmanasar les fit arracher, et ne laissa que les pierres qui composaient l'autel; ces mêmes pierres furent dans la suite renversées par Josias, comme nous l'avons dit.

v. 15. PERCUTIAM DOMUM HIEMALEM CUM DOMO ÆSTIVA. Les Septante (6) traduisent : *Je détruirai la maison avec les volets, ou les ailes, et les maisons d'été.* Saint Jérôme croit que ces volets, ces ailes, servaient à se garantir du froid. On voit, par ce passage et par beaucoup d'autres, que les anciens n'étaient pas moins délicats que nous.

PERIBUNT DOMUS EBURNEÆ. Achab avait à Samarie une maison ou un palais, surnommé la maison d'ivoire (7), à cause du grand nombre d'ouvrages de cette matière qu'on y voyait dans les appartements. On donne aussi le nom de *maisons d'ivoire* (8) à certains coffres composés de plaques d'ivoire, où l'on conservait les habits précieux et les bijoux. Salomon fit faire un magnifique trône d'ivoire (9).

(1) Οὐ τῶ; ἐκσπασθήσονται ὑποὶ Ἰσραὴλ, οἱ κατοικοῦντες ἐν Σαμαρείᾳ κατέναντι τῆς φυλῆς, καὶ ἐν Δαμασκῷ. Ἱερεῖς, (13) Ἀκούσατε. Ils avaient apparemment mis *ares*, qui est dans l'hébreu; ce que les copistes n'entendant pas, ont traduit par *iereis*. Voyez saint Jérôme.

(2) IV. Reg. xv. 19.

(3) Osce. x. 5. 6.

(4) Idem. viii. 5. 6.

(5) IV. Reg. xxiii. 15. 16. et seq.

(6) Οἶκον τὸν περίπτερον. ηρηη תב

(7) III. Reg. xxii. 39.

(8) Psalm. xlv. 9. — (9) III. Reg. x. 18.

CHAPITRE IV

Reproches et menaces contre les femmes de Samarie. Les enfants d'Israël abandonnés à leur dépravation. Fléaux dont ils n'ont pas profité. Vengeances du Seigneur. Les enfants d'Israël exhortés à aller au-devant de lui.

1. Audite verbum hoc, vaccæ pingues, quæ estis in monte Samariæ, quæ calumniâ facitis egenis et confringitis pauperes, quæ dicitis dominis vestris: Afferte, et bibemus.

2. Juravit Dominus Deus in sancto suo, quia ecce dies venient super vos, et levabunt vos in contis, et reliquias vestras in ollis ferventibus.

1. Écoutez ceci, vaches grasses de la montagne de Samarie, qui opprimez les faibles par la violence ; qui écrasez les pauvres et qui dites à vos seigneurs : Apportez, et nous boirons.

2. Le Seigneur Dieu a juré par son saint nom, qu'il va venir un jour malheureux pour vous, où l'on vous enlèvera avec des crocs ; et on mettra ce qui restera de votre corps dans des chaudières bouillantes.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. AUDITE VERBUM HOC, VACCÆ PINGUES. Après avoir invectivé, au chapitre précédent, contre les appartements somptueux des princes et des riches de Samarie, le prophète attaque ici la délicatesse, l'avidité, la mollesse, les violences des femmes puissantes de la même ville, qui, abusant de leur autorité sur l'esprit de leurs maris, employaient le crédit et le pouvoir de ceux-ci, pour opprimer les pauvres et pour se faire donner tout ce que leur passion pouvait souhaiter : *Afferte et bibemus* ; comme autrefois Jézabel, qui faisait d'Achab le ministre de ses cruautés et de ses impiétés (1). D'autres commentateurs (2) expliquent ceci des principaux habitants du royaume d'Israël, qui commettaient mille concussions dans Samarie, et qui, pour contenter leur avidité, se faisaient donner par le prince une autorité dont ils abusaient sous son nom. *Ils disaient à leur Seigneur : Apportez et nous boirons.* L'Écriture désigne assez souvent les riches et les voluptueux, ceux qui se soulèvent contre l'autorité légitime, sous le nom de vaches ou de génisses grasses qui regimment (3).

L'hébreu (4) : *Écoutez, vaches de Basan.* Le pays de Basan, au-delà du Jourdain, était d'une si grande fertilité, qu'elle est passée en proverbe. Symmaque (5) : *Écoutez, vaches bien-nourries.* Les voyageurs nous apprennent qu'en plusieurs endroits de l'Orient et surtout en Égypte, les

femmes affectent de devenir fort grasses. Elles ont même pour cela certains moyens qu'elles emploient avec beaucoup de soin et de recherche (6).

Ÿ. 2. JURAVIT DOMINUS IN SANCTO SUO. *Le Seigneur a juré par son sanctuaire* ; l'hébreu (7), *par son saint*, ou *par sa sainteté*, par lui-même, par son saint nom. Dieu se proportionne à l'infirmité humaine, lorsqu'il nous dit qu'il fait serment. Sa parole, toujours infaillible et nécessaire, ne peut pas plus acquérir un nouveau degré de certitude, qu'elle ne peut être contraire à la vérité. Elle cesserait d'être et serait contraire à elle-même. Mais notre faiblesse ou notre malice a besoin que Dieu s'exprime quelquefois par des serments, soit pour vaincre notre incrédulité, soit pour affermir notre foi chancelante ; ou enfin pour terrasser notre endurcissement, que de simples menaces ne sont pas capables de toucher. Lorsqu'il jure, il jure toujours par lui-même, n'ayant rien de plus grand pour le prendre à témoin et pour assurer son serment (8) : *Quoniam neminem habuit per quem juraret majorem, juravit per semetipsum.*

LEVABUNT VOS IN CONTIS, ET RELIQUIAS VESTRAS IN OLLIS FERVENTIBUS. Vous êtes comme des victimes engraisées, toutes prêtes à être sacrifiées ; on vous égorgera et on vous coupera par quartiers. On vous enlèvera avec des crocs et on vous mettra dans des chaudières.

(1) Ita Theodoret. Hèbr. Grol. Vide Mercer.

(2) Ita Hieron. et alii frequentes.

(3) Isai. xv. 5. et Jerem. xlvi. 20. et xlviii. 34. - Osee iv. 16; x. 11.

(4) חַשְׁבֵּת בָּשָׁן שְׂמֵי שֶׁפֶט לְשׁוֹמְרֵי. Les Septante : Δαμάλεις τῆς Βασάν.

(5) Ἄτι βρέες ἑυτροφοί.

(6) Dans le mss. inédit de l'orientaliste Langlès, *Relation du Maroc*, dont j'ai fait hommage à l'Athénée orientale (Cl. Bulletin de l'Athénée orientale, an. 1881, n° 3. p. 212 et suiv.) se trouvent des détails très piquants à ce sujet.

(7) נִשְׁבַּע בְּקִדְמוֹתָי

(8) Hebr. vi. 17.

3. Et per aperturas exhibitis altera contra alteram, et projiciemini in Armon, dicit Dominus.

4. Venite ad Bethel, et impie agite; ad Galgalam, et multiplicata prævaricationem; et afferte mane victimas vestras, tribus diebus decimas vestras.

3. On vous fera passer par les brèches des murailles, l'une d'un côté, et l'autre de l'autre, et l'on vous jettera dans le pays d'Armon; c'est le Seigneur qui l'a dit.

4. Allez à Béthel, et continuez vos impiétés: allez à Galgala, et ajoutez crimes sur crimes; amenez-y vos victimes dès le matin, et portez-y vos dîmes dans les trois jours.

COMMENTAIRE

L'hébreu (1): *On vous emmènera en captivité avec des crocs*, peut-être attachées aux naseaux, comme il se pratiquait quelquefois (2), *et vos petits avec des hameçons de pêcheurs*, avec de moindres crochets.

ÿ. 3. PER APERTURAS EXIBITIS ALTERA CONTRA ALTERAM. Quand la ville sera ouverte par des brèches, on vous fera passer par ces ouvertures, au lieu de vous mener par la porte. L'hébreu (3): *Vous sortirez séparés, l'une après l'autre*. Les Septante (4): *Vous serez emportés nus, l'un vis-à-vis de l'autre*. Vous sortirez par la brèche, et vous n'aurez pas la consolation de sortir en compagnie; on vous séparera les unes des autres, et vous serez livrées séparément à vos vainqueurs, comme une partie du butin.

PROJICIEMINI IN ARMON. *L'on vous jettera dans le pays d'Armon*. L'hébreu (5) peut signifier un palais. Mais que voudrait-il dire, en les menaçant d'être jetés dans un palais? Est-ce un grand malheur pour des vaincus d'avoir pour demeure un palais? D'autres traduisent: *Vous serez jetées dans les hauteurs*; les Septante (6) *sur la montagne de Remmon*; Théodotion, *sur la montagne Mona*. Le chaldéen, le syriaque, saint Jérôme (7), Symmaque et beaucoup d'autres croient que le prophète veut marquer l'Arménie; et en effet, les Israélites des dix tribus furent menés captifs dans les provinces d'Arménie et de Médie (8). Le nom d'Arménie vient de l'hébreu *Har*, une montagne, et *Minni*, ou *Menni*, habitants des montagnes de Menni, dont Jérémie a parlé (9).

ÿ. 4. VENITE AD BETHEL, ET.. AD GALGALAM. Béthel et Galgala étaient célèbres par les temples que les Israélites des dix tribus y avaient bâtis. Jéroboam avait mis à Béthel un des veaux d'or, et le peuple, en vertu des traditions antiques, allait aussi à Galgala (10), comme à un endroit consacré autrefois par la présence de l'Arche, et par le monument des douze pierres que Josué y avait

érigé. Amos, par une espèce de concession accompagnée d'ironie, leur dit: Allez, continuez votre culte impie à Béthel et à Galgala; et puisque vous ne voulez point retourner au Seigneur, poussez votre impiété jusqu'à son comble. Dieu aura son tour, et il vous fera porter tout le poids de sa vengeance. C'est ainsi que Jésus-Christ disait aux Juifs (11): *Remplissez la mesure des iniquités de vos pères: Implete mensuram patrum vestrorum*. Ce verset est effrayant, car rien n'est terrible comme ce jugement de Dieu, par lequel il livre l'homme à lui-même et le laisse en proie à ses passions. Plus il marche, plus il s'égaré; il tombe de chute en chute, roule de précipice en précipice sans s'arrêter nulle part, et arrive enfin à ces profondeurs mystérieuses du crime, où la conscience et le remords ne projettent plus aucune lueur; c'est l'abandon éternel, le silence du sépulcre, l'obscurité d'une nuit qui n'aura point de fin: c'est la damnation.

AFFERTE MANE VICTIMAS. Hâtez-vous d'offrir vos sacrifices; signalez votre zèle et votre diligence dans les choses que le Seigneur abhorre. *Le matin* se met pour marquer la promptitude, le zèle, l'attention extraordinaire, la ponctualité à faire quelque chose (12).

TRIBUS DIEBUS DECIMAS VESTRAS. Cette expression peut encore marquer la fausse exactitude des Israélites, à satisfaire à des choses que Dieu ne demandait pas d'eux, et dont il ne leur tenait aucun compte, pendant qu'ils négligeaient leurs devoirs essentiels; à peu près comme les pharisiens, qui se piquaient d'une ponctualité scrupuleuse dans les choses qui n'étaient que d'institution humaine et de pur conseil, pendant qu'ils abandonnaient les points capitaux de la loi. Ces trois jours peuvent aussi marquer les trois fêtes principales de l'année, dans lesquelles tout Israélite était obligé de paraître devant son Dieu (13). Sous le nom de dîmes, peuvent être comprises ici

(1) נשא אחכב כענית וחתוכתב כבסרות רוג

(2) *Isai.* xxxviii. 29. *Ponam circulum in naribus tuis.*

(3) ופרצו הצמנה אושה נדה

(4) Καὶ ἔξενε/θίσεσθε γυμνοὶ ἀλλήλων.

(5) אושכתנה החסינה

(6) E'pi τὸ ὄρος τὸ Πενταγων. *Quinta editio. In excelsum montem. Ita et Theodot. apud Theodoret. Sym. E'ra: A'p-mηγίαν.*

(7) *Hieron. in Comment. in hunc loc.*

(8) Voyez *iv. Reg.* xvii. 6.

(9) *Jerem.* li. 27. *Regibus Ararat, Menni, et Ascenez.*

(10) *Osee* iv. 15; ix. 15, et xii. 11.

(11) *Mat.* xxiii. 32.

(12) *Psal.* v. 5; xlv. 6; cxlii. 8. - *Prov.* vii. 17. - *Eccle.* xi. 6 - *Isai.* v. 11. et *passim.*

(13) *Exod.* xxiii. 14. - *Deut.* xvi. 16. - *Ita Lyr. Rupert. Munster.*

5. Et sacrificata de fermentato laudem, et vocata voluntarias oblationes, et annunciate; sic enim voluistis, filii Israel, dicit Dominus Deus.

6. Unde et ego dedi vobis stuporem dentium in cunctis urbibus vestris, et indigentiam panum in omnibus locis vestris; et non estis reversi ad me, dicit Dominus.

7. Ego quoque prohibui a vobis imbrem, cum adhuc tres menses superessent usque ad messem; et plui super unam civitatem, et super alteram civitatem non plui; pars una compluta est, et pars super quam non plui, aruit.

5. Offrez avec du levain des sacrifices d'actions de grâces; appelez-les des oblations volontaires, et publiez-les; car voilà ce que vous aimez à faire, enfants d'Israël, dit le Seigneur Dieu.

6. C'est pourquoi j'ai fait que, dans toutes vos villes, vos dents sont dans l'inaction; j'ai frappé toutes vos terres d'une stérilité de blé: et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur.

7. J'ai empêché la pluie d'arroser vos champs, lorsqu'il restait encore trois mois jusqu'à la moisson; j'ai fait, ou qu'il a plu sur une ville, et qu'il n'a point plu sur l'autre; ou qu'il a plu sur un endroit, et que l'autre est demeuré sec, parce que j'ai empêché qu'il n'y plût.

COMMENTAIRE

les diverses choses que la loi assignait aux prêtres et aux lévites pour leur entretien. Il paraît d'après ce texte, que, même dans le schisme et au milieu de l'irrégularité de leur culte, les Israélites des dix tribus pratiquaient une partie des cérémonies légales à Béthel; et que, parmi eux, il y avait même des dévots à leur manière, qui marquaient un grand zèle, une grande exactitude à satisfaire à la loi, dans ce qui était de leur goût: *Sic enim voluistis, filii Israel.*

Ÿ. 5. SACRIFICATA DE FERMENTATO LAUDEM. *Offrez avec du levain des sacrifices d'actions de grâces; contre le texte exprès de la loi, qui défendait d'offrir du levain dans les sacrifices (1): Omnis oblatio quæ offertur Domino, absque fermento fiet; nec quidquam fermenti ac mellis adolebitur in sacrificio Domino.* Régulièrement on n'offrait point de pain levé dans les sacrifices d'hosties pacifiques: mais il y avait d'autres circonstances où l'on en pouvait offrir; par exemple, dans les prémices. Voyez le commentaire sur le Lévitique (2).

VOCATE VOLUNTARIAS OBLATIONES. On annonçait publiquement dans le temple, et au son de la trompette, les sacrifices volontaires qu'on y offrait. C'était comme une espèce d'invocation au Seigneur, afin qu'il se souvint de ses serviteurs, et qu'il eût leur offrande pour agréable (3). Par une fausse interprétation de cette loi, les pharisiens avaient coutume de sonner de la trompette devant eux, lorsqu'ils faisaient l'aumône. Jésus Christ désapprouve cet abus dans l'Évangile, en disant (4): *Lorsque vous faites l'aumône, ne sonnez point de la trompette devant vous, comme font les hypocrites.*

Les Septante (5): *Ils ont lu la loi au dehors, et ils ont invoqué la louange.* Ce que l'auteur des Constitutions Apostoliques (6), et saint Jean Chrysostôme (7) expliquent comme s'il était défendu

aux Juifs de lire la loi hors de la terre Sainte. Théodoret (8) croit qu'il ne s'agit pas ici de la loi de Dieu; mais des lois que leur avaient imposées ceux qui les avaient engagés dans le culte des idoles. Mais l'on ne doit faire que très peu d'attention à la traduction des Septante en cet endroit, parce qu'elle ne vient que d'une mauvaise manière de lire le texte hébreu (9).

Ÿ. 6. DEDI VOBIS STUPOREM DENTIUM. *Je vous ai rendu les dents agacées, comme les ont ceux qui ont mangé quelque chose d'aigre, ou des fruits qui ne sont pas mûrs. C'est ainsi que les Juifs se plaignent dans Ézéchiël (10), et dans Jérémie (11), que leurs pères ont mangé le raisin encore vert, et que les dents des enfants en ont été agacées. Les Septante (12): Je leur enverrai le grincement des dents. Je les réduirai dans un état de rage et de désespoir, qui leur fera grincer les dents. La plupart des autres exégètes (13): Je leur donnerai la netteté des dents. Leurs dents seront propres, car elles ne seront plus salies par les débris de la nourriture. Ironie amère, qui atteste la grandeur de la famine. Catulle, décrivant la fin d'un certain Furius, dit en plaisantant (14):*

Hanc ad munditiam adde mundio rem ;
A te sudor abest, abest saliva,
Mucusque, et mala pituita nasi.

On ne sait pas distinctement en quel temps arriva la famine dont parle ici Amos, parce que l'histoire nous parle de plus d'une famine dans la Judée. Quelques auteurs ont cru que c'était celle dont nous avons vu la description dans Joël (15). D'autres veulent, que ce soit celle qui fut prédite par Élisée, et qui arriva sous Achab (16). On ne peut rien affirmer à cet égard.

Ÿ. 7. PROHIBUI A VOBIS IMBREM, CUM ADHUC TRES MENSES SUPERESSENT USQUE AD MESSEM. Saint

(1) *Levit.* II. 11; VII. 12.

(2) *Vide Levit.* XXIII. 17. et VII. 13. et *Comment. in Levit.* II. 11. pag. 14.

(3) *Num.* X. 10. Canetis tuba super holocaustis, et pacificis victimis, etc.

(4) *Matt.* VI. 2.

(5) *Καὶ ἀγγέλωσαν ἔξω νόμον, καὶ ἐπεκαλέσαντο ὀμολογίαν.*

(6) *Auct. Constil. Apostol. lib.* VI. c. 24. et 25. p. 753.

(7) *Chrysost. oral.* III. contra Jud. — (8) *Theodoret hic.*

(9) Ils ont lu la loi au lieu de קראו בחוץ תורה au lieu de קבר בחוץ תורה.

(10) *Ezech.* XVIII. 2. — (11) *Jerem.* XXXI. 29.

(12) Δώσω ὑμῖν γομφιασμόν ὀδόντων.

(13) וְגַם אֲנִי נַחְתִּי לִכְּךָ נִקְיוֹן שֵׁנִים.

(14) *Catull. Epigr.* XX. *Live.* hic

(15) *Joel* I. et II. IV.

(16) *IV. Reg.* VIII. I. et seq.

8. Et venerunt duæ et tres civitates ad unam civitatem ut biberent aquam, et non sunt satiatæ ; et non redistis ad me, dicit Dominus.

9. Percussi vos in vento urente, et in aurugine : multitudinem hortorum vestrorum et vinearum vestrarum, oliveta vestra et ficeta vestra comedit eruca ; et non redistis ad me, dicit Dominus.

10. Misi in vos mortem in via Ægypti ; percussi in gladio juvenes vestros, usque ad captivitatem equorum vestrorum : et ascendere feci putredinem castrorum vestrorum in nares vestras ; et non redistis ad me, dicit Dominus.

8. Deux ou trois villes sont allées à une autre, pour y trouver de l'eau à boire, et elles n'ont pu apaiser leur soif : et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur.

9. Je vous ai frappés par un vent brûlant et par la nielle ; la chenille a gâté vos nombreux jardins et vos vignes, vos plants d'oliviers et de figuiers : et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur.

10. Je vous ai frappés de plaies mortelles, comme je fis autrefois les Égyptiens ; j'ai frappé par l'épée vos jeunes hommes, et vos chevaux ont été la proie de vos ennemis ; j'ai fait monter à vos narines la puanteur des corps morts de votre armée : et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

Jérôme (1) assure que, depuis la fin du mois d'avril, où tombe la pluie qu'on appelle *serolina*, de l'arrière-saison, jusqu'à la moisson des froments, il y a trois mois, mai, juin et juillet ; en sorte que le prophète voudrait dire : J'ai empêché la pluie de tomber pendant le temps où elle est la plus fréquente et la plus nécessaire dans le pays ; car, dans les mois d'été, on ne voit jamais de pluie dans la Judée : *Nunquam enim in fine mensis junii, sive in mense julio, in his provinciis, maximeque in Judæa, pluvias vidimus.* Aussi Samuël, dans le livre des Rois (2), voulant faire un prodige qui frappât le peuple, lui dit-il : *N'est-ce pas à présent la moisson des blés ? Je vais invoquer le Seigneur, et il enverra son tonnerre et la pluie, afin que vous sachiez quel mal vous avez commis, en demandant un roi.* Au reste, quand saint Jérôme dit que, de la moisson des orges jusqu'à la moisson des froments, il y a trois mois, il ne faut pas entendre des mois pleins ; car on sait qu'à la Pâque, qui se célébrait le quatorzième jour de la lune de mars, on offrait les prémices de la moisson des orges (3), laquelle commençait aussitôt après la fête ; et qu'à la Pentecôte, cinquante jours après, on présentait les prémices du froment au temple ; après quoi, on commençait la moisson des blés. Voyez ce qu'on a dit ailleurs (4) touchant les pluies qui tombent en Judée au printemps et en automne. Les Septante lisent (5) : *J'ai arrêté la pluie trois mois avant les vendanges* : Cette traduction est erronée, selon saint Jérôme, puisque, durant les mois d'été qui précèdent les vendanges, il ne pleut jamais dans ce pays. Les Septante rendent ordinairement par vendange, l'hébreu קָלִסְרִי *qâlsîr*, que les autres traducteurs entendent de la moisson.

Ÿ. 9. PERCUSSI VOS IN VENTO URENTE, ET IN

AURUGINE. L'hébreu (6) marque deux maladies du blé et des végétaux. La première nommée שִׁדְדָּאֶפְהוֹן *schiddâphôn*, signifie littéralement la brûlure, le dessèchement. C'est l'état des graminées qui jaunissent avant de produire leur épi ; la seconde, nommée יֵרָאֶקוֹן *iérâqôn*, désigne la rouille des blés ou la nielle.

Ÿ. 10. MISI IN VOS MORTEM IN VIA ÆGYPTI. *Je vous ai frappés de mort dans le chemin de l'Égypte* ; dans le désert, après votre sortie d'Égypte. J'ai fait mourir les murmurateurs par l'épée, par le feu, par la maladie. Mais ces châtimens n'ont pas été capables de vous rendre plus soumis (7). Autrement : Je vous ai frappés de mort lorsque, dans votre affliction, vous avez voulu recourir à l'Égypte (8) ; j'ai su rendre vos précautions inutiles. Enfin, je vous ai frappés de mort à la manière des Égyptiens ; je vous ai fait mourir, comme je fis autrefois périr les Égyptiens, par l'épée de l'ange exterminateur ; ou, je vous ai frappés de plaies mortelles, comme j'en frappai autrefois les Égyptiens, par l'intermédiaire de Moïse. On peut traduire l'hébreu (9) : *J'ai envoyé contre vous la peste, à la manière de l'Égypte*, comme j'en frappai autrefois l'Égypte.

PERCUSSI IN GLADIO JUVENES VESTROS, USQUE AD CAPTIVITATEM EQUORUM VESTRORUM. Amos parle sans doute des malheurs qui atteignirent le royaume de Samarie, pendant les guerres des Syriens contre Israël, particulièrement sous Achab (10) et sous Joachaz (11). Nous lisons que, du temps d'Achab, le roi de Syrie assiégea Samarie, et la réduisit à une telle extrémité, qu'on vendait une tête d'âne jusqu'à quatre-vingt sicles d'argent, et la quatrième partie d'un cab de fiente de pigeons, cinq sicles. Une mère mangea son propre enfant ! Enfin, après avoir mangé les ani-

(1) Hieronym. hic. Vide et Theodoret.

(2) 1. Reg. xii. 17.

(3) Levit. xxiii. 10. 11.

(4) Dzul. xi. 14.

(5) א'יֵרָאֶקוֹן לְשׁוֹן עֵרְוָה וְלֹא עֵרְוָה עַד כִּסְוֵי עֵרְוָה עֲתִידָה לְקַצֵּר בְּעוֹד שְׁלֹשָׁה חֳדָשִׁים לְקִצְרֵי הַבְּרִיחַ. Heb. בעוד שלשה חדשים לקציר

(6) הַבְּחִי אֲחַבֵּשׁ בְּשִׁדְדָּאֶפְהוֹן וּבִיֵרָאֶקוֹן

(7) Chald. Rab. Tal. Castr.

(8) Vat. Mercer. Drus. Ita Theodor. C. rill. Rup.

(9) וְיֵרָאֶקוֹן בְּדֶרֶךְ מִצְרַיִם Juxta modum Ægypti. Ita Grot. Jun. P:sc. Livell. alii.

(10) iv. Reg. vi. 25 ; vii. 13.

(11) iv. Reg. xiii. 3. 7.

11. Subverti vos sicut subvertit Deus Sodomam et Gomorrhā, et facti estis quasi torris raptus ab incendio; et non redistis ad me, dicit Dominus.

12. Quapropter hæc faciam tibi, Israel; postquam autem hæc fecero tibi, præparare in occursum Dei tui, Israel.

13. Quia ecce formans montes, et creans ventum, et annuntians homini eloquium suum, faciens matutinam nebulam, et gradiens super excelsa terræ: Dominus Deus exercituum nomen ejus.

11. Je vous ai détruits, comme Dieu a détruit Sodome et Gomorrhe, et vous avez été réduits à l'état d'un tison que l'on arrache d'un embrasement : et vous n'êtes point revenus à moi, dit le Seigneur.

12. C'est pourquoi je vous frapperai encore, ô Israël! de toutes les autres plaies dont je vous ai menacé; et après que je vous aurai traité de la sorte, préparez-vous, ô Israël! à aller au-devant de votre Dieu.

13. Car voici Celui qui forme les montagnes, qui crée le vent, et qui annonce sa parole à l'homme, qui produit les nuages du matin, et qui marche sur ce qu'il y a de plus élevé dans la terre : son nom est le Seigneur Dieu des armées.

COMMENTAIRE

maux inutiles, on tua tous les chevaux, à la réserve de cinq, qui se trouvèrent dans la ville, lorsque Dieu, par un prodige de sa puissance, la délivra du siège. Sous Joachaz, le royaume fut encore plus affligé, puis que le Seigneur ayant livré les Israélites à Hazaël, roi de Syrie, il ne resta à Joachaz que cinquante cavaliers, dix chariots, et dix mille hommes de pied.

ASCENDERE FECI PUTREDINEM CASTRORUM VESTRORUM IN NARES VESTRAS. Vos troupes ont été défaites dans votre pays, et si près de vos murailles que la puanteur en est venue jusqu'à vous. L'Écriture (1) nous apprend que, sous le règne de Jéhu, le Seigneur, fatigué de toutes les iniquités d'Israël, l'abandonna entre les mains d'Hazaël, roi de Syrie, qui réduisit les tribus rebelles au même état que la poussière, qui est dans l'aire où l'on bat le grain : *In diebus illis cepit Dominus loquere super Israel, percussitque eos Hazael in universis finibus Israel*. Mais rien ne fut capable de rappeler les Israélites à leur devoir.

Ÿ. 11. FACTI ESTIS QUASI TORRIS RAPTUS AB INCENDIO. Vous avez été réduits à l'état d'un tison qu'on arrache d'un embrasement, à demi consumé. Cette comparaison exprime parfaitement l'état où les Syriens réduisirent les Israélites, dans les guerres dont on vient de parler. Les Israélites virent une partie de leur royaume enlevé par les Syriens, leurs villes prises, leurs campagnes ravagées, leurs troupes défaites. Ce qui se sauva, échappa avec peine : *Ut torris raptus ab incendio*. Voyez la même expression *Zach.* III, 2, et *Isaïe*, VII, 4. Voyez aussi *I. Cor.* III, 15. Le feu marque la guerre et l'affliction.

Ÿ. 12. HÆC FACIAM TIBI, ISRAEL, etc. Le texte n'exprime pas de quelle plaie Dieu doit frapper son peuple : mais ce silence est une grande menace (2). Il ne dit rien, dit saint Jérôme, afin que

son peuple, demeurant dans l'incertitude et dans l'attente de ces châtimens, qui sont d'autant plus terribles qu'il ne les connaît pas, se convertisse et fasse enfin pénitence, pour les détourner : *Quid facturus sit lacet; ut dum ad singula pœnarum genera Israel pendet incertus (quæ ideo terribiliora sunt quia omnia suspicatur), agat pœnitentiam, etc.* D'autres commentateurs (3) croient que le prophète fait allusion à ce qu'il a dit au commencement de ce chapitre (4), et dont il avait interrompu la suite, par le dénombrement qu'il a fait des crimes d'Israël. J'exécute enfin quelque jour les menaces que j'ai prononcées contre vous; préparez-vous à retourner, d'une manière ou d'une autre, vers moi : *Præparare in occursum Dei tui*.

POSTQUAM AUTEM HÆC FECERO TIBI, PRÆPARARE IN OCCURSUM DEI TUI. L'hébreu (5) : *Puisque je dois vous faire cela, disposez-vous à venir au-devant de votre Dieu*. Puisque vous n'ignorez point ma résolution, et que vous avez entendu mes menaces, prévenez-les par la pénitence, et hâtez-vous de venir au-devant de votre Dieu. Les Septante (6) : *Mais parce que je dois vous traiter ainsi, préparez-vous à invoquer votre Dieu*. Symmaque, et la septième colonne des Hexaples : *Préparez-vous à vous opposer à votre Dieu*. Si vous êtes assez hardis pour mépriser mes menaces ou pour résister à ma puissance, opposez-vous-y, préparez-vous à venir contre moi (7). D'autres (8) : *Préparez-vous à venir au devant du Messie; il viendra lorsque j'aurai exercé contre vous toute ma vengeance, et exécuté toutes mes menaces. Præparare in occursum Dei tui, ul venientem ad te Dominum tota aviditate suscipias*, dit saint Jérôme.

Ÿ. 13. ECCE FORMANS MONTES, ET CREANS VENTUM ET ANNUNTIANS HOMINI ELOQUIUM SUUM. Le Seigneur est tout prêt à vous frapper dans sa colère; il vient, ce Créateur des montagnes et des

(1) *IV. Reg.* X, 32.

(2) *I. Reg.* III, 17; *XIV.* 44. - *III. Reg.* II, 23. *et passim*.

(3) *Sanct. Grot. Hugo. Val. Mercer.*

(4) *Amos* IV, 2, 3.

(5) עקב כי זמנת אעש לך הזון לקראת מלחיק

(6) Ἰλλή, ὅτι οὕτως ποιήσω σοί, ἐτοιμάζου τοῦ ἐπικαλεῖσθαι τὸν Θεόν σου. *Aqu. Ὑ*'στερον ὅτι, etc. *Sym. Novissime...* *præparare ut adverseris Deo tuo.*

(7) *Alberl. Mont. Aben Ezra.*

(8) *Hieron. Remig. Hugo. Dionys. Ribera.*

vents, lui qui inspire les prophètes, et qui leur découvre ses secrets. Les Septante (1) : *Car c'est vous qui êtes le Seigneur, qui affermissiez le tonnerre, et qui créez l'esprit, et qui annoncez votre Christ aux hommes.* Quelques anciens hérétiques (2) inféraient de ce passage mal entendu, et expliqué suivant le texte des Septante, que le Saint-Esprit était une créature : *Qui créez l'esprit.* Mais cette erreur ne peut faire à présent aucune impression, depuis que saint Jérôme a substitué dans la Vulgate le nom de *vent* à celui d'*esprit*.

Quant à ce que les Septante ajoutent : *Qui annoncez votre Christ au monde* ; cette leçon a été suivie par les anciens (3), qui ne lisaient que les Septante, ou une traduction latine faite sur leur texte, mais cette version ne vient que d'une mauvaise lecture de l'hébreu, où l'on voyait מִשְׁחֵחַ, au lieu de מִשְׁחֵחַ ma sçé'hô. Aquila Symmaque, Théodotion, et la septième colonne des Hexaples ont lu comme la Vulgate (4). Théodoret, sous le nom de *Christ* en cet endroit, entend Cyrus, que Dieu devait envoyer pour délivrer son peuple de la captivité.

FACIENS MATUTINAM NEBULAM. *Qui produit les*

nuages du matin ; le brouillard qui se lève avec l'aurore et qui disparaît au lever du soleil. L'hébreu (5) : *Qui fait l'aurore ténébreuse* ; qui répand, quand il veut, des ténèbres sur l'aurore ou, selon Bodin : *fait l'aurore et les ténèbres.* Les Septante (6) : *Qui fait le matin* (ou l'aurore) *et les nuages* ; qui éclaire les hommes par la lumière du matin et qui les enveloppe de ténèbres, quand il lui plaît ; qui est l'auteur des biens et des maux ; qui récompense et qui punit.

ASCENDENS SUPER EXCELSA TERRÆ. Qui s'élève au-dessus de la terre ; qui est porté sur les ailes des vents (7) : *Qui ambulat super pennas ventorum.* L'Écriture se sert souvent de ces expressions, pour relever la souveraine puissance de Dieu (8).

Saint Augustin et plusieurs pères appliquent ce verset à l'établissement de l'Église. Dans la pensée de ces illustres commentateurs, *les montagnes* figurent les apôtres ; le *vent*, l'Esprit de Dieu qui descendit le jour de la Pentecôte sous la forme d'un vent impétueux ; *la parole annoncée à l'homme*, la prédication de l'Évangile ; *les nuages du matin*, l'effusion de la grâce ; *l'élévation au-dessus de ce qu'il y a de plus haut ici-bas*, l'enseignement chrétien.

(1) Διότι Κύριος; εἰ στερεῶν βροντῆν, καὶ κτίζων πνεῦμα, καὶ ἀπαγγέλλων εἰς ἀνθρώπους τὸν Χριστὸν αὐτοῦ.

(2) Vide Hieron. hic. Didym. de Spir. S. lib. 1. - Ambros. de Spir. Sancto. lib. 11.

(3) Tertull. lib. contra Hermog. cap. 32. et lib. contra Marcion. lib. vi. - Euseb. Demonstr. lib. 1v. c. 22. - Athanas. Basil. Aug. alii.

(4) Aqu. Τὴν ὁμιλίαν αὐτοῦ. Sym. Τὸ φώνημα αὐτοῦ.

Theodot. Τὸν λόγον αὐτοῦ. Quint. edit. Τὴν ἀδολεσχίαν αὐτοῦ.

(5) מִשְׁחֵחַ רַחַשׁ הַשָּׁחַר

(6) Ποῦθ' ὄσθρον καὶ ὁμίχλην.

(7) Psalm. xvii. 11; ciii. 3.

(8) Deut. xxxiii. 26. 27. - Mich. i. 3. Ecce Dominus egredietur de loco suo, et descendet, et calcabit super excelsa terræ.

CHAPITRE V

Le prophète déplore la ruine d'Israël. Il l'exhorte à prévenir la colère du Seigneur. Jour terrible des vengeances du Seigneur. Culte illégitime rejeté.

1. Audite verbum istud, quod ego levo super vos planctum : Dominus Israel cecidit, et non adjiciet ut resurgat.

2. Virgo Israel projecta est in terram suam, non est qui suscitet eam.

3. Quia hæc dicit Dominus Deus : Urbs de qua egrediebantur mille, relinquentur in ea centum ; et de qua egrediebantur centum, relinquentur in ea decem in domo Israel.

4. Quia hæc dicit Dominus domui Israel : Quærite me, et vivetis.

5. Et nolite quærere Bethel, et in Galgalam nolite intrare, et in Bersabee non transibitis, quia Galgala captiva ducetur, et Bethel erit inutilis

1. Écoutez ces paroles, avec lesquelles je déplore votre malheur : la maison d'Israël est tombée ; elle ne pourra plus se rétablir.

2. La vierge d'Israël a été jetée par terre ; et il n'y a personne qui la relève.

3. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu : S'il se trouvait mille hommes dans une de ses villes, il n'en restera plus que cent ; et s'il s'y en trouvait cent, il n'y en restera plus que dix.

4. Voici donc ce que dit le Seigneur à la maison d'Israël : Cherchez-moi, et vous vivrez.

5. Ne cherchez point Béthel ; n'allez point à Galgala ; et ne passez point à Bersabée, parce que Galgala sera emmenée captive, et Béthel réduite à rien.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. EGO LEVO SUPER VOS PLANCTUM. Ce chapitre et le suivant contiennent une espèce de cantique lugubre sur le malheur d'Israël. On a plusieurs exemples de pièces semblables, composées et publiées par les prophètes, longtemps avant l'exécution des maux qu'ils annonçaient (1).

CECIDIT, ET NON ADJICIET UT RESURGAT. La chute d'Israël est tellement assurée, que je la regarde comme un évènement déjà arrivé ; le royaume d'Israël ne se rétablira jamais. Israël ne composera jamais un peuple distinct de Juda. Les Israélites qui vinrent de la captivité, ne furent connus que sous le nom de Juifs ; ils furent soumis à Juda et ne firent avec lui qu'un seul peuple, unis par les liens de la religion et des mêmes intérêts.

Ÿ. 3. URBS DE QUA EGREDIEBANTUR MILLE, RELINQUENTUR IN EA CENTUM. Avant la dernière captivité sous Salmanasar, roi d'Assyrie, le pays des dix tribus était réduit en l'état qui nous est décrit ici. Les guerres civiles arrivées sous Zacharie, sous Manahem, sous Phacéïa, sous Phacée, sous Osée, avaient épuisé toutes les ressources. Phul, roi d'Assyrie, qui vint sous Manahem, augmenta ces malheurs domestiques. Sous Phacée, fils de Romélie, Téglathphalasar enleva trois ou quatre tribus, prit et ruina plusieurs villes. Telle était la faiblesse du royaume d'Israël, lorsque Salmanasar attaqua Samarie, prit la ville et

enleva le reste de la nation (2). Quelques auteurs appliquent ce verset au temps qui suivit le retour de la captivité. Alors les villes d'Israël, autrefois florissantes et remplies d'habitants, se trouvèrent réduites à un très petit nombre. Mais la première explication nous paraît préférable.

Ÿ. 5. BETHEL ET GALGALA. Ces deux villes étaient en vénération parmi les Israélites idolâtres. Il y avait un des veaux d'or à Béthel (3), et des figures gravées à Galgala (4).

IN BERSABEE NON TRANSIBITIS. On ne lit nulle part ailleurs qu'il y ait eu des idoles à Bersabée, ni que ce lieu ait été pour les Israélites un lieu de dévotion. Néanmoins le bois qu'Abraham y avait planté (5), l'autel qu'Isaac y avait érigé (6), le séjour que les patriarches y avaient fait, durent le rendre vénérable à la maison d'Israël. En effet, tous les lieux où les Israélites allaient en pèlerinage et où ils avaient placé les objets de leur culte, étaient de ceux que les patriarches avaient honorés de leur présence, et où ils avaient érigé des monuments en l'honneur du Seigneur. Béthel avait été consacrée par l'apparition du Seigneur à Jacob (7). Galgala avait été la première demeure des Hébreux, après le passage du Jourdain ; l'Arche du Seigneur y avait été pendant longtemps ; on y voyait le monument des douze pierres érigées par Josué (8). Galaad était célèbre par le monument que Jacob

(1) Voyez *Isai.* xiv. et *Ezech.* xxvii. 2. et xxviii. 11. 12.

(2) *IV. Reg. cap.* xv. xvii.

(3) *III. Reg.* xii. 29.

(4) *Judic.* iii. 19. *Vide Osee* iv. 15 ; ix. 15. xii. 11.

(5) *Genes.* xxi. 31.

(6) *Genes.* xxvi. 24.

(7) *Genes.* xxviii. 19.

(8) *Josue* iv. 20.

6. Quærite Dominum, et vivite; ne forte comburatur ut ignis domus Joseph, et devorabit, et non erit qui extinguat Bethel.

7. Qui convertitis in absinthium judicium, et justitiam in terra relinquitis.

8. Facientem Arcturum et Orionem, et convertentem in mane tenebras, et diem in noctem mutantem; qui vocat aquas maris, et effundit eas super faciem terræ: Dominus nomen est ejus.

6. Cherchez le Seigneur, et vous vivrez; de peur qu'il ne fonde sur la maison de Joseph, comme un feu qui la réduise en cendre, et qui embrase Béthel, sans que personne puisse l'éteindre.

7. Vous qui changez en absinthe les jugements, et qui abandonnez la justice sur la terre;

8. Cherchez Celui qui a créé l'étoile de l'Ourse et l'étoile de l'Orion, qui fait succéder aux ténèbres la lumière du matin, et la nuit au jour; qui appelle les eaux de la mer, et les répand sur la face de la terre; son nom est le Seigneur;

COMMENTAIRE

et Laban y dressèrent, etc. (1). Bersabée était originairement à la tribu de Siméon (2). Elle est pourtant appelée Bersabée de Juda dans le troisième livre des Rois (3), sous le règne d'Achab, roi d'Israël. Ce qui semblerait prouver que, du temps d'Amos, elle n'était pas du royaume d'Israël, et par conséquent que les Israélites ne devaient pas y aller en pèlerinage. Mais on peut répondre: 1° Que l'auteur du troisième livre des Rois a appelé Bersabée de Juda, suivant l'usage de son temps, où cette ville appartenait à la tribu de Juda. 2° Que quand Bersabée, du temps d'Achab, n'aurait pas été du royaume d'Israël, cela n'empêche pas qu'elle n'en ait fait partie du temps d'Amos, et que les Israélites n'y pussent aller par dévotion; puisqu'on sait que plusieurs d'entre eux allaient même à Jérusalem (4); 3° Enfin Jéroboam II, sous lequel vivait Amos, avait reconquis tout le pays appartenant à Israël (5).

GALGALA CAPTIVA DUCETUR, ET BETHEL ERIT INUTILIS. Il y a dans l'hébreu un jeu de mots à propos de Galgala et de Béthel (6): *Galgala Gáloh tgelech; ou Béthel ihieh leáven*: Galgala sera captive et emmenée en captivité, et Béthel (Maison de Dieu) sera *Beth-aven*, maison de néant.

Ÿ. 6. DOMUS JOSEPH. La maison de Joseph est mise pour le royaume de Samarie ou des dix tribus, dont les principales étaient celles d'Éphraïm et de Manassé, fils de Joseph.

QUI EXTINGUAT BETHEL. Les Septante ont lu la maison d'Israël (7), au lieu de Béthel, la maison de Dieu. Leur leçon paraît meilleure que la nôtre.

Ÿ. 7. QUI CONVERTITIS IN ABSYNTHIUM JUDICIUM. Vos jugements, qui devraient être la consolation de l'affligé, du pauvre et de la veuve, sont pour eux des sujets d'amertume, par la manière violente et injuste dont vous les traitez.

ET JUSTITIAM IN TERRA RELINQUITIS. Vous déshonorez la justice; vous opprimez le juste, et vous ne lui permettez pas, vous ne lui aidez pas à faire valoir son bon droit. Les Septante (8) rapportent tout ce verset à Dieu: *Vous qui faites la justice dans la hauteur (dans le ciel) et la justice sur la terre*. Mais l'hébreu (9) le rapporte aux Israélites: *Vous changez le jugement en absynthe, ou en une chose très amère, et vous laissez la justice abattue sur la terre*.

Ÿ. 8. FACIENTEM ARCTURUM ET ORIONEM. Ce verset est le complément du verbe *relinquitis*. L'hébreu (10): *Celui qui a fait kimáh et kesil*. Nous avons examiné la signification de ces termes hébreux dans Job (11). Des hébraïsants modernes y voient les Pléiades et Orion. On ne doit pas être surpris de voir Amos, qui n'était qu'un pasteur, parler ici des étoiles comme un astronome. Dans l'Arabie et dans les provinces voisines, encore aujourd'hui, non seulement les pasteurs, mais généralement les hommes, les femmes et même les enfants connaissent les noms des astres, et savent les distinguer dans le ciel. Sanctius (12) assure que les bergers en Espagne ne mesurent guère que par le cours des astres, les temps de la nuit. Les Septante (13) n'ont point reconnu ici d'astres, ni de constellations. Ils traduisent: *Celui qui fait et qui dispose toutes choses*. Symmaque et Théodotion ont rendu l'hébreu *kimáh* par les Pléiades; et *kesil* par les étoiles (Symmaque), et *l'étoile du soir* (Théodotion). Le Juif qui enseignait l'hébreu à saint Jérôme, entendait par *kesil*, l'éclat ou la splendeur: et, en général, les astres brillants.

CONVERTENTEM IN MANE TENEBRAS. C'est Dieu qui fait succéder l'aurore à l'obscurité de la nuit; qui change la plus triste nuit en un beau jour; qui dissipe les ténèbres de l'adversité, pour faire

(1) Genes. xxxi. 48. — (2) Josue xix. 2.

(3) III. Reg. xix. 3. — (4) Tob. i. 6.

(5) IV. Reg. xiv. 25.

(6) נבנל בלה ובהואל יהיה לארץ

(7) Καὶ οὗτ' ἔσται ὁ σῶς ἐπισημασθῆναι τῶν ὀφθῶν Ἰσραήλ. בית ישראל au lieu de ביהואל

(8) Ὁ ποιῶν εἰς ὑψοῦς κριμα, καὶ κατασπύνην εἰς γῆν.

(9) ההפכתי ללענה כשפט וצדקה רארץ הניחו

(10) עשה כימה וכסיל

(11) Job. ix. 9. et xxxviii. 31.

(12) Sanct. hic. num. 20.

(13) Ὁ ποιῶν πάντα, καὶ κατασπύνην.

9. Qui subridet vastitatem super robustum, et depopulationem super potentem affert.

10. Odio habuerunt corripientem in porta, et loquentem perfecte abominati sunt.

11. Idcirco, pro eo quod diripiebatis pauperem, et prædam electam tollebatis ab eo, domos quadro lapide ædificabitis, et non habitabitis in eis; vineas plantabitis amantissimas, et non bibetis vinum earum.

12. Quia cognovi multa scelera vestra, et fortia peccata vestra: hostes justi, accipientes munus, et pauperes deprimentes in porta.

9. Il renverse les plus forts comme en souriant, et il expose au pillage les plus puissants.

10. Ils ont haï celui qui les reprenait dans les assemblées publiques, et ils ont eu en abomination celui qui parlait dans la droiture.

11. Comme donc vous avez pillé le pauvre, et que vous lui avez emporté tout ce qu'il avait de plus précieux, vous n'habitez point dans ces maisons de pierres de taille que vous avez bâties; vous ne boirez point du vin de ces excellentes vignes que vous avez plantées.

12. Car je connais vos crimes qui sont en grand nombre; je sais que vous êtes puissants à faire le mal; que vous êtes les ennemis du juste, que vous recevez des dons pour trahir la justice, et que vous opprimez le pauvre dans les jugements.

COMMENTAIRE

paraître le jour de la prospérité. On voit souvent dans l'Écriture, la *nuit* mise pour l'*affliction*, et pour les traverses; et le *jour*, pour la *joie* et la prospérité.

QUI VOCAT AQUAS MARIS, ET EFFUNDIT EAS SUPER FACIEM TERRÆ. C'est Dieu qui cause, quand il veut, des déluges, et qui inonde les terres par les eaux de la mer. On a, dans l'histoire, divers exemples de terres inondées par les eaux de la mer, et d'autres desséchées par l'écoulement et la retraite des mêmes eaux. Saint Jérôme l'explique des eaux de la mer, qui, par l'effet d'une sage et puissante Providence, sont élevées en l'air en vapeurs, et qui retombent sur la terre en pluies fécondes et bienfaisantes.

ÿ. 9. QUI SUBRIDET VASTITATEM SUPER ROBUSTUM. Il envoie contre les plus forts des calamités inévitables, qui les renversent, sans qu'ils puissent se relever. Il fait cela comme en se jouant, et comme pour insulter à leur présomption. L'hébreu (1) : *Il fortifie l'oppresser contre le violent*. Il donne à ceux qu'il emploie pour accabler ses ennemis, des forces auxquelles ils ne peuvent résister. Les Septante (2) : *Il élève l'oppression contre la force*.

ÿ. 10. ODIO HABUERUNT CORRIPIENTEM IN PORTA. Ils n'ont pu souffrir qu'on découvrit leurs fautes, et qu'on les en reprît. Ils n'ont pu me souffrir moi-même, lorsque j'ai voulu les corriger de leurs crimes, et les avertir des maux qui les menacent. Ils m'ont chassé du milieu d'eux, parce que je leur annonçais des vérités qui ne leur étaient pas agréables (3). C'est Amos qui parle de lui-même.

Étrange crime, selon saint Jérôme (4), de haïr celui qui ne nous dit, en nous reprenant, que ce que Dieu lui ordonne de dire; qui le fait, non par une aversion secrète, mais par une affection véritable; qui nous avertit d'abord seul à seul, ou

devant quelques témoins, selon le précepte de l'Évangile; et qui ne travaille en toute chose qu'à nous mettre bien avec Dieu et à nous sauver!

Car tant qu'un homme conserve un certain amour et un certain respect pour la vérité, il y a toujours lieu d'espérer qu'elle le *délivrera un jour*, selon la promesse de Jésus-Christ (5). Mais lorsque la vérité même nous devient odieuse, que nous haïssons celui qui nous la propose comme s'il voulait nous empoisonner, que nous ne cherchons que ceux qui nous flattent et qui enveniment nos plaies au lieu de les guérir, nous nous trouvons dans l'état du monde le plus déplorable; nous nous crevons en quelque sorte les yeux pour ne point voir, nous nous bouchons les oreilles pour ne point entendre, et nous rejetons la miséricorde dont Dieu nous ouvre la porte avec tant de bonté, sans considérer qu'elle nous sera peut-être fermée pour jamais, quand nous y frapperons trop tard pour y entrer, comme elle le fut aux vierges folles.

LOQUENTEM PERFECTE ABOMINATI SUNT. *Ils ont eu en abomination celui qui parlait dans la droiture*, dans la vérité. Les Septante (6) et Théodotion : *Ils ont eu en horreur les saints discours*, ou les paroles sans taches : *Verbum immaculatum*, comme traduisait Symmaque. On peut l'expliquer d'Amos lui-même, rejeté avec mépris par les Israélites; ou des juges, qui rebutaient ceux qui leur exposaient des vérités contraires à leurs inclinations, ou à leurs intérêts, ou enfin des peuples, qui ne pouvaient souffrir l'intégrité des juges, qui condamnaient leurs injustices.

ÿ. 12. FORTIA PECCATA VESTRA. *Je connais vos péchés forts* (7), violents ou nombreux. Le terme hébreu signifie quelquefois nombreux, et, en général, ce qui se multiplie et s'augmente, soit en nombre, soit en qualité ou en force (8).

(1) הכבילני שד על עץ

(2) Οὐ διεγέρσων συντριμμὸν ἐπὶ ἰσχυρῶ.

(3) Amos. vii. 12.

(4) Hieron. in hunc locum. — (5) Joan. viii. 32.

(6) Καὶ λόγος, ὅσιον ἐδεδούξαντο. Heb. דבר חסידים ותעבו

(7) ידעתי... העצמים הטורחיים

(8) Exod. i. 7. 9. 20. — Psalm. xxxiv. 18; xxxvii. 20; xxxix. 13.

13. Ideo prudens in tempore illo tacebit, quia tempus malum est.

14. Quærite bonum, et non malum, ut vivatis; et erit Dominus Deus exercituum vobiscum, sicut dixistis.

15. Odite malum et diligite bonum, et constituite in porta iudicium; si forte misereatur Dominus Deus exercituum reliquiis Joseph.

16. Propterea hæc dicit Dominus Deus exercituum, dominator: In omnibus plateis planctus; et in cunctis quæ foris sunt, dicetur: Væ, væ! et vocabunt agricolam ad luctum, et ad planctum eos qui sciunt plangere.

17. Et in omnibus vineis erit planctus, quia pertransibo in medio tui, dicit Dominus.

13. C'est pourquoi l'homme prudent se tiendra alors en silence, parce que le temps est mauvais.

14. Cherchez le bien, et non le mal, afin que vous viviez; et alors le Seigneur Dieu des armées sera avec vous, comme vous prétendez qu'il y est.

15. Haïssez le mal, et aimez le bien; faites que la justice règne dans les jugements; et le Seigneur Dieu des armées aura peut-être compassion des restes de Joseph.

16. Mais puisque vous ne m'écoutez point, voici ce que dit le Seigneur Dieu des armées, le souverain maître: Les cris éclateront dans toutes les places, et dans toutes les banlieues de vos villes; on n'entendra dire que: Malheur! malheur! ils appelleront à ce deuil les laboureurs mêmes, et ils feront venir pour pleurer ceux qui savent faire les plaintes funèbres.

17. Toutes les vignes retentiront de voix lamentables; parce que je passerai au milieu de vous, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

HOSTES JUSTI ACCIPIENTES MUNUS. Vous êtes les ennemis du juste, et vous recevez des dons, pour condamner l'innocent. Les Septante (1): Vous foulez aux pieds le juste, et vous recevez des échanges; vous vendez la justice, vous la mettez à prix. Celui qui vous donne le plus, est toujours le plus juste. Vous condamnez ou vous justifiez, sans autre considération que votre intérêt.

ÿ. 13. PRUDENS IN TEMPORE ILLO TACEBIT. Voyant qu'on ne l'écoute point et qu'on méprise ses remontrances, le prophète se retirera et demeurera dans le silence, jusqu'à ce que Dieu lui ordonne de nouveau de parler. C'est la conduite que tint Amos lui-même. Amasias lui ayant imposé silence, et lui ayant dit de se retirer, il alla dans le royaume de Juda (2). Mais le Seigneur lui ayant ordonné de nouveau de parler, il reprit son ministère: *Le Seigneur a parlé; qui ne prophétisera pas?* dit-il (3). Le Sage défend de parler à ceux qui ne nous écoutent point (4): *Ubi auditus non est, non effundas sermonem.* Et Jésus-Christ, dans l'Évangile, défend de jeter les perles devant les pourceaux (5).

ÿ. 14. ERIT DOMINUS VOBISCU M SICUT DIXISTIS. En chassant Amos du royaume d'Israël, Amasias lui avait dit sans doute de ne pas jeter le trouble dans le pays, par ses fâcheuses prophéties; que la prospérité dont l'état jouissait alors sous le règne de Jéroboam II, était une preuve que le Seigneur était avec eux, et n'avait aucun sujet d'être en colère contre son peuple. Le prophète leur dit ici que, s'ils voulaient que le Seigneur fût véritablement avec eux, comme ils se flattaient faussement qu'il l'était, ils devaient se convertir et changer de conduite.

ÿ. 15. ODITE MALUM, ET DILIGITE BONUM. Cette parole est d'une grande importance pour le règlement de la vie, et c'est la même recommandation que saint Paul faisait: *Délestez le mal, et attachez-vous fortement au bien* (6). Car on voit assez de personnes qui fuient ce qui est visiblement mauvais; mais on en voit peu qui haïssent véritablement tout ce qui est mal, selon la lumière et le jugement de la foi. On en voit aussi plusieurs qui se plaisent à faire de bonnes œuvres; mais on en voit peu qui s'attachent fortement à Dieu, qui est le souverain bien, et l'auteur de tout le bien que nous pouvons faire.

Cependant ces deux choses sont inséparables. Si l'on aime vraiment Dieu, on haïra très sincèrement tout ce qui s'oppose à sa volonté; comme l'avare n'a pas moins d'horreur pour la pauvreté, qu'il a d'estime et de passion pour les richesses. C'est ce qui a fait dire à saint Augustin, que l'on a autant de haine pour le péché, qui est l'ennemi de Dieu, que l'on a d'amour pour Dieu, qui est la souveraine justice: *Tantum quisque peccatum odit, quantum justitiam diligit.*

RELIQUIIS JOSEPH. Les restes de Joseph; aux sujets du royaume d'Israël, qui ont échappé aux malheurs précédents; à ceux qui ont survécu aux guerres passées. Il serait préférable de traduire simplement (7): *A la postérité de Joseph*; car, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois, le royaume d'Israël était très florissant à l'époque où Amos prophétisait, sous le règne de Jéroboam II.

ÿ. 16. IN OMNIBUS PLATEIS PLANCTUS. Les cris éclateront dans toutes les places; et, dans tous les faubourgs de la ville, on n'entendra que des cris

(1) Καταπατοῦντες δίκαιον, λαμβάνοντες ἀλλάγματα.

(2) Amos vii. 12.

(3) Amos. iii. 8.

(4) Eccli. xxxii. 9. — (5) Math. vii. 6.

(6) Rom. xii. 9.

(7) שְׁאֵרֵי יוֹסֵף

18. Væ desiderantibus diem Domini! Ad quid eam vobis? Dies Domini ista, tenebræ, et non lux.

19. Quomodo si fugiat vir a facie leonis, et occurrat ei ursus; et ingrediatur domum, et innitatur manu sua super parietem, et mordeat eum coluber.

20. Numquid non tenebræ dies Domini, et non lux; et caligo, et non splendor in ea?

18. Malheur à ceux qui désirent voir le jour du Seigneur! De quoi vous servira-t-il, ce jour du Seigneur? Il sera pour vous un jour de ténèbres, et non de lumière.

19. Et vous serez alors comme un homme qui évite un lion, rencontre un ours et s'enfuit dans sa maison, et s'appuyant de la main sur la muraille, est mordu par un serpent.

20. Quel sera pour vous le jour du Seigneur, sinon un jour de ténèbres et non de clarté, un jour d'obscurité et non de lumière.

COMMENTAIRE

et des lamentations. La ville et la campagne seront également affligés. C'est ce qu'on vit après la mort de Jéroboam, pendant les guerres civiles et les divisions domestiques, qui désolèrent le royaume d'Israël, et pendant les vexations auxquelles il fut exposé de la part de Phul, de Téglathphalasar et de Salmanasar. Alors *les laboureurs*, les gens de la campagne seront invités par les habitants de la ville à venir pleurer avec eux; et ceux de la campagne appelleront ceux des villes qui font métier de pleurer, pour les accompagner dans leur deuil: *Vocabunt agricolam ad luctum, et ad planctum eos qui sciunt plangere*. Dans les malheurs publics, les habitants des villes s'attroupaient en pleurant, et invitaient ceux des lieux voisins à mêler leurs lamentations à leurs pleurs. Cet usage est mentionné en quelques endroits de Jérémie (1); et la coutume des pleureurs et des pleureuses à gage, est attestée en divers endroits de l'Écriture (2). Les Grecs prirent cet usage des Orientaux, et les Romains l'empruntèrent des Grecs. Ces pleureurs imitaient et surpassaient souvent les cris et les pleurs de ceux qui étaient véritablement touchés (3):

Ut qui conducti plorant in funere, dicunt
Et faciunt prope plura dolentibus ex animo.

Ÿ. 18. VÆ DESIDERANTIBUS DIEM DOMINI. *Malheur à ceux qui désirent le jour du Seigneur*; qui demandent au Seigneur qu'il daigne visiter son peuple. Leurs vœux sont inconsiderés; ils ne savent ce qu'ils demandent. Si le Seigneur vient, ce ne sera que pour perdre, que pour ruiner, pour désoler; parce qu'il ne trouvera que des crimes à punir, des injustices et des violences à réprimer. Malheur à vous, s'il vient, et s'il entre en jugement avec vous! Autrement: Malheur à ceux qui répondent insolemment aux prophètes, qui les menacent de la vengeance du Seigneur: *Qu'il vienne ce jour du Seigneur: Ubi est verbum Domini? Veniat* (4)! Qu'il se hâte de venir, que nous

le voyions bientôt (5): *Festinet, et cito veniat opus ejus, ut videamus*. Il viendra trop tôt pour vous, ce jour terrible; et vous comprendrez alors que les prophètes ne menacent point en l'air. Souvent, au milieu des afflictions de cette vie, on s'abandonne à l'impatience, on forme des souhaits inconsiderés, et l'on souhaite d'être délivré des misères qui accompagnent la condition des mortels, sans faire attention, dit saint Jérôme, que, tandis que nous sommes en cette vie, nous pouvons faire pénitence, et qu'après la mort, il n'y a plus de conversion à espérer. Retournons à Dieu par une sérieuse pénitence, et laissons à sa bonté la disposition de ce qui nous regarde. Attendons son jour avec frayeur, mais aussi avec confiance, et ne nous laissons point aller à des discours et des mouvements trop humains.

Ÿ. 19. QUOMODO SI FUGIAT VIR A FACIE LEONIS, ET OCCURRAT EI URSUS. Ceux qui se laissent aller à l'impatience, ou qui demandent de voir le jour du Seigneur, comme s'il devait mettre fin à leurs maux, font comme celui qui, pour éviter la rencontre d'un lion, se jetterait entre les pattes d'un ours; ou qui pour se sauver de la gueule de l'ours, se jetterait dans une maison, où il trouverait un serpent qui le mordrait et le ferait mourir. Dans tout cela, il ne chercherait qu'à se garantir de la mort; mais, malgré ses soins, il la trouverait, lors même qu'il se croirait plus en assurance. Les Israélites des dix tribus, ou, si l'on veut, Manahem, leur roi, croyant se délivrer des maux d'une guerre civile, appelle Phul, roi d'Assyrie, à son secours, et s'engage à lui payer tribut (6). Phacée, fils de Romélie, l'un de ses successeurs, se ligue avec Rasin, roi de Syrie, et fait la guerre à Achaz, roi de Juda. Celui-ci appelle à son secours Téglathphalasar, qui ravage le royaume d'Israël, et emmène une partie du peuple en captivité (7). Osée, fils d'Éla, dernier roi d'Israël, voulant se décharger des tributs qu'il payait à l'Assyrie, traite secrètement avec

(1) Jerem. XLVIII. 31. 32. 34.

(2) Jerem. IX. 17. *Vocate lamentatrices, et veniant, etc.*

II. Par. XXXV. 25. - Mall. IX. 13.

(3) Horat. de arte Poetica.

(4) Jerem. XVII. 15.

(5) Isai. V. 19.

(6) IV. Reg. XV. 19.

(7) IV. Reg. XVI. 5...9.

21. Odi, et projeci festivitates vestras, et non capiam odorem coetuum vestrorum.

22. Quod si obtuleritis mihi holocaustomata, et munera vestra, non suscipiam; et vota pinguium vestrorum non respiciam.

23. Aufer a me tumultum carminum tuorum; et cantica lyræ tuæ non audiam.

24. Et revelabitur quasi aqua iudicium, et justitia quasi torrens fortis.

25. Numquid hostias et sacrificium obtulistis mihi in deserto quadraginta annis, domus Israel?

21 Je hais vos fêtes, et je les abhorre; je ne puis souffrir vos assemblées.

22. Si vous m'offrez des holocaustes et des présents, je ne les recevrai point: et quand vous me sacrifierez les hosties les plus grasses, pour vous acquitter de vos vœux, je ne daignerai pas les regarder.

23. Loin de moi le bruit tumultueux de vos cantiques; je n'écouterai point les airs que vous chantez sur la lyre.

24. Mes jugements fondront sur vous, comme une eau débordée; et ma justice vous accablera, comme un torrent impétueux.

25. Maison d'Israël, m'avez-vous offert des hosties et des sacrifices dans le désert pendant quarante ans?

COMMENTAIRE

l'Égypte; mais Salmanasar en ayant eu avis, marche contre Osée, prend Samarie, et réduit le peuple en captivité (1). Ainsi ce malheureux royaume se sauve du lion, s'échappe de l'ours, et va périr dans sa propre maison par la morsure du serpent.

ŷ. 21. PROJECI FESTIVITATES VESTRAS. Les Israélites du royaume de Samarie ne laissaient pas, malgré leur schisme, de célébrer les trois fêtes solennelles du Seigneur, et de pratiquer la plupart des lois cérémonielles, comme nous l'avons déjà remarqué précédemment.

ŷ. 22. VOTA PINGUIUM VESTRORUM NON RESPICIAM. L'hébreu (2) à la lettre: *Je ne regarderai pas l'hostie pacifique de vos méris*. Le *méri* était à proprement parler la bête la plus grasse. Il est distingué du taureau ordinaire dans quelques passages de l'Écriture. Par exemple, il est dit (3) que David immola des brebis et des chèvres, des bœufs et des *méris*. Adonias immola des animaux de même espèce (4), dans le festin qu'il fit à ses partisans en vue de se faire reconnaître pour roi. Les Septante (5): *Je ne regarderai point le sacrifice pour la conservation que vous m'offrirez*. A la lettre: *Le salut de votre présence*.

ŷ. 23. AUFER A ME TUMULTUM CARMINUM TUORUM. Je ne puis entendre les airs de votre musique, ni les louanges que vous prétendez me donner, pendant que vous êtes dans le désordre et dans le crime. Il ne convient point au pécheur de publier les grandeurs de Dieu (6): *Non est speciosa laus in ore peccatoris*. Et le Seigneur dira un jour à ces sortes de gens (7): *Pourquoi publiez-vous ma justice, et pourquoi prononcez-vous*

les lois de mon alliance, puisque vous haïssez la piété, et que vous rejetez mes paroles loin de vous? Lorsque vous voyez un voleur, vous vous joignez à lui, et vous vivez avec des adullères.

ŷ. 24. REVELABITUR QUASI AQUA JUDICIUM. L'hébreu (8): *Le jugement roulera comme l'eau, et la justice comme un torrent d'Éthan*, ou comme un torrent rapide. Les Septante (9): *Le jugement roulera comme une eau, et la justice comme un torrent qu'on ne peut passer*. Vous serez comme inondés et ensevelis sous les eaux des tribulations; elles tomberont sur vous comme un déluge. L'Écriture désigne souvent les maux de cette vie sous le nom d'eau (10). Le chaldéen l'a pris dans le même sens que la Vulgate; comme si le prophète voulait marquer que les jugements de Dieu se manifesteront, un jour, comme une eau qui sort d'une fontaine, et que sa justice se répandra comme l'eau d'un torrent. On peut également l'entendre ainsi: Que votre justice se montre aux yeux de tout le monde, comme une source abondante, et comme un grand fleuve.

ŷ. 25. NUMQUID HOSTIAS ET SACRIFICIUM OBTULISTIS MIHI IN DESERTO? On ne peut disconvenir que, durant le voyage du désert, on n'ait offert au Seigneur un assez grand nombre de sacrifices; par exemple, lorsqu'on ratifia l'alliance au Sinaï (11); lorsqu'on célébra la dédicace du Tabernacle (12), et qu'on consacra les prêtres (13); mais il est aussi incontestable qu'on n'offrit pas des sacrifices aussi régulièrement qu'on le fit depuis que le peuple fut en paisible possession de la terre de Canaan. Jérémie (14) dit même que le Seigneur ne leur demanda ni victimes, ni holocaustes, lorsqu'il les

(1) IV. Reg. xvii. 4...7.

(2) ושלבו פראינים

(3) II. Reg. vi. 13. ובה שור ומריא

(4) III. Reg. i. 9. 19. צאן ובקר ומריא

(5) Les Septante: Σωτηρίους ἐπιφανείας ὑμῶν οὐκ ἐπιβλέψομαι.

(6) Eccli. xv. 9.

(7) Psalm. cxlix. 17.

(8) ונגל במים כשפט וצדקה כחל איתן

(9) Les Septante: Καλισθήσεται ὡς ὕδωρ κριμα, καὶ δικαιοσύνη ὡς χειμάρρος ἄβατος.

(10) Job. iii. 24. - Psalm. xvii. 17; Lxviii. 2. 15. 16; Cxliiii. 7.

- Tiren. iii. 54. et passim.

(11) Exod. xxiv. 5. - (12) Num. vii. 13. et seq.

(13) Levit. viii. 1. 2. et seq.

(14) Jerem. vii. 22. Non sum locutus cum patribus vestris... in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocaustomatum et victimarum.

26. Et portastis tabernaculum Moloch vestro, et imaginem idolorum vestrorum, sidus dei vestri, quæ fecistis vobis.

27. Et migrare vos faciam trans Damascum, dicit Dominus, Deus exercituum nomen ejus.

26. Vous y avez porté le tabernacle de votre Moloch, et l'image de vos idoles, l'étoile de votre Dieu, toutes choses qui n'étaient que des ouvrages de vos mains.

27. C'est pourquoi je vous ferai transporter au-delà de Damas, dit le Seigneur qui a pour nom le Dieu des armées.

COMMENTAIRE

tira de l'Égypte. On peut voir notre commentaire sur le Deutéronome (1).

ŷ. 26. ET PORTASTIS TABERNACULUM MOLOCH VESTRO, ET IMAGINEM IDOLORUM VESTRORUM, SIDUS DEI VESTRI. Malgré toute la vigilance et l'autorité de Moïse, les Israélites ne laissaient pas d'avoir secrètement des idoles, et de les porter dans des niches et sur des chars, pendant le voyage du désert. Cette circonstance ne nous est connue que par cet endroit d'Amos : mais elle est encore confirmée par saint Étienne dans les Actes des Apôtres (2) ; et, sans cette confirmation, le seul témoignage d'Amos suffirait pour nous en convaincre. Nous ne doutons pas que

ces divinités qu'ils portaient dans le désert, ne fussent les mêmes qu'ils avaient adorées dans l'Égypte (3).

SIDUS DEI VESTRI. En Égypte comme en Assyrie, les déterminatifs de la divinité, *Ra* et *An*, figuraient un astre, soleil ou étoile. Ce déterminatif fut simplifié ensuite dans l'Écriture cunéiforme usuelle.

ŷ. 27. ET MIGRARE VOS FACIAM TRANS DAMASCUM. Saint Étienne, dans les Actes (4) : *Je vous ferai transporter au-delà de Babylone*. Il suivait le sens du texte, plutôt que les paroles. Les Israélites furent transportés dans la Mésopotamie, dans l'Arménie et dans la Médie (5).

(1) *Deut.* xii. 8.

(2) *Act.* vii. 42.

(3) *Ezech.* xx. 7.

(4) *Act.* vii. 43. — (5) *IV. Reg.* xvii. 6. 23.

CHAPITRE VI

Malheur aux grands de Samarie. Reproches contre eux. Vengeances du Seigneur sur eux, sur toute la maison d'Israël, et sur tout le pays occupé par les tribus.

1. Væ qui opulenti estis in Sion, et confiditis in monte Samariæ; optimates capita populorum, ingredientes pompatice domum Israel!

2. Transite in Chalane, et videte, et ite inde in Emath magnam, et descendite in Geth Palæstinorum, et ad optima quæque regna horum: si latior terminus eorum termino vestro est.

1. Malheur à vous qui vivez en Sion dans l'abondance de toutes choses; et à vous qui mettez votre confiance dans la montagne de Samarie; ô grands, qui êtes les chefs des peuples, qui entrez avec une pompe fastueuse dans les assemblées d'Israël,

2. Passez à Chalané et considérez-la; allez de là dans la grande ville d'Émath, descendez à Geth au pays des Philistins, et dans les plus beaux royaumes qui dépendent de ces villes; et voyez si les terres qu'ils possèdent sont plus étendues que celles que vous possédez.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. VÆ QUI OPULENTI ESTIS IN SION, ET CONFIDITIS IN MONTE SAMARIÆ. La première partie de ce passage regarde les riches de Jérusalem; et la seconde, ceux de Samarie. C'est une continuation du cantique lugubre du prophète, sur le malheur d'Israël. Les Septante (1): *Malheur à vous, qui méprisez Sion, et qui vous confiez en la montagne de Samarie!* Ce sens paraît d'autant plus juste, qu'il ne s'agit ici proprement que du royaume des dix tribus. L'arabe et le syriaque suivent les Septante. L'hébreu (2) porte: *Malheur à ceux qui demeurent tranquillement dans Sion, et qui mettent leur confiance dans la montagne de Samarie.* En dérivant l'hébreu d'une autre racine (3), on pourrait traduire: *Malheur à ceux qui haïssent Sion, et qui se confient dans la montagne de Samarie.* Description qui convient parfaitement aux Israélites des dix tribus, séparés de Juda et éloignés du temple de Sion. A propos de cet endroit d'Amos, qui n'était qu'un pasteur illettré, saint Augustin (4) montre qu'il y a dans les auteurs sacrés une certaine éloquence toute divine, qui est attachée plutôt aux choses qu'aux paroles, et qui est admirablement proportionnée à la matière qu'ils traitaient.

OPTIMATES, CAPITA POPULORUM, INGREDIENTES POMPATICE DOMUM ISRAEL. Ce texte est assez clair. Mais l'hébreu est un peu différent (5): *Hommes célèbres parmi les chefs des nations, la maison d'Israël vient à eux, pour recevoir leurs*

ordres, et pour subir leur jugement. Ou, en le joignant à ce qui précède: Sion et Samarie, montagnes célèbres parmi les anciens peuples, chez qui les Israélites sont venus. Les Septante (6): *J'ai vendangé les principautés des nations, et la maison d'Israël est entrée chez eux.* Le chaldéen: *Ils imposent à leurs enfants des noms semblables à ceux des nations, et de ceux qui servent d'appui à la maison d'Israël.*

Ÿ. 2. TRANSITE IN CHALANE, ... IN EMATHMAGNAM, ... IN GETH PALÆSTINORUM. Nous avons montré ailleurs (7) que Chalanné est Ctésiphon sur le Tigre; qu'Émath la grande est Émèse (8); enfin Geth était une des principales villes des Philistins, et où régnait le roi Achis, du temps de David (9). Pour convaincre les Israélites d'ingratitude, Amos leur représente que leur royaume n'est en rien inférieur à ceux des peuples leurs voisins. Passez l'Euphrate, et voyez si les rois de Chalanné ont un plus grand état que le vôtre; considérez Émath dans la Syrie, et Geth dans le pays des Philistins; ces villes commandent-elles à un plus grand peuple que Samarie? Pourquoi donc vous rendez-vous imitateurs de ces peuples, qui ne sont pas plus puissants que vous? Pourquoi vous rabaissez-vous jusqu'à rechercher leur alliance? Ou encore: Considérez Chalanné, Émath et Geth (10): *Êtes-vous meilleurs, que ces royaumes? Leurs frontières sont-elles plus étendues que les vôtres?* Vous avez vu ces royaumes et ces

(1) Οἱ βαῖ τοῖ ἐξουθενούσι Σιών, καὶ τοῖ πεποιθόσι ἐπὶ τῆ ὄρει Σαμαρείας.

(2) הוי השאננים בציון והבטחים בהר שרון

(3) En lisant שניי שניי haïssant, au lieu de שאננים se reposant.

(4) Aug. lib. iv. de Domino Christ. c. 7.

(5) בקבי ראשית הגוים ובאו להם בית ישראל

(6) Ἀ'πετρύγησα ἀρχὰς ἐθνῶν, καὶ εἰσηλθεν εἰς αὐτοὺς οἶκος τοῦ Ἰσραήλ.

(7) Voyez le commentaire sur la Genèse, chap. x. Ÿ. 10.

(8) Voyez le commentaire sur les Nombres, xxxiv. 8.

(9) II. Reg. xxi. 12, et xxvii. 3.

(10) חטובים בין חמלכות האלה אם רב גבולם כגבולכם

3. Qui separati estis in diem malum, et appropinquatis solio iniquitatis ;

4. Qui dormitis in lectis eburneis, et lascivitis in stratis vestris ; qui comeditis agnum de grege, et vitulos de medio armenti ;

5. Qui canitis ad vocem psalterii, sicut David putaverunt se habere vasa cantici ;

3. Vous que Dieu réserve pour le jour de l'affliction, et qui êtes près d'être asservis à un roi barbare ;

4. Vous qui dormez sur des lits d'ivoire, et qui vous étendez sur vos lits pour mieux satisfaire votre mollesse ; qui mangez les agneaux les plus excellents, et des veaux choisis de tout le troupeau ;

5. Qui accordez vos voix avec le son de la harpe, et qui croyez imiter David en vous servant, comme lui, d'instruments de musique ;

COMMENTAIRE

fameuses places succomber : espérez-vous faire une plus grande résistance ? Valez-vous mieux qu'elles ? Êtes-vous plus puissants que les rois qui les défendaient. L'Écriture ne nous dit point par qui Chalanné avait été prise ; mais nous savons que Jéroboam II prit Émath et Damas, et qu'il rétablit Israël dans ses anciennes limites, depuis l'entrée d'Émath jusqu'à la mer Morte (1). Nous lisons au verset 15, que ses états s'étendaient depuis l'entrée d'Émath jusqu'au torrent du désert, qui est entre Gaza et Rhinocore. Enfin nous avons vu plus haut (2) qu'il était maître de Bersabée ; et il n'est pas impossible qu'il n'ait conquis aussi Geth, qui était dans le même canton. Les Israélites n'avaient point vu leur puissance mieux affermie, ni leur royaume plus étendu qu'il le fut sous ce prince. Il n'y avait aucune apparence que le royaume de Samarie dût être détruit ; cependant Amos le soutient ; il compose même un cantique lugubre sur sa désolation, comme sur une chose déjà arrivée. Enfin il propose ici aux Israélites l'exemple de royaumes voisins, abattus et ruinés, quoiqu'ils ne fussent ni moins puissants, ni moins florissants que celui d'Israël l'était dans le temps qu'Amos prophétisait. A ce point de vue, la seconde traduction qu'ont proposée des commentateurs de grande valeur ne serait pas à dédaigner.

Ÿ. 3. QUI SEPARATI ESTIS IN DIEM MALUM, ET APPROPINQUATIS SOLIO INIQUITATIS. L'hébreu (3) : *Vous éloignez le malheur de jour en jour et vous faites approcher le siège d'iniquité.* Vous vous flattez de l'impunité, et vous éloignez de votre esprit l'idée du jour de la vengeance, pendant que, par vos œuvres, vous affermissiez le règne de l'injustice, et vous vous attirez de nouveaux châtiments. Ou bien : Vous croyez faussement que ces menaces ne regardent qu'un temps éloigné ; vous imitez ceux dont parle Ézéchiel (4) : *Ecce domus Israel dicentium : Visio quam hic videt, in*

dies multos, et in tempora longa iste propheta! Cependant, vous êtes prêts de tomber sous la domination des Assyriens, ces maîtres barbares et violents. Les Septante (5) : *Ils prient de jour en jour, et ils approchent, et touchent en quelque sorte de faux sabbats.* Ils demandent à Dieu d'éloigner l'effet de ses menaces, pendant qu'ils continuent à célébrer des fêtes pleines d'hypocrisie et de mensonge. Le chaldéen : *Vous progez le jour mauvais, et vous approchez la rapine de vos maisons.*

Ÿ. 4. QUI DORMITIS IN LECTIS EBURNEIS. Ces sortes de lits ornés d'ivoire, et peut-être tout incrustés de cette matière, étaient en usage chez les anciens, soit qu'on les entende des lits de table, ou des lits à coucher. Plaute (6) : *Lanam purpuram, lectos eburatos, auratos, Babilonica peristromata.* Et Horace (7) :

. Rubro ubi cocco
Tincta super lectos canderet vestis eburnos.

Cette description nous donne l'idée d'un état riche et florissant, qui jouissait des douceurs et des avantages d'une longue paix ; tel était le royaume d'Israël sous Jéroboam II, du temps d'Amos.

ET LASCIVITIS IN STRATIS VESTRIS. L'hébreu (8) : *Qui vous étendez sur vos lits* avec trop de délicatesse et de mollesse ; ou, *qui étendez sur vos lits* des couvertures trainantes trop vastes et trop somptueuses. Il semble par le verset suivant qu'Amos parle ici des lits de table.

Ÿ. 5. QUI CANITIS AD VOCEM PSALTERII. Le dictionnaire de Sander donne trois sens différents à ce passage (9) : *Qui accordent leur chant avec le son du nabel ;* ou : *Qui ouvrent largement* (la bouche), qui chantent d'une manière désagréable, *en s'accompagnant du nabel ;* ou enfin plus simplement : *Qui jouent sur le nabel.* On peut voir ce que nous avons dit, dans la préface des Psaumes,

(1) 1v. Reg. xiv. 25.

(2) Amos. v. 5.

(3) המנודים ליום רע וחנישון שבת הכס

(4) Οἱ ευλόμενοι εἰς ἡμέραν, γάμεινοι ἐγγίζοντες, καὶ ἐφαπτόμενοι σαββάτων ψευδῶν.

(5) Ezéch. xii. 22. 27.

(6) Plaut. in Slichio.

(7) Horat. lib. ii. Satyr. 6.

(8) על ערשתם על ערשתם Les Septante Κατασπαταλῶντες ἐπὶ ταῖς στρωματῖς αὐτῶν.

(9) הפרשים על פי הנבל

6. Bibentes vinum in phialis, et optimo unguento delibuti, et nihil patiebantur super contritione Joseph.

7. Quapropter nunc migrabunt in capite transmigrantium, et auferetur factio lascivientium.

8. Juravit Dominus Deus in anima sua, dicit Dominus Deus exercituum : Detestor ego superbiam Jacob, et domos ejus odi, et tradam civitatem cum habitatoribus suis.

9. Quod si reliqui fuerint decem viri in domo una, et ipsi morientur.

10. Et tollet eum propinquus suus, et comburet eum, ut efferat ossa de domo ; et dicet ei, qui in penetralibus domus est : Numquid adhuc est penes te ?

6. Qui buvez le vin à pleines coupes, et vous parfumez d'huiles de senteur les plus précieuses ; et qui êtes insensibles aux souffrances de Joseph.

7. C'est pourquoi ces hommes voluptueux vont être emmenés les premiers loin de leur pays, et cette troupe nourrie dans les délices sera dispersée.

8. Le Seigneur Dieu a juré par lui-même : le Seigneur Dieu des armées a dit : Je déteste l'orgueil de Jacob ; je hais ses maisons superbes ; et je livrerai leur ville avec ses habitants entre les mains de leurs ennemis.

9. S'il reste seulement dix hommes dans une maison, ils mourront comme les autres.

10. Leur plus proche parent les prendra l'un après l'autre, et les brûlera dans la maison, pour en emporter les os : il dira à celui qui sera resté seul au fond du logis : Y a-t-il encore quelqu'un avec vous ?

COMMENTAIRE

sur les instruments de musique des Hébreux. Les Septante (1) : *Qui battez des mains au son des orgues*, ou des instruments. Ou, selon d'autres exemplaires : *Qui vous prévalez au son*, etc.

SICUT DAVID PUTAVERUNT SE HABERE VASA CANTICI. David passait pour un excellent musicien, aussi son nom était-il comme passé en proverbe par ce genre d'exercice. L'hébreu (2) : *Ils inventent pour leur usage, ainsi que David, des instruments de musique*. Cette remarque indique de la part des Israélites une grande application aux arts d'agrément. Amos leur reproche surtout l'emploi qu'ils en faisaient pour leur propre plaisir ; au lieu que David ne se proposait que le culte et la gloire du Seigneur. Les Septante (3) : *Ils ont cru que ces choses étaient permanentes, et non pas fragiles et fugitives*. Ces plaisirs des sens les ont attachés comme quelque chose de fort sérieux et de durable ; ils y ont mis en quelque sorte leur souverain bonheur.

ÿ. 6. BIBENTES VINUM IN PHIALIS. Les Septante (4) : *Qui buvez du vin exquis*, du vin épuré, du vin vieux, et dégagé de ses lies. Le terme hébreu (5) מִזְרָגִים *mizragim* désigne des coupes, avec lesquelles on faisait les libations dans le temple.

NIHIL PATIEBANTUR SUPER CONTRITIONE JOSEPH. Ils ne sont point touchés des maux de leurs frères ; ils voient sans douleur les maux dont les pauvres sont accablés. Indifférents au malheur d'autrui, ils s'imaginent être les plus heureux des hommes ; mais ils seront les premiers emmenés captifs : *Migrabunt in capite transmigrantium* ; verset 7.

ÿ. 7. AUFERETUR FACTIO LASCIVIENTIUM. L'hébreu (6) : *Les festins de ces hommes qui s'étendent sur leur lit de table, leur seront ôtés*. Le chaldéen : *Leurs divertissements et leurs fines couvertures ne seront plus*. Les Septante (7) : *Le hennissement du cheval sera ôté d'Ephraïm*. Cette expression paraît dénoncer les impudicités et les adultères qui se commettaient dans ce pays. *Unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat*, dit Jérémie (8). Quelques exégètes traduisent l'hébreu par : *Le deuil de ces gens qui s'étendent sur leurs lits, est proche*. D'autres : *Leur festin funèbre est éloigné*. Ils ne seront point pleurés, et on ne fera point pour eux de festin funèbre après leur mort ; parce qu'ils mourront dans une terre étrangère. Toutes ces variétés montrent suffisamment l'équivoque de la phrase hébraïque. Le substantif מַרְזֵחַ *marz'eh*, *cri*, a une expression funèbre.

ÿ. 8. JURAVIT DOMINUS IN ANIMA SUA. Voyez plus haut, chapitre IV, verset 2. *Juravit Dominus in sancto suo*.

DOMOS EJUS ODI. On peut l'entendre de ses temples. L'hébreu (9) : *Ses palais* ; les Septante (10), *ses lieux*, ses cantons.

ÿ. 9. SI RELIQUI FUERINT DECEM VIRI, ET IPSI MORIENTUR. Quand même il resterait dix hommes dans une maison, je n'en laisserai aucun en vie. Le nombre de dix semble demander qu'on le prenne en un sens général. Leur nombre et leur force ne les mettront point à couvert de ma vengeance.

ÿ. 10. COMBURET EUM, UT EFFERAT OSSA DE DOMO. Le prophète dépeint ici une peste qui doit ravager Israël. S'il reste dix hommes dans

(1) Οἱ επικροτοῦντες πρὸς τὴν φωνὴν τῶν ὀργάνων. Hieron. Concrepantes. Theodoret. sic explicat : Κρότου δὲ χειρῶν πρὸς τὴν ἤχην γινομένου. Edil. rom. Οἱ επικροτοῦντες.

(2) כדוד חשבו והו שיר

(3) Ὡς στάντα ἐλογίσαντο, καὶ οὐκ ὡς φεύγοντα. Vide Theodoret. hic.

(4) Πινόντες τὸν διυλισμένον οἶνον.

(5) מִזְרָגִים בְּמִזְרָגֵי יַיִן

(6) כִּי יִשְׁכְּבוּ עַל מִזְרָגֵיהֶם וְעַל מִזְרָגֵיהֶם וְעַל מִזְרָגֵיהֶם Vide Mercer. Grot. Livet. Sym.

Περὶ αἰσθησέται ἐταιρεία τρυφητῶν.

(7) Ἐξαρθήσεται χρηματισμὸς ἔππου ἐξ Ἐφραΐμ.

(8) Jerem. v. 8.

(9) οἰκίας

(10) Τὸς χώρας αὐτοῦ.

11. Et respondebit : Finis est. Et dicet ei : Tace, et non recorderis nominis Domini.

12. Quia ecce Dominus mandabit, et percutiet domum majorem ruinis, et domum minorem scissionibus.

13. Numquid currere queunt in petris equi, aut arari potest in bubalis, quoniam convertistis in amaritudinem iudicium, et fructum justitiæ in absinthium ?

14. Qui lætamini in nihilo, qui dicitis : Numquid non in fortitudine nostra assumpsimus nobis cornua ?

11. Et après qu'il lui aura répondu : Il n'y en a plus, il ajoutera : Taisez-vous et oubliez le nom du Seigneur.

12. Car le Seigneur va donner ses ordres ; il ruinera la grande maison, et il ébranlera la petite.

13. Les chevaux peuvent-ils courir au travers des rochers, ou peut-on labourer avec des buffles ? car vous avez changé en amertume les jugements et en absinthe le fruit de la justice.

14. Vous mettez votre joie dans le néant et vous dites : N'est-ce pas par notre propre force, que nous nous sommes rendus si redoutables ?

COMMENTAIRE

une maison, ils mourront les uns après les autres, et ils se rendront successivement les derniers devoirs. A mesure qu'ils mourront, on les brûlera dans la maison, sans autre cérémonie, et on portera leurs ossements dans les tombeaux de leurs pères. A cette époque, comme il paraît par plus d'un endroit de l'Écriture (1), on brûlait les corps morts des Hébreux ; mais, depuis la captivité, l'usage d'enterrer et d'embaumer reprit le dessus.

Ÿ. 11. TACE, ET NON RECORDERIS NOMINIS DOMINI. Dieu est injuste à notre égard ; ne pensez point à le prier de nous délivrer de tous ces maux, c'est peine perdue. Ou bien : Il lui dit : Taisez-vous, consolez-vous, retenez vos larmes ; au lieu de lui dire : Pensez au Seigneur et retournez à lui. L'hébreu (2) à la lettre : *Taisez-vous ; et non pas pour faire souvenir du nom du Seigneur*. Les Septante (3) : Il dira : *Qu'il se taise ; il n'a point nommé le Seigneur*. L'édition romaine et Théodoret sont semblables à la Vulgate. Théodoret et saint Cyrille l'entendent ainsi : Taisez-vous ; c'est le Seigneur qui l'a fait : Ne parlez point contre lui ; ne vous élevez point contre sa Providence ; qu'il ne sorte rien de votre bouche de contraire au respect qui lui est dû. Il craint que celui qui est resté dans la maison, ne prononce quelque imprécation contre le Seigneur. Mais le sens contraire est plus généralement admis.

Ÿ. 12. PERCUTIET DOMUM MAJOREM RUINIS, ET DOMUM MINOREM SCISSIONIBUS. La grande et la petite maison périront également. Je ferai des brèches dans la grande et des crevasses dans la petite. Ces expressions tiennent du proverbe. Plusieurs commentateurs (4) entendent par la grande maison, le royaume d'Israël ; et par la petite, celui de Juda. Mais toute la prophétie paraît regarder le seul royaume de Samarie.

Ÿ. 13. NUMQUID CURRERE POSSUNT IN PETRIS EQUI ; AUT ARARI POTEST IN BUBALIS ? Dans l'Orient où les chevaux ne sont point ordinairement ferrés (5), on évite de les faire courir sur des pierres. Les voyageurs rapportent que, quand on peut gagner les montagnes et les lieux pierreux dans la Syrie, on se moque des Arabes avec leurs chevaux. Le buffle est un animal sauvage et farouche, qui ne peut s'assujettir au joug. Comme donc on ne pousse point un cheval dans des chemins rocailleux et qu'on ne laboure pas avec des buffles, ainsi *on ne devrait pas changer la justice en amertume* (6), et accabler de douleur ceux qui s'adressent aux juges pour trouver dans leur autorité l'appui dont ils ont besoin. Or c'est ce que vous avez fait, juges d'Israël. L'hébreu (7) : *Les chevaux courront-ils dans les rochers ; et labourera-t-on avec des bœufs ?* Pourquoi non, puisque le bœuf est né pour le labour ? Il faut donc répéter *dans les rochers* : Labourera-t-on dans les rochers avec des bœufs ? Les Septante (8) : *Les chevaux poursuivront-ils dans les rochers et se tairont-ils au milieu des juments ?*

Ÿ. 14. QUI LÆTAMINI IN NIHILO. *Qui mellez votre joie dans le néant*, dans les idoles qui ne sont rien (9). *Nihil est idolum in mundo*, dit saint Paul (10). Ou dans vous-mêmes, dans vos propres forces, en disant : *In fortitudine nostra fecimus nobis cornua* : Nous nous sommes rendus puissants et redoutables. Ou, dans la force de vos murailles, que je renverserai, et dans la protection de vos alliés, que je disperserai et qui vous abandonneront dans le besoin.

ASSUMPSIMUS NOBIS CORNUA. *Nous nous sommes rendus si redoutables*. A la lettre : *Nous nous sommes donné des cornes*. Expression fanfaronne ; comme s'ils disaient : Nous nous sommes élevés

(1) Voyez le commentaire sur le second livre des Paralipomènes, chapitre xvi. 14.

(2) הַס כִּי לֹא הִזְכִּיר בְּשֵׁם יְהוָה

(3) Les Septante : Καὶ ἐρεῖ : σιγάτω, οὐ μὴ ὠνόμασε Κύριον. Sym. Σιωπά οὐ γὰρ ἐστὶν ἀναμνησαί τὸ ὄνομα Κυρίου.

(4) Ita Chald. Hieron. Cyrill. Grot. etc.

(5) Voyez Judic. v. 22.

(6) Quoniam convertistis in amaritudinem iudicium. Vide et Judic. v. 7.

(7) הֲיִרְצוּן בְּסַלַע סוּסִים מִן הָרֹשׁ בְּבָקָרִים

(8) Ἐὶ τί διώξονται ἐν πέτραις ἵπποι, καὶ παρασιωπήσονται ἐν θηλείαις ἵπποι. Aqu. et Sym. Ἐὶ ἀροθριαθήσεται πέτρα διὰ βοῶν.

(9) Esth. xiv. 11. Ne tradas sceptrum tuum his qui non sunt.

(10) 1. Cor. viii. 14.

15. Ecce enim suscitabo super vos, domus Israel, dicit Dominus Deus exercituum, gentem, et conteret vos ab introitu Emath usque ad torrentem deserti.

15. Maison d'Israël, dit le Seigneur Dieu des armées, je vais susciter contre vous une nation qui vous réduira en poudre, depuis l'entrée d'Émath jusqu'au torrent du désert.

COMMENTAIRE

en gloire et en autorité. C'est en ce sens qu'on prend quelquefois le nom de cornes. *Exaltavit cornu populi sui*, dit le Psalmiste (1). Et Horace, en parlant du vin (2) :

Tu spem reducis mentibus anxiiis,
Viresque ; et addis cornua pauperi.

Et ailleurs (3) :

Vina parant animos ; tum pauper cornua sumit.

Les *cornes* signifient aussi la *force*, par une métaphore prise des taureaux et des béliers, qui renversent leurs adversaires à coups de cornes : *In te inimicos nostros ventilabimus cornu* (4). Et Moïse, parlant du patriarche Joseph (5) : Ses

cornes sont des cornes de rhinocéros ; avec elles vous disperserez vos ennemis jusqu'à l'extrémité de la terre. Horace (6) :

Cave, cave ; namque in malos asperimus
Parata tollo cornua.

ÿ. 15. SUSCITABO SUPER VOS GENTEM, ET CONTERET VOS AB INTROITU EMATH, USQUE AD TORRENTEM DESERTI. *Je vais susciter contre vous une nation, qui vous réduira en poudre, depuis l'entrée d'Émath jusqu'au torrent du désert* ; dans toute l'étendue du royaume d'Israël. L'entrée d'Émath était dans le Liban, entre Dan et Rohob. Le torrent du désert est le torrent d'El-Arish (7). La nation qui doit mettre en poudre Israël, est l'Assyrie.

(1) *Psalm. CXLIII. 14.*

(2) *Horat. lib. III. Ode 21.*

(3) *Idem de arte Poet.* — (4) *Psalm. XLIII. 6.*

(5) *Deut. XXXIII. 17.*

(6) *Horat. Epod. Ode 6.*

(7) *Num. XXXIV. 5.*

CHAPITRE VII

Diverses visions d'Amos sur la désolation d'Israël. Ruine de la maison de Jéroboam. Amasias s'élève contre Amos. Punition d'Amasias. Captivité d'Israël.

1. Hæc ostendit mihi Dominus Deus: et ecce fictor locustæ in principio germinantium serotini imbris, et ecce serotinus post tonsionem regis.

2. Et factum est, cum consummasset comedere herbam terræ, dixi: Dominus Deus, propitius esto, obsecro; quis suscitabit Jacob, quia parvulus est?

3. Misertus est Dominus super hoc: Non erit, dixit Dominus.

4. Hæc ostendit mihi Dominus Deus: et ecce vocabat judicium ad ignem Dominus Deus; et devoravit abyssum multam, et comedit simul partem.

1. Voici ce que le Seigneur Dieu me fit voir: Il parut une multitude de sauterelles, qui se forma lorsque les pluies du printemps commençaient à faire croître l'herbe: et ces pluies la faisaient repousser, après qu'elle avait été coupée par le roi.

2. Lorsque la sauterelle achevait de manger l'herbe de la terre, je dis: Seigneur Dieu, soyez touché, je vous prie, de miséricorde: qui pourra rétablir Jacob, après qu'il est devenu si faible?

3. Alors le Seigneur fut touché de compassion, et dit: Cela n'arrivera point.

4. Le Seigneur me fit voir encore cette vision: Je voyais le Seigneur Dieu qui appelait le feu pour exercer son jugement; ce feu dévorait un grand abîme, et consumait en même temps une pièce de terre.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ECCE FICTOR LOCUSTÆ IN PRINCIPIO GERMINANTIUM SEROTINI IMBRIS. La plupart des commentateurs l'entendent de la pluie qui tombe au printemps, et qui fait pousser l'herbe des prairies, après que le roi en a fait couper pour sa provision. Pour expliquer la contradiction apparente, qui semble être renfermée dans ces paroles, on peut remarquer qu'en Orient, l'on met les animaux à l'herbe pendant nos mois d'hiver. Et après la première coupe des prairies, vient la pluie du printemps, qui fait de nouveau germer l'herbe des campagnes (1). C'est d'ordinaire à cette époque que les sauterelles viennent fondre sur les terres, et qu'elles y font les ravages dont nous avons parlé dans notre commentaire sur Joël (2).

Les Septante (3): *Voilà une production de sauterelles à la venue du matin; et voilà le bruchus qui vient fondre sur le roi Gog.* Les sauterelles, selon Théodoret, désignent l'armée des Assyriens; le bruchus, celle des Babyloniens; le roi Gog, l'armée des Scythes. Tout cela devait venir contre le peuple de Dieu.

Les prophéties de ce chapitre sont les premières qu'Amos ait prononcées. Il eut ces visions, avant qu'il eût été chassé du pays d'Israël, et qu'il se fût retiré dans celui de Juda. Il prédit ici trois choses qui arrivèrent avant l'entière destruction

du royaume d'Israël: 1° Une famine causée par les sauterelles (4). 2° Un feu qui vient sur le pays (5). 3° Le Seigneur sur une muraille avec une truelle de maçon (6). Cette dernière vision, comme il l'explique lui-même, marquait que les lieux estimés saints dans Israël, seraient détruits, et que la maison de Jéroboam serait exterminée par l'épée; prédiction qui se réalisa, en effet, lorsque Zacharie, fils de Jéroboam, fut mis à mort par Sellum (7). Il faut donc placer les deux autres événements avant celui-ci. Nous ne voyons pas dans l'Écriture cette plaie des sauterelles, dont parle ici le prophète; mais nous savons qu'après la mort de Jéroboam II, il y eut de grands troubles dans Israël (8). Ce fut alors qu'on vit dans Israël le feu dont parle ici le prophète, c'est-à-dire la guerre civile et la division dans l'état.

Ÿ. 2. QUIS SUSCITABIT JACOB, QUIA PARVULUS EST? Après la mort de Jéroboam II, le royaume d'Israël, auparavant si puissant et si florissant, tomba dans un état de faiblesse, qui l'obligea de recourir à des étrangers pour se soutenir, ne pouvant pas le faire par lui-même. Manahem eut recours à Phul, roi d'Assyrie; ce fut la ruine à brève échéance.

Ÿ. 4. VOCABAT JUDICIUM AD IGNEM DOMINUS. Le feu marqua la guerre en de nombreux endroits

(1) Voyez notre commentaire sur la Genèse xxvii, 28, et sur le Deutéronome xi, 14.

(2) Joël i. et ii.

(3) Ἰδοὺ ἐπιγονὴ ἀρπιδῶν ἐργουέτη ἐσθινή. Καὶ ἰδοὺ βρούχος εἰς Ἰωγ τὸν βασιλῆα. Ἀμν. Ἐν τῇ Ἰαζῆς βασιλείᾳ.

(4) Versets 1. 2.

(5) Versets 4. 5.

(6) Versets 7. 8.

(7) iv. Reg. xv. 8. 9. 10. 11.

(8) iv. Reg. xiv. 23. et xv. 8.

5. Et dixi: Domine Deus, quiesce, obsecro; quis suscitabit Jacob, quia parvulus est?

6. Misertus est Dominus super hoc: Sed et istud non erit, dixit Dominus Deus.

7. Hæc ostendit mihi Dominus: et ecce Dominus stans super murum litum, et in manu ejus trulla cæmentarii.

8. Et dixit Dominus ad me: Quid tu vides, Amos? et dixi: Trullam cæmentarii. Et dixit Dominus: Ecce ego ponam trullam in medio populi mei Israel; non adjiciam ultra superinducere eum.

5. Alors je dis: Seigneur Dieu, apaisez-vous, je vous prie: Qui pourra rétablir Jacob, après qu'il est devenu si faible?

6. Alors le Seigneur fut touché de compassion, et me dit: Cette plaie non plus n'arrivera pas.

7. Le Seigneur me fit voir encore cette vision: Je vis le Seigneur au-dessus d'une muraille crépie; il avait à la main une truelle de maçon;

8. Et il me dit: Que voyez-vous, Amos? Je lui répondis: La truelle d'un maçon. Il ajouta: Je ne me servirai plus à l'avenir de la truelle parmi mon peuple d'Israël, et je n'en crépirai plus les murailles.

COMMENTAIRE

de l'Écriture. Après la mort de Jéroboam, le royaume d'Israël fut désolé par des guerres civiles et peut-être étrangères; car l'histoire de ce temps ne nous est pas bien connue. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la mort de Jéroboam II, le pays fut déchiré par les factions. Quand Zacharie parvint à monter sur le trône (772), les esprits étaient encore remuants. Au bout de six mois de règne, il périt assassiné et avec lui s'éteignit la race de Jéhu. Son meurtrier, Sellum, saisit le pouvoir; mais il fut lui-même assassiné un mois après par Manahem, qui sut rétablir une paix relative (1).

DEVORAVIT ABYSSUM MULTAM, ET COMEDIT SIMUL PARTEM. Ce feu devait dessécher la mer, et consumer une grande partie de la terre, sans le prophète, qui intervint et en arrêta l'effet. Versets 5, 6. Les guerres dont on a parlé, devaient tout perdre, tant elles étaient furieuses; mais le Seigneur mit des bornes à sa colère.

ŷ. 6. MISERTUS EST DOMINUS SUPER HOC; SED ET ISTUD NON ERIT, DIXIT DOMINUS DEUS. Ce texte nous montre que Dieu punit moins son peuple qu'il n'avait résolu, parce qu'il s'est laissé fléchir par la prière d'Amos.

Les hommes qui ne connaissent point Dieu ont peine à souffrir un homme juste. Ils le déshonorent par des erreurs qu'ils lui attribuent, ou par des bruits vagues qu'ils sèment en secret pour noircir sa réputation. Et cependant, il paraît, par cet exemple d'Amos, par celui de Jérémie, et par plusieurs autres marqués dans l'Écriture, que rien n'est plus injuste que cette aversion des hommes contre les serviteurs de Dieu. Ce sont eux qui détournent, par leur vertu et par leur mérite, la ruine de provinces entières, et qui arrêtent la main de Dieu prêt à frapper ceux mêmes qui ne travaillent qu'à les perdre, et qui persécutent en eux les dons du ciel, selon l'expression de saint Ambroise.

ŷ. 7. ECCE DOMINUS SUPER MURUM LITUM, ET IN MANU EJUS TRULLA CÆMENTARII. Amos nous explique aux versets 8 et 9 le sens de cette vision. Les termes de l'original souffrent quelque difficulté. Plusieurs exégètes (2) traduisent l'hébreu (3) par: *Le Seigneur était debout sur une muraille élevée à plomb, et il avait à sa main une sonde ou un fil à plomb*. Cette vision marquait que Dieu allait sonder l'abîme de scélératesse où était descendu Israël, le scruter soigneusement pour proportionner le châtement à l'offense. Les Septante, suivis de l'arabe, du syriaque, et de quelques autres interprètes (4), traduisent l'hébreu *andq*, par un *diamant*: *J'ai vu le Seigneur debout sur un mur de diamant, et il avait un diamant en sa main*. Voici le sens que l'on peut donner à ce passage, en suivant cette traduction: J'ai vu le Seigneur sur un mur de diamant, et il avait un diamant dans sa main; et il m'a dit: Je mets un diamant, ou un mur de diamant au milieu de mon peuple; je ne lui passerai plus rien. Il y a trop longtemps que je dissimule, et que je lui pardonne. C'en est fait; j'ai mis entre lui et moi, un mur de séparation impénétrable. Je l'abandonne sans retour; je le livre à ses ennemis sans miséricorde. Les auteurs profanes, pour marquer des portes, des séparations, des murs impénétrables, leur donnent le nom de diamant. Virgile, en parlant des portes de l'enfer (5):

Porta adversa, ingens, solidoque adamante columnæ
Vis ut nulla virum, non ipsi excindere ferro
Cœlicolæ valeant.

ŷ. 8. ECCE EGO PONAM TRULLAM IN MEDIO POPULI MEI ISRAEL, NON ADJICIAM ULTRA SUPERINDUCERE EUM. Je quitte absolument la truelle; je suis las de crépir la muraille de mon peuple; je ne veux plus lui pardonner, ni user de remises; je vais l'abandonner, lui et ses villes, aux enne-

(1) iv. Rég. xv.

(2) Hebræi. Pagn. Mont. Vat.

(3) הנה אדני נצב על הוֹסֵם אֶת יְדוֹ אֶתֶר

(4) Ἰδοὺ Κόρυμβος ἐστῆκεν ἐπὶ τῆς τοίχης ἀδαμαντίνου, καὶ ἐν

τῆς χειρὸς αὐτοῦ ἀδάμας. Ita Sym. Arab. Syr. Vide et Mercet. et Drus.-Aquila. Γάλας, Stannatura. Theodot. Τηρόμενον, Liquescent.

(5) Æneid. vi.

9. Et demolientur excelsa idoli, et sanctificationes Israel desolabuntur, et consurgam super domum Jero-boam in gladio.

9. Les hauts lieux consacrés à l'idole seront détruits; ces lieux qu'Israël prétend être saints, seront renversés; et j'exterminerai par l'épée la maison de Jéroboam.

COMMENTAIRE

mis. Je l'ai protégé trop longtemps; j'ai trop caché et dissimulé ses désordres. En expliquant le mot hébreu *anâq*, d'un diamant, d'une sonde ou d'un fil à plomb, on peut l'entendre comme nous avons dit: Je ne lui passerai plus rien; je le punirai sans miséricorde. Je mets entre lui et moi un mur de diamant.

. . . . Hic murus aheneus esto (1).

Ou: J'ai sondé sa malice; elle dépasse toute proportion; je ne lui pardonnerai plus rien.

§. 9. DEMOLIANTUR EXCELSA IDOLI. L'hébreu, à la lettre (2): *Les hauteurs d'Isaac seront détruites*; c'est-à-dire, les hauteurs de Bersabée, où Isaac avait autrefois bâti un autel au Seigneur (3). Ce pèlerinage était fameux du temps d'Amos. Il en a déjà parlé au chapitre v, verset 5, et il en parle encore au chapitre VIII, verset 14. Les hauteurs superstitieuses de Bersabée furent ruinées après la mort de Jéroboam II, roi d'Israël, par Josias, roi de Juda, ainsi qu'il est marqué expressément dans le quatrième livre des Rois (4): *Contaminavit excelsa, ubi sacrificabant sacerdotes, a Gabaa usque Bersabee.*

CONSURGAM SUPER DOMUM JEROBOAM IN GLADIO. Le Seigneur avait promis à Jéhu, aïeul de Jéroboam, que sa famille régnerait sur Israël jusqu'à la quatrième génération (5). Zacharie, fils de Jéroboam II, quatrième héritier depuis Jéhu, fut celui sur qui tomba la menace divine. Sellum se souleva contre lui, le tua publiquement et usurpa son royaume, après six mois de règne (6).

Amos, dit saint Jérôme (7), touché d'une véritable charité envers le peuple, lui prédit les châtements dont Dieu le menaçait, parce qu'il adorait un veau d'or, afin que, se repentant de son impiété, il détournât les maux qui étaient prêts de fondre sur lui. Mais Amasias, prêtre de l'idole de Béthel, jaloux de la réputation que la sainteté d'Amos lui avait acquise, et craignant pour son ministère et pour son autorité, qui tomberaient dans le mépris, si le culte du vrai Dieu, qu'annonçait Amos, était préféré à celui du veau d'or, résolut de perdre ce saint prophète auprès du roi, en l'accusant de crimes d'État, et en le faisant passer pour un factieux.

C'est pourquoi il renverse tout ce qu'Amos

avait dit, et donne une tournure odieuse à ce qui était de soi-même très innocent.

1. Amos avait simplement rapporté ce que Dieu lui avait dit. Sa mission ne devait point surprendre en un temps où Dieu avait coutume de choisir certaines personnes, par lesquelles il prédisait ce qu'il devait faire. Et Amasias suppose au contraire, qu'il avait inventé tout ce qu'il disait; c'était donc un abus intolérable, qu'un homme occupé à mener des bœufs, osât se mêler de publier des choses qui menaçaient le royaume d'une ruine entière.

2. Amos avait rapporté les paroles de Dieu en ces termes: *Je m'élèverai contre la maison de Jéroboam, et j'exterminerai sa race par l'épée.* Et Amasias l'accusait d'avoir dit que Dieu ferait périr le roi même par l'épée. Cette accusation était très fautive et ne se réalisa point en effet; la colère de Dieu tomba sur Zacharie, fils de Jéroboam, et non sur Jéroboam lui-même. Mais Amasias, qui réglait ses paroles d'après son intérêt et sa passion, aurait cru déroger, s'il n'eût tâché de persuader au roi, qu'Amos en voulait à sa propre vie.

3. Amos n'avait fait qu'obéir simplement à l'ordre de Dieu; et Amasias le fait passer dans l'esprit du roi pour un chef de parti, pour un homme qui, se déclarant ennemi du prince, portait ses sujets à la révolte.

Saint Jérôme fait sur cet endroit une réflexion judicieuse (8): Amasias a traité en cette rencontre le prophète Amos, comme les évêques ariens, qui se disaient catholiques, ont traité depuis saint Athanase et les plus grands défenseurs de la foi, en les rendant suspects et odieux par leurs impostures et leurs calomnies; mais le roi Jéroboam II, qu'il voulait aigrir contre ce prophète, ne se laisse point surprendre à ses accusations artificieuses, au lieu que Constantin même et d'autres empereurs ont été surpris, et ont conçu une violente aversion contre les plus grands hommes de leur siècle, par les faux rapports et les calomnies de ces prélats, amis du mensonge, ennemis de la vérité.

Jéroboam, ajoute saint Jérôme, méprisa les vaines accusations dont Amasias s'était efforcé de noircir le prophète Amos; il ne daigna seulement pas y répondre, ayant apparemment du mépris

(1) Horat. Ep. lib. 1. ep. 1.

(2) נשבר במות יסחק

(3) Genes. xxvi. 25.

(4) IV. Reg. xxiii. 8.

(5) IV. Reg. x. 30.

(6) IV. Reg. xv. 8. 9. 10.

(7) Hieron. in hunc locum.

(8) Hieron. in hunc locum.

10. Et misit Amasias, sacerdos Bethel, ad Jeroboam, regem Israel, dicens: Rebella vit contra te Amos in medio domus Israel; non poterit terra sustinere universos sermones ejus.

11. Hæc enim dicit Amos: In gladio morietur Jeroboam, et Israel captivus migrabit de terra sua.

12. Et dixit Amasias ad Amos: Qui vides, gradere; fuge in terram Juda, et comede ibi panem, et propheta bis ibi.

10. Alors Amasias, prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam, roi d'Israël: Amos s'est révolté contre vous au milieu de votre état; les discours qu'il sème partout ne peuvent plus se souffrir.

11. Car voici ce que dit Amos: Jéroboam mourra par l'épée, et Israël sera emmené captif hors de son pays.

12. Amasias dit ensuite à Amos: Sortez d'ici, homme de visions; fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre; et prophétisez là.

COMMENTAIRE

pour les flatteries basses et intéressées de ce prêtre de sa religion, et de l'estime, au contraire, pour la vertu et la fermeté d'Amos, quoiqu'il le sût ennemi déclaré des idoles qu'il adorait.

C'est pourquoi Amasias, ne pouvant faire entrer ce prince dans ses vues, usurpe de lui-même une autorité qui n'appartenait qu'à la personne du roi. Il intime à Amos un ordre qu'il n'aurait dû recevoir que de son souverain. Il lui fait entendre par la manière dont il lui parle, que le prince est mécontent de lui; que sa hardiesse lui déplait, et qu'il ne veut plus tolérer qu'il prophétise dans son royaume.

Il arrive souvent, dit saint Jérôme, que les maîtres de l'erreur, pour imposer ce qu'ils soutiennent, publient que les rois autorisent leur sentiment; afin que ce qui serait méprisé par lui-même, paraisse digne de respect, étant soutenu par une si grande puissance. C'est ainsi que tant de prélats, catholiques en apparence, et ariens en réalité, ont soutenu leur impiété, et déclaré que leur foi était celle des empereurs, et qu'on ne pouvait la combattre sans se déclarer leurs ennemis.

Amasias défend à Amos, comme de la part du roi, de prophétiser dans Israël. Mais Amos, à qui Dieu avait commandé de parler, ne croit pas qu'il soit au pouvoir des hommes d'imposer silence au Saint-Esprit. C'est pourquoi, dit saint Jérôme, il a agi comme les apôtres avant le temps des apôtres, et proclamé par son action, ce que les apôtres ont dit depuis aux princes des prêtres, qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes (1).

Saint Grégoire admire aussi la conduite du prophète Amos. Voyant qu'Amasias s'élevait insolument contre lui, dit-il, le traitait de séditieux et de rebelle, et voulait l'empêcher de prophétiser en Israël, Amos s'abaisse autant que l'autre s'élève. Il oublie en quelque sorte le don de prophétie qu'il avait reçu de Dieu. Il reprend les pensées de sa première condition, et ne se considère que comme un pasteur, qui n'est bon qu'à pousser des bœufs et à garder des brebis. Mais Dieu, qui est

l'ami des humbles, et qui se plaît à les protéger contre les superbes, se déclare en sa faveur contre celui qui l'outrageait de la sorte. Il le remplit du don de prophétie, et il prédit à Amasias que sa femme serait déshonorée, ses enfants tués, et qu'il mourrait lui-même en une terre étrangère, après avoir trainé une vie languissante dans une dure captivité.

Ÿ. 10. REBELLAVIT CONTRA TE AMOS. Amasias, prêtre de Béthel, tâche d'irriter Jéroboam II, roi d'Israël, contre Amos, en lui disant que, par ses discours, il soulève le peuple contre lui. Rien n'était plus mal fondé qu'une telle accusation. Amos, à la vérité, avait annoncé de grands malheurs à Israël; mais il n'avait pas dit un mot qui blessât le respect dû au roi, et qui pût engager ses sujets à lui manquer d'obéissance.

NON POTERIT TERRA SUSTINERE UNIVERSOS SERMONES EJUS. Vos fidèles sujets sont las de l'entendre. Les peuples sont émus de tous ses discours. Il y a du danger qu'ils ne se soulèvent; l'intérêt du royaume demande qu'il soit chassé.

Ÿ. 11. IN GLADIO MORIETUR JEROBOAM. C'est un mensonge de la part d'Amasias. Amos avait menacé la maison de Jéroboam; mais non pas sa personne. Ce prince mourut tranquillement dans son palais, après un règne très long et très heureux: mais Zacharie, son fils, fut mis à mort par Sellum, et avec lui finit la famille de Jéhu.

Ÿ. 12. QUI VIDES, GRADERE; FUGE IN TERRAM JUDA. On ne sait si Amasias lui fit ce commandement de la part du roi, ou de son autorité privée. Il l'appelle voyant, un homme de visions, suivant l'ancienne qualification usitée en Israël (2); et il lui dit de se retirer dans le royaume de Juda, où il pourra prophétiser tant qu'il le voudra. Amasias se souciait fort peu des prophéties d'Amos, pourvu qu'il ne les entendit pas de si près. Il craignait moins les menaces du prophète que de voir le peuple détrompé, et son ministère moins honoré et moins lucratif. Son appréhension était que le peuple ne se convertit, et ne quittât le culte des veaux d'or de Béthel.

(1) Act. v. 29.

(2) 1. Rcg. ix. 9.

13. Et in Bethel non adjicies ultra ut propheta, quia sanctificatio regis est, et domus regni est.

14. Responditque Amos, et dixit ad Amasiam: Non sum propheta, et non sum filius prophetæ; sed armentarius ego sum, vellicans sycomoros.

15. Et tulit me Dominus cum sequeretur gregem, et dixit Dominus ad me: Vade, propheta ad populum meum Israel.

16. Et nunc audi verbum Domini: Tu dicis: Non prophetabis super Israel, et non stillabis super domum idoli.

13. Mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Béthel, parce que c'est là qu'est la religion du roi et le siège de son état.

14. Amos répondit à Amasias: Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète; mais je mène paître les bœufs, et je cueille des figes sauvages.

15. Le Seigneur m'a pris lorsque je menais mon troupeau, et il m'a dit: Allez, et parlez comme prophète à mon peuple d'Israël.

16. Écoutez donc maintenant la parole du Seigneur. Vous me dites: Ne vous mêlez point de prophétiser dans Israël, ni de prédire des malheurs à la maison de l'idole.

COMMENTAIRE

§. 13. QUIA SANCTIFICATIO REGIS EST, ET DOMUS REGNI. Samarie était le siège ordinaire des rois d'Israël; mais ils avaient aussi un palais à Béthel; puisque c'était le lieu où ils pratiquaient leur religion. Kim'hi prétend qu'il faut traduire (1): *Parce que c'est le palais du roi, et le lieu de son royaume*. Nous ne pensons pas que cette opinion doive être suivie, car le mot hébreu signifie *sanctuaire*, ou *asile*, lieux inviolables. La racine est שדק *qodesch*, sainteté, chose sainte, sanctuaire.

§. 14. NON SUM PROPHETA; SED ARMENTARIUS EGO SUM, VELLICANS SYCOMOROS. Je ne suis pas prophète de profession; je ne suis ni fils, ni disciple des prophètes; je n'en mène point la vie, je n'en porte point l'habit, je n'en ai point le mérite. Je ne me suis pas engagé dans ce ministère par mon choix et par mon inclination; mon premier métier est celui de pasteur. C'est par pure nécessité que je suis venu ici, et pour obéir à l'inspiration de Dieu, à laquelle je n'ai pu résister. Je ne cherche point à gagner de l'argent, en trompant les peuples par de vaines prédictions; j'ai un métier qui fournit abondamment à tous mes besoins. Ainsi, ne me confondez point avec ces prophètes de premier rang, appelés, dès leur plus tendre jeunesse, à la profession de prophètes, par la prédestination de Dieu, et qui ont embrassé une vie plus parfaite que le reste des Israélites. Pour moi, je suis un simple pasteur. Ne me mettez point davantage au rang des faux prophètes et de ces fanatiques, qui n'ont point d'autre vocation que le dérangement de leur imagination, la fainéantise ou l'impudence. Je suis un homme des champs, accoutumé au travail. Enfin on peut prendre tout ce discours d'Amos, comme une pure excuse d'humilité; de même que saint Jean-Baptiste,

lorsqu'il fut interrogé par les Juifs s'il n'était point prophète, répondit que non (2), quoique véritablement il fût prophète, et plus que prophète, comme Jésus-Christ nous l'apprend (3). Il paraît par cet endroit, et par un autre de Zacharie (4), que régulièrement, les prophètes de profession quittaient leur métier, et ne s'appliquaient qu'à la prière, à l'étude, à la contemplation.

Les Septante (5): *Je n'étais ni prophète, ni fils de prophète, mais pasteur, qui pique les sycomores: mais le Seigneur m'a tiré du troupeau, et m'a ordonné de prophétiser*. Ce qui fait un sens fort juste. Le terme hébreu (6) que nous traduisons par: *Qui recueille des figes sauvages: vellicans sycomoros*; ou qui arrache les branches de sycomore, est rendu par Aquila (7): *Qui examine, qui furelle les sycomores*. Symmaque (8): *Qui a des sycomores*. Théodotion (9): *Qui palissade les sycomores*. Le sycomore est une sorte de figuier commun en Égypte et en Palestine. Il est assez semblable au mûrier par sa grandeur, par ses feuilles et par son apparence. Il porte son fruit non attaché à ses branches, mais sortant de son tronc. La figue en est douce, et n'a point de grains au dedans. Elle ne mûrit point, si on ne la pique avec des ongles de fer: *Scalpendo tantum ferris unguibus; aliter non maturescit*. Elle mûrit quatre jours après qu'on l'a piquée: *Sed cum factum est, quarto die demeltur* (10). C'était là l'occupation d'Amos, avec celle de paître des troupeaux de gros bétail.

§. 16. NON STILLABIS SUPER DOMUM IDOLI. L'hébreu (11): *Vous ne ferez point pleuvoir sur la maison d'Isaac*; peut-être sur Bersabée, où Isaac avait demeuré assez longtemps (12). Voyez le verset 9. Les prophètes expriment souvent leurs prédictions fâcheuses sous l'idée d'une pluie: *Stilla*

(1) Il veut que שדק *miqdâsch*, signifie ici un palais.

(2) Joan. i. 21.

(3) Luc. vii. 26.

(4) Zach. xiii. 5.

(5) Οὐκ ἤματιν προφήτης ἕνεκεν ἑὸς προφήτου, etc.

(6) בורם שקמים

(7) Aqu. Ἰσῆρευτων συλόμορος.

(8) Ἐγγων συλόμορος.

(9) Χαρχαῶν forτὶ γαράσσων. Les Septante: Κωλίζων συλόμορα.

(10) Plin. lib. xiii. c. 7. Theophrast. Discorid. Vide et Theodoret. hi.

(11) ולא נטיף על בית ישחק

(12) Genes. xxvi. 25.

17. Propter hoc hæc dicit Dominus: Uxor tua in civitate fornicabitur, et filii tui et filiaë tuæ in gladio cadent, et humus tua funiculo metietur; et tu in terra polluta morieris, et Israel captivus migrabit de terra sua.

17. Mais voici ce que le Seigneur dit: Votre femme sera livrée à la prostitution dans la ville; vos fils et vos filles périront par l'épée; l'ennemi partagera vos terres au cordeau; vous mourrez parmi une nation impure; et Israël sera emmené captif hors de son pays.

COMMENTAIRE

ad austrum. Stiila ad sanctuaria, dit le Seigneur à Ézéchiël (1). Les Septante (2): *Vous ne jetterez point le trouble dans la maison de Jacob*. Ils ont mis Jacob pour Isaac.

Ÿ. 17. UXOR TUA IN CIVITATE FORNICABITUR. Ces dernières menaces regardent Amasias, qui chassa Amos de la ville de Béthel.

HUMUS TUA FUNICULO METIETUR. Vous n'aurez point d'héritiers immédiats; vos parents, ou peut-être des étrangers, viendront partager votre héritage entre eux. C'était un grand malheur pour un Israélite, de ne pas laisser son héritage à ses enfants.

TU IN TERRA POLLUTA MORIERIS. *Vous mourrez*

dans une terre impure; dans un pays éloigné de la terre d'Israël. Les Hébreux regardaient tous les autres pays comme souillés. Amasias fut sans doute envoyé en exil, ou même il fut emmené par Téglathphalasar. Il ne serait guère probable qu'il eût vécu jusqu'à la dernière captivité d'Israël, arrivée sous Salmanasar, environ soixante-deux ans après la mort de Jéroboam II. L'histoire ne nous a pas conservé le détail de la vie d'Amasias, pour pouvoir montrer l'accomplissement de cette prophétie dans sa personne. Nous lisons dans les martyrologes qu'Amos fut mis à mort par cet Amasias, mais c'est une simple tradition.

(1) *Ezech.* xx. 46; xxi. 2. - *Mich.* ii. 6.

(2) Les Septante: Οὐ μὴ ὀχλαγωγῆσθης. *Sym.* Non increpabis. *Hieron.*

CHAPITRE VIII

Autre vision d'Amos sur la ruine d'Israël. Iniquités de ce peuple. Vengeances du Seigneur sur eux. Obscurcissement en plein midi. Famine de la parole. Agitation et dispersion.

1. Hæc ostendit mihi Dominus Deus: et ecce uncinus pomorum.

2. Et dixit: Quid tu vides, Amos? Et dixi: Uncinum pomorum. Et dixit Dominus ad me: Venit finis super populum meum Israel; non adjiciam ultra ut pertranseam eum.

3. Et stridebunt cardines templi in die illa, dicit Dominus Deus; multi morientur; in omni loco projicietur silentium.

4. Audite hoc, qui conteritis pauperem, et deficere facitis egenos terræ;

1. Le Seigneur Dieu me fit voir encore cette vision : Je voyais un crochet à faire tomber le fruit des arbres.

2. Et il dit: Que voyez-vous, Amos? Je vois, lui dis-je, un crochet à faire tomber les fruits. Et le Seigneur me dit: Le temps de la ruine de mon peuple est venu: je ne dissimulerai plus ses fautes à l'avenir.

3. En ce temps-là, dit le Seigneur Dieu, les gonds du temple s'arracheront avec bruit. Il se fera un grand carnage d'hommes; et un silence affreux règnera de toutes parts.

4. Écoutez ceci, vous qui réduisez en poudre les pauvres, et qui faites périr ceux qui sont dans l'indigence;

COMMENTAIRE

Ÿ. 2. UNCINUM POMORUM. ET DIXIT DOMINUS: VENIT FINIS SUPER POPULUM MEUM. Il y a dans l'hébreu (1) une allusion entre *qaitls*, qui signifie l'été, ou l'automne; et *qêts*, qui signifie la fin. *Je vois un crochet*, ou un panier de fruits murs, (qaitls). La fin (qêts) est venue sur mon peuple. Lorsque les fruits sont mûrs, on les prend à la main, ou l'on attire à soi les branches avec un crochet, pour pouvoir les cueillir plus commodément; ou enfin on les abat, ou on les secoue; puis on les met dans des paniers, pour les emporter: et lorsqu'on voit faire toutes ces choses, on juge que le temps de la récolte est venu. Ainsi le Seigneur, ayant apparu à Amos sous la forme d'un jardinier qui va cueillir les fruits, désignait assez que les péchés de son peuple étaient montés à leur comble, que le temps de cueillir les fruits était venu, et que sous peu, on les arracherait de leur pays, pour les mener en captivité dans une terre étrangère. Les Septante (2): *Je vois un vaisseau, ou une cage d'oiseleur. Et le Seigneur me dit: La fin est venue sur mon peuple.* Presque tous les interprètes (3) expliquent l'hébreu *keloûb* par un panier. Il signifie aussi une cage (Jérém. v. 27). Les prophètes représentent assez souvent le temps de la vengeance du Seigneur sous l'idée d'une vendange, ou d'une moisson.

NON ADJICIAM ULTRA UT PERTRANSEAM EUM.

Je ne lui passerai plus rien. Je ne le laisserai point impuni. Voyez une expression pareille au chapitre vii. 8.

Ÿ. 3. STRIDEBUNT CARDINES TEMPLI. Les portes de vos temples de Béthel et de Dan (4), seront ouvertes avec violence; l'ennemi y entrera par force. Ou plutôt: Le Seigneur fait éclater sa colère par le bruit des portes de son temple. Comme un héros qui va fondre sur ses ennemis, il ouvre ses portes avec violence, et paraît avec un grand bruit. Voyez le chapitre ix, verset 1. On peut traduire l'hébreu (5) par: *Les cantiques du temple, ou du palais, seront changés en lamentations.* Les Septante (6): *Les lambris du temple jetteront des cris de douleur.* Tout cela exprime assez la désolation du temple abandonné au pillage, et dans lequel on exerce toutes sortes de cruautés contre ceux qui s'y sont retirés.

IN OMNI LOCO PROJICIETUR SILENTIUM. L'ennemi réduira le pays en solitude, et un morne et affreux silence règnera partout. L'hébreu (7): *Une multitude de corps morts est jetée en tout lieu: Taisez-vous.* L'ennemi a porté la mort en tous lieux, et la crainte retient tout le monde dans le silence. On n'ose prendre la liberté de se plaindre et de pleurer les morts. Les Septante (8): *Le deuil est grand; je jeterai le silence en tout lieu.*

Le silence règne tellement aujourd'hui parmi

(1) ואמר כלוב קצ. ויאמר יהוה אלי כה הקץ על עמי

(2) Ἀγγος ἰξευτοῦ, καὶ εἶπεν Κύριος πρὸς μέ. Π᾽κει τὸ πέρα; ἐπὶ τὸν λαὸν μου.

(3) Ita Chald. Mont. Mercer. Vat. Grol. Drus. Jun. alii passim.

(4) Cyrill. Rufin. Lyr. Mont. Riber.

(5) והיו שירת הנה

(6) Ὁ λοῦξη τὰ φωνήματα τοῦ λαοῦ.

(7) רב הפגור בכל מקום השלח

(8) Πολὺς ὁ κοπετός, ἐν παντί τόπω ῥίψω σιωπήν.

5. Dicentes: Quando transibit mensis, et venundabimus mercem? et sabbatum, et aperiemus frumentum, ut imminuamus mensuram, et augeamus siclum, et supponamus stateras dolosas.

5. Vous qui dites: Quand sera passée la néoméme, afin que nous vendions nos marchandises? Quand finira le sabbat, afin que nous ouvrions nos greniers, que nous vendions le blé en diminuant la mesure, et que nous pesions dans de fausses balances.

COMMENTAIRE

les Juifs, dit saint Jérôme (1), qu'il semble que Dieu les ait entièrement oubliés, depuis qu'ils ont refusé si opiniâtement d'écouter son Verbe éternel, qui, s'étant revêtu d'un corps et vivant parmi eux, leur parlait de sa propre bouche. Car, quoiqu'ils soient encore les dépositaires de l'Écriture, où leur infidélité est prédite en termes formels, qui rendent témoignage contre eux-mêmes, néanmoins ils y cherchent toujours Dieu sans l'y trouver; parce qu'ils n'en aiment que l'écorce et la lettre, et qu'ils ne se mettent point en peine d'y reconnaître Jésus-Christ et sa grâce, qui en est comme l'âme et l'esprit.

Saint Bernard nous avertit souvent de ne pas imiter la conduite de ceux dont nous détestons la perfidie, et de rechercher ce qu'il y a de plus intérieur et de plus édifiant dans le sens de l'Écriture. C'est pourquoi, après avoir éclairci dans un passage qu'il rapporte, le sens de la lettre, il ajoute: C'est là le partage des Juifs: *Hæc est portio Judæorum*; afin que nous n'en demeurions pas là, mais que nous travaillions à nourrir notre âme de l'intelligence spirituelle de la vérité.

5. QUANDO TRANSIBIT MENSIS, ET VENUNDABIMUS MERCEM? Quand sera passé le premier jour du mois (2), la néoméme, afin que nous vaquions à notre trafic à l'ordinaire? *Le mois* se prend souvent pour le premier jour du mois (3). La loi n'ordonnait point de repos ce jour-là (4); mais on ne laissait pas de l'observer communément dans Israël. Les Israélites, poussés par l'avarice, s'ennuyaient du trop grand nombre de fêtes, qui les empêchaient de se livrer au commerce. D'autres l'expliquent ainsi: Quand le mois sera-t-il passé, afin que nous recevions les intérêts de ce que nous avons prêté, et que nous donnions de nouveau nos marchandises et nos denrées à usure? *Expectatis calendæ*, dit saint Jérôme, *ut negotiemini, et usuras ex usuris augeatis*. Tout le monde sait que les anciens usuriers recevaient ordinairement leurs intérêts au commencement de chaque mois (5):

. . . . Fugis ut Rusonem debitor æris?
Qui nisi cum tristes misero venere calendæ,
Mercedem aut nummos unde extricat, etc.

La même chose se remarque dans Aristophane (6), où l'on représente un débiteur cherchant une magicienne qui sache retarder le cours de la lune, afin que le premier jour du mois n'arrive point et qu'on ne l'inquiète pas sur ses dettes.

ET SABBATUM, ET APERIEMUS FRUMENTUM? C'est la continuation des plaintes des avarés. Le nom de *sabbat* se prend en quatre manières différentes: pour le septième jour de la semaine; pour la semaine elle-même; pour l'année sabbatique, qui arrivait chaque septième année; enfin, en général, pour tous les jours de fêtes et de repos. Les avarés se plaignent ici du trop grand nombre de fêtes, ou de l'observation de la septième année, dans laquelle il n'était pas permis de faire aucune sorte de récolte ni de cultiver la terre. Ce que les arbres et les champs produisaient d'eux-mêmes, était abandonné aux pauvres et aux étrangers (7). Il paraît par tout ceci, que l'on observait les fêtes, les néomémes et les années sabbatiques dans le royaume d'Israël. On ne vendait, ni on n'achetait pas pendant le sabbat et les jours de fêtes; et après l'année sabbatique, naturellement, les vivres devaient être plus chers, parce qu'on n'avait point fait de récolte. *Quand finira le sabbat, afin que nous ouvrions nos greniers* et que nous vendions nos grains?

IMMINUAMUS MENSURAM, ET AUCEAMUS SICLUM. Les avarés mesuraient ce qu'ils donnaient avec de petites mesures, et recevaient l'argent dont on les payait, au plus haut poids qu'ils pouvaient; car alors, on n'avait point encore l'usage de monnaie, ayant un poids et un titre fixes. L'acheteur présentait son argent en lingot, ou en morceaux informes, et le marchand le pesait, et en prenait suivant le prix ou le poids dont on était convenu. En prévision des fraudes qui se commettaient dans le commerce, Moïse avait défendu d'avoir différents poids et différentes mesures; une grande mesure pour recevoir, et une petite pour vendre; un petit poids pour délivrer l'argent et un gros poids pour le recevoir (8). Ces inégalités de poids et de mesures sont en abomination devant Dieu, dit le Sage (9). L'hébreu porte ici (10): *Pour di-*

(1) Hieron. in hunc locum.

(2) ita Vat. Livet. Drus. Mercer. Riber. Rufin. Sanct.

(3) Vide 1. Reg. xx. 5. — Osee II. 11.

(4) Num. x. 10; xxviii. 11. — (5) Horat. lib. I. Sat. 3.

(6) Aristophan. in Nubil. act. II. scen. 1.

(7) Levit. xxv. 2. 3. et seq. Vide Chald. Cyrill. Grot. Vat. Mercer. Hebræos.

(8) Deut. xxv. 17. Non habebis in sacco diversa pondera, majus et minus; nec erit in domo tua modius major, et minor.

(9) Prov. xx. 10. Pondus et pondus, mensura et mensura utrumque abominabile est apud Deum.

(10) להקטין איפה ולהגדיל שקל

6. Ut possideamus in argento egenos et pauperes pro calceamentis, et quisquilias frumenti vendamus?

7. Juravit Dominus in superbiam Jacob: Si oblitus fuero usque ad finem omnia opera eorum!

8. Numquid super isto non commovebitur terra, et lugebit omnis habitator ejus; et ascendet quasi fluvius universus, et ejicietur, et defluet quasi rivus Ægypti?

6. Pour nous rendre par nos richesses les maîtres des pauvres, pour nous les assujettir sans qu'il nous en coûte presque rien; et pour leur vendre les criblures de notre blé?

7. Le Seigneur a prononcé ce serment contre l'orgueil de Jacob: Je jure que je n'oublierai jamais aucune de leurs œuvres.

8. Après cela, toute leur terre ne sera-t-elle pas renversée; tous ses habitants dans les larmes? Ne sera-t-elle pas accablée de maux, comme par l'inondation d'un fleuve; enlevée, et dissipée comme le fleuve de l'Égypte?

COMMENTAIRE

minuer l'éphah et pour augmenter le sicle, ou le poids. Les Septante (1) : *Pour diminuer la mesure, et pour augmenter la balance.* L'éphah contenait 38 litres 88; le sicle pesait 14 grammes 200, et valait en argent 2 fr. 83, et en or 43 fr. 50.

STATERAS DOLOSAS. *De fausses balances*, dont les fléaux ne soient pas dans une juste proportion.

ŷ. 6. UT POSSIDEAMUS IN ARGENTO EGENOS. Pour obliger les pauvres à se vendre à nous en qualité d'esclaves; ou pour les obliger de nous engager leurs biens et leurs meubles, et enfin leurs enfants, pour gage de ce que nous leur donnerons à crédit.

ET PAUPERES PRO CALCEAMENTIS. *Pour nous les assujettir, sans qu'il nous en coûte presque rien; à la lettre (2), pour des souliers; nous dirions: pour un morceau de pain.* Dans l'extrême disette où ils sont, ils seront obligés de se livrer presque pour rien. Cet abus n'est que trop commun, même dans le christianisme, où souvent les riches achètent à vil prix les biens, les denrées, les services, le travail des pauvres; abusant ainsi du besoin où sont leurs frères, pour les opprimer de plus en plus, et pour s'enrichir par des voies si indignes et si cruelles.

QUISQUILIAS FRUMENTI VENDAMUS. L'hébreu (3) : *Pour vendre ce qui tombe de notre blé; les ordures, les criblures qui tombent lorsqu'on le fait passer par le crible.* Les Septante (4) : *Trafiquons de tout ce qui se présentera, ou de ce qu'on nous présentera.*

ŷ. 7. JURAVIT DOMINUS IN SUPERBIAM JACOB. *Le Seigneur a prononcé ce serment contre l'orgueil de Jacob; contre son faste dans ses constructions, dans ses richesses mal acquises; contre son orgueil, qui lui fait mépriser les pauvres, et les fait opprimer injustement. La hauteur de Jacob (5),*

peut aussi signifier ses temples, ses dieux, ses vœux d'or, qui faisaient l'objet de sa vanité; ou Dieu même, dont il tirait mal à propos des motifs de gloire, se flattant de l'honneur de sa protection, et se vantant d'être son peuple, pendant qu'il l'offensait par son idolâtrie et ses désordres. Le Seigneur a juré par lui-même, par la gloire de Jacob, etc. On remarque plusieurs endroits de l'Écriture, où l'élévation de Jacob est mise pour le Dieu, ou le temple d'Israël (6).

ŷ. 8. ASCENDET QUASI FLUVIUS UNIVERSUS. *Comme une campagne inondée par un fleuve, et par toutes les eaux de ce fleuve.* L'hébreu (7) : *Et tout ce pays sera inondé par un fleuve.* Les Septante (8) : *Et la désolation montera, et inondera comme un fleuve.*

ET DEFLUET QUASI RIVUS ÆGYPTI. Ce pays sera ruiné, dissipé, perdu, comme les eaux du Nil se dissipent, après avoir, pendant quelque temps, couvert l'Égypte; ou : Ce fleuve qui doit inonder Israël, se dissipera comme le Nil, après ses débordements. Les ennemis qui viendront fondre sur le royaume de Samarie, se retireront après l'avoir ravagé, et avoir emporté tout ce qu'il y aura de plus précieux. L'hébreu (9) : *Cette terre engloutira comme un fleuve, elle s'écoulera et elle sera engloutie comme le torrent d'Égypte.* L'on sait que le Nil déborde régulièrement pendant les plus grandes chaleurs de l'été, et tient tout le pays comme enseveli sous les eaux pendant environ six semaines. Dans son débordement il entraîne avec lui beaucoup de limon. C'est ce qui a fait dire à quelques anciens que l'Égypte était un présent du Nil (10), et que ce pays s'était formé des terres que ce fleuve charrie avec lui. Isaïe nous dépeint l'Égypte comme un pays dont le fleuve déchire et emporte les terres (11) : *Cujus*

(1) Τοῦ ποιῆσαι μικρὸν τὸ μέτρον, καὶ τοῦ μεγάλῳναι στάθμον.

(2) בעבור נעליים

(3) ונפיל כור בשביר

(4) Καὶ ἀπὸ πάσης παραθέσεως ἐμπορευοῦμεθα.

(5) באון יערקב

(6) Voyez *Levit* xxvi. 19. - *Deut.* xxxiii. 29. - *Psalm.*

xlvi. 5. - *Ezech.* xxiv. 21.

(7) ועתה כאר כל

(8) Ἀναβήσεται ὡς ποταμὸς ἡ συντέλεια.

(9) ונגרשה ונפרקה יואר בצרית

(10) *Herodot. lib.* ii. c. 5. Ἄϊγυπτος ἐπικτητόστε γῆ, καὶ δῶρον τοῦ ποταμοῦ.

(11) *Isai.* xviii. 2.

9. Et erit in die illa, dicit Dominus Deus, occidet sol in meridie, et tenebescere faciam terram in die luminis;

10. Et convertam festivitates vestras in luctum, et omnia cantica vestra in planctum; et inducam super omne dorsum vestrum saccum, et super omne caput calvitium; et ponam eam quasi luctum unigeniti, et novissima ejus quasi diem amarum.

11. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et mittam famem in terram; non famem panis, neque sitim aquæ, sed audiendi verbum Domini.

9. En ce jour-là, dit le Seigneur Dieu, le soleil se couchera en plein midi; et je couvrirai la terre de ténèbres, lorsqu'elle devrait être pleine de lumière.

10. Je changerai vos fêtes en sujet de larmes, et vos chants de joie en lamentations; je vous réduirai tous à vous revêtir d'un sac, et à vous raser la tête: je plongerai Israël dans les larmes, comme une mère qui pleure un fils unique, et sa fin sera comme un jour amer.

11. Il viendra un temps, dit le Seigneur, où j'enverrai la faim sur la terre; non la faim du pain, ni la soif de l'eau, mais celle de la parole du Seigneur.

COMMENTAIRE

diripuerunt flumina terram ejus. Amos pourrait bien avoir ici la même pensée: L'ennemi se répandra dans les terres d'Israël, les arrachera et les entraînera, comme le Nil, dans ses débordements, emporte une grande quantité de terre des lieux par où il passe. Ou encore: De même que le Nil, avec la masse de ses eaux, à l'époque de son débordement, coule dans la mer où il est englouti, de même Israël ira s'abîmer dans les vastes profondeurs de l'empire assyrien. L'on peut voir le verset 5 du chapitre IX, où la même expression se trouve, avec quelque léger changement.

ŷ. 9. OCCIDET SOL IN MERIDIE. Usher (1) explique ce passage à la lettre d'une éclipse de soleil arrivée du temps d'Amos, le jour de la Pentecôte, l'an du monde 3213, ou d'une autre arrivée dix ans après, pendant la fête des Tabernacles; ou enfin d'une troisième arrivée l'année suivante, pendant les jours de la Pâque. Les pères l'entendent ordinairement de l'éclipse qui arriva à la Passion, et pendant que notre Sauveur était sur la croix: mais nous croyons avec saint Jérôme (2), Théodoret (3), et avec plusieurs bons commentateurs (4), que cette expression marque simplement l'extrême consternation où sera réduit Israël, à cause des maux dont il se verra tout d'un coup accablé. *Dies illa diem captivitatis significat, ... quibus præ tristitiæ magnitudine, occidet sol meridie, et clara omnibus luce, tenebræ cuncta complebunt,* dit saint Jérôme. Voyez de pareilles expressions *Jerem.* xv, 9. *Joël.* III, 11.

ŷ. 10. SUPER OMNE CAPUT CALVITIUM. *Je vous réduirai à vous raser la tête,* comme on le pratiquait dans le deuil. Job, ayant appris la mort de ses enfants, se coupa les cheveux, et s'assit à terre (5). Jérémie menace les Juifs d'une mort malheureuse et leur dit (6): *On ne les ensevelira point, on ne les pleurera point, on ne se fera point d'égratignures, et on ne se coupera point les che-*

veux pour eux. Voyez aussi *Isaïe* xv, 2; *Mich.* 1, 16. *Decalvare, et tondere super filios deliciarum tuarum; dilata calvitium tuum sicut aquila.*

QUASI LUCTUM UNIGENITI. Cela était passé en proverbe, pour marquer une douleur violente, un deuil extraordinaire. Voyez *Zach.* XII, 10. *Plangent eum planctu quasi super unigenitum.* - *Jerem.* vi, 26. *Luctum unigeniti fac tibi.*

ŷ. 11. NON FAMEM PANIS, NEC SITIM AQUÆ, SED AUDIENDI VERBUM DOMINI. Puisque vous ne voulez point entendre ce que je vous annonce de la part du Seigneur, et que vous me chassez, pour m'empêcher de parler (7), apprenez que le temps viendra où vous souhaiterez ardemment entendre un prophète, et connaître votre destinée; et vous n'en pourrez rencontrer aucun. Ceci arriva au temps de la destruction du royaume de Samarie. Il ne paraît pas qu'alors il y ait eu aucun prophète dans Israël; et, pendant tout le temps de la captivité, ils furent entièrement privés de cette consolation. Nous ne connaissons que le seul Tobie, à qui Dieu se soit communiqué; et encore passait-il plutôt pour un juste que pour un prophète; la prophétie qui est contenue dans son cantique (8), fut d'ailleurs peu connue dans le pays, et arriva assez tard, la quarantième année peut-être de la captivité des dix tribus. L'on peut fort bien appliquer aux Juifs depuis la mort de Jésus-Christ, la disette de la parole du Seigneur, dont parle ici Amos. Ce malheureux peuple abandonné à ses propres ténèbres, ne reçoit de son Dieu aucune marque publique de son assistance. Plus de prophètes, plus de chefs, plus de pasteurs: lisant sans cesse, sans les entendre jamais, les oracles divins dont il est le gardien (9), il reste volontairement plongé dans les ténèbres, et il souffre une disette mystérieuse des grâces d'en haut. Voyez saint Jérôme sur cet endroit.

(1) *Usser. ad an. mundi* 3213.

(2) *Hieronym. hic.*

(3) *Theodoret. in hunc loc.* Τότε ὁ ἥλιος μεσουύση: ἡμέρας εἰς πέντε μεταβλήθη, τρεῖς ἡμέρας δὲ ὄψει τοῖς κατεχομένοις ὑπὸ τῶν συμφορῶν.

(4) *Vatab. Sanct. Grot. Mercr. Drus. etc.*

(5) *Job.* 1, 20. — (6) *Jerem.* xvi, 6.

(7) *Vide Sap.* vii, 12... 16.

(8) *Tobias* XIII, 3. *et seq.*

(9) *Hieron. Cyrill. Dionys. Hugo. Mont. Figuer. Mercr.*

12. Et commovebuntur a mari usque ad mare, et ab aquilone usque ad orientem; circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient.

13. In die illa deficient virgines pulchræ et adolescentæ in siti.

14. Qui jurant in delicto Samariæ, et dicunt : Vivit Deus tuus, Dan! et Vivit via Bersabee! et cadent, et non resurgent ultra.

12. Il se transporteront depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis l'aquilon jusqu'à l'orient; ils iront chercher de tous côtés la parole du Seigneur, et il ne la trouveront point.

13. En ce temps-là, les vierges d'une rare beauté mourront de soif, et avec elles les jeunes hommes,

14. Qui jurent par le péché de Samarie, et qui disent : O Dan! vive votre dieu; le culte de Bersabée! et ils tomberont sans que jamais ils se relèvent.

COMMENTAIRE

ÿ. 12. A MARI USQUE AD MARE. Depuis la Méditerranée, à l'occident de la Palestine, jusqu'à la mer Morte, à l'orient du même pays (1); et depuis le nord jusqu'à l'orient, c'est-à-dire dans toutes les parties du monde où vous serez dispersés. La mer se met ordinairement pour l'occident, parce que la Méditerranée est au couchant de la Palestine. La mer qui lui est opposée, est, selon dom Calmet, l'Océan, parce qu'aussitôt après, le prophète marque le nord et l'orient, comme opposés aux deux termes qu'il vient d'exprimer. Ce serait une exception, car l'expression *d'une mer à l'autre*, désigne généralement la mer Méditerranée et la mer Morte.

CIRCUIBUNT QUÆRENTES VERBUM DOMINI, ET NON INVENIENT. Ce jugement de Dieu sur les Juifs est juste et terrible. Après les avoir menacés de peines sensibles et de la ruine de leur pays, il leur déclare qu'il les frappera par l'esprit et qu'il les couvrira de ténèbres en les abandonnant à leur propre aveuglement, pour les punir de ce qu'ils ont préféré cette nuit profonde dans laquelle leur orgueil les avait plongés, à la lumière véritable qui était venue du ciel pour les éclairer.

Il ajoute qu'il leur enverra la famine, non du pain du corps, mais du pain de l'âme; parce qu'ayant méprisé la parole souveraine qui était présente parmi eux, ils la cherchent maintenant, et ils ne peuvent la trouver; elle est devenue muette pour eux, comme ils sont demeurés sourds et insensibles pour elle.

C'est ainsi, disait saint Jérôme (2), que Dieu punit souvent les péchés des hommes; il les frappe d'un aveuglement volontaire, et, enchantés des plaisirs du monde, ils disent à ceux qui peuvent les éclairer, selon la parole de l'Écriture : *Retirez-vous de nous, nous ne voulons point connaître les voies de Dieu* (3). Il permet alors, qu'ils soient punis par où ils ont péché. Comme ils fuient la vérité, la vérité aussi s'éloigne tellement d'eux, qu'ils prennent les ténèbres pour la lumière, et qu'ils combattent et détestent ensuite la vraie lumière, en lui donnant le nom de ténèbres.

C'est pourquoi, ceux à qui Dieu fait la grâce de connaître la voie étroite qui conduit à la vie, selon l'Évangile, dans un temps plein de nuages et obscurci par les disputes des hommes, doivent se dire sans cesse : Marchons pendant que la lumière luit, et buvons de cette eau divine pendant qu'elle coule pour nous; de peur que, si nous nous enorgueillissons d'un si grand don, au lieu d'en être plus humbles, ou si nous négligeons de nous en servir, cette lumière ne s'obscurcisse à nos yeux, et cette source ne se tarisse pour nous, et que nous ne tombions ensuite dans des ténèbres profondes et dans une effroyable sécheresse. Car le péché le moins digne de miséricorde, est d'être ingrat à la grâce qui nous a préférés à une infinité d'autres, et de négliger la parole divine qui nous a été enseignée, pour suivre les raisonnements plus ou moins fallacieux du monde. Il arrivera un temps où nous en reconnaitrons le vide; nous voudrions alors retrouver la foi et la parole de Dieu, mais la foi dont nous avons abusé sera morte en nous, et la parole de Dieu, nous ne la comprendrons plus : *Circuibunt quærentes verbum Domini, et non invenient.*

ÿ. 14. QUI JURANT IN DELICTO SAMARIÆ. Qui jurent par le péché de Samarie; par le faux dieu Baal qu'on adorait à Samarie. Jéhu, roi d'Israël, avait démoli le temple de Baal et l'avait changé en un lieu d'ordures (4). Nous ne lisons point expressément que ses successeurs l'aient rétabli; mais nous lisons que le peuple persévéra dans le culte de cette fausse divinité (5) : *Adoraverunt universam militiam cæli, servieruntque Baal*; et qu'ils entretenirent ce culte impie jusqu'à la destruction du royaume d'Israël.

VIVIT DEUS TUUS, DAN! ET, VIVIT VIA BERSABEE! Jéroboam, fils de Nabat, premier roi des dix tribus, avait placé un des veaux d'or à Dan, près des sources du Jourdain. Du temps de Jéroboam II, on avait une grande dévotion au pèlerinage de Bersabée (6), ou aux hauteurs d'Isaac, comme Amos les a appelées précédemment (7). Le peuple jurait par le Dieu adoré à Dan, et par

(1) D'Allolt.

(2) Hieron. in hunc locum.

(3) Job. xxi. 14.

(4) IV. Reg. x. 18. et seq.

(5) IV. Reg. xvii. 16.

(6) Amos v. 5. — (7) Amos vii. 9. 16.

celui dont l'autel était à Bersabée. Ce Dieu n'était peut-être que le vrai Dieu : mais comme son culte y était mêlé de superstitions et qu'il lui était rendu dans des lieux et d'une manière qu'il n'approuvait pas, c'est avec raison qu'Amos fait un reproche aux Israélites de jurer au nom de ses dieux, comme s'il y avait plusieurs dieux dans Israël. L'hébreu à la lettre (1) : *Vive votre dieu,*

Dan; et vive votre chemin, votre religion, votre culte (2), *ô Bersabée!* La voie est mise pour la coutume, le culte (3) : *Si quos invenisset hujus via viros, etc.* Et Moïse (4) : *Ostendas populo ceremonias, et ritum colendi, viamque per quam ingredi debeant.* D'autres (5) l'expliquent tout simplement du pèlerinage de Bersabée. Les Septante (6) : *Vive votre dieu, ô Dan, et votre dieu, ô Bersabée!*

(1) חי אלהיך דן וחי דרך באר שבע

(2) Ita Chald. Drus Grot. Mercer. Sanct. etc.

(3) Act. ix. 2.

(4) Exod. xviii. 20.

(5) Ita Munst. Vat. et alii non improbant.

(6) Ζῆνι ὁ Θεός σου, Δάν, καὶ Ζῆνι ὁ Θεός σου, Βηρσαβέε.

CHAPITRE IX

Vengeances du Seigneur sur les enfants d'Israël; leur dispersion. Rétablissement de la maison de David. Retour et rétablissement des enfants d'Israël.

1. Vidi Dominum stantem super altare, et dixit : Percute cardinem, et commoveantur superliminaria, avaritia enim in capite omnium; et novissimum eorum in gladio interficiam, non erit fuga eis. Fugient, et non salvabitur ex eis qui fugerit.

2. Si descenderint usque ad infernum, inde manus mea educet eos; et si ascenderint usque in cœlum, inde detraham eos.

1. J'ai vu le Seigneur qui était debout sur l'autel, et qui a dit : Frappez le gond, et que le haut de la porte en soit ébranlé, parce qu'ils ont tous l'avarice dans la tête. Je ferai mourir par l'épée jusqu'au dernier d'entre eux; nul n'en échappera; et celui qui voudra fuir ne se sauvera point par la fuite.

2. Quand ils descendraient jusqu'aux enfers, ma main les en retirerait; et quand ils monteraient jusqu'au ciel, je les en ferais tomber.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. ET DIXIT : PERCUTE CARDINEM, ET COMMOVEANTUR SUPERLIMINARIA. C'est une continuation des prophéties du chapitre précédent. Amos a dit au chapitre VIII. ŷ. 3: *Que les gonds du temple feront un grand bruit, qu'il se fera un grand carnage d'hommes, et qu'un silence affreux règnera de toute part.* Ici, pour nous faire comprendre que l'effet de ces menaces est tout près, il nous dit qu'il a vu le Seigneur debout sur l'autel, et qu'il lui disait (1), ou disait à un ange (2), *de frapper les gonds, en sorte que le haut de la porte en soit ébranlé; car il devait mettre à mort les premiers et les derniers, etc.* Cet autel où le Seigneur paraît debout, n'est autre sans doute que celui du temple de Jérusalem. Il n'y a pas d'apparence que le Dieu d'Israël paraisse sur les autels des temples de Béthel, ou de Samarie, qu'il avait en abomination. Le même prophète, dans son premier chapitre, nous représente déjà le Seigneur comme un lion qui rugit de Sion, et qui fait entendre sa voix de Jérusalem (Amos, I. 2). Le Seigneur ordonne qu'on frappe à la porte, et qu'on fasse ouvrir, parce qu'il est prêt à sortir, et à exercer sa vengeance contre ses ennemis, contre les dix tribus (3), dont les temples devaient être détruits, le royaume aboli, et le peuple mis à mort, ou emmené captif. La porte qui doit être frappée et ébranlée, désigne tout Israël, qui doit être ruiné par les Assyriens.

Au lieu des gonds, l'hébreu porte *קַפְתָּוֹת* *kaphthôr*, le linteau de la porte. Les Septante traduisent :

Frappez le propitiatoire, et les parnis ou les vestibules seront ébranlés.

AVARITIA IN CAPITE OMNIUM, ET NOVISSIMUM EORUM IN GLADIO INTERFICIAM. *Ils ont tous l'avarice dans la tête, et je ferai mourir par l'épée jusqu'au dernier d'entre eux.* Ou (4) : La peine de leur avarice est tombée sur la tête d'eux tous, et je ferai périr par l'épée toute leur postérité. Ou bien : Leur avarice est répandue dans tous leurs chefs; les principaux d'entre eux sont souillés de ce vice, et je ferai périr jusqu'au dernier d'entre eux. D'autres traduisent (5) : *Je mettrai en pièces, ou il mettra en pièces ceux qui sont à leur tête, et je ferai périr leurs descendants.* L'hébreu offre un sens vague, aussi peut-on encore le traduire : *Je les frapperai tous à la tête* (6), ou encore : *Frappez le linteau, afin que les poteaux tremblent, et jetez-les à la tête d'eux tous* (7). Les Septante (8), suivis de plusieurs interprètes, traduisent par l'imprécatif : *Tranchez, mettez en pièces leurs chefs, et je ferai mourir par l'épée ceux qu'ils auront laissés après eux.*

NON ERIT FUGA EIS. Voici l'hébreu (9) : *Celui d'entre eux qui fuira, ne se sauvera point; et celui qui s'échappera, n'échappera point.* Ceux qui croiront avoir évité le danger par la fuite, ne laisseront pas d'être enveloppés dans le dernier malheur; je saurai les trouver au milieu de leur retraite la plus assurée.

ŷ. 2. SI DESCENDERINT USQUE AD INFERNUM. *Quand ils descendraient jusqu'aux enfers; jusqu'au*

(1) Hieronym. Cyrill. Sanct.

(2) Ita Theodoret. Lyr. Mercet. Drus. Grol.

(3) Cyrill. Rufin. Isid. Pagn. Castr. Sanct. Tarnov.

(4) וְכַפְתָּוֹת בְּרֹאשׁ כָּל־כַּהֲנָן כְּהֵרָב אֲהָרֹן

(5) Pag. Mont. Lud. de Dieu. Tarnov. Vatab. Arab.

(6) Boëin.

(7) D'Alloli.

(8) Διάζωψον εἰς κεφαλάς πάντων. Vide Mercet. Drus. Jun. Pisc.

(9) לֹא יִנָּס לְהֵם כִּי וְלֹא יִפְלֹט לְהֵם פְּלוּט

3. Et si absconditi fuerint in vertice Carmeli, inde scrutans auferam eos; et si celaverint se ab oculis meis in profundo maris, ibi mandabo serpenti, et mordebit eos.

4. Et si abierint in captivitatē coram inimicis suis, ibi mandabo gladio, et occidet eos; et ponam oculos meos super eos in malum, et non in bonum.

5. Et Dominus Deus exercituum, qui tangit terram, et tabescet; et lugebunt omnes habitantes in ea, et ascendet sicut rivus omnis, et defluet sicut fluvius Ægypti.

6. Qui ædificat in cælo ascensionem suam, et fasciculum suum super terram fundavit; qui vocat aquas maris, et effundit eas super faciem terræ; Dominus nomen ejus.

3. S'ils se cachent sur le haut du mont Carmel, j'irai les y chercher et les en faire sortir; et s'ils vont au plus profond de la mer pour se dérober à mes yeux, je commanderai à un serpent qu'il les morde.

4. Si leurs ennemis les emmènent captifs en une terre étrangère, je commanderai à l'épée, et elle les tuera; et j'arrêterai mes yeux sur eux, non pour leur faire du bien, mais pour les accabler de maux.

5. C'est le Seigneur Dieu des armées qui frappe la terre, et elle tombe en langueur, et tous ceux qui l'habitent seront dans les larmes: elle sera inondée d'un torrent de maux, et ses richesses s'écouleront comme le fleuve de l'Égypte.

6. Celui qui a édifié son trône dans le ciel, et établi son faisceau sur la terre; c'est lui qui appelle les eaux de la mer, et qui les répand sur la face de la terre; son nom est le Seigneur.

COMMENTAIRE

plus profond de la terre, dans les plus profondes cavernes. Les Hébreux s'y réfugiaient ordinairement durant les irruptions de l'ennemi (1) : *Si je descends au plus profond de la terre, je vous y trouve*, dit le Psalmiste; *et si je monte au ciel, vous y êtes*. Ce passage est terrible, il montre combien nous devons craindre la colère de Dieu. Généralement, nous redoutons plus les hommes que Dieu; et pourtant les hommes sont bornés; leur plus grande furie même a ses limites. Dieu, au contraire, est tout-puissant, il voit tout et peut compenser les supplices aux fautes.

Ÿ. 3. IN VERTICE CARMELI. Il y avait au haut de cette montagne des bois et des cavernes où l'on pouvait se cacher.

IBI MANDABO SERPENTI, ET MORDEBIT EOS. J'enverrai contre eux un monstre marin, qui les dévorera. Les Hébreux mettaient les poissons au nombre des reptiles ou des serpents (2). Le terme hébreu signifie ordinairement un serpent (3). Les Septante (4): *J'ordonnerai au dragon de les mordre*. Les interprètes (5) l'entendent ordinairement des poissons carnassiers, des monstres marins.

Ÿ. 4. SI ABIERINT IN CAPTIVITATEM, IBI MANDABO GLADIO. Ceux mêmes qui seront réduits à la plus dure captivité, et qui croiront qu'il ne peut leur arriver rien de plus fâcheux, expérimenteront encore les effets de ma colère. Je les ferai tomber sous l'épée de leurs ennemis. J'arrêterai sur eux l'œil de ma colère.

Ÿ. 5. ASCENDET SICUT RIVUS OMNIS, ET DEFLUET SICUT FLUVIUS ÆGYPTI. On trouve la même expres-

sion au chapitre VIII, verset 8, à quelque peu de chose près. L'hébreu (6): *Elle s'élèvera comme un fleuve, et elle s'écoulera comme le fleuve d'Égypte*. Tout ce pays sera tout d'un coup inondé comme par un fleuve, et ce fleuve se retirera comme le Nil. Les Septante (7) lisent simplement: *Elle s'élèvera comme le fleuve d'Égypte*. On a déjà vu, au verset 24 du chapitre V, les malheurs d'Israël comparés à une inondation.

Ÿ. 6. QUI ÆDIFICAT IN CÆLO ASCENSIONEM SUAM, ET FASCICULUM SUUM SUPER TERRAM FUNDAVIT. L'hébreu (8): *Il a bâti dans les cieux ses montées, et sur la terre son assemblée*. Ou plutôt: *Il a bâti ses appartements (9) dans le ciel, et ses domestiques (10), sa famille, ses serviteurs sur la terre*. Autrement: *Il a dressé son trône dans le ciel, et son marchepied sur la terre*. Les Septante (11): *Il bâtit la montée dans le ciel, et il fonde la promesse sur la terre*. On ne peut entendre cette phrase que dans un sens moral et figuré.

VOCAT AQUAS MARIS, etc. *Il appelle les eaux de la mer, et les répand sur la face de la terre*, par les inondations qui arrivent quelquefois; ou plutôt, par les eaux qui montent en vapeurs, et qui descendent en pluies. Voyez chapitre V, 8.

Ce verset a été l'objet de sérieuses réflexions de la part des exégètes. *Qui a établi son trône dans le ciel, et qui a fondé sur la terre la société* qu'il s'est unie. Les commentateurs juifs ont bien de la peine à donner un sens clair à ces paroles. Mais il semble qu'on peut leur donner un sens plus élevé, conforme à d'autres endroits du même prophète, qui, de l'avis général des commentateurs,

(1) Psalm. CXXXVIII. 8.

(2) Vide Job. XXVI. 13. - Isai. XXVII. 1. - Levit. XI. 46. - Psalm. LXXVIII. 33; CIV. 25.

(3) אצוה אה הנהש וגשבת

(4) Ἐντελοῦμαι τῷ δράκοντι, καὶ δήξεται αὐτούς.

(5) Hieron. Theod. Chald. Grol. Mercer. alii.

(6) ותה כאר כלה ועלחה כיאור כלה ושקנה כיאור כצרים Au verset 8 du chapitre VIII, on lit: ותה כאר כלה וגבר שה ושקנה כיאור כצרים

(7) Καὶ ἀναθήσεται ὡς ποταμὸς Ἀἰγύπτου.

(8) הבורה בשביש מערותו ומגדתי בהר

(9) והיו pour ליתוחי Canacula ejus.

(10) אגדה signifie une troupe, une compagnie. - II. Reg. II. 25. והיו לאגדה אחת

(11) Ὁ ἰσχυροῦν εἰς τὸν οὐρανὸν ἀνάβυσσιν, καὶ τὴν ἐπαγγελίαν ἐπὶ γῆς θεμελιῶν.

7. Numquid non ut filii Æthiopum vos estis mihi, filii Israel? ait Dominus. Numquid non Israel ascendere feci de terra Ægypti, et Palæstinos de Cappadocia, et Syros de Cyrene?

8. Ecce oculi Domini Dei super regnum peccans: et conteram illud a facie terræ; verumtamen conterens non conteram domum Jacob, dicit Dominus.

7. Enfants d'Israël, vous êtes à moi, dit le Seigneur; mais les enfants des Éthiopiens ne m'appartiennent-ils pas aussi? J'ai tiré Israël de l'Égypte; mais n'ai-je pas tiré aussi les Philistins de la Cappadoce, et les Syriens de Cyrène?

8. Les yeux du Seigneur Dieu sont ouverts sur tous les royaumes qui s'abandonnent au péché; je les exterminerai de dessus la terre, dit le Seigneur; néanmoins je ne ruinerai pas entièrement la maison de Jacob.

COMMENTAIRE

doivent s'entendre de Jésus-Christ et de l'Église. Le Fils de Dieu, après avoir prêché et scellé de son sang la vérité sur la terre, après avoir fait éclater sa puissance jusqu'au fond des enfers, d'où il a fait sortir les âmes des patriarches et des justes de l'ancienne loi que les limbes retenaient captives depuis tant de siècles, est ressuscité et monté au ciel, et s'étant assis sur son trône à la droite de Dieu son Père, il a envoyé le Saint-Esprit, l'amour et le lien adorable du Père et du Fils, par lequel il a fondé son Église.

Il appelle l'Église en ce lieu *fasciculum*, un bouquet de fleurs liées ensemble, pour nous montrer cette parfaite union qui ne fait qu'un corps, qu'un cœur et qu'une âme d'un si grand nombre de personnes entées, régénérées et incorporées en Jésus-Christ. C'est la prière que le Fils de Dieu fit à son Père, en lui demandant que tous les fidèles ne fussent qu'un entre eux, comme il n'était qu'un même Dieu avec lui (1).

Le Saint-Esprit semble avoir marqué la même vérité, lorsque, parlant à David par la bouche d'Abigaïl, il lui dit: « S'il s'élève un jour contre vous un persécuteur et un ennemi, votre âme sera conservée dans le Seigneur votre Dieu, comme étant liée dans le faisceau des vivants. *Eril anima tua custodita quasi in fasciculo viventium* (2). C'est ce lien et cette union d'amour qui forme l'Église, comme saint Paul le marque aux fidèles, lorsqu'il leur dit: *Travaillez avec un extrême soin à conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix* (3).

Le prophète ajoute: *Qui appelle les eaux de la mer, et qui les répand sur la face de la terre*. Les eaux marquent le peuple, comme il est dit expressément dans l'Apocalypse; et la mer est le siècle, selon saint Augustin. La malice des démons excite sans cesse des tempêtes, et les hommes se dévorent les uns les autres, comme les grands poissons mangent les petits. Dieu donc a appelé les eaux de la mer, lorsqu'il a converti les gentils, et que,

de ce grand nombre d'hommes qu'il avait tirés de la corruption du siècle pour les mettre au nombre de ses enfants, il en a choisi quelques-uns, qu'il a remplis des dons de sa grâce et de son Esprit; qu'il a rendus les successeurs des apôtres et les princes de son Église; et par lesquels il a répandu la lumière de sa vérité et de sa doctrine dans toute la terre.

7. NUMQUID NON UT FILII ÆTHIOPUM VOS ESTIS MIHI? Voyez, Genèse, x, 8, ce que nous avons dit des Kouschites. Pour détromper les Israélites de la fausse présomption où ils étaient, que le Seigneur était trop intéressé à leur conservation, pour permettre jamais leur perte entière; Amos leur dit que, depuis leur infidélité et leur révolte, Dieu ne les regarde pas autrement que les Éthiopiens. Vous vous êtes rendus indignes du nom de mon peuple; vous avez, par votre idolâtrie, renoncé en quelque sorte aux privilèges de mon alliance. Vous m'avez abandonné, je vous abandonne à mon tour. Mais, Seigneur, n'est-ce pas vous qui nous avez tirés de l'Égypte? Oui, sans doute. Mais n'ai-je pas aussi tiré les Philistins de Caphtor et les Syriens de Qir? En sont-ils plus pour cela mes serviteurs et mon peuple?

NUMQUID NON ASCENDERE FECI PALÆSTINOS DE CAPPADOCIA, ET SYROS DE CYRENE? L'hébreu (4): *N'ai-je pas tiré les Philistins de Caphtor et Aram de Qir?* L'origine des Philistins sortis de l'île de Caphtor, et descendus des Caphtorins est bien marquée dans Moïse (5) et dans Jérémie (6). Nous avons proposé dans la Genèse des conjectures, pour montrer que Caphtor était le nom ancien de l'île de Crète. A l'égard d'Aram, ou des Syriens sortis du pays de Qir, nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit sur la Genèse, chapitre x, verset 22. Nous savons seulement par le quatrième livre des Rois (7), et par le premier chapitre d'Amos, verset 5, que les Syriens de Damas furent enmenés captifs dans le pays de Kir ou plus régulièrement Qir, par Téglathpha-

(1) Joan. xvii. 11.

(2) 1. Reg. xxv. 20.

(3) Ephes. iv. 3.

(4) הלוא העליה... פלישתים מפתור וארם סקיר

(5) Genes. x. 15. Chasluim de quibus egressi sunt Phi-

listhim et Caphtorim. Et Deut. ii. 23. Hevæos expulerunt (Caphtorim), et habitaverunt pro illis.

(6) Jerem. xlvi. 4. Vastavit Dominus Philisthim, residuum insulæ Caphtor.

(7) iv. Reg. xvi. 9.

9. Ecce enim mandabo ego, et concutiam in omnibus gentibus domum Israel, sicut concutitur triticum in cribro, et non cadet lapillus super terram.

10. In gladio morientur omnes peccatores populi mei, qui dicunt: Non appropinquabit, et non veniet super nos malum.

11. In die illa suscitabo tabernaculum David, quod cecidit; et reædificabo aperturas murorum ejus, et ea quæ corruerant instaurabo; et reædificabo illud sicut in diebus antiquis;

12. Ut possideant reliquias Idumææ, et omnes nationes, eo quod invocatum sit nomen meum super eos: dicit Dominus faciens hæc.

9. Car je vais donner mes ordres et je ferai que la maison d'Israël sera agitée parmi toutes les nations, comme le blé est remué dans le crible, sans néanmoins qu'il en tombe à terre un seul grain.

10. Je ferai mourir par l'épée tous ceux de mon peuple qui s'abandonnent au péché, tous ceux qui disent: Ces maux ne viendront pas jusqu'à nous, ils n'arriveront jamais.

11. En ce temps-là, je relèverai le tabernacle de David qui est ruiné; je refermerai les ouvertures de ses murailles; je rebâtirai ce qui était tombé, et je le rétablirai comme il était autrefois.

12. Afin que mon peuple possède les restes de l'Idumée et toutes les nations du monde, parce qu'il a été appelé de mon nom; c'est le Seigneur qui l'a dit, et c'est lui qui le fera.

COMMENTAIRE

lasar; et quelques commentateurs (1) pensent que le prophète marque ici le retour de ces peuples dans leur pays, comme un évènement passé, quoiqu'il fût encore assez éloigné de son temps. Les Septante (2) traduisent: *J'ai tiré les Syriens de la fosse*. Théodotion a rendu Qir par *une muraille*; et Symmaque, par *la Cyrénaïque*.

ÿ. 9. SICUT CONCUTITUR IN CRIBRO. *Comme le blé est remué dans le crible*, que le bon grain est séparé du mauvais et des ordures; ainsi le peuple d'Israël sera agité et dispersé parmi les nations, jusqu'à ce que tout ce qu'il y a en lui de corrompu et de vicieux, mauvais, soit entièrement séparé du bon et du sain. Les Septante (3) et quelques autres interprètes traduisent l'hébreu: *De même que le blé est remué dans le van*, ou jeté en l'air par la pelle; car c'est ainsi qu'on vannait autrefois le grain dans l'aire.

ET NON CADET LAPILLUS SUPER TERRAM. Je jetterai le blé au vent de telle manière qu'il n'y aura que le grain pur qui retombe dans l'aire. Il n'y tombera avec lui ni paille, ni poussière; pas même une petite pierre. Les Septante (4): *Il n'y tombera pas une brisure, un morceau à terre*.

ÿ. 10. NON APPROPINQUABIT.... SUPER NOS MALUM. C'est ce que disaient les incrédules et les impies; ceux à qui il a reproché ailleurs (5) de désirer le jour du Seigneur, et qui disent insolemment: Qu'elle vienne donc la parole du Seigneur (6): *Ubi est verbum Domini? Veniat*.

ÿ. 11. IN DIE ILLA SUSCITABO TABERNACULUM DAVID, QUOD CECIDIT. Après la chute du royaume d'Israël, celui de Juda se soutint encore assez longtemps, et fut même assez florissant sous les

rois Ézéchias et Josias. Les restes des Israélites se réunirent à Juda, et la plupart retournèrent au Seigneur (7). Mais il n'y a pas d'apparence que le prophète ait eu en vue un temps si court, et ce bonheur si équivoque de la maison de Juda. Les termes dont il se sert, nous mènent au temps qui suivit le retour de Babylone, et même au temps de Jésus-Christ. Dans la rigueur, on ne vit jamais la maison de David rétablie, ses brèches réparées, sa domination affermie, comme autrefois, sur l'Idumée et sur toutes les nations, que sous l'empire de Jésus-Christ, et sous la domination de son Église. Zorobabel eut un pouvoir très limité, et une autorité toute dépendante de celle des rois d'Assyrie, et des gouverneurs envoyés en leurs noms. La nation n'eut de pouvoir absolu que longtemps après le retour de la captivité, sous les Asmonéens. Or, ces princes n'étaient ni de la tribu de Juda, ni de la famille de David. Il faut donc venir à Jésus-Christ, pour trouver la véritable explication de la prophétie. L'accomplissement qu'elle eut sous les Asmonéens, qui gouvernaient la nation, n'est ni parfait, ni littéral, ni absolu. C'était une domination passagère, qui nous en faisait attendre une autre. C'est ainsi que l'explique saint Jacques au concile de Jérusalem (8).

ÿ. 12. UT POSSIDEANT RELIQUIAS IDUMÆÆ. L'Idumée fut assujettie par David, et demeura sous la domination des rois de Juda, jusqu'au règne de Joram (9). Depuis ce temps, ils se maintinrent en liberté, jusqu'à ce que Nabucodonosor les emmena captifs (10). C'est donc sur les restes de cette nation que doit régner, d'après Amos,

(1) Vide Vat. et Mercet.

(2) Καὶ τὸς; Σύροις; ἐκ βόθρου.

(3) כּאשר ינוּחַ בּבּוּרָה Les Septante: Οἱ ἐν τρώπον ὄρει λαμβάνεται ἐν τῷ λακκητῶ. Ita Jun. Tremel. Piscat. Grot.

(4) Edit. Complut. Καὶ οὐ πέσει σύντριμμα ἐπὶ τῆν γῆν. Hieron. legit: Contritio. Ita et editio rom. Σύντριμμα. Heb. צרור ארץ Lapillus terræ, aut granum terræ.

(5) Amos. v. 18. Væ desiderantibus diem Domini.

(6) Jerem. xvii. 15.

(7) II. Par. xxxiv. 6. 9; xxx. 11. et xxxi. 6.

(8) Act. xv. 16. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est: Post hæc revertar, et reædificabo tabernaculum David, quod decidit, etc. Vide Theodoret. Hieron. hic, et Aug. de Civit. lib. xviii. c. 28.

(9) IV. Reg. viii. 20.

(10) Vide Jerem. xxvii. 3.

13. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et comprehendet arator messorum, et calcator uvæ mittentem semen; et stillabunt montes dulcedinem, et omnes colles culti erunt.

14. Et convertam captivatem populi mei Israel; et ædificabunt civitates desertas, et inhabitabunt; et plantabunt vineas, et bibent vinum earum, et facient hortos, et comedent fructus eorum.

13. Il viendra un temps, dit le Seigneur, où les ouvra- ges du laboureur et du moissonneur, de celui qui foule les raisins et de celui qui sème les grains, s'entre-suivront. La douceur dégouttera des montagnes, et toutes les col- lines seront cultivées.

14. Je ferai revenir les captifs de mon peuple d'Israël; ils rebâtiront les villes désertes, et ils les habiteront; ils planteront des vignes, et ils en boiront le vin; ils feront des jardins, et ils en mangeront le fruit.

COMMENTAIRE

la maison de David, après le retour de la capti- vité. En effet, l'Asmonéen Hyrcan les assujettit de nouveau, et les obligea à recevoir la circon- cision et à pratiquer les cérémonies des Juifs (1). Ce prince possédait le trône de David, quoiqu'il ne fût pas de sa famille, mais de celle de Lévi.

ET OMNES NATIONES, EO QUOD INVOCATUM SIT NOMEN MEUM SUPER EOS. Israël posséda de nou- veau tous les peuples qui lui avaient été assujettis autrefois. Les Ammonites, les Moabites, une partie des Arabes lui obéirent sous les Macca- bées et sous Hérode. Mais ces prédictions n'eurent leur parfait accomplissement que depuis le règne de Jésus-Christ et de son Église. Il y a assujetti tous les peuples, et les a tous réunis sous le nom de chrétiens : *Eo quod invocatum sit nomen meum super eos*. Les Septante (2) s'éloi- gnent assez de la Vulgate dans la traduction de tout ce verset : *Afin que le reste des hommes me recherche, et toutes les nations sur lesquelles mon nom a été invoqué*. Dans les Actes des Apôtres (3), le même passage est cité suivant les Septante : *Ut requirant cæteri hominum Dominum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum*. Ils ont lu Adam, l'homme, au lieu d'Édom, les Idu- méens. Ce sont les mêmes lettres en hébreu.

ÿ. 13. COMPREHENDET ARATOR MESSOREM. Ex- pression tirée de l'agriculture, comme une infinité d'autres employées par ce prophète. L'on ne verra plus les saisons dérangées par la trop grande sécheresse, ou par d'autres fléaux envoyés de Dieu (4). Les ouvrages du laboureur se suivront sans interruption. Moïse promet la même chose aux Israélites, qui seront fidèles à observer les lois du Seigneur (5).

STILLABUNT MONTES DULCEDINEM (6) : Les mon- tagnes dégoutteront du doux jus des raisins, ou d'autres fruits. Le chaldéen : *Les montagnes pro- duiront beaucoup d'excellent vin*.

Il semble que le Fils de Dieu ait voulu fixer le sens des paroles de ce prophète, lorsqu'il a dit à

ses apôtres après avoir converti la Samaritaine, qui était la figure de toute l'Église : *Levez vos yeux, et considérez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à moissonner. Je vous ai envoyé moissonner ce qui n'est pas venu par votre travail. D'autres ont travaillé, et vous êtes entrés dans les travaux* (7). Jésus-Christ, aussi bien que le pro- phète, représente la fondation et la multiplication de son Église sous la figure d'une moisson très abondante, comme il désigne ailleurs les vrais fi- dèles sous la figure du blé qui est semé, et qui porte son fruit; et par les branches de la vigne, qui, en demeurant unies inséparablement à leur cep et à leur tige (8), qui est lui-même, devien- nent fécondes et chargées de raisin; parce qu'a- vec lui et par lui ils peuvent tout, comme sans lui ils ne peuvent rien.

Ceux qui ont semé et travaillé longtemps sans recueillir, sont les prophètes; et les apôtres ont recueilli le fruit de leurs travaux, selon saint Au- gustin, lorsqu'ils ont formé parmi les Juifs la pre- mière Église, la plus sainte qui a été jamais.

Ces montagnes dont parle le prophète, sont les apôtres: par la sublimité de leur doctrine, et par l'élévation de leur vertu, ils dominent tous les autres. *La douceur coule de ces montagnes*, parce que les apôtres ont répandu dans les âmes la douceur de la paix et de la grâce, dont ils étaient les dispensateurs. *Les collines*, c'est-à-dire, selon saint Augustin, les âmes des peuples, élevées au-dessus de tout ce qu'il y a de grand sur la terre, mais moins élevées que les apôtres, *ont été cultivées* par les ministres de Dieu, qui ont dit aux peuples avec saint Paul : *Vous êtes le champ que Dieu cultive*, et qui leur ont appris *que celui qui plante et celui qui arrose, quand même ce se- rait Paul ou Apollon, ne sont rien*, mais que tout vient de Dieu, parce que *c'est lui qui donne l'ac- croissement* (9).

ÿ. 14. CONVERTAM CAPTIVITATEM POPULI MEI ISRAEL. Ce verset marque le retour des dix tribus,

(1) Joseph. Antiq. lib. xiiii. c. 17.

(2) Οἱ ποιοὶ ἐξήγησάν τινος ἡ κατὰ λόγους τοῦ ἀνθρώπου, καὶ πάντα τὰ ἔθνη ἐπ' αὐτοῦ; ἐπιτέλεται τὸ ὄνομα μου ἐπὶ αὐτοῦ.

(3) Act. xv. 17.

(4) Supra. iv. 6. 7.

(5) Levit. xxvi. 5.

(6) עֲסִים הַהָרִים הַטִּיבִים Vide Vat. Mercer. Pisc. Tig.

(7) Joan. iv. 35.

(8) Matth. xiii. 13. - Joan. xv. 2.

(9) 1. Cor. iii. 9. - Ibid. v. 6.

15. Et plantabo eos super humum suam, et non evellam eos ultra de terra sua, quam Jedi eis, dicit Dominus Deus tuus.

15. Je les établirai dans leur pays; et je ne les arracherai plus à l'avenir de la terre que je leur ai donnée, dit le Seigneur votre Dieu.

COMMENTAIRE

mais, au sens spirituel, on l'entend des élus : *Je retirerai mon peuple d'Israël*, mon peuple, non selon la chair, mais selon l'esprit, de la captivité, non des Assyriens, mais des démons et du péché. Leur âme était un désert affreux, plein de pierres, symbole de l'endurcissement de leur cœur, et d'épines par leurs vices et leurs passions; ils deviendront la maison spirituelle, et le temple vivant de Dieu. Ils seront *la vigne* que Dieu aura soin d'arroser, de cultiver et de tailler, et *le jardin* de ses délices. Et ils se nourriront *des fruits* de grâce et de justice que son Esprit saint leur fera porter. Ils se nourriront de ces fruits, parce qu'ils seront humbles, et ils reconnaîtront que ces fruits appartiennent uniquement à Dieu, sans s'en attribuer la moindre partie. S'ils en concevaient de la complaisance, le ver de l'orgueil qui s'y formerait pourrait les gâter entièrement; comme il arrive tous les jours à ces fruits qui paraissent excellents au dehors, et que les vers mangent au-dedans.

¶. 15. ET PLANTABO EOS SUPER HUMUM SUAM. *Je les planterai et je ne les arracherai plus*, parce qu'ils seront mon ouvrage, et que le Père céleste n'arrache que les plantes qu'il n'a point plantées (1). Dieu plante ses serviteurs, par l'humilité. C'est lui qui fait que sa grâce, comme la rosée du ciel, fertilise peu à peu leur âme et lui fait jeter de plus profondes racines; il empêche ainsi qu'elle ne soit arrachée par les vents et les tempêtes de la chair, du monde et de l'enfer. L'Écriture dit au contraire que *Dieu arrachera les racines des superbes de la terre des vivants* (2), qui est son Église.

NON EVELLAM EOS ULTRA DE TERRA SUA. Les Juifs ont été trainés en une captivité plus longue que celle de Babylone, et ils gémissent encore sous tous les climats. Ce verset doit donc s'entendre d'une époque non encore venue, et nous n'hésitons pas à y voir, comme M. le chanoine Chabauty (3), l'annonce du rétablissement des Juifs, lors de la rénovation finale.

(1) *Matth. xv. 13.*

(2) *Psalm. LI. 7.*— (3) *Études scripturaires, II. 379.*

FIN D'AMOS

ABDIAS

INTRODUCTION

Abdias, qui est le quatrième des douze petits prophètes dans les exemplaires hébreux et dans ceux de la Vulgate, est le cinquième dans les exemplaires de la version des Septante, qui le placent après Joël. L'inscription de sa prophétie ne nous dit rien de sa personne, ni du temps de sa mission, deux choses sur lesquelles les interprètes sont fort partagés. Mais de l'étude comparée des prophètes ensemble, il résulte que Abdias a prophétisé avant Jérémie, car ce prophète lui emprunte plusieurs traits. Joël cite également, II, 32, un oracle d'Abdias, verset 17. Ce prophète lui était donc antérieur. Son style, vif et animé, montre du reste, qu'il vécut à la belle époque de la littérature hébraïque. Le prophète Abdias reproche aux Iduméens de s'être trouvés au milieu des ennemis de Jérusalem, lorsque les étrangers réduisaient son peuple en captivité, entraînaient en possession de ses villes, et jetaient le sort sur Jérusalem même; il leur reproche de s'être aussi eux-mêmes élevés alors contre les enfants de Jacob, qui étaient leurs frères, et d'avoir porté la violence jusqu'à les tuer de leurs propres mains: *Propter interfectionem et propter violentiam in fratrem tuum Jacob... in die cum stires adversus eum, quando captivum faciebant alieni exercitum ejus, et extranei ingrediebantur portas ejus, et super Jerusalem mittebant sortem: tu quoque eras quasi unus ex eis* (1). Le prophète continue de leur faire encore d'autres reproches semblables, qui tous contribuent à prouver que cette prophétie suppose la ruine de Jérusalem.

Jérusalem fut prise et pillée cinq fois: 1° par Sésac, sous Roboam (*III Reg. XIV, 25*); 2° par les Philistins et les Arabes, sous Joram (*II Paralip. XXI, 16*); 3° par Joas, roi d'Israël, sous Amasias (*IV Reg. XIV, 13*); 4° par les Chaldéens sous Joakim (*IV Reg. XXIV, 1*); 5° par les mêmes sous Jéchonias (*IV Reg. XXIV, 10*).

Abdias n'a pu parler de l'expédition de Sésac, puisque les Iduméens étaient alors assujettis à Juda; il n'a pu parler de celle de Joas, roi d'Israël, puisqu'il dit que Jérusalem fut ravagée par des étrangers; il n'a pu parler des Chaldéens, puisqu'ils n'étaient pas encore intervenus dans les affaires de la Judée.

Le terme d'*étrangers* désigne d'ailleurs presque toujours, dans les livres saints, les Arabes et les Philistins; et Abdias dit que les devastateurs de Jérusalem étaient des ἀλλογένοι ἀλλότριοι. Au livre des Paralipomènes ils sont désignés sous le nom d'ἀλλοφύλοισι καὶ τοῖς Ἀραβῶσι, en hébreu les *Philistins et les Arabes*. Il s'agit donc de l'invasion dont parlent les Paralipomènes, et cette invasion eut lieu sous Joram. Les Iduméens y applaudirent d'autant mieux, qu'après une guerre où ils avaient eu le dessous, ils venaient, par un retour de fortune, de se déclarer indépendants.

Les rapprochements littéraires et historiques sont donc d'accord pour fixer au règne de Joram, le ministère prophétique d'Abdias (2).

(1) *Abd. v. 10. 11.* — (2) C'est par erreur qu'au neuvième volume, p. 23, le nom d'Abdias figure au 2° à la place de celui de Habacuc, tombé en pâte. Abdias doit figurer au 1°.

Abdias annonce aux Iduméens les vengeances que le Seigneur exercera sur eux par les mains des nations infidèles. Il signale leur orgueil ; il leur déclare qu'ils seront exterminés et chassés de leur pays, dans lequel ils se croient en sûreté. Il leur reproche leur injustice et leur violence à l'égard des enfants de Jacob, qui sont leurs frères. Il annonce les vengeances que le Seigneur exercera sur toutes les nations ennemies de Jacob. Il prédit le rétablissement de Sion et de la maison de Jacob ; et les jugements que les enfants de Joseph, c'est-à-dire de Juda et d'Israël, exerceront sur les restes de la maison d'Ésaü. Il déclare que les enfants de Jacob posséderont les terres d'Ésaü et les terres des Philistins ; qu'ils rentreront en possession du pays d'Éphraïm et de Samarie ; que Galaad sera assujettie à Benjamin ; que les enfants d'Israël posséderont les terres des Chananéens ou des Phéniciens ; que les habitants de Jérusalem rentreront en possession des villes qu'ils occupaient au midi ; que les Juifs qui auront été sauvés s'assembleront sur la montagne de Sion, pour juger ceux qui habitent sur les montagnes d'Ésaü ; et qu'alors tout obéira au Seigneur. C'est à quoi se réduit toute la prophétie d'Abdias.

Ce prophète annonce aux Iduméens deux jugements que Dieu exercera sur eux ; l'un par les mains des nations infidèles (1), auxquels ils s'étaient joints pour perdre les enfants de Juda ; l'autre par les mains de son peuple (2). La cause de ces deux jugements est la haine et la fureur avec laquelle les Iduméens se sont élevés contre les enfants de Juda, au jour où Dieu exerçait ses vengeances par les armes des Philistins et des Arabes. En même temps, le prophète annonce le jour du Seigneur, près d'éclater sur toutes les nations : *Juxta est dies Domini super omnes gentes* (3). Enfin, il annonce un jour où le règne du Seigneur sera établi : *Et erit Domino regnum* (4). En parlant de la prophétie de Joël, nous avons fait remarquer que *le jour du Seigneur sur toutes les nations* est particulièrement celui où, selon l'expression de Joël (5), le Seigneur assemblera toutes les nations, et les amènera dans la vallée du jugement et du carnage, pour entrer là en jugement avec elles : ce jour est particulièrement celui où éclatera la colère du Seigneur (6) ; alors la trompette sonnera, les morts seront jugés, les saints récompensés, et les méchants exterminés : enfin, ce jour est celui où le Fils de l'homme viendra dans sa majesté (7), accompagné de tous ses saints anges, s'assiéra sur le trône de sa gloire, et séparera les méchants d'avec les bons ; et les uns seront envoyés dans le supplice éternel, les autres iront dans la vie éternelle. Alors aussi *le règne demeura au Seigneur*. Saint Jean nous dit qu'au son de cette septième et dernière trompette, qui annonçait le temps de juger les morts, il entendit de grandes voix dans le ciel, qui disaient : *Les royaumes de ce monde sont devenus les royaumes de notre Seigneur et de son Christ, et il règnera dans les siècles des siècles* (8).

Mais ce grand et terrible jour de la colère du Seigneur sur les ennemis de son peuple, doit être précédé d'un jour d'affliction et de désolation pour le peuple même du Seigneur ; c'est ce que Joël et saint Jean nous ont fait connaître (9), et c'est aussi ce qu'Abdias nous montre (10). Le jour de la colère du Seigneur sur les ennemis de son peuple, est le jour du troisième et dernier malheur annoncé par Joël et par saint Jean ; le jour de la colère du Seigneur sur son propre peuple est le jour du second malheur annoncé aussi par Joël et par saint Jean. Ce jour de la colère du Seigneur sur son propre peuple, est représenté par celui où il exerça ses vengeances sur la maison de Juda et sur Jérusalem ; et c'est aussi de ce jour que parle le prophète Abdias, lorsqu'il nous montre les étrangers qui réduisent en captivité le peuple de Juda, qui se rendent maîtres de ses villes, qui jettent le sort sur Jérusalem. C'est dans ce jour

(1) *Abd. ŷ. 1. ad seqq.* Legatum ad gentes misit : Surgite, et consurgimus adversus eum in prælium, etc. — (2) *Abd. ŷ. 18. et seqq.* Et erit domus Jacob ignis, et domus Joseph flamma, et domus Esau stipula : et succendentur in eis, etc. — (3) *Abd. ŷ. 15.* — (4) *Abd. ŷ. 21.* — (5) *Joël. III. 1. et seqq.* — (6) *Apoc. XI. 15. et seqq.* — (7) *Matth. XXI. 31. et seqq.* — (8) *Apoc. XI. 15.* — (9) *Joël. II. 1. et seqq.* — *Apoc. IX. 15. et seqq.* — (10) *Abdias. ŷ. 11. et seqq.*

que les Iduméens exercèrent leur haine et leur fureur contre les enfants de Jacob, qui étaient leurs frères, et se joignirent à leurs ennemis pour les détruire. Si donc, en appliquant ce verset, comme le font plusieurs commentateurs, aux destinées de l'Église, il arrivait qu'au temps de ce second malheur annoncé par Joël et par saint Jean, les ennemis de l'église catholique se joignissent aux ennemis du nom chrétien pour perdre le peuple du Seigneur, ce serait particulièrement sur eux que tomberaient les menaces qu'Abdias prononçait contre les Iduméens. Car rien ne représente mieux la haine et la fureur des hérétiques contre l'église catholique, que celle des Iduméens contre les enfants de Jacob, qui étaient leurs frères; et c'est la remarque de saint Jérôme dans son commentaire même sur Abdias : « Nous lisons, dit ce père, nous voyons, et tous les jours nous éprouvons que, quand il s'élève quelque persécution contre l'Église, les hérétiques sont beaucoup plus ardents à persécuter les Chrétiens, que ne le sont les païens : *Legimus, videmus, quotidie comprobamus, quando persecutio contra Ecclesiam oritur, multo peiores persecutores hæreticos in Christianos fieri quam ethnicos* (1). » Et certes, après la fureur avec laquelle les hérétiques semblaient désirer, au xvi^e siècle, de voir la main de Dieu s'appesantir sur l'église romaine, il n'est que trop vraisemblable que si ce malheur arrivait, on les verrait, tels que les Iduméens, s'écrier : *Détruisez-la, détruisez-la jusqu'au fondement* (2)!

Mais s'ils se portaient à cet excès, Abdias leur apprend le double malheur qu'ils auraient à craindre : le premier, de tomber eux-mêmes sous la main des infidèles auxquels ils se seraient joints pour perdre l'église de Jésus-Christ; le second, d'être jugés et condamnés au dernier jour par les enfants de Dieu dont ils auraient désiré la perte. Car les saints doivent un jour juger le monde (3); et alors ils condamneront tous ceux qui se seront élevés contre eux; et c'est ce que dit Abdias : *Ceux qui auront été sauvés* (c'est le sens de l'hébreu) *monteront sur la montagne de Sion pour juger la montagne d'Esau* (4). Les élus, appelés des quatre coins de la terre, au son de la dernière trompette, enlevés au milieu des airs au-devant de Jésus-Christ, et rassemblés tous ainsi dans la céleste Sion, jugeront de là le monde, et particulièrement ceux qui, semblables aux perfides Iduméens, se seront élevés contre eux, quoiqu'ils fussent leurs frères : *Et ascendent salvati in montem Sion judicare montem Esau*.

Alors, selon l'expression de Daniel (5), les saints entreront en possession du royaume, en sorte que le royaume, la puissance et l'étendue de l'empire qui est sous l'immensité des cieux, seront donnés aux saints du Très-Haut, dont le royaume est un royaume éternel; et il semble que c'est aussi ce qu'Abdias nous marque par un langage figuré, lorsqu'il nous dit (6) que ceux qui, avant leur captivité, habitaient au midi de la terre de Canaan, entreront en possession de la montagne d'Esau; que ceux qui habitaient dans la plaine seront maîtres du pays des Philistins; que les enfants de Juda posséderont la région d'Ephraïm et celle de Samarie; que les enfants de Benjamin posséderont la terre de Galaad; que l'armée des enfants d'Israël possèdera toutes les terres des Cananéens ou Phéniciens jusqu'à Sarepta, qui en est l'extrémité du côté du nord; qu'enfin ceux de Jérusalem qui avaient été transférés vers l'Euphrate (7) entreront en possession des villes du midi qu'ils avaient autrefois occupées. Ainsi toute l'étendue du pays des Iduméens et des Philistins, tout le partage des dix tribus des deux côtés du Jourdain, tout ce qui était occupé par les Cananéens ou

(1) Hieron. in Abdian. col. 1462. — (2) Psalm. cxxxvi. 7. — (3) 1. Cor. vi. 2. — (4) Abdias v. 21. La Vulgate porte : *Et ascendant salvatores*; et on lit dans l'hébreu, בְּיִשְׁעֵימ, *salvatores*. — (5) Dan. vii. 22. 27 — (6) Abdias v. 19. 20. — (7) La Vulgate porte : *Transmigrationem Jerusalem quæ in Bosphoro est*. L'hébreu lit : אֲשֶׁר בְּסַפְרַד *quæ in Sepharad*. Le Juif qui montrait l'hébreu à saint Jérôme l'avait assuré que le nom de *Sepharad* signifiait le Bosphore où l'empereur Adrien avait transporté les Juifs. Mais la version des Septante porte : ἔσω : Ἰσραὴλ, ce qui suppose qu'ils lisaient אֲשֶׁר לַדְּפַרַת, *quæ ad Euphratem*; et c'est sans doute la leçon la plus naturelle selon la lettre même, puisque c'est en effet vers l'Euphrate que les Juifs furent transférés par Nabucodonosor.

Phéniciens, sera mis sous la puissance des enfants de Juda. On ne verra plus dominer ni les Iduméens, ni les Philistins, ni les enfants mêmes d'Israël séparés de ceux de Juda, ni les Cananéens ; toute cette étendue de pays sera assujettie aux enfants de Juda, qui domineront seuls dans toute cette contrée. C'est-à-dire que, dans ce grand et dernier jour où les saints entreront en possession du royaume qui leur est préparé, il n'y aura plus au milieu d'eux ni hérétiques représentés par les Iduméens, ni infidèles représentés par les Philistins, ni Juifs incrédules représentés par la maison d'Israël, considérée au temps de son infidélité, ni Grecs schismatiques représentés par les Cananéens ou Phéniciens descendants de ceux qui avaient autrefois contribué à la construction du temple. Toute puissance ennemie sera détruite ; tous ceux qui avaient corrompu la terre seront exterminés ; et les saints du Très-Haut représentés par les enfants de Juda règneront seuls : *Regnum autem, et potestas, et magnitudo regni quæ est subter omne cælum, detur populo sanctorum Altissimi* (1). Les saints règneront en Dieu et avec Dieu ; ils participeront à sa royauté ; leur puissance sera la sienne ; lui-même régner en eux, lui seul régnera : et à lui seul ainsi tout le règne et tout l'empire : *Et erit Domino regnum* (2).

(1) *Dan. vii. 27.* — (2) *Abd'as, y. 21.*

CHAPITRE UNIQUE

Orgueil des Iduméens. Leur infidélité à l'égard des enfants de Jacob. Vengeances du Seigneur contre les Iduméens. Rétablissement des enfants de Jacob. Étendue de leurs possessions. Jugements exercés par eux sur la maison d'Ésaü. Règne du Seigneur.

1. VISIO ABDIÆ. Hæc dicit Dominus Deus ad Edom : Auditum audivimus a Domino ; et legatum ad gentes misit : Surgite, et consurgamus adversus eum in prælium.

1. Prophétie d'Abdias. Voici ce que le Seigneur Dieu dit à Édom : Nous avons entendu la parole du Seigneur : il a déjà envoyé son ange aux nations. Allons, conspirons toutes ensemble contre Édom, pour le combattre.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. VISIO ABDIÆ. *Prophétie d'Abdias.* Nous avons examiné dans la préface tout ce qui regarde la personne d'Abdias, sa vie, et le sens de ses prédictions. Il est possible, selon la remarque de Janssens, que ce chapitre ne soit qu'un fragment de ses prophéties.

HÆC DICIT DOMINUS AD EDM. *Voici ce que le Seigneur dit à Édom, ou touchant Édom (1), ou contre Édom.* Voici la prophétie qu'il adresse à Édom par ma bouche. Les Juifs, sous le nom d'Édom, entendent ici les Romains. Quelques autres interprètes (2) entendent les Juifs eux-mêmes, désignés sous le nom d'Iduméens. Pour nous, nous l'entendons tout simplement ; et la suite du commentaire fera voir qu'on peut fort bien appliquer aux Iduméens toute la prophétie.

AUDITUM AUDIVIMUS A DOMINO ; ET LEGATUM AD GENTES MISIT. *Nous avons entendu le commandement du Seigneur ; il a envoyé son ambassadeur aux nations.* Jérémie (3) : *J'ai entendu la parole du Seigneur ; il a envoyé une ambassade aux nations.* Pour exprimer d'une manière plus vive la perte prochaine des Iduméens, le prophète nous représente le Seigneur qui forme son armée, et qui rassemble les troupes alliées, pour marcher contre l'Idumée. La guerre est résolue ; j'ai entendu le souverain Maître des nations ; il a député ses messagers partout, pour faire avancer ses troupes. Il a envoyé dire aux nations : Venez ; marchons ensemble contre Édom. Il est à la tête des armées, qui viendront fondre sur ce pays. Nous ne doutons point que cette guerre ne soit

celle dont parle Josèphe (4), et qui nous est si souvent insinuée par les prophètes (5), quand Nabucodonosor marcha contre tous les peuples des environs de la Judée. Elle arriva quatre ou cinq ans après la ruine de Jérusalem. Avant cette époque, cependant, les Iduméens eurent à soutenir plusieurs guerres contre Juda. Ils furent même assujettis à deux reprises différentes par Amasias et par Ozias ; mais les livres saints nous racontent ces expéditions trop brièvement pour que nous puissions savoir quels pouvaient être les alliés de Juda. La guerre contre l'Idumée était une punition de ce que ces peuples avaient fait contre leurs frères, lorsqu'ils succombaient sous le poids des ennemis. On se demande qui sont ces messagers, ou ces ambassadeurs que Dieu députe pour assembler ses troupes. Les uns veulent que ce soit Abdias lui-même, ou Jérémie ; d'autres, que ce soit le Messie (6) ; d'autres, que ce soient des anges exécuteurs de la justice du Très-Haut ; d'autres enfin, que ce soit une impression que Dieu répand dans les esprits et dans les volontés de ceux qu'il veut déterminer à quelque entreprise extraordinaire. Les prophètes, dont le style est ordinairement figuré et animé, nous dépeignent ce mouvement comme un messenger député pour faire hâter l'exécution des ordres du Seigneur (7). Cette variété d'opinions suffit à montrer combien il y a de divergence dans les sentiments au sujet de la prophétie d'Abdias. Nous ne connaissons pas assez en détail les événements de cette époque agitée.

(1) *Vide Kim'hi, Sanct. Vatab. Jun. Munst. Livell. etc.*

(2) *Vide, si lubet. Sanct. Prolog. III. n. 8.*

(3) *Jerem XLIX. 14.*

(4) *Joseph. Antiq. liv. X. c. 11.*

(5) *Voyez Ezech. xxv. xxxv. xxxvi. - Jerem. xxv. 21. 22. 27 ; xxvii. 5. et xlix. 7.*

(6) *Hicronym. Rufert. Remig. Glossa. Dionys. Hugo. Haimo.*

(7) *Vide Sanct. n. 7. - Theodoret. Cyrill. Rib. Lyran.*

2. Ecce parvulum dedi te in gentibus, contemptibilis tu es valde.

3. Superbia cordis tui extulit te, habitantem in scissuris petrarum, exaltantem solium tuum; qui dicis in corde tuo: Quis detrahet me in terram?

4. Si exaltatus fueris ut aquila, et si inter sidera posueris nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.

5. Si fures introissent ad te, si latrones per noctem, quomodo conticuisses? Nonne furati essent sufficientia sibi? Si vindemiautores introissent ad te, numquid saltem racemum reliquissent tibi?

6. Quomodo scrutati sunt Esau? Investigaverunt abscondita ejus.

7. Usque ad terminum emiserunt te; omnes viri fœderis tui illuserunt tibi, invaluerunt adversum te viri pacis tuæ, qui comedunt tecum ponent insidias subter te; non est prudentia in eo.

2. Je vous ai rendu l'un des moindres peuples, et vous n'êtes digne que de mépris.

3. Mais l'orgueil de votre cœur vous a élevé, parce que vous habitez dans les fentes des rochers, et qu'ayant mis votre trône dans les lieux les plus hauts, vous dites en vous-même : Qui me fera tomber à terre?

4. Quand vous prendriez votre voi aussi haut que l'aigle, et que vous mettriez votre nid parmi les astres, je vous arracherais de là, dit le Seigneur.

5. Si des voleurs, si des brigands étaient entrés chez vous pendant la nuit, vous seriez-vous tenu dans le silence? Ne se seraient-ils pas mis à prendre ce qui les aurait contentés. Si des gens étaient venus pour vendanger votre vigne, ne vous auraient-ils pas laissé au moins une grappe de raisin?

6. Mais comment les ennemis ont-ils traité Ésaü? Ils ont cherché, ils ont fouillé partout, et dans les endroits les plus cachés.

7. Ils vous ont poursuivi jusqu'à vous chasser de votre pays. Tous vos alliés se sont joués de vous : vos amis se sont élevés contre vous; ceux qui mangeaient à votre table vous ont dressé des embûches. Édom est sans intelligence.

COMMENTAIRE

¶ 2. ECCE PARVULUM DEDI TE IN GENTIBUS. Les Iduméens, comparés aux puissantes nations des Assyriens, des Chaldéens, des Égyptiens, des Syriens, etc., étaient sans doute peu de chose; mais ils devaient tomber dans un état d'infériorité encore bien plus notoire, après les malheurs dont leur royaume devait être accablé, et dont Abdias les menace ici. Peuple abject et méprisable, fallait-il vous élever et vous flatter de votre force, resserrés comme vous êtes dans les limites d'un pays si borné, si stérile et si pauvre?

¶ 3. HABITANTEM IN SCISSURIS PETRARUM; EXALTANTEM SOLIUM TUUM. L'hébreu (1), et les Septante (2): *Vous avez élevé vos demeures dans les fentes des rochers; vous avez perché en l'air votre habitation; vous vous êtes retranchés au haut des rochers, et vous êtes enfoncés dans les cavernes inaccessibles que vous y avez creusées.* Saint Jérôme nous apprend (3) que toute la partie méridionale de la Palestine, depuis Éléutéropolis jusqu'à Pétra et jusqu'à Éloth, était toute pleine de cavernes creusées dans le roc, et de demeures souterraines semblables à des fours (4), où les habitants du pays font leur demeure: *Omnis australis regio Idumæorum... in specubus habitaculaculas habet, et propter nimios calores solis, quia meridiana provincia est, subterraneis tuguriis utitur.* Jérémie, dans un passage parallèle à celui-ci (5), porte: *Vous qui habitez dans les creux du rocher; qui vous êtes saisis de la hauteur de l'élévation.* On pourrait aussi traduire: *Vous avez élevé vos demeures dans les creux de Séla'* (autrement Pétra,

capitale de l'Idumée) *dans la hauteur de vos habitations; dans cette ville si élevée sur les rochers, et si forte grâce à la nature et à l'art.* Abdias appelle les maisons de Pétra, des creux ou des nids, parce que cette ville était bâtie sur un rocher; la plupart des maisons y étaient creusées dans le roc. Cette dernière traduction n'est point à rejeter.

¶ 4. SI INTER SIDERA POSUERIS NIDUM TUUM, INDE DETRAHAM TE. Ni la hauteur de vos rochers, ni la profondeur de vos cavernes, ni vos murailles élevées ne vous garantiront pas de mes mains. *Quand son orgueil l'élèverait jusqu'au ciel et qu'il cacherait sa tête dans les nues, à la fin il sera abattu, et méprisé comme le fumier,* dit Job (6).

¶ 5. SI FURES INTROISSENT AD TE, ... QUOMODO CONTICUISSES? NONNE FURATI ESSENT SUFFICIENTIA SIBI? Les voleurs prennent ce dont ils ont besoin et laissent le reste. Mais pour l'Idumée, ceux qui l'attaqueront la dévasteront complètement, comme des voleurs de nuit qui enlèvent tout sans opposition. *Quomodo scrutati sunt Esau? Où n'ont-ils pas fureté? Que vous ont-ils laissé? Avez-vous osé seulement ouvrir la bouche? Ne vous ont-ils pas chassé jusque hors de votre pays? Usque ad terminum emiserunt te.* Jérémie a imité ce passage d'Abdias (7). Le prophète parle de tout ceci comme d'une chose passée, quoiqu'elle ne fût pas encore arrivée lorsqu'il parlait.

¶ 7. OMNES VIRI FŒDERIS TUI ILLUSERUNT TIBI, INVALUERUNT ADVERSUM TE. Tous ceux auxquels vous vous étiez attaché, et dont vous vous étiez

(1) השיך שבני כחניו סלע פרוזי שבתו

(2) Ἰϛ' ἰσχυροῦ κατὰ ἄστρον.

(3) Hieronym. hic. §. 8.

(4) Idem in Amos 1. Qui casas habuerunt furnorum similes, quos Afri appellant Mapalia.

(5) Jerem. XLIX. 10. Qui habitas in cavernis Petrae, et apprehendero niteris altitudinem collis.

(6) Job. XX. 6. 7.

(7) Jerem. XLIX. 9. 10.

8. Numquid non in die illa, dicit Dominus, perdam sapientes de Idumæa, et prudentiam de monte Esau?

9. Et timebunt fortes tui a meridie, ut intereat vir de monte Esau.

10. Propter interfectionem, et propter iniquitatem in fratrem tuum Jacob, operiet te confusio, et peribis in æternum.

11. In die cum stares adversus eum, quando capiebant alieni exercitum ejus, et extranei ingrediebantur portas ejus, et super Jerusalem mittebant sortem, tu quoque eras quasi unus ex eis.

8. N'est-ce pas en ce jour-là, dit le Seigneur, que je perdrai les sages de l'Idumée, et que je bannirai la prudence de la maison d'Ésau?

9. Vos braves du midi seront saisis de frayeur, parce qu'il se fera un grand carnage sur la montagne d'Ésau.

10. Vous serez couvert de confusion, à cause des meurtres que vous avez commis, et à cause de l'injustice que vous avez faite à Jacob votre frère : et vous périrez pour jamais.

11. Vous vous êtes déclaré contre lui, lorsque son armée a été défaits par ses ennemis, lorsque les étrangers entraient dans ses villes, et qu'ils jetaient le sort sur Jérusalem ; c'est alors que vous avez paru dans leurs troupes comme l'un d'entre eux.

COMMENTAIRE

rendu le ministre, pour exercer leurs cruautés contre les Juifs, seront ceux-là mêmes qui vous causeront le plus de dommages. Après avoir assujetti Israël et pillé ses richesses, ils vous dépouilleront ; mais de telle sorte, qu'on ne vous laissera rien, et qu'on vous chassera même de votre pays.

QUI COMEDUNT TECUM, PONENT INSIDIAS SUBTERTE. L'hébreu à la lettre (1) : *Votre pain, ils ont mis une plaie (une maladie) sous vous.* Ce qui est expliqué clairement par le chaldéen, dans le sens de la Vulgate : *Ceux qui mangent du pain à votre table, ont dressé des pièges sous vous, sous vos pieds.* D'autres : *Vos amis ont mis un poison mortel en la place de la nourriture qu'ils vous présentent.* Les Septante (2) n'ont point exprimé, *vostra pain.*

NON EST PRUDENTIA IN EO. *Édom est sans intelligence.* Il ne s'aperçoit pas des pièges qu'on lui tend. Quelques auteurs (3) le rapportent à cette plaie, ou à ce poison mortel dont le prophète vient de parler. C'est une plaie dont vous ne vous défiez point ; elle vous tuera sans que vous le sentiez.

Ÿ. 8. PERDAM SAPIENTES DE IDUMÆA. Les auteurs sacrés parlent assez souvent de la sagesse des Iduméens. *N'y a-t-il plus de sagesse dans Théma, dit Jérémie (4) ? Les fils d'Édom sont dépourvus de conseil ; leur sagesse est devenue inutile.* Éliphas, ami de Job, si connu par sa sagesse, était de Théma, ville célèbre de l'Idumée.

Ÿ. 9. TIMEBUNT FORTES TUI A MERIDIE. L'hébreu (5) : *Vos braves de Théma seront effrayés.* Théma, ville de l'Idumée, était à quinze milles de Pétra ; et du temps de saint Jérôme, les Romains y entretenaient une garnison (6).

V. 10. PROPTER INTERFECTIONEM, ET PROPTER INIQUITATEM IN FRATREM TUUM. D'après l'hébreu

et le chaldéen, *propter interfectionem* doit se rattacher au verset précédent. Les Septante lisent comme la Vulgate. La Bible cite plus d'un événement qui justifie le reproche que le prophète fait ici aux Iduméens. Lorsque David faisait la guerre en Syrie, les Iduméens envahirent la Palestine, et furent ensuite vaincus à la Vallée des Salines. Sous Salomon et sous Josaphat, ils secouèrent encore le joug et se mêlèrent aux ennemis de Juda. Même conduite sous Amazias et sous Ozias ; cette attitude ne se démentit pas jusqu'à la fin. Après la guerre que Phacée, roi d'Israël, et Rasin, roi de Syrie, firent successivement à Achaz, roi de Juda, les Philistins et les Iduméens vinrent fondre sur ce malheureux royaume (7), y prirent de nombreuses villes et firent un grand butin : et dans les dernières disgrâces des Juifs, lorsque les Chaldéens vinrent attaquer Jérusalem, les Iduméens se joignirent à eux : *Tu eras quasi unus ex eis.* Ils firent sentir à Juda leur haine invétérée, et leur ancienne inimitié, en faisant mourir tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, et en poussant les ennemis à mettre le feu à la ville et au temple (8) : *Exinanite, exinanite,* disaient-ils, *usque ad fundamentum in ea.* Mais cette digression nous éloigne de l'époque du prophète Abdias. Josèphe rapporte que les Iduméens avaient commencé la révolte par le meurtre du vice-roi, qui les gouvernait au nom de Juda. Les Iduméens ne s'en tinrent pas là ; des succès en succès, ils finirent par menacer d'assujettir leurs anciens maîtres (9).

Ÿ. 11. QUANDO CAPIEBANT ALIENI EXERCITUM EJUS. Ces étrangers sont les Arabes et les Philistins. Ils ravagèrent le pays et portèrent le meurtre jusque dans la famille royale. Tous les fils de Joram, à l'exception du dernier, périrent dans cette guerre (10).

(1) לחםך ישימו כזור תחתך

(2) Ἐ'ὄθησαν ἕνεκα σου ἕτοιμα σοῦ.

(3) Jun. Tremel. Pisc. Tarnov. Lud. de Dieu.

(4) Jerem. XLIX. 7.

(5) וחרו גבוריך תיבו

(6) Euseb. et Hieron. in locis.

(7) II. Par. XXXVIII. 17. 18.

(8) Psalm. CXXXVI. 7.

(9) Voyez le commentaire sur IV. Reg. VIII. 21.

(10) II. Paralip. XXI. 17.

12. Et non despicias in die fratris tui, in die peregrinationis ejus; et non lætaberis super filios Juda in die perditionis eorum, et non magnificabis os tuum in die angustiae.

13. Neque ingredieris portam populi mei in die ruinae eorum; neque despicias et tu in malis ejus in die vastitatis illius; et non emitteris adversus exercitum ejus in die vastitatis illius.

14. Neque stans in exitibus ut interficias eos qui fugerint, et non concludes reliquos ejus in die tribulationis.

15. Quoniam juxta est dies Domini super omnes gentes: sicut fecisti, fiet tibi; retributionem tuam convertet in caput tuum.

12. Mais vous ne vous moquerez plus de votre frère au jour de son affliction, au jour où il sera emmené hors de son pays. Et les enfants de Juda ne deviendront plus pour vous, dans leur malheur, un sujet de joie; et vous ne vous glorifierez plus insolemment lorsqu'ils seront accablés de maux.

13. Vous n'entrerez plus dans la ville de mon peuple, au jour de sa ruine: vous ne lui insulterez plus comme les autres dans son malheur, lorsqu'il périra; et vous ne vous joindrez plus à ceux qui poursuivront son armée, lorsqu'il sera mis en fuite.

14. Vous ne vous tiendrez plus sur les chemins pour tuer ceux qui fuiront, et pour envelopper dans sa ruine les restes de ses habitants.

15. Car le jour du Seigneur est près d'éclater sur toutes les nations. Vous serez traité comme vous avez traité les autres; et Dieu fera retomber sur votre tête la peine que vous avez méritée.

COMMENTAIRE

SUPER JERUSALEM MITTEBANT SORTEM. Après la prise de Jérusalem par les Philistins et les Arabes, on jeta au sort les dépouilles et les esclaves que l'on y prit; les Iduméens, au lieu de consoler leurs frères, et de soulager leur peine, se joignirent à leurs ennemis pour les outrager. Le rabbin Kim'hi dit que ces étrangers sont les Romains conduits par Titus. Il est seul de son avis, pensons-nous.

Ÿ. 12. ET NON DESPICIENS IN DIE FRATRIS TUI. Lorsque vous serez vous-même accablé de maux et livré à vos ennemis, vous n'insulterez plus au malheur de votre frère. Vous serez assez occupé de vos propres disgrâces. Autrement: Vous ne deviez point ainsi mépriser votre frère, et le railler dans son malheur. Le futur est souvent mis dans un sens de convention. Par exemple (1): *Hémor a violé la fille d'Israël; ce qui ne se fera point*: c'est-à-dire, ce qui n'était point une chose à faire. Ou bien: *Vous ne mépriserez point*; c'est-à-dire: Gardez-vous bien de mépriser votre frère, etc.

NON MAGNIFICABIS OS TUUM. Vous ne lui insulterez plus d'une manière pleine de hauteur; vous ne profèrerez point contre lui des discours insolents. L'hébreu à la lettre (2): *Vous n'agrandirez point votre bouche*, comme ceux qui bâillent, ou qui tirent la langue, pour se moquer; ou qui donnent à leur figure une expression de hauteur et d'insolence (3).

Ÿ. 13. ET NON EMITTERIS ADVERSUS EXERCITUM EJUS, IN DIE VASTITATIS ILLIUS. Vous penserez à

toute autre chose qu'à poursuivre vos frères après leur défaite, et à prêter votre ministère à leurs ennemis, pour empêcher qu'il n'en échappe aucun. On pourrait traduire l'hébreu (4): *Et vous ne vous jellerez point sur ses biens, au jour de sa perte*. Les Septante (5): *Vous ne vous joindrez point à l'armée de ses ennemis, au jour de sa destruction*.

Ÿ. 14. ET NON CONCLUDES RELIQUOS EJUS. Vous ne leur fermerez pas le passage, pour les empêcher de fuir; vous ne les enveloppez point, pour les livrer à leurs ennemis. Quoique l'Écriture nous donne peu de détails sur l'invasion des Philistins et des Arabes, ce qu'elle en dit suffit à montrer combien elle fut terrible: *Ascenderunt in terram Juda, et vastaverunt eam, diriperuntque cunctam substantiam quæ inventa est in domo regis, insuper et filios ejus, et uxores: nec remansit ei filius, nisi Joachaz, qui minimus natu erat* (6). Les Iduméens qui venaient de secouer le joug de Juda (7), ne manquèrent pas l'occasion de se joindre à ses ennemis pour l'affaiblir encore davantage.

Ÿ. 15. JUXTA EST DIES DOMINI SUPER OMNES GENTES. Le jour du Seigneur, est le jour de la vengeance et des jugements (8). Ce verset peut concerner les campagnes d'Amasias et d'Ozias contre l'Idumée, ou celle que fit Nabucodonosor, cinq ans après la prise de Jérusalem. Bien que l'Idumée ne soit pas mentionnée parmi les peuples que subjuga Nabucodonosor, les historiens et les exégètes s'accordent à la faire figurer parmi les nations vaincues (9).

(1) Genes. xxxiv. 7. in Hebræo.

(2) אל תגדל פיך

(3) Voyez 1. Reg. ii. 3. Nolite multiplicare loqui sublimia glorientes.

(4) וְאַתָּה לֹא תִשְׁתַּחֲוֶה לְאֵשֶׁתֶּיךָ בְּיּוֹם הַחַרְבָּה

(5) Μηδὲ συνεπιθῆς ἐπὶ τὴν δυνάμειν αὐτῶν, ἐν ἡμέρᾳ ἀπωλείας αὐτῶν.

(6) II. Paralip. xxi. 17.

(7) IV. Reg. viii. 21.

(8) Vide sup. Osée ix. 7. - Joel i. 15. - Amos. v. 18. etc.

(9) Joseph. Antiq. l. x. c. 11. Τῷ γὰρ πέμπτῳ τῆς Ἱεροσολύμων παρθήσεως ἔτει, ὃ ἔστι τρίτον, καὶ ἑκοστὸν τοῦ Ναβυχοδονοσόρου, στρατεύει ὁ αὐτὸς ἐπὶ τὴν Κοίλην Συρίαν. Καὶ καταστῶν αὐτῆν, ἐπολεύησε, καὶ Ἀρμανίτας, καὶ Μωαβίτας, ποιησάμενος, ὃς ὑπήκοα ταῦτα τὰ ἔθνη, ἐπέβαλεν εἰς τὴν Ἀίγυπτον, etc.

16. Quomodo enim bibistis super montem sanctum meum, bibent omnes gentes jugiter; et bibent, et absorbebunt, et erunt quasi non sint.

17. Et in monte Sion erit salvatio, et erit sanctus; et possidebit domus Jacob eos qui se possederant.

16. Car de même que vous avez bu sur ma montagne sainte, ainsi toutes les nations boiront avec vous le calice de ma fureur; elles en boiront sans discontinuer; elles en boiront jusqu'au fond du vase; et elles deviendront comme si elles n'avaient jamais été.

17. Mais le salut se trouvera sur la montagne de Sion: elle sera sainte; et la maison de Jacob possèdera ceux qui l'avaient possédée.

COMMENTAIRE

Ÿ. 16. QUOMODO BIBISTIS SUPER MONTEM SANCTUM MEUM, BIBENT OMNES GENTES JUGITER. Jérémie, dans le passage parallèle, lit (1) : *Voilà que ceux qui ne devaient pas boire le calice, n'ont pas laissé de le boire; et vous prétendriez en être exempt? Vous n'en serez point exempt, vous le boirez assurément vous-même.* Comme s'il disait : Voilà mon peuple, qui demeurerait sur ma montagne sainte, et qui était beaucoup moins coupable que vous, qui n'a pas cessé d'être enivré du calice de ma colère; il en a bu, et je l'ai traité dans ma colère : Et vous, Édom, après tout ce que vous avez fait, vous en seriez exempt? Vous en boirez, et toutes les autres nations avec vous. Comme vous, Juda, en avez bu sur ma montagne sainte, ainsi en boiront toutes les nations, à leur tour, et sans discontinuer. Les Septante (2) : *De même que vous avez bu du vin sur ma sainte montagne, ainsi en boiront tous les peuples.* Quelques auteurs (3) expliquent ainsi ce passage : De même que vous, Iduméens, avez bu avec les envahisseurs sur la montagne sainte de Sion, en signe de réjouissance de la prise de Jérusalem; ainsi toutes les nations boiront et se réjouiront de votre disgrâce. Mais la première explication se soutient mieux avec la suite.

BIBENT, ET ABSORBEBUNT, ET ERUNT QUASI NON SINT. Je les forcerai à boire le calice de ma fureur; elles le boiront jusqu'à la lie; elles périront et ne se relèveront point. En effet, ni les Iduméens, ni les Ammonites, ni les Moabites, ni les Philistins, ni les Chaldéens eux-mêmes, n'eurent pas le même avantage que les Juifs après leur chute. Juda se rétablit dans son pays; la Judée se repeupla; elle s'éleva même à une certaine puissance; elle assujettit les peuples voisins; ce que ne firent point les autres nations. *Boire le calice*, est une expression commune chez les auteurs sacrés, pour désigner la vengeance du Seigneur. *Il tient en sa main une coupe pleine de vin tout préparé; la lie y est encore; tous les pécheurs de la terre en goûteront*, dit le Psalmiste (4). Plaute (5) s'est servi de la même expression : *Inde foras*

lacilus exeo cum ornatu quæ vides, ut senex hoc eodem poculo quo ego tibi, biberet.

Ÿ. 17. IN MONTE SION ERIT SALVATIO, ET ERIT SANCTUS. Dans les désastres que subit ou doit subir la Judée, ceux qui se retirèrent sur le mont de Sion, y trouveront leur salut. Dieu protégea ceux qui demeurèrent fidèles à son culte et à son temple. Dans cette terrible invasion, où le palais royal fut dévasté, on ne voit pas que le temple ait été pillé. Ceux qui l'habitaient furent protégés, quand la famille royale elle-même payait un si lourd tribut à la mort et à la servitude. Cette protection inhérente au temple, se fit encore sentir dans la suite. Les Juifs qui revinrent de Babylone, et qui s'établirent à Jérusalem, éprouvèrent souvent la protection du Seigneur; et, pendant que les rois de Perse, Alexandre et ses successeurs, ravagèrent en différentes rencontres la plupart des peuples et des provinces voisines de la Judée, celle-ci fut toujours protégée d'une manière particulière. Les persécutions d'Antiochus Épiphanes furent violentes; mais elles passèrent avec rapidité et disposèrent les choses à l'avantage des Juifs. Ils se mirent enfin en une pleine liberté et virent même des princes de leur nation, dont le pouvoir ne fut pas inférieur à celui des anciens princes. Les saints pères ont souvent fait l'application de ce verset à l'Église.

POSSIDEBIT DOMUS JACOB EOS QUI SE POSSEDERANT. Amasias et Ozias soumièrent les Iduméens à deux reprises différentes. Ozias força en outre les Ammonites à lui payer le tribut, ainsi que Joathan. Jéroboam II soumit les Ammonites et les Moabites. Ainsi, la maison de Jacob, sans distinction d'Israël ou de Juda, posséda ceux qui l'avaient possédée, ceux qui s'étaient alliés à ses ennemis pour ravager ses provinces. Après la captivité (6), les Juifs se rendirent encore les maîtres des Iduméens, des Ammonites, des Moabites et des Philistins, qui avaient usurpé une partie de leurs terres durant les dernières guerres qu'ils avaient soutenues contre les rois d'Israël,

(1) Jerem. XLIX. 12.

(2) Οὐ γὰρ τρώσαντες ἔπιτο τὸ ὄρος τὸ ἄγιον μου, πίνονται πάντες τὰ ἔθνη τῆς οἰκουμένης. Theodoret. Οἰκιστὴν τὸν μυσταγωγόν. Ils ont lu חמר 'hemer, au lieu de תמיר thamid.

(3) Vide Hieron., m. Cyrill. Vat. et alios plures.

(4) Psalm. LXXIV. 6.

(5) Plaut. Casina.

(6) Ita Hieronym. Theodoret. Cyrill. Ribera.

18. Et erit domus Jacob ignis, et domus Joseph flamma, et domus Esau stipula; et succendentur in eis, et devobunt eos, et non erunt reliquiæ domus Esau, quia Dominus locutus est.

19. Et hereditabunt hi qui ad austrum sunt, montem Esau; et qui in campestribus, Philistiim; et possidebunt regionem Ephraim et regionem Samariæ, et Benjamin possidebit Galaad.

18. La maison de Jacob sera un feu, la maison de Joseph une flamme, et la maison d'Ésaü sera une paille sèche; elle en sera embrasée; et ils la dévoreront, sans qu'il en reste la moindre chose. Car c'est le Seigneur qui a parlé.

19. Les Juifs qui sont du côté du midi, et qui habitent dans les campagnes des Philistins, hériteront de la montagne d'Ésaü: ils seront maîtres du pays d'Éphraïm et de Samarie; et Galaad sera assujettie à Benjamin.

COMMENTAIRE

contre ceux de Syrie, et contre ceux de Chaldée. Ils assujettirent les Cuthéens, qui avaient été envoyés dans leur pays. Nous voyons les Juifs maîtres de toute la Palestine, plusieurs années avant la venue de Jésus-Christ. Mais depuis que ce divin Sauveur eut établi son royaume spirituel dans l'Église, non seulement la Palestine, mais l'Égypte, la Syrie, l'Arabie, l'Idumée, toutes les provinces et tous les peuples du monde sont devenus ses sujets et son royaume (1). On pourrait traduire l'hébreu (2) par: *El la maison de Jacob possèdera ses biens*. Elle rentrera dans la possession de son ancien héritage. C'est le sens le plus simple et le plus naturel.

ÿ. 18. ERIT DOMUS JACOB IGNIS, ... ET DOMUS ESAU STIPULA. Les Juifs, surtout après leur retour de Babylone, furent comme un feu à la maison d'Ésaü. Ils firent souvent la guerre aux Iduméens, et les réduisirent enfin à recevoir le joug, et à pratiquer les cérémonies mosaïques (3). Les mots *domus Jacob* et *domus Joseph* montrent l'action simultanée des Juifs et des Israélites soit avant la captivité, comme sous Jéroboam II, soit après, sous les princes asmonéens.

NON ERUNT RELIQUIÆ DOMUS ESAU. Il ne faut pas toujours prendre à la lettre les expressions des prophètes. Souvent elles sont hyperboliques. Ils mettent une ruine entière, pour une très grande défaite. On ne parle pas autrement dans le langage ordinaire. Une armée dont il n'est resté que peu de monde, a été entièrement défaite; une province qu'on aura ravagée, sera ruinée sans ressource, sans pouvoir jamais s'en relever. En latin: *Perii, occidi, nullus sum*, etc., tout cela, dans le fond, signifie bien moins que les paroles ne le portent. Les Septante (4): *Il n'y aura personne qui porte du froment dans la maison d'Ésaü*. Il n'y aura personne qui lui fournisse des provisions (5). Ou, selon d'autres: *Il n'y aura point de porte-flamme*. Les Grecs appelaient de ce nom

πυροφόρος, porte-feu ou porte-flamme, le sacrificeur qui échappait seul du combat (6). De là le proverbe: *Οὐδὲ πυροφόρος περιγένητο*. L'hébreu (7): *Et il ne restera personne à la maison d'Ésaü*. L'Idumée se releva de son assujettissement et fournit même, après les Asmonéens, des rois à la Judée dans la personne des Hérodes.

ÿ. 19. HÆREDITABUNT HI QUI AD AUSTRUM SUNT, MONTEM ESAU. Ceux des Juifs qui seront dans la partie la plus méridionale de la Palestine, se rendront maîtres des montagnes de l'Idumée, qui sont tout attenantes. Le prophète désigne en particulier les divers cantons qui seront occupés par les Israélites, soit avant soit après leur retour de captivité; afin que l'on ne croie point qu'il prophétise en l'air, d'une manière vague et indéterminée. Alexandre le Grand donna le pays de Samarie aux Juifs, comme le témoigne Hécatée dans Josèphe, I. II. contre Appion; et Jean Hyrcan subjuga le même pays, après ses guerres contre la Syrie (8).

ET QUI IN CAMPESTRIBUS, PHILISTIIM. L'hébreu (9): *Ceux qui habiteront la Schephêlâh*, posséderont *le pays des Philistins*, qui est aussi tout joignant. Le canton nommé *Schephêlâh*, était une grande plaine, qui s'étendait depuis Éleutropolis jusqu'à Rhinocorure et la mer Méditerranée, dit saint Jérôme. Les commentateurs modernes désignent sous ce nom la vallée qui s'étend de Joppé jusqu'à Gaza, le long de la mer; mais il est probable que son étendue était plus considérable. Voyez le commentaire sur Josué, X. 40.

POSSIDEBUNT REGIONEM EPHRAIM, ET REGIONEM SAMARIÆ. Avant la captivité, les rois de Juda eurent une influence effective considérable sur le territoire d'Israël. Ézéchiass fit annoncer la Pâque dans les deux royaumes indistinctement, et, sous Josias, après la destruction de Samarie, les royaumes contribuèrent également à la restauration du

(1) Vide Aug. de Civit. lib. XVIII. c. 32. - Hieron. et Theodoret. hic. Ruperl. Lyr. Burg. etc.

(2) וירשו בית יעקוב את סורשיה

(3) Vide I. Macc. v. 3. et Joseph. Antiq. XIII. 17.

(4) Καὶ οὐκ ἔσται πυροφόρος τῷ οἴκῳ Ἠσαῦ. Autrement: (5) οὐκ ἔσται πυροφόρος. Ita Theodoret. et quid. Codd.

(5) Hieronym. hic. Quos agentes in rebus, vel vereda-

rios nunc appellant, veteres πυροφόρους, frumentarios appellabant.

(6) Hesych. Πυροφόρος, ὁ πυρ φέρων, καὶ ὁ μόνος διασωθείς ἐν πολέμῳ. Vide Drus.

(7) וְלֹא יִהְיֶה שׂוֹרֵךְ לְבֵית עֵשָׂא. Symmach. Διασωζόμενον. Aqu. et Theodot. Καταλειμμένον.

(8) Joseph. Antiq. I. XIII. c. 18. — (9) וְשֵׂכֶל עַם פְּלִשְׁתִּים יִרְשׁוּ

20. Et transmigratio exercitus hujus filiorum Israel, omnia loca Chananæorum usque ad Sareptam; et transmigratio Jerusalem, quæ in Bosphoro est, possidebit civitates austri.

21. Et ascendent salvatores in montem Sion judicare montem Esau; et erit Domino regnum.

20. L'armée des enfants d'Israël, qui avait été transférée hors de son pays, possèdera toutes les terres des Cananéens jusqu'à Sarepta : et les villes du midi obéiront à ceux qui avaient été emmenés de Jérusalem jusqu'au Bosphore.

21. Ceux qui doivent sauver le peuple monteront sur la montagne de Sion, pour juger la montagne d'Ésaü : et le règne demeurera au Seigneur.

COMMENTAIRE

temple, et les réformes du roi de Juda s'étendirent jusqu'à la tribu de Nephthali, c'est-à-dire aux dernières limites du royaume d'Israël (1). A cette époque, les pays d'Éphraïm et de Samarie furent livrés aux Cuthéens. Ils s'y maintinrent toujours, au moins dans quelques places, jusqu'à ce qu'ils furent assujettis aux Juifs par Alexandre le Grand, et ensuite subjugués de nouveau par Jean Hyrcan, qui prit et ruina Samarie. Il s'acharna si bien à la détruire, qu'il n'y laissa pas même les vestiges d'une ville, et il fit jeter ses ruines dans le torrent (2).

BENJAMIN POSSIDEBIT GALAAD. Le pays au delà du Jourdain est désigné ici sous le nom de Galaad. La tribu de Benjamin, qui était la plus voisine de ce pays, le possèdera. En effet, nous voyons que, depuis les Maccabées (3), les Juifs furent les maîtres de ce pays; et lorsqu'Antiochus Épiphanes commença la persécution, le pays de Galaad était peuplé de Juifs. Quand le prophète dit que Benjamin sera le maître de ce pays, il ne faut pas l'entendre comme si Benjamin seul, à l'exclusion des autres tribus, dût s'en rendre maître. Il le possédait conjointement avec le reste de la nation. Mais il semblait y avoir plus de part, parce qu'il en était plus voisin, et qu'il regardait ces cantons comme confiés en quelque sorte à sa garde. Salomon Jar'hi ne prend pas, non plus, ce passage à la lettre, car il ajoute : *Et les enfants de Manassé, dont Galaad était le pays, se répandront à l'orient au delà des frontières d'Israël.*

Ÿ. 20. LOCA CHANANÆORUM, USQUE AD SAREPTAM. Les dix tribus emmenées en exil, reviendront dans leur pays, et posséderont toute la Phénicie, jusqu'à Sarepta, ville dans le territoire de Sidon. Les *Cananéens* sont mis pour les Phéniciens, parce qu'ils étaient Cananéens d'origine. Dans les temps qui suivirent la persécution d'Antiochus Épiphanes, et sous le règne des Asmonéens, on vit l'accomplissement de ces prophéties.

TRANSMIGRATIO JERUSALEM, QUÆ IN BOSPHORO EST, POSSIDEBIT CIVITATES AUSTRI. Le Juif qui enseignait l'hébreu à saint Jérôme, l'avait assuré que *Sepharad* signifiait le Bosphore, pays où l'empereur Adrien avait transporté les Juifs. Mais quel rapport peut-il exister entre ce transport des Juifs du temps d'Adrien, et celui dont parle ici Abdias? Les Juifs modernes entendent communément l'Espagne (Jonathan), sous le nom de Sépharad. Quelques-uns entendent la France (Jar'hi, Kim'hi). Tout cela sans aucun fondement. Les Septante ont lu *Ephrata*, ou *Euphrate* (4) : *Les captifs de Jérusalem qui sont jusqu'à Éphrata, posséderont le Nageb.* Ce dernier mot signifie le midi. Nous ne connaissons aucun nom géographique que l'on puisse certainement identifier avec Sépharad. Mais, s'il nous est permis de hasarder une conjecture, nous ne serions pas éloigné de voir dans *Sépharad* la *Saphir-Audeh* actuelle différente de la Saphir de Michée (1, 11), dont l'emplacement était voisin. Il y a encore aujourd'hui trois villages de ce nom. Le mot *Samâfir* qu'ils portent, paraît être la forme plurielle de *Safir*. La différence du = *Samech* avec le = *Scin* ou *Schin* ne serait pas une difficulté d'identification, puisque ces deux lettres se permutent quelquefois même dans les mots usuels. D'après cela, les Juifs dont parle Abdias auraient été transportés en pays philistin. Ce qui s'accorde très bien avec l'invasion dont il est question dans cette prophétie.

Le chaldéen paraphrase ce verset dans le sens où nous l'expliquons : Voici le mot à mot : *Et transmigratio exercitus populi hujus filiorum Israel, qui sunt in terra Chananæorum usque, etc.* Abdias voudrait donc dire que ces captifs d'aujourd'hui en pays philistin, finiraient par se rendre maître du territoire de leurs ennemis, qui, à cette époque, venaient du midi.

Ÿ. 21. ASCENDENT SALVATORES IN MONTEM SION, JUDICARE MONTEM ESAU. Les Septante (5) : *Ceux qui seront sauvés, ou délivrés de la captivité,*

(1) II. Paralip. xxxiv.

(2) Joseph. Antiq. l. xiii. c. 18. - I. Maccab. iv.

(3) I. Macc. v. 9. 35. 45; ix. 35. 36.

(4) Καὶ ἡ μετοικησία Ἱερουσαλὲμ ἕως Ἐφραθᾶ, καὶ ἀληρονομήσουσι τὸ Νάγεβ. Edil. Rom. Ἐως Ἐφραθα, κλη-

ρονομήσουσι τὰς πόλεις τοῦ Νάγεβ.

(5) Ἀναθήσονται ἀνασωθέντες ἐξ ὄρους Σιών, τοῦ ἐλδικῆσαι τὸ ὄρος τοῦ Π'σαῦ. Ita el Theol. Heb. סיניושוו Symmach. Σώζοντες.

et qui sont de la montagne de Sion, s'assembleront pour punir la montagne d'Ésaü. La plupart (1) entendent par ces sauveurs qui montent sur Sion, les Maccabées et les princes Asmonéens, qui joignirent le sacerdoce à la royauté, et qui, s'étant rendus maîtres de l'Idumée, jugèrent et gouvernèrent réellement la montagne d'Ésaü. Ils étaient en cela les figures de Jésus-Christ, qui a exercé et qui exercera dans tous les temps son pouvoir infini et absolu sur l'Idumée; c'est-à-dire, sur les peuples gentils qu'il a rassemblés dans son Église. Ce sens spirituel est confirmé par ce

qui suit : *Et erit Domino regnum*. L'empire demeurera au Seigneur. La domination temporelle des Juifs après leur captivité, se termine à Jésus-Christ. Trente-sept ans après sa résurrection, Jérusalem fut ruinée et la nation dispersée. Inutile de dire que, pour les rabbins, la montagne d'Ésaü est la ville de Rome. Il vaut mieux voir dans les sauveurs du peuple, les apôtres et les hommes apostoliques qui, élevés en perfection, jugent et condamnent par leurs actes et par leurs paroles, ces chrétiens relâchés, leurs frères infidèles, si bien figurés par les Iduméens.

(1) Hieron. Theodor. Cyrill. Vatab. Grot. Sanct.

JONAS

INTRODUCTION

Le commencement de la prophétie de Jonas nous apprend qu'il était *fil*s d'*Amathi* (1) ; c'est ce qui donne lieu de conclure qu'il est le même que celui dont il est parlé dans le iv^e livre des Rois, où il est dit que *Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, rétablit les limites d'Israël depuis l'entrée d'Emath jusqu'à la mer du désert, selon la parole que le Seigneur Dieu d'Israël avait prononcée par son serviteur Jonas fils d'Amathi, prophète, qui était de Geth-Opher* (2). On ne sait si Jonas prédit ce rétablissement en parlant à Jéroboam II, ou en parlant à Jonas, son père ; mais au moins on voit qu'il devait être contemporain de ces deux princes ; et c'est ce qui donne lieu de croire qu'il est antérieur même au prophète Osée, qui paraît n'avoir commencé à prophétiser que vers la fin du règne de Jéroboam. Il est dit que ce prophète était de *Geth-Opher* (3), et Josué nous apprend que cette ville était dans la tribu de Zabulon (4). On croit que c'était la même que *Jotapat* qui, dans la guerre des Juifs contre les Romains, devint si célèbre par le siège que Josèphe y soutint avec tant de valeur.

Jonas ne nous dit point quel était le roi de Ninive sous le règne duquel il fut envoyé par le Seigneur dans cette ville. Mais il est probable que c'était Binnirar, qui régna de 809 à 780.

Le Seigneur ordonne à Jonas d'aller prêcher dans Ninive. Jonas prend la résolution de s'en aller à Tharsis pour éviter cette mission. Il s'embarque à Joppé. Le Seigneur excite sur la mer une grande tempête, et met en danger le vaisseau sur lequel il était. Les matelots effrayés jettent le sort, qui tombe sur Jonas. Il leur avoue qu'il fuit devant le Seigneur, et leur persuade de le jeter dans la mer pour apaiser la colère de Dieu. Ils le font, et la tempête cesse. Ils conçoivent un grand respect pour le Seigneur (chap. 1). Jonas est englouti par un poisson, dans les entrailles duquel il demeure enfermé pendant trois jours et trois nuits. Il y invoque le Seigneur ; il espère revoir le temple de son Dieu ; il promet au Seigneur de lui rendre ses actions de grâces après sa délivrance. Enfin, ce poisson le jette sur le bord de la mer, et l'y laisse plein de vie. (chap. 11).

Voici un des faits contre lesquels les incrédules se récrient avec le plus de vraisemblance ; ils triomphent en relevant les impossibilités qu'ils croient remarquer dans l'histoire de Jonas, et soutiennent que ce qu'on dit du poisson qui l'engloutit, et qui le tint pendant trois jours dans son estomac, tout vivant, est un conte fait à plaisir, ou une parabole qui n'eut jamais de réalité. Quoi ! un homme tout vêtu, jeté dans la mer sans y être noyé, trouve tout d'un coup, et à point nommé, un poisson qui l'engloutit sans lui faire de mal, qui le passe dans son gosier sans l'étouffer, qui le garde dans son

(1) *Jonas*, 1. 1. — (2) *iv. Rég.* xiv. 25. — (3) *Ibid.* *Vulg.* De Geth quæ est in Opher. L'hébreu lit : כגת החפר, *de Geth-Ha'hépher*. — (4) *Josue*, xiv. 15. *Gethah-Hépher*, heb. גתה חפר.

estomac tout en vie, et cela pendant trois jours ? Que cet homme respire, vive, se nourrisse, et fasse oraison dans cette sombre et étroite prison vivante, et se promette d'en sortir (1) ; se peut-il rien de plus incroyable ? Et pourquoi ce miracle ? Pour conserver un prophète rebelle et désobéissant, qui ne veut pas aller où Dieu l'envoie et qui se sauve devant sa face. Pourquoi s'intéresser à la conservation de cet homme ? C'est pour l'envoyer ensuite malgré lui à Ninive, comme s'il n'y avait pas eu d'autres prophètes en Judée capables d'exécuter cette commission. Si jamais événement eut les caractères de la fable, c'est assurément celui-là. Voilà ce que les païens disaient autrefois, et ce que les ennemis de la véritable religion objectent aujourd'hui contre ce prodige : *Hoc genus quæstionis multo cachinno a paganis graviter irrisum animadverti*, disait saint Augustin (2).

Mais il y a longtemps que la religion chrétienne a répondu aux objections. Dès qu'on attaque un miracle de l'Écriture, il faut les attaquer tous, et l'attaquer elle-même, ou les recevoir tous, avec les livres sacrés qui les contiennent : *Aut omnia divina miracula credenda non sunt, aut hoc cur credatur causa nulla est*, dit encore saint Augustin (3). Est-il plus incroyable que Jonas ait vécu trois jours dans le ventre d'un poisson, qu'il ne l'est que Jésus-Christ soit ressuscité après avoir été trois jours dans le tombeau, et qu'il ait rendu la vie à Lazare enterré depuis quatre jours ? Est-il plus impossible que Jonas ait été délivré de l'estomac du monstre marin, qu'il ne l'est que les trois jeunes Hébreux de Babylone soient sortis de la fournaise ardente, sans avoir été incommodés par les flammes ?

Si les incrédules contestent tous les prodiges que nous lisons dans l'Écriture, il est inutile de travailler à établir celui dont nous parlons ici. Mais s'ils reçoivent les Écritures, et qu'ils y reconnaissent quelques miracles, c'est à eux à nous montrer en quoi celui-ci est plus incompréhensible et plus incroyable qu'un autre. Qu'ils fixent des bornes à la toute-puissance du Créateur, et qu'ils disent jusqu'où elle peut ou ne peut pas s'étendre.

C'est un principe dont conviennent tous ceux qui ne nient pas l'existence de Dieu, que cet être souverain peut tout ce qui n'enferme point de contradiction ; nous nous contenterons donc, en partant de ce principe, de faire voir que le prodige dont nous parlons ne contient rien d'incompatible, ni de contradictoire, ni de contraire à la nature de Dieu, quoiqu'il soit au-dessus des lois ordinaires et connues de la nature ; et par conséquent qu'on n'a aucune raison légitime de le contester, puisque nous ne le donnons pas pour un fait d'un ordre commun et naturel, mais comme un prodige, comme un fait d'un ordre surnaturel, et qui surpasse ce qui arrive ordinairement dans la nature.

En matière de miracle, on doit faire deux choses qui paraissent se contredire, et qui sont pourtant fort compatibles, et sans lesquelles un vrai miracle ne peut subsister ; la première est de montrer que le fait est impossible suivant les lois ordinaires de la nature ; et la seconde, qu'il n'est pas impossible selon d'autres lois supérieures à l'ordre commun des choses et des événements. Que Jonas ait vécu quelque temps sous les eaux sans se noyer, il peut n'y avoir eu en cela aucun miracle ; on a des exemples de plusieurs personnes qui sont demeurées quelques heures sans respirer. D'ailleurs, il paraît par l'Écriture (4) que le Seigneur avait préparé un poisson pour recevoir Jonas aussitôt qu'il fut tombé dans l'eau ; ainsi le grand danger qu'il courut ne fut pas d'être noyé, mais d'être brisé dans la gueule du monstre marin, d'être étouffé dans sa gorge, ou enfin d'être consumé dans son ventre ; et encore, à la rigueur, on peut dire

(1) *Jonas*, II, 2. 5. *e. seqq.* Et oravit Jonas de ventre piscis, et dixit : Clamavi de tribulatione mea ad Dominum, etc.

— (2) *Aug. Ep. cii. in quæst. 8. de Jona*, n. 30. — (3) *Aug. Ep. cii. in quæst. 6. de Jona*, n. 31. — (4) *Joan. II. 1. E præparavit Dominus piscem grandem ut deglutiret Jonam.*

que d'être englouti sans être froissé sous la dent d'un poisson n'est point une chose miraculeuse. Les poissons carnassiers englobent ordinairement sans mâcher ; nous voyons tous les jours des brochets qui ont l'estomac plein de poissons entiers, et quelquefois encore palpitants. Rondelet assure qu'il a vu des poissons marins qui avaient avalé des hommes tout entiers, et même armés de cuirasses. On ne doute point qu'il y ait des poissons assez gros pour englobir tout d'un coup un homme entier. La grande difficulté est donc de montrer que Jonas a pu miraculeusement être conservé pendant trois jours et trois nuits dans le ventre d'un poisson.

Mais avant d'entrer dans cet examen il est bon de savoir quel était le poisson qui englobit Jonas, car il y a sur cela quelque variété de sentiment. L'opinion la plus commune est que c'était une baleine. Mais la baleine, malgré la grosseur énorme de son corps, a la gueule trop petite pour avaler un homme.

Ce que l'Écriture nous apprend du poisson de Jonas convient beaucoup mieux à une espèce de requin, nommé *canis* ou *squalus carcharias*, qu'à la baleine. Il a l'œsophage et l'estomac si grand qu'on y a quelquefois trouvé des hommes tout entiers, et même un cheval. C'est, dit-on, dans le ventre d'un pareil animal que sauta Hercule tout armé, et où il demeura trois jours, et n'en sortit qu'après avoir déchiré les entrailles de ce monstre marin, et sans autre incommodité de sa part que la perte de sa chevelure, causée par la chaleur intérieure du poisson (1). Il est visible que cet endroit de la fable est tiré de l'histoire de Jonas. Les Grecs ont déguisé la vérité de l'histoire qu'ils avaient pu apprendre des Phéniciens, en disant que Neptune ayant envoyé le chien marin, ou *le chien de Triton*, pour dévorer Hercule ; ce héros sauta dans sa gueule armé de toutes pièces, et, après avoir séjourné trois jours dans son ventre, le força de le relâcher et de le rendre, comme nous avons dit.

Ce poisson est aussi nommé *lamie*. Il y a de ces lamies si grosses qu'on en a vu qui pesaient jusqu'à plusieurs milliers de kilogrammes. Rondelet raconte qu'on en a pris à Nice et à Marseille, dans l'estomac desquelles on a trouvé des hommes tout entiers, et même un tout armé. Il assure qu'il en a vu une en Saintonge, qui n'était pas des plus grandes, et qui avait la gueule si vaste qu'un homme gros et gras y serait aisément entré. Il ajoute que si l'on tient cette gueule ouverte avec un bâillon, les chiens peuvent descendre jusque dans son estomac pour y manger ce qu'ils y trouvent. La lamie a les dents aiguës, âpres et grosses, et de figure triangulaire, découpées comme une scie. Elle n'en avale pas moins quelquefois sa proie sans la mâcher. Témoin le matelot qui, en 1758, tomba à la mer et fut avalé par ce requin. Le capitaine fit tirer sur le squal qui, sous l'effet de la blessure, vomit le matelot vivant et intact. C'est le plus vorace de tous les poissons.

Il s'agit donc maintenant de montrer comment Jonas a pu vivre dans le ventre de ce poisson, nous ne disons pas sans miracle, mais sans contradiction : en un mot, si un homme peut résister avec un secours surnaturel à la chaleur du ventricule d'un poisson, à l'activité des sucs qui y causent la digestion ; et enfin s'il peut y respirer, ou, supposé qu'il ne le puisse pas, s'il peut vivre trois jours et trois nuits sans respirer ; car voilà à quoi se réduit ce qu'on oppose de plus solide à l'événement dont nous parlons.

Il est indubitable que Dieu, par sa puissance, peut suspendre pour un temps l'action des acides qui sont dans l'estomac le plus carnassier et le plus chaud, et arrêter l'effet de la digestion (2) ; de même qu'il suspendit autrefois l'ardeur des flammes en faveur des trois jeunes Hébreux enfermés dans la fournaise, et qu'il donna à saint Pierre la

(1) *Lycophron*. Τριεσπέρου λέοντος, ἢν ποτιέ, γναθίς Τρίτωνος ἡμάλας κάρχαρος κύων, etc. *Ad quem locum Tzelzes* Διά τὸ ἐν κήτει τρεῖς ἡμέρας πονήσαι. *Et Aeneas Gaz. Theophrast.* Ὡσπερ καὶ Ἰσραηλῆς ἄδεται, διαρρύγξις τῆς νεώς ἐσ' ἧς ἔπλει, ὑπὸ κήτους καταποθῆναι, καὶ διασωθῆναι. *Vide et Cyrill. hic. Grot. Bechart.* — (2) *Theodoret. in Jon* 11. Π' ἀλλοιωτικῆ δύναμις τῆς γαστρὸς ἐνεργεῖν ἐκωλύετο.

légèreté pour marcher sur les eaux, ou aux eaux la solidité pour porter saint Pierre. Il n'y a rien en tout cela qui surpasse la force du souverain Auteur de la nature, qui donne ou ôte l'action aux corps ; qui arrête, qui suspend, qui change et modifie, comme il lui plaît, les mouvements qu'il a communiqués à la matière, de quelque nature qu'elle puisse être. D'ailleurs on ne doit pas se figurer dans le ventricule d'un poisson une chaleur capable d'incommoder un corps vivant. Ce qui fait que les poissons digèrent si aisément des animaux fort gros et fort massifs, est principalement le suc gastrique. Mais il s'en faut beaucoup que cette humeur qui cause la digestion des chairs mortes ait le même effet sur un corps animé et vivant. Jonas était plein de vie, et ne demeurait pas sans mouvement dans le ventre de ce poisson ; il ne donnait pas prise à l'acide digestif, comme il aurait fait s'il eût été comme une masse morte et sans action.

Enfin quoique, suivant les lois ordinaires de la nature, il soit impossible qu'un homme respire dans l'estomac d'un poisson, ou du moins qu'il y respire un air capable de lui conserver la vie et de donner à son sang le rafraîchissement, la fluidité, le ressort nécessaires pour conserver l'économie de la machine, la chose n'est pas contraire à la nature, ni supérieure au pouvoir de Dieu. Cet Etre tout-puissant put mettre le sang de Jonas dans un si grand repos qu'il n'eût pas besoin de respirer si fréquemment ; de même que ces animaux qui demeurent plusieurs mois sous la terre ou au fond des eaux, sans respirer, dans une espèce de mort ou d'engourdissement, qui ôte à leur sang une grande partie de leur activité, sans toutefois le glacer entièrement, ni le refroidir au point de ne pouvoir plus reprendre sa première disposition, lorsque le soleil se rapproche, et réchauffe la terre et les animaux ; ou comme il arrive à ces plongeurs dont l'histoire nous parle, que demeurèrent plusieurs heures sous les eaux sans respirer ; enfin, comme aux enfants dans le sein de leurs mères, où ils sont sans respiration.

Nous ne prétendons pas avancer qu'aucun de ces cas ait été celui de Jonas ; mais à la rigueur il n'y a dans tout cela rien d'impossible, rien d'incompatible avec les lois de la nature ; quoique régulièrement parlant, tout cela, dans les circonstances dont il s'agit ici, soit en-dehors des lois ordinaires et connues, et par conséquent miraculeux.

On a peut-être encore un peu trop grossi la difficulté qu'on se forme sur le temps que Jonas demeura dans le ventre du poisson. Nous avouons que l'Écriture dit qu'il y fut trois jours et trois nuits : *Tribus diebus et tribus noctibus* (1). Mais n'en dit-elle pas de même du temps que le Sauveur devait demeurer dans le tombeau ? *Sicut fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus, sic erit Filius hominis in corde terre tribus diebus et tribus noctibus* (2). Et cependant nous savons par l'Écriture même, que le Fils de Dieu ne fut dans le tombeau qu'environ trente-quatre heures. Rien ne nous empêche d'en dire autant de Jonas ; mais aussi rien ne nous oblige à recourir à cette solution, et à abréger le temps de sa demeure dans le ventre du poisson. Dès qu'on a prouvé qu'il a pu y demeurer un jour, on ne doit plus trouver de difficulté de l'y laisser trois jours. La même puissance qui a pu l'un, peut encore l'autre. La difficulté se dissipe aussitôt qu'il ne s'agit que du plus au moins à l'égard du Tout-Puissant.

Mais, dira-t-on, était-il de la sagesse du Seigneur de faire ce prodige dans une circonstance où il paraissait si peu nécessaire ? On veut bien que Dieu fasse un miracle, par exemple, en faveur de son peuple pressé entre la mer Rouge et l'armée égyptienne ; il n'y avait point d'autre moyen que celui-là pour le sauver. Qu'il tire de l'eau d'un rocher pour empêcher toute la multitude d'Israël de périr de soif : l'esprit humain non seulement ne s'y oppose pas, il trouverait même quelque espèce de dureté en Dieu, s'il ne déployait pas sa miséricorde pour donner des secours surnaturels, lorsque les naturels manquent absolument. Mais ici quelle obligation de garantir Jonas, et de le préserver par un miracle si incompréhensible ? Ce prophète n'avait-il pas bien mérité,

(1) *Jonas*, II. 1. -- (2) *Matth.* XII. 40.

par sa désobéissance, que Dieu le livrât aux flots, et l'abandonnât pour servir de pâture aux monstres marins? N'était-il pas infiniment plus aisé de faire cesser la tempête, ou de repousser le vaisseau au port, après que Jonas eut reconnu sa faute; ou enfin de susciter un autre prophète pour l'envoyer à Ninive? Un agent infiniment sage prend toujours les voies les plus simples, les plus courtes, les plus abrégées. Ainsi, en voulant mal à propos exalter la souveraine puissance du Seigneur, il est à craindre qu'on ne porte atteinte à sa sagesse et à sa prévoyance infinie.

Nous convenons de ce principe, et nous sentons très bien la force de ces raisons; mais nous nions que leur application à ce sujet soit juste et raisonnable. Nous pouvons même rétorquer le raisonnement contre nos adversaires, en leur disant: L'histoire de Jonas, telle qu'elle est racontée dans l'Écriture, est un fait incontestable et miraculeux. Or, Dieu ne fait point de miracles sans de très puissantes raisons. Il en a donc eu de très fortes pour faire ce prodige. Il ne nous est pas possible de développer toutes ces raisons; mais sans se donner la liberté de vouloir trop pénétrer dans les desseins de Dieu, ne peut-on pas dire que ce qui arriva à Jonas entraînait dans les desseins de Dieu pour deux fins importantes.

La première, pour porter les Ninivites à la pénitence, et pour nous donner en leurs personnes un modèle d'une bonne conversion. Quel effet ne dut pas faire sur leurs esprits la prédication d'un homme, qui avait été trois jours et trois nuits dans le ventre d'un poisson, et que Dieu avait délivré de cette affreuse prison d'une manière si miraculeuse? Le second motif, que l'Écriture nous offre de la part de Dieu pour opérer ce prodige, est de donner au monde une prophétie parlante et expresse du plus important article de notre foi, qui est la résurrection du Sauveur. On ne doit pas juger des vues de Dieu dans ce que font et dans ce que disent ses prophètes, par rapport à ce qui nous en paraît dans le temps auquel ils ont vécu. Ils représentaient tous Jésus-Christ, tout leur arrivait en figure. L'Écriture n'exprime pas toujours toutes les circonstances qui ont précédé, suivi ou accompagné les faits dont elle nous parle; et quand Dieu n'aurait point eu d'autres motifs que ceux dont nous avons parlé, ils étaient, sans doute, plus que suffisants pour l'engager à produire un aussi grand prodige que celui de la délivrance de Jonas.

Quelques anciens semblent avoir cru que Jonas était mort dans le ventre du poisson (1). L'auteur des *Questions à Antiochus*, parmi les Œuvres de saint Athanase, dit que ce prophète est mort trois fois: la première fois à Sarepta, dans la maison de sa mère, qu'il suppose être la veuve de ce lieu dont Elie ressuscita le fils (2); la seconde, dans le ventre du poisson, où il mourut par rapport aux hommes; et la troisième, lorsqu'il finit sa vie pour le dernière fois. Saint Hilaire (3) l'appelle l'imitateur de la mort du Sauveur, et du temps qu'il demeura dans le tombeau: *Imitator ille dominicæ mortis et temporis Jonas, mari mersus, cetoque susceptus, non tam in mari se quam in inferno positum teslatur*. Enfin l'auteur des *Questions aux Orthodoxes* raisonne ainsi: « Si Jonas n'est « pas véritablement mort, comment est-il une figure expresse de la mort de Jésus-Christ? Et s'il est véritablement mort, comment veut-on qu'il ait été miraculeusement « conservé dans le ventre de la baleine? » Mais ce même auteur répond fort solidement à toutes ces difficultés, en disant que l'Écriture ne compare pas la mort de Jésus-Christ à celle de Jonas. Ce prophète n'a pas été la figure de Jésus-Christ par cette circonstance, mais par le temps qu'il demeura dans le ventre du poisson (4). Et si Jonas fût véritablement mort dans ce poisson, et qu'ensuite il eût été ressuscité, quelle aurait

(1) *Auctor. Quæst. ad Antioch. inter. opera Athanas quæst. 6.* Πάλιν δὲ ἐν τῷ κήτει παρὰ ἀνθρώπους ἀπέθανεν, καὶ τρίτον τὴν τελευταίαν αὐτοῦ κοιμῶσιν. — (2) *III. Reg. xvii. 17. et seqq.* — (3) *Hilar. in ps. lxxviii. n. 6.* — (4) *Quæst. ad Orthodox. quæst. 64.* Οὐ θανάτω τὸν θάνατον συμπαρέβαλεν, ἀλλὰ τὴν τριήμερον ἐν τῷ τάφῳ παραμονὴν τοῦ σωτῆρος, τῇ τριημέρῳ ἐν τῷ κήτει διαμονῇ τοῦ Ἰωνᾶ.

été la différence entre la réalité et la figure, entre le Maître et le serviteur, entre Jésus-Christ et Jonas ? Il fallait que la sépulture figurative du prophète dans le sein du poisson représentât la sépulture réelle de Jésus-Christ dans le tombeau. Mais Jésus-Christ devait sortir vivant du tombeau où il était entré mort ; et il en devait sortir par sa propre vertu : au lieu que Jonas sortit vivant du poisson qui l'avait englouti vivant ; et il n'en sortit que par la force et la bonté du Sauveur même, qui ménageait dès lors toutes ces circonstances, pour exécuter ses desseins éternels et pour affermir notre foi.

Le Seigneur ordonne une seconde fois à Jonas d'aller prêcher à Ninive. Jonas y va, et annonce que, dans quarante jours, cette ville sera détruite. Les Ninivites se convertissent, et embrassent la pénitence. Le Seigneur leur pardonne (chap. III).

Cette conversion des Ninivites a excité aussi l'incrédulité d'un grand nombre de personnes. M. Vigouroux leur répond :

« On se figure sans peine l'émotion que dut produire dans la « grande ville, » la prédication du nabi hébreu, parcourant les rues, vêtu sans doute de l'austère vêtement des prophètes, du sac et de la ceinture de poil de chèvre, et criant au nom de Jéhovah : « Encore quarante jours et Ninive sera détruite ! » Les habitants de la cité coupable crurent à l'envoyé de Dieu. Le roi lui-même descendit de son trône, il dépouilla ses habits royaux, se couvrit d'un cilice et s'assit sur la cendre.

« Pendant longtemps, on a pu s'étonner de la foi accordée à l'oracle d'un Dieu adoré par des étrangers, et soulever des objections sur ce point ; aujourd'hui, on ne le peut plus. Sans doute la miséricorde du Seigneur se manifeste d'une manière admirable envers Ninive ; cependant non seulement une révélation prophétique devait paraître très acceptable aux Ninivites, qui croyaient volontiers aux magiciens et aux devins, mais l'idée de révoquer en doute la connaissance que Jéhovah avait de l'avenir, non plus que sa puissance, ne devait pas même se présenter à leur esprit. Nous savons par les découvertes archéologiques en Assyrie, — et tous les progrès de l'épigraphie orientale nous attestent qu'il en était de même dans tout l'Orient, — que chaque ville avait ses dieux propres, auxquels elle rendait un culte spécial, mais sans contester la divinité, non plus que la puissance des dieux des autres villes et des autres peuples. Ces dieux méritaient d'être ménagés, car, si on les offensait, ils pouvaient se venger, par des châtimens terribles, de ceux qui leur avaient manqué de respect. Il n'est donc pas surprenant que les Ninivites aient cru à la parole du prophète de Jéhovah. Le Seigneur se contenta de leur pénitence et écouta la voix de sa miséricorde plus que celle de sa justice.

« Le roi se repentit comme ses sujets. Le monarque assyrien, tel qu'il nous apparaît dans les monuments, avait le pouvoir le plus absolu ; il disposait à son gré de la vie et de la fortune de ceux qui lui étaient soumis comme d'autant d'esclaves, mais il était profondément religieux, il était le vicaire de la divinité, commandait en son nom, et professait pour ses ordres la plus entière déférence. L'opinion publique ne pouvait avoir sur ses déterminations aucune influence ; c'était en Asie un pouvoir inconnu ; seuls les dieux pouvaient s'interposer entre le despote et ses passions. Le roi crut à Jonas, et il s'humilia devant Jéhovah (1). »

Jonas s'afflige, se lâche, et souhaite la mort, parce que le Seigneur avait pardonné à Ninive, comme s'il craignait de passer pour faux prophète. Le Seigneur l'en reprend. Jonas se repose à l'ombre d'un arbrisseau que le Seigneur avait fait naître exprès pour le couvrir. Cet arbrisseau, piqué dès le lendemain par un ver, devient sec et inutile. La chaleur des rayons du soleil incommoda Jonas ; il tombe dans l'abattement, et souhaite la mort. Le Seigneur reprend Jonas, et lui fait voir l'injustice de son affliction touchant Ninive (chap. IV). Tel est, en abrégé, le livre de Jonas.

(1) *Rev. des Quest. histor.*, liv. I, p. 367, 368.

Les autres prophètes annoncent Jésus-Christ et ses mystères, en parlant de lui et de son Eglise d'une manière plus ou moins claire, plus ou moins directe ; mais celui-ci annonce Jésus-Christ par ses actions mêmes et par ce qu'il éprouve. C'est la remarque de saint Augustin : « Le prophète Jonas, dit ce père, annonce Jésus-Christ, non pas tant par des paroles sorties de sa bouche, que par l'état qu'il éprouve dans sa personne ; mais, de cette manière même, il annonce plus clairement et plus manifestement que s'il eût parlé hautement de la mort et de la résurrection de ce divin Sauveur : *Jonas propheta non tam sermone Christum quam sua quadam passione prophetavit ; profecto apertius quam si ejus mortem et resurrectionem voce clamaret* (1). » En effet, après le témoignage formel de Jésus-Christ, il n'est pas possible de douter que ce qu'éprouva Jonas englouti dans les entrailles d'un poisson, du milieu desquelles il sortit trois jours après, plein de vie, ne fût une figure de ce que devait éprouver Jésus-Christ enseveli dans les entrailles de la terre, du milieu desquelles il devait sortir de même trois jours après, plein de vie. *Cette race corrompue et adultère demande un prodige*, dit Jésus-Christ en parlant des scribes et des pharisiens, *et on ne lui en accordera point d'autre que celui du prophète Jonas ; car comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le cœur de la terre* (2). Mais de ce que, dans cette circonstance, Jonas est la figure de Jésus-Christ, il ne s'ensuit pas que toutes les autres circonstances marquées dans son livre doivent également se rapporter à Jésus-Christ ; il ne s'ensuit pas que celles mêmes qui peuvent s'y rapporter doivent s'y rapporter dans le même ordre. C'est la remarque de saint Jérôme : « Nous devons d'abord, dit ce père (3), prier le lecteur sage et prudent de ne pas vouloir exiger, dans le sens moral et figuratif, le même ordre que dans le sens historique et littéral : *Prudens rogandus est lector, ne eundem velit ordinem tropologicæ quem et historicæ quarere*. En effet, continue-t-il, l'Apôtre nous propose Agar et Sara comme la figure des deux alliances : cependant nous ne pouvons pas expliquer dans ce sens figuré tout ce qui est rapporté dans l'histoire de ces deux femmes : *Nam et Apostolus Agar et Saram ad duo testamenta refert : et tamen non omnia quæ in historia illa narrantur, tropologicè interpretari possumus*. » Saint Jérôme cite encore quelques autres exemples semblables, et il ajoute : « De même donc que ces témoignages allégués par l'Apôtre ont leur interprétation propre, sans que ni ce qui précède ni ce qui suit exige la même allégorie ; de même un interprète qui voudrait rapporter à Jésus-Christ toute la prophétie de Jonas, ne pourrait pas le faire sans risquer de s'égarer : *Igitur sicut hæc testimonia suas interpretationes habent et nec præcedentia nec consequentia eadem desiderant allegoriam ; sic et Jonas propheta non absque periculo interpretantis, totus rejerrî ad Dominum poterit*. Cependant, dit ce père, nous essaierons aussi nous-mêmes de le faire, partout où cela peut se faire sans danger : *Certe ubicumque absque discrimine hoc fieri potest, nos quoque facere nitemur*. »

En effet, quoique toutes les parties de l'histoire de Jonas ne puissent pas se rapporter à Jésus-Christ, il y a néanmoins de grands rapports entre Jonas et Jésus-Christ. Une grande tempête s'élève, et met en danger le vaisseau où se trouve Jonas ; la mer agitée se calme dès que Jonas est jeté dans son sein (4). Le poisson qui le dévore, le retient trois jours et trois nuits dans ses entrailles sans l'étouffer. Après cet intervalle, ce poisson le rend plein de vie ; et ce prophète qui, avant sa mort et sa résurrection mystérieuse, avait refusé d'aller prêcher à Nivive, y va sans répugnance après être sorti de cette espèce de tombeau ; il y est écouté avec un respect infini, quoique les habitants de cette grande ville n'eussent vu aucun des prodiges dont ce prophète pût leur faire le récit ; et contre toutes les apparences, la pénitence et la foi deviennent universelles

(1) *Aug. de Civ. Dei. lib. xviii. c. 30.* — (2) *Matth. xii. 39. 40.* — (3) *Hieron in Jon. i. col. 1474.* — (4) *Principes de la Foi chrétienne, part. II. chap. xxiv. art. 3.*

dans un peuple qui, un moment auparavant, était dissolu et infidèle. Qui pourrait ne pas découvrir dans ces circonstances toute l'économie du mystère de Jésus-Christ ? Avant sa mort, l'indignation et la colère de Dieu contre les hommes ne peuvent être fléchies ; mais dès qu'il expire, elles se changent en miséricorde. Il entre dans le tombeau : son âme descend dans les enfers ; la mort l'a dévoré. Mais, trois jours après, il sortira du tombeau plein de vie : il brisera les portes de l'enfer, il tuera la mort qui paraît l'avoir englouti. Avant sa mort et sa résurrection, il avait défendu à ses disciples d'annoncer le royaume du ciel, ou de prêcher la pénitence, à d'autres qu'aux brebis d'Israël (1) ; mais, après qu'il est sorti du tombeau, cette défense est levée (2) ; l'Évangile est publié dans toute la terre. Les gentils croient des mystères qu'ils n'ont pas vus : ils quittent leurs idoles et font pénitence, à la simple parole des prophètes et des apôtres, qui auparavant leur étaient inconnus ; et pendant que la famille de Jésus-Christ le renie, les nations le confessent et le regardent comme leur Sauveur.

Mais Jésus-Christ nous donne lieu de remarquer encore, dans la prophétie de Jonas, un sujet d'instruction très important ; c'est lorsque, continuant de parler des scribes et des pharisiens hypocrites, il ajoute : *Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette race, et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la prédication de Jonas : et cependant celui qui est ici est plus grand que Jonas* (3). La pénitence des Ninivites nous étant ainsi proposée comme un exemple capable de nous confondre nous-mêmes, et de nous condamner, si nous ne l'imitons pas. Il est important pour nous de remarquer dans ce tableau que le Fils de Dieu même nous a tracé, si notre pénitence a quelque rapport avec celle de ce peuple.

Les Ninivites témoignent avoir une grande foi : et c'est aussi la condition que le Fils de Dieu demande aux Juifs comme inséparable d'un vrai repentir, lorsqu'il leur dit : *Faites pénitence, et croyez à l'Évangile* (4). Un homme inconnu, qui ne paraissait avoir dans sa personne rien qui fût capable d'attirer l'attention, vient leur dire tout d'un coup que, dans quarante jours, leur ville sera détruite. Il ne fait aucun miracle pour les assurer que c'est de la part de Dieu qu'il leur annonce une révolution si éloignée de toute apparence : et cependant un peuple si grand, si riche, et si insolent dans ses richesses, comme le sont d'ordinaire ceux des grandes villes, croit d'abord une chose si incroyable, est épouvanté de ces menaces ; et tous, depuis les derniers du peuple jusqu'aux plus grands, jusqu'au roi même (5), donnent des marques publiques de leur repentir.

Le premier effet de cette foi est de les porter à recourir au Seigneur. L'ordre est donné parmi eux de la part du roi et de ses princes, non seulement d'invoquer le Seigneur, mais de *crier de toutes leurs forces vers lui* (6). La foi est le principe de la prière, dit saint Augustin ; et il n'y a qu'une grande foi qui puisse produire cette prière ardente, et ce grand cri du cœur qui oublie tout pour ne se souvenir que du péril qui nous menace, et de la main toute-puissante qui peut nous sauver. Si leur foi est grande, elle est en même temps accompagnée d'une humilité pleine de respect, et leur crainte est tempérée par la confiance : *Qui sait, disent-ils, si Dieu ne se retournera pas vers nous pour nous pardonner ; s'il n'apaisera pas la fureur de sa colère, et s'il ne changera pas l'arrêt qu'il a donné pour nous perdre* (7) ? Ils reconnaissent que Dieu est tout-puissant pour se venger d'eux ; qu'il serait juste quand il les perdrait, et que leur vie n'est digne que de sa colère ; et néanmoins ils ne laissent pas de s'humilier profondément devant lui, et d'avoir recours à sa bonté, persuadés que ses miséricordes sont infinies, et qu'il ne rejette pas les larmes des plus grands pécheurs, lorsqu'elles sont sincères.

Leur pénitence ne consiste pas dans des apparences vaines et des promesses sans

(1) *Matth.* x. 5. 6. — (2) *Matth.* xxviii. 19. — (3) *Matth.* xii. 41. — (4) *Marc.* i. 15. — (5) *Jon.* iii. 6. 7. — (6) *Jon.* iii. 8. — (7) *Jon.* iii. 9.

effet : elle n'est pas une illusion, telle qu'est, selon la remarque des saints pères, la pénitence de ces pécheurs qui se croient guéris de leurs péchés sans les quitter jamais ; qui s'imaginent qu'en les confessant de temps en temps ils seront justifiés devant Dieu, et qui y retombent aussitôt, et, par une continuelle alternative de confessions et de rechutes, prouvent qu'ils ne sont point encore sincèrement convertis. Ce n'est pas de cette manière que les Ninivites ont cru devoir faire pénitence : *Que chacun, disent-ils, se convertisse en quittant sa mauvaise voie et l'iniquité dont ses mains sont souillées* (1). Ils ne se contentent pas de paroles ; ils demandent des œuvres. Ils veulent que l'on quitte le mal pour faire ensuite le bien ; que le cœur se convertisse, afin que les œuvres changent. Changez le cœur, dit saint Augustin, et les œuvres seront changées : *Muta cor, et mutabitur opus*.

Les Ninivites ne se contentent pas même de quitter le mal, ils veulent l'expier. Leur pénitence est accompagnée des actions les plus contraires à l'inclination des hommes du siècle, accoutumés depuis longtemps à une vie molle et délicate. Ils étaient auparavant habillés somptueusement ; et nous voyons qu'ils *se revêtent d'un sac, et qu'ils se couvrent de poudre et de cendre* (2). Ils passaient leur vie dans des festins splendides ; et ils embrassent tout d'un coup un jeûne si austère qu'ils ordonnent aux hommes de *ne rien manger, et de s'abstenir même de boire de l'eau* (3).

C'est pourquoi dans la suite il est dit que *Dieu considéra leurs œuvres, et que, voyant qu'ils s'étaient convertis en quittant leur mauvaise voie, il eut compassion d'eux, et ne leur envoya point les maux dont il les avait menacés* (4). Rien n'est plus important que de ne pas se tromper sur la pénitence qui nous ouvre le ciel, si elle est vraie, mais qui nous le ferme, si elle est fautive ; et rien n'est plus sûr, lorsqu'il s'agit de savoir ce qui doit nous rendre Dieu favorable, que de l'apprendre de la bouche de Dieu même. Il demande la conversion de l'âme ; il demande le cœur et des fruits de pénitence. Il nous propose les Ninivites pour modèle ; il faut donc le croire, et nous rendre à des instructions si divines. Mais ce qui doit nous remplir de consolation, c'est qu'il nous donne lui-même les dispositions saintes qu'il nous demande. Ainsi n'écoutons que lui, n'espérons qu'en lui ; et demandons-lui que, comme il sera notre juge après notre mort, sa vérité soit aussi notre guide et notre règle pendant cette vie.

Le style de Jonas est simple et n'a rien de l'élévation prophétique. A part la prière, qui est en vers et paraît être un assemblage de versets empruntés aux psaumes, le livre de Jonas est tout en prose.

(1) *Jon.* III. 8. — (2) *Jon.* III. 6. 8. — (3) *Jon.* III. 7. — (4) *Jon.* III. 10.

CHAPITRE PREMIER

*Jonas envoyé à Ninive. Il fuit et s'embarque pour aller à Tharsis. Une tempête s'élève.
Le sort tombe sur Jonas. Jonas est jeté à la mer.*

1. Et factum est verbum Domini ad Jonam, filium Amathi, dicens :

2. Surge, et vade in Niniven, civitatem grandem, et prædica in ea, quia ascendit malitia ejus coram me.

1. Le Seigneur adressa sa parole à Jonas, fils d'Amathi, et lui dit :

2. Levez-vous et allez en la grande ville de Ninive, et prêchez-y, parce que sa malice est montée jusqu'à moi.

COMMENTAIRE

ÿ.2. VADE IN NINIVEN, CIVITATEM GRANDEM. Ninive était une des plus anciennes et des plus grandes villes du monde. Nemrod est son premier fondateur (1) : mais elle devrait, selon la légende, son principal accroissement à Ninus, l'un de ses rois (2), qui résolut d'en faire la plus grande ville qui fût alors dans l'univers, et de montrer, dans cette entreprise, toute la grandeur de sa puissance. Sa figure était oblongue. Elle était longue de cent cinquante stades, et large de quatre-vingt-dix. Son circuit était de quatre cent quatre-vingt stades. En prenant le stade à sa mesure de 184 à 185 mètres, le circuit était d'environ 78 kilomètres. Ses murs étaient hauts de cent pieds, et d'une si grande largeur, que trois chariots pouvaient y marcher de front. Il y avait quinze cents tours hautes chacune de deux cents pieds. Diodore met Ninive sur l'Euphrate : mais tout le monde convient qu'elle était située sur le Tigre. Pline la met au couchant de ce fleuve (3). Du temps de Jonas, elle était si peuplée, qu'on y comptait plus de cent vingt mille personnes qui ne savaient distinguer entre leur droite et leur gauche (4) : ce qu'on explique ordinairement des enfants : en sorte qu'à ce compte il devait y avoir dans Ninive plus de six cent mille personnes. Elle fut ensuite ruinée par Cyaxare, et par Nabucodonosor (5). Mais elle se rétablit et fut encore célèbre dans la suite des temps. Voyez ce que nous avons dit dans la Genèse, x, 11.

Mais pour quelle raison envoyer Jonas à Ninive ? Ces peuples étaient plongés dans une profonde

ignorance et du Seigneur et de ses lois. Ils ne connaissaient ni Jonas, ni Celui par qui il était envoyé. N'étaient-ils pas de ces nations, dont il est écrit (6) que Dieu les a laissées aller dans leurs voies, et qu'il les a comme abandonnées dans un profond oubli ? On peut répondre que, quoique le Seigneur eût choisi Israël pour son peuple particulier, et qu'il eût fait alliance avec lui seul, il n'oublia jamais qu'il était aussi le Dieu des autres peuples (7). Il leur envoyait de temps en temps des prophètes, qui les menaçaient ou leur parlaient de sa part ; en sorte qu'ils étaient inexcusables dans leur endurcissement et dans les égarements de leurs voies. Il a fait la plupart de ses prodiges les plus éclatants à la face de l'univers ; en sorte que personne ne pouvait s'excuser d'ignorance. Ses lois furent connues, pratiquées et rédigées à la vue de tous les peuples du monde, qui auraient pu s'en instruire, s'ils en eussent eu la volonté. L'Égypte, l'Idumée, la Phénicie, la Syrie, les terres de Moab et d'Ammon, Babylone et Ninive, n'ont-elles pas eu des prophéties exprès pour elles ? Nahum (8) et Tobie (9) ont prédit la ruine de Ninive, aussi bien que Jonas. Isaïe (10), Jérémie (11), Ézéchiël (12), et presque tous les prophètes, ont annoncé celle de Babylone. Les mêmes prophètes ont fait des menaces réitérées contre l'Égypte, l'Idumée, et les autres pays voisins de la Judée. Un jour, Jérémie (13) reçut ordre du Seigneur de mettre des liens et des chaînes sur son cou, et d'en envoyer aux rois d'Édom, de Moab, d'Ammon, de Tyr, de Sidon,

(1) Genes. x. 10. 11.

(2) Diodor. Bibliot. lib. 11. Εἰσπευθε τηλικαύτην κτίσαι τὸ μέγεθος πόλιν, ὥστε μὴ μόνον αὐτὴν εἶναι μεγίστην τῶν τότε οὐσῶν, κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην, ἀλλὰ μηδὲ τῶν μεταγενεστέρων, ἔτιερὸν ἐπιβάλλομενον ῥαδίως ἀνυπερβείσθαι, etc.

(3) Plin. lib. vi. c. 13. Fuit et Ninus imposita Tigri, ad solis occasum spectans.

(4) Jonas. iv. 11.

(5) Vide Tob. ult. ÿ. ult.

(6) Act. xiv. 15. Deus qui in præteritis generationibus dimisit omnes gentes ingredi vias suas.

(7) Voyez la préface de Théodoret sur Jonas.

(8) Nahum. 1. 11. 111.

(9) Tob. xiv. 2. 6.

(10) Isaï. xlii. 1 ; xiv. 4 ; xxi. 4.

(11) Jerem. xli. 1. et seqq.

(12) Ezéch. xxxi. 3. Vide et Zach. 11. 13. etc.

(13) Jerem. xxvii. 2. et seqq.

3. Et surrexit Jonas, ut fugeret in Tharsis a facie Domini; et descendit in Joppen; et invenit navem euntem in Tharsis, et dedit nulum ejus, et descendit in eam ut iret cum eis in Tharsis a facie Domini.

3. Mais Jonas se mit en chemin pour aller à Tharsis, afin de fuir devant la face du Seigneur. Il descendit à Joppé, et ayant trouvé un vaisseau qui faisait voile pour Tharsis, il paya son passage et y entra pour aller à Tharsis, et fuir devant la face du Seigneur.

COMMENTAIRE

et autres princes, dont les ambassadeurs étaient venus trouver Sédécias, roi de Juda, et de dire à ces envoyés d'avertir leurs maîtres de sa part, qu'il les avait tous abandonnés au roi de Babylone, et qu'ils lui seraient tous assujettis. Le même Seigneur n'envoya-t-il pas un de ses prophètes exprès pour oindre Hazaël, roi de Syrie⁽¹⁾? N'a-t-il pas annoncé longtemps auparavant la naissance de Cyrus⁽²⁾, et les exploits de Nabucodonosor⁽³⁾? Combien de révélations importantes n'a-t-il pas découvertes aux rois chaldéens; à Nabucodonosor et à Baltasar⁽⁴⁾? On ne doit donc pas se figurer le Dieu d'Israël comme tellement occupé du salut et des intérêts de son peuple, qu'il ne se souciât point de celui des autres nations. Il a toujours donné des marques de sa protection et de son domaine absolu, non seulement sur Israël, mais aussi sur les peuples les plus étrangers, soit en menaçant de les châtier, pour les engager à retourner à lui; soit en les punissant en effet, lorsqu'ils méprisaient ses menaces; mais toujours de telle sorte, qu'il leur faisait sentir leur dépendance et sa souveraine autorité.

ASCENDIT MALITIA EJUS CORAM ME. Ses crimes sont si criants et si publics, que je ne puis plus les dissimuler. Ils me forcent, comme malgré moi, à armer ma colère contre eux. L'hébreu⁽⁵⁾ simplement: *Leur malice est montée devant moi*. Les Septante⁽⁶⁾: *Le cri de leur malice est monté jusqu'à moi*.

ÿ. 3. UT FUGERET IN THARSIS A FACIE DOMINI. Voyez ce que nous avons dit ailleurs⁽⁷⁾ de Tharsis. On demande: Qu'est-ce qui obligeait Jonas de se sauver de devant le Seigneur? Ignorait-il que Dieu est partout, et qu'en vain il cherchait à se soustraire à sa puissance⁽⁸⁾? *Si ascendero in cælum, tu illic es; si descendero in infernum, ades: Si sumptero pennas meas diluculo, et habitavero in extremis maris; etenim illuc manus tua deducet me*. Sur quoi donc était fondée sa répugnance d'aller à Nive? Les pères en ont

donné plusieurs raisons. Les uns⁽⁹⁾ ont cru que le prophète, jaloux de la gloire de sa nation, et trop affectionné à la conservation de ses frères, ne pouvait se résoudre à aller prêcher à des étrangers. Il prévoyait que la docilité et la conversion des Ninivites seraient la honte, et peut-être la cause de la réprobation des Juifs, dont l'endurcissement était tel, qu'ils ne faisaient aucun profit des exhortations continuelles des prophètes, qui leur parlaient de la part du Seigneur. D'autres⁽¹⁰⁾ veulent que Jonas, connaissant l'extrême bonté de Dieu, et prévoyant que, plein de miséricorde, il se laisserait fléchir par les larmes et les prières des Ninivites, craint de s'engager dans cette ambassade, qui ne servira qu'à le faire passer pour un visionnaire et un faux prophète, lorsqu'on verra que ses menaces ne seront suivies d'aucun effet. Jonas lui-même exprime cette dernière raison au chapitre iv, verset 2: *Propter hoc preoccupavi ut fugerem in Tharsis; scio enim quia tu Deus clemens, et misericors*, etc. Enfin d'autres prétendent que le véritable motif de la fuite de Jonas, était la difficulté de l'entreprise, et l'incertitude du succès; à peu près de même que Moïse et que Gédéon se défendirent, l'un d'aller trouver le pharaon, pour mettre en liberté les Israélites, et l'autre de prendre les armes, pour délivrer Israël de la servitude des Madianites. Il fallut des prodiges et des commandements réitérés, pour les obliger à obéir. Cette dernière raison est la plus simple et n'est peut-être pas la moins solide. Le chaldéen porte: *Il s'enfuit sur mer afin de ne point prophétiser au nom du Seigneur*. Le prophète s'imaginait qu'en s'embarquant, il éviterait la pénible mission qui lui était confiée. Joppé, aujourd'hui Yâfa, était le principal port des Juifs, comme le remarque Strabon⁽¹¹⁾, et comme nous le voyons dans l'Écriture, où il est dit qu'on amenait au port de Joppé les bois du Liban qu'on employait pour la construction du temple, tant sous Salomon⁽¹²⁾, que sous Zorobabel⁽¹³⁾. Encore à présent les voyageurs qui veu-

(1) III. Reg. xix. 15.

(2) Isai. xliiv. 28; xlv. 1.

(3) Ezech. xxix. 16. - Jerem. xxv. 9.

(4) Dan. ii. iv. v.

(5) לפני רעתו לפני

(6) Ἀ'έβη ἡ κραυγή της καίας οὗτης πρὸς μέ.

(7) Genes. x. 4. - III. Reg. x. 22.

(8) Psalm. cxxxiii. 8. 9.

(9) Vide Hieronym. hic. Greg. Moral. lib. vi. c. 13. - Nazianz in Apolog.

(10) Athanas. serm. in passione Domini. Theodoret. Cyrill. Theophylact. hic.

(11) Strabo. lib. xvi. p. 522. Καὶ δὴ καὶ ἐπινειῶ τούτω κέ'ρηται, καταβάντες μέγρι θαλάττης οἱ Ἰουδαῖοι. Ἐὰ δὲ ἐπινεια τῶν ληστῶν ληστῆρια δηλονότι ἔστι.

(12) II. Par. ii. 16. - (13) I. Esdr. iii. 7.

4. Dominus autem misit ventum magnum in mare; et facta est tempestas magna in mari, et navis periclitabatur conteri.

5. Et timuerunt nautæ, et clamaverunt viri ad deum suum, et miserunt vasa quæ erant in navi, in mare, ut alleviaretur ab eis; et Jonas descendit ad interiora navis, et dormiebat sopore gravi.

6. Et accessit ad eum gubernator, et dixit ei: Quid tu sopore deprimeris? Surge, invoca Deum tuum, si forte recogitet Deus de nobis, et non pereamus.

7. Et dixit vir ad collegam suum: Venite, et mittamus sortes, et sciamus quare hoc malum sit nobis. Et miserunt sortes, et cecidit sors super Jonam.

4. Mais le Seigneur envoya sur la mer un vent furieux; et une grande tempête s'étant élevée, le vaisseau était en danger d'être brisé.

5. Alors la peur saisit les matelots: chacun invoqua son dieu avec de grands cris; et ils jetèrent dans la mer toute la charge du vaisseau pour l'alléger. Cependant Jonas, étant descendu au fond du navire, y dormait d'un profond sommeil;

6. Et le pilote s'approchant de lui, lui dit: Comment pouvez-vous ainsi dormir? Levez-vous, invoquez votre Dieu, et peut-être que Dieu se souviendra de nous, et ne permettra pas que nous périssions.

7. Ils se dirent ensuite l'un à l'autre: Allons, jetons le sort pour savoir d'où ce malheur a pu nous venir. Et ils jetèrent le sort, et il tomba sur Jonas.

COMMENTAIRE

lent aller directement à Jérusalem, débarquent à Joppé. Quoique, selon la remarque de Josèphe (1), le port soit très dangereux, et que les vaisseaux y courent de grands dangers, lorsque la mer est agitée, on ne laissait pas de s'en servir, n'en ayant point de meilleur plus près de Jérusalem.

DEDIT NAULUM EJUS. L'hébreu (2) marque qu'il donna le prix du vaisseau; ou plutôt ce qu'on donnait pour être reçu dans le vaisseau: *Naulum ejus (navis)*.

§. 4. FACTA EST TEMPESTAS MAGNA IN MARI. Les Juifs et les Orientaux, qui aiment les fictions et les miracles, ont trouvé dans l'histoire de Jonas de quoi se contenter. Ils ont même encore ajouté à son histoire, toute prodigieuse qu'elle est (3). Ils disent que le vaisseau qu'il montait étant en mer, s'arrêta tout d'un coup, sans avancer ni reculer, quelque effort que l'on fit à force de rames. D'autres croient que la tempête n'attaqua que le vaisseau où était Jonas, sans causer la moindre agitation aux environs: c'est ce qui fit comprendre aux matelots qu'il y avait en cela quelque chose de miraculeux, et ce qui les fit recourir au sort, pour découvrir l'auteur du mal (4). On dit de plus que l'on jeta le sort par trois fois, et qu'il tomba toujours sur Jonas; que, nonobstant cela, les marins, craignant encore de s'y méprendre et d'irriter le Seigneur, en noyant son prophète, le descendirent à diverses fois jusqu'à l'eau de la mer avec une corde, sans le laisser enfoncer; enfin, voyant qu'à chaque fois qu'ils le descendaient, la tempête s'apaisait, et qu'aussitôt qu'ils le retiraient, elle recommençait, ils se résolurent

de l'abandonner à la violence des flots. Toutes ces circonstances n'ont à la vérité rien qui soit absolument contredit par l'Écriture; mais aussi elles n'ont aucun fondement solide.

§. 5. CLAMAVERT VIRI AD DEUM SUUM. Ces marins étaient idolâtres, comme la suite l'insinue, verset 6.

MISERUNT VASA IN MARE. *Ils jetèrent dans la mer ce qui était dans le vaisseau*, pour diminuer sa charge, comme on le fait toujours dans ces occasions (5).

JONAS DORMIEBAT SOPORE GRAVI. *Jonas dormait d'un profond sommeil*, causé par la lassitude et le travail, ou par la douleur, l'abattement et la tristesse; comme les apôtres au jardin de Gethsémani (6): *Invenit eos dormientes præ tristitia*, dit saint Luc. Le sommeil de Jonas était de même un sommeil d'abattement et de tristesse: *Non securitatis, sed mæroris*, dit saint Jérôme.

§. 7. MITTAMUS SORTES. *Jetons le sort*, pour savoir d'où nous vient ce malheur, d'où vient cette tempête si subite, si extraordinaire, qui n'en veut qu'à nous, pendant que le reste de la mer est dans le calme (7): *Si solitos, et quos aliquando experti fuerant fluctus vidissent consurgere, nunquam sorte auctorem naufragii quærerent*, selon la remarque de saint Jérôme. Ils crurent que cette bourrasque leur était arrivée à cause du crime caché de quelqu'un de leur compagnie; comme autrefois ces marins qui portaient Diagoras dans leur vaisseau, ne doutèrent point que la tempête qui les assaillit, ne fût principalement contre ce philosophe, qui faisait profession d'athéisme.

(1) *Joseph. de bell. lib. iii. c. 29. seu. 15. in latino.* Ἀλιμένου θε οὔσης ὥστε τῆς Ἰόππης, αἰγιατῶ γὰρ ἐπιλήγει τραχεῖ, καὶ τῷ μὲν ἄλλο πᾶν ὀρθίῳ, βραχὺ δὲ συνέουσι κατὰ τὰς κεραίας ἐκάτερθεν, etc.

(2) *הַשֵּׁבַע הַיָּמִים* Les Septante: Ἐῴρεν πλοῖον, καὶ ἔδωκε τὸ ναῦλον αὐτοῦ.

(3) *Hebræi in Lyrano. Mont. ex Eleazaro, d'Herbelot,*

Bibl. Orient. Voyez aussi Théodoret. Καὶ τῶν ἄλλων πάντων ἐξοῦρίων φερομένων, περὶ τοῦτο μόνον τὸ πλοῖον ἐγίνετο τῆς θαλάσσης ἡ ζάλη, καὶ τὸ ῥόδιον ἔξει.

(4) *Rab. Eliezer.*

(5) *Vide Act. xxvii. 18. 38.*

(6) *Matt. xxvi. 40. - Luc. xxii. 45.*

(7) *Theodoret. Hieronym. hic.*

8. Et dixerunt ad eum : Indica nobis cujus causa malum istud sit nobis? quod est opus tuum? quæ terra tua, et quod vadis? vel ex quo populo es tu?

9. Et dixit ad eos : Hebræus ego sum, et Dominum Deum cœli ego timeo, qui fecit mare et aridam.

10. Et timuerunt viri timore magno, et dixerunt ad eum : Quid hoc fecisti? Cognoverunt enim viri quod a facie Domini fugerent, quia indicaverat eis.

11. Et dixerunt ad eum : Quid faciemus tibi, et cessabit mare a nobis? quia mare ibat, et intumescibat.

12. Et dixit ad eos : Tollite me, et mittite in mare, et cessabit mare, a vobis; scio enim ego quoniam propter me tempestas hæc grandis venit super vos.

8. Ils lui dirent donc : Apprenez-nous quelle est la cause de ce péril où nous sommes : à quoi vous occupez-vous ? d'où êtes-vous, où allez-vous, et quel est votre peuple ?

9. Il leur répondit : Je suis Hébreu ; et je sers le Seigneur, le Dieu du ciel, qui a fait la mer et la terre.

10. Alors ils furent saisis d'une grande crainte, et ils lui dirent : Pourquoi avez-vous fait cela ? Car ils avaient su de lui-même qu'il fuyait de devant la face du Seigneur.

11. Ils lui dirent donc : Que vous ferons-nous pour nous mettre à couvert de la violence de la mer ? Car les vagues s'élevaient, et grossissaient de plus en plus.

12. Jonas leur répondit : Prenez-moi, et jetez-moi dans la mer, et elle s'apaisera : car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête est venue fondre sur vous.

COMMENTAIRE

§. 8. INDICA NOBIS CUJUS CAUSA MALUM ISTUD SIT NOBIS. Ces matelots, quoique païens, reconnaissent que rien n'arrive que par l'ordre de Dieu, et qu'il n'envoie les maux que pour punir les péchés des hommes. C'est pourquoi ils tâchent de découvrir qui d'entr'eux pouvait avoir irrité sa justice, pour l'apaiser par la punition du coupable. Ils ont pour cela recours *au sort*, comme à l'unique moyen dont ils pouvaient se servir alors. Mais, comme ce moyen pour reconnaître la vérité n'est pas assez sûr, ils tâchent de la découvrir par la confession même de celui sur lequel le sort était tombé.

§. 10. ET TIMUERUNT VIRI TIMORE MAGNO. Ils reconnaissent par un instinct de la nature, qui a fait dire à un ancien père, *que tout homme est naturellement chrétien* (1), qu'il y a un Dieu qui a fait le ciel, la mer et la terre. Et ayant appris de Jonas qu'il l'avait irrité contre lui, ils sont saisis de frayeur, sachant qu'il est tout-puissant pour punir ceux qui lui résistent.

D'ailleurs, ils avaient reconnu par les paroles mêmes de Jonas, que c'était un homme juste, et que Dieu aimait, quoiqu'il eût fait quelque chose contre son ordre. Ainsi ils appréhendaient d'une part d'irriter Dieu en traitant mal celui qu'il aimait ; et de l'autre, de l'offenser encore, en ne punissant pas celui contre lequel il témoignait sa colère d'une manière si redoutable.

§. 12. TOLLITE ME ET MITTITE IN MARE. Saint Jean Chrysostôme remarqué très sagement que nous n'admirons pas autant que nous devrions la constance des saints, dans les rudes épreuves et les grands périls où ils se sont trouvés ; parce que, sachant par la suite de leur histoire, que Dieu les en a tirés enfin, nous ne comprenons pas assez que ce que nous savons présentement, était incertain alors, et qu'ainsi ils ont eu besoin d'une foi très forte et d'une fermeté inébranlable, pour se

soumettre avec une humble patience à la volonté de Dieu, quoi qu'il pût arriver.

C'est ce que nous pouvons dire de Jonas en cette rencontre. Nous admirons moins qu'il ait demandé qu'on le jetât dans la mer, parce que nous lisons dans la suite, de quelle manière Dieu l'en a tiré. Mais mettons-nous en sa place, et considérons en quel état, et dans quelle disposition de cœur et d'esprit il a dû se trouver alors. Il savait qu'il avait irrité Dieu par sa désobéissance. Il voyait que sa colère toute-puissante avait armé contre lui les vents et la tempête, et que la mer effroyablement agitée menaçait de l'ensevelir dans ses abîmes. Cependant, dans cet état si terrible qui aurait pu troubler les âmes les plus intrépides, et qui se seraient cru les plus innocentes, se sentant coupable devant Dieu, il se conduisit avec la même tranquillité que s'il eût eu à délibérer du sort d'un autre, et non du sien propre. Il a compassion de tous ceux qui, se trouvant avec lui dans le même vaisseau, se voient exposés au même danger. Il veut souffrir seul, comme il est seul coupable ; et il demande qu'on le jette dans la mer, afin que la tempête cesse, et que la peine de sa faute ne tombe point sur des innocents.

S'il est si plein de charité envers les hommes, il a dû être aussi plein de foi et d'humilité envers Dieu. Il s'est abaissé sans doute profondément devant lui. Il lui a demandé pardon de sa désobéissance. Il s'est abandonné à une mort visible, souhaitant qu'elle devint l'expiation de sa faute. Il a fait ce qu'Abraham avait fait avant lui. Il a espéré contre l'espérance. Et sachant qu'on ne peut se soustraire à la toute-puissance de Dieu, ni se défendre de lui qu'en fuyant vers lui, il s'est jeté entre ses bras, comme un enfant se jette dans le sein de sa mère, qu'il a offensée, et qui le menace ; et il a cru avec une foi pleine de sagesse,

(1) Tertull. Apologet.

13. Et remigabant viri ut revertentur ad aridam, et non valebant, quia mare ibat, et intumescebat super eos.

14. Et clamaverunt ad Dominum, et dixerunt : Quæsumus, Domine, ne pereamus in anima viri istius ; et ne des super nos sanguinem innocentem, quia tu, Domine, sicut voluisti, fecisti.

15. Et tulerunt Jonam, et miserunt in mare ; et stetit mare a fervore suo.

16. Et timuerunt viri timore magno Dominum ; et immolaverunt hostias Domino, et voverunt vota.

13. Cependant les matelots tâchaient de regagner la terre, mais ils ne le pouvaient point, parce que la mer s'élevait de plus en plus, et les couvrait de ses vagues.

14. Et ils crièrent vers le Seigneur, et lui dirent : Nous vous prions, Seigneur, que la mort de cet homme ne soit pas cause de notre perte ; et ne faites pas retomber sur nous le sang innocent ; car c'est vous-même, Seigneur, qui faites en ceci ce que vous voulez.

15. Puis ayant pris Jonas, ils le jetèrent dans la mer ; et elle s'apaisa aussitôt.

16. Alors ces hommes conçurent pour le Seigneur une frayeur pleine de respect : ils immolèrent des hosties au Seigneur, et ils lui firent des vœux.

COMMENTAIRE

qu'il n'y a que la bonté paternelle de Dieu qui nous puisse mettre à couvert de la sévérité de sa justice.

ÿ. 13. ET REMIGABANT VIRI. *Ils tâchaient à gagner la terre* pour y déposer Jonas, ne voulant pas d'abord en venir au remède qu'il leur avait proposé, de le jeter dans l'eau. Ils craignaient de se rendre coupables de sa mort, et d'attirer de plus en plus sur eux-mêmes la colère de Dieu, en traitant ainsi un étranger qui leur avait confié sa vie (1).

ÿ. 14. NE PEREAMUS IN ANIMA VIRI ISTIUS. Ne nous imputez point sa mort ; nous ne faisons qu'obéir à vos ordres, et à ce qu'il nous ordonne lui-même. C'est la nécessité d'une juste défense qui nous oblige à le précipiter dans les flots, pour nous garantir du péril évident où il nous a mis.

Saint Jean Chrysostôme admire la conduite de ces marins. Des gens de mer, dit-il (2), qui sont d'ordinaire sans raison et sans pitié, des aveugles et des idolâtres, observent à l'égard d'un étranger et d'un inconnu les règles de la justice la plus stricte. Ils jettent le sort pour voir qui d'entr'eux était le coupable. Le sort tombe sur Jonas. Il leur avoue lui-même qu'il avait irrité contre lui le Dieu de la terre et de la mer, qui, pour se venger de sa désobéissance, avait excité contre

lui cette tempête. Et néanmoins, sachant que cet homme, par sa propre confession, était l'unique cause de l'extrême péril où ils se voyaient réduits, et que lui-même les assurait de leur salut, s'ils le jetaient dans la mer, ils hasardent encore leur vie pour tâcher de ménager la sienne, et ne se résolvent enfin à le jeter hors de leur vaisseau, que lorsqu'ils ont la certitude que, sans cela, leur perte est inévitable. Quelle honte pour des chrétiens de ne pouvoir apprendre des idolâtres mêmes à être plus modérés et plus équitables dans leurs jugements !

ÿ. 15. JONAM MISERUNT IN MARE. On ignore l'endroit de la mer où Jonas fut jeté. Les Orientaux (3) tiennent par tradition que ce fut à deux lieues d'Antipatris vers le midi. Ainsi ce devait être assez près de Joppé puisqu'Antipatris n'était qu'à cent cinquante stades, ou vingt-sept kilomètres sept cents mètres de cette ville vers le nord (4).

ÿ. 16. IMMOLAVERT HOSTIAS DOMINO, ET VOVERUNT VOTA. Ils firent des vœux sur le champ et dans leur vaisseau, et offrirent des hosties après leur voyage ; on met qu'ils offrirent des hosties, parce qu'ils résolurent d'en offrir (5). La résolution est souvent mise pour l'exécution (6). Le chaldéen : *Ils promirent d'offrir un sacrifice à Dieu.*

(1) Joseph. Antiq. lib. ix. c. 11. Οἱ δὲ τὸ μὲν πρῶτον οὐκ ἐτόλμων, κρείοντες ἀπέθημα εἶναι ξένον ἄνθρωπον, καὶ πεπιστευλότα αὐτοῖς τὸ ζῆν εἰς φανεράν οὕτως ἀπόλειαν ἐκρίψαι.

(2) Chrysost. hom. lII. de pænît. 1.

(3) Eugène Roger, La Terre Sainte, liv. 1. ch. 12.

(4) Joseph. Antiq. lib. xIII. c. 23.

(5) Ita Theodoret. Vat. Grot. Mercer. Glass.

(6) Genes. xxxvII. 21. 22.- Exod. viII. 18.- Ezech. xxIv. 17. - I. Cor. x. 33.- Heb. vi. 6.

CHAPITRE II

Jonas est englouti par un poisson. Il invoque le Seigneur. Le poisson le jette vivant sur le bord de la mer.

1. Et præparavit Dominus piscem grandem ut deglutiret Jonam; et erat Jonas in ventre piscis tribus diebus et tribus noctibus.

2. Et oravit Jonas ad Dominum Deum suum de ventre piscis,

3. Et dixit: Clamavi de tribulatione mea ad Dominum, et exaudivit me; de ventre inferi clamavi, et exaudivisti vocem meam.

1. Et Dieu avait préparé un grand poisson, pour engloutir Jonas: il demeura trois jours et trois nuits dans le ventre de ce poisson.

2. Et Jonas adressa sa prière au Seigneur son Dieu, du ventre du poisson.

3. Il lui dit: J'ai crié au Seigneur dans le fort de mon affliction, et il m'a exaucé. J'ai crié du fond du tombeau, et vous avez entendu ma voix.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. PRÆPARAVIT DOMINUS PISCĒM GRANDĒM, UT DEGLUTIRET JONAM. Jonas dut être quelque temps dans la mer, avant que le poisson le saisis. Dieu permit, par un effet de sa Providence, que ce monstre marin se trouvât justement au même endroit où le prophète fut jeté, afin qu'il fût englouti avant d'être noyé. A propos de *piscem grandem*, en hébreu : דג גדול *dâg gadol*, le rabbin Salomon Jar'hi fait cette splendide découverte: « La terminaison hébraïque montre que le poisson était un mâle. Comme Jonas était à l'aise dans son ventre, il ne pensait pas à prier; mais Dieu ordonna au poisson de le vomir dans la gueule d'un poisson femelle qui était alors dans un état de grossesse avancée (littéral. *gravidæ fœtibus*). Jonas y fut à l'étroit, et alors il pria au fond du ventre de ce poisson femelle ». Ce raffinement d'exégèse vient de ce que poisson דג *dâg* au masculin, au verset 1, est écrit דגה *dâgâh*, au féminin, au verset 2. D'après le même rabbin, le poisson aurait été préparé dès le sixième jour de la création pour engloutir Jonas. Quels savants hommes que ces rabbins!

TRIBUS DIEBUS, ET TRIBUS NOCTIBUS. On n'est pas obligé, par les paroles du texte, de dire qu'il y fut trois jours et trois nuits entières. Il suffit qu'il y ait été aussi longtemps que le Sauveur du monde, dont il était une figure si expresse, fut dans le tombeau; c'est-à-dire, un jour entier, et une partie de deux autres jours.

ÿ. 2. ORAVIT DE VENTRE PISCIS. La prière que nous allons lire, fut conçue et formée, quant à sa substance, dans le ventre du poisson; mais il est visible que les paroles ne furent pas proférées dans le même temps (1). Après sa délivrance, le prophète rédigea sa prière, et en composa une espèce de cantique, où il raconte le danger qu'il avait couru, et les sentiments qu'il avait eus dans cette extrémité.

ÿ. 3. CLAMAVI DE TRIBULATIONE MEA. Ce verset et les trois suivants semblent exprimer les sentiments de Jonas, lorsqu'il fut jeté au fond de la mer, et avant qu'il fût avalé par le poisson. C'est l'idée de saint Jérôme (2), et d'un grand nombre de commentateurs qui ont coutume de le copier. D'autres croient qu'il parle de ce qu'il ressentit au-dedans de lui-même, lorsqu'il se vit dans le ventre du monstre marin. Le premier sentiment nous semble plus naturel.

DE VENTRE INFERI CLAMAVI. *J'ai crié du fond du tombeau*, du ventre du poisson, où j'étais enfermé comme dans un tombeau vivant (3), ou plutôt, selon le chaldéen, du fond de l'abîme de la mer où j'ai été précipité. Le fond du tombeau peut marquer toute sorte de péril évident. Les versets suivants sont plus favorables à cette dernière explication. Il y dit qu'il a été jeté au fond de la mer, que les flots et l'abîme des eaux l'ont enveloppé; qu'il est descendu jusqu'au fondement des montagnes, etc.

(1) Vide si placet, Sanct. n. 14. 15. 18. Grot. Livet. Tar-nov. Mercer.

(2) Hieronym. hic. Indicans nobis quod ex eo tempore quo præcipitatus est in mare, vidisset cetum, et tantam corporis molem, immēnes rictus, aperto se ore sorbere,

Domini recordatus. Ita Remig. Haimo. Dionys. Hugo. Rib. Sanct.

(3) Val. Mercer. Grot. Pisc. Jar'hi. etc. Theodoret. hic. Ἄβυθον δὲ τῆς κοιλίας τοῦ κήτους; ἐκάλειπεν.

4. Et projecisti me in profundum in corde maris, et flumen circumdedit me; omnes gurgites tui, et fluctus tui super me transierunt.

5. Et ego dixi: Abiectus sum a conspectu oculorum tuorum; verumtamen rursus videbo templum sanctum tuum.

6. Circumdede runt me aquæ usque ad animam; abissus vallavit me, pelagus operuit caput meum.

7. Ad extrema montium descendi, terræ vectes concluderunt me in æternum; et sublevis de corruptione vitam meam, Domine Deus meus.

8. Cum angustiaretur in me anima mea, Domini recordatus sum: ut veniat ad te oratio mea, ad templum sanctum tuum.

4. Vous m'avez jeté au milieu de la mer, jusqu'au fond des eaux: j'en ai été inondé de toutes parts; toutes vos vagues et tous vos flots ont passé sur moi.

5. Et j'ai dit: Je suis rejeté de devant vos yeux: mais néanmoins je verrai encore votre temple saint.

6. Je me suis vu à l'extrémité parmi les eaux qui m'environnaient: l'abîme m'a enveloppé de toutes parts; les flots de la mer ont couvert ma tête.

7. Je suis descendu jusque dans les racines des montagnes; je me vois pour jamais exclus de la terre par les barrières qui m'enferment; et néanmoins j'espère que vous préserverez ma vie de la corruption, ô Seigneur mon Dieu!

8. Dans la douleur profonde dont mon âme est saisie, je me suis souvenu de vous, Seigneur; que ma prière monte jusqu'à vous, jusqu'à votre temple saint.

COMMENTAIRE

ŷ. 4. FLUMEN CIRCUMDEDIT ME. Les anciens ont quelquefois donné le nom de fleuve à la mer; et le nom d'océan, ou de mer, à un fleuve; par exemple, au Nil.

ŷ. 5. EGO DIXI: ABIECTUSSUMA CONSPECTU OCU-
LORUM TUORUM. J'ai dit cela dans une espèce de désespoir, me croyant entièrement abandonné de vous; comme le Psalmiste, trop vivement occupé de la grandeur de ses péchés, disait au Seigneur (1): *Je suis rejeté de devant vos yeux*. Puis il ajoute: *C'est pour cela que vous exaucez la prière de votre serviteur*. Ainsi Jonas, après avoir marqué sa profonde humiliation et la vivacité de sa douleur, se raffermir: *Cependant, dit-il, je verrai encore votre temple saint*. Malgré la grandeur de mes offenses, j'espère de votre miséricorde que je serai garanti de ce danger, et que je vous rendrai mes vœux et mes actions de grâces dans votre temple. Quoique Jonas fût sujet du roi de Samarie, il ne laissait pas de fréquenter le temple de Jérusalem, de même que quantité d'autres bons Israélites.

ŷ. 6. CIRCUMDEDERUNT ME AQUÆ USQUE AD ANI-
MAM. *Les eaux m'ont enveloppé jusqu'à l'âme*, jusqu'à me faire perdre la respiration, jusqu'à me noyer. David emploie la même expression (2): *Intraverunt aquæ usque ad animam*. Les eaux sont venues jusqu'à mon âme, jusqu'à m'ôter la vie.

PELAGUS OPERUIT CAPUT MEUM. A la lettre (3): *Le jonc, ou la mousse de mer, a été liée à ma tête*. Je me suis trouvé au fond de la mer la tête engagée dans la mousse. Il parle de ce qui lui arriva avant que le monstre marin l'eût englouti. Il y a beaucoup de mousse ou de jonc dans la Méditerranée, surtout sur les bords. Jonas décrit tout ceci d'une manière poétique, dans laquelle il peut

y avoir un peu d'exagération. Les rabbins prétendent que Jonas apercevait les joncs à travers les yeux du poisson, qui lui servaient de fenêtres. Comme on pourrait nous accuser de dénaturer la pensée de ces graves exégètes, nous reproduisons la traduction littérale: « *Nam gemini oculi piscis erant velut fenestræ, per quas ipse prospiciebat et intuebatur omnia quæ erant in mari.* »

ŷ. 7. AD EXTREMA MONTIUM DESCENDI. L'hébreu (4) et les Septante: *Jusqu'aux fentes des montagnes*, ou jusqu'à leurs ouvertures. Les Hébreux croient les montagnes fondées et comme enracinées dans la mer; et leur fondement à peu près comme les racines d'un arbre.

TERRÆ VECTES CONCLUDERUNT ME. Je me trouvais dans ces antres souterrains, comme un prisonnier enfermé dans les cachots de la terre; car les abîmes qui sont sous les eaux, sont comme les prisons de l'univers. Toutes ces descriptions sont métaphoriques.

ŷ. 8. CUM ANGUISTIARETUR IN ME ANIMA MEA. Lorsque j'étais presque à l'agonie, et prêt à rendre l'âme, accablé de tant de maux, et ne voyant aucun moyen de me tirer du danger, je ne désespérai pourtant pas de votre bonté. Je me suis souvenu de vous, Seigneur, afin que ma prière montât jusqu'à vous: *Domini recordatus sum, ut veniat ad te oratio mea*. L'hébreu (5): *Je me suis souvenu de vous, et ma prière est parvenue au temple de votre sainteté*. D'après les rabbins, Jonas naviguait alors avec sa bête sous le temple de Jérusalem. Plus sérieux, les commentateurs chrétiens remarquent dans Jonas la double disposition où doit être tout pécheur: reconnaître sa faute et se souvenir de Dieu, lui en demander pardon.

(1) Psalm. xxx. 23.

(2) Psalm. lxxviii. 2.

(3) סוף חבוב לראשי

(4) וירתי הרים לקצבו הרים ירתי Les Septante: ἕως ἡ ἀσφαλῆ μου, εἰς σελιμῶνα; ὄρεσσον.

(5) את יהוה זכרתי וחבא אליך תפילתי אל הובל קדשך

9. Qui custodiunt vanitates frustra, misericordiam suam derelinquunt.

10. Ego autem in voce laudis immolabo tibi ; quæcumque vovi, reddam pro salute Domino.

11. Et dixit Dominus pisci ; et evomuit Jonam in aridam.

9. Ceux qui s'attachent inutilement à la vanité abandonnent la miséricorde qui les aurait délivrés.

10. Mais pour moi, je vous offrirai des sacrifices avec des cantiques de louanges ; je rendrai au Seigneur tous les vœux que j'ai faits pour mon salut.

11. Alors le Seigneur commanda au poisson, et il vomit Jonas sur le rivage.

COMMENTAIRE

§. 9. QUI CUSTODIUNT VANITATES FRUSTRA, MISERICORDIAM SUAM DERELINQUUNT. Ceux qui adorent les idoles, abandonnent la miséricorde de Dieu, la rendent inutile, la rejettent, lors même qu'elle se présente à eux, et qu'elle est toute prête à les sauver. *Deus natura misericors est*, dit saint Jérôme, *et paratus ut salvet clementia, quos non potest salvare justitia. Nos autem vilio nostro paralam misericordiam et ultro se offerentem perdimus*. Théodoret croit que le prophète accuse ici les matelots de l'avoir inhumainement jeté dans la mer. Ces gens qui adorent les idoles, ont abandonné la miséricorde et l'humanité, en me précipitant dans la mer. Drusius voudrait traduire l'hébreu (1) par : *Que ceux qui adorent les idoles, abandonnent ce culte honteux*. Mais, sans recourir à ces explications, nous prenons ici le terme de *miséricorde*, pour désigner la piété, la sainteté, la justice (2). Ceux qui s'adonnent au culte vain et inutile des idoles, se privent de la piété, de la sainteté qui pourraient les rendre agréables à Dieu. Jonas semble insinuer, par le parallèle qu'il fait de sa conduite et de celle des matelots païens, que ceux-ci ne rendirent pas la gloire qu'ils devaient à Dieu : *Ils abandonnèrent leur piété ; ils oublièrent leurs vœux, et leurs bonnes résolutions*. Mais pour lui (verset 10), *il offrit à Dieu des sacrifices de louanges ; il lui rendit tous les vœux qu'il avait faits pour son salut*.

§. 11. EVOMUIT JONAM IN ARIDAM. La tradition

des Orientaux n'est pas uniforme sur le lieu où Jonas fut jeté par le monstre marin. Les uns le font rendre sur un des bords de la mer Rouge (3) ; d'autres, dans le golfe Persique, ou dans la mer Rouge ; d'autres, au bord voisin de Ninive (4) : Tout cela sans la moindre apparence. Comment du port de Joppé un poisson pourrait-il passer dans l'Océan, et de là se rendre dans la mer Rouge, ou dans le golfe Persique ; ou, en remontant le Tigre, jusqu'auprès de Ninive ; et cela dans l'espace de trois jours ? D'autres (5) veulent qu'il ait été rendu au pied d'une montagne, qui s'avance beaucoup dans la mer, entre Beyrouth et Tripoli. Cette montagne porte encore aujourd'hui le nom de montagne de Jonas. Tavernier (6) assure qu'on montre le rocher où Jonas fut jeté, à deux lieues au nord d'Alexandrette, sur la côte de Cilicie. Ce sentiment n'a rien d'impossible ni d'incompatible avec la géographie ; mais aussi n'a-t-il rien de certain ; non plus que l'opinion qui veut qu'il ait été conduit à Laodicée, sur les confins de la Syrie et de la Cilicie, ou qu'il ait été ramené au port de Joppé, d'où il était sorti. Joseph (7) n'a pas tenu compte des distances, lorsqu'il le conduit jusque dans le Pont-Euxin. Il faudrait que ce poisson eût fait huit cents lieues de mer en trois jours et trois nuits. Dans une telle obscurité, le parti le plus sage est celui du silence (8), et d'un aveu sincère que ce fait est entièrement inconnu.

(1) משכריו חבלי שוא הדרש ועזבו *Vide Drus. in Levit. xx. 17. Ubi probat הדרש quandoque sumi pro probro.*

(2) Voyez notre commentaire sur *Osee vi. 4. Lud. de Dieu, et Munster.*

(3) *Vide Sancti. hic. n. 39.*

(4) *Sulpit. Sever. histor. Eccles. lib. 1. - Gregor. Magn. Moral. lib. 11. c. 12.*

(5) C'est la tradition de ce pays-là, dit le P. Eugène Roger, liv. 1.

(6) Tavernier, *Voyage de Perse. liv. 11. ch. 1. p. 116. Voyez aussi Boch. de Animal. sacr. t. 2. lib. v. c. 12.*

(7) *Joseph. Antiq. lib. ix. c. 11. Τὸν δὲ λόγος ὑπὸ τοῦ κήτους κατάβροθον τρεῖς ἡμέρας, καὶ τριακτὰς ὕλτας, εἰς τὸν Ἰσχυεῖνον ἐβραστήθηναι πόντον, ζῶντα καὶ μηδὲν τοῦ σώματος λελωθῆμένον.*

(8) *Theodoret. in cap. 11. Μηδεὶς ἀνοσιῶς πολυπραγμονεῖται παραποιῶν αὐτὸν ἐξήγαγεν ἰχθῖνα, καὶ τοῦτο γὰρ τῶν ἄγαν ἔστι περιττῶν.*

CHAPITRE III

Le Seigneur ordonne une seconde fois à Jonas d'aller à Ninive. Prédication de Jonas dans cette ville. Les Ninivites se convertissent et font pénitence. Dieu leur pardonne.

1. Et factum est verbum Domini ad Jonam secundo, dicens :

2. Surge, et vade in Niniven, civitatem magnam, et prædica in ea prædicationem quam ego loquor ad te.

3. Et surrexit Jonas, et abiit in Ninivem juxta verbum Domini; et Ninive erat civitas magna itinere trium dierum.

4. Et cœpit Jonas introire in civitatem itinere diei unius; et clamavit, et dixit : Adhuc quadraginta dies, et Ninive subvertetur.

1. Le Seigneur parla une seconde fois à Jonas et lui dit :

2. Levez-vous et allez en la grande ville de Ninive, et prêchez-y ce que je vous ordonne de dire.

3. Jonas partit aussitôt, et alla à Ninive, selon l'ordre du Seigneur : Ninive était une grande ville de trois jours de chemin.

4. Et Jonas y étant entré, y marcha pendant un jour ; et il cria en disant : Dans quarante jours, Ninive sera détruite.

COMMENTAIRE

¶ 2. VADE IN NINIVEN, ET PRÆDICA IN EA, etc. Dieu lui avait déjà donné ses ordres auparavant, il ne les répète point ici. Il lui ordonne de partir, et d'aller annoncer à cette ville ce qu'il lui mettra dans la bouche (1) lorsqu'il y sera arrivé, ou ce qu'il lui a dit précédemment.

¶ 3. ITINERE TRIUM DIERUM. Les historiens profanes nous enseignent qu'elle était beaucoup plus vaste que Babylone (2), et qu'on avait voulu la rendre la plus grande ville, non seulement qui fût alors, mais même que l'on pût faire (3). Elle avait environ 78 kilomètres de tour, et de quatre à cinq lieues de long; car elle était oblongue, comme le montre Diodore de Sicile, qui nous en a conservé les dimensions. Mais les données fournies par les écrivains grecs sont exagérées. Il ne serait pas impossible qu'ils n'aient pris leurs dimensions depuis Khorsabad jusqu'à Ninive, faisant rentrer dans l'enceinte de la ville des parties qui lui étaient absolument étrangères, comme si l'on rattachait une partie du département de la Seine à Paris. L'hébreu (4) : *Ninive était une grande ville de Dieu*; c'est-à-dire, prodigieusement grande, divinement grande. Les Hébreux ajoutent le nom de Dieu aux choses dont ils veulent signaler la grandeur, la bonté, la beauté, etc. Ainsi, selon la remarque de Kim'hi, ils disent un fleuve de Dieu (5), des cèdres de Dieu (6), un combat de Dieu (7).

On a souvent donné une fausse interprétation au texte hébreu, en disant que Ninive avait *trois journées de chemin*, ou trois journées de tour, qu'il fallait trois jours pour en faire le tour. Ce n'est point là le sens de l'hébreu. Voici le sens du texte : (4) וּבְנֵי הַיָּמָה עִיר גְּדוּלָהּ לְאַלְהֵימִים מֵהַלֶּךְ שְׁלֹשָׁה יָמִים (4) וּבְנֵי הַיָּמָה עִיר גְּדוּלָהּ לְאַלְהֵימִים מֵהַלֶּךְ שְׁלֹשָׁה יָמִים *ve Ninevêh hâyethâh 'tr ghedôlâh le Elohîm mahalak scheloschelh iâmim*(4) *Veyehel Jônâh labô ba'ir mahalak iôm a'hâd. Et Ninive était une ville grande à Dieu ayant trois journées de marche* (4). *Et Jonas commença à entrer dans la ville* (pendant) *une journée de marche*. C'est-à-dire qu'il fallait trois journées de marche pour parcourir les divers quartiers, les diverses rues de la ville, afin de faire retentir partout la menace de Jéhovah. A quoi aurait-il servi de prophétiser dans les champs, en dehors des murailles de la ville ?

¶ 4. INTROIRE IN CIVITATEM ITINERE DIEI UNIUS. On croit généralement qu'il y prêcha plusieurs jours de suite (8), et qu'il ne raconte ici que ce qu'il fit le premier jour de son arrivée.

ADHUC QUADRAGINTA DIES, ET NINIVE SUBVERTETUR. Les Septante et les anciens pères qui les ont suivis, ne lisent que trois jours (9). Mais l'hébreu, le syriaque, le chaldéen, et les anciens interprètes grecs ont constamment lu quarante jours. Origène (10) croit que Jonas n'avait pas reçu l'ordre du Seigneur de limiter le temps auquel

(1) C'est le sens du chaldéen.

(2) *Strabo. lib. xvi. initio. Πολλὴ μείζων ἢ γ τῆς Βαβυλωνίου.*

(3) *Diodor. Sicul. Bibliot. lib. II.*

(4) וּבְנֵי הַיָּמָה עִיר גְּדוּלָהּ לְאַלְהֵימִים Les Septante : Πόλις μεγάλη τῷ Θεῷ.

(5) *Psalm. Lxiv. 10. — (6) Psalm. Lxxix. II.*

(7) *Genes. xxx. 8.*

(8) Ἐπ'τι τρεῖς ἡμέρας, καὶ Νινευὴ καταστραφήσεται.

(9) *Theodoret. Grot. Val.*

(10) *Origen. homil. xvi. in Num.*

8. Et operiantur saccis homines, et jumenta, et clament ad Dominum in fortitudine; et convertatur vir a via sua mala, et ab iniquitate quæ est in manibus eorum.

9. Quis scit si convertatur et ignoscat Deus, et revertatur a furore iræ suæ, et non peribimus?

8. Que les hommes et les bêtes soient couverts de sacs; et qu'ils crient vers le Seigneur de toute leur force; que chacun se convertisse; qu'il quitte sa mauvaise voie, et l'iniquité dont ses mains sont souillées.

9. Qui sait si Dieu ne se retournera pas vers nous, pour nous pardonner, s'il n'apaisera pas sa fureur et sa colère; et s'il ne changera point l'arrêt qu'il a donné pour nous perdre?

COMMENTAIRE

les affaires de conséquence, il ne suffisait pas que le roi ordonnât; il fallait que les grands y concourussent; et alors les arrêts étaient irrévocables, et les ordonnances sans appel (1). En Assyrie, le souverain était autocrate; les grands officiers de la maison royale formaient néanmoins « une sorte de conseil des ministres, qui dirigeait l'administration de l'empire sous l'autorité suprême du roi, souvent enfermé dans le harem et indifférent aux affaires (2). »

HOMINES ET JUMENTA NON GUSTENT QUIDQUAM. L'Écriture ne dit point ici qu'on ait fait jeûner les enfants à la mamelle; mais la plupart des pères (3), qui ont parlé du jeûne des Ninivites, l'ont avancé. Saint Basile dit même qu'on sépara les petits des animaux de leurs mères, et qu'on les contraignit de se passer de nourriture et de lait, de même que les animaux déjà grands. On a déjà pu remarquer sur Joël (4), que les Juifs, dans les calamités publiques, faisaient jeûner jusqu'aux enfants; et encore aujourd'hui, dans les jeûnes commandés par la loi, ils les contraignent au jeûne dès l'âge de sept ans. Les Samaritains sont encore plus sévères: ils jeûnent et font jeûner leurs enfants dès qu'ils sont sevrés, pendant les vingt-quatre heures du jour de l'expiation solennelle. Ce qui paraît le plus surprenant ici, c'est le jeûne des animaux. Nous n'en voyons nulle part la pratique parmi les Hébreux; mais nous en avons des exemples parmi les étrangers. Virgile fait dire à un berger dans ses Églogues (5), que les animaux jeûnèrent pour marque de deuil à la mort de Jules César:

Non ulli pastos illis egère diebus
Frigida, Daphni, boves ad flumina, nulla neque annem
Libavit quadrupes, neque fluminis attingit undam.

On raconte (6) que, dans les Canaries et au Pérou, on a coutume, lorsque la sécheresse est trop grande, d'enfermer les brebis et les chèvres, et de les faire jeûner, jusqu'à ce que la faim les

fasse crier. Ils s'imaginent que leurs bêlements frappent le Seigneur, et l'engagent à donner de la pluie à la terre. Nous voyons dans les anciens, que souvent, à la mort des héros, on a fait jeûner les chevaux, qu'on leur a coupé le crin (7), et qu'on les a laissés bridés. Saint Jean Chrysostôme (8) remarque que dans les funérailles des riches, on couvre leurs chevaux de sacs, ou d'étoffes grossières, et qu'on les fait mener à la suite du convoi, pour attirer la compassion et les larmes des spectateurs. Lorsqu'on fait jeûner les animaux, dit Théodoret, on n'a dessein que de toucher les hommes par les cris et les bêlements de ces innocentes victimes; on veut exciter le pécheur à répandre des larmes, et à ouvrir, par la pénitence, les sources de la miséricorde du Seigneur.

Ÿ. 9. QUIS SCIT SI CONVERTATUR, ET IGNOSCAT DEUS. Dieu nous donne un excellent modèle de la pénitence en la personne des Ninivites; et c'est ce que nous apprenons dans l'Évangile de la bouche de Jésus-Christ même, qui reproche aux Juifs, de n'avoir pas voulu faire pénitence après qu'il les y avait portés en tant de manières; tandis que les Ninivites, tout païens et tout idolâtres qu'ils étaient, avaient fait pénitence à la voix de Jonas.

Comme la pénitence de Ninive nous est proposée, et dans l'Ancien Testament, et dans le Nouveau, il est juste de remarquer, dans ce tableau que Dieu même nous a tracé du retour sincère de l'âme vers lui, si notre pénitence a quelque rapport avec celle de ce peuple.

1. Les Ninivites témoignent avoir une grande foi; et c'est la condition que le Fils de Dieu demande aux Juifs comme étant inséparable d'un véritable repentir, lorsqu'il leur dit: *Faites pénitence et croyez à l'Évangile.* Un homme inconnu, qui ne paraissait avoir rien dans sa personne que de méprisable, leur vient dire tout d'un coup que, dans quarante jours, leur ville serait détruite. Il

(1) Vide Dan. vi. - Esth. i. 10; viii. 8.

(2) F. Lenormant, *Hist. des peuples de l'Orient*, p. 75.

(3) Basil. homil. viii. in avaros. Vide et orat. iv. de famul. et Chrysost. homil. vii. de pœnit. iii. - Ambros. seu Maxim. serm. xl. inter. Ambros.

(4) Joel. ii. 16. - (5) Virgil. Eclog. v.

(6) Horn. de Origin. gent. Americ. lib. ii. c. 23.

(7) Vide Homer. Herodot. Plutarch. in Pelopida. Stat. alios. Brissot, de regno Persarum, ii. 206.

(8) Chrysost. homil. iii. ad popul. Antioch.

10. Et vidit Deus opera eorum, quia conversi sunt de via sua mala; et misertus est Deus super malitiam quam locutus fuerat ut faceret eis, et non fecit.

10. Dieu considéra leurs œuvres; il vit qu'ils s'étaient convertis, en quittant leur mauvaise voie: et la compassion qu'il eût d'eux l'empêcha de leur envoyer les maux qu'il avait résolu de leur faire.

COMMENTAIRE

ne fait aucun miracle, pour les assurer que c'est de la part de Dieu qu'il leur annonce une vérité si hors de toute apparence; et cependant un peuple si grand, si riche et si insolent dans ses richesses, comme le sont d'ordinaire ceux des grandes villes, croit d'abord une chose si incroyable, puis il est épouvanté de ces menaces; et tous, depuis les derniers du peuple jusqu'au roi même et aux princes de sa cour, donnent des marques publiques de leur repentir.

2. Leur pénitence ne consiste point dans des apparences vaines, et des promesses sans effet; ce que les saints pères appellent des feuilles et non des fruits. Mais elle est accompagnée des actions les plus contraires à l'inclination des hommes du siècle, accoutumés depuis longtemps à une vie molle et délicate. Ils étaient auparavant habillés superbement, et nous voyons qu'ils se revêtent d'un sac, et qu'ils se couvrent de poussière et de cendre. Ils passaient leur vie dans le luxe et dans les festins magnifiques, et ils passent tout d'un coup à un jeûne si austère, qu'ils ordonnent aux hommes de ne rien manger, et de s'abstenir même de boire de l'eau.

3. La manière dont ils traitent avec Dieu fait voir que c'est lui qui les a touchés. Car ils ne le prient pas seulement, mais ils crient vers lui, et ils crient de toutes leurs forces. La foi est le principe de la prière, dit saint Augustin, et il n'y a qu'une grande foi qui puisse produire cette prière ardente, et ce cri du cœur, qui oublie tout pour ne se souvenir que du péril qui nous menace, et de la main toute-puissante qui peut nous sauver, et qui semble vouloir faire violence à Dieu même, mais une violence qui lui est agréable. *Hæc vis Deo grata est.* Si leur foi est grande, elle est en même temps accompagnée d'une humilité pleine de respect, et leur crainte est tempérée par leur confiance. *Qui sait, disent-ils, si Dieu ne se retournera point vers nous pour nous pardonner, et s'il n'apaisera point sa fureur?* Ils reconnaissent que Dieu est tout-puissant pour se venger d'eux; qu'il serait juste quand il les perdrait; et que leur vie n'est digne que de sa colère. Et néanmoins ils ne laissent pas de s'humilier profondément devant lui, et d'avoir recours à sa bonté, sachant qu'il ne rejette point les larmes des plus grands

pêcheurs quand elles sont sincères; et que ses miséricordes sont infinies.

4. Leur pénitence n'est point une illusion telle qu'est, selon les saints pères, la pénitence de ces personnes qui se croient guéries de leurs péchés sans les quitter néanmoins jamais, et qui s'imaginent qu'en les confessant de temps en temps, et y retombant aussitôt, elles seront justifiées devant Dieu, quoiqu'il soit visible qu'elles n'ont jamais été converties. Ce n'est pas de cette manière que les Ninivites ont cru devoir faire pénitence. *Que chacun, disent-ils, se convertisse, qu'il quitte sa mauvaise voie, et l'iniquité dont ses mains étaient souillées.* Ils ne se contentent point de paroles, ils demandent des œuvres. Ils veulent que l'on quitte le mal, pour être en état de faire le bien, que le cœur se convertisse, afin que les œuvres changent. *Mula cor, et mutabilur opus,* dit saint Augustin.

C'est pourquoi il est dit dans la suite, que Dieu considéra leurs œuvres; et que, voyant qu'ils s'étaient convertis, et qu'ils avaient quitté leurs désordres, il ne voulut point leur faire les maux dont ils les avait menacés; il révoqua l'arrêt que sa justice avait déjà prononcé contre eux.

Rien n'est plus dangereux que de se tromper sur le sujet de la pénitence. Elle nous ouvre le ciel, si elle est vraie, et nous le ferme pour jamais, si elle est fausse. Rien n'est plus sûr lorsqu'il s'agit de savoir ce qui doit nous rendre Dieu favorable, que de l'apprendre de la bouche de Dieu même. Il demande la conversion de l'âme, il demande le cœur et des fruits de pénitence. Il nous propose les Ninivites pour modèles, il faut donc nous rendre à des instructions si divines. Et ce qui doit nous remplir de consolation, c'est qu'il nous donne lui-même ces dispositions saintes qu'il nous demande. Ainsi n'écoutons que lui, n'espérons qu'en lui, et demandons-lui que, devant être notre juge après notre mort, sa parole soit notre guide et notre règle pendant cette vie.

§. 10. MISERTUS EST SUPER MALITIAM QUAM LOCUTUS FUERAT. A la lettre (1): *Le Seigneur eut de la douleur, il se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait.* Les Septante de l'édition de Complute (2): *Il fut consolé, ou il fut apaisé sur*

(1) וינהם האלהים על הרעה אשר דבר לעשות להם

(2) Παρεκληθη ἐπὶ τῇ κακίᾳ ἣ ἐλάλησε τὸς ποιῆσαι αὐτοῖς.

le mal qu'il avait dit qu'il leur ferait. Mais l'édition romaine, Théodoret (1), etc. : *Il se repentit du mal, etc.* L'ancien traducteur d'Origène (2) reconnaît ces deux manières de lire dans le grec. Le chaldéen : *Il se convertit sur le mal, etc.* Il changea sa première résolution. Saint Jérôme (3), suivi de quelques interprètes, a cru que le Seigneur avait seulement suspendu pour quelque temps sa résolution de ruiner Ninive. Il différa l'exécution

de son arrêt pendant quelques années, en considération de la pénitence du roi et du peuple de Ninive ; mais ce peuple étant bientôt retombé dans ses premiers désordres, Dieu fit éclater sa colère et la ville fut définitivement détruite. Déjà, du temps de Lucien (4), on n'en voyait plus aucun vestige, et il fallut les fouilles de MM. Botta et Layard, pour ramener ses ruines à la lumière du jour et reconstituer son histoire.

(1) Καὶ μετενόησεν ὁ Θεὸς ἐπὶ τῇ κακίᾳ, etc.

(2) Origen. in Num. homil. xvi. Pœnituit, vel ut in aliis exemplaribus legimus : Deprecatus est Deus super malitiam, etc.

(3) Hieron. Præfat. in Jonam et Theodoret. Præfat. in Nahum.

(4) Lucian. in Charon. Ἦ Νῆνος μὲν ἀπόλωλεν ἤδη, καὶ οὐδὲν ἔλπος ἔτι λοιπὸν αὐτῆς, οὐδ' ἂν εἴπη; ὅπου ποτὶ ἦν.

CHAPITRE IV

Jonas s'afflige de ce que sa prophétie n'est pas accomplie. Le Seigneur lui fait comprendre qu'il ne doit pas s'affliger de ce que Ninive est épargnée.

1. Et afflictus est Jonas afflictione magna, et iratus est ;

2. Et oravit ad Dominum, et dixit : Obsecro, Domine, numquid non hoc est verbum meum cum adhuc essem in terra mea ? Propter hoc præoccupavi ut fugerem in Tharsis ; scio enim quia tu Deus clemens et misericors les, patiens et multæ miserationis, et ignoscens super malitia.

3. Et nunc, Domine, tolle, quæso, animam meam a me, quia melior est mihi mors quam vita.

4. Et dixit Dominus : Putasne bene irascaris tu ?

1. Alors Jonas fut saisi d'une grande affliction, et il se fâcha.

2. Et s'adressant au Seigneur, il lui dit : Seigneur, n'est-ce pas là ce que je disais, lorsque j'étais encore dans mon pays ? C'est ce que j'ai prévu d'abord, et c'est pour cela que j'ai fui à Tharsis ; car je savais que vous êtes un Dieu clément, bon, patient, plein de miséricorde, et qui pardonnez les péchés.

3. Je vous conjure donc, Seigneur, de retirer maintenant mon âme de mon corps, parce que la mort m'est meilleure que la vie.

4. Le Seigneur lui dit : Croyez-vous que votre colère soit bien raisonnable ?

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. AFFLICTUS EST JONAS, ... ET IRATUS EST. *Jonas fut saisi d'une grande affliction, et il se fâcha*, en voyant que ce qu'il avait prédit contre Ninive, n'arrivait point, et que le Seigneur s'était laissé fléchir par la pénitence des Ninivites. Il se fâche de passer pour un faux prophète et un séducteur (1), et de voir son ministère exposé au mépris, et peut-être sa personne aux violences des habitants de Ninive. Saint Jérôme (2), suivi par Aben Ezra, croit que la principale cause de sa douleur, était la perte future d'Israël, qu'il prévoyait, et l'impénitence présente de son peuple, pendant que Dieu accordait aux Ninivites la grâce de leur conversion, et celle de la prédication de sa parole ; faveur, qui était comme un gage anticipé de la vocation des gentils, et qui enfermait en quelque sorte nécessairement la réprobation des Juifs. C'a toujours été le sujet de la plus vive appréhension, et de la plus forte jalousie des Juifs, de voir les gentils devenir les héritiers des promesses faites aux patriarches, en même temps qu'eux-mêmes, déchus de leurs prérogatives, seraient réduits au rang des peuples les plus abandonnés (3). Le Sauveur lui-même, attendri par la vue de ce malheur, pleura autrefois sur Jérusalem (4) ; et saint Paul (5) aurait souhaité d'être anathème, pour garantir ses frères de leur réprobation. Les Septante (6) : *Jonas tomba dans*

une profonde tristesse, et il fut chargé de confusion.

Ÿ. 2. NUMQUID NON HOC EST VERBUM MEUM ? Je me doutais bien que vous ne manquerez pas, avec votre clémence ordinaire, de pardonner à ce peuple (7). Quelque tournure qu'on donne à la pensée et aux plaintes de Jonas, on ne peut guère l'excuser d'avoir un peu trop donné à sa douleur, et de n'avoir pas tout-à-fait réglé son zèle sur la science et sur la charité. Il se considérait un peu trop dans toute cette affaire.

Ÿ. 3. MELIOR EST MIHI MORS QUAM VITA. Je ne puis survivre à la confusion de voir mes menaces et mes prédictions vaines et sans effet. Je ne puis me résoudre à passer pour un séducteur et un faux prophète. Ou bien : J'aime mieux mourir, que de voir les maux qui menacent ma nation. Je mourrai de douleur d'apprendre, dans la conduite que vous tenez envers les Ninivites, que mon peuple doit tomber dans la réprobation (8).

Ÿ. 4. PUTASNE BENE IRASCERIS ? Le prophète ne répond rien à ce reproche, témoignant assez, par son silence, que son zèle avait été trop véhément. Les Septante (9) : *N'êtes-vous pas bien affligé ?* Les autres interprètes grecs (10) : *Avez-vous raison de vous attrister ?* C'est le même verbe ἠρᾶν *hârâh* que les Septante ont traduit au premier verset par *avoir de la confusion*, et que saint Jé-

(1) Theodorct. Jar'hi, Grot. Lipel. Drus.

(2) Hieronym. hic. Non tristatus quod gentium multitudo salvetur, sed quod pereat Israel.

(3) Act. xi. 2. 3. - Rom. x. 19.

(4) Luc. ix.

(5) Rom. ix.

(6) Ἐ'λυπήθη Ἰωνᾶς λύπην μεγάλην, καὶ συνεχύθη.

(7) Voyez le chapitre 1, Ÿ. 3.

(8) Vide Hieron. Vatab. Mercier. Drus. Munst. ad Ÿ. 1.

(9) Ἐ'τὶ σφόδρα λελύπησαι σὺ.

(10) Sym. Ἀ'ρα δικαίως ἐλυπήθης. Alii. Ἐ'τὶ καλῶς ἐλυπήθης. Apud Theodoret. hic.

5. Et egressus est Jonas de civitate, et sedit contra orientem civitatis; et fecit sibimet umbraculum ibi, et sedebat subter illud in umbra, donec videret quid accideret civitati.

6. Et præparavit Dominus Deus hederam, et ascendit super caput Jonæ, ut esset umbra super caput ejus, et protegeret eum (laboraverat enim); et lætatus est Jonas super hedera lætitia magna.

7. Et paravit Deus vermem ascensu diluculi in crastinum; et percussit hederam, et exaruit.

5. Jonas sortit ensuite de Ninive, et s'assit du côté de l'orient : il se fit là un petit couvert de feuillages, où il se reposa à l'ombre, jusqu'à ce qu'il eût vu ce qui arriverait à la ville.

6. Le Seigneur Dieu fit naître alors un arbrisseau, qui s'éleva au-dessus de la tête de Jonas pour lui procurer de l'ombre, et pour le mettre à couvert, parce qu'il était fort incommodé de la chaleur; et Jonas fut très heureux d'avoir cette plante.

7. Le lendemain, dès le point du jour, le Seigneur envoya un ver qui, ayant piqué la plante, la fit sécher aussitôt.

COMMENTAIRE

rôme rend partout dans ce chapitre par être fâché. Le sens donné par saint Jérôme est plus juste.

ŷ. 5. ET EGRESSUS EST DE CIVITATE. Et Jonas sortit de Ninive, après y avoir prêché quelques jours, et se logea hors de la ville, en attendant l'effet de ses menaces. Il faudrait traduire ici par le plus-que-parfait : *Il était sorti de Ninive*; car il ne proféra ses plaintes qu'après avoir vu passer les quarante jours sans aucun effet, par rapport à la destruction de Ninive. Il s'était probablement logé dès le commencement au dehors de cette ville.

FECIT SIBIMET UMBRACULUM. *Il se fit un petit couvert de feuillages.* Les Septante (1) : *Il se fit une tente.* Le terme hébreu signifie toute sorte d'abri, cabane ou tente. La suite montre que c'était une tente de verdure.

ŷ. 6. PRÆPARAVIT DOMINUS HEDERAM. Les Septante (2), le syriaque, et l'arabe : *Une courge.* C'est aussi l'opinion de Mahomet : *Nous avons fait pousser sur lui un arbre de cucurbite* (3). Les anciens interprètes grecs (4) avaient traduit l'hébreu קיקיון *qîqîon*, par un *lierre*, aussi bien que saint Jérôme : mais ce père avoue qu'il ne s'est servi de ce terme, que parce qu'il n'en avait point en latin, qui signifiaient la plante désignée par le terme de l'original. Il avoue qu'elle est assez différente du lierre; mais elle ne l'est pas moins de la courge? C'est, dit-il, un arbuste qui se trouve dans la Palestine, et qui croit avec une promptitude extraordinaire, dans les lieux sablonneux; en sorte qu'en peu de jours, on le voit à une hauteur considérable : *Et intra paucos dies, quam*

herbam videras, arbusculam suspicis. Ses feuilles sont larges, et à peu près de la forme de celles de la vigne. Il se soutient sur son tronc, et fournit sous l'épaisseur de ses feuilles, un ombrage très agréable. C'est cet arbrisseau que saint Jérôme a voulu exprimer par *hedera*, comme il s'en explique lui-même dans son commentaire, et dans sa réponse à saint Augustin (5). Ce père lui avait écrit qu'un de ses évêques de l'Afrique, ayant fait lire dans l'assemblée la nouvelle traduction de saint Jérôme, tout son peuple s'était récrié, lorsqu'on leur avait lu *un lierre*, au lieu d'une courge; signification usitée depuis si longtemps. Il fallut s'en rapporter aux Juifs qui demeuraient dans la ville, et qui, par malice, ou par ignorance, déclarèrent que l'hébreu était conforme au grec, et aux exemplaires latins, qui portaient *une courge*; de sorte que cet évêque fut obligé de dire que cet endroit était fautif, pour apaiser son peuple, et pour le retenir dans sa communion. Saint Jérôme n'a donc pas absolument prétendu qu'on entendit *un lierre*. Il savait trop que cet arbrisseau ne croît pas en si peu de temps, et qu'il n'est point sujet à être rongé des vers par la racine. L'âcreté de son suc, et la dureté de son bois, le mettent à couvert de ce danger.

Les exégètes modernes (6) conviennent aujourd'hui presque unanimement que l'hébreu (7) *qîqîon*, signifie le *palma Christi*, appelé autrement *ricin*, en égyptien *kiki*. Dioscoride le nomme également *κίκι*, et son huile *κίκιονον*, qui rappelle le nom hébreu. Pline parle aussi de l'huile de *cici* (8).

(1) חסד שבעה ימים Les Septante : Ε'ποίησεν ἑαυτοῦ σκηνήν.

(2) Προστέθηκε Κύριος κολοκύθη.

(3) *Coran. Sur. xxxvii. 146*

(4) *Hieron. hic. Secuti sumus veteres translatores qui et ipsi hederam interpretati sunt, quæ græce appellatur κισσός. Aqu. Theodot. Κυνεῶνα apud Barberin.*

(5) *Vide Ep. lxxi. D. Aug. n. et Epist. Hieron. inter August. lxxv. n. 22.*

(6) *Vide Boch. de animal sacr. parte II. lib. II. c. 24. p. 293. et seq. Kim'lii. S. Ben-Melech. Mont. Jun. Pisc. Mercet. Grot. Cocc. Schindler. Buxtorf. Drus. J. H. Ursin. Berman. etc.*

(7) קיקיון חסד אלהים וכן יהיה חסד אלהים *Lingua syria, et unica Ciccia, apud Hieron. hic. et ep. lxxv. inter August. Ægyptii: Kiki. Vide Herodot. l. II. c. 94. Α'πό τῶν συλλικωπρίων τοῦ κικιῶδος, τὸ καλεῖται μὲν Ἀ'γύπτῳ κίκι. Ita Theophrast. lib. I. c. 16.*

(8) *Dioscor. IV. 164. Plin. xv. 7.*

8. Et cum ortus fuisset sol, præcepit Dominus vento calido et urenti; et percussit sol super caput Jonæ, et æstuabat; et petivit animæ suæ ut moreretur, et dixit: Melius est mihi mori quam vivere.

9. Et dixit Dominus ad Jonam: Putasne bene irasceres tu super hedera? Et dixit: Bene irascor ego usque ad mortem.

10. Et dixit Dominus: Tu doles super hedera in qua non laborasti, neque fecisti ut cresceret; quæ sub una nocte nata est, et sub una nocte periiit:

11. Et ego non parcam Ninive, civitati magnæ, in qua sunt plus quam centum viginti millia hominum qui nesciunt quid sit inter dexteram et sinistram suam, et jumenta multa?

8. Le soleil ayant paru ensuite, le Seigneur fit lever un vent chaud et brûlant; et les rayons du soleil donnant sur la tête de Jonas, il se trouva dans un abattement extrême; et il souhaita de mourir, en disant: La mort m'est meilleure que la vie.

9. Alors le Seigneur dit à Jonas: Pensez-vous avoir raison de vous fâcher pour ce lierre? Jonas lui répondit: J'ai raison de me fâcher jusqu'à souhaiter la mort.

10. Le Seigneur lui dit: Vous vous fâchez pour un lierre qui ne vous avait point coûté de peine, qui a crû sans vous, qui est né en une nuit, et qui est mort la nuit suivante:

11. Et moi je ne pardonnerais pas à la grande ville de Ninive, où il y a plus de cent vingt mille personnes qui ne savent pas discerner leur main droite d'avec leur main gauche, et un grand nombre d'animaux.

COMMENTAIRE

Ÿ. 8. PRÆCEPIT VENTO CALIDO ET URENTI. *Il fit lever un vent chaud et brûlant.* Quelques auteurs traduisent l'hébreu (1) par *un vent d'orient et sourd*, ou *un vent oriental, et qui ne se fait point entendre*; un vent silencieux, un vent lourd et brûlant, qui, loin de donner à l'air le mouvement nécessaire pour le rafraîchir, ne fait qu'augmenter son ardeur, en élevant la poussière. Il le distingue par cet épithète de *sourd*, des vents impétueux, violents, qui font grand bruit. La Vulgate est conforme aux Septante, au syriaque, à l'arabe (2).

Ÿ. 9. BENE IRASCOR EGO USQUE AD MORTEM. On voit par ce trait le tempérament impétueux de Jonas. Le don de prophétie ne change pas de naturel.

Ÿ. 10. QUÆ SUB UNA NOCTE NATA EST. On a déjà vu par saint Jérôme la rapidité avec laquelle le *qiqâion* vient. Pline (3) en parle de même. Il dit qu'en Égypte et en Espagne le *palma Christi* croit très promptement.

Ÿ. 11. ET EGO NON PARCAM NINIVE. *Et moi je ne pardonnerai point à la grande ville de Ninive!* Vous avez la douleur de la mort de cette plante, qui ne vous coûte rien, et qui est si peu de chose, et vous ne voulez pas que je sois touché de compassion pour une si grande ville que Ninive, dont la majeure partie des habitants ne m'a point offensé?

QUI NESCIUNT QUID SIT INTER DEXTRAM ET SINISTRAM. Où il y a un si grand nombre d'enfants, qui n'ont point l'usage de leur raison, et qui ne peuvent faire la distinction du bien et du mal! S'il y avait dans Ninive cent vingt mille enfants qui n'étaient point encore parvenus à l'âge de raison, on compte qu'il pouvait y avoir en tout environ six cent mille hommes, puisque les

enfants ne sont pour l'ordinaire que la cinquième partie des personnes qui remplissent les villes.

Le grand objet des prophéties est Jésus-Christ. Elles nous représentent partout sa personne divine, sa venue, sa vie, sa mort et son Église. Non seulement les discours des prophètes, mais aussi leurs actions, sont comme autant de traits bien marqués, qui nous représentent ce divin modèle (4): *In manu prophetarum assimilatus sum.* Jonas, à ne le considérer que superficiellement, ne semble avoir aucun rapport à Jésus-Christ. Sa prophétie ne contient que le récit d'une action fort extraordinaire et miraculeuse à la vérité; mais dans laquelle il ne paraît aucun dessein particulier de le figurer. Cependant le Sauveur lui-même, dans l'Évangile, s'en fait l'application. Il nous apprend (5) que le grand miracle, dont il prétend se servir pour convaincre les Juifs de sa mission et de sa divinité, est le signe du prophète Jonas; et que *comme celui-ci fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le fils de l'homme doit être trois jours et trois nuits dans le sein de la terre.* Jonas sortit sain et sauf du poisson, après y avoir demeuré trois jours et trois nuits; et Jésus-Christ sortit du tombeau victorieux de la mort et de l'enfer, pour vivre d'une vie glorieuse et immortelle. Jonas est précipité dans la mer, pour délivrer d'un naufrage assuré ceux qui étaient dans le vaisseau avec lui; Jésus-Christ s'est livré à la mort pour préserver le genre humain d'une perte entière et inévitable (6). Le prophète reçoit ordre d'abord de prêcher aux Ninivites, et n'y prêche pourtant qu'après être délivré du ventre du poisson: Ainsi la prédication de l'Évangile fut bien destinée aux gentils, avant la passion de Jésus-Christ; mais elle ne parvint

(1) רוח קדיש הרושית Les Septante: Ηνεμματο ααύτωτος; σπυραλαουτο. Vide Jun. Pisc. Munst. Grot. Drus. Tarnov. etc.

(2) Vide Lud. de Dieu. Tigur.

(3) Plin. lib. xv. c. 7. Ibiq. non pridem, et in Hispania repente provenit, altitudine oleæ, etc.

(4) Osce. xii. 10.

(5) Matt. xii. 39.

(6) Vide Aug. ep. ci. qu. 6. de Jona propheta, et Chrysolog. homil. xxxvii. - Præfat. Comment. in Jonam.

à ces peuples qu'après sa résurrection. Il ne put se résoudre avant sa mort à *prendre le pain des enfants, pour le jeter aux chiens*, comme il le dit lui-même (1). La tente de verdure que Jonas dresse au dehors de Ninive, en attendant avec inquiétude que la colère du Seigneur se fit sentir sur cette ville ; ses plaintes et sa colère contre la clémence du Seigneur, qui lui paraissait en quelque sorte excessive, marquaient la jalousie du peuple juif, qui se fâche de la grâce que Dieu fait aux gentils et qui murmure de ce que les apôtres annoncent aux étrangers les vérités du salut. La plante qui couvre Jonas et qui, rongée par le pied, se sèche et laisse le prophète exposé à l'ardeur insupportable du soleil, désigne la loi des Juifs, qui a tenu ce peuple à l'abri de son ombre pendant quelque temps ; mais qui le laisse

aujourd'hui dans un état de souffrance et de dépit, qui n'est pas mal représenté par ces paroles si vives de Jonas : *Bene irascor ego usque ad mortem*. Le poisson de Jonas lui-même n'est pas sans mystère ; et les premiers chrétiens (2) trouvaient dans le nom (2) *ixthus*, qui signifie un poisson, le monogramme de ces paroles, *Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*. On peut donc conclure avec saint Augustin (4), que Jonas a prédit la mort et la résurrection de Jésus-Christ, par ce qui lui est arrivé, d'une manière beaucoup plus claire et plus expresse, qu'il n'aurait pu le faire par ses paroles et par ses écrits : *Non tam sermone Christum, quam sua quadam passione prophetavit profecto apertius, quam si ejus mortem et resurrectionem voce clamaret*.

(1) *Matth.* xv. 26.

(2) *Vide si lubet, Oplat. contra Parmen. lib. III. - Prosper. de prædestin. - Paulin. ep. xxxiii. Tertull. de Baptismo. c. 1. - Hieronym.*

(3) Ι'χθύς, contient le monogramme de Ι'εσοῦς Χριστός Θεοῦ υἱος σωτήρ.

(4) *Aug. de civit. lib. xviii. c. 30.*

FIN DE JONAS

MICHÉE

INTRODUCTION

Michée, qui est le sixième des douze petits prophètes dans les exemplaires hébreux et dans ceux de la Vulgate, est le troisième dans les exemplaires de la version des Septante qui le placent entre Amos et Joël. L'inscription de sa prophétie nous apprend qu'il était de *Moraschthi* (1) qui, selon Eusèbe et saint Jérôme (2), était une bourgade près d'Eleuthéropolis dans la tribu de Juda. Peut-être aussi que l'expression de l'hébreu *Moraschthi* ou *Marachthi* מֵרַשְׁתָּה, signifie simplement, ainsi que l'expliquent effectivement les rabbins, *habitant de Maréscha*, une des villes de la tribu de Juda selon le témoignage de Josué (3) ; et Michée même parle aussi de cette ville (4). L'inscription ajoute que le Seigneur parla à Michée *sous les règnes de Joatham, d'Achaz et d'Ezéchias*. Ce prophète est donc postérieur à Joël, qui prophétisait sous Joas, à Osée et à Amos qui prophétisaient sous le règne d'Osias. Ce prophète est fort différent d'un autre du même nom dont il est parlé dans le 111^e livre des Rois (5), et qui vivait dans le royaume d'Israël sous les règnes d'Achab roi d'Israël, et de Josaphat roi de Juda. Ce prophète est nommé *Michée fils de Jemla* ; celui-ci est nommé simplement *Michée Moraschthites* ou *Maraschthites* ; et ce surnom ne lui est peut-être donné ici que pour le distinguer de celui qui vivait avant lui. Enfin l'inscription nous annonce que *Samarie et Jérusalem* sont le principal objet des prophéties de celui dont nous parlons ici, et cette indication prouve qu'il prophétisait avant la ruine de Samarie qui fut prise par Salmanasar en la sixième année d'Ezéchias.

Les prophéties de Michée se divisent en trois parties ou discours, commençant tous par *audite* :

Première partie. — Le prophète annonce d'abord les jugements que le Seigneur exercera et sur Samarie et sur Jérusalem : sur Samarie par les diverses expéditions des Assyriens ; sur Jérusalem, d'abord par l'expédition de Sennachérib, et ensuite par celle de Nabucodonosor. C'est de Samarie qu'est sortie l'infidélité d'Israël ; c'est de Jérusalem même qu'est sortie l'infidélité de Juda. Le prophète annonce la ruine de Samarie. Il s'afflige parce que la plaie de Samarie atteint Juda et pénètre jusqu'à Jérusalem. Il annonce à Samarie sa ruine ; il avertit Juda de profiter de cet exemple : il voit la désolation pénétrer jusqu'aux portes de Jérusalem. Le péché de Sion, c'est d'avoir imité l'infidélité d'Israël. Le poids qui a accablé Israël viendra alors jusque sur les villes de Juda. Le prophète annonce à Jérusalem la captivité de ses enfants au temps de Nabucodonosor (chap. 1). Il reproche aux enfants d'Israël leurs infidélités ; il leur annonce les vengeances du Seigneur. En vain les enfants d'Israël se promettent l'impunité de leurs crimes : le Seigneur est bon pour les bons ; mais il punit les

(1) *Mich.* 1. 1. — (2) *Euseb. et Hieron. in locis.* — (3) *Josue.* xv. 44 C'est le sentiment de Vatable, Montan. Isidor. Mas. et D. Calmet. — (4) *Mich.* 1. 15. — (5) *III. Reg.* xxii. 8. et seqq.

méchants : ainsi il exercera ses vengeances sur son peuple. Mais le jour viendra où il rassemblera toute la maison de Jacob en réunissant les restes de la maison d'Israël aux restes de la maison de Juda. Le Seigneur lui-même leur ouvrira le chemin et marchera à leur tête (chap. 11).

Deuxième partie. — Le prophète s'adresse ensuite aux princes de Jacob et aux chefs de la maison d'Israël (la suite fait voir que ceci s'adresse particulièrement aux chefs de la maison de Juda, qui est aussi elle-même désignée dans les prophètes sous le nom de *la maison d'Israël*) ; il leur reproche leurs infidélités et leur annonce les vengeances du Seigneur. Il tourne ensuite ses reproches contre les faux prophètes qui séduisaient le peuple. Il déclare qu'il a été rempli de l'Esprit de Dieu pour faire connaître à la maison de Jacob ses iniquités, et reproche de nouveau aux princes de Jacob leurs injustices. Il relève l'infidélité des princes, des prêtres et des faux prophètes, leur reproche leur fausse sécurité et annonce la ruine de Jérusalem (chapitre 11). Mais aussitôt il prédit le rétablissement de Sion, le concours des peuples qui viendront y rendre hommage au Seigneur, le jugement que le Seigneur exercera sur la multitude des nations, la paix qu'il établira parmi tous les peuples. Le Seigneur promet de rappeler alors celle qui était boîteuse, c'est-à-dire la maison de Juda, qui avait voulu allier le culte du Seigneur avec le culte des idoles ; et celle qu'il avait chassée et affligée, c'est-à-dire la maison d'Israël qu'il avait rejetée, et sur laquelle il avait pendant longtemps appesanti son bras. Il promet de conserver des restes à celle qui était boîteuse, et de faire sortir un peuple puissant de celle qui avait été éloignée et chassée. Il règnera lui-même éternellement sur Sion. Le prophète annonce à la fille de Sion que sa première puissance lui sera rendue. Il lui prédit et sa captivité et sa délivrance. Il annonce le soulèvement des nations contre Sion après son rétablissement ; il annonce leur défaite et le triomphe de Sion (chap. 12). Il prédit les vengeances que Dieu exercera sur Babylone qu'il désigne sous le nom de *fille de brigands* (chap. 13, v. 1).

Le prophète passe ensuite à ce qui regarde le Messie. C'est de Bethléhem que sortira le Dominateur d'Israël ; mais bientôt après il abandonnera les enfants d'Israël jusqu'à ce que celle qui doit enfanter ait enfanté (c'est-à-dire jusqu'à ce que, selon l'expression de saint Paul (1), la plénitude des nations soit entrée dans l'Église et que l'Église les ait enfantées à Jésus-Christ), et alors il rappellera les restes de ses frères (c'est-à-dire les restes des Juifs qui sont ses frères selon la chair), et ils se réuniront aux vrais enfants d'Israël (c'est-à-dire au peuple chrétien). Mais avant le temps de ce rappel, le Dominateur d'Israël aura déjà établi son empire sur la terre, et sa gloire aura éclaté jusqu'aux extrémités du monde ; il sera un prince de paix. Ici le prophète revient aux ombres et aux figures : il annonce la fin de la captivité de Jacob ; il déclare que le Seigneur suscitera sept et huit princes qui détruiront la terre d'Assur, et qui délivreront entièrement les enfants de Jacob de la puissance des Assyriens qui avaient usurpé leur terre. Le prophète annonce qu'au temps de cette pleine délivrance, les restes de Jacob seront comme une rosée qui vient du Seigneur et qui n'attend rien de l'homme : ils seront au milieu des peuples comme un lion qui ravit sa proie sans qu'on puisse la lui ôter ; tous leurs ennemis périront devant eux. En ce temps là, le Seigneur leur ôtera leurs chevaux et leurs chariots ; il renversera leurs villes et leurs forteresses parce qu'ils n'en auront plus besoin, étant établis dans une paix entière et le Seigneur étant lui-même leur défenseur. Il leur ôtera toutes leurs divinations et toutes leurs idoles, et ils n'adoreront plus les ouvrages de leurs mains. En même temps, le Seigneur répandra sa colère sur toutes les nations qui n'auront point écouté sa voix (chap. 14, v. 2 et suiv.).

(1)² Rom. 1. 25. 26.

sance (1). Le Messie, le chef annoncé par Michée, devait être le Dominateur d'Israël; et c'est aussi ce que l'ange dit de Jésus-Christ : *Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement sur la maison de Jacob* (2). Mais tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela de vrais Israélites (3); et tous ceux qui sont de la race d'Abraham ne sont pas pour cela ses vrais enfants : ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être les enfants d'Abraham; et les enfants de la promesse sont ceux qui sont héritiers de la foi de ce patriarche (4). Les autres sont représentés, soit par Ismaël exclu de l'héritage de son père, soit par Esaü dont le droit d'aînesse est transmis à Israël son frère, qui, par cette raison, est appelé *Jacob*, supplantateur. Jésus-Christ est donc venu régner *sur la maison de Jacob*, c'est-à-dire principalement sur les gentils qui, substitués aux Juifs, sont ainsi particulièrement désignés sous le nom de *Jacob*. Le Messie doit sortir de Bethléhem : voilà son origine selon la nature humaine, selon laquelle il doit être le fils de David. *Et tu, Bethlehém Ephrata, non es parvulus in principibus Juda : ex te enim egredietur Dux, qui sit Dominator in Israel*. Mais la nature humaine doit être unie en lui avec la nature divine; il doit être en même temps *fils de David et fils de Dieu*; et, selon sa nature divine, son origine remonte jusqu'au commencement des temps; elle précède même le commencement des temps; elle remonte jusqu'aux jours de l'éternité; et c'est ce que dit aussi le prophète : *E! egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis*. Jusqu'ici la prophétie est très claire : la suite souffre quelque difficulté; mais il sera néanmoins facile de l'éclaircir en considérant bien les expressions du texte, leur liaison avec celles qui précèdent, et enfin la nature des événements mêmes qui y répondent. Le Messie promis sera le Dominateur d'Israël; mais la plupart de ceux qui ne sont des Israélites que selon la chair le méconnaîtront, le rejeteront; c'est pourquoi, après avoir pris naissance au milieu d'eux, après avoir même consommé au milieu d'eux tous ses mystères, il les abandonnera : *Post hoc* (5) *dabit eos*. Car la liaison même de cette parole avec celles qui précèdent prouve que le prophète continue de parler du Dominateur d'Israël; et nous voyons dans Osée que l'expression dont se sert ici le prophète Michée signifie quelquefois *abandonner*. *Comment vous abandonnerais-je, ô Éphraïm? dit le Seigneur par la bouche d'Osée* (6); *comment vous livrerais-je à vos ennemis, ô Israël? comment vous traiterais-je comme j'ai traité Adama? comment vous réduirais-je à l'état où j'ai réduit Séboïm? QUOMODO DABO TE, EPHRAÏM; TRADAM TE* (7), *ISRAËL? QUOMODO DABO TE SICUT ADAMA; PONAM TE UT SEBOÏM?*

Le Dominateur d'Israël abandonnera donc ceux au milieu de qui il aura pris naissance; mais ce ne sera pas pour toujours : il les abandonnera jusqu'à ce que celle qui doit enfanter ait enfanté; et alors les restes de ses frères reviendront et se réuniront aux enfants d'Israël : *Dabit eos usque ad tempus quo parturiens peperit; et reliquæ fratrum ejus convertentur ad filios Israel*. Saint Jérôme reconnaît que ces derniers mots annoncent la conversion future du peuple juif; il reconnaît que l'enfantement ici marqué est celui par lequel les gentils sont engendrés à Jésus-Christ; mais il suppose que l'expression, *dabit eos*, peut se rapporter au temps qui a précédé la vocation des gentils, et s'entendre de l'état dans lequel Dieu a laissé les Juifs durant cet intervalle : c'est ce qui lui a donné lieu de traduire : *Dabit eos usque ad tempus in quo parturiens PARIET*, comme nous le lisons dans la Vulgate : c'est-à-dire, *il les laissera jusqu'au temps où celle qui doit enfanter ENFANTERA*. Voici de quelle manière il explique ce texte (8) : « Ce Dominateur d'Israël qui doit sortir de Bethléhem, mais dont l'origine remonte jusque dans l'éternité, laissera les Juifs; il leur permettra de régner jusqu'au temps de

(1) *Luc. 11. 4. et seqq.* — (2) *Luc. 1. 32.* — (3) *Rom. 1x. 6. 7. 8.* — (4) *Gal. 111. 29.* — (5) La Vulgate porte : *Propter hoc*. L'hébreu porte *כִּי*, qui peut aussi signifier *Post hoc*. A la lettre : *Les choses étant ainsi.* — (6) *Osée. xi. 8.* — (7) La Vulgate porte : *Prolegam te*. Mais l'hébreu lit : *מַשְׁבִּיחַ לְךָ*, *tradam te*; et Symmaque l'avait traduit en ce sens, *ἐλθὼς ὡς σέ.* — (8) *Hieron. in Mich. v. col. 1532.*

celle qui doit enfanter, c'est-à-dire jusqu'au temps où s'accomplira cette parole (1) : « Réjouissez-vous, stérile qui n'enfantiez pas ; faites éclater les cris de votre joie, vous qui ne deveniez point mère : car elle qui était abandonnée a maintenant plus d'enfants que celle qui avait un mari : *Dabit Judæos, eosque reguare permittet, usque ad tempus parientis, quando complebitur illud : Lætare, sterilis, quæ non paris ; erumpe et clama, quæ non parturis, quoniam multi filii desertæ magis quam ejus quæ habet virum.* » Car, ajoute-t-il, lorsque celle qui était stérile aura engendré sept enfants (2), et lorsque celle qui avait eu beaucoup d'enfants sera tombée dans la défaillance ; lorsqu'à l'occasion de la chute des Juifs, la plénitude des nations sera entrée, alors tout Israël sera sauvé : *Cum enim sterilis pepererit septem, et quæ multos habuerat filios fuerit infirmata, et delicto populi judaici, plenitudo gentium subintraverit, tunc omnis Israel salvus fiet.* Alors les restes de ses frères reviendront et se réuniront aux enfants d'Israël : Alors viendra le prophète Elie dont le nom signifie *le Seigneur Dieu*, et il réunira le cœur des pères avec le cœur des enfants, et le cœur des enfants avec le cœur de leurs pères : alors ce dernier peuple se joindra à l'ancien, en sorte que ces derniers soient appelés avec vérité enfants d'Abraham, lorsqu'ils croiront en celui qu'Abraham a vu avec joie : *Et reliquæ fratrum ejus ad filios Israel convertentur, et adveniens Elias propheta, quod interpretatur Deus Dominus, convertet corda patrum ad filios, et cor filiorum ad patres suos : et novissimus populus jungetur antiquo, ut vere filii Abraham appellentur, cum in eum crediderint quem vidit Abraham, et lætatus est.* » Mais l'expression de l'hébreu (3) peut fort bien aussi signifier : *Dabit eos usque ad tempus quo parturiens peperit.* Alors l'expression *dabit eos* pourra s'entendre de l'abandon auquel les Juifs incrédules ont été justement livrés depuis la mort de Jésus-Christ ; et cela forme, ce semble, un sens plus naturel et plus suivi. Le Messie sortira de Bethléhem ; mais, après avoir pris sa naissance au milieu des enfants d'Israël, après avoir consommé au milieu d'eux ses mystères, après avoir fait éclater au milieu d'eux les premiers effets de sa puissance et de son règne, il les abandonnera jusqu'à ce que l'Eglise son Epouse ait engendré, selon l'expression de l'Apôtre (4), la plénitude des nations ; après quoi les restes de ce peuple, qui sont ses frères selon la chair, viendront se réunir à ceux qui sont les vrais enfants d'Israël par l'esprit de la loi : *Dabit eos usque ad tempus quo parturiens peperit, et reliquæ fratrum ejus convertentur ad filios Israel.*

AD FILIOS ISRAEL : expression bien remarquable : *Aux enfants d'Israël.* Nous sommes donc nous-mêmes par l'esprit de foi les enfants d'Israël auxquels les Juifs viendront se réunir au temps de leur retour ; nous sommes donc nous-mêmes les enfants de Juda auxquels les enfants d'Ephraïm viendront un jour se réunir. Et de même que saint Jérôme, dans ses commentaires sur les prophètes, et spécialement sur le prophète Michée, pose pour principe que, quant au sens mystique, Samarie s'entend toujours de l'hérésie, et Jérusalem de l'Eglise : *Quantum vero ad mysticos intellectus, Samaria semper in heresibus accipitur, Jerusalem in Ecclesia* (5) ; de même on peut dire que, dans le sens allégorique, Samarie communément peut s'entendre du peuple juif, et Jérusalem du peuple chrétien. En effet, en parlant des prophéties d'Osée et d'Amos, nous avons montré sous combien de rapports les deux maisons d'Israël et de Juda se trouvent être la figure des deux peuples, c'est-à-dire, Israël figure du peuple juif, et Juda figure du peuple chrétien ; et si nous considérons sous ce point de vue les prophéties de Michée, nous y trouverons une source abondante d'instructions et même de consolations. Nous y trouverons des reproches capables de nous confondre ; mais nous y trouverons aussi des promesses bien capables de nous consoler. Non, le Seigneur ne promet à Samarie rien de semblable à ce qu'il promet à Jérusalem ; mais cette

(1) *Isai.* LIV. 1. - *Gal.* IV. 27. - (2) *1. Reg.* II. 5. - (3) ער עה יולדה ילדה - (4) *Rom.* XI. 25. - (5) *Hieron. in Mich. inil. col.* 1496.

Jérusalem à laquelle ces magnifiques promesses sont faites, est celle-là même sur qui tombent aussi les reproches et les menaces du Seigneur ; et ce serait se tromper et se faire illusion que de laisser au peuple figuratif les reproches et les menaces, et de ne vouloir le reconnaître comme figure du peuple nouveau que dans les promesses. L'église de Jésus-Christ, toujours pure et toujours sainte, subsistera toujours, et c'est à elle qu'appartiennent les promesses faites à Jérusalem. Mais tous ceux qu'elle renferme dans son sein ne sont pas tous exempts de reproches : il s'y trouve des prévaricateurs, et quelquefois en grand nombre ; et c'est sur eux que tombent les reproches et les menaces que les prophètes adressent aux perfides enfants de Juda, aux coupables habitants de Jérusalem. Reprenons le parallèle des deux maisons et des deux peuples.

Entre les crimes que le Seigneur reproche aux enfants d'Israël par la bouche du prophète Michée, il insiste principalement sur ce qu'ils ont levé la main contre Dieu même (1). Jamais ce reproche put-il mieux convenir qu'aux Juifs incrédules, qui levèrent la main contre Jésus-Christ, et qui, en le faisant mourir, se rendirent coupables d'un déicide ? *Quoniam contra Deum est manus eorum*. Ailleurs le Seigneur s'écrie : *Qui est cause du crime de Jacob ? n'est-ce pas Samarie (2) ?* Et qui est cause du crime de toute la nation juive représentée par les perfides enfants de Jacob ? n'est-ce pas Jérusalem même représentée par Samarie ? n'est-ce pas dans Jérusalem même que Jésus-Christ a été condamné à être crucifié ? *Quis scelus Jacob ? nonne Samaria ?* Mais que dit après cela le Seigneur ? *Je rendrai Samarie comme un monceau de pierres qu'on ramasse dans un champ, je ferai rouler ses pierres dans la vallée, et je découvrirai ses fondements (3)*. N'est-ce pas là précisément ce que Jésus-Christ annonce à Jérusalem, lorsqu'il lui dit : *Il viendra sur toi un temps où les ennemis te renverseront, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre (4) ?* N'est-ce pas là aussi ce que Jérusalem a éprouvé, lorsque, par les infidélités dont elle s'est rendue coupable, elle est devenue comparable à Samarie ? *Et ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro ; . . . et detraham in vallem lapides ejus, et fundamenta ejus revelabo*. Plus loin le Seigneur, annonçant aux enfants d'Israël leur captivité, leur dit : *Levez-vous, et allez ; car vous ne trouverez pas ici de repos (5)*. Et ailleurs, s'adressant à Jérusalem : *Arrachez-vous les cheveux, lui dit-il, et coupez-les entièrement pour pleurer vos enfants qui étaient vos délices : dépouillez-vous de tous vos cheveux comme l'aigle de ses plumes, parce que vos enfants seront emmenés loin de vous (6)*. Ou selon l'expression des Septante et de la Vulgate : *Parce que vos enfants sont emmenés captifs loin de vous (7) ?* N'est-ce pas ce que Jésus-Christ prédit touchant les Juifs : *Ils seront emmenés captifs dans toutes les nations (8) ?* N'est-ce pas ce que les Juifs ont éprouvé ? *Quoniam captivi ducti sunt ex te*.

Le prophète, annonçant aux villes des dix tribus la désolation qui allait tomber sur elles, s'adresse particulièrement à Saphir, ville forte de la Galilée, et dont le nom signifie un lieu distingué par sa beauté, et à Saanan, autre ville de la Galilée dont le nom signifie un lieu abondant en troupeaux : et il leur dit : *Passez chez les étrangers, vous qui habitez à Saphir ; passez-y toute nue, et couverte de confusion ; sortez de votre demeure, vous qui habitez à Saanan ; sortez-en couverte de deuil ;* et il ajoute : *Que la maison voisine apprenne de vous à demeurer ferme (9)*. Avant Jésus-Christ, il n'y avait sur la terre aucun lieu où Dieu fût éclater sa gloire et sa majesté plus que dans la Judée : c'était là qu'il était connu et adoré ; c'était là cette habitation que Dieu avait couverte de sa gloire ; mais depuis Jésus-Christ, la nation juive, coupable du sang de cet

(1) Mich. II. 1. — (2) Mich. I. 5. La Vulgate lit : *Quod scelus Jacob ?* Mais l'hébreu lit : מי, Quis. — (3) Mich. I. 6. — (4) Luc. XIX. 43. 44. — (5) Mich. II. 10. La Vulgate porte : *Non habetis in requiem*. L'hébreu à la lettre : *חַנּוּנוֹתַי לֹא יִשְׁכַּחְנֵנּוּ* non hac requies. On sous entend *tibi* ; et la version des Septante l'exprime. — (6) Mich. I. 16. כִּי גִלְרָא כִּי. — (7) Les Septante : *Ὅτι ἡ μαλωσι ἐβλήσαν ἀπὸ σοῦ*. — (8) Luc. XXI. 24. *Καὶ αἱ γμαλωσι τὸ βήσονται εἰς πάντα τὰ ἔθνη*. — (9) Mich. I. 11. La Vulgate porte : *Et transite vobis, habitatio pulchra, confusa ignominia ; non est egressa quæ habitat in exitu ; planctum domus vicinæ accipiet ex vobis, quæ stetit sibi met.*

Homme-Dieu, est chassée de cette habitation ; elle en sort dépouillée de ses prérogatives, et couverte d'une confusion qui la suit partout : *Transi tibi, habitatrix Saphir, nuda et confusa*. Avant Jésus-Christ, la Judée était le bercail du Seigneur ; c'était là l'habitation de son peuple, la demeure de son troupeau ; mais depuis Jésus-Christ, la nation juive, coupable du plus grand de tous les crimes, est chassée de ce lieu autrefois abondant en troupeaux ; elle est obligée d'en sortir couverte de deuil : *Sibi egrediatur habitatrix Saanan plangens*. Mais ici souvenons-nous de ce que dit saint Paul : *C'est à cause de leur incrédulité que ceux-là ont été retranchés. Pour vous, ô gentil ! c'est par la foi que vous demeurez ferme ; ne vous élevez point, mais craignez ; car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, vous devez craindre qu'il ne vous épargne pas aussi. Considérez donc la bonté et la sévérité de Dieu : sa sévérité envers ceux qui sont tombés ; et sa bonté envers vous, si toutefois vous demeurez ferme dans l'état où sa bonté vous a mis ; autrement vous serez aussi retranché* (1). La nation juive a été retranchée ; c'est un exemple, une instruction, et un avertissement pour la maison voisine, c'est-à-dire, pour la gentilité chrétienne. A la vue de la sévérité de Dieu sur ces hommes incrédules, la gentilité chrétienne doit apprendre à conserver précieusement cette foi par laquelle seule elle peut demeurer ferme : *Domus vicina capiat ex vobis stabilitatem suam*.

Mais le prophète s'afflige, parce qu'il voit que la main du Seigneur, après avoir frappé Samarie, s'étend jusque sur Juda, et répand la désolation jusqu'aux portes de Jérusalem. *Je m'abandonnerai aux plaintes, dit-il, je ferai retentir mes cris ; je me dépouillerai de mes vêtements, et je marcherai nu ; je pousserai des hurlements comme les dragons, et des sons lugubres comme les autruches ; parce que la plaie de Samarie est une plaie mortelle, et que cette plaie vient jusque sur Juda, et s'étend jusqu'à la porte de mon peuple, jusqu'à Jérusalem* (2). Le prophète, après avoir averti la maison de Juda de profiter du châtement exercé sur la maison d'Israël, ajoute : *Car celle qui habitait dans Maroth* (dont le nom signifie amertumes ou rébellions) *est dans l'affliction à cause du bien dont elle se voit privée* (ou même est malade jusqu'à la mort) ; *car le mal envoyé par le Seigneur est descendu jusqu'aux portes de Jérusalem* (3). Et plus loin le Seigneur annonce qu'il va faire venir un conquérant sur celle qui habite dans Marésa, ville de Juda, dont le nom peut signifier celle qui tient le premier rang ; et que le poids d'Israël, c'est-à-dire le châtement dont il a frappé Israël, viendra jusqu'à Odollam, autre ville de Juda, dont le nom signifie l'ornement du peuple (4). Depuis la mort de Jésus-Christ, la main du Seigneur s'est appesantie sur Jérusalem et sur son peuple ; la plaie dont cette maison a été frappée est une plaie mortelle : *Mortifera est plaga ejus*. La Judée avait été pour Jésus-Christ un lieu d'amertume et de rébellions ; et l'infidèle nation juive qui habitait ce pays, est tombée dans la douleur et dans l'affliction, en se voyant dépouillée de tous les biens et de tous les avantages que Dieu lui avait accordés : *Dolet propter bonum habitatrix Maroth* ; elle est tombée dans une infirmité et une langueur mortelle : *Infirmata est usque ad mortem habitatrix Maroth*. Mais de même que le Seigneur s'était servi des Romains pour exercer ses vengeances sur les Juifs incrédules, de même, dans la suite, il se servit des Sarrasins pour exercer ses vengeances sur les chrétiens prévaricateurs. La plaie dont Dieu avait frappé Samarie vint jusque sur Juda, et s'avança jusqu'aux portes de Jérusalem. Les Sarrasins, armés du glaive de la justice du Seigneur, se répandirent sur les terres de la chrétienté ; et plus d'une fois on les vit pénétrer dans l'Italie, et s'avancer jusqu'aux portes de Rome

(1) Rom. xi. 20. 21. — (2) Mich. i. 8. 9. La Vulgate porte : *Quia desperata est*. L'hébreu lit : *מורטה, mortifera*. La Vulgate porte : *Tetigit portam* ; l'hébreu, *נגע עד שער, tetigit usque ad portam*. — (3) Mich. i. 11. La Vulgate porte : *Quia infirmata est in bonum quæ habitat in amaritudinibus, quia descendit, etc.* Heb. *כי חלה לטוב יושבת כרוח, Dolet enim propter bonum habitatrix Maroth*. — (4) Mich. i. 15. La Vulgate porte : *Herodem*. L'hébreu lit : *הורש, qui peut aussi signifier depopulorem, un conquérant qui se met en possession de l'héritage de ceux qu'il dépouille de leurs biens*. La Vulgate porte : *Gloria Israel*. L'hébreu, *בגוד ישראל*, peut aussi signifier *pontus Israel*.

même : *Venit (plaga) usque ad Judam, pertigit usque ad portam populi mei, usque ad Jerusalem*. Le mal envoyé par le Seigneur descendit ainsi jusqu'à la porte de Jérusalem, c'est-à-dire jusqu'à la porte de cette ville, qui est à l'égard du peuple nouveau ce qu'était Jérusalem à l'égard de l'ancien peuple ; jusqu'à la porte de cette ville que Dieu a choisie, et qu'il a rendue le centre de la vraie religion, la capitale du monde chrétien : *Descendit malum a Domino in portam Jerusalem*. Mais un nouveau malheur menaçait encore l'Italie. Un conquérant devait s'avancer, non pas toutefois jusqu'à Jérusalem, mais jusqu'à Marésa, ville de Juda. L'église grecque, représentée elle-même par l'infidèle maison d'Israël, devait porter le poids des vengeances du Seigneur ; et le poids d'Israël devait s'avancer jusqu'à Odollam, ville de Juda. En effet, un conquérant fameux, Mahomet II, vainqueur de Constantinople, non content d'avoir subjugué les Grecs, porte ses vues jusque sur Rome ; il s'avance, et il pénètre dans les terres de cette église qui tient le premier rang entre toutes celles du monde chrétien, et qui, dès son origine, a été choisie pour être l'ornement et la gloire du peuple du Seigneur ; il entre dans l'Italie ; il se rend maître d'Otrante : *Adhuc depopulatorem adducam tibi, habitatrix Maresa : usque ad Odollam veniet pondus Israel*. Et sur cela il faut ici remarquer ce que dit Massillon, lorsque, parlant de saint François de Paule qui vivait alors, il s'exprime ainsi : « Le même Père des lumières qui lui découvrit les secrets des cœurs, le fit percer dans les ténèbres de l'avenir. Les fidèles de son temps s'écrièrent avec surprise qu'un grand prophète avait paru parmi eux, et que le Seigneur avait visité son peuple. Il prévit les malheurs d'Israël, et la captivité dont Jérusalem était menacée ; et, comme le Jérémie de son siècle, il vit en esprit partir de Babylone un prince infidèle, et préparer les fers et les flammes dont on devait enchaîner l'oint du Seigneur, et brûler le temple et la ville sainte. Mais qu'on est peu disposé, mes frères, à écouter les prophètes d'Israël, lorsqu'ils n'annoncent que des choses désagréables ! On traita ses prédictions de songe et de folie ; et Mahomet, entré dans l'Italie, et déjà maître d'Otrante, était sur le point de ravager l'héritage du Seigneur, venir placer l'abomination dans le lieu saint, et mettre sous un tribut infâme la reine des nations et la maîtresse des provinces, que François de Paule levait encore inutilement les mains vers un peuple plein de contradiction et d'incrédulité. Mais vos miséricordes, Seigneur, vont toujours plus loin que nos misères ; vous vous laissâtes toucher aux larmes et aux prières de votre serviteur ; et il obtint de vous un ange invisible qui frappa Sennachérib de frayeur, dissipa les nations assemblées, et rendit la paix et l'allégresse à votre Eglise (1). » Ainsi s'exprime Massillon.

Ce que Sennachérib avait inutilement tenté, Nabucodonosor devait l'achever ; et la fille de Sion devait enfin être conduite jusqu'à Babylone ; mais aussi c'était alors qu'elle devait éprouver les effets les plus admirables de la miséricorde du Seigneur : c'était là qu'elle devait être délivrée ; c'était là que le Seigneur devait la racheter des mains de ses ennemis : *Venies usque ad Babylonem ; ibi liberaberis ; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum* (2). L'empire antichrétien de Mahomet ayant subjugué les schismatiques grecs représentés par la maison d'Israël, et ayant aboli l'empire d'Orient par la prise de Constantinople, appelée la nouvelle Rome, réduisit à une espèce de servitude un grand nombre de provinces catholiques ? Mais consolez-vous, fille de Sion ; conduite jusqu'à Babylone, livrée entre les mains de vos ennemis, c'est là que vous éprouverez les effets les plus admirables de la miséricorde de votre Dieu ; c'est là que vous serez délivrée ; c'est là que le Seigneur vous rachètera des mains de vos ennemis : *Venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis : ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum*. Les prophéties d'Osée et de Joël donnent lieu de pen-

(1) Panégyrique de saint François de Paule, par Massillon, évêque de Clermont, seconde partie, p. 66 et 67 du tome des panégyriques, de l'édition de 1745, grand in-12. — (2) *Mich.* IV. 10.

ser qu'en effet l'expédition de Nabucodonosor est la figure du fléau que saint Jean nous annonce sous le nom de second malheur (1) ; mais aussi saint Jean nous montre qu'à la suite de ce fléau les deux témoins seront envoyés (2) ; les cent quarante-quatre mille Israélites seront marqués du sceau de Dieu (3) ; et l'Évangile éternel étant annoncé de nouveau dans toute la terre, on verra se former sur la terre cette multitude innombrable d'élus qui doivent passer par la grande tribulation, et qui en sortiront victorieux (4) ; et qu'enfin, après cette grande tribulation qui sera la consommation du second malheur, le souverain Juge descendra des cieux, fera périr Babylone, exterminera tous ceux qui auront corrompu la terre, délivrera son Église, la rachètera des mains de tous ses ennemis, et donnera la récompense à ses serviteurs (5) : *Venies usque ad Babylonem ; ibi liberaberis ; ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum*. Ce fléau fut sans doute très affligeant pour tous ceux qui aimaient Jésus-Christ et son Église : la fille de Sion, alors humiliée sous la main de ses ennemis, et réduite à une dure captivité au milieu d'eux, éprouva les douleurs les plus vives, elle ressentit des douleurs semblables à celles qu'une femme éprouve dans l'enfantement le plus pénible : *Dole et satage, filia Sion, quasi barturiens : quia nunc egredieris de civitate, et habitabis in regione, et venies usque ad Babylonem* (6) ; mais au milieu de sa plus vive affliction, elle trouva sa consolation dans le souvenir des promesses qui lui furent faites, dans l'attente certaine de cette délivrance parfaite que les prophètes lui annonçaient, de cette rédemption entière que son époux même lui promettait (7), et dont l'approche lui fut annoncée par les douleurs mêmes qu'elle ressentit : *Venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis, ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum*.

Alors pleine de confiance dans les promesses du Seigneur, et n'attendant que de lui son secours, elle dit : Pour moi, tout affligée, tout humiliée que je suis, j'élèverai mes yeux vers le Seigneur : il est l'Être suprême ; mon sort est entre ses mains ; c'est de lui seul que j'attends mon secours ; et c'est aussi vers lui seul que je porterai mes regards : *Ego autem ad Dominum aspiciam* (8). J'attendrai Celui qui est en même temps mon Dieu et mon Sauveur : Jésus-Christ, que j'adore comme mon Dieu, et en qui j'espère comme dans mon Sauveur, m'a promis de venir lui-même à mon secours, et de me sauver des mains de mes ennemis ; il viendra certainement, et il ne tardera point : je l'attendrai donc avec une ferme confiance : *Expectabo Deum salvatorem meum*. Mon Dieu écoutera ma voix : le silence profond qu'il garde sur moi le fait paraître sourd à mes cris ; mais je suis assurée que mon Dieu ne gardera pas toujours le silence ; je suis assurée que mes cris s'élèvent jusqu'à lui, et que le moment viendra où il fera voir qu'il les a entendus : *Audiet me Deus meus*. Ne vous réjouissez point, vous qui êtes mon ennemie ; ne vous réjouissez point parce que je suis tombée. Nation impie qui ne me haïssez que parce que vous haïssez le Christ que j'adore, perfide et cruelle Babylone, ne vous glorifiez point de vos victoires ; ne vous réjouissez point de ce que vous me voyez abattue sous vos pieds : *Ne læteris, inimica mea, super me, quia cecidi*. Je me relèverai après que j'aurai été assise dans les ténèbres ; vous me réduisez à être assise dans les ténèbres d'une dure oppression et d'une humiliante captivité ; je suis comme ensevelie dans l'ombre de la mort : mais cette oppression cessera ; la durée en est limitée ; le terme est fixé ; et au moment marqué de Dieu je me relèverai pleine de force et couverte de gloire : *Consurgam cum sederò in tenebris*. Le Seigneur sera lui-même ma lumière : il n'y aura plus alors pour moi de ténèbres ni de nuit ; je n'aurai plus besoin de la lumière des astres, ni de la lumière de la lampe ; mais le Seigneur Dieu m'éclairera lui-même par l'éclat de sa

(1) Voyez les préfaces de ces deux prophètes. — (2) *Apoc.* xi. 1. *et seqq.* — (3) *Apoc.* vii. 1. *et seqq.* *et xiv. et seqq.* — (4) *Apoc.* vii. 9. *et seqq.* *et xiv. 6. 7.* — (5) *Apoc.* xi. 16. *et seqq.* — (6) *Mich.* iv. 10. — (7) *Luc.* xxi. 28. *His autem fieri incipientibus, respicite, et levate capita vestra, quoniam appropinquat redemptio vestra.* — (8) *Mich.* viii. 7. *et seqq.*

gloire : sa colère se lèvera sur moi, et m'environnera : *Dominus lux mihi erit* (1). Je porterai la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui ; mes enfants ont péché contre le Seigneur : et à l'exemple de mon Epoux je prends sur moi leurs péchés ; je me reconnais coupable, parce qu'ils le sont : je porte avec eux la colère du Seigneur ; ils sont mes membres, et je souffre en eux et avec eux tout ce qu'ils souffrent : je porte la colère du Seigneur, et je continuerai de la porter tant qu'il lui plaira de me la faire sentir, parce que je sais et je reconnais qu'elle est souverainement juste, et qu'elle n'égale pas encore la grandeur des iniquités qui l'ont attirée : *Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei*. Je la porterai jusqu'à ce qu'il juge ma cause, et qu'il me rende justice contre mes adversaires. L'oppression que je souffre est très juste de la part de Dieu, mais elle est très injuste de la part de mes ennemis, et le temps viendra où il prendra lui-même ma défense contre eux : alors il jugera ma cause entre eux et moi, et il me rendra justice en me délivrant pour toujours de leurs mains, et en leur faisant boire à eux-mêmes toute l'amertume du calice de sa fureur : voilà le terme que j'attends, et jusqu'où je continuerai de porter sa colère : *Donec causam meam judicet, et faciat judicium meum*. Alors il me fera passer dans la lumière, et je verrai sa justice : je sortirai alors des ténèbres dont je parais maintenant enveloppée ; et je passerai dans la lumière, dans cette lumière ineffable que l'œil de l'homme n'a point vue, et qui est réservée pour les seuls enfants de la lumière. Je verrai sa justice ; je la verrai, non plus comme dans un miroir et comme sous l'ombre d'une énigme, mais telle qu'elle est ; je la verrai dans tout son éclat ; je la verrai non plus dans de simples écoulements, mais dans sa source même ; je la verrai dans lui-même qui est la justice souveraine, la justice même par essence : *Educat me in lucem, et videbo justitiam ejus*. Alors mon ennemie verra ma gloire, et elle sera couverte de confusion. Cette nation impie, ou cette secte impie, qui m'opprime, cette Babylone perfide et cruelle, qui se glorifie de me tenir abattue sous ses pieds, verra la gloire et la félicité à laquelle je serai élevée ; et elle sera couverte d'une confusion qui tombera sur elle à la face de tout l'univers, et qui demeurera éternellement sur elle : *Et aspiciet inimica mea, et operietur confusione*. Elle sera couverte de confusion, elle qui me dit maintenant : Où est le Seigneur ton Dieu ? Elle s'affermit dans son impiété, en s'autorisant du silence que Dieu garde maintenant à mon égard ; et, insultant à ma douleur, elle voudrait me couvrir de confusion en me demandant où est le Dieu que j'adore, et dont j'attends le secours ; mais l'opprobre dont elle voudrait me couvrir, retombera sur elle ; et c'est elle-même qui sera couverte de confusion : *Et operietur confusione, quæ dicit ad me : Ubi est Dominus Deus tuus ?* Mes yeux la verront, et alors elle sera foulée aux pieds comme la boue qui est dans les rues : elle verra ma gloire, et je verrai son humiliation : je la verrai livrée entre les mains des exécuteurs de la justice divine, qui lui feront éprouver le supplice qu'elle a mérité ; je la verrai livrée aux démons qui se jetteront sur elle comme sur leur proie ; je la verrai abattue sous la tyrannie de ces esprits de ténèbres, et condamnée à éprouver éternellement sous eux les coups redoublés de la justice divine qui l'écrasera comme on écrase la boue : *Oculi mei videbunt in eam : nunc erit in conculcationem ut lutum platarum*. Ces paroles admirables peuvent-elles en effet mieux convenir que dans la bouche de l'Eglise, au temps de ce fléau que saint Jean annonçait, et dont la captivité de Babylone paraît avoir été l'image ?

Mais écoutons encore un moment saint Jérôme nous expliquer lui-même les promesses qui regardent cette époque. Alors, dit le Seigneur, je vous rassemblerai tout entier, ô Jacob ! je rassemblerai les restes d'Israël : je les réunirai tous ensemble comme un troupeau dans la bergerie, comme des brebis au milieu de leur parc ; et on entendra s'élever le bruit confus de cette multitude d'hommes rassemblés : *Congregans congre-*

(1) La Vulgate porte : *Dominus lux mea est*. L'hébreu à la lettre : *Dominus lux mihi*, יְהוָה אֱנִי אֵשׁ

gabo, Jacob, totum te : colligens colligam reliquias Israel : pariter ponam illum quasi gregem in ovili, quasi pecus in medio caularum suarum ; perstrepsent præ hominibus (1). Celui qui doit leur ouvrir le chemin marchera devant eux : ils se présenteront en foule ; ils passeront par la porte et ils sortiront par elle (ou, selon la version de saint Jérôme, ils entreront par elle), leur roi passera devant eux et le Seigneur sera à leur tête : *Ascendet dirumpens ante eos : erumpent, et transibunt portam, et egredientur (vel ingredientur) per eam : et transibit rex eorum coram eis, et Dominus in capite eorum* (2). Voici de quelle manière saint Jérôme explique ces deux versets. Il fait d'abord parler Jésus-Christ en ces termes : « Parce que vous n'avez pas cru en moi, lorsque je suis venu couvert de l'humble voile d'une chair mortelle, je viendrai à la fin du monde dans tout l'éclat de ma majesté, accompagné de mes anges et de toutes les vertus célestes ; et alors je vous rassemblerai tout entier, ô Jacob ? *Quia in carnis humilitate veni, et non credidistis mihi, veniam in consummatione mundi, in majestate mea cum angelis ceterisque virtutibus, et tunc te totum congregabo, Jacob.* Alors je réunirai les restes d'Israël et je les joindrai au peuple gentil dans ma bergerie : *Tunc in unum conducam reliquias Israel, et cum gentium populo in ovili meo pariter copulabo.* Alors je vous environnerai d'un mur très ferme ; et la multitude des croyants sera si prodigieuse, le concours tumultueux des brebis rassemblées dans le bercail sera si grand, que leur nombre ne pourra se compter : *Tunc le muro firmissimo sepiam ; et tanta erit credentium multitudo, et inter caulas positi gregis tumultuatio, ut vincatur numerus pecorum largitate.* Et afin que vous ne vous imaginiez pas que j'ai voulu parler de brebis, lorsque j'ai dit que je les mettrais comme un troupeau dans la bergerie, et comme des brebis au milieu de leur parc, remarquez et comprenez que ces brebis sont des hommes ; car écoutez ce qui suit : On entendra s'élever le bruit confus de cette multitude d'hommes : *Ac ne sic forsitan putes, quia dixi, Ponam illum quasi gregem in ovili, et quasi pecus in medio caularum, de ovibus me loqui, intellige quod oves istæ homines sint ; sequitur enim, Tumultuabuntur a multitudine hominum.* Le tumulte est formé par la voix de plusieurs ; c'est un cri qui s'élève de la bouche de toute une grande multitude ; et ce mot est ici employé afin que nous ne pensions pas que ce soit la voix d'un seul homme, mais que nous comprenions que c'est la voix commune de toute cette multitude, qui loue le bon Pasteur, parce qu'il lui a aplani toutes les difficultés, et lui a préparé le chemin en marchant lui-même devant elle : *Tumultus vox plurimorum est, et nimix multitudinis clamor pariter emissus ; ne æstimemus unius vocem esse, sed omnium communem, laudantium bonum pastorem, qui ardua quæque complanaverit et suo æquaverit pede.* Que celui qui est leur guide dans le chemin soit donc aussi pour eux la porte du séjour de la félicité, et qu'il dise : Je suis la porte ; et alors ce divin Pasteur leur ouvrant le chemin, marchant à leur tête et étant lui-même la porte à laquelle ce chemin les conduit, ce troupeau fidèle passera et entrera par lui : *Dux itineris eorum, ipse sit paradisi janua, et dicat : Ego sum porta ; quo iter dividente, et præcedente, et vilæ porta, transibit per eum credulum pecus.* Et ce pasteur est leur roi ; il est lui-même le Seigneur ; de là vient qu'il est dit aussitôt : Leur roi passera devant eux, et le Seigneur sera à leur tête : *Pastor autem iste et rex est et Dominus. Unde sequitur : Et transibit rex eorum coram eis, et Dominus in capite eorum* (3). »

Saint Jérôme met ici une liaison si intime entre la conversion des Juifs et le dernier avènement de Jésus-Christ, qu'il semblerait même ne pas séparer ces deux événements : cependant il est certain qu'entre eux il y aura au moins quelque intervalle ; et

(1) Mich. II. 12. La Vulgate porte : *In unum conducam*. L'hébreu lit : קבץ אקבץ, *colligens, colligam*. La Vulgate porte : *Tumultuabuntur a multitudine hominum*. L'hébreu lit : תהיבנה באדם, *perstrepsent ab homine*. — (2) La Vulgate porte : *Ascendet pandens iter*. L'hébreu lit : עלה הפרץ, *ascendit dirumpens*. La Vulgate porte : *Divident* ; l'hébreu : פיצו, *erumpent*. La Vulgate porte : *Et ingredientur* ; l'hébreu : ויעיאו, *et egredientur* ; et la version des Septante y est conforme. — (3) Hieron. in Mich. II. col. 1513.

saint Jérôme, sans doute, le comprenait lui-même, puisqu'il reconnaissait que la conversion des Juifs sera le fruit de la mission d'Élie, et qu'ainsi les Juifs seront convertis avant que ce prophète soit mis à mort, et par conséquent avant que Jésus-Christ descende du ciel dans l'éclat de sa gloire. Il a donc seulement voulu dire que Jésus-Christ consommera dans son dernier avènement, le grand ouvrage de l'entière délivrance des deux peuples dont la réunion aura été auparavant opérée par le ministère d'Élie. Et cela nous donne lieu d'ajouter encore ici une réflexion. Nous avons déjà fait observer que le Seigneur annonçant, par la bouche d'Ezéchiel, la réunion et le rétablissement des trois sœurs, Jérusalem, Samarie et Sodome, marque expressément que Jérusalem, qui n'est que la seconde des trois, selon l'ordre des temps, conservera cependant toujours la primauté qui la distingue entre les deux autres, en sorte que les deux autres lui seront données pour être ses filles : *Et dabo eas tibi in filias* (1). Nous retrouverons encore une promesse semblable dans la prophétie de Michée. La Vulgate porte : Et vous, tour du troupeau, environnée de nuages, la fille de Sion viendra jusqu'à vous ; et la fille de Jérusalem recouvrera sa première puissance et son règne : *Et tu, turris gregis nebulosa, filia Sion usque ad te veniet, et veniet potestas prima, regnum, filia Jerusalem* (2). L'hébreu exprime le même sens, à l'exception du seul mot *Ophel* que saint Jérôme a lu avec un « *Aleph*, et alors il peut signifier *nebulosa* ou *caliginosa*, tour enveloppée de nuages ou d'obscurité ; tandis qu'on le lit aujourd'hui avec un « *Aïn*, et alors il peut signifier *excelsa*, tour élevée ; ou bien il peut être pris pour le nom même de la tour ; il y avait à Jérusalem un mur nommé *Ophel* (3). Mais les Septante, Aquila et Symmaque ont lu ce mot tel que saint Jérôme le lisait (4). Les Septante lui donnent le sens de *squalida, fuliginosa*, une tour qui est toute gâtée par l'ardeur du feu ; Aquila lui donne le sens de *tenebrosa*, une tour enveloppée de ténèbres ; et Symmaque, le sens de *abscondita*, une tour cachée par l'obscurité qui la couvre. Les Septante traduisent : Et vous, tour du troupeau, toute gâtée par l'ardeur du feu, la fille de Sion viendra jusqu'à vous ; et la fille de Jérusalem recouvrera sa puissance, son premier règne, en revenant de Babylone : *Et tu, turris gregis squalida, filia Sion ad te veniet, et veniet principatus, primum regnum, ex Babylone, filia Jerusalem* (5). Ces mots, *ex Babylone*, qui ne se trouvent que dans la version des Septante, paraîtraient assez bien convenir au premier membre ; et, en comparant la version des Septante avec la Vulgate, il semble qu'originellement on aurait pu lire dans le texte : Et vous, tour du troupeau, environnée d'obscurité, la fille de Sion reviendra de Babylone jusqu'à vous ; et la fille de Jérusalem recouvrera sa première puissance, son premier règne : *Et tu, turris gregis caliginosa, filia Sion ex Babylone usque ad te veniet, et veniet potestas prima, primum regnum, filia Jerusalem*. Cette tour du troupeau, c'est le temple même selon ce qu'Isaïe dit : *Mon bien-aimé avait une vigne, au milieu de laquelle il construisit une tour* (6). Ce bien-aimé, c'est Dieu ; cette vigne, c'est la maison d'Israël ; cette tour, c'est le temple ; Jésus-Christ emploie aussi la même comparaison : *Un père de famille planta une vigne, et y bâtit une tour* (7). Ce père de famille, c'est Dieu ; cette vigne, c'est la maison d'Israël ; cette tour, c'est le temple. La tour du troupeau est donc le temple où se rassemblait, trois fois l'année, toute la nation qui était elle-même le troupeau du Seigneur. Cette tour fut couverte de ténèbres et d'obscurité depuis sa ruine au temps de Nabucodonosor, jusqu'à son rétablissement au temps de Darius, fils d'Hystaspe ; et la fille de Sion, emmenée captive à Babylone, devait en être ramenée et reconduite jusqu'à cette tour enveloppée de ténèbres et d'obscurité : *Et tu, turris gregis caligi-*

(1) *Ezech.* xvi. 61 — (2) *Mich.* iv. 8. L'hébreu prouve que *filia Sion* est le sujet de *veniet*, et que *filia Jerusalem* est un datif. — (3) *II. Par.* xxviii. 3. *Et in muro Ophel multa construxit.* — (4) Les Septante : *Αύχμοίτης, Αγ. Σκοτιώδες, Sym. Α' ποικυρος.* — (5) Les Septante : *Και σύ πάργος ποιμνίου αύχμοίτης, θυγάτηρ Σιών επί σέ ήξει και είσελεύσεται ή άρχή, ή πρώτη βασιλεία έκ Βαβυλώνας τή θυγατρί Γ' ηρουσαλήμ.* — (6) *Isai.* v. 1. 2. — (7) *Matth.* xii. 33 ; *Marc.* xxi. 1.

nosa, filia Sion ex Babylone usque ad te veniet. Alors la fille de Jérusalem devait recouvrer sa première puissance et sa première suprématie ; elle devait être comme auparavant le centre, non seulement des douze tribus réunies, mais de tous les adorateurs du vrai Dieu, de quelque nation qu'ils fussent : *Et veniet potestas prima, primum regnum, filix Jerusalem.* Voilà ce qui regarde le premier sens que présente la lettre du texte. Mais il faut avouer que, depuis le retour de la captivité de Babylone, Jérusalem ne recouvra jamais parfaitement cette puissance et cet empire qu'elle avait eu au temps de David et de Salomon ; en sorte qu'on ne peut pas dire que la prophétie ait été pleinement accomplie dans ce premier sens ; et cela même contribue à prouver que cette prophétie doit avoir un second sens, un second accomplissement qui remplisse mieux toute la force des expressions.

Telle qu'autrefois la fille de Sion avait été établie le centre de l'ancien peuple, le centre de tous les adorateurs du vrai Dieu avant Jésus-Christ ; telle l'église romaine a été établie le centre du peuple nouveau, le centre de tous les adorateurs du vrai Dieu depuis Jésus-Christ. Cette fille de Sion, menacée d'abord en vain par Sennachérib, livrée ensuite entre les mains de Nabucodonosor, conduite même en captivité jusqu'à Babylone, sera ramenée de Babylone et entrera dans tout l'éclat de sa puissance dont elle avait paru dépouillée dans les jours de ses humiliations : *Et tu, turris gregis caliginosa, filia Sion ex Babylone usque ad te veniet.* Captive avec ses sœurs au milieu d'un peuple infidèle, abreuvée du même calice, elle semblait être confondue avec elles ; mais le temps de leur rétablissement viendra, et alors ses deux sœurs lui seront données pour être ses filles. Samarie et Sodome seront rétablies en même temps que Jérusalem, mais elles seront données pour filles à Jérusalem, et Jérusalem sera le centre de leur réunion. Soit que l'église grecque figurée par Samarie revienne de son schisme, soit que la nation juive figurée par Sodome revienne de son infidélité, ce sera en se réunissant à l'église romaine, figurée par la fille de Sion, et en reconnaissant ainsi pour mère cette église qui est elle-même aussi représentée par la fille de Jérusalem : *Et veniet potestas prima, primum regnum, filix Jerusalem.* La Jérusalem dont il est ici question, est l'église invisible, désignée sous le nom de Jérusalem céleste.

Alors les nations infidèles s'irriteront et conspireront contre la fille de Sion (1) ; elles se rassembleront et se réuniront dans un même dessein, en disant : Que Sion soit lapidée et que nos yeux se repaissent de son malheur. Elles conspireront contre l'Eglise et méditeront sa ruine. Mais ces hommes impies ne connaîtront pas quelles seront alors sur eux les pensées du Seigneur (2) ; ils ne comprendront pas son dessein ; ils ne sauront pas qu'en leur permettant de s'assembler et de conspirer ainsi contre son peuple, son dessein sera de les rassembler comme la paille qu'on ramasse dans l'aire pour la fouler. Alors Dieu appellera à lui la fille de Sion (3), et lui donnera une corne de fer et des ongles d'airain, et elle brisera elle-même cette multitude de peuples qui avait conjuré sa perte ; réunie alors à son Epoux et rendue participante de son éternelle puissance, elle jugera elle-même, et condamnera ses ennemis, et les frappera d'un anathème éternel. Alors elle règnera, et tous ses enfants entreront avec elle en possession du royaume qui leur est préparé ; et le Seigneur règnera sur eux à la montagne sainte de Sion, depuis ce temps-là jusque dans toute l'éternité : *Et regnabit Dominus super eos in monte Sion, ex hoc nunc et usque in æternum* (4).

(1) *Mich. iv. 11.* Et nunc congregatæ sunt super te gentes multæ quæ dicunt : Lapidetur, et aspiciat oculus noster. Voyez les chap. III de Joël, les chap. xxxviii et xxxix d'Ézéchiël ; et dans l'Apocalypse le *ÿ. 18* du chap. xi, et au chap. xx, les *ÿ. 7.* et suiv. — (2) *Mich. iv. 12.* Ipsi autem non cognoverunt cogitationes Domini, et non intellexerunt consilium ejus : quia congregavit eos quasi fenum areæ. — (3) *Surge et tritura, filia Sion : quia cornu tuum ponam ferreum, et ungulas tuas ponam æreas : et comminues populos multos, et interficies (hebr. anathematizabis) Domino rapinas eorum, et fortitudinem eorum Domino universæ terræ.* — (4) *Mich. iv. 7.*

CHAPITRE PREMIER

Vengeances du Seigneur sur Samarie et sur Jérusalem. Ruine de Samarie; désolation de Jérusalem. Avertissements, reproches, menaces adressées à la maison de Juda.

1. Verbum Domini, quod factum est ad Michæam Morasthiten, in diebus Joathan, Achaz, et Ezechiaë, regum Juda, quod super vidit Samariam et Jerusalem.

2. Audite, populi omnes; et attendat terra, et plenitudo ejus; et sit Dominus Deus vobis in testem, Dominus de templo sancto suo.

3. Quia ecce Dominus egredietur de loco suo; et descendet, et calcabit super excelsa terræ.

4. Et consumentur montes subtus eum, et valles scindentur sicut cera a facie ignis, et sicut aquæ quæ decurrunt in præceps.

5. In scelere Jacob omne istud, et in peccatis domus Israel. Quod scelus Jacob, nonne Samaria? et quæ excelsa Judæ, nonne Jerusalem?

1. Parole que le Seigneur a dite à Michée de Morasthi, qui prophétisa touchant Samarie et Jérusalem, sous le règne de Joathan, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda.

2. Peuples, écoutez tous : que la terre, avec tout ce qu'elle contient, soit attentive : et que le Seigneur Dieu soit lui-même témoin contre vous, le Seigneur qui voit tout de son temple saint.

3. Car le Seigneur va sortir du lieu où il réside : il descendra et foulera aux pieds tout ce qu'il y a de grand sur la terre.

4. Sous lui, les montagnes disparaîtront ; les vallées se fondront comme de la cire devant le feu, et s'écouleront comme des eaux qui se précipitent dans un abîme.

5. Et tout ceci à cause du crime de Jacob, et des péchés de la maison d'Israël. D'où est venu le crime de Jacob, sinon de Samarie? Et quelle est la source des hauts lieux de Juda, sinon Jérusalem?

COMMENTAIRE

ÿ. 1. VERBUM DOMINI AD MICHÆAM IN DIEBUS JOATHAN, ACHAZ ET EZECHIAË, REGUM JUDA. Ces trois princes ont régné l'espace de soixante ans. Michée a pu prophétiser environ quarante ou cinquante ans : mais nous n'avons qu'une très petite partie de ses prophéties, et on n'a aucune preuve qu'il en ait jamais écrit davantage.

ÿ. 2. AUDITE, POPULI :.... SIT DOMINUS VOBIS IN TESTEM. Ce prélude si grand et si élevé, insinue l'importance de ce qu'il a à dire, et la vive impression que font sur lui les crimes d'Israël et les malheurs qui en seront la suite. Il prend à témoin le ciel et la terre de la vérité de ses prédictions, ou il les appelle comme des témoins des péchés de Jacob et des accusateurs de ses désordres.

ÿ. 3. DOMINUS EGREDIETUR DE LOCO SUO. Michée nous dépeint le Seigneur comme un conquérant qui sort de son palais pour aller réduire ses ennemis. Il marche sur les hauteurs de la terre, sur les montagnes ou sur les nues : *Calcabit super excelsa terræ*. Ces descriptions sont familières aux prophètes. Voyez *Deut.* xxxii. 13; xxxiii. 19. - *Amos.* iv. 13; ix. 11. - *Habacuc.* iii. 3. 4. etc.

ÿ. 4. CONSUMENTUR MONTES. L'hébreu (1) : *Les montagnes se fondront sous lui*. Lorsqu'il pas-

sera sur elles, on les verra s'incliner et s'amollir comme la cire. Expressions hyperboliques. Les Septante (2) : *Les montagnes seront ébranlées au dessous de lui*.

VALLÉS SCIDENTUR SICUT CERA. Les vallées se fondront et s'ouvriront (3), comme autrefois la mer Rouge s'ouvrit, pour donner passage aux Hébreux (4), et comme la terre se fendit, pour engloutir les séditeux (5); et cela avec autant de facilité que *la cire se fond devant le feu*. Les Septante (6) : *Les vallées sècheront comme la cire devant le feu*.

ÿ. 5. IN SCELERE JACOB OMNE ISTUD. Tout cet appareil de la marche du Dieu vengeur, a pour but de punir le crime de Jacob. Mais en quel endroit ce crime s'est-il fait voir d'une manière plus insolente; et contre qui le Seigneur fera-t-il principalement éclater sa colère? Ne sera-ce pas contre Samarie, et contre Jérusalem, comme les plus criminelles, et les premières causes du mal? *Quod scelus Jacob? Nonne Samaria? Et quæ excelsa Judæ? Nonne Jerusalem?* Où sont les temples des idoles? Où règne la corruption des mœurs? Où est le plus grand désordre? N'est-ce pas à Samarie et à Jérusalem? Depuis l'impie Achab, le culte de Baal s'était fortement établi à Samarie. Il est vrai que Jéhu détruisit ses temples (7); et il sem-

(1) נכסו ההרים חתיו

(2) Σαλευθήσεται τὰ ὄρη ὑποκάτωθεν αὐτοῦ.

(3) והעמקים יתבקעו כדונן כספני האש

(4) *Exod.* xiv. 16. 21. יבקעו המיני

(5) *Num.* xvi. 31.

(6) Καὶ αἱ κοιλῆδες ταχέσονται ὡς τήματα κηρός ἀπὸ προσώπου πυρός.

(7) *iv. Reg.* x. 18. 19. et seq.

6. Et ponam Samariam quasi acervum lapidum in agro, cum plantatur vinea; et detraham in vallem lapides ejus, et fundamenta ejus revelabo.

7. Et omnia sculptilia ejus concidentur, et omnes mercedes ejus comburentur igne, et omnia idola ejus ponam in perditionem, quia de mercedibus meretricis congregata sunt, et usque ad mercedem meretricis revertentur.

6. Je rendrai donc Samarie comme un monceau de pierres élevé dans un champ, lorsque l'on plante une vigne; je ferai rouler ses pierres dans la vallée, et j'en découvrirai les fondements.

7. Toutes ses statues seront brisées; tout ce qu'elle a gagné sera brûlé par le feu; et je réduirai en poudre toutes ses idoles: et parce que ses richesses ont été amassées du prix de la prostitution, elles redeviendront aussi la récompense des prostituées.

COMMENTAIRE

ble que ses successeurs jusqu'à Zacharie, réprimèrent le penchant des Israélites, et empêchèrent qu'on ne rendit publiquement des honneurs à Baal. Mais après la chute de la maison de Jéhu, Samarie retomba dans ses anciens désordres. C'est ce que Michée, qui vivait à cette époque, reproche en cet endroit. Il accuse aussi Juda d'aller adorer sur les hauts lieux, contre la défense expresse de la loi (1): *Quæ excelsa Judæ? Nonne Jerusalem?* Et il semble dire que, dans Jérusalem même ou aux environs, on voyait de ces hauts lieux, quoique la vue du temple et la présence du roi et des prêtres eussent dû empêcher ce désordre. En effet, l'Écriture remarque expressément que Joatham, roi de Juda, ne détruisit point les hauts lieux, et que le peuple y sacrifiait toujours (2): *Verumtamen excelsa non abstulit. Adhuc populus immolabat, et adolebat incensum in excelsis.* Voilà quel était l'état de la religion dans les deux royaumes, lorsque Michée commença sa mission.

ÿ. 6. PONAM SAMARIAM QUASI ACERVUM LAPIDUM IN AGRO. C'est ce qui arriva, après que Salmanasar eut pris et ruiné cette ville, sous Osée dernier roi d'Israël (3). Après être demeurée longtemps ensevelie sous ses propres ruines, Samarie fut rétablie après la captivité de Babylone: mais elle fut de nouveau renversée par Jean Hyrcan. Josèphe (4) nous apprend que ce prince ne se contenta pas de prendre Samarie; il la détruisit jusqu'aux fondements, et fit passer le torrent sur ses ruines. On ne peut appliquer ce détail à la ville, qui était sur une hauteur; mais à la partie qui était dans la plaine, ou bien aux démolitions qu'il fit jeter dans le torrent qui passait au pied de Samarie. Il justifia ainsi pleinement ces paroles: *Detraham in vallem lapides ejus, et fundamenta ejus revelabo.* Les Septante (5) traduisent: *Je réduirai Samarie en l'état d'une hutte à garder*

des pommes, et comme un endroit où l'on plante une vigne. La montagne de Samarie sera tellement abandonnée, qu'on y plantera de la vigne, et qu'on mettra en monceau les ruines de ses bâtiments, comme on amasse les pierres dans les vignes, lorsqu'on les cultive (6): *Vinea facta est dilecto meo, dit Isaïe; sepivit eam, et lapides elegit ex illa, et plantavit illam electam.* L'hébreu à la lettre (7): *Je mettrai Samarie comme un monceau dans un champ, comme un plant de vigne; c'est-à-dire, je la rendrai comme une colline qu'on cultive et où l'on plante des vignes.*

ÿ. 7. OMNES MERCEDES EJUS. L'hébreu (8): *Tous ses présents seront mis au feu.* Les présents et les offrandes qu'elle a faites à Baal; ou bien, les présents qu'elle a reçus de ses amants, comme une prostituée, qui s'est abandonnée à tous les étrangers, dont elle a reçu le culte idolâtrique.

DE MERCEDIBUS MERETRICIS CONGREGATA SUNT, ET USQUE AD MERCEDEM MERETRICIS REVERTENTUR. Comme vos temples se sont enrichis des présents que leur offraient les honteuses victimes de la prostitution, ainsi les richesses retourneront aux Assyriens, qui en feront un usage pareil dans les temples de leur pays. Ils les offriront aux faux dieux qu'ils y adorent, ou ils les donneront à ces femmes qui se prostituent en l'honneur de leurs divinités. Tout cela peut s'expliquer à la lettre. Nous apprenons d'Hérodote (9) qu'à Babylone toutes les femmes devaient une fois en leur vie se prostituer en l'honneur de Milytta, et au profit de son temple. C'est ce qui est insinué assez clairement par Baruch (10), lorsqu'il parle des idoles des Babyloniens: *Leurs dieux ont sur leurs têtes des couronnes d'or, d'où les prêtres tirent des richesses qu'ils s'approprient à eux-mêmes, et dont ils font part aux prostitués et aux prostituées; et ensuite recevant les présents de ces infâmes personnes, ils les emploient à orner leurs fausses divi-*

(1) Deut. xii. 5. 6. 7. — (2) iv. Rég. xv. 35.

(3) iv. Rég. xvii. 6.

(4) Joseph. Antiq. lib. xiii. c. 18. Ὑρκανὸς μὲν οὖν τὴν πόλιν ἐλίω ἐνιαυτῷ πολιορκήσας οὐκ ἤρξασθη μόνω τούτῳ, ἀλλὰ καὶ πᾶσαν αὐτὴν ἤσανίσειν, ἐπικλυστον τοῖς γειμαζύροις ποιήσας.

(5) Θήτομαι Σαμαρείαν εἰς ὅπωςφυλάκιον ἀγροῦ, καὶ εἰς φυτεῖαν αὐπελώνος.

(6) Isaï. v. 2.

(7) שְׁמֵי שְׂמֵרוֹן לְעַי הַשָּׂדֶה יִצְטַי כְּרֵב

(8) וְכֹל מַשְׁכָּלֵיהֶם יִשְׂרֹף בְּאֵשׁ. Les Septante: Ἐὰ μισθώματα αὐτῆς.

(9) Herodot. lib. 1. c. 199. Δεῖ πᾶσαν γυναῖκα ἐπιωρεῖν Ἰζομένην εἰς Ἴσον Ἀφροδίτης, ἀπαξ ἐν τῇ ζωῇ μυχθῆναι ἀνδρὶ ξείνῳ... γίνεται γὰρ ἴσον τοῦτο τὸ ἀργύριον, εἰς.

(10) Baruch, vi. 9.

8. Super hoc plangam, et ululabo; vadam spoliatus, et nudus; faciam planctum velut draconum, et luctum quasi struthionum:

9. Quia desperata est plaga ejus, quia venit usque ad Judam, tetigit portam populi mei usque ad Jerusalem.

8. C'est pourquoi je m'abandonnerai aux plaintes; je ferai retentir mes cris; je déchirerai mes vêtements, et j'irai nu; je pousserai des hurlements comme les dragons et des sons lugubres comme les autruches,

9. Parce que la plaie de Samarie est désespérée, qu'elle est venue jusqu'à Juda; qu'elle a gagné jusqu'à la porte de mon peuple, et jusque dans Jérusalem.

COMMENTAIRE

nilés. Cet usage abominable, d'offrir aux dieux le prix des actions les plus infâmes, était très répandu. On le voyait autrefois presque chez tous les peuples; et l'on peut juger de son antiquité par la défense que fait Moïse (1) d'offrir dans la maison du Seigneur le prix de la prostitution, ni la récompense du chien, etc. Les Septante lisent ici (2): *Elle a acquis ses richesses du prix de la prostitution, et elle a amassé du prix d'une prostituée*.

ÿ. 8. VADAM SPOLIATUS, ET NUDUS. Le chaldéen et les Septante (3) l'entendent du peuple d'Israël, qui doit être réduit en captivité, et dépouillé de ses biens et de ses habits: *Il s'abandonnera aux cris et aux plaintes, et il s'en ira dépouillé et tout nu, etc.* Si on veut l'expliquer du prophète, il faudra dire qu'il déchira ses habits, et qu'il marcha nu à la manière de ceux qui étaient dans le deuil; c'est-à-dire, mal couvert, avec des habits déchirés, nu-pieds, etc. Tout cela, pour marquer sa douleur sur le malheur prochain de son peuple, ou pour signifier la nudité dans laquelle il doit être réduit par l'ennemi.

FACIAM PLANCTUM VELUT DRACONUM, ET LUCTUM QUASI STRUTHIONUM. Le substantif תַּנִּים *than-nim*, traduit ici par *dracones*, signifie, selon des exégètes, les *chacals*, qui, à la nuit tombante, poussent une sorte de glapissement plaintif. D'autres maintiennent le sens de dragon ou de serpent. On assure que les serpents, qui, dans les Indes, combattent contre les éléphants, font entendre des sifflements horribles, lorsqu'ils sont irrités, et que l'éléphant les écrase par le poids de son corps (4). On assure aussi que les autruches ont un cri lugubre (5).

On peut traduire l'hébreu (6) par: *Je ferai un deuil comme un grand poisson, et je me plaindrai comme les filles de la 'janâh*. Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans Isaïe, XIII, 21. *Than-nim* désigne surtout les cétacés, et l'on sait que plusieurs poussent des cris qui retentissent au loin (7).

C'est pourquoi je m'abandonnerai à mes plaintes, je ferai retentir mes cris. Les saints qui, parmi les plus grands désordres, demeurent fermes et incorruptibles, bien loin de présumer de leurs vertus, ou d'insulter au malheur des autres, s'affligent au contraire de leur chute, et agissent devant Dieu pour attirer sur eux sa miséricorde, comme s'ils étaient eux-mêmes tombés. Ainsi ils pleurent, ils soupirent, ils poussent leurs cris vers le ciel, quoiqu'ils n'aient pas commis les fautes qui leur causent cette douleur, pour apprendre à ceux qui en sont coupables à se plaindre eux-mêmes, au moins en voyant que d'autres les plaignent, et à ne pas joindre l'impénitence et l'insensibilité à leurs plaies mortelles; ce qui les rendrait entièrement incurables.

C'est ainsi que saint Cyprien (8), parlant de ceux de son peuple qui étaient tombés durant la persécution, dit qu'il se sentait abattu avec eux, et que les mêmes traits qui avaient blessé leurs âmes, lui avaient percé le cœur.

ÿ. 9. DESPERATA EST PLAGA EJUS; VENIT USQUE AD JUDAM. La plaie de Samarie désigne ou son idolâtrie et ses crimes, ou sa peine et ses châtiments. L'un est une suite de l'autre. La corruption dans les mœurs et le dérèglement dans le culte, passèrent de Samarie à Jérusalem. On ne connaissait point l'idolâtrie de Baal dans Juda, avant qu'Achab l'eût introduite dans Samarie. Les rois d'Assyrie qui vinrent ravager et enfin ruiner le royaume d'Israël, ne pensèrent à entrer dans les états de Juda, qu'après avoir assujéti Samarie. Phul, Téglathphalasar et Salmanasar désolèrent Israël. Sennachérib, bientôt après, attaqua Juda. Nabucodonosor vint ensuite, prit Jérusalem et emmena le peuple captif. Le verset 13 de ce chapitre fait penser que Michée avait principalement en vue l'expédition de Sennachérib. Avant l'arrivée de ce prince, le royaume de Juda souffrit de terribles attaques de la part de Razin, roi de Syrie, et de Phacée, roi d'Israël, sur la fin du règne de Joatham, et au commence-

(1) Deul. xxiii. 18. Non offeres mercedem prostibuli, nec pretium canis in domo Domini Dei tui, etc. Vide si lubet, Aug. de Civit. lib. iv. cap. 10. et Comment. in eum locum.

(2) Les Septante: Ἐξ μισθωμάτων πόρνῆς ἀντήγαγεν, καὶ ἐκ μισθωμάτων πύρνης κατέτρεψεν. Al. Σίνεστρεψεν, ἢ ἐπίστρεψεν.

(3) Les Septante: Πορεύεται ἀνυπόδετος καὶ γυμνός.

(4) Vide Hieronym. hic: Riber. Sanct. Men.

(5) Vide Boch. de animal. sacr. p. u. lib. u. cap. 14. Va'ab. Menoc. etc.

(6) וְאֶחָד מִבְּנֵי יַעֲקֹב וְאֶחָד מִבְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאֶחָד מִבְּנֵי יִשְׂרָאֵל Vide Levit xi. 16.

(7) Plin. l. b. ix. c. 8. 13. — Solin. c. 12.

(8) Cyprian. de lapsis.

10. In Geth nolite annuntiare; lacrymis ne ploretis; in domo pulveris pulvere vos conspergite.

11. Et transite vobis, habitatio pulchra, confusa ignominia; non est egressa quæ habitat in exitu; planctum domus vicina accipiet ex vobis, quæ stetit sibi.

10. Que le bruit de vos maux ne s'étende point jusque Geth. Étouffez vos larmes et vos soupirs; couvrez-vous de poussière, dans une maison qui sera réduite en poudre.

11. Passez couverte de honte et d'ignominie, vous qui habitez dans un si beau lieu; celle qui est située sur les confins ne sort pas: la maison voisine a entendu vos plaintes; mais elle ne pense qu'à sa propre sûreté.

COMMENTAIRE

ment d'Achaz, roi de Juda (1). Ce dernier fut assiégé dans Jérusalem: mais ayant été délivré de ce malheur par un effet sensible de la Providence, il retomba dans ses premiers désordres. Le Seigneur abandonna enfin ses états aux envahisseurs, qui y exercèrent toutes les cruautés qu'on doit attendre des plus violents ennemis. Phacée, roi d'Israël, tua en un jour cent vingt mille hommes de Juda, et prit deux cent mille captifs. Les Iduméens et les Philistins, profitant du désordre où était ce royaume, se jetèrent dans plusieurs villes de Juda, sur les limites de leurs provinces, et s'y établirent (2). C'est ce qui obligea Achaz à recourir à Téglathphalasar, roi d'Assyrie (3). Michée, qui prophétisait du temps de Joatham, père d'Achaz, pouvait avoir en vue ces événements.

Ce verset a été l'objet de considérations spirituelles de la part des saints pères. Ils remarquent avec raison que la principale douleur des saints se manifeste, lorsque les désordres du monde passent jusqu'au milieu de l'Église et corrompent ce qu'il y avait de plus sacré et de plus inviolable. Dieu même se plaint d'une manière terrible au prophète Ézéchiël (4), auquel il fait voir que les choses les plus abominables se commettaient jusque dans le sanctuaire.

Si nous n'avons pas le pouvoir d'empêcher ces désordres, c'est néanmoins, selon les saints pères, un des principaux devoirs de la piété, de les pleurer et d'en gémir, pour témoigner à Jésus-Christ que tout ce qui le regarde nous touche, et que nous ne pouvons être insensibles aux maux de l'Église, qui est son épouse et notre mère.

ŷ. 10. IN GETH NOLITE ANNUNTIARE. Ne publiez point ce que je vous prédis dans la ville de Geth, de peur que les Philistins, vos ennemis, ne s'en réjouissent. Les prophètes font assez souvent cette recommandation: N'en dites rien à nos ennemis. David, dans le cantique lugubre qu'il composa sur la mort de Saül et de Jonathas (5):

Ne l'annoncez point à Geth, et ne le publiez point dans les places d'Ascalon, de peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent, et que les filles des incirconcis ne s'en applaudissent. Et au contraire, pour augmenter la douleur des vaincus et le désespoir des méchants, ils veulent qu'on publie les maux parmi leurs ennemis (6): Annoncez dans la ville d'Azot et dans les maisons de l'Égypte: Peuples, assemblez-vous sur les montagnes de Samarie, et voyez les désordres qui règnent au milieu d'elle. Les Septante (7): Vous, habitans de Geth, ne vous élevez point; et vous, qui demeurez à Bakhim, ne vous rebâlissez point. Ou, suivant l'édition romaine et Théodoret (8): Vous, qui demeurez à Geth, ne vous glorifiez point; et vous, Énacim, puissiez-vous n'être jamais rétablis, pour être exposés à la risée, etc. On sait que les géants de la race d'Énach demeureraient principalement à Hébron; mais la ville de Geth était aussi célèbre par la naissance de plusieurs géants. Goliath était de cette ville (9), et de la race des anciens Rephaïm, de même que quelques autres géants, qui parurent aussi du temps de David (10). Mais nous ne voyons jusque là aucune raison de prendre ce passage comme une imprécation contre Geth et les Énacim, ni contre Bochim, qui était un lieu au voisinage de Jérusalem, dont il est parlé II. Reg. v. 23, et Judic. II. 5.

L'hébreu peut se traduire: *Ne l'annoncez pas dans Geth, ne versez pas une larme, mais roulez-toi dans la poussière, au milieu de l'habitation réduite en poussière, ou au milieu de Bethle-Aphrah. Aphara ou Ophrah est le nom d'une ville située dans la tribu de Benjamin, et d'une autre dans la tribu de Manassé. Il y aurait un jeu de mot entre 'aphâr, poussière, et Ophrah, ville, qui s'écrivent de même en hébreu.*

ŷ. 11. TRANSITE VOBIS, HABITATIO PULCHRA, etc. On croit que saint Jérôme a traduit par leur signification générale, des noms de ville qu'il

(1) Vide IV. Reg. xv. 37. et Isai. VIII.

(2) Voyez II. Par. xxviii.

(3) IV. Reg. xvi.

(4) Ezechiel. VIII. 6.

(5) II. Reg. I. 20.

(6) Amos. III. 9.

(7) Οἱ ἐν Γέθ, μὴ μεγαλυνέσθε, καὶ οἱ ἐν Βακείμ, μὴ ἀνοικοδομεῖτε, etc. Ita Complut. et Hieronym.

(8) Edit. Rom. et Theodor. Οἱ ἐν Γέθ, μὴ μεγαλυνέσθε, καὶ οἱ ἐν Ἐνακείμ, μὴ ἀνοικοδομεῖτε ἐκ οἴκου κατὰ γέλωτα.

(9) I. Reg. xvii. 4.

(10) II. Reg. xxi. 22. et seq.

12. Quia infirmata est in bonum, quæ habitat in amaritudinibus; quia descendit malum a Domino in portam Jerusalem.

13. Tumultus quadrigæ stuporis habitanti Lachis; principium peccati est filiæ Sion, quia in te inventa sunt scelera Israel.

14. Propterea dabit emissarios super hereditatem Geth; domus mendacii in deceptionem regibus Israel.

12. Elle s'est trouvée trop faible pour vous assister, et elle est elle-même plongée dans l'amertume, parce que Dieu a envoyé l'ennemi jusqu'à la porte de Jérusalem.

13. Les habitants de Lachis ont été épouvantés par le bruit confus des chars de guerre. Lachis, vous êtes la source du péché de la fille de Sion, parce que vous avez imité les sacrilèges d'Israël.

14. Le roi d'Israël enverra des ambassadeurs aux princes de Geth, mais ils n'y trouveront qu'une maison de mensonge qui les trompera.

COMMENTAIRE

aurait pu laisser sans y rien changer (1) : *Passez dans un pays étranger, ou sauvez-vous, vous qui demeurez à Saphir, toute nue, et sans avoir de quoi couvrir votre ignominie. Que celle qui demeure à Saanan, ne sorte point pour faire son deuil. Que Beth-Haëtsel apprenne de vous à se tenir en repos.* Saphir, ou Séphoris, ou Séphora, nommée depuis Diocésarée, était, selon Josephé (2), la plus forte place de la Galilée, et le boulevard de toute cette province. Le prophète lui dit pourtant ici de *passer*, de se sauver, parce que l'ennemi devait s'en rendre maître; ou plutôt il lui prédit qu'elle sera emmenée captive et dépouillée comme une esclave; car *passer* signifie ici plutôt une captivité, une transmigration. Saanan était aussi dans la Galilée (3), dans la tribu de Nephthali. C'était près de là que demeurait Héber le Cinéen (4). Michée ne veut pas que les habitants de cette ville en sortent pour aller pleurer dans la campagne voisine, comme c'était la coutume dans les calamités publiques. *Beth-Haëtsel* ne nous est pas connue. Peut-être doit-on prendre ce mot en général pour les lieux voisins de Séphoris et de Saanan: *Beth-Haëtsel* (5), c'est-à-dire, *la demeure du voisinage*. Quelques commentateurs pensent que la ville de Saanan pourrait être la même que celle dont parle le livre de Josué. xv. 37. Mais cette opinion n'est guère admise.

Ÿ. 12. INFIRMATA EST IN BONUM, QUÆ HABITAT IN AMARITUDINIBUS. L'hébreu (6) : *Parce que celle qui demeure à Maroth, est affligée pour le bien.* Elle ne peut être affligée que pour le bien qu'elle a perdu, ou pour celui qu'elle craint de perdre. Nous ne connaissons point la ville de *Mara* ni de *Maroth* dans la Palestine; mais il y avait une ville de *Mareth* dans la tribu de Juda (7). Des commentateurs pensent qu'il faut lire *Ramoth* au lieu de *Maroth*. Il y a plusieurs villes de *Ramoth* dans ce pays. Le discours du prophète nous con-

duit à la tribu de Juda ou de Benjamin. Il y avait entre Éphraïm et ces deux tribus, les hauteurs, ou *Ramoth* d'Éphraïm, et près de Jérusalem, la fameuse ville de *Ramath* ou *Ramatha*, et dans Benjamin la petite ville de *Rama*.

Le sens donné par la Vulgate est assez généralement suivi. *Mároth* signifie *les amertumes*.

Ÿ. 13. TUMULTUS QUADRIGÆ STUPORIS HABITANTI LACHIS. La ville de Lachis était dans la partie la plus méridionale de la tribu de Juda, à sept mille d'Éleutéropolis, vers le midi (8). Lorsque Sennachérib vint attaquer Ézéchias, il s'attacha à Lachis (9), avant de mettre le siège devant Jérusalem, sans doute pour empêcher qu'Ézéchias ne reçût du secours de la part de l'Égypte (10). Ce fut dans cette rencontre que Lachis fut effrayée avec raison, par le bruit des chars de l'armée de Sennachérib.

PRINCIPIUM PECCATI EST FILIÆ SION, QUIA IN TE INVENTA SUNT SCELERA ISRAEL. On ne s'explique pas que Lachis, si éloignée de Samarie, et à qui l'Écriture ne fait nulle part ailleurs aucun reproche particulier d'avoir introduit le désordre dans Juda, fut le principe et la source du péché de Jérusalem? On pourrait traduire d'une façon plus aisée (11) : *Voici la source du péché de la fille de Sion; c'est que le crime d'Israël s'est rencontré dans vous.* Voici la source de vos maux, de vos châtiments, ô fille de Sion; c'est que vous avez imité les désordres de Samarie. Le *péché* est mis souvent pour la peine, qui en est une suite. Autrement : Le premier, le principal des crimes de Sion, est d'avoir imité les sacrilèges d'Israël.

Ÿ. 14. PROPTEREA DABIT EMISSARIOS SUPER HÆREDITATEM GETH : DOMUS MENDACII, etc. L'hébreu (12) : *C'est pourquoy elle enverra (ou tu enverras, envoie) des ambassadeurs, ou des présents, à ceux qui possèdent Gath, ou à Môrescheth de Gath, aux maisons d'Aczib pour tromper les rois d'Israël.*

(1) עבדו לכם וישבת שפיר ערוה בשב לא יצאה וישבת זאנן
 כסדר בנה האצור וקרי כסדר ונתת
 (2) Josephi. de Bello. lib. II. c. 37. Σέφωρις μεγίστη ὄντα τῆς Γαλιλαίας πόλις, ἐρυμνοτάτῳ ἐπεκτισμένη γῶργῳ, καὶ φορορά ὄλου τοῦ ἔθνους.
 (3) Josue XIX. 33. In Saananim. מִיַּעַן
 (4) Judic. IV. 11. Ad vallem quæ appellatur Sennim עֲנַנִים
 (5) Beth-haetsel. בית האציל

(6) כי חלה לטוב וישבת כרות
 (7) Josue. xv. 59.
 (8) Euseb. et Hieron. in locis.
 (9) IV. Reg. XVIII. 13. et seq.
 (10) Vide Isai. XXXVI. 6.
 (11) ראשית חטאת היא לבן ציון כי כך נמצאו פשעי ישראל
 (12) לכן תחני שלוחים על כורשׁ גת בני ארזים לארזים למכני ישראל

15. Adhuc heredem adducam tibi, quæ habitas in Maresa; usque ad Odollam veniet gloria Israel.

16. Decalvare, et tondere super filios deliciarum tuarum; dilata calvitium tuum sicut aquila, quoniam captivi ducti sunt ex te.

15. Vous qui habitez à Marésa, je vous amènerai des étrangers qui hériteront de tous vos biens; la gloire d'Israël viendra jusqu'à Odollam.

16. Arrachez-vous les cheveux, coupez-les entièrement, pour pleurer vos enfants qui étaient toutes vos délices; demeurez sans aucun cheveu, comme l'aigle, parce qu'on vous a enlevé et que l'on a emmené captifs vos enfants.

COMMENTAIRE

Nous ne trouvons rien dans l'Écriture qui nous donne la moindre ouverture pour expliquer ce passage. On ne lit nulle part que ni les rois d'Israël, ni ceux de Juda, aient envoyé demander du secours ni à la ville de Geth, ni à ses dépendances; ni à la ville d'Aczib, dans la tribu de Juda (1). Cette ville ne fut jamais assez puissante pour pouvoir fournir du monde à ces princes. Nous ignorons aussi qu'Aczib ait été dans la dépendance de Geth.

Il est probable qu'il faut voir dans ce verset trois noms géographiques: Morescheth, Geth et Aczib. Pour traduire אצִיב *Aczib* par mensonge, il faudrait qu'il y eût אצִיב *aczâb* et non *aczib*. Il ne s'agit pas ici des points massorétiques, mais d'une voyelle même, faisant partie du mot. Peut-être le manuscrit dont se servait saint Jérôme portait-il *Abzâb*. On voit ici le goût du prophète pour les paronomases *Aczib le aczâb*, *Aczib pour tromper*. Le nom propre a non seulement le son, mais le sens du verbe suivant. *Morescheth*, ou *Morasthi*, dépendante de Geth, maisons de mensonge, ou *Maisons d'Aczib pour tromper les rois d'Israël*; nous savons que *Marésa* ou *Morathi*, et *Aczib*, n'étaient pas loin de Geth (2), et que les Philistins sous le règne d'Achaz, s'étaient rendu maîtres de quelques places dans la plaine, où étaient situées *Marésa* et *Éleutéropolis* (3). Achaz roi de Juda, se voyant attaqué et poussé à bout par Phacée, roi d'Israël, put envoyer demander du secours à Geth, à *Marésa* et à *Aczib*; et cela pour tromper le roi d'Israël; c'est-à-dire pour le frustrer de ses espérances, et pour rendre ses efforts inutiles. Le prophète s'est déterminé à se servir de cette expression, pour tromper le roi d'Israël, par la rencontre du mot *Aczib*, qui signifie le mensonge, et la tromperie. Il y a un jeu de mot entre *Aczib*, maison de mensonge, et tromper.

ŷ. 15. ADHUC HÆREDES ADDUCAM TIBI, QUÆ HABITAS IN MARESA. Il y a dans le texte (4) une allusion entre le nom de *Marésa*, et celui d'*héri-*

lier; et avec cela, une espèce d'ironie et de menace. Je vais vous envoyer un nouveau roi, ô ville de *Marésa*; l'Assyrien se rendra maître de vous. Ce fut apparemment lorsque Sennachérib fit le siège de Lachis et se saisit de tous les postes des environs. *Marésa*, n'étant qu'à deux milles d'Éleutéropolis, ne pouvait être au plus qu'à neuf milles, ou trois lieues, de Lachis. Michée était natif de *Marésa*: c'est ce qui le rend plus attentif au sort de cette ville, et à ce qui se passe autour d'elle.

USQUE AD ODOLLAM VENIET GLORIA ISRAEL. Cette ville était à dix mille d'Éleutéropolis, vers l'orient (5). Ainsi il n'est pas surprenant que Sennachérib l'ait prise avec les autres villes de Juda dont il se rendit maître (6). Il y a une équivoque en hébreu dans le terme *kabôd*, qui signifie la gloire et le poids. On peut traduire (7): *Le poids d'Israël viendra jusqu'à Odollam*. Cette ville ressentira comme les autres le poids de la colère de Dieu. *Le poids d'Israël* est mis pour les malheurs qui sont arrivés à Israël, ou pour les maux dont il est menacé. Voyez le verset 16 et le chapitre suivant.

ŷ. 16. DILATA CALVITIUM TUUM SICUT AQUILA. Tout le monde sait que, parmi les Hébreux, c'était une coutume, dans le deuil, de se couper ou de s'arracher les cheveux (8). Le prophète, pour exprimer la grandeur du deuil, et l'excès de de la douleur des habitants de Juda, qui devaient s'arracher, ou se couper la chevelure, dit qu'ils se rendront chauves comme un aigle. Cet oiseau, dans sa mue, quitte toutes ses plumes. Il tombe alors, dit Théodoret (9) dans une espèce de langueur, qui fait qu'il ne peut ni chasser à son ordinaire, ni se faire craindre des autres oiseaux. Ce verset commence un sens nouveau, et il faut le joindre au chapitre suivant, qui contient une prophétie contre Israël. Le prophète dit que ses habitants sont emmenés captifs: *Quoniam captivi ducti sunt ex te*. C'est ce qu'on vit bientôt après, sous Salmanasar. Voyez le chapitre II, versets 4, 5.

(1) Josue xv. 44.

(2) Voyez Eusèbe et saint Jérôme dans leur livre des noms de lieu.

(3) II. Par. xxviii. 18.

(4) הירש אבי לך יושבת מרשה

(5) Euseb. et Hieron. in locis.

(6) IV. Reg. xviii. 13. Ascendit Sennacherib ad universas civitates Juda munitas, et cepit eas.

(7) עד דולם יבוא כבוד ישראל

(8) Vide Deut. xiv. 1. - Isai. iii. 24; xv. 23. - Jerem. xvi. 6; xlviii. 37. - Amos. viii. 10.

(9) Theodoret. hic. Ἐστὸν μισομένη πάντων εἰς καιρὸν, κατὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον, γυμνοῦμενον τῶν πτερῶν, ὡς κατὰ τούτου τὸν καιρὸν οὐδὲ θηρεύειν ἰσχύει, οὐδὲ φοβερός ἐστὶν οὔτις πρότερον ἢ τὸ φοβερός.

CHAPITRE II

Infidélités des enfants d'Israël. Vengeances du Seigneur sur eux. Promesse de leur rappel.

1. Væ qui cogitatis inutile, et operamini malum in cubilibus vestris! In luce matutina faciunt illud, quoniam contra Deum est manus eorum.

2. Et concupierunt agros, et violenter tulerunt; et rapuerunt domos; et calumniabantur virum, et domum ejus; virum, et hereditatem ejus.

3. Idcirco hæc dicit Dominus: Ecce ego cogito super familiam istam malum unde non auferetis colla vestra; et non ambulabitis superbi, quoniam tempus pessimum est.

1. Malheur à vous qui formez des desseins injustes, et qui prenez dans votre lit des résolutions criminelles que vous exécutez dès le point du jour; car c'est contre Dieu que vous levez la main.

2. Ils ont désiré des terres et ils les ont prises avec violence: ils ont ravi des maisons par force: ils ont opprimé l'un pour ravir sa maison, et l'autre pour s'emparer de son héritage.

3. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: J'ai résolu de faire fondre sur ce peuple des maux dont vous ne dégagerez point votre tête; et vous ne marcherez plus d'un pas superbe, parce que le temps sera très mauvais.

COMMENTAIRE

¶. 1. VÆ QUI COGITATIS INUTILE. *Malheur à vous, qui formez des desseins inutiles*; qui vous entretenez de désirs qui n'auront aucun succès; qui pensez à exécuter des choses dont Dieu ne permettra pas l'exécution. L'hébreu (1) peut se traduire par: *Malheur à ceux qui pensent à l'iniquité!* Les Septante (2): *Ils se sont entrelenus de travaux.* Ils ont occupé leur esprit de desseins, qui n'aboutiront qu'à les rendre malheureux; qui ne font que leur donner des peines d'esprit. On trouve assez souvent cette expression dans l'Écriture, *le travail et l'iniquité*, ou la douleur et la vanité; car le même terme hébreu אָבֵן *aven*, signifie la douleur, la vanité, l'inutilité, l'iniquité (3): *Il a conçu le travail, et il a enfanté l'iniquité*, ou le néant. C'était une manière de proverbe. Il s'est fatigué l'esprit à former des projets criminels, qui n'aboutiront à rien, qu'à le rendre coupable et à attirer sur lui toutes sortes de peines. Ils appelaient aussi quelquefois l'idolâtrie, *aven*, c'est-à-dire, la vanité ou l'iniquité. De là viennent les noms de *Belhâven*, maison d'iniquité, ou de néant, *Biqe'ath-Aven*, la plaine de l'idolâtrie, etc. Tout ce chapitre, avec le dernier verset du chapitre précédent, regarde les dix tribus, le royaume d'Israël.

IN LUCE MATUTINA FACIUNT ILLUD. Vous vous hâtez de les exécuter: vous ne différez point un

moment; vous vous y employez avec ardeur. David dit lui-même (4), qu'il mettait à mort dès le matin tous les pécheurs du pays; et le Sage (5), que, quiconque *veille dès le matin* pour chercher la sagesse, la trouvera; et ailleurs (6): *Semez votre grain dès le matin*, etc.

QUONIAM CONTRA DEUM EST MANUS EORUM. Les Septante (7): *Parce qu'il n'ont point élevé leurs mains vers le Seigneur.* Le chaldéen (8): *Parce qu'ils ont le pouvoir en main.* Ou selon d'autres (9): Ils exécuteraient tout cela, s'ils avaient la puissance en main, s'ils n'en étaient empêchés par la crainte du magistrat. L'hébreu à la lettre: *Parce qu'ils ont la puissance en main.* Le chanoine Bodin traduit: *Parce qu'ils regardent leurs bras comme leur dieu.*

¶. 2. CALUMNIABANTUR VIRUM, ET HÆREDITATEM EJUS. *Ils ont calomnié l'autre pour s'emparer de son héritage*, comme Achab et Jézabel firent accuser faussement Naboth, pour s'emparer de sa vigne (10). On peut traduire l'hébreu (11): *Ils ont opprimé l'homme et son héritage.* Ils se sont rendus les maîtres de ses terres par leurs calomnies et leurs oppressions.

¶. 3. EGO COGITO SUPER FAMILIAM ISTAM MALUM. Puisque vous méditez des desseins d'injustice contre votre prochain, je médite à mon tour le dessein de vous perdre.

(1) וְיָבֵן מִן הַיָּד

(2) Ἐγένοντο λογιζόμενοι κόπους.

(3) *Isai.* LIX. 4. et *Psalm.* VII. 15; X. 7; LV. 11. etc.

(4) *Psalm.* c. 8.

(5) *Prov.* VIII. 17.

(6) *Eccle.* XI. 6.

(7) Διότι οὐκ ἔραν πρὸς τὸν Κύριον τὰς χεῖρας αὐτῶν.
Ita et Arab. Heb. וְיָבֵן מִן הַיָּד

(8) *Chald.* אִם חֵילָא בִידָהּ. Vide et *Paga. Munst. Tig. Jun.*

(9) *Grot. Tarnov. Cas'al. ali.*

(10) III. *Reg.* XXI. 13.

(11) וְיָבֵן מִן הַיָּד

4. In die illa sumetur super vos parabola, et cantabitur canticum cum suavitate, dicentium : Depopulatione vastati sumus ; pars populi mei commutata est ; quomodo recedet a me, cum revertatur, qui regiones nostras dividat ?

5. Propter hoc non erit tibi mittens funiculum sortis in cœtu Domini.

6. Ne loquamini loquentes : Non stillabit super istos, non comprehendet confusio.

4. En ce temps là, vous deviendrez la fable des hommes, et l'on prendra plaisir à chanter des chansons sur vous, et à vous faire dire : Nous sommes ruinés ; nous sommes pillés de toutes parts ; le pays qui était à nous est passé à d'autres ; nos ennemis se sont retirés ; mais de quelle sorte ? Ce n'était qu'afin de revenir, et de partager nos terres entre eux.

5. C'est pour cela qu'il n'y aura plus personne d'entre vous qui ait sa part et son héritage dans l'assemblée du Seigneur.

6. Ne dites point sans cesse : Ces paroles ne tomberont point sur ceux qui sont à Dieu : ils ne seront point couverts de confusion.

COMMENTAIRE

NON AMBULABITIS SUPERBI. L'hébreu et les Septante (1) : *Vous ne marcherez plus élevés*, la tête levée, le corps droit, d'une démarche fière et assurée, parce que voici le temps de votre malheur : *Quoniam tempus pessimum est* (2). Voici le temps auquel doit s'exécuter tout ce qui a été prédit contre vous. Téglathphalasar vint fondre sur le royaume de Samarie, sous le règne d'Achaz, et Salmanasar ruina ce royaume, et transporta le peuple en Assyrie, sous le règne d'Ézéchias, roi de Juda. Michée fut témoin de toutes ces choses.

¶ 4. SUMETUR SUPER VOS PARABOLA, ET CANTABITUR CANTICUM CUM SUAVITATE. A la lettre : (1) *En ce temps-là, on composera une parabole, et on chantera une chanson lugubre sur votre sujet*. Les compositeurs de chansons et ceux qui chantent des cantiques lugubres, diront sur vous cet air de complainte ou de lamentation. Il paraît, par toute la suite du cantique, qu'il fut composé pour les Israélites, et qu'ils le chantaient eux-mêmes. Nous avons déjà vu plusieurs exemples (4) de pareils cantiques composés par les prophètes. Ils avaient une telle certitude que les événements qu'ils prédisaient s'accompliraient que, les considérant comme déjà arrivés, ils en chantaient la complainte.

DEPOPULATIONE VASTATI SUMUS. Ce cantique est très difficile, et les sentiments sont fort partagés sur son explication. Le voici tout entier suivant notre traduction sur l'hébreu : *C'en est fait, dira-t-on, nous sommes ravagés de toutes parts. L'héritage de mon peuple est passé dans des mains étrangères. Hé ! comment l'ennemi s'est-il retiré, pour revenir partager nos champs* (verset 5) ? *C'est pourquoi vous n'aurez plus personne qui jette son cordeau pour partager les héritages dans l'assemblée du Seigneur* (verset 6). *Ne faites plus couler comme une pluie fatale vos tristes prédictions des*

maux qui doivent fondre sur nous ; on n'en verra jamais de pareils ; nous serons couverts d'une confusion éternelle. Le chanoine Bodin traduit la dernière phrase : *Ne prophétisez plus* (dit-on aux prophètes), *mais ils prophétiseront, et non pas en faveur de ces hommes qui ne s'éloignent point de l'ignominie*.

QUOMODO RECEDET A ME, CUM REVERTATUR QUI REGIONES NOSTRAS DIVIDAT. A la lettre (5) : *Comment s'est-il éloigné pour moi, pour revenir partager nos champs, pour ramener celui qui partagera nos champs ? Hélas ! comment mon héritage m'a-t-il été ravi ? Ma perte est sans ressource, et je ne dois plus penser à rentrer jamais dans ce que j'ai perdu, puisque l'ennemi amène en ma place un peuple étranger, à qui il distribue les terres de mon pays*. En effet, les rois d'Assyrie envoyèrent dans le royaume d'Israël les Cuthéens et d'autres étrangers, qui habitèrent dans les villes du pays, et se mirent en possession des terres (6). Les Septante (7) : *Il n'y avait personne pour détourner ce malheur. Nos champs sont partagés*.

¶ 5. NON ERIT TIBI MITTENS FUNICULUM SORTIS. *Il n'y aura plus personne qui mesure les partages* (8) ; qui jette le cordeau pour mesurer les champs, et pour faire les partages entre les frères. La conclusion est toute naturelle ; puisqu'il y avait des étrangers dans le pays, qui avaient reçu, par une autorité souveraine, les terres de ceux qui étaient emmenés captifs, il n'y avait pas la moindre apparence qu'Israël dût jamais rentrer dans son héritage.

¶ 6. NE LOQUAMINI LOQUENTES : NON STILLABIT SUPER ISTOS ; NON COMPREHENDET CONFUSIO. L'hébreu (9) : *Ne faites pas pleuvoir ; ils feront pleuvoir ; ils ne feront rien pleuvoir de pareil à ceci ; la confusion ne s'éloignera point*. On sait que

(1) כי עת רעה היא (2) — לא הלבנו רומה

(3) ישא עליכם כשל ונהה נהי נהיה

(4) Isai. xxvi. 1. — Jerem. vii. 29 ; xlvi. 32. — Ezech. xix. 1 ; xxviii. 11 ; xxxii. 16. — Amos v. 1.

(5) איך וכישו לי לשוכב שדינו יחלק

(6) Voyez iv. Reg. xvii. 24.

(7) Οὐκ ἔτιν ὁ κολῶων αὐτοῦ τοῦ ἀποστρέψαι αὐτοῦ ὁ ἄγροισι ἡμῶν διεμερῆσθησαν.

(8) לא יהיה לך כשליך חבל בגורל בקהה יהיה

(9) אל המיטפו וטיפונו לא ימיטפו לאהלה לא יטפו בלבוה

7. Dicit domus Jacob : Numquid abbreviatus est spiritus Domini, aut tales sunt cogitationes ejus ? Nonne verba mea bona sunt cum eo qui recte graditur ?

7. L'Esprit du Seigneur, dit la maison de Jacob, est-il devenu moins étendu en miséricorde, et peut-il avoir ces pensées ? Il est vrai que je n'ai que des pensées de bonté, mais c'est pour ceux qui marchent dans la justice.

COMMENTAIRE

pleuvoir et faire pleuvoir, se prennent ordinairement pour prononcer des prédictions (1). Les paroles sont souvent comparées à une pluie (2). Le peuple, accablé des maux présents, s'adresse aux prophètes, dont il a si souvent méprisé les discours, et il leur dit : Ne prophétisez plus, je vous en conjure : Mais qu'ai-je à craindre de pis dans l'état où je me trouve ? Qu'ils prophétisent tant qu'il plaira au Seigneur; ils ne peuvent rien annoncer de plus douloureux que ce que je souffre. Autrement : *Ne prophétisez plus ces malheurs qui coulent sur nous depuis si longtemps ; il ne s'en verra jamais de plus grands. La honte et la douleur seront éternellement peintes sur nos visages.* Ici finit le cantique.

Ÿ. 7. DICIT DOMUS JACOB : NUMQUID ABBREVIATUS EST SPIRITUS DOMINI ? *L'Esprit du Seigneur, dit la maison de Jacob, est-il devenu moins étendu en miséricorde ?* Ou plutôt : N'est-il pas vrai que l'Esprit du Seigneur est en quelque sorte raccourci, et que nous ne voyons plus, comme autrefois, des marques de sa clémence et de sa bonté pour nous ? C'est une plainte des Israélites. Mais le prophète leur répond : *Nonne verba mea sunt cum eo qui recte graditur ?* N'ai-je pas des desseins de bonté pour ceux qui marchent dans la droiture ? Si donc mes bontés sont amoindries, ce n'est qu'à l'égard des pécheurs endurcis comme vous. On peut joindre ces mots : *Dicit domus Jacob*, au verset précédent, comme si c'était la conclusion du cantique de plainte : Voilà ce que dira la maison de Jacob dans la triste situation où elle se trouvera. Michée leur répond : Vous vous plaignez avec emportement des rigueurs du Seigneur (3) : *Est-ce que sa patience est moins grande qu'autrefois ; sont-ce là ses desseins ?* Est-ce là sa conduite ordinaire ? Est-ce son penchant de perdre son peuple ? *N'a-t-il pas des sentiments de bonté pour ceux qui marchent dans la droiture ?* Si donc il vous afflige au point où vous l'êtes, c'est que vous le forcez à sortir de son naturel. *Avoir l'esprit court* (4), en hébreu, signifie être impatient ; comme si l'on disait avoir la respiration entrecoupée, perdre haleine ; ce qui arrive lorsqu'on est ému et en colère : et

au contraire (5), *avoir la respiration*, ou le vent, ou le visage, ou le nez, ou l'esprit *long*, signifie être clément, pardonner aisément, souffrir sans s'emporter de colère.

AUT TALES SUNT COGITATIONES EJUS. *Le Seigneur peut-il avoir ces pensées* de nous perdre qu'on lui attribue ? Les hommes ont été toujours ingénieux à se tromper eux-mêmes, et à se former une fausse idée de la miséricorde de Dieu, pour effacer de leur cœur la crainte salutaire qu'ils doivent avoir de sa justice. Dieu est bon, disent les hommes ; il fera grâce à tout le monde. Dieu est bon, répond saint Augustin ; mais il est juste. Il est bon en Dieu et juste en Dieu. Il ne perd ni sa miséricorde en faisant justice, ni sa justice en faisant miséricorde, et il règle l'une et l'autre par l'ordre immuable de sa sagesse.

Il ne faut donc pas attribuer à Dieu une miséricorde basse, sans discernement et sans lumière, que l'on ne voudrait pas même attribuer à un homme sage ; comme s'il traitait tous les hommes indifféremment, sans distinguer les coupables d'avec les innocents, et ceux qu'il a rendus dignes de ses grâces, d'avec ceux qui en sont indignes. C'est se faire une idole, dit saint Bernard, et non se représenter Dieu tel qu'il est, et tel qu'il doit être.

C'est pourquoi le prophète ajoute : *Il est vrai que j'ai des pensées de bonté, dit le Seigneur, mais c'est pour ceux qui marchent dans la droiture du cœur.* Dieu est bon, mais envers les bons. Dieu est bon même envers les méchants, qui commencent à rentrer en eux-mêmes, et qui ont recours à lui par les mouvements que lui-même leur inspire. Par sa grâce, il rompt la chaîne qu'ils se sont faite, et il les tire du profond abîme dans lequel ils se sont précipités volontairement.

Mais lorsque l'on demeure attaché à toutes les choses qui nous séparent de Dieu, que l'on hait ce qu'il aime, et que l'on aime ce qu'il déteste, et que, loin d'avoir un cœur droit et pur, on n'en a qu'un gâté et corrompu par des passions ou sensibles ou insensibles ; présumer alors de la grandeur de la miséricorde de Dieu, ce n'est pas le révéler, mais lui insulter en quelque sorte, et

(1) *Ezech.* xx. 46; *xxi.* 2. - *Amos* vii. 16.

(2) *Deut.* xxxii. 2. - *Job.* xxix. 22. - *Prov.* v. 3. - *Cant.* iv. 11.

(3) הקצר רוח יהוה אלה בעללי

(4) *Exod.* vi. 9. - *Num.* xxi. 4. - *Judic.* x. 6; *xvi.* 16. - *Job.* xxi. 4. - *Prov.* xiv. 17. et 29. - *Zach.* xi. 8.

(5) *Num.* xiv. 18. - II. *Esd.* ix. 17. - *Psalm.* lxxxv. 15. et cii. 8. - *Prov.* xiv. 29. - *Job.* xxi. 4. - *Eccle.* vii. 9.

8. Et e contrario populus meus in adversarium consurrexit. Desuper tunica pallium sustulisti; et eos qui transibant simpliciter convertisti in bellum.

9. Mulieres populi mei ejecisti de domo deliciarum suarum; a parvulis earum tulisti laudem meam in perpetuum.

8. Mon peuple, au contraire, s'est révolté contre moi. Vous avez ôté aux hommes, non-seulement le manteau, mais la tunique; et vous avez traité en ennemis ceux qui passaient chez vous sans penser à vous faire aucun mal.

9. Vous avez chassé les femmes de mon peuple des maisons où elles vivaient en repos; et vous avez étouffé pour jamais ma louange dans la bouche de leurs petits enfants.

COMMENTAIRE

ajouter une espèce de mépris à toutes les autres injures qu'on lui a faites. Ce qui reste donc alors à une âme qui a quelque foi, et qui n'a pas tout-à-fait oublié son salut, c'est de trembler devant lui, de s'abaisser profondément dans la vue de ses péchés, et d'avoir recours à sa bonté infinie, afin qu'elle lui serve d'asile contre sa justice.

ŷ. 8. ET E CONTRARIO POPULUS MEUS IN ADVERSARIUM CONSURREXIT. N'est-ce pas mon peuple qui m'a irrité, qui s'est raidi contre moi, et qui a mis une barrière entre lui et moi, pour empêcher ma miséricorde de se répandre sur lui? Plusieurs traduisent (1) : *Depuis peu mon peuple s'est élevé contre moi.* Le chanoine Bodin traduit : *Hier (Israël) était mon peuple, (aujourd'hui) il se lève comme un ennemi.* Les Septante (2) : *Et dans le passé mon peuple s'est élevé comme un ennemi contre sa paix; contre ce Dieu de paix, qui n'avait pour lui que des sentiments de paix et d'amitié.*

DESUPER TUNICA, PALLIUM SUSTULISTIS, ET EOS QUI TRANSIBANT SIMPLICITER, CONVERTISTIS AD BELLUM. L'hébreu (3) est assez éloigné de la Vulgate. On peut le joindre à ce qui précède : *Mon peuple s'est élevé comme un ennemi : vous avez ravi l'habit et la tunique à ceux qui passaient sans se défier de rien, revenant de la guerre.* C'est-à-dire : Les Israélites revenant du pays ennemi, et la guerre étant finie, n'ont pas mis fin à leurs hostilités; ils ont pillé et ravagé comme en pleine guerre. Peut-être Michée reproche-t-il ici aux Israélites la cruauté qu'ils exercèrent sur leurs frères, sous le règne d'Achaz, roi de Juda. Ce prince impie avait attiré la colère de Dieu sur ses états, par ses sacrilèges et son idolâtrie. Le Seigneur avait abandonné Juda à Rasin, roi de Syrie, et à Phacée, roi d'Israël (4). Celui-ci attaqua Achaz sans aucun sujet, que l'on sache. *Il s'éleva comme un ennemi* contre un pays qui vivait en paix en face de lui : כִּי מִמּוֹט. Il tua en un jour cent vingt mille hommes de Juda, tous hommes portant les armes. Ce massacre ne fut pas

capable de contenter son avidité et la cruauté de ses troupes; elles prirent, dépouillèrent, et réduisirent en captivité deux cent mille personnes de Juda, et emportèrent de ce pays des dépouilles inestimables. C'est ce qui est bien marqué par Michée : *Ils ont pris en revenant de la guerre les habits de ceux qui passaient en assurance, et qui ne se défiaient de rien.* Ils les ont traités en ennemis. Il est vrai qu'ils renvoyèrent ces captifs, et le butin qu'ils avaient enlevé : mais ce ne fut qu'après les menaces du prophète Oded, et lorsqu'ils y eurent été contraints par l'autorité des chefs d'Éphraïm. Michée vivait sous Achaz, et il avait pu être témoin de toutes ces choses. Les Septante sont si obscurs dans la plus grande partie de ce chapitre, qu'il ne servirait à rien de rapporter à chaque verset leur traduction.

ŷ. 9. MULIERES POPULI MEI EJECISTIS DE DOMO DELICIARUM SUARUM, ET A PARVULIS EARUM TULISTIS LAudem MEAM IN PERPETUUM. Michée continue à leur reprocher leur cruauté dans la guerre dont nous venons de parler. Ils prirent deux cent mille personnes, tant femmes, que filles, et petits enfants (5) ; *Ceperunt filii Israel de fratribus suis ducenta millia mulierum, puerorum, et puellarum.* Ces enfants ainsi emmenés captifs, et tirés de la maison de leurs parents, ne poussaient que des cris de douleur et des plaintes, au lieu de célébrer les louanges du Seigneur, comme ils le faisaient dans la tranquillité de leurs maisons. Il paraît par d'autres endroits de l'Écriture (6), qu'on accoutumait les enfants à louer le Seigneur, et on était persuadé que ces louanges, sorties d'une bouche innocente, lui étaient très agréables; ou du moins, que leurs cris et leurs pleurs le touchaient. On pourrait aussi expliquer ce verset comme un reproche du trop fréquent usage de la répudiation : Vous renvoyez vos femmes avec trop de facilité, et vous êtes cause que leurs enfants, réduits dans l'indigence, crient vers moi, et se plaignent de votre dureté, au lieu de louer ma grandeur. Malachie (7) investive forte-

(1) וְקוֹמוּ בְּעֵינֵי אֲדָמָה וְעַל מִצְרַיִם וְעַל אֲרָם וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לָהֶם וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לְיִשְׂרָאֵל וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לְיִשְׂרָאֵל וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לְיִשְׂרָאֵל. Vide Munst. Tarnov. Grot. Drus. Pagn.

(2) Καὶ ἔμπεροσθεν ὁ λαός μου κατέστη εἰς ἔχθραν κατέναντι τῆς εἰρήνης αὐτοῦ.

(3) כִּי מִמּוֹט כִּפְתָּ שׁוֹבֵי מִצְרַיִם וְעַל אֲרָם וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לְיִשְׂרָאֵל וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לְיִשְׂרָאֵל וְעַל אֲשֶׁר עָשָׂה לְיִשְׂרָאֵל.

(4) II. Par. xxviii. 6. et seq.

(5) II. Par. xxviii. 8.

(6) Vide Psalm. viii. 2. Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem. Joel. II. 15. - Judith. iv. 9. - Psal. cxii. 1.

(7) Malach. II. 15.

10. Surgite, et ite, quia non habetis hic requiem; propter immunditiam ejus corrumpetur putredine pessima.

11. Utinam non essem vir habens spiritum, et mendacium potius loquerer! Stillabo tibi in vinum et in ebrietatem; et erit super quem stillatur populus iste.

12. Congregatione congregabo, Jacob, totum te; in unum conducam reliquias Israel; pariter ponam illum quasi gregem in ovili, quasi pecus in medio caularum; tumultuabuntur a multitudine hominum.

10. Allez-vous-en, sortez de votre terre; vous n'y trouverez point de repos, parce que l'impureté dont vous l'avez souillée l'a remplie d'une horrible puanteur.

11. Plût à Dieu que je n'eusse point l'esprit du Seigneur; et que je disse plutôt des mensonges! mais ma parole tombera sur vous comme un vin qui vous enivrera; et ce sera sur vous-mêmes que cette parole sera accomplie.

12. Cependant je vous rassemblerai un jour tout entier, ô Jacob! je réunirai les restes d'Israël: je mettrai mon peuple tout ensemble comme un troupeau dans la bergerie, comme des brebis au milieu de leur parc; et la foule des hommes y sera si grande, qu'elle y causera même de la confusion et du trouble.

COMMENTAIRE

ment contre le même abus. *Oter la louange de Dieu de la bouche des enfants*, peut marquer tout simplement les mettre en situation de se plaindre et d'accuser la Providence de dureté envers eux. Mais le premier sens est plus généralement suivi.

Ÿ. 10. SURGITE ET ITE. *Allez, sortez; il n'y a point de repos, de demeure ici pour vous.* C'est le prophète qui les menace de l'exil dans une terre étrangère. Quittez ce pays, que vous avez rempli de corruption: *Propter immunditiam ejus corrumpetur putredine pessima.* L'hébreu (1): *A cause de son impureté, elle sera souillée d'une très grande souillure.* Puisque vous avez commencé à souiller votre terre par vos crimes, j'achèverai de la rendre un objet d'horreur, en l'abandonnant aux étrangers.

Ÿ. 11. UTINAM NON ESSEM VIR HABENS SPIRITUM! *Plût à Dieu que ne n'eusse point l'esprit du Seigneur, et que je ne me visse pas forcé d'annoncer de si tristes prédictions contre le pays de mon peuple? Plût à Dieu que mes menaces se trouvent vaines(2)! C'est ainsi qu'un empereur, à qui l'on présentait une sentence de mort à signer, disait: Plût à Dieu que je ne susse pas écrire(3)? Quam vellem nescire litteras.* L'hébreu (4): *Plût à Dieu que je fusse un homme qui tourne à tout vent, et qui débile des mensonges!* Les Septante (5): *Vous avez fui sans qu'on vous poursuivit; l'esprit vous a produit le mensonge.* Ils veulent parler des faux prophètes.

STILLABO TIBI IN VINUM. *Je vous prédis que vous boirez le vin de la colère de Dieu; vous le boirez jusqu'à vous enivrer, et tant que vous en serez étourdi. C'est vous-même que cette prophétie regarde. Ce n'est point à des étrangers que je parle, c'est à vous-même: Erit super quem stilla-*

tur, populus iste. On peut donner ce sens à tout le verset: *Si j'étais homme à tourner à tout vent, et à vous en conter, je ne vous prédirais que des choses agréables, pour vous séduire, et vous enivrer; (à la lettre (6), je ferais couler sur vous le vin, et l'ivresse), et vous seriez gens à donner dans tout cela, et à vous y laisser prendre.* On préfère le premier sens. La colère et la vengeance du Seigneur sont ordinairement exprimées sous l'idée d'un calice que Dieu fait boire à ses ennemis (7).

Ÿ. 12. CONGREGATIONE CONGREGABO JACOB. Michée promet le retour de la captivité des dix tribus. C'est ainsi qu'en usent ordinairement les prophètes. Ils font suivre des promesses consolantes, après les menaces et les reproches. Saint Jérôme et plusieurs autres commentateurs (8) l'expliquent de la conversion d'Israël à la foi de Jésus-Christ; ce qui arrivera, après que la plénitude des nations sera entrée dans l'Église (9). Voyez ce que dit Ézéchiel xxxvii, 22. Le retour de la captivité était la figure et comme le gage de cette dernière conversion. D'autres (10) l'entendent de la vengeance que Dieu doit exercer contre Israël: Je vous rassemblerai comme un troupeau à la boucherie, pour vous faire égorger par les Assyriens. Mais on croit que c'est plutôt une prophétie consolante qui se rapporte à ce passage de saint Jean, où Notre Seigneur se présente comme le pasteur qui réunit toutes ses brebis dans la même bergerie (11).

TUMULTUABUNTUR A MULTITUDINE HOMINUM. *La foule des hommes y sera si grande, qu'elle y causera même de la confusion; comme quand un gros troupeau vient tout d'un coup à la porte de l'étable, ou du parc. On sait quelle était la multitude des Israélites dans les derniers temps de leur exis-*

(1) בעבור טבאה החבל וחבל נברץ

(2) Voyez le chapitre III. 8.

(3) Seneca de Clement. lib. II. c. 1. - Sueton. in Nerone, n. 10.

(4) לו איש הולך ריח ושקר כזב

(5) Κατασεύσθητε οὐδὲν εὐσεβὲς οὐδὲν ἀνομιαν, ἀλλὰ ὡς ἄνεμος ἄνεμος ἔσθητε.

(6) אסף עך ליין ורשכר והיה בסוף העב הזה

(7) Isai. LI. 17. 21; xix. 9. - Jerem. xxv. 15. - Psalm. LXXIV. 9. - Apoc. xiv. 18.

(8) Ita Euseb. Demonstr. lib. II. c. 50. - Haimo. Remig. Rupert. Albert. Hugo. Riber. Montan. Munst. Menoch. alii.

(9) Rom. xi. 25.

(10) Sanct. Grol. Tarnov. Val. Jun.

(11) Jean. xx. 16.

13. Ascendet enim pandens iter ante eos; dividunt, et transibunt portam, et ingredientur per eam; et transibit rex eorum coram eis, et Dominus in capite eorum.

13. Car celui qui doit leur ouvrir le chemin montera devant eux; ils passeront en troupe à la porte, et y entreront: leur roi marchera devant eux: le Seigneur sera à leur tête.

COMMENTAIRE

tance politique. On connaît peu d'états plus peuplés que l'était alors cette province. Le retour des Israélites des divers lieux où ils étaient dispersés, ne s'est pas fait tout d'un coup; ils ne sont revenus qu'à la longue et insensiblement. En appliquant ce passage à l'Église, on y voit l'annonce des troubles inséparables d'une trop grande foule.

Ÿ. 13. ASCENDET PANDENS ITER ANTE EOS. L'hébreu (1): *Celui qui rompt la muraille, ou qui fait la brèche, marchera à leur tête. Ils feront brèche; ils passeront la porte et sortiront.* Il veut marquer par ces expressions, qu'ils ne reviendront point dans leur pays comme des fuyards et des esclaves échappés. Ils sortiront ouvertement du lieu de leur exil, ayant à leur tête les chefs de leur nation, ayant leur roi et leur Dieu pour chef et pour conducteur. En effet, le retour des Israélites de leur captivité, est un vrai triomphe de la part de Dieu. C'est un des plus grands effets de sa puissance, et la marque la plus éclatante de sa Providence sur son peuple. On peut voir les livres d'Esdras, et les autres prophètes, surtout Isaïe, qui parlent de ce retour.

Au sens spirituel, le Fils de Dieu est venu du ciel sur la terre, pour nous montrer le chemin de la terre au ciel. Il nous ouvre l'entrée de ce chemin, et il en est lui-même l'entrée: *Ego sum ostium* (2). Il nous ouvre la voie, et il est lui-même la voie: *Ego sum via* (3). Il marche devant nous par l'exemple qu'il nous donne d'une vie pauvre, humble et souffrante, opposée à l'amour des biens, des honneurs et des plaisirs, qui sont le poison de

l'âme; et nous marchons en lui, lorsque nous suivons ses traces; nous marchons par lui, lorsque nous ne nous appuyons que sur la vertu de sa grâce et de son Esprit; et nous marchons vers lui, lorsque nous ne pensons qu'à lui plaire, et que nous pouvons lui dire avec David: *Seigneur, tous mes desirs ne tendent qu'à vous* (4).

Ils passeront en troupes à la porte et y entreront. Mais la porte du salut est petite, et la voie est étroite (5). On n'y entre qu'avec effort. Peu y entrent, et peu y marchent, selon l'Évangile. Le prophète néanmoins dit que les fidèles passeront en troupes par cette porte. Car bien que les vrais disciples de Jésus-Christ soient en petit nombre, dit saint Augustin, si on les compare à la foule innombrable des amis du siècle, ils ne laissent pas néanmoins de composer cette grande multitude qui est appelée *innombrable* dans l'Apocalypse (6).

Ceci s'est vérifié particulièrement au commencement de l'Église, lorsque cette épouse mystique de Jésus-Christ, vierge et mère, et si féconde dans la virginité, a envoyé au ciel une multitude innombrable de martyrs qui naissaient du sang les uns des autres, et qui *ont passé par la porte* des afflictions par laquelle ils avaient vu *leur roi passer* avant eux; et qui, *ayant leur Seigneur à leur tête*, et n'étant armés que de son exemple et de la vertu de sa croix, dont ils étaient tout ensemble les adorateurs et les imitateurs, ont surmonté, dans la faiblesse de leur condition, de leur âge et de leur sexe, toute la puissance des rois de la terre, et toute la rage des démons de l'enfer.

(1) עלה הפרץ לפניהם פרוצו ויעברו שער ויבאו

(2) Joan. x. 9.

(3) Joan. xiv. 6.

(4) Psalm. xxxvii. 9.

(5) Matth. vii. 14.

(6) Apoc. vii. 9.

CHAPITRE III

Infidélité des princes, des faux prophètes et des prêtres de la maison de Juda. Leur fausse sécurité. Ruine de Jérusalem.

1. Et dixi : Audite, principes Jacob, et duces domus Israel : Numquid non vestrum est scire iudicium ?

2. Qui odio habetis bonum, et diligitis malum ; qui violenter tollitis pelles eorum desuper eis, et carnem eorum desuper ossibus eorum.

3. Qui comederunt carnem populi mei, et pellem eorum desuper excoriarunt, et ossa eorum confregerunt, et conciderunt sicut in lebete, et quasi carnem in medio ollæ.

4. Tunc clamabunt ad Dominum, et non exaudiet eos ; et abscondet faciem suam ab eis in tempore illo, sicut nequiter egerunt in adinventionibus suis.

5. Hæc dicit Dominus super prophetas qui seducunt populum meum, qui mordent dentibus suis, et prædicant pacem ; et si quis non dederit in ore eorum quippiam, sanctificant super eum prælium.

1. J'ai dit encore : Écoutez, princes de Jacob, chefs de la maison d'Israël : N'est-ce pas à vous de savoir ce qui est juste ?

2. Cependant vous avez de la haine pour le bien, et de l'amour pour le mal : vous arrachez aux pauvres jusqu'à leur peau, et vous leur ôtez la chair de dessus les os.

3. Ils ont mangé la chair de mon peuple ; ils lui ont arraché la peau ; ils lui ont brisé les os ; ils les ont hâchés comme pour les faire cuire dans une chaudière, et comme de la chair qu'on fait bouillir dans un pot.

4. Un jour viendra où ils crieront vers le Seigneur, et il ne les exaucera point : il détournera alors son visage d'eux, comme le mérite la malignité de leurs œuvres.

5. Voici ce que dit le Seigneur contre les prophètes qui séduisent mon peuple, qui déchirent avec les dents et ne laissent pas de prêcher la paix ; et si quelqu'un ne leur donne pas de quoi manger, ils mettent leur piété à lui déclarer la guerre.

COMMENTAIRE

Ÿ. I. ET DIXI : AUDITE, PRINCIPES JACOB. Cette prophétie regarde les princes des deux royaumes de Juda et d'Israël (1). L'hébreu (2) et les Septante semblent attribuer ce discours à Dieu, et en faire la suite du chapitre précédent : *Le Seigneur marchera à votre tête ; et il a dit : Écoutez, chefs de Jacob*. Mais on peut aussi traduire par le participe, et l'entendre de Michée qui parle : *Le Seigneur marchera à leur tête. Et disant (ou, et je dis) : Écoutez, princes de Jacob, etc.* Nous croyons que c'est un nouveau discours, et nous apprenons de Jérémie (3) que Michée le prononça du temps d'Ézéchiàs.

SCIRE JUDICIUM. Il ne les reprend pas d'ignorer, mais de ne pas pratiquer la justice. *Savoir*, est souvent mis pour cette science pratique, qui nous fait pratiquer la vertu (4).

Ÿ. 2. VIOLENTER TOLLITIS PELLIS EORUM DESUPER EIS. Expression hyperbolique, qui marque l'avidité et la cruauté des princes et des notables d'Israël. Ils imitent ces pasteurs dénaturés, qui écorchent toutes vives leurs propres brebis, pour se nourrir de leur chair ; se montrant par là plutôt loups, que bergers. Tibère répondit à des gouverneurs de provinces, qui lui conseillaient

d'augmenter les tributs, qu'un bon pasteur tondait ses brebis, mais ne les écorchait pas (5) : *Præsidibus onerandas tributo provincias suas dentibus rescripsi, boni pastoris esse tondere pecus, non deglubere.*

Ÿ. 3. COMEDERUNT CARNEM POPULI MEI. Cette expression si vive et si animée, fait voir de quelle manière Dieu considère la dureté impitoyable avec laquelle les riches et les puissants oppriment souvent les pauvres et les faibles. Ils les traitent avec une barbarie plus digne des bêtes féroces, que d'hommes qui aient encore quelque sentiment d'humanité. Ils les écorchent ; ils les déchirent ; ils les dévorent. On les voit périr, et tout est muet pour eux. Si quelqu'un les plaint, personne ne les défend. Mais si leurs larmes tombent de leurs yeux sur la terre, enseigne le Sage (6), elles remontent ensuite de la terre jusqu'au ciel. Et il viendra un temps où Dieu vérifiera ce qu'il dit dans l'Écriture : *Je m'élèverai enfin pour prendre la défense de ceux qui souffrent, et je me déclarerai le vengeur des pauvres.*

Ÿ. 5. QUI MORDENT DENTIBUS SUIS, ET PRÆDICANT PACEM. *Les faux prophètes, qui déchirent avec les dents, et ne laissent pas de prêcher la paix ; ou*

(1) Voyez les versets 9. 10. 12.

(2) יהוה בראש וואר שבעו נא ראשי יעקב : Les Septante : Καὶ Κύριος ἡγῆσεται ἄνωγόν, καὶ ἐρεῖ : ακούσατε.

(3) Jerem. xxvi. 18, comparé à Mich. iii. 12.

(4) Jerem. ix. 24. et xxiv. 7. Dabo eis cor ut sciant quia ego sum Dominus, et Osce vi. 3. Sciemus sequemurque ut cognoscamus Dominum.

(5) Sueton. in Tiber. n. 32.

(6) Eccli. xxxv. 18. - Psalm. xi. 6.

6. Propterea nox vobis pro visione erit, et tenebræ vobis pro divinatione; et occumbet sol super prophetas, et obtenebrabitur super eos dies.

7. Et confundentur qui vident visiones, et confundentur divini; et operient omnes vultus suos, quia non est responsum Dei.

8. Verumtamen ego repletus sum fortitudine spiritus Domini, iudicio, et virtute, ut annuntiem Jacob scelus suum, et Israel peccatum suum.

9. Audite hoc, principes domus Jacob, et iudices domus Israel, qui abominamini iudicium, et omnia recta pervertitis;

10. Qui ædificatis Sion in sanguinibus, et Jerusalem in iniquitate.

11. Principes ejus in muneribus iudicabant, et sacerdotes ejus in mercede docebant, et prophetæ ejus in pecunia divinabant; et super Dominum requiescebant, dicentes: Numquid non Dominus in medio nostrum? Non venient super nos mala.

6. C'est pourquoi vous n'aurez pour vision qu'une nuit sombre, et pour révélation que des ténèbres: le soleil sera sans lumière à l'égard de ces prophètes, et le jour deviendra pour eux une profonde obscurité.

7. Ceux qui ont des visions seront confondus; ceux qui se mêlent de deviner l'avenir seront couverts de honte; ils rougiront tous, et ils se cacheront le visage, lorsqu'il paraîtra que Dieu aura été muet pour eux.

8. Mais pour moi, j'ai été rempli de la force, de la justice et de la vertu de l'Esprit du Seigneur, pour annoncer à Jacob son crime, et à Israël son iniquité.

9. Écoutez ceci, princes de la maison de Jacob, et vous, juges de la maison d'Israël, vous qui avez l'équité en abomination, et qui renversez tout ce qui est juste,

10. Vous qui bâtissez Sion dans le sang, et Jérusalem dans l'iniquité.

11. Leurs princes rendent des arrêts pour des présents, leurs prêtres enseignent pour l'intérêt, leurs prophètes devinent pour de l'argent: et après cela, ils se reposent sur le Seigneur, en disant: Le Seigneur n'est-il pas au milieu de nous? nous serons à couvert de tous maux.

COMMENTAIRE

plutôt: Qui n'annoncent que des choses agréables, tant qu'on leur donne de quoi contenter leur avidité; mais qui annoncent la guerre, dès qu'on ne leur jette point dans la bouche ce qu'ils demandent: *Et si quis non dederit in ore eorum, sanctificant super eum prælium*. Cette expression, *sanctificare prælium* (1), signifie disposer, préparer à la guerre, se mettre en campagne, s'armer, etc. Dans ce passage, il signifie seulement que les faux prophètes l'annoncent et le prédisent, ou avertissent les princes de s'y préparer; à peu près dans le même sens que Dieu ordonne à Isaïe (2) *d'aveugler son peuple*; c'est-à-dire, de prédire son aveuglement.

Ÿ. 6. NOX VOBIS PRO VISIONE ERIT. Vous n'aurez pour vision qu'une nuit sombre; que les derniers malheurs, désignés sous le nom de nuit et de ténèbres (3). Vous serez méprisés, rebutés, maltraités, sans oser vous montrer, ni ouvrir la bouche, lorsque le peuple, réduit avec vous en captivité, verra trop tard la faute qu'il a faite d'acquiescer à vos mauvais conseils, que vous vouliez faussement faire passer pour des oracles: *Quia non est responsum Dei*.

Ÿ. 7. ET CONFUNDENTUR QUI VIDENT VISIONES. Les faux prophètes qui promettaient la prospérité aux Juifs, lorsque Dieu était prêt de les abandonner à leurs ennemis, se trouvaient bientôt confondus par des événements contraires à ce qu'ils avaient prédit. Mais ceux que les saints appellent faux prophètes, dans la loi nouvelle, ne seront confondus qu'au dernier jour, où Dieu découvrira ce qui est caché dans le fond des cœurs, et jugera d'une manière terrible ceux qui

auront séduit les âmes par une indulgence cruelle, au lieu de les guérir par les remèdes d'une véritable pénitence.

Ÿ. 8. VERUMTAMEN EGO REPLETUS SUM FORTITUDINE. Mais pour moi j'ai été rempli de force; je parle hardiment, dans l'assurance que c'est l'esprit de Dieu qui m'anime. Michée avait dit au chapitre précédent (4), qu'il souhaiterait d'être un faux prophète dans les maux qu'il leur annonçait; il leur déclare ici qu'il n'est que trop certain de la vérité de ses prédictions; qu'il ne craint point d'être démenti par les effets.

Ÿ. 10. QUI ÆDIFICATIS SION IN SANGUINIBUS, ET JERUSALEM IN INIQUITATE. Qui bâtissez le temple du Seigneur; qui y faites des offrandes, qui l'ornez avec ostentation, pendant que vos mains sont pleines du sang de vos frères, que vous avez injustement condamnés à la mort; ou qui enrichissez le temple du fruit de vos concussions, que l'on peut avec raison appeler le sang des pauvres. Voyez les versets 2 et 3 de ce chapitre. Ou enfin: Qui bâtissez pour vous, dans Jérusalem, des édifices superbes, que vous cimentez avec le sang des pauvres, que vous avez ruinés, dépouillés, mis à mort. Oter à un homme les choses nécessaires à sa vie, équivaut à répandre son sang.

Ÿ. 11. SACERDOTES EJUS IN MERCEDE DOCEBANT. Ils ne cherchent dans leurs instructions ni la gloire du Seigneur, ni l'utilité de ceux à qui ils parlent; mais seulement leur intérêt particulier. Il n'est pas défendu à ceux qui instruisent les peuples, même par devoir, de recevoir des moyens de subsistance de ceux qu'ils instruisent (5); il est même de la justice que ceux qui reçoivent les

(1) Vide Isai. vi. 4. - Joel. iii. 9. - (2) Isai. vi. 10.

(3) Vide Jerem. xv. 9. - Amos. viii. 9.

(4) Chapitre II. 11.

(5) Galat. vi. 6. - Matth. x. 10. - I. Timot. v. 18.

12. Propter hoc, causa vestri, Sion quasi æger arabitur, et Jerusalem quasi acervus lapidum erit, et mons templi in excelsa silvarum.

12. C'est pour cela même que vous serez cause que Sion sera labourée comme un champ, que Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, et que la montagne où le temple est bâti deviendra une forêt.

COMMENTAIRE

enseignements, pourvoient au besoin de leurs maîtres : mais il n'est pas permis à ceux-ci de se proposer les récompenses pour but, ni de refuser leurs instructions à ceux qui ne pourraient pas, ou ne voudraient pas reconnaître leurs services : *Gratis accepistis, gratis date* (1).

SUPER DOMINUM REQUIESCEBANT DICENTES : NUMQUID NON DOMINUS IN MEDIO NOSTRUM. Voilà le comble de l'aveuglement, et la juste punition de ces ministres si indignes de leur rang. Ils trahissent Jésus-Christ, l'Église, la vérité et leur âme même, comme cet apôtre qui vendit son maître. Ils ne craignent point la fin funeste de celui dont ils imitent la vie honteuse. Ils attaquent Dieu en mille manières, et ils sont néanmoins dans une profonde paix. Leur cœur se repose dans les trésors que leur avarice leur a amassés, et il trouve en Dieu un repos imaginaire, en disant : Dieu n'est-il pas au milieu de nous ? Il y est en effet, mais c'est pour être, en ce monde, le témoin de la perfidie de ceux qui le trahissent, et pour en être le vengeur en l'autre.

ŷ. 12. SION QUASI AGER ARABITUR, ET JERUSALEM QUASI ACERVUS LAPIDUM ERIT, ET MONS TEMPLI UT EXCELSA SILVARUM. Cette prophétie fatale avait fait grande impression sur les esprits des Juifs. On ne peut pas prédire d'une manière plus positive la destruction de la ville et du temple. Du temps de Jérémie, on se souvenait fort bien que Michée avait dit ces paroles sous le règne d'Ézéchiass (2). On se servit même de cet exemple longtemps après, sous le règne de Joakim, pour arrêter ceux qui voulaient qu'on fit mourir Jérémie, parce qu'il avait dit (3) que le temple serait réduit au même état que Silo, et que Jérusalem serait un sujet de malédiction pour tous les peuples. On représenta que Michée avait prédit

la même chose, mais d'une manière encore plus expresse ; et que, cependant, on ne lui avait rien fait. On ne doute pas que ces prophètes n'aient eu principalement en vue la destruction de la ville et du temple de Jérusalem par Nabucodonosor. On a quelquefois fait passer la charrue sur la place des villes qu'on avait ruinées (4) :

. . . Altis urbibus ultimæ
Stetere causæ cur perirent
Funditus, imprimeretque muris
Hostile aratrum exercitus insolens.

Les Juifs assurent qu'un certain Turnus Rufus, ou Titus Arenius Rufus, comme l'appelle saint Jérôme (5), qui est apparemment le Terentius Rufus, dont parle Josèphe (6), qui fut laissé par Titus sur les ruines de Jérusalem, fit passer la charrue à la place des parvis du temple (7), pour attester sa ruine irréparable. Et à l'égard de la forêt qui devait naître au même endroit où était le temple, la chose n'est nullement impossible. Dans l'espace de cinquante-deux ans que le temple demeura enseveli sous ses ruines et abandonné, il put bien y venir de grands arbres comme dans toutes les ruines. Jérémie, dépeignant l'état du mont Sion peu de temps après la démolition du temple, dit que les renards y avaient fait leurs tanières (8). Et du temps des Maccabées, seulement trois ans après que le temple eut été profané par les Grecs, Juda le trouva rempli de ronces et d'arbisseaux comme une forêt (9) : *Viderunt sanctificationem desertam, et in atrius virgulta nata sicut in saltu vel in montibus*. Les Septante (10) : *C'est pourquoi à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ, et Jérusalem sera comme une cabane pour garder les pommes, et la montagne du temple comme une forêt*.

(1) *Matth.* x. 8.

(2) *Jerem.* xxvi. 18.

(3) *Ibid.* ŷ. 6.

(4) *Horat.* lib. 1. Od. 16.

(5) *Hieronym.* in *Zach.* viii. 19.

(6) *Joseph.* de *Bello*, lib. vii. c. 20.

(7) *Gemarr. Babil.* ad lit. *Tha'anith.* c. 4. ad lit. *Neda-*

rim c. 6. ad lit. *Sanhedrin* c. 7. - *Maimon.*

(8) *Jerem.* *Thren.* v. 18. Propter montem Sion quia disperiit, vulpes ambulaverunt in eo.

(9) 1. *Macc.* iv. 38.

(10) Διὰ τοῦτο δι' ἡμᾶς Σιών ὡς ἀγρός ἀροτριώθησεται, καὶ Ἱερουσαλήμ ὡς ὀπωροφυλάκιον ἔσται, καὶ τὸ ὄρος τοῦ οἴκου εἰς τόπων ὄρουμῶ.

CHAPITRE IV

Rétablissement de Sion. Concours des peuples qui y viennent rendre hommage au Seigneur. Paix dans toute la terre. Sion et Samarie ramenées. Puissance rendue à Sion. Défaite des nations soulevées contre elle.

1. Et erit: In novissimo dierum erit mons domus Domini præparatus in vertice montium, et sublimis super colles; et fluent ad eum populi,

1. Mais dans les derniers temps, la montagne sur laquelle se bâtera la maison du Seigneur sera fondée sur le haut des monts, et elle s'élèvera sur le haut des collines: les peuples y accourront.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ERIT: IN NOVISSIMO DIERUM ERIT MONS DOMUS DOMINI PRÆPARATUS IN VERTICE MONTIUM. Isaïe, au chapitre II, versets 2, 3, 4, est semblable dans l'hébreu à Michée, IV, 1, 2, 3. On croit (1) que celui-ci a emprunté les paroles d'Isaïe, parce qu'Isaïe a commencé à prophétiser avant lui, et que la prophétie dont nous parlons, est une des premières qu'il ait prononcées sous le règne d'Osias; nous savons de plus que Michée ne proféra la prophétie du chapitre précédent, dont celui-ci est une continuation, que sous le règne d'Ézéchias (2). Il est visible par tout l'enchaînement du discours, que cette prophétie regarde le temps du Messie. C'est ainsi que les pères et presque tous les commentateurs l'ont toujours entendue. On ne peut en montrer l'accomplissement littéral que dans l'Église. C'est elle qui est cette Maison du Seigneur, fondée sur les plus hautes montagnes, d'où est sortie la parole du Seigneur, et dans laquelle une infinité de peuples étrangers se sont rassemblés de toutes les parties du monde (3). C'est dans cette Église que domine le Seigneur dans le temps, et jusque dans l'éternité (4). C'est là que règnent la paix et l'union parfaite, que les peuples persévèrent dans les voies du Seigneur, sans s'en éloigner jamais (5): *Ambulabimus in nomine Dei nostri, in æternum et ultra*. Enfin c'est cette Maison sainte, fondée sur les montagnes dans les derniers temps, *in novissimo dierum*, lorsque l'accomplissement des prophéties est arrivée, lorsque la Synagogue a commencé à n'être plus la vraie Église, et que la race d'Abraham a été dispersée et rejetée. Ces paroles: *In novissimis diebus*, dans l'Ancien Testament, marquent ordi-

nairement la venue du Messie (6), et la fin de la nation juive. Les prophéties ne s'étendent pas au-delà de ce terme. C'est à Jésus-Christ et à son Église qu'on doit appliquer à la lettre tout ce qui arrive après ces derniers jours. Mais dans le Nouveau Testament, *les derniers jours* désignent le jour du jugement de la nation juive en l'an 70, ou de la gentilité à la fin du monde.

L'Église est souvent appelée la *Montagne du Seigneur*, parce qu'elle est exposée en vue à toute la terre, et qu'elle s'élève jusque dans le ciel; elle est fondée sur le haut des monts, c'est-à-dire, sur les apôtres et sur les prophètes, qui sont des montagnes à l'égard du peuple, par la sublimité de leur vie et de leur vertu. On peut remarquer, dans ces paroles du prophète, cinq marques essentielles de l'Église.

1. Elle est Une, parce que c'est *cette montagne* unique, et cette unique maison de Dieu, à laquelle *tous les hommes accourront* pour y trouver le salut.

2. Elle est Sainte; parce que Dieu y enseigne sa loi, non seulement en nous donnant sa lumière pour la connaître, mais encore en nous donnant sa grâce pour faire avec joie et avec amour ce qu'il nous commande, selon que le reconnaissent ceux qui accourent à cette montagne: *Il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers*.

3. Elle est Catholique, comme Isaïe le témoigne plus expressément, lorsqu'il dit: *Toutes les nations y accourront en foule*.

4. Elle est Apostolique, selon qu'il est marqué clairement par ces paroles: *La loi sortira de Sion*,

(1) Sanct. Grol.

(2) Jerem. xxvi. 38. Vide sup. cap. II. Ÿ. 12.

(3) Verset 3.

(4) Verset 7. Regnabit Dominus super eos in monte Sion, ex hoc nunc, et usque in æternum.

(5) Verset 5.

(6) Vide Isai. II. 2. et Jerem. XLVIII. 47; XLIX. 39. - Ezech. XXXVII. 8. 16. - Dan. X. 14. - Osee III. 5. - Act. II. 17. - Joan. II. 18. - I. Timot. IV. 1. - Hebr. I. 2.

2. Et properabunt gentes multæ, et dicent: Venite, ascendamus ad montem Domini, et ad domum Dei Jacob; et docebit nos de viis suis, et ibimus in semitis ejus, quia de Sion egredietur lex, et verbum Domini de Jerusalem.

3. Et judicabit inter populos multos, et corripiet gentes fortes usque in longinquum; et concident gladios suos in vomeres, et hastas suas in ligones: non sumet gens adversus gentem gladium, et non discent ultra belligerare.

COMMENTAIRE

et la parole du Seigneur, de Jérusalem; parce que c'est dans Jérusalem que l'Église a été fondée, lorsque le Saint-Esprit y est descendu sur les apôtres, qui ont répandu ensuite la lumière de la vérité dans toute la terre.

5. Elle est Visible; puisque non seulement c'est une montagne, mais une montagne élevée sur plusieurs autres, exposée ainsi en vue à tous les peuples du monde, qui s'exhortent les uns les autres à y monter: *Allons, montons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob.*

Les Juifs, au rapport de Théodoret, entendaient ces mots du temps qui a suivi le retour de la captivité. Les commentateurs protestants appuyent ordinairement cette opinion; et l'on ne disconvient pas que, dans la suite du discours du prophète, il ne se rencontre certaines expressions, qui ont rapport à ce fameux événement. C'est ainsi que le Saint-Esprit a coutume de mêler ces deux grands objets; mais de telle manière néanmoins, qu'il est impossible de les confondre. Il en est ainsi, afin que les Juifs trouvent dans la certitude des événements particuliers, une assurance de la venue du Messie, qui était le principal sujet de leur attention et de leurs désirs. Si les prophètes descendent quelquefois, et ramènent leur discours à des choses plus communes, c'est afin d'élever ensuite plus aisément les esprits des peuples aux grandes vérités, qui regardent Jésus Christ et son Église. La plupart des Juifs modernes, malgré leur extrême opiniâtreté, conviennent que ce chapitre, et celui d'Isaïe qui lui est parallèle, regardent la venue du souverain Libérateur, tant l'évidence des termes et la hauteur des expressions ont fait d'impression sur leurs esprits.

Ce chapitre est une suite du précédent, qui regarde en particulier le royaume de Juda. De même que Michée, après avoir invectivé contre Israël, et après lui avoir prédit les plus grands maux, et la plus dure captivité, le console, en lui

2. Et les nations se hâteront d'y venir en foule, en disant: Allons à la montagne du Seigneur, et à la maison du Dieu de Jacob; il nous enseignera ses voies, et nous marcherons dans ses sentiers; parce que la loi sortira de Sion, et la parole du Seigneur, de Jérusalem.

3. Il exercera son jugement sur plusieurs peuples, et il châtiéra des nations puissantes, jusque dans les pays les plus éloignés. Ils feront de leurs épées des socs de charrue, et de leurs lances des instruments pour remuer la terre: un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus au combat.

promettant le retour dans son pays, et la délivrance de ses maux (1); ainsi, après avoir reproché à Juda ses iniquités, après l'avoir menacé de la captivité, de la ruine du temple et de Jérusalem (2), il le rassure ici et lui promet la liberté, le rétablissement de Sion, un nouvel empire, un nombre infini de sujets, une paix parfaite, une piété nouvelle; tout cela dans des termes si pompeux, qu'on sent bien qu'il veut marquer autre chose que ce que nous savons, par l'histoire, de ce qui a suivi le retour de Babylone.

5. 2. PROPERABUNT GENTES MULTÆ. Cela ne s'est jamais vu dans la Synagogue. Les étrangers ne se sont jamais empressés de se faire instruire et d'embrasser la religion juive: mais quelle fut la foule et l'ardeur des gentils à entrer dans l'Église! Quelle fut leur avidité pour la parole du Seigneur!

QUIA DE SION EXIBIT LEX. On ne voit pas que la loi des Juifs, que leur religion soit sortie de leur nation, ni qu'elle ait été embrassée par aucun autre peuple, ni avant, ni après la captivité; mais l'Évangile, sorti de Sion, et qui a sa source dans Jérusalem et dans la loi ancienne, avec quelle rapidité s'est-il répandu par tout le monde? *Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout le monde*, disait Tertullien (3): *Hesterni sumus, et omnia vestra implevimus.*

5. 3. JUDICABIT INTER POPULOS MULTOS. Jésus-Christ est de fait le Dominateur et le roi d'une infinité de nations. *Juger*, se prend généralement pour régner, pour commander, pour gouverner (4). Il a un empire infiniment étendu: *Corripiet gentes fortes usque in longinquum.*

CONCIDENT GLADIOS SUOS IN VOMERES. *Ils feront de leurs épées des socs de charrue; ou plutôt, des hoyaux; ou même (5), des coutres, instrument de fer, à peu près de la forme d'un très grand couteau, attaché à la charrue, et servant à fendre la terre, comme le soc sert à l'ouvrir et à former les sillons. Il n'est pas impossible de faire un*

(1) Chap. II. 5. 12. 13.

(2) Voyez tout le chapitre III, surtout les versets 11. 12.

(3) Tertull. Apolog. c. 37.

(4) Vide III. Reg. III. 9. - Psalm. LXXI. 2. - II. Judic. VIII. 22. et IX. 2.

(5) לַחֲתוּמֵי לְאֵתֵי הַחַרְשֵׁי Les Septante: Ἰ᾽ὰ; πομπάσας αὐτῶν εἰς ἄροτρα.

4. Et sedebit vir subtus vitem suam et subtus ficum suam, et non erit qui deterreat, quia os Domini exercituum locutum est.

5. Quia omnes populi ambulabunt unusquisque in nomine dei sui; nos autem ambulabimus in nomine Domini Dei nostri, in æternum et ultra.

6. In die illa, dicit Dominus, congregabo claudicantem, et eam quam eieceram colligam, et quam afflixeram;

4. Chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier, sans avoir aucun ennemi à craindre : c'est ce que le Seigneur des armées a dit de sa bouche.

5. Que chaque peuple marche sous la protection de son dieu : pour nous, nous marcherons sous la protection du Seigneur notre Dieu, jusque dans l'éternité, et au-delà.

6. En ce jour-là, dit le Seigneur, je rassemblerai celle qui était boiteuse, et je réunirai celle que j'avais chassée et affligée.

COMMENTAIRE

contre d'une épée, mais bien d'en faire un soc de charrue ; outre que l'instrument dont parle ici l'hébreu, est fort clairement distingué du soc, en quelques autres passages (1). On a déjà vu sur Joël que, pour désigner la guerre, on disait dans un sens tout différent (2), *faire de ses coutres des épées*. Les poètes ont exprimé la même idée par des figures semblables (3) :

Pax me certa ducis placidos conflavit in usus.
Agricolæ nunc sum; militis ante fui,

dit Martial, en faisant parler une faux, qui avait été auparavant épée.

NON SUMET GENS ADVERSUS GENTEM GLADIUM. Lorsque Jésus-Christ naquit, l'empire romain, dans toute sa vaste étendue, jouissait d'une paix entière. Virgile disait (4), en parlant de ce temps heureux :

Aspera tunc positis mitescent sæcula bellis.
. . . Diræ ferro, et compagibus arctis
Claudentur belli portæ, furor impius intus
Sæva sedens super arma, et centum vinctus ahenis
Post tergum nodis, fremet horridus ore cruento.

ÿ. 4. SEDEBIT VIR SUBTUS VITEM SUAM. *Chacun se reposera sous sa vigne*, et sous son figuier. Autre expression proverbiale, pour marquer une tranquillité et une abondance de tous biens. C'est en ces termes que les Hébreux avaient coutume de marquer le plus grand bonheur dont on pût jouir dans la vie (5). Cette idée représente une vie champêtre, douce, innocente, libre et sans ambition, paisible et sans inquiétude. Une vie pareille ne serait pas l'objet des vœux des hommes ambitieux, et, comme tout le monde l'est plus ou moins aujourd'hui, ce bonheur n'est plus guère apprécié.

ÿ. 5. OMNES POPULI AMBULABUNT IN NOMINE DEI SUI : NOS AUTEM AMBULABIMUS IN NOMINE DEI NOSTRI. Cet endroit est un de ceux qui ne

regardent que les Juifs, et le temps qui suivit la captivité. Alors chacun demeura attaché à sa religion. Le gentil continua à adorer ses idoles ; et le Juif s'attacha fortement à la religion de ses pères. Il n'eut plus cette démangeaison de quitter la loi de ses ancêtres (6), et d'abandonner le culte du Seigneur, pour rechercher les divinités étrangères. Depuis la venue de Jésus-Christ, on vit tout le contraire. Les peuples vinrent en foule se ranger sous l'étendard de sa croix. Le paganisme fut méprisé, et les temples des faux dieux devinrent déserts. La religion même des Juifs fut comme anéantie par la destruction du temple de Jérusalem. On ne remarque que variation et qu'inconstance dans les sectes séparées de l'église catholique. Il n'y a que les vrais fidèles qui demeurent inséparablement attachés au Seigneur : *Nos autem ambulabimus in nomine Dei nostri in æternum, et ultra.*

ÿ. 6. CONGREGABO CLAUDICANTEM, ET EAM QUAM EJECERAM, COLLIGAM. *Je rassemblerai*, ou je rappellerai, je rapprocherai de moi *celle qui était boiteuse, et je reprendrai pour femme, je recevrai celle que j'avais chassée et répudiée*. La Synagogue était comme une femme infirme, qui ne produisait point d'enfants ; la gentilité était comme une femme répudiée, et chassée à cause de ses désordres et de ses adultères. La première boitait entre Jéhovah et Baal (7) ; elle partageait son culte entre Dieu et les idoles ; elle ne produisait rien de parfait (8), rien qui fût digne de Dieu ; elle n'engendrait au plus que des esclaves, et non pas des enfants libres. La seconde ne produisait rien du tout ; elle était entièrement abandonnée, comme une prostituée sans pudeur. Dieu, par sa miséricorde, rassemble les gentils et les Juifs. La Synagogue devient féconde, et produit un peuple saint et nombreux (9) : *Ponam claudicantem in reliquias* ; et la gentilité devient mère

(1) Vide I. Reg. xiii. 20. et 21. וְהָיָה כְּחֶרְשׁוֹ וְכִמְחֵרָהּ

(2) Joël. iii. 10.

(3) Martial. lib. xiv. Epig. 34.

(4) Virgil. Æneid. 1.

(5) Zach. iii. 18. - I. Macc. xiv. 12.

(6) Vide Sophon. iii. 13. - Osee ii. 16. et Mich. v. 11. 12. 13.

(7) iii. Reg. xviii. 21. Quousque claudicatis in duas partes?

(8) Heb. vii. 19. Nihil ad perfectum adduxit lex.

(9) Vide Act. xxi. 20.

7. Et ponam claudicantem in reliquias, et eam quæ laboraverat, in gentem robustam; et regnabit Dominus super eos in monte Sion, ex hoc nunc et usque in æternum.

8. Et tu, turris gregis, nebulosa filia Sion, usque ad te veniet; et veniet potestas prima, regnum filiæ Jerusalem.

9. Nunc quare mœrore contraheris? Numquid rex non est tibi, aut consiliarus tuus periit, quia comprehendit te dolor sicut parturientem?

7. Je réserverai les restes de celle qui était boiteuse; et je formerai un peuple puissant de celle qui avait été si affligée; et le Seigneur règnera sur eux dans la montagne de Sion, depuis ce temps jusqu'à l'éternité.

8. Et vous, tour du troupeau, fille de Sion, environnée de nuages, le Seigneur viendra jusqu'à vous: vous posséderez la puissance souveraine, l'empire de la fille de Jérusalem.

9. Pourquoi donc êtes-vous maintenant si affligée? est-ce que vous n'avez point de roi, ni de conseiller, que vous êtes ainsi dans la douleur, comme une femme qui est en travail?

COMMENTAIRE

d'une postérité puissante: *Et eam quæ laboraverat, in gentem robustam.* L'hébreu (1): *Celle qui avait été répudiée, sera mère d'une nation robuste.*

ÿ. 7. ET PONAM CLAUDICANTEM IN RELIQUIAS, ET EAM QUÆ LABORAVÉRAT, IN GENTEM ROBUSTAM. *Je réserverai les restes de celle qui était boiteuse, les restes des Juifs: c'est le nom que saint Paul donne à la première Église qui en a été formée.*

Et je formerai un peuple puissant, l'Église catholique répandue dans le monde entier, de celle qui avait été affligée, des gentils que j'avais abandonnés durant tant de siècles. Et le Seigneur règnera sur eux par sa grâce et par son esprit, sur la montagne de Sion, où l'Église a été formée d'abord; depuis ce temps jusque dans l'éternité, parce que Jésus-Christ demeurera avec elle, selon que lui-même le lui a promis, jusqu'à la consommation des siècles (2), après laquelle il la fera monter avec lui dans le ciel pour y régner éternellement.

ÿ. 8. ET TU, TURRIS GREGIS, NEBULOSA FILIA SION, USQUE AD TE VENIET. Plusieurs exégètes (3) croient que cette *tour du troupeau*, désigne la ville de Bethléhem, d'où sortit Jésus-Christ par sa naissance temporelle. Ils prétendent que ce verset dit la même chose que le verset 2 du chapitre suivant: *Et vous, Bethléhem Éphrata, vous êtes petite entre les villes de Juda.* Mais la plupart (4) soutiennent que le prophète désigne ici Jérusalem, qui est ordinairement appelée fille de Sion, parce qu'elle était au pied et autour de cette montagne, sur laquelle étaient bâtis le temple et le palais des rois. Le nom de *tour du troupeau* lui est donné ici, parce qu'on la considère comme ruinée par les Chaldéens, et réduite à l'état de ces huttes de bergers qui sont à la campagne, et que l'Écriture nous représente comme les plus viles habitations du pays (5): *A turre custodum,*

usque ad civitatem munitam. Elle est appelée *nebulosa*, environnée de nuages, ou de ténèbres, en hébreu (6) *Tour d'Ophel.* Il y avait dans Jérusalem une tour ou mur du nom d'*Ophel* (7), qui ne devait pas être éloignée du temple, puisque les Nathinéens y demeuraient (8). Ce fut à Jérusalem que revinrent Zorobabel, Jésus fils de Josédec, Néhémie, Esdras, et les autres chefs du peuple, au retour de la captivité. Jérusalem fut toujours la capitale du pays, et la métropole de toute la nation. C'est de là que vinrent les Maccabées et les Asmonéens, qui gouvernèrent les Juifs avec tant de succès et d'éclat. Enfin Jésus-Christ est venu à Jérusalem, il y a prêché, il y a fait des miracles, il y est mort. C'est là qu'a commencé son empire. Jérusalem est comme le berceau de l'église chrétienne. On peut traduire ainsi l'hébreu: *Et vous, tour du troupeau, boulevard de la fille de Sion, il viendra jusqu'à vous, il viendra, l'empire que vous aviez autrefois, le royaume de la fille de Jérusalem.* Les Septante ajoutent: Le règne de la fille de Sion viendra de *Babylone*, ἐκ Βαβυλωνος. M. Chabauty applique ce passage à la reconstitution finale de la Judée, lors du dernier avènement de Jésus-Christ (9). L'expression *ex hoc nunc et usque in æternum*, donne en effet une grande importance à ce texte, et indique autre chose qu'un état momentané.

ÿ. 9. NUNC QUARE MÆRORE CONTRAHERIS? L'hébreu (10): *Pourquoi jetez-vous des cris? Quel est le sujet de vos plaintes? Est-ce que vous vous voyez sans roi et sans prince? Il parle à Jérusalem comme si elle était déjà détruite, lorsque Sédécias et les princes de Juda furent mis à mort, ou menés captifs à Babylone. Vous avez sans doute bien sujet de vous lamenter (Verset 10). Vous serez arrachée de votre pays; vous demeure-*

(1) וְהָיָה לְהַלְוָהּ אֶת־הַיְתוּמִים וְהָיָה לְהַלְוָהּ אֶת־הַיְתוּמִים. Les Septante: Καὶ τὴν ἀπερριμμένην εἰς ἔθνος ἰσχυρόν. Alias: Καὶ τὴν ἀνωσμένην εἰς ἔθνος δυνατὸν.

(2) *Malth.* xxviii. 20.

(3) *Beda in Luc.* ii. *Haimo. Remig. Grol.*

(4) *Hieronym. tradit. Hebr. in Genes. Hebræi. Theodoret. Cyrill. Hugo. Dionys. Riber. Sanct. Menoch. Val. Jun. etc.*

(5) *iv. Reg.* xvii. 9. et xviii. 8.

(6) מְגִלַּת עֹפֶל מִבְּנֵי בֵּית צִיּוֹן. Les Septante: Πύργος ποιμνίου ἀγροῦ.

(7) *ii. Par.* xxviii. 3.

(8) *ii. Esdr.* iii. 26. 27.

(9) *Etudes scriptur.* ii, 411 et suiv.

(10) וְהָיָה לְהַלְוָהּ אֶת־הַיְתוּמִים וְהָיָה לְהַלְוָהּ אֶת־הַיְתוּמִים. Les Septante: Ἰνα τί ἔγνωσας κακὰ. Ils ont lu תדעי

10. Dole et satage, filia Sion, quasi parturiens, quia nunc egredieris de civitate, et habitabis in regione, et venies usque ad Babylonem : ibi liberaberis, ibi redimet te Dominus de manu inimicorum tuorum.

11. Et nunc congregatæ sunt super te gentes multæ, quæ dicunt : Lapidetur, et aspiciat in Sion oculus noster.

12. Ipsi autem non cognoverunt cogitationes Domini ; et non intellexerunt consilium ejus, quia congregavit eos quasi fœnum areæ.

10. Mais affligez-vous, et tourmentez-vous, ô fille de Sion ! comme une femme qui enfante ; parce vous sortirez maintenant de votre ville, vous habiterez dans un pays étranger, et vous viendrez jusqu'à Babylone : c'est là que vous serez délivrée, et que le Seigneur vous rachètera de la main de vos ennemis.

11. Plusieurs peuples se sont maintenant assemblés contre vous, lesquels disent de Sion : Qu'elle soit lapidée, et que nos yeux se repaissent de son malheur.

12. Mais ils n'ont pas connu quelles sont les pensées du Seigneur ; ils n'ont pas compris que son dessein était de les assembler, comme on amasse la paille dans l'aire.

COMMENTAIRE

rez à le campagne, au milieu des champs, dans le désert : *Habitabis in regione*. L'hébreu (1) : *Vous demeurerez dans la campagne*. L'ennemi détruira vos maisons, et vous fera camper dans des lieux inhabités. En un mot, vous irez jusqu'à Babylone. Mais ne vous découragez point. C'est là que le Seigneur vous délivrera : *Ibi liberaberis*.

ÿ. 10. VENIES USQUE AD BABYLONEM : IBI LIBERABERIS. Ces paroles se vérifient dans la conversion extraordinaire de certaines âmes. Car il y a des personnes qui ont besoin que Dieu leur fasse violence pour rompre la dureté de leur cœur, et qu'il les convainque par des expériences terribles de la profondeur de leur orgueil et de leur faiblesse. Ainsi il permet qu'ils habitent dans la Babylone du monde, et qu'ils gémissent longtemps sous la tyrannie du péché, des hommes et du démon.

Enfin quand le temps est venu, Dieu éclaire les ténèbres de ces âmes, il les tire de ce long esclavage, il renverse quelquefois leurs espérances, leurs desseins, leurs établissements, pour fonder sur ces ruines l'édifice de leur conversion et de leur salut. Et il se sert de l'amertume et des déplaisirs où ils ont été plongés si longtemps, pour leur faire goûter avec plus de reconnaissance et plus de joie la douceur de leur liberté, et la bonté toute-puissante de leur libérateur. *Ipsa pericula nostra dulciorem nobis faciunt liberantem* (2).

ÿ. 11. CONGREGATÆ SUNT SUPER TE GENTES MULTÆ. Dom Calmet ne doute pas que ce verset n'ait rapport à ce qui arriva après la captivité ; et en le comparant avec ce que dit Ézéchiel de Gog, qui déclare la guerre à Israël (3), il croit que Michée prédit le même événement. On verra aisément par la comparaison des deux prophéties, dit-il, qu'elles n'ont qu'un même objet (4). Il s'agirait donc de la grande invasion des peuples scythes, dont nous avons parlé, dans le commen-

taire d'Ézéchiel. Ces peuples divers ne cherchaient qu'à contenter leur avidité par le pillage, et à satisfaire leur haine particulière contre les Juifs ; ils exhortent le prince à faire main basse sur Jérusalem : *Lapidetur, et aspiciat in Sion oculus noster*. L'hébreu (5) : *Qu'elle soit profanée, et que nos yeux voient dans Sion*. Qu'on profane ce temple, et qu'on pénètre jusque dans ce sanctuaire, où ils ne permettent à personne d'entrer. Qu'on expose au jour ces mystères, qu'ils affectent de nous cacher. Ézéchiel (6), dépeignant le dessein de Gog, lui fait dire : *J'entrerai dans une terre sans fortifications, et j'attaquerai un peuple qui ne se défie de rien, qui n'a ni portes, ni barres ; j'irai pour piller, et pour amasser des dépouilles... Saba, Dedan et les autres vous diront : N'êtes-vous pas venus pour faire du butin ? N'est-ce pas pour amasser des dépouilles, de l'or et de l'argent, que vous avez rassemblé toute cette multitude ?* Comme les promesses du commencement de ce chapitre regardaient particulièrement l'église chrétienne ; aussi l'on peut lui appliquer cette fin comme une prédiction de ce qu'elle devait souffrir de la part de ses persécuteurs.

ÿ. 12. CONGREGAVIT EOS QUASI FÆNUM AREÆ. Son dessein était de les amasser comme on amasse la paille dans l'aire, pour être battue, triturée et foulée aux pieds des animaux. C'est ce qu'il explique admirablement au verset suivant. Ézéchiel nous représente la même chose sous une autre idée (7). Dieu veut faire un festin à tous les animaux du pays, et à tous les oiseaux de proie ; il leur prépare une grande victime dans les montagnes d'Israël ; il met à mort l'armée scythe, et abandonne leurs cadavres aux bêtes féroces. Joël (8) a rendu la même idée sous la figure d'une moisson et d'une vendange. Il invite les peuples à venir couper son blé et sa vendange, parce que ses fruits sont mûrs.

(1) שבעת בשדה Les Septante : Κατασπαργώσεως ἐν πεδίῳ.

(2) *August.*

(3) *Ezech. xxxviii.*

(4) *Ita Théodoret. hic.*

(5) חנהף וחרוץ בעין עיניו (5)

(6) *Ezech. xxxviii. 11. 12. 13.*

(7) *Ezech. xxxix. 17. 18.*

(8) *Joel. iii. 13.*

13. Surge et tritura, filia Sion, quia cornu tuum ponam ferreum, et ungulas tuas ponam æreas : et comminues populos multos, et interficies Domino rapinas eorum, et fortitudinem eorum Domino universæ terræ.

13. Levez-vous, fille de Sion, et foulez la paille ; car je vous donnerai une corne de fer ; je vous donnerai des ongles d'airain, et vous briserez plusieurs peuples ; vous immolerez au Seigneur ce qu'ils ont ravi aux autres, et vous consacrerez au Dieu de toute la terre ce qu'ils ont de plus précieux.

COMMENTAIRE

§. 13. SURGE, ET TRITURA, FILIA SION ; QUIA CORNU TUUM PONAM FERREUM, ET UNGULAS TUAS PONAM ÆREAS. Vous foulerez aux pieds ces superbes vainqueurs comme les bœufs foulent aux pieds le grain dans l'aire. Marchez, foulez hardiment, ne craignez rien ; je rendrai les ongles de vos pieds aussi durs que l'airain, et vos cornes aussi dures que le fer. On a montré ailleurs qu'autrefois on a écrasé les ennemis sous les pieds des animaux. Héraclide de Pont, cité dans Athénée (1), dit que les habitants de Milet ayant pris les enfants des riches qui s'étaient retirés en exil, les rassemblèrent dans une aire, et les firent fouler aux pieds des bœufs. Il faut voir le chapitre xxxix d'Ézéchiel, pour compléter la prédiction que Michée fait ici.

Ce ne furent pas les Israélites qui défirent l'armée scythe ; les peuples qui la composaient tournèrent leurs armes contre eux-mêmes (2), et se tuèrent l'un l'autre. Mais combien de fois lit-on dans le style des prophètes, que l'on fait ce que l'on annonce, et ce que Dieu fait en faveur on en punition de son peuple.

INTERFICIES DOMINO RAPINAS EORUM. Les Israélites profitèrent des dépouilles de l'armée scythe, qui s'était chargée de toutes celles de tant de nations. *Deprædabuntur eos quibus prædæ fuerant*, dit Ézéchiel (3), *et diripiunt vastatores suos*. L'hébreu (4) : *Vous dévouerez à l'anathème au Seigneur leur gain*, ce qu'ils ont gagné à la guerre. Les Septante (5) : *Vous vouerez au Seigneur leur multitude*.

(1) *Athen. Dispnosoph. lib. xii. c. 5.* Συναγόντες τὰ τέκνα τῶν φευγόντων εἰς ἀλωνίας βοῦς συναγαγόντες συναλοίησαν.

(2) *Ezech. xxxviii. 21.* Gladius uniuscujusque in fratrem suum dirigitur.

(3) *Ezech. xxxix. 10.*

(4) *פצעו זהב זהב זהב זהב*

(5) *Ἀναθήσει; τῷ Κυρίῳ τὸ πλεῖθος αὐτῶν. Quinta Edit.* Emolumentum, seu ὀφέλιμα. *Sym.* Lucrum, τὸ κέρδος αὐτῶν. *Theodot.* Munera.

CHAPITRE V

Naissance du Messie. Réprobation des Juifs. Conversion des gentils. Rappel des Juifs. Israël délivré de la puissance des Assyriens. Restes de Jacob exaltés. L'idolâtrie détruite parmi eux.

1. Nunc vastaberis, filia latronis. Obsidionem posuerunt super nos, in virga percutiet maxillam iudicis Israel.

2. Et tu, Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda; ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis.

1. Vous allez être pillée, ô fille de voleurs! Ils nous assiègeront; ils lèveront la verge sur le prince d'Israël, et le frapperont à la joue.

2. Et vous, Bethléhem Éphrata, vous êtes petite entre les villes de Juda; cependant c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, celui dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.

COMMENTAIRE

ῥ. 1. NUNC VASTABERIS, FILIA LATRONIS. L'hébreu (1): *Vous allez vous attrouper, ville de troupes, qui nous a assiégés, et a frappé d'un bâton la joue du prince d'Israël.* Bientôt vous viendrez contre Jérusalem, ô Babylone, ville de troupes, ville de voleurs; vous l'affligerez, vous la prendrez, et vous traiterez de la manière la plus indigne Sédécias, roi de Juda. Ou bien: Votre perte est proche, vous serez livrée au pillage, ô ville de voleurs. Vous nous avez assiégés, et vous avez frappé d'un bâton la joue du prince d'Israël; vous périrez à votre tour. Les Septante (2) n'offrent guère de sens: *Elle va être fermée d'une fermeture, la fille. Il nous a enveloppés. Ils frapperont avec le bâton les tribus d'Israël.* Michée revient à parler du siège et de la prise de Jérusalem, et des indignités que Sédécias, roi de Juda, doit souffrir de la part de Nabucodonosor. Ce prince, l'ayant fait venir à Réblata, le fit comparaître devant lui comme un criminel (3): *Loculus est ad eum iudicia*: il fit mourir en sa présence ses fils, et les principaux de sa cour; et, lui ayant fait arracher les yeux, il le fit mettre dans les liens, et conduire à Babylone. Michée prédit à son tour la ruine de Babylone. Ce verset appartient au chapitre iv, dans l'hébreu.

ῥ. 2. ET TU, BETHLEHEM, EPHRATA, PARVULUS ES IN MILLIBUS JUDA. Après avoir annoncé à Juda

et à Babylone les malheurs qu'on a vus au premier verset, le prophète console son peuple, et lui promet un nouveau Libérateur, qui doit sortir de Bethléhem, surnommé Éphrata, dans la tribu de Juda (4). Les Juifs du temps de Notre Seigneur, ne faisaient aucun doute que cette prophétie ne regardât la naissance du Messie, comme ils le déclarèrent à Hérode (5), lorsqu'il leur demanda en quel lieu le Christ devait naître. Le chaldéen (6) sur cet endroit, et quelques rabbins (7), reconnaissent cette vérité. D'autres Juifs anciens du temps de Théodore, saint Jean Chrysostôme, Théophylacte, Euthyme, quelques modernes, et la plupart des Juifs, veulent que ceci s'entende de Zorobabel, de la famille de David, chef de Juda (8), lorsque le peuple revint de captivité. Mais comment prouver que Zorobabel soit né à Bethléhem, que sa naissance soit éternelle. *Egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis*; qu'il délivrera le peuple, qu'il le conduira comme son pasteur, et que sa gloire éclatera jusqu'aux confins de la terre: *Magnificabitur usque ad terminos terræ?* Il est certain qu'on ne peut nommer aucun libérateur d'Israël depuis la captivité de Babylone, à qui tous les caractères marqués ici, conviennent à la lettre, si ce n'est Jésus-Christ, vraie Messie, Chef, Dominateur, Prince, et Libérateur d'Israël. On peut voir dans notre commentaire sur saint Matthieu, les difficultés qu'on forme touchant la

(1) עתה נתגדדי בה גודד מצור שם עלוני בשבט יכו על הלחי
אח שבט ישראל

(2) Nūn ἐσθραβήσεται θυγάτηρ ἐμπαργμῶ συνοχλῆν ἔταξεν
ἐφ' ἡμᾶς; ἐν βᾶθω πατάξουσι τὰς φυλάς τοῦ Ἰσραὴλ.

(3) Jerem. xxix. 6. 7. et lxx. 9. 10.

(4) Vide Jos. e. xv. 60. in græco. - Judic. xvii. 7. - 1. Reg. xvii. 12. - Matt. ii. 5. 6. Des exégètes veulent que Bethléhem ait pris le surnom d'Éphrata de l'épouse de Caleb,

qui s'appelait de ce nom. 1. Pqr. ii. 19. 24. etc. Moise l'appelle souvent Bethléhem Éphrata, Genes. xxxv. 16; xlvi. 7.

(5) Matth. ii. 4.

(6) מנן קרומי יפק משיחה מסהוי עבד שלטן על ישראל

(7) Thalmud. lib. Sanhedr. cap. ult. et lib. de Pasch. c. 10. - Rab. Salon. et Kim'hi, et Pirke Eliczer, Abarbanel, etc.

(8) 1. Esdr. i. 5; ii. 2.

3. Propter hoc dabit eos usque ad tempus in quo parturienti pariet; et reliquæ fratrum ejus convertentur ad filios Israel.

4. Et stabit, et pascet in fortitudine Domini, in sublimitate nominis Domini Dei sui; et convertentur, quia nunc magnificabitur usque ad terminos terræ.

3. C'est pour cela que Dieu abandonnera les siens, jusqu'au temps où celle qui doit enfanter enfantera; et ceux de ses frères qui seront restés se joindront aux enfants d'Israël.

4. Il demeurera ferme, et il paîtra son troupeau dans la force du Seigneur, dans la sublimité de la majesté du Seigneur son Dieu; et les peuples seront convertis, parce que sa grandeur éclatera jusqu'aux extrémités du monde.

COMMENTAIRE

manière dont les Juifs citèrent cette prophétie à Hérode.

PARVULUS ES IN MILLIBUS JUDA(1). *Vous êtes petite parmi les mille de Juda.* Quoique vous ne soyez qu'une pauvre bourgade, et trop petite pour devenir ville considérable du pays; cependant je ferai sortir de vous un Dominateur, qui gouvernera Juda. Cette expression : *Les mille de Juda*, peut marquer le peuple qui compose la tribu de Juda. Vous ne paraissez guère en état de fournir un chef à une tribu aussi nombreuse que l'est celle de Juda. Ou bien : Vous n'êtes point de ces villes qui sont gouvernées par un officier qui commande à mille hommes. Ou enfin : Vous êtes trop petite pour tenir rang parmi les grandes villes du pays, entre *les villes de mille*, entre les chefs-lieux. Le même terme qui signifie mille, signifie aussi un chef; et Zacharie (2) pour dire qu'Azot, ville des Philistins, deviendra comme une des premières villes de Juda, dit qu'elle sera comme un *mille*, un *Aleph dans Juda*. D'autres traduisent par une interrogation : *Êtes-vous de ces petites villes de Juda?* Ce qui revient à ce que dirent les scribes à Hérode : *Vous n'êtes point une des petites villes de Juda.* D'autres, dans un sens contraire : *Vous êtes assez considérable pour être dans les villes de Juda.* L'hébreu (3) צייר *tsâ'ir* est quelquefois rendu dans le chaldéen par grand, fort, considérable.

ET EGRESSUS EJUS AB INITIO, A DIEBUS ÆTERNITATIS: Les pères et les commentateurs (4) entendent ce passage de la génération éternelle du Verbe (5) : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu.* On peut aussi l'expliquer des communications que Dieu a faites de sa révélation, de sa parole aux anciens patriarches et aux prophètes, dès le commencement du monde. Il est sorti en quelque sorte

dès lors, pour se communiquer à ses serviteurs et à ses amis (6). Mais la première explication est plus suivie. Michée, dans ce verset, nous marque distinctement les deux générations de Jésus-Christ : La première, temporelle à Bethléhem; et la seconde, du sein de son Père, de toute éternité : *A diebus æternitatis.*

ÿ. 3. PROPTER HOC DABIT EOS USQUE AD TEMPUS IN QUO PARTURIENS PARIET. Le Seigneur livra son peuple aux Chaldéens; il l'abandonna à la captivité, jusqu'à ce que *celle qui était grosse, enfança*; jusqu'à ce que Babylone rendit la liberté à ces captifs, quelle tenait comme enfermés dans son sein (7). Autrement : Les Hébreux demeureront dans leur pays dans l'attente du Libérateur, jusqu'à la naissance du Roi (8), qui doit les mettre dans une parfaite liberté, et qui doit les réunir à leurs frères : *Et reliquæ fratrum ejus convertentur ad filios Israel*, en convertissant les Juifs et les gentils, et en les réunissant dans une même Église. Enfin on peut l'expliquer ainsi : Jésus-Christ abandonnera les Juifs à leur aveuglement et à leur cœur réprouvé, jusqu'à ce que l'Église se délivre de son fruit, dont elle est en travail pendant tout le temps de ses combats contre le monde, la chair, le démon, l'erreur, l'infidélité. Lorsque la plénitude des nations sera entrée, alors les restes d'Israël retourneront au Seigneur (9), et se convertiront à la foi de Jésus-Christ; afin qu'il n'y ait plus qu'un pasteur et une bergerie (10).

ÿ. 4. ET STABIT, ET PASCET IN FORTITUDINE DOMINI. Jésus-Christ sera établi roi d'Israël. Son règne sera affermi, stable, éternel. Il paîtra son troupeau, il gouvernera son peuple, il régira son Église *avec la force du Seigneur*, avec une autorité et une force toute divine; par la force de l'Esprit saint, dont il possèdera la plénitude, et dont il remplira les pasteurs qui gouverneront en

(1) צייר להיות באלפי יהודה
(2) Zach. ix. 7. והיה באלף ליהודה. Les Septante : Ω'ς χιλιάρχος ἐν Ἰούδα. Vulg. Erit quasi dux in Juda.
(3) צייר Jerem. xlvi. 4. Chald. שלטוני Et xliv. 20. - Heb. ציירי הצאן Chald. תקפי עבא
(4) Origen. contra Cels. lib. 1. - Euseb. Demonstr. lib. 11. cap. 2. - Hieronym. hic. Theodoret. Cyrill. Chrysost. lib. Quod Christus sit Deus, et in Psalm. xliv. 7. alii passim.

(5) Johan. 1. 1.
(6) Hieronym. hic. Riber. Figuer. Pisc.
(7) Sanct. n. 39. Grot.
(8) Hieronym. hic. Exposit. - Euseb. Demonstr. lib. 11. c. 1. - Haimo. Remig. Hugo. Menoch. Tirin. Calov.
(9) Rom. xi. 25.
(10) Joan. x. 16.

5. Et erit iste pax. Cum venerit Assyrius in terram nostram, et quando calcaverit in domibus nostris, et suscitabimus super eum septem pastores et octo primates homines;

6. Et pascent terram Assur in gladio, et terram Nemrod in lanceis ejus, et liberabit ab Assur cum venerit in terram nostram, et cum calcaverit in finibus nostris.

5. C'est lui qui sera notre paix. Lorsque les Assyriens viendront dans notre terre, et qu'ils seront entrés jusque dans nos maisons, nous susciterons contre eux sept pasteurs et huit princes,

6. Qui détruiront avec l'épée la terre d'Assur; et le pays de Nemrod, avec ses lances; il nous préservera de la violence des Assyriens, lorsqu'il sera venu dans notre terre, et aura mis le pied dans notre pays.

COMMENTAIRE

son nom, et qui seront établis de sa main. Il gouvernera dans la sublimité du nom du Seigneur son Dieu : *In sublimitate nominis Domini Dei sui*. Il sera le chef, le roi, le Dieu de son Église. Il sera revêtu du nom, de la majesté, de la puissance de Dieu son Père. Ce sera en vertu de ce nom, et en sa qualité de Dieu-Homme égal au Père, qu'il sera chef de l'Église.

ET CONVERTENTUR, QUIA NUNC MAGNIFICABITUR USQUE AD TERMINOS TERRÆ. Lorsque Jésus-Christ aura envoyé ses apôtres annoncer sa parole à tous les peuples du monde, on verra les nations accourir à la clarté de cette divine lumière, et rendre gloire à la vérité qui leur sera prêchée. Autrement : Les Juifs se convertiront à la foi chrétienne, après que l'Évangile aura été prêché partout, et que la gloire du Seigneur aura éclaté dans toutes les parties de la terre. On peut traduire l'hébreu (1) par : *Ils demeureront* (dans l'Église, ou dans leur pays, où ils habiteront en paix) *parce que Jésus-Christ, leur libérateur, sera glorifié jusqu'aux extrémités du monde*. Ou : Les Juifs, de retour de leur captivité, demeureront tranquilles dans leur pays, parce que la gloire du Seigneur remplira toute la terre, et que tous les peuples craindront et respecteront une nation, qui a reçu des preuves si éclatantes de la protection du Tout-Puissant.

ÿ. 5. ET ERIT ISTA PAX (2). Jésus-Christ est le roi pacifique, le Dieu et le prince de paix (3). C'est lui qui nous procure la vraie paix, et qui nous réconcilie avec le Père, qui est lui-même le Dieu de paix (4). On ne peut s'empêcher de le répéter ici : Tous les caractères qu'on a vus depuis le verset 2 ne conviennent proprement et littéralement qu'à Jésus-Christ. Qu'on se fasse l'idée qu'on voudra de la personne, du gouvernement, du mérite de Zorobabel, on ne pourra jamais montrer par l'histoire qu'il ait rempli tout ce

ce que les expressions du prophète nous présentent de grand et de magnifique.

CUM VENERIT ASSYRIUS IN TERRAM NOSTRAM..., SUSCITABIMUS SUPER EUM SEPTEM PASTORES, ET OCTO PRIMATES HOMINES. C'est ici un labyrinthe, dont les interprètes ne peuvent sortir. Dom Calmet explique les sept pasteurs par les sept mages (5), du nombre desquels était Smerdis (6), et les huit princes les sept conseillers, ou grands officiers qui réglaient avec Darius, fils d'Hystaspe, les affaires du gouvernement (7). Hérodote (8) nous apprend que les sept conjurés, compagnons de Darius, avant de déférer la souveraine puissance à aucun d'entre eux, convinrent que celui qui serait établi roi, n'userait jamais d'aucune violence envers les autres; qu'il ne les ferait point mourir par le poison, par le fer, ni par la faim, ni par aucune autre violence; qu'il leur serait libre d'entrer quand ils voudraient dans le palais, et jusque dans la chambre du roi; qu'ils porteraient la tiare droite, ce qui était une prérogative réservée au roi seul. Otane, l'un d'entre eux, ayant volontairement cédé son droit à la royauté, obtint de demeurer toujours libre et indépendant, lui et sa famille. Darius avait ainsi, en quelque sorte, dans les sept conjurés comme autant de princes associés à l'empire, et qui partageaient avec lui la souveraine autorité. Ce qui convient fort bien à ce que dit ici le prophète, que le pays d'Assur devait être gouverné par l'épée de ces sept princes des peuples. Mais, *sept et huit* ne marquent peut-être ici qu'un nombre indéterminé comme en plusieurs endroits de l'Écriture (9).

On peut traduire l'hébreu (10) : *Lorsqu'Assur sera venu sur notre terre, et qu'il aura foulé aux pieds nos maisons, nos palais, nous susciterons contre lui sept pasteurs et huit gouverneurs des peuples*. Les Septante (11) : *Sept pasteurs et huit*

(1) *וְיִשְׁכְּנוּ בְּכָל עֵרְ אֲרָץ* Et habitabunt, etc. Ita Symmach. Hieron. hic. Jun. Pisc. Val. Grot.

(2) Ephes. II. 14. Ipse enim pax nostra.

(3) Isai. IX. 6. Princeps pacis.

(4) Rom. XV. 33. Deus pacis. Vide et XVI. 20. - I. Cor. XIV. 33. - II. Cor. XIII. 11. - Philipp. IV. 9. - I. Thessal. V. 23. etc.

(5) Ammian. lib. XXIII. Magos septem, ex antiquis libris, regnum inisse refert. Ita et Valer. Max. lib. IX. c. 2.

(6) Herodot. lib. II. c. 65. — (7) Herod. Ctesias. Justin.

(8) Herodot. lib. III. c. 80. 84. 88.

(9) Eccle. XI. 2. et Ruth. IV. 16. - I. Reg. II. 5.

(10) אֲשׁוּר כִּי יבֹא בְּאַרְצֵנוּ וְכִי יִדְרֹךְ בְּאַרְמְנוֹתֵינוּ וְהִקְמֵנוּ עָלָיו שְׁבַע רֹעִים וְשְׁמֹנֶה נְסִיחֵי אֲרָץ

(11) Les Septante: Ἐπτά ποιμένες, καὶ ὀκτώ δὲξίματα ἀναστρέψοντες. Syn. Christos hominum. Theodot. et Quinta Edit. Principes hominum. Aquila : Graves, ve! constitutos homines, id est, ἀναστρέψοντες. Hieron. hic.

7. Et erunt reliquiæ Jacob in medio populorum multorum quasi ros a Domino, et quasi stillæ super herbam, quæ non expectat virum, et non præstolatur filios hominum.

8. Et erunt reliquiæ Jacob in gentibus, in medio populorum multorum, quasi leo in jumentis silvarum, et quasi catulus leonis in gregibus, qui cum transierit, et conculcaverit, et ceperit, non est qui eruat.

7. Alors les restes de Jacob seront, au milieu de la multitude des peuples, comme une rosée qui vient du Seigneur, et comme des gouttes d'eau qui tombent sur l'herbe, sans dépendre de personne, et sans attendre rien des enfants des hommes.

8. Et les restes de Jacob seront parmi les nations, au milieu de la multitude des peuples, comme un lion parmi les autres bêtes de la forêt, et un lionceau parmi les brebis, qui passe, foule aux pieds, et ravit sa proie, sans que personne puisse la lui ôter.

COMMENTAIRE

morsures d'hommes. Assur et la terre de Nemrod marquent ici la Perse et la Chaldée, qui étaient une continuation de l'empire d'Assyrie, fondé par Nemrod. *Genès. x, 8, 11.*

PASCENT TERRAM ASSUR IN GLADIO, ET TERRAM NEMROD IN LANCEIS EJUS. *Qui gouverneront, à la lettre, qui patiront la terre d'Assur avec l'épée, et le pays de Nemrod avec leurs lances.* Ces princes gouverneront avec autorité, avec sévérité. Leur règne sera un gouvernement violent et impérieux. L'histoire nous apprend que Darius, fils d'Hystaspe, est le premier roi de Perse qui ait exigé un tribut de ses peuples. Ses prédécesseurs se contentaient des présents que les peuples étaient censés apporter volontairement. Chaque province donnait de ce qu'elle produisait. Ce fut Darius qui réduisit les tributs en argent, et qui en régla la quantité : Aussi les Perses lui donnèrent-ils le nom de marchand (1). Ils disaient que Cyrus les avait gouvernés en père, Cambyse en maître, et Darius en trafiqueur. Le règne de ce dernier prince fut sévère, et ses guerres longues et fréquentes. Au lieu de ces paroles : *Et le pays de Nemrod avec leurs lances.* Les Septante (2) : *Et la terre de Nemrod dans sa fosse* ; Symmaque et Théodotion, *dans ses portes*, dans les portes de ce pays, au dedans de ses villes. C'est la traduction qui paraît la plus littérale et la plus conforme à l'hébreu. Les portes sont souvent mises pour le lieu où l'on rend la justice, où les princes exercent principalement leur autorité. Aquila : *Dans ses lances.*

ET LIBERABIT AB ASSUR, CUM VENERIT IN TERRAM NOSTRAM. C'est la conclusion de ce qu'il a dit au verset 5. Assur est entré dans notre terre : mais Dieu a suscité contre lui sept ou huit princes qui se sont rendus maîtres de son royaume. Ainsi nous avons été garantis de Cambyse, ce cruel ennemi, qui était déjà dans nos campagnes, et qui menaçait de nous piller.

ŷ. 7. ERUNT RELIQUIÆ JACOB IN MEDIO POPULORUM, QUASI ROS A DOMINO. Depuis le règne de Darius fils d'Hystaspe, la nation juive fut considérée comme un peuple chéri et protégé du ciel. Elle vécut en paix dans son pays, et ceux qui étaient demeurés dans la Perse et dans la Chaldée, furent honorés et respectés des autres sujets de l'empire. Les pères ont vu dans ces restes de Jacob, les premiers disciples qui ont composé l'église naissante. Ils répandirent sur le monde la grâce divine comme une rosée bienfaisante.

QUASI STILLÆ SUPER HERBAM, QUÆ NON EXPECTAT VIRUM. *Comme des gouttes d'eau qui tombent sur l'herbe, sans dépendre de personne* ; qui tombent du ciel sans le secours des hommes ; qui sont formées en quelque sorte de la main de Dieu. Ainsi les Juifs se soutinrent au milieu des peuples par une protection toute particulière du Tout-Puissant. Les Septante offrent un non-sens (3) : *Comme des agneaux sur l'herbe, en sorte que personne ne soit assemblé, ni ne subsiste parmi les enfants des hommes.* Les versions d'Aquila et de Symmaque reviennent à la Vulgate.

ŷ. 8. QUASI LEO IN JUMENTIS SILVARUM. Cette description convient assez aux Juifs répandus dans la Perse, qui se vengèrent de tous leurs ennemis, avec la permission d'Assuérus (4) ; ou aux mêmes Juifs dans la Judée, sous la conduite des Maccabées. Ils ruinèrent les forces des rois de Syrie, et se rendirent si redoutables dans tout le pays, que personne n'osait les attaquer. Judas Maccabée fut semblable à un lion, dit l'historien sacré (5), *dans ses actions de valeur, et à un lionceau qui rugit après sa proie. Il poursuivit et rechercha les impies, et il brûla dans les flammes ceux qui troublaient son peuple.* Les pères ont appliqué le verset précédent aux disciples ; ils appliquent celui-ci aux apôtres, qui ont arraché le monde au paganisme. Quelques-uns ont surtout vu saint Paul, *dans ce lion mêlé aux bêtes des forêts.*

(1) Herodot. lib. III. 89. Λέγουσι Πέρσαι ὡς Δαρσίος μὲν ἦν κάπηλος. Κυβέση; δὲ δεσπότης. Κύρος δὲ πάτηρ.

(2) Les Septante : Καὶ γὰρ τοῦ Νεβρωῦδ ἐν τῇ τάφρῳ αὐτοῦ. Heb. וְחַל אֲרָץ בְּשֵׁרִיד בְּחַפְזָא

S. B. — T. XI.

(3) Καὶ ὡς ἄρνες ἐπ' ἄγροστων, ὅπως μὴ συναχθῆναι μηδεὶς, μηδὲ ὑποστῆναι ἐν υἱοῖς ἀνθρώπων. Heb. כְּרִבְיֹכִי עָלֵי עֵשֶׂב אֲשֶׁר

לֹא יִקְוֶה לְאִישׁ וְלֹא יִחַל כִּשְׁבוֹ אֲדָם

(4) Esth. IX. — (5) I. Macc. III. 4.

9. Exaltabitur manus tua super hostes tuos, et omnes inimici tui interibunt.

10. Et erit in die illa, dicit Dominus : Auferam equos de medio tui, et disperdam quadrigas tuas.

11. Et perdam civitates terræ tuæ, et destruam omnes munitiones tuas; et auferam maleficia de manu tua, et divinationes non erunt in te;

12. Et perire faciam sculptilia tua et statuas tuas de medio tui, et non adorabis ultra opera manuum tuarum;

13. Et evellam lucos tuos de medio tui, et conteram civitates tuas.

14. Et faciam, in furore et in indignatione, ultionem in omnibus gentibus quæ non audierunt.

9. Votre main s'éleva sur ceux qui vous combattent; et tous vos ennemis périront.

10. En ce jour-là, dit le Seigneur, je vous ôterai vos chevaux, et je briserai vos chars de guerre.

11. Je ruinerai les villes de votre pays; et je détruirai tous vos remparts; j'arracherai d'entre vos mains tout ce qui servait à vos sortilèges; et il n'y aura plus de devins parmi vous.

12. J'exterminerai du milieu de vous vos idoles et vos statues; et vous n'adorez plus les ouvrages de vos mains.

13. J'arracherai les grands bois que vous avez plantés; je réduirai vos villes en poudre.

14. Et je me vengerai, dans ma fureur et dans mon indignation, de tous les peuples qui ne m'ont point écouté.

COMMENTAIRE

Ÿ. 9. OMNES INIMICI TUI INTERIBUNT. Les rois de Syrie qui avaient attaqué la religion des Juifs, et qui avaient voulu les forcer à quitter leur loi, pour suivre le culte des gentils, périrent tous en différentes manières. Leurs persécutions ne servirent qu'à augmenter la gloire du peuple fidèle, et à faire éclater sa vertu et sa générosité. On vit en peu de temps disparaître Séleucus Philopator, Antiochus Épiphane, Antiochus Eupator, Démétrius Soter, Démétrius Nicanor, Alexandre Bala, Antiochus Théos, Zébina et quelques autres. Tous ces princes ensemble régnèrent à peine soixante ans; et pendant que la Syrie était agitée par des guerres étrangères et domestiques, qui la consumaient insensiblement, la République juive s'affermissait et jetait les fondements du royaume des Asmonéens, qui s'éleva vers le même temps.

Ÿ. 10. AUFERAM EQUOS TUOS DE MEDIO TUI. Je vous mettrai en état de n'avoir plus besoin de chevaux. Ou bien : Je serai votre défenseur, je vous ôterai tous ces motifs de vanité et de vaine confiance; je vous donnerai une paix profonde.

Ÿ. 11. PERDAM CIVITATES TERRÆ TUÆ. Je ruine-

ra: les villes de votre pays; j'en démolirai les fortifications. Je vous établirai dans une paix si solide, si assurée, si entière, que vous ne pensez plus à fortifier des villes.

AUFERAM MALEFICIA DE MANU TUA. Plus de divinations, de magie, de sortilèges, de superstitions, etc. Plus d'idoles, plus de statues, plus de bois consacrés aux fausses divinités (verset 12). Tout cela marque assez bien l'état des Juifs depuis leur retour de Babylone. Mais il convient bien plus parfaitement à l'église chrétienne, où l'on ne vit jamais d'idolâtrie grossière, ni de grands désordres autorisés, soufferts, comme on les a vus parmi les Juifs.

Ÿ. 14. FACIAM ULTIONEM IN OMNIBUS GENTIBUS. Tous les peuples qui ont injustement persécuté le peuple du Seigneur, ont éprouvé les effets de sa juste vengeance. Babylone, Tyr, Damas, Ammon, Moab, Édom, les Philistins, l'Égypte, la Syrie; tous ces pays ont vu se réaliser les menaces que les prophètes leur avaient si souvent faites de la part du Dieu d'Israël, juste vengeur de l'injustice et protecteur des faibles.

CHAPITRE VI

Ingratitudo des enfants d'Israël. Moyens de plaire au Seigneur. Infidélité des enfants d'Israël. Vengeances du Seigneur sur eux.

1. Audite quæ Dominus loquitur : Surge, contende iudicio adversum montes, et audiant colles vocem tuam.

2. Audiant inontes iudicium Domini, et fortia fundamenta terræ; quia iudicium Domini cum populo suo, et cum Israel dijudicabitur.

3. Popule meus, quid feci tibi? aut quid molestus fui tibi? Responde mihi.

4. Quia eduxi te de terra Ægypti, et de domo servientium liberavi te, et misi ante faciem tuam Moysen, et Aaron, et Mariam?

1. Écoutez ce que dit le Seigneur : Allez, et soutenez ma cause contre les montagnes; et faites entendre aux collines votre voix.

2. Montagnes, écoutez la cause du Seigneur; écoutez-la, vous qui êtes les fermes fondements de la terre; car le Seigneur veut entrer en jugement avec son peuple, et exposer sa cause avec Israël.

3. Mon peuple, que vous ai-je fait? en quoi vous ai-je donné sujet de vous plaindre? Répondez-moi.

4. Est-ce parce que je vous ai tiré de l'Égypte, que je vous ai délivré d'une maison d'esclavage, et que j'ai envoyé, pour vous conduire, Moïse, Aaron et Marie?

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. **CONTENDE JUDICIO ADVERSUS MONTES.** Voici un discours nouveau, qui s'adresse aux dix tribus. Le Seigneur ordonne au prophète de citer Israël en jugement devant les montagnes et les collines, pour s'y voir condamné d'ingratitude, d'infidélité, d'injustice, d'impiété. Michée y doit paraître comme l'avocat de Dieu, qui veut bien se soumettre à justifier sa conduite envers Israël, afin de le convaincre plus aisément, et le mettre dans son tort. Quelques exégètes (1) veulent que, sous le nom de montagnes, on entende ici les princes, les juges, les chefs d'Israël. Il n'est pas extraordinaire de leur donner le nom de montagnes dans l'Écriture (2). Mais le texte hébreu (3) et la suite du discours montrent assez qu'il faut l'expliquer des montagnes réelles (4). Dieu en veut aux princes et aux grands, au moins autant qu'au menu peuple. Il les accuse les uns et les autres au tribunal des montagnes qu'on regarde comme animées, et comme bien instruites et de la conduite de Dieu envers son peuple, et de celle du peuple d'Israël envers son Dieu : elles en ont été témoins depuis tant de siècles. On voit dans plus d'un endroit des livres saints (5), que Dieu semble traiter avec son peuple comme d'égal à égal, et qu'il se présente en jugement, comme

pour se défendre et pour justifier sa conduite envers lui.

Ÿ. 2. **FORTIA FUNDAMENTA TERRÆ.** Montagnes, dont les racines sont comme les solides fondements de la terre. Voyez *Jonas*, II. 7. Les Septante (6) : *Vallées, qui êtes les fondements de la terre.* Symmaque et Théodotion : *Les anciens fondements de la terre.*

Ÿ. 3. **QUID FECI TIBI, AUT QUID MOLESTUS FUI?** Les Septante : *Mon peuple, que vous ai-je fait? En quoi vous ai-je attristé? En quoi vous ai-je causé de la peine?* Cette bonté de Dieu est incompréhensible; elle est accablante pour les impies. Dieu ne craint point de se rabaisser, parce qu'il est infiniment élevé. Il n'y a que les hommes qui risquent à se ravalier, parce que leur grandeur est toute dans l'idée des autres. L'Église a fait une belle explication de ces paroles dans l'office de la semaine Sainte.

Ÿ. 4. **DE DOMO SERVIENTIUM LIBERAVI TE.** Je vous ai tiré de la prison où on enferme les esclaves. Les esclaves étaient renfermés souvent dans d'affreux réduits où l'air et la lumière ne pénétraient pas; encore avaient-ils souvent les fers aux pieds.

MISI ANTE FACIEM TUAM MOYSEN, AARON, ET

(1) *Cyrrill. Albert. Haimo. Ribera. Vat. etc.*

(2) *Psalm. LXXI. 3. - Isai. II. 11. - Habac. III. 6.*

(3) ריב את ההרים והושבענה הנבעות קולך : ששעו הרים את ריב יהוה

(4) Les Septante : *Κρίθητι πρὸς τὸ ὄρη. Καὶ ἀκουσάτωσαν ὅτι βουνοὶ φωνήν σου. Ita et Theodoret. hic. et Chry. sost. oral. v. de Provid. et Jun. Pisc. Grot. Drus. Munst.*

(5) Voyez *Isai. III. 13; v. 3; XLIII. 26. - Jerem. II. 5. - Osee IV. 1; XII. 3.*

(6) Les Septante : *Ἀκούσατε λαοὶ τὴν κρίσιν Κυρίου, καὶ ψάραγγες, θεμέλια τῆς γῆς. Sym et Theodot. Antiqua fundamenta terræ. Quinta edit. Ethanim fundamenta terræ. Hieron.*

5. Popule meus, memento, quæso, quid cogitaverit Balach, rex Moab, et quid responderit ei Balaam, filius Bœor, de Setim usque ad Galgalam, ut cognosceres justitias Domini.

6. Quid dignum offeram Domino? Curvabo genu Deo excelso? numquid offeram ei holocaustomata et vitulos anniculos?

7. Numquid placari potest Dominus in milibus arietum, aut in multis millibus hircorum pinguium? numquid dabo primogenitum meum pro scelere meo, fructum ventris mei pro peccato animæ meæ?

5. Mon peuple, souvenez-vous, je vous prie, du dessein que Balac, roi de Moab, avait formé contre vous, et de ce que lui répondit Balaam, fils de Béor. Souvenez-vous encore de ce que j'ai fait pour vous entre Sétim et Galgala; et reconnaissez combien le Seigneur est juste.

6. Qu'offrirai-je au Seigneur qui soit digne de lui? Fléchirai-je les genoux devant le Dieu Très-Haut? Lui offrirai-je des holocaustes et des veaux d'un an?

7. L'apaiserai-je, en lui sacrifiant mille bœufs, ou des milliers de boucs engraisés? Lui sacrifierai-je pour mon crime mon fils aîné, et pour mon péché quelque autre de mes enfants?

COMMENTAIRE

MARIAM. Théodoret (1), le chaldéen et plusieurs exégètes croient que, comme Moïse était préposé pour instruire les hommes, ainsi Marie était chargée de l'instruction des femmes; en sorte que l'on peut regarder cette prophétesse comme la législatrice des femmes d'Israël.

Ÿ. 5. QUID COGITAVERT CONTRA TE BALAC, ... ET QUID RESPONDERIT EI BALAAM, DE SETIM USQUE AD GALGALAM. Balac, roi des Moabites, appréhendait que les Israélites ne se rendissent les maîtres de son pays, appela à son aide le devin Balaam pour les maudire (2). Mais Dieu mit dans la bouche du devin des bénédictions, au lieu de malédictions. Balaam releva malgré lui la gloire du Dieu d'Israël, et annonça les grands avantages que ce peuple remporterait sur ses ennemis. Israël était alors campé dans les plaines de Moab, entre Sétim et le Jourdain (3). C'est là que Balac vit de loin le camp des Hébreux. Ce qui embarrasse ici, ce sont ces paroles: *Depuis Sétim jusqu'à Galgala*. Sétim est dans la plaine de Moab, à l'orient du Jourdain. Galgala est dans la plaine de Jéricho, à l'ouest de ce fleuve. On ne peut donc pas dire que Balac vit Israël campé entre Sétim et Galgala. Le peuple n'arriva à Galgala que plus d'un mois après. Mais on peut répondre à cela trois choses. La première, que le prophète reproche ici aux Israélites le crime qu'ils commirent avec les filles de Moab, dans le camp de Sétim et dans les plaines de Moab, situées entre Sétim à l'orient et Galgala au couchant, au-delà du fleuve. Entre Sétim et Galgala l'Écriture ne nomme aucune autre ville; et il était naturel de marquer l'étendue de ce camp par ces deux lieux si célèbres, opposés l'un à l'autre. Secondement, le nom de Galgala peut être mis ici pour signifier les districts, les cercles ou les environs du Jourdain;

en hébreu, *gheliloth du Jourdain*. גלילתה *ghelilâh*, signifie *district, cercle, environs*. La racine גלל *gâlîl*, signifie ce qui est *rond, tournant, un anneau*. Il y avait de ces *gheliloths* en-deçà et au-delà du fleuve (4). 3° Enfin on peut insérer ici quelques mots pour remplir le sens: Souvenez-vous du mauvais dessein de Balac et de la réponse que lui fit Balaam, *et de ce que j'ai fait pour vous*, depuis Sétim jusqu'à Galgala; de quelle manière j'ai desséché les eaux du Jourdain, pour vous faire entrer dans la terre de Canaan, et comment j'ai renouvelé avec vous mon alliance à Galgala. Tout cela doit vous faire connaître la justice du Seigneur: *Ut cognosceres justitias Domini*; et sa fidélité à exécuter les promesses qu'il avait faites à vos pères; et même vous donner des preuves de sa bonté envers vous; car la *justice* se prend quelquefois en ce sens (5); et Symmaque l'a traduit de même en cet endroit (6).

Ÿ. 5. QUID DIGNUM OFFERAM DOMINO? C'est la réponse du peuple. Il n'oppose rien à ce que le Seigneur vient de dire; il n'apporte rien pour sa justification; car que pourrait-il dire contre son Dieu, qui le convainc d'une manière si forte et si touchante? Les Septante (7): *Comment regagnerai-je le Seigneur et reconnaitrai-je mon Dieu Très-Haut? Que pourrai-je lui rendre pour reconnaître tous les bienfaits dont il m'a comblé? L'hébreu (8): En quoi me rendrai-je le Seigneur favorable et comment me prosternerai-je devant le Dieu Très-Haut? Comment lui ferai-je agréer mes offrandes et mes soumissions?*

Ÿ. 7. AUT IN MULTIS MILLIBUS HIRCORUM PINGUIUM? L'hébreu (9): *Dans une multitude de torrents d'huile*, pour être versée sur son autel, ou pour être consumée dans ses lampes.

NUMQUID DABO PRIMOGENITUM MEUM PRO SCE-

(1) Theodoret, hic. Οὐδὲ τὰς γυναῖκας τῆς προσηκούσης ἐστέρησας ἐπιμελίσας, καὶ ταῦταις τὴν Μαριάμ ἐπιστήσας, καὶ προφητικῶν χάρισματος ἐμπλήσας. Vide Sancti Drusi alios.

(2) Num. xxii. xxiii. xxviii.

(3) Num. xxv. Morabatur eo tempore in Setim.

(4) Comparez Josue xviii. 18. et xxii. 10. 11.

(5) Psal. xxiii. 5. et cxi. 9.

(6) Pro justitiis, sive justitiis, misericordias interpretatus est Symmachus. Hieron.

(7) Les Septante: Ἐν τίνι καταλάβω τὸν Κύριον, ἀντιλήψομαι Θεοῦ μου ὕψιστου.

(8) כמה יהוה אלהי מרוב

(9) ברכות נהוי שבן Les Septante: Ἐν μυριάσι χιμάρων πτόνων. Folio: Χειμάρων, Torrentium.

8. Indicabo tibi, o homo, quid sit bonum, et quid Dominus requirat a te: Utique facere iudicium, et diligere misericordiam, et sollicitum ambulare cum Deo tuo.

9. Vox Domini ad civitatem clamat, et salus erit timentibus nomen tuum: Audite, tribus, et quis approbabit illud?

10. Adhuc ignis in domo impii thesauri iniquitatis, et mensura minor iræ plena.

8. O homme! je vous dirai ce qui vous est utile, et ce que le Seigneur demande de vous; c'est que vous agissiez selon la justice, que vous aimiez la miséricorde, et que vous marchiez en la présence de votre Dieu avec une vigilance pleine d'une crainte respectueuse.

9. Le Seigneur parle à la ville avec une voix puissante; et ceux qui craindront votre nom, ô mon Dieu! seront sauvés; écoutez-le donc, ô tribus; mais qui est-ce qui recevra avec soumission cette parole?

10. Les trésors de l'iniquité sont encore dans la maison de l'impie, comme un feu qui le consume; et la fausse mesure dont il se sert est pleine de la colère de Dieu.

COMMENTAIRE

LERE MEO? Comme fit le roi de Moab (1) assiégé par les rois de Juda, d'Israël et d'Édom; ou comme fit Jephthé (2), qui immola sa propre fille; ou enfin comme faisaient les Cananéens avant que les Israélites entrassent dans leur pays (3). Les Phéniciens, dans les dangers les plus pressants, avaient coutume d'immoler aux dieux, celui de leurs fils qui leur était le plus cher. On veut que ce soit le dieu Saturne qui ait donné cours à cette brutale coutume (4).

Ÿ. 8. FACERE IUDICIUM, ET DILIGERE MISERICORDIAM, ET SOLLICITUM AMBULARE CUM DEO TUO. Tel est le véritable esprit de la loi du Seigneur; voilà ce qui fait le vrai Israélite; vérité que les Juifs charnels n'ont jamais bien comprise: elle était hors de leur portée. En vain leur législateur et leurs prophètes la leur ont-ils inculquée en maintes occasions (5), ils en revenaient toujours à leurs préventions grossières: offrir des sacrifices sanglants, faire de riches présents au temple, bâtir les tombeaux des prophètes, porter sur leurs habits et sur leurs têtes des marques de leur attachement littéral à la loi, pratiquer cent cérémonies gênantes, user de fréquentes lotions, éviter scrupuleusement les moindres souillures: voilà en quoi ils faisaient consister leur perfection, pendant qu'ils négligeaient les devoirs essentiels, et la pratique des plus solides vertus.

SOLLICITUM AMBULARE. L'hébreu (6): *Et marcher humilié, soumis, avec un air modeste et respectueux, en la présence du Seigneur.* Les Septante (7): *Être prêt à marcher avec votre Dieu.* Théodotion (8): *Appliquez-vous soigneusement à marcher avec votre Dieu.*

Ÿ. 9. VOX DOMINI AD CIVITATEM CLAMAT. ET

SALUS ERIT TIMENTIBUS NOMEN TUUM. Le Seigneur fait entendre sa voix; il appelle tout le monde: mais tout le monde ne l'écoute pas. Or il n'y aura de sauvés que ceux qui l'auront écouté, qui lui auront obéi, qui auront fait profit de ses grâces, et qui auront réglé leur conduite sur ses volontés. L'hébreu (9): *La voix du Seigneur crie à la ville; et la sagesse (ou l'homme sage) considérera votre nom, l'aura devant lui, le respectera, ô mon Dieu.* Le chaldéen: *Les prophètes du Seigneur font entendre leur voix à la ville; et les maîtres, les docteurs craignent le nom du Seigneur.* Le syriaque: *La voix du Seigneur annonce sur la ville sa doctrine à ceux qui craignent son nom.* Le Seigneur élève sa voix, pour se faire entendre dans la ville: Sera sage celui qui craindra son nom.

AUDITE, TRIBUS: ET QUIS APPROBABIT ILLUD? Dieu vous crie: Écoutez, ô tribus: mais où sont les esprits attentifs et dociles? L'hébreu (10): *Écoutez, tribus: et qui connaîtra.* Les Septante (11): *Écoutez, tribus: qui ornara la ville?* D'autres traduisent: *Écoutez la verge, et celui qui la dénonce, ou qui en menace.* Le syriaque: *Écoutez celui qui vous conjure.* Autrement: *Écoutez, ô tribus: et qui est-ce qui s'est trouvé à l'assemblée pour écouter?* Ou mieux: *Écoutez, apprenez quel sera le châtiment et qui vous l'enverra.*

Ÿ. 10. MENSURA MINOR IRÆ PLENA. L'impie garde dans sa maison cette mesure, qui sera pour lui un vase de colère. Dieu et les hommes ont également en horreur les mesures et les balances frauduleuses. L'hébreu (12): *L'éphah trop court est abominable.* L'éphah est une mesure qui contient trente-huit litres 88 centilitres. On a mis cette mesure pour désigner toute mesure en général. L'Écri-

(1) iv. Reg. iii. 27.

(2) Judic. xi

(3) Levit. xx. 27. - Deut. x. 32.

(4) Vide Porphyr. de abstin. - Euseb. præp. lib. iv. c. 16.

(5) Deut. x. 12. 13. - Psal. XLIX. 9. 14. 15. - Isai. i. 11. 16.

(6) והצנע לבח עי אלהיך

(7) Les Septante: Ἐτοιμον εἶναι τοῦ πορεύεσθαι μετὰ τοῦ Θεοῦ σου.

(8) Καὶ ἀσφαλίζον τοῦ πορεύεσθαι μετὰ Ἐ'λοαίχ. Quinta Edit. Φροντίζειν.

(9) וקול יהוה קול יהוה יקרא ורושיה יראה שבוך Les Septante: Φωνή; Κυρίου πόλει ἐπιληθήσεται, καὶ σώσει φοβούμενους τὸ ὄνομα αὐτοῦ. ils ont lu וראי שבוך ורושיה יתן

(10) שמעו משה ובי יודה

(11) Ἀκουσε, φῦλη, καὶ τίς κοσμήσει πόλιν.

(12) ומהפ רון זריבה Les Septante: Καὶ μετὰ ὕδρευς ἄδικα.

11. Numquid justificabo stateram impiam, et saccelli pondera dolosa?

12. In quibus divites ejus repleti sunt iniquitate, et habitantes in ea loquebantur mendacium, et lingua eorum fraudulenta in ore eorum.

13. Et ego ergo cœpi percutere te perditione super peccatis tuis.

14. Tu comedes, et non saturaberis; et humiliatio tua in medio tui; et apprehendes, et non salvabis; et quos salvaveris, in gladium dabo.

15. Tu seminabis, et non metes; tu calcabis olivam, et non ungeris oleo; et mustum, et non bibes vinum.

16. Et custodisti præcepta Amri, et omne opus domus Achab, et ambulasti in voluntatibus eorum, ut darem te in perditionem, et habitantes in ea in sibilum; et opprobrium populi mei portabis.

11. Puis-je ne pas condamner la balance injuste, et le poids trompeur?

12. C'est par ces moyens que les riches sont remplis d'iniquités; ses habitants usent de déguisement et de mensonge, et leur langue est dans leur bouche comme un instrument de tromperie.

13. C'est donc pour cela, c'est pour vos péchés que j'ai commencé à vous frapper d'une plaie mortelle.

14. Vous mangerez, et vous ne serez point rassasiés; vous serez pénétrés de confusion; vous prendrez entre vos bras vos enfants, et vous ne les sauverez point: si vous en sauvez quelques-uns, je les livrerai encore au tranchant de l'épée.

15. Vous sèmerez, et vous ne recueillerez point; vous presserez les olives, et vous ne vous servirez point de l'huile; vous foulerez les raisins, et vous n'en boirez point le vin.

16. Vous avez gardé avec soin les ordonnances d'Amri; vous avez imité en toutes choses la maison d'Achab, et vous avez marché sur leurs traces: c'est pourquoi je vous abandonnerai à votre perte; je rendrai vos habitants l'objet de la raillerie des hommes; et vous serez couverts de l'opprobre que mérite un peuple rebelle à son Dieu.

COMMENTAIRE

ture s'élève souvent contre les faux poids et les fausses mesures (1).

Ÿ. 11. NUMQUID JUSTIFICABO... SACCELLI PONDERA DOLOSA? L'hébreu (2): *Justifierai-je les pierres trompeuses de la bourse?* Les pierres, dont on se servait pour peser l'argent; car alors on n'avait pas encore l'usage commun de l'argent monnayé, et chacun portait sur soi, surtout les négociants, les poids, ou les pierres avec le trébuchet pour peser le métal d'or ou d'argent brut et en lingot.

Ÿ. 14. HUMILIATIO TUA IN MEDIO TUI. Vous serez intérieurement accablé de confusion; ou, vous serez témoin des maux et de la confusion qu'on vous fera souffrir, au milieu de votre pays. Les Septante (3): *Je vous abandonnerai vous-même.*

APPREHENDES, ET NON SALVABIS. Vous prendrez entre vos bras vos enfants, pour les sauver, et vous ne les sauverez point. Ou bien (4): *Vous ramassez quelques fruits; mais vous ne les conserverez point; l'ennemi vous les ravira.* Ou bien (5): *Vous vous approcherez de votre femme, et ses enfants ne viendront point à terme. Elle concevra et n'enfantera point.*

Ÿ. 16. CUSTODISTI PRÆCEPTA AMRI, ET OMNE OPUS DOMUS ACHAB. Amri, roi d'Israël, et père d'Achab, est un des plus méchants rois qu'aient eu les Israélites. L'Écriture (6) nous assure qu'il

surpassa en méchanceté tous ses prédécesseurs: Il marcha dans les voies de l'impie Jéroboam, qui avait fait pécher Israël. Achab, son fils, enchérit encore sur ses crimes. Non content du culte des veaux d'or, et des autres superstitions qui avaient jusqu'alors été souffertes et autorisées dans Israël, il y introduisit l'idolâtrie de Baal et d'Astaroth, divinités phéniciennes, par complaisance pour Jézabel, son épouse, qui était fille du roi de Tyr (7). Voilà quels étaient les maîtres à qui les Israélites obéissaient aveuglément, pendant qu'ils méprisaient les ordres et les lois de Dieu. Voilà les modèles dont ils suivaient l'exemple. Les Septante (8): *Les lois de mon peuple seront anéanties, aussi bien que les œuvres de la maison d'Achab.*

OPPROBRIUM POPULI MEI PORTABITIS. Vous porterez l'opprobre de mon peuple; la confusion dont j'ai menacé mon peuple; un peuple ingrat, impie, infidèle. Ou, en le rapportant aux riches, dont il a parlé auparavant: *Vous autres riches, avarés, injustes, toute la honte de mon peuple retombera sur vous; on vous regardera comme la cause des maux auxquels il sera livré.* Les Septante (9): *Vous supporterez les reproches des peuples.* Vous serez exposés à leurs railleries et à leurs reproches. Ce sens paraît le meilleur.

(1) Deut. xxxv. 13. - Amos. viii. 5. - Prov. xx. 10.

(2) האזכה... בבכוס אבני כרסה

(3) Ἄποβλαῶ σέ εἰς σεαυτήν.

(4) חסר ולא תפליש

(5) Pagn. Valab. Grot. Munst. Cast. Kim'hi. Aben Ezra.

(6) III. Reg. xvi. 25. Fecit Amri malum in conspectu Domini, et operatus est nequiter super omnes qui fuerunt ante eum.

(7) Ibid. Ÿ. 10. Et fecit Achab filius Amri malum in conspectu Domini super omnes qui fuerunt ante eum.. et servivit Baal, et adoravit eum, etc.

(8) Les Septante: Καὶ ἀφανισθήσεται νόμιμα λαοῦ μου, καὶ πάντα τὰ ἔργα οὐλοῦ Ἀχάβ. Is ont lu עבי 'Amri, populus meus, pour עברי Amri.

(9) Καὶ ἀνεῖδη λαῶν λήψεσθε.

CHAPITRE VII

Rareté des hommes de bien dans la maison de Jacob. Vengeances du Seigneur. Attente de ses miséricordes. Ruine de Babylone. Rétablissement de Jérusalem et de toute la maison de Jacob. Merveilles de leur délivrance.

1. Væ mihi quia factus sum sicut qui colligit in autumnō racemos vindemiæ! Non est botrus ad comedendum; præcoquas ficus desideravit anima mea.

1. Malheur à moi, parce que je suis comme réduit à cueillir des raisins à la fin de l'automne, après que la vendange a été faite; et je n'en trouve pas une grappe à manger. C'est en vain que j'ai désiré quelques-unes de ces figes les premières mûres.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. SICUT QUI COLLIGIT IN AUTUMNO RACEMOS VINDEMIÆ: NON EST BOTRUS AD COMEDENDUM; PRÆCOQUAS FICUS DESIDERAVIT ANIMA MEA. C'est une continuation du discours précédent. Pour marquer le petit nombre des justes qui restent dans Israël, et qui pourraient arrêter le bras de Dieu, et suspendre les effets de sa colère sur son peuple, le prophète dit qu'il les cherche avec tout l'empressement dont il est capable; mais qu'il n'en trouve aucun. Je visite tous les coins d'Israël, comme un homme qui, dans l'ardeur de sa soif, cherchant à se rafraîchir, entre dans une vigne après la vendange: les ceps sont entièrement dépouillés; il ne trouve pas un seul raisin. Il est comme celui qui, au commencement du printemps, cherche quelques-unes de ces premières figes (1), de ces figes précoces, qui n'ont jamais ni la grosseur ni la beauté des autres figes (2); mais il ne peut pas même en rencontrer une seule.

Le terme hébreu *bikkoûrah* (3) désigne ces figes qui, venant après l'automne, et étant surprises par le froid, n'ont pas le temps de mûrir. Si elles échappent à la rigueur de l'hiver, comme il arrive assez souvent dans les climats chauds, elles mûrissent au printemps, lorsque les autres figes commencent seulement à fleurir, et sont recherchées avec avidité par ceux qui les rencontrent. Les prophètes en parlent assez souvent. Par exemple: La gloire, la prospérité de Samarie est comme une fige précoce, qu'on saisit dès qu'on la voit, et qu'on dévore aussitôt qu'on l'a prise (4): *Quod cum aspexerit videns, statim ac*

manu tenuerit devorabit illud. J'ai rencontré Israël dans le désert, comme une fige précoce, dit Osée (5): *Quasi prima poma ficulneæ.* Jérémie (3) voulant marquer d'excellentes figes, dit qu'elles sont aussi bonnes que les figes précoces: *Ficus bonas nimis, ut solent ficus esse primi temporis.* Mais ces figes de primeur sont celles de juin: c'étaient les meilleures, parce qu'elles étaient poussées en quelques mois; celles qui avaient passé l'hiver sur l'arbre n'avaient pas, à beaucoup près, la même saveur. Il semble que Jésus-Christ cherchait de ces figes précoces sur le figuier qu'il maudit près de Jérusalem (6). Saint Marc témoigne que *ce n'était point alors le temps des figes* (7). Il est vrai que ce n'était pas la saison ordinaire de la maturité de ces fruits; mais il y en avait de précoces. Si d'ailleurs il n'y en avait jamais eu de mûres à cette époque, on ne verrait pas bien la raison de ce que fit Jésus-Christ dans cette circonstance, où il semblait faire allusion à ce qui est ici marqué dans Michée. Le discours de ce prophète et la conduite de Jésus-Christ ont une très grande conformité, et ils tendent au même but.

L'hébreu (8): *Hélas, j'ai été comme ceux qui cueillent les fruits de l'été, comme celles qui font la vendange! Il n'y a pas une grappe pour manger; mon âme a désiré une fige qui n'est pas mûre, ou mon âme désirait les premiers fruits.* Il se compare à un homme qui cueille des fruits, et à un vendangeur; et il se plaint qu'il ne trouve pas une fige sur ses arbres, ni un raisin sur les ceps. Le temps de cueillir les fruits et les raisins

(1) Hieronym. hic. Remig. Albert. Haimo.

(2) Vide si placet, Hieron. hic. Nyssen. orat. v. in Cant. - Ambros. in Luc. lib. vii c. 3.

(3) וְכִי בָרְרָה Vide Plin. lib. xv. c. 18.

(4) Isai. xxviii. 4. - (5) Osee ix. 10.

(5) Jerem. xxiv. 2.

(6) Matth. xxi. 19.

(7) Marc. xi. 13.

(8) אֲלֵלוּ לִי כִּי הָיִיתִי כַּאֲשֶׁר כִּיץ כַּעֲלֵלוֹת בְּצִיר אִין אֲשֶׁכּוֹל לֹא אֲכַל בְּכִירָה אֹחַת נַפְשִׁי

2. Perit sanctus de terra, et rectus in hominibus non est: omnes in sanguine insidiantur; vir fratrem suum ad mortem venatur.

3. Malum manuum suarum dicunt bonum: princeps postulat, et iudex in reddendo est; et magnus locutus est desiderium animæ suæ, et conturbaverunt eam.

4. Qui optimus in eis est, quasi paliurus; et qui rectus, quasi spina de sepe. Dies speculationis tuæ, visitatio tua venit; nunc erit vastitas eorum.

2. On ne trouve plus de saints sur la terre; il n'y a personne qui ait le cœur droit: tous tendent des pièges pour verser le sang; le frère cherche la mort de son frère.

3. Ils appellent bien le mal qu'ils font: le prince exige; le juge est à vendre; le grand déclare le désir de son cœur; et ils troublent la terre.

4. Le meilleur d'entre eux est comme une ronce; et le plus juste est comme l'épine d'une haie: mais voici le jour qu'ont vu les prophètes; voici le temps où Dieu vous visitera: vous allez être détruits.

COMMENTAIRE

est venu; les arbres et les vignes sont sans fruits. Le Seigneur est prêt à venir faire sa moisson; et Samarie n'a aucun fruit à lui présenter. Les Septante (1): *Hélas! j'ai été comme celui qui ramasse de la paille durant la moisson, et comme celui qui cueille des raisins dans la vendange! Il n'y a pas un raisin pour manger des prémices! Hélas, mon âme!*

Ÿ. 2. PERIT SANCTUS DE TERRA, ET RECTUS IN HOMINIBUS NON EST. Le désordre est si général, qu'on ne voit plus ni de sainteté, ni de droiture. Les prophètes se sont souvent exprimés de cette manière, pour marquer l'extrême rareté des personnes de piété dans Israël. Mais leur rareté n'a jamais été si grande, qu'il ne s'en trouvât plus aucune. L'hébreu (2): *Il n'y a plus de pieux, de miséricordieux, de bienfaisants dans le pays.* Le nom de חסיד 'hasid, *miséricordieux*, dont le texte se sert ici, était généralement employé chez les Hébreux à partir de cette époque, pour désigner un homme de piété: de là vint le nom d'*Assidéens* sous les Maccabées (3).

Ÿ. 3. MALUM MANUUM SUARUM DICUNT BONUM. PRINCEPS POSTULAT, ET JUDEX IN REDDENDO EST. Ils veulent être approuvés dans le mal même. Le prince exige les choses les plus injustes; le juge les lui accorde. Ou: Le prince n'attend pas qu'on lui donne des présents; il les demande, et les exige: et le juge, de concert avec lui, favorise ses usurpations et ses concussions. L'hébreu (4) s'explique diversement. Voici tout le verset: *Le prince demande qu'on approuve le mal qu'il a fait, et le juge le fait pour être récompensé.* Le chaldéen: *Ils font le mal avec leurs mains, et ne font point le bien. Le prince demande, et le juge dit: Faites cela pour moi, et je vous le rendrai.* Les

Septante (5): *Leurs mains sont préparées à faire le mal. Le prince demande, et le juge parle d'une manière pacifique.* Le juge, au lieu de réprimer le désordre et les injustices des grands, les tolère, et n'ose les reprendre. Le syriaque: *Leurs mains sont toujours prêtes. Le gouverneur dit: Apportez; et le juge dit: Donnez des présents.*

MAGNUS LOCUTUS EST DESIDERIUM ANIMÆ SUÆ; ET CONTURBAVERUNT EAM. Qui aura assez de fermeté pour s'opposer aux passions des grands? L'hébreu (6): *Un grand déclare le désir ou la passion de son âme, et on l'affermir.* On flatte, on approuve ce désir, tout injuste qu'il est. Ou mieux: Un grand fait connaître la malice, la dépravation de son cœur, et on la fortifie.

Ÿ. 4. QUI OPTIMUS IN EIS EST, QUASI PALIURUS. Au lieu de protéger, de couvrir, d'aider le pauvre, il l'opprime, il le pique, le déchire et l'afflige. Il est hérissé d'épines comme une ronce. C'est un bois inutile, qui ne produit rien, et qui n'est bon qu'à être jeté au feu. Il est probable que l'hébreu פתח 'hedeq désigne l'épine-vinette. Les Septante: *Comme un ver qui ronge* (7).

DIES SPECULATIONIS TUÆ; VISITATIO TUA VENIT. Dieu vient par lui-même vous visiter, vous punir, vous faire rendre compte. On peut aussi traduire (8): *Le jour de vos sentinelles; le jour de votre visite.* Il vient exercer la justice et sur vous, et sur vos princes, vos magistrats, vos faux prophètes, ceux qui, comme des sentinelles, étaient chargés de veiller à votre garde, et qui n'ont pensé à rien moins qu'à cet important devoir.

NUNCERIT VASTITASEORUM. L'hébreu (9): *Voici leur confusion, ou leur perplexité* (10). Les Septante (11): *Voici le temps de leurs pleurs.*

(1) Οἱμοι ὅτι ἐγενήθην ὡς συνάγων καλάμησ ἐν ἀμητεί, καὶ ὡς ἐμψυλίδας ἐν τρυγίταισ οὐκ ὑπάρχοντος βότρουσ τοῦ φαγεῖν τὰ πρωτόγονα ὀμοι ψυγῆ.

(2) ארר ארר מן חסיד מן ארר Les Septante: Ἀ'πώλολεν ὁ ἔυλαθῆσ.

(3) 1. Macc. II. 42; VII. 13. et II. Macc, XIV. 6.

(4) על חרר כפיס להיטוב השר ושרא והשפת בשלום

(5) Les Septante: Ἰσ'πί τὸ κακὸν τὰσ χεῖρας αὐτῶν ἔτοιμαζοντες. Ο' ἄρχων αἰτεῖ, καὶ ὁ κριτῆσ εἰρηνικοῦσ λόγουσ ἐλάλησεν.

(6) והנהו דבר הוה בשו הוה ביהוה

(7) Ω'σ σῆσ ἐκτρούγων.

(8) יום פצערן פרתך

(9) ונערט כפיס

(10) Hieron. hic. Magis πολιορκίαν, καὶ φροῦρησιν, quam vastitatem in hebræo sonat.

(11) Νῦν ἔσονται κλαυμοῖ αὐτῶν.

5. Nolite credere amico, et nolite confidere in duce; ab ea quæ dormit in sinu tuo custodi claustra oris tui.

6. Quia filius contumeliam fecit patri, et filia consurgit adversus matrem suam, nurus adversus socrum suam; et inimici hominis domestici ejus.

7. Ego autem ad Dominum aspiciam, expectabo Deum, salvatorem meum; audiet me Deus meus.

8. Ne læteris, inimica mea, super me, quia cecidi; consurgam cum sedero in tenebris: Dominus lux mea est.

5. Ne vous fiez point à votre ami; ne vous reposez point sur celui qui vous gouverne; gardez la porte de votre bouche contre celle-là même qui dort auprès de vous.

6. Car le fils traite son père avec outrage; la fille s'élève contre sa mère; la belle-fille s'élève contre sa belle-mère, et l'homme a pour ennemis ceux de sa propre maison.

7. Mais pour moi, je jetterai les yeux sur le Seigneur, j'attendrai Dieu mon sauveur; et mon Dieu écoutera ma voix.

8. O mon ennemie! ne vous réjouissez point de ce que je suis tombée; je me relèverai, après que je me serai assise dans les ténèbres; car le Seigneur est ma lumière.

COMMENTAIRE

ŷ. 5. AB EA QUÆ DORMIT IN SINU TUO, CUSTODI CLAUSTRAS ORIS TUI. Le danger sera si grand, et le malheur si extrême, que le père ne pourra point secourir son fils, ni l'époux son épouse (1). Il y aura si peu de fidélité et d'assurance entre les personnes les plus attachées, que l'époux ne pourra même se confier à son épouse. Jérémie prédit la même chose, en parlant des derniers malheurs des Juifs sous Nabucodonosor (2). Et au chapitre XLVII. 3, en parlant des Philistins, il annonce à peu près le même malheur. Le Sauveur du monde a fait allusion à ce passage de Michée, lorsqu'en parlant des effets que devait produire la prédication de l'Évangile dans le monde, il dit (3) *qu'il n'est point venu apporter la paix dans le monde; mais l'épée: qu'il est venu séparer le fils d'avec le père, la bru d'avec la belle-mère; et que nos plus proches parents deviendront nos ennemis.* Ce qui peut marquer deux choses. La première, que la religion occasionnera des guerres et des persécutions, qui animeront et qui soulèveront les personnes les plus proches les unes contre les autres, par un mauvais zèle pour leur foi; et ce sens paraît le plus conforme à celui de ce passage, (4). La seconde, que la religion que Jésus-Christ est venu établir, oblige ceux qui l'embrassent, à renoncer à tout ce qui peut être un obstacle à leur salut; que le fils doit se séparer de son père, et l'époux de son épouse, si l'un ou l'autre forme un obstacle à leur salut, et s'oppose à ce que Dieu exige d'eux; ce sens est plutôt moral et spirituel que littéral.

ŷ. 6. QUIA FILIUS CONTUMELIAM FACIT PATRI. Un homme vraiment touché de Dieu, trouve que tous ceux qui l'aimaient deviennent ses ennemis, parce qu'ils sont ennemis de Dieu. Il faut qu'un homme se défie de celle qui lui est unie par un lien sacré; que le père ait le fils pour suspect, et le fils son père; parce que, à cet égard, *les plus proches*

de l'homme, et ceux de sa propre maison, sont ses ennemis (5), comme Jésus-Christ le dit dans l'Évangile.

Ces personnes néanmoins, dit saint Augustin (6), ont souvent pour nous une tendresse naturelle, et une amitié qu'elles croient très sincères. Mais l'affection qu'elles ont pour nous est aussi fausse que celle qu'elles ont pour elles-mêmes, puisque n'aimant que le siècle, et s'assujettissant par cet amour au dieu du siècle, elles ne travaillent qu'à nous engager comme elles, dans cette honteuse servitude qu'elles prennent pour une liberté véritable. Et ce saint évêque ajoute, qu'il est très difficile de vivre avec ces personnes sans se perdre avec elles; et qu'il est besoin d'une grâce extraordinaire pour ne point se laisser surprendre par la douceur empoisonnée de leurs complaisances et de leurs paroles.

ŷ. 7. EGO AUTEM AD DOMINUM ASPICIAM. Voilà tout ce qui reste à un homme qui sent que le monde est devenu son ennemi, aussitôt qu'il est devenu l'ami de Dieu, afin que Dieu le regarde. Il n'attend plus rien des hommes qui l'ont perdu, et il attend tout de Dieu qui veut le sauver. Il n'écoute plus que la voix de Jésus-Christ qui l'a touché, et qui l'a rendu sourd à celle du monde. *Pour moi, je jetterai les yeux sur le Seigneur, j'attendrai Dieu qui est mon Sauveur.* Ces paroles et les suivantes peuvent s'expliquer de l'Église des gentils, que Dieu a fait passer des ténèbres de l'idolâtrie, dans son admirable lumière (7), comme l'écrivit saint Pierre; et de la Synagogue qui s'est déclarée son ennemie et l'a persécutée cruellement, comme on le voit dans les Actes des Apôtres; et qui reviendra plus tard à d'autres sentiments.

ŷ. 8. NE LÆTERIS, INIMICA MEA, SUPER ME. O Babylone, et vous, autres villes mes ennemies, ne vous réjouissez point de ma chute: je me relèverai, et vous aurez votre tour.

(1) Deut. XIII. 6; XXVIII. 54. - II. Reg. XII. 3. 8. - Eccli. IX. 1.

(2) Jerem. IX. 4.

(3) Matth. X. 35. - Luc. XII. 51.

(4) Voyez Luc. XXI. 16. et Joan. XVI. 2.

(5) Matth. X. 36.

(6) Aug. in Psalm. VI. - (7) I. Petr. II. 9.

9. Iram Domini portabo, quoniam peccavi ei, donec causam meam judicet, et faciat iudicium meum. Educet me in lucem, videbo iustitiam eius.

10. Et aspiciet inimica mea, et operietur confusione, quæ dicit ad me : Ubi est Dominus Deus tuus ? Oculi mei videbunt in eam ; nunc erit in conculcationem ut lutum platearum.

11. Dies, ut ædificentur maceriæ tuæ ; in die illa longe fiet lex.

12. In die illa et usque ad te veniet de Assur, et usque ad civitates munitas, et a civitatibus munitis usque ad flumen, et ad mare de mari, et ad montem de monte,

13. Et terra erit in desolationem propter habitatores suos, et propter fructum cogitationum eorum.

9. Je porterai le poids de la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il juge ma cause, et qu'il se déclare pour moi : alors il me fera passer à la lumière ; je contemplerai sa justice.

10. Alors mon ennemie le verra et elle sera couverte de confusion, elle qui me dit maintenant : Où est le Seigneur votre Dieu ? Mes yeux la verront, lorsqu'elle sera foulée aux pieds comme la boue qui est dans les rues.

11. En ce jour-là, vos masures seront changées en des bâtiments ; en ce jour-là, vous serez affranchis de la loi.

12. En ce jour-là, on viendra de l'Assyrie jusqu'à vous, et jusqu'à vos villes fortes, et de vos villes fortes jusqu'au fleuve ; depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis les montagnes jusqu'aux montagnes.

13. Et la terre sera désolée, à cause de la malice de ses habitants, et des fruits de leurs mauvaises pensées.

COMMENTAIRE

arriva au retour de la captivité. Le peuple, de retour de Babylone, mit plus de soin à se loger et à s'établir, qu'à rebâtir la maison du Seigneur, disant que le temps n'en était pas encore venu.

CUM SEDERO IN TENEBRIS, DOMINUS LUX MEA EST. Le Seigneur ne m'abandonnera pas au milieu de ma captivité ; il sera ma lumière au milieu de cette sombre nuit, qui m'environnera. *La nuit* se met ordinairement pour la captivité, l'oppression, la désolation (1). Il me tirera de cette obscurité, et je verrai sa justice (verset 9) : *Educet me in lucem ; videbo iustitiam eius*. Je reviendrai de ma captivité, et la justice de mon Dieu éclatera sur mes ennemis. Ou, en mettant la justice pour la bonté : Il me fera ressentir de nouveau les effets de sa justice. Voyez le chapitre vi. 5.

Ÿ. 10. NUNC ERIT IN CONCULCATIONEM UT LUTUM PLATEARUM. Babylone sera prise par l'ennemi et traitée avec le dernier mépris. On met l'accomplissement des prophéties contre Babylone au temps de la prise de cette ville par Cyrus. Il est certain que les Perses y commirent bien des violences, et qu'ils y démolirent plusieurs édifices publics ; mais la ville subsista longtemps encore. Les menaces des prophètes n'ont souvent eu leur exécution totale, qu'à diverses reprises, et à la longue.

Ÿ. 11. DIES, UT ÆDIFICENTUR MACERIÆ TUÆ : IN DIE ILLA LONGE FIET LEX. O Jérusalem, vous verrez réparer vos ruines ; vous serez délivrée du joug de vos ennemis (2). On peut comparer ce passage et la suite de cette prophétie au premier chapitre d'Aggée. Michée prédit ici le rétablissement de Jérusalem ; il en donne l'ordre de la part de Dieu.

Ÿ. 12. IN DIE ILLA USQUE AD TE VENIET DE ASSUR, ET USQUE AD CIVITATES MUNITAS. On peut traduire l'hébreu (3) : *On viendra vers vous depuis l'Assyrie, jusqu'à l'Égypte, et depuis l'Égypte jusqu'au fleuve d'Euphrate, et depuis une mer jusqu'à l'autre, et d'une montagne à l'autre*. Ce qui donne un sens très clair ; au lieu qu'on ne sait où prendre ces villes fortes dont parlent les autres traductions. מִצְרַיִם *Mâtsor* signifie *forteresse, citadelle*, et pris dans le sens du singulier de *Milsraïm*, il signifie Égypte. L'auteur des livres des Rois (IV, XIX, 24) et Isaïe (XIX, 6 ; XXXVII, 25) l'ont employé en ce sens. Les Israélites devaient revenir de leur captivité, et occuper tout leur ancien pays, depuis l'Assyrie jusqu'à l'Égypte ; c'est-à-dire, depuis l'Euphrate jusqu'au Nil, et depuis le Nil jusqu'à l'Euphrate, depuis la mer Méditerranée jusqu'à la mer Morte (4), et depuis le mont Liban jusqu'aux montagnes de l'Arabie pétrée. On vit l'exécution littérale de cette prophétie après le retour de la captivité, surtout depuis le règne des Asmonéens. La nation juive était puissante, et son territoire très étendu, lorsque le Sauveur naquit, sous le règne du grand Hérode.

Ÿ. 13. ET TERRA ERIT IN DESOLATIONEM. *Et la terre sera désolée à cause de ses habitants*. Il vaut mieux traduire par le passé (5) : *Ce pays a été désolé à cause des iniquités de ses habitants*. Vous avez exercé contre lui, ô Seigneur, une justice rigoureuse, pour le punir de ses iniquités : mais souvenez-vous enfin de vos miséricordes ; ne le regardez plus comme l'objet de votre colère ; considérez ce peuple qui est à vous (verset 14). *Paissez, et conduisez avec votre verge ce troupeau qui est à vous*. Ou bien, c'est l'annonce de ce qui

(1) *Isai.* xvi. 3 ; xxxvi. 9. — *Amos*, v. 8, et *passim*.

(2) יהוה ירחק חק, *Theodot. et Symmach.* Ἐπιταγή και πρόσταγμα. Les Septante : Ἀποσταθμίζονται νόμα. *Hieron.*

(3) יעריך יבוא לכני אשור יערו כציר וככני כצור יעד נהר וים כים והר ההר

(4) Voyez *Amos*, viii. 12.

(5) והתניו הארץ רשכמה על ישבניה

14. Pasce populum tuum in virga tua, gregem hereditatis tuæ, habitantes solos in saltu, in medio Carmeli. Pascentur Basan et Galaad juxta dies antiquos.

15. Secundum dies egressionis tuæ de terra Ægypti ostendam ei mirabilia.

16. Videbunt gentes, et confundentur super omni fortitudine sua. Ponent manum super os, aures eorum surdæ erunt.

17. Lingent pulverem sicut serpentes; velut reptilia terræ pertubabuntur in ædibus suis; Dominum Deum nostrum formidabunt, et timebunt te.

14. O Seigneur! paisez avec votre verge votre peuple, le troupeau de votre héritage, habitant seul dans une forêt. Paisez-le au milieu du Carmel. Les troupeaux iront paître en Basan et en Galaad, comme ils y allaient autrefois.

15. Je ferai voir des merveilles à mon peuple, comme lorsque je voustirai de l'Égypte.

16. Les nations les verront et elles seront confondues avec toute leur puissance : elles mettront leur main sur leur bouche, et leurs oreilles deviendront sourdes.

17. Elles lècheront la poussière, comme les serpents; elles seront troublées dans leurs maisons, comme les reptiles de la terre; elles trembleront devant le Seigneur notre Dieu, et vous craindront.

COMMENTAIRE

En punition de sa négligence, il fut frappé de diverses plaies; la stérilité, la sécheresse, la disette ravagèrent le pays. Voyez Aggée 1. 10. et 11.

ÿ. 14. PASCE GREGEM HÆREDITATIS TUÆ, HABITANTES (SOLOS IN SALTU, IN MEDIO CARMELI. *Demeurer seul*, se prend en deux sens. Quelquefois il marque le délaissement, un état triste et fâcheux, la solitude, l'éloignement de sa patrie, de ses amis, de ses proches (1). D'autres fois, il signifie être en assurance, n'avoir besoin de personne, être en état de se soutenir et de se défendre par soi-même. Ainsi Balaam, parlant des Israélites (2), disait que ce peuple camperait seul; et l'Écriture, en parlant de l'état des habitants de Laïs (3), dit qu'ils étaient séparés de tous les autres hommes, et dans une pleine assurance. Osée (4) décrivant la fierté et la présomption d'Éphraïm, dit qu'il demeure seul comme un âne sauvage. En cet endroit, le troupeau *qui demeure seul dans la forêt, et au milieu du Carmel*, marque les Israélites de retour de leur captivité. Affranchis de la servitude de leurs ennemis, capables de se soutenir seuls et sans le secours d'autrui, ils paissent en liberté et sans crainte au milieu de leur pays, dans la fertilité du Carmel. Le prophète prie le Seigneur de ne point abandonner ce troupeau, d'en prendre la conduite comme autrefois. Le Seigneur répond que *ce troupeau paîtra dans les plaines de Basan, et dans le pays de Galaad*, comme au temps passé, c'est-à-dire, que le peuple d'Israël possèdera, à l'est et à l'ouest du Jourdain, le territoire qu'il occupait avant la captivité.

ÿ. 15. SECUNDUM DIES EGRESSIONIS TUÆ DE TERRA ÆGYPTI, OSTENDAM EI MIRABILIA. Les prophètes, remplis de la haute idée du règne du Messie, qui était figuré par le retour de la captivité de Babylone, n'avaient point d'expressions assez pom-

peuses à leur gré, pour en exprimer la grandeur et la majesté. Mais, dans l'explication littérale de leur texte, on doit bien se garder de prendre à la rigueur ce qu'ils ont dit du retour de Babylone. Nous en savons les particularités par Esdras, qui n'y marque rien de si extraordinaire. On doit donc rapporter à Jésus-Christ et à la religion chrétienne tout ce qu'Isaïe (5), Michée et Zacharie (6) ont prédit des merveilles dont devait être accompagné cet affranchissement.

ÿ. 16. PONENT MANUM SUPER OS, AURES EORUM SURDÆ ERUNT. Les peuples seront tellement frappés d'admiration à la vue de tant de prodiges, qu'ils demeureront interdits, sans pouvoir parler (7), et leurs oreilles seront fermées pour tout le reste. Ils seront comme des sourds qu'aucun bruit n'est capable de détourner de ce qu'ils regardent avec une grande attention.

ÿ. 17. LINGENT PULVEREM SICUT SERPENTES. C'est la malédiction de Dieu contre le serpent (8): *Tu mangeras la poussière*. Les ennemis des Juifs devaient être réduits à se prosterner le visage contre terre, et à baiser la poussière où ils marchèrent: *Vultu in terram demisso adorabunt te*, dit Isaïe (9), en parlant du bonheur des Juifs après leur captivité, *et pulverem pedum tuorum lingent*. Ou bien: Ils mordront la terre de dépit et de fureur, en voyant leurs ennemis dans la prospérité, en se trouvant aux pieds des Juifs, pour qui jusqu'alors ils n'avaient eu que du mépris (10).

Procubuit moriens, et humum semel ore momordit.

Toutes ces expressions sont hyperboliques et figurées, et l'on n'en doit chercher l'accomplissement (11) que dans la conversion des peuples gentils. Ils entrent dans l'Église, et se prosternent aux pieds des apôtres, pour recevoir la grâce du baptême et de l'imposition des mains.

(1) Jerem. xv. 17. xlix. 31. - Isai. xlix. 21.

(2) Num. xxiii. 9.

(3) Judic. xviii. 7.

(4) Osce viii. 9.

(5) Isai. xi. 15; xliiii. 16. 17. 18. 19.

(6) Zach. x. 11.

(7) Job. xxi. 5; xxix. 9; xl. 4. - Eccli. v. 14.

(8) Genes. iii. 14. Terram comedes cunctis diebus vitæ tuæ.

(9) Isai. xlix. 23. Vide et Psalm. lxxi. 9. - Thren. iii. 29.

(10) Virgil. Æneid. xi.

(11) Ita Potres. Vide Theodoret. Dianys. Liran. Valab. Riber. n. 67.

18. Quis, Deus, similis tui, qui auferis iniquitatem, et transis peccatum reliquiarum hereditatis tuæ? Non immittet ultra furorem suum, quoniam volens misericordiam est.

19. Revertetur, et miserebitur nostri; deponet iniquitates nostras, et projiciet in profundum maris omnia peccata nostra.

20. Dabis veritatem Jacob, misericordiam Abraham, quæ jurasti patribus nostris a diebus antiquis.

19. O Dieu! qui est semblable à vous, qui effacez l'iniquité, et qui oubliez les péchés du reste de votre héritage? Le Seigneur ne répandra plus sa fureur contre les siens, parce qu'il se plaît à faire miséricorde.

19. Il aura encore compassion de nous; il détruira nos iniquités; et il jettera tous nos péchés au fond de la mer.

20. O Seigneur! vous accomplirez votre parole sur Jacob; vous ferez miséricorde à Abraham, selon que vous l'avez promis avec serment à nos pères, depuis tant de siècles.

COMMENTAIRE

ŷ. 18. NON IMMITTET ULTRA FUREM SUUM. Le Seigneur oubliera tous les péchés passés, il ne se souviendra plus de toutes les iniquités que Jacob a commises avant sa captivité; mais ce n'est point à dire que, s'il tombe dans quelque nouveau crime, il doive le laisser impuni. Nous savons avec quelle sévérité il a puni le mépris qu'ils ont fait de ses grâces, et le meurtre du Messie. La plaie saigne encore et saignera dans tous les siècles. Les Septante (1): *Il n'a pas retenu sa colère en témoignage de ses justes jugements.* On peut traduire l'hébreu par: *Il ne tiendra pas sa colère pour toujours.*

ŷ. 19. DEPONET INIQUITATES NOSTRAS. L'hébreu (2): *Il triomphera de nos iniquités; vous jetterez, ô mon Dieu, dans les flots nos iniquités,* comme des choses dont vous ne voulez plus vous souvenir.

ŷ. 20. DABIS VERITATEM JACOB. O Seigneur, vous tiendrez votre parole à Jacob. Ces dernières paroles, qui ont rapport avec les dernières du cantique de la sainte Vierge, peuvent s'expliquer de l'établissement de l'Église, et elles peuvent aussi se rapporter à la conversion des Juifs, qui doit arriver à la fin des siècles, lorsque Dieu, amollissant par sa grâce des cœurs si rebelles et si endurcis, en formera de véritables enfants d'Abraham.

Comme ce chapitre peut s'expliquer de toute l'Église, il peut se rapporter aussi à la conversion d'une âme en particulier; et on peut y remarquer une suite de moyens, par lesquels Dieu la fait entrer dans la voie de la vérité et de la justice.

La première grâce que Dieu fait à un homme qu'il veut tirer de la servitude du péché et du monde, où il a gémi longtemps, c'est qu'il déchire

ce voile qui couvrait son cœur, et qu'il lui donne des yeux nouveaux pour voir l'état misérable où il s'est réduit, les crimes énormes qui se commettent dans le monde, et le peu de secours qu'il peut trouver dans les hommes, pour se tirer de cet abîme où il s'est précipité volontairement.

Il voit, comme le prophète, qu'il n'y a plus personne qui ait le cœur droit. Il ne trouve plus de juste sur la terre, qui tienne lieu de médiateur entre Dieu et les hommes, et qui soit comme un mur interposé entre leurs crimes qui l'irritent, et sa justice qui les menace. *Ils appellent bien le mal qu'ils font,* ils appellent mal le bien que font les autres; et ils s'imaginent qu'il est en leur pouvoir de mettre le vice en honneur et la vertu en opprobre; comme s'il était aussi aisé de changer la nature, que les noms des choses.

Le meilleur d'entre eux, dit saint Jérôme (3), est comme une ronce, qui retient et qui pique en même temps. Car ils veulent s'attacher les âmes, dont ils prétendent être les pères et les médecins. Et cependant, au lieu de les guérir, ils entretiennent leur mal par une indulgence cruelle; et où le malade espérait de recouvrer sa santé, il trouve de nouvelles plaies.

Ces personnes, dit saint Augustin, s'offrent d'elles-mêmes aux âmes qui périssent dans les flots du siècle, et qui tâchent de s'en tirer par la pénitence, dernière espérance après le naufrage. Et cependant elles ne sont pas, ajoute le même docteur, un port où les âmes naufragées puissent se sauver, mais un rocher et un banc de sable où elles se brisent de nouveau. Et ainsi elles doivent répondre à ces faux amis: *Je cherche un asile, et non un écueil. Portum quero, non saxum.*

(1) Οὐ συνέσχευεν εἰς μαρτύριον τὴν ὀργὴν αὐτοῦ. Hébreu: וְכִכְּוֹשׁ עֲוֹנוֹתֵינוּ וְחַשְׁלִין בְּמַשְׁבֹּלוֹת יוֹם כָּל חַטָּאתָם. Sym. In æternum. Theodot. In finem. Sept. et quinta edit. Εἰς μαρτύριον, In testimonium.

(2) וְכִכְּוֹשׁ עֲוֹנוֹתֵינוּ וְחַשְׁלִין בְּמַשְׁבֹּלוֹת יוֹם כָּל חַטָּאתָם. (3) Hieron. in hunc locum.

NAHUM

INTRODUCTION

Nahum se trouve être le septième des petits prophètes dans tous les exemplaires hébreux, grecs ou latins ; mais de telle sorte que, dans les exemplaires hébreux et latins, il se trouve placé entre Michée et Habacuc, au lieu que, dans les exemplaires grecs, il se trouve entre Jonas et Habacuc. L'inscription de sa prophétie nous apprend seulement qu'il était *elcéséen* ou *elcésite* (1), c'est-à-dire d'un lieu nommé *Elcès*, ou *Elcésé*, comme l'expriment Eusèbe et saint Jérôme (2), ou mieux *Elqôsch*, et non pas *Elcésai*, comme l'expriment D. Calmet et le P. de Carrières, qui semblent avoir confondu le nom de ce lieu avec le nom qui servait à désigner ceux qui en étaient originaires. Saint Jérôme dit que c'était un petit village de la Galilée, dont on montrait encore alors quelques restes.

L'époque où prophétisa Nahum a été, jusque dans ces derniers temps, l'objet de savantes et inutiles dissertations. Grâce aux documents assyriens, la date est aujourd'hui certaine. No-Amon venait de succomber. On se demandait quelle était cette ville que la Vulgate appelle Alexandrie; les monuments assyriens nous apprennent que c'était la fameuse Thèbes. Or, les annales d'Assour-ban-habal placent cet événement vers 665. C'est donc quelque temps après cette date, et quand la Palestine était encore sous le coup de cette chute retentissante, que le prophète éleva la voix, et il le fit avec un rare talent. Son style est puissant et d'une rare perfection. Le parallélisme poétique est bien régulier, et les images s'encadrent dans le vers, sans effort et sans rien perdre de leur éclat. On peut diviser les prophéties de Nahum en trois parties, sans compter le préambule, 1, 1-7 : 1° Le jugement de Dieu sur Ninive, 1, 8-14 ; 2° son exécution, 1, 15-11 ; 3° Ruine irréparable de Ninive, 111.

PRÉAMBULE. — Nahum relève la justice du Seigneur, et les effets terribles de ses vengeances sur les méchants : il insiste sur sa bonté inépuisable à l'égard des justes (chap. 1, 1-17).

Première partie. — Il annonce la ruine de Ninive ; il s'élève contre l'orgueil et l'impénétrabilité d'un prince assyrien ; il annonce la défaite miraculeuse de l'armée de ce prince (chap. 1, 8-14). Il prédit la délivrance de la maison de Juda (chap. 1, 15).

Deuxième partie. — Il annonce à Juda la ruine de Ninive, et la vengeance éclatante que Dieu tirera des maux que les Assyriens ont faits aux deux maisons d'Israël et de Juda. Il déclare que tout l'appareil des troupes de Ninive lui deviendra inutile ; qu'elle sera tout d'un coup inondée de ses ennemis comme d'un fleuve ; qu'elle sera

(1) Nah. 1. 1. *Liber visionis Nahum Elcesavi.* Les Septante traduisent de même, τοῦ Ἐλκεσίτου. L'hébreu, נַחֲשֵׁי אֶלְכֶסַי, pourrait se traduire, *Elcesita*. — (2) Euseb. et Hieron. in locis. Ἐλκεσε, *Elcese*.

renversée, et que l'on n'entendra plus la voix impie de ceux qu'elle envoyait contre Jérusalem (chap. 11).

Troisième partie. — Il continue d'annoncer à Ninive sa ruine. Il lui reproche ses crimes, et lui annonce les vengeances du Seigneur. Il lui propose l'exemple de No-Amon, ville d'Egypte, qui avait été réduite en captivité ; qui avait vu ses petits enfants écrasés par l'ennemi, et les plus distingués de son peuple jetés au sort. Il lui annonce une ruine entière (chap. 111). Tel est le précis de la prophétie de Nahum.

Au sens spirituel, la prophétie de Nahum a été appliquée à la ruine du monde ancien au profit de la civilisation chrétienne.

CHAPITRE PREMIER

Prophétie contre Ninive. Le Seigneur est juste, puissant et terrible dans ses vengeances. Il protège ceux qui espèrent en lui. Ruine de Ninive. Défaite des Assyriens. Délivrance de Juda.

1. Onus Ninive. Liber visionis Nahum Elcesæi.
2. Deus æmulator, et ulciscens Dominus. Ulciscens Dominus, et habens furorem : ulciscens Dominus in hostes suos, et irascens ipse inimicis suis.
3. Dominus patiens, et magnus fortitudine, et mundans non faciet innocentem. Dominus in tempestate et turbine viæ ejus, et nebulæ pulvis pedum ejus.

1. Prophétie contre Ninive : Livre de la vision de Nahum d'Elqôsch.
2. Le Seigneur est un Dieu jaloux et un Dieu vengeur : le Seigneur fait éclater sa vengeance, et il le fait avec fureur ; le Seigneur se venge de ses ennemis, et il se met en colère contre eux qui le haïssent.
3. Le Seigneur est patient ; il est grand en puissance, et en purifiant il ne rendra pas innocent. Le Seigneur marche parmi les tourbillons et les tempêtes ; et les nuées sont la poussière de ses pieds.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. ONUS NINIVE (1). C'est ainsi que les prophètes intitulent les prophéties menaçantes. Les Septante (2) : *Assomption de Ninive*. C'est-à-dire, selon Théodoret (3), élévation de l'esprit du prophète, qui vit la perte de Ninive. Cet évènement arriva l'an 625 avant Jésus-Christ, selon l'opinion la plus généralement acceptée ; en l'an 606, selon d'autres. Dom Calmet et d'autres exégètes pensent que Nahum était à Ninive lorsqu'il prononça cette prophétie ; il parle comme un homme qui aurait été sur les lieux ; soit qu'il y soit allé exprès, comme Jonas ; soit qu'il y ait été transporté avec les autres captifs, comme Tobie et tant d'autres par Salmanasar ; car il était d'Elqôsch, en Galilée, et par conséquent du royaume de Samarie, dont il parle comme d'un état qui ne subsistait plus (4). Cette opinion est peu probable, dit M. Vigouroux.

ŷ. 2. DEUS ÆMULATOR, ULCISCENS DOMINUS. Ce verset, et les suivants jusqu'au 8, ne sont qu'un préambule, semblable à tant d'autres qu'on voit dans les prophètes, pour préparer l'esprit du lecteur, et pour lui imprimer des sentiments de respect et de crainte. Ce n'est pas à dire que Dieu soit semblable aux hommes, qu'il soit jaloux et irascible comme eux. Le prophète se sert ici d'expressions vulgaires, il parle un langage humain pour être mieux compris.

ŷ. 3. MUNDANS NON FACIET INNOCENTEM. *Il ne laissera pas le crime impuni ; à la lettre (5) : Mundando non mundavit.* Dans l'Exode, où la même expression se trouve (6), saint Jérôme a traduit : *Personne n'est innocent par lui-même devant vous, Seigneur ; si vous voulez nous traiter avec rigueur, personne n'évitera la sévérité de votre justice. Tout homme est coupable de bien des manières, et a besoin de la miséricorde du souverain Juge. Louis de Dieu l'explique autrement (7) : Le Seigneur n'épuisera point sa colère ; il ne perdra pas absolument, il ne poussera pas sa sévérité à bout. Il mettra des bornes à sa vengeance. Cela revient assez à ce qui précède : Le Seigneur est patient et puissant, il ne détruira pas entièrement. Jérémie (8) se sert des mêmes termes en deux endroits, où l'on ne peut guère l'expliquer qu'en ce dernier sens : Je suis avec vous, dit le Seigneur, pour vous sauver. J'exterminerai entièrement les nations au milieu desquelles vous avez été dispersés ; pour vous, je ne vous exterminerai point ; mais je vous châtierai avec jugement, et je n'épuiserai point ma sévérité contre vous. Et Moïse, voulant apaiser le Seigneur irrité des murmures de son peuple, lui disait (9) : Seigneur, qui êtes si patient, si plein de miséricorde, qui pardonnez l'iniquité, et qui, en la pardonnant, ne la laissez pas impunie. Mundando non mundavit. Cette*

(1) כשא נבוה

(2) Ἀἴμα Νιευί, Ἀμ. Ἀ'ρμα. Un chariot.

(3) Ἀἴμα προσηγόρευσε τῆς διανοίας τὴν λήψιν, καὶ τὴν ἀπὸ τῶν ἀνθρωπίνων μετέθεσεν.

(4) Chapitre II, 2.

(5) ובה לא נקה

(6) Exod. xxiv. 7. Nullus apud te per se innocens est.

(7) Ludovic. in Exod. xxxiv. 7. Evacuando non evacuabit, visitans peccata : id est, cum populum suum puniit, non prorsus succidit.

(8) Jerem. xxx. 11. et XLVI. 28.

(9) Num. xiv. 18.

4. Increpans mare, et exsiccans illud, et omnia flumina ad desertum deducens. Infirmatus est Basan et Carmelus, et flos Libani elanguit.

5. Montes commoti sunt ab eo, et colles desolati sunt; et contremuit terra a facie ejus, et orbis, et omnes habitantes in eo.

6. Ante faciem indignationis ejus quis stabit? et quis resistet in ira furoris ejus? Indignatio ejus effusa est ut ignis, et petræ dissolutæ sunt ab eo.

7. Bonus Dominus, et confortans in die tribulationis, et sciens sperantes in se.

8. Et in diluvio prætereunte consummationem faciet loci ejus, et inimicos ejus persequentur tenebræ.

4. Il menace la mer, et il la dessèche : il change tous les fleuves en un désert. La beauté de Basan et du Carmel s'efface, et les fleurs du Liban se flétrissent.

5. Il ébranle les montagnes, il désole les collines ; la terre, le monde, et tous ceux qui l'habitent, tremblent devant lui.

6. Qui pourra soutenir sa colère, et qui lui résistera lorsqu'il sera dans sa fureur ? Son indignation se répand comme un feu ; et elle fait fondre les pierres.

7. Le Seigneur est bon *aux justes* ; il les soutient au jour de l'affliction ; et il connaît ceux qui espèrent en lui.

8. Il détruira ce lieu par l'inondation d'un déluge qui passera ; et les ténèbres poursuivront ses ennemis.

- COMMENTAIRE

explication nous paraît la plus juste. Les Septante (1) : *Il ne rendra pas innocent celui qui est innocent.* Le plus innocent ne l'est point en sa présence. Il trouvera de quoi punir dans les plus justes, s'il veut les juger sans miséricorde.

NEBULÆ PULVIS PEDUM EJUS. Lorsqu'il marche, il élève les nues et les agite, comme un chariot fait lever la poussière. Ou bien : Il marche sur les nues, comme nous sur la terre.

Ÿ. 4. INCREPANS MARE. Il parle à la mer d'un air menaçant et comme en colère, et elle se retire, comme il arriva au passage de la mer Rouge (2) : *Increpuit mare Rubrum, et exsiccatum est.*

FLUMINA AD DESERTUM DEDUCENS. Il les dessèche, et fait paraître leur lit comme une campagne. L'hébreu (3) : *Il dessèche tous les fleuves.*

INFIRMATUS EST BASAN (4). *Basan et le Carmel sont languissants*, sont malades, ne produisent rien, lorsqu'il leur parle dans sa colère. On sait que les plaines de Basan et les montagnes du Carmel se mettent ordinairement (5) comme des exemples des lieux les plus beaux, les plus délicieux et les plus fertiles. Les Septante (6) : *Le pays de Basan et le Carmel sont diminués.*

Ÿ. 5. COLLES DESOLATI SUNT. L'hébreu (7) : *Les collines se sont fondues*, ou affaissées. Les Septante (8) : *Elles se sont ébranlées.*

CONTREMUIT TERRA. L'hébreu et les Septante (9) : *La terre s'est élevée en sa présence.* Elle a comme tressailli de joie. Ou, elle s'est levée comme pour s'enfuir, ou elle s'est levée comme sous l'action d'un feu violent, qui la met

en fusion, l'agite et la soulève. Aquila (10) : *Elle a tremblé de frayeur.* Symmaque (11) : *Elle s'est ébranlée.* Le chaldéen (12) : *La terre a été désolée, desséchée en sa présence.* D'autres (13) : *Elle s'est élevée en fumée*, ou comme une flamme.

Ÿ. 6. INDIGNATIO EJUS EFFUSA EST UT IGNIS, ET PETRÆ DISSOLUTÆ SUNT AB EO. Lorsque sa colère s'allumera comme un feu, les plus durs rochers se fondront comme la cire en la présence de ces flammes. Autrement : Sa colère se répandra comme un feu dans une forêt, ou comme un métal fondu et liquide ; les plus durs objets ne lui résisteront point. Les Septante (14) : *Sa fureur fait fondre les empires, et les rochers sont éclatés en morceaux en sa présence.*

Ÿ. 7. BONUS DOMINUS, CONFORTANS IN DIE TRIBULATIONIS, ET SCIENS SPERANTES IN SE. L'hébreu (15) : *Le Seigneur est bon pour être la force au jour de l'affliction, et il sait ceux qui se confient en lui.* Les Septante (16) : *Le Seigneur est plein de bonté pour ceux qui mettent sa confiance en lui au jour de leur tribulation, et il connaît ceux qui le craignent.* Quand Dieu envoie un châtement général, il soutient de sa grâce ceux qui espèrent en lui, et il leur donne la force de supporter l'épreuve à laquelle il les soumet. S'il les exemptait de toute souffrance, l'intérêt matériel et sensible, plus que l'amour, empêcherait les hommes de l'offenser. La vertu perdrait son mérite.

Ÿ. 8. IN DILUVIO PRÆTEREUNTE CONSUMMATIONEM FACIET LOCI EJUS. Il détruira Ninive, en envoyant contre elle une si violente inondation,

(1) Α'θωον οὐκ ἀθωώσει. Theodoret. et Hieron. Α'θωων οὐκ ἀθωώσει.

(2) Psalm. cv. 7.

(3) וכל הנהרות החרים Les Septante : Καὶ πάντα τῶν ποταμῶν ἐξηρμήων.

(4) אביל בשן וברמל

(5) Vide Isai. xxxiii. 9. - Jerem. v. 19.

(6) Les Septante : Ωλιγώθη ἡ Βασανίτις, καὶ ὁ Κάρομηλος.

(7) והנבעות יתכבנו

(8) Ο'ι βουνοὶ ἐσαλευθήσαν.

(9) ותשא הארץ כפניו - Α'νεστάλη ἡ γῆ.

(10) Aqu. Ε'μφριξεν.

(11) Sym. Ε'νιήθη.

(12) חרובת ארעה

(13) Jun. Trem. Grot. Val. Mont. Drus.

(14) Ο' θυμός αυτού τήξει άρχάς, καὶ πέτραι διετρώθησαν άπ' ουτου. Aqu. Ο' θυμός αυτού συνεχωνεύθη. Elle s'est fondu.

Sym. et Theodot. Ε'σταξεν. Elle a coulé goutte à goutte.

(15) טוב יהוה יסעוד בנות צרה וידע חסו בו

(16) Χρηστός Κύριος τοῖς ὑπομένουσι αὐτόν εν ἡμέρα θλίψως, καὶ γινώσκων τοὺς εὐλαδομένους αὐτόν.

9. Quid cogitatis contra Dominum? Consummationem ipse faciet; non consurget duplex tribulatio.

9. Pourquoi formez-vous des desseins contre le Seigneur? Lui-même consommera votre ruine; et il ne s'élèvera point une deuxième tribulation.

COMMENTAIRE

qu'elle renversera ses murailles, et l'inondera tout entière. Nous lisons que, dans le siège de Ninive, le Tigre s'enfla de telle sorte par les pluies continuelles, qu'il inonda une partie de la ville, et abattit vingt stades de murailles (1), c'est-à-dire, environ trois kilomètres et demi de long. Les assiégeants entrèrent par cette vaste brèche, et se rendirent aisément maîtres de la ville.

Mais un grand nombre de commentateurs (2), croient que cette inondation désigne l'armée ennemie, qui assiégea, et qui prit Ninive. Souvent, sous ce nom de déluge, on entend des troupes ennemies, qui inondent, qui ravagent un pays (3). *Le Seigneur va envoyer contre vous les eaux du fleuve, ces eaux grandes et fortes, l'armée des Assyriens et toutes ses forces.*

Les Septante (4) rendent ainsi tout le verset : *Le Seigneur l'exterminera par un déluge passager, et les ténèbres poursuivront ceux qui s'élèvent, et qui sont ses ennemis.* Aquila et Théodotion, et même le chaldéen, l'expliquent de même. Symmaque est semblable à la Vulgate, et la plupart des exégètes sont pour cette traduction. On pourrait le joindre au verset précédent de la sorte (verset 7). *Le Seigneur est plein de bonté pour affermir au jour de l'affliction; il connaît ceux qui espèrent en lui* (Verset 8). *Et, par un déluge qui doit se répandre sur ce lieu, il l'exterminera; ses ennemis seront poursuivis par les ténèbres* (Verset 9). *Pourquoi formez-vous des pensées contre le Seigneur? Il l'exterminera, et l'affliction ne s'élèvera pas deux fois.*

INIMICOS EJUS PERSEQUENTUR TENEBRÆ. Lorsque ses ennemis voudront se sauver, ils se trouveront enveloppés de ténèbres. Ou, en prenant les ténèbres pour le temps de l'affliction : Les maux les suivront, et ils ne pourront s'échapper.

9. QUID COGITATIS CONTRA DOMINUM? Pourquoi formez-vous des desseins contre le Seigneur? Ou plutôt : Pourquoi vous êtes-vous formé des idées injurieuses au Seigneur? Vous vous êtes figuré un Dieu impuissant; vous avez

eu l'insolence de le mettre en parallèle avec les fausses divinités des autres peuples. Vous l'avez en quelque sorte défié de délivrer son peuple de vos mains. Tout cela regarde Sennachérib, et l'insolent rabsacès, qui disait (5) : *Qu'Ézéchias ne vous séduise point, en vous disant : Le Seigneur nous délivrera. Les dieux des nations que j'ai soumises, les ont-ils délivrés de mes mains.* C'est à Sennachérib que s'adressent ces paroles du Seigneur dans Isaïe (6) : *A qui as-tu fait des reproches? Contre qui as-tu blasphémé, et contre qui as-tu élevé ta voix et les yeux? C'est contre le Saint d'Israël. Tu as fait des reproches au Seigneur par la bouche de ses serviteurs, etc.*

CONSUMMATIONEM IPSE FACIET : NON CONSURGET DUPLEX TRIBULATIO. Dieu ruinera si parfaitement Ninive, qu'il ne faudra pas revenir à la charge. C'est ainsi qu'Abisaï voulait percer Saül, de telle manière qu'il ne faudrait pas y revenir (7) : *Perfidiam eum lancea in terra semel, et secundo opus non erit.* C'est le sens le plus naturel de ce passage (8). Les Septante (9) : *Il achèvera, et il ne punira pas deux fois pour la même chose.* Cette traduction a été beaucoup suivie, et souvent citée par les anciens; ils pensaient que le prophète voulait marquer que Dieu ne punit point le même crime de deux châtimens divers. C'est d'après ce principe que plusieurs ont cru que les habitants de Sodome qui furent consumés dans l'incendie de leur ville, que les Égyptiens qui périrent dans la mer Rouge, que les Israélites qui furent mis à mort dans le désert, et tant d'autres que Dieu a punis dans ce monde par des fléaux extraordinaires, ont obtenu miséricorde, et n'ont point été punis éternellement dans l'enfer; Dieu s'étant contenté de la peine temporelle qu'ils avaient soufferte en ce monde (10). Mais cette explication souffre de grands inconvénients; car on ne peut pas admettre absolument que ceux que Dieu frappe en ce monde, soient toujours épargnés dans l'autre vie. Souvent les maux temporels dont Dieu punit les méchants, sont pour eux un enfer

(1) Diodor. sicul. lib. II. - Athen. lib. XII. ex Ctesia.

(2) Vat. Mont. Sanct. Castr. Foreir. Grot.

(3) Isai. VIII. 7. et XVII. 12. 13; XXVIII. 2. 18. - Jerem. XLVIII. 2. - Ezech. XXVI. 10.

(4) Καὶ ἐν καταλυσμῷ πορεύοντι συντέλειαν ποιήσεται, τοῦς ἰξεγειρομένους, καὶ τοῦς ἐχθροῦς αὐτοῦ διωξέται σκότος. Ils ont pris תַּרְסָנִים שָׂוִי כְּהַבָּתָּה comme si תַּרְסָנִים était le participe de תַּרַּס Aqu. Ἀ' πὸ ἀνίσταμένων. Theodot. Consurgentibus ei. Quint. edil. A consurgentibus illi. Hieronym.

(5) Isai. XXXVI. 18. 19.

(6) Isai. XXXVII. 23.

(7) 1. Reg. XXVI. 8.

(8) Ita Theodoret. Theophylact. Hugo. Castr. Val. Drus. Grotius.

(9) Les Septante : Συντέλειαν αὐτοῦ ποιήσει, οὐκ ἐκδιήξει δις πρὸ τοσαυτοῦ ἐν θλίψει. Sym. Non sustinebit impetum secundæ angustiae. Theodot. Non consurget secunda tribulatio.

(10) Origen. homil. 1. in Ezech. - Hieron. hic. Remig. Haimo. D. Th. III. parte qu. 59. arl. 5.

10. Quia sicut spinæ se invicem complectuntur, sic convivium eorum pariter potantium; consumerunt quasi stipula ariditate plena.

11. Ex te exhibit cogitans contra Dominum malitiam, mente pertractans prævaricationem.

12. Hæc dicit Dominus: Si perfecti fuerint, et ita plures, sic quoque attondentur, et pertransibit; afflixi te, et non affligam te ultra.

13. Et nunc conteram virgam ejus de dorso tuo, et vincula tua dirumpam.

14. Et præcipiet super te Dominus, non seminabitur ex nomine tuo amplius; de domo dei tui interficiam sculptile, et conflatile; ponam sepulcrum tuum, quia inhonoratus es.

10. Car comme les épines s'entrelacent dans les halliers, ainsi ils s'unissent dans les festins, où ils s'enivrent ensemble; ils seront consumés comme de la paille sèche.

11. Il sortira de vous un homme qui formera contre le Seigneur de noirs desseins, et qui nourrira dans son esprit des pensées de malice et de perfidie.

12. Voici ce que dit le Seigneur: Qu'ils soient aussi forts et en aussi grand nombre qu'ils voudront, ils tomberont comme les cheveux sous le rasoir; et toute l'armée disparaîtra. Je vous ai affligé, mais je ne vous affliurai plus.

13. Je vais briser cette verge dont l'ennemi vous frappait, et rompre vos chaînes.

14. Le Seigneur prononcera ses arrêts contre vous; le bruit de votre nom ne se répandra plus à l'avenir; j'exterminerai les statues et les idoles de la maison de votre dieu; je la rendrai votre sépulcre et vous tombez dans le mépris.

COMMENTAIRE

anticipé. Ils sortent de cette vie par les tourments, pour en commencer une autre infiniment plus triste et plus malheureuse. *Eorum percussio hic cæpta, perficitur*, dit saint Grégoire le Grand (1), *ut in correctis unum flagellum sit, quod temporaliter incipit, sed in æternis suppliciis consummatur*.

Ÿ. 10. QUIA SICUT SPINÆ SE INVICEM COMPLECTUNTUR. Car comme les épines s'entrelacent l'une dans l'autre, ainsi ils s'unissent dans leurs festins; et ils seront consumés comme la paille sèche. Pour expliquer ce qu'il vient de dire, que Dieu exterminera les habitants de Ninive, et qu'il n'aura pas deux fois à s'occuper d'eux, le prophète dit ici que ces malheureuses victimes de la colère de Dieu seront comme des épines entrelacées. Lorsqu'une fois le feu prend dans une haie épaisse, il n'y a nul moyen d'en garantir la moindre partie; il faut que tout brûle. L'Écriture (2) emploie assez souvent cette comparaison du feu qui gagne une haie, pour exprimer les effets de la colère de Dieu. En effet, rien n'est plus propre à marquer la violence, la rapidité, et l'inutilité des efforts humains pour l'éteindre. Les Septante (3) : *Its seront réduits en solitude jusqu'aux fondements; ils seront consumés comme cette plante qui s'enveloppe autour des arbres, et ils sècheront comme la paille*.

Ÿ. 11. EX TE EXIBIT COGITANS CONTRA DOMINUM MALITIAM. On peut traduire par le passé (4) : *Il est sorti de vous un homme qui a eu des pensées mauvaises contre le Seigneur*. De Ninive est sorti Sennachérib, et l'impie rabsacès, qui ont parlé du Dieu d'Israël d'une manière indigne et insultante. Voyez le verset 9.

Ÿ. 12. SI PERFECTI FUERINT, ET ITA PLURES, SIC QUOQUE ATTONDENTUR, ET PERTRANSIBIT. L'hébreu est obscur (5); en voici la traduction littérale: *Numquid pacifici? Equidem nulli et certe excidentur, et transibit*. N'y a-t-il pas des hommes pacifiques? Oui, beaucoup et pourtant ils seront anéantis, et il n'y aura pas à y revenir, ou, la ville disparaîtra. Les crimes de Ninive sont si universels, sa malice si générale, que les nombreux justes qu'elle peut encore renfermer dans son sein, ne feront pas retarder le châtement. On remarque, en effet, que c'est une loi générale, que les châtements publics tombent également sur l'innocent et le coupable. Dieu ne fait pas d'exception, en règle générale. On ne peut néanmoins l'accuser d'injustice, car si le coupable reçoit le châtement comme une punition, le juste le subit à titre d'épreuve.

Le reste du verset et le suivant se rapportent à Juda. Les Septante (6) ont lu autrement dans l'hébreu: *Voici ce que dit le Seigneur qui domine sur les grandes eaux: Ils seront ainsi mis en pièces, et l'on n'entendra plus parler de vous*.

Ÿ. 13. CONTERAM VIRGAM EJUS DE DORSO TUO. Juda était tributaire du roi d'Assyrie (7). Nahum lui promet que bientôt il sera délivré de cette verge qui le frappait, depuis qu'Achaz avait appelé à son secours Téglathphalasar (8). Les rois de Juda furent affranchis du joug des rois d'Assyrie, avec la prise de Ninive. Mais ils retrouvèrent un autre maître dans le roi de Babylone.

Ÿ. 14. NON SEMINABITUR EX NOMINE TUO AMPLIUS. On ne sèmera plus de nouvelles effrayantes à votre sujet. D'autres commentateurs: Vous n'aurez plus de postérité. On ne parlera plus des

(1) Greg. Mag. Moral. lib. xviii. in. Job. c. 12.

(2) Psalm. lviii. 10. - Isai. ix. 18; xxxiii. 12.

(3) Οἱ τὶ ἕως θεμέλιων αὐτοῦ γερωθήσονται, καὶ ὡς ἑμίλας περιπλεκόμενῃ βρωθήσεται, καὶ ὡς καλάμη ξηρανθήσεται.

(4) כִּסְרָךְ יִצְאֵן עַל יְהוָה רַע

כִּה אִמְרַי יְהוָה אֱלֹהֵי כֹחַ וְכֹחַ שְׁלֵמִים וְכֹחַ רַבִּים וְכֹחַ בְּנֵיזָר וְעַבְדֵּךְ וְעַנְיָךְ

וְכֹחַ הַנְּעָנָה

(6) Les Septante: Τὰδε λέγει Κύριος καταργῶν ὕδατων πολλῶν, καὶ οὕτως διασταλήσονται. Καὶ ἡ ἀκὴ σου οὐκ ἀκουσθήσεται ἔτι.

(7) iv. Reg. xviii. 14. — (8) iv. Reg. xvi. 7. 8.

15. *Ecce super montes pedes evangelizantis, et annuntiantis pacem. Celebra. Juda, festivitates tuas, et redde vota tua, quia non adjiciet ultra ut pertranseat in te Belial : universus interit.*

15. Voici les pieds de celui qui apporte la bonne nouvelle, et qui annonce la paix. O Juda ! célébrez vos jours de fêtes sur les montagnes, et rendez vos vœux au Seigneur, parce que Béliel ne passera plus à l'avenir au travers de vous : il a péri tout entier.

COMMENTAIRE

rois de Ninive. Ce sens est préférable. L'infortuné Assour-édil-ilani fut le dernier des Sargonides et le dernier roi de Ninive.

DE DOMO DEI TUI INTERFICIAM SCULPTILE. Juste punition des insultes que Sennachérib et le rab-sacès ont prononcées contre le Dieu d'Israël. Ces peuples emmenaient les dieux des vaincus, captifs avec le peuple qui les adorait ; ces vaines divinités suivaient la condition de leurs adorateurs, heureux ou malheureux, vainqueurs ou vaincus ; ils recevaient la loi du plus fort.

PONAM SEPULCHRUM TUUM. Le dernier roi de Ninive fut enseveli sous ses ruines.

ÿ. 15. ECCE SUPER MONTES PEDES EVANGELIZANTIS PACEM. CELEBRA, JUDA, FESTIVITATES TUAS. Le prophète semble ici faire allusion à une ancienne coutume des Hébreux, qui, dans les temps de trouble et dans les affaires de conséquence, plaçaient sur les montagnes des sentinelles ; par des feux, ou par d'autres signaux dont on était convenu, ces sentinelles annonçaient très promptement les irruptions des ennemis, ou les choses importantes pour lesquelles elles étaient envoyées.

Ce fut une heureuse nouvelle pour Juda d'apprendre la chute de cet ennemi séculaire. Avec quels cris de joie cet évènement fut accueilli partout ! on y voyait l'annonce d'une ère de paix et de bonheur. Fragile et trompeuse espérance ! puisque le châtement de tant de vices qui souillaient la nation juive n'en fut pas moins rigoureux, sous les princes babyloniens. Ce verset a fourni à saint Paul et aux pères le sujet d'une belle application.

Saint Paul applique lui-même cette parole du prophète à l'établissement de l'Église, lorsqu'il dit : *Que les pieds de ceux qui annoncent l'Évangile de paix sont beaux, de ceux qui annoncent les vrais biens* (1) ! Tout le monde sait que ce mot Évangile, signifie en grec *la bonne nouvelle*. Le prophète marque donc par ces paroles, selon l'Apôtre, l'établissement du règne de Jésus-Christ et de l'Église, lorsque ceux qui ont prêché l'Évangile, c'est-à-dire, qui ont apporté *cette heureuse nouvelle*, attendue depuis tant de siècles, ont annoncé, comme firent les anges à la naissance du Fils de Dieu, la paix aux hommes, et le salut à toute la terre.

O Juda, c'est-à-dire *louange à Dieu* ; ô Église sainte, formée par la grâce que Jésus-Christ vous a acquise par son sang, et que son Esprit imprime dans votre cœur, *célébrez vos jours de fêtes, et rendez vos vœux à Dieu*. Que votre vie soit une fête continuelle, et qu'elle se passe dans une joie, une prière et une action de grâces qui ne soit jamais interrompue ; parce que Béliel, l'ange sans joug, l'ange apostat et rebelle, *ne passera plus au travers de vous*, puisque Jésus-Christ vous assure dans l'Évangile, que ce *prince du monde a été chassé hors du monde*, c'est-à-dire, hors du cœur des fidèles.

Il a péri avec tout son peuple. Lorsqu'il les a régénérés dans l'eau du baptême, le Sauveur a détruit cet ennemi des hommes avec toutes les passions par lesquelles il régnait dans leurs âmes, comme le pharaon, qui a été la figure de cette vérité, périt dans la mer Rouge avec tout son peuple.

(1) Rom. x. 15.

CHAPITRE II

Le Seigneur prend la défense de la maison de Jacob, et exerce ses vengeances sur les Ninivites. Prise, désolation, ruine de Ninive.

1. Ascendit qui dispergat coram te, qui custodiat obsidionem; contemplare viam, conforta lumbos, roboravit virtutem valde.

2. Quia reddidit Dominus superbiam Jacob, sicut superbiam Israel; quia vastatores dissipaverunt eos, et propagines eorum corruperunt.

3. Clypeus fortium ejus ignitus, viri exercitus in coccineis; igneæ habenæ currus in die præparationis ejus, et agitatores consopiti sunt.

1. Voici celui qui doit renverser vos murailles à vos yeux, et vous assiéger de toutes parts. Mettez des sentinelles sur les chemins; tenez ferme; rassemblez toutes vos forces.

2. Car le Seigneur a puni l'insolence de Jacob et d'Israël lorsque les ennemis les ont pillés, qu'ils les ont dispersés, et qu'ils ont gâté les rejetons d'une vigne si fertile.

3. Le bouclier de ses braves jette des flammes; ses guerriers sont couverts de pourpre: ses chariots armés étincellent lorsqu'ils marchent au combat; ceux qui les conduisent sont furieux comme des gens ivres.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. ASCENDIT QUI DISPERGAT CORAM TE. Le prophète continue à parler à Juda (1), à qui s'adressent les derniers mots du chapitre précédent. Il lui dit de prendre courage, puisque Nabopolassar, qui doit prendre Ninive, va se mettre en chemin pour en former le siège. Il représente cet événement comme présent, à la manière des prophètes, quoiqu'il fût encore assez éloigné. On peut traduire l'hébreu (2) par : *Voici le destructeur, le ravageur, qui marche devant vos yeux.* Les Septante (3) : *Voici celui qui vous souffle au visage, qui vous lire de l'affliction.* Description qui rappelle Dieu, donnant la vie à Adam, en lui soufflant au visage (4) : *Inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ.*

CONTEMPLARE VIAM, CONFORTA LUMBOS, etc. *Considérez les chemins, tenez-vous ferme; à la lettre (5), affermissez vos reins.* Ces paroles peuvent s'adresser à Juda. Revenez de la frayeur que Sennachérib vous avait causée, redressez-vous, reprenez vos forces; jetez les yeux sur le chemin de Ninive, et considérez la marche de l'armée qui va la détruire. Vous allez être vengé. D'autres (6) veulent que Nahum s'adresse à Ninive, et que, par une ironie piquante, il lui dise de se préparer au siège, de se redresser et de prendre

les armes. Dom Calmet soutient le premier sens; nous préférons le second.

ÿ. 2. QUIA REDDIDIT DOMINUS SUPERBIAM JACOB, SICUT SUPERBIAM ISRAEL. (7) Le Seigneur va punir la hauteur, la fierté, l'insolence, les violences dont on a usé envers Jacob, de même que celles qu'on a exercées contre Israël. C'est de Ninive que sont sortis les Phul, les Téglathphalassar, les Salmanassar, qui ont désolé, ruiné, dispersé Israël. C'est de là qu'est sorti l'insolent Sennachérib. C'est contre eux que le Seigneur va signaler la force de son bras, en renversant Ninive (8).

PROPAGINES EORUM CORRUPERUNT. Ils ont arraché les rejetons en tirant le peuple de son pays, et en le conduisant en captivité dans une terre étrangère. Israël est souvent comparé dans l'Écriture à une vigne (9).

ÿ. 3. CLYPEUS FORTIUM EJUS IGNITUS. On explique ordinairement ce verset et les trois suivants de l'armée qui vint assiéger Ninive. Mais il est probable qu'il faut, au contraire, les entendre des armes et des préparatifs des habitants de Ninive. Parce que 1^o dans la suite du discours, il est dit que ces chars éclatants étaient conduits par des cochers ivres ou endormis; qu'ils se brisaient, et s'embarraissaient l'un l'autre; que ces

(1) Ita Hieron. II. Exposit. Theodor. Theophyl. Rupert. Val. Sauct.

(2) עלה כפיך על פניך

(3) Ἀνεβλήθη ἐμπροσθεν εἰς προσώπον σου, ἐξαιρούμενος: ἐκ θλίψεως.

(4) Genes. II. 7.

(5) צפה דרך חוק כהניו

(6) Hieron. Haimo. Alber. Remig. Dionys. Lyran. Ribet. Drus. Munst. Grol.

(7) כן שב יחיה ארץ נאון יעקוב כנאון ישראל : Διότι ἀπέστρεψεν Κύριος τὴν ὕβριν Ἰακώβ, καὶ τὴν ὕβριν τοῦ Ἰσραὴλ.

(8) Ita Hieron. Theodoret. Est. Grol. Castal. etc.

(9) Psalm. LXXIX. 6. - Isai. V. 1. et seq. - Jerem. II. 21. - Ezech. XVII. 6. - Joel. I. 7.

4. In itineribus conturbati sunt, quadrigæ collisæ sunt in plateis; aspectus eorum quasi lampades, quasi fulgura discurrentia.

4 Les chemins sont pleins de trouble et de tumulte; les chars se heurtent dans les places; à les voir, ils sont comme des lampes ardentes, comme des foudres sinieuses.

COMMENTAIRE

braves si bien armés, tombaient et faisaient des faux pas à tous moments, qu'ils prirent la fuite, en sorte que personne ne revint au combat : *State, state; et non est qui revertatur.* 2° Le prophète décrit les chars et les armes des assiégeants aux versets 2 et 3, du chapitre III. 3° Il est naturel de rapporter la description qu'on lit ici à Ninive, dont on vient de parler immédiatement auparavant. Nahum vient de dire que le Seigneur renversera l'orgueil de ceux qui ont opprimé Juda et Israël. Il continue en nous faisant la description des armes, des chariots de ces ennemis; et en même temps il remarque que tout cet appareil deviendra inutile, par la surprise et l'étourdissement des Ninivites. Quant à ce que porte le texte, que *ces boucliers étaient brillants comme le feu*, on peut remarquer qu'autrefois on tenait les armes luisantes, et qu'on les faisait d'un acier poli, ou même d'or et d'airain. Virgile (1) :

. . . Vastos umbo vomit aureus ignes.

Plaute (2) :

Curate ut splendor meo sit clypeo clarior,
Quam solis radii esse olim cum sudum est solent.

VIRI EXERCITUS IN COCCINEIS. Nahum relève la somptuosité et la magnificence des habits et des armes des soldats de Ninive. Le rouge, ou la pourpre, était la couleur dont les guerriers se servaient plus ordinairement. Xénophon (3) remarque que les soldats de Cyrus étaient tous vêtus de même couleur que ce prince, c'est-à-dire de couleur de pourpre, et les monuments de Ninive nous en représentent un grand nombre, attestant ainsi la parole du prophète. Les Septante (4) : *Ses guerriers se jouent du feu.*

IGNEÆ HABENÆ CURRUS. Les brides des chevaux qui traînent ses chars de guerre, sont d'un métal si brillant et si poli, qu'elles étincellent et paraissent de feu. Les anciens aimaient le luxe dans les brides. On voyait plusieurs mors en or

dans le camp de Darius (5). Et Virgile, parlant des chevaux que le roi Latinus envoyait à Énée (6) :

. . . Fulvum mandunt sub dentibus aurum.

L'hébreu (7) : *Ses chars sont comme des lampes de feu, lorsqu'ils se disposent à marcher.* Ils brillent comme du feu; ou, ils marchent avec une rapidité semblable à la flamme; ou, ils abattent tout ce qu'ils rencontrent, comme un feu qui dévore tout ce qu'on lui présente. Mais ni l'éclat, ni la bonté de ces chars n'opèreront rien, parce que les cochers sont comme endormis.

AGITATORES EJUS CONSOPITI SUNT. *Ceux qui conduisent sont comme des gens ivres; à la lettre : Ils sont endormis.* Ils sont dans un étourdissement semblable à celui d'un homme ivre. Ils vont sans règle, sans ordre, sans esprit. L'hébreu (8) : *Les sapins sont ébranlés.* Peut-être le prophète veut-il marquer les dards de sapin allumés qu'on lançait autrefois contre l'ennemi (9). Ou bien : *Les sapins sont envenimés.* Il était assez ordinaire chez les anciens, d'empoisonner les pointes des flèches et des javelots. Les Septante (10) : *Leurs cavaliers seront dans le trouble.* Ils ont lu dans l'hébreu, de même que saint Jérôme, autrement que nous n'y lisons aujourd'hui; et leur leçon présente un bien meilleur sens.

ÿ. 4. IN ITINERIBUS CONTURBATI SUNT. *Les chemins sont pleins de trouble, et obstrués,* comme il arrive dans les mouvements d'une nombreuse armée, surtout lorsqu'elle est surprise et sans chef. Voyez le chapitre III, verset 18. L'hébreu (11) : *Leurs chariots ou leurs cochers sont comme des insensés; ils courent comme des fous dans les rues.* Les Septante (12) : *Les chariots seront confondus dans les sorties, dans les issues.* Nous l'expliquons avec saint Jérôme (13) des cavaliers de Ninive enfermés dans leur ville; dans la consternation où les jeta l'arrivée des ennemis, ils tombèrent dans un tel désordre, qu'ils ne pouvaient ni ranger leurs

(1) Virgil. Æneid. x.

(2) Plaut. Mil. Glorios.

(3) Xenophon de instit. Cyri, lib. III. initio.

(4) Ἄνδρας δυνάτους ἐμπαιζόντας ἐν πυρί. Ils ont lu מְחַיְיִמִּים אוּ מְחַלְלִים au lieu de מְחַרְעִים dérivé de חָרַע thâla' être vêtu de pourpre.

(5) Curt. lib. III.

(6) Virgil. Æneid. VII.

(7) תַּחַשׁ בְּלִדּוֹת הַרְכָּב בַּיּוֹם הַכִּינִי

(8) הַכְּרוּשִׁים חָרְעִלוּ

(9) וְאֵיךְ. Vide Psalm. 4.

(10) Οὗ ἰππεῖς ἀδύτων ἰπποκράτες εἰσὶν. Ils ont lu בְּרוּשִׁים בַּרְוֹשִׁים, au lieu de בְּרוּשִׁים בְּרוּשִׁים, des cavaliers, des sapins.

(11) בְּחֻצוֹת יְתוּלְלוּ הַרְכָּב

(12) Les Septante : Ἐν τῇ πόλει ἐξέδοται συσχευθήσεται τὰ ἄρματα.

(13) Hieron. hic. Vatab.

5. Recordabitur fortium suorum, ruent in itineribus suis; velociter ascendent muros ejus, et præparabitur umbraculum.

6. Portæ fluviorum apertæ sunt, et templum ad solum dirutum.

7. Et miles captivus abductus est; et ancillæ ejus minabantur gementes ut colombæ, murmurantes in cordibus suis.

5. L'ennemi fera marcher ses plus vailtants guerriers : ils iront à l'attaque avec une course précipitée; ils se hâteront de monter sur la muraille, et ils prépareront des machines où ils seront à couvert.

6. Enfin les portes de Ninive sont ouvertes par l'inondation des fleuves; son temple est détruit jusqu'aux fondements.

7. Tous ses guerriers sont pris et enlevés : ses femmes sont emmenées captives, gémissant comme des colombes, et dévorant leurs plaintes au fond de leur cœur.

COMMENTAIRE

chariots, ni s'en servir. Ils s'embarrasseront et se briseront l'un l'autre : *Quadrigæ collisæ sunt in plateis.*

ASPECTUS EORUM QUASI LAMPADES. La fureur et la rage dont ils seront transportés, dit dom Calmet, feront paraître leurs yeux comme des flambeaux (1) :

Ardent minaces igne truculento genæ,
Oculique vix se sedibus retinent suis.

Mais il vaut mieux l'entendre des chars.

Ÿ. 5. RECORDABITUR FORTIUM SUORUM. Les habitants de Ninive se souviendront de tant de braves, de tant de grands princes qui les ont gouvernés; mais ils ne trouveront plus ces courageux défenseurs : ils se verront sans force et sans appui. Les grands noms de Salmanasar, de Sargon, de Sennachérib et de tant d'autres, ne leur serviront de rien.

RUENT IN ITINERIBUS SUIS. *Ils tomberont dans leurs chemins*; ou, ils se précipiteront en marchant. Ils se heurteront et s'embarrasseront l'un l'autre au point de se renverser. L'hébreu (2) : *Ils trébucheront en marchant*, comme ceux qui rencontrent une pierre dans leur chemin.

VELOCITER ASCENDENT MUROS EJUS, ET PRÆPARABITUR UMBRACULUM. Toute cette description convient fort bien à une ville surprise et enveloppée par l'ennemi, lorsqu'elle y pense le moins. On court avec empressement sur les murailles, et on prépare les machines pour se défendre. L'hébreu (3) : *Ils iront avec précipitation à la muraille, et on préparera l'abri.* Les Septante (4) : *Ils prépareront leurs défenses* ou leurs machines : le chaldéen, *leurs tours.* Ou bien : *Ils courront sur les murailles, et le défenseur est tout prêt.* Ils se tiendront en état de résister à l'ennemi. Mais l'en-

nemi n'aura pas la peine de forcer la place. Dieu enverra un déluge, qui renversera toutes les murailles.

Ÿ. 6. PORTÆ FLUVIORUM APERTÆ SUNT, ET TEMPLUM AD SOLUM DIRUTUM. D'après les historiens profanes, Ninive fut ouverte par une inondation. Les Hébreux appelaient portes d'un fleuve, les ponts et les arcades sous lesquelles il passait (5). Le temple dont il est parlé ici, est le même dont il est dit au chapitre 1, verset 14, qu'il sera ruiné et que les idoles en seront brisées. Le terme hébreu (6) peut aussi signifier un palais. Les Septante et la plupart des exégètes contemporains (7) l'entendent en ce dernier sens.

Ÿ. 7. MILES CAPTIVUS ABDUCTUS EST, ET ANCILLÆ EJUS MINABANTUR GEMENTES. L'hébreu (8) : *Sa station (sa garde) est emmenée captive; ses femmes esclaves gémissent comme des colombes.* Les gardes du palais royal dont il est parlé au verset précédent, sont faits prisonniers, et les filles qui servaient dans le même palais, sont réduites en captivité. Les massorètes proposent de lire *זנה* *houl-sâb*, le mot hébreu traduit par *miles*. Il y a certainement une erreur; les Septante et saint Jérôme ont lu autrement que nous ne lisons aujourd'hui. La suite semble indiquer qu'il s'agit ici d'une divinité quelconque; peut-être Mylitta. En prenant *ז* *Isab* dans sa signification propre de *char* ou de *litière* sur lesquels on portait la divinité, on aurait ce sens : *La litière divine est emmenée captive, on la force de monter sur les épaules, et les servantes (9) attachées à son culte, gémissent comme des colombes en frappant sur leur poitrine.* Il y a ici une ironie amère de la part du prophète. Lorsque la déesse sortait, les femmes frappaient sur des tambourins en signe de joie, aujourd'hui, elles battent le tambour sur leur poitrine.

(1) *Senec. CEdip.*

(2) יכשרו בהלכותיהם Les Septante : Ἀσθενήσουσι ἐν τῇ πορείᾳ αὐτῶν.

(3) יסחרו חומתו והגן הסביב

(4) Σπεύσουσι ἐπὶ τὰ τείχη, καὶ ἐτοιμάσουσι τὰς προφυλάκας αὐτῶν.

(5) *Chald. Grot.*

(6) והיכל זכור

(7) Les Septante : Βασιλεία διέπεσεν. *Vide Grot. Drus. Valab. Pagn.*

(8) העב הצב הלה הלחה ואספהתה סנהתה ככרל יוני Les Septante : Καὶ ἡ ὑπόστασις ἀπεκαλύφθη, καὶ αὐτὴ ἀνέβαινεν, καὶ αἱ δοῦλαι αὐτῆς ἤγγοντο.

(9) *Vide Herodot. lib. 1. et Sanct. hic. n. 31. Strabo. lib. xii. de Comana. Πλῆθος γυναικῶν τῶν ἐργαζομένων ἀπὸ τοῦ σώματος, ὧν αἱ πλείους εἰσιν ἱεραὶ. Vide eumd. lib. xii. Cappadocia. p. 369. et 370. Πλείους ἦσαν τῶν ἑξακισχιλίων ἄνδρες ἡμοῦ γυναῖξί.*

8. Et Ninive quasi piscina aquarum aquæ ejus; ipsi vero fugerunt. State, state! et non est qui revertatur.

9. Diripite argentum, diripite aurum; et non est finis divitiarum ex omnibus vasis desiderabilibus.

10. Dissipata est, et scissa, et dilacerata; et cor tabescens, et dissolutio geniculorum, et defectio in cunctis renibus, et facies omnium eorum sicut nigredo ollæ.

11. Ubi est habitaculum leonum, et pascua catulorum leonum, ad quam ivit leo ut ingrederetur illuc, catulus leonis, et non est qui exterreat?

12. Leo cepit sufficienter catulis suis, et necavit leænis suis, et implevit præda speluncas suas, et cubile suum rapina.

13. Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum; et succendam usque ad fumum quadrigas tuas, et leuculos tuos comedet gladius, et exterminabo de terra prædam tuam, et non audistur ultra vox nuntiorum tuorum.

8. Ninive est couverte d'eau, comme un grand étang; ses citoyens prennent la fuite. Elle crie: Arrêtez! arrêtez! mais personne ne retourne.

9. Pillez l'argent, pilliez l'or: ses richesses sont infinies; ses vases et ses meubles précieux sont inépuisables.

10. Ninive est détruite; elle est renversée; elle est déchirée: tous les cœurs sèchent d'effroi, tous les genoux tremblent, tous les corps tombent en défaillance, tous les visages sont noircis.

11. Où est maintenant cette caverne de lion? Où sont ces pâturages de lionceaux, cette caverne où le lion se retirait avec ses petits, sans que personne vint les y troubler;

12. Où le lion apportait les bêtes toutes sanglantes qu'il avait égorgées, pour en nourrir ses lionnes et ses lionceaux, remplissant son antre de sa proie, et ses cavernes de ses rapines.

13. Je viens à vous, dit le Seigneur des armées: je mettrai le feu à vos chars, et je les réduirai en fumée; l'épée dévorera vos jeunes lions: je vous arracherai tout ce que vous aviez pris aux autres; et on n'entendra plus la voix des ambassadeurs que vous envoyiez.

COMMENTAIRE

ÿ. 8. NINIVE QUASI PISCINA AQUARUM, AQUÆ EJUS. Cela peut marquer ou l'inondation réelle ou les peuples qui l'habitaient. Les grandes eaux, dans le style prophétique, désignent souvent les nations et les peuples (1). On peut traduire l'hébreu (2): *Ninive est comme un étang; elle, si ancienne!* Nemrod en était le fondateur (3), et elle s'était conservée pendant très longtemps maîtresse de presque toute l'Asie. Le chaldéen: *Ninive était depuis longtemps comme un grand amas d'eau.* Elle avait amassé dans son sein des peuples et des richesses infinies.

ÿ. 10. COR TABESCENS, ET DISSOLUTIO GENICULORUM. Les peintures de ce prophète sont très expressives. Il décrit ici la fuite, la frayeur, le saisissement, le découragement des Ninivites, de la manière la plus pathétique. Virgile n'a pas mieux dit (4):

Genua labant, gelidus concrevit frigore sanguis.

DEFECTIO IN CUNTIS RENIBUS. Voyez *Jerem.* xxx, 6, et *Isai.* xxi, 3.

FACIES OMNIUM SICUT NIGREDO OLLÆ. Un voyageur (5) assure que quelquefois, dans le deuil, les Orientaux se noircissent le visage, en se frottant de suie. L'Écriture employe souvent cette expression, pour marquer un deuil extraordinaire, et la couleur plombée, sombre, basanée d'un visage have et défait (6).

ÿ. 11. UBI EST HABITACULUM LEONUM? Où est

Ninive, qui était la retraite des lions, de princes violents et injustes, qui ne suivaient d'autre loi que leur ambition et leur avidité?

AD QUAM IVIT LEO. C'est là que les Salmanasar, les Sargon, les Sennachérib et tant d'autres se retiraient, après avoir déchiré les peuples et ravagé les provinces, comme des lions se retirent dans leurs antres, après avoir égorgé leur proie, et s'en être rassasiés. On peut aussi l'entendre de la sorte: Cette caverne, où est entré un autre lion, qui a chassé les premiers. C'est Nabopolassar, père de Nabucodonosor, qui avec Cyaxare prit Ninive et la ruina absolument. Mais la première explication paraît mieux suivie.

ÿ. 12. SUCCENDAM USQUE AD FUMUM QUADRIGAS TUAS. Les Septante ont lu autrement (7): *Je brûlerai votre multitude avec la fumée.* Théodoret croit que le prophète continue sa métaphore, et qu'après avoir dit que les rois d'Assyrie étaient comme des lions, et que Ninive leur servait de retraite, il les menace de les étouffer dans leur caverne avec le feu et la fumée, comme cela se fait quelquefois envers certains animaux féroces. Cette explication revient assez avec ce qui suit: *Je consumerai par la fumée votre multitude, et vos lionceaux périront par l'épée.*

NON AUDIETUR ULTRA VOX NUNTIORUM TUORUM. Il ne vous arrivera plus d'envoyer des messagers pareils à l'impie rabsacès (8).

(1) *Isai.* viii, 7. - *Apoc.* xvii, 15. Aquæ quas vidisti populi sunt, et gentes, et linguæ.

(2) וַיִּנְיֹה כְּכַרְכַּח מַיִם כִּי־יִסִי הוּא

(3) *Genes.* x, 11.

(4) *Virgil. Æneid.* xii.

(5) Tavernier, *Voyage de Perse*, liv. ii, chap. 7, p. 192.

(6) *Joel.* ii, 6. - *Isai.* xiii, 7, 8. - *Ezech.* xx, 46.

(7) Καὶ ἐκαύσω ἐν καπνῷ πλῆθος σου. Ils ont lu הַרְחִיף הַבְּרִיחַ וְדַבְּרָה לְךָ בְּעֶשְׂרֵן רֶבֻעַת

(8) *iv. Reg.* xviii, 17. et seq. - *ii. Par.* xxxii. - *Isai.* xxxvi.

CHAPITRE III

Crimes de Ninive, vengeances du Seigneur sur elle. Exemple qui lui est proposé dans la désolation de No-Amon. Désolation et ruine de Ninive.

1. Væ, civitas sanguinum, universa mendacii dilaceratione plena ! non recedet a te rapina.

2. Vox flagelli, et vox impetus rotæ, et equi frementis et quadrigæ ferventis, et equitis ascendentis,

3. Et micantis gladii, et fulgurantis hastæ, et multitudinis interfectæ, et gravis ruinæ ; nec est finis cadaverum, et corruent in corporibus suis.

4. Propter multitudinem fornicationum meretricis speciosæ, et gratæ, et habentis maleficia, quæ vendidit gentes in fornicationibus suis, et familias in maleficiis suis.

1. Malheur à toi, ville de sang, qui es pleine de fourberie, et qui te repais sans cesse de tes rapines et de tes brigandages.

2. J'entends déjà les fouets, les roues qui se précipitent avec impétuosité, les chevaux qui hennissent fièrement, les chariots qui courent comme la tempête, et la cavalerie qui s'avance ;

3. Je vois les épées qui brillent, les lances qui étincellent, une multitude d'hommes percés de coups, une défaite sanglante et cruelle, un carnage qui n'a point de fin, et des monceaux de corps qui tombent les uns sur les autres ;

4. A cause de la multitude des fornications de la prostituée, qui a cherché à plaire et à se rendre agréable, qui s'est servie des enchantements trompeurs, qui a vendu les peuples par ses fornications, et les nations par ses sortilèges.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. VÆ, CIVITAS SANGUINUM, UNIVERSA MENDACII DILACERATIONE PLENA. *Malheur à toi, ville de sang, qui es toute pleine de fourberie* ; ou plutôt, pleine de biens arrachés, ravis, usurpés par le mensonge et par la fraude. L'hébreu (1) : *Malheur à la ville de sang, toute pleine de mensonge, d'extorsion et de violence*. Elle n'est riche que d'injustices et de rapines. Les Septante (2) : *Toute menteuse et pleine d'iniquité*. Aquila (3) : *Pleine de mensonge, et de brisement de cou* ; ou, selon d'autres, d'une hauteur insolente et opiniâtre. Symmaque (4) : *Pleine de cruauté* ; ou selon une autre édition, *pleine de dépècement*. Ils ont voulu exprimer la signification littérale de l'hébreu *Phereq*.

NON RECEDET A TE RAPINA. C'est une violence, un brigandage continuel. Ninive ne peut se résoudre à lâcher sa proie. Les Septante (5) : *La proie ne sera point maniée*. Elle ne veut pas que personne touche à ce qu'elle a amassé injustement. Mais voici des chasseurs, qui sauront bien tirer ta proie du fond de ta caverne. C'est une continuation de la métaphore du lion, dont il s'est servi au chapitre précédent.

Ÿ. 2. VOX FLAGELLI. *J'entends déjà les fouets de l'armée ennemie*. Nahum a décrit précédem-

ment (6) les chars magnifiques qui étaient dans Ninive ; il dépeint ici la venue de ceux de Cyaxare et de Nabopolassar, qui marchent contre la ville. J'entends leurs chars, j'en vois leurs épées et leurs lances, etc.

Ÿ. 3. CORRUENT IN CORPORIBUS SUIS. L'hébreu (7) : *Ils se heurteront aux corps morts* ; ils ne pourront marcher sans en rencontrer, et sans y trébucher.

Ÿ. 4. PROPTER MULTITUDINEM FORNICATIONUM. Nahum a représenté d'abord les violences de Ninive sous l'emblème d'un lion ; il dépeint ici ses dérèglements, son idolâtrie, sa corruption sous l'idée d'une prostituée.

HABENTIS MALEFICIA. *Qui s'est servie d'enchantements et de philtres, pour se faire aimer*. Elle a séduit tous les peuples, et les a engagés dans ses dérèglements.

QUÆ VENDIDIT GENTES IN FORNICATIONIBUS SUIS. Elle a engagé les peuples ; elle les a asservis, contraints comme des esclaves vendus à son service, à imiter ses prostitutions et ses désordres. *Être vendu pour faire le mal* (8), signifie le faire par engagement, par obligation ; ne pouvoir s'en dispenser : comme un esclave ne peut se dispenser

(1) כל המון כסף שחטב כלל כחכב פראת

(2) Ο'λη ψευδής, άδικίας πλήρης.

(3) Aqu. Ε'ξ αυλεισμου πλήρης.

(4) Sym. Α'ποτομίας πλήρης, ου μελολοπίας πλήρης. Hieronym. hic.

(5) Ο'υ ψηλαφηθήσεται θήρα.

(6) Chapitre II. 3. 4.

(7) ערפונו בלשנו Les Septante : Α'σθενήσουσ: έν τοίς σώμασι αυτών.

(8) III. Reg. XXI. 20. 25. Qui venundatus est ut faceret malum. I. Macc. I. 16.

5. Ecce ego ad te, dicit Dominus exercituum, et revelabo pudenda tua in facie tua; et ostendam gentibus nuditatem tuam, et regnis ignominiam tuam.

6. Et projiciam super te abominaciones, et contumeliis te afficiam, et ponam te in exemplum.

7. Et erit: omnis qui viderit te resiliet a te, et dicet: Vastata est Ninive. Quis commovebit super te caput? unde quæram consolatorem tibi?

8. Numquid melior es Alexandria populorum, quæ habitat in fluminibus: aquæ in circuitu ejus; cujus divitiæ, mare; aquæ, muri ejus.

5. Je viens à vous, dit le Seigneur des armées: je rejetterai sur votre face les vêtements qui couvrent votre chair; j'exposerai votre nudité aux nations, et votre ignominie à tous les royaumes.

6. Je ferai retomber vos abominaciones sur vous; je vous couvrirai d'infamie; et je vous rendrai un exemple de mes vengeances.

7. Tous ceux qui vous verront, se retireront en arrière, et diront: Ninive est détruite! Qui sera touché de votre malheur? où trouverai-je un homme qui vous console?

8. Êtes-vous plus considérable que la ville d'Alexandrie, si pleine de peuples, située au milieu des fleuves, et tout environnée d'eau; dont la mer est le trésor, et dont les eaux sont les remparts?

COMMENTAIRE

d'obéir à son maître, et de le servir dans l'emploi pour lequel il l'a acheté. C'est dans ce sens que saint Paul dit que les méchants (1) sont les esclaves du péché, livrés au péché, forcés en quelque sorte, par leur mauvaise habitude, et par le penchant de la concupiscence, à commettre le mal. Ainsi Ninive, comme une prostituée, s'était abandonnée aux peuples étrangers, pour les asservir à son esclavage. C'était là le prix de son commerce honteux. Elle en voulait à la liberté des nations; elle voulait les entraîner avec elle dans les plus honteux désordres.

Ÿ. 5. REVELABO PUDENDA TUA IN FACIE TUA. Je vous traiterai comme une malheureuse esclave, et comme une infâme prostituée. Je découvrirai votre infamie; je vous exposerai aux insultes de ces peuples, que vous avez fascinés par vos enchantements, et sollicités par vos caresses.

Ÿ. 6. PROJICIAM SUPER TE ABOMINATIONES. L'hébreu (2): *Je jetterai sur vous des choses qui font horreur*; des ordures, de la boue, comme on en jette aux personnes dénaturées, qui sont condamnées au supplice pour des crimes abominables.

Ÿ. 7. OMNIS QUI VIDERIT TE, RESILIET A TE. *Tous ceux qui vous verront, se retireront en arrière*; comme on se retire à la vue d'un objet qui surprend, ou qui fait horreur. Ces mêmes peuples que vous avez séduits par les charmes de votre beauté, vous fuiront, comme on fuit un corps en putréfaction.

QUIS COMMOVEBIT SUPER TE CAPUT? Ce geste est ordinairement une marque de mépris (3). Ici, on ne peut le prendre que comme un signe de douleur et de compassion; de même que dans Job (4):

Ses parents et ses amis vinrent le voir, *branlèrent la tête sur lui, et le consolèrent*. Et ailleurs (5) Job parlant à ses amis, leur dit: *Si vous étiez en ma place, je vous consolerais et je branlerais la tête sur vous*.

Mais l'hébreu (6) ne lit pas le mot *tête*. Il dit simplement: *Qui s'affligera pour elle*; ou, qui lui fera des condoléances (7)? Autrement: *Qui se remuera pour elle*? Qui fera un pas pour l'aller consoler? D'autres (8) suppléent: *Qui remuera les lèvres pour elle*? Qui se donnera la peine de lui parler pour la consoler? On peut y suppléer *la tête*, aussi bien que *les lèvres* dans le sens que nous avons proposé.

Ÿ. 8. NUMQUID MELIOR ES ALEXANDRIA POPULORUM? Au lieu d'Alexandrie, le texte hébreu porte Nô-Amôn. C'est la ville de Thèbes. Une inscription d'Assour-ban-habal raconte ainsi la ruine de Thèbes par les armées assyriennes. « Cette ville tout entière, au service d'Assour et d'Istar, mes mains la prirent. L'argent, l'or, les pierres précieuses, les meubles de son palais, tout ce qu'il contenait, des vêtements de laine et de lin, des grands chevaux, des esclaves mâles et femelles, deux obélisques élevés, couverts de belles sculptures, du poids de vingt-cinq mille talents, dressés devant la porte d'un temple, de leur place je les enlevai et les transportai en Assyrie. Un butin grand et innombrable j'emportai du milieu de Thèbes (9). » An 665.

QUÆ HABITAT IN FLUMINIBUS. Thèbes s'étendait sur les deux rives du Nil, du pied de la chaîne libyque au pied de la chaîne arabique.

(1) Rom. VII. 14. Venumdatus sub peccato. *Ibid.* vi. 6. 16. 17.

(2) השלכתי עליך שקציה

(3) Psalm. XLIV. 15. Posuisti nos in similitudinem gentibus, commotionem capitis in populis. *Vide et Matt.* XXVII. 39. - *Isai.* XXXVII. 22. - *Jerem.* XVIII. 16. - *Thren.* II. 15.

(4) Job. XLII. 11. Moverunt super eum caput, et consolati sunt eum.

(5) *Ibid.* xvi. 5.

(6) מי ינוד לה

(7) Les Septante: Τις στενάξει αὐτήν. *Ita Chald.* כן ינוד לך *Ita Mont. Pagn. Jun. Pisc. Grot. Munst. Castr. etc.*

(8) *Drus. Tarnov. Vide Job.* II. 11. - *Isai.* LI. 19. - *Jerem.* XV. 5; XVI. 5.

(9) *Revue des Quest. histor.*, liv. LII, p. 400.

9. Æthiopia fortitudo ejus, et Ægyptus, et non est finis; Africa et Libyes fuerunt in auxilio suo.

10. Sed et ipsa in transmirationem ducta est in captivitatē; parvuli ejus elisi sunt in capite omnium viarum, et super inclytos ejus miserunt sortem, et omnes optimates ejus confixi sunt in compedibus.

11. Et tu ergo inebriaberis, et eris despecta; et tu quæres auxilium ab inimico.

12. Omnes munitiones tuæ sicut ficus cum grossis suis: si concussæ fuerint, cadent in os comedentis.

13. Ecce populus tuus mulieres in medio tui; inimicis tuis adaperitione pandentur portæ terræ tuæ, devorabit ignis vectes tuos.

14. Aquam propter obsidionem hauri tibi, exstrue munitiones tuas; intra in lutum, et calca, subigens tene laterem.

9. L'Éthiopie était sa force, aussi bien que l'Égypte, et une infinité d'autres peuples. Il lui venait des secours de l'Afrique et de la Libye.

10. Et cependant elle a été elle-même emmenée captive dans une terre étrangère: ses petits enfants ont été écrasés au milieu de ses rues: les plus illustres de son peuple ont été partagés au sort, et tous ses plus grands seigneurs ont été chargés de fers.

11. Vous donc, vous serez enivrée aussi du vin de la colère de Dieu. Vous tomberez dans le mépris; et vous serez réduite à demander du secours contre votre ennemi.

12. Toutes vos fortifications seront comme les premières figues, qui, aussitôt qu'on a secoué les branches du figuier, tombent dans la bouche de celui qui veut les manger.

13. Tous vos citoyens vont devenir au milieu de vous comme des femmes: vos portes et celles de tout le pays seront ouvertes à vos ennemis; et le feu en dévorera les barres.

14. Puissez de l'eau pour vous préparer au siège: rétablissez vos remparts; entrez dans l'argile: foulez-la aux pieds; mettez-la en œuvre pour faire des briques.

COMMENTAIRE

ŷ. 9. ÆTHIOPIA FORTITUDO EJUS. *L'Éthiopie était sa force.* Le pays de Kousch, nommée ici l'Éthiopie, s'étendait au midi de l'Égypte. Voyez *Genèse*, x, 6.

ET ÆGYPTUS, ET NON EST FINIS. C'est-à-dire: et une infinité d'autres peuples qu'il serait trop long de citer.

AFRICA ET LIBYES FUERUNT IN AUXILIO TUO. L'hébreu (1): *Phut ou Put, et les Libyens ont été à votre secours.* Voyez *Genèse*, x, 6.

ŷ. 10. IPSA IN TRANSMIRATIONEM DUCTA EST. Dans une autre inscription il est dit que « Ils (les Assyriens) s'emparèrent en entier de la ville et la détruisirent comme une inondation (2). »

PARVULI ELISI. Ces exemples de cruautés sont fréquents dans les histoires anciennes des Orientaux (3).

OPTIMATES CONFIXI SUNT IN COMPEDIBUS. Au lieu d'être les entraves que l'on mettait aux pieds des esclaves, ce pouvaient être ces longs carcans que l'on mettait à leur cou pour les empêcher de s'enfuir. Ils marchaient ainsi liés les uns aux autres, à trois, quatre et même plus, la tête passée dans cette espèce de cangue. Ils avaient les pieds libres pour la marche, et s'avançaient au pas sans pouvoir s'écarter ni courir séparément.

ŷ. 11. ET TU ERGO INEBRIABERIS. On a déjà vu souvent cette manière de parler (4), *être enivré du vin de la colère de Dieu.*

QUÆRES TU AUXILIUM AB INIMICO. Vous vous adresserez à ceux mêmes que vous avez maltraités, durant votre prospérité. Quelques exégètes traduisent l'hébreu (5): *Vous demanderez du secours contre vos ennemis*, ou à cause de vos ennemis, pour vous mettre à couvert de leur violence (6).

ŷ. 12. OMNES MUNITIONES TUÆ. *Toutes vos fortifications*, ou (7) *toutes vos forteresses*, toutes les places fortes de l'empire d'Assyrie, tout est tombé avec Ninive, de même que les figues mûres tombent lorsqu'on secoue le tronc de l'arbre auquel elles sont attachées: *Sicut ficus cum grossis suis.*

ŷ. 13. ECCE POPULUS TUUS MULIERES. *Vos citoyens sont au milieu de vous comme des femmes*, sans force, sans résolution, sans résistance; timides, efféminés, faibles, etc.

O vere Phrygiæ, neque enim Phryges (8),

disait Numanus aux Troyens.

ŷ. 14. AQUAM PROPTER OBSIDIONEM HAURI TIBI. Faites provision d'eau pour un long siège. Le Tigre passait près de Ninive; et il y avait sans doute quelque bras, qui y passait; mais on n'avait pas manqué dans cette occasion d'en boucher les ouvertures, de peur que l'ennemi n'en profitât. Il est dit en effet plus haut (9) que les portes du fleuve furent ouvertes, et la ville inondée, lorsqu'on la prit. Dans les pays chauds, la plus grande

(1) פוט וילובים היו בעורתיך

(2) *Revue des Quest. histor.* ibid.

(3) *Vide Isai.* xiii. 16. - *Psal.* cxxxvi. 9. - *Osec.* x. 14.

(4) *Isai.* lxxiii. 6; li. 17. - *Jerem.* xxv. 27; xli. 12; li. 7. - *Psal.* x. 7; lxxiv. 9. - *Ezech.* xxiii. 32. etc.

(5) חבקשי מצוי מאויב

(6) Les Septante: ἠρώσεισθε σαυτῆς ἵνα κράση ἐξ ἐχθρῶν. *Vide Munsf. Tigur. Jun. Pisc. Drus. Cast.*

(7) כל מצריך Les Septante: Πάντα ὀχυρώματα.

(8) *Virgil. Æneid.* ix. — (9) Chapitre ii. 6.

15. Ibi comedet te ignis, peribis gladio, devorabit te ut bruchus; congregare ut bruchus, multiplicare ut locusta.

16. Plures fecisti negotiationes tuas quam stellæ sint cœli; bruchus expansus est, et avolavit.

17. Custodes tui quasi locustæ, et parvuli tui quasi locustæ locustarum, quæ considunt in sepibus in die frigoris; sol ortus est, et avolaverunt, et non est cognitus locus earum uoi fuerint.

15. Après cela néanmoins, le feu vous consumera; l'épée vous exterminera, et vous dévorera comme fait la sauterelle. Assemblez-vous comme les sauterelles, venez en foule comme ces insectes.

16. Vous avez plus amassé de trésors par votre trafic qu'il n'y a d'étoiles dans le ciel; ils sont devenus comme les sauterelles qui couvrent la terre, et s'envolent ensuite.

17. Vos gardes sont comme des sauterelles, et vos petits enfants comme les petites sauterelles qui s'arrêtent sur les haies quand le temps est froid: mais lorsque le soleil est levé, elles s'envolent, et on ne reconnaît plus la place où elles étaient.

COMMENTAIRE

attention des assiégés est de se fournir d'eau, et celle des assiégeants est de couper les eaux aux ennemis. Voyez dans les Rois (1) ce que fit Ézéchiass, pour se disposer à résister à Sennachérib, au cas qu'il assiégeât Jérusalem.

INTRA IN LUTUM, ET CALCA. Faites des briques pour rétablir vos murailles; amassez-en pour le siège, afin de construire de nouveaux ouvrages, ou de réparer les brèches. La plupart des fortifications des villes d'Orient étaient alors de brique. Celles de Babylone étaient de briques entremêlées de roseaux.

Cum tamen a figulis munitam intraverit urbem,

dit Juvénal (2), en parlant d'Alexandre. Voyez notre commentaire sur la Genèse, x, 11.

SUBIGENS TENE LATEREM. L'hébreu (3): *Tenez fortement, défendez avec valeur votre ouvrage de brique*. C'est une espèce d'ironie (4). Autrement (5): *Rétablissez votre four à cuire des briques*. Interprétation fautive, puisque les briques assyriennes étaient crues.

Ÿ. 15. CONGREGARE UT BRUCHUS; MULTIPLICARE UT LOCUSTA. Quand vous seriez aussi nombreux que ces nuées de sauterelles qui couvrent quelquefois les provinces, l'ennemi vous écartera, vous fera périr avec la même facilité. On pourrait traduire ainsi tout le verset (6): *Le feu vous consumera; l'épée vous dévorera; elle vous mangera comme ferait une sauterelle; multipliez (vos soldats) comme la petite sauterelle, multipliez (vos soldats) comme la sauterelle*. Plus vous serez, plus l'ennemi aura à manger, plus il tuera. Vous

ne ferez pas plus de résistance que des sauterelles. *Bruchus* ne signifie pas un hanneton: mais n'ayant pas deux termes en français pour signifier deux sortes de sauterelles, on est obligé de se servir de ce terme, pour distinguer le *bruchus* de la sauterelle ordinaire. Voyez *Joël*, 1, 3.

Ÿ. 16. BRUCHUS EXPANSUS EST, ET AVOLAVIT. Tous ces marchands qui se rassemblaient de tous côtés dans Ninive, et qui s'y trouvaient en aussi grand nombre que les sauterelles qui couvrent la terre, ont pris leur vol et se sont retirés dès qu'ils ont vu l'armée ennemie venir contre vous. L'hébreu (7): *Le bruchus, ou la sauterelle, a tout ravagé, dépouillé, rongé, et il s'est envolé*. Les Septante (8): *Le bruchus a fait irruption et s'est envolé*.

Ÿ. 17. CUSTODES TUI QUASI LOCUSTÆ. Vos guerriers vous rongent et vous consomment: mais ils ne vous défendront pas. Dès que l'ennemi paraîtra, vous les verrez fuir, comme ces sauterelles qui demeurent dans les haies pendant le frais de la nuit, et pendant la rosée du matin; mais qui, dès que le soleil paraît, prennent leur essor et s'envolent: *Sol ortus est, et avolaverunt*. Voici l'hébreu de tout le verset (9): *Vos princes, vos couronnés, ceux d'entre vous qui portent le diadème, sont comme des sauterelles; et vos satrapes sont comme de grosses sauterelles, qui campent dans les haies, dans les murailles sèches des vignes, au jour du froid; le soleil s'est levé; et elles se sont enfuies; en sorte que l'on ne connaît plus le lieu où elles étaient*. Homère compare les vieillards de Troie, qui n'allaient plus à la guerre, à des cigales qui chantent tout le jour (10).

(1) II. Par. xxxii. 3. 4. et 30.

(2) *Juvenal. Sat. x.*

(3) החזיקי בלבנו

(4) *Grotius hic.*

(5) *Mont. Pagn. Drus. Jun. Tremel. Cast. Munst. Pisc.*

(6) תאכרך כדוק החכר כדוק יתכדו בארבה

(7) רק פשט ויגוף

(8) Οὐκ ἔγνωσαν ἡμεῖς, καὶ ἐξέπετάθη.

(9) מנזריך בארבה ותפסריך כנוב נוב החונים בנדות קרה Saint Jérôme a lu טפפיר rac. טפף *tâphaph*, dandiner, marcher comme un enfant, d'où l'hébreu moderne employé dans les rituels טפלה *taphla* petits enfants; au lieu de טפסר *tîphsar*, nom de dignité chez les Assyriens, dont les Grecs ont formé *Satrape*. Vide *Jerem. li. 27*. Les Septante ont négligé ce terme, ou ne l'ont pas compris.

(10) *Homer. Iliad.*

18. Dormitaverunt pastores tui, rex Assur; sepelientur principes tui, latitavit populus tuus in montibus, et non est qui congreget.

19. Non est obscura contritio tua, pessima est plaga tua. Omnes qui audierunt auditionem tuam compresserunt manum super te; quia super quem non transiit malitia tua semper?

18. O roi d'Assur! vos pasteurs se sont endormis; vos princes ont été ensevelis dans le sommeil; votre peuple est allé se cacher dans les montagnes, et il n'y a personne pour les rassembler.

19. Votre ruine est exposée aux yeux de tous; votre plaie est des plus graves: tous ceux qui ont appris ce qui vous est arrivé ont applaudi à vos maux; car qui n'a pas senti les effets continuels de votre malice?

COMMENTAIRE

י. 18. DORMITAVERT PASTORES TUI. Vos chefs se sont laissés surprendre par leur négligence, et par leur vaine confiance dans leurs forces. Ils ont abandonné leur troupeau, sans y veiller; il est dispersé, et personne ne pense à le rassembler: *Latitavit*; hébreu (1): *Dispersus est in montibus, et non est qui congreget*. Les Septante: *Votre peuple est allé sur les montagnes, et il n'y avait personne pour le recevoir*.

י. 19. NON EST OBSCURA CONTRITIO TUA; PESSIMA EST PLAGA TUA. L'hébreu (2): *Votre plaie*

n'est point fermée; elle est encore ouverte, elle n'est point liée, ni bandée; *et votre blessure est douloureuse*. Les Septante (3): *Il n'y a point de guérison pour votre blessure; votre plaie est enflammée, ou enflée*. Le chaldéen: *Personne ne compâtit à votre blessure; votre plaie est dangereuse*.

COMPRESSERUNT MANUM. Ils ont pressé la main sur vos plaies, pour vous en renouveler la douleur. Mais l'hébreu (4) et les Septante signifient frapper des mains en signe de joie.

(1) נפשו עמד על ההרים ואין מקבץ
(2) אין כהה לשכרך נחלה סכהך

(3) Οὐκ ἔστιν ἴασις τῆς συντριβῆς σου, ἐστέγγμαθεν ἡ πληγὴ σου.

(4) כף עליך תקעו Les Septante: Κροτήσουσι χεῖρας ἐπὶ σέ.

FIN DE NAHUM

HABACUC

INTRODUCTION

HABACUC, nommé *Ambacoum* dans la version des Septante, est le huitième entre les douze petits prophètes dans tous les exemplaires hébreux, grecs et latins ; en sorte que dans tous il est placé après Nahum. L'inscription de sa prophétie ne lui donne d'autre qualité que celle de *prophète*. On ignore quelle était sa patrie, et en quel temps il a prophétisé. La fin de la prophétie marque qu'il était lévite, puisqu'il dédie sa prophétie au maître du chœur des musiciens.

M. Vigouroux fixe sa carrière prophétique de l'an 650 à l'an 627, et M. Baumgartner à la seconde moitié du règne de Manassé, après la captivité de ce prince.

Nous pensons avec plus de vraisemblance qu'Habacuc prophétisait au commencement du règne de Joakim, c'est-à-dire dans l'intervalle des trois années qui précédèrent l'irruption de Nabucodonosor qui entra dans la Judée en la quatrième année de ce prince. Ce fut alors que Daniel fut emmené à Babylone. S'il est vrai que ce fut Habacuc qui le secourut dans la fosse aux lions, on ne peut le faire prophétiser si longtemps à l'avance. Nous serions assez de l'avis de M. Munk, qui fixe la prophétie d'Habacuc, immédiatement après la bataille de Karkémish, en 606. Les circonstances étaient alors très menaçantes pour la Judée.

Les prophéties d'Habacuc se divisent en deux parties : 1° Un dialogue entre Dieu et le prophète prédisant le châtement de Juda et ensuite la ruine des Chaldéens, et peut-être d'autres peuples 1, 11 ; 2° la prière du prophète en faveur de Juda, 111. Le style est pur, d'une facture régulière ; il est sublime dans la prière.

Première partie. — Le prophète gémit de voir les iniquités multipliées au milieu des enfants de Juda. Il annonce les vengeances que le Seigneur exercera bientôt sur les Juifs par les armes des Chaldéens. Il prédit la puissance de Nabucodonosor et le châtement dont Dieu le frappera. Il s'afflige du succès que Dieu accorde aux ennemis de son peuple : il lui adresse ses plaintes (chap. 1). Il attend la réponse que Dieu fera aux plaintes qu'il lui a adressées. Le Seigneur lui ordonne d'écrire une nouvelle vision, il lui déclare que l'accomplissement est réservé à un temps marqué au-delà duquel il ne sera point différé. Cette vision regarde la ruine de la monarchie des Chaldéens ; Babylone qui a ruiné tous les peuples sera elle-même ruinée, sans que ses idoles puissent la sauver (chap. 11).

Deuxième partie. — Le prophète termine sa prophétie par une prière à laquelle on donne communément le nom de *cantique*, parce qu'elle est composée d'un style poétique et mesuré, semblable à celui des psaumes et des autres cantiques qui se trouvent dans l'Écriture, et que l'Église emploie dans ses offices. Le prophète se rappelle ce que ses pères lui ont appris des merveilles que le Seigneur a faites, autrefois, en faveur de son peuple. Il s'afflige à la vue de la désolation terrible dont ce peuple est

menacé. Il se console dans l'attente du secours admirable que Dieu accordera à ce même peuple (chap. III). Telle est, en abrégé, la prophétie et le cantique d'Habacuc.

Saint Paul fit usage de cette prophétie, lorsque, parlant aux Juifs dans la synagogue d'Antioche de Pisidie, il leur dit (1) : *Prenez garde, mes frères, qu'il ne vous arrive ce qui est dit dans les prophètes (2) : Voyez, vous qui méprisez, soyez dans l'étonnement, et tombez en défaillance ; car je vais faire dans vos jours une œuvre, une œuvre que vous ne croirez pas lors même qu'on vous la racontera.* C'est ce que le Seigneur disait aux enfants de Juda par la bouche d'Habacuc (3) ; et aussitôt il ajoutait (4) : *Car je vais susciter les Chaldéens, cette nation dont l'âme est cruelle et dont les progrès sont rapides ; cette nation qui s'avance de tous côtés sur la face de la terre pour s'emparer des maisons qui ne sont pas à elle,* etc. L'œuvre étonnante et presque incroyable dont le Seigneur menaçait les enfants de Juda par la bouche d'Habacuc, était donc le coup terrible dont sa justice allait les frapper, en les livrant entre les mains des Chaldéens : de même, lorsque saint Paul adressait aux Juifs les paroles d'Habacuc, Dieu était près d'exercer sur eux ses vengeances en les livrant entre les mains des Romains : Jésus-Christ même les en avait déjà avertis ; et il y a lieu de croire que c'était, là aussi, l'œuvre étonnante et presque incroyable dont saint Paul les menaçait, en leur rappelant ce que Dieu avait dit autrefois à leurs pères par la bouche d'Habacuc.

Les Chaldéens exercèrent les vengeances du Seigneur sur les enfants de Juda ; et ils furent châtiés précisément à cause des violences mêmes qu'ils avaient exercées envers ce peuple coupable : *Les iniquités et les violences que vous avez commises sur le Liban, c'est-à-dire sur l'héritage du Seigneur, sur la maison de Juda, retomberont sur vous et vous accableront,* dit Habacuc en parlant du roi de Babylone : *Iniquitas Libani operiet te* (5). Les Romains exercèrent les vengeances du Seigneur sur les Juifs ; et ils portèrent ensuite eux-mêmes tout le poids de la justice divine ; mais ce ne fut pas précisément à cause des violences qu'ils avaient exercées à l'égard des Juifs : Dieu avait à venger sur eux un autre sang qui lui était bien plus cher, le sang des saints, le sang des martyrs de Jésus (6). Au reste, le défaut qui se trouve dans ce parallèle ne détruit pas la justesse de l'application du passage employé par saint Paul ; mais il prouve seulement que ce point de vue n'est pas le seul sous lequel la prophétie d'Habacuc doit être considérée.

En effet, saint Paul nous découvre lui-même dans cette prophétie un autre sens mystique, lorsque écrivant aux Hébreux il leur dit : *Ne perdez pas la confiance que vous avez et qui doit être récompensée d'un grand prix. Car la patience vous est nécessaire, afin que, faisant la volonté de Dieu, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis. Car encore un peu de temps, et Celui qui doit venir viendra, et il ne tardera pas. Or, le juste vivra de la foi ; s'il se retire et se laisse affaiblir, il ne me sera pas agréable,* dit le Seigneur. *Mais quant à nous, nous ne sommes pas des personnes à nous retirer et à nous laisser affaiblir ; mais nous sommes les enfants de la foi pour parvenir au salut de nos âmes* (7). Il est sensible que l'Apôtre avait ici en vue cette parole d'Habacuc selon la version des Septante (8) : *Il y a encore une vision qui est réservée pour le temps marqué ; elle paraîtra à la fin, et elle ne sera point vaine : s'il diffère, attendez-le* (9) ; *car Celui qui doit venir viendra, et il ne tardera pas : si quelqu'un se retire et se laisse affaiblir, il ne*

(1) Act. XIII. 40. 41. — (2) Habac. I. 5. — (3) Il y a quelques différences entre les expressions rapportées par saint Paul et celles qu'on lit dans le texte d'Habacuc, mais elles sont peu importantes : Saint Paul lit : *Videte, contemtores*, dans l'hébreu on lit : *Videte in gentibus*. Mais l'expression de saint Paul est conforme à celle des Septante, *καταφρονήται*, qui au lieu de *בְּרִיִּים*, *in genibus*, lisaient *בְּרִיִּים*, *contemtores*. Saint Paul lit *Admiramini et disperdimini*, où le grec porte : *θαυμάσατε καὶ ἀφανίσθητε*. C'est aussi la leçon des Septante. Le dernier de ces deux mots ne se trouve pas dans l'hébreu. — (4) Habac. I. 6. et seqq. — (5) Habac. II. 17. — (6) Apc. XVII. 6 ; XVIII. 24. — (7) Hebr. X. 35. et seqq. — (8) Habac. II. 3. 4. — (9) C'est bien le sens du grec *αὐτὸν*, *illum*, qui étant masculin ne peut se rapporter à *ὁρασις*, *visio*, qui est féminin.

me sera pas agréable ; mais le juste vivra de la foi qu'il aura en moi (1). L'hébreu peut se traduire à peu près dans le même sens : *Il y a encore une vision qui est réservée pour le temps marqué : elle paraîtra (2) à la fin, et elle ne trompera point l'attente. Si elle tarde, continuez de l'attendre ; car Celui qui doit venir viendra, et il ne différera pas (3). Celui qui se lasse et s'affaiblit (4) n'a point l'âme droite ; mais le juste vivra de sa foi.* Cette parole d'Habacuc, considérée relativement à ce qui précède et à ce qui suit dans le discours de ce prophète, s'explique littéralement de la délivrance que Dieu devait accorder aux enfants de Juda, en faisant cesser leur captivité par la ruine même de leurs ennemis. Saint Paul, considérant cette parole sous un autre point de vue, l'explique du dernier avènement de Jésus-Christ, lorsque ce divin Libérateur viendra consommer l'entière délivrance de son peuple : *Encore un peu de temps, et celui qui doit venir viendra, et il ne tardera pas.* Saint Jérôme pense aussi que les menaces terribles que le prophète prononce contre le roi de Babylone peuvent s'expliquer de l'Antéchrist : *Potest autem hoc ipsum et de Antichristo interpretari (5).* Les enfants de Juda représentent ici particulièrement le peuple chrétien, selon ce grand principe de saint Jérôme, que, dans le sens mystérieux des prophéties, Juda et Jérusalem s'entendent toujours de l'Eglise : *Quantum ad mysticos intellectus, Jerusalem semper pro Ecclesia accipitur (6).* Et, sous ce point de vue, le parallèle est entier. Depuis longtemps le Seigneur se sert, et il continuera encore de se servir des ennemis du nom chrétien pour exercer ses vengeances sur le peuple chrétien ; mais, lorsqu'ils auront comblé la mesure de leurs crimes par les derniers excès de leurs violences, le jour viendra où Jésus-Christ, descendant des cieux, fera tomber tout le poids de ses vengeances sur les ennemis du nom chrétien ; et cela précisément à cause des violences qu'ils auront exercées sur le peuple chrétien, qui est aux yeux de Dieu le vrai Liban dont la maison de Juda n'était que la figure : *Iniquitas Libani operiet te (7).*

Le cantique d'Habacuc est une suite de sa prophétie ; et le même point de vue qui nous découvre le sens mystérieux de sa prophétie, nous découvre aussi le sens mystérieux de son cantique. Deux objets principaux occupent le prophète, selon le sens littéral et immédiat du cantique qu'il prononce ; il rappelle ce que Dieu a fait autrefois en faveur des enfants de Jacob, lorsqu'il les a tirés de la servitude d'Egypte ; il considère ce qu'il fera encore un jour en leur faveur, lorsqu'il les délivrera de la captivité de Babylone. Ce que Dieu a fait en les tirant de la servitude d'Egypte, est la figure de ce que Jésus-Christ a fait en nous rachetant de l'esclavage du péché ; ce que Dieu avait promis de faire en les délivrant de la captivité de Babylone, est la figure de ce que Jésus-Christ fera en consommant l'entière délivrance de son Eglise à la fin des siècles. Nous exposerons ici sommairement le sens spirituel de ce cantique, qui est un des plus difficiles, non seulement à cause des mystères qui s'y trouvent enveloppés sous le voile d'un langage figuré, mais encore à cause des différences qui se trouvent entre le texte hébreu, la version des Septante, et la Vulgate. On aura ainsi une idée générale de ce superbe cantique, les autres détails seront donnés dans le commentaire.

Le prophète se rappelle tout ce qu'il a appris des merveilles que le Seigneur a faites autrefois en faveur de son peuple : ses pères les lui ont racontées, et il les a entendues de leur bouche : *Domine, audiivi auditionem tuam.* Il a entendu ce que Dieu a fait autrefois, et il espère voir ce que Dieu fera un jour ; il espère voir l'œuvre merveilleuse et

(1) C'est la leçon de l'édition romaine : Ο' δὲ δίκαιο; ἐκ πίστεω; μου ζήσεται ; *Justus autem ex fide mea vivet.* Le manuscrit alexandrin et l'édition d'Alde lisent : Ο' δὲ δίκαιός μου ἐκ ἐκπίστεω; ζήσεται ; *Justus autem meus ex fide vivet.* — (2) L'hébreu lit וישב, et aspirabil. Les Septante ont lu וישע, et illuscet, ou apparebit, comme l'exprime saint Jérôme. — (3) On pourrait traduire : *car elle viendra certainement, et ne différera pas* ; mais rien n'empêche qu'on ne prenne l'hébreu dans le sens des Septante et de saint Paul. — (4) L'hébreu lit נפש, que quelques-uns traduisent qui elato est animo. Les Septante lisaient נפש, qui animo deficit. — (5) Hieron. in Habac. II. col. 1607. — (6) Hieron. in Mich. inil. col. 1496. — (7) Habac. II. 17.

éclatante que Dieu fera pour délivrer son peuple : *Et videbo, Domine, opus tuum* (1). Ce que le prophète dit ici, nous pouvons aussi le dire nous-mêmes. Nous avons appris de nos pères ce que Jésus-Christ a fait autrefois en faveur de son peuple; et nous verrons ce qu'il fera encore à la fin des siècles, pour consommer son entière délivrance. *Domine, audivi auditionem tuam; et videbo, Domine, opus tuum*. Le Seigneur s'est fait connaître, et il a montré sa puissance autrefois, par les merveilles qu'il a faites pour retirer son peuple de l'Égypte. Ou plutôt : Le Seigneur s'est montré et s'est fait connaître d'une manière bien plus sensible et bien plus admirable, lorsque, dans la plénitude des temps, il a envoyé son Fils par qui il a racheté le monde : *In medio annorum fuisti agnitus; in medio annorum innotuisti* (2). Mais le Seigneur se fera connaître encore; et, après s'être mis en colère, il se souviendra de sa miséricorde. Le prophète voit la colère du Seigneur près d'éclater contre les enfants de Juda, par l'irruption formidable dont ce peuple est menacé de la part des Chaldéens; et en même temps, il découvre que le temps viendra où le Seigneur, oubliant sa colère, répandra les effets de sa miséricorde sur eux, en les rappelant de Babylone. De même, à la fin des siècles, la colère de l'Agneau s'étant allumée contre le peuple chrétien (3), il permettra que ce peuple tombe sous l'oppression des ennemis de son nom; mais le temps viendra où, cessant de faire éclater sa colère contre son peuple, il montrera à tout l'univers qu'il se sera ressouvenu de sa miséricorde en faveur de son peuple : *Cum iratus fueris, misericordiae recordaberis*. Dieu est venu de Thémán; et le Saint est venu de la montagne de Pharan. C'est ce que Moïse disait dans le dernier discours qu'il prononça avant sa mort : *Le Seigneur est venu du Sinaï, et il s'est levé sur nous de Séir : il a fait lever sur nous sa lumière du mont Pharan* (4). Sinaï, Séir, Pharan et Thémán étaient différents lieux de l'Arabie Pétrée; et ce fut dans cette région que Dieu fit éclater sa gloire aux yeux des Israélites, en leur donnant sa loi. Mais chez les Hébreux, *Thémán* signifie un lieu méridional; c'est pourquoi dans la Vulgate, au cantique d'Habacuc, il est dit que Dieu viendra *du midi* (5); et *Pharan* signifie un lieu distingué par sa beauté, ou par l'ombre dont on y jouit sous des branches épaisses; de là vient que, dans la version des Septante, il est dit que le Saint viendra de la *montagne ombragée* (6). Jésus-Christ, qui est Dieu égal à son Père, a pris naissance du sein d'une vierge dans la ville de Bethléhem; c'était de cette ville que devait sortir le Dominateur d'Israël (7); c'est de là que Jésus-Christ est sorti; c'est de là qu'il est venu; et ce lieu était au midi de Jérusalem; il était dans la tribu de Juda, qui était l'une des plus méridionales des douze tribus : *Deus e Theman venit*. Jésus-Christ, qui est le Saint des saints, le Saint par excellence, a fait éclater sa grandeur jusqu'aux extrémités du monde (8), en commençant par la Judée. C'est des Juifs que le salut nous est venu (9); c'est de Sion qu'est sortie la loi du Seigneur (10); c'est de Sion que le Seigneur a fait sortir le sceptre de la puissance de son Christ (11); c'est de cette montagne ombragée que Dieu couvrait alors de l'ombre de sa protection, c'est de cette montagne glorieuse, qui était alors distinguée par l'éclat de la gloire du Seigneur, que Jésus-Christ est venu, et s'est fait connaître à toutes les nations : *Et sanctus de monte Pharan*. Sa gloire a couvert les cieux; et la terre a été remplie de ses louanges. Au temps de la sortie d'Égypte, la gloire du

(1) Vulg. *Et timui*. Hébr. *Et videbo*. — (2) Vulg. *In medio annorum vivifica illud*; et on le lit de même dans l'hébreu, בקרב שנים חייהו. Mais les Septante traduisent dans un sens bien différent : *Εν μέσσω χρόνων* (ou *ζωών*) *γνωσθήσθη*; *In medio duorum animalium* (ou *duarum vilarum*) *cognitus eris*. — (3) *Apoc.* vi. 16. 17. *A facie sedentis super thronum, et ab ira Agni*: quoniam venit dies magnus irae ipsorum (ou, selon le grec, *dies magnus irae ejus*). — (4) *Deut.* xxxiii. 2. *Dominus de Sinai venit et de Seir ortus est nobis*: apparuit de monte Pharan. — (5) Vulg. *Deus ab austro veniet*. Hébr. *היהוה ביהוה יבוא*, *Deus e Theman veniet*, le futur pour le prétérit: c'est un hébraïsme. — (6) *Lxx.* *Καὶ ὁ ἅγιος ἐξ ὄρους κατασκίου*. — (7) *Mich.* v. 2. *Et tu Bethlehem Ephrata... ex te egredietur qui sit dominator in Israel*. — (8) *Mich.* v. 4. *Et nunc magnificabitur usque ad terminos terrae*. — (9) *Joan.* vii. 22. *Salus ex Judæis est*. — (10) *Isai.* ii. 3. *De Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem*. — (11) *Psal.* cix. 2. *Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion*.

Seigneur éclata seulement sous les cieux, et il n'y eut qu'une petite portion de la terre qui fut remplie de ses louanges. Mais au temps de Jésus-Christ et en la personne de Jésus-Christ, la gloire du Seigneur a couvert les cieux ; Jésus-Christ s'est élevé au-dessus des cieux, et il y a fait éclater sa gloire : il s'est fait connaître aux nations, et, en peu de temps, toutes les parties de la terre alors connues ont été remplies de ses louanges : *Operiet cœlos gloria ejus, et laudis ejus plena est terra*. Son éclat a été comme celui de la lumière. Au temps de la sortie d'Égypte, à peine cette lumière pénétra-t-elle à travers les ténèbres qui couvraient alors la multitude des nations, la loi était comme un flambeau qui, au milieu d'une grande obscurité, éclairait ceux qui s'en approchaient. Mais l'Évangile a éclaté comme une grande lumière aux yeux de toute la terre. Jésus-Christ s'est levé alors comme un soleil, dont les rayons ont dissipé les ténèbres qui couvraient les nations, et ont répandu sur la terre un grand jour : *Splendor ejus lux fuit* (1). Il a dans ses mains des cornes puissantes ; c'est là que sa force est cachée. Au temps de la sortie d'Égypte, le Seigneur s'est montré comme un conquérant, armé de force, pour renverser et exterminer ses ennemis. Mais en Jésus-Christ, les expressions du prophète ont bien une autre énergie. C'est par sa croix que ce Dieu Sauveur a triomphé ; du milieu de ses mains percées par les clous qui l'ont attaché à la croix, sortent des rayons de gloire qui, semblables à des cornes pleines de force, lui soumettent les nations, et font trembler l'enfer : *Cornua in manibus ejus sunt* (2). Mais cette force est une force cachée. Les hommes charnels n'y voient que faiblesse et ignominie apparente ; rien n'égale la gloire que Jésus-Christ s'est acquise par cette ignominie apparente ; rien n'égale la force cachée sous cette apparente faiblesse : *Ibi abscondita est fortitudo ejus*. Devant sa face, marche la grêle, et les charbons de feu sortent de devant ses pieds. C'est précisément ce que remarque le psalmiste, lorsque, parlant des prodiges que le Seigneur avait faits au milieu des Égyptiens, il dit que le Seigneur livra leurs bêtes à la grêle, et leurs troupeaux aux charbons de feu (3). Les armes de Jésus-Christ ne sont ni les charbons de feu, ni la grêle ; mais ce sont ses paroles mêmes, semblables tout à la fois et à la grêle et aux charbons de feu. Le Seigneur a tonné du haut du ciel, dit le psalmiste ; le Très-Haut a fait entendre sa voix : les nuées se sont fondues en pluie ; et il en est tombé une grêle accompagnée de charbons de feu (4). Et, selon la pensée des pères, ces symboles nous représentent les effets de la prédication de l'Évangile. Les apôtres, semblables à des nuées remplies des eaux salutaires de la grâce, ont fait retentir dans toute la terre le tonnerre de la prédication évangélique : leurs paroles, semblables à une grêle qui détruit tout, détruisaient l'impiété dans les cœurs en y répandant la crainte du Seigneur ; et, en même temps, semblables à des charbons de feu qui embrasent, elles allumaient dans les cœurs le feu divin de la charité. Ainsi, par eux, Jésus-Christ portait de tous côtés cette grêle salutaire, ce feu divin : *Ante faciem ejus ivit grando ; et egressus est ignis ante pedes ejus*. Il s'est élevé, et la terre a tremblé ; il a regardé, et les nations ont été renversées. Lorsque Dieu sortit à la tête de son peuple et passa dans le désert, la terre fut ébranlée : il porta ses regards sur les nations qui habitaient la terre de Canaan, et il y jeta la consternation et l'effroi. Lorsque Jésus-Christ sortit à la tête de son peuple, lorsque, élevé au-dessus des cieux, il se fut assis à la droite de Dieu, son Père, pour conduire de là les nations par la parole de l'Évan-

(1) Vulg. et hébr. lit. *erit*, c'est un hébraïsme. — (2) Le mot *sunt* est sous-entendu dans l'hébreu et dans la Vulgate. — (3) *Psalm. LXXVII. 48* : Tradidit grandini (לברד) jumenta eorum, et possessionem (hebr. *pecus*) eorum igni (ררשבים). Le mot רשפא, que saint Jérôme a traduit par *diabolus*, signifie simplement des charbons du feu. Il a encore la même signification dans le psaume LXXV., où au lieu de *potentias arcuum*, on lit dans l'hébreu : רשפי קשת, *scintillas arcus*, les flammèches ou les charbons enflammés que jette l'arc en lançant ses flèches. — (4) *Psalm. XVIII. 13. 14. Præ fulgore in conspectu ejus nubes transierunt, grando et carbones ignis* (Hébr. alit. *Præ fulgore ejus diffuserunt nubes ejus : exarserunt grando et carbones ignis*). Et intonuit de cœlo Dominus, et Altissimus dedit vocem suam. Voyez ce que dit saint Augustin sur ce texte qu'il explique de la prédication évangélique.

gile, il se fit dans toute la terre un ébranlement universel : ce monarque divin, ce guerrier invincible porta sur les nations ses regards puissants qui firent fondre tous les cœurs, les uns se soumettant à lui, les autres ne lui opposant que d'inutiles efforts : *Stetit, et contremuit terra; aspexit, et dissolutæ sunt gentes* (1). Les montagnes éternelles ont été brisées; les collines se sont abaissées. Les plus grands obstacles ont cédé devant le Seigneur, lorsqu'il a voulu introduire son peuple dans la terre qu'il lui avait promise. Lorsque Jésus-Christ a établi son règne sur la terre, il a brisé et réduit en poudre l'empire romain idolâtre, qui se regardait comme un empire éternel, et qui renfermait en lui les anciens empires qui avaient été autrefois si puissants, et qu'il avait subjugués. Jésus-Christ les a tous brisés en brisant celui qui les avait réunis (2), et qui se promettait une éternelle durée : *Contriti sunt montes æterni, et incurvati sunt colles æterni* (3). Ses démarches sont secrètes et cachées. Dieu a marché au milieu de la mer; il s'est fait un chemin au milieu des grandes eaux; et l'on a pu reconnaître les traces de ses pas (4). Les démarches de Jésus-Christ sont de même secrètes et cachées; il abandonne les Juifs, et il appelle les gentils, sans que personne puisse comprendre la raison d'une conduite si étonnante; ses jugements sont incompréhensibles et ses voies sont impénétrables (5) : *Incessus absconsionis ei sunt* (6). Sous l'idole, les tentes de Chusan ont été ébranlées, et le trouble s'est répandu sur les pavillons de la terre de Madian. L'Ethiopie fut habitée par une colonie des descendants de Chus ou Kousch; et de là vient que les *Chusites* ou *kouschites*, dont il est ici parlé, sont appelés ici *Ethiopiens* dans la Vulgate et dans la version des Septante. Mais les Madianites étaient eux-mêmes aussi descendants de Chus, puisque Séphora, fille de Jéthro, Madianite, est appelée *kouschite* (7). Ceci paraît donc regarder les vengeances que Dieu exerça sur les Madianites par les mains des Israélites, à cause du crime dans lequel ils avaient engagé son peuple en l'initiant aux mystères infâmes de l'idole de Phégor (8). Mais le trouble que Dieu répandit alors sur les pavillons de la terre de Madian et dans les tentes de Chusan, n'est ici qu'une figure du trouble que Jésus-Christ répandit parmi les nations infidèles, en renversant par la prédication de l'Évangile, le règne de l'idolâtrie : *Sub idolo* (9) *vidi tentoria Chusan* (10), *et turbatæ sunt pelles terræ Madian*. Le Seigneur fit éclater sa puissance sur la mer Rouge et sur le Jourdain; où la précipitation avec laquelle s'ouvrirent et s'arrêtèrent les eaux de ce fleuve et de cette mer, semblait être produite par l'impression de la colère du Dieu suprême; mais est-ce contre des fleuves que Dieu s'irrite, et est-ce contre la mer qu'il fait éclater son indignation? Tout cela n'était que l'image de ce qu'il devait opérer sur la terre, en faisant annoncer à tous les hommes et en tous lieux qu'ils fissent pénitence, pour prévenir le jugement terrible que le souverain Juge doit prononcer contre les méchants, au dernier jour (11). Alors, selon les

(1) La Vulgate lit : Stetit et mensus est (ויסדד) terram : aspexit, et dissolvit (hebr. ויתר et subsilire fecit) gentes. Les Septante : Ἰστῆ, καὶ ἐσαλεύθη ἡ γῆ : ἐπέλεψε, καὶ διετάκη ἔθνη; ce qui prouve que, dans le premier membre, ils lisaient : ויתר, et subsiliit, ou contremuit. et dans le second membre ויסדד, et dissolutæ sunt.. — (2) Dan. II. 44. Consumuet autem et consumet universa regna hæc. — (3) La Vulgate à la lettre : Montes seculi, colles mundi. L'hébreu à la lettre : Montes avi, colles seculi; ces deux expressions marquent une durée illimitée. — (4) Psalm. IXXVI. 20. In mari via tua, et semitæ tuæ in aquis multis, et vestigiâ tua non cognoscentur. — (5) Rom. XI. 33. Quam incomprehensibilia sunt iudicia ejus, et investigabiles viæ ejus! — (6) La Vulgate porte : Ab itineribus æternitatis ejus. Mais 1° la préposition ab n'est ni dans l'hébreu, ni dans la version des Septante. 2° Le mot הליכותו est celui-là même qui se trouve employé au psaume LXXVI. 25, où la Vulgate porte : Viderunt ingressus tuos, Deus, ingressus Dei mei, Regis mei qui est in Sancto. Et il signifie proprement, incessus. 3° En supposant que le mot עויות signifiait ici l'éternité, il faudrait traduire : Incessus æternitatis ei sunt; ou, Ingressus æternos habet. Mais ce mot dérive de la racine עוה qui signifie cacher; et il pourrait bien signifier ce qui est secret et caché : Incessus absconsionis ei sunt; ou, Incessus absconditos habet. Ce sens, qui semble être le plus naturel, convient également et au sens littéral du cantique et au sens spirituel. — (7) Exod. II. 16. 21. et Nunt. XII. 1. — (8) Num. XXV. 16. et seqq. et XXI. 1. et seqq. — (9) La Vulgate traduit : pro iniquitate. L'expression de l'hébreu ואת חתתו און peut signifier sub idolo. Le mot און est celui qui se trouve dans Isaïe, LXVI. 3. où la Vulgate même traduit, quasi qui benedicat idolo, (סכרד און). — (10) C'est l'expression de l'hébreu כושו, que la Vulgate rend par Aethiopia. — (11) Act. XVII. 30. Nunc annuntiat hominibus ut omnes ubique pœnitentiam agant, eo quod statuit diem in quo iudicaturus est orbem in æquitate, in viro, in quo statuit.

expressions mêmes du psalmiste, la terre fut ébranlée et trembla ; les fondements des montagnes furent agités des plus vives secousses (1), parce que le Seigneur faisait éclater de tous côtés les menaces de sa colère contre l'impiété des hommes (2). Alors on vit les abîmes des eaux s'entr'ouvrir ; les fondements du monde furent découverts au bruit des menaces du Seigneur et par le souffle impétueux de sa colère (3). C'est sous ces symboles que le psalmiste nous représente les effets de la prédication de l'Évangile, qui, dissipant le déluge d'impiété qui avait inondé la terre, fit paraître une terre nouvelle au milieu des eaux ; et c'est aussi ce qui avait été représenté lorsque le Seigneur, frappant les eaux de la mer Rouge et celles du Jourdain, les divisa et mit à sec leur lit. Car est-ce contre des fleuves qu'il s'irrite, et est-ce contre la mer qu'il fait éclater son indignation ? *Numquid in fluminibus exarsisti, Domine ? aut in fluminibus ira tua* (4) ? *Vel in mari indignatio tua ?* Le Seigneur monta sur ses chevaux ; et dans ses chars était le salut. Le Seigneur, monté sur les chérubins, vint au secours de son peuple, et le sauva en lui faisant passer à sec le lit de la mer Rouge ; mais le salut qu'il procura alors à l'ancien peuple n'était que la figure de celui qu'il devait procurer au peuple nouveau. Les hommes apostoliques étaient eux-mêmes ces coursiers rapides, ces chars armés, sur lesquels le Seigneur était monté, pour procurer le salut au peuple nouveau qu'il se formait. Assis sur eux comme sur les chérubins, il volait, selon l'expression du psalmiste (5), il volait comme sur les ailes des vents ; et, parcourant avec rapidité l'univers, il y portait de tous côtés le salut : *Sed ascendisti* (6) *super equos tuos ; in quadrigis tuis erat salvatio* (7). Le Seigneur a suscité et fait paraître son arc ; il a accompli les promesses qu'il avait faites avec serment aux tribus d'Israël. La liaison et le rapport de cet arc suscité et des promesses accomplies, donnent lieu de croire que, selon la lettre, cet arc est celui dont Dieu parlait à Noé, lorsqu'il disait : *Voici le signe de l'alliance que j'établis pour toujours entre moi et vous... Je mettrai mon arc dans les nuées, comme le signe de l'alliance que j'ai faite avec la terre. Lors donc que j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc paraîtra dans les nuées, et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous... Mon arc sera donc dans les nuées, et en le voyant je me souviendrai de l'alliance éternelle qui a été faite entre Dieu et toutes les âmes vivantes qui animent toute chair qui est sur la terre* (7). Le Seigneur a suscité son arc en faveur des Israélites, soit en faisant paraître l'arc-en-ciel même, peut-être après l'orage qui tomba sur les Égyptiens au passage de la mer Rouge, soit au moins, en sauvant alors son peuple et en accomplissant ainsi l'alliance qu'il avait faite avec Noé, et les promesses qu'il avait renouvelées d'âge en âge aux patriarches, de qui étaient descendues les douze tribus. Mais l'arc-en-ciel même que le Seigneur établit comme un signe qu'il place dans les nuées, et dont la vue désarme sa colère en lui rappelant le souvenir de son alliance, représente Jésus-Christ qui, assis dans les cieux à droite de son Père, désarme sa colère en lui rappelant le souvenir de son alliance. Le Seigneur a donc suscité son arc en plaçant Jésus-Christ à sa droite (9). Il a suscité et accompli les promesses qu'il avait faites aux tribus d'Israël, en répandant sur son peuple les dons de sa grâce, et

(1) *Psalm. xvii. 8.* *Commota est et contremuit terra, fundamenta montium conturbata sunt et commota sunt, quoniam iratus est eis.* — (2) *Rom. i. 18.* *Revelatur enim ira Dei de cælo super omnem impietatem et injustitiam hominum eorum.* — (3) *Psalm. xvii. 16.* *Et apparuerunt fontes aquarum, et revelata sunt fundamenta orbis terrarum, ab increpatione tua, Domine, ab inspiratione spiritus iræ tuæ.* — (4) *Vulg. furor tuus.* Hébr. אַפַּק, *ira tua.* — (5) *Psalm. xvii. 11.* *Et ascendit super cherubim' et volavit : volavit super pennas ventorum.* — (6) *Vulg. Qui ascendes.* Hébr. בִּי תִרְכַּב, *sed ascendes*, pour *sed ascendisti* : hébraïsme. — (7) *Vulg. et quadrigæ tuæ salvatio :* l'hébreu peut aussi se traduire *quadrigæ tuæ* (sub. *sunt*) *salvatio.* — (8) *Gen. ix. 12. et seqq.* *Hoc signum fœderis quod dō inter me et inter me et vos... Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et inter terram. Cumque obduxero nubibus cælum, apparebit arcus meus in nubibus, et recordabor fœderis mei vobiscum... Eritque arcus in nubibus, et videbo illum, et recordabor fœderis sempiterni quod pactum est inter Deum et omnem animam viventem universæ carnis quæ est super terram.* — (9) *Ephes. i. 20.* *Suscitans illum a mortuis, et constituens ad dexteram suam cœlestibus.*

accomplissant ainsi, suivant l'expression même de Zacharie (1), le serment qu'il avait fait à Abraham, notre père, et par lequel il lui avait promis qu'étant délivrés des mains de nos ennemis, nous le servirions sans crainte dans la sainteté et dans la justice, marchant en sa présence tous les jours de notre vie ; ou, selon l'expression de l'hébreu, il a *éveillé* son arc ; il l'a éveillé en ressuscitant Jésus-Christ, son fils ; et, selon la remarque de l'Apôtre (2), en ressuscitant Jésus-Christ son fils, il a accompli la promesse qu'il avait faite aux patriarches : *Suscitans suscitasti arcum tuum, juramenta tribubus quæ locutus eras* (3). Le Seigneur a fendu les fleuves, et il a ébranlé la terre. Il a fendu les eaux du Jourdain, et il a répandu le trouble et l'agitation parmi les peuples qui habitaient la terre de Canaan. Il a fendu les fleuves en rompant, par la prédication de l'Évangile, l'accord impie qui tenait les hommes unis dans la superstition et dans l'idolâtrie ; il a ébranlé la terre en sapant par les fondements l'idolâtrie qui y régnait : *Fluvios scidisti, et terram commovisti* (4). Les montagnes ont vu le Seigneur, et elles en ont été dans le travail et l'agitation. C'est ce qu'éprouva la montagne du Sinaï, lorsque le Seigneur y fit éclater sa gloire. C'est ce qu'ont éprouvé les grands de la terre, lorsque Dieu manifesta sa gloire dans tout l'univers, par la prédication de l'Évangile, et surtout lorsque, par une mort funeste, il cita à son tribunal ces tyrans impies qui avaient persécuté son peuple, et qui furent alors condamnés à souffrir des tourments proportionnés à la grande puissance dont ils avaient été revêtus, et dont ils avaient fait un abus si horrible : *Viderunt te, et doluerunt* (5) *montes*. Les nuées ont répandu un déluge d'eau ; l'abîme a fait entendre sa voix ; les éclairs ont brillé du haut des cieux. C'est précisément ce que le psalmiste nous dit être arrivé au passage de la mer Rouge (6) ; les nuées versèrent des déluges d'eau ; l'air retentit d'un bruit effroyable ; le Seigneur lançait de toutes parts ses traits enflammés : le bruit de son tonnerre se fit entendre comme le bruit que fait une roue : ses éclairs brillèrent ; le monde en fut ému, et la terre en fut ébranlée. Mais tout cela n'est ici qu'un symbole des merveilleux effets de la prédication de l'Évangile. Les apôtres, semblables à des nuées fécondes remplies des eaux de la grâce, répandirent de tous côtés ces eaux salutaires avec une telle abondance, qu'en peu de temps la terre en fut inondée : *Effuderunt aquas nubes* (7). La haute élévation de leur sagesse et de leur vertu, qui faisait d'eux comme les cieux du monde nouveau, les rendait aussi semblables à cet abîme supérieur, d'où se répandent les eaux de la pluie, et d'où le Seigneur fait retentir son tonnerre. La prédication évangélique qui sortait de la bouche de ces hommes fidèles, était elle-même cette voix de tonnerre que le Seigneur faisait entendre dans l'univers, du haut de cet abîme nouveau, que sa main venait de former, en les remplissant des dons de sa grâce : *Dedit abyssus vocem suam*. Ces hommes divins étaient également puissants et en œuvres et en paroles : les vertus qu'ils pratiquaient et les miracles qu'ils opéraient, étaient comme autant d'éclairs qui accompagnaient le tonnerre de leur voix : *Dedit abyssus vocem suam; altitudo coruscationes suas protulit* (8). Le soleil et la lune se sont arrêtés dans le lieu de leur demeure ; ils ont contemplé la défaite des peuplades cananéennes ; et ils ont poursuivi leur course à la lueur des flèches du Seigneur et à l'éclair foudroyant de sa lance.

(1) *Luc. i. 69. et seqq.* Et erexit... jusjurandum quod juravit ad Abraham patrem nostrum daturum se nobis, ut sine timore de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi in sanctitate et justitia coram ipso omnibus diebus nostris. — (2) *Acl. xiii. 32. 33.* Nos vobis annuntiamus eam quæ ad patres nostros repromissio facta est, quoniam hanc Deus adimplevit filiis nostris (ait. *filiis eorum nobis*) ressuscitans Jesum. — (3) L'hébreu אמר סלה, *dixit Selah*. La Vulgate suppose que saint Jérôme lisait : אמר אהר (quæ) loquens tu, ou *locutus es*; ou אהרר סלה (quæ) *locutus es, Selah*. — (4) *Vulg. Fluvios scindes terræ.* L'hébreu נהרתו תבקע ארץ, *Fluvios scindes*; mais il reste le mot *terra*, dont le rapport ne se trouve point marqué. Quelques exemplaires des Septante lisent : Ποταμούς διασχεδάσεις, και γῆν σείσεις. — (5) L'hébreu יתיר, qui signifie proprement des douleurs semblables à celles d'une femme qui est en travail. — (6) *Psalm. lxxvi. 18. 19, juxta Hebr.* Effuderunt aquas nubes; vocem dederunt cœli: etiam sagittæ tuæ discurrerunt. Vox tonitru tui velut rotæ: illuxerunt fulgurationes tuæ: orbis commotus est, et contremuit terra. — (7) *Vulg. Gurgis aquarum transitit.* On lit aussi dans l'hébreu: זרם כים עבר, *inundatio aquarum transitit*. — (8) *Vulg. Allitudo manus suas levavit.*

C'était encore une figure de ce qui devait arriver au temps de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur est lui-même le Soleil de justice et de vérité ; et comme la lune reçoit du soleil sa lumière, ainsi l'Eglise reçoit de Jésus-Christ tout son éclat et toute sa gloire. Jésus-Christ et son Eglise sont donc les deux astres du monde nouveau. Dieu a établi ces deux astres dans leur demeure, et ils y ont été fixés lorsqu'il a fait asseoir Jésus-Christ à sa droite, et qu'il a introduit avec Jésus-Christ dans les cieux les prémices de son Eglise : *Sol et luna steterunt in habitaculo suo*. Ces deux astres se sont avancés et ont poursuivi leur course. Jésus-Christ est lui-même cet astre qui, selon l'expression du psalmiste, s'élançe plein d'ardeur comme un homme fort et puissant qui s'apprête à fournir une course rapide : il part d'une extrémité du ciel, et s'avance jusqu'à l'autre extrémité, sans que personne puisse se dérober à la chaleur de ses rayons (1). Tel Jésus-Christ, après avoir fait éclater au milieu des Juifs les premiers rayons de sa lumière, est allé ensuite éclairer d'autres peuples ; et nul ne se soustrait aux charmes puissants de sa grâce. Son Eglise poursuit sa course avec lui ; elle se perpétue et prend chaque jour de nouveaux accroissements. Ces deux astres s'avancent au milieu des éclairs et des foudres, c'est-à-dire au milieu des prodiges de toute espèce qui, comme des éclairs, frappent les yeux des hommes et déconcertent les démons, et au milieu des jugements terribles que Dieu exerce contre ses ennemis, et qui sont comme une lance foudroyante dont sa main les frappe : *In luce sagittarum tuarum ierunt* (2), *in splendore fulgurante* (3) *hastæ tuæ*. Le Seigneur a foulé aux pieds la terre dans son indignation ; il a brisé les nations dans sa colère, lorsqu'il a exterminé les Cananéens qui habitaient la terre qu'il avait promise à son peuple. Il a de même foulé aux pieds la terre dans son indignation ; il a de même brisé les nations dans sa colère, lorsque, faisant éclater son indignation et sa colère contre l'impiété des hommes, il a exterminé de dessus la terre le règne de l'idolâtrie, et a fait porter le poids de ses vengeances à ceux qui ont persévéré jusqu'à la fin dans leur impiété : *In indignatione conculcasti* (4) *terram* ; *in ira* (5) *triturasisti* (6) *gentes*. Le Seigneur est sorti pour sauver son peuple ; il est sorti avec son Christ. Le Seigneur est sorti et a fait éclater sa puissance pour sauver son peuple d'entre les mains des Egyptiens ; et Moïse fut alors le conducteur de son peuple. Mais en vain chercherait-on dans Moïse le Christ dont parle le prophète. Jamais Moïse n'eut le nom de *Christ* ; jamais il ne reçut aucune onction qui pût lui mériter ce nom. Il est donc évident que le prophète est occupé de tout autre chose que de la sortie d'Egypte ; il veut montrer que toutes les merveilles dont il vient de parler ne sont point proprement celles que Dieu fit éclater à la sortie d'Egypte. Un autre objet infiniment plus important l'occupe ; c'est le salut que Dieu avait résolu de procurer à son peuple par le ministère du Christ promis : *Egressus es in salutem populi tui, in salutem cum Christo tuo*. Le Christ du Seigneur a paru ; il est venu sauver son peuple en le délivrant de ses péchés (7). *Le Seigneur est sorti avec son Christ* ; il était lui-même dans son Christ pour se réconcilier par lui le monde (8). *Il est sorti lui-même avec son Christ*, lorsque son Christ, vainqueur de la mort et de l'enfer, est sorti lui-même pour continuer de vaincre (9) en soumettant les nations à l'obéissance de la foi. *Il est sorti* en faisant éclater les effets de sa puissance et de sa bonté. Il est sorti *pour sauver* ; il a fait éclater sur la terre en même temps sa justice et sa miséri-

(1) *Psalm. XVIII. 6. 7.* Et ipse tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exultavit ut gigas ad currendam viam. A summo cælo egressio ejus, et occursus ejus usque ad summum ejus, nec est qui se abscondat a calore ejus. — (2) Vulg. et hébr. litt. *ibunt* : futur pour prétérît, hébraïsme. — (3) Vulg. *fulgurantis*. — (4) Vulg. *conculcabis*. L'hébreu lit תצדך, qui signifie à la lettre *pertransibis* : mais ce mot exigerait בארץ, *in terra* ; au lieu qu'on lit seulement ארץ, *terram*. Il y a lieu de croire que saint Jérôme lisait quelque autre mot qui signifiait *conculcabis*, tel que pourrait être בעסם. — (5) Vulg. *in furore*. Hebr. באף, *in ira*. — (6) Vulg. *obstupefacies*. Hebr. תרוש, *trituras* : et ce mot s'accorde mieux avec le mot *conculcabis* qui précède. — (7) *Matth. I. 21.* Et vocabis nomen ejus Jesum ; ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. — (8) *II. Cor. V. 19.* Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi. — (9) *Apoc. VI. 2.* Data est ei corona ; et exivit vincens, ut vinceret.

corde, mais le principal objet de ses desseins était de procurer aux hommes le salut qu'il leur avait promis (1). Il est sorti pour sauver son peuple, pour procurer le salut éternel, l'éternelle rédemption, à ceux qui croiront en Celui qu'il leur a donné pour les sauver (2), et qui persévéreront jusqu'à la fin dans cette foi (3) qu'ils auront reçue de lui (4), et qui est le caractère de tous ceux qui forment son peuple (5). Il est sorti avec son Christ pour sauver son peuple : ce n'est que par son Christ qu'il procure à son peuple le salut qu'il lui a promis : il n'y a point de salut par aucun autre (6), et nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devons être sauvés : *Egressus es in salutem populi tui, in salutem cum Christo tuo*. Le Seigneur a frappé la tête de la maison de l'impie ; il en a découvert les fondements ; et elle s'est vue inondée jusqu'au cou. Le bras du Seigneur a frappé le pharaon (7) ; il a précipité dans les eaux toute l'armée de ce prince sans qu'il en ait échappé un seul homme (8) ; les plus grands d'entre ses princes ont été submergés (9). Ou plutôt, le Seigneur a frappé la tête de la maison de l'impie, en frappant par les mains des barbares Rome païenne qui était la capitale de l'empire idolâtre ; il a découvert les fondements de la maison de l'impie, en renversant cet empire jusqu'aux fondements. La maison de l'impie frappée à la tête s'est vue en même temps inondée jusqu'au cou par les eaux qui l'ont renversée. Les barbares qui ont détruit Rome ont en même temps inondé tout l'empire et l'ont détruit : *Percussisti caput de domo impij, denudasti fundamentum ejus, usque ad collum immersa est* (10). Le Seigneur a frappé de sa verge la tête des cavaliers de l'impie, qui venaient avec l'impétuosité d'un tourbillon pour perdre et dissiper le peuple élu, et qui déjà se livraient aux vifs transports de cette joie cruelle qu'éprouve celui qui dévore le pauvre dans le secret. L'ennemi disait : Je les poursuivrai et je les atteindrai ; je partagerai leurs dépouilles, et mon âme s'en rassasiera ; je tirerai mon épée, et ma main les exterminera. Mais le Seigneur a répandu son souffle et la mer les a couverts (11) ; le pharaon est entré à cheval dans la mer avec ses chars et ses cavaliers ; et le Seigneur a fait retourner sur eux les eaux de la mer (12) ; le souffle de ses lèvres, la verge de sa bouche, a fait périr le pharaon et toute son armée. Ou plutôt, le Seigneur a frappé de sa verge les chefs des cavaliers de l'impie, lorsqu'il a frappé de la verge de sa justice inflexible les empereurs païens qui étaient les chefs de ces hommes impies qui combattaient pour le démon, et qui, semblables à une cavalerie formidable, venaient, avec l'impétuosité d'un tourbillon, se jeter sur les adorateurs du vrai Dieu, pour les perdre et les disperser, se promettant de pouvoir bientôt exterminer entièrement le peuple consacré à Jésus-Christ, peuple sans défense, et se livrant aux transports prématurés de cette joie cruelle qu'éprouve l'homme sanguinaire qui dévore le pauvre dans le secret : *Transfixisti in virga tua capita equitum ejus* (13), *qui veniebant ut turbo ad dispergendum nos* (14), *et exultabant sicut qui devorat pauperem in abscondito*. Le Seigneur

(1) *Joan.* iii. 17. Non enim misit Deus Filium suum in mundum ut judicet mundum, sed ut salvetur mundus per ipsum. — (2) *Joan.* iii. 16. Sic enim Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret; ut omnis qui credit in eum non pereat, sed habeat vitam æternam. — (3) *Matth.* xxiv. 13. Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. — (4) *Phil.* i. 29. Vobis donatum est pro Christo, non solum ut in eum credatis, etc. — *Act.* xiii. 48. Et crediderunt quotquot crant præordinati in vitam æternam. — (5) *II. Thess.* iii. 2. Non enim omnium est fides. — (6) *Act.* iv. 12. Et non est in alio aliquo salus: nec enim aliud nomen est sub cœlo datum hominibus, in quo oporteat nos salvos fieri. — (7) *Isaï.* li. 9. Numquid non tu percussisti superbum, vulnerasti draconem? — (8) *Exod.* xv. 4. Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare. *Exod.* xiv. 28. Nec unus quidem superfuit ex eis. — (9) *Exod.* xv. 4. 10. Electi principes ejus submersi sunt in mari Rubro... Submersi sunt (צללו) quasi plumbum in aquis vehementibus. — (10) La Vulgate porte seulement: *Denudasti fundamentum ejus usque ad collum*. — (11) *Exod.* xv. 9. 10. Dixit inimicus: Persequar et comprehendam: dividam spolia, implebitur anima mea: evaginabo gladium meum, interficiet eos manus mea. Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare. — (12) *Exod.* xv. 19. Ingressus est enim eques Pharaeo cum curribus et equitibus ejus in mare: et reduxit super eos Dominus aquas maris. — (13) *Vulg.* *Maledixisti sceptris ejus, capitibus bellatorum ejus*. Mais 1^o l'hébreu lit: נקבת, à la lettre, *transfixisti*, que quelques-uns confondent avec קבתו, qui signifierait *maledixisti*. 2^o L'hébreu lit במטיו, *in virgis ejus*; au lieu de quoi on lit dans quelques exemplaires des Septante: μετὰ δυνάμεώς σου. 3^o L'hébreu lit ראשו, *caput*, les Septante ont lu au pluriel הראשו, *capita*. 4^o L'hébreu lit פרוי, à la lettre, *pagani ejus*; on prétend qu'il faut lire פרוי, *pagavorum ejus*; ou פרוי, *equitalem ejus*: c'est l'expression de Moïse: *Pharaeo cum curribus et equibus ejus*, ברכבו ובפרויו. — (14) *Vulg.* *ad dispergendum nos*.

a fait entrer ses chevaux dans la mer; et les grandes eaux ont été troublées et agitées. Il a fait entrer dans la mer Rouge son peuple, semblable à une cavalerie nombreuse et redoutable; et les grandes eaux de cette mer ont été troublées et agitées par le mouvement qui les a ouvertes et séparées. Ou plutôt, le Seigneur a fait entrer ses chevaux dans la mer en faisant entrer ses apôtres au milieu de cette mer d'infidélité qui inondait la terre; et les grandes eaux ont été troublées et agitées à la voix de ces hommes divins; car les eaux représentent les peuples (1). On vit alors, en effet, les peuples se soulever et former de vains projets (2) contre le Seigneur, qui avait résolu de faire retirer cette mer d'infidélité, et d'ouvrir au milieu d'elle un passage pour son peuple : *Induxisti in mare equos suos* (3); *turbatae sunt aquae multae* (4). Jusqu'ici le prophète s'est rappelé ce que Dieu a fait pour son peuple; mais maintenant un autre objet le frappe. Le Seigneur lui a fait connaître les vengeances qu'il allait exercer sur son peuple par les armes des Chaldéens. Cette parole que le Seigneur lui a fait entendre le saisit d'effroi : il l'a entendue, et ses entrailles en ont été tout émues : *Audivi, et conturbatus est venter meus*. Le saisissement dont la voix du Seigneur l'a frappé, a rendu ses lèvres toutes tremblantes : *A voce contremuerunt labia mea*. Le tremblement a pénétré jusque dans ses os, et les a remplis d'agitation et de trouble : *Ingressus est tremor* (5) *in ossibus meis*. Enfin, non seulement sa chair et ses os sont dans l'agitation et le tremblement, mais son âme même est toute troublée : *Et intra me conturbatus sum* (6). Ce qui l'afflige, ce qui le trouble, c'est qu'il voit la main de Dieu prête à frapper son peuple; c'est qu'il se voit réservé pour un jour d'affliction : *Qui relictus sum ad diem tribulationis* (7). Et ce jour d'affliction, c'est celui-là même que le Seigneur lui a annoncé, en lui disant : Je vais susciter les Chaldéens, cette nation dont l'âme est cruelle et dont les progrès sont rapides : ils viendront tous au butin, et ils assembleront des troupes de captifs comme des monceaux de sable (8). Ce jour d'affliction, c'est celui où ce peuple formidable va monter pour ravager l'héritage du Seigneur : *Ubi ascendet populus qui devastabit nos* (9). Puisseons-nous être pénétrés nous-mêmes de tels sentiments à la vue du fléau que saint Jean nous annonce sous le nom de *second malheur* (10), et qui paraît être figuré par la captivité de Babylone ! Et certes, il n'y a pas lieu de douter que les fidèles qui verront les approches de ce fléau terrible, pourront dire ce qu'Habacuc disait à la vue du fléau qui menaçait son peuple. Aux premières annonces de ce malheur, leurs entrailles seront émues, leurs os seront troublés, leur âme sera pénétrée de douleur : ils s'affligeront de se voir réservés pour le jour d'une tribulation si grande, causée par l'irruption d'un peuple nombreux et formidable, qui viendra porter le ravage et la désolation dans l'héritage du Seigneur : *Audivi, et conturbatus est venter meus; a voce contremuerunt labia mea; ingressus est tremor in ossibus meis, et intra me conturbatus sum: qui relictus sum ad diem tribulationis, ubi ascendet populus qui devastabit nos*. Le prophète découvre les suites de l'irruption qui menace la Judée. Alors, tout le pays étant ravagé par les ennemis, le figuier ne fleurira plus, et il n'y aura plus de raisin à recueillir dans les vignes : l'olivier trompera l'attente qu'on avait de son fruit, et les campagnes ne produiront plus de grain pour la nourriture de l'homme : les brebis seront enlevées des bergeries, et il n'y aura plus de

(1) *Afoc. xvii. 15. Aquæ... populi sunt, et gentes et linguæ.* — (2) *Psalm. II. 1. Quare fremuerunt gentes, et populi meditati sunt inania:* — (3) *Vulg. Viam fecisti in mari equis tuis.* Les Septante traduisent : Καὶ ἐπέβηξ ἐς θάλασσαν τοῦ ἁγίου, *Induxisti in mare equos tuos.* — (4) *Vulg. in luto aquarum multarum.* L'hébreu lit הבר, *lutum.* Les Septante traduisent : ταρασσοντα, *turbantes,* ou selon d'autres exemplaires, ἐταράχθη, *turbatae sunt.* — (5) *Vulg. Ingredietur putredo,* 1° Mais l'hébreu lit יבשה, *ingredietur,* futur pour prétérit, hébraïsme. 2° Au lieu de ריק, *putredo.* Les Septante traduisent τρώμος, ce qui donne lieu de croire qu'ils ont lu רעד, *tremor.* — (6) *Vulg. Et subter me scateat.* Hebr. וחתתי ארנו, à la lettre, *et sub me conturbaber,* c'est-à-dire *intra me conturbatus sum.* — (7) *Vulg. Ut requiescam in die tribulationis.* — (8) *Habac. I. 6. 9. Ecce ego suscitabo Chaldaeos, gentem amaram et velocem... Omnes ad praedam venient... et congregabit quasi arenam captivitatem.* — (9) *Vulg. Ut ascendam ad populum accinctum nostrum.* Hebr. ויבדנו, litt. *ad ascendendum ad populum (qui) devastabit nos.* — (10) *Afoc. ix. 12. et seqq.*

bœufs dans les étables : *Ficus enim non florebit, et non erit proventus in vitibus* (1) ; *mentietur opus olivæ, et arva non afferent cibum : excindetur de ovili pecus, et non erit armentum in præsepibus*. Mais, selon l'expression même de l'Apôtre, Dieu se met-il donc en peine des bœufs (2) ? et serait-ce là un objet digne de la tristesse profonde dont le prophète nous témoigne être pénétré ? Tout ceci n'est sans doute qu'un langage figuré, qui nous représente la désolation extrême que l'église de Jésus-Christ éprouvera dans ces jours où, l'iniquité inondant la terre, la charité sera refroidie dans le cœur de la multitude (3), en sorte que les âmes, représentées dans le langage du Saint-Esprit par les figuiers et par les vignes, ne porteront presque plus ni les fleurs ni les fruits d'une véritable piété : la foi étant alors très rare sur la terre, les œuvres le seront aussi : *Ficus enim non florebit, et non erit proventus in vitibus* (4). L'olivier trompera l'attente qu'on avait de son fruit. L'olivier, dont le fruit produit une huile qui sert à éclairer et à fortifier, représente ceux qui, ayant reçu l'onction divine, doivent répandre sur les fidèles l'huile salutaire de la grâce en les éclairant et les fortifiant. L'olivier remplissait abondamment l'attente des fidèles, dans ces siècles heureux où ils trouvaient au milieu d'eux une multitude de ministres attentifs à remplir, à leur égard, ce double ministère ; mais en sera-t-il ainsi dans ces jours d'affliction et de larmes ? Il y aura toujours des ministres fidèles ; mais sera-ce toujours le plus grand nombre ? La foi étant rare sur la terre, la charité de plusieurs se refroidira, le zèle de plusieurs s'éteindra : *Mentietur opus olivæ*. Les campagnes ne porteront plus de grain pour la nourriture. Les fidèles sont eux-mêmes un froment destiné à devenir le pain de Dieu ; et l'exemple de leurs vertus est un aliment dont la piété se nourrit. Mais la charité, qui est le suc de ce froment, étant refroidie dans le cœur de la multitude, il y aura alors peu d'hommes fidèles dont les exemples puissent soutenir, fortifier et nourrir la piété de leurs frères : *Et arva non afferent cibum*. Les brebis seront enlevées des bergeries ; et il n'y aura plus de bœufs dans les étables. Les bœufs et les brebis seront dispersés sur la face de la terre, par la violence des ennemis du nom chrétien qui, enlevant de leur demeure et les fidèles représentés par les brebis, et les pasteurs représentés par les bœufs, les disperseront de tous côtés ; en sorte que, dans les mêmes lieux qui étaient auparavant remplis de pasteurs et de fidèles, à peine s'en trouvera-t-il quelques-uns qui aient échappé à la violence de l'ennemi : *Excindetur de ovili pecus, et non erit armentum in præsepibus*. Mais le prophète se console dans l'espérance du secours de son Dieu : sa foi lui rend présent le salut qu'il attend du Seigneur ; et déjà il se réjouit dans le Seigneur ; il tressaille de joie en ce Dieu de bonté de qui il attend son salut : *Ego autem in Domino gaudebo, et exultabo in Deo salutari meo* (5). Jéhovah, qui est le Souverain Maître de l'univers, est celui de qui le prophète attend toute sa force pour lui et pour tout son peuple. Ce Dieu puissant et miséricordieux ramènera Israël de sa captivité ; il donnera aux enfants de Jacob l'agilité des cerfs pour revenir dans leur patrie : et ils auront l'avantage de se voir rétablis sur les montagnes d'Israël : *Jehova Dominus* (6) *fortitudo mea erit* (7), *et ponet pedes meos quasi cervorum : et super*

(1) Vulg. *El non erit germen in vineis*. Hébr. ירמין יכול כנפנים, *El non erit proventus in vitibus*. — (2) 1. Cor. ix. 9. Numquid de bobus cura est Deo ? — (3) *Math.* xxiv. Quoniam abundavit iniquitas, refrigescet charitas multorum. — (4) *Aug. Enarr. in psalm. vii. n. 7.* Cum ergo et in ecclesiis, hoc est, in illa congregatione populorum atque gentium, ubi nomen christianum latissime pervagatum est, tanta erit abundantia peccatorum, quæ jam ex magna parte sentitur ; nonne illa hic prædicatur quæ per alium quoque prophetam denunciata est fames verbi ? Nonne et propter hanc congregationem peccatis suis a se lumen veritatis abalicanantem, Deus in altum regredietur, id est, ut aut non, aut a paucis de quibus dictum est : Beatus qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit : teneatur et percipiatur sincera fides, et ab omnium pravarum opinionum labe purgata ? Non ergo immerito dicitur : Et propter hanc congregationem in altum regredere : id est, secede rursus in altitudinem secretorum tuorum, etiam propter hanc congregationem populorum, quæ habet nomen tuum, et facta tua non facit. — (5) Vulg. *in Deo Jesu meo*. Hébr. באלהי ישועי. C'est la même expression que celle qui est si souvent rendue dans la Vulgate des Psaumes par *in Deo salutari meo*. — (6) Vulg. *Deus Dominus*. Hébr. יהיה אדני, *Jehova Dominus*, c'est-à-dire l'Être suprême, le souverain Maître. — (7) Le mot *erit* est sous-entendu dans l'hébreu et dans la Vulgate.

excelsa mea deducet me. Mais ceci n'est encore qu'une figure du secours que Dieu donnera à son peuple à la fin des temps. Au milieu de la plus extrême désolation, l'église de Jésus-Christ, toujours subsistante, toujours visible, toujours indéfectible, trouvera sa consolation dans l'attente du secours de son Dieu : assurée de cet appui, dont les effets sont ineffables, elle en éprouvera une joie anticipée. Elle se réjouira dans le Seigneur ; elle se réjouira en Jésus-Christ qui est en même temps son Dieu et son Sauveur : *Ego autem gaudebo in Domino, et exultabo in Deo salutari meo.* Jéhovah, le souverain Dominateur de l'univers, sera sa force ; il la soutiendra dans le temps où elle paraîtra plus faible aux yeux des hommes ; et le moment viendra où il la remplira d'une force semblable à celle de son premier âge, ou même plus admirable encore : *Jehova Dominus fortitudo mea erit.* Il lui donnera l'agilité des cerfs ; il multipliera alors sur la terre ses enfants qui sont aussi ses membres ; et c'est en eux qu'elle éprouvera cette ardeur et ce zèle qui rendra ses pieds plus agiles que ceux des cerfs ; ces hommes pleins de zèle pour porter partout l'évangile de paix, s'avanceront aussi vers la céleste patrie avec une ardeur dont l'agilité de la biche n'est qu'une faible image : *Et ponet pedes meos tanquam cervorum.* Enfin, il les conduira tous, et les réunira sur leurs hauteurs, sur les montagnes d'Israël, c'est-à-dire dans cette céleste patrie qui est le lieu élevé vers lequel les vrais enfants de Dieu portent tous leurs désirs : *Et super excelsa mea* (1) *deducet me.*

Telle est, dans son ensemble, l'application spirituelle que l'on fait de ce cantique. Peut-être certaines applications paraîtront-elles tirées d'un peu loin ; c'est aussi notre avis ; mais l'ensemble peut se soutenir comme tout ce qui est accommodative. La critique scientifique n'a rien à voir dans ces applications, qui dépendent du goût ou de l'imagination de leurs auteurs.

(1) On lit dans l'hébreu *בְּיַמֵּי*, *excelsa mea* ; les Septante supposent *בְּיַמֵּי*, *excelsa*, sans pronom.

CHAPITRE PREMIER

Plaintes du prophète sur les iniquités de Juda. Vengeances du Seigneur exercées par les Chaldéens. Châtiment de Nabucodonosor. Dieu ne laisse point l'oppression impunie.

1. Onus quod vidit Habacuc propheta.
2. Usquequo, Domine, clamabo, et non exaudies? vociferabor ad te, vim patiens, et non salvabis?

3. Quare ostendisti mihi iniquitatem et laborem, videre prædam et injustitiam contra me? Et factum est iudicium, et contradictio potentior.

4. Propter hoc lacerata est lex, et non pervenit usque ad finem iudicium; quia impius prævalet adversus justum, propterea egreditur iudicium perversum.

1. Prophétie révélée au prophète Habacuc.
2. Seigneur, jusqu'à quand pousserai-je mes cris vers vous, sans que vous m'écoutez? Jusqu'à quand élèverai-je ma voix vers vous dans la violence que je souffre, sans que vous me sauviez?

3. Pourquoi me réduisez-vous à ne voir devant mes yeux que des iniquités et des maux, des violences et des injustices? On intente des procès, et l'esprit de contention prévaut.

4. De là vient que les lois sont foulées aux pieds, et que l'on ne rend jamais la justice; parce que le méchant l'emporte sur le juste, et que les jugements sont tous corrompus.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. ONUS QUOD VIDIT HABACUC. On a déjà dit plusieurs fois que ce mot *onus* (1), une charge, un poids, signifiait une prophétie fâcheuse. On s'est étendu dans la préface sur la personne d'Habacuc, et sur le sujet de sa prophétie. Nous avons dit qu'il dut prophétiser immédiatement après la bataille de Karkemisch, en 606 ou en 605.

ÿ. 2. USQUEQUO CLAMABO, ET NON EXAUDIES? Habacuc débute par une plainte très vive au sujet des maux dont il était témoin, et de la prospérité des méchants. Ces deux objets l'affligent, au point de lui faire proférer des paroles qu'on aurait peine à excuser dans un autre, et que quelques anciens (2) ont reprises, comme trop aigres et trop vives. D'autres (3) ont cru que ce prophète exprimait ici, non ses sentiments, mais ceux du peuple, qui ne pénètre pas dans les desseins de Dieu, et qui tombe dans l'impatience, lorsqu'il voit la violence et l'injustice triomphantes. Ils citent à l'appui de leur opinion le psalmiste, qui fait parler les faibles dans un des ses cantiques, comme si lui-même était ébranlé par la vue du bonheur des impies. Ou bien Habacuc déclare ici quels ont été ses sentiments autrefois, avant que le Seigneur lui eût révélé ce qui devait arriver aux Chal-

déens; de même que le psalmiste confesse à Dieu non ses sentiments actuels, mais ceux qui l'animaient avant d'y avoir fait de plus sérieuses réflexions. Il faut convenir que l'on remarque dans les auteurs sacrés certaines saillies, qui nous paraissent peu respectueuses envers la Divinité. Nous en voyons des exemples dans Moïse (4), dans Job (5), dans Élie (6), dans David (7), dans Jérémie (8), dans Jonas (9), etc.

ÿ. 3. FACTUM EST IUDICIUM, ET CONTRADICTION POTENTIOR. Les Septante (10): *Il y a des jugements, et le juge reçoit des présents. Le chaldéen: Les méchants l'emportent par leurs chicanes et par leur orgueil.* Tout cela se voyait dans Juda, sous les derniers rois, depuis la mort de Josias. Voyez *Jerem.* XXI. 12; XXII. 3.

ÿ. 4. NON Pervenit usque ad finem iudicium. *Les jugements ne s'exécutent point;* parce que les juges manquent de force et d'autorité, et qu'ils ne réprimant point ceux qui s'opposent à l'exécution de leur arrêt. Ou: On ne décide rien (11), les juges abandonnent lâchement l'intérêt du pauvre, et n'osent prononcer contre le puissant.

Le prophète parle dans ces versets au nom des faibles, et se plaint, comme eux, de la puis-

(1) *Heb.* נשאה *Sept. Sym. Theodot.* Ἀήμιμα. *Theodoret.* Ἀήμιμα δὲ καλεῖ τῆς διανοίας τὴν λήψιν, καὶ τὴν ἀπὸ τῶν ἀνθρωπίνων μετὰδασιν ἐπὶ τὴν θεῖαν ἀποκάλυψιν.

(2) *Hieron. Præfat. in Habacuc.* Vides quod temeraria vox sit, et quodammodo blasphemantis Creatorem suum ad iudicium provocare, etc. *Vide et Nazianz. oral.* 1. *Apolog. et Eliam Cretens. in eum locum Naz.*

(3) *Theodoret. hic. Sanct. Vatab.*

(4) *Exod.* xxxii. 32. — (5) *Job.* iii. 3. 11.

(6) *iii. Reg.* xix. 4. 10. *et seq.* — *iv. Rég.* i. 10.

(7) *Psalms.* xii. 1; xl. 24.

(8) *Jerem.* xx. 14. 15. 16.

(9) *Jonas.* iv. 8. 9.

(10) Γέγονη ἡ κρίσις, καὶ ὁ κριτὴς λαμβάνει.

(11) ὡς πρὸς πρὸς ἑαυτῶν ἡ κρίσις. Les Septante: Οὐ διεξαγάγεταί τις τέλος κρίμα.

5. *Aspicite in gentibus, et videte; admiramini, et obstupescite; quia opus factum est in diebus vestris, quod nemo credet cum narrabitur.*

6. *Quia ecce ego suscitabo Chaldæos, gentem amaram et velocem, ambulantem super latitudinem terræ, ut possideat tabernacula non sua.*

5. *Jetez les yeux sur les nations, et soyez attentifs. Attendez-vous à être surpris et frappés d'étonnement; car il va se faire une chose dans vos jours, que personne ne croira lorsqu'il l'entendra dire.*

6. *Car voici que je vais susciter les Chaldéens, cette nation cruelle, et d'une incroyable vitesse, qui court toutes les terres pour s'emparer des tentes qui ne sont pas les siennes.*

COMMENTAIRE

sance des méchants, et de l'oppression des justes. Il imite leurs pensées, pour pouvoir leur inspirer les siennes, et il s'abaisse jusqu'à eux, pour les élever ensuite jusqu'à lui. La conduite de Dieu nous étonne. Elle renverse tous nos raisonnements et elle obscurcit toutes nos lumières. Car sa Providence qui règle tout par des vues profondes, et qui embrasse tous les hommes et tous les temps, est trop vaste et trop étendue pour pouvoir être comprise dans un cercle aussi étroit qu'est celui ou de notre esprit qui n'est que faible, ou de notre vie qui passe si tôt. Ainsi, il nous arrive, comme à ceux qui veulent regarder le soleil, que nos yeux s'éblouissent et s'aveuglent, parce qu'il ne peuvent soutenir un si grand éclat.

Habacuc n'a pas été le seul qui ait vu avec étonnement cette conduite de Dieu sur les hommes. David et Jérémie en ont été surpris comme lui. Et le premier le témoigne avec des expressions si fortes, qu'il ne craint pas de dire que *ses pieds ont presque chancelé* dans la voie de Dieu, et qu'il s'est vu près de tomber, en considérant l'état des méchants, qui, ayant mené une vie toujours criminelle et toujours heureuse, portent enfin leur grandeur et leur paix jusque dans la mort et dans le tombeau.

Mais les pensées des saints touchant le secret de cette conduite, sont bien différentes de celles des philosophes. Ceux-ci érigent un tribunal à leur raison, toute faible et toute aveugle qu'elle est, ils condamnent Dieu comme injuste, parce que souvent il ne punit pas en ce monde ceux qui commettent les plus grands crimes; les saints, au contraire, révèrent en Dieu tout ce qu'ils ignorent; et, après avoir adoré ses jugements comme pleins d'une souveraine justice, ils lui demandent sa lumière pour en connaître davantage.

ÿ. 5. *ASPICITE IN GENTIBUS, ET VIDETE;.... QUIA OPUS FACTUM EST IN DIEBUS VESTRIS, QUOD NEMO CREDET CUM NARRABITUR.* Après le préambule qu'on a vu dans les quatre versets précédents, le

prophète entre ici en matière. Il fait parler le Seigneur à ceux qui sont scandalisés de l'injustice et des violences qu'ils voyaient dans Juda. Il leur dit de jeter les yeux sur toutes les nations qui les environnent, et de considérer attentivement ce qui va leur arriver. Il prédit la venue des Chaldéens contre elles, et ensuite la venue de Nabucodonosor. Mais comme ces prédictions ne faisaient qu'augmenter le trouble du prophète, puisque les Chaldéens n'étaient pas moins criminels que ces peuples; Dieu lui déclare que l'empire des Chaldéens sera enfin détruit, et que, par là, le scandale des faibles sera entièrement effacé. Les Septante (1): *Voyez, moqueurs, et considérez; voyez les merveilles, et soyez exterminés; parce que je vais faire une chose de votre temps, que vous ne croirez point, quand on vous la dira.* Saint Paul cite ce passage dans les Actes (2) d'une manière qui est fort approchante de la version des Septante. Les anciens traducteurs grecs, Aquila, Symmaque et Théodotion, étaient semblables à saint Jérôme: mais ce père remarque que, dans deux autres versions anonymes, on lisait dans l'une: *Videbitis calumniatores*; et dans l'autre: *Videbitis declinantes*; au lieu de: *Aspicite in gentibus*. Ce qui montre qu'alors il y avait une variante dans les exemplaires hébreux. Il y en a encore aujourd'hui dans les exemplaires grecs; mais elles sont peu considérables.

ÿ. 6. *SUSCITABO CHALDÆOS, GENTEM AMARAM.* Nabucodonosor était le premier des rois chaldéens qu'on eût vu dans la Judée et dans les provinces voisines. Avant lui, c'étaient les rois d'Assyrie qui s'y étaient rendus célèbres. Nabucodonosor y fut d'abord envoyé par Nabopolassar, son père, contre la Cœlé-Syrie et la Phénicie, qui s'étaient révoltées et qui s'étaient données au roi d'Égypte (3). Cette révolte arriva la quatrième année de Joakim, roi de Juda. Joakim avait probablement voulu se soulever aussi contre ce prince. Nabucodonosor vint contre Jérusalem, prit Joakim, et le mit dans les fers, bien déterminé à

(1) Ἰδέτε οἱ κατατρονηταί, καὶ ἐπιβλέψατε, καὶ εἶδετε θαυμάσια, καὶ ἀφανίσθητε, διότι ἐγὼ ἔργον ἐργάζομαι, etc. Ils ont lu *לֹא יִדְעוּ בְּיָמֵינוּ אֵלֶּיךָ אֲנִי אֵלֶּיךָ*

(2) Act. XIII. 41. Ἰδέτε οἱ κατατρονηταί, καὶ θαυμάσατε, καὶ ἀφανίσθητε, ὅτι ἔργον ἐγὼ ἐργάζομαι ἐν ταῖς ἡμέραις

ἡμῶν, etc. Theodoret. hic. Ἰδέτε οἱ κατατρονηταί, καὶ ἐπιβλέψατε, καὶ θαυμάσατε, καὶ ἴδετε θαυμάσια, καὶ ἀφανίσθητε, διότι ἐγὼ ἐργάζομαι, etc. Edil. rom. Ἰδέτε οἱ κατατρονηταί, καὶ ἐπιβλέψατε, καὶ θαυμάσατε θαυμάσια, καὶ ἀφανίσθητε, etc.

(3) Vide Usser. ad an. Periodi Jul. 4107. Mundi 3397.

7. Horribilis et terribilis est; ex semetipsa iudicium et onus ejus egredietur.

8. Leviores pardis equi ejus, et velociore lupis vespertinis; et diffundentur equites ejus: equites namque ejus de longe venient, volabunt quasi aquila festinans ad comedendum.

7. Elle porte avec elle l'horreur et l'effroi: elle ne reconnaît point d'autre juge qu'elle-même; et elle fera tous les ravages qu'il lui plaira.

8. Ses chevaux sont plus légers que les léopards, et plus rapides que les loups qui s'élancent le soir. Ses cavaliers se répandront de toutes parts; ils accourent de loin, comme un aigle qui fond sur sa proie.

COMMENTAIRE

conduire à Babylone; mais, après lui avoir imposé de nouvelles conditions onéreuses, il le laissa dans Jérusalem, et se contenta d'emporter une grande partie des vases du temple, et d'emmener un certain nombre de jeunes captifs comme ôtages (1). De ce nombre, furent Daniel, Ananias et Misaël (2). Nabucodonosor réduisit sous l'obéissance de son père tout ce qui était entre le Nil et l'Euphrate; et renferma le roi d'Égypte dans les anciennes limites de son empire. Nabopolassar mourut à la fin de cette expédition, et Nabucodonosor retourna à Babylone, pour se mettre en possession du trône (3). Il ne demeura pas longtemps en repos. Jéchonias, roi de Juda, lui donna occasion de revenir dans la Judée (4). Il fut pris et mené à Babylone. Après cela, le pays demeura en paix, jusqu'à la neuvième année de Sédécias (5). Ce prince s'étant ligué avec le roi d'Égypte, voulut secouer le joug. Nabucodonosor revint pour la troisième fois en Judée, et fit la guerre successivement aux Juifs, aux Tyriens, aux Égyptiens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Iduméens, et généralement à tous les peuples des environs. Habacuc avait apparemment en vue tous ces événements dans sa prophétie; mais surtout la première expédition du roi de Chaldée contre Joakim.

GENTEM AMARAM ET VELOCEM. Presque tous les historiens grecs qui ont écrit l'histoire étrangère, ont parlé de la valeur et de l'intrépidité des troupes chaldéennes, et de la rapidité avec laquelle elles se sont répandues sur les pays dont elles ont fait la conquête (6). Mais rien ne donne une plus terrible idée de la férocité impitoyable avec laquelle les Assyriens et les Chaldéens traitaient les vaincus, que les inscriptions cunéiformes.

Ÿ. 7. EX SEMETIPSA JUDICIUM ET ONUS EJUS EGREDIETUR. C'est l'instrument dont Dieu se servira pour exercer la rigueur de ses jugements et pour châtier les hommes. Ou bien: Elle impose

la loi et le tribut à tous ceux qu'elle assujettit. Peuple absolu, impérieux, violent, qui en veut à la liberté de toutes les autres nations. Les Septante (7): *Peuple terrible et illustre; le jugement sortira de lui; il ne reconnaît aucune autorité au-dessus de lui, et il s'arroge tout à lui-même*. Tel est le sens de l'hébreu (8): *Peuple terrible et effroyable, qui ne reçoit la loi de personne, et qui n'a que faire du secours d'autrui pour s'élever; qui domine avec une autorité absolue, et qui se soutient indépendamment de tout autre*. Mot à mot: *Horribilis et tremenda ipsa; ex se iudicium suum et exaltatio sua egredietur*. Symmaque (9): *Il ne suivra que son propre jugement, et il exécutera ses résolutions*.

Ÿ. 8. LEVIORES PARDIS EQUI EJUS. Les chevaux des Chaldéens étaient renommés pour leur vitesse extraordinaire. Jérémie (10) dit que leurs chariots vont comme la tempête et leurs chevaux comme l'aigle. Oppien (11) dit que les chevaux qu'on nourrit sur l'Euphrate sont naturellement intrépides; qu'ils ne craignent ni la vue, ni le rugissement du lion, et qu'ils sont d'une agilité surprenante. Le léopard entre les animaux à quatre pieds, est un des plus agiles.

VELOCIORES LUPIS VESPERTINIS. Les loups sortent ordinairement le soir, pour ravir leur proie. C'est alors que la faim, le silence et l'éloignement des hommes et du bruit les rendent plus agiles et plus prompts (12):

. Inde lupi, ceu
Raptores atra in nebula, quos improba ventris
Exegit cæcos rabies.

Le texte hébreu (13) semble plutôt marquer leur vue perçante, que leur agilité à courir. Le mot *had*, traduit ici par *velox*, signifie *aigu, tranchant*. En effet, les loups voient la nuit, même lorsque la lune ne paraît pas (14). Les Septante (15) lisent: *Ils sont plus rapides que les loups d'Arabie*.

(1) II. Par. xxxvi. 6. et IV Reg. xxiv. 1.

(2) Dan. i. 3. 7.

(3) Beros. Rer. Chald. lib. III. Vide Usser. ad an. M. 3399.

(4) An. Mundi. 3405.

(5) An. Mundi. 3414.

(6) Hieron. hic. Gentem pugnacissimam et velocem, cujus roboris et ad bellandum audaciæ omnes pene Græci, qui barbaras historias conscripserunt, testes sunt.

(7) Φοβερός καὶ ἐπιφανής ἔστιν, ἐξ αὐτοῦ τὸ κριεῖμα αὐτοῦ ἔσται, καὶ τὸ λήμμα αὐτοῦ, ἐξ αὐτοῦ ἐξελεύσεται.

(8) Heb. וְהָיָה הוּא מְשַׁבֵּר וְשֹׁמֵר וְשֹׁמֵר וְשֹׁמֵר וְשֹׁמֵר

(9) Sym. Ἀὐτὸς ἑαυτῷ διαίσει, καὶ δόγμα τὸ ἑαυτοῦ ἐπιξελεύσεται.

(10) Jerem. iv. 13.

(11) Oppian. Vide Sanct. hic.

(12) Aeneid. II.

(13) וְהָיָה הוּא מְשַׁבֵּר

(14) Aelian. de animat. lib. x. c. 26. Οὐδὲν ἐστὶν ἄριστον ἔστι ζῶον, καὶ μέντοι, καὶ νυκτός, καὶ σελήνης οὐκ ὕστερος ὄψεσθαι.

(15) Les Septante: Οὐδὲν ἐστὶν ἄριστον ὑπὲρ τοῦ λυγροῦ τῆς Ἀραβίας.

9. Omnes ad prædam venient, facies eorum ventus urens; et congregabit quasi arenam, captivitatem.

10. Et ipse de regibus triumphabit, et tyranni ridiculi ejus erunt; ipse super omnem munitionem ridebit, et comportabit aggerem, et capiet eam.

11. Tunc mutabitur spiritus, et pertransibit, et corruet: hæc est fortitudo ejus dei sui.

9. Ils viendront tous au butin; leur visage est comme un vent brûlant; et ils ramasseront les captifs comme le sable.

10. Leur chef triomphera des rois, et il se rira des princes: il se moquera de toutes les fortifications: il amassera un monceau de terre, et elles seront prises.

11. Alors son esprit sera changé: il passera et il tombera: Voilà à quoi se réduira toute la puissance de son dieu.

COMMENTAIRE

On assure qu'il y a une sorte de loup d'Arabie, qui est plus rapide à la course et plus féroce que les loups ordinaires (1).

VOLABUNT QUASI AQUILA. Les autres prophètes se servent de la même comparaison, en parlant des Chaldéens (2). Ils veulent marquer par là leur agilité, leur force, leur supériorité, l'élévation de leur empire.

Ÿ. 9. FACIES EORUM VENTUS URENS. Ils porteront la désolation, l'émotion, le feu partout. L'hébreu (3): *Leur visage est un vent d'orient*. Ces vents qui venaient de l'Arabie déserte, sont brûlants et très dangereux en Palestine, tant à cause de leur propre ardeur, que de la poussière et du sable qu'ils entraînent. On a déjà pu voir dans Jérémie (4), dans Ézéchiël (5), et dans Osée (6), les armées assyriennes comparées au vent d'orient. Ce vent était comme passé en proverbe, pour désigner une chose dangereuse, qui ravage toute la campagne; qui brûle les moissons, qui gâte les fruits, qui altère la santé des hommes.

CONGREGABIT QUASI ARENAM CAPTIVITATEM. *Ils assembleront des troupes de captifs, comme des monceaux de sable*; en aussi grand nombre et avec aussi peu de peine, que s'ils ne faisaient qu'amasser des monceaux de sable. Nabucodonosor emmena des captifs non seulement des terres de Juda, mais aussi de la Phénicie, de l'Idumée, de la Palestine, des pays de Moab et d'Ammon, et surtout de l'Égypte. C'est ce que nous voyons par les prophètes (7), et ce qu'on remarque aussi dans Bérose (8).

Ÿ. 10. IPSE DE REGIBUS TRIUMPHABIT, ET TYRANNI RIDICULI EJUS ERUNT. Nabucodonosor se joua des rois des Juifs, des Tyriens, des Égyptiens et de tant d'autres; il les prit, les emmena captifs, les déposa à sa volonté; il en fit comme son jouet et

son passe-temps. Le nom de *tyranni*, en cet endroit, n'a rien d'odieux. Les anciens employaient ce terme pour marquer un roi, un prince légitime. Virgile donne à Latinus le nom de tyran (9):

Exin Gorgoneis Alecto infecta venenis,
Principio Latium, et Laurentis tecta tyranni
Celsa petit.

Latinus donne le même nom à Énée:

Pars mihi pacis erit dextram tetigisse tyranni.

Le texte hébreu, à la lettre (10): *Il se jouera des rois, et les gouverneurs seront ses jouets*. Les Septante (11): *Il se divertira des rois et les princes lui serviront d'amusement*. Sennachérib se vantait que les princes de sa cour étaient autant de rois, ou plutôt, qu'ils l'avaient été autrefois (12).

COMPORTABIT AGGEREM, ET CAPIET EAM. On sait qu'autrefois, dans les sièges, on faisait des murs et des terrasses autour des villes, pour les envelopper. On comblait les fossés pour monter plus facilement à l'assaut, et on faisait avancer des ouvrages solides près des murailles, pour jeter des ponts, et pour écarter les assiégés de leurs remparts. C'était principalement par le moyen de ces terrasses qu'on élevait contre les murs, qu'on prenait autrefois les villes. On peut voir Ézéchiël, qui fait en petit le siège de Jérusalem sur de l'argile, par l'ordre de Dieu (13): *Ordinabis adversus eam obsidionem, et ædificabis munitiones, et comportabis aggerem*.

Ÿ. 11. TUNC MUTABITUR SPIRITUS, ET PERTRANSIBIT, ET CORRUEIT. Après avoir fait heureusement la guerre, Nabucodonosor s'en retourna à Babylone chargé de lauriers et de richesses. Comme il était au milieu de son palais, et qu'il admirait la beauté de sa capitale, qu'il avait agrandie et embellie, tout d'un coup il entendit une voix

(1) Vide Cyrill. hic.

(2) Deut. xxviii. 49. - Jerem. xl.iii. 40; xlix. 22. - Ezech. xvii. 5. - Thren. iv. 19. Velociores fuerunt persecutores nostri aquillis cœli.

(3) פניהם קדימה

(4) Jerem. iv. 11: xviii. 17.

(5) Ezech. xvii. 10; xix. 12.

(6) Osee. xiii. 1. Adduxit ventum urentem Dominus.

(7) Isai. xx. 4. - Jerem. xxvii. xxviii. - Ezech. xxv. et seq. - Amos. i. 11.

(8) Beros. Rerum. Chald. lib. iii. apud Joseph. lib. i. contra Appion.

(9) Aeneid. vii.

(10) והוא בבליים יקרלים וישתהו פשהו לו

(11) Ἁγὸς ἐν βασιλεῖσι ἐνορουθήσει, καὶ τύραννοι πάλγνια αὐτοῦ.

(12) Isai. x. 8. — (13) Ezech. iv. 1. 2.

12. Numquid non tu a principio, Domine Deus meus, sancte meus, et non moriemur? Domine, in iudicium posuisti eum; et fortem, ut corriperes, fundasti eum.

13. Mundi sunt oculi tui, ne videas malum, et respicere ad iniquitatem non poteris. Quare respicis super iniqua agentes, et taces devorante impio justiore se?

12. Mais n'est-ce pas vous, Seigneur, qui êtes dès le commencement mon Dieu et mon Saint? et n'est-ce pas vous, qui nous sauvez de la mort? Seigneur, vous avez établi ce prince, pour exercer vos jugements; et vous l'avez rendu fort pour châtier les coupables.

13. Vos yeux sont trop purs pour supporter la vue du mal, et vous ne pouvez regarder l'iniquité: pourquoi donc voyez-vous avec tant de patience ceux qui commettent de si grandes injustices? Pourquoi demeurez-vous dans le silence, pendant que l'impie dévore ceux qui sont plus justes que lui?

COMMENTAIRE

du Ciel, qui lui cria (1): *Votre royaume passera de vous à un autre; on vous chassera du milieu des hommes; vous habiterez avec les bêtes, vous mangerez l'herbe comme un bœuf, et il se passera sept années sur vous, afin que vous appreniez que le Très-Haut est le Maître des empires, et qu'il les donne à qui il veut.* Aussitôt il fut frappé de folie. On fut obligé de le chasser de la compagnie des hommes, et de l'abandonner parmi les bêtes. C'est ce qui est prédit ici par Habacuc: *Son esprit sera changé, il passera, et tombera.* Les Septante (2): *Alors son esprit se changera, il passera, et il se réconciliera.* L'hébreu (3): *Alors son esprit se changera, il passera, et il pêchera.* C'est-à-dire, suivant plusieurs interprètes (4): *Alors il se changera, il prendra un nouvel esprit, il s'élèvera insolemment, et concevra des sentiments au dessus de l'homme; il s'oubliera dans la prospérité, et tombera dans le péché d'orgueil et d'ingratitude.*

HÆC EST FORTITUDO EJUS DEI SUI. Toute la puissance de ses idoles ne le garantira pas de ce châtiment, dont le Dieu d'Israël le frappera, en le faisant tomber dans la folie. Ou bien: Voilà à quoi se terminera toute sa force contre le Seigneur. Il a voulu s'élever contre son Dieu au milieu de ses grands exploits, mais il lui a bien fait sentir que toute sa force n'était qu'impuissance, et que Dieu est le Maître absolu de son sort. On peut le joindre à ce qui précède (5): *Il est tombé dans le péché, en disant que ce pouvoir lui venait de son dieu.* Ou bien: Il a péché, en s'attribuant ces grands exploits, et en se regardant comme un dieu, en se mettant en la place de Dieu, en usurpant une gloire qui n'est due qu'à la Majesté souveraine. Les Septante (6): *Voilà quelle est la force de mon dieu.* Le chaldéen: *Il a commis le crime, en relevant la gloire de son idole; en lui attribuant le succès de ses entreprises.* Les princes assyriens et chaldéens attribuent toujours à leurs dieux leurs succès militaires. Nous ne connais-

sons pas une seule inscription retrouvée intacte, qui fasse exception.

§. 12. NUMQUID NON TU A PRINCIPIO, DOMINE, ET NON MORIEMUR? Après toutes ces prédictions si tristes pour le peuple de Dieu, et pour tant de peuples qui devaient être livrés aux Chaldéens, Habacuc se retourne vers Dieu, et lui dit: Serait-il donc possible, ô mon Dieu, que vous voulussiez nous exterminer? Non, Seigneur, vous êtes ce même Dieu dont nous avons éprouvé les bontés dès le commencement; nous ne mourrons point, vous ne permettrez point que Nabucodonosor, ce fléau de votre justice, exécute entièrement ses funestes desseins contre nous; et non moriemur.

DOMINE, IN JUDICIUM POSUISTI EUM; ET FORTEM, UT CORRIPERES, FUNDASTI EUM. *Seigneur, vous avez établi ce prince pour exécuter vos jugements, et vous l'avez rendu fort pour châtier les coupables, ou bien: Vous ne l'avez élevé que pour faire éclater contre lui vos jugements; et vous ne l'avez rendu si puissant, que pour l'abattre et le terrasser, de même que vous n'aviez établi le pharaon, que pour faire voir en lui la force de votre bras, et pour le rendre un exemple de votre rigueur (7): Idcirco autem posui te, ut ostendam in te fortitudinem meam.* L'hébreu (8): *Seigneur, vous l'avez établi pour le jugement; et vous, ô rocher, vous l'avez fondé pour le reprendre.* Le nom de rocher, est une épithète ordinaire de Dieu. Mais la Vulgate est plus suivie. Les Septante (9): *Seigneur, vous l'avez établi pour le jugement; et le Seigneur m'a formé pour enseigner sa doctrine.* Le prophète parle de l'emploi qui lui a été confié.

§. 13. MUNDI SUNT OCULI TUI, NE VIDEAS MALUM. Il semblerait que les yeux de Dieu seraient souillés, s'ils regardaient le mal, de manière qu'il l'approuvât; ou bien, il laisserait lieu de douter qu'il eût les yeux aussi clairvoyants, qu'il fût aussi éclairé que nous le croyons, s'il voyait le mal, et qu'il le souffrit. Puis donc que vos yeux

(1) Dan. iv. 27. 28. 29.
 (2) Ὅτε μεταβλεῖ τὸ πνεῦμα, καὶ διελεύσεται, καὶ ἰλασθήσεται. *Edit. rom. E* ξλάσεται. *Allii, E*'ξελεύσεται.
 (3) וְרוּחַ יְהוָה יִשְׁתַּחֲוֶה וְיִפְּחַח וְיִשְׁתַּחֲוֶה וְיִפְּחַח
 (4) *Pag. Drus. Vat. Men. Grot. Tarnov. etc.*
 (5) וְיִפְּחַח וְיִשְׁתַּחֲוֶה וְיִפְּחַח וְיִשְׁתַּחֲוֶה

(6) Ἀὐτῆ ἡ ἰσχὺς τῷ Θεῷ μου.
 (7) *Elocl. ix. 16.*
 (8) וְיִפְּחַח וְיִשְׁתַּחֲוֶה וְיִפְּחַח וְיִשְׁתַּחֲוֶה
 (9) Κύριε, εἰς κρίμα τέταχας αὐτόν, καὶ ἐπλασέν με τοῦ ἐλέγγειν παιδεῖαν αὐτοῦ.

14. Et facies homines quasi pisces maris, et quasi reptile non habens principem.

15. Totum in hamo sublevavit, traxit illud in sagena sua, et congregavit in rete suum. Super hoc lætabitur, et exultabit.

16. Propterea immolabit sagenæ suæ, et sacrificabit reti suo, quia in ipsis incrassata est pars ejus, et cibus ejus electus.

17. Propter hoc ergo expandit sagenam suam, et semper interficere gentes non parcat.

14. Et pourquoi traitez-vous les hommes comme des poissons de la mer, et comme des reptiles qui n'ont point de défenseur ?

15. L'ennemi va les enlever tous : il tire les uns hors de l'eau avec l'hameçon ; il en entraîne d'autres dans son filet, et il amasse les autres dans son rets : il triomphera ensuite, et il sera ravi de joie.

16. C'est pour cela qu'il offrira des hosties à son filet, et qu'il sacrifiera à son rets, parce qu'il leur doit une pêche abondante, et des mets exquis.

17. C'est pour cela encore qu'il tient son filet toujours tendu, et qu'il ne cesse de répandre le sang des peuples.

COMMENTAIRE

ne peuvent voir le mal, pourquoi Nabucodonosor a-t-il commis tant de violences et d'injustices en votre présence, et sous vos yeux ? *Quare lacus devorante impio justiore se?*

ŷ. 14. FACIES HOMINES QUASI PISCES MARIS ? *Pourquoi traitez-vous des hommes comme des poissons de la mer, en les livrant à Nabucodonosor, qui les prend dans ses filets, comme un pêcheur prend des poissons ? Ces animaux se laissent envelopper sans résistance, parce qu'ils n'ont ni force pour se défendre, ni chef pour les conduire et pour les garder : Quasi reptile non habens principem.* Les Hébreux donnent aux poissons le nom de reptiles, comme on l'a déjà remarqué ailleurs (1). Les grands poissons mangent les petits ; c'est un ancien proverbe (2) :

Qui pote plus viget : pisceis ut sæpe minutos
Magnu' comest : ut aves enecat accipiter.

ŷ. 16. PROPTEREA IMMOLABIT SAGENÆ SUÆ. *C'est pour cela qu'il offrira des hosties à son filet.* Il attribue tous ses bons succès à sa valeur, à son courage, à sa conduite, à sa bonne fortune ; tout au plus à son dieu. Sanctius (3) croit qu'il adorait ses propres armes, son adresse, sa force ; en un mot soi-même. Mézentius, dans Virgile, n'invoque point d'autre dieu dans le combat, que sa main et sa lance (4) :

Dextra mihi Deus, et telum quod missile libro,
Nunc adsint.

Et Capanée dans Strace (5) :

. . . Ades ô mihi dextera tantum ;
Tu præses belli, et inevitabile Numen,
Te voco, te solum Superùm contemptor adoro.

Cænés mit sa lance au nombre des dieux, et voulut que ses sujets jurassent par cette arme. C'est peut-être ainsi que Nabucodonosor immole à son filet. Guévare veut qu'il ait adoré les

poissons, marqués ici sous le nom de filets. Il est sûr qu'autrefois les Syriens et les Égyptiens adoraient les poissons, et les Chaldéens avaient Bel-Dagan, sous la forme d'un poisson dont le buste humain formait la partie supérieure. Mais cette explication est trop tirée. Celle qui paraît la plus naturelle, est qu'il se rapporta à lui-même toute la gloire de ses conquêtes, et qu'il s'attribua ce qui n'appartenait qu'à Dieu ; ou bien, qu'il en rendit tout l'honneur à son idole. Peut-être est-ce pour cela qu'il érigea une statue dans la campagne de Dura, près de Babylone, à laquelle il fit rendre des adorations par tous ses sujets (6).

ŷ. 17. PROPTER HOC EXPANDIT SAGENAM SUAM. Il continue une pêche qui lui est si utile, et où il réussit si bien. Il ne cessera de pêcher, de prendre, de tuer. Cet aveuglement de Nabucodonosor se rencontre encore fréquemment dans le monde. Princes et grands y tombent facilement et s'attribuent les mêmes disgrâces. Ayant été les instruments de sa justice envers les autres, ils l'attirent ensuite sur eux-mêmes, parce qu'ils ajoutent au pouvoir qu'ils ont reçu du ciel l'insolence et la cruauté, et qu'ils s'attribuent toute la gloire de leurs succès, qui appartient à Dieu uniquement, et qui ne doit être rendue qu'à lui seul.

Le prophète représente Nabucodonosor comme un pêcheur, dans les filets et les rêts duquel Dieu fait venir une multitude innombrable de poissons. Et il ajoute que c'est ce qui le ravit et qui le comble de joie : mais au lieu d'en rendre grâce à Dieu, et de lui en offrir un sacrifice de louanges, il sacrifie à son propre rets, s'imaginant que c'est par sa propre vertu, et non par celle de Dieu, qu'il a enveloppé dans ses filets, non une multitude de poissons, mais des armées, des villes et des provinces entières.

Il n'est pas étrange que les grands du monde, comme était ce roi chaldéen, agissent de la même

(1) Vide Genes. ii. 20. - Psalm. ciii. 25.

(2) Marc. Varro.

(3) Sanct. ad ŷ. ii. n. 55.

(4) Virgil. Æneid. x.

(5) Stat. Thebaïd. x.

(6) Dan. iii. 1.

manière; ce sont *des animaux de gloire*, comme parle un ancien père. Ils ne respirent que l'orgueil; ils ne se nourrissent que des fausses louanges qu'on leur donne; le faste et la vanité est le principe et la fin de toutes leurs actions. Ainsi il n'est pas étrange qu'ils *sacrifient à leur propre rets*, qu'ils se fassent une idole de leur propre grandeur, et qu'ils se mettent eux-mêmes en la place de Celui par lequel ils règnent, et qui les a faits tout ce qu'ils sont.

Mais c'est un désordre infiniment plus déplorable, que ceux qui ont reçu *un ministère qui est tout d'humilité*, selon la parole de saint Grégoire le Grand, et à qui Dieu a dit, en la personne de saint Pierre et des apôtres: *Je vous rendrai les pêcheurs des hommes*, lorsqu'ils croient avoir réussi dans cette pêche divine, s'attribuent quelque chose d'un résultat qui est tout à Dieu. *Ils sacrifient à leur propre rets*, au lieu de reconnaître, à l'exemple de saint Pierre, quand il jeta son filet par l'ordre de Jésus-Christ, que, comme c'est en son nom et par son esprit qu'ils doivent s'employer à un si haut ministère, c'est à lui seul aussi qu'est dû le succès de cette pêche divine et miraculeuse.

Quand nous serions, non seulement les ministres de Jésus-Christ, mais ses apôtres et les premiers des apôtres, nous devrions néanmoins dire, comme ont dit ces grands saints, avec autant de lumière que d'humilité: *Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien; mais tout vient de Dieu*, qui plante avec ceux qui plantent, qui arrose avec ceux qui arrosent, et *qui donne* seul le fruit et *l'accroissement* (1) aux soins et aux travaux des uns et des autres.

C'est pourquoi ceux qui sont appelés à ces saints emplois doivent toujours trembler. Le plus dangereux des ennemis qui les environnent est la complaisance, qui naît encore plus facilement, lorsque ceux qui leur sont soumis ont beaucoup de docilité et de vertu. Ils devraient se confondre devant Dieu, de voir que les enfants et les disciples sont quelquefois plus éclairés et plus parfaits que leurs pères et que leurs maîtres; ils sont tentés au contraire, lorsqu'ils les voient avancer dans la voie de Dieu, d'attribuer en quelque sorte ce progrès des âmes, dont Dieu seul est l'auteur, à leur application et à leurs soins.

(1) 1. Cor III. 7.

CHAPITRE II

Ordre au prophète d'écrire sa vision. Malheur à celui dont l'ambition est insatiable, à celui qui établit sa maison par la violence, à celui qui bâtit sa ville de sang, à celui qui mêle le fiel dans le vin pour enivrer son allié, à celui qui adore le bois et la pierre.

1. Super custodiam meam stabo, et figam gradum super munitionem, et contemplantur ut videam quid dicatur mihi, et quid respondeam ad arguentem me.

1. Je me tiendrai en sentinelle dans mon poste ; je demeurerai ferme sur les remparts ; je serai attentif pour savoir ce que l'on pourra me dire et ce que je devrai répondre à celui qui me reprendra.

COMMENTAIRE

Ÿ. I. SUPER CUSTODIAM MEAM STABO. Le prophète avait d'abord été scandalisé de voir les injustices qui se commettaient dans Juda (1). Dieu lui découvrit que bientôt l'épée des Chaldéens vengerait l'injustice et les crimes des Hébreux. Cette réponse ne satisfait le prophète qu'à demi. Il y trouva encore trois sujets de scandale. Le premier, qu'il semblait que Dieu abandonnât entièrement son peuple, et qu'il traitât les nations comme on traite les bêtes et les poissons ; le second, qu'il semblait approuver les injustices et les violences de ce conquérant, dont il avait révélé les grands exploits ; le troisième, qu'il autorisait en quelque sorte l'impiété, en faisant tant de grâces à un homme qui, au lieu de lui en rendre la gloire, *sacrifiait à son filel*, et adorait le bois et la pierre. Habacuc déclare ici qu'il est comme une sentinelle à son poste, pour observer ce qui lui sera découvert à cet égard de la part du Seigneur, et répondre à ses objections. Dieu lui ordonne d'écrire ce qu'il verra, et lui annonce : 1° Que Nabucodonosor, ce conquérant superbe, sera abattu et exposé à la raillerie de ses ennemis, et que cette puissante monarchie, qu'il a établie avec tant de peine, sera détruite (2). 2° Que Joakim, roi de Juda, qui bâtissait par la violence et par les concussions, serait puni par la ruine de sa maison (3). 3° Que le roi de Tyr qui bâtissait sa ville du sang des peuples, et qui la fondait dans l'iniquité, verrait cette ville consumée par le feu de la guerre (4). 4° Que le roi d'Égypte, qui avait engagé le roi des Juifs dans son parti, et qui *l'avait enivré de son vin*, serait enivré du même calice ; et que les maux qu'il avait attirés sur la Judée, retomberaient sur

lui (5). 5° Enfin que celui qui adorait les idoles, se trouverait sans espérance et sans secours de leur part (6). Après tout cela, le prophète, pleinement satisfait, conclut qu'il n'y a rien que de juste dans la conduite et dans les jugements de Dieu, et que toute la terre doit demeurer dans un respectueux silence devant lui. Voilà, autant que nous en pouvons juger, le plan de ce chapitre. Il ne nomme ni Nabucodonosor, roi de Babylone, ni Joakim, roi de Juda, ni Ouhabrà, roi d'Égypte, ni Ithobaal, roi de Tyr ; mais il désigne ces quatre rois par des traits qui les font aisément reconnaître.

SUPER CUSTODIAM MEAM STABO, ... UT VIDEAM QUID DICATUR MIHI, ET QUID RESPONDEAM AD ARGUENTEM ME. Après avoir exposé ses peines et ses inquiétudes, le prophète attend la réponse et l'instruction du Seigneur ; comme autrefois David, scandalisé de la prospérité des méchants, entra dans le sanctuaire (7), et considéra devant Dieu la fin de ces impies : *Donec intrem in sanctuarium Dei, et inteliigam in novissimis eorum*. Habacuc se compare ici à une sentinelle placée sur une hauteur, pour annoncer à Israël ce qui doit lui arriver, et pour lui découvrir les mouvements et l'approche de l'ennemi. C'est la fonction propre des prophètes (8) : *Super speculam Domini sum, disais Isaïe, stans juguler per diem*. Et le Seigneur disait à Ézéchiel (9) : *Fils de l'homme, je vous ai établi aujourd'hui sentinelle sur la maison d'Israël, et vous lui annoncerez de ma part ce que vous aurez appris de moi*. On peut traduire l'hébreu de cet endroit (10) : *Je me tiendrai sur ma garde (à mon poste), pour voir ce qu'il dira dans moi, et ce que je répondrai au reproche qui me sera*

(1) Habac. I. 3. 4.

(2) Ch. II. Ÿ. 5...8.

(3) Ch. II. Ÿ. 9. 10. 11

(4) Ÿ. 12. 13. 14.

(5) Ÿ. 15. 16. 17. 18.

(6) Ÿ. 18. 19.

(7) Psalm. LXXII. 17.

(8) Isai. XXI. 8. — (9) Ezech. XXXIII. 7.

(10) על משמרתני אצטרפה... לראות מה ידבר בי ומה אשיב על תוכחתי

2. Et respondit mihi Dominus, et dixit : Scribe visum, et explana eum super tabulas, ut percurrat qui legerit eum.

3. Quia adhuc visus procul ; et apparebit in finem, et non mentietur : si mecum fecerit, expecta illum, quia veniens veniet, et non tardabit.

2. Alors le Seigneur me répondit, et me dit : Écrivez la vision, et marquez-la distinctement sur des tablettes, afin qu'on puisse la lire couramment.

3. Car l'accomplissement en est encore éloigné, et ne paraîtra qu'à la fin, et ne manquera point d'arriver : s'il tarde, attendez-le néanmoins ; car il arrivera très certainement, et il ne manquera pas.

COMMENTAIRE

adressé ; ou comment je soutiendrai ma proposition, ce que j'ai dit à Dieu touchant le scandale que je souffrais à la vue de la prospérité des méchants (1). *Ce qu'il dira dans moi*, signifie, ce qu'il me dira (2), ou ce qu'il me révélera ; ou même ce qu'il dira contre moi.

FIGAM GRADUM SUPER MUNITIONEM. *Je demeurerai ferme sur les remparts* (3), sur les murs, ou sur la tour où j'ai été placé. Les Septante (4) : *Je monterai sur le rocher*. Théodotion, Aquila et la cinquième édition des Hexaples (5) : *Je demeurerai dans le cercle*. Kim'hi dit que les anciens docteurs juifs enseignent qu'Habacuc fit un cercle sur la terre, en disant qu'il n'en sortirait pas que Dieu ne lui eût déclaré pourquoi il différerait le châtement des méchants. Cette interprétation rappelle le fait de Popilius, envoyé du sénat romain à Antiochus Épiphane, qui traça un cercle autour de ce prince, et l'obligea de répondre positivement aux lettres du sénat, avant de sortir de sa place (6) : *Virga solum quam insistebat denotavit : Ac prius, inquit, quam hoc circulo excedas, da responsum quod Senatui referam*.

ÿ. 2. SCRIBE VISUM, ET EXPLANA EUM SUPER TABULAS. *Écrivez ce que vous voyez, et marquez-le distinctement sur des tablettes*, afin qu'on puisse le lire, et qu'on n'aille pas dire que ce qui doit arriver soit un effet du hasard, ou une suite des causes secondaires. Dieu a voulu que la plupart des prophéties aient été écrites et datées, avec le nom et le temps des prophètes, pour fermer la bouche aux incrédules, et pour affermir la foi des fidèles, en leur faisant comparer l'évènement avec leurs prédictions. Les Septante (7) : *Écrivez distinctement sur le buis, afin que celui qui voudra en prendre connaissance, les parcoure*. Il a mis *le buis* pour les tablettes, sur lesquelles on écrivait autrefois, parce qu'en effet ordinairement ces tablettes étaient de buis, et enduites de cire. Pro-perce :

Non illas fixum ceras effecerat aurum,
Vulgari buxo, sordida cera fuit.

Habacuc fit lire ces tablettes à quiconque voulut les voir. Il les exposa peut-être même en public (8) ; et en tira copie qui voulut.

ÿ. 3. QUIA ADHUC VISUS PROCUL, ET APPAREBIT IN FINEM :... QUIA VENIENS VENIET, ET NON TARDABIT. Il paraît une espèce de contradiction dans ce discours. Comment cette prédiction est elle bien éloignée, si elle ne doit pas tarder ? L'hébreu (9) : *Parce qu'il y a encore une vision pour un temps déterminé ; et elle se manifestera à la fin :... car elle arrivera assurément et ne tardera pas*. Après la vision que vous avez eue précédemment touchant les conquêtes de ce monarque dont je vous ai parlé, j'ai à vous découvrir encore d'autres choses, qui arriveront dans leur temps. Si vous n'en voyez pas l'exécution dans le moment, ne soyez point impatient ; car elles viendront dans leur temps, et vous en verrez l'accomplissement. En effet Habacuc, dans la supposition qu'il ait commencé à prophétiser peu avant la venue des Chaldéens dans la Judée, a pu être témoin de tout ce qu'il prédit dans ce chapitre. Il a pu voir non seulement les conquêtes et les victoires de Nabucodonosor ; mais aussi sa chute, et la maladie qui lui fit croire qu'il était métamorphosé en bœuf ; enfin sa mort, et les guerres de Cyrus, qui se terminèrent au renversement de l'empire des Chaldéens, et à l'établissement de celui des Perses.

L'expression *non tardabit* signifie selon Kim'hi : *Ne manquera pas d'arriver*. Plusieurs interprètes anciens et modernes (10) ont appliqué ce passage à la venue de Jésus-Christ ; et il est incontestable que, comme la servitude des peuples et leur assujettissement sous la domination de Nabucodonosor, était la figure de l'esclavage du genre humain sous l'empire du démon, ainsi la mort de ce prince, le renversement de son empire, l'affranchissement des peuples procuré par Cyrus, marquaient d'une manière sensible le règne heureux, et la venue de Jésus-Christ. Mais parmi eux, il y en a un bon nombre qui l'entendent du second

(1) *Vatab. Grot. Drus. Lud. de Dieu. Tir.*

(2) *Vide II. Reg. XXXIII. 2. - Psal. LXXXIV. 9. - Zach. I. 1.*

(3) *אחזקבה על מצור*

(4) Les Septante : *Ἐπιθήσομαι ἐπὶ πέτραν.*

(5) *Theodot. Gyrum. Aq. et v. edil. Circum.*

(6) *Valer. Max. lib. VI. c. 4. - Liv. lib. XLV. - Cicer. Philippica 8, etc.*

(7) *Ἐγράψον ὄρασιον σαφῶς εἰς πύξιν, ὅπως διώκη ὁ ἀναγιγνώσκων ἀδά, Heb. באר על הלחות.*

(8) *Sanct. hic.*

(9) *כי עוד חזון לבועד ויפה לקץ... בא ובה לא יאחר*

(10) *Hieron. hic. Euseb. Præp. lib. VI. c. 14. - Theophylact. Rup. Haimo. Remig. Hugo. Dionys. Ribet. Salmeron. et Rabb. apud Calovium.*

4. Ecce qui incredulus est, non erit recta anima ejus in semetipso; justus autem in fide sua vivet.

4. Celui qui est incrédule n'a point en lui l'âme droite, mais le juste vivra de sa foi.

COMMENTAIRE

avènement du Sauveur : et saint Paul, citant ce passage (1) que nous examinons, semble le déterminer à ce dernier sens. Mais ailleurs (2), alléguant ce qu'on lit au verset suivant : Que *le juste vivra par la foi*, il en fait l'application au temps de la nouvelle loi. Dans tout cela, il n'y a aucune contradiction, puisqu'on voit quantité d'autres endroits de l'Écriture, où l'un et l'autre avènement est désigné dans une même prophétie. Mais le sens direct, littéral et historique regarde plutôt les événements qui devaient arriver sous Nabucodonosor, jusqu'à l'établissement de la monarchie des Perses. Le dernier fait qui soit distinctement marqué dans Habacuc, est le retour des Juifs de la captivité. Voyez le chapitre III, versets 16, 18. Et c'est en ce sens que l'expliquent Théodoret, saint Cyrille d'Alexandrie, et un grand nombre de commentateurs modernes (3).

¶ 4. QUI INCREDULUS EST, NON ERIT RECTA ANIMA EJUS IN SEMETIPSO; JUSTUS AUTEM EX FIDE SUA VIVET. *Celui qui est incrédule, n'a point l'âme droite : mais le juste vivra de sa foi ; sa foi le garantira, le sauvera. Il n'y aura que les méchants, incrédules à vos prédictions, qui périront. Autrement : Celui qui sera incrédule, ne réussira point ; son âme ne sera point droite dans lui-même ; il n'aura que du désagrément et de la douleur. Dieu traversera tous ses desseins. Mais les justes croiront, et cette croyance leur sera utile et salutaire ; elle les préservera de la mort ; ils se précautionneront contre les maux que vous allez leur annoncer ; de manière qu'ils n'en seront pas surpris (4), comme les incrédules.*

Autrement : Celui qui doutera de la vérité de ce que je vais vous dire, n'a pas l'âme droite, et n'est pas juste à mes yeux : mais celui qui le croira, sera juste et vivra ; sa foi produira la justice, et sa justice lui procurera la vie ; je récompenserai sa soumission et sa foi par le don de la justice, et la justice conservera sa vie. Ou, en l'expliquant de Nabucodonosor (5) : Celui qui est incrédule, ce prince impie et infidèle, ne sera

point juste aux yeux de Dieu, et Dieu ne permettra point qu'il réussisse dans ce qu'il a entrepris ; le Seigneur renversera ses grands projets, et ruinera son empire : mais les justes, les fidèles qui croiront en moi et en vos paroles, y trouveront la vie, et seront préservés de tous ces maux.

L'hébreu à la lettre (6) : *Son âme s'élève, et elle ne sera point droite dans lui-même ; et le juste vivra dans sa foi.* Nabucodonosor s'élève dans son orgueil, et s'attribue la gloire de ses conquêtes, *il n'a pas le cœur droit*, et ne marche pas dans la justice ; ou bien, il ne réussira pas dans ses projets ; son âme sera percée de douleur : mais le juste qui croit en mes paroles, Israël qui écoute mes prophéties avec respect, y trouvera la vie, verra un jour la fin de sa captivité. Les Septante (7) : *S'il se retire, mon âme ne l'a point pour agréable : mais le juste vivra de ma foi ;* ou, selon l'auteur de l'épître aux Hébreux et Théodoret : *Mais mon juste vivra de la foi.* S'il se soustrait à mes volontés, et s'il est rebelle à ma foi, je le traiterai en ennemi : mais ceux qui sont soumis à mes paroles, trouveront leur bonheur, leur sûreté et leur vie dans leur fidélité et dans leur soumission. Aquila (8) : *Celui qui est nonchalant, n'est point agréable à mon âme ; et le juste vivra dans sa foi.* L'autorité du Saint-Esprit, qui nous a appris cette vérité importante par le prophète, suffisait pour la rendre sainte, et pour nous la faire autant révéler qu'elle mérite de l'être. Mais Dieu a voulu qu'elle fût aussi bien consacrée dans la loi nouvelle que dans l'ancienne, et que saint Paul l'ait dite non seulement une fois, mais trois fois (9), pour nous exciter à approfondir davantage la lumière renfermée dans ce peu de mots.

Le juste vit de la foi, dit saint Bernard ; par conséquent cette foi est vivante, car la vie ne peut naître de ce qui est mort. Ainsi cette foi est vivante par l'espérance, et elle est agissante par la charité : *Fides quæ per charitatem operatur* (10). Cette foi qui est *une foi de tout le cœur*, comme

(1) *Heb. x. 36.* Patientia vobis necessaria est, ut voluntatem Dei facientes reportetis promissionem, adhuc enim modicum aliquantulum qui venturus est veniet, et non tardabit.

(2) *Rom. i. 17. - Galat. III. 11.*

(3) *Vide Mont. Clar. Guevar. Castr. Sanct. Val. Grot. etc.*

(4) *Vide Jerem. xxvii. 2. 8. 11. Sanct. hic. Isidor. Grot. et Theodoret.*

(5) *Guevar. Valab. Drus.*

(6) יהנה עפלה לא ישרה בפשו בו וצדיק באמונתו ויהיה

(7) Les Septante : Ἐ'αν ὑποστειληται, οὐκ εἰδοκει ἡ ψυχὴ μου ἐν αὐτῷ, ὁ δὲ δίκαιος ἐκπίστεως μου ζήσεται. *Ila Euseb. Præp. vi. Hieron. hic. Edit. Rom. sed Theodoret. et Ald. Edit. et Apostol. Heb. x. 38.* Ὁ δὲ δίκαιος μου ἐκ πίστεως ζήσεται.

(8) Νωχελουομένου οὐκ εὐθετα ἡ ψυχὴ μου ἐν αὐτῷ, καὶ δίκαιος ἐν πίστει αὐτοῦ ζήσεται. *Drus. ex Euseb. Demonstr. lib. vi.*

(9) *Rom. i. 17. - Galat. III. 11. - Hebr. x. 38.*

(10) *Galat. i. 6.*

5. Et quomodo vinum potantem decipit, sic erit vir superbus, et non decorabitur; qui dilatavit quasi infernus animam suam, et ipse quasi mors, et non adimpletur; et congregabit ad se omnes gentes, et coacervabit ad se omnes populos.

5. Car comme le vin trompe celui qui en boit avec excès, ainsi sera trompé l'homme superbe, et il ne demeurera point dans son éclat; cet homme qui a conçu des désirs vastes comme l'enfer, il est insatiable comme la mort, et il travaille à réunir sous sa domination toutes les nations, et à s'assujettir tous les peuples.

COMMENTAIRE

il est dit dans les Actes (1), une foi très sainte par l'apôtre saint Jude (2), est comme une source de vie, qui, renfermée dans le cœur du juste, se répand dans toutes les facultés de son âme et de son corps, et le sanctifie au-dedans et au-dehors.

Cette foi n'éclaire pas seulement l'esprit du juste, pour le persuader pleinement de toutes les vérités que Dieu nous enseigne, mais c'est une lumière et une chaleur divine qui anime tous ses mouvements, qui conduit toutes ses pensées, qui forme toutes ses actions, et qui règle toutes ses paroles. C'est pourquoi saint Paul veut que la foi règle l'affection que les premiers chrétiens avaient pour lui : *Qui nos amat in fide* (3), dit-il, c'est-à-dire, que cette amitié n'ait rien d'humain et d'extérieur, qu'elle naisse d'une impression du Saint-Esprit, qu'elle vienne du Ciel et qu'elle tende au Ciel, et que Dieu en soit le principe et la fin.

Mais, comme une vérité générale peut être regardée sous diverses faces, et employée à divers usages, on peut dire que ce mot de *foi* peut se prendre en cet endroit en un sens plus particulier, répondant mieux à la suite des paroles du prophète. Ainsi cette foi dont il est dit ici que *le juste vit*, regarde principalement la fermeté de la confiance que nous avons en Dieu, qui nous soutient dans les plus grands maux, qui empêche que l'ennui et la tristesse ne nous jettent dans l'impatience, et que l'impatience ne nous décourage et ne nous abatte. C'est cette confiance qui, tenant notre âme élevée en Dieu, attire sur nous par la prière la douceur de ses consolations et de sa grâce, et nous fait trouver une force toujours nouvelle dans la certitude de sa parole, et dans l'humble et la fervente attente des biens qu'il nous a promis.

C'est en ce sens que saint Paul, expliquant plus au long cette parole du prophète, a dit dans son épître aux Hébreux : *Or le juste qui m'appartient, dit le Seigneur, vivra de la foi. S'il se retire et s'il*

s'affaiblit, c'est-à-dire, s'il veut se dérober en quelque sorte à la soumission qu'il me doit, et se soustraire aux maux que je lui envoie, sans considérer qu'ils ne sont rien au prix des maux éternels dont je l'ai délivré, et des biens infinis que je lui destine, *il ne me sera pas agréable. Mais quant à nous*, ajoute-t-il, *nous ne sommes point des personnes à nous retirer de Dieu, et à nous affaiblir, ce qui serait notre perte; mais nous demeurons fermes dans la foi pour le salut de nos âmes* (4).

5. QUOMODO VINUM POTANTEM DECIPIT, SIC ERIT VIR SUPERBUS, ET NON DECORABITUR. *De même que le vin trompe celui qui en boit; ainsi le superbe sera trompé, et il ne demeurera point dans son éclat; à la lettre, il ne sera point embelli, illustré; l'hébreu (5): il ne demeurera point; il n'aura point une demeure fixe et permanente. Nabucodonosor, enivré de sa bonne fortune, se promet tout, et ne croit rien d'impossible à ses forces: mais son ivresse passera; il se verra nu et dépouillé, chassé du milieu des hommes, exilé de son propre palais. Les Septante (6): *Le superbe est arrogant et méprisant; il n'achèvera rien*; Symmaque (7), *il ne réussira point*; ou, il ne sera pas dans l'abondance. L'hébreu (8): *Mais parce que l'homme superbe a prévarié dans le vin, il n'aura point de demeure fixe*. Vatable et Louis de Dieu l'expliquent de Baltasar, qui profana les vases sacrés du temple, et qui fut tué la même nuit (9), après un règne assez court.*

DILATAVIT QUASI INFERNUS ANIMAM SUAM. Il a ouvert son âme comme le tombeau. Il est insatiable comme la mort et le tombeau, qui ne disent jamais: C'est assez. C'était un proverbe chez les Hébreux: *Insatiable comme le tombeau: Tria sunt insatiabilia; infernus, et os vulvæ, et terra* (10). Le monde est trop petit pour l'ambition des conquérants. Nabucodonosor ne saurait se fixer dans ses conquêtes. Alexandre se plaint qu'il n'y ait qu'un monde à conquérir (11):

Unus Pellæo juveni non sufficit orbis;
Æstuat infelix angusto limite mundi.

(1) Act. viii. 37.

(2) Jud. ep. cathol. v. 20.

(3) Tit. iii. 15.

(4) Heb. x. 38.

(5) Heb. וְלֹא יִיָּחַד Les Septante: Οὐκ ἔσται περὶ αὐτοῦ.

(6) Οὐδὲ κατοίμενος καὶ καταφρονήτης ἀνὴρ ἀλαζων, οὐδὲν οὐ μὴ περὶ αὐτοῦ.

(7) Οὐκ ἐσπουδήσει. Hieron. Ἐὐπραγήσει.

(8) הָאֵלֹהִים כִּי יִיָּחַד בְּרֵי יִיָּחַד וְיִיָּחַד וְיִיָּחַד.

(9) Dan. v.

(10) Prov. xxx. 16. — Isa. v. 14. — (11) Juvenal. Sat. x.

6. Numquid non omnes isti super eum parabolam sument, et loquelam ænigmatum ejus, et dicetur: *Væ* ei qui multiplicat non sua! Usquequo et aggravat contra se densum lutum?

7. Numquid non repente consurgent qui mordeant te, et suscitabuntur lacerantes te, et eris in rapinam eis?

8. Quia tu spoliasti gentes multas, spoliabunt te omnes qui reliqui fuerint de populis, propter sanguinem hominis, et iniquitatem terræ civitatis, et omnium habitantium in ea.

6. Mais ne deviendra-t-il pas lui-même la fable de tous ces peuples? Ne lui insulteront-ils pas par des railleries sanglantes? Ne dira-t-on pas: Malheur à celui qui multiplie des biens qui ne lui appartiennent pas! Jusqu'à quand amassera-t-il contre lui-même des monceaux de boue?

7. Ne verrez-vous pas s'élever tout d'un coup contre vous des gens qui vous mordront, et paraître des hommes qui vous déchireront, et dont vous deviendrez la proie?

8. Parce que vous avez dépouillé tant de peuples, tous ceux qui en seront restés vous dépouilleront; à cause du sang des hommes que vous avez versé, et de vos injustices contre la terre de la ville sainte, et contre tous ses habitants.

COMMENTAIRE

ÿ. 6. OMNES ISTI SUPER EUM PARABOLAM SUMENT? N'insulteront-ils pas à son malheur en disant: *Malheur à celui qui amasse ce qui ne lui appartient pas!* Ce cri des nations éclata contre la personne de Nabucodonosor, après la disgrâce qui lui arriva, et qui le réduisit au rang des bêtes; et beaucoup plus dans le changement de son empire, qui passa, peu de temps après sa mort, aux Perses, ses ennemis. L'Écriture nomme parabole, tout discours sententieux, de morale, de raillerie, de satire, d'insulte, ou d'édification. Il s'agit ici de paroles moqueuses ou outrageantes.

VÆ EI... Ici commencent cinq strophes d'une admirable régularité poétique. Ces strophes se divisent en trois versets; le premier énonce le péché, le second formule la malédiction, le troisième prononce en quelque sorte la sentence. La dernière strophe diffère des autres; le *Væ* est précédé d'une sorte de prologue.

La première strophe s'étend du verset 6 au verset 8; la deuxième, du verset 9 au verset 11; la troisième, du verset 12 au verset 14; la quatrième, du verset 15 au verset 17. Le verset 18 forme le prologue, et les versets 19 et 20, la cinquième strophe.

USQUEQUO ET AGGRAVAT CONTRA SE DENSUM LUTUM? *Jusqu'à quand amassera-t-il contre lui-même des monceaux de boue*, de la boue épaisse et durcie? C'est ainsi que le prophète appelle l'or et l'argent, qui, au fond, ne sont qu'une matière durcie (1). colorée, façonnée. Job (2): *Quand l'impie multipliera son or comme la terre, et ses vêtements comme la boue, il les préparera et les amassera: mais le juste en jouira.* Et Zacharie, en parlant de Tyr (3): *Elle a fait des amas d'argent comme de la terre, et des monceaux d'or comme de la boue.* Ces expressions désignent l'abondance de ces métaux. Mais Habacuc la marque encore

d'une manière plus méprisante, en ne daignant pas les appeler par leur nom; à ses yeux c'est une boue durcie, densum lutum. L'hébreu (4): *Jusqu'à quand se surchargera-t-il d'une boue épaisse*, comme un homme qui accumulerait sur son corps un poids insupportable? Ou, selon quelques auteurs (5): *Jusqu'à quand amassera-t-il une lourde terre, pour l'écraser dans le tombeau?* Les Romains souhaitaient à leurs amis, après la mort, une terre légère, et à leurs ennemis une lourde masse:

Sit tibi terra levis.

ÿ. 7. NUMQUID NON REPENTE CONSURGENT QUI MORDEANT TE? *Ne verrez-vous pas tout d'un coup s'élever contre vous des gens qui vous mordront*, qui vous déchireront, comme les vers et les serpents dévorent ceux qui sont dans le tombeau? Ces gens sont Cyrus à la tête des Mèdes et des Perses; ils attaqueront l'empire des Chaldéens, et le détruiront sous Baltasar, successeur de Nabucodonosor. Les rabbins enseignent qu'Évil-mérodach, dans la crainte que Nabucodonosor son père ne revint après sa mort, comme il était revenu après sa folie, le fit déchirer en mille pièces, et le donna aux corbeaux, qui l'emportèrent en différents endroits.

ÿ. 8. PROPTER SANGUINEM HOMINIS, ET INIQUITATEM TERRÆ CIVITATIS, ET OMNIUM HABITANTIUM IN EA. On croit que cette ville dont il parle, est Jérusalem, contre laquelle Nabucodonosor avait exercé toute sorte de cruautés et d'injustices. On pourrait traduire l'hébreu (6): *A cause du sang humain répandu, et des violences exercées contre les villes des divers pays, et contre ceux qui y habitent.* On peut aussi l'entendre de Babylone: A cause des iniquités de cette terre, de cette ville, et de ceux qui l'habitent. A la lettre: *A cause du sang des hommes, et de l'oppression de*

(1) Χρυσός τοι γόνις ἔσται, καὶ ἄργυρος. Naumach.

(2) Job. xxvii. 16.

(3) Zach. ix. 2.

(4) עד סחי וככניד עליו עכטיט

(5) Kim'hi. Drus.

(6) מדעי אדם וחכם ארץ וכל ישבי בה

9. Væ qui congregat avaritiam malam domui suæ, ut sit in excelso nidus ejus, et liberari se putat de manu mali!

10. Cogitasti confusionem domui tuæ, concidisti populos multos, et peccavit anima tua.

11. Quia lapis de pariete clamabit, et lignum, quod inter juncturas ædificiorum est, respondebit.

9. Malheur à celui qui remplit sa maison de richesses iniques pour mettre son nid en lieu élevé, s'imaginant qu'il sera ainsi à couvert de tous les maux.

10. Vous avez médité l'opprobre de votre propre maison : vous avez ruiné plusieurs peuples, et vous avez préparé votre propre perte.

11. La pierre criera contre vous, du milieu de la muraille ; et le bois qui sert à lier le bâtiment y répondra.

COMMENTAIRE

la terre de ville, et de tous ceux qui l'habitent. Les mêmes termes se trouvent au verset 17. La terre, ou le pays de ville peut marquer un pays habité par des peuples rassemblés dans des villes ; par apposition aux Arabes Scénites et autres, qui n'ont point de demeure fixe, et qui n'habitent que sous des tentes. M. Bodin traduit : *A cause du sang que tu as versé, de tes violences contre ce pays (la Judée), contre la ville et tous ceux qui l'habitent.*

Ÿ. 9. VÆ QUI CONGREGAT AVARITIAM MALAM DOMUI SUÆ. On explique ordinairement ceci de Nabucodonosor : mais dom Calmet pense qu'on peut l'entendre de Joakim, roi de Juda, à qui Jérémie fait à peu près les mêmes reproches (1) : *Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, et ses salles dans l'iniquité ; qui opprime injustement son ami, et lui refuse ce qu'il lui doit ; qui dit : Je bâtirai un vaste palais, et des salles spacieuses ; qui ouvre des fenêtres, qui fait des lambris de cèdre, et qui les peint de vermillon. Croyez-vous que vous règneriez, parce que vous vous comparerez au cèdre... Vos yeux sont ouverts à l'avarice, et à répandre le sang innocent, etc.* Les injustices qui se commettaient sous ce prince, étaient un des sujets du scandale d'Habacuc. Ce fut sous son règne que les Chaldéens commencèrent à venir dans la Palestine. Bien que l'opinion de dom Calmet ne soit pas invraisemblable, il est probable cependant que le prophète avait en vue Nabucodonosor, car ce prince guerrier fut possédé du goût des constructions. Il transforma Babylone et la Chaldée entière.

Ÿ. 10. COGITASTI CONFUSIONEM DOMUI TUÆ ; CONCIDISTI POPULOS MULTOS, ET PECCAVIT ANIMA TUA. Ces mots : Vous avez ruiné plusieurs peuples, semblent ne convenir qu'à Nabucodonosor, et c'est à lui que le prophète s'adresse selon nous. Cependant dom Calmet les explique de Joakim, qui avait ruiné une partie de son peuple, qui avait commis ou autorisé les violences et les concussions exercées contre ses sujets, pour con-

tenter son avarice et sa vanité. Tous ces projets de bâtiments, tous ces grands desseins que vous avez formés, ne serviront qu'à votre confusion : vous ne règneriez pas longtemps, vous mourrez, et vous serez jeté à la voirie : *Sepultura asini sepelietur, putrefactus, et projectus extra portas Jerusalem*, dit Jérémie, en parlant du même prince (2). Il n'est pas extraordinaire, dans l'Écriture, de donner le nom de peuples au pluriel à tout Israël (3), et même aux troupes d'une seule tribu (4). Ézéchiël (5) parle des derniers rois de Juda sous la figure d'un lion qui prend sa proie, qui dévore des hommes, qui rend les villes désertes, qui ravage la terre dans toute son étendue : *Desolata est terra, et plenitudo ejus.*

Ÿ. 11. LAPIS DE PARIETE CLAMABIT, ET LIGNUM QUOD INTER JUNCTURAS ÆDIFICIORUM EST. Ces maisons somptueuses que vous bâtissez, ces bois précieux que vous employez à vos édifices, crieront contre vous. Les anciens mêlaient le bois avec la pierre dans les bâtiments ; en sorte qu'il y avait un lit de bois sur une ou sur deux tables de pierres. C'est ainsi qu'était bâti le palais de Salomon, et les parvis intérieurs du temple. Voyez ce que nous avons remarqué sur le troisième livre des Rois, chapitre vi. 36. Les hébraïsans ne sont pas d'accord sur la signification littérale des termes (6) : *La pierre criera de dedans la muraille, et le kâphis lui répondra du milieu du bois.* Nous avons conservé le terme *kâphis* dans la traduction, parce que la signification n'en est pas certaine. Les Septante (7) : *La pierre criera du milieu de la muraille, et l'es-carbot parlera du milieu du bois ;* comme si cet insecte devait, à sa manière, élever la voix du milieu des lambris et des autres bois, qui composaient la maison du prince dont il parle. Théodotion et Symmaque traduisent (8) : *Le lien de bois ;* c'est-à-dire, ces morceaux de bois taillés en queue d'aronde, qu'on mettait autrefois dans les assises de pierres, pour les lier ensemble ; ou bien ces pièces de bois qu'on rangeait dans toute l'épaisseur du mur, pour consolider le bâtiment, et pour lier

(1) Jerem. xxii. 13. — (2) Jerem. xxii. 19.

(3) Deut. xxxiii. 3. 19. — Psal. xcvi. 7. — Osee. x. 14.

(4) Vide Judic. v. 14. in Heb.

(5) Ezech. xix. 6. 7.

(6) כּי אָבן סָקֵר חוּצָה וּבְיָמֵינוּ סָקֵר יִבְנֶה

(7) Διότι λίθος ἐν τοίχῳ βοήσεται, καὶ κάρβουρος ἐκ ξύλου φηθήσεται αὐτῷ.

(8) Sym. apud Theodor. Συνδέσμος ξύλινος. Ag. Μάζα Αἰὼν διὰ ἀντικίαν vers. Σκωλήξ. Vermis. Vide nov. Edit. Hexapl.

12. Væ qui ædificat civitatem in sanguinibus, et præparat urbem in iniquitate!

13. Numquid non hæc sunt a Domino exercituum? Laborabunt enim populi in multo igne, et gentes in vacuum, et deficient.

14. Quia replebitur terra, ut cognoscant gloriam Domini, quasi aquæ operientes mare.

12. Malheur à celui qui bâtit une ville dans le sang, et qui la fonde sur l'iniquité!

13. Ces choses ne viennent-elles pas du Seigneur des armées? Les peuples n'auront travaillé que pour les flammes, et les nations se seront épuisées pour le néant.

14. Car la terre sera remplie de fléaux, comme la mer est remplie d'eau; afin que la gloire du Seigneur soit connue.

COMMENTAIRE

les pierres. Le chaldéen traduit : *Un morceau de bois*; le syriaque et l'arabe, une cheville, ou un clou; le rabbin Salomon, de la paille que l'on mêle au mortier; d'autres, une salle, ou un lambris; d'autres, des poutres. Les auteurs du Talmud appellent *kâphis*, une brique large d'un palme et demi. En un mot, tous parlent au hasard, et sans aucune preuve. Sanctius voudrait lire *kaphim*, au lieu de *kaphis*, dans le texte. Le *samec* □ et le *mem final* □ sont si ressemblants dans l'hébreu, qu'on les confond très aisément : *kâphis* s'écrit כָּפִישׁ et *kâphim* כָּפִים. Il était donc très facile de confondre les deux mots dans les manuscrits. *Kâphim* signifie des mains, des tenons, des jointures, ce qui sert à lier, à embrasser. Il semble que Symmaque et Théodotion aient lu de la même manière. Mais ce qu'il y a de plus contraire à ce sentiment, c'est que le verbe, *il répondra*, est au singulier, quoique *kâphim*, les mains, soient au pluriel. Il est plus probable que les interprètes grecs, et saint Jérôme après eux, ont pris *kâphis*, comme synonyme à *képhath* (1), qui signifie *lier*, en chaldéen. Le *th* chaldéen se prononce ordinairement comme un *s* en hébreu, et le *w* se change fréquemment en *n* dans la transcription.

Ÿ. 12. VÆ QUI ÆDIFICAT CIVITATEM IN SANGUINIBUS. On peut fort bien entendre tout ceci de Nabucodonosor : mais dom Calmet l'explique du roi de Tyr, qui fut un de ceux contre qui Nabucodonosor fit plus longtemps la guerre. Les traits par lesquels il est dépeint dans Ézéchiël, sont assez ressemblants à ceux-ci; et il serait, ce semble, assez inutile de répéter si souvent les mêmes menaces contre le roi des Chaldéens. Ézéchiël (2) reproche au roi de Tyr sa présomption et son impiété; il l'accuse de vouloir se faire passer pour un dieu; il condamne l'injustice de son commerce; et en général la grandeur de ses iniquités, qui l'ont rendu indigne de la place qu'il occupait.

Ÿ. 13. NUMQUID NON HÆC SUNT A DOMINO EXERCITUUM? Ce pouvoir dont vous abusez, ces richesses qui vous rendent insolent, cette ville

que vous bâtissez dans la violence et dans l'injustice; toutes ces choses sont-elles à vous? Ne sont-elles pas au Seigneur des armées, que vous méconnaîsez, et à qui vous voulez vous égarer? Tout ceci convient admirablement, dit dom Calmet, au roi de Tyr, dont parle Ézéchiël (3): *Fo quod elevatum est cor tuum, et dixisti: Deus ego sum, et in cathedra Dei sedi in corde maris, etc.* Autrement: Tout cela, tout ce que je vais vous annoncer, ne vient-il pas du Seigneur? N'est-ce pas lui qui doit vous frapper, vous dépouiller de tout ce qui fait l'objet de votre folle complaisance? L'application de ce verset à Nabucodonosor ne souffre aucune difficulté.

LABORABUNT ENIM POPULI IN MULTO IGNE. Appliqué à Nabucodonosor, ce verset ne se réalisa pas de son temps; mais à la prise de Babylone, quand le palais et une partie de la ville furent brûlés. Si on veut y voir la ruine de Tyr, l'accomplissement de la prophétie fut plus rapproché. La ville de Tyr, qui renfermait des richesses infinies, et ce que le travail de longues années y avait ramassé du monde entier, fut consumée par le feu. Nabucodonosor fut treize ans au siège de cette ville; et lorsqu'il la prit, il n'y trouva pas de quoi se payer de tant de travaux qu'il y avait endurés. Dieu, pour le récompenser, lui livra l'Égypte et toutes ses richesses (4). On peut traduire (5): *Et les peuples travailleront jusqu'à l'épuisement dans le feu, et les nations se consumeront en vain.* Ce qui peut désigner les travaux de l'armée de Nabucodonosor, qui furent alors si mal récompensés. Dieu punit tout à la fois la vanité et les crimes des Tyriens, l'ambition de Nabucodonosor, et l'avidité de ses troupes. M. Bodin traduit: *Les travaux des peuples serviront d'aliment aux flammes, et les nations se seront lassées inutilement.*

Ÿ. 14. REPLEBITUR TERRA UT COGNOSCANT GLORIAM DOMINI QUASI AQUÆ OPERIENTES MARE. L'armée de Nabucodonosor remplit toute la Phénicie, pour venger la gloire du Seigneur offensé par le roi de Tyr. En même temps, l'armée de mer fut

(1) כָּפִישׁ ligate. Genes. III. 20. 21. 23. 24.

(2) Ezech. XXXVIII. — (3) Ezech. XXXVIII. 2.

(4) Vide ad Ezech. XXXIX. 18.

(5) וַיִּגְזְרוּ עַמִּים כְּדֵי אֵשׁ וְלֹאִים כְּדֵי רֵיחַ יְצַפֵּר

15. Væ qui potum dat amico suo mittens fel suum, et inebrians ut aspiciat nuditatem ejus!

16. Repletus es ignominia pro gloria; bibe tu quoque, et consopire. Circumdabit te calix dexteræ Domini et vomitus ignominia super gloriam tuam.

15. Malheur à celui qui mêle son fiel dans le breuvage qu'il donne à son ami, et qui l'enivre pour voir sa nudité!

16. Vous serez rempli d'ignominie, au lieu de gloire. Buvez aussi vous-même, et soyez frappé d'assoupissement: le calice que vous recevrez de la main du Seigneur vous enivrera aussi; et un vomissement honteux remplacera votre gloire.

COMMENTAIRE

comme une inondation qui couvrit la mer; et qui attaqua Tyr située dans le cœur de la mer. *Morieris in interitu occisorum in corde maris*, disait Ézéchiel au roi de Tyr (1). L'hébreu (2): *La terre sera remplie pour connaître la gloire du Seigneur; comme les eaux couvrent la mer.*

Si on applique ce verset aux Chaldéens, leur pays, leur terre, fut rempli d'ennemis lors de l'invasion de Cyrus, et alors la gloire du Seigneur éclata doublement: Dans le festin de Baltasar avec la mystérieuse inscription *Mané, Thécel, Phars*; dans la délivrance du peuple juif par ordre de Cyrus.

ŷ. 15. VÆ QUI POTUM DAT AMICO SUO, MITTENS FEL SUUM, ET INEBRIANS. Suivant le système de dom Calmet de voir successivement dans cette prophétie la plupart des monarchies de cette époque, ce verset peut fort bien s'expliquer du roi d'Égypte. Ce prince avait été dépouillé par Nabucodonosor de tout ce qu'il possédait dans la Syrie et confiné dans son pays. Pour réparer ses pertes et pour se mettre en état d'attaquer le conquérant chaldéen, il ménagea le roi de Juda et l'engagea dans son parti, sous la promesse de le délivrer de l'assujettissement où il était envers Nabucodonosor. Joakim fut assez crédule pour se laisser prendre à ces promesses. Nabucodonosor vint en Judée, prit Jérusalem, se saisit de Joakim et le fit jeter à la voirie (3). Sédécias, frère de Joakim, ne fut pas plus sage que son prédécesseur. Il se laissa éblouir par les promesses du pharaon Ouhabrà et se révolta contre Nabucodonosor (4). Celui-ci marcha contre Sédécias et l'assiégea dans sa capitale. Le pharaon se mit en chemin pour venir à son secours: mais il fut mis en fuite (5), et Sédécias se vit de nouveau serré de près par Nabucodonosor, qui avait levé le siège pour aller à la rencontre de l'armée égyptienne. Il éprouva dans cette rencontre la vérité de ce que les prophètes avaient souvent déclaré,

quel Égypte n'était que comme un faible roseau (6), qui perce la main de celui qui s'appuie dessus; et que le pharaon est un ami infidèle, qui donne à son ami un vin dangereux et empoisonné pour le faire tomber dans l'ivresse, et pour l'exposer à paraître nu aux yeux de ses ennemis.

L'hébreu (7): *Malheur à celui qui donne à boire à son ami, et qui lui présente son fiel* (sa bile, sa fureur, son amertume ou son outre pleine de vin), *et qui l'enivre même pour voir sa nudité.* Les Septante (8): *O vous qui donnez à boire à votre prochain et qui l'enivrez par un renversement trouble de sa raison, afin que vous puissiez voir dans ses cavernes.* Les rabbins (9) racontent une bonne histoire qu'il serait fâcheux, pour leur gloire exégétique, de passer sous silence. Nabucodonosor étant un jour à boire avec ses amis, fit venir Sédécias, roi de Juda, et lui donna à boire d'une liqueur qui l'enivra sur le champ; en sorte qu'il montra devant la compagnie ce que la pudeur couvre avec plus de soin. Ou, selon d'autres, car il y a deux opinions sur cette grave matière, le conquérant fit boire à Sédécias « un vin purgatif, qui produisit son effet si promptement, que le pauvre roi se trouva souillé de son ordure, avant de pouvoir quitter la table de Nabucodonosor (10). » Mais, dit naïvement dom Calmet, ces traditions ne firent jamais foi chez les personnes qui aiment la vérité.

ŷ. 16. BIBE TU QUOQUE, ET CONSOPIRE. CIRCUMDABIT TE CALIX DEXTERÆ DOMINI. Le prophète fait allusion à l'ancienne coutume usitée dans les festins, où la coupe était portée de main en main, et où chacun buvait dans le même calice. Jérémie (11) dit qu'il a reçu du Seigneur un calice, dont il fera boire tous les peuples auxquels il est envoyé. Ailleurs, en parlant aux Iduméens, il leur dit (12): Réjouissez-vous, fille d'Édom: le calice viendra jusqu'à vous, vous serez enivrée et vous vous découvrirez: *Ad te quoque perveniet calix; ine-*

(1) *Ezech.* xxviii. 10.

(2) כי תמלא הארץ לדעת את כבוד יהוה כמים יכסי על ים

(3) *iv. Reg.* xiv. 1.

(4) *Ezech.* vii. 15. 17.

(5) *Joseph. Antiq. jud.* x. 10. Vide *Ezech.* xvii. 17.

(6) *Isai.* xxxvi. 6. - *Ezech.* xxi. 6.

(7) הוה משרה רהוה כספה כפתך והא שכר למען הבית על מעוריהם

(8) Ω"ὁ ποτιζων τον πλησιον αυτου ανατροπη θολεραι, και μεθυσκων, ὅπως ἐπιβλέπη ἐπι τὰ σπηλαια αὐτῶν.

(9) Vide Hieron. hic.

(10) *Basnage, Hist. des Juifs*, IV. 1274.

(11) *Jerem.* xxv. 17. - (12) *Thren.* iv. 21.

17. Quia iniquitas Libani operiet te, et vastitas animalium deterrebit eos de sanguinibus hominum, et iniquitate terræ, et civitatis, et omnium habitantium in ea.

18. Quid prodest sculptile, quia sculpsit illud fictor suus, conflatile, et imaginem falsam? quia speravit in figmento fictor ejus, ut faceret simulacra muta.

19. Væ qui dicit ligno: Expergiscere; Surge, lapidi tacenti! Numquid ipse docere poterit? Ecce iste coopertus est auro et argento, et omnis spiritus non est in visceribus ejus.

20. Dominus autem in templo sancto suo: sileat a facie ejus omnis terra!

17. Car les maux que vous avez faits sur le Liban retomberont sur vous: les ravages des bêtes féroces les effrayeront à cause du sang des hommes que vous avez répandu, et des injustices que vous avez commises dans la terre et dans la ville sainte, et contre tous ceux qui y habitaient.

18. A quoi sert une statue, que son sculpteur a faite? ou l'image fausse qui se jette en fonte? Et néanmoins l'ouvrier espère en son propre ouvrage, et dans l'idole muette qu'il a formée.

19. Malheur à celui qui dit au bois: Réveillez-vous; et à la pierre muette: Levez-vous! Cette pierre pourra-t-elle lui apprendre quelque chose? Elle est couverte au dehors d'or et d'argent, et elle est au dedans sans âme et sans vie.

20. Mais le Seigneur habite dans son temple saint: que toute la terre demeure en silence devant lui.

COMMENTAIRE

briaberis, atque nudaberis. Les apôtres burent tous dans le même calice, où Jésus-Christ leur présenta son sang (1). La prophétie fut parfaitement accomplie contre le roi d'Égypte. Ce prince but le dernier; mais il but jusqu'aux lies. Nabucodonosor n'attaqua l'Égypte qu'après avoir réduit toute la Syrie, la Judée, la Phénicie et l'Arabie. Les Égyptiens furent vaincus, dépouillés, ravagés, faits captifs; ils burent jusqu'à vomir: *Vomitus ignominiae super gloriam tuam.* On peut voir Jérémie (2) et Ézéchiël (3). Isaïe dit que le Seigneur leur mêla un breuvage qui répandit le vertige dans leur esprit, et qui les fit chanceler, comme un homme ivre et prêt à vomir (4): *Dominus miscuit in medio ejus spiritum vertiginis; et errare fecerunt Ægyptum in omni opere suo, sicut errat ebrius et vomens.*

Si on applique ce verset à Nabucodonosor et aux Chaldéens, on peut y voir une allusion au festin de Baltasar, où l'on bût jusqu'à l'ivresse dans les vases sacrés du temple de Jérusalem.

Ÿ. 17. INIQUITAS LIBANI OPERIET TE. On peut l'entendre de l'injustice que le roi d'Égypte avait commise contre Nabopolossar, en sollicitant, ou du moins en soutenant la révolte du gouverneur de la Cœlé-Syrie, qui se souleva contre le roi de Chaldée (5). Ou, dans un autre sens: L'injustice que vous avez commise contre Jérusalem, souvenez-vous nommée le Liban, dans le style des prophètes, retombera sur vous. Vous avez engagé sans raison le roi de Juda dans la révolte contre Nabucodonosor, et vous l'avez lâchement abandonné, sans faire de justes efforts pour le secourir efficace-

ment. C'est une perfidie, dont vous méritez de souffrir la peine. Si l'on applique ce verset aux Chaldéens, le sens est très clair: La dévastation que vous avez autrefois portée, contre toute justice, dans les contrées du Liban (Isaïe, xxxvii, 24) retombera sur vous-mêmes (6).

ET VASTITAS ANIMALIUM DETERREBIT EOS, DE SANGUINIBUS HOMINUM, etc. Les ravages commis par les Chaldéens, désignés sous le nom de bêtes, les effraieront eux-mêmes; ils seront traités comme ils ont traité les autres. Ils ont ravagé la Palestine, Jérusalem, et tué les habitants; pareil traitement leur est réservé.

Ou peut-être le prophète annonce-t-il que le pays sera rempli de bêtes féroces, comme le royaume de Samarie après sa ruine. Selon d'autres commentateurs (7), les bêtes qui effraient les Chaldéens sont les Perses conduits par Cyrus.

Ÿ. 18. QUID PRODEST SCULPTILE, QUIA SCULPSIT ILLUD FICTOR SUUS? Ce verset attaque les idoles en général, et les princes idolâtres, contre qui le prophète a parlé. Que servent les idoles à Nabucodonosor, au roi de Tyr, et à celui d'Égypte? Ces faux dieux seront-ils capables d'empêcher le mal que je leur prédis?

Ÿ. 19. NUMQUID IPSE DOCERE POTERIT? ECCE ISTE COOPERTUS EST AURO, etc. Cette pierre revêtue d'or pourra-t-elle prophétiser? Pourra-t-elle dire ce qu'il y a à faire dans l'extrémité où l'on est réduit (8). Les Septante (9): *C'est une vaine représentation et une feuille d'or et d'argent.*

Ÿ. 20. DOMINUS AUTEM IN TEMPLO SANCTO SUO: SILEAT A FACIE EJUS OMNIS TERRA. Le Dieu

(1) *Matt.* xxvi. 27.

(2) *Jerem.* xlvi. xliv. xlvi.

(3) *Ezech.* xxi. xxx. xxxi.

(4) *Isai.* xix. 14.

(5) *Beros.* i. iii. *Rer. Chald. apud Joseph. Antiq. lib. x. c. 11. et contra Appion. lib. ii.*

(6) *D'Allioli.*

(7) *Vide Græcos. Theodor. Cyrill. Theophyl. Menoch. Tir.*

(8) *D'Allioli.*

(9) *Kai autò estai phantasia, kai estai elasma xrusou kai argyriou.*

d'Israël n'est point de ces divinités chimériques, sans réalité, sans vertu. Il donne la loi à toute la terre, et toutes les créatures doivent demeurer dans un silence d'adoration, de respect, de dépendance à son égard. Il est l'arbitre souverain de leur vie et de leur mort ; de leur perte ou de leur conservation. Par le temple saint dont parle le prophète, on peut entendre le ciel. Il ne se sert pas du nom de *maison*, qui est propre au temple ;

mais de celui de *palais* (1), qui s'entend assez souvent du ciel. Le silence est une marque de respect, de soumission, de douleur, de dépendance (2). Dans la cour des rois d'Orient, on voit régner parmi les gardes et les officiers des princes un silence profond, une modestie, une posture grave, composée, immobile, qui donne quelque idée de ce silence dont parle ici Habacuc.

(1) בהיכל קדושו Les Septante : Εἰς ναὸν ἁγίου αὐτοῦ.

(2) Vide Job. XXI. 5 ; XXIX. 9. - Psalm. III. 5 ; LVIV. 2. - Jerem. VIII. 14.

CHAPITRE III

Prière d'Habacuc. Il rappelle les merveilles que le Seigneur a opérées en faveur de son peuple. Il s'afflige à la vue de la désolation dont son peuple est menacé. Il se console par l'espérance du secours que le Seigneur accordera à ce peuple.

1. Oratio Habacuc prophetæ, pro ignorantibus.
2. Domine, audivi auditionem tuam, et timui. Domine, opus tuum, in medio annorum vivifica illud; in medio annorum notum facies; cum iratus fueris, misericordiæ recordaberis.

1. Prière du prophète Habacuc, pour les ignorances.
2. Seigneur, j'ai entendu votre parole : et j'ai été saisi de crainte. Seigneur, accomplissez au milieu des temps votre ouvrage. Vous le ferez paraître au milieu des temps. Lorsque vous aurez montré votre colère, vous vous souviendrez de votre miséricorde.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ORATIO HABACUC PROPHETÆ, PRO IGNORANTIBUS. Ces derniers mots : *Pour les ignorances*, ne se lisent point dans divers anciens manuscrits. D'autres lisent : *Pro ignorantibus* (1). Saint Jérôme dans son commentaire lit : *Pro ignorationibus*. Il a suivi Aquila et Symmaque (2). Les Septante (3) traduisent : *Prière du prophète Habacuc, avec un cantique*. Théodotion (4) : *Pour les péchés volontaires*. Le terme hébreu (5) : *Schigheïd-noth*, est un de ceux dont la signification est perdue. Chacun abonde ici en son sens, et il n'y a rien de prouvé. Nous avons essayé de montrer ailleurs, que ces termes signifient une sorte de cantique pour se consoler dans les temps d'affliction. Voyez la préface sur le Psaume VII.

La plupart des anciens (6) expliquent ce cantique uniquement de la venue du Messie; et l'Église, dans son office (7), en a emprunté divers passages, dont elle fait l'application à Jésus-Christ. On ne peut s'égarer, en suivant de si bons guides; et on ne fait jamais violence à l'Écriture en la rapportant au Messie, puisqu'il est certain que tous les livres saints se rapportent à lui d'une manière directe et expresse, ou au moins d'une manière indirecte et figurée. D'autres (8), sans rejeter le sentiment qui en borne l'application à Jésus-Christ, croient qu'on peut l'expliquer à la lettre du retour de la captivité. C'est la conclusion de la prophétie d'Habacuc. Dans les deux premiers chapitres, ce pro-

phète expose à Dieu ses peines d'esprit : 1° Sur les désordres qu'il remarquait dans sa patrie. Dieu lui fait voir que ces mots ne demeureront point impunis. 2° Il témoigne son scandale sur la prospérité des méchants; et le Seigneur a la condescendance de lui prédire l'humiliation et la perte de ceux qui étaient le sujet de sa peine. Après cela, le prophète, transporté à la vue de la justice et de la sagesse du Seigneur, rappelle dans sa mémoire les anciennes merveilles qui s'étaient faites en faveur des Israélites, dans l'Égypte, au passage de la mer Rouge, au Sinaï, et sous Josué; et, tout rempli de ces grands objets, il témoigne son intrépidité et sa ferme confiance en Dieu, qui doit rétablir Israël dans son premier état, et le tirer de la captivité, qui lui avait été révélée dans les chapitres précédents. Cette délivrance et ce retour sont, de même que la sortie d'Égypte, les figures de la rédemption du genre humain par le Messie. Pour les sens spirituels des autres versets, le lecteur devra se reporter à l'introduction, où nous en avons reproduit un grand nombre, concernant Jésus-Christ et l'Église.

Ÿ. 2. DOMINE, AUDIVI AUDITIONEM TUAM, ET TIMUI. Vous m'avez découvert ce que vous devez faire souffrir à ces princes injustes et violents, dont la prospérité était pour moi un sujet de scandale; mais à présent, Seigneur, j'admire la profondeur de vos jugements, et je suis pénétré de

(1) Vide nov. Edit. Hieron.

(2) Ἐπὶ ἀγνοημάτων.

(3) Πρὸς εὐχὴν Ἀβραάμου τοῦ προφήτου μετ' ὠδῆς.

(4) Ὑπὲρ τῶν ἐλευσισαμῶν.

(5) פריה להבקר הנביא על שיינות

(6) Cyprian, contra Jud. lib. II. - Euseb. de Præpar. lib. VI. c. 15. - Aug. de Trin. lib. XVII. - Athanas. in Synops.

- Hieron. Theodoret. Theophylact. Cyrill. Rupert. Euthym. et e recentioribus plurimi.

(7) Office du Vendredi saint, quatrième psaume de Laudes, et le trait après la première prophétie.

(8) Quidam apud Theodoret. et Theophylact. Hieron. in Ÿ. 14. et seq. Ita Chald. Hugo. Lyr. Dionys. Val. Isidor. Castr. Marian. Sanct. alii.

3. Deus ab austro veniet, et Sanctus de monte Pharan; operuit caelos gloria ejus, et laudis ejus plena est terra.

3. Dieu viendra du côté du midi, et le Saint de la montagne de Pharan; sa gloire couvrit les cieux, et la terre est pleine de ses louanges.

COMMENTAIRE

crainte en entendant vos terribles menaces. On pourrait traduire (1) d'une manière qui aurait plus de liaison et de rapport à ce qui suit : Seigneur, j'ai été effrayé d'apprendre ce qu'on dit de vous. Le bruit des merveilles que vous avez opérées autrefois dans l'Égypte, dans le désert et dans la terre de Canaan, m'a rempli de frayeur. Je les ai méditées ces merveilles, et j'en ai été étonné.

DOMINE, OPUS TUUM, IN MEDIO ANNORUM VIVIFICA ILLUD. Seigneur, faites-nous voir de nouveau ces merveilles que vous fîtes en faveur de nos pères. Ressuscitez, faites revivre votre puissance; délivrez-nous de ces ennemis dont vous nous menacez; éloignez les Chaldéens de votre terre. *Rendre la vie*, ou donner la vie, dans les livres saints, marque très souvent la délivrance de la captivité, de l'oppression, des maux présents, de quelque nature qu'ils soient. Cette expression, *au milieu des années*, signifie, dans le temps où nous sommes, dans le milieu de nos années, de nos jours, sous nos yeux, en notre faveur.

Les Septante (2) : *Seigneur, j'ai fait attention à vos ouvrages, et j'ai été ravi d'admiration. Vous vous manifesterez au milieu de deux animaux.* On a expliqué leur version par la naissance du Sauveur dans l'étable de Bethléhem, où l'on a supposé qu'il y avait deux animaux : *In medio duorum animalium*; quoique ni l'Évangile, ni les anciens n'en aient rien dit. Cette tradition n'a commencé que vers le cinquième siècle; et les pères qui ont commenté ce passage encore longtemps après ce siècle, n'en ont point fait mention. Les uns ont dit que ces deux animaux au milieu desquels le Seigneur devait paraître, étaient le Fils et le Saint-Esprit (3), au milieu desquels le Père Éternel s'était fait connaître; d'autres, que c'étaient les deux Testaments, ou les deux chérubins de l'Arche; ou les deux voleurs, au milieu desquels Jésus-Christ fut crucifié; ou Élie et Moïse, au milieu desquels il parut sur la montagne, au jour de la Transfiguration; ou les deux peuples des Juifs et des gentils, réunis dans l'église chrétienne; ou les Juifs et les Babyloniens; ou les deux natures humaine et angélique; ou les chérubins et les séraphins; ou les Mèdes et les Perses, etc.,

sans parler du bœuf et de l'âne que nos peintres nous représentent auprès de la crèche du Sauveur.

D'autres lisaient (4) : *Vous vous ferez connaître au milieu des deux vies.* Les mêmes lettres en grec, peuvent signifier *les deux vies et les deux animaux*, suivant la diverse manière de les prononcer (5). Ceux qui préféreraient cette manière de lire, expliquaient ces deux vies, de la vie présente et de la vie future. Mais la traduction de saint Jérôme est beaucoup plus juste et elle est suivie par tous les hébraïsants.

CUM IRATUS FUERIS, MISERICORDIÆ RECORDABERIS. Vous ne vous mettez jamais en colère, jusqu'à oublier votre clémence. Vous ne châtiez jamais avec la dernière rigueur. La porte de la miséricorde du Seigneur n'est jamais fermée à ceux qui veulent retourner à lui par la pénitence. Voyez ce qu'on a dit sur Nahum, 1, 3. Les Septante (6) : *Lorsque mon âme sera dans le trouble, vous vous souviendrez de la miséricorde.*

ÿ. 3. DEUS AB AUSTRO VENIET, ET SANCTUS DE MONTE PHARAN. Il faut mettre tout ceci jusqu'au verset 16 au passé. Le Seigneur est venu du côté du midi; il est sorti des montagnes de Pharan, pour amener son peuple dans la terre Promise. Le prophète va nous décrire en partie les grandes merveilles que le Seigneur opéra autrefois en faveur d'Israël. Il ne suit ni l'ordre des temps, ni celui des événements. Il parle des choses suivant que l'inspiration les présente à son esprit. L'hébreu (7) : *Le Seigneur est venu de Théma, et le Saint du mont de Pharan. Sélah.* Ce dernier mot *Sélah*, a été expliqué à la tête du livre des Psaumes. Nous croyons que c'est une simple marque, pour marquer la pause, ou la fin du couplet ou du chant. Il pouvait y en avoir plusieurs dans un même cantique. Théma était une ville de l'Idumée au midi de la terre de Canaan (8). Pharan était aussi une ville qui donnait son nom à un canton de l'Arabie Pétrée (9). Les Hébreux, après leur sortie d'Égypte, voyagèrent longtemps dans ces parages. Ils tournèrent, pendant presque tout le temps de leur voyage, dans le pays de Séïr (10) et dans les montagnes qui sont entre le Sinaï et la

(1) יהוה שמעתי שמך יראתי *Audivi famam tuam, vel famam de te.*

(2) Κύριε, κατενόησα τὰ ἔργα σου καὶ ἐξέστην. Ἐν μέσῳ δύο ζώων γυωσθήσῃ.

(3) *Vide Sanct. hic. Cyrill. Theodoret. Hieron. in hunc loc. - Aug. de Civit. lib. xviii. c. 33.*

(4) *Euseb. Demonstr. lib. vi. Theodoret. et Theophilact. hic.*

(5) Ἐν μέσῳ δύο ζώων. Au milieu des deux vies. Ἐν

μέσῳ δύο ζώων. Au milieu de deux animaux.

(6) Ἐν τῷ παράσσεσθαι τῆν ψυχὴν μου, ἐλίους μνησθήσῃ *Heb.* ברגו רחם תזכור

(7) אלה כתיבן יבוא וקדוש מהר פארן

(8) *Jerem. xlvi. 7.*

(9) *Genes. xxi. 21.*

(10) *Deut. ii. 1. Circuivimus montem Seir longo tempore.*

4. Splendor ejus ut lux erit, cornua in manibus ejus; ibi abscondita est fortitudo ejus.

5. Ante faciem ejus ibit mors; et egredietur diabolus ante pedes ejus.

4. Son éclat sera comme une vive lumière : des rayons de gloire sortiront de ses mains ; c'est là que sa puissance est cachée.

5. La mort marchera devant sa face : le diable s'avancera devant lui.

COMMENTAIRE

mer Morte. Le Seigneur était à leur tête comme un général à la tête de son armée. Habacuc nous le représente ici comme un héros qui vient de Thémán et de Pharan, et qui s'avance vers la Palestine. Il fait allusion à ce passage de Moïse (1) : *Le Seigneur est venu du Sinaï ; il s'est manifesté à Sêir ; il nous a apparu à Pharan. Il était accompagné de milliers de saints, et il avait en sa main une loi de feu, ou une loi brillante comme le feu.* Les Septante (2) : *Le Seigneur viendra de Thémán, et le Saint de la montagne ombragée. Diapsalme, ou pause.*

ÿ. 4. SPLENDOR EJUS UT LUX ERIT ; CORNUA IN MANIBUS EJUS. Il est armé de cornes en guise de dards. Ovide représente le centaure Dorylas armé de deux cornes de bœuf, au lieu de javelots (3) :

. Sævique vicem præstantia teli
Cornua dura boum multo madefacta cruore.

On armait les flèches d'or et de corne ; de là vient que quelquefois les poètes mettent *cornua*, pour *jacula* (4) :

. Cornuque infensa tetendit,
Et duxit longe donec curvata coirent.

On voit par Homère, qu'on faisait les arcs avec de la corne (5).

Les cornes, dans l'Écriture, marquent souvent la force. Ainsi on peut dire que le Seigneur vient du Sinaï comme un conquérant armé de force, pour faire entrer Israël dans le pays de Canaan. Enfin on les met ordinairement pour la gloire, et les rayons de lumière ; c'est en ce sens qu'il est dit que la face de Moïse avait *des cornes* (6) ; c'est-à-dire, qu'elle était environnée d'un éclat lumineux. קרנאִים *Qarnaïm* signifie à la fois *cornes* et *rayons*. En cet endroit, le Seigneur nous est représenté portant en ses mains des armes aussi étincelantes que le feu. Moïse, dans le Deutéronome, nous le dépeint comme ayant en sa main

droite une loi de feu : *In dextera ejus ignea lex.* Habacuc pourrait bien faire ici allusion à ce passage de Moïse. Dieu présente au législateur les tables de la loi, toutes brillantes de clarté. On sait que lorsque Moïse reçut la loi, toute la montagne du Sinaï parut en feu (7). Mais, de toutes ces explications, celle qui paraît la plus simple, est celle qui l'explique des armes étincelantes qu'il portait dans ses mains. Il était armé de flèches de feu, et d'un dard tout enflammé, comme le marque le verset 11. *In luce sagittarum tuarum ; in splendore fulgurantis hastæ tuæ.* A peu près de même que les païens se figuraient Jupiter armé de foudres et lançant le feu, l'Écriture donne ordinairement aux éclairs le nom de *flèches du Seigneur* (8).

IBI ABSCONDITA EST FORTITUDO EJUS. C'est principalement dans les effets de la foudre et des feux du ciel, qu'on remarque la force du bras du Seigneur. Ce sont-là des coups qu'il est impossible de parer, et auxquels rien ne résiste. Toute la force des plus hardis et des plus courageux y succombe (9) :

. . . O qui res hominumque Deumque
Æternis regis imperiis, et fulmine terras.

Les Septante (10) : *Il a établi le puissant amour de sa force ;* ou, il a donné aux hommes de fortes preuves de son violent amour. On l'explique de Jésus-Christ, qui nous a aimés jusqu'à donner sa vie pour nous.

ÿ. 5. ANTE FACIEM EJUS IBIT MORS ; ET EGREDIETUR DIABOLUS ANTE PEDES EJUS. L'hébreu (11) : *La peste marchera devant sa face, et le charbon ira devant lui.* Il frappa les Égyptiens de la peste (12). Il fit mourir dans le désert les murmurateurs et les rebelles de diverses manières. Il répandit la frayeur dans le pays de Canaan, et en extermina les peuples par la force de son bras. Les Septante (13) : *Devant sa force sortira la parole,*

(1) Deut. xxxiii. 2.

(2) Ο Θεός από Θαμάν ήξει, και άγιος έξ όρους κατασχύω (Edit. Complut. addit : Φαράν) διάψαλμα.

(3) Ovid. Metamorph. xii. ÿ. 281.

(4) Æneid. xii.

(5) Iliad. Δ. ÿ. 142.

Και τὰ μὲν άσκησας κεραόξος ήραρε τέκτων,
Πάν δ' ευ λεήνας χρυσέην έπεθήκε καρώνην.

(6) Exod. xxxiv. 29. Ignorabat quod cornuta esset facies ejus.

(7) Exod. xix. 18. - Deut. v. 22.

(8) Vide Psalm. xvii. 16.

(9) Virgil. Æneid. 1.

(10) Καί έθηκεν άγάπην ισχυράν τής δυνάμεως αυτού. Heb. חסדו כח עוצה

(11) כפי נלך דבר וצנ רשך לרגליו

(12) Exod. ix. 3.

(13) Πρό προσώπου αυτού πορεύεται λόγος, και έξελύσεται εις πέδια. Κατά πόδας αυτού (6) έστι, και εξαλεύθη ή γή. Soli Sept. et Theodot. pro sermone mortem interpretati sunt. Aqu. Pestis. Sym. Mors. Heb. דבר pro diabolo. Aqu. Volatile. Sym. Theod. Volucris. Mont. Pagn. Jun. Pisc. Drus. Grot. Άνθραξ, seu carbo, aut carbunculus, morbus pesti affinis. Ita et Chald.

6. Stetit, et mensus est terram; aspexit, et dissolvit gentes; et contriti sunt montes sæculi, incurvati sunt colles mundi ab itineribus æternitatis ejus.

7. Pro iniquitate vidi tentoria Æthiopiæ, turbabuntur pelles terræ Madian.

8. Numquid in fluminibus iratus es, Domine? aut in fluminibus furor tuus? vel in mari indignatio tua? qui ascendes super equos tuos, et quadrigæ tuæ salvatio.

9. Suscitans suscitabis arcum tuum, juramenta tribubus quæ locutus es; fluvios scindes terræ.

6. Il s'est arrêté, et il a mesuré la terre; il a regardé, et les nations se sont dissipées; les montagnes éternelles furent réduites en poudres; les collines du monde se courbèrent sous les pas du Dieu éternel.

7. J'ai vu les tentes des Éthiopiens dressées contre l'iniquité; et les pavillons de Madian seront dans le trouble.

8. Est-ce contre les fleuves, Seigneur, que vous êtes en colère? Est-ce sur les fleuves que s'exerce votre fureur? Est-ce contre la mer qu'éclate votre indignation? Vous qui montez sur vos chevaux, et la victoire sur vos chars.

9. Vous prendrez votre arc en main, pour accomplir les promesses que vous avez faites avec serment aux tribus d'Israël. Vous aiviserez les fleuves de la terre.

COMMENTAIRE

et elle marchera dans les champs. La terre s'est arrêtée, et s'est émue devant ses pieds. On l'explique de la prédication de l'Évangile répandu dans les champs; c'est-à-dire, parmi les gentils.

Ÿ. 6. STETIT, ET MENSUS EST TERRAM; ASPEXIT, ET DISSOLVIT GENTES. Aussitôt que le Seigneur, à la tête de son armée et de son peuple, s'est arrêté, et qu'il a mesuré des yeux la terre dont il voulait faire la conquête, il a jeté la consternation parmi les peuples cananéens qui l'habitent. *Irruit in nos terror vester, et elanguerunt omnes habitatores terræ*, disait Rahab aux espions envoyés par Josué (1). Autrement: Il a dissipé et exterminé les peuples par sa seule vue; il ne s'est arrêté que pour partager le pays conquis à son peuple.

CONTRITI SUNT MONTES SÆCULI; INCURVATI SUNT COLLES MUNDI AB ITINERIBUS ÆTERNITATIS EJUS. Habacuc dépeint le Seigneur brisant et abaissant les montagnes qui s'opposent à son passage. Il aplanit les hauteurs les plus élevées et les plus inaccessibles. Les Hébreux donnent souvent aux montagnes l'épithète d'*Éternelles* (2); parce que, dans la nature, on ne voit rien qui soit moins sujet au changement que ces lourdes masses, qui subsistent dès le commencement des siècles: *Colles sæculi*. L'hébreu (3): *Les montagnes éternelles ont été brisées*, comme un rocher qui éclate en plusieurs morceaux, et les collines du siècle, les collines aussi anciennes que le monde, ont été abaissées. *Les chemins de l'éternité lui appartiennent*. Dieu est le maître de ces routes si anciennes, fréquentées depuis tant de siècles, dans un pays habité dès le commencement. Ou bien: Il est maître de se faire des chemins dans ces montagnes éternelles, où personne n'a jamais passé; il a su les renverser et les aplanir, pour livrer passage à son

armée. C'est une description poétique du voyage des Israélites dans les déserts d'Arabie, où le Seigneur sut leur fournir toutes les choses nécessaires à la vie, et les conduire à travers les déserts les plus impraticables et les montagnes les plus ardues, comme s'ils eussent été dans un pays planté, cultivé et habité (4).

Ÿ. 7. PRO INIQUITATE VIDI TENTORIA ÆTHIOPICÆ, TURBABUNTUR PELLE TERRÆ MADIAN. L'hébreu (5): *J'ai vu les tentes de Kouischân dans la douleur*. Othoniel défit Chusan-Rasathaïm (6), et renversa ses tentes, ou son camp. *Les pavillons de Madian ont été troublés*, par Gédéon qui remporta une célèbre victoire sur les Madianites (7).

Ÿ. 8. NUMQUID IN FLUMINIBUS IRATUS ES?... VEL IN MARI INDIGNATIO TUA? La mer Rouge et le Jourdain ont été comme frappés de terreur à votre approche, et se sont retirés pour vous livrer passage, et à votre armée. Est-ce donc, Seigneur, que vous étiez fâché contre les eaux de cette mer ou de ce fleuve? Non, sans doute: ce n'était point à la mer Rouge ni au Jourdain que vous en vouliez; mais pour exécuter la résolution que vous aviez prise, de mettre votre peuple en possession de la terre que vous lui aviez promise avec serment. *Juramenta tribubus quæ locutus es*. Vous avez commandé aux eaux de se retirer, et elles ont obéi. Vous vous êtes présenté avec vos chars de guerre, et les eaux leur ont fait place: *Qui ascendes super equos tuos, etc.* Ce char est l'arche d'Alliance.

Ÿ. 9. SUSCITANS SUSCITABIS ARCUM TUUM, JURAMENTA TRIBUBUS QUÆ LOCUTUS ES; FLUVIOS SCINDES TERRÆ. L'hébreu (8): *Vous avez tiré votre arc de son enveloppe, pour accomplir les serments que vous aviez faits aux tribus; vous avez fendu les*

(1) Josue. II. 9.

(2) Deut. XXXIII. 15. - Psalm. LXXV. 5.

(3) תפוצצי הרגי עד שחר נבעות עולם הליכות עולם לו

(4) Vide Eeul. VIII. 4.

(5) תחת רון דאיתי אהלי כושן ירבוון ירעות ארץ שדין

(6) Judic. III. 8.

(7) Judic. VI. VII. VIII.

(8) ערית תעור קשתך שכעות סמות אכר סלה נהרות תכמע ארץ

10. Viderunt te, et doluerunt montes; gurges aquarum transiit; dedit abyssus vocem suam, altitudo manus suas levavit.

11. Sol et luna steterunt in habitaculo suo, in luce sagittarum tuarum ibunt, in splendore fulgurantis hastæ tuæ.

12. In fremitu conculcabis terram; in furore obstupescies gentes.

10. Les montagnes vous ont vu et elles en ont été saisies de douleur; les grands eaux se sont écoulées: l'abîme a fait entendre sa voix; il a élevé ses mains vers vous.

11. Le soleil et la lune sont demeurés immobiles dans leur tente; ils ont repris leur course à la lueur de vos flèches, à l'éclat de votre lance coudroyante.

12. Vous foulerez aux pieds la terre dans votre colère; vous épouvanterez les nations dans votre fureur.

COMMENTAIRE

fleuves de la terre. Vous n'êtes pas sans doute en colère contre les fleuves: mais, pour accomplir vos anciennes promesses, vous avez paru sur la mer Rouge et sur le Jourdain, sur l'Arnon et sur le Jabok (1), avec vos chars de guerre, et avec votre arc prêt à tirer. Les eaux ne vous ont pas plus tôt aperçu, qu'elles se sont ouvertes, pour vous laisser passer. On lit ici dans l'hébreu le mot *Sélah*, qu'on a déjà vu au livre des Psaumes; mais saint Jérôme l'a négligé comme un terme qui ne fait rien au sens.

§. 10. VIDERUNT TE, ET DOLUERUNT MONTES; GURGES AQUARUM TRANSIIT. C'est une continuation de sa réponse à la demande qui a été faite dans le verset 8. *Êtes-vous donc fâché contre les fleuves, ou contre la mer? Aussitôt que les montagnes vous ont vu, elles ont comme été saisies des douleurs de l'enfantement (2).* Dès que vous avez paru sur le bord de la mer, elle s'est retirée par respect; elle vous a salué à sa manière, ou elle s'est écriée de frayeur: *Dedit abyssus vocem suam.* Et les montagnes ont en quelque sorte battu des mains à votre approche; elles ont élevé leurs mains, comme des personnes surprises et en admiration: *Altitudo manus suas levavit.* Le Psalmiste a parlé à peu près de même, en décrivant le passage de la mer Rouge et du Jourdain (3): *La mer a vu le Seigneur, et elle s'est enfuie; le Jourdain est retourné en arrière. Les montagnes ont bondi comme des moutons, et les collines comme des agneaux. O mer, qu'aviez-vous à fuir; et vous, Jourdain, pourquoi retourniez-vous en arrière? Montagnes, pourquoi bondissiez-vous comme des moutons; et vous, collines, comme des agneaux? C'est que le Seigneur a paru, toute la*

terre a été ébranlée en la présence du Dieu de Jacob. Un ancien poète (4) a parlé à peu près de même: *Les montagnes sont ébranlées, la terre, et la vaste profondeur des mers, et la hauteur des collines sont émues, lorsque le grand Maître jette sur elles ses terribles regards.* Les Septante sont assez obscurs (5): *Les peuples ont vu, et ont été touchés de compassion; vous dissiperez les eaux du chemin: la mer a élevé sa voix; la hauteur de sa vision s'est élevée.*

§. 11. SOL ET LUNA STETERUNT IN HABITACULO SUO; IN LUCE SAGITTARUM TUARUM IBUNT. Le soleil et la lune demeurèrent en repos, du moment que vous leur avez commandé de s'arrêter, à la prière de Josué (6); et ils se remirent en mouvement, dès que vous leur en avez donné le signal, par le brillant éclat de votre lance. Ou bien: Le soleil et la lune s'arrêtèrent à votre commandement; et les cinq rois cananéens, avec leur armée, s'enfuirent, en voyant l'éclat de votre lance et de vos traits enflammés. Ces traits ne sont autres que les éclairs, dont Dieu effraya les ennemis d'Israël, durant la tempête qui survint lorsqu'ils étaient à la descente de Béthoron (7). Les Septante (8): *Le soleil et la lune se sont arrêtés dans leur rang; vos traits seront lancés dans l'éclat et dans la lueur de vos armes brillantes.*

§. 12. IN FREMITU CONCULCABIS TERRAM. Vous êtes entré dans la terre de Canaan comme en triomphe. Vos ennemis n'ont fait devant vous aucune résistance. Vous avez répandu dans leur cœur une frayeur, qui les a mis hors d'état de se défendre. On peut traduire l'hébreu (9): *Vous avez foulé aux pieds ce pays dans votre colère, et vous avez écrasé les nations dans votre fureur.*

(1) *Psalm. LXXIII. 15.* Tu siccasti fluvios Ethan. Voyez le commentaire, et *Nun. XXI. 13. 14. 15.* Sicut fecit in mari Rubro, sic faciet in torrentibus Arnon.

(2) יהי הים

(3) *Psalm. CXLIII. 3. 4. et seq.*

(4) *Æschyl. apud Justin. Mart. de Monarchia Dei.*

Τρέμει δ' ἄρη. καὶ γαῖα, καὶ πελώριος
Βυθὸς θαλάσσης, καὶ ὠρέων ὕψος μέγα,
Ὅταν ἐπιβλέψῃ γοργὸν ὄμμα δεσπότης.

(5) Les Septante: Ἐτίδον σέ, καὶ συναλγοῦσι λαοί. Διαπορεύεις ὕδατα τῆς πορείας; ἔδωκεν ἡ ἄβυσσος τὴν φωνὴν αὐτοῦ, τὸ ὕψος τῆς φαντασίας αὐτοῦ ὑψώθη. *Edit. Rom.* Ὁ ὕψουταί σέ, καὶ ὠδινήσουσι λαοί, σκορπίζων ὕδατα πορείας ἔδωκεν

ἡ ἄβυσσος φωνὴν αὐτῆς, ὕψος φαντασίας αὐτῆς.

(6) *Josue. IX. 12.*

(7) *Josue. X. 11.* Vide Joseph. *Antiq. lib. v. c. 1.* Καὶ τὴν τοῦ Θεοῦ συνεργίαν ἐμάθεν, ἐπιστημῆναντος αὐτοῦ βρονταῖς τε, καὶ κεραυνῶν ἀφέσει, καὶ χαλάσῃς καταφορᾷ μελίζονο; σῆ; συνήθους.

(8) Les Septante: Ὁ ἥλιος, καὶ ἡ σελήνη ἔστη ἐν τῇ τάξει αὐτῆς. Ἐν φωτὶ αἱ βόλιδες σοῦ πορεύσονται, καὶ ἐν φέγγι ἀστραπῆς τῶν ὀπλῶν σου. *Edit. Rom.* Ἐπῆρθη ὁ ἥλιος καὶ ἡ σελήνη ἔστη ἐν τῇ τάξει αὐτῆς; εἰς φῶς βυλιδες σοῦ πορεύσονται; εἰς φέγγος ἀστραπῆς ὀπλῶν σοῦ.

(9) יהי הים שיחך יראך וצנה צנח

13. Egressus es in salutem populi tui, in salutem cum Christo tuo; percussisti caput de domo impii, denudasti fundamentum ejus usque ad collum.

14. Maledixisti sceptris ejus, capiti bellatorum ejus, venientibus ut turbo ad dispergendum me; exultatio eorum, sicut ejus qui devorat pauperem in abscondito.

15. Viam fecisti in mari equis tuis, in luto aquarum multarum.

16. Audivi, et conturbatus est venter meus; a voce contremuerunt labia mea. Ingrediatur putredo in ossibus meis, et subter me scateat: ut requiescam in die tribulationis, ut ascendam ad populum accinctum nostrum.

13. Vous êtes sorti pour sauver votre peuple, pour le sauver avec votre Christ: vous avez frappé le chef de la famille de l'impie: vous avez ruiné sa maison de fond en comble;

14. Vous avez maudit son sceptre et le chef de ses guerriers qui venaient comme une tempête, pour me mettre en poudre: leur joie était semblable à la joie de celui qui dévore le pauvre en secret.

15. Vous avez ouvert un chemin à vos chevaux au travers de la mer; au travers de la fange des grandes eaux.

16. J'ai entendu, et mes entrailles ont été émues: à votre voix, mes lèvres ont tremblé. Que la pourriture entre jusqu'au fond de mes os, et qu'elle me consume au-dedans de moi, afin que je sois en repos au jour de l'affliction; et que j'aie me joindre à mon peuple, pour marcher avec lui.

COMMENTAIRE

Les Septante (1): *Vous mettrez la terre en poussière par vos menaces, et vous briserez les nations par votre colère.*

ÿ. 13. EGRESSUS ES IN SALUTEM POPULI TUI; IN SALUTEM CUM CHRISTO TUO. Le Seigneur, touché de compassion des maux dont son peuple était accablé dans l'Égypte, est sorti avec son Christ, avec Moïse, pour sauver Israël, et pour le tirer de l'oppression et de la captivité où il gémissait. On peut aisément expliquer ceci de l'Incarnation du Verbe, qui est sorti, sans pourtant quitter le sein de son Père, pour s'incarner dans une Vierge.

PERCUSSISTI CAPUT DE DOMO IMPII; DENUDASTI FUNDAMENTUM EJUS USQUE COLLUM. Vous avez fait mourir tous les premiers-nés de l'Égypte, depuis le premier-né de l'esclave, jusqu'au premier-né du pharaon, qui s'asseyait sur son trône (2). Voilà le chef de la maison de l'impie, et le fondement de sa famille. Cette façon de parler (3): *Usque ad collum*: Vous avez découvert le fondement de sa maison jusqu'au cou; c'est-à-dire, jusqu'au fond, jusqu'à la racine (4).

ÿ. 14. MALEDIXISTI SCEPTRIS EJUS, CAPITI BELLATORUM EJUS, etc. *Vous avez maudit son sceptre, le chef de ses guerriers*; le pharaon et ses généraux, qui venaient, comme une tempête, fondre sur votre peuple, après sa sortie de l'Égypte (5). L'hébreu à la lettre (6): *Vous avez brisé au milieu de leurs tribus le chef de leurs troupes*; ou *vous avez brisé avec la verge la tête de ses soldats*. Ils venaient comme une tempête, et avec une joie pareille à celle de l'homme qui dévore le pauvre en secret. Ils disaient, selon Moïse (7): *Je les pour-*

suirai, et je les prendrai; je partagerai leurs dépouilles, et mon âme sera contente. Mais Dieu les a terrassés, étourdis, submergés.

ÿ. 15. VIAM FECISTI IN MARI EQUIS TUIS. Vous avez ouvert les eaux, pour faire passer votre char de guerre. Le prophète continue à représenter le Seigneur comme un conquérant à la tête de son armée.

IN LUTO AQUARUM. L'hébreu (8): *Au travers d'un monceau des grandes eaux.* Les eaux de la mer s'étaient mises comme un monceau à côté des Hébreux (9): *In spiritu furoris tui congregatae sunt aquae*; hébreu: *coacervatae*.

ÿ. 16. AUDIVI, ET CONTURBATUS EST VENTER MEUS. Voilà les grands effets de la puissance de Dieu; le prophète a dit au commencement qu'il en était effrayé: *Domine, audivi audilionem tuam, et timui*. Quand je réfléchis sur toutes ces merveilles, je suis saisi de frayeur, je sens mes entrailles toutes émues, mes lèvres tremblent, et je ne puis pas proférer une parole: *A voce contremuerunt labia mea* (10). Le seul récit, le bruit de tant de prodiges me fait frémir, et mes lèvres en sont toutes tremblantes.

INGREDIATUR PUTREDO IN OSSIBUS MEIS, ET SUBTER ME SCATEAT. Le prophète déclare ici qu'il ne craint pas que la pourriture s'empare de ses os, ni que les vers le rongent; puisque, quand cela arriverait, le Seigneur pourrait le guérir, le ressusciter, et le faire jouir du repos au jour de l'affliction: *Ut requiescam in die tribulationis*. Autrement: Que la pourriture me consume jusqu'au dedans des os, que je serve de pâture aux vers, je ne désespérerai pas pour cela du secours du Sei-

(1) Εἰν ἀπειλῇ ἢ ἐλαττωσεῖς τὴν γῆν, καὶ ἐν ὀργῇ καταΐξεις ἔθνη.

(2) Exod. xii. 29.

(3) דבר יסוד עד צוואר

(4) Voyez Ezech. xiii. 14. - Mich. i. 6. - Isai. xxiv. 18. - Psalm. xvii. 13.

(5) Exod. xiv. 17.

(6) נקב בכוני ראש פרוז

(7) Exod. xvii. 9.

(8) חמר מים רבים

(9) Exod. xvii. 8.

(10) לקול צררו שפתי Ad vocem, ad famam horum, tremiscunt labia mea.

19. Deus Dominus fortitudo mea, et ponet pedes meos quasi cervorum; et super excelsa mea deducet me victor in psalmis canentem.

19. Le Seigneur Dieu est ma force : et il rendra mes pieds légers comme ceux des cerfs ; et, après avoir vaincu nos ennemis, il me ramènera sur nos montagnes, au son des cantiques que je chanterai à sa louange.

COMMENTAIRE

ŷ. 19. PONET PEDES MEOS QUASI CERVORUM. *Il rendra mes pieds légers comme ceux des cerfs*, pour m'échapper des mains de mes ennemis, et pour me sauver dans les montagnes et sur les rochers : *Et super excelsa mea deducet me*. Habacuc prédit que Dieu lui fera la grâce d'éviter de tomber en la puissance des Chaldéens, et qu'il aura le moyen de se retirer sur les hauteurs et dans les lieux inaccessibles. La phrase hébraïque se termine à *deducet me*. Les derniers mots constituent la formule

usuelle : *Cantique pour celui qui préside aux joueurs d'instruments à cordes*, qui se trouve à la tête de plusieurs psaumes (1) ; il est probable qu'en cet endroit, ils ne font point partie du cantique d'Habacuc. Ce sont des termes de la musique des Hébreux, de même que *Sélah*, qu'on a vu dans quelques versets de ce chapitre (2). Ou bien le prophète les a ajoutés à la fin de sa prière, pour montrer qu'il la destinait à être chantée dans les assemblées de religion.

(1) Voyez notre commentaire sur les psaumes.

(2) Versets 3, 9 et 13.

FIN D'HABACUC

SOPHONIE

INTRODUCTION

Sophonie est le neuvième entre les douze petits prophètes dans tous les exemplaires. L'inscription de sa prophétie porte (1) qu'il était *fiis de Chusi, fiis de Godolias, fiis d'Amarias, fiis d'Ezéchias* (2). Quelques commentateurs pensent que cet Ezéchias pourrait être le saint roi de Juda connu sous ce nom. Et, en effet, on ne voit pas pourquoi cette généalogie de Sophonie aurait été conservée, ni pourquoi elle remonterait précisément jusqu'à cet Ezéchias, si ce n'était pas un homme connu et distingué, tel qu'était le roi de Juda. D'ailleurs le temps de la mission de Sophonie s'accorde aussi avec cette opinion, car l'inscription ajoute (3) qu'il prophétisa *sous le règne de Josias, fiis d'Amon, roi de Juda*. Josias était arrière-petit-fils du roi Ezéchias : Sophonie était fiis de Chusi, arrière-petit-fils d'Ezéchias ; par conséquent Ezéchias, trisaïeul de Sophonie, pouvait bien être le même qu'Ezéchias, bisaïeul de Josias. Sophonie annonce la ruine de Ninive (4) ; cet événement arriva sous le règne même de Josias, en l'an 625, selon l'opinion la plus commune. La mission de Sophonie est donc antérieure ; et elle pourra être à peu près de même époque que celle de Jérémie, qui commença à prophétiser en la treizième année de ce prince. Sophonie pourra donc être antérieur à Habacuc ; cependant il est placé après Habacuc, peut-être parce qu'après avoir annoncé la captivité des enfants de Juda, il insiste particulièrement sur les promesses de leur retour et de leur rétablissement, et termine par là sa prophétie ; de sorte que, sous ce point de vue, sa prophétie se trouve liée en même temps et avec celle d'Habacuc qui annonce les vengeances que Dieu devait exercer sur les Chaldéens, en faisant cesser la captivité de son peuple, et avec celle des trois derniers prophètes qui ont paru au retour de la captivité.

Sophonie commence par annoncer les vengeances que le Seigneur exercera sur Juda et sur Jérusalem. Le Seigneur étendra sa main sur tout ce pays ; il en exterminera les habitants ; il les punira de leurs infidélités. Les habitants de Jérusalem seront livrés à un carnage affreux. Le Seigneur visitera cette ville dans l'effusion de sa colère, et portera la lumière des lampes jusque dans les lieux les plus cachés : les richesses de cette ville seront livrées au pillage ; les hommes marcheront comme des aveugles sous le poids de l'indignation du Seigneur (chap. 1). Le prophète exhorte les méchants à prévenir les vengeances célestes : il invite les humbles à s'attacher à la justice et à l'humilité, pour se mettre ainsi à couvert de la colère divine. Il annonce la désolation du pays des Philistins, et prédit que ce pays deviendra le partage des enfants de Juda au retour de leur captivité. Il annonce les vengeances du Seigneur sur

(1) *Sophon.* 1. 1. — (2) On lit dans notre Vulgate *Ezeclia* : cela vient de l'ancienne Vulgate faite sur le grec des Septante ; mais dans l'hébreu c'est le même nom que celui du saint roi *Ezéchias* *יהזקיה*, qui, selon le grec des Septante, est toujours appelé *Ezéchias*, *Εζεχιας*. — (3) *Sophon.* 1. 1. — (4) *Ibid.* 11. 13. *Perdet Assur et ponet speciosam (Héb.) Niniven* in solitudinem.

les Moabites et les Ammonites; les enfants de Juda pilleront ce pays, et alors le Seigneur sera reconnu de toutes les nations. Le prophète annonce aussi la colère du Seigneur contre les Ethiopiens. Il prédit la désolation de l'Assyrie, et la ruine de Ninive (chap. 11). Le prophète revient ensuite contre Jérusalem : il lui reproche ses infidélités, et lui annonce le jour des vengeances du Seigneur. Mais, en même temps, il prédit son rétablissement, la réunion de tous les peuples dans l'adoration du vrai Dieu, la fidélité des enfants d'Israël, la délivrance et le rétablissement de la maison de Juda qu'il désigne sous le nom de celle qui boitait, le rappel et la réunion de la maison d'Israël, qu'il désigne sous le nom de celle qui était rejetée : la paix et la gloire de toute la maison de Jacob (chap. 111). Tel est, en résumé, la prophétie de Sophonie.

On peut donc rapporter toute cette prophétie à trois objets principaux : les vengeances du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem; les vengeances du Seigneur sur les Philistins, les Moabites, les Ammonites, les Ethiopiens et les Assyriens; la délivrance, la réunion et le rétablissement des deux maisons d'Israël et de Juda. Le style du prophète n'a pas l'éclat ni la pureté que l'on rencontre dans ces petits chefs-d'œuvre; il y a aussi de fréquentes reminiscences des écrivains antérieurs.

Dès le commencement de la prophétie de Sophonie, saint Jérôme nous fait remarquer sous quel point de vue nous devons considérer les vengeances du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem. *J'étendrai la main*, dit le Seigneur, *sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem* (1). C'est en expliquant cette parole que saint Jérôme exprime son système général : « A cause de notre Seigneur qui tire son origine de la tribu de Juda, et à cause de Jérusalem au milieu de laquelle a régné Juda, c'est-à-dire au milieu de laquelle Jésus-Christ même, notre Seigneur et notre Sauveur, a jeté les premiers fondements de son règne, disons que, quand l'iniquité se sera multipliée, quand la charité se sera refroidie dans le cœur de la multitude, quand, aux approches de l'avènement du Seigneur, la foi se sera montrée rare sur la terre, en sorte que les élus mêmes soient exposés à la tentation; alors le Seigneur, pour punir les pécheurs, étendra sa main sur Juda, c'est-à-dire sur ceux qui croient confesser son nom divin, et sur Jérusalem, c'est-à-dire sur l'Eglise qui a mérité d'être appelée de ce nom à cause de la paix qui lui est procurée par Jésus-Christ : *Propter Dominum qui de tribu Juda ortus est, et propter Jerusalem in qua regnavit Judas, hoc est, Dominus atque Salvator, dicamus, quando multiplicata fuerit iniquitas, et refrixerit charitas multorum, et veniente Domino, rara fides apparuerit in terra, in tantum ut tententur electi Dei; tunc extendere Dominum ad supplicia peccatorum manum suam super Judam, qui sibi videtur nomen Domini confiteri, et super Jerusalem, Ecclesiam quæ ex pace sortita vocabulum est* (2) ». Et plus loin, expliquant cette parole du Seigneur : *Je porterai la lumière des lampes jusque dans les lieux les plus cachés de Jérusalem* (3), il dit : Le Seigneur examinera ainsi à la lumière de la lampe Jérusalem, c'est-à-dire son Eglise; et il tirera vengeance de ceux qui méprisent sa parole : *Scrutabitur Dominus Jerusalem, id est Ecclesiam suam, cum lucerna, et ulciscetur super viros contemtores*. Et il est à remarquer, continue ce père, que *Jérusalem*, qui signifie *vision de paix*, était auparavant appelée *Jébus*, qui signifie *foulée aux pieds*; car l'Eglise était elle-même *Jébus*, lorsqu'elle était foulée aux pieds par les nations infidèles, et qu'elle était exposée aux insultes et aux outrages du démon; mais depuis que la paix du Seigneur a commencé à habiter en elle, et qu'elle a commencé à jouir de la paix, elle a acquis le nom de *Jérusalem* : *Recte autem Jerusalem, id est Ecclesia, quæ prius Jebus vocabatur, quod dicitur conculcata, quando conculcabatur a gentibus, et dæmonum ludibrium erat; dicta est Jebus; et postquam cepit in ea pax habitare Domini, et factus est in pace locus ejus, nomen Jerusalem sortita est*. Comme il arrivera donc dans les derniers temps, selon que nous l'avons souvent répété, que l'iniquité s'étant multi-

(1) Sophon. 1. 4. — (2) Hieron. in Sophon. 1. col. 1047. — (3) Sophon. 1. 12.

pliée, la charité se refroidira, que la lumière du soleil se retirera de Jérusalem, et qu'il y aura sur la terre un si grand ravage que le salut sera difficile même aux élus ; alors le Seigneur recherchera, à la lumière de sa parole et de son jugement, tous les vices qui se trouveront dans Jérusalem : *Quia igitur in novissimo tempore, quod sæpe jam diximus, multiplicata iniquitate, refrigescet charitas, et solis lumen recedet ab Jerusalem, et tanta erit vastitas ut difficile salventur etiam electi Dei ; hunc in lucerna sermonis sui atque rationis omnia vitia scrutabitur Dominus in Jerusalem (1) »*. Et plus loin encore, lorsque le prophète, tournant ses reproches contre Jérusalem, s'écrie : *Malheur à la ville qui irrite le Seigneur*, etc. (2), le saint docteur s'exprime ainsi : « Que personne ne soit surpris, comme je l'ai souvent dit, de voir que j'explique tout ceci comme étant prononcé contre l'Eglise, puisqu'on doit savoir que dans les saintes Ecritures Jérusalem est toujours le type et la figure de l'Eglise : *Nec moveat aliquem, ut sæpe jam dixi, quod hæc adversum Ecclesiam dicta interpreter, cum sciat Jerusalem in Scripturis sanctis semper typum habere Ecclesiæ (3) »*.

Le jour du Seigneur est proche, dit le prophète, *et ce jour sera un jour de colère, un jour de tristesse et de serrement de cœur, un jour d'affliction et de misère, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et de tempêtes (4)*. Ce jour est celui où le Seigneur doit exercer ses vengeances sur Juda et sur Jérusalem. Ce jour est donc le jour de tribulation dont parle Habacuc (5) ; ce jour grand et terrible dont parle Joël (6) ; ce grand jour de la colère de l'Agneau, dont parle saint Jean (7) ; ce jour où doit éclater le fléau désigné par saint Jean sous le nom de *second malheur* (8), annoncé dans l'Apocalypse par les symboles qui accompagnent l'ouverture du sixième sceau, le son de la sixième trompette et l'effusion de la sixième coupe (9), et représenté dans les prophètes par le fléau qui tomba sur Juda et sur Jérusalem au temps de Nabucodonosor. Mais que dit le prophète ? *Cherchez le Seigneur, vous tous qui êtes humbles sur la terre, et qui agissez selon ses préceptes. Cherchez la justice, cherchez l'humilité, afin que vous puissiez être à couvert au jour de la colère du Seigneur (10)*. Voilà donc le moyen de prévenir la colère du Seigneur, et de trouver un asile sous les ailes de la miséricorde, au jour où il fera éclater ses vengeances : c'est de s'appliquer sincèrement à chercher le Seigneur : *Quærite Dominum*. C'est de le chercher, non par de vaines contemplations, ni par des désirs infructueux, mais par une application continue à rechercher la justice et l'humilité. L'iniquité et l'orgueil, qui en est la source, s'unissent pour attirer sa colère ; la justice et l'humilité peuvent seules, par leur accord, attirer sa miséricorde : *Quærite justitiam, quærite humilitatem (11)*. Il faut rechercher la justice en s'appliquant à pratiquer fidèlement les préceptes du Seigneur ; il faut rechercher l'humilité en reconnaissant sincèrement que nous n'avons de nous-mêmes que le mensonge et le péché ; que notre justice vient de Dieu par la foi en Jésus-Christ qui en est la source ; que nous n'avons rien que nous n'ayons reçu ; qu'à lui est due toute la gloire du bien que nous opérons avec sa grâce. En vain rechercherions-nous la justice, si nous ne recherchons en même temps l'humilité. *Israël recherchait la justice, et il n'y est point parvenu : pourquoi ? dit l'Apôtre (12) ; parce qu'il la cherchait, non par la foi,*

(1) Hieron. in Sophon. 1. col. 1653. — (2) Sophon. III. 1. et seq. — (3) Hieron. in Sophon. III. col. 1672. — (4) Sophon. I. 7. 15. — (5) Habac. III. 16. — (6) Joël. II. 1. 2. 15. — (7) Apoc. VI. 16. 17. — (8) Apoc. IX. 12. et seq. — (9) Apoc. VI. 12. et seq. ; IX. 12. et seq. ; XVI. 12. et seq. — (10) Sophon. II. 3. — (11) La Vulgate porte : *Quærite justum ; quærite mansuetum* : ce qui pourrait aussi signifier : Cherchez ce qui est juste, cherchez ce qui est doux, c'est-à-dire ce qui appartient à la justice, à la douceur. Mais cette douceur est proprement ici celle dont parle Jésus-Christ, lorsqu'il dit : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. (Math. VI. 29)*. Et quoique l'expression ici employée puisse signifier en même temps l'humilité et la douceur, elle signifie encore plus particulièrement l'humilité, comme on le voit non seulement par son étymologie, mais encore par cette parole de Salomon : *Gloriam præcedit humilitas (Prov. XV. 33)*. L'expression de Sophonie *בְּקֶשׁוֹ דָּרֵךְ בְּקֶשׁוֹ עֲוֹנוֹ*, peut donc se traduire : *Quærite justitiam, quærite humilitatem*. — (12) Rom. IX. 31. 32. *Israel sectando legem justitiæ, in legem justitiæ non pervenit. Quare ? quia non ex fide, sed quasi ex operibus.*

mais comme par les œuvres. Ils ont méconnu la justice qui vient de Dieu (1); et, s'efforçant d'établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu. Ils ont recherché la justice, mais ils l'ont recherchée avec orgueil, et comme s'ils eussent pu y parvenir par leurs propres forces. Ils n'ont pas compris que c'est par la foi que l'on parvient à la justice, et qu'en vain on cherche la justice, si l'on ne cherche en même temps l'humilité : *Quærite justitiam, quærite humilitatem*. Recherchez le Seigneur en recherchant la justice et l'humilité, c'est l'unique moyen de prévenir sa colère, et de trouver un asile auprès de lui au jour de ses vengeances; ce n'est qu'à ceux qui le chercheront ainsi, en joignant l'humilité à la pratique de ses préceptes, qu'il faut espérer pouvoir être à couvert, au jour où il fera éclater les jugements de sa justice contre ceux qui violent ses préceptes, et qui s'abandonnent à l'orgueil de leur cœur : *Quærite Dominum, omnes humiles (2) terræ qui judicium ejus operatis : quærite justitiam, quærite humilitatem, si quomodo abscondamini in die iræ (3) Domini*.

Le prophète annonce ensuite les vengeances que Dieu exercera sur les Philistins, sur les Moabites et les Ammonites, sur les Ethiopiens et sur les Assyriens; et il insiste principalement sur la désolation que devait éprouver Ninive (4). « Il me paraît, dit saint Jérôme (5), que ce que le prophète dit ici de Ninive doit s'expliquer par ce qui en est écrit dans les prophéties de Jonas et de Nahum. Dans Jonas, ce qui est dit de Ninive qui fit pénitence à la prédication de ce prophète, nous l'avons expliqué de l'Eglise composée de l'assemblée des gentils convertis à la foi. Dans Nahum, ce qui est dit de la condamnation de Ninive, nous l'avons expliqué du monde réprouvé. *In Jona quidem Niniven... Ecclesiam interpretati sumus de gentibus congregatam : in Nahum vero super mundo intelligentiam temperavimus*. Ici, il n'est pas difficile d'appliquer au monde réprouvé ce que Sophonie dit de Ninive. Mais il n'en est pas de même, si nous considérons Ninive comme figure de l'Eglise; car, à la première vue, il semble que ce soit un blasphème de dire de l'Eglise ce que Sophonie dit de Ninive, qu'elle deviendra semblable à un désert, et à un lieu par où personne ne passe; que les bêtes y habiteront, et qu'on lui dira avec insulte : Voilà donc cette ville livrée au mal, qui se tenait si fière et si assurée, et qui disait dans son cœur : Je suis l'unique, et après moi il n'y en a point d'autre. Comment a-t-elle été changée en un désert et en une retraite de bêtes sauvages? *De Ecclesia autem videtur prima fronte esse blasphemum, quod ea futura sit invia et deserta, et bestia habitent in ea, et postea ei cum insultatione dicatur : Hæc est civitas malis dedita, quæ habitabat in spe, quæ dicebat in corde suo : Ego sum, et non est præter me amplius : quomodo facta est in solitudinem, pascua bestiarum?* Mais, continue ce père, celui qui considèrera ces paroles de l'Apôtre (6) : Dans les derniers jours, il viendra des temps fâcheux; et il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avarés, glorieux, superbes, médisants, désobéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, privés des sentiments les plus naturels, perfides, calomnieux, intempérants, inhumains, ennemis de tout bien, traîtres, insolents, enflés d'orgueil, et plus amateurs de la volupté que de Dieu, qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité et l'esprit : *Sed qui consideraverit illud apostolicum in quo dicitur : In novissimis temporibus instabunt tempora pessima ; et erunt homines sui amatores, avari, arrogantes, superbi, blasphemi, parentibus non obedientes, ingrati, scelesti, sine affectione, sine pace, accusatores, intemperantes, crudeles, odio habentes bonum, proditores, temerarii, inflati, voluptatum amatores magis quam Dei, habentes formam pietatis, virtutem autem ejus abnegantes*; celui qui considèrera aussi ce qui est dit dans l'Evangile (7), que l'iniquité se multipliant, la charité de plusieurs se refroidira, au point qu'alors s'accomplira cette autre parole (8) : Pensez-vous, lorsque le Fils de l'homme viendra, qu'il

(1) Rom. x. 3. Ignorantes justitiam Dei, et suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt subjecti. — (2) Vulg. *monsueti terræ*. Hebr. חַיִּי הַאָרֶץ, *humilis terræ*. — (3) Vulg. *furoris*. Hebr. זַרָּע, *iræ*. — (4) Sophon. II. 13. *et seq.* — (5) Hieron. in Sophon. II. col. 1668. — (6) II. Tim. III. 1. *et seq.* — (7) Matth. XXIV. 12. — (8) Luc. XVIII. 8.

trouve de la foi sur la terre? *Nec non et hoc quod in Evangelio scriptum est, quod multiplicata iniquitate, refrigescat charitas multorum, in tantum ut in illo tempore compleatur: Verumtamen veniens Filius hominis, putas inveniet fidem super terram?* Celui-là ne s'étonnera plus que, dans la dernière désolation de l'Eglise, lorsque l'antéchrist règnera, l'Eglise doit être réduite en solitude, livrée aux bêtes sauvages, et exposée à souffrir tout ce que décrit ici le prophète: *Non mirabitur de extrema Ecclesie vastitate, quod regnante antichristo, redigenda sit in solitudinem, et tradenda bestiis, et passura quæcumque nunc propheta describit.* Car si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, et s'il les a rompues à cause de leur infidélité (1); s'il a séché le lit des fleuves, et changé les fontaines d'eaux vives en lieux secs et arides; s'il a changé une terre autrefois fertile en un désert aussi stérile que si l'on y avait semé du sel, à cause de la malice de ses habitants (2): *Si enim Deus propter infidelitatem ramis naturalibus non pepercit, sed fregit eos; et posuit flumina in desertum, et fontes aquarum in sitim, terram fructiferam in sanguinem propter malitiam habitatorum ejus;* pourquoi ne pourrait-il pas punir à leur tour ceux dont le psalmiste avait dit: Il a changé leurs déserts en des lieux arrosés d'eaux, et leur terre brûlée en des sources d'eaux vives; et il l'a donnée à habiter à ceux qui languissaient de faim, etc. (3)? Pourquoi ne pourrait-il pas abattre et retrancher ceux qui, ayant été pris de l'olivier sauvage, avaient été entés sur la tige de l'olivier franc (4), si, venant à oublier le bienfait qu'ils ont reçu, il se retirent de celui qui les a formés, et adorent l'Assyrien? Pourquoi ne pourrait-il pas alors les rappeler à cette sécheresse et à cette aridité dans laquelle ils avaient été autrefois? *Cur non e contrario eos de quibus dixerat: Posuit desertum in paludes aquarum, et terram sine aqua in fontes aquarum, et habitare fecit esurientes, et cætera; et quos insruit de oleastro in radicem bonæ olivæ, si immemores beneficii recesserint a conditore suo, et adoraverint Assyrium, evertat, et ad eandem sitim reducat, in qua prius fuerant?* » C'est-à-dire que, selon la pensée de saint Jérôme, Ninive peut être regardée comme figure, non pas précisément de l'Eglise proprement dite, et considérée comme l'assemblée de tous les fidèles, Juifs ou gentils, mais seulement comme figure des nations qui sont dans l'Eglise, ou, selon l'expression de saint Jérôme, de l'Eglise considérée comme l'assemblée des nations: *Niniven... Ecclesiam interpretati sumus de gentibus congregatam.* Ninive était une ville de gentils; elle fut convertie à la prédication de Jonas; elle retomba dans l'infidélité, et elle mérita d'éprouver les vengeances que les prophètes du Seigneur lui annoncent. C'est un exemple et une instruction pour toutes les nations qui ont été appelées à la foi. Dans leur origine, elles étaient semblables aux Ninivites; elles ont été converties à la prédication des apôtres ou de leurs successeurs; mais si elles retombent dans l'infidélité, elles s'exposent à éprouver l'effet des menaces prononcées contre les Ninivites. En effet, sur combien de peuples les vengeances du Seigneur n'ont-elles pas déjà éclaté? Le schisme a emporté les églises d'Asie; l'Afrique n'est plus. Quels ravages n'a-t-on pas vus dans l'Europe? Et qui de nous peut s'assurer que le royaume de Dieu ne lui sera pas ôté pour être transféré à une nation qui porte des fruits en abondance? Ne cherchons point à nous faire illusion. Ce malheur ne peut arriver à l'Eglise; mais aucun des peuples qui la composent actuellement ne peut dire: Cela ne m'arrivera pas.

Mais revenons à Jérusalem, qui est la seule figure de l'Eglise proprement dite. Nous avons parlé des menaces que le prophète fait à Jérusalem et à Juda, et qui regardent particulièrement les prévaricateurs mêlés avec les justes au sein de l'Eglise; considérons maintenant les promesses que le prophète a faites à Jérusalem et à Juda, et qui appartiennent particulièrement et même uniquement à l'Eglise. En effet, ces magnifiques promesses n'ont eu qu'un accomplissement très imparfait dans le rétablissement

(1) Rom. xi. 20, 21. — (2) Psalm. cvi. 33, 34. — (3) Psalm. cvi. 35, et seq. — (4) Rom. xi. 24.

de Jérusalem et de la maison de Jacob, au retour de la captivité de Babylone. Jérusalem fut alors assez longtemps à se rétablir ; il n'y eut qu'une partie des Juifs qui revinrent de leur dispersion : ils eurent encore bien des malheurs à éprouver ; et rien n'égale le malheur terrible qui est tombé sur eux après la mort de Jésus-Christ. Ce n'est donc point dans ces temps reculés, qu'il faut chercher le véritable accomplissement des promesses faites à Jérusalem et à la maison de Jacob.

Ces promesses, si imparfaitement accomplies au retour de la captivité, ont eu un accomplissement plus parfait dans l'établissement de l'Eglise. Le Seigneur s'est montré au milieu de son peuple en la personne de Jésus-Christ et par Jésus-Christ ; il a sauvé son peuple en le retirant de l'esclavage du péché : il y a eu dans Israël des restes sauvés par grâce : la multitude des nations s'est soumise au joug de la foi, et s'est réunie avec les Juifs fidèles pour invoquer le nom du Seigneur dans l'union d'un même esprit. Mais ce n'est point là l'entier et dernier accomplissement des promesses faites à Jérusalem. Le Seigneur lui promet qu'elle n'aura plus à craindre aucun mal : *Non timebis malum ultra* (1). Et cependant, combien de maux l'Eglise n'a-t-elle pas déjà éprouvés depuis ces jours heureux ? Jésus-Christ et ses apôtres lui annoncent qu'elle en souffrira de plus grands encore vers la fin des temps. Ces promesses magnifiques doivent donc avoir un nouvel accomplissement lorsque tous ces maux finiront.

En vain le Juif charnel espère que ces promesses auront, à son égard, un accomplissement littéral au temps du Messie qu'il attend ; en vain les millénaires ont eux-mêmes prétendu que ces magnifiques promesses auraient, en effet, un accomplissement littéral au temps de ce règne de mille ans annoncé dans l'Apocalypse, et dont ils se formaient une fausse idée ; en vain prétendrait-on aussi attribuer à la nation juive, au temps de son rappel, les magnifiques promesses faites à Juda et à Jérusalem ; le Messie que les Juifs attendent est venu en la personne de Jésus-Christ. Le règne de mille ans est celui que Jésus-Christ exerce sur la terre depuis son Ascension, ou peut-être dans cette rénovation mystérieuse que l'on attend, où il fera éclater sur la terre sa puissance en la personne des princes chrétiens. Le rappel et le retour du Juif incrédule est représenté dans les prophètes par le rappel et le retour de l'infidèle maison d'Israël, et par sa réunion avec la maison de Juda, qui représente l'Eglise. C'est donc à l'Eglise même de Jésus-Christ qu'appartiennent les promesses faites à Juda et à Jérusalem. Elle est cette Jérusalem à laquelle Samarie et Sodome seront données pour filles ; elle est cette maison de Juda à laquelle la maison d'Israël sera réunie pour ne plus former avec elle qu'une seule famille ; c'est à elle que le peuple juif sera réuni pour ne plus former avec elle qu'un seul peuple : ce ne sera qu'après cette réunion que Jésus-Christ viendra la délivrer pour toujours de tous maux ; et c'est alors que seront pleinement accomplies sur elle toutes les magnifiques promesses que les prophètes adressent à Juda et à Jérusalem.

Fille de Sion, dit Sophonie, chantez des cantiques de louange ; Israël, poussez des cris d'allégresse ; fille de Jérusalem, soyez remplie de joie, et tressaillez de tout votre cœur ; parce que le Seigneur a effacé le jugement prononcé contre vous ; il a éloigné de vous vos ennemis. Le Seigneur, le Roi d'Israël sera au milieu de vous ; vous ne craignez plus à l'avenir aucun mal... En ce temps-là, je ferai mourir tous ceux qui vous avaient affligée : je sauverai celle qui boitait, et je ferai revenir celle qui avait été chassée ; et je rendrai le nom de ce peuple célèbre dans tous les pays où il avait été en opprobre ; en ce temps-là, je vous ramènerai, en ce temps-là, je vous rassemblerai ; car je rendrai votre nom célèbre parmi tous les peuples de la terre, lorsque j'aurai fait revenir à leurs yeux tous vos captifs, dit le Seigneur (2). Les invitations du prophète s'adressent d'abord à Sion, devenue, comme autrefois, le centre commun des deux maisons au temps de leur réunion, c'est-

(1) *Sophon.* III. 15. — (2) *Sophon.* III. 14. 15. 19. et 20.

à-dire à l'église même de Jésus-Christ dans le sein de laquelle se trouveront un jour réunies les deux maisons, c'est-à-dire les deux peuples : *Lauda, filia Sion*. Ensuite, il s'adresse à tout Israël, c'est-à-dire aux deux maisons réunies, aux deux peuples considérés comme ne faisant plus qu'un seul peuple : *Jubila, Israel*. Il s'adresse à Jérusalem bâtie sur le mont de Sion, et étant elle-même comme Sion le centre commun des deux maisons réunies, et représentant aussi elle-même l'église de Jésus-Christ, dans le sein de laquelle les deux peuples seront un jour réunis : *Lauda et exulta in omni corde, filia Jerusalem*. Mais enfin que lui annonce-t-il ? l'entière réconciliation de ses enfants, dont la condamnation est effacée ; la défaite de ses ennemis, qui vont être écartés loin d'elle ; la présence même de son Seigneur, de son Dieu, de son Roi, qui va habiter au milieu d'elle ; enfin la paix et la félicité pleine et entière dont elle va jouir. La colère du Seigneur a d'abord éclaté sur la maison d'Israël, c'est-à-dire sur les Juifs incrédules ; ensuite elle a éclaté sur la maison même de Juda, c'est-à-dire sur les chrétiens prévaricateurs : de nouvelles infidélités pourront même encore attirer sur le peuple chrétien de nouveaux châtements. Mais le temps viendra où le Seigneur oubliera sa colère pour se souvenir de sa miséricorde envers son peuple : il ramènera les Juifs incrédules ; il rappellera les chrétiens prévaricateurs ; il effacera les jugements qu'il a prononcés contre les uns et contre les autres ; il effacera les arrêts que sa justice a prononcés contre ces deux peuples, qui ne formeront plus alors qu'un seul peuple : *Abstulit Dominus judicium tuum*. Depuis longtemps, le Seigneur se sert, et jusqu'à la fin continuera de se servir des ennemis de son nom, pour exercer ses vengeances sur le peuple chrétien ; mais le temps viendra où le Seigneur, effaçant les jugements qu'il a prononcés contre son peuple, écartera loin de lui cette nation ennemie dont il se sera servi pour exercer ses jugements. Les nations infidèles s'étant irritées contre le peuple du Seigneur, et ayant conjuré sa perte, le Seigneur fera éclater sur elles sa colère ; il exterminera ceux qui auront corrompu la terre par leurs impiétés et leurs violences ; et il écartera ainsi pour toujours les ennemis de son peuple : *Avertit inimicos tuos*. Alors le Roi d'Israël, le Seigneur, sera au milieu de son peuple, et son peuple ne craindra plus aucun mal. Il est évident que cette parole n'a point eu son accomplissement au retour de la captivité de Babylone. Le Seigneur ne parut point alors au milieu de son peuple ; et son peuple ne fut point alors affranchi de tous maux. Au temps du premier avènement de Jésus-Christ, cette parole qui renferme deux promesses ne fut accomplie qu'à l'égard d'une seule : le Roi d'Israël, le Seigneur, parut au milieu de son peuple. Mais la seconde promesse ne fut point accomplie : le peuple du Seigneur ne fut point encore alors affranchi de tous maux. Ce ne sera qu'au dernier avènement de Jésus-Christ que les deux promesses renfermées dans cette parole seront pleinement accomplies. Le Roi d'Israël, le Seigneur, sera au milieu de son peuple ; et son peuple sera affranchi pour toujours de tous maux. *J'entendis une grande voix qui venait du trône, dit saint Jean, et qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; et il demeurera avec eux ; et ils seront son peuple, et Dieu demeurant avec eux sera leur Dieu. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux, et la mort ne sera plus. Les pleurs, les cris et les travaux cesseront, parce que tout ce qui appartenait au premier état sera passé* (1). Voilà précisément ce que nous dit le prophète. Le Roi d'Israël, le Seigneur, sera au milieu de son peuple, c'est-à-dire au milieu des deux peuples réunis en un seul peuple ; et le peuple du Seigneur n'aura plus aucun mal à craindre : *Rex Israel, Dominus, in medio tui : non timebis malum ultra*. Et ce temps-là, non seulement le Seigneur éloignera pour toujours les méchants qui avaient affligé son peuple ; mais il les exterminera pour toujours ; et il ne les éloignera qu'en les exterminant. *Car il est bien juste devant Dieu, dit l'Apôtre, qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent, et qu'il vous console avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorsque le Seigneur Jésus descendra du ciel et pa-*

(1) Apoc. xxi. 3. 4.

raîtra avec les anges qui sont les ministres de sa puissance, lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connaissent point Dieu, et qui n'obéissent point à l'Évangile de Notre Seigneur Jésus-Christ, qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, étant confondus par la face du Seigneur et par la gloire de sa puissance (1). Alors seront exterminés pour toujours ceux qui auront corrompu la terre, et qui auront tenu dans l'oppression le peuple du Seigneur : *Ecce ego interficiam omnes qui afflixerunt te in die illo*. Alors le Seigneur sauvera celle qui boitait, et il fera revenir celle qui avait été chassée. Alors il sauvera la maison de Juda, qui boitait entre le culte du Seigneur et le culte des idoles, et il fera revenir la maison d'Israël qu'il avait chassée. La maison d'Israël chassée, c'est le Juif incrédule rejeté. La maison de Juda qui boitait entre le culte de Dieu et le culte des idoles, c'est le peuple chrétien mêlé de justes et de prévaricateurs, c'est-à-dire mêlé d'hommes fidèles qui demeurent attachés à la justice et à la vérité, et d'hommes prévaricateurs qui sacrifient aux idoles de leurs passions, ou à celles de l'erreur et du mensonge. Le Seigneur sauvera celle qui boitait, en la délivrant de cette infirmité, et affermissant pour toujours ses pas : il sauvera celle qui boitait en consommant l'œuvre de sa miséricorde sur les derniers restes de la gentilité chrétienne. Il fera revenir celle qu'il avait chassée, en rappelant la nation juive qu'il avait rejetée ; et réunissant ainsi les derniers restes de ce peuple aux derniers restes de la gentilité chrétienne, il consommera sur les uns et sur les autres l'œuvre de sa miséricorde : *Salvabo claudicantem ; et eam quæ ejecta fuerat, congregabo*. Mais avant de consommer l'entière délivrance de ces deux peuples ainsi réunis, il fera éclater sur eux ses miséricordes aux yeux de toute la terre ; et alors leur nom deviendra célèbre dans tous les pays où ils avaient été en opprobre dans les jours de leur humiliation. Et jusque dans l'éternité même, toute la multitude des élus de toute nation, de toute langue, de tout pays, admirera ce que Dieu aura fait pour sauver les derniers restes de son peuple, sur qui il aura fait éclater les effets les plus admirables de sa miséricorde ! Ceux mêmes qui les avaient méprisés dans les jours de leur humiliation, et qui seront du nombre de cette multitude d'élus que Dieu appellera alors, admireront éternellement les miséricordes de Dieu sur ces hommes qui leur avaient paru autrefois dignes de mépris : *Et ponam eos in laudem et in nomen in omni terra confusionis eorum*. Voilà ce que Dieu fera en ce temps-là où il ramènera son peuple dans la terre de ses pères, en introduisant ses élus dans cette terre des vivants dans laquelle nous verrons un jour les biens du Seigneur. Dieu achèvera cette merveille le jour où il rassemblera son peuple, en réunissant les deux maisons d'Israël et de Juda, les deux peuples qui ne feront plus alors qu'un seul peuple : *In tempore illo quo adducam vos, et in tempore quo congregabo vos*. Il rendra alors leur nom célèbre parmi tous les peuples, lorsqu'il les aura délivrés et aura fait cesser leur captivité aux yeux de l'univers entier. Tous ceux qui verront sur la terre les prémices de cette délivrance, par cette effusion de grâces qui formera le renouvellement et la réunion des deux peuples, en seront pénétrés d'admiration, selon que Dieu leur touchera lui-même le cœur, pour connaître et pour comprendre la grandeur de cette œuvre sainte. Tous ceux qui auront part à la consommation de cette délivrance admireront éternellement les merveilles de cette délivrance ; et ces hommes, qui leur avaient paru auparavant si méprisables, leur paraîtront dignes d'une louange proportionnée aux miséricordes abondantes que Dieu aura répandues sur eux, et par lesquelles ils mériteront un nom et une louange éternelle : *Dabo enim vos in nomen et in laudem omnibus populis terræ, cum convertero captivitatem vestram coram oculis vestris, dicit Dominus*.

Selon M. l'abbé Chabauty, du diocèse de Poitiers, il y aurait alors sur la terre même un siècle d'innocence, comparable à ce qui aurait existé, sans le péché originel.

(1) II. Thess. 1. 6. et seq.

CHAPITRE PREMIER

Menaces et reproches contre Juda et Jérusalem. Jour terrible des vengeances du Seigneur sur son peuple. Désolation affreuse prête à tomber sur les enfants de Juda.

1. Verbum Domini quod factum est ad Sophoniam, filium Chusi, filii Godoliæ, filii Amariæ, filii Ezechiæ, in diebus Josiæ, filii Amon, regis Judæ.

2. Congregans congregabo omnia a facie terræ, dicit Dominus :

3. Congregans hominem et pecus, congregans volatilia cœli et pisces maris ; et ruinæ impiorum erunt, et disperdam homines a facie terræ, dicit Dominus.

4. Et extendam manum meam super Judam et super omnes habitantes Jerusalem ; et disperdam de loco hoc reliquias Baal, et nomina ædituorum cum sacerdotibus ;

1. Parole du Seigneur, qui fut adressée à Sophonie, fils de Chusi, fils de Godolias, fils d'Amarias, fils d'Ézéchiass, sous le règne de Josias fils d'Amon, roi de Juda.

2. Je dépouillerai toutes choses de dessus la face de la terre, dit le Seigneur.

3. J'enlèverai les hommes et les bêtes ; j'enlèverai les oiseaux du ciel et les poissons de la mer ; ils entraîneront la ruine des impies : et je ferai disparaître les hommes de la surface de la terre, dit le Seigneur.

4. Et j'étendrai ma main sur Juda, et sur tous les habitants de Jérusalem ; et j'exterminerai de ce lieu les restes de Baal, les noms de ses ministres, avec les prêtres,

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. VERBUM DOMINI AD SOPHONIAM, FILIUM CHUSI, ... IN DIEBUS JOSIÆ. On a vu dans l'introduction ce qui regarde la personne et l'époque de Sophonie.

Ÿ. 2. CONGREGANS CONGREGABO OMNIA A FACIE TERRÆ. Le mot *rassembler*, en cet endroit, comme en plusieurs autres (1), signifie mettre à mort, entasser des corps morts l'un sur l'autre, faire un grand carnage, enterrer des morts. Sophonie prédit non seulement les malheurs de Juda, mais aussi ceux des Babyloniens, des Phéniciens et de tous les autres peuples qui étaient autour de la Judée. Le Seigneur va faire un cimetière de tous ces pays ; car c'est là proprement ce qu'il veut dire par ces paroles (2) : *Je vais ramasser toutes choses*, tous les hommes, tous les animaux, sur la face de la terre ; j'y enterrerai pêle-mêle hommes et animaux ; je les jetterai confusément dans la fosse. Osée fait les mêmes menaces presque dans les mêmes termes. *Osée* iv, 3.

Ÿ. 3. CONGREGANS HOMINEM ET PECUS. Je ferai périr les hommes et les animaux ; tant les animaux domestiques que les bêtes sauvages, jusqu'aux poissons et aux oiseaux. Je rendrai le pays si désert, si désolé, que non seulement les hommes, mais même les oiseaux et les animaux sauvages

n'y pourront subsister. Les eaux seront ou desséchées ou remplies d'animaux voraces, qui détruiront tout le poisson. Saint Jérôme remarque (3) en plus d'un endroit de son commentaire, que la désolation d'un pays emporte par une suite nécessaire la désertion des animaux. Les ravages que les barbares avaient faits dans diverses provinces de l'empire romain, avaient alors rendu ces pays, auparavant fertiles, si absolument abandonnés, qu'on n'y voyait qu'une affreuse stérilité, des épines, des broussailles ; les animaux domestiques avaient disparu ; les bêtes sauvages seules y avaient multiplié.

RUINÆ IMPIORUM ERUNT. L'hébreu (4) : Je ramasserai les hommes et les animaux, *et les scandales avec les méchants*. Je détruirai les méchants qui sont des sujets de scandale aux autres. Ou plutôt : Je briserai les idoles, qui sont des pierres d'achoppement pour les impies qui les adorent ; je les détruirai ces idoles avec leurs adorateurs (5). Les Septante (6) : *Les méchants seront sans force*. Ils ne pourront se soutenir ; ils trébucheront à chaque pas.

Ÿ. 4. DISPERDAM DE LOCO HOC RELIQUIAS BAAL. Avant que Josias eût exterminé de ses états le culte de Baal et des autres faux dieux (7), la dix-

(1) *Jerem.* viii, 2 ; xxv, 33. - *Ezech.* xxix, 5. - *Osec.* iv, 3.

(2) כָּל חַי וְחַיִּים לִפְנֵי יְהוָה Les Septante : Ἐκλειψέμεν ἐκλειπέτω ἀπὸ προσώπου τῆς γῆς.

(3) *Vide Hieron. in Osec* iv, 3. *et in hunc locum*. Vastatis urbibus hominibusque interfectis, solitudinem, et raritatem bestiarum quoque fieri, et volatilium pisciumque, testis Illyricum est, testis Thracia, testis in quo ortus sum solum ; ubi præter cælum, et terram, et cres-

centes vepres, et condensa sylvarum, cuncta perierunt. *Vide eundem in Jerem.* iv, 25.

(4) ἐπιγρηθη τῶν τρωτηρηθῶν Sym. Καί τὰ σκάνδαλα οὖν ἀσεβείας. *Sept. et Theod.* Ἀσθενήσουσι οἱ ἀσεβεῖς.

(5) *Jar'hi.*

(6) Καὶ ἀσθενήσουσι οἱ ἀσεβεῖς.

(7) *iv. Reg.* xxiii, 4. 5.

5. Et eos qui adorant super tecta militiam cœli, et adorant et jurant in Domino, et jurant in Melchom;

6. Et qui avertuntur de post tergum Domini, et qui non quæsierunt Dominum, nec investigaverunt eum.

7. Silete a facie Domini Dei, quia juxta est dies Domini; quia præparavit Dominus hostiam, sanctificavit vocatos suos.

5. Et ceux qui adorent sur les toits les astres du ciel, ceux qui adorent le Seigneur, qui tantôt jurent en son nom, et tantôt jurent au nom de Melchom;

6. Ceux qui se détournent du Seigneur, et ne veulent point marcher après lui, ceux qui ne cherchent point le Seigneur, et ne se mettent point en peine de le trouver.

7. Demeurez en silence, devant la face du Seigneur Dieu; car le jour du Seigneur est proche; le Seigneur a préparé la victime: il a désigné ses élus.

COMMENTAIRE

huitième année de son règne, l'idolâtrie et la superstition y régnaient, de même que sous ses prédécesseurs. Quelques commentateurs (1) croient que ces restes de Baal que le Seigneur doit détruire, sont non seulement le culte, mais la mémoire même et le nom de ces faux dieux. Je les déracinerai de telle sorte, qu'on n'en connaîtra pas même le nom, ou du moins qu'on ne daignera pas le prononcer. Les Septante (2): *Je détruirai de ce lieu les noms de Baal*. Le Seigneur dit dans Osée (3) qu'il ôtera les noms des Baalim de la bouche de son peuple, de telle sorte, qu'on n'en conservera pas même le souvenir. Mais il est plus simple de dire que le Seigneur détruit ce qu'il y avait d'idoles dans le pays, et qu'il en déracina le culte sans ressource.

NOMINA ÆDITUORUM CUM SACERDOTIBUS. L'hébreu (4): *Je perdrai le nom des vêtus de noir ou des brûlés avec les prêtres*. Ces vêtus de noir, ces hâlés ou kemârîm, étaient une classe des ministres des idoles. Voyez iv. Reg. xxiii, 5. On croit que c'est de là qu'est venu le nom latin de Camillus donné aux enfants de l'un et de l'autre sexe, qui marchaient nus devant les prêtres et les prêtresses de Jupiter (5): *Romani qui ppe pueros puellasve nobiles et investes, Camillos et Camillas appellabant, Flaminiarum et Flaminum præministros*. On peut montrer que les prêtres de Baal, d'Astarté ou de la déesse syrienne étaient nus, ou presque nus. Dans l'Orient, ils pouvaient être appelés les hâlés, à cause de la teinte olivâtre de la peau. Ces ministres des faux dieux paraissent avoir survécu à toutes les révolutions, et on les retrouve encore sous le nom de Qoueli (6).

ÿ. 5. ET EOS QUI ADORANT SUPER TECTA MILITIAM CÆLI. Comme les toits étaient en plate-forme, on y dressait des autels, où l'on portait des trépieds, pour y brûler de l'encens en l'honneur des

astres (7), du soleil et de la lune, nommés dans l'Écriture la milice du ciel. On voit dans les livres des Rois, que Josias réprima et corrigea ces abus (8): mais ce ne fut qu'après les prédictions de Sophonie. Cette coutume d'adorer les astres et de leur brûler des parfums sur les toits, s'est conservée longtemps parmi les Arabes (9).

JURANT IN DOMINO, ET JURANT IN MELCHOM. Ils veulent allier le culte du Seigneur avec celui de Moloch, dieu des Ammonites. Ils jurent au nom du vrai Dieu et au nom d'une idole; mettant ainsi en parallèle le Seigneur et Bélial, la vérité et le mensonge. Jurer est un acte religieux, et le seul nom qu'on doive employer est celui du Seigneur (10): *Non perjurabis; reddes aulem Domino juramenta tua*. Jurer au nom des idoles, est leur attribuer ce qui n'appartient qu'à Dieu. C'est ce que l'Écriture appelle boiter des deux côtés (11): *Usquequo claudicalis in duas partes?* Il paraît par les prophètes que cette erreur était généralement répandue dans Israël et dans Juda, et que, sans vouloir entièrement abandonner le Seigneur, les Hébreux adoraient les idoles, et partageaient leur culte entre Dieu et Baal.

ÿ. 7. SILETE A FACIE DOMINI DEI; QUIA JUXTA EST DIES DOMINI. Silence! voici le Seigneur; le jour de la vengeance est proche. Saint Jérôme remarque que le mot hébreu (12) *has* est un de ces termes dont on se sert pour imposer le silence. Le silence que le prophète ordonne ici à toutes les nations, marque l'extrême importance de ce qu'il va dire, et le souverain respect que demande la parole du Seigneur qu'il va annoncer.

PRÆPARAVIT DOMINUS HOSTIAM, SANCTIFICAVIT VOCATOS SUOS. Ils sont tout prêts à se mettre à table. Le festin qui leur est préparé, c'est le sang des peuples. Les animaux qu'on y destine, sont les méchants, les impies que le Seigneur va

(1) Vide Sanct. n. 9. Jar'hi.

(2) Ἐξαρῶ ἐκ τοῦ τόπου τούτου τὰ ὀνόματα τῆς Βαάλ.

(3) Osée ii. 16. 17.

(4) עֲבָדֵי הַמִּלְחָמָה עִם הַכֹּהֲנִים

(5) Vide Servium ad Virgil. Æneid. xi. et Macrob. Satur. lib. iii. c. 8.

(6) Eugène Roger, la Terre sainte, p. 250.

(7) Vide Jerem. xix. 13. et iv. Reg. xxiii. 12.

(8) iv. Reg. xxiii. 5. Delevit eos qui adolebant incen-

sum Baal, et soli, et lunæ, et duodecim signis, et omni militiæ cœli. Vide et ÿ. 12.

(9) Ἦλιον τιμῶσι ἐπὶ τοῦ δώματος ἰδρυσάμενοι βωμῶν, σπένδοντες ἐν αὐτῷ καθημέραν, καὶ λιθανωτίζοντες. Strabo. lib. xvii. pag. 745.

(10) Matth. v. 33.

(11) iii. Reg. xviii. 21.

(12) וְהָיָה שִׁבְטְךָ דָּן לְשִׁבְטֵי יִשְׂרָאֵל Les Septante: Ἦ' ὑλαθεῖσθε ἀπὸ προσώπου Κυρίου.

8. Et erit : in die hostiæ Domini, visitabo super principes, et super filios regis, et super omnes qui induti sunt veste peregrina;

8. En ce jour de la victime du Seigneur, je visiterai les princes, les enfants du roi, et tous ceux qui s'habillent de vêtements étrangers.

COMMENTAIRE

immoler à sa vengeance, comme des victimes préparées depuis longtemps. Les prophètes se servent assez souvent de cette comparaison d'un festin, pour exprimer le temps de la vengeance du Seigneur (1).

Ÿ. 8. VISITABO SUPER PRINCIPES, ET SUPER FILIOS REGIS, ET SUPER OMNES QUI INDUTI SUNT VESTE PEREGRINA. Tout ceci fut accompli après la mort du pieux roi Josias. Ce prince ayant été malheureusement tué dans la bataille qu'il livra à Nécho, roi d'Égypte (2), la colère du Seigneur qui jusqu'alors avait été comme suspendue par les prières et le mérite d'un prince si vertueux, fondit tout à coup sur Juda. Ce ne fut plus qu'un enchaînement de malheurs pour le peuple, pour les princes, et pour la maison royale.

Nécho, après cette victoire contre Josias, continua sa route, et s'avança vers l'Euphrate. A son retour, il se saisit de Joachaz, que le peuple avait placé sur le trône ; et, l'ayant mis dans les liens, il le mena captif en Égypte (3). Joakim, qui lui succéda, ne fut pas plus heureux. Nabucodonosor l'assiégea dans Jérusalem, le prit, et l'enchaîna, pour le mener à Babylone (4) : mais, ayant changé de dessein, il le laissa à Jérusalem, où Joakim demeura assujéti aux Chaldéens. Il ne vécut pas longtemps en repos. Le Seigneur envoya contre lui des troupes de voleurs de Chaldée, de Syrie, de Moab et d'Ammon, qui ravagèrent son pays (5). Enfin comme il méditait des desseins de révolte, il fut pris et tué par les officiers de Nabucodonosor, qui jetèrent son corps à la voirie (6). Jéchonias ou Joachim, son fils et son successeur, fut aussi livré entre les mains de Nabucodonosor, et envoyé en prison à Babylone (7), où il demeura dans les fers jusqu'au règne d'Évil-Mérodach. Enfin Sédécias, le dernier des rois de Juda, fut pris dans Jérusalem, présenté devant Nabucodonosor, condamné comme rebelle, aveuglé et conduit à Babylone. Voilà quel fut le sort des fils et petits-fils de Josias, et comment fut accomplie cette partie de la prophétie : *Et super filios regis*.

Les princes de Juda, les principaux officiers de la cour, les parents du roi souffrirent à proportion

les mêmes châtimens. Les uns furent mis à mort ; d'autres réduits en captivité ; d'autres jetés en prison ; et tous chassés de leur pays, et persécutés de différentes manières. Ils étaient toujours les compagnons de la mauvaise fortune des rois, comme ils étaient les ministres et les instruments de leurs violences, les complices de leurs impiétés.

Enfin ceux qui s'habillaient d'habits étrangers, qui, au mépris des lois du Seigneur (8) et des usages de leur pays, se servaient d'habits étrangers, et se conformaient aux modes des peuples idolâtres ; ou qui, par un excès de luxe et de vanité, ne se contentaient pas des toiles et des draps de leur pays, mais usaient des étoffes des plus riches et les plus belles, venues de l'Égypte, de Babylone, ou des pays plus éloignés, ne furent pas épargnés dans ces malheurs de leur patrie. Ces mondains de l'époque furent les plus exposés à l'avidité et à la cruauté des Chaldéens. On les dépouilla de toutes ces marques de leur vanité ; ils furent réduits à une nudité honteuse. Sous ce nom d'habits étrangers, quelques auteurs entendent des habits qui ne leur appartenaient pas, qu'ils avaient ravis et enlevés par force à ceux qui n'étaient pas en état de leur résister ; ou bien des habits qu'ils avaient reçus pour gage, et qu'ils s'étaient appropriés, contre la disposition de la loi (9), qui veut qu'on rende ces sortes de choses à ceux qui sont obligés de les donner en gage. D'autres (10) veulent que ces habits soient de la nature de ceux dont la loi condamne l'usage ; des habits composés de laine et de lin (11) ; ou même des habits d'hommes que les femmes portaient, ou des habits de femmes dont les hommes (12) se revêtaient, dans les cérémonies et dans les fêtes de Vénus et de Mars. D'autres (13) expliquent ces habits étrangers d'une mauvaise imitation que les Juifs voulaient faire, en prenant les modes et les habillemens des peuples étrangers, auxquels ils étaient assujettis. D'autres (14) croient que leurs prêtres, lorsqu'ils voulaient sacrifier à des divinités profanes, prenaient les mêmes ornemens que les prêtres païens, dont ils suivaient les rites et les cérémonies. D'autres enfin (15) expliquent ceci

(1) *Ezech.* xxxix. 17. 18. — *Isai.* xxxiv. — *Jerem.* xlvi. 10.

(2) *iv. Reg.* xxiii. 29.

(3) *ii. Par.* xxxvi. 4.

(4) *ii. Par.* xxxvi. 6.

(5) *iv. Reg.* xxiiv. 2.

(6) *Jerem.* xxii. 18. 19. et xxxvi. 30.

(7) *iv. Reg.* xxiv. 10. 11. 12.

(8) *Num.* xv. 28. et *Deut.* xxii. 12. — (9) *Exod.* xxii. 26. 27.

(10) *Theodoret. Vat. Albert.*

(11) *Deut.* xxii. 11. — *Levit.* xix. 19.

(12) *Deut.* xxii. 5. *Grot. hic.*

(13) *Sanct. hic. n. 25. Men. Tir. Drus.*

(14) *Chald. Hieron. Jar'hi. Haimo. Remig. Lyr.*

(15) *Rupert. in hunc loc.*

9. Et visitabo super omnem qui arroganter ingreditur super limen in die illa, qui complent domum Domini Dei sui iniquitate et dolo.

10. Et erit in die illa, dicit Dominus, vox clamoris a porta piscium, et ululatus a secunda, et contritio magna a collibus.

11. Ululate, habitatores pilæ; conticuit omnis populus Chanaan, disperierunt omnes involuti argento.

9. Je punirai en ce jour-là tous ceux qui entrent insolument dans le temple, et qui remplissent d'iniquité et de tromperie la maison de leur Seigneur et Dieu.

10. En ce jour-là, dit le Seigneur, on entendra, de la porte des poissons, un grand cri; et de la seconde porte, des hurlements; et le bruit d'un grand carnage retentira du haut des collines.

11. Hurlez, vous, habitants du mortier; toute cette race de Chanaan sera réduite au silence; ces hommes couverts d'argent seront tous exterminés.

COMMENTAIRE

de l'hypocrisie, qui fait que souvent un loup est caché sous une peau de brebis.

Ÿ. 9. SUPER OMNEM QUI ARROGANTER INGREDITUR SUPER LIMEN. *Ceux qui entrent insolument dans le temple*; qui y viennent avec des habits somptueux et un train magnifique, comme si c'était pour s'y faire remarquer, et pour y étaler leur vanité et leur orgueil: *Ingredients pompalice domum Israel*, comme parle un autre prophète (1); ou qui y viennent avec un air d'immodestie, de dissipation, d'insolence, comme pour insulter à la religion même jusque dans son trône. L'hébreu(2): *Contre ceux qui sautent sur le seuil*.

Le chaldéen, suivi de plusieurs interprètes, croit que le prophète en veut à ceux qui imitaient la superstition des Philistins, lesquels n'osaient mettre le pied sur le seuil du temple de Dagon, parce que cette idole, ou, du moins, ses mains, s'étaient trouvées sur le seuil de la porte, lorsque l'Arche du Seigneur fut placée dans son temple (3). C'est donc aux Philistins que s'adresse cette prophétie. C'est à eux qu'en veut Sophonie. Il les désigne par cette cérémonie superstitieuse, qui leur était propre. On voit des vestiges de cette superstition chez les Latins et chez les Perses, ainsi qu'on l'a montré au commentaire sur le premier livre des Rois, chapitre v. 5. Parmi les Tartares, on ne marche pas sur le seuil de la porte des princes, en témoignage de respect (4). Les Septante traduisent ici (5): *Je me vengerai de tous ceux qui vont avec ostentation dans le parvis*.

QUI COMPLENT DOMUM DOMINI DEI SUI INIQUITATE ET DOLO. Qui font des offrandes magnifiques des biens qu'ils ont ravis par leurs injustices et par leurs tromperies. Ou bien: Qui font de la maison du Seigneur un lieu de commerce, d'injustice et de tromperie, comme Jésus-Christ le reprochait aux Juifs de son temps (6). Peut-être ceci a-t-il encore rapport aux Philistins. On peut

traduire l'hébreu (7): *Qui remplissent la maison de leurs matres, ou de leurs dieux, d'injustice et de fraude*.

Ÿ. 10. ERIT IN DIE ILLA VOX CLAMORIS A PORTA PISCIIUM. Cette porte était, dit saint Jérôme, du côté de la mer, en tirant vers Joppé et Diospolis. Ce fut apparemment par là que vint la triste nouvelle de la défaite et de la mort de Josias, dans la campagne de Mageddo. Ou bien: On entendra de là les cris de la terre des Philistins, qui en était proche et contre laquelle il vient de parler.

ET ULULATUS A SECUNDA. Le rabbin Salomon Jar'hi pense qu'il s'agit d'une seconde porte qui était celle des oiseaux; mais on pense qu'il s'agit plutôt d'une autre partie de la ville. Cette seconde partie avait été bâtie peu avant Josias, par le roi Manassé et enfermée par une muraille qui tenait depuis la porte aux poissons jusqu'à Ophel, à l'ouest de la fontaine du Géhon (8). Ophel était un endroit où les Nathinéens, serviteurs du temple, avaient leur demeure (9). Les lamentations pour la mort de Josias, ou les cris des Philistins attaqués et vaincus par leurs ennemis, commencèrent à se faire entendre à la porte aux poissons. De là le bruit se communiqua à la seconde ville, qui était contiguë, et ensuite se répandit dans tout Jérusalem; en sorte que le bruit s'en répandit dans les collines des environs: *Et contritio magna a collibus*. Ou bien: Les collines sur lesquelles était bâtie Jérusalem, en retentirent; car la seconde ville, dont on a parlé, était dans le vallon, au pied de la montagne (10).

Ÿ. 11. ULULATE, HABITATORES PILÆ. *Jetez des cris, vous qui habitez au Mortier*. C'est le nom d'un quartier de Jérusalem, nommé en hébreu *Makthesch*, un mortier ou une pierre en forme de mortier, dans laquelle on casse et on prépare le riz et le froment, dont on veut écacher l'écorce (11). Saint Jérôme semble dire que l'on appelait le

(1) Amos. vi. 1.

(2) כל הדלג על הספח

(3) 1. Reg. v. 5. Propter hanc causam non calcant sacerdotes Dagon, et omnes qui ingrediuntur templum ejus, super limen Dagon.

(4) Bergeron, *Voyage de Carpin*, chap. x. et suiv.

(5) Ἡ γογγύσι ἐπι πάντας ἐμφανῶς τοὺς ἐπὶ τὰ πρόπυλα.

(6) Matth. xxi. 13.

(7) המפלאים בית אדניהם חסם ומרמה

(8) II. Par. xxxiii. 14.

(9) II. Esdr. iii. 26. 27.

(10) II. Par. xxxiii. 15. Ad occidentem Gihon in convalle.

(11) Hieron. Pila, prima producta, ut de pila sciamus dici... in qua frumenta tunduntur, vas concavum, et medicorum aptum usui, in quo proprie pisanæ ferire solent.

12. Et erit in tempore illo : scrutabor Jerusalem in lucernis, et visitabo super viros defixos in faucibus suis ; qui dicunt in cordibus suis : Non faciet bene Dominus, et non faciet male.

13. Et erit fortitudo eorum in direptionem, et domus eorum in desertum ; et ædificabunt domos, et non habitabunt ; et plantabunt vineas, et non bibent vinum earum.

12. En ce temps-là, je scruterais Jérusalem à la lumière des lampes ; et je visiterai ceux qui sont enfoncés dans leurs lies, et qui disent dans leur cœur : Le Seigneur ne nous fera ni bien ni mal.

13. Toutes leurs richesses seront pillées, et leurs maisons ne seront plus qu'un désert ; ils construiront de bâtiments, et ils n'y demeureront pas ; ils planteront des vignes, et ils n'en boiront point le vin.

COMMENTAIRE

Mortier, le quartier de Jérusalem qui était près de la fontaine de Siloé, à cause de la profondeur de ce lieu. Les rabbins dont les opinions sont reproduites dans la *Midrasch Agadah* pensent que c'est Tibériade, parce que cette ville est située dans un enfoncement. Jonathan, Jar'hi et Kim'hi pensent que c'est la vallée du Cédron. D'autres (1) veulent que Sophonie désigne sous ce nom toute la ville de Jérusalem, dans laquelle devaient être comme pilés et broyés au mortier, tous ceux qui s'y rencontreraient lorsque les Chaldéens en feraient le siège. Jérémie (2) et Ézéchiël (3), qui vivaient dans le même temps, comparent cette ville à une marinette mise sur le feu et remplie de viande. Michée reproche aux grands d'Israël d'avoir brisé comme dans un pot ou dans un mortier, la chair et les os du peuple (4). On a quelques exemples de personnes brisées dans ces mortiers de pierre, où l'on concassait le froment et l'orge. Nicocréon, roi de Chypre, y fit mettre le philosophe Anaxarque (5), et le fit briser avec des pilons de fer. Salomon (6) dit que, quand on mettrait l'insensé dans un mortier, comme on y met le grain pour en ôter l'enveloppe, on ne lui ôterait pas sa folie. On trouve aussi un lieu nommé *Makthesch*, où le Seigneur donna de l'eau pour désaltérer Samson (7). Les Septante (8) : *Jelez des cris de douleur, vous qui habitez cette ville passée au fil de l'épée*. Le chaldéen : *Vous qui habitez sur le torrent de Cédron*. Toutes ces divergences montrent que l'on ignore le vrai sens de ce passage. Dom Calmet croit que le prophète veut désigner les Philistins qui habitent à *Makthesch*. Ce lieu était au dedans, ou au voisinage de leur pays ; et les versets 4 et 5 du chapitre suivant font voir que cette prophétie regarde les Philistins aussi bien que les Juifs. Nous pensons qu'il s'agit ici de Jérusalem. C'est aussi l'opinion de plusieurs com-

mentateurs. « Jérusalem », dit d'Allioli, « était surnommée par honneur *Mikdasch* (lieu sacré, sanctuaire) ; c'est par allusion à ce surnom que le prophète, pour la couvrir de confusion, l'appelle *Makthesch* (mortier) (9). »

CONTICUIT OMNIS POPULUS CHANAAN. On croit (10) que Sophonie désigne sous ce nom les Juifs impies et infidèles, plus dignes du nom de Cananéens, que de celui de Juifs. *Semen Canaan, et non Juda*, disait Daniel (11) à des juges iniques. La plupart des commentateurs (12), qui entendent par le nom de *Makthesch*, une place ou un lieu de marché dans Jérusalem, veulent que, sous le nom de Canaan, on entende ici les marchands qui s'y rencontraient pour leur commerce. Le nom de Canaan se prend quelquefois dans un sens générique pour un marchand, mais les versets 4, 5 et 6 du chapitre suivant nous déterminent à l'entendre des Cananéens ou des Philistins.

DISPERIERUNT OMNES INVOLUTI ARGENTO. Ils seront exterminés en dépit de leur somptuosité, tout brillants d'or et d'argent. Ou, en suivant ceux qui expliquent ceci des marchands : Ces gens qui portent toujours des ceintures pleines d'argent : *Involuti argento*. L'hébreu (13) : *Qui portent de l'argent* ; qui en sont tout chargés. Les Septante (14) : *Tous ceux qui s'élèvent par l'argent* ; qui se laissent aller à l'orgueil à cause de leurs richesses.

ÿ. 12. SCRUTABOR JERUSALEM IN LUCERNIS. Je visiterai tous les recoins de Jérusalem avec de la lumière, comme ceux qui cherchent une chose avec grand soin ; comme cette femme de l'Évangile, qui, ayant perdu une pièce d'argent, allume sa lampe et balaye sa maison, pour la retrouver (15). C'est ainsi que le Seigneur recherchera dans sa colère tous les habitants de Jérusalem, sans qu'aucun des coupables puisse se dérober. Il ira les

(1) Sanct. Tir. Riber.

(2) Jerem. i. 13.

(3) Ezech. xxiv. 3. 4.

(4) Mich. iii. 3.

(5) Laer. in Anaxarch. Νικόκρεων συλλαβών αυτόν, και εις όλμόν βαλών, ἐκέλευσε σιδηροῖς ὑπεροῖς τύπτεισθαι. Τόν δὲ οὐ φρονέσαντα τῆς τιμωρίας εἶπεν· Πύσσε τόν Ἀναξάρχου θύλακον, Ἀ' ναξάρχον δὲ οὐ πλήττεις.

(6) Prov. xxvii. 22. — (7) Judic. xv. 19.

S. B. — T. XI

(8) Ὁρηγήσατε οἱ κατοικοῦντες τὴν καταλειομένην. Aqu. Sym. Ὀ'λιον, Mortarium.

(9) D'Allioli. ad loc.

(10) Hieron. hic. Tarnov. Drus.

(11) Dan. xiii. 56. Vide et Osce xii. 7.

(12) Tigur. Pagn. Munst. Jun. Grot.

(13) חסד יחזק חס

(14) Πάντες οἱ ἐπηρμένοι ἀργυρίῳ.

(15) Luc. xv. 8.

14. Juxta est dies Domini magnus: juxta est, et velox nimis; vox dei Domini amara, tribulabitur ibi fortis.

15. Dies iræ dies illa, dies tribulationis et augustiæ, dies calamitatis et miseriæ, dies tenebrarum et caliginis, dies nebulæ et turbinis,

14. Le jour du Seigneur est proche; il est proche, ce grand jour; il s'avance à grands pas. J'entends déjà les bruits lamentables de ce jour du Seigneur, où les plus puissants seront accablés de maux.

15. Ce jour sera un jour de colère, un jour de tristesse et de serrement de cœur, un jour d'affliction et de misère, un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et de tempêtes,

COMMENTAIRE

chercher jusque dans les égoûts et même ailleurs, où la crainte les aura fait cacher: *Defixos in facibus suis*. L'histoire ne nous a point appris que les Chaldéens aient porté si loin leur curiosité: mais Josèphe (1) assure qu'après le dernier siège de Jérusalem par les Romains, on trouva plusieurs Juifs qui s'étaient cachés dans des égoûts et des lieux souterrains, pour tâcher de se sauver. Kim'hi donne un sens préférable, aux mots *defixos in facibus suis*. Cette expression désigne, à son avis, ceux qui se reposent sur les richesses amassées dans leurs maisons, comme le vin repose sur ses lies.

Il n'y a point d'homme qui ne doive trembler, en considérant cette recherche si exacte que Dieu doit faire de toutes nos œuvres; car trop souvent nous nous dissimulons à nous-mêmes ce que nous sommes. Un certain éclat de nos actions extérieures nous éblouit, sans considérer que c'est la pureté de l'intention qui doit les sanctifier; que Dieu ne reçoit que ce qui vient de lui, et ce qui ne tend qu'à lui. Et cependant, si nous pénétrons jusque dans le fond de notre cœur et dans le principe qui l'anime et qui le remue, nous trouverons souvent que ce n'est qu'une honnêteté humaine, ou qu'une habitude naturelle, qu'une vue secrète de notre honneur, de notre intérêt, de notre satisfaction, de notre repos, qui nous fait agir. C'est nous-mêmes dans la vérité, qui sommes la fin de nos actions, et Dieu n'en a souvent que le dehors et les apparences.

Et ce qui est le plus terrible, il peut arriver quelquefois, selon l'Écriture (2), que toute la vie se passe dans cette effroyable illusion, jusqu'à ce que la vérité de Dieu déchire ce voile qui nous cachait à nous-mêmes; qu'elle porte *l'éclat de ses lampes* jusque dans le fond de notre cœur, et qu'elle en découvre la nuit profonde et les plaies secrètes qui se dérobaient à notre vue.

« Ce sera alors, dit saint Bernard (3), que ce qui nous avait paru de l'or ne nous paraîtra plus que de l'écume, et que nous regarderons avec horreur des œuvres dont l'apparence spécieuse avait

si longtemps trompé notre orgueil. Que nous reste-t-il donc, ajoute le même saint, pour nous mettre à couvert d'un mal si terrible, que nous pouvons prévenir en cette vie, et qui alors sera sans remède? Il ne nous reste que de faire par avance ce que Dieu nous menace de faire en ce dernier jour et de nous juger avant qu'il nous juge. O sentence heureuse que nous prononçons maintenant contre nous, puisqu'elle nous soustrait à la sévérité d'un juge si redoutable! »

NON FACIET BENE DOMINUS, ET NON FACIET MALE. Les Juifs incrédules et dégénérés niaient absolument la Providence, comme les Épicuriens, qui ne croyaient pas que la Divinité se mêlât des affaires d'ici-bas.

Ÿ. 14. JUXTA EST DIES DOMINI. *Le jour du Seigneur* commença à la mort de Josias. Depuis ce temps, ce ne fut plus que calamités sur calamités dans le royaume de Juda. On peut comparer à Sophonie les prédictions de la prophétesse Holda, qui vivait dans le même temps (4).

Les justes qui vivent de la foi et qui sont dans la vigilance et la circonspection continuelle que la foi leur inspire, craignent *ce jour du Seigneur* et se disent sans cesse: *Le jour du Seigneur est proche, il est proche, ce grand jour, il s'avance à grands pas*. Et, par cette crainte si salutaire qui produit en eux une humilité sincère et l'amour de la pénitence, ils se mettent en état que ce jour, non seulement ne leur soit plus à craindre, mais qu'il leur devienne même très favorable.

Les méchants, au contraire, et principalement les orgueilleux, qui ferment l'entrée de leur âme à la grâce de Jésus-Christ, vivent dans une assurance stupide et présomptueuse, et n'appréhendent nullement ce dernier jour, quoiqu'il doive être pour eux, comme il est dit dans la suite, *un jour d'affliction et de misère; un jour de ténèbres et d'obscurité, un jour de nuages et de tempêtes*.

TRIBULABITUR IBI FORTIS. L'hébreu (5): *Le fort y jetera des cris*. Le chaldéen: Les puissants y seront mis à mort. Les Septante (6): Le cri du jour du Seigneur est amer, *dur et puissant*.

(1) *Joseph. de bello. lib. vii. c. 16. Item. cap. 20. et 26.*

(2) *Prov. xiv. 12. et vi. 25.*

(3) *Bern. in Cant. serm. lv.*

(4) *iv. Reg. xxi. 14. et seq.*

(5) צר ש נביר

(6) φωνή ἡμέρας Κυρίου πικρά, καὶ σκληρὰ τέτακται ὄναυτή.

16. Dies tubæ et clangoris super civitates munitas, et super angulos excelsos.

17. Et tribulabo homines, et ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt; et effundetur sanguis eorum sicut humus, et corpora eorum sicut stercora.

18. Sed et argentum eorum et aurum eorum non poterit liberare eos in die iræ Domini; in igne zeli ejus devorabitur omnis terra, quia consummationem cum festinatione faciet cunctis habitantibus terram.

16. Jour où les villes fortes et les hautes tours trembleront au son et au retentissement de la trompette.

17. Et j'accablerai les hommes d'affliction et ils marcheront comme des aveugles, parce qu'ils ont péché contre le Seigneur; leur sang sera répandu comme la poussière; et leurs cadavres seront jetés comme du fumier.

18. Tout leur argent et leur or ne pourra les délivrer au jour de la colère du Seigneur: le feu de son indignation va dévorer toute la terre, parce qu'il se hâtera d'éterminer tous ceux qui l'habitent.

COMMENTAIRE

ŷ. 16. DIES TUBÆ ET CLANGORIS. Dom Calmet applique ce verset à l'expédition de Néchao dont parlent les Paralipomènes (II. xxxvi, 4). Mais la plupart des commentateurs l'entendent de l'expédition chaldéenne et de la ruine de Jérusalem. C'est aussi notre sentiment. Voyez *Joel*. II, 1, 2.

ŷ. 17. AMBULABUNT UT CÆCI. *Ils marcheront comme des aveugles*, ils ne sauront de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. Voyez *Deut.* xxviii, 29. *Palpes in meridie, sicut palpare solet cæcus in tenebris, et non dirigas vias tuas.* *Isai*, LIX, 10. *Palpavimus sicut cæci parietem... impēginus*

in meridie quasi in tenebris. Le même XIX. 14. *Miscuit in medio ejus spirillum vertiginis.*

ŷ. 18. AURUM EORUM NON POTERIT LIBERARE EOS. *Tout leur or ne pourra les délivrer.* Ézéchiël (1) prédit la même chose et dans les mêmes termes. *Isaïe*, en parlant des Mèdes qui devaient venir contre Babylone (2), dit qu'ils ne se mettent en peine ni de l'or ni de l'argent, mais qu'ils ne respirent que le sang et le carnage. Les Chaldéens aimaient les richesses, mais, comme ils étaient sûrs de tout prendre à main armée, ils dédaignaient de traiter à prix d'argent avec les Juifs, comme ils l'avaient fait précédemment.

(1) *Ezech.* vii, 19.

(2) *Isai.* xiii, 17. *Suscitabo super eos Medos, qui argentum non quærant, nec aurum velint, etc.*

CHAPITRE II

Exhortation à prévenir la colère du Seigneur. Menaces contre les Philistins, les Moabites, les Ammonites et les Éthiopiens. Vengeances du Seigneur sur les Assyriens. Ruine de Ninive.

1. Convenite, congregamini, gens non amabilis,
2. Priusquam pariat jussio quasi pulverem transeuntem diem, antequam veniat super vos dies indignationis Domini.
3. Quærite Dominum, omnes mansueti terræ, qui iudicium ejus estis operati; quærite justum, quærite mansuetum, quomodo abscondamini in die furoris Domini.
4. Quia Gaza destructa erit, et Ascalon in desertum; Azotum in meridie ejicient, et Accaron eradicabitur.

1. Venez tous, assemblez-vous, peuples odieux.
2. Avant que l'ordre de Dieu forme tout d'un coup ce jour terrible comme un tourbillon de poussière, avant que la fureur du Seigneur éclate contre vous, et que sa colère fonde sur vous;
3. Cherchez le Seigneur, vous tous, humbles de la terre, vous qui avez agi selon ses préceptes; ne cessez point de chercher la justice et la douceur, afin que vous puissiez trouver quelque asile au jour de la colère du Seigneur.
4. Car Gaza sera détruite; Ascalon deviendra un désert; Azot sera emmenée captive en plein midi; et Accaron sera déraciné.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. CONVENITE, CONGREGAMINI, GENS NON AMABILIS. Il faut joindre ceci au chapitre précédent : Le feu de la colère de Dieu va dévorer toute la terre. *Hâtez-vous, nations odieuses, et ennemies de Dieu, rassemblez-vous* comme on ramasse les petits morceaux de bois, *ramassez* jusqu'aux moindres pailles *avant que ce feu vienne vous surprendre*, avant que ce tourbillon vous enlève. C'est là, ce semble, le sens de l'hébreu. Sophonie parle aux Israélites, aux Philistins et aux autres peuples menacés de la colère de Dieu. Cette colère est comparée à un tourbillon qui enlève tout ce qu'il rencontre, à un feu qui réduit tout en flammes. Les peuples sont comme le bois et la paille. Il leur dit de se convertir et de ne laisser ni bois ni paille devant le Seigneur. Il dispersera ou il brûlera l'un et l'autre. Il leur dit au verset suivant d'une manière plus simple ce qu'il entend : Cherchez le Seigneur; ne cessez point de chercher la justice et la douceur, et le reste. Voici l'hébreu (1) : *Ramassez-vous et recueillez-vous, peuples sans amour, avant que la résolution que le Seigneur a prise de vous exterminer, produise comme une paille qui passe aujourd'hui*. Les prophètes se servent souvent (2) de cette comparaison de la colère de Dieu, qui consume ses ennemis comme le feu consume la paille, ou comme un tourbillon qui les disperse et les renverse.

Les Septante (3) : *Assemblez-vous et liez-vous ensemble, nation mal disciplinée, ou mal instruite, avant que vous deveniez comme une fleur qui passe en un jour*. Le chaldéen : *Venez, assemblez-vous, peuple sorti d'une race incorrigible, et qui ne veut point entendre parler de conversion, avant que la sentence de condamnation soit prononcée contre vous par la maison du jugement; de peur que vous ne deveniez comme une paille que le vent enlève, et comme une ombre qui passe lorsque le jour vient*.

ÿ. 2. PRIUSQAM PARIAT JUSSIO QUASI PULVEREM TRANSEUNTEM DIEM. Le chaldéen explique ainsi ce passage : *Avant que soit rendue contre vous la sentence judiciaire, et que vous soyez comme la paille que saisit le vent, et l'ombre qui décline selon le jour*.

ÿ. 3. QUÆRITE JUSTUM, QUÆRITE MANSUETUM. Cherchez le Seigneur, qui est plein d'équité et de douceur; implorez sa clémence et sa bonté. L'hébreu : *Cherchez la justice et la douceur*. Les Septante (4) : *Cherchez la justice, et répandez ces choses*. Sophonie ne dit pas ici les raisons qui déterminèrent le Seigneur à punir les Philistins; mais on peut voir Ézéchiel, xxv. 15. où ce prophète leur reproche leur ancienne haine et leur cruauté envers les Israélites.

ÿ. 4. GAZA DESTRUCTA ERIT. Peuples philistins, race détestable, recourez à la miséricorde de votre

(1) התקוששו וקושו חגיו. לא נכסף במרש לרת חק כמרץ עבר יו.
(2) Exod. xv. 7. - Job. xiii. 25. - Isai. v. 24; xxxiii. 11; xl. 24; xli. 2; xlvii. 14. - Jerem. xiii. 24. - Joel. v. 2. - Abdias. i. 18.

(3) Συναθίητε και συνδέθητε τὸ ἔθνος τὸ ἀπαίδευτόν. (2.) Πρὸ τοῦ γενέσθαι ἄμᾳ. ὡς ἄνθος παραπορευόμενον ἡμέρα.
(4) Cherchez la justice, et répandez ces choses. Les Septante : Δικαιοσύνην ζήσησθε, και ἀποαρνήσεσθε αὐτά.

5. Væ qui habitatis funiculum maris, gens perditorum! Verbum Domini super vos, Chanaan, terra Philistinorum; et disperdam te, ita ut non sit inhabitator.

6. Et erit funiculus maris requies pastorum, et caulæ pecorum;

7. Et erit funiculus ejus qui remanserit de domo Juda; ibi pascentur, in domibus Ascalonis ad vesperam requiescent, quia visitabit eos Dominus Deus eorum, et avertet captivitatem eorum.

5. Malheur à vous qui habitez sur la côte de la mer, peuple d'hommes perdus! Chanaan, terre des Philistins, la parole du Seigneur pèse sur vous : je vous exterminerai au point qu'il ne reste pas un seul de vos habitants.

6. La côte de la mer deviendra un lieu de repos pour les pasteurs, et un parc pour les brebis.

7. Elle deviendra une retraite pour ceux qui seront demeurés de la maison de Juda : ils trouveront là des pâturages : ils se reposeront, le soir, dans les maisons d'Ascalon, parce que le Seigneur leur Dieu les visitera, et qu'il les fera revenir du lieu où ils auront été captifs.

COMMENTAIRE

juge, pratiquez la justice, quittez l'iniquité, si vous voulez éviter les maux dont vous êtes menacés. Gaza, Ascalon, Azot et Accaron, les principales villes de votre petit état, vont être détruites. Ce malheur commença apparemment sous le règne de Psamétik, roi d'Égypte, et père de Nécho. Psamétik attaqua les villes des Philistins, et entre autres Azot, qu'il assiégea, selon Hérodote (1), pendant vingt-neuf ans. Nécho, son fils, assujettit tout ce qui était entre l'Euphrate et l'Égypte. Il dompta toute la Syrie (2) ; et quelques commentateurs rapportent à ce prince ce que Jérémie dit de la prise de Gaza (3). Quelques années après, Nabopolassar envoya Nabucodonosor, qui reprit toutes ces provinces sur l'Égypte. Depuis ce temps, ayant appris qu'il y avait encore quelque semence de révolte dans ce pays, il y revint, ruina Jérusalem, assiégea Tyr, assujettit toute la Phénicie, et réduisit tous les peuples des environs. Ce fut principalement durant ces dernières guerres, qu'on vit le parfait accomplissement de cette prophétie. Le Seigneur commença la vengeance par sa maison. Tous ces autres peuples, les Philistins, les Iduméens, les Ammonites et les Moabites, qui avaient insulté au malheur de Jérusalem, eurent enfin leur tour. Il faut comparer ces prophéties à Jérémie, XLVII. 4. et à Ézéchiël, XXV. 15, qui annoncent les mêmes malheurs aux Philistins. Ces prophètes s'accordent à dire que les dernières calamités des Philistins leur vinrent du côté du nord, c'est-à-dire des Chaldéens, que l'Écriture désigne ordinairement par là.

Ÿ. 5. VÆ QUI HABITATIS FUNICULUM MARIS. Le pays des Philistins s'étend le long de la Méditerranée, depuis Joppé jusqu'à Gaza. L'expression *la corde* vient de l'habitude de séparer les terres au cordeau.

GENS PERDITORUM. Le chaldéen lit comme la Vulgate, mot à mot : *gens digna excidio*. L'hé-

breu (4) : *Peuple des Keréthim*. Les Keréthim sont mis pour les Philistins (5) dont ils étaient une tribu (6). David avait parmi ses gardes une compagnie de *Keréthim*, qui l'avaient suivi et s'étaient attachés à son service, pendant qu'il fut à Geth et à Sicéleg (7). Ézéchiël (8) désigne les Philistins sous le nom de *Keréthim*, et leur prédit les mêmes châtiments que nous voyons ici. Les Septante traduisent (9) : *Peuples venus des Crétois* ; et Théodoret croit qu'une partie des Philistins pouvaient être venus de cette île. L'Écriture nous apprend qu'ils étaient étrangers dans la Palestine, et qu'ils y étaient venus de l'île de Caphtor (10). Nous avons proposé ailleurs (11) quelques conjectures, pour montrer qu'ils étaient originaires de l'île de Crète.

VERBUM DOMINI SUPER VOS, CHANAAN, TERRA PHILISTINORUM. Par leur origine, les Philistins étaient étrangers à la terre de Chanaan. Mais on leur donne le nom de Chanaan, ou comme un terme de mépris, ou à cause de leur liaison et de leur voisinage avec les Phéniciens, qui habitaient la même côte de la Méditerranée, ou enfin parce qu'ils habitaient dans la terre de Chanaan (12). La Sagesse XII. 23. 24. donne aux Cananéens les dieux qu'adoraient les Philistins.

Ÿ. 6. ERIT FUNICULUS MARIS REQUIES PASTORUM. On n'y verra plus ce tumulte et ce mouvement causés par la fréquentation des marchands et des étrangers, qui se rendaient dans les ports de mer pour leur commerce. Le pays des Philistins sera un lieu de pâturage, où les pasteurs mèneront paisiblement leurs troupeaux. Ceci arriva après la ruine des Philistins par Nabucodonosor ; et encore longtemps après, lorsque ces peuples furent assujettis par les Maccabées, comme l'insinue le verset suivant.

Ÿ. 7. EPIT FUNICULUS EJUS QUI REMANSERIT DE DOMO JUDA. Le pays des Philistins fut possédé

(1) Herodot. lib. II. c. 157.

(2) Herodot. lib. II. cap. 158, comparé avec IV. Reg. XXIV. 7.

(3) Jerem. XLVII. 1. Verbum Domini contra Palæstinos, antequam percuteret Pharaon Gazam.

(4) גוי כרתים

(5) II. Reg. XXX. 14.

(6) Jar'hi, Kim'hi. — (7) II. Reg. XV. 18.

(8) Ezéch. XXV. 16. in Heb. כרתים חס כרתים

(9) Les Septante : Παροικοι Κρητών. Aqu. et v. Edit. Εἰθνος ὀλεθρίων. Theod. Εἰθνος ὀλεθρίας.

(10) Deut. II. 23. — Jerem. XLVII. 4. — Amos IX. 7.

(11) Vide Genes. X. 14.

(12) Chald.

8. *Audivi opprobrium Moab, et blasphemias filiorum Ammon, quæ exprobraverunt populo meo, et magnificati sunt super terminos eorum.*

8. J'ai entendu les insultes de Moab, et les blasphèmes des enfants d'Ammon, qui ont traité mon peuple avec outrage, et qui ont parlé avec insolence sur ses frontières.

COMMENTAIRE

depuis les Maccabées, par les Juifs qui avaient échappé à la captivité de Babylone et aux persécutions d'Antiochus Épiphane. Depuis Nabucodonosor, les villes des Philistins s'étaient assez bien rétablies (1) : mais elles furent de nouveau maltraitées par Alexandre le Grand. Gaza en particulier fut ruinée par l'armée de ce prince (2) ; et les Maccabées achevèrent d'accomplir ce qui était prédit contre les Philistins par les prophètes. Ils se rendirent maîtres de la plupart de leurs villes (3).

ÿ. 8. *AUDIVI OPPROBRIUM MOAB, ET BLASPHEMIAS FILIORUM AMMON.* Les Ammonites et les Moabites conservèrent toujours une jalousie maligne et une haine envenimée contre les enfants d'Israël. Ils firent principalement éclater leur mauvaise volonté dans les derniers temps, lorsque, les voyant accablés de malheurs, ils insultaient à leurs disgrâces, et envenimaient leurs plaies par leurs reproches. Selon les rabbins, en voyant les Israélites verser des larmes lorsqu'on les menait en captivité, ces peuples leur disaient par dérision : « Qu'y a-t-il donc, pauvres affligés ? Vous pleurez ! Mais ne retournez-vous pas chez vous, dans la maison de votre père ? Vous allez au-delà de l'Euphrate, d'où sont venus vos aïeux ! » Abraham, on le sait, était originaire de Chaldée. Jérémie (4), Ézéchiël (5) et Amos (6) s'en plaignent, aussi bien que Sophonie. Ces peuples eurent la dureté de se joindre aux Chaldéens et aux autres ennemis de Juda, pour leur aider à prendre Jérusalem, à ruiner le temple, et à assujettir le peuple du Seigneur. Cela n'était pas encore arrivé du temps de Sophonie : mais, dans d'autres circonstances, ils n'avaient que trop fait éclater leur malice. Par un effet de la justice du Très-Haut, il furent attaqués, vaincus, assujettis, ravagés et réduits en captivité par ces mêmes ennemis, dont ils avaient appuyé l'injuste violence contre leurs voisins (7) : *Et ita factum est, ut qui insullaverunt populo Dei, ipsi quoque eadem malo-*

rum angustia premerentur, et haberent conservum Juda, quem putaverant se habere subjectum. Josèphe (8) nous apprend que ceci arriva la cinquième année après la prise de Jérusalem, la vingt-troisième année de Nabucodonosor. Ce prince après avoir ravagé la Coélsyrie, attaqua les Ammonites et les Moabites, et, les ayant domptés, il entra en Égypte.

MAGNIFICATI SUNT SUPER TERMINOS EORUM. Les Ammonites principalement se jetèrent dans le pays de la tribu de Gad, et se l'approprièrent. Le Seigneur leur en fait des reproches dans Jérémie (9) : *Est-ce qu'Israël n'a point d'enfants, ni d'héritiers ? Pourquoi donc Melchom s'est-il emparé de Gad, et pourquoi son peuple habite-t-il dans ses villes ?* On remarque aussi dans le dénombrement des villes de Moab, beaucoup de places qui étaient autrefois aux tribus de Ruben et de Gad. Depuis le transport de ces tribus par Téglaathphalasar, leur pays était demeuré comme abandonné, et au premier saisissant. Ce que Dieu désapprouve principalement dans Ammon et dans Moab, est de s'être réjouis du malheur d'Israël, et d'avoir envahi leurs terres avec une avidité criminelle. Ils étaient d'ailleurs toujours très disposés à s'en rendre les maîtres par la force, s'ils eussent cru pouvoir y réussir, quand même les légitimes possesseurs n'en auraient pas été absents. Ainsi de leur part l'injustice était égale.

ÿ. 9. *MOAB UT SODOMA ERIT, ET FILII AMMON QUASI GOMORRA.* Les Ammonites et les Moabites furent emmenés captifs par les Chaldéens (10). Pendant leur captivité, le pays demeura désert, et dans une stérilité pareille à celle du pays de Sodome. *Desertum usque in æternum ;* c'est-à-dire, pendant un long temps ; car Jérémie prédit leur retour de captivité (11). Leur pays était bien peuplé vers le temps des Maccabées, qui les assujettirent, et les rendirent tributaires : *Reliquiæ populi mei diripient eos.* Voyez *Jerem.* XLVIII. XLIX et 1. *Macc.* v. 6. 7 (12).

(1) Voyez *Zach.* ix. 5.

(2) *Vide Hieron. in locis Hebr. - Curt. lib. iv. - Arrian. l. ii.*

(3) 1. *Macc.* v. 68. - 11. *Macc.* ii 32. et 1. *Macc.* xi. 61. et xiii. 43.

(4) *Jerem.* XLVIII. XLIX.

(5) *Ezech.* xxv.

(6) *Amos.* ii.

(7) *Hieron. hic.* Nunc adversus Moab et filios Ammon textur prophetia, eo quod præbentes auxilia Nabuchodonosor, vastaverint Judam, conculcaverint sanctuarium ejus, templum quoque subverterint, et subjugato populo

Israel Dominum blasphemaverunt ; Nabuchodonosor rappe atque Chaldæi Judæorum urbibus subrutis cæteris gentes oppresserunt.

(8) *Joseph. Antiq. lib. x. c. 11. p. 345.* Τῷ γὰρ πέμπτῳ τῆς Ἱεροσολύμων πορθήσεω ἔτει... στρατεύει ἐπὶ τὴν Κοίλην Συρίαν, καὶ κατασχὼν αὐτὴν ἐπολέμησε, καὶ Ἀμμανίτας, καὶ Μωαβίτας.

(9) *Jerem.* XLIX. 1.

(10) *Jerem.* XLVIII. 7. et XLIX. 5. 6. *Vide et Ezech.* xxv.

(11) *Jerem.* XLVIII. 4 ; XLIX. 6.

(12) *Jerem.* XLIX. 2. Possidebit Israel possessores suos.

9. Propterea vivo ego, dicit Dominus exercituum, Deus Israel, quia Moab ut Sodoma erit, et filii Ammon quasi Gomorrha, siccitas spinarum, et acervi salis, et desertum usque in æternum; reliquæ populi mei diripient eos, et residui gentis meæ possidebunt illos.

10. Hoc eis eveniet pro superbia sua, quia blasphemaverunt et magnificati sunt super populum Domini exercituum.

11. Horribilis Dominus super eos, et attenuabit omnes deos terræ; et adorabunt eum viri de loco suo, omnes insulæ gentium.

12. Sed et vos Æthiopès, interfecti gladio meo eritis.

13. Et extendet manum super aquilonem, et perdet Assur, et ponet speciosam in solitudinem, et in invium, et quasi desertum.

14. Et accubabunt in medio ejus greges, omnes bestię gentium; et onocrotalus et ericius in liminibus ejus morabuntur; vox cantantis in fenestra, corvus in superliminari, quoniam attenuabo robur ejus.

9. C'est pourquoi je jure par moi-même, dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, que Moab deviendra comme Sodome, et les enfants d'Ammon comme Gomorre: leur terre ne sera plus qu'un amas d'épines sèches, que des monceaux de sel, et une solitude éternelle: le reste de mon peuple les pillera; et ceux d'entre les miens qui auront survécu à leur malheur en seront les maîtres.

10. C'est pour punir leur orgueil que ces maux leur arriveront, parce qu'ils se sont élevés d'une manière insolente et pleine de blasphèmes contre le peuple du Dieu des armées.

11. Le Seigneur se rendra terrible dans leur châtement; il anéantira tous les dieux de la terre; et il sera adoré par chaque homme dans chaque pays, et par toutes les îles des nations.

12. Mais vous aussi, ô Éthiopiens! vous tomberez sous le tranchant de mon épée.

13. Le Seigneur étendra sa main contre l'Aquilon; il perdra le peuple de l'Assyrie; il dépeuplera la ville qui était si belle, et il la changera en une terre par où personne ne passe, et en un désert.

14. Les troupeaux se reposeront au milieu de cette ville, et toutes les bêtes du pays: le butor et le hérisson habiteront dans ses riches vestibules: les oiseaux crieront sur les fenêtres, et le corbeau au-dessus des portes de ses palais, parce que j'anéantirai toute sa puissance.

COMMENTAIRE

D'après les rabbins, c'est ici la réponse du prophète aux plaisanteries des Moabites et des Ammonites mentionnées au verset 8. Ils félicitent les Israélites de cette heureuse captivité qui les ramène au pays de leurs aïeux; les Israélites à leur tour, par l'organe du prophète, les renvoient aussi à leur origine, Sodome et Gomorre, que rappelle l'histoire de leur naissance incestueuse: Lot et ses deux filles.

SICCITAS SPINARUM. Les Septante (1): *Damas sera abandonnée*. Les prophètes qui parlent des conquêtes de Nabucodonosor, et des peuples qu'il doit assujettir, ne manquent pas d'y comprendre Damas et les inscriptions confirment ces prophéties. Voyez *Isai. xvii. 1. Jerem. xlix. 23. et suiv. Amos 1. 3. et suiv.*

Ÿ. 11. ATTENUABIT OMNES DEOS TERRÆ; ET ADORABUNT EUM VIRI DE LOCO SUO, OMNES INSULÆ GENTIUM. C'est une prédiction de la conversion des gentils au christianisme. En vain les Juifs veulent l'expliquer du temps qui suivit le retour de Babylone (2). Vit-on alors les peuples étrangers venir à Jérusalem, et se convertir au judaïsme? Le prophète ne le promet point. Il dit que *chacun adorera dans son pays*. Il parle donc d'une religion infiniment plus étendue que le judaïsme. L'exécution même littérale de ces pro-

messes, est contraire à l'exercice de la religion juive. Celle-ci ne peut s'exercer à la rigueur que dans Jérusalem.

Ÿ. 12. SED ET VOS, ÆTHIOPES, INTERFECTI GLADIO MEO ERITIS. L'hébreu *Koûsch*, peut désigner les Arabes des environs de la mer Rouge et les Éthiopiens proprement dits. Les premiers furent écrasés par Nabucodonosor (3); les seconds furent attaqués par Psamétik II.

Ÿ. 13. ET PONET SPECIOSAM IN SOLITUDINEM. L'hébreu (4): *Il désolera Ninive*. Saint Jérôme a traduit comme s'il y avait נִינֵה: *nāveh*, belle, agréable, au lieu de *Ninive*. L'empire d'Assyrie fut détruit, et la ville de Ninive renversée par Nabopolassar et Cyaxare, peu de temps après les prédictions de Sophonie. Comparez ce passage à *Isai. x. 5. et à Nahum 1. 11. 12. - Jonas iii. 4. - Tob. xiv. 6. - Ezech. xxxii. 22.*

Ÿ. 14. ONOCROTALUS ET ERICIUS IN LIMINIBUS EJUS (5). Voyez ce que nous avons dit sur ces animaux, au *Lévitique*, xi, 18, et *Isaïe*, xiv, 23.

VOX CANTANTIS IN FENESTRA; CORVUS IN SUPERLIMINARI. L'hébreu (6): *La voix chante dans la fenêtre; la désolation est sur le seuil de la porte*. Mais il semble que la manière dont la Vulgate et les Septante ont lu dans le texte est la meilleure. *Isaïe* (xxxiv, ii), en parlant de la désola-

(1) Καὶ Δαμασκό; ἐξλελειμένη. *Heb.* כְּמֶשֶׁךְ חָדָלִים Ils ont lu כְּמֶשֶׁךְ חָדָלִים

(2) Voyez saint Jérôme sur cet endroit.

(3) *Jerem.* xlvi. 9. *Vide et Ezech.* xxx. 4. - *Joseph. Antiq.* lib. x. c. 11. art. 13.

(4) וישב ארץ ניונה

(5) נִבְּ קָאָה גַּם כְּפַד בְּכַפְתְּרִיהָ יִינֹנִי

(6) נִבְּ קָאָה גַּם כְּפַד בְּכַפְתְּרִיהָ יִינֹנִי Les Septante: Κόρακε; ἐν τοῖς πνεύμασι αὐτῆς. Ils ont lu עֹרֵב 'oreb, corbeau, au lieu de חֹרֵב 'horob, dévastation. *Aqu.* Gladius in superliminari. *Alii.* siccitas. *Hieron.*

15. Hæc est civitas gloriosa habitans in confidentia, quæ dicebat in corde suo: Ego sum, et extra me non est amplius. Quomodo facta est in desertum, cubile bestiæ? Omnis qui transit per eam sibilabit, et movebit manum suam.

15. Tel sera l'état de cette orgueilleuse ville, qui se confiait en sa prospérité, qui disait en son cœur: Je suis l'unique, et après moi il n'y en a point d'autre. Comment a-t-elle été changée en un désert, et en une retraite de bêtes sauvages? Tous ceux qui passeront auprès d'elle siffleront et frapperont des mains.

COMMENTAIRE

tion de l'Idumée, emploie les mêmes expressions que fait ici Sophonie.

ATTENUABO ROBUR EJUS. L'hébreu (1): *Car il a découvert le cèdre*. Il a découvert et exposé à la pluie et au soleil, ses lambris et ses plafonds de cèdre. Il a démoli les plates-formes de ses maisons, soutenues par des poutres et des colonnes de cèdre. Les Septante (2): *Le cèdre est son couronnement*. Ninive était toute couverte, et comme couronnée de cèdre.

Ÿ. 15. EGO SUM, ET EXTRA ME NON EST ALIA. Ninive pouvait dire ceci avec vérité avant sa destruction, ainsi que nous l'avons fait voir sur Nahum et sur Jonas, I. 2. et III. 3. Diodore de Sicile (3) dit que le fondateur de cette superbe

ville voulut qu'elle fût la plus grande du monde entier: il s'efforça de la rendre si magnifique, que personne après lui ne pût se flatter d'en avoir fait autant. Ainsi c'est avec raison que Ninive se vante d'être sans pareille. Mais quelle ruine! Cette reine de l'Orient est tombée si bas, que, pendant deux mille ans, ses débris même ont disparu. Le silence s'est appesanti pendant des siècles sur cette cité, où les cris de triomphe avaient si souvent retenti; des bêtes sauvages, quelques maigres troupeaux, de misérables pasteurs, erraient de génération en génération sur l'emplacement de Ninive, vivant de l'herbe qui poussait sur ce vaste tombeau. Il fallut arriver en 1840, pour rendre à la lumière ces majestueux débris.

(1) כִּי הִתְגַּלְתָּ עֵצֵי הַצֶּדֶר

(2) Διότι κέδρος τὸ ἐνάστεμμα αὐτῆς.

(3) Diodor. lib. II. p. 65. Ἐσπευθε τηλικαύτην κτίσαι τὸ

μέγεθος πόλιν, ὥστε μὴ μόνον αὐτὴν εἶναι μέγιστην τῶν τότε οὐσῶν κατὰ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην, ἀλλὰ μηδὲ τῶν μεταγενεστέρων ἕτερον ἐπιβάλλομενον βραδίως ἔνυπερθέσθαι.

CHAPITRE III

Reproches contre Jérusalem et Juda. Vengeances du Seigneur sur ce peuple. Promesses du Seigneur en faveur de Sion et des enfants d'Israël.

1. Væ provocatrix, et redempta, civitas columba!
2. Non audivit vocem, et non suscepit disciplinam; in Domino non est confisa, ad Deum suum non appropinquavit.
3. Principes ejus in medio ejus quasi leones rugientes; iudices ejus lupi vespere, non relinquebant in mane.
4. Prophetæ ejus vesani, viri infideles; sacerdotes ejus polluerunt sanctum, injuste egerunt contra legem.
5. Dominus justus in medio ejus non faciet iniquitatem; mane mane judicium suum dabit in lucem, et non abscondetur; nescivit autem iniquus confusionem.

1. Malheur à la ville rebelle qui, après avoir été rachetée, demeure stupide comme une colombe.
2. Elle n'a rien écouté, elle a repoussé les instructions; elle n'a point mis sa confiance dans le Seigneur, et elle ne s'est point approchée de son Dieu.
3. Ses princes sont au milieu d'elle comme des lions rugissants: ses juges sont comme des loups qui dévorent leur proie au soir, sans rien laisser pour le lendemain.
4. Ses prophètes sont des extravagants, des hommes sans foi; ses prêtres ont souillé les choses saintes, ils ont violé la loi par leurs injustices.
5. Mais le Seigneur qui est juste est au milieu d'elle; et il ne souffrira pas l'injustice. Au contraire, dès le matin, dès le point du jour, il produira son jugement à la lumière, et il ne le cachera point. Mais ce peuple pervers ne connaît point la honte.

COMMENTAIRE

§. 1. VÆ PROVOCATRIX, ET REDEMPTA CIVITAS, COLUMBA. Ce chapitre regarde Jérusalem. C'est un mélange de menaces et de promesses, de reproches et de caresses. Vous aviez été rachetée et possédée par le Seigneur, comme son héritage choisi; vous aviez été chérie comme son épouse, comme sa colombe: mais vous n'avez point répondu à ses bontés; vous n'avez cessé de l'irriter et de lui causer de la douleur par vos infidélités. L'hébreu (1): *Malheur à vous, ville épouvantable, ville souillée et ravisseuse.* Le mot הַיְיָהִי *haiònh* peut signifier *colombe* ou *ravisseuse*, déprédatrice, selon qu'on le considère comme substantif ou adjectif verbal du verbe יָהַן *iành*, opprimer, agir avec violence. Les Septante (2): *O ville illustre et rachetée, et colombe.* Le chaldéen: *Malheur à la ville qui se hâte, ou à la ville illustre, qui a été rachetée, et qui multiplie ses actions qui irritent le Seigneur!*

§. 2. IN DOMINO NON EST CONFISA. Les Juifs se sont adressés aux princes étrangers pour leur demander du secours, au lieu de mettre leur confiance au Seigneur. C'est ce qui a été la principale cause de leur malheur. Achaz attira Téglathphalasar dans la Judée, et se soumit à lui. Après lui, vint Sennachérib, qui faillit perdre le pays.

Joakim et Sédécias avaient mis leur confiance dans le secours de l'Égypte: mais leur espérance fut vaine; Nabucodonosor les assujettit.

§. 3. PRINCIPES EJUS QUASI LEONES. C'est la description des désordres qui régnaient dans le pays, avant que Josias eût réformé l'État, et y eût rétabli la justice, la pratique de la loi, et le culte du Seigneur.

LUPI VESPERE. Les Septante (3): *Des loups d'Arabie.* ערב prononcé 'éreb signifie soir, et 'arab signifie Arabie. Voyez *Habac.* 1, 8.

§. 4. PROPHETÆ EJUS VESANI, VIRI INFIDELES. Les faux prophètes n'étaient que trop communs sous le règne de Josias, avant qu'il eût banni la superstition et l'idolâtrie de Juda. L'hébreu (4): *Ses prophètes sont légers, téméraires, inconstants, vains.* Les Septante (5): *Ses prophètes sont emportés par le vent; ce sont des gens qui méprisent, des impudents.* Aquila: *Des hébétés.*

SACERDOTES EJUS POLLUERUNT SANCTUM, ET INJUSTE EGERUNT CONTRA LEGEM. Les prêtres ont violé la loi et ont porté le peuple à la violer (6).

§. 5. DOMINUS JUSTUS IN MEDIO EJUS NON FACIET INIQUITATEM. *Le Seigneur ne fera rien de juste, en punissant une ville si crimelle, où il châtera l'impie, sans confondre l'innocent avec*

(1) מרה הוי סוררה וזנאלה העיר היונה
(2) Ω' ή επιφανής, και απολελυτωμένη ή πόλις, ή περιστερά. *Alius.* Ο'υαι ή αθετούσα.
(3) Ω'ς λύκοι της Α'ραβίας. *Heb.* זאבי ערב

נבאיה פוחים אנשי בגות
(4) Ο'ι προφήται αυτής πνευματοφόροι, ἄδρες καταφρονηται. *Aqu.* Ο'ι προφήται αυτής θαμβευται.
(5) Kim'hi.

6. Disperdidi gentes, et dissipati sunt anguli earum; desertas feci vias eorum, dum non est qui transeat; desolatæ sunt civitates eorum, non remanente viro, neque ullo habitatore.

7. Dixi: Attamen timebis me, suscipies disciplinam; et non peribit habitaculum ejus, propter omnia in quibus visitavi eam; verumtamen diluculo surgentes corruperunt omnes cogitationes suas.

8. Quapropter expecta me, dicit Dominus, in die resurrectionis meæ in futurum; quia iudicium meum ut congregem gentes, et colligam regna, et effundam super eos indignationem meam, omnem iram furoris mei: in igne enim zeli mei devorabitur omnis terra.

6. J'ai exterminé les nations; leurs tours ont été abattues; j'ai rendu leurs chemins déserts, pour qu'il n'y ait plus personne qui y passe; leurs villes sont désolées; il n'y reste plus aucun homme, pas un seul habitant.

7. J'ai dit: Au moins, après cela, vous me craindrez, vous profiterez de mes avertissements: leur ville, disais-je, évitera la ruine pour tous les crimes dont je l'ai reprise; et cependant ils se sont hâtés de se corrompre dans toutes leurs pensées.

8. C'est pourquoi attendez-moi, dit le Seigneur, pour le jour à venir où je me lèverai. Car j'ai résolu d'assembler les peuples, et de réunir les royaumes, pour répandre sur eux mon indignation, pour y répandre toute ma fureur; car toute la terre sera dévorée par le feu de ma vengeance.

COMMENTAIRE

le coupable. Bientôt il fera éclater sa justice: *Mane, mane iudicium suum dabit*; et il le fera d'une manière si sensible et si publique, que toute la terre en sera témoin: *In luce, et non abscondetur*.

NESCIVIT INIQUUS CONFUSIONEM. Ce peuple pervers a le front endurci, et n'est plus capable de sentir les reproches que Dieu lui fait par ses prophètes. Les Septante (1): Le Seigneur *ne connaît point l'injustice dans la destruction*. Il est d'une équité inviolable, lors même qu'il se porte à la vengeance contre ses ennemis.

ŷ. 6. DISPERDIDI GENTES, ET DISSIPATI SUNT ANGULI EORUM. J'ai exterminé les peuples, et je les ai perdus sans ressource; je les ai détruits sans réserve; c'est ainsi qu'on peut encore expliquer ces paroles: *Les angles du peuple* (2). Lorsqu'une fois j'ai frappé les nations étrangères, ce sont des coups sans remède. J'ai voulu vous mettre ces exemples devant les yeux, pour essayer de vous ramener à votre devoir, et de vous apprendre à me craindre: *Attamen timebis me*. Autrement: *J'ai exterminé les peuples; et les principaux d'entre eux, leurs angles, ont été renversés*, comme dans un bâtiment dont on abat les angles et les soutiens (3). Mais vous n'en êtes pas devenus plus dociles, plus appliqués à me servir. Le chaldéen entend par *les angles*, les palais.

ŷ. 7. ATTAMEN TIMEBIS ME...; ET NON PERIBIT HABITACULUM EJUS. Après tant d'exemples de ma vengeance exercée d'une manière si terrible à vos yeux, sur tant de villes et de peuples divers que j'ai exterminés sans ressource, j'ai lieu de croire qu'enfin vous me craindrez, et que votre capitale, tant de fois menacée, rentrera en elle-même et

désarmera ma colère. Mais vous avez trompé toutes mes espérances; vous vous êtes opiniâtrés dans le crime (4), et vous me forcez à vous traiter comme des pécheurs incorrigibles: *Verumtamen diluculo surgentes, corruperunt omnes cogitationes suas*. Les Septante (5): *Tous leurs raisins sont gâtés*. Tout ce qu'ils produisent est corrompu.

ŷ. 8. QUAPROPTER EXPECTA ME, DICIT DOMINUS, IN DIE RESURRECTIONIS MEÆ IN FUTURUM. On explique ce passage de plusieurs manières. Les uns (6) l'entendent de la venue de Jésus-Christ sur la terre et de sa résurrection, après laquelle il devait rassembler les peuples étrangers et les réunir dans son église: *Quia iudicium meum ut congregem gentes*. D'autres (7), du dernier avènement du Sauveur, dans lequel il rassemblera toutes les nations devant son tribunal, pour y être jugées chacune selon ses œuvres. D'autres enfin (8), du retour de la captivité de Babylone, après laquelle il rendit à son peuple *ces livres purs* dont le prophète parle plus loin, afin qu'ils le servissent d'un même cœur et d'un même esprit: *Ut serviant ei humero uno*. On peut traduire l'hébreu (9): *C'est pourquoi attendez-moi, dit le Seigneur, au jour où je dois m'élever en témoignage*; ou mieux, *au jour auquel je me lèverai pour prendre ma proie*. Le Seigneur, voyant que les Juifs négligeaient tout ce qu'il avait pu faire pour les engager à prévenir leur dernier malheur, dit qu'enfin il va se lever pour tirer vengeance de ses ennemis. Vous avez méprisé ma patience; vous avez laissé passer le temps du pardon. Je vais donc rassembler tous les peuples dans ma colère; je vais répandre le feu de mon indignation sur toute la terre: *In igne zeli mei devorabitur omnis terra*. Après cela, je me

(1) Οὐκ ὄτιδεν ἀδικίαν ἐν διαφθορᾷ.

(2) Vide Judic. xx. 2. et 1. Reg. xiv. 38. - Isai. xix. 13.

(3) Vide Job. xxxviii. 6. - Psalm. cxviii. 2. - Isai. xxviii. 16. - Jerem. li. 26. - Zach. x. 3.

(4) Kim'hi.

(5) Διαφθαρταί πάντα ἡ ἐπιφυλλίς αὐτοῦ.

(6) Hieron. Exposit. iii. - Euseb. Demonstr. lib. ii. c. 17.

- Aug. de Civit. lib. xviii. c. 33. - Hugo. Dionys. Mont.

(7) Hieron. Exposit. ii. - Remig. Haimo. Lyr. Val. Clar.

(8) Chald. Albert. Sanct. n. 19.

(9) לכן חזו לי באהז יהוה ליטם קובי לנר

9. Quia tunc reddam populis labium electum, ut invocent omnes in nomine Domini, et serviant ei humero uno.

10. Ultra flumina Æthiopiæ, inde supplices mei; filii dispersorum meorum deferent munus mihi.

9. C'est alors que je rendrai pures les lèvres du peuple, afin que tous invoquent le nom du Seigneur, et que tous se soumettent à son joug dans un même esprit.

10. Ceux qui demeurent au-delà des fleuves d'Éthiopie viendront m'offrir leurs prières; et les enfants de mon peuple dispersé m'apporteront leurs présents.

COMMENTAIRE

souviendrai de mes miséricordes, et je me formerai un peuple nouveau. C'est ainsi que les prophètes font succéder les promesses heureuses aux plus terribles menaces; et qu'après les prophéties qui annoncent la captivité, on voit celles qui promettent la délivrance.

Les Septante (1) : *Attendez-moi en témoignage au jour de ma résurrection, parce que mon jugement envers les assemblées des peuples, sera d'accueillir des rois.* On peut expliquer ce passage de la conversion des peuples étrangers et des princes à la foi de Jésus-Christ. Le chaldéen : C'est pourquoi espérez en ma parole, dit le Seigneur, au jour que je me manifesterai pour juger; parce que mon jugement sera pour assembler les nations, et pour faire venir devant moi les royaumes, etc.

Ÿ. 9. QUIA TUNC REDDAM POPULIS LABIUM ELECTUM. Je les éclairerai tous sans distinction; ils apprendront à me connaître et à me louer. Mon nom ne sera plus renfermé dans Juda; toutes les nations m'invoqueront, et m'appelleront leur Dieu. Quelque effort que fassent les Juifs pour expliquer cette prophétie du temps qui suivit le retour de Babylone, on voit bien qu'elle ne peut lui convenir. On n'en vit le parfait accomplissement qu'après la venue de Jésus-Christ. Ce fut alors que toutes les lèvres commencèrent à parler un langage pur, et que toute la terre retentit du nom du Seigneur.

Les Septante (2) : *C'est pourquoi je changerai parmi les peuples chaque langue en son espèce, afin que chacun invoque le nom du Seigneur.* Origène (3) et les Juifs cités dans saint Jérôme (4), disent qu'à la venue du Messie qu'ils attendent, on verra les langues au même état où elles étaient avant la confusion arrivée à la tour de Babel. Tout le monde parlera un même langage, et sera dans une parfaite union de sentiments dans ce qui regarde la religion. Mais cette explication est trop forcée. Pour justifier la prophétie, il suffit que les peuples convertis à Jésus-Christ soient dans une parfaite union de sentiments et de lan-

gage sur les principaux points de la religion, et qu'ils demeurent attachés au Seigneur, et soumis à son église dans une entière dépendance. Aquila et Théodotion (5) : *Alors je changerai une langue choisie dans tous les peuples, ou une langue pure, comme traduit Symmaque.* On ne prononcera plus les noms des faux dieux, dit Théodoret; on ne parlera que du Seigneur. Voilà en quoi consiste cette pureté de langage.

SERVIAN EI HUMERO UNO. *Qu'ils le servent avec une même épaule;* comme lorsque plusieurs personnes prêtent leurs épaules pour porter un même fardeau. Les Septante (6) : *Pour le servir sous un même joug.* Ceux qui revinrent de Babylone, furent plus fidèles au Seigneur, que n'avaient été leurs pères. On vit parmi eux plus de zèle, plus d'exactitude à observer la loi, plus d'éloignement de l'idolâtrie. Mais il faut remarquer qu'il ne revint de la captivité que ce qu'il y avait de plus pur dans la nation. Elle avait été purgée pendant les dernières guerres, et pendant cette longue captivité, du plus mauvais levain qui la corrompait. Et malgré cela, il faut convenir que la Synagogue ne fut jamais ni si pure, ni si parfaite, ni si exempte des grands désordres, que l'a été l'église chrétienne, même dans les temps les plus fâcheux et les plus relâchés. L'idolâtrie y fut toujours inconnue.

Ÿ. 10. ULTRA FLUMINA ÆTHIOPIÆ, INDE SUPPLICES MEI. Ces fleuves de l'Éthiopie ne sont autres que les bras du Nil. On croyait alors que ce fleuve venait de l'Éthiopie proprement dite. L'Éthiopie est mise ici pour les confins du monde connu. Voyez ce qu'on a dit sur Isaïe, XVIII. 1. Les adorateurs du vrai Dieu viendront des extrémités du monde comme autrefois la reine de Saba. Mais il faut pourtant reconnaître qu'à la lettre cette prophétie ne s'est jamais vue pleinement exécutée que sous le règne de Jésus-Christ.

FILII DISPERSORUM MEORUM. *Les enfants de mon peuple dispersé* dans toutes les parties du monde, enverront leurs présents ou les apporteront eux-mêmes au temple de Jérusalem. C'est ce qui

(1) Διὰ τοῦτο ὑπόμεινον μέ, ἐν ἡμέρᾳ (alias : εἰς ἡμέραν) ἀνάστασώς μου εἰς μαρτύριον, διότι τὸ κῆρυμα μου εἰς συναγωγὰς ἔθνων, τοῦ εἰσαεῖσθαι βασιλεῖς.

(2) Διότι τότε μεταστρέψω ἐπὶ λαοὺς γλῶσσαν εἰς γενεὰν αὐτῆς, τοῦ ἐπιλαλεῖσθαι πάντας τὸ ὄνομα Κυρίου.

(3) Origen. contra Cels lib. viii.

(4) Hieronym. hic.

(5) Aqu. et Theodot. apud Theodoret. Τότε στρέψω πρὸς πάντας τοὺς λαοὺς χεῖλος; ἐξειλεγμένον. Sym. Τότε μεταστρέψω ἐν τοῖς λαοῖς χεῖλος καθαρὸν.

(6) Δουλεύειν αὐτῷ ὑπὸ ζυγόν ἕνα. Heb. דָּבַר אֶת שְׂפָתָיו

11. In die illa non confunderis super cunctis adinventionibus tuis, quibus prævaricata es in me, quia tunc auferam de medio tui magniloquos superbiam tuam, et non adjicies exaltari amplius in monte sancto meo.

12. Et derelinquam in medio tui populum pauperem et egenum; et sperabunt in nomine Domini.

13. Reliquiæ Israel non facient iniquitatem, nec loquentur mendacium, et non inuenietur in ore eorum lingua dolosa, quoniam ipsi pascentur, et accubabunt, et non erit qui exterreat.

11. En ce temps-là, vous ne serez plus dans la confusion pour toutes les œuvres criminelles par lesquelles vous avez violé ma loi, parce que j'exterminerai du milieu de vous ceux qui, par leurs paroles pleines de faste, vous entretenaient dans votre orgueil; et que vous ne vous enorgueillirez plus à l'avenir sur ma montagne sainte.

12. Mais je laisserai au milieu de vous un peuple pauvre et privé de toutes choses, et ils espéreront au nom du Seigneur.

13. Ceux qui resteront d'Israël ne commettront point d'iniquité, et ne diront point de mensonge: il n'y aura point dans leur bouche de langue trompeuse, parce qu'ils seront comme des brebis qui paissent et qui se reposent, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.

COMMENTAIRE

s'accomplit depuis le retour des Juifs de Babylone. Jamais le peuple d'Israël ne fut plus nombreux, ni la religion du vrai Dieu plus étendue; puisque, outre ceux qui habitaient la Judée, et qui étaient en très grand nombre, il y avait des Hébreux sur tous les points du monde. Ils regardaient toujours le temple de Jérusalem comme le centre de leur religion, et ils y envoyaient tous les ans, autant que la distance le leur permettait, leurs offrandes, et le demi-sicle par tête pour leur rachat, comme il était ordonné par la loi (1).

Ÿ. 11. IN DIE ILLA NON CONFUNDERIS SUPER CUNCTIS ADINVENTIONIBUS TUIS. J'oublierai toutes vos fautes passées; et comme vous n'en commetrez plus de pareilles, je ne vous en ferai plus de reproches, vous n'en rougirez plus. Je bannirai du milieu de vous ces esprits altiers et insolents, qui vous ont poussé à la révolte contre ma loi: *Magniloquos superbiam tuam*; ces esprits vains, qui vous entretenaient dans votre orgueil, et dans les sentiments d'indépendance qu'ils vous avaient inspirés. On ne verra plus parmi vous ces superbes violateurs de la sainteté de mon temple, qui ont eu l'insolence de porter jusque dans mon sanctuaire l'idolâtrie et la corruption: *Non adjicies exaltari amplius in monte sancto meo*. Ou: Vous n'aurez plus la vanité de vous glorifier dans mon temple; vous ne trouverez plus dans sa beauté et dans sa magnificence de quoi flatter votre orgueil. Je le détruirai par la main des Chaldéens, pour vous convaincre que ce n'est pas la pierre et le métal que je considère; mais l'innocence et la justice.

Ÿ. 12. DERELINQUAM IN MEDIO TUI POPULUM PAUPEREM, ET EGENUM. En la place de ce peuple vaniteux et insubordonné dont je viens de parler, je choisirai un peuple pauvre et bien pénétré de son indigence. C'est là le caractère des vrais chrétiens, disciples d'un Maître pauvre, et qui s'est dépouillé de toutes choses d'une façon si

entière, qu'il n'a pas même réservé un lieu pour reposer sa tête. L'hébreu (2): *Je laisserai au milieu de vous un peuple humble et modeste*. On n'y verra plus cette fierté et cette hauteur, produites par l'abondance et par la haute idée de sa propre suffisance et de son mérite. Le petit nombre des Juifs qui restèrent dans les terres de Juda après la destruction de Jérusalem par les Chaldéens, et les autres qui y revinrent de Babylone sous Cyrus, pouvaient figurer les vrais chrétiens. C'était un peuple humilié, dépendant, soumis, pauvre, souffrant, souple. Tels furent les fidèles dans les premiers temps du christianisme; n'ayant de la fermeté et ne témoignant de la résistance que quand il fallait soutenir la vérité, ou résister au crime. Pour tout le reste, soumis et patients jusqu'à se laisser dépouiller de leurs biens, se glorifiant de leur pauvreté, et méprisant hautement les biens de la terre. Les rabbins Jar'hi et Kim'hi donnent au mot *דל* *dal* pauvre, maigre, rendu dans la Vulgate par *egenus*, l'idée d'affliction, de calamité; ils paraphrasent comme le chaldéen, *affligé, chargé de calamités, susinentem afflictionem*.

Ÿ. 13. RELIQUIÆ ISRAEL NON FACIENT INIQUITATEM. Ce ne sera plus ce peuple intraitable, qui retombait continuellement dans l'idolâtrie, malgré les fléaux dont Dieu l'affligeait. On ne verra plus dans Israël cette corruption si générale dans les mœurs, et ce penchant affreux à imiter toutes les superstitions des peuples étrangers. Depuis la ruine de Jérusalem, et après la captivité, le désordre fut bien moins grand. Mais la Synagogue n'approcha jamais de la perfection qu'on vit dans les premiers siècles du christianisme, ni même de celle qu'on y remarque encore parmi les personnes de piété, dans ces temps de relâchement et de faiblesse.

IPSI PASCENTUR ET ACCUBABUNT, ET NON ERIT QUI EXTERREAT. Le peu de Juifs qui demeurèrent dans la Judée après la ruine du temple, et ceux

(1) Num. III, 46. 47. et XVIII, 16. Vide Matt. XVII, 23.

(2) השארתי בקרבך ע"ב עני ודל

14. Lauda, filia Sion, jubila, Israel; lætare, et exulta in omni corde, filia Jerusalem.

15. Abstulit Dominus judicium tuum, avertit inimicos tuos; rex Israel! Dominus in medio tui, non timebis malum ultra.

16. In die illa dicetur Jerusalem: Noli timere; Sion, non dissolvantur manus tuæ.

17. Dominus Deus tuus in medio tui fortis, ipse salvabit; gaudebit super te in lætitia, silebit in dilectione sua, exultabit super te in laude.

18. Nugas, qui a lege recesserant, congregabo, quia ex te erant; ut non ultra habeas super eis opprobrium.

14. Fille de Sion, chantez des cantiques de louanges: Israël, poussez des cris d'allégresse; fille de Jérusalem, soyez remplie de joie, et tressaillez de tout votre cœur; 15. Le Seigneur a effacé l'arrêt de votre condamnation; il a éloigné de vous vos ennemis: le Seigneur, le roi d'Israël, est au milieu de vous; vous ne craignez plus à l'avenir aucun mal.

16. En ce jour-là, on dira à Jérusalem: Ne craignez point; que vos mains ne s'affaiblissent point, ô Sion!

17. Le Seigneur votre Dieu, le Dieu fort, est au milieu de vous: c'est lui même qui vous sauvera; il mettra son plaisir et sa joie en vous; il se reposera dans l'amour qu'il vous porte; et vous serez le sujet des cantiques que l'on chantera avec a"égresse à sa louange.

18. Je rassemblerai ces hommes vains qui avaient abandonné la loi, parce qu'ils vous appartenaient, afin que vous n'ayez plus en eux un sujet de honte.

COMMENTAIRE

qui revinrent de la captivité de Babylone, demeurèrent assez tranquilles, jusqu'à la persécution d'Antiochus Épiphane; et, depuis ces persécutions jusqu'à la venue de Jésus-Christ, on ne vit point la Judée ravagée, désolée, ruinée par les guerres et l'étranger, comme on l'avait vue si souvent auparavant, depuis la mort de Josué jusqu'à la captivité de Babylone (1). Tout cela s'est accompli à l'égard de l'église chrétienne, dans un sens plus relevé, par la paix intérieure; non pas la paix du monde, mais la paix que Jésus-Christ a transmise à ses disciples (2): *Pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis; non quomodo mundus dat, ego do vobis*. Cette paix ne se conserve que par la résistance continuelle à la chair, au monde, au démon, à soi-même.

Ÿ. 14. LAUDA, FILIA SION; JUBILA, ISRAEL. Après une longue suite de calamités, les douze tribus sont réunies dans le même bonheur.

Ÿ. 15. ABSTULIT DOMINUS JUDICIUM TUUM. Les Septante (3): *Le Seigneur a ôté toutes vos iniquités*. L'hébreu à la lettre: *Vos jugements*. Il a oublié toutes les procédures faites contre vous, et tous les jugements qui vous condamnaient. Il a effacé l'effet de votre condamnation; il a abrogé votre jugement; il a en quelque sorte violé les règles de sa justice en votre faveur; il ne veut pas vous traiter dans la rigueur; il veut vous faire miséricorde. Voyez *Job*, xxvii. 2. et xxxiv. 5. Il demeure au milieu de vous, comme votre roi; il domine seul sur son peuple: *Rex Israel Dominus in medio tui*. Les Hébreux, au retour de la captivité, n'eurent de roi qu'assez tard. Mais le roi d'Israël dont le prophète parle ici, est Jésus-Christ, qui règne véritablement sur son peuple, par l'empire de sa grâce et de son amour. Le

chaldéen porte, au lieu de *judicium tuum*, les juges iniques. Dieu vous soustraira à la puissance des juges iniques, comme à celle de vos ennemis.

Ÿ. 17. GAUDEBIT SUPER TE IN LÆTITIA; SILEBIT IN DILECTIONE TUA. Le Seigneur vous aimera d'un amour fixe et constant. *Se laire*, dans cette acception, signifie: être immobile, invariable, arrêté. Il ne vous abandonnera plus désormais, et ne concevra plus contre vous de haine ou d'aversion. Mais peut-on dire que les Juifs, depuis leur captivité, se soient rendus dignes que Dieu les aimât toujours constamment? N'est-il pas, au contraire, manifeste que Dieu les a rejetés jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée dans l'Église, et jusqu'à ce que l'Évangile ait été prêché par tout le monde. Ce texte ne peut convenir aux Juifs, puisqu'ils sont depuis plus de dix-huit siècles dans une captivité pire que celle de Babylone. Il faut donc entendre tout ceci de l'Église que le Seigneur a aimée d'un amour constant et éternel. On peut aussi traduire l'hébreu (4): *Le Seigneur se laira dans son amour*, ou pour son amour. L'amour qu'il aura pour vous ne lui permettra plus de vous accuser, ou de vous faire des reproches. Vous n'entendrez plus, comme autrefois, les prophètes invectiver contre vos désordres, et vous menacer de la part du Seigneur. En effet, depuis le retour de la captivité, on ne vit que très peu de prophètes. Les Septante (5): *Il vous renouvellera dans son amour*.

Ÿ. 18. NUGAS QUI A LEGE RECESSERANT CONGREGABO, QUIA EX TE ERANT. A la lettre: *Je rassemblerai ces bagatelles*, ces vanités, ces riens, etc. Je les tirerai de leur captivité, et je leur apprendrai à observer ces lois qu'ils ont autrefois méprisées. Les Septante (6) le joignent à ce qui précède:

(1) Comparez *Mich.* ii. 12. 13.

(2) *Joan.* xiv. 27.

(3) Περιείλε Κύριος τὰ ἀδικήματα σου. *Heb.* חסר יהוה חסר שפטיך

(4) ירש ברחבתו

(5) Les Septante: Καινιέ σέ ἐν τῇ ἀγαπῆσει αὐτοῦ. Ils ont lu וישתח

(6) Ἐὐφρανθήσεται ἐπὶ σοὶ ἐν τέρψει, (18.) ὡς ἐν ἡμέρᾳ ἔορτῆς, καὶ συναΐσω τοὺς συντετριμμένους. Ὅσαί τις ἔλαβεν ἐπ' αὐτὴν ὀνειδισμὸν.

19. Ecce ego interficiam omnes qui affixerunt te in tempore illo; et salvabo claudicantem, et eam quæ ejecta fuerat congregabo; et ponam eos in laudem, et in nomen, in omni terra confusionis eorum,

20. In tempore quo adducam vos, et in tempore quo congregabo vos. Dabo enim vos in nomen, et in laudem omnibus populis terræ, cum convertero captivitatem vestram coram oculis vestris, dicit Dominus.

19. En ce temps-là, je ferai mourir tous ceux qui vous auront affligée; je sauverai celle qui boitait; je ferai revenir celle qui avait été exilée; et je rendrai le nom de ce peuple célèbre dans tous les pays où il avait été en opprobre.

20. En ce temps-là, où je vous ferai venir à moi, et où je vous rassemblerai tous, je vous établirai en honneur et en gloire devant tous les peuples de la terre, lorsque j'aurai fait revenir devant vos yeux toute la troupe de vos captifs, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

Il se réjouira en vous avec joie (v. 18) comme en un jour de fête; et je rassemblerai ceux qui sont dispersés. Malheur à celui qui lui a fait des reproches! L'hébreu (1) : J'ai rassemblé ceux qui étaient dans la douleur (dans la tristesse, dans l'ennui) depuis un certain temps. Ils étaient d'entre vous. La honte était sur eux comme une lourde masse. Je ferai revenir ceux d'entre vous qui sont en captivité, qui gémissent depuis si longtemps dans la tristesse de leur exil, et qui sont accablés de l'opprobre de leur servitude, comme sous un poids insupportable.

v. 19. SALVABO CLAUDICANTEM, ET EAM QUÆ EJECTA FUERAT CONGREGABO. Je guérirai celle qui boitait, et qui ne produisait point d'enfants (Voyez

Mich. iv. 7. Ponam claudicantem in reliquias); et je ferai revenir mon épouse répudiée; la maison d'Israël qui est en captivité. Il semble que celle qui boite marque les gentils; et celle qui est répudiée, la Synagogue.

PONAM EOS IN LAUDEM, ET IN NOMEN. On les louera, et on parlera d'eux; ils jouiront d'une glorieuse réputation. Celle qui était stérile vivait dans l'opprobre; et je la mettrai en honneur. Celle qui était répudiée, était sans nom et sans appui: et je lui donnerai un nom illustre. Elle sera nommée mon Épouse. Tout cela arrivera (v. 20), quand j'aurai mis fin à votre captivité: *Cum convertero captivitatem vestram*. Le prophète parle de cette captivité comme d'une chose déjà présente.

(1) נוגי ממועד אספתי ממך היו משאת עליה חרפה (1)

AGGÉE

INTRODUCTION

AGGÉE, Zacharie et Malachie sont les trois derniers douze petits prophètes dans tous les exemplaires ; et ils ont prophétisé après le retour de la captivité de Babylone. Aggée nous a conservé les époques de ses prophéties ; elles sont datées de la seconde année du règne de Darius (1). La plupart des interprètes et des chronologistes conviennent que ce Darius est Darius, fils d'Hystaspe. En effet, les prophéties mêmes d'Aggée prouvent que ce Darius est celui sous le règne duquel les Juifs reprirent la construction du temple interrompue depuis Cyrus (2) ; or, le livre d'Esdras montre que ce Darius était le troisième roi de Perse depuis Cyrus ; et le troisième roi de Perse depuis Cyrus fut Darius, fils d'Hystaspe. D'ailleurs, dans les prophéties d'Aggée et dans le livre d'Esdras, on voit que Zorobabel et Jésus, fils de Josédec, qui avaient ramené les captifs au temps de Cyrus, présidèrent à la construction du temple sous Darius (3) ; par conséquent ce Darius ne peut être Darius Nothus, qui ne monta sur le trône que plus de cent ans après Cyrus ; mais ce doit être Darius, fils d'Hystaspe, qui monta sur le trône environ huit ou neuf ans après Cyrus. De plus les prophéties d'Aggée prouvent que quelques-uns de ceux qui virent la reconstruction du temple sous Darius, avaient vu le premier temple avant qu'il fût ruiné par Nabucodonosor (4) ; il est donc impossible que ce Darius soit Darius Nothus qui ne monta sur le trône qu'environ cent soixante-dix ans après la ruine du temple ; ce ne peut donc être que Darius, fils d'Hystaspe, qui monta sur le trône environ soixante-dix ans après la ruine du temple. Enfin Zacharie prophétisait en même temps qu'Aggée (5) ; ses prophéties sont datées du règne du même prince (6) ; et il marque expressément que la seconde année du règne de ce prince coïncidait avec la soixante-dixième de la désolation de Jérusalem (7) ; donc ce prince est Darius, fils d'Hystaspe, dont la seconde année coïncidait avec la soixante-dixième année depuis la ruine de Jérusalem et du temple par Nabucodonosor, 520 ans avant l'ère vulgaire. On ne sait rien de plus, touchant la personne d'Aggée. Son style est commun. On sent l'influence chaldéenne qui alourdit la phrase, malgré les fréquentes interrogations. La langue est en décadence.

Les prophéties d'Aggée se divisent en quatre parties.

Première partie. — Le Seigneur, par la bouche de ce prophète, reproche aux Juifs revenus de leur captivité le soin qu'ils prennent de leurs propres maisons, tandis qu'ils négligent l'édification de son temple. Il les exhorte à reprendre la construction de cet édifice. Il leur déclare que leur négligence a été cause de la stérilité et des autres maux dont il les a affligés depuis leur retour. Ils écoutent avec crainte la parole du Seigneur. Le Seigneur leur promet d'être avec eux. Ils se mettent à travailler suivant l'ordre du Seigneur (chap. 1).

(1) Agg. 1. 1. et II. 2 ; II. 25. — (2) Ibid. 1. 2. et seq. — (3) Ibid. 1. 1. et seq. — (4) Ibid. II. 4. — (5) Esdr. V. 1. — (6) Zach. 1. 1. et seq. — (7) Zach. 1. 7. 12.

Deuxième partie. — Le prophète exhorte Zorobabel, Jésus, fils de Josédec, et tout le peuple, à ne point se décourager en voyant combien le nouvel édifice serait inférieur à l'ancien. Il déclare que la gloire de ce nouveau temple sera plus grande que celle du premier, par la présence du Messie dont il annonce la venue (11, 1-10).

Troisième partie. — Le prophète, par l'ordre du Seigneur, propose aux prêtres deux questions sur la loi ; et il en prend occasion de leur déclarer que toutes leurs œuvres et toutes leurs offrandes ont été souillées aux yeux de Dieu, depuis leur retour même, à cause de leurs iniquités. Il leur rappelle la stérilité dont ils ont été frappés depuis leur retour ; il leur annonce l'abondance (11-20).

Quatrième partie. — Il prédit l'ébranlement des nations, et promet à Zorobabel la protection du Seigneur (21-24).

La plus importante des prophéties d'Aggée est celle qui regarde l'avènement du Messie, selon l'acception commune. Le Seigneur, adressant sa parole à ce prophète, lui dit (1) : *Parlez à Zorobabel, chef de Juda, à Jésus, grand prêtre, et à tout le peuple, et dites-leur : Qui est-ce parmi vous qui soit resté d'entre ceux qui ont vu le premier temple dans sa première splendeur, et comment regardez-vous celui-ci ? N'est-il pas vrai qu'en comparaison du premier vous le comptez pour rien ? Prenez cependant courage, Zorobabel, et vous aussi, Jésus, grand prêtre ; que tout le peuple prenne courage avec vous. Soyez fidèles à l'alliance que j'ai faite avec vous, lorsque vous êtes sortis de l'Égypte, et mon esprit sera avec vous. Ne craignez point, car voici ce que dit le Dieu des armées : Encore une fois, et cette fois est peu éloignée (2), et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et le continent ; j'agiterai toutes les nations, et Celui qui est l'objet des désirs de tous les peuples viendra. Je comblerai de gloire cette maison, dit le Seigneur. Tout l'argent et tout l'or sont à moi ; mais la gloire de cette dernière maison surpassera celle de la première ; et ce sera dans ce lieu même que je donnerai la paix, dit le Dieu des armées.* Il est visible que toutes les promesses renfermées dans cette prophétie sont liées sinon au second temple, au moins à la gloire postérieure de ce temple, par comparaison à sa gloire antérieure : *Domum istam in gloria sua prima* (2) ; et qu'ainsi elles ont dû être accomplies avant qu'il fût brûlé par les Romains. L'esprit le plus médiocre comprend cette conséquence : car c'est de cet état si différent de la magnificence du premier que le prophète parle, en disant que la gloire de cette maison surpassera celle de la première : *Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ*. Ce temple n'est plus, et déjà plus de dix-huit siècles se sont écoulés depuis qu'il est renversé ; il y a donc au moins autant de temps que tout ce que Dieu lui promet ici a dû avoir son effet. Sa gloire a dû être plus grande que celle du premier temple dont Dieu avait donné le plan et le dessin à David ; temple qui fut ensuite exécuté avec tant de sagesse et de magnificence par Salomon ; où la présence de Dieu se rendit sensible par le nuage qui le remplissait, et où les premières victimes offertes sur l'autel furent consumées par le feu qui tomba du ciel. Mais si le Messie, c'est-à-dire si Dieu même, dans la personne du Messie, n'a point honoré de sa présence le second temple, même reconstruit par Hérode, en quoi est-il comparable au premier, bien loin d'avoir eu sur lui aucun avantage ? et qui ne voit que tout est inférieur dans le second, si la Vérité même n'est venue s'y manifester aux hommes, et mettre fin aux nuages et aux figures ?

Qu'est-ce que le *désiré des nations*, si ce n'est pas le Messie ? Peut-on lui donner un nom qui lui soit plus propre, et est-il possible de méconnaître sous ce nom Celui en qui tous les peuples doivent être bénis, selon la promesse faite à Abraham ? Or, ce divin libérateur, qui doit être l'objet des désirs de tous les peuples, doit venir dans le temple bâti par Zorobabel ; c'est ce qui doit relever la gloire de ce temple au-dessus

(1) Agg. II. 3. et seq. — (2) Vulg. *Adhuc unum medicum est.* Hébr. עוד אהה כעצ הוה, *Adhuc semel. et brevi erit, ou adhuc unum pusillum ipsum.*

de celle du premier : *Veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria*. Ce qui doit distinguer ce nouveau temple ; ce qui doit lui tenir lieu de l'or et de l'argent qui avaient été prodigués dans celui de Salomon, c'est qu'on n'y verra point l'arche autrefois construite par Moïse, et qui n'était que le symbole de la présence du Seigneur ; mais on y verra le Fils de Dieu fait homme, l'arche vivante en qui la plénitude de la divinité habitera corporellement. Or, ce temple ne subsiste plus : *le Désiré des nations* y est donc venu ; il y est donc venu avant que ce temple fût renversé ; il y est donc venu en la personne de Jésus-Christ, qui a lui-même déclaré qu'il était *le Fils de Dieu, envoyé de Dieu, son Père, pour sauver les hommes*, qui a prouvé sa mission par ses miracles, et spécialement par sa résurrection et son ascension glorieuse. La destruction de ce temple, après l'ascension du Sauveur, achève de prouver que Jésus-Christ était Celui qui devait y être envoyé, et qui devait en faire toute la gloire.

Dieu promet de *donner la paix* dans ce temple ; et cette paix n'est point une paix limitée à un certain peuple ou à certain temps. C'est *la paix* simplement dite, la paix éternelle, constante, comprenant tous les biens, embrassant tous les peuples ; c'est la réconciliation des hommes avec Dieu. Voilà l'ouvrage réservé au Messie ; voilà quel doit être le fruit de sa venue. Avant la ruine de ce temple, cette paix doit y être annoncée ; Celui qui doit en être le médiateur y paraîtra ; avant que ce temple périsse, cette paix doit être conclue dans Jérusalem même : *In loco isto dabo pacem*. Jésus-Christ est venu apporter cette paix ; il l'a annoncée plusieurs fois dans ce temple ; il en a fourni le gage à ses disciples dans Jérusalem, en leur donnant son corps et son sang dans la scène eucharistique ; il a scellé cette paix par l'effusion de son sang ; sa mort a été le prix de notre réconciliation : sa résurrection en a été la preuve ; son ascension y a mis le dernier sceau : et tout étant ainsi consommé, le temple a été réduit en cendres. Il n'est donc plus permis de demander si le Messie est venu, ou si Jésus-Christ est le Messie. Le lieu où était autrefois ce temple a rendu depuis plus de dix-huit siècles toutes ces questions superflues : la promesse est accomplie, et la preuve en est manifeste, puisque le temple ne subsiste plus.

Dieu dit par le prophète Aggée qu'il va ébranler encore une fois le ciel et la terre, la mer et le continent ; qu'il agitera toutes les nations, et qu'alors le Désiré de tous les peuples viendra (1). L'obscurité des premières paroles commence à être éclaircie par les secondes ; et celles-ci deviennent plus claires encore par la liaison que le prophète met entre elles et la durée du second temple. L'agitation *du ciel et de la terre, de la mer et du continent*, représente ici l'agitation même de tous les peuples. L'agitation *du ciel et de la terre* se manifeste dans la nation juive, où le sacerdoce et la royauté, les chefs de la nation et la nation entière, éprouvent de graves ébranlements lorsque Jésus-Christ vient opérer la rédemption des hommes ; la royauté de ce peuple s'éteint, son sacerdoce tombe ; diverses sectes partagent la nation ; et c'est au milieu de cet ébranlement que le Christ paraît. Dieu va créer de nouveaux cieux et une terre nouvelle ; l'Eglise va succéder à la Synagogue ; le peuple chrétien au peuple juif. De même, la Judée est au milieu des nations infidèles comme le continent au milieu des mers ; mais Dieu ébranle *les mers et le continent* ; les Perses ont subjugué les Chaldéens, mais les Grecs ont subjugué les Perses ; les Romains ont subjugué les Grecs ; la Judée même devient province romaine ; et c'est alors que le Désiré des nations paraît, et remplit ce temple de gloire. Toutes ces révolutions sont arrivées : *le ciel et la terre, les mers et le continent* ont été ébranlés ; le temple est détruit : *le Désiré des nations* a donc paru : Jésus-Christ est donc le Messie. C'est ainsi que la divine Providence a mis les preuves à la portée des esprits les plus simples, en les fixant à des lieux et à des temps précis.

(1) Saint Paul, dans son épître aux Hébreux, entend par ces paroles : *Adhuc semel et commovebo cælum et terram*, le changement de l'ancienne loi et du premier état de la religion ; et il est évident que c'est le sens littéral de l'expression du prophète. *Quod autem, adhuc semel, dicit, declarat mobilitum translationem, tanquam factorum, ut maneat ea quæ sunt immobilia.* Hebr. xii. 27.

Après cette importante prophétie, le Seigneur ordonne à son prophète d'aller trouver les prêtres, et de leur proposer deux questions sur la loi : *Interroga sacerdotes legem* (1). Sur cela, saint Jérôme fait cette réflexion : « Considérez », dit-il (2), « qu'il est du devoir des prêtres, de répondre à celui qui leur propose quelque question touchant la loi : *Considera sacerdotum esse officii, de lege interroganti respondere*. Celui qui est honoré du sacerdoce doit savoir la loi ; et s'il ne connaît pas la loi, il se montre indigne du sacerdoce dont il est honoré ; car il est du devoir d'un prêtre de savoir la loi, et de répondre aux questions qui regardent la loi : *Si sacerdos est, sciat legem Domini ; si ignorat legem, ipse se arguit non esse sacerdotem : sacerdotis enim est scire legem, et ad interrogationem respondere de lege*. C'est aussi ce qu'on lit dans le Deutéronome, où il est dit (3) que, partout où il s'élèvera dans les villes d'Israël quelque question entre le sang et le sang, entre une cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre, entre un sentiment et un sentiment, il faudra aller aux prêtres de la race de Lévi (4), et au pontife qui se trouvera établi dans ces jours-là ; et que leur ayant proposé les questions qui regardent la loi du Seigneur, il faudra écouter leur réponse, et faire ce qu'ils ordonneront, en sorte que ceux qui ne le feront pas seront exterminés du milieu de leur peuple. Et afin que l'on ne regarde pas cela comme une chose commandée seulement dans l'Ancien Testament, l'Apôtre, écrivant à Timothée, dit aussi (5) qu'un évêque doit être non seulement irrépréhensible, non bigame, sage, chaste, grave et modeste, aimant l'hospitalité, mais encore capable d'instruire. J'ai rapporté cela, dit saint Jérôme, afin que nous connaissions, par le témoignage de l'Ancien et du Nouveau Testament, qu'il est du devoir des prêtres de savoir la loi de Dieu, et de répondre aux questions qui leur seront proposées, et qu'il ne suffit pas à un maître de garder la simplicité dans son vêtement et la tempérance dans sa nourriture, s'il ne sait aussi apprendre aux autres ce qu'il pratique lui-même : *Hæc posui, ut tam ex veteri quam ex novo Testamento sacerdotum esse officium noverimus, scire legem Dei, et respondere ad quæ fuerint interrogati ; nec simplicitatem et ciborum continentiam in magistro sufficere, nisi quod ipse facit, possit et alios erudire*. Et certes, » ajoute-t-il, « comme je prévois la réponse, que ce devoir regarde ceux qui se préparent dès leur jeunesse à enseigner un jour, mais que souvent le jugement du Seigneur et le suffrage des peuples élèvent au sacerdoce des hommes simples : que ceux-ci sachent au moins qu'ayant été ordonnés prêtres, ils doivent apprendre la loi de Dieu, afin qu'ils puissent enseigner ce qu'ils auront appris ; qu'ils sachent travailler plus à augmenter leur science qu'à augmenter leurs biens ; qu'ils ne rougissent pas d'apprendre de ceux mêmes d'entre les laïques qui connaîtront ce qu'il est du devoir des prêtres de connaître, et qu'enfin ils passent les jours et les nuits plutôt à l'étude des saintes Ecritures, qu'au calcul de leurs revenus : *Saltem illud habeant, ut postquam sacerdotes fuerint ordinati, discant legem Dei, ut possint docere quod didicerint ; et augeant scientiam magis quam opes ; et non erubescant a laicis discere, qui noverint ea quæ ad officium pertinent sacerdotum ; magisque noctes et dies in Scripturarum tractatu, quam in ratiocinis et supputatione consumant*. » Saint Jérôme aurait encore pu appuyer cette judicieuse réflexion par cette parole célèbre du prophète Malachie, ou plutôt de l'Esprit de Dieu même par la bouche de Malachie (6) : *Les lèvres du prêtre seront dépositaires de la science, et c'est de sa bouche que l'on recherchera la connaissance de la loi ; parce qu'il est l'ange du Dieu des armées, c'est-à-dire son envoyé vers les hommes, et l'interprète de ses volontés : LABIA ENIM SACERDOTIS CUSTODIENT SCIENTIAM, ET LEGEM REQUIRENT EX ORE EJUS : QUIA ANGELUS DOMINI EXERCITUUM EST*.

(1) Agg. II. 12. — (2) Hieron. in Agg. II. col. 1696. — (3) Deuteron. XVII. 8. et seq. — (4) On lit dans saint Jérôme, *ad sacerdotes et levitas* pour *ad sacerdotes levitas*, ainsi que portent le texte hébreu et la version des Septante ; et c'est ce que la Vulgate exprime très bien par ces mots : *ad sacerdotes levitici generis*. — (5) 1. Tim. III. 2. et seq. — (6) Malac. II. 7.

CHAPITRE PREMIER

Temps de la prophétie d'Aggée. Le Seigneur reproche aux Juifs leur négligence à rebâtir son temple, et leur déclare que c'est là la cause de la stérilité dont ils ont été affligés. Ils recommencent à bâtir la maison du Seigneur.

1. In anno secundo Darii regis, in mense sexto, in die una mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, ad Zorobabel, filium Salathiel, ducesm Juda, et ad Jesum, filium Josedec, sacerdotem magnum, dicens:

2. Hæc ait Dominus exercituum, dicens: Populus iste dicit: Nondum venit tempus domus Domini ædificandæ.

3. Et factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, dicens:

1. La seconde année du règne de Darius, le premier jour du sixième mois, le Seigneur adressa cette parole au prophète Aggée, pour la porter à Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, et à Jésus, fils de Josédéc, grand prêtre.

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Ce peuple dit: Le temps de rebâtir la maison du Seigneur n'est pas encore venu.

3. Alors le Seigneur adressa sa parole au prophète Aggée, et lui dit:

COMMENTAIRE

§. 1. IN ANNO SECUNDO DARIÏ REGIS. *La seconde année de Darius*, fils d'Hystaspe, roi de Perse. Tant que les Israélites eurent des princes de leur nation, les prophètes datèrent leurs prophéties des années de ces princes: mais depuis qu'ils furent assujettis à des princes étrangers, ils mirent le nom de ces princes à la tête de leurs prophéties (1). La seconde année de Darius, 520 ans avant Jésus-Christ, était la seizième depuis le retour de Babylone, et la quatorzième depuis la défense de continuer la reconstruction du temple (2). *Le sixième mois* était nommé Éluï parmi les Hébreux. C'était le sixième de l'année sainte, et le dernier de l'année commune, qui répondait à août-septembre. Ce fut alors qu'après la récolte et la vendange, le prophète déclara au peuple de la part du Seigneur, que c'était par un effet de sa colère qu'ils n'avaient pas trouvé dans leurs champs et dans leurs vignes ce qu'ils en espéraient, parce qu'ils négligeaient le rétablissement de la maison de Dieu.

AD ZOROBABEL FILIUM SALATHIEL, DUCESM JUDA. Zorobabel était chef ou prince de la tribu de Juda (3): mais il n'était ni chef absolu, ni même gouverneur du pays de la part des rois de Perse, auxquels les Juifs étaient toujours soumis. Zorobabel était de la race de David, petit-fils de Jéchonias, et fils de Salathiel, comme il est marqué ici et dans saint Matthieu (4); ou fils de Phadaïa, et petit-fils de Salathiel, comme il semble

qu'on doit l'inférer des Paralipomènes (5); ou enfin fils de Phadaïa selon l'ordre de la nature, et fils de Salathiel suivant l'ordre de l'adoption, ou de la loi. Les Septante (6): *A Zorobabel, fils de Salathiel, de la tribu de Juda.*

AD JESUM FILIUM JOSEDEC. *A Jésus fils de Josédéc*, grand prêtre, de la race d'Éléazar. Josédéc était grand prêtre avant la captivité; il fut mené captif avec les autres par Nabucodonosor (7).

§. 2. NONDUM VENIT TEMPUS DOMUS DOMINI ÆDIFICANDÆ. Les Juifs, croyant que les soixante-dix ans que Jérémie (8) avait marqués comme le terme de la désolation du temple, n'étaient point encore expirés, et que le temps marqué pour son rétablissement n'était pas encore venu, ne s'empressaient pas à le rebâtir (9), mais se faisaient même une espèce de religion de ne pas prévenir les moments marqués par les prophètes. Il est pourtant vrai que ce temps s'expirait, et que, depuis le commencement du dernier siège de Jérusalem jusqu'alors, il y avait précisément soixante-neuf ans (10). D'autres, raisonnant sur d'autres principes, et voyant les obstacles que le Seigneur avait fait naître pour retarder cette entreprise, en permettant que Cyrus et que Cambyse en arrêtassent l'exécution, jugeaient qu'il n'était pas encore temps d'y travailler. Mais au fond, la véritable raison qui les arrêtait, était leur négligence, leur indifférence, la peur de s'attirer des affaires, la crainte du travail et de la dépense. Les autres motifs

(1) Theodoret. hic.

(2) Vide 1. Esdr. iv. 5. et Usser. ad an. 3470.

(3) פחה יהודה Aqu. Sym. Theod. Π' γούμενον Ι' ούδα.

(4) Matt. i. 12.

(5) 1. Par. iii. 17.

(6) Προς Ζοροβάβελ τὸν τοῦ Σαλαθιὲλ ἐκ φυλῆς Ι' οὔδα.

(7) 1. Par. vi. 15.

(8) Jerem. xxvi. 11. 12. Vide et Zach. i. 7. 12.

(9) Vide Val. hic. et Hieron. Præfat. in Agg.

(10) Vide Usser. ad an. mundi 3485.

4. Numquid tempus vobis est ut habitetis in domibus laqueatis, et domus ista deserta ?

5. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum: Ponite corda vestra super vias vestras.

6. Seminastis multum, et intulistis parum; comeditis, et non estis satiati; bibistis, et non estis inebriati: operuistis vos, et non estis calefacti; et qui mercedes congregavit, misit eas in sacculum pertusum.

7. Hæc dicit Dominus exercituum: Ponite corda vestra super vias vestras;

8. Ascendite in montem, portate ligna, et ædificate domum; et acceptabilis mihi erit, et glorificabor, dicit Dominus.

4. Est-il temps pour vous de demeurer dans des maisons superbement lambrissées, quand ma maison est en ruine ?

5. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées: Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

6. Vous avez semé beaucoup, et vous avez peu recueilli; vous avez mangé, et vous n'avez point été rassasiés; vous avez bu, et votre soif n'a point été étanchée; vous vous êtes couverts d'habits, et vous n'avez point été échauffés; et celui qui a amassé de l'argent l'a mis dans un sac percé.

7. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

8. Montez sur la montagne; apportez-en du bois; bâtissez ma maison; et elle me sera agréable, et j'y ferai éclater ma gloire, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

n'étaient que des prétextes. Après la mort de Cyrus et de Cambyse, le pouvoir étant passé dans une famille étrangère, les ordonnances précédentes n'étaient plus en vigueur.

Ÿ. 4. NUMQUID TEMPUS VOBIS EST UT HABITETIS IN DOMIBUS LAQUEATIS? Vous ne vous contentez point de simples demeures, de maisons couvertes et propres à vous garantir des injures de l'air; le nécessaire ne vous suffit point; il vous faut le commode, le beau, le superbe, le magnifique, pendant que la maison du Seigneur demeure comme une mesure. Vous trouvez le temps de vous bâtir de magnifiques logements; et vous n'en trouvez pas pour bâtir la maison du Seigneur? L'hébreu (1) signifie simplement *des maisons couvertes*: mais la plupart des exégètes l'entendent des maisons lambrissées et ornées de plafonds superbes. Les Septante (2): *Des maisons concaves*, lambrissées, en berceau, en voûte. Le chaldéen: *Des maisons lambrissées de bois de cèdre*.

Les pères ont appliqué ce verset aux chrétiens relâchés, qui, tout entiers aux aises de la vie, négligent de bâtir dans leur cœur un tabernacle à leur Dieu.

Ÿ. 5. PONITE CORDA VESTRA SUPER VIAS VESTRAS. Faites une sérieuse attention à votre conduite, et comparez-la à ce qui vous arrive; voyez si les maux dont Dieu vous afflige, ne sont point une punition de vos mauvaises dispositions. Dieu ne se déclare-t-il pas assez par toutes ces calamités? Apprenez de là qu'il n'est pas content. Je vous annonce de sa part que ce qu'il demande, est que vous travailliez incessamment à bâtir son temple. Voyez le verset 9.

Ÿ. 6. BIBISTIS, ET NON ESTIS INEBRIATI (3). Vous avez bu, et vous ne vous êtes point enivrés: vous

avez recueilli du vin; mais si peu, que vous n'avez pu en boire jusqu'à vous donner la gaieté de cœur, et la joie que le vin produit, lorsqu'on en prend modérément. *Vinum bibistis ex vineis*, dit saint Jérôme; *sed non tantum ut lætaretur cor vestrum, et diceretur de vobis: Et vinum exhilarat cor hominis*.

QUI MERCEDES CONGREGAVIT, MISIT EAS IN SACCULUM PERTUSUM. Celui qui amasse de l'argent, l'a mis dans un sac percé. Ou plutôt (4): *Celui qui se loue pour travailler*, met son salaire dans une ceinture percée, ou dans une bourse percée (5). On sait qu'autrefois on portait ordinairement l'argent dans sa ceinture. *Nolite portare pecuniam in zonis vestris*, dit Jésus-Christ (6). L'expression d'Aggée est proverbiale, comme celles-ci: puiser de l'eau avec un crible, remplir un tonneau sans fond. *In pertusum ingerimus dicta dolium*, dit Plaute (7). Le chaldéen: *Celui qui travaille pour son salaire, n'en reçoit que des malédictions*. Le verbe *נקב* *nâqab* qui signifie percer, signifie aussi maudire en hébreu. Mais cette explication n'est point suivie.

Ÿ. 8. ASCENDITE IN MONTEM, PORTATE LIGNA, ET ÆDIFICATE DOMUM. On ne commença à bâtir que quelque temps après, lorsqu'on eût fait les provisions nécessaires de bois et de pierres. Les grands bois n'étaient point communs dans ce pays. Il fallut aller au Liban, pour en tirer. Dès la seconde année après le retour de la captivité, on en avait acheté aux Tyriens et aux Sidoniens (8); mais l'ordre étant venu peu de temps après, de cesser la construction du temple, les bois furent employés à d'autres usages. Ainsi il fallut en acheter de nouveau, lorsqu'on recommença à travailler. L'hébreu (9) marque assez distinctement que la montagne dont il est parlé ici, n'est pas la montagne

(1) העת לכב עפן לשבת בכתיבם ספונים

(2) Τοῦ ὀικεῖν ἐν οἰκοῖς κοιλοσταθμοῖς.

(3) שתו וראו לשברה Bibistis, et non ad ebrietatem. Les Septante: Ἰπ'πέτετε καὶ οὐκ εἰς μέθη.

(4) והמשחקר משחקר אל צרור נקוב

(5) Les Septante: Συνήγαγεν εἰς δεσμὸν τετραπημένον.

(6) *Matth. x. 9.*

(7) *Plaut. Penulo.*

(8) 1. *Esdr. iii. 7.*

(9) עלו ההר והבנתם עץ

9. Respexistis ad amplius, et ecce factum est minus; et intulistis in domum, et exsufflavi illud; quam ob causam? dicit Dominus exercituum: quia domus mea deserta est, et vos festinatis unusquisque in domum suam.

10. Propter hoc super vos prohibiti sunt cœli nedarent rorem, et terra prohibita est ne daret germen suum;

11. Et vocavi siccitatem super terram, et super montes, et super triticum, et super vinum, et super oleum, et quæcumque profert humus, et super homines, et super jumenta, et super omnem laborem manuum.

12. Et audivit Zorobabel, filius Salathiel, et Jesus, filius Josedec, sacerdos magnus, et omnes reliquiæ populi, vocem Domini Dei sui, et verba Aggæi prophetæ, sicut misit eum Dominus Deus eorum ad eos; et timuit populus a facie Domini.

13. Et dixit Aggæus, nuntius Domini de nuntiis Domini, populo dicens: Ego vobiscum sum, dicit Dominus.

14. Et suscitavit Dominus spiritum Zorobabel, filii Salathiel, ducis Juda, et spiritum Jesu, filii Josedec, sacerdotis magni, et spiritum reliquorum de omni populo; et ingrediebantur, et faciebant opus in domo Domini exercituum, Dei sui.

9. Vous avez cherché le superflu, et voici que vous n'avez pas même le nécessaire. Ce que vous avez porté à votre maison, mon souffle l'a dissipé. Et pourquoi? dit le Seigneur des armées. C'est parce que ma maison est déserte, pendant que chacun de vous ne s'empresse que pour la sienne.

10. C'est pour cela que j'ai défendu aux cieus de vous verser leur rosée, et que j'ai défendu à la terre de rien produire.

11. Et j'ai appelé la sécheresse sur la terre, sur les montagnes, sur le blé, sur le vin, sur l'huile, sur tout ce que la terre produit de son sein, sur les hommes, sur les bêtes, et sur tous les travaux de vos mains.

12. Alors Zorobabel, fils de Salathiel, Jésus, fils de Josédéc, grand prêtre, et tous ceux qui étaient restés du peuple, entendirent la voix du Seigneur leur Dieu, et les paroles du prophète Aggée, que le Seigneur Dieu avait envoyé vers eux, et le peuple craignit le Seigneur.

13. Et Aggée, l'ambassadeur du Seigneur, dit au peuple suivant l'ambassade du Seigneur: Je suis avec vous, dit le Seigneur.

14. En même temps, le Seigneur suscita l'esprit de Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, et l'esprit de Jésus, fils de Josédéc, grand prêtre, et l'esprit de tous ceux qui étaient restés du peuple; et ils se mirent à travailler à la maison de leur Dieu, du Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

du temple, mais le Liban, où l'on alla couper et préparer des bois: *Montez à la montagne et amenez du bois.* Les Septante (1): *Montez sur la montagne, et coupez du bois.* Darius confirma, l'année suivante, l'édit de Cyrus (2), qui avait permis de rebâtir le temple; et alors les Juifs commencèrent à travailler à cet édifice en toute assurance.

ACCEPTABILIS MIHI ERIT, ET GLORIFICABOR. Votre entreprise me sera agréable, je la bénirai, et je vous donnerai des marques éclatantes de ma protection. L'effet suivit bientôt ces promesses, comme on vient de le voir. Darius leva les défenses, et accorda sa protection aux Juifs. On ne pouvait regarder ce changement que comme une œuvre providentielle.

Ÿ. 11. VOCAVI SICCITATEM SUPER TERRAM, ET SUPER MONTES. Vos campagnes n'ont point produit des moissons abondantes, comme à l'ordinaire;

les vignes et les plants d'oliviers de vos montagnes, non plus que les pâturages, n'ont pas répondu à vos attentes. Les Septante (3): *Je ferai venir l'épée sur la terre.* Le mot *הרעב* prononcé *'horeb* signifie sécheresse, chaleur brûlante; prononcé *'héreb*, il signifie épée, glaive.

Ÿ. 13. ET DIXIT AGGÆUS, NUNTIUS DOMINI DE NUNTIIS DOMINI. Le prophète *Aggée*, du nombre des prophètes, *envoyé du Seigneur* après la captivité, de même que les anciens prophètes envoyés avant la captivité. L'hébreu (4): *Et Aggée envoyé du Seigneur dans les ambassades du Seigneur, dit au peuple, etc.* Quelques rabbins (5) ont prétendu qu'Aggée, Malachie et saint Jean Baptiste étaient véritablement des anges qui, par l'ordre du Seigneur, s'étaient incarnés, et avaient vécu parmi les hommes, pour exécuter ses desseins sur la terre.

(1) Ἀνάσθητε εἰς τὸ ὄρος, καὶ κόψατε ξύλα.

(2) 1. Esdr. vi. 1. et sequ.

(3) וַיִּמְצְאוּ אֶת אֲגָאִי עַל הָאָרֶץ אֲמַרְא אֲמַרְא: Les Septante: Ἐπαύξω ῥομφαίαν ἐπὶ τὴν γῆν.

(4) וַיִּשְׁלַח ה' אֶת אֲגָאִי בְּרִשְׁתּוֹ בְּיַד הַמֶּלֶךְ וַיִּשְׁלַח אֶת אֲגָאִי בְּיַד הַמֶּלֶךְ וַיִּשְׁלַח אֶת אֲגָאִי בְּיַד הַמֶּלֶךְ Les Septante: Καὶ εἶπεν Ἀγγαῖος ὁ ἄγγελος Κυρίου, ἐν ἀγγέλῳ τοῦ Κυρίου. Alius: Ἐν ἀποστολῇ.

(5) Vide Hieronym. hic.

CHAPITRE II

Le temple rebâti paraît beaucoup inférieur au premier; mais sa gloire sera beaucoup plus grande par la présence du Messie. Construction du temple précédée des vengeances du Seigneur et suivie de ses bénédictions.

1. In die vigesima et quarta mensis, in sexto mense, in anno secundo Darii regis.

2. In septimo mense, vigesima et prima mensis, factum est verbum Domini in manu Aggæi prophetæ, dicens :

3. Loquere ad Zorobabel, filium Salathiel, ducem Juda, et ad Jesum, filium Josedec, sacerdotem magnum, et ad reliquos populi, dicens :

4. Quis in vobis est derelictus, qui vidit domum istam in gloria sua prima? et quid vos videtis hanc nunc? Numquid non ita est, quasi non sit in oculis vestris?

5. Et nunc confortare, Zorobabel, dicit Dominus; et confortare, Jesu, filii Josedec, sacerdos magne; et confortare, omnis populus terræ, dicit Dominus exercituum; et facite (quoniam ego vobiscum sum, dicit Dominus exercituum)

6. Verbum quod pepigi vobiscum cum egrederemini de terra Ægypti; et spiritus meus erit in medio vestrum, nolite timere.

7. Quia hæc dicit Dominus exercituum: Adhuc unum modicum est, et ego commovebo cælum et terram, et mare, et aridam.

1. Ils commencèrent la seconde année du règne de Darius, le vingt-quatrième jour du sixième mois.

2. Le vingt-un du septième mois, le Seigneur parla au prophète Aggée, et lui dit :

3. Parlez à Zorobabel, fils de Salathiel, chef de Juda, à Jésus, fils de Josédéc, grand prêtre, et à ceux qui sont restés du peuple, et dites-leur :

4. Qui est celui d'entre vous qui ait vu cette maison dans sa première gloire? en quel état la voyez-vous maintenant? Celle-ci ne paraît-elle point à vos yeux comme n'étant rien?

5. Mais, ô Zorobabel! armez-vous de force, dit le Seigneur; armez-vous de force, Jésus, fils de Josédéc, grand prêtre; armez-vous de force, vous tous qui êtes restés du peuple, dit le Seigneur des armées; et mettez-vous à l'œuvre, parce que je suis avec vous, dit le Seigneur des armées.

6. Je garderai l'alliance que j'ai faite avec vous, lorsque vous êtes sortis de l'Égypte; et mon esprit sera au milieu de vous. Ne craignez point.

7. Car voici ce que dit le Seigneur des armées: Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre, la mer et tout l'univers.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. IN DIE VIGESIMA QUARTA. Vingt-quatre jours après qu'Aggée eut parlé au peuple et aux princes de la nation, on commença à travailler au temple. Mais avant qu'on commençât, le Seigneur députa le prophète à Zorobabel, et au grand prêtre Jésus, fils de Josédéc, le vingt-un du mois⁽¹⁾, pour leur dire de sa part ce qu'on lit ici depuis le verset 4 jusqu'au 11.

ŷ. 4. QUIS IN VOBIS EST DERELICTUS, QUI VIDIT DOMUM ISTAM IN GLORIA SUA PRIMA? Y a-t-il ici encore quelqu'un de ceux qui ont vu le premier temple bâti par Salomon? Ce temple avait été détruit par Nabucodonosor soixante-neuf ans auparavant. Il y avait encore un assez grand nombre de personnes dans l'assemblée qui l'avaient vu debout, et dans sa première beauté. Esdras⁽²⁾ nous apprend qu'à sa première dédicace, deux ans après le retour des captifs, et quatorze ans avant ce discours d'Aggée, plusieurs anciens, qui avaient été témoins de la grandeur de l'ancien temple, fondaient en larmes, en voyant la pauvreté de celui qu'on venait de dédier, pour y of-

frir des sacrifices, pendant que les plus jeunes jetaient des cris de joie pour cet heureux retour; de sorte qu'on ne pouvait distinguer les cris de joie, d'avec les cris de douleur de toute cette assemblée: *Nec poterat quisquam agnoscere vocem clamoris lætantium, et vocem fletus populi; commixtim enim populus vociferabatur clamore magno.* Aggée demande donc aux anciens qui avaient vu le temple avant sa destruction, s'il ne leur semblait pas que celui qu'on avait commencé de rebâtir, et qu'on était sur le point de continuer, n'était pas comparable à la magnificence du premier? *Numquid non ita est quasi non sit in oculis vestris?* Mais il leur répond dans les versets suivants, que le second temple l'emportera de beaucoup sur le premier: *Magna erit gloria domus istius novissimæ, magis quam primæ.*

ŷ. 7. ADHUC UNUM MODICUM EST, ET EGO COMMOVEBO CÆLUM ET TERRAM. L'hébreu⁽³⁾: *Cela est encore petit*, et j'ébranlerai le ciel et la terre. Ou bien⁽⁴⁾: *Encore une fois, etc.* Mais la plupart l'entendent d'un peu de temps, après lequel le

(1) *Agg.* 11. ŷ. 2.

(2) 1. *Esdr.* 111. 12.

(3) צור אחת סעט הויה

(4) Les Septante: Ἐτι ἄπαξ ἕγὼ σεῖω, etc. *Lud. Tig.*

8. Et movebo omnes gentes, et veniet Desideratus cunctis gentibus; et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum.

9. Meum est argentum, et meum est aurum, dicit Dominus exercituum.

10. Magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, dicit Dominus exercituum; et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus exercituum.

8. J'ébranlerai tous les peuples : et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai de gloire cette maison, dit le Seigneur des armées.

9. L'argent est à moi, l'or est aussi à moi, dit le Seigneur des armées.

10. La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur des armées ; et je donnerai la paix en ce lieu, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

Messie, le Désiré de toutes les nations, devait venir. Les temps s'approchaient de plus en plus ; et, de la seconde année de Darius à la naissance de Jésus-Christ, il n'y avait que cinq cent quinze ans. *Le ciel et la terre furent émus* avant la venue du Sauveur, par les guerres qu'on vit dans tout le monde, tant de la part d'Alexandre le Grand, qui renversa la monarchie des Perses, que de la part des Romains, qui ruinèrent tous les autres empires, pour établir leur domination. Après toutes ces secousses, la terre se trouva dans une paix profonde au moment où ce divin Libérateur parut dans le monde. On peut dire aussi que le ciel, la terre, la mer, toutes les créatures, et tous les éléments ont rendu témoignage à Jésus-Christ depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Les anges annoncent sa naissance. Un astre nouveau attire à son berceau des Mages de l'extrémité de l'Orient. Il commande aux éléments, aux maladies, à la mort, aux démons, et il est obéi. Le ciel et les astres se couvrent de ténèbres, la terre tremble et les rochers se brisent à sa mort. A la prédication de l'Évangile, toute la terre s'ébranle. Les puissances de la terre se déclarent inutilement contre les adorateurs de Jésus-Christ ; les nations entières abandonnent leurs anciennes superstitions. C'est un changement universel dans toutes les parties du monde pour la religion, pour les mœurs, pour la doctrine. Enfin on verra à la fin des siècles un autre ébranlement tout autrement terrible que ceux qu'on a vus jusqu'ici, lorsque Celui qui est venu pour nous sauver dans sa miséricorde, paraîtra pour nous juger dans la sévérité de sa justice, en son dernier avènement.

Ÿ. 8. VENIET DESIDERATUS CUNCTIS GENTIBUS ; ET IMPLEBO DOMUM ISTAM GLORIA. La gloire et la prérogative du second temple, est d'avoir été honoré de la présence de Jésus-Christ. C'est ce qui le relève infiniment au-dessus du temple de Salomon. Le Désiré des nations, ou, comme porte le texte (1), *le Désiré de toutes les nations*, est le Messie, du consentement des pères. C'est le même qui est nommé par Jacob l'attente des nations (2) :

Ipse erit expectatio gentium ; et le désir des collines éternelles (3), *Desiderium collium æternarum* ; et dans le Cantique des Cantiques, celui qui est tout désir, tout désirable, tout aimable (4) : *Totus desiderabilis* ; hébr. *Totus desideria* ; le plus beau des enfants des hommes (5) : *Speciosus forma præ filiis hominum*. On sait qu'en hébreu le désir se met pour une chose aimable et souhaitable : Un homme de désir, un pays de désir, etc. Les auteurs latins se servent quelquefois de cette manière de parler. *Valete, mea desideria*, dit Cicéron (6).

L'hébreu, à la lettre : Ils viendront, le désir de toutes les nations : *Veniet desiderium omnium gentium*. Les désirs des nations viendront ; ou, ceux que toutes les nations désirent, viendront ; ou enfin, les peuples viendront au désir de toutes les nations. Tout cela convient à l'explication que nous venons de donner. Jésus-Christ viendra pour sauver toutes les nations. Toutes les nations viendront à lui. Il enverra ses apôtres à tous les peuples du monde. Les Septante (7) : *Ce qu'il y a de plus choisi parmi toutes les nations, viendra*. Le Sauveur a appelé à la foi tout ce qu'il y avait de plus distingué et de plus illustre dans les nations. On peut voir ce que nous avons dit dans la Genèse (XLIX, 10) sur l'attente des nations. Jésus-Christ a rempli cette attente dans sa personne et dans son œuvre.

Ÿ. 9. MEUM EST ARGENTUM, ET MEUM EST AURUM. Je suis le maître de l'or et de l'argent, je le donne à qui je veux, et je le répands où je juge à propos. Ce n'est point l'or et l'argent que je demande ; je n'ai que faire de tout cela pour l'embellissement de mon temple (8). J'y veux d'autres ornements et d'autres richesses. La beauté de ce nouveau temple l'emportera infiniment sur l'ancien : 1° parce que *le Désiré de toutes les nations* y viendra ; et 2° parce que la paix y règnera : *In loco isto dabo pacem*.

Ÿ. 10. MAGNA EST GLORIA DOMUS ISTIUS NOVISSIMÆ PLUS QUAM PRIMÆ. La principale gloire du second temple consiste, comme nous l'avons dit,

(1) באו חסדת כל הגוים

(2) Genes. XLIX. 10.

(3) Ibid. Ÿ. 26.

(4) Cant. v. 16.

(5) Psalm. XLIV. 3.

(6) Tull. lib. XIV. Ep. 2. Ad uxorem, et filiam.

(7) Η΄ζει τὸ ἐλεκτὸν πάντων τῶν ἐθνῶν.

(8) Vide Psal. XLIX. 10. Cyrill. in hunc loc. Grot. Sanct.

11. In vigesima et quarta noni mensis, in anno secundo Darii regis, factum est verbum Domini ad Aggæum prophetam, dicens :

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Interroga sacerdotes legem, dicens :

13. Si tulerit homo carnem sanctificatam in ora vestimenti sui, et tetigerit de summitate ejus panem, aut pulmentum, aut vinum, aut oleum, aut omnem cibum, numquid sanctificabitur ? Respondentes autem sacerdotes, dixerunt : Non.

11. La seconde année du règne de Darius, le vingt-quatrième du neuvième mois, le Seigneur parla au prophète Aggée, et lui dit :

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Proposez aux prêtres cette question sur la loi :

13. Si un homme met un morceau de la chair qui aura été sanctifiée, au coin de son vêtement, et qu'il en touche du pain ou de la viande, ou du vin ou de l'huile, ou quelque autre chose à manger, sera-t-elle sanctifiée ? Non, lui répondirent les prêtres.

COMMENTAIRE

en ce que Jésus-Christ y a été présenté (1), qu'il y a enseigné (2), qu'il s'y est trouvé souvent, et qu'il y a fait paraître son autorité, sa mission et sa qualité, en chassant de la maison de son Père ceux qui en profanaient la sainteté (3). C'est lui qui est notre paix, désigné dans l'Écriture sous le nom de Prince de paix, de Roi pacifique, qui donne la vie et la vraie paix au monde.

Quelques commentateurs (4) ont prétendu qu'à la lettre, et dans la rigueur, le second temple était plus vaste, plus magnifique et plus beau que celui de Salomon. Ils ne parlent pas de celui qui fut bâti par Zorobabel, ni de l'état auquel il se trouva à sa dédicace, quatre ans après le discours d'Aggée que nous lisons ici, en la sixième année de Darius (5); mais du temple rétabli par Hérode le Grand (6), environ douze ans avant la naissance de Jésus-Christ (7). Ce temple d'Hérode a constamment été considéré par les rabbins comme identique à celui de Zorobabel (8). Or, selon Josèphe, il était plus vaste et plus beau que celui de Salomon. Salomon s'était contenté d'aplanir le haut de la montagne du temple, et d'élever un mur à l'est de la montagne, pour soutenir les terres; et Hérode le Grand l'enveloppa des trois autres côtés par de très fortes murailles, qui soutenaient des terrasses et qui formèrent sur le sommet de la montagne une esplanade d'un stade en carré, c'est-à-dire, de 134 à 135 mètres de côté (9). Le second temple était de cent coudées de long (52 mètres environ), et de cent-vingt de haut (62 mètres environ). Les pierres étaient d'une grandeur et d'une beauté remarquables; les colonnes, des marbres les plus précieux; l'or et l'argent y brillaient de toutes parts. On y remarquait les riches présents des rois de Perse et

d'Égypte, et les monuments de la libéralité des rois des Juifs et de la piété du peuple. Tout cela rendait le temple rebâti par Hérode plus riche, plus grand et plus somptueux que le premier. Mais il y a une objection sérieuse que l'on peut faire : Jésus-Christ ne fut pas présenté au second temple, mais au troisième bâti par Hérode et dont la dédicace fut faite l'an 15 avant l'ère chrétienne.

A cette objection on peut répondre : 1° que le temple rebâti par Hérode a été constamment regardé par les rabbins comme identique à celui de Zorobabel : c'était, à leurs yeux, le même temple rebâti dans d'autres conditions (10). 2° Il ne faut pas faire dire au prophète ce qu'il ne dit pas, et lui prêter des termes dont il ne s'est pas servi. Au verset 4, il dit littéralement : *Quis in vobis derelictus, qui viderit domum istam in sua gloria prima ? Et quam vos videntes eam nunc ?* Il est évident que le prophète considère les deux temples comme ne faisant moralement qu'un seul édifice élevé à la gloire de Dieu, et qu'il compare la gloire précédente, la première gloire, à la gloire future. D'après le texte même d'Aggée, il n'y a donc pas à s'occuper ni du bâtiment ni du bâtisseur, mais de la gloire passée et de la gloire future de la maison de Dieu.

Précédemment, il y avait eu des interventions divines éclatantes, notamment à la dédicace, sous Salomon : c'est la première gloire ; l'autre, la gloire future, sera plus grande par la venue du Destré des nations.

¶ 13. SI TULERIT HOMO CARNEM SANCTIFICATAM IN ORA VESTIMENTI SUI, ET TETIGERIT DE SUMMITATE EJUS PANEM, ... NUMQUID SANCTIFICABITUR ? Trois mois après qu'on eut commencé à travailler à la

(1) Luc. 11. 22.

(2) Luc. 11. 46.

(3) Joan. 11. 16.

(4) Vide Hieron. hic et Chrysost. Demonstr. quod Christus sit Deus, et homil. xxxiv. in 1. Cor. Vide Kim'hi, et alios Rabb. apud Menasse Ben-Israel. lib termino vitæ.

(5) 1. Esdr. vi. 15. el seq.

(6) Vide Joseph. Antiq. lib. xv. c. 14. el de Bello lib. vi. c. 6. in Lal.

(7) Vide Usser. ad an mundi 3988.

(8) Vide si lubet, Tract. Middoth. et Not. Constant. Imperat. et Munsl. hic.

(9) Joseph. Antiq. l. xv. c. 14. Ἐργον οὐ τὸ τυγὼν ἐνεβαλετο. Ἡ ῥωδῆς τὸν νεὼν τοῦ Θεοῦ οἱ αὐτοῦ κατεσκευάσθη, μείζω τε τὸν περιβόλον, καὶ πρὸς ὑψὺς αξιοπρεπέστατον ἐγείρειν... ἀνελὼν δὲ τοὺς ἀρχαίους θεμελίους, καὶ καταβαλόμενος ἐτέρους, ἐπ' αὐτῶν τὸν νεὼν ἤγειρε, μήκει μὲν ῥ' ὄντα πηχῶν, τὸ δὲ ὕψος καὶ περιτοῖς. Vide eundem lib. vi. c. 6. de Bello.

(10) Joseph. Antiq. lib. x. c. 11.

14. Et dixit Aggæus: Si tetigerit pollutus in anima ex omnibus his, numquid contaminabitur? Et responderunt sacerdotes, et dixerunt: Contaminabitur.

15. Et respondit Aggæus, et dixit: Sic populus iste, et sic gens ista ante faciem meam, dicit Dominus, et sic omne opus manuum eorum; et omnia quæ obtulerunt ibi, contaminata erunt.

14. Aggée ajouta: Si un homme qui aura été souillé en approchant d'un corps mort, touche quelqu'une de toutes ces choses, n'en sera-t-elle point souillée? Elle en sera souillée, dirent les prêtres.

15. Alors Aggée leur dit: C'est ainsi que ce peuple et cette nation est devant ma face, dit le Seigneur; c'est ainsi que toutes les œuvres de leurs mains, et tout ce qu'ils m'offrent en ce lieu, est souillé devant mes yeux.

COMMENTAIRE

construction du temple (1), Aggée reçoit ordre du Seigneur d'aller faire aux prêtres deux questions touchant les cérémonies de la loi, afin de tirer de leur réponse matière d'instruction pour les princes et pour le peuple. Il demande d'abord si un morceau d'une hostie immolée au Seigneur, qu'un homme porte dans le pan de son habit, rend saintes et incapables d'être employées aux usages ordinaires, les choses dont elle approche et qu'elle touche. Les prêtres répondent que non. Le prophète demande ensuite (verset 14) si un homme souillé pour avoir assisté à des funérailles, touchant quelque chose propre à manger, ne lui communique pas sa souillure, en sorte que ceux qui sont purs n'en peuvent plus user. Les prêtres répondent que cet homme ainsi souillé rend impur ce dont il use et ce qu'il touche.

Le doute du prophète à l'égard de la première demande, était fondé sur ce qui est dit dans la Loi (2), que tout ce qui touche la chair d'une victime offerte pour le péché, sera sanctifié; que l'habit sur lequel son sang aura rejaiilli, sera lavé; et le vase de terre où l'on aura cuit cette viande, sera rompu: et ailleurs (3), que quiconque touchera de la farine offerte au Seigneur, sera sanctifié. Il semblait donc qu'un morceau de chair sanctifiée, enveloppé dans un linge, communiquait sa sainteté à tout ce qui en approchait, et qu'il n'était plus permis d'employer ce qui en avait été touché à des usages communs, en sorte qu'il n'y eût plus que les prêtres actuellement de service, qui pussent en user. Mais les docteurs de la loi jugèrent que la chair sanctifiée ne communiquait sa sainteté qu'à ce qu'elle touchait immédiatement, et non pas à ce qu'elle touchait à travers un linge ou un habit; ou bien, que cet attouchement d'une chair sanctifiée ne communiquait pas aux choses dont on l'approchait, une pureté qui empêchât le commun des Israélites d'y toucher, pourvu qu'ils fussent purs. S'ils étaient souillés par l'attouchement d'un mort, par exemple, ils communiquaient leur souillure non

seulement aux choses sanctifiées, mais même aux choses communes; en sorte que ceux qui étaient purs, n'en pouvaient plus goûter, comme les prêtres le déclarent en répondant à la seconde question d'Aggée. On doit distinguer ici deux sortes de viandes sanctifiées. Les unes étaient des victimes offertes pour le péché; il n'y avait précisément que les prêtres actuellement occupés au saint ministère dans le temple, qui pussent en user (4). Les autres étaient simplement les chairs des victimes pacifiques ou de dévotion, et non seulement tous les prêtres, leurs femmes et leurs enfants pouvaient en user, tant au dedans qu'au dehors du temple; mais même les simples Israélites, pourvu qu'ils fussent purs (5). Les premiers sanctifiaient tout ce qu'elles touchaient; mais non pas les secondes. Les unes et les autres étaient souillées par l'attouchement d'une chose impure; en sorte qu'on n'en pouvait plus faire aucun usage, et qu'on les consumait par le feu (6); au lieu que les choses ordinaires et les viandes qui n'avaient point été offertes en sacrifice, pouvaient être données à des personnes impures; par exemple, à ceux qui étaient dans le deuil, lorsqu'ils avaient contracté quelque impureté légale.

§. 15. SIC GENS ISTA ANTE FACIEM MEAM, DICIT DOMINUS;.. ET OMNIA QUÆ OBTULERUNT IBI, CONTAMINATA ERUNT. Voici l'application qu'Aggée fait de la dernière réponse des prêtres, à l'état présent du peuple. De même qu'un homme souillé communique sa souillure à tout ce qu'il touche; ainsi tout ce que vous avez fait jusqu'ici, et tout ce que vous m'avez offert dans ce temple, a été souillé à mes yeux. En vain vous m'avez offert des sacrifices pour détourner ma colère et pour m'engager à rendre à la terre sa fertilité; j'ai été sourd à vos vœux, j'ai détourné les yeux de vos sacrifices. Vous avez été punis jusqu'aujourd'hui; mais, puisque vous avez enfin commencé à travailler à mon temple, vous verrez bientôt les effets de ma bénédiction sur vous. Je vais rendre la fécondité à vos campagnes, à vos vignes et à vos

(1) Comparez le verset 1 avec le verset 11 de ce chapitre.

(2) *Levit.* vi. 27. 28.

(3) *Levit.* xii. 17. 18. — (4) *Levit.* vi. 27. et vii. 1. 6.

(5) *Levit.* vii. 19. Qui fuerit mundus vescetur ex ea. Et 20. Anima polluta quæ ederit de carnibus hostiæ pacificorum, peribit de populo suis.

(6) *Levit.* vii. 19.

16. Et nunc ponite corda vestra a die hac et supra, antequam poneretur lapis super lapidem in templo Domini.

17. Cum accederetis ad acervum viginti modiorum, et fierent decem; et intraretis ad torcular, ut exprimeretis quinquaginta lagenas, et siebant viginti.

18. Percussi vos vento urente, et aurugine, et grandine omnia opera manuum vestrarum: et non fuit in vobis qui reverteretur ad me, dicit Dominus.

19. Ponite corda vestra ex die ista, et in futurum, a die vigesima et quarta noni mensis; a die qua fundamenta jacta sunt templi Domini, ponite super cor vestrum.

16. En effet, rappelez maintenant dans votre esprit ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, avant qu'une pierre eût été mise sur une autre pierre pour le temple du Seigneur.

17. Souvenez-vous que, lorsque vous veniez à un tas de blé, vingt boisseaux se réduisaient à dix; et lorsque vous veniez au pressoir, pour en rapporter cinquante vases pleins de vin, vous n'en retiriez que vingt.

18. Je vous ai frappés d'un vent brûlant; j'ai frappé de nielle ou de grêle tous les travaux de vos mains; et il ne s'est trouvé personne d'entre vous qui revînt à moi, dit le Seigneur.

19. Mais maintenant gravez dans vos cœurs tout ce qui se fera depuis ce jour et à l'avenir, depuis ce vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis ce jour où les fondements du temple du Seigneur ont été jetés; faites-y attention.

COMMENTAIRE

oliviers. Pour se proportionner à la grossièreté du peuple, et pour lui rendre plus sensible la faute qu'il avait faite de négliger ainsi le rétablissement du temple, Dieu dit qu'il les regardait tous comme des hommes souillés par l'attouchement d'un mort. Au lieu de fléchir sa miséricorde par leurs offrandes, ils n'avaient fait que communiquez leurs souillures au temple, à l'autel et aux victimes (1).

Quant à la première demande exprimée au verset 13, savoir si tout ce qui est touché par une chair sanctifiée, devient sanctifié par cet attouchement; le prophète n'en fait pas l'application: mais il est aisé de la faire après ce qu'il a dit ici. Les victimes que vous m'avez offertes, ne vous ont pas plus purifiés, que des chairs sanctifiées qu'on a enfermées dans le pan d'un habit ne sanctifient cet habit. Vous les avez souillées par vos mauvaises dispositions; mais leur sainteté n'a point passé jusqu'à vous. C'est ainsi que le prophète Jérémie disait aux Juifs (2) que tous leurs sacrifices ne les rendaient pas plus innocents, tant qu'ils ne quittaient point leurs désordres: *Numquid carnes sanctæ auferent a te malitias tuas?*

Malachie (3) reproche fortement aux Juifs leur négligence dans les sacrifices qu'ils offraient. Il se plaint qu'ils ne présentaient à Dieu que des victimes de rebut, des animaux languissants, boiteux et mal conformés. Il y avait donc, dans les reproches d'Aggée, un fondement réel, non seulement quant à la mauvaise disposition de ceux qui offraient les sacrifices, mais aussi par rapport aux sacrifices eux-mêmes.

ÿ. 16. PONITE CORDA VESTRA A DIE HAC ET SUPRA. *Rappelez dans votre esprit ce qui s'est passé jusqu'à ce jour, et comparez la stérilité passée avec la bénédiction et l'abondance que je vais vous donner; afin que vous ne doutiez pas que, comme les calamités précédentes étaient des effets de ma colère, aussi la prospérité future sera causée par mon retour vers vous. Je vous prédis une abondance de tous biens, dans un temps où les apparences ne peuvent encore répondre de rien (4), pour vous persuader que ce ne sera point un simple effet des causes naturelles: si les années précédentes ont été ingrates, c'est que vous aviez encouru ma disgrâce par votre indifférence pour ma gloire.*

ÿ. 17. CUM ACCEDERETIS AD ACERVUM VIGINTI MODIORUM. L'hébreu ne marque ni la qualité du grain, ni celle de la mesure. Il met simplement (5): *Lorsque vous veniez à un monceau de vingt, il n'y avait que dix.* Les Septante (6): *Lorsque vous mettiez dans le panier vingt sales d'orge, vous n'en trouviez que dix sales.* Le *satum* ou *séah* contenait treize litres. Le terme grec *κρηνη* que nous traduisons par un panier, était un vase de terre ou d'osier, dans lequel on mettait l'orge ou le froment (7). L'hébreu *ארמה* *arémah* désigne un monceau de grain ramassé dans le grenier ou dans l'aire (8). Ici, il semble qu'on doit le prendre en ce dernier sens; car le grain une fois vanné et mis dans le grenier, ne diminue jamais de quantité: mais du grain amassé dans l'aire, peut rendre beaucoup moins qu'on en attendait. Un nombre égal de gerbes, ou de grain mêlé avec la paille,

(1) Vide Hieron. Theodoret. Sanct. Drus. Menoch. Tir. Vat. alii passim.

(2) Jerem. xi. 15.

(3) Malach. i. 6. 7. 8.

(4) Verset 20.

(5) מהיותם כה אל דרמת עשרים והיתה עשרה

(6) Οὔτε ἐνεβέλλεστε εἰς κρηνην κριθῆς εἴκοσι σάτα, καὶ ἐγένετο κριθῆς δέκα σάτα.

(7) Aristophan. Pac. et Scolliast.

(8) Ruth. iii. 7. - Jerem. i. 26.

20. Numquid jam semen in germine est, et adhuc vinea, et ficus, et malogranatum, et lignum olivæ non floruit? Ex die ista benedicam.

21. Et factum est verbum Domini secundo ad Aggæum in vigesima et quarta mensis, dicens:

22. Loquere ad Zorobabel, ducem Juda, dicens: Ego movebo cælum pariter et terram.

23. Et subvertam solium regnorum, et conteram fortitudinem regni gentium; et subvertam quadrigam et ascensorem ejus; et descendent equi, et ascensores eorum: vir in gladio fratris sui.

24. In die illa, dicit Dominus exercituum, assumam te, Zorobabel, fili Salathiel, serve meus, dicit Dominus; et ponam te quasi signaculum, quia te elegi, dicit Dominus exercituum.

20. Ne voyez-vous pas que les grains n'ont pas encore germé; que la vigne, que les figuiers, que les grenadiers, que les oliviers n'ont pas encore fleuri? Mais dès ce jour je bénirai tout.

21. Le vingt-quatrième du mois, le Seigneur parla à Aggée pour la seconde fois, et lui dit:

22. Parlez à Zorobabel, chef de Juda, et dites-lui: J'ébranlerai tout ensemble le ciel et la terre.

23. Je ferai tomber le trône des royaumes; je briserai la force du règne des nations; je renverserai les chariots et ceux qui les montent; les chevaux et les cavaliers tomberont les uns sur les autres; chacun tombera percé par l'épée de son prochain.

24. En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, je vous prendrai sous ma protection, ô mon serviteur Zorobabel, fils de Salathiel! dit le Seigneur; et je vous regarderai comme mon sceau, parce que je vous ai choisi, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

ne rend pas toujours la même quantité après qu'il est vanné.

ÿ. 20. NUMQUID JAM SEMEN IN GERMINE EST? L'hébreu (1) est traduit diversement. Les uns (2): *La semence est-elle encore dans le grenier?* N'avez-vous pas jeté vos grains dans la terre? Vos greniers ne sont-ils pas vides? Vous reste-t-il du grain pour attendre la moisson? Cependant, je vous fournirai de quoi vous sustenter d'ici-là; je répandrai ma bénédiction sur vos greniers, et vous y trouverez plus que vous n'y avez mis. D'autres traduisent: *Le froment est-il déjà en épi?* Mais l'hébreu: מגורה *megoûrah* signifie proprement ces cabanes, ou ces souterrains, où l'on ramassait le grain après la moisson (3). L'hébreu *megoûrah*, rappelle les *magalia*, dont se servaient les Africains pour signifier les cabanes des laboureurs et des bergers. Le chaldéen et les Septante l'ont traduit par une aire, où l'on bat le grain. Il est probable que le vrai sens est celui-ci: Vos grains ne sont-ils pas encore dans vos magasins, ou dans vos greniers? Ils ne sont point encore semés, ni à plus forte raison, en maturité; les arbres ne sont point encore fleuris: cependant le Seigneur vous promet dès à présent une récolte abondante. Aggée parlait au peuple le 24 du neuvième mois ou de *Casleu* (4), qui répond à notre mois de novembre. Alors les grains n'étaient généralement point encore semés.

ÿ. 22-24. EGO MOVEBO CÆLUM ET TERRAM...

ET SUBVERTAM SOLIUM REGNORUM... IN DIE ILLA ASSUMAM TE, ZOROBABEL, etc. Aggée annonce ici quelque événement extraordinaire: *Je vais ébranler le ciel et la terre, etc* (5). La plupart des interprètes soutiennent que ces promesses, qui s'adressent ici à Zorobabel, ne regardent à la lettre ni son temps, ni sa personne; mais celle de Jésus-Christ, qui devait sortir de sa race: et entre ceux-là, les uns (6) les rapportent au premier avènement du Sauveur; et les autres (7), au second. Cette explication est admissible, et nous l'avons développée dans l'introduction; mais l'hébreu lit au passé ce qui est au futur dans la Vulgate; et l'explication littérale se rapporte à un fait historique bien connu. Quatre ans auparavant, Cambyse était passé comme une tempête sur la Judée, et il avait perdu en Égypte sa belle et nombreuse armée. Dans ce bouleversement, Dieu avait protégé son peuple. Alors le prophète, faisant allusion à ce fait récent, dit: *J'ai bouleversé le ciel et la terre; j'ai renversé le trône des empires, ruiné la puissance des royaumes infidèles, renversé les chars et ceux qui les montaient, abattu les chevaux et les cavaliers, fait périr le guerrier par l'épée de son frère*. Il semble que l'on voie dans ce verset les cinquante mille hommes envoyés contre les Ammoniens, engloutis sous les avalanches de sable qu'avait soulevées un vent impétueux: *Movebo cælum et terram*; le trône des pharaons s'écroutant à Memphis, le sang perse versé par

(1) העוד הרוע בסגורה

(2) Pag. *Mont. Munst. Pisc. Vatab. Menoch. Grot. Ludov. de Dieu.*

(3) *Chald. An adhuc in area? Les Septante: Αλως.*

(4) *Agg. II. 11. et 19.*

(5) Voyez des expressions à peu près semblables *Agg. II. 7. - Psalm. xvii. 8. - Isai. xxiv. 19. 20. et Jerem. xlix. 21. - Ezech. xxxviii. 19. 20. etc.*

(6) *Cyrril. Lyr. Remig. Dionys. Val. Riber.*

(7) *Hieronym. Hugo. Faïmo. etc.*

des mains persanes, toutes ces folies et ces calamités qui ont rendu cette expédition si tristement fameuse.

Alors, dit le Seigneur, quand l'univers entier ployait sous le malheur ou les alarmes, *je vous ai pris sous ma protection, ô Zorobabel, et je vous ai mis comme un anneau dans ma main, parce que je vous ai choisi, dit le Seigneur des armées. Être*

comme un anneau dans la main, signifie, être dans une haute considération auprès d'un prince, avoir beaucoup de part à sa confiance (1). Rien n'était plus propre à fortifier l'autorité de Zorobabel, et à relever son courage, que le souvenir d'un événement si mémorable, accompli trois ou quatre ans auparavant. Zorobabel était présenté par le prophète comme l'élu de Jéhovah.

(1) Voyez *Jerem.* xxii, 24. Vivo ego, dicit Dominus, quia si fuerit Jechonias, filius Joakim regis Juda, annulus

in manu dextera mea, inde evellam eum.

FIN D'AGGÉE

ZACHARIE

INTRODUCTION

ZACHARIE et Aggée commencèrent l'un et l'autre à prophétiser en la seconde année du règne de Darius, fils d'Hystaspe, en 520. Aggée commença au premier jour du sixième mois (1); et Zacharie au huitième mois (2). L'inscription de la prophétie de Zacharie porte qu'il était *fils de Barachie et petit-fils d'Addo* (3); et c'est en ce sens qu'il faut expliquer le texte du livre d'Esdras, où il est dit qu'il était *fils d'Addo* (4); les Hébreux ne mettent guère de distinction entre *fils* et *petit-fils*. Il semble qu'il soit ainsi nommé pour le distinguer des trois autres Zacharie dont parle l'Écriture, et dont le premier, qui vivait au temps de Joas, était fils du grand prêtre Joïada (5); le second, qui vivait au temps d'Ozias, est simplement nommé Zacharie (6); le troisième, qui vivait au temps d'Isaïe, était fils d'un autre Barachie (7): voilà peut-être pourquoi le prophète est nommé non seulement *fils de Barachie*, mais *fils de Barachie et petit-fils d'Addo*; car c'est ce dernier nom qui le distingue.

On a soulevé quelques objections contre l'authenticité des cinq derniers chapitres de Zacharie :

1° Saint Matthieu (xxvii, 9) attribue au prophète Jérémie un passage qui ne se trouve pas dans ce prophète, mais bien dans Zacharie (xi, 13); donc les prophéties actuelles de Zacharie ne lui étaient point attribuées autrefois.

On répond : Un grand nombre de mss. ne lisaient pas le nom de *Jérémie* du temps de saint Augustin (*De consensu Evang.* iii, 7); ils n'y lisaient pas davantage celui de Zacharie, mais simplement : *per prophetam dicentem*, qui est la formule ordinaire de l'évangéliste. L'exégète Mill ne l'a pas lu davantage dans un certain nombre d'anciens mss. grecs, latins et orientaux. Le nom de Jérémie a donc été inséré par un copiste quelconque, à une date inconnue, comme le prouve le désaccord qui règne entre les mss. On n'en peut rien conclure ni contre saint Matthieu, ni contre Zacharie.

2° Le style des derniers chapitres ne se rapporte pas aux premiers. Évidemment, puisque le sujet est différent. Les visions ne peuvent être décrites avec le même style que la gloire future de Jérusalem. L'un appartient au style historique, l'autre au style oratoire et poétique. Mais si le mouvement de la phrase est différent, la langue est la même, et les mêmes locutions se rencontrent dans les deux parties.

3° On a voulu soutenir que le contenu de la dernière partie indiquait un auteur antérieur à la ruine de Jérusalem; mais cette objection est tombée d'elle-même, quand les exégètes ont signalé les emprunts faits par Zacharie aux prophètes contemporains de la captivité.

(1) *Agg.* i. 2. — (2) *Zach.* i. 1. — (3) *Ibid.* — (4) *Esdr.* v. 1. — (5) *ii. Par.* xxiv. 20. — (6) *ii. Par.* xxvi. 5. — (7) *Isai.* viii. 2.

Quelques auteurs ont cru que ce prophète était ce *Zacharie, fils de Barachie*, dont Jésus-Christ parle (1), et qui fut tué entre le temple et l'autel ; et cette opinion a été adoptée par le P. Stilling, continuateur de l'ouvrage des Bollandistes. Il discute ce point en parlant du prophète Zacharie, au sixième jour de septembre, jour où l'on célèbre la mémoire de ce saint prophète. Il prétend qu'entre les divers sentiments qui ont partagé les pères et les interprètes sur le Zacharie dont parle Jésus-Christ, le plus probable est celui qui consiste à dire que ce Zacharie est le onzième des petits prophètes. Et voici sur quoi il se fonde. Le Sauveur nous donne deux marques pour discerner des autres Zacharie celui dont il reproche la mort aux Juifs : Il était *fils de Barachie*, et il fut *tué entre le temple et l'autel*. Quant à la première marque, le nom du prophète s'y accorde ; il était nommé de même *Zacharie, fils de Barachie*. Quant à la seconde, saint Jérôme prétend qu'elle ne convient pas au prophète, parce que nous n'apprenons pas dans les livres saints que ce prophète ait été tué entre le temple et l'autel ; et il ajoute que, même du temps de ce prophète, à peine restait-il quelques ruines du temple. Le P. Stilling répond que l'on commença à rebâtir le temple en la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, et que dans la sixième année du même règne l'ouvrage fut achevé. Le prophète Zacharie vécut et prophétisa au moins jusqu'au neuvième mois de la quatrième année de ce prince : on le prouve par le texte du chapitre VII, verset 1. Ainsi rien n'empêche que ce Zacharie ne soit celui qui fut tué entre le temple et l'autel. Il y a beaucoup plus d'apparence que ce meurtre fût commis pendant qu'on rebâtissait le temple qu'après qu'il fut achevé ; car alors la dédicace ayant été faite, il n'y avait plus que les prêtres à qui il fut permis de s'avancer entre le temple et l'autel : tous les autres en étaient exclus. Il paraît certain que c'est de l'autel qui était devant le temple proprement dit que Jésus-Christ a parlé. Le silence de l'Écriture sur la mort du prophète Zacharie n'est pas une objection considérable, puisqu'on n'y trouve pas la mort d'Isaïe, de Jérémie, d'Amos, ni de plusieurs autres que l'on croit avoir été les victimes de leur zèle. Saint Etienne ne reproche-t-il pas aux Juifs que leurs pères ont persécuté tous les prophètes, et qu'ils ont fait mourir ceux qui leur prédisaient l'avènement du Juste ? *Quem prophetarum non sunt persecuti patres vestri ? et occiderunt eos qui prænuntiabant de adventu Justi* (2),

Les prophéties de Zacharie se divisent en trois parties bien tranchées, précédées d'un prologue, 1, 1-6 ; 1° Les visions, 1, 7-vi ; 2° la réponse aux envoyés de Béthel, VII, VIII ; 3° les prédictions, IX-XIV. Le style est pur relativement à l'époque.

PROLOGUE. — Le prophète exhorte d'abord ici les enfants d'Israël revenus de captivité à retourner sincèrement au Seigneur, et à ne pas imiter leurs pères si souvent châtiés pour n'avoir pas écouté les prophètes. 1, 1-6.

Première partie. — Il voit un ange qui sollicite auprès du Seigneur l'accomplissement de ses promesses, touchant le rétablissement de Juda et de Jérusalem. Le Seigneur confirme les promesses, et en assure l'accomplissement. Le prophète voit ensuite quatre cornes qui représentent les puissances qui ont affligé Juda et Jérusalem ; et en même temps il voit quatre ouvriers envoyés pour abattre ces quatre cornes (chap. 1). Il voit un homme qui va mesurer Jérusalem. Un ange lui fait annoncer que Jérusalem sera tellement peuplée qu'elle ne sera plus environnée de murailles : Dieu lui-même sera comme un mur de feu qui l'environnera ; il établira sa gloire au milieu d'elle. Le peuple de Dieu est exhorté à sortir de Babylone. Les Chaldéens et les autres peuples qui l'ont affligé seront affligés à leur tour. Le Seigneur viendra habiter au milieu de son peuple : la multitude des nations s'attachera au Seigneur, et deviendra son peuple. Le Seigneur possèdera de nouveau Juda et Jérusalem comme son partage (chap. 11).

(1) *Matth.* XXIII, 35. — (2) *Act.* VII, 52.

Le prophète voit le grand prêtre Jésus, fils de Josédec, qui comparait devant l'ange du Seigneur, et Satan à sa droite pour l'accuser et le combattre. Jésus était debout revêtu d'habits sales ; l'ange lui fait ôter ces habits, et le fait revêtir d'habits précieux. En même temps, cet ange déclare à Jésus que, s'il observe les commandements du Seigneur, il gouvernera la maison de son Dieu. Ensuite le Seigneur lui annonce par la bouche de cet ange, qu'il va faire venir Celui qui est le germe promis, ou selon l'expression de la Vulgate, l'Orient (c'est le Messie) ; cet envoyé de Dieu sera comme une pierre précieuse qui aura sept yeux, ou sept faces, et qui sera taillée par la main de Dieu. Alors le Seigneur effacera l'iniquité de la terre d'Israël, et les enfants de Jacob y jouiront de la paix (chap. 111). Le prophète voit un chandelier d'or, ayant sept lampes sur ses sept branches, et au-dessus un vase qui leur communique l'huile par sept canaux, et aux deux côtés de ce vase deux oliviers d'où découle l'huile qui, par deux tuyaux, va se répandre dans le vase. L'ange, pour lui expliquer ce symbole, lui déclare seulement que ce n'est point dans les secours humains qu'il faut espérer pour le rétablissement du temple, mais qu'il faut tout attendre de l'Esprit du Seigneur. Il lui annonce que les obstacles disparaîtront devant Zorobabel ; comme les mains de Zorobabel ont fondé ce temple, ses mains l'achèveront. Il lui laisse à entendre que les sept lampes représentent les sept yeux du Seigneur, c'est-à-dire ses sept anges principaux qui parcourent toute la terre pour l'exécution de ses ordres. Le prophète demande ce que signifient les deux oliviers. L'ange lui répond que ce sont les deux personnes consacrées qui assistent devant le Dominateur de la terre (chap. iv) : ce que les interprètes expliquent littéralement de Zorobabel et de Jésus, fils de Josédec.

Le prophète voit un livre volant, livre de malédiction, qui dévore la maison des pécheurs. Il voit ensuite un vase ; une femme est jetée au milieu de ce vase, et une masse de plomb en ferme l'ouverture. Cette femme représente l'impiété de la maison de Juda. Deux femmes viennent prendre ce vase, et l'emportent dans la terre de Sennar (chap. v). Ces deux femmes représentent les Assyriens et les Chaldéens qui emmenèrent captives les deux maisons d'Israël et de Juda dans l'Assyrie et dans la Chaldée. Le prophète voit quatre chariots qui sortent d'entre deux montagnes d'airain, avec des attelages de chevaux de différentes couleurs. Ces chariots représentent quatre vents ou quatre puissances envoyées pour exercer les jugements du Seigneur. Le Seigneur ordonne au prophète de recevoir l'or et l'argent que lui donneront ceux qui reviennent de Babylone, et d'en faire une couronne pour la mettre sur la tête du grand prêtre Jésus, en lui annonçant Celui qui est appelé le Germe (ou l'Orient, selon l'expression de la Vulgate). Celui que le prophète annonce bâtira un temple au Seigneur ; Zorobabel et Jésus, fils de Josédec, le représentent : en lui se trouveront réunis le sacerdoce et la royauté : c'est évidemment le Messie (chap. vi).

Deuxième partie. — Les Juifs, voyant rebâtir le temple, envoient demander aux prêtres s'il faut continuer d'observer le jeûne établi en mémoire de sa destruction. Le Seigneur leur fait déclarer que les jeûnes qu'ils se sont imposés à l'occasion de la ruine de Jérusalem et du temple, ne lui ont point été agréables, parce qu'ils n'ont point été faits pour l'amour de lui. Juger selon la vérité, exercer la miséricorde, n'opprimer personne, est ce que Dieu recommande et préfère à tout. C'est pour n'avoir point écouté sur cela la voix des prophètes, que les enfants d'Israël ont été dispersés parmi les nations, et leur pays réduit en solitude (chap. vii). Le Seigneur déclare qu'il aime Sion d'un amour de jalousie qui le remplit d'indignation contre ceux qui l'ont opprimée. Il annonce qu'il va revenir habiter au milieu de Jérusalem qui sera désormais une ville fidèle : la paix y règnera ; le Seigneur y rassemblera son peuple dispersé. Comme les deux maisons d'Israël et de Juda étaient devenues un objet de malédiction parmi les peuples, elles y seront désormais en bénédiction. Le Seigneur comblera de biens Jérusalem et Juda. Leurs jours de jeûne seront changés en des jours de joie. Les peuples étrangers s'empresseront d'aller rendre hommage au Seigneur dans Jérusalem. Dix

hommes d'entre les peuples infidèles s'attacheront à un homme de Juda pour adorer avec lui le Seigneur (chap. viii).

Troisième partie. — Le prophète annonce la désolation de la Syrie, de la Phénicie et de la terre des Philistins. Il déclare que la terre des Philistins sera réunie à celle de Juda. Il annonce la venue du Messie. Il déclare qu'alors il n'y aura plus de division entre Ephraïm et Juda. Le Messie apportera la paix aux nations mêmes; il étendra son empire dans tout l'univers. Les captifs d'Israël et de Juda seront mis en liberté. Le Seigneur suscitera les enfants de Sion contre les enfants de Javan (c'est-à-dire contre les Grecs). Il paraîtra au-dessus d'eux, et fera tomber leurs ennemis sous leurs pieds. Il les comblera de ses biens les plus excellents (chap. ix). C'est au Seigneur, et non aux idoles, qu'il faut s'adresser pour obtenir ce que l'on désire. La colère du Seigneur s'est allumée contre les pasteurs; mais il visitera le troupeau dans sa miséricorde. C'est de Juda que sortiront l'angle, le pieu, l'arc et les intendants des ouvrages. Les enfants de Juda seront comme de vaillants soldats. Le Seigneur fortifiera la maison de Juda, et sauvera la maison de Joseph: les enfants d'Ephraïm seront comme de braves guerriers. Le Seigneur les rassemblera et les ramènera dans leur pays, malgré tous les obstacles (chap. x).

Le prophète annonce l'incendie du temple et la ruine de Jérusalem par les Romains. Le Seigneur lui ordonne de paître en son nom les brebis de son troupeau, qui étaient exposées à la négligence et à la dureté des mauvais pasteurs. Le Seigneur annonce de nouveau la ruine des Juifs, et déclare qu'il les abandonnera dans sa colère entre les mains de leur roi, c'est-à-dire entre les mains de l'empereur romain, qu'ils reconnurent eux-mêmes pour leur unique roi en rejetant Jésus-Christ: *Non habemus regem nisi Cæsarem*. Le prophète prend la qualité de pasteur, et devient la figure de Jésus-Christ. Il prend en main deux houlettes, dont il appelle l'une *la douceur*, pour marquer les biens dont Dieu aurait combié le peuple juif, s'il eût été fidèle: et l'autre, *les cordons*, pour marquer l'union fraternelle qui devait être entre les deux maisons d'Israël et de Juda, c'est-à-dire entre les deux peuples, le peuple ancien et le peuple nouveau. En un mois il retranche trois pasteurs. La plupart de ses brebis n'ont que du dégoût pour lui: il déclare qu'il ne sera plus leur pasteur; et en même temps il brise la houlette appelée *la douceur*, pour montrer qu'il rompt l'alliance qu'il a faite avec les peuples en faveur des Juifs, en sorte que désormais tous les peuples se soulèveront contre eux; et ceux qui lui seront demeurés fidèles reconnaîtront que c'était un ordre très juste du Seigneur. Ensuite le prophète, représentant toujours Jésus-Christ, propose à son troupeau de lui donner la récompense qui lui est due; et son troupeau lui donne trente pièces d'argent, le même prix que les Juifs donnèrent à Judas, lorsqu'il leur livra Jésus-Christ. Le prophète reçoit l'ordre d'aller porter cet argent dans le temple, et de le donner à un ouvrier en argile, et ce fut ainsi que Judas, ayant reporté aux princes des prêtres les trente pièces d'argent, ils en achetèrent le champ d'un potier. Alors le prophète rompt sa houlette appelée *les cordons*, pour marquer que le Seigneur rompt ainsi l'union fraternelle qui devait être entre Juda et Israël, c'est-à-dire entre les Juifs fidèles, dont il allait former les prémices de son peuple nouveau, et les Juifs incrédules, qui étaient les restes de l'ancien peuple qu'il allait abandonner. Le Seigneur ordonne ensuite au prophète de prendre toutes les marques d'un pasteur insensé: il déclare qu'il suscitera sur la terre un pasteur insensé qui négligera son troupeau; et, en même temps, il annonce le jugement qu'il exercera sur ce pasteur infidèle (chap. xi).

Le prophète annonce la ruine de tous ceux qui s'élèveront contre Jérusalem. Tous les peuples s'assembleront contre Jérusalem; mais le Seigneur les frappera d'étourdissement et de frénésie. Les chefs de Juda seront comme un feu qui dévorera leurs ennemis. Le Seigneur sauvera lui-même les villes de Juda, et il protégera les habitants de Jérusalem: il réduira en poudre tous leurs ennemis. Il répandra un esprit de grâces et de prières sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem: ils pleureront

celui qu'ils auront percé, et il y aura un grand deuil dans Jérusalem (chap. xii). En ce même temps, il y aura au milieu de Jérusalem une fontaine ouverte pour s'y purifier. Alors les noms des idoles seront abolis : s'il s'élève encore quelque faux prophète, il sera puni par ses proches mêmes. Le prophète passe ensuite à un autre objet, c'est-à-dire à Jésus-Christ considéré au temps de sa passion. Le pasteur sera frappé, et les brebis seront dispersées ; mais le Seigneur rassemblera ensuite les petits de son troupeau. Alors deux partis seront retranchés et périront (c'est le retranchement de la Synagogue et la ruine du paganisme) ; un troisième parti demeurera (c'est l'église de Jésus-Christ). Ces derniers passeront par le feu, et seront éprouvés comme l'or (dans les persécutions des trois premiers siècles). Ils invoqueront le Seigneur, et le Seigneur les exaucera : ils regarderont le Seigneur comme leur Dieu, et le Seigneur les regardera comme son peuple (chap. xiii). Le temps viendra où les nations s'assembleront contre Jérusalem : la ville sera prise, et une partie du peuple emmenée en captivité. Le Seigneur viendra lui-même combattre contre ces nations. Il posera ses pieds sur la montagne des Oliviers, qui se divisera de l'orient à l'occident et du nord au midi. Le Seigneur paraîtra alors, et tous ses saints avec lui. En ce jour-là, il n'y aura point de lumière ; il n'y aura que froid et gelée. Il y aura un jour qui ne sera ni jour ni nuit ; et sur le soir de ce jour, la lumière paraîtra. En ce temps-là, il sortira de Jérusalem des eaux vives qui se répandront dans les deux mers Orientale et Occidentale. Alors le Seigneur sera le seul roi de toute la terre. Jérusalem sera rebâtie et habitée, et ne sera plus frappée d'anathème. Toutes les nations qui se seront élevées contre Jérusalem seront frappées des vengeances du Seigneur. Tous ceux qui sont restés d'entre ces peuples viendront lui rendre hommage, tous les ans, dans Jérusalem ; s'ils y manquent, la pluie ne tombera point sur leurs terres. En ce temps-là, les ornements des chevaux et les vases même à mettre sur le feu seront consacrés au Seigneur ; et il n'y aura plus de Cananéens dans la maison du Seigneur (chap. xiv).

Entre les différents objets que présentent les prophéties de Zacharie, on peut en distinguer deux principaux : les prophéties qui regardent littéralement et immédiatement le Messie ; les promesses figuratives faites à Jérusalem et aux deux maisons d'Israël et de Juda.

*Ecoutez, ô Jésus, grand-prêtre ! dit le Seigneur, vous et vos amis qui sont auprès de vous, parce qu'ils sont des hommes établis pour signes. Je vais faire venir le germe qui est mon serviteur. Et voici la pierre que j'ai mise devant Jésus : il y a sept yeux sur cette unique pierre. Je la taillerai moi-même, dit le Dieu des armées ; et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre. En ce jour-là, dit le Dieu des armées, l'ami appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier (1). Au lieu de ces mots : Je vais faire venir le germe qui est mon serviteur, la Vulgate porte : Je vais faire venir l'Orient qui est mon serviteur (2). L'expression des Septante (3) pourrait être prise en ce sens. Et selon l'expression du saint vieillard Zacharie, père du précurseur de Jésus-Christ, ce divin Sauveur est lui-même cet Orient qui est venu nous visiter d'en-haut (4), pour éclairer ceux qui étaient ensevelis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pieds dans le chemin de la paix. Mais l'expression de l'hébreu est la même que celle que Jérémie emploie deux fois en annonçant l'avènement du Messie, et que notre Vulgate même exprime par le mot *germen* : *Le temps vient. dit le Seigneur par la bouche de Jérémie (5), où je susciterai à David un germe juste, GERMEN JUSTUM ; ou un germe de justice, GERMEN JUSTITIÆ.* Il est remarquable que les Septante emploient ici la même expression (6)*

(1) *Zach.* iv, 8. et seq. — (2) *Vulg.* Ecce enim ego adducam servum meum Orientem. — (3) *Sept.* Διότι ἰδοὺ ἐγὼ ἄγω τὸν δοῦλό μου ἀνατολήν. — (4) *Luc.* i, 78. 79. Visitavit nos Oriens ex alto, illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. — (5) *Jerem.* xxiii, 5. et xxxiii, 15. — (6) *Sept.* Ἀναστήσω τῷ Δαυὶδ ἀνατολήν δικαίαν.

qu'ils ont employée dans la prophétie de Zacharie : ce qui pourrait donner lieu de croire que, par cette expression, ils n'entendaient pas en ces deux endroits ce que nous entendons par l'*Orient*, mais simplement un *germe* ; car c'est ce que peut signifier aussi l'expression grecque qu'ils emploient. Ἀνατολή signifie lever d'un astre, naissance ou première origine d'une chose. Le même terme employé par Zacharie et par Jérémie se trouve aussi dans Isaïe : *En ce temps-là, le germe du Seigneur sera dans la magnificence et dans la gloire* : IN DIE ILLA ERIT GERMEN DOMINI IN MAGNIFICENTIA ET GLORIA (1). Le Seigneur annonce donc, par la bouche de Zacharie, ce *germe* qu'il avait promis par la bouche d'Isaïe et de Jérémie, c'est-à-dire le Messie même, ce rejeton qui devait sortir de la race de Jessé (2), et sur lequel devait se reposer l'Esprit divin, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, l'esprit de la crainte du Seigneur. C'est ce qu'Isaïe avait dit du Messie ; et c'est ce que le Seigneur dit encore par la bouche de Zacharie, en comparant ce germe à une pierre précieuse taillée de telle sorte qu'elle présente *sept côtés* ou sept faces différentes, car c'est ce que signifient, dans le style des Hébreux, les *sept yeux* de cette pierre. Ces *sept yeux* ou sept faces représentent les sept dons de l'Esprit de Dieu répandus dans toute leur plénitude sur ce rejeton, sur ce germe, qui est le Messie même. C'est aussi ce qui se trouve vérifié dans la personne de Jésus-Christ, qui, étant né de la race de David selon la chair, a reçu sans mesure l'Esprit de Dieu (3). C'est Dieu qui *taillera lui-même cette pierre*. C'est Dieu qui a formé lui-même par son Esprit l'humanité sainte de Jésus-Christ. *Et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre*, dit le Seigneur. Dieu promet d'envoyer le germe qui est son serviteur, et en même temps, il promet d'effacer l'iniquité de son peuple ; et c'est par ce germe même qu'il effacera l'iniquité de son peuple : *Vous l'appellerez Jésus*, dit l'ange parlant à Joseph, *parce que ce sera lui qui sauvera son peuple, et le délivrera de ses péchés* (4). Et cette œuvre s'opèrera dans un seul jour, *in die una* : c'est la mort même de Jésus-Christ, qui, dans un seul jour, a consommé cette grande œuvre : car par une seule oblation (5), il a consommés et rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. Enfin, en ce temps-là, *l'ami appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier* ; les hommes jouiront ensemble des avantages de la paix, et ils goûteront toutes les douceurs d'une amitié sincère. Jésus-Christ, en nous réconciliant avec Dieu, nous a donné la paix (6), et une paix d'autant plus excellente qu'elle est plus intime et plus intérieure, une paix qui surpasse tout sentiment (7) ; et il a répandu dans le cœur de ses premiers disciples une charité si tendre et si parfaite, qu'ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme, et que tout ce qu'ils possédaient était commun entre eux, en sorte que nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier (8) ; l'homme invitait ainsi son frère et son ami à manger avec lui le fruit de sa vigne et de son figuier, Nous pourrions insister sur cette autre parole de Zacharie : *Fille de Sion, soyez comblée de joie ; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse ; voici votre roi qui vient à vous : c'est le roi juste ; c'est le sauveur ; il est doux et humble ; et il est monté sur une ânesse et sur le poulain d'une ânesse* (9). Nous pourrions faire remarquer que ce fut sur une semblable monture que Jésus-Christ fit son entrée dans Jérusalem, au milieu des

(1) *Isai.* xv. 2. — (2) *Isai.* xl. 1. et seq. Et egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet : et requiescet super eum Spiritus Domini, spiritus sapientiæ et intellectus, spiritus consilii et fortitudinis, spiritus scientiæ et pietatis : et replebit eum spiritus timoris Domini. — (3) *Joan.* iii. 34. Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur ; non enim ad mensuram dat Deus Spiritum. — (4) *Matth.* i. 21. Vocabis nomen ejus Jesum : ipse enim salvum faciet populum suum a peccatis eorum. — (5) *Hebr.* x. 14. Una enim oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos. — (6) *Rom.* v. 1. Justificati ergo ex fide pacem habemus (gr. *habemus*) ad Deum per Dominum nostrum Jesum Christum. — (7) *Phil.* iv. 7. Pax Dei quæ exsuperat omnem sensum. — (8) *Act.* ii. 44. Omnes etiam qui credebant, erant pariter, et habebant omnia communia. *Et* iv. 32. Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una : nec quisquam eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat ; sed erant illis omnia communia. — (9) *Zach.* ix. 9

acclamations du peuple, et que, selon les évangélistes, c'était précisément l'accomplissement de la prophétie de Zacharie (1). *Cependant les disciples*, dit saint Jean (2), *ne firent point d'abord attention à cela; mais quand Jésus fut entré dans sa gloire, ils se souvinrent alors que ces choses avaient été écrites de lui, et que ce qu'ils avaient fait à son égard en était l'accomplissement.* La remarque que fait ici l'évangéliste est elle-même bien digne d'attention. Ce qui arriva alors aux disciples de Jésus-Christ est souvent arrivé à ceux qui sont venus après eux, et nous arrive encore souvent à nous-mêmes. Les oracles des prophéties s'accomplissent souvent sans que l'on y pense; on y contribue même quelquefois, et on ne le voit pas: ensuite le temps vient où l'on reconnaît, mais quelquefois trop tard, que ce qui est arrivé n'était que l'accomplissement de ce qui avait été prédit.

Nous pourrions encore insister sur ce que dit le Seigneur par la bouche du même prophète: *O épée! réveille-toi pour frapper mon pasteur, pour frapper cet homme qui m'est attaché, dit le Dieu des armées. Frappe le pasteur, et que les brebis soient dispersées; et ensuite je ramènerai ma main sur les petits* (3). Jésus-Christ même, la veille de sa mort, fit remarquer à ses apôtres le prochain accomplissement de cette parole, lorsqu'il leur dit: *Je vous serai à tous cette nuit une occasion de scandale et de chute; car il est écrit: Je frapperai le pasteur, et les brebis seront dispersées* (4). Et auparavant il leur avait déjà dit: *Le temps va venir, et il est déjà venu, où vous serez dispersés chacun de votre côté, et où vous me laisserez seul; mais je ne suis pas seul, parce que mon Père est avec moi* (5).

Mais nous venons à un autre texte qui mérite une attention particulière; c'est celui où le prophète, ayant annoncé les vengeances qui devaient tomber sur les Juifs après la mort de Jésus-Christ, exerce par l'ordre du Seigneur les fonctions de pasteur pour représenter Jésus-Christ même, le souverain Pasteur: *Ouvrez vos portes, ô Liban! et que le feu dévore vos cèdres. Sapins, poussez des hurlements, parce que les cèdres sont tombés; ceux qui étaient les plus distingués ont été eux-mêmes renversés. Chênes de Basan, faites retentir vos cris, parce que ce bois si fort est abattu* (6). Saint Jérôme et la plupart des interprètes conviennent que tout cela a rapport à la ruine de Jérusalem et du temple par les Romains. Le Liban, ces cèdres si élevés, cette forêt si forte, c'est Jérusalem même et son temple (7); ces sapins, ces chênes de Basan, ce sont les autres villes de la Judée. Le Liban fut obligé d'ouvrir ses portes, et ses cèdres furent abattus et consumés par le feu: Jérusalem vit ses murs forcés par les Romains; et le feu consuma ses maisons, son palais, son temple. *La voix lamentable des pasteurs se fait entendre* (8), *parce que ce qu'ils avaient de plus beau a été désolé: les lions font retentir leurs rugissements, parce que les rives superbes du Jourdain* (9) *ont été ravagées.* Ces pasteurs qui font entendre leurs cris, ces lions qui font retentir leurs rugissements, ce sont les chefs de la nation juive, les princes des prêtres et les sénateurs du peuple. Les rives superbes du Jourdain, où ces lions se retiraient parmi les bois et les buissons, représentaient encore Jérusalem même où habitaient ces lions dont parle le prophète, c'est-à-dire les magistrats, les sénateurs, et en même temps, où était élevé ce temple qui était ce que les pasteurs, c'est-à-dire les princes des prêtres, avaient de plus cher et de plus magnifique. Ces rives superbes furent ravagées; ce lieu magnifique fut désolé: Jérusalem fut foulée aux pieds, et son temple détruit. Le prophète continue (10): *Voici ce que dit le Seigneur mon Dieu: Paissez ces brebis exposées à la boucherie; car leurs maîtres les égorgent sans scrupule* (11) *ou les vendent en disant: Béni soit le Sei-*

(1) *Math.* xxi. 4. 5; *Jean.* xii. 14. 15. — (2) *Jean.* xii. 16. *Hæc non cognoverunt discipuli ejus primum; sed quando glorificatus est Jesus, tunc recordati sunt, quia hæc erant scripta de eo, et hæc fecerunt ei.* — (3) *Zach.* xiii. 7. — (4) *Math.* xxvi. 31; *Marc.* xiv. 27. — (5) *Jean.* xvi. 32. — (6) *Zachar.* xi. 1. 2. — (7) *Ézéchiel*, dans une autre occasion et sous un autre point de vue, compare aussi Jérusalem au Liban: *Aquila grandis... venit ad Libanum. Nescitis quid ista significant?... Ecce venit rex Babylonis in Jerusalem. Ezech.* xvii. 3. 12. — (8) *Zachar.* xi. 3. — (9) *Litt. superbia Jordanis, id est superbus Jordanis rivus.* selon ce qui est dit deux fois dans Jérémie: *Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis, id est de superbis Jordanis rivis. Jerem.* xlix. 19. et l. 44. — (10) *Zachar.* xi. 4. et seq. — (11) *Vulg. Occidebant et non dolebant. Hebr. litt. Occidunt et non delinquent, id est non putant delinquere.*

gneur ; nous nous enrichissons : et leurs pasteurs ne les épargnent point. Et moi je n'épargnerai plus les habitants de cette terre, dit le Seigneur ; mais je les livrerai entre les mains de leur roi : leur terre sera comme brisée par les coups, je ne les délivrerai point de la main de ceux qui les opprimeront. Jésus-Christ est lui-même ce pasteur représenté par le prophète : c'est lui que le Seigneur envoie paître ces brebis exposées à la boucherie ; et ces brebis sont celles de la maison d'Israël, auxquelles Jésus-Christ fut envoyé, selon qu'il le dit lui-même (1). Il est venu paître ces brebis que leurs pasteurs laissaient périr par leur négligence, qu'ils égorgaient par leurs doctrines perverses, qu'ils vendaient en trafiquant de leurs âmes (2), c'est-à-dire en les abandonnant aux ténèbres de leur esprit et à la corruption de leur cœur, pour ne penser qu'à s'enrichir par leurs présents et par leurs offrandes. Mais enfin l'envie et la violence des pasteurs, l'indocilité et l'ingratitude des brebis, attirèrent les vengeances du Seigneur ; il résolut de ne plus épargner les habitants de la terre : il les abandonna entre les mains les uns des autres. Différents partis formés entre eux se détruisaient mutuellement, jusqu'à ce qu'enfin le Seigneur les livra tous entre les mains de leur roi, c'est-à-dire de l'empereur romain, sous la domination duquel ils étaient, et dont ils avaient dit eux-mêmes : *Nous n'avons pas d'autre roi que César* (3). Leur terre fut comme brisée par les coups de la justice divine ; et le Seigneur ne les délivra point de la main de ceux qui les opprimaient. Leur pays fut accablé de maux ; la colère de Dieu tomba sur eux ; on les passa au fil de l'épée ; ils furent emmenés captifs et dispersés dans toutes les nations (4). Le prophète obéit à l'ordre du Seigneur : *Je deviens donc*, continue-t-il (5), *le pasteur de ces brebis exposées à la boucherie : et pour cela, ô pauvres du troupeau ! je pris deux houlettes, dont j'appelai l'une LA DOUCEUR (6), et l'autre, LES CORDONS (7) ; et je pris soin de paître le troupeau.* C'est toujours Jésus-Christ qui est ce pasteur représenté par le prophète : les pauvres du troupeau, ce sont ces Juifs fidèles, ces vrais Israélites, qui, avant que Jésus-Christ parût, gémissaient dans l'attente de ce pasteur unique que le Seigneur devait enfin leur susciter (8). Jésus-Christ vint donc paître ce troupeau ; et il vint ayant en main deux houlettes, l'une appelée *la douceur*, et l'autre *les cordons* ; l'une et l'autre, signes des biens dont il aurait comblé les Juifs, s'ils avaient été dociles à sa voix. La suite de sa prophétie fait connaître plus distinctement ce que signifiaient ces deux houlettes. Le prophète continue (9) : *Je retranchai trois pasteurs en un mois ; mon âme se resserra à leur égard ; et leur âme n'eut que du dégoût pour moi* (10). *Et je dis : Je ne serai plus votre pasteur : que celles qui meurent, meurent ; que celles qui seront retranchées, soient retranchées ; et que celles qui resteront, se dévorent les unes les autres.* C'est Jésus-Christ qui retranche ces trois pasteurs ; et ces trois pasteurs retranchés en un mois peuvent représenter trois pontifes, qui furent successivement déposés dans une même année, vers le temps où éclatèrent les vengeances du Seigneur sur Jérusalem (11). L'âme de la plupart des Juifs n'eut que du dégoût pour Jésus-Christ ; et l'âme de Jésus-Christ se resserra à leur égard. Il dit : *Je ne serai pas plus le pasteur de ces brebis : que celles qui meurent, meurent ; et que celles qui seront retranchées, soient retranchées.* Les vengeances du Seigneur éclatèrent sur les Juifs ; et ceux qui, échappés aux premiers malheurs, se trouvèrent renfermés dans Jérusalem, se dévorèrent les uns les autres. Le prophète ajoute (12) : *Je pris la houlette appelée LA DOUCEUR, et je la*

(1) *Matth.* xv. 24. Non sum missus nisi ad oves quæ perierunt domus Israel. — (2) *II. Petr.* De vobis negotiabantur. — (3) *Joan.* xix. 15. Non habemus regem nisi Cæsarem. — (4) *Luc.* xxi. 23. 24. Erit enim pressura magna super terram, et ira populo huic : et cadent in ore gladii ; et captivi ducentur in omnes gentes. — (5) *Zachar.* xi. 7. — (6) *Vulg.* Decorem. *Hebr.* נְעִים Amœnitatem. — (7) *Vulg.* Funiculum. *Hebr.* הַבְּלִים Funiculos. — (8) *Ezech.* xxxiv. 23. Et suscitabo super eas pastorem unum qui pascat eas. — (9) *Zachar.* xi. 8. 9. — (10) *Vulg.* Si videm et anima eorum variavit in me. *Hebr.* et etiam anima eorum fastidivit in me. — (11) Dom Calmet pense que ces trois pontifes peuvent être Ismaël, fils de Phabéi, Joseph surnommé Cabéi, et Ananus, fils d'Ananus, qui furent successivement déposés dans la même année, 62^e de l'ère vulgaire. Voyez le commentaire. — (12) *Zachar.* xi. 10. 11.

rompis pour rompre (1) ainsi l'alliance que j'avais faite avec tous les peuples : cette alliance fut donc rompue en ce jour-là ; et les pauvres du troupeau qui veillaient auprès de moi reconnurent que c'était l'ordre du Seigneur. Cette houlette appelée la douceur représentait donc la douceur, la paix qui devait être la récompense de la fidélité des Juifs à l'égard de Jésus-Christ. Si les Juifs eussent été dociles à la voix du divin Pasteur, il les aurait conduits avec la houlette appelée la douceur ; il aurait conservé et fortifié l'alliance qu'il avait faite pour eux avec tous les peuples ; il aurait conservé ou même augmenté en leur faveur les dispositions de paix qu'il avait mises à leur égard dans le cœur des peuples avec qui ils étaient unis. Mais ils refusèrent d'écouter sa voix, et alors la houlette appelée la douceur fut rompue ; tous les peuples conspirèrent contre eux ; et les pauvres du troupeau qui veillaient auprès de leur pasteur, les humbles disciples de Jésus-Christ qui lui demeurèrent fidèles reconnurent que c'était l'ordre de Dieu. Le prophète poursuit (2) : *Je leur dis : Si vous le trouvez bon, donnez-moi ma récompense ; sinon, ne le faites pas. Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour ma récompense. Et le Seigneur me dit : Allez donner au potier (3) cet argent, ce beau prix auquel ils m'ont apprécié. Je pris donc ces trente pièces d'argent et j'allai dans la maison du Seigneur les donner au potier*, Saint Matthieu, après avoir parlé des trente pièces d'argent qui furent données d'abord pour prix du sang de Jésus-Christ et employées ensuite à acheter le champ d'un potier, ajoute : *Alors fut accomplie cette parole du prophète : Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été mis à prix, et dont ils avaient fait marché avec les enfants d'Israël, et ils les ont données pour le champ d'un potier, come le Seigneur me l'a ordonné (4)*. Les expressions rapportées par l'évangéliste ne sont pas précisément les mêmes que celles du prophète ; mais il faut remarquer que les évangélistes, les apôtres et Jésus-Christ même ne se sont presque jamais attachés à rapporter les propres paroles du prophète ou des autres écrivains sacrés, mais seulement à rendre le sens que ces paroles renferment (5). Ces paroles : *Je leur dis : Si vous le trouvez bon, donnez-moi ma récompense*, ne s'adressent pas aux brebis qui demeurèrent fidèles à leur pasteur ; mais elles s'adressent au troupeau en général, ou même à ces pasteurs infidèles qui dominaient tyranniquement sur le troupeau. Car ce furent eux, ce furent les princes des prêtres, qui pesèrent les trente pièces d'argent pour le prix du sang du pasteur que Dieu même avait suscité. En effet, il est remarquable qu'après ces paroles du prophète : *Je leur dis : Donnez-moi ma récompense*, le Seigneur ajoute : *Allez donner au potier cet argent, ce beau prix auquel ils m'ont apprécié*. C'est donc en même temps et la récompense du prophète, et le prix auquel Dieu même se trouve apprécié ; parce que le prophète représente ici Dieu même ; parce que Jésus-Christ homme-Dieu est lui-même ce pasteur représenté par le prophète. Trente pièces d'argent sont donc données par les princes des prêtres pour le prix du sang de ce divin Pasteur ; ces trente pièces d'argent sont ensuite rapportées dans la maison du Seigneur, et de là elles passent entre les mains du potier ; ainsi furent vérifiées les paroles du prophète, selon la remarque de l'évangéliste. Mais qui se serait attendu qu'elles auraient été vérifiées ainsi ? On reconnaît dans l'évènement les principales circonstances de la prophétie ; mais, dans la prophétie, ces circonstances principales et seules prophétiques se trouvent envelop-

(1) *Vulg.* Ut irritum facerem. L'hébreu emploie ici la même expression que la Vulgate rend par *ut dissolverem* au *v.* 14. — (2) *Zachar.* xi. 12, 13. — (3) *Vulg.* ad statuarium. Le mot hébreu יֹלְסֵר *iölser* peut en effet signifier un homme qui fait des statues ou autres figures en argile ; mais il signifie aussi en général un ouvrier en argile, *figulus* ; et il paraît bien que c'est le vrai sens du texte, puisque, dans l'évènement qui vérifie cette prophétie, les trente pièces d'argent furent données à un ouvrier en argile. *Matth.* xxvii. 7. 10. — (4) *Matth.* xxvii. 9. 10. Tunc impletum est quod dictum est per... prophetam dicentem : Et acceperunt triginta argenteos, pretium appetiati quem appetiaverunt a filiis Israel ; et dederunt eos in agrum figuli, sicut constituit mihi Dominus. — (5) *Hieron. in Amos.* v. In omnibus Scripturis sanctis observandum est, apostolos et apostolicos viros, in ponendis testimoniis de veteri Testamento non verba considerare, sed sensum.

pées et mêlées avec d'autres qui ne servent qu'à couvrir le mystère, et qui n'ont par elles-mêmes aucun rapport avec l'évènement. C'est le prophète même qui demande le prix qui lui est ensuite donné : il le demande pour lui à titre de récompense ; c'est à lui qu'on le donne, et c'est à titre de récompense qu'on le lui donne : c'est lui-même qui le porte dans le temple, et c'est lui-même qui le donne au potier. Aucune de ces circonstances ne se trouve dans l'accomplissement : elles n'étaient donc pas prophétiques ; elles servaient seulement à couvrir celles qui formaient la prophétie. Mais avant l'évènement, qui est-ce qui aurait pu discerner les circonstances prophétiques d'avec celles qui ne l'étaient pas ? Il ne faut donc pas prétendre que toutes les circonstances renfermées dans une prophétie soient toutes prophétiques. Il ne faut donc pas rejeter une interprétation qui distingue, dans une prophétie, plusieurs circonstances prophétiques environnées de quelques autres qui ne le sont pas. Tout n'est pas prophétique dans les expressions des prophètes. Cette remarque est très importante. *Enfin*, continue le prophète, *je rompis ma seconde houlette appelée LES CORDONS, pour rompre ainsi l'union fraternelle qui liait Juda avec Israël.* Cette seconde houlette *les cordons* représentait donc l'union qui avait existé jusque-là entre *Juda* et *Israël*, c'est-à-dire entre les Juifs fidèles qui dès lors appartenaient au peuple nouveau désigné sous le nom de *Juda*, et les Juifs charnels et incrédules qui formaient l'ancien peuple désigné sous le nom d'*Israël*. Si ces derniers eussent été fidèles comme les autres à la voix de Jésus-Christ, leur pasteur, il les auraient conduits avec la houlette appelée *les cordons* ; *Israël* et *Juda* seraient demeurés unis ; l'ancien peuple serait entré dans l'alliance faite avec le peuple nouveau ; les deux peuples n'auraient formé qu'un seul peuple. Mais ils refusèrent d'écouter sa voix, et la houlette appelée *les cordons* fut rompue ; l'union fraternelle qui liait *Juda* avec *Israël* cessa ; les deux peuples furent séparés : *Et præcidi virgam meam secundam, quæ appellabatur funiculi, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel.* *Israël* désigne les Juifs infidèles et endurcis qui rejetèrent le Sauveur, et demeurèrent opiniâtrément attachés au judaïsme ; *Juda* désigne les Juifs fidèles qui reçurent la foi de Jésus-Christ, qui entrèrent dans une nouvelle alliance, et qui formèrent avec les gentils un peuple nouveau. De plus, *Israël* et *Juda* représentent les deux peuples : *Israël*, le Juif incrédule, et *Juda* le peuple chrétien. Cette preuve est d'autant plus forte que ce n'est point ici une interprétation que l'on puisse regarder comme arbitraire ; c'est le sens propre et naturel du texte ; c'est le sens unique du texte. *Et præcidi virgam meam secundam, quæ appellabatur funiculi, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel.* Dans l'ensemble des prophéties, *Jérusalem* est la figure de l'Église ; *Juda* représente le peuple chrétien ; *Israël*, les sociétés séparées de l'église catholique, mais surtout le Juif incrédule. Avec ces trois principes, qui sont bien ceux de saint Jérôme, il est aisé de découvrir le sens mystérieux des prophéties ; et plus les siècles s'avancent, plus cette étude devient utile et intéressante.

C'est donc bien certainement à l'église de Jésus-Christ qu'appartiennent les promesses figuratives faites à Jérusalem. Elles ont eu sur elle un premier accomplissement au temps du premier avènement de Jésus-Christ et dans les siècles suivants : elles n'auront leur entier accomplissement qu'à la fin des siècles, et au temps du dernier avènement de Jésus-Christ. En ce qui concerne Zacharie, on peut réunir les principaux traits de sa prophétie comme en un faisceau. *Voici ce que dit le Dieu des armées (1) : J'ai un grand zèle et un grand amour pour Jérusalem et pour Sion ; et j'ai conçu une grande indignation contre les nations puissantes qui l'ont affligée avec excès, tandis que j'étais seulement un peu en colère contre elle... Je reviendrai à Jérusalem avec des entrailles de miséricorde, et ma maison y sera bâtie de nouveau... et on étendra encore le cordeau sur Jérusalem... Mes villes seront encore comblées de biens ; le Seigneur consolera encore Sion, et choisira encore Jérusalem pour sa demeure... Jérusalem sera tellement peuplée (2) qu'elle*

(1) Zachar. I. 14. et seq. — (2) Ibid. II. 4. 5.

ne sera plus environnée de murailles, à cause de la multitude d'hommes et de bêtes qui seront au milieu d'elle. Je lui ferai moi-même, dit le Seigneur, un mur de feu qui l'environnera, et j'établirai ma gloire au milieu d'elle... Fille de Sion, chantez des cantiques de louanges, et soyez dans la joie (1), parce que je viens moi-même habiter au milieu de vous... En ce jour-là, la multitude des nations s'attachera au Seigneur, et elles deviendront mon peuple; et j'habiterai au milieu de vous... Le Seigneur possèdera encore Juda comme son héritage sur une terre qui lui sera consacrée; et il choisira encore Jérusalem pour sa demeure. Que toute chair soit dans le silence devant la face du Seigneur, parce qu'il s'est éveillé, et qu'il s'est montré de sa demeure sainte... J'ai eu pour Sion un amour ardent et jaloux (2), et je l'ai aimée avec une ardeur qui m'a rempli d'indignation contre ses ennemis... Je reviens à Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem; et Jérusalem sera appelée la ville de la vérité, la montagne du Dieu des armées, la montagne sainte... Je sauverai mon peuple des terres de l'Orient et des terres de l'Occident (3); je les ramènerai, et ils habiteront au milieu de Jérusalem: ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu, dans la vérité et dans la justice... Comme vous avez été un objet de malédiction parmi les nations, vous, maison de Juda, et vous, maison d'Israël (4), de même, en vous sauvant, je vous rendrai un objet de bénédiction... Comme j'ai pris autrefois la résolution de vous affliger, lorsque vos pères ont irrité ma colère, et comme alors je n'ai point été touché de compassion;... de même maintenant j'ai résolu de combler de bienfaits Jérusalem et la maison de Juda... Je fortifierai la maison de Juda (5), et je sauverai la maison de Joseph: je les ferai revenir, parce que j'aurai compassion d'eux; et ils seront comme ils étaient avant que je les eusse rejetés; car je suis le Seigneur leur Dieu, et je les exaucerai. Les enfants d'Ephraïm seront comme des hommes forts et puissants; ils auront la joie dans le cœur comme un homme qui a bu du vin: leurs enfants les verront, et ils seront dans l'allégresse, et leur cœur tressaillira de joie devant le Seigneur. Je les rassemblerai comme le pasteur en sifflant rassemble son troupeau, parce que je les ai rachetés, et je les multiplierai comme auparavant. Je les ai semés parmi les peuples, et ils se souviendront de moi dans les lieux les plus reculés: ils vivront avec leurs enfants, et ils reviendront... Je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâces et de prières (6). Ils jeteront les yeux sur celui qu'ils auront percé; ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique; et ils seront pénétrés de douleur sur lui, comme on l'est à la mort d'un fils aimé (7). En ce jour-là, il y aura un grand deuil dans Jérusalem, tel que fut celui d'Adadremmon dans la plaine de Mageddo (8). Tout le pays sera dans les larmes; chaque famille à part sera dans la consternation: les familles de la maison de David à part, et leurs femmes à part; les familles de la maison de Nathan (9) à part, et leurs femmes à part; les familles de la maison de Lévi à part, et leurs femmes à part; les familles de la maison de Séméï (10) à part, et leurs femmes à part; et toutes les autres familles chacune à part, et leurs femmes à part. En ce jour-là (11), il y aura une fontaine ouverte à la maison de David, et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure... En ce jour-là, il sortira de Jérusalem des eaux vives (12), dont la moitié se répandra vers la mer d'Orient, et l'autre vers la mer d'Occident; et elles couleront l'hiver et l'été. Alors le Seigneur sera le roi de toute la terre; en ce jour-là, le Seigneur sera seul grand et élevé, et son nom sera seul respecté. Alors tout le pays sera rétabli... il sera habité; il n'y aura plus d'anathème; et Jérusalem se reposera dans une entière sûreté.

En vain chercherait-en l'entier accomplissement de toutes ces promesses dans l'in-

(1) Zachar. II. 10. et seq. — (2) Ibid. VIII. 2. 3. — (3) Ibid. VIII. 7. 8. — (4) Ibid. VIII. 13. et seq. — (5) Ibid. X. 6. et seq. — (6) Zachar. XII. 10. et seq. — (7) Vulg. Aspicient in me.... plangeant eum.... et dolebunt super eum. C'est aussi la leçon de l'hébreu :..... עליו יבכה..... ad me.... super eum.... super eum. — (8) C'est-à-dire, tel que celui à la mort de Josias, qui fut tué à Mageddo. II. Par. xxxv. 32. et seq. — (9) La famille de Nathan était une des principales de la maison de David. — (10) La famille de Séméï était une des principales de la maison de Lévi: Séméï était fils de Gerson, et petit-fils de Lévi. — (11) Zach. XIII. — (12) Zach. XIV. 8. et seq.

tervalle qui s'est écoulé depuis le temps du prophète Zacharie jusqu'au premier avènement de Jésus-Christ. Dans cet intervalle, on trouvera seulement Jérusalem rebâtie, le temple relevé, la Judée de nouveau habitée; quelque partie de la maison d'Israël réunie à la maison de Juda, et quelques prosélytes qui viennent se joindre aux enfants de Jacob pour adorer avec eux le vrai Dieu. Voilà un premier accomplissement, mais très imparfait. Dieu n'est point encore alors au milieu de son peuple : les deux maisons d'Israël et de Juda ne sont ni entièrement réunies, ni entièrement rétablies : ce n'est point encoré un peuple de justes; la multitude des nations n'est point encore convertie; le Seigneur ne règne point encore seul sur la terre; Jérusalem n'habite point encore dans une pleine assurance, et il lui reste encore à subir un terrible anathème.

Le Messie paraît sur la terre. Dieu habite au milieu de son peuple; il établit une nouvelle Jérusalem, en établissant son Eglise. Il sauve les enfants de Juda, les Juifs fidèles et dociles à sa voix; les nations s'empressent de lui rendre hommage; elles s'unissent aux enfants de Juda pour l'adorer avec eux : les idoles sont renversées; Dieu règne sur la terre. Voilà un second accomplissement; mais il ne remplit pas encore toutes les promesses. Les deux maisons d'Israël et de Juda, loin d'être réunies, sont alors divisées : Dieu rompt les liens qui les unissaient (1); il sauve les enfants de Juda, les Juifs dociles à sa voix, et il rejette les enfants d'Israël, les Juifs incrédules et endurcis. Les idoles sont renversées, mais non pas encore dans toute la terre : Dieu règne sur la terre; mais il souffre que son ennemi domine encore sur plusieurs nations. L'Eglise n'a point d'anathème à craindre : mais combien de peuples qui étaient autrefois dans son sein ont été frappés d'anathème! Combien de fois elle-même n'a-t-elle pas eu lieu de gémir sur les iniquités de ses enfants et sur les violences de ses ennemis? Combien de maux n'a-t-elle pas eu déjà à souffrir de la part des ennemis du nom chrétien, depuis tant de siècles?

Enfin Dieu montrera qu'il aime cette Jérusalem d'un amour de jalousie, et que c'est pour elle qu'il est animé de cette ardeur qui le remplit d'indignation contre les impies qui, abusant du pouvoir qu'il leur donne d'exercer ses châtiments sur une épouse qu'il aime, affligent avec excès cette épouse chérie contre laquelle il a seulement conçu quelques sentiments d'une colère juste, mais bientôt effacée par son abondante miséricorde. Il reviendra à elle avec des entrailles de miséricorde; il réparera toutes les pertes qu'elle a souffertes; il la comblera de ses biens; il la remplira de consolation; il lui rendra son premier éclat. Il réunira alors les deux maisons d'Israël et de Juda, les deux peuples, le peuple juif au peuple chrétien; en sorte que ces deux maisons ne formeront plus qu'une seule maison, qui sera tout entière la maison de Juda, objet unique des bénédictions divines; les deux peuples ne formeront plus qu'un seul peuple, qui sera tout entier le peuple chrétien, objet unique des bénédictions promises à la maison de Juda. Alors il répandra cet esprit de grâces et de prières sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem. Ils verront celui qu'ils ont percé, et il y aura alors un grand deuil dans Jérusalem. C'est dans Jérusalem que sera ce deuil, parce que ce ne sera qu'en se réunissant à l'Eglise que les Juifs mêmes seront pénétrés d'une douleur amère, à la vue du crime dont ils se sont rendus coupables en ratifiant le crime de leurs pères, qui ont crucifié Jésus-Christ (2). C'est sur la maison de David, c'est sur les habitants de Jérusalem que sera répandu cet esprit de grâce et de prières. Les familles de David et les familles de Lévi seront dans les larmes : le prophète n'en nomme point d'autre; car celles de Nathan étaient du nombre de celles de David, et celles de Seméï étaient du

(1) Zach. xi. 14. Et præcidi virgam meam secundam, quæ appellabatur finiculi, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israël. — (2) Joan. xix. 36. 37. Facta sunt enim hæc ut Scriptura impleretur.... Videbunt in quem transixerunt.

nombre de celles de Lévi ; c'est-à-dire, que tous ceux qui participeront à ce deuil viendront alors se réunir, ou appartiendront même déjà à la nation sainte, nation royale et sacerdotale. Mais dans les familles de David, il distingue *la maison de Nathan*, qui ne régnait pas ; et dans les familles de Lévi, il distingue *la maison de Séméï*, qui n'exerçait pas le sacerdoce ; comme pour marquer que ce deuil se répandra particulièrement sur la nation juive, qui auparavant n'appartenait pas à cette nation royale et sacerdotale à laquelle elle viendra alors se réunir. Mais *toutes les autres familles* seront aussi dans les larmes, celle de Salomon comme celle de Nathan, et celle d'Aaron comme celle de Séméï. Toute *la terre* sera dans les larmes : *toutes les tribus de la terre* seront dans les pleurs (1) ; les Juifs et les chrétiens répandus dans tout l'univers pleureront, les uns sur leur incrédulité, les autres sur leur ingratitude. *En ce jour-là, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour y laver leurs souillures* ; le Juif sera purifié dans les eaux sacrées du baptême ; et le chrétien prévaricateur, dans la piscine salutaire de la pénitence. En les purifiant, le Seigneur les remplira de force : ils annonceront partout sa gloire ; une *multitude* innombrable de *gentils* auparavant infidèles, de toute nation et de tout peuple, *se joindra à eux* (2). Les nations infidèles s'irriteront ; le Seigneur s'armera contre elles (3) ; *il s'élèvera du milieu de son sanctuaire* ; il exterminera tous ceux qui auront corrompu la terre ; *il établira sa gloire au milieu de son peuple* ; et *il y habitera* (4) ; la mort ne sera plus : les pleurs, les cris et les travaux cesseront : *il n'y aura plus là d'anathème* (5) ; mais le trône de Dieu et de l'Agneau y sera. *Le Seigneur règnera seul* avec son Christ, et *son nom seul* sera grand. Ses serviteurs le serviront, ils verront son visage, et son nom sera écrit sur leurs fronts ; ils règneront dans les siècles des siècles ; *et Jérusalem se reposera dans une entière sûreté* : ET ANATHEMA NON ERIT AMPLIUS : SED SEDEDIT JERUSALEM SECURA (6).

De quelque prévention que l'on soit animé contre les déductions prophétiques, il est impossible de n'être point frappé du grand nombre d'allusions à la vie du Messie, que l'on rencontre dans Zacharie. Il semble que le prophète ait vu plus qu'il n'a voulu dire. Comme trop de lumière aurait pu offusquer les regards mal assurés de ses contemporains, il en voile l'éclat, pour ne laisser apercevoir qu'un brillant crépuscule. « Zacharie », dit dom Calmet, « a cet avantage par-dessus les autres prophètes, que, comme il approchait plus du Messie, il nous en a donné des descriptions plus expresses, et des promesses plus précises. Il parle de sa venue, de sa mort, de son entrée à Jérusalem, des trente pièces d'argent qui furent le prix de sa vente ; du dernier siège de Jérusalem, des persécutions suscitées contre l'église chrétienne, beaucoup plus distinctement que les autres prophètes n'avaient encore fait (7). »

La vie du Messie et les destinées de la nation juive ne sont pas les seuls objets que son regard embrasse ; l'humanité même, dans son ensemble, forme comme le fond du tableau où le Christ et Jérusalem se détachent au premier plan. Mais au-dessus de la Jérusalem terrestre s'élève une autre cité plus mystérieuse.

Il semble que la double acception de Jérusalem, comme *vision de paix* ou *habitation, héritage de paix* se reflète dans la prophétie. La Jérusalem juive ne fut guère pacifique. Il suffit d'ouvrir les livres saints pour se convaincre du contraire. Chaque page nous

(1) Zach. xii. 12. Et planget terra, familiæ et familiæ seorsum. Matth. xxiv. 30. Et tunc plangent omnes tribus terræ. — (2) Apoc. vii. 9. 14 Post hæc vidi turbam magnam quam dinumerare nemo poterat ex omnibus gentibus... Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna, etc. — (3) Apoc. xi. 18. Iratæ sunt gentes, et advenit ira tua, et tempus mortuorum judicari, et reddere mercedem servis tuis... et exterminandi eos qui corruperunt terram. — (4) Apoc. xxi. 3. 4. Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit eum eis. Et ipsi populus ejus erunt, et ipse Deus cum eis erit eorum Deus... Et mors ultra non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultra. — (5) Apoc. xxii. 3. et seq. Et omne maledictum (gr. *κατανάθημα*) non erit amplius ; sed sedes Dei et agni in illa erunt, et servi ejus servient illi. Et videbunt faciem ejus, et nomen ejus in frontibus eorum... Et regnabunt in sæcula sæculorum. — (6) Zach. xiv. 11. — (7) Dom Calmet, préface sur Zacharie.

retrace ses luttes, ses espérances, ses crimes et ses douleurs. Le règne de Salomon lui-même, tout glorieux, tout pacifique qu'il fut, se termina dans l'idolâtrie. La splendeur du temple matériel couvre, il est vrai, de sa magnificence ce qu'il peut y avoir encore d'incomplet dans la capitale juive ; mais l'innombrable bataillon de femmes légitimes ou non, qui forme la cour du monarque, sa passion pour la luxure et son idolâtrie finale, ne font guère de Jérusalem une *vision de paix*, un *héritage de paix*. Et après lui, à part quelques règnes heureux, ce fut une série de crimes et de calamités.

Les prophètes avaient donc, ainsi que nous l'avons remarqué, autre chose en vue, quand ils nous décrivent leur Jérusalem idéale. Ce n'est même pas l'église chrétienne dans son ensemble, qui forme l'objet de leurs chants ; mais bien la Jérusalem céleste, ce règne messianique, quand le Sauveur aura remis le royaume à Dieu le Père, et qu'il aura détruit tout empire, toute domination et toute puissance, mis tous ses ennemis sous ses pieds et détruit la mort même (1). Alors, et alors seulement, « il y aura écrit sur les sonnettes des chevaux : LA SAINTETÉ A L'ÉTERNEL ! »

(1) 1. *Corinth.*, xv. 24-26.

CHAPITRE PREMIER

Zacharie exhorte les Juifs à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères. Un ange implore la miséricorde du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem. Promesses du Seigneur en faveur de Jérusalem. Quatre cornes qui ont dispersé Juda et Jérusalem. Quatre ouvriers envoyés pour abattre ces cornes.

1. In mense octavo, in anno secundo Darii regis, factum est verbum Domini ad Zachariam, filium Barachîæ, filii Addo, prophetam, dicens:

2. Iratus est Dominus super patres vestros iracundia.

3. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum: Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos, dicit Dominus exercituum.

4. Ne sitis sicut patres vestri, ad quos clamabant prophetæ priores, dicentes: Hæc dicit Dominus exercituum: Convertimini de viis vestris malis, et de cogitationibus vestris pessimis; et non audierunt, neque attenderunt ad me, dicit Dominus.

1. La seconde année du règne de Darius, le huitième mois, le Seigneur adressa sa parole au prophète Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, et lui dit:

2. Le Seigneur a conçu une violente indignation contre vos pères.

3. Vous leur direz donc ceci. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Revenez vers moi, dit le Seigneur des armées; et je reviendrai vers vous, dit le Seigneur des armées.

4. Ne soyez pas comme vos pères, auxquels les prophètes anciens ont si souvent crié, en disant: Voici ce que dit le Seigneur des armées: Convertissez-vous de vos mauvaises voies, et de la malignité de vos pensées corrompues; et cependant ils ne m'ont point écouté; et ils n'ont point fait attention à ce que leur disais, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. IN MENSE OCTAVO, IN ANNO SECUNDO DARIÏ. Zacharie commença à prophétiser dans la même année (520), mais un peu plus tard qu'Aggée. Celui-ci prophétisa dès le premier jour du sixième mois (1); et Zacharie seulement au huitième mois. Il ne marque pas le jour précis de sa vision. Il y avait alors environ deux mois qu'on avait commencé à rebâtir le temple (2). On peut voir dans l'introduction ce qui regarde la personne, la vie et la mort de Zacharie.

ÿ. 2. IRATUS EST DOMINUS SUPER PATRES VESTROS. Vous en avez des preuves par la sévérité avec laquelle il s'en est vengé. C'est à vous à profiter de leurs disgrâces. La colère de Dieu n'est point en lui une émotion mêlée de douleur, de dépit, d'impatience et de haine. Si l'Écriture le représente comme ému et affligé, c'est pour nous faire comprendre la grandeur de nos péchés: *Ira Domini non perturbationem ejus significat, qui non irascitur; sed eorum merita, atque peccata, in quos ira Dei descevit.*

ÿ. 3. CONVERTIMINI AD ME, ET CONVERTAR AD VOS. Convertissez-vous à moi, et je reviendrai à

vous; je vous recevrai comme auparavant au nombre de mes amis. Renoncez à cette négligence qui vous a engourdis jusqu'ici; animez votre zèle pour la beauté de ma maison; n'imites point vos pères dans leur opiniâtreté dans le mal; écoutez mes prophètes et ne résistez point à leurs exhortations. Dieu semble ici exiger de son peuple qu'il fasse les premières démarches pour se tourner vers lui. Il semble supposer qu'Israël a dans lui-même, indépendamment du secours de sa grâce, un pouvoir parfait de se convertir. Mais les Écritures, en cent autres endroits, démontrent notre insuffisance et le besoin continuel que nous avons que Dieu nous prévienne par ses grâces et par ses miséricordes, pour nous convertir vers lui: *Convertite nos, Domine, ad te, et convertemur*, disait Jérémie (3); *innova dies nostros sicut a principio*. L'enseignement de l'Église (4) dissipe cette contradiction apparente, en nous apprenant que nous avons la liberté de donner notre consentement aux grâces que Dieu nous donne, et dont il nous prévient; ou de leur résister et de les rejeter; que nous leur résistons même, en endur-

(1) *Agg.* 1. 1.

(2) *Agg.* 1. 4. et II. 1.

(3) *Jerem. Thren.* v. 11.

(4) *Concil. Trid. sess. vi. cap. 5.*

5. Patres vestri ubi sunt? et prophetæ numquid in sempiternum vivent?

6. Verumtamen verbæ mea, et legitima mea, quæ mandavi servis meis prophetis, numquid non comprehenderunt patres vestros, et conversi sunt, et dixerunt: Sicut cogitavit Dominus exercituum facere nobis secundum vias nostras, et secundum adventiones nostras, fecit nobis.

7. In die vigesima et quarta undecimi mensis sabath, in anno secundo Darii, factum est verbum Domini ad Zachariam, filium Barachîæ, filii Addo, prophetam, dicens:

8. Vidi per noctem: et ecce vir ascendens super equum rufum, et ipse stabat inter myrteta, quæ erant in profundo, et post eum equi rufi, varii, et albi.

9. Et dixi: Quid sunt isti, Domine mi? Et dixit ad me angelus qui loquebatur in me: Ego ostendam tibi quid sint hæc.

10. Et respondit vir qui stabat inter myrteta, et dixit: Isti sunt quos misit Dominus ut perambulent terram.

5. Vos pères où sont-ils? Et les prophètes vivront-ils éternellement?

6. Mais vos pères n'ont-ils pas éprouvé par eux-mêmes la vérité de mes paroles, et des justes remontrances que je leur avais fait faire par les prophètes, mes serviteurs? et ne sont-ils pas enfin rentrés en eux-mêmes, en disant: Le Seigneur des armées a exécuté la résolution qu'il avait prise de nous traiter selon nos voies et nos œuvres?

7. La seconde année du règne de Darius, le vingt-quatrième jour du onzième mois appelé Sabath, le Seigneur adressa sa parole au prophète Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo.

8. J'eus alors une vision pendant la nuit. Je voyais un homme monté sur un cheval roux, qui se tenait parmi des myrtes plantés en un lieu bas et profond; et il y avait après lui des chevaux, dont les uns étaient roux, d'autres marquetés, et les autres blancs.

9. Je dis alors: Seigneur, qui sont ceux-ci? Et l'ange qui me parlait me dit: Je vous ferai voir ce que c'est que cette vision.

10. Alors celui qui se tenait parmi les myrtes, prenant la parole, dit: Ce sont ici ceux que le Seigneur a envoyés parcourir toute la terre.

COMMENTAIRE

chissant nos cœurs, en fermant nos yeux à sa lumière, et la rendant ainsi inutile par une rébellion criminelle.

ŷ. 5. PATRES VESTRI UBI SUNT? ET PROPHETÆ NUMQUID IN SEMPIETERNUM VIVENT? Que sont devenus vos pères, toujours rebelles à ma parole? A quoi leur a servi leur attachement opiniâtre à leur volonté? N'ont-ils pas enfin succombé? Où sont les faux prophètes, qui les flattaient dans les désirs de leurs cœurs, et qui les entretenaient dans le désordre? Ou plutôt, selon d'autres commentateurs: Où sont les anciens prophètes, qui annonçaient mes volontés à vos pères? Ne sont-ils pas aujourd'hui dans le tombeau? Dieu est-il obligé de vous parler toujours? Espérez-vous qu'il doive vous susciter toujours des prophètes, pour vous rappeler à votre devoir? Le temps viendra où vous souhaiterez de les entendre, ces hommes divins, que vos pères ont méprisés, et vous ne les entendrez point. Zacharie semble menacer les Juifs de ce long et triste silence que le Seigneur garda à leur égard, depuis Aggée, Zacharie et Malachie, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ. Ou enfin: Où sont vos pères, et où sont les prophètes que je leur ai envoyés? Les uns et les autres sont morts: mais ma parole ne meurt point; elle a eu enfin son parfait accomplissement. Les maux dont j'ai menacé vos pères, ne leur sont-ils pas arrivés? *Numquid non comprehenderunt patres vestros?*

ŷ. 6. ET CONVERSI SUNT. Après avoir longtemps résisté à ma voix, ne les ai-je pas enfin forcés

par la rigueur de mes châtimens, à recourir à moi et à reconnaître ma justice, ma puissance et la vérité de mes paroles? En effet, le peuple, voyant ses villes détruites, son pays ravagé, Jérusalem et le temple brûlés, ses rois et ses princes mis à mort, ou réduits en captivité, lui-même trainé en un pays étranger, terrassé et comme écrasé sous le poids de ses maux, sentit enfin, malgré son endurcissement, la pesanteur du bras de Dieu; il avoua sa faute et implora la clémence de son Dieu (1).

ŷ. 7. IN DIE VIGESIMA ET QUARTA UNDECIMI MENSIS SABATH. *Sabath* ou *Schebath*, onzième mois de l'année religieuse et cinquième de l'année civile, revient à peu près à notre mois de janvier. Les mois des Hébreux étant lunaires et les nôtres étant solaires, ne reviennent pas toujours au même. Le onzième mois lunaire tenait quelquefois de décembre et de janvier, quelquefois de janvier seul, et d'autres fois d'une partie de janvier et de février.

ŷ. 8. VIDI PER NOCTEM, ET ECCE VIR ASCENDENS SUPER EQUUM RUFUM, ET IPSE STABAT INTER MYRTETA. Zacharie eut cette vision, la nuit, en songe. Ce ne fut pas une apparition réelle qu'il vit pendant le jour, comme il en arrivait quelquefois aux prophètes. Il vit un homme à cheval; ou plutôt un ange sous la forme d'un homme. On croit (2) que c'était l'archange saint Michel, prince et protecteur du peuple de Dieu, l'ange tutélaire de la Judée. Il paraît dans un fond, au milieu des myrtes plantés sur les eaux, comme pour marquer

(1) Jerem. xxxi. 18. 19. - Dan. iii. 27. 28. et seq. - II. Esdr. i. 6. - Osée vi. 1.

(2) Ita Hebræi. Hieron. Theodoret. Patres ei Interpp. passim. Vide ŷ. seq. Dixit ad me angelus.

11. Et responderunt angelo Domini, qui stabat inter myrteta, et dixerunt: Perambulavimus terram, et ecce omnis terra habitatur, et quiescit.

12. Et respondit angelus Domini, et dixit: Domine exercituum, usquequo tu non misereberis Jerusalem, et urbium Juda, quibus iratus es? Iste jam septuagesimus annus est.

13. Et respondit Dominus angelo qui loquebatur in me verba bona, verba consolatoria.

14. Et dixit ad me angelus qui loquebatur in me: Clama, dicens: Hæc dicit Dominus exercituum: Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno.

11. Et ceux-là s'adressant à l'ange du Seigneur, qui était parmi les myrtes, lui dirent: Nous avons parcouru la terre, et toute la terre est maintenant habitée et en repos.

12. L'ange du Seigneur parla ensuite, et dit: Seigneur des armées, jusqu'à quand différerez-vous de faire misericorde à Jérusalem et aux villes de Juda, contre lesquelles votre colère s'est émue? Voici déjà la soixante-dixième année.

13. Alors le Seigneur, s'adressant à l'ange qui parlait en moi, lui dit de bonnes paroles, des paroles de consolation.

14. Et l'ange qui parlait en moi, me dit: Criez, et dites: Voici ce que dit le Seigneur des armées: J'ai un grand zèle et un grand amour pour Jérusalem et pour Sion;

COMMENTAIRE

l'état d'affliction, d'humiliation, de tristesse, où, jusqu'alors, le pays avait été réduit. L'hébreu (1): *Qui était debout entre des hadasim* (des myrtes), plantés sur de grandes eaux. Le myrte aime les bords des eaux. Virgile (2):

Littora myrtetis lætissima.

Les Septante (3): *Il était debout au milieu des montagnes ombragées*. Le chaldéen: *Il était au milieu des arbres de myrtes qui sont à Babylone*. Quand le prophète aurait été transporté en esprit à Babylone, il ne s'ensuivrait pas qu'il eût eu cette vision dans la Chaldée. Il était certainement à Jérusalem la seconde année de Darius.

ET POST EUM EQUI RUFII, VARIII, ET ALBI. On ne nous dit pas quel était le nombre de ces chevaux; mais ils étaient montés par des cavaliers, qui venaient de parcourir toute la terre, et qui en avaient examiné l'état, pour en rendre compte à cet ange, qui était au milieu des myrtes. La couleur de ces chevaux, que les Septante et la Vulgate ont rendu par *varii* (4), de diverses couleurs, ou marquetés, est assez inconnue aux interprètes. Les uns traduisent l'hébreu *sceroûqim* par des chevaux bien étrillés; d'autres, des chevaux roux, alezans. Il est probable que c'est la couleur isabelle. Le terme hébreu est employé pour désigner un raisin blanc ou gris (5), et du lin cru (6).

§. 11. ECCE OMNIS TERRA HABITATUR, ET QUIESCIT. Dieu se proportionne aux préjugés des peuples dans les révélations qu'il leur communique. Les Juifs croyaient que chaque province était gouvernée par un ange, qui en avait d'autres sous sa dépendance, qui lui rendaient compte de l'état des lieux qu'il confiait à leurs soins; comme un vice-roi, qui établit dans l'étendue de sa province

des officiers subalternes, pour les affaires de moindre importance. Les anges subordonnés à saint Michel, lui rapportent que tout le pays relevant de son autorité est habité, et tranquille. Depuis le retour de la captivité, cette province s'était repeuplée; et, au commencement du règne de Darius, elle jouissait d'une paix profonde.

§ 12. ET RESPONDIT ANGELUS DOMINI, ET DIXIT: USQUEQUO NON MISEREBERIS JERUSALEM, ET URBIUM JUDA?... ISTE JAM SEPTUAGESIMUS ANNUS EST. Le même archange saint Michel, qui était au milieu des myrtes, prend occasion du rapport que les autres anges lui ont fait de l'état du pays, pour demander au Seigneur qu'il achève ce qu'il a si bien commencé. Ce n'est point assez, Seigneur, que la Judée soit repeuplée et jouisse de la paix; son bonheur ne sera pas parfait, que Jérusalem ne soit rebâtie et le temple relevé, que les villes de Juda ne soient rétablies dans leur première splendeur. Jusqu'à quand ce misérable pays ressentira-t-il les effets de votre courroux? Il y a soixante-dix ans que Jérusalem et le temple sont comme des mesures renversées. Vous l'aviez ainsi prédit par votre prophète (7), ô mon Dieu: mais ce temps est écoulé. Voici la soixante-dixième année; faites-lui donc enfin voir de plus beaux jours.

Les soixante-dix ans de captivité commencent la quatrième année de Jcachim en 606 et se terminent à la première année de Cyrus en 536; les soixante-dix ans de la destruction de Jérusalem commencent en l'an 587, et finissent vers 518. *Iste jam septuagesimus annus est: Voici que l'on va entrer dans la soixante-dixième année; c'est le sens que donnent les exégètes.*

§. 14. DIXIT AD ME ANGELUS QUI LOQUEBATUR IN ME. Qui était cet ange qui parlait au dedans du pro-

(1) והוא עמד בין ההרדסים אשר בסעלה

(2) *Georgic.* II.

(3) Καὶ οὗτος εἰστήκει ἀναμέσον τῶν ὄρεων τῶν κατακλίνας.

Aq. Syr. Μυρρινεῶνας.

(4) Les Septante: Πικίλοι. Ἱερικῶν Vulg. Varii. Ita Syr. Arab. Munst. Tig. Pag. Cast. Aq. Ξανθοί.

(5) *Isai.* v. 2; xvi. 8.

(6) *Idem.* xix. 9.

(7) *Jerem.* xxv. 11. Erit univera terræ hæc in solitudine, et in stuporem, et servient omnes gentes istæ regi Babylonis septuaginta annis.

15. Et ira magna ego irascor super gentes opulentas, quia ego iratus sum parum, ipsi vero adjuverunt in malum.

16. Propterea hæc dicit Dominus : Revertar ad Jerusalem in misericordiis ; et domus mea ædificabitur in ea, ait Dominus exercituum, et perpendiculum extendetur super Jerusalem.

17. Adhuc clama, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc affluent civitates meæ bonis, et consolabitur adhuc Dominus Sion, et eliget adhuc Jerusalem.

18. Et levavi oculos meos, et vidi : et ecce quatuor cornua.

19. Et dixi ad angelum qui loquebatur in me : Quid sunt hæc ? Et dixit ad me : Hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam, et Israel, et Jerusalem.

20. Et ostendit mihi Dominus quatuor fabros.

15. Et j'ai conçu une grande indignation contre les nations puissantes qui l'ont affligée avec excès, lorsque j'étais seulement un peu en colère contre elle.

16. C'est pourquoy voici ce que dit le Seigneur : Je reviendrai à Jérusalem dans des sentiments de miséricorde. Ma maison y sera bâtie de nouveau, dit le Seigneur des armées ; et on étendra encore le cordeau sur Jérusalem.

17. Criez encore, et dites : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Mes villes seront encore comblées de biens : le Seigneur consolera encore Sion, et choisira encore Jérusalem pour sa demeure.

18. J'élevai ensuite les yeux, et je vis, et voici quatre cornes.

19. Et je dis à l'ange qui parlait en moi : Qu'est-ce que ceux-ci ? Il me répondit : Ce sont les cornes, qui ont dispersé Juda, Israël et Jérusalem.

20. Le Seigneur me fit voir ensuite quatre ouvriers.

COMMENTAIRE

phète ? Plusieurs (1) soutiennent que c'est un ange différent de saint Michel, qui était au milieu des myrtes. C'était, disent-ils, l'ange qui inspirait Zacharie, et qui lui découvrait intérieurement la volonté de Dieu. D'autres (2) traduisent : *L'ange qui me parlait*, ou qui parlait avec moi, et l'entendent de saint Michel ; de ce même ange qu'il a dépeint au §. 8 ; mais la première opinion est plus suivie.

§. 14-15. ZELATUS SUM JERUSALEM. ET IRASCOR SUPER GENTES OPULENTAS. Ce sont les paroles de consolation que le Seigneur dit à l'ange, et que celui-ci rapporta au prophète. Il lui dit de crier de toute sa force et d'annoncer au peuple cette heureuse nouvelle, que le Seigneur était réconcilié à Jérusalem, qu'il avait reçu son peuple dans ses bonnes grâces, et qu'il était près d'exercer sa vengeance contre les ennemis de Jérusalem, et de rétablir cette ville dans son premier état. *Les nations puissantes* ou *opulentes* dont il parle, sont les mêmes qu'il va désigner aux versets 18 et 19 sous l'idée de quatre cornes.

§. 15. IRATUS SUM PARUM ; IPSI VERO ADJUVERUNT IN MALUM. Ils ont exercé ma vengeance, mais d'une manière excessive, contre Jérusalem. Ils ont assouvi leur propre haine, et leur vengeance particulière, lorsque je les ai chargés d'exécuter mes ordres contre cette ville. L'hébreu (3) : *J'ai été un peu fâché, et ils m'ont aidé à affliger*, à maltraiter, à punir. Ma main n'était préparée qu'à donner un petit coup, et ils l'ont comme poussée, pour lui en faire frapper un grand. Cet endroit nous découvre une grande vérité, qui sert à résoudre plusieurs difficultés de l'Écriture, où Dieu punit ceux mêmes qu'il avait suscités, et à qui il avait ordonné

d'exercer sa vengeance contre son peuple ; et cela, parce qu'ils ont excédé, dans l'exercice de cette vengeance, les justes bornes des droits que confrère la victoire. C'est ainsi que Jéhu, que Nabucodonosor, que le roi d'Égypte, à qui le Seigneur avait mis en la main l'épée de sa colère, ont été frappés à leur tour (4).

§. 16. PERPENDICULUM EXTENDETUR SUPER JERUSALEM. On rebâtera les murs et les maisons de Jérusalem. On sait que, dans les constructions, on tire le cordeau pour aligner les murailles et les mettre à plomb. Ceci fut exécuté surtout à l'arrivée de Néhémie, qui obtint d'Artaxerxès Longue-main la permission de relever les murs de Jérusalem (5).

§. 18. ECCE QUATUOR CORNUA. *Je voyais quatre cornes*. Ces quatre cornes marquent les puissances qui ont dispersé Israël et Juda, comme un taureau en fureur jette au vent tout ce qu'il rencontre devant soi. C'est ce qui est marqué au §. 19 : *Hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam, et Israel, et Jerusalem*. Dom Calmet pense qu'il s'agit ici des Assyriens, des Chaldéens, des Perses et des Égyptiens ; mais saint Jérôme et la plupart des commentateurs y voient plutôt les Chaldéens, les Perses, les Grecs et les Romains (6).

§. 20. QUATUOR FABROS. On l'entend ordinairement des forgerons ; peut-être parce qu'on se les représente armés de marteaux, pour briser et pour abattre les quatre cornes. Mais l'hébreu (7), les Septante et le chaldéen ne fixent point la qualité de ces ouvriers. Ces quatre forgerons sont les symboles de ceux qui ont successivement ruiné ou abattu les quatre cornes, Cyrus, Alexandre, les

(1) Hieron. Remig. Alóert. Hugo. Lyran.

(2) Chald. Theoderet. Vat. Vide sup. Habac. II. 2. et infra Zach. IV. 1. 4. 5 ; V. 10 ; VI. 4.

(3) אני קצפתי מעט והסח עורו דרעה Les Septante : Ε'γώ μὲν ὀργίσθηα ὀλίγον, αὐτοὶ δὲ συνεπέθεντο εἰς κακία.

(4) Osee. I. 4. et IV. Reg. X. 30.

(5) II. Esdr. II. 3. 8. et III ; IV. et seq.

(6) Bab Mōschéh. II. 341.

(7) ארבעה חרשיב Les Septante : Τέσσαρες τέκτονες. Chald. ארבעה אומנוט.

21. Et dixi : Quid isti veniunt facere ? Qui ait, dicens : Hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam per singulos viros, et nemo eorum levavit caput suum ; et venerunt isti deterrere ea, ut dejiciant cornua gentium, quæ levaverunt cornu super terram Juda ut dispergerent eam.

21. Et je lui dis : Que viennent faire ceux-ci ? Il me répondit : Vous voyez les cornes qui ont tellement accablé tous les hommes de Juda, qu'il n'y en pas un seul qui ose lever la tête ; mais ceux-ci sont venus pour les frapper de terreur, et pour abattre les cornes des nations qui se sont élevées contre le pays de Juda, pour en disperser tous les habitants.

COMMENTAIRE

consuls romains et les barbares. Cyrus a brisé la Chaldée ; Alexandre, l'empire médo-perse ; les consuls romains, l'empire grec ; les barbares, la domination romaine.

י. 21. VENTILAVERT JUDAM PER SINGULOS VIROS, ET NEMO EORUM LEVAVIT CAPUT. Le texte hébreu (1) : *Ils ont dispersé Juda au point que (2) personne ne levait la tête.*

(1) וְרוּחַת יְהוּדָה כְּפִי אִישׁ לֹא נִשְׂא רֹאשׁוֹ

(2) L'hébr. כפי ou לפי signifie proprement *selon sa bouche*, suivant sa portée, son besoin, sa mesure, son

appétit, autant qu'on a pu. Voyez *Genes. xlvi. 12. - Exod. xii. 4 ; xvi. 16. 18. 21. - Deut. xvi. 17. - Josuc. xviii. 4. - II. Par. xxxi. 2.*

CHAPITRE II

Gloire de Jérusalem; multitude de ses habitants; Dieu lui servira de rempart. Vengeances du Seigneur sur ceux qui ont opprimé son peuple. Les nations s'attacheront au Seigneur; il habitera au milieu de son peuple.

1. Et levavi oculos meos, et vidi, et ecce vir, et in manu ejus funiculus mensorum.

2. Et dixi: Quo tu vadis? Et dixit ad me: Ut metiar Jerusalem, et videam quanta sit latitudo ejus, et quanta longitudo ejus.

3. Et ecce angelus qui loquebatur in me egrediebatur, et angelus alius egrediebatur in occursum ejus;

4. Et dixit ad eum: Curre, loquere ad puerum istum, dicens: Absque muro habitabitur Jerusalem, præ multitudine hominum et jumentorum in medio ejus.

5. Et ego ero ei, ait Dominus, murus ignis in circuitu, et in gloria ero in medio ejus.

1. Je levai encore les yeux, et je vis devant moi un homme qui avait à la main un cordeau d'arpenteur.

2. Et je dis: Où allez-vous? Il me répondit: Je vais mesurer Jérusalem, pour voir quelle est sa largeur, et quelle est sa longueur.

3. En même temps, l'ange qui parlait en moi, sortit; et un autre ange vint au-devant de lui,

4. Et lui dit: Courez, parlez à ce jeune homme, et dites lui: Jérusalem sera tellement peuplée, qu'elle ne sera plus environnée de murailles, à cause de la multitude d'hommes et de bestiaux qui seront au milieu d'elle.

5. Je serai moi-même pour elle, dit le Seigneur, un mur de feu qui l'environnera; et j'établirai ma gloire au milieu d'elle.

COMMENTAIRE

ŷ. 1. ECCE VIR, ET IN MANU EJUS FUNICULUS MENSORUM. Après les promesses consolantes que l'ange avait faites à Zacharie, que Jérusalem et le temple du Seigneur seraient rebâties, et que les villes de Juda seraient remises en leur premier état (1), voici une nouvelle vision qui confirme les précédentes. Il voit un homme, ou un ange, qui va mesurer la longueur et la largeur de Jérusalem, comme un architecte qui prend les dimensions du terrain sur lequel il doit élever un bâtiment.

ŷ. 3. ECCE ANGELUS QUI LOQUEBATUR IN ME, EGREDIEBATUR. Cet ange était ou le géomètre ou celui dont il a été question au chapitre précédent. Au ŷ. 2, Zacharie parle directement à l'ange géomètre, il est donc naturel de penser que c'est lui qui s'éloigne. Le mot *ישׁוֹ* *isch, vir*, sous lequel il est désigné, ne fait pas une difficulté, puisque ce terme a été souvent employé depuis l'époque d'Abraham pour désigner un ange revêtu de la forme humaine. Un autre vient à sa rencontre, *Et dixit ad eum*: quel est le sujet de *dixit*? Est-ce le premier, le géomètre, ou le second ange? Il y a amphibologie. Nous pensons que c'est l'ange géomètre. Ne voulant pas s'attarder plus longtemps, il charge le second ange de donner les explications.

Dans le cas où l'on maintiendrait que l'ange qui s'éloigne est du chapitre précédent, il y aurait

alors trois anges ensemble. L'ange géomètre du ŷ. 1, et les deux du ŷ. 3. Ou enfin, l'opinion qui paraît la plus naturelle: l'ange géomètre s'est éloigné après avoir répondu brièvement à Zacharie. Alors l'ange familier du prophète, celui du chapitre précédent et des chapitres suivants, s'avance vers lui comme pour obtenir plus de détails. L'ange géomètre se retourne, et lui dit de déclarer à Zacharie que Jérusalem serait si vaste et si prodigieusement peuplée, que son enceinte serait trop petite pour contenir la multitude de ses habitants; ou qu'il y aurait un si grand nombre de combattants, qu'elle ne craindrait ni siège, ni surprise de la part de ses ennemis: *Absque muro habitabitur Jerusalem*. Elle n'aura que faire de murailles. C'est en effet ce qu'on vit peu d'années avant la ruine de cette ville. Elle devint trop étroite pour contenir ses habitants; on fut contraint d'ajouter une nouvelle ville à l'ancienne, et d'enfermer un grand nombre de maisons qui s'étaient bâties peu à peu hors de son enceinte (2). Cette multitude d'habitants était une figure et comme un gage de l'affluence des peuples, qui devaient un jour comme inonder l'Église.

ŷ. 5. EGO ERO EI MURUS IGNIS. *Je lui serai un mur de feu*, dont ses ennemis n'oseront et ne pourront approcher. Ni les ténèbres de la nuit, ni la facilité d'entrer dans cette ville ouverte de tou-

(1) *Zach. 1. 16. 17.*

(2) *Joseph. de Bello. lib. vi. c. 6. Πλήθει γὰρ ὑπερχεο-*

μένη κατὰ μικρὸν ἐξείρπε τῶν περιβάλων, καὶ τοῦ ἱεροῦ τὰ προσάρκτια πρὸς τῷ λόφῳ συμπλοίζοντες, etc.

6. O, o fugite de terra aquilonis, dicit Dominus, quoniam in quatuor ventos dispersi vos, dicit Dominus.

7. O Sion ! fuge, quæ habitas apud filiam Babylonis ;

8. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Post gloriam misit me ad gentes quæ spoliaverunt vos ; qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei ;

9. Quia ecce ego levo manum meam super eos, et erunt prædæ his qui serviebant sibi ; et cognoscetis quia Dominus exercituum misit me.

6. Ah ! fuyez, fuyez de la terre d'aquilon, dit le Seigneur, parce que je vous ai dispersés vers les quatre vents du ciel, dit le Seigneur.

7. Fuyez, ô Sion ! vous qui habitez dans la ville de Babylone.

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : Après qu'il vous aura rendu votre gloire, il m'enverra contre les nations qui vous ont dépouillés ; car celui qui vous touche, touche la prunelle de mon œil.

9. Aussi je vais étendre ma main sur ces peuples ; et ils deviendront la proie de ceux qui étaient leurs esclaves ; et vous reconnaîtrez que c'est le Seigneur de armées qui m'a envoyé.

COMMENTAIRE

tes parts, ne serviront de rien aux ennemis. Je serai comme un feu autour d'elle, je l'éclairerai pendant la nuit, et je consumerai ceux qui voudront approcher. Le même Seigneur disait dans le prophète Michée (1), qu'il allait briser les armes, brûler les chariots, démolir les fortifications, ruiner les villes fortes du pays : tous ces engins ou ces forteresses étaient désormais inutiles ; et dans Isaïe (2), qu'alors les peuples ne penseront plus à faire la guerre, qu'on ne verra plus d'armes dans le pays, que chacun fera faire de son épée un coutre de charrue, etc. Ces figures marquent la paix profonde qui devait régner dans l'Église ; le bonheur des Juifs qui revinrent de la captivité, n'était qu'une image très imparfaite de cette félicité.

ŷ. 6. O, FUGITE DE TERRA AQUILONIS. Cet encouragement s'adresse aux Juifs et aux Israélites qui étaient demeurés au-delà de l'Euphrate, et n'avaient point encore quitté ce pays, pour retourner en Judée. Il ne faut pas s'imaginer en effet, que tous les Juifs se soient hâtés de profiter de la liberté que Cyrus leur avait donnée de revenir. Ils ne revinrent qu'à diverses reprises ; il en demeura encore beaucoup dans le pays, même après ces exhortations du prophète : témoin l'histoire de Mardochee et d'Esther, sous Xerxès, et celle de Néhémie sous Artaxerxès.

IN QUATUOR VENTOS DISPERSI VOS. Je vous ai dispersés vers les quatre vents du ciel, dans tous les pays autour de la Palestine, en Égypte, dans les îles de la Méditerranée, dans la Syrie, dans la Babylonie, etc. C'est ce qui avait été marqué à Ézéchiël (3), lorsque Dieu lui ordonna de couper ses cheveux et sa barbe, et d'en partager le poil en trois parties égales ; d'en brûler une, d'en hacher une autre, et d'en disperser la troisième

partie au vent ; d'en réserver encore un peu dans le coin de son manteau, pour être jeté au feu.

ŷ. 8. POST GLORIAM MISIT ME AD GENTES QUÆ SPOLIAVERUNT VOS. C'est l'ange qui parle à Zacharie, et qui lui promet de tirer vengeance des ennemis d'Israël, après que Dieu aura pleinement rétabli ce peuple dans son pays, et remis ses villes dans leur ancienne beauté. L'hébreu (4) s'explique assez diversement. Grotius : *Le Seigneur a dit au rejaillissement de sa gloire : Il m'a envoyé, etc.* Il prétend que saint Michel est ainsi nommé, parce qu'il est comme un rayon de la Divinité (5), et que Dieu l'envoie en son nom, et comme un autre lui-même. Il croit que David souhaitait que Dieu lui fit la même grâce, et qu'il le rendit, comme saint Michel, le rejaillissement de sa gloire, lorsqu'il disait : *Post gloriam suscepiisti me.* Mais cette explication est trop subtile. Il n'y a dans l'hébreu aucun indice que *post gloriam*, hébr. *A'har kâbod*, soit la personne à qui Dieu parle. On peut l'entendre ainsi : *Après la gloire dont Dieu a comblé ces nations ; après les avantages dont il les a favorisées, il m'a envoyé exercer contre elles sa juste vengeance.* Ou : *Après avoir manifesté sa gloire, le Seigneur veut m'envoyer vers les nations qui vous ont pillés ; ou enfin : Après qu'il vous aura comblés de gloire, il m'enverra vers les nations qui vous ont dépouillés.* Au lieu de *oculi mei*, l'hébreu porte : *oculi ejus.*

ŷ. 9. EGO LEVO MANUM MEAM SUPER EOS. Au moment où Zacharie prononçait cet oracle, le vaste empire de Cyrus paraissait vouloir s'effondrer tout d'un coup. La Susiane se souleva ; la révolte gagna la Chaldée, puis la Médie, l'Assyrie et l'Arménie. Darius n'avait plus que les Perses qui lui fussent fidèles. La Susiane avait reconnu pour son chef Atrina ; la Chaldée, Nadintav-Bel

(1) Mich. v. 10. 11.

(2) Isai. 11. 4. Conflabunt gladios suos in vomeres, et lanceas suas in falces : non levabit gens contra gentem gladium, nec exercebuntur ultra ad prælium.

(3) Ezech. v. 2. 3. et seq. 12. Tertiam partem tuam in omnem ventum dispargam, et gladium evaginabo post eos.

(4) אמר יהוה צבאות אחר כבוד שלחני

(5) Grot. hic. Michael vocatur כבוד אחר Quia est ἀπαγγελλῶν quoddam Dei. Dan. x. 5. confer cum Ezech. 1. 27. 28. et 110. 2. Sic David optat a Deo fieri. אמר אחר כבוד Psal. LXXII. 24. Et cum gloria suscepi me.

10. Lauda et lætare, filia Sion, quia ecce ego venio, et habitabo in medio tui, ait Dominus.

11. Et applicabuntur gentes multæ ad Dominum in die illa, et erunt mihi in populum, et habitabo in medio tui; et scies quia Dominus exercituum misit me ad te.

12. Et possidebit Dominus Judam partem suam in terra sanctificata, et eliget adhuc Jerusalem.

13. Sileat omnis caro a facie Domini, quia consurrexit de habitaculo sancto suo.

10. Fille de Sion, chantez des cantiques de louanges, et soyez dans la joie; parce que je viens moi-même habiter au milieu de vous, dit le Seigneur.

11. En ce jour-là, beaucoup de peuples s'attacheront au Seigneur, et ils deviendront mon peuple; et j'habiterai au milieu de vous: et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.

12. Et le Seigneur possèdera encore Juda comme son héritage dans le pays qui lui a été consacré, et il choisira encore Jérusalem pour sa demeure.

13. Que toute chair soit dans le silence devant la face du Seigneur, parce qu'il s'est réveillé et qu'il s'avance de son sanctuaire.

COMMENTAIRE

sous le nom de Nabou-koudour-oussour; l'Arménie, la Médie et l'Assyrie, Fravartis. Darius se chargea de réduire la Chaldée, et en vint à bout sans le dévouement romanesque de Zopyre, imaginé par Hérodote. Ses généraux opérèrent contre les autres nations insurgées. Mais malgré leurs efforts, la rébellion gagnait du terrain; l'Hyrkanie et la Parthyène se joignirent à l'insurrection, la Perse même et l'Arachosie se soulevèrent. Tout fut un moment en combustion. Darius déploya une énergie et une activité admirables pour reconquérir son autorité. Rien ne lui résistait, il brisait tous les obstacles; mais, quand il avait le dos tourné, les provinces soumises se soulevaient de nouveau. Il faut lire l'inscription de Behistoun, pour se faire une idée de cette révolte générale (1).

ÿ. 10. LAUDA ET LÆTARE, FILIA SION, QUIA ECCE EGO VENIO, ET HABITABO IN MEDIO TUI. Ce passage est appliqué par les pères à Notre Seigneur habitant réellement dans l'Église.

ÿ. 11. APPLICABUNTUR GENTES MULTÆ AD DOMINUM. Nous ne connaissons ni villes, ni provinces, ni nations qui aient quitté leur religion pour em-

brasser celles des Juifs: mais nous voyons, plus tard, le monde entier connaître et adorer Jésus-Christ.

HABITABO IN MEDIO TUI, ET SCIES QUIA DOMINUS EXERCITUUM MISIT ME AD TE. C'est l'ange que l'on croit être l'archange saint Michel qui parle à Zacharie; il représente le Messie envoyé de Dieu pour demeurer au milieu de son peuple. Jésus-Christ a vécu au milieu d'Israël; il a prêché dans toute la Palestine, dans Jérusalem et dans le temple, et il a donné tant de preuves de sa divinité et de sa mission, que les Juifs sont inexcusables de ne l'avoir pas reconnu (2): *Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent.*

ÿ. 13. SILEAT OMNIS CARO A FACIE DOMINI. Que tout tremble et s'humilie quand le Seigneur parle. Ce silence que le prophète ordonne, est une marque d'empire et d'autorité souveraine, de la part de Celui qui tient en respect toutes les créatures. Voyez *Habacuc.* 11. 20. *Sophon.* 1. 7. L'auteur du premier livre des Maccabées (3) dit que toute la terre fut dans le silence devant Alexandre. Ce prince imposa silence au monde ancien.

(1) *Inscription at Behistun, dans le Journal of the R. As. Society, XIV. 1.*

(2) *Joan. xv. 24.*

(3) 1. *Macc. 1. 3. Pertransiit usque ad fines terræ, et accepit spolia multitudinis gentium, et siluit terra a facie ejus.*

CHAPITRE III

Le grand prêtre Jésus est accusé par Satan. On lui ôte ses habits sales et on lui en donne de précieux. Le Seigneur l'exhorte à lui être fidèle, et promet de récompenser sa fidélité. Orient ou germe promis. Pierre mystérieuse.

1. Et ostendit mihi Dominus Jesum, sacerdotem magnum, stantem coram angelo Domini; et Satan stabat a dextris ejus ut adversaretur ei.

1. Le Seigneur me fit voir ensuite le grand prêtre Jésus, qui était devant l'ange du Seigneur; et Satan était à sa droite, pour l'accuser.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. OSTENDIT MIHI JESUM, SACERDOTEM MAGNUM, STANTEM CORAM ANGELO; ET SATAN STABAT A DEXTRIS EJUS. *Le même ange*, qui jusqu'ici a toujours accompagné Zacharie, *lui fit voir le grand prêtre Jésus*, fils de Josédec (1), *debout devant l'ange du Seigneur*; et Satan était à sa droite pour sataniser. Jésus et Satan étaient debout devant l'ange; Satan comme accusateur (2), était à la droite. Satan (3) en hébreu, signifie en général un adversaire, un accusateur, un calomniateur. Ici il est traduit dans les Septante par δῆλολος, qui signifie un médisant, un calomniateur. C'est le nom que les Écritures (4) donnent au démon, ennemi du genre humain, et l'accusateur de nos frères. Mais quel était le crime dont Satan accusait Jésus? Il paraît par la suite que c'était quelque iniquité, puisque le juge ayant prononcé qu'on lui ôtât ses habits sales, lui dit (5): *Je vous ai dépouillé de votre iniquité, et je vous ai revêtu d'un habit précieux*. Saint Jérôme (6) croit que l'iniquité du grand prêtre consistait en ce qu'il avait épousé une femme étrangère pendant son séjour à Babylone. D'autres (7) croient qu'il était accusé d'avoir toléré ce désordre dans ses propres fils. Esdras nous apprend expressément qu'ils avaient des femmes étrangères (8): mais il ne dit rien de pareil du grand prêtre. D'autres veulent que Jésus représente ici toute la nation juive, et que cet adversaire qui l'accuse devant l'ange, représente les ennemis du peuple du Seigneur, qui portèrent leur accusation devant Darius, et qui essayèrent de faire interrompre la construction du temple

reprise depuis peu (9). Le grand prêtre paraît avec des habits sales, en posture d'accusé; parce que, comme chef de la nation, il portait en quelque sorte les péchés du peuple, qui étaient toujours censés subsister, tant que le roi ne lèverait pas la défense de continuer ce travail. Aussi l'ange prononce-t-il ici deux souhaits. Le premier, que Satan soit réprimé, parce que le Seigneur a choisi Jérusalem; que *ce lison, qui a été tiré du feu*, y soit remis. Le second, que Jésus soit revêtu d'habits précieux, parce que son iniquité est pardonnée. Ce dernier sens nous paraît le plus littéral.

Plusieurs anciens pères (10) ont expliqué ce passage de Jésus-Christ; et il faut avouer qu'à le considérer en lui-même, sans égard à la liaison qu'il a avec ce qui suit, l'application qu'on en fait au Sauveur est très heureuse. Jésus-Christ a bien voulu se revêtir de la forme de pécheur, et paraître comme tel avec des habits sales, pour plaider notre cause contre Satan. Mais si on joint ce passage à ce qui en est une suite naturelle, il sera difficile, suivant la remarque de saint Jérôme (11), de l'entendre du Messie: car nous lisons au verset 8: *Ecoutez, Jésus, mon grand prêtre, vous, et vos amis qui sont auprès de vous, je vais faire venir l'Orient, qui est mon serviteur*. Comment Dieu promet-il le Messie au Messie même? Comment annonce-t-il la venue de l'Orient à Jésus-Christ, qui était lui-même promis sous ce nom? Mais cette difficulté n'est pas insoluble. Jésus, fils de Josédec, peut être considéré sous

(1) Agg. i. 1.

(2) Psal. cviii. 6. Constitue super eum peccatorem, et diabolus (Heb. Satan) stet a dextris ejus.

(3) יהשטן עבד עז ימינך רשעו Les Septante: Κζι ὁ δῆλολος εἰστήκει ἐκ δεξιῶν αὐτοῦ ἀντιτίθεσθαι αὐτῷ.

(4) Apoc. xii. 10.

(5) Voyez le Ÿ. 4.

(6) Hieronym. et Hebræi apud eundem.

(7) Chald. ad Ÿ. 3. Lyr. Tir. Grot. Drus. Sanct.

(8) 1. Esdr. x. 18.

(9) 1. Esdr. iv. 1. 4. et seq. v. et vi.

(10) Vide Origen. homil. ix. in Levit. et xiv. in Luc. - Justin Mart. in dialog. cum Tryph. - Tertul. contra Jud. ad finem. - Ambros. de fide lib. iii. c. 4. - Chrysost. homil. v. ex variis in Matth. locis. - Greg. Mag. Moral. lib. ii. c. 20. - Lactant. lib. iv. c. 14.

(11) Hieron. in Ÿ. 8.

2. Et dixit Dominus ad Satan: Increpet Dominus in te, Satan: et increpet Dominus in te, qui elegit Jerusalem! Numquid non iste torris est erutus de igne?

3. Et Jesus erat indutus vestibus sordidis, et stabat ante faciem angeli.

4. Qui respondit, et ait ad eos qui stabant coram se, dicens: Auferte vestimenta sordida ab eo. Et dixit ad eum: Ecce abstuli a te iniquitatem tuam, et indui te mutatoris.

5. Et dixit: Ponite cidarim mundam super caput ejus. Et posuerunt cidarim mundam super caput ejus, et induerunt eum vestibus; et angelus Domini stabat.

6. Et contestabatur angelus Domini Jesum, dicens:

7. Hæc dicit Dominus exercituum: Si in viis meis ambulaveris, et custodiam meam custodieris, tu quoque judicabis domum meam, et custodies atria mea, et dabo tibi ambulantes de his qui nunc hic assistunt.

2. Et le Seigneur dit à Satan: Que le Seigneur te réprime, ô Satan! que le Seigneur te réprime, lui qui a élu Jérusalem pour sa demeure. N'est-ce pas là ce tison qui a été tiré du milieu du feu?

3. Jésus était revêtu d'habits sales, et il se tenait devant la face de l'ange.

4. Alors l'ange dit à ceux qui étaient debout devant lui: Otez-lui ses vêtements sales. Puis il dit à Jésus: Voici: ce que je vous ai dépouillé de votre iniquité, et que je vous ai revêtu d'un vêtement précieux.

5. En même temps il ajouta: Mettez-lui sur la tête une tiare éclatante. Et ils lui mirent sur la tête une tiare éclatante, et ils le revêtirent de vêtements précieux. Cependant l'ange était debout.

6. Et le même ange du Seigneur fit cette déclaration à Jésus, et lui dit:

7. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Si vous marchez dans mes voies, si vous observez tout ce que j'ai commandé que l'on observe, vous gouvernerez aussi ma maison, et vous garderez mon temple; et je vous donnerai quelques-uns de ceux qui assistent ici devant moi, afin qu'ils marchent toujours avec vous.

COMMENTAIRE

deux points de vue; comme figure de Jésus-Christ, et comme grand prêtre des Juifs. Sous la première idée, il est revêtu d'habits sales, et il conteste avec le démon. C'est sous cet aspect qu'il a été envisagé par les pères. Comme souverain pontife des Juifs, l'ange lui annonce la venue du Libérateur attendu de toute sa nation. Il n'y a ainsi aucune contradiction.

Ÿ. 2. DIXIT DOMINUS AD SATAN: INCREPET DOMINUS IN TE, SATAN. Ces deux *Seigneurs*, dont l'un dit à Satan que le Seigneur le réprime, marquent le Père et le Fils; de même qu'au psaume cix: *Dixit Dominus Domino meo: Sede a dextris meis*. L'un et l'autre sont nommés du nom de Jéhovah (1). Quelques auteurs (2) croient que le premier Seigneur était l'ange devant lequel le grand prêtre Jésus et Satan comparaissaient. Zacharie lui donne le nom de Seigneur, comme Abraham le donne à celui des anges à qui il parla, et devant qui il se prosterna (3); et Moïse à celui qui lui apparut dans le buisson (4); enfin comme l'Écriture le donne ordinairement aux anges, qui ont apparu aux anciens patriarches (5); à Abraham, à Jacob, à Moïse, à Josué, à Gédéon, à Manué, à David, à Salomon.

NUMQUID NON ISTE TORRIS EST ERUTUS DE IGNE? Expression proverbiale qu'on a déjà vue dans Amos (6), pour signifier ce qui échappe amoindri d'un danger. Jérusalem avait comme passé par le feu de la guerre; elle avait été réellement brûlée

et démolie par les Chaldéens. Le Seigneur l'avait comme arrachée du milieu de l'incendie; et toute brûlée, tout abattue qu'elle était, il voulait la rétablir. Le démon, ennemi des Juifs, jaloux de sa prospérité, l'accuse devant le Seigneur, et lui objecte ses anciennes iniquités: mais le juge renvoie l'accusateur, en disant: N'est-ce pas cette ville qui a tant souffert? N'a-t-elle pas assez expié ses anciennes fautes? Le Seigneur ne lui a-t-il pas rendu ses bonnes grâces? D'autres l'expliquent du grand prêtre Jésus, fils de Josédec. N'est-il pas comme un tison du milieu du feu? N'a-t-il pas assez souffert durant sa captivité à Babylone?

Ÿ. 4. INDUITE MUTATORIS. *Je vous ai revêtu d'habits précieux*; à la lettre (7), *d'habits à changer*; d'habits qu'on ne met que dans les fêtes. Comme ses habits sales et malpropres désignaient l'état d'oppression et d'humiliation des Juifs; ainsi ses habits plus propres et plus précieux marquaient le changement qui devait arriver à la nation, et sa prospérité renaissante. Les Septante (8): *Revêtez-le d'un habit trainant*.

Ÿ. 5. PONITE CIDARIM MUNDAM. Le terme hébreu (9) signifie la tiare propre au grand prêtre, le bonnet de byssus (10) sur lequel on mettait la lame d'or.

Ÿ. 7. TU QUOQUE JUDICABIS DOMUM MEAM. *Vous gouvernerez ma maison*; vous la jugerez; vous y exercerez la souveraine autorité; ou du moins vous y tiendrez le premier rang. Les Hébreux

(1) ויאמר יהוה אל השטן יצטר יהוה כך
(2) Vide Sancti. huc. n. 7. - Alberti. Stunica, Mont. Vasquez. S. Thom. disp. cxii. c. 4. Drus.
(3) Genes. xviii. 1. 2. 13. et seq.
(4) Exod. iii. 2. - Act. vii. 20.
(5) Genes. xxxii. 29; xxxv. 9. - Judic. vi. 12; xiii. 3. 9.

- 1. Reg. iii. 21. etc.
(6) Amos. iv. 11. Sicut torris raptus ab incendio.
(7) הלבוש אשר מהלבינה
(8) ἵνα ἵσθαι ἵσθαι ἵσθαι ἵσθαι
(9) צניף טהור
(10) Exod. xxviii. 4. - Levit. viii. 9.

8. Audi, Jesu, sacerdos magne, tu et amici tui, qui habitant coram te, quia viri portendentes sunt: Ecce enim ego adducam servum meum Orientem.

8. Écoutez, ô Jésus, grand prêtre ! vous et vos amis qui sont auprès de vous, parce qu'ils sont destinés pour être la figure de l'avenir. Je vais faire venir l'Orient mon serviteur.

COMMENTAIRE

furent toujours soumis ou aux Perses, ou aux Grecs, ou aux Égyptiens, ou aux Syriens, ou enfin aux Romains, depuis le retour de leur captivité jusqu'à la ruine de leur nation ; ce fut leur état habituel, si l'on en excepte quelques intervalles, pendant lesquels ils furent gouvernés par les princes Asmonéens, ou par le grand Hérode ; et encore ces princes n'étaient pas absolument indépendants. Mais, dans ces temps de dépendance où vécut les Juifs, même aux plus mauvais jours, le grand prêtre était considéré comme chef politique et religieux de la nation. Sans parler de Zorobabel, d'Esdras et de Néhémie, qui jouirent de quelque autorité sous la domination persane, tous les grands prêtres furent regardés comme les chefs réels de la nation, et comme les premiers juges du pays. C'est ce que nous apprend Josèphe (1). Il dit qu'après la captivité, l'état des Juifs fut aristocratique, mêlé d'oligarchie, et que les grands prêtres eurent le gouvernement jusqu'au règne des Asmonéens. Et en parlant du grand prêtre Jésus, fils de Josédec, il dit que lui et ses descendants gouvernèrent la Judée sous la forme d'un état populaire, jusqu'au temps d'Antiochus Eupator, pendant quatre cent quatorze ans. Mais on ne doit pas s'imaginer que les grands prêtres aient gouverné avec une autorité despotique et indépendante. Il y eut toujours, ou presque toujours des gouverneurs, auxquels le grand prêtre était subordonné, dont il dépendait dans ce qui regardait le gouvernement politique, et auquel on rapportait les affaires importantes. Ainsi le pouvoir du souverain pontife était borné à la connaissance des causes et des procès du peuple, et au gouvernement particulier. Il ne pouvait faire ni la guerre, ni la paix, ni traiter avec aucun prince étranger, ni entrer dans aucune alliance au nom de sa nation, que sous le bon plaisir et avec la permission de la cour de Perse, ou du gouverneur de la province.

DABO TIBI AMBULANTES DE HIS QUI NUNC HIC ASSISTUNT. Je vous donnerai pour adjoints, pour

intendants et pour conseillers, quelques-uns de ces anges qui sont ici. C'est le Seigneur qui fait ces promesses à Jésus. A la lettre (2) : *Je vous donnerai des marcheurs, ou des messagers, des compagnons de voyage, d'entre ceux qui sont ici.* Ils vous accompagneront pour vous garder ; ils auront l'intendance, et surveilleront le pays, pour vous avertir de ce qui s'y passe. Voyez verset 9, et *Zach. iv, 10.* A peu près comme cet ange que le Seigneur promet à Moïse (3) : *Ecce ego mit-tam angelum meum, qui præcedat te, et custodiat in via, et introducat in locum quem paravi.* Les Septante (4) : *Je vous donnerai des personnes qui converseront au milieu de ceux-ci.* Théodoret l'explique des successeurs du grand prêtre : *Je vous choisirai d'entre vos fils des héritiers de votre dignité.* L'hébreu littéral : *Et dabo tibi ambulationes inter stantes istos.*

§. 8. AUDI, JESU, ... ET AMICI TUI, ... QUIA VIRI PORTENDENTES SUNT. Écoutez, ô Jésus, vous, et vos amis, parce qu'ils sont destinés pour être la figure de l'avenir ; ou plutôt (5), parce que ce sont des gens qui veulent des prodiges, qui ne se laissent persuader qu'à force de miracles. Ils veulent des gages de ma protection, pour l'entreprise qu'ils ont commencée de rebâtir le temple ; ils veulent des prodiges, pour savoir si c'est moi qui l'ordonne, et si la chose réussira. Ou bien (6) : Puisque ce sont des gens habiles à interpréter les prodiges, je vais leur en donner qui les affermiront dans leur bonne résolution.

ADDUCAM SERVUM MEUM ORIENTEM. Je m'en vais faire venir l'Orient, qui est mon serviteur. Les anciens Juifs et les chrétiens reconnaissent sous ce nom d'Orient, le Messie, qui devait paraître sous le second temple. C'était l'opinion universelle de la Synagogue (7). Jésus-Christ a paru comme un soleil sans tache, pour éclairer le monde plongé dans les ténèbres. Sa naissance est aussi pure, aussi éclatante que celle de cet astre, qui fait la beauté, la vie, l'ornement de la nature. Quelques pères (8) croient que le Seigneur pro-

(1) *Joseph. Antiq. lib. xi. c. 4.* Πολιτεία χρωόμενοι ἀριστοκρατική μετ' ὀλιγαρχίας. Οἱ γὰρ ἀρχιερεῖς προσετίθεσαν τῶν πραγμάτων ἄχρισ οὐ τοῦ ἀσαμοναίου συνέθη βασιλευειν ἐχθόνους. *Vide eundem Antiq. lib. xi. c. 8.* Τότε δε τῶν ὑποτρεψάντων αἰχμαλώτων Ἰησοῦς ὁ τοῦ Γ' ὠσεδέκ τὴν ἀρχιερωσύνην λαμβάνει. Οὗτος δὲ καὶ δι' ἐχθονοῦ αὐτοῦ, πεντεκαίδεκα ἅπαντες, μέχρι βασιλείως Ἀντιόχου τοῦ Ἐ' ὑπάταρος ἐπολιτεύοντο δημοκρατικῶς ἢ τετρακόσια δεκατέσσαρα.

(2) הָאֲנָשִׁים הַבְּרִיחִים בְּיָדֵינוּ הֵם הַמְּבַרְכִים לְךָ יְהוָה

(3) *Exod. xxiii. 20.*

(4) Les Septante : Δούτω σοι ἀναστρεφομένους ἀναμέσον τῶν ἐστηκότων τούτων.

(5) הַבְּרִיחִים הֵם הַמְּבַרְכִים לְךָ *Viri portentli.*

(6) Les Septante : Διότι ἄνδρες παρατοσκόποι εἰσίν.

(7) *Vide Grot. hic. et ad Agg. ii. 8.*

(8) *Theodoret. Euseb. Demonstr. lib. iv. Ita et Hebraei recentiores, et Grot. hic.*

9. Quia ecce lapis quem dedi coram Jesu : super lapidem unum septem oculi sunt; ecce ego cœlabo sculpturam ejus, ait Dominus exercituum, et auferam iniquitatem terræ illius in die una.

10. In die illa, dicit Dominus exercituum, vocabit vir amicum suum subter vitem et subter ficum.

9. Car voici la pierre que j'ai mise devant Jésus. Il y a sept yeux sur cette unique pierre. Je la taillerai et la graverai moi-même avec le ciseau, dit le Seigneur des armées; et j'effacerai en un jour l'iniquité de cette terre.

10. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, l'ami invitera son ami sous sa vigne et sous son figuier.

COMMENTAIRE

met ici d'envoyer Zorobabel, qui était un symbole du Messie, et qui devait rétablir le temple. Les versets 11 et 12 du chapitre vi, favorisent ce sentiment.

Mais quel miracle que Zorobabel, alors prince de Juda, et qui était depuis si longtemps dans Jérusalem, y soit envoyé de Dieu ? Envoie-t-on d'ailleurs ceux qui sont déjà venus ? Si l'on voulait désigner quelque homme sous le nom d'Orient, ne serait-ce pas plutôt Néhémie, qui revint quelques années plus tard dans la Judée, et qui rétablit les murs et les portes de Jérusalem (1) ? Mais quand on l'expliquerait littéralement de Zorobabel ou de Néhémie, il est toujours incontestable que l'un et l'autre étaient figures du Messie, et que ni l'un ni l'autre n'a rempli toutes les espérances des Juifs, ni répondu à l'idée que nous donne l'Écriture de cet *Orient*, qui devait effacer l'iniquité de Juda en un jour, et rétablir la paix dans le monde. Car c'est le même qui est désigné dans ce passage sous le nom d'*Orient* ou de *Germe*; et dans le suivant, sous le nom de *Pierre chargée de sept yeux*. Le nom de *Germe* (2) se donne au Messie dans Isaïe, iv, 2, Jérémie, xxiii, 7, et xxxiii, 15, et cette dénomination est une espèce de prophétie de sa naissance miraculeuse d'une Vierge. Zorobabel, en un certain sens moins propre, pouvait aussi porter ce nom, parce qu'il était comme le germe et le rejeton de la maison de David. La chaldéen porte : *Voici que j'amène le Messie, mon serviteur, et il sera manifesté* (3). Ce fut sous le nom d'*Orient* que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, annonça la réalisation de cette prophétie lorsqu'il disait : *In quibus visitavit nos Oriens ex alto : Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent* (4).

Ÿ. 9. SUPER LAPIDEM UNUM SEPTEM OCULI SUNT. Cette figure désignait encore le Messie. Il est souvent nommé (5) la pierre du bâtiment, la pierre angulaire, la pierre qui a été rejetée par les bâtisseurs, la pierre précieuse et éprouvée. Le nom de

rocher (6) désigne ordinairement le Seigneur. Les sept yeux qui sont sur cette pierre, marquent ou les sept dons du Saint-Esprit, ou les divines perfections de Jésus-Christ; ou plutôt les sept Esprits, qui sont comme les yeux du Seigneur, qui parcourent toute la terre, et qui lui rendent compte de ce qui s'y passe. Il est bon de remarquer ici que les Juifs, revenus depuis quelques années de Babylone, avaient conservé l'idée du gouvernement de ce pays; et que Dieu, pour se mettre à leur portée, leur représentait les anges à peu près comme les officiers d'un grand prince, comme les conseillers des rois de Perse. On appelait *les yeux du roi*, Βασιλέως ὀφθαλμοί, ceux qui avaient l'inspection sur les gouverneurs de provinces, et qui rendaient compte au roi de tout ce qu'ils découvraient dans le gouvernement. Ici le Seigneur fait voir à Zacharie une pierre où il y avait sept yeux, qui marquaient autant d'anges, qui devaient veiller à l'exécution du temple. Ces sept anges devaient servir de conseillers, de gardes, d'intendants à Zorobabel, ainsi qu'il est insinué au verset 10 du chapitre suivant. Le Seigneur avait aussi promis des anges au grand prêtre Jésus, afin qu'ils l'assistassent. Nous avons vu qu'ils sont nommés *messagers* ou *compagnons de route*, au verset 7.

Le nom de *sept* se met quelquefois pour plusieurs (7); et à la lettre, une pierre à sept yeux peut fort bien signifier un marbre, un jaspe, ou une autre pierre de prix veinée par diverses couleurs. L'œil est mis pour la couleur parmi les Hébreux (8). Mais le verset 10 du chapitre iv nous persuade que le nombre de sept en cet endroit est fixe et déterminé. La pierre est Jésus-Christ et ses sept yeux (*Apocalyp.* v, 6) représentent la plénitude des grâces.

EGO CÆLABO SCULPTURAM EJUS. *Je la taillerai, et je la graverai moi-même avec le ciseau* (9); comme un sculpteur, qui taille un morceau de marbre, et qui en fait un ornement d'architecture.

(1) II. Esdr. II. III. IV. et seq.

(2) הַנְּבִי מִבְּיַת אֵת עֲבָדֵי צִפְחָה. *Vide et Zach.* VI. 12.

(3) אֲנִי מֵיָמִי יָת עֲבָרֵי מְשִׁיחָה וְיִתְגַּלִּי

(4) *Luc.* I. 78.

(5) *Isai.* XXXIII. 16. - *Psal.* CXXVII. 23. - *Matt.* XXI. 42. 44.

Act. IV. 11. - *Rom.* IX. 32. 33.

(6) *Vide* I. *Reg.* II. 2. - II. *Reg.* XXII. 3. וְיִתְגַּלִּי מִלְּפָנֶיךָ יְיָ.

- *Psal.* XVII. 3; XVII. 32; XVIII. 15. et *passim*.

(7) I. *Reg.* II. 5. - *Psal.* XI. 7. - *Prov.* XXI. 16. - *Isai.* IV. 11.

(8) *Vide* *Levil.* XIII. 5. 37. 55. - *Num.* II. 7. - *Ezech.*

I. 7; X. 9. - *Dan.* X. 6.

(9) הַנְּבִי מִכְּתַב פִּתְחָה

Les Septante (1) : *Je creuse une fosse*. Mais les autres traductions (2) reviennent à la Vulgate. Zorobabel, aidé du Seigneur, vient à bout de relever le temple ruiné et d'y mettre la dernière pierre. *Zach. iv, 7*. Jésus-Christ, par sa propre puissance, bâtit un temple au Seigneur avec des pierres vivantes et précieuses (3), qu'il forme et qu'il taille lui-même par ses instructions, par son exemple, par sa grâce. Ou, dans un autre sens, le Père éternel taille lui-même cette pierre angu-

laire, Jésus-Christ, en formant son corps dans le sein de la bienheureuse vierge Marie.

AUFERAM INIQUITATEM TERRÆ ILLIUS IN DIE UNA. Par la Passion de ce même Jésus, mort sur la croix pour sauver les hommes et en faire des frères (ŷ. 10) heureux de vivre ensemble dans l'Église, en attendant le ciel. — Vivre en paix sous son figuier et sa vigne indique, d'après les idées juives, le bonheur, le calme, l'existence la plus agréable.

(1) Ἰδοὺ ἐγὼ ὀρύσσω βόθρον.

(2) *Aqu.* Διαγλύψω ἀνοιγμα αὐτῆς. *Theod. et Sym.* Sculpam sculpturam ejus.

(3) 1. *Petr.* II. 5. Et ipsi tanquam lapides vivi super-ædificamini, domus spiritualis, etc.

CHAPITRE IV

Chandelier d'or ayant sept lampes sur sept branches, et deux oliviers à ses côtés. Zorobabel achèvera le temple dont il a posé les fondements. Les sept lampes sont les sept yeux du Seigneur : les deux oliviers sont les deux oints de l'huile sainte.

1. Et reversus est angelus qui loquebatur in me, et suscitavit me quasi virum qui suscitatur de somno suo.

2. Et dixit ad me : Quid tu vides ? Et dixi : Vidi, et ecce candelabrum aureum totum, et lampas ejus super caput ipsius, et septem lucernæ ejus super illud, et septem infusoria lucernis quæ erant super caput ejus.

3. Et duæ olivæ super illud; una a dextris lampadis, et una a sinistris ejus.

4. Et respondi, et aio ad angelum qui loquebatur in me, dicens : Quid sunt hæc, domine mi ?

5. Et respondit angelus qui loquebatur in me, et dixit ad me : Numquid nescis quid sunt hæc ? Et dixi : Non, domine mi.

1. Et l'ange qui parlait en moi revint, et me réveilla, comme un homme qu'on réveille de son sommeil.

2. Et il me dit : Que voyez-vous ? Je vois, répondis-je, un chandelier tout d'or, qui a une lampe au haut de sa tige, et sept lampes sur ses branches. Je vis qu'il y avait sept canaux pour faire couler l'huile dans les lampes qui étaient sur le chandelier.

3. Il y avait aussi deux oliviers qui s'élevaient au dessus, l'un à droite de la lampe, et l'autre à gauche.

4. Alors je dis à l'ange qui parlait en moi : Seigneur, qu'est-ce que ces choses ?

5. Et l'ange qui parlait en moi me répondit : Ne savez-vous pas ce que c'est ? Non, mon seigneur, lui dis-je.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ET REVERSUS EST ANGELUS QUI LOQUEBATUR IN ME, ET SUSCITAVIT ME. *L'ange qui parlait en moi, revint et me réveilla*, comme un homme qu'on éveille de son sommeil. D'où revint-il, et où était-il allé ? Le prophète n'en a rien dit précédemment. Zacharie a déclaré au commencement de sa prophétie, qu'il avait eu ses visions la nuit, en songe (1). Il dit que l'ange, qui jusque-là l'avait conduit et lui avait expliqué tout ce que Dieu lui avait fait voir, se tourna vers lui, et le frappa comme un homme que l'on veut éveiller. L'ange ne s'était point absenté ; mais il s'était seulement approché du grand prêtre Jésus, auquel s'adresse tout le chapitre précédent ; et après avoir parlé, il revint à Zacharie. Il sembla au prophète qu'il le frappait, pour l'éveiller : mais tout cela se passa en vision, de même que ce qu'il a vu jusqu'ici.

Ÿ. 2. ECCE CANDELABRUM AUREUM TOTUM, ET LAMPAS EJUS SUPER CAPUT IPSIUS, ET SEPTEM LUCERNÆ EJUS SUPER ILLUD. L'hébreu (2) : *J'ai vu un chandelier tout d'or, et un vase sur sa tête, et sept lampes sur le chandelier, et sept entonniers, ou sept canaux pour les sept lampes*. On doit d'abord se faire une idée distincte de la forme de ce chandelier. Il avait sept branches, et sept lampes, de même que le chandelier du temple, dont Moïse nous a donné la description (3).

La différence qu'il y a entre celui de Moïse et celui de Zacharie, c'est que, dans le premier, les prêtres mettaient séparément l'huile dans chaque lamperon ; et ici l'huile se communiquait également aux sept lamperons par sept canaux qui recevaient l'huile d'un réservoir commun, placé à la tête, au haut du chandelier ; et ce réservoir était rempli d'huile par deux tyaux qui tenaient à deux oliviers placés aux deux côtés du chandelier (4). Nous ne croyons pas que cette lampe ait jamais existé : mais la composition n'en est nullement difficile. Nous voyons tous les jours des lampes à plusieurs lumignons, qui tirent toute leur nourriture d'un réservoir commun.

La difficulté consiste à développer l'énigme cachée sous la vision de ce chandelier. Les deux oliviers qui sont à ses côtés, marquent Jésus ; fils de Josédec, et Zorobabel. C'est ce que l'ange nous apprend au verset 14. Les sept lampes, sont les sept yeux du Seigneur, qui parcourent toute la terre (5). Ces lampes signifient la même chose que les sept yeux que nous avons vus sur la pierre, au verset 9 du chapitre précédent. Comme les sept lampes éclairent les deux oliviers qui sont à leurs côtés, et qu'elles reçoivent d'eux leur entretien, l'huile sans laquelle elles ne pourraient éclairer ; ainsi les sept Esprits donnés au grand prêtre Jésus et à Zorobabel, pour leur servir d'yeux, sont

(1) Zach. 1. 8.

(2) הגה מנורת זהב כלה גויה על ראשה ושבעה נרתיה עליה
שבעה ושבעה מוצקות למרות

(3) Exod. xxxvii. 17. 18.

(4) Infra Ÿ. 12.

(5) Infra Ÿ. 10.

6. Et respondit, et ait ad me, dicens : Hoc est verbum Domini ad Zorobabel, dicens : Non in exercitu, nec in robore, sed in spiritu meo, dicit Dominus exercituum.

7. Quis tu, mons magne, coram Zorobabel ? In planum ; et educet lapidem primarium, et exæquabit gratiam gratiæ ejus.

8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

9. Manus Zorobabel fundaverunt domum istam, et manus ejus perficient eam ; et scietis quia Dominus exercituum misit me ad vos.

10. Quis enim despexit dies parvos ? Et lætabuntur, et videbunt lapidem stanneum in manu Zorobabel. Septem isti oculi sunt Domini, qui discurrent in universam terram.

11. Et respondi, et dixi ad eum : Quid sunt duæ olivæ istæ, ad dexteram candelabri, et ad sinistram ejus ?

6. Alors il me répondit : Voici la parole que le Seigneur adresse à Zorobabel. Vous n'espèrerez ni en une armée, ni en aucune force humaine, mais en mon esprit, dit le Seigneur des armées.

7. Qui êtes-vous, grande montagne, devant Zorobabel ? Vous serez aplanie. Il mettra la principale pierre au temple ; et il rendra ce second aussi beau que le premier.

8. Alors le Seigneur m'adressa la parole, et me dit :

9. Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront entièrement : et vous saurez que c'est le Seigneur qui parcourt toute la terre.

10. Qui est celui qui fait peu de cas de ces faibles commencements du temple ? Il sera dans la joie, lorsqu'il verra Zorobabel, le plomb à la main. Ce sont là les sept yeux du Seigneur qui parcourent toute la terre.

11. Alors je lui dis : Que marquent ces deux oliviers à la droite du chandelier et à la gauche ?

COMMENTAIRE

spécialement attachés à leur personne, ils agissent par eux et pour eux ; par eux en prévenant ou en suivant leurs désirs, pour eux en les éclairant de leurs lumières.

Ÿ. 6. HOC EST VERBUM DOMINI AD ZOROBABEL : NON IN EXERCITU..... SED IN SPIRITU MEO. Vous exécuterez l'entreprise que vous avez commencée ; vous achèverez le temple du Seigneur, dont vous avez jeté les fondements (1). Mais ce ne sera ni par vos propres forces, ni par le secours d'une armée ; je vous donnerai mon Esprit. C'est cet Esprit qui est désigné ici par les sept lampes ; et au chapitre précédent, par les sept yeux ; Esprit, dont le Messie doit recevoir la pénitence (2) ; l'Esprit de sagesse, d'intelligence, de conseil, de force, de science, de piété, de crainte du Seigneur. C'est ainsi que s'exprime Isaïe, en parlant du Sauveur, dont Jésus, fils de Josédéc, et Zorobabel n'étaient que des figures. On voit par cet exemple comment les Écritures s'expliquent l'une l'autre.

Ÿ. 7. QUIS TU, MONS MAGNE, CORAM ZOROBABEL ? IN PLANUM. Montagne de Sion, qui êtes aujourd'hui chargée de ruines, que deviendrez-vous devant Zorobabel ? Il vous aplanira, et surmontera toutes ces difficultés, qui paraissent au dessus des forces du peuple. On peut aussi entendre par cette montagne, ou les ennemis des Juifs, qui firent ce qu'ils purent pour s'y opposer ; ou Darius, dont ils espéraient obtenir la défense de continuer la construction du temple : mais ils furent trompés dans leur attente (3). Les Septante (4) : *Et vous, grande montagne, qu'êtes-vous devant Zorobabel, pour corriger ?* L'hébreu : *Vous serez comme une plaine.*

EDUCET LAPIDEM PRIMARIUM, ET EXÆQUABIT GRATIAM GRATIÆ EJUS. Il tirera du milieu de ces ruines la pierre qui doit faire le couronnement de l'édifice, et il lui donnera une beauté qu'elle n'avait point auparavant, soit en l'enrichissant de sculptures, soit en la mettant dans un lieu plus apparent. L'hébreu (5) : *Il fera paraître la principale pierre.* Mais quelle est cette principale pierre ? la première pierre ou la dernière ? Le texte peut signifier l'un et l'autre ; *capitalis lapis* peut désigner celle qui sert de fondement, ou celle qui sert de couronnement. L'une et l'autre est également capitale. On la posera *aux acclamations* de tout le peuple, qui criera : *Qu'elle soit agréable au Seigneur*, et qu'elle dure longtemps !

Ÿ. 9. MANUS ZOROBABEL FUNDAYERUNT DOMUM ISTAM, ET MANUS EJUS PERFICIENT EAM. Il faut distinguer deux époques dans la construction du temple. La première fois qu'on y travailla, ce fut immédiatement au retour de la captivité (6), comme nous le voyons dans Esdras : mais la seconde fois, sous le règne de Darius. La première fondation n'eut point de suite ; on fut obligé d'interrompre l'ouvrage pendant environ quatorze ans : mais la seconde fois, Zorobabel eut la gloire d'achever son entreprise. Le temple fut achevé la sixième année de Darius (7), quatre ans après qu'on eut repris le travail.

Ÿ. 10. QUIS ENIM DESPEXIT DIES PARVOS ? ET LÆTABUNTUR, ET VIDEBUNT LAPIDEM STANNEUM IN MANU ZOROBABEL. L'hébreu porte (8) : *Qui a méprisé le jour des petites choses ?* Vous autres Juifs de peu de foi, qui ne jugez que sur les apparences, et mesurez toutes choses sur vos propres forces ; qui

(1) *Infra* Ÿ. 9.

(2) *Isai.* xi. 2. *Requiescet super eum Spiritus Domini, Spiritus sapientiæ et intellectus, Spiritus consilii et fortitudinis, Spiritus scientiæ et pietatis, et replebit eum Spiritus timoris Domini.*

(3) *Esdr.* v. 6.

(4) Les Septante : *Τίς εἶ σύ τὸ ὄρος τὸ μέγα πρό προσώπου Ζοροβάβελ τοῦ κατορθώσαντος.* *Heb.* לבישור

(5) והוציא את האבן הראשה חזן חזן לה

(6) 1. *Esdr.* v. 16.

(7) 1. *Esdr.* vi. 16.

(8) כי בז ליום קטנות

12. Et respondi secundo, et dixi ad eum: Quid sunt duæ spicæ olivarum quæ sunt juxta duo rostra aurea in quibus sunt suffusoria ex auro?

13. Et ait ad me, dicens: Numquid nescis quid sunt hæc? Et dixi: Non, domine mi.

14. Et dixit: Isti sunt duo filii olei, qui assistunt dominatori universæ terræ.

12. Je lui dis encore une seconde fois: Que signifient ces deux oliviers, qui sont auprès des deux becs d'or, où sont les canaux d'or par où coule l'huile?

13. Ne savez-vous pas, me dit-il, ce que cela signifie? Je lui répondis: Non, mon seigneur.

14. Et il me dit: Ces deux oliviers sont les deux oints de l'huile sacrée, qui assistent devant le Dominateur de toute la terre.

COMMENTAIRE

avez regardé comme une entreprise téméraire celle de Zorobabel, pour rétablir le temple; vous vous réjouirez dans peu, lorsque vous verrez ce prince de Juda, le plomb et le niveau à la main, hâter l'ouvrage, et le conduire heureusement à sa perfection. *Lapidem stanneum* (1), une pierre d'étain; c'est-à-dire, un plomb de maçon, un niveau. Les Hébreux appellent *pierres* les poids des marchands et en général tout ce qui tient lieu de poids. *Vous n'aurez point une pierre et une pierre dans votre sac*, dit Moïse (2); vous ne vous servirez point de deux sortes de poids, l'un juste et l'autre faux.

SEPTEM ISTI OCULI SUNT DOMINI, QUI DISCURRUNT IN UNIVERSAM TERRAM. Les sept lampes que vous avez vues, marquent les sept anges, qui sont comme les yeux et les inspecteurs dont Dieu se sert pour s'instruire de ce qui se passe sur toute la terre. Les rois de Perse avaient des officiers, qu'on appelait les *Yeux du roi* (3), parce qu'ils étaient comme ses espions, que le roi voyait par leurs yeux, et savait par leur moyen tout ce qui se passait dans son royaume. L'Écriture, pour s'accommoder à l'idée des Hébreux, dit en plus d'un endroit qu'il y a sept Esprits bienheureux en la présence du Seigneur, qui sont comme les premiers officiers de sa cour, qui lui rendent compte de tout ce qui se passe dans le monde. C'est ainsi que Raphaël, qui conduisit le jeune Tobie, déclara, un moment avant de disparaître (4), qu'il était un des sept anges qui sont toujours devant le Seigneur. Et saint Jean, dans l'Apocalypse (5), dit qu'il a vu l'Agneau debout; il avait sept cornes et sept yeux, qui sont les Esprits de Dieu envoyés par toute la terre. Pour exécuter la grande entreprise que Zorobabel et le grand prêtre Jésus avaient commencée, Dieu leur promet

le secours de ses sept Esprits, de ses *sept Yeux*, de ses premiers anges.

Ÿ. 12. QUID SUNT DUÆ SPICÆ OLIVARUM, QUÆ SUNT JUXTA DUO ROSTRA AUREA, IN QUIBUS SUNT SUFFUSORIA EX AURO? Cette demande revient à celle du verset précédent, à laquelle l'ange n'a point fait de réponse. Les deux oliviers, et leurs deux branches qui s'inclinaient sur les deux canaux, ou sur les deux entonnoirs d'or, ne signifient qu'une même chose. L'hébreu (6): *Que veulent dire ces deux épis, ou ces deux grappes d'olives d'or, qui sont à côté des deux entonnoirs d'or, qui répandent l'huile par en haut dans les lampes?*

Ÿ. 14. ISTI SUNT DUO FILII OLEI, QUI ASSISTUNT DOMINATORI UNIVERSÆ TERRÆ. Ces deux branches d'olivier désignent Jésus, fils de Josédéc, et Zorobabel, les deux chefs de la nation juive; l'un pour la religion et l'autre pour le civil (7); tous deux oints du Seigneur, ou *fils de l'onction*. Le premier, en qualité de grand prêtre, était oint de l'huile sainte; et le second, comme successeur des anciens rois de Juda, avait reçu la même onction dans la personne de ses ancêtres et était l'oint du Seigneur, son ministre, le prince de son peuple, destiné à lui bâtir un temple et à réparer les maux que les Chaldéens avaient faits à son peuple. L'un et l'autre est éclairé des sept lampes, et assisté des sept Esprits. Tous deux versent l'huile pour entretenir ces lampes, parce que les sept esprits n'agissent que d'après leurs désirs et ne font que suivre leur détermination (8): *Sunt administratorii spiritus*. Ils sont envoyés pour leur aider à exécuter leur louable entreprise. Les Septante (9): *Ce sont-là les deux fils de la graisse*. Aquila et Théodotion (10): *Les deux fils de l'éclat*, ou de la splendeur.

(1) חֲזֵקֵי הַזָּהָב הַזֶּה Les Septante: Τὸν λίθον τὸν κασσιτέρειον.

(2) Deut. xxv. 13.

(3) Aristophan. Comæd. Acharnes. Καὶ οὖν ἄγοντες ἤκομεν Ψενδαρτάδαν τὸν βασιλέως ὑψαλμὸν. Ad quem locum Scoliastes. Οὕτω ἐκάλουσιν τοὺς σατράπας δι' ὅτι πάντα ο βασιλεὺς ἐπισκοπεῖ. Vide et Apul. lib. de mundo Arist. politic. lib. iii. Heliodor. lib. i. etc.

(4) Tob. xii. 15. Ego sum Raphael angelus, unus ex septem qui astamus ante Dominum.

(5) Apocalyps. i. 4. et v. 6.

(6) חֲזֵקֵי הַזָּהָב הַזֶּה הַזֶּה שְׁנֵי בָנֵי זָהָב שֶׁיְהוָה שֶׁהוּא מְשַׁלֵּחַ בָּהֶם לְהַלְכֵם לְהַלְכֵם Les Septante: Τὶ οἱ δύο κλάδοι τῶν ἐλαίων οἱ ἐν ταῖς χερσὶ τῶν δύο μυστήρων τῶν χρυσῶν τῶν ἐπιγέοντων καὶ ἐπαναγόντων τὰς ἐπαρυστρίδας τὰς χρυσᾶς;

(7) Comparez le chapitre vi. 11, 13.

(8) Hebr. i. 14.

(9) Οἱ δύο υἱοὶ τῆς πλοῦτητος.

(10) Aqu. Ὑποὶ τῆ; στίλβονότητος. Theodot. Τῆ; λαμπροτήτος. Heb. חֲזֵקֵי הַזָּהָב הַזֶּה שְׁנֵי בָנֵי זָהָב Sym. Duo filii olei.

CHAPITRE V

Livre volant qui est appelé malédiction, et qui consume la maison des prévaricateurs. Femme assise dans un vase ; elle est appelée l'impiété, et le vase est fermé d'une masse de plomb. Deux femmes ailées enlèvent ce vase et le portent dans la terre de Sennaar.

1. Et conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi, et ecce volumen volans.

2. Et dixit ad me : Quid tu vides ? Et dixi : Ego video volumen volans ; longitudo ejus viginti cubitorum, et latitudo ejus decem cubitorum.

3. Et dixit ad me : Hæc est maledictio quæ egreditur super faciem omnis terræ ; quia omnis fur, sicut ibi scriptum est, judicabitur, et omnis jurans ex hoc similiter judicabitur.

1. Je me retournai ensuite ; et ayant levé les yeux, je vis un livre qui volait.

2. Et l'ange me dit : Que voyez-vous ? Je lui dis : Je vois un livre volant, long de vingt coudées, et large de dix.

3. L'ange ajouta : C'est la malédiction qui va se répandre sur la face de toute la terre. Car tout voleur sera jugé par ce qui est écrit dans ce livre ; et quiconque jure faussement sera jugé de même par ce que ce livre contient.

COMMENTAIRE

§. 1. ECCE VOLUMEN VOLANS. Je vis dans l'air un volume long de vingt coudées, et large de dix. Les anciens livres étaient composés de plusieurs feuilles, ou de plusieurs morceaux de vélin, attachés bout à bout. On les roulait autour d'un bâton, comme le pratiquent encore aujourd'hui les Juifs, dans les volumes qui sont en usage dans leurs synagogues. Ces sortes de livres ne s'écrivaient ordinairement que d'un côté ; et on n'a aucune preuve que celui-ci ait été autrement, puisque le prophète n'en dit rien. Les Septante (1), au lieu d'une volume, lisent *une faux*. Aquila et Théodotion (2) emploient le terme de διφθέρα, qui signifie une peau préparée et en général un livre écrit sur du vélin. Jupiter, disent les poètes, en avait un sur lequel il inscrivait les crimes des hommes, et les châtimens qu'il leur destinait. De temps en temps il jetait les yeux sur ces feuilles, et punissait les coupables. De là vint le proverbe (3) : *Jupiter a enfin regardé dans son livre* ; pour dire qu'après avoir attendu longtemps, il a enfin châtié le crime. Cette opinion des païens revient assez à cet endroit, où le volume que vit Zacharie, renferme les peines et les péchés des hommes.

§. 3. HÆC EST MALEDICTIO QUÆ EGREDITUR SUPER FACIEM OMNIS TERRÆ. Dans ce livre sont contenus les maux qui vont inonder tout le pays ; les peines et les malédictions que Dieu prononce contre tous les pécheurs. On peut limiter ces malédictions aux Juifs, ou les étendre aux Chaldéens et à tout leur empire. Dans la première supposition, Dieu prononce la sentence de con-

damnation contre tous ceux des Juifs et des Israélites, qui se sont rendus coupables d'injustice et de parjure. Il menace de faire entrer dans leurs maisons sa vengeance comme un feu, qui les consumera. Le vase au milieu duquel était l'iniquité, représentée sous la figure d'une femme enfermée par une masse de plomb, représente la même chose que le livre. Le Seigneur a enlevé l'iniquité de Juda et d'Israël, en les faisant transporter à Babylone et en Assyrie par deux femmes, ou par deux nations, les Assyriens et les Chaldéens. C'est à Babylone qu'est le règne et la base de l'iniquité. Ceux de Juda et d'Israël, qui ne se sont point convertis, qui n'ont point voulu quitter ce séjour, pour retourner au pays de leurs pères, et qui ont persévéré dans leurs iniquités, demeureront dans ce pays, et y périront dans leur endurcissement.

Mais en expliquant ceci des Chaldéens, on peut dire que le volume qui paraît en l'air, contient les menaces et les malédictions prononcées depuis longtemps contre ces peuples, contre les crimes, les brigandages, les violences, les fraudes, les parjures dont ils se sont souillés. Ce volume est prêt à fondre sur leurs maisons ; la malédiction n'en sortira point, que leur demeure, que Babylone ne soit abîmée. L'iniquité de cette insolente nation, figurée par une femme assise dans un vase, a été réprimée, et comme renfermée au fond de ce vase par une masse de plomb qui en ferme l'orifice ; c'est-à-dire, par la puissance des Perses, qui a renversé le trône des Chaldéens et

(1) Les Septante : Καὶ ἰδοὺ ὄραμα πεποιημένον. Ils ont lu מגל au lieu de מנילה

(2) Aq. et Theodot. Διφθέρα. Sym. Κεφαλίς.

(3) Οὗ Ζεὺς κατείδε Κρόνιος εἰς τὰς διφθέρας.

4. Educam illud, dicit Dominus exercituum; et veniet ad domum furis, et ad domum jurantis in nomine meo mendaciter; et commorabitur in medio domus ejus, et consumet eam, et ligna ejus, et lapides ejus.

5. Et egressus est angelus qui loquebatur in me, et dixit ad me: Leva oculos tuos, et vide quid est hoc quod egreditur.

6. Et dixi: Quidnam est? Et ait: Hæc est amphora egrediens. Et dixit: Hæc est oculus eorum in universa terra.

7. Et ecce talentum plumbi portabatur, et ecce mulier una sedens in medio amphoræ.

8. Et dixit: Hæc est impietas. Et projecit eam in medio amphoræ, et misit massam plumbeam in os ejus.

9. Et levavi oculos meos, et vidi: et ecce duæ mulieres egredientes; et spiritus in alis earum, et habebant alas quasi alas milvi, et levaverunt amphoram inter terram et cœlum.

10. Et dixi ad angelum qui loquebatur in me: Quæ istæ deferunt amphoram?

4. Je le ferai sortir, dit le Seigneur des armées; il entrera dans la maison du voleur, et dans la maison de celui qui jure faussement en mon nom; et il demeurera au milieu de cette maison, et il la consumera avec tout le bois et toutes les pierres.

5. Alors l'ange qui parlait en moi sortit, et me dit: Levez les yeux, et considérez ce qui va paraître.

6. Et qu'est-ce? lui dis-je. Il me répondit: C'est un vase qui sort. Et il ajouta: Ce vase est ce qu'on voit en eux dans toute la terre.

7. Et voilà que l'on portait une masse de plomb; et j'aperçus une femme assise au milieu du vase.

8. Alors l'ange me dit: C'est là l'impunité. Et il jeta la femme au fond du vase, et en ferma l'entrée avec la masse de plomb.

9. Je levai ensuite les yeux, et voilà que je vis deux femmes qui sortaient. Le vent soufflait dans leurs ailes, qui étaient semblables à celles d'un milan; et elles élevèrent le vase entre le ciel et la terre.

10. Je dis à l'ange qui parlait en moi: Où ces femmes portent-elles ce vase?

COMMENTAIRE

ruiné leur monarchie. Ce vase est porté par deux femmes dans le pays de Sennaar, dans la Babylonie, où on lui bâtit une maison, où on l'affermi sur sa base; sans toutefois que l'iniquité paraisse, ni qu'elle sorte du fond du vase où elle est renfermée. Les Chaldéens, toujours également corrompus, également disposés à mal faire, sont réprimés par les Médo-Perses. Ce sont-là ces deux femmes ailées, qui se saisissent du vase, et qui lui bâtissent une demeure dans la Babylonie. Les Chaldéens ne sont point entièrement exterminés; mais ils sont assujettis, réduits à ne pouvoir faire mal à personne. Cette seconde hypothèse nous paraît mieux liée avec ce qui suit.

Ÿ. 4. AD DOMUM JURIS, ET AD DOMUM JURANTIS. Sous ces deux noms, on comprend tous les autres crimes, ou des Hébreux, ou des Chaldéens. Le vol marque les injustices et les violences exercées contre les hommes; le parjure, toutes les fautes commises contre Dieu. Nabucodonosor est désigné sous le nom de voleur dans plus d'un endroit de Jérémie (1). Sa maison est Babylone.

Ÿ. 6. HÆC EST AMPHORA EGREDIENS. ET DIXIT: HÆC EST OCLUS EORUM IN UNIVERSA TERRA. Cette seconde vision représente la même chose que la première: les crimes et le châtement des Israélites ou des Chaldéens, suivant les deux hypothèses que nous avons proposées. L'hébreu (2): *Voici un éphah qui sort, qui paraît, qui se fait voir; et l'ange me dit: Tel est leur œil dans toute la*

terre. Voilà à quoi ils ressemblent; voilà leur véritable portrait. Les Septante (3): *Il dit: Voilà une mesure qui sort; et il ajouta: Telle est leur iniquité dans toute la terre.* L'éphah est une mesure de capacité, qui contenait près de vingt-neuf litres.

Ÿ. 7. ECCE TALENTUM PLUMBI PORTABATUR. *Je vis une masse de plomb qui était suspendue par une main invisible, et prête à tomber; elle tomba en effet bientôt après sur la bouche du vase, et la ferma entièrement.* L'hébreu à la lettre (4), *un talent, ou un lingot de plomb; et au verset suivant (5), une pierre de plomb.*

ECCE MULIER UNA SEDENS IN MEDIO AMPHORÆ. *J'aperçus une femme assise au milieu du vase; au dedans de l'éphah (6), à peu près de même qu'on nous représente dans les médailles égyptiennes des dieux assis dans une cruche figurant une barque (7).* La femme dont il est parlé ici, marquait l'iniquité, comme l'ange le déclare au verset suivant: *Hæc est impietas (8).*

Ÿ. 8. PROJECIT EAM IN MEDIO AMPHORÆ. Dom Calmet traduit l'hébreu (9): *Elle se jeta au milieu de l'éphah.* Voyant la masse de plomb qui allait fondre sur elle, elle se retira au dedans du vase, et aussitôt le plomb tomba sur l'orifice du vase, et le ferma entièrement. Le sens de la Vulgate est plus généralement suivi.

Ÿ. 9. ECCE DUÆ MULIERES EGREDIENTES. Ces deux femmes signifient, selon les Juifs (10), les

(1) Jerem. iv. 7; xlviij. 8. 32; li. 48.

(2) וְהָיָה עֵינֵינוּ כְּכַל הָאָרֶץ

(3) Καὶ εἶπεν· Τοῦτο τὸ μέτρον τὸ ἐκπορευόμενον. Καὶ εἶπεν· Ἄστυ ἔστιν ἡ ἀδικία αὐτῶν ἐν πάτρῃ τῆ γῆ. Ils ont lu עֵינֵינוּ au lieu de כְּכַל הָאָרֶץ

(4) כְּכַל עֶפְרַח

(5) אֲבָן עֶפְרַח Les Septante: Τὸν λίθον τοῦ μολεῖδου.

(6) בתוך האיפה Les Septante: Ἐν μέσῳ τοῦ μέτρον.

(7) Voyez Vaillant, Hist. Reg. Egypt. Appendic.

(8) וְהָיָה עֵינֵינוּ כְּכַל הָאָרֶץ Les Septante: Ἄστυ ἔστιν ἡ ἀνομία αὐτῶν.

(9) וישלך אתה אל הוך האיפה

(10) Judæi apud Hieron.

11. Et dixit ad me : Ut ædificetur ei domus in terra Sennaar, et stabiliatur, et ponatur ibi super basem suam.

11. Il me répondit : Dans la terre de Sennaar, afin qu'on lui bâtisse là une maison, et qu'il y soit placé, et affermi sur sa base.

COMMENTAIRE

Mèdes et les Grecs, qui ont affligé les Babylo-niens, et qui ont établi leur monarchie dans leur pays. Mais saint Jérôme croit qu'elles désignent les Hébreux eux-mêmes, dont les uns, savoir ceux du royaume d'Israël, furent emmenés captifs par les Assyriens ; et les autres, c'est-à-dire, ceux de Juda, par les Chaldéens. D'autres (1) croient que ces deux femmes signifient de mauvais anges. Mais il y a beaucoup plus d'apparence que, comme la femme renfermée dans le vase signifie l'iniquité de Babylone, les deux femmes qui l'abattent dans la Babylonie, sont les Perses et les Mèdes. Il est assez ordinaire, dans l'Écriture, de représenter les nations, les provinces et les villes, sous l'emblème de femmes.

HABEBANT ALAS QUASI ALAS MILVI. *Leurs ailes étaient semblables à celles d'un milan ;* ou à celles d'une cigogne, selon l'hébreu (2) ; ou, comme celles d'une huppe, selon les Septante (3). Aquila, Symmaque et Théodotion traduisent, *un héron* (4). Saint Jérôme a suivi les rabbins qui tiennent que

c'est *un milan*. Mais les hébraïsants admettent presque tous que c'est la cigogne. On ignore d'ailleurs, la plupart du temps, la vraie signification des mots hébreux qui marquent les animaux.

Ÿ. 11. UT ÆDIFICETUR EI DOMUS IN TERRA SENNAAR. *Afin qu'on lui bâtisse une maison dans la terre de Sennaar, dans le pays de Babylone.* Les Chaldéens répandus dans tout l'Orient, et dans toutes les provinces de leur vaste empire, sont resserrés par les Perses, dans les limites de leur propre pays. Ils y demeurent dans leur maison, dans Babylone. C'est là que leur iniquité est renfermée, sans pouvoir affliger les peuples comme autrefois. Ou, si on veut l'expliquer des Juifs qui ne voulurent pas retourner dans leur pays : Ils demeurèrent à Babylone, et ne vinrent plus dans la Judée, pour la souiller comme autrefois par leur iniquité. L'Écriture (5) nous apprend qu'il n'y eut que ceux dont Dieu toucha le cœur, qui profitèrent de la liberté que Cyrus leur accordait de retourner dans leur patrie.

(1) *Vide Sanct. hic. n. 27. 28.*

(2) ככנפי החסידה

(3) Les Septante : Ὡς πτέρυγας ἑρωπος.

(4) *Hieronym. hic.*

(5) 1. Esdr. 1. 5. Surrexerunt principes patrum ... et omnis cujus Deus suscitavit spiritum, ut ascenderent ad ædificandum templum.

CHAPITRE VI

Quatre chars avec des attelages de chevaux de différentes couleurs vont exécuter les arrêts de la justice de Dieu. Couronnes destinées à être mises sur la tête du grand prêtre Jésus, en lui annonçant celui qui a pour nom l'Orient ou le Germe et qui bâtira un temple au Seigneur.

1. Et conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi : et ecce quatuor quadrigæ egredientes de medio duorum montium; et montes, ærei.

2. In quadriga prima equi rufi, et in quadriga secunda equi nigri,

3. Et in quadriga tertia equi albi, et in quadriga quarta equi varii et fortes.

4. Et respondi, et dixi ad angelum qui loquebatur in me : Quid sunt hæc, domine mi?

5. Et respondit angelus, et ait ad me : Isti sunt quatuor venti cœli, qui egrediuntur ut stent coram dominatore omnis terræ.

6. In qua erant equi nigri, egrediebantur in terram aquilonis; et albi sunt post eos, et varii egressi sunt ad terram austri.

1. M'étant retourné, je levai les yeux, et j'eus cette vision. Je voyais quatre chariots qui sortaient d'entre deux montagnes; ces montagnes étaient des montagnes d'airain.

2. Il y avait au premier chariot des chevaux roux, au second des chevaux noirs,

3. Au troisième des chevaux blancs, et au quatrième des chevaux tachetés et vigoureux.

4. Je dis alors à l'ange qui parlait en moi : Qu'est-ce que cela, mon seigneur ?

5. L'ange me répondit : Ce sont les quatre vents du ciel, qui sortiront pour paraître devant le Dominateur de toute la terre.

6. Les chevaux noirs du second chariot allaient vers le pays de l'aquilon; les chevaux blancs les suivirent; et les tachetés allèrent dans le pays du midi.

COMMENTAIRE

§. 1. ECCE QUATUOR QUADRIGÆ EGREDIENTES DE MEDIO DUORUM MONTIUM; ET MONTES, MONTES ÆREI. Ces quatre chariots peuvent désigner en général les vengeances du Seigneur; et les deux montagnes d'airain, les deux parties de la montagne des Oliviers dont il sera question plus bas (xiv, 4), ou les monts Sion et Moria. Selon d'autres, ces quatre chariots désignent autant d'empires; et l'on peut dire qu'ils sont montés par quatre anges, ou quatre princes exécuteurs de la vengeance du Seigneur. La couleur de leurs chevaux n'est pas sans quelque mystère; et nous croyons que cette vision des quatre chariots est identique, quant au sens, à celle des quatre cornes, rapportée au chapitre I (1).

§. 5. ISTI SUNT QUATUOR VENTI CÆLI, QUI EGREDIUNTUR UT STENT CORAM DOMINATORE OMNIS TERRÆ. Ces quatre chariots marquent les anges qui sont envoyés de la part de Dieu aux quatre vents, et vers toutes les parties du monde, pour y exercer sa vengeance. Ces anges sont appelés les quatre vents, parce qu'ils parcourent le monde, pour y châtier les méchants. On attribue ici à chaque monarchie un ange, suivant l'opinion chaldéenne reçue alors parmi les Juifs. On voit le même sentiment dans Daniel (2), et en plus d'un endroit du

Nouveau Testament (3). Au lieu d'être des anges tutélaires, ici ce sont des anges vengeurs.

§. 6. EQUINIGRI EGREDIEBANTUR IN TERRAMAQUILONIS. On ne parle pas du premier chariot, parce que, figurant la Chaldée, il avait disparu. Le pays de l'aquilon désigne ordinairement l'Assyrie et la Chaldée. Les chevaux noirs du second chariot marquent Cyrus à la tête des Perses et des Mèdes. Le noir marque ou la violence de ces peuples, ou l'excès de la vengeance exercée contre les Chaldéens. Il vaut mieux toutefois passer sur la couleur des chevaux, et ne pas y chercher trop de mystère.

ALBI EGRESSI SUNT POST EOS. L'empire des Grecs, fondé par Alexandre le Grand, succéda immédiatement à celui des Perses. L'esprit qui animait Alexandre, n'était pas la cruauté; il était plutôt clément et débonnaire que cruel. S'il a commis quelque action de férocité, c'est lorsque le vin avait étouffé sa raison. Les Juifs ressentirent les effets de sa bienveillance. Il pleura le malheur de son ennemi. Il ne combattait que pour la gloire.

VARIi EGRESSI SUNT AD TERRAM AUSTRI. Ce quatrième chariot désigne les Romains, si l'on veut que cette vision soit la répétition, sous d'autres

(1) Zach. i. 18.

(2) Dan. x. 13. 20. 21; XII. 1.

(3) Act. XXI. 9. Vir Macedo quidam erat stans, etc. Act. I. 20; II. 1. et seq.

7. Qui autem erant robustissimi, exierunt, et quærebant ire et discurrere per omnem terram. Et dixit : Ite, perambulate terram ; et perambulaverunt terram.

8. Et vocavit me, et locutus est ad me, dicens : Ecce qui egrediuntur in terram aquilonis, requiescere fecerunt spiritum meum in terra aquilonis.

9. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

10. Sume a transmigratione, ab Holdai, et a Tobia, et ab Idaia ; et venies tu in die illa, et intrabis domum Josiæ, filii Sophoniæ, qui venerunt de Babylone.

11. Et sumes aurum et argentum, et facies coronas, et pones in capite Jesu, filii Josedec, sacerdotis magni ;

7. Les plus forts parurent ensuite ; et ils demandaient d'aller et de courir par toute la terre. Et le Seigneur leur dit : Allez, courez par toute la terre. Et ils courent par toute la terre.

8. Alors il m'appela et me dit : Voici, ceux qui vont du côté de l'aquilon, ont entièrement satisfait la colère que j'avais conçue contre le pays d'aquilon.

9. Le Seigneur m'adressa encore sa parole, et me dit :

10. Recevez ce que vous donneront Holdaï, Tobie et Idaïe, qui reviennent du lieu où ils étaient captifs. Vous irez lorsqu'ils seront arrivés, et vous entrerez dans la maison de Josias, fils de Sophonie, qui est aussi venu de Babylone.

11. Et vous recevrez d'eux de l'or et de l'argent ; et vous en ferez des couronnes que vous mettrez sur la tête du grand prêtre Jésus, fils de Josédéc.

COMMENTAIRE

symboles, de celle des quatre cornes. Mais on peut y voir aussi les Ptolomées qui régèrent sur l'Égypte. Les Ptolomées, ou Lagides, sont assez bien représentés par des chevaux de diverses couleurs. On en vit de bons ; on en vit de mauvais. Les uns gouvernèrent avec modération ; et les autres avec cruauté. Ce fut toujours un mélange de bien et de mal : mais le mal l'emporta de beaucoup. Voilà quelle fut la route du premier attelage du quatrième chariot.

ŷ. 7. QUI AUTEM ERANT ROBUSTISSIMI, EXIERUNT, ET QUÆREBANT IRE ET DISCURRERE PER OMNEM TERRAM. Ceux-ci font partie de l'attelage du quatrième chariot. Ils marquent peut-être les Séleucides, qui possédèrent le royaume de Syrie, la Cilicie, et les provinces mésopotamiennes. L'ambition des princes de ce royaume, surtout celle d'Antiochus le Grand, et la vaste étendue de leurs états justifient ce qui est dit ici, qu'ils demandaient d'aller et de courir par toute la terre. Ils coururent en effet, et firent souffrir bien des peuples par leurs vexations et leurs guerres presque continuelles. Les Septante (1), au lieu de *chevaux forts*, traduisent des chevaux *de diverses couleurs*, ici, et au verset 3. Si on l'entend des Romains, on peut y voir les conquêtes postérieures à celles de César, sous l'empire, après la chute de la république.

Il n'y a rien de plus formidable sur la terre, que la puissance des rois. Ceux qui leur sont assujettis, *doivent leur obéir, non seulement par la crainte*, comme dit saint Paul, mais par devoir de conscience ; et ceux qui sont le plus attachés à Dieu, les respectent encore plus que les autres ; parce qu'ils honorent en leur personne Celui qui leur a mis l'épée entre les mains, et la couronne sur la tête, et qu'ils révèrent dans une puissance humaine un ordre divin.

Mais ils reconnaissent en même temps ce que marque ici le prophète, que cette puissance, quelque souveraine qu'elle paraisse, est assujettie à

une autre sans comparaison plus grande ; et que ceux qui sont les rois des hommes, ne sont que les serviteurs et les ministres de Celui qui règne avec un empire absolu sur les rois comme sur le reste des hommes ; car il a fait, selon la parole du Sage, les grands comme les petits, et il est également le maître et le juge des uns et des autres.

C'est pourquoi le prophète a dit que les plus fiers de ces monarques et de ces conquérants *ont demandé à Dieu le pouvoir de courir le pays* ; c'est-à-dire, de s'assujettir les nations les plus puissantes, et que, l'ayant reçu, ils ont porté leur empire jusqu'aux extrémités du monde. Ces princes ont cru ne faire que ce qu'il leur plaisait, ne suivre que leur volonté ; et ils ont suivi, sans y penser, les ordres du Ciel. La fureur et l'ambition ont été leurs guides dans leurs grandes entreprises ; mais une sagesse divine, utilisant d'une manière incompréhensible tous ces mouvements déréglés, les a conduits où il lui a plu, malgré l'égarément de leur cœur et la vanité de leurs pensées. Et lorsqu'ils ont cru ne satisfaire que leur vengeance, ils ont exécuté, sans qu'ils le sussent, celle de Dieu, comme il dit lui-même : *Requiescere fecerunt spiritum meum*.

Heureux celui qui ne se contente pas de regarder ces chariots courir sur la terre, mais qui, comme le prophète, élève les yeux en haut pour voir d'où ils partent ; heureux celui qui adore ces arrêts immuables de la providence et de la justice de Dieu, marquées par ces montagnes d'airain, dont David a dit : *Votre justice est comme des montagnes qui s'élèvent jusque dans les nuées : Justitia tua sicut montes Dei* (2).

ŷ. 8. REQUIESCERE FECERUNT SPIRITUM MEUM IN TERRA AQUILONIS. Cyrus et Alexandre flagellèrent tour à tour la terre de l'Aquilon, c'est-à-dire la Chaldée.

ŷ. 11. FACIES CORONAS, ET PONES IN CAPITE JESU. Ces personnes à qui Zacharie s'adresse, et qui étaient revenues depuis peu de Babylone,

(1) Καὶ ψαροὶ ἐξεπορεύοντο. Heb. מַיְסַרְיָהוּ Aqu. Κρατερούς, οὐ κραταιούς.

(2) Psalm. xxxv. 7.

12. Et loqueris ad eum, dicens: Hæc ait Dominus exercituum, dicens: Ecce vir Oriens nomen ejus, et subter eum orietur, et ædificabit templum Domino.

13. Et ipse extruet templum Domino; et ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo; et erit sacerdos super solio suo, et consilium pacis erit inter illos duos.

14. Et coronæ erunt Helem, et Tobiaë, et Idaïæ, et Hem, filio Sophoniaë, memoriale in templo Domini.

15. Et qui procul sunt venient, et ædificabunt in templo Domini; et sciatis quia Dominus exercituum misit me ad vos. Erit autem hoc, si auditu audieritis vocem Domini Dei vestri.

12. Et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Voilà l'homme, l'Orient est son nom. Ce sera un germe qui poussera de lui-même, et il bâtira un temple au Seigneur.

13. Il bâtira un temple au Seigneur; il sera couvert de gloire; il s'assiéra sur son trône, et il dominera. Le grand prêtre sera aussi assis sur le sien; et il y aura entre eux une alliance de paix.

14. Ces couronnes seront consacrées au nom d'Hélem, de Tobie, d'Idaïe, et de Hem, fils de Sophonie, comme un monument dans le temple du Seigneur.

15. Ceux qui sont les plus éloignés viendront et bâtiront dans le temple du Seigneur; et vous saurez que c'est le Seigneur des armées qui m'a envoyé vers vous. Tout ceci arrivera si vous écoutez avec soumission la voix du Seigneur votre Dieu.

COMMENTAIRE

avaient apporté de l'or, qu'elles destinaient au temple. Le Seigneur ordonne qu'il soit employé à faire des couronnes au grand prêtre Jésus et à Zorobabel, comme il est insinué au verset 13. *Ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur in solio suo.*

§. 12. ECCE VIR ORIENS NOMEN EJUS, ET SUBTER EUM ORIETUR, ET ÆDIFICABIT TEMPLUM DOMINO. L'hébreu (1) : *Voici un homme ; son nom est le rejeton : Il poussera, ou il germera de lui-même, mot à mot, de dessous soi, il bâtira le temple au Seigneur.* Le premier sens qui se présente à l'esprit, en lisant ces paroles, est que le prophète désigne Zorobabel sous le nom de rejeton, qui pousse de lui-même, ou de germe qui pousse par dessous lui. Zorobabel était le rejeton, l'espérance, le germe de la maison de David. Dieu lui fit l'honneur de le choisir pour rétablir son temple (2). Ce sens est littéral et historique; et le peuple à qui Zacharie parlait, ne porta peut-être pas plus loin ses pensées. Mais la vue du prophète était bien plus relevée; il voulait nous désigner par là le Messie, dont Zorobabel n'était que l'ombre et la figure. Voyez ce qu'on a dit sur le verset 8 du chapitre III. Ces paroles, *le germe qui germera de lui-même, ou de dessous soi*, ne conviennent dans la rigueur qu'à Jésus-Christ, vrai rejeton de David, qui, dans sa naissance temporelle, n'emprunte rien d'aucun homme; mais sort d'une Vierge immaculée, comme un rejeton de sa souche (3) : *Egrediatur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet.*

§. 13. IPSE PORTABIT GLORIAM, ET SEDEBIT. Il

portera une des couronnes que vous ferez faire (4) et il s'assiéra sur un trône comme prince de Juda, et chef du peuple revenu de captivité. Les Septante (5) : *Il recevra la vertu, et sera assis, etc.*

§. 14. CORONÆ ERUNT HELEM, ET TOBIÆ... Ces couronnes seront consacrées au nom d'Hélem et de Tobie, comme un monument dans le temple. Quoique ces couronnes soient mises sur la tête du grand prêtre Jésus et de Zorobabel, elles ne leur appartiendront point; on les mettra dans le temple parmi les autres offrandes qu'on y conserve; elles y seront consacrées comme un monument de la piété de ceux qui ont offert l'or dont elles sont faites. Il est parlé dans les Maccabées (6) des couronnes d'or qu'on offrait au temple.

§. 15. ET QUI PROCUL SUNT VENIENT. *Ceux qui sont les plus éloignés viendront* pour aider à rebâtir le temple. En effet, la nouvelle qu'on avait recommencé à bâtir le temple, excita les Juifs les plus éloignés à revenir dans leur patrie, ou du moins à envoyer leurs offrandes à ce sanctuaire, qui faisait l'objet de leurs plus douces espérances. Les rabbins (7) veulent qu'Ananias, Azarias et Misaël, compagnons de Daniel, y soient venus avec beaucoup d'autres. On ne peut douter que, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, plusieurs Juifs ne soient retournés dans leur pays. La promptitude surprenante avec laquelle le temple fut rebâti, prouve tout à la fois l'ardeur des chefs, et le nombre des ouvriers. On ne mit que quatre ans à ce prodigieux ouvrage (8), auquel Salomon avait employé sept ans avec une infinité d'ouvriers, et des dépenses incroyables.

(1) הנה איש צמח שמו ופחתו יצא מבנה את הכל יהוה

(2) Vide Theodoret. et Hieronym. hic.

(3) Isai. xi. 1.

(4) Supra §. 11.

(5) Ἀ'υ'ός λήψεται ἀρετήν, καὶ καθίσεται, etc. Heb. וישב הוה

(6) 1. Macc. 1. 23; IV. 57. — (7) Hieronym. hic.

(8) 1. Esdr. vi. 15. cum. Agg. 1. 1. et 1. Esdr. v. 1.

CHAPITRE VII

Députation aux prêtres du Seigneur touchant les jeûnes observés durant la captivité. Défaut de ces jeûnes. Œuvres de justice que le Seigneur recommande et dont le mépris attire sa colère.

1. Et factum est in anno quarto Darii regis, factum est verbum Domini ad Zachariam, in quarta mensis noni, qui est casleu.

2. Et miserunt ad domum Dei, Sarasar, et Rogommelech, et viri qui erant cum eo, ad deprecandam faciem Domini ;

3. Ut dicerent sacerdotibus domus Domini exercituum, et prophetis, loquentes : Numquid flendum est mihi in quinto mense, vel sanctificare me debeo, sicut jam feci multis annis ?

4. Et factum est verbum Domini exercituum ad me, dicens :

1. La quatrième année du règne de Darius, le Seigneur adressa sa parole à Zacharie, le quatrième jour du neuvième mois, qui est le mois de Casleu :

2. Sarasar, Rogommelech, et ceux qui étaient avec lui, envoyèrent à la maison de Dieu pour présenter leurs prières devant le Seigneur,

3. Et pour faire cette demande aux prêtres de la maison du Seigneur des armées, et aux prophètes : Faut-il que nous pleurions encore au cinquième mois, et devons-nous faire abstinence comme nous avons déjà fait pendant plusieurs années ?

4. Et le Seigneur des armées m'adressa la parole et me dit :

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. IN ANNO QUARTO DARI. En 518. Le mois Casleu répond à novembre et à décembre, suivant la rencontre des lunaisons.

Ÿ. 2. MISERUNT AD DOMUM DEI SARASAR ET ROGOMMELECH. *Sarasar et Rogommelech envoyèrent à la maison de Dieu*, pour savoir du grand prêtre si l'on devait continuer les jeûnes qu'on observait depuis la destruction du temple. Les Juifs du temps de saint Jérôme enseignaient que ces personnes qui envoient à la maison de Dieu, étaient des Perses, officiers du roi Darius, qui observaient une partie des pratiques religieuses des Juifs de leur pays. Théodoret croit que c'étaient les chefs des Cuthéens, ou Samaritains ; ou enfin de quelque autre peuple étranger établi dans la Palestine. Sanctius, Ménochius, et d'autres commentateurs veulent que ç'aient été des Juifs répandus dans la Judée, loin de Jérusalem, qui avaient à leur tête Sarasar et Rogommelech. Mais nous aimons mieux dire que cette députation était venue de Babylone, ou au moins de quelques lieux de Babylonie, où Sarasar et Rogommelech avaient un grand nombre de Juifs sous leur gouvernement. Des Juifs de Judée n'auraient point envoyé exprès pour savoir la résolution des

prêtres à cet égard. Ils étaient dans le pays, et allaient au temple trois fois l'année ; ils ne pouvaient ignorer ni la pratique ni le sentiment des prêtres. De plus, la réponse de Zacharie semble supposer qu'il parle à des étrangers, à des gens venus de la Chaldée (1) : *Lorsque vous avez jeûné le cinquième et le sixième mois, il y a déjà soixante-dix ans passés, est-ce pour moi que vous avez jeûné ?* Il paraît vouloir dire que, depuis soixante-dix ans, ils jeûnaient à Babylone. Il est incontestable qu'il demeura un très grand nombre de Juifs en ce pays, même après Cyrus et Darius. Les Septante (2) : *Sarasar, et le roi Rogon, et ses gens envoyèrent à Béthel*. On pourrait traduire l'hébreu (3) : *Sarasar, et Rogommelech avaient été envoyés à la Maison de Dieu, etc.*

Ÿ. 3. NUMQUID FLENDUM EST MIHI IN QUINTO MENSE ? Le jeûne et les pleurs qu'on observait au cinquième mois, étaient établis en mémoire de l'incendie du temple, qui fut brûlé par les Chaldéens, le dixième jour du cinquième mois (4). Et le jeûne du septième mois, dont il est parlé au verset 5, s'observait en mémoire de la mort de Godolias et de la dispersion du reste du peuple qui était avec lui (5).

(1) Zach. vii. 5.

(2) Καὶ ἐξαπέστειλεν εἰς Βασιθὴλ Σαρασάρ, καὶ Ρ'ογώμ ὁ Βασιλεὺς.

(3) וישלח בנהאל שראצר ורנגז בלך

(4) Jerem. lii. 13. cum. xxxix. 8.

(5) Jerem. xli. 1. 2. 3. et iv. Reg. xxv. 25.

5. Loquere ad omnem populum terræ, et ad sacerdotes, dicens : Cum jejunaretis, et plangeretis in quinto et septimo per hos septuaginta annos, numquid jejunium jejunastis mihi ?

6. Et cum comedistis et bibistis, numquid non vobis comedistis et vobismetipsis bibistis ?

7. Numquid non sunt verba quæ locutus est Dominus in manu prophetarum priorum, cum adhuc Jerusalem habitaretur, et esset opulenta, ipsa et urbes in circuitu ejus, et ad austrum, et in campestribus habitaretur ?

8. Et factum est verbum Domini ad Zachariam, dicens :

9. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Judicium verum judicate, et misericordiam et miserationes facite, unusquisque cum fratre suo.

10. Et viduam, et pupillum, et advenam, et pauperem nolite calumniari ; et malum vir fratri suo non cogitet in corde suo.

11. Et noluerunt attendere, et averterunt scapulam recedentem, et aures suas aggravaverunt ne audirent.

5. Parlez à tout le peuple de la terre et aux prêtres, et dites-leur : Lorsque vous avez jeûné, et que vous avez pleuré le cinquième et le septième mois, pendant ces soixante-dix années, est-ce pour moi que vous avez jeûné ?

6. Et lorsque vous avez mangé et que vous avez bu, n'est-ce pas pour vous-même que vous avez mangé et que vous avez bu ?

7. N'est-ce pas là ce que le Seigneur a dit par les prophètes qui nous ont devancés, lorsque Jérusalem était encore habitée, qu'elle était pleine de richesses, elle et les villes des environs, et que le côté du midi et la plaine étaient habités ?

8. Le Seigneur parla ensuite à Zacharie et lui dit :

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Jugez selon la vérité, et que chacun exerce la miséricorde et la charité envers son frère.

10. N'opprimez ni la veuve, ni le pupille, ni l'étranger, ni le pauvre ; et que nul ne forme dans son cœur de mauvais desseins contre son frère.

11. Mais ils n'ont point voulu se rendre attentifs à ma voix ; ils se sont retirés, en me tournant le dos ; et ils ont appesanti leurs oreilles, pour ne me point entendre.

COMMENTAIRE

ŷ. 5. PER HOS SEPTUAGINTA ANNOS. Depuis la prise de Jérusalem, la ruine du temple, et la mort de Godolias, qui arrivèrent en une même année, jusqu'à la quatrième année de Darius, il y a soixante-dix ans : 587-5, 18.

NUMQUID JEJUNIUM JEJUNASTIS MIHI ? Est-ce par mes ordres, pour m'obéir, pour satisfaire à ma justice, par regret de mon temple profané et brûlé que vous avez pleuré ? N'est-ce pas plutôt pour pleurer la perte d'une ville, de richesses, d'une liberté, et d'un lieu que vous aimiez, et auxquels vous étiez attachés d'une manière toute charnelle, par des sentiments d'amour-propre et de vaine complaisance ? Le prophète ne répond pas ici directement à la demande qu'ils lui font ; il ne dit pas s'il faut continuer à jeûner ou non : mais il en dit assez, pour leur donner à tirer cette conclusion, que Dieu fait peu de cas du jeûne, quand il n'est pas accompagné de charité, d'amour de la justice ; que ce sont ces vertus que Dieu demande de nous ; mais que les œuvres purement extérieures en elles-mêmes lui sont fort indifférentes (1). On ne sait si les Juifs saisirent bien la pensée du prophète, ni s'ils sanctifièrent leurs jeûnes par la charité et la justice ; mais ils ont conservé jusqu'aujourd'hui les jeûnes du cinquième et du septième mois, nonobstant ce que leur dit le prophète au chapitre suivant, verset 19, que ces jours de jeûnes seront changés en jours de fête et d'allégresse.

ŷ. 7. NUMQUID NON SUNT VERBA QUÆ LOCUTUS EST DOMINUS IN MANU PROPHETARUM ? N'ai-je pas à vous faire les mêmes reproches que vous ont faits si souvent les anciens prophètes ? N'êtes-vous pas toujours les mêmes ? Toujours zélés pour les œuvres qui ne dépendent que du corps ; toujours froids pour les actions d'une vertu solide et intérieure. Attachés à l'écorce et au corps, vous négligez l'intérieur et l'esprit de la loi. Pourquoi me demander aujourd'hui s'il faut ou ne faut pas jeûner ? Écoutez ce que vous ont dit les anciens prophètes : Faites la justice, exercez la charité envers vos frères ; et après cela, jeûnez si vous voulez. Si vous jeûnez, rendez vos jeûnes utiles, et agréables à Dieu par la justice et par la charité (2). Zacharie fait visiblement allusion à ce qu'Isaïe dit au verset 3 et suiv. du chapitre LVIII, où il reprend les défauts qui se rencontraient dans les jeûnes que faisaient les Juifs.

CUM HABITARETUR AD AUSTRUM, ET IN CAMPESTRIBUS. Ces quartiers furent entièrement abandonnés durant la dernière captivité du peuple. Les Iduméens s'en rendirent les maîtres. Les Juifs ne rentrèrent plus dans une partie des villes du midi : mais, dans la suite, la plaine de la Séphéla se repeupla, et fut encore très florissante.

ŷ. 11. AVERTERUNT SCAPULAM RECEDENTEM. Quelques anciens exemplaires latins lisent (3) : *Verterunt scapulam, etc.* D'autres (4) : *Averterunt scapulam recedentes.* Les Septante (5) : *Ils ont donné*

(1) *Bab Moscheh*, p. 204.

(2) Voyez *Isai*, LVIII, 3, 4, 5. - *Jerem*, XIV, 12. - *Jcël*, II, 12.

(3) *Vide nov. edit. Hieron.*

(4) *Sixti V. et Edit. Polyglott. Antwerp.*

(5) Les Septante : Ἰσθίουσαν νότον κατατροπούντα.

12. Et cor suum posuerunt ut adamantem, ne audirent legem, et verba quæ misit Dominus exercituum in spiritu suo per manum prophetarum priorum; et facta est indignatio magna a Domino exercituum.

13. Et factum est sicut locutus est, et non audierunt; sic clamabunt, et non exaudiam, dicit Dominus exercituum.

14. Et dispersi eos per omnia regna quæ nesciunt; et terra desolata est ab eis, eo quod non esset transiens et revertens; et posuerunt terram desiderabilem in desertum.

12. Ils ont rendu leur cœur dur comme le diamant, pour ne point écouter la loi. ni les paroles que le Seigneur des armées leur avait adressées par son esprit, qu'il avait répandu dans les prophètes, nos devanciers. C'est pourquoi le Seigneur des armées a senti une grande indignation.

13. Et comme il est arrivé que le Seigneur a parlé, et qu'ils ne l'ont point écouté; ainsi ils crieront, et je ne les écouterai point, dit le Seigneur des armées.

14. Et je les ai dispersés partout, dans les royaumes qui leur étaient inconnus. Ils sont donc cause que leur pays est tout désolé, sans qu'il y passe personne; et ils ont changé en un désert une terre de délices.

COMMENTAIRE

un dos méprisant; un dos qui se moque des coups; comme un esclave incorrigible, que le fouet ne rend pas meilleur (1). L'hébreu à la lettre (2): *Ils ont donné une épaule qui se retire*; comme celui qui prête son épaule pour porter un fardeau avec un autre, et qui, après, se retire et laisse son compagnon accablé sous le poids.

Ÿ. 12. COR SUUM POSUERUNT UT ADAMANTEM. L'hébreu (3): *Ils ont mis leur cœur de chàmîr*. Le samir, ou *smiris*, est une pierre très dure, dont

on se servait pour polir les pierres précieuses (4). Les Septante (5): *Ils ont rendu leur cœur désobéissant*.

Ÿ. 13. SIC CLAMABUNT, ET NON EXAUDIAM. *Ils crieront, et je ne les écouterai point*. Il semble qu'il vaudrait mieux traduire par le passé: *Ils ont crié, et je ne les ai point écoutés, et je les ai dispersés dans tous les royaumes, etc.* C'est ainsi que Théodoret, saint Cyrille d'Alexandrie, et la plupart des commentateurs l'entendent.

(1) Theodoret. hic.

(2) ויבש שפר שמייר — יחזי כזק סדרת

(4) Vide Jerem. xvii. 1. - Ezech. iii. 9.

(5) Les Septante: Τὴν καρδίαν αὐτῶν ἔταξαν ἀπειθήν.

CHAPITRE VIII

Le Seigneur, après avoir châtié Sion, reviendra vers elle, lui rendra la paix et rassemblera son peuple. Les deux maisons d'Israël et de Juda seront en bénédiction. Les peuples étrangers se joindront aux enfants de Juda pour adorer avec eux le Seigneur.

1. Et factum est verbum Domini exercituum, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum : Zelatus sum Sion zelo magno, et indignatione magna zelatus sum eam.

3. Hæc dicit Dominus exercituum : Reversus sum ad Sion, et habitabo in medio Jerusalem ; et vocabitur Jerusalem civitas veritatis, et mons Domini exercituum mons sanctificatus.

4. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc habitabunt senes et anus in plateis Jerusalem, et viri baculus in manu ejus præ multitudine dierum.

5. Et plateæ civitatis complebuntur infantibus et puellis, ludentibus in plateis ejus.

6. Hæc dicit Dominus exercituum : Si videbitur difficile in oculis reliquiarum populi hujus in diebus illis, nunquid in oculis meis difficile erit? dicit Dominus exercituum.

7. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego salvabo populum meum de terra orientis, et de terra occasus solis.

8. Et adducam eos, et habitabunt in medio Jerusalem. et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum, in veritate et in justitia.

1. Le Seigneur des armées m'adressa encore sa parole et dit :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'ai eu pour Sion un amour ardent et jaloux ; et je l'ai aimée avec une ardeur qui m'a rempli d'indignation.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je suis revenu à Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem ; et Jérusalem sera appelée la ville de la vérité, et la montagne du Seigneur des armées sera appelée la montagne sainte.

4. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On verra encore dans les places de Jérusalem des vieillards et de vieilles femmes, et des gens qui auront un bâton à la main, pour se soutenir, à cause de leur grand âge.

5. Et les rues de la ville seront remplies de petits garçons et de petites filles qui joueront dans les places publiques.

6. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Si ce que je prédis de ce temps-là paraît difficile à ceux qui sont restés de ce peuple, cela me sera-t-il difficile à moi? dit le Seigneur des armées.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je sauverai mon peuple, en le faisant venir des terres de l'Orient et des terres de l'Occident.

8. Je les ramènerai et ils habiteront au milieu de Jérusalem : ils seront mon peuple, et moi je serai leur Dieu, dans la vérité et dans la justice.

COMMENTAIRE

ŷ. 2. ZELATUS SUM SION ZELO MAGNO. *J'ai eu pour Sion un zèle ardent et jaloux* ; comme un époux pour son épouse (1). J'ai puni ses infidélités dans toute la rigueur que demandait mon amour méprisé et outragé. Mais si j'ai été si sensible à ses fautes et à son indifférence, ma tendresse se renouvellera, mon amour se rallumera pour elle, dès qu'elle changera de conduite, et qu'elle retournera vers moi ; je la recevrai, et je lui rendrai mes anciennes faveurs : *Reversus sum ad Sion, et habitabo in medio Jerusalem*. Ce chapitre est une continuation du discours précédent.

ŷ. 3. CIVITAS VERITATIS. La ville fidèle, l'épouse sans reproche. Ce ne sera plus cette ville abandonnée, débauchée, prostituée. On ne verra plus dans Jérusalem ni idoles, ni superstition, ni culte étranger ; Dieu seul y sera connu et aimé. On vit en partie la réalisation de ces promesses dans la Judée, depuis le retour de la captivité. Le peu-

ple juif fut moins déréglé, moins porté à l'idolâtrie, qu'auparavant. Mais cette ville fidèle, à la rigueur de la lettre, n'est autre que l'Église. C'est en elle qu'on trouve *une épouse chaste et sans rides*, un peuple pacifique et zélé pour la vérité.

ŷ. 7. DE TERRA ORIENTIS, ET DE TERRA OCCASUS SOLIS. Je ramènerai à Jérusalem mon peuple dispersé sur tous les points du monde ; ceux qui sont dans les provinces d'Orient, et dans l'Asie, comme ceux qui sont au couchant, dans les îles, au-delà des mers. Ces promesses regardent principalement l'église chrétienne.

ŷ. 8. IN VERITATE ET IN JUSTITIA. Je serai fidèle à tenir mes promesses envers eux ; je les traiterai avec équité, et je leur rendrai une exacte justice. Je serai leur père et leur juge ; mais à condition qu'à leur tour ils me garderont une entière fidélité, et qu'ils vivront dans la droiture.

(1) Vide Ezech. xvi. et Osee. II.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Confortentur manus vestræ, qui auditis in his diebus sermones istos per os prophetarum, in die qua fundata est domus Domini exercituum, ut templum ædificaretur.

10. Siquidem ante dies illos merces hominum non era nec merces jumentorum erat ; neque introeunti, neque exeunti erat pax præ tribulatione ; et dimisi omnes homines, unumquemque contra proximum suum.

11. Nunc autem non juxta dies priores ego faciam reliquiis populi hujus, dicit Dominus exercituum.

12. Sed semen pacis erit : vinea dabit fructum suum, et terra dabit germen suum, et cœli dabunt rorem suum ; et possidere faciam reliquias populi hujus universa hæc.

13. Et erit : sicut eratis maledictio in gentibus, domus Juda, et domus Israel, sic salvabo vos, et eritis benedictio. Nolite timere, confortentur manus vestræ.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Sicut cogitavi ut affligerem vos, cum ad iracundiam provocasset patres vestri me, dicit Dominus,

15. Et non sum misertus ; sic conversus cogitavi, in diebus istis, ut benefaciam domui Juda et Jerusalem. Nolite timere.

16. Hæc sunt ergo verba quæ facietis : Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo ; veritatem et judicium pacis judicate in portis vestris.

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Que vos mains s'arment de force, vous qui écoutez maintenant ces paroles de la bouche des prophètes, en ces jours où la maison du Seigneur des armées a été fondée, et où son temple se rebâtit.

10. Car avant ce temps, le travail des hommes et le travail des bêtes étaient inutiles ; et ni ceux qui venaient parmi vous, ni ceux qui en sortaient, ne pouvaient trouver de repos dans les maux dont vous étiez accablés ; et j'avais abandonné tous les hommes à leur fureur l'un contre l'autre.

11. Or, je ne traiterai point maintenant ce qui sera resté de ce peuple comme je les ai traités autrefois, dit le Seigneur des armées.

12. Mais il y aura parmi eux une semence de paix : la vigne portera son fruit ; la terre produira ses grains ; les cieux verseront leur rosée ; et je ferai posséder tous ces biens à ceux qui seront restés de ce peuple.

13. Et alors, ô maison de Juda et maison d'Israël ! comme vous avez été un objet de malédiction parmi les peuples, ainsi je vous sauverai, et vous serez un exemple de bénédiction. Ne craignez donc point, que vos mains s'arment de force.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées ; Comme j'ai résolu de vous affliger, lorsque vos pères ont irrité ma colère, dit le Seigneur,

15. Et que je n'ai point été touché de compassion ; ainsi j'ai résolu, au contraire, en ce temps de combler de bienfaits la maison de Juda et Jérusalem. Ne craignez point.

16. Voici donc ce que je vous ordonne de faire : Que chacun parle à son prochain dans la vérité ; rendez dans vos tribunaux des jugements d'équité et de paix.

COMMENTAIRE

ŷ. 9. IN DIE QUÆ FUNDATA EST DOMUS DOMINI. Elle était commencée depuis deux ans, puisque ce discours du prophète est de la quatrième année de Darius. Ce fut alors que le Seigneur commença à susciter des prophètes, et à faire des promesses avantageuses à son peuple. Jusqu'alors il n'avait pas entièrement retiré sa main appesantie sur eux ; rien ne leur réussissait ; le travail des hommes et celui des animaux était inutile. Voyez le verset 10 et comparez Aggée, chapitre 11. 16. 17. 18.

ŷ. 10. DIMISI OMNES HOMINES, UNUMQUEMQUE CONTRA PROXIMUM SUUM. La paix ne régnait point parmi vous ; ce n'étaient que divisions, que querelles, que procès. Ces maux domestiques étaient accompagnés d'autres maux du dehors, causés par la jalousie et la haine de vos ennemis (1), qui ne vous donnaient point de repos.

ŷ. 12. SEMEN PACIS ERIT. *Il y aura parmi eux une semence de paix* ; ou plutôt : *Ce sera une race, une nation pacifique*. On vivra en paix dans le pays. Les Septante (2) : *Je ferai voir la paix*.

ŷ. 13. SICUT ERATIS MALEDICTIO IN GENTIBUS,...

SIC ERITIS BENEDICTIO. Les mêmes peuples qui ont prononcé contre vous des malédictions, ne prononceront plus que des bénédictions. Au lieu des reproches et des malédictions que je vous ai fait signifier par mes prophètes, on ne vous donnera plus que des bénédictions. Ou : Au lieu de vous citer pour exemple d'un peuple malheureux, et de dire par manière d'imprécation : Puissiez-vous ressembler aux Israélites ; on dira dans un autre sens : Que Dieu vous comble de ses faveurs, comme il fait Israël.

ŷ. 15. ET NON SUM MISERTUS. Les Septante (3) : *Je ne me suis pas repenli*. Je vous ai châtiés sans miséricorde ; ni le repentir, ni la compassion n'ont point arrêté ma main.

ŷ. 16. VERITATEM ET JUDICIUM PACIS. Que vos jugements rétablissent la paix et l'union parmi ceux qui plaident. Soyez de justes juges, de bons pacificateurs. On pourrait traduire (4) : *Jugez suivant la vérité*, et sans acception de personne, *portez des jugements pleins d'intégrité*, de perfection. Le même mot hébreu שלום *schalom*, qui signifie la paix, signifie aussi, la perfection, l'intégrité.

(1) Voyez 1. Esdr. iv.

(2) Δείξω εἰρήνην. Ils ont lu ירד השלום au lieu de ירד השלום

(3) Les Septante : Καὶ οὐ μετανόησα. Heb. ולא נחמתי

(4) אמת וכשפט שלום שפטו

17. Et unusquisque malum contra amicum suum ne cogitetis in cordibus vestris, et iuramentum mendax ne diligatis; omnia enim hæc sunt quæ odi, dicit Dominus.

18. Et factum est verbum Domini exercituum ad me, dicens:

19. Hæc dicit Dominus exercituum: Jejunium quarti, et jejunium quinti, et jejunium septimi, et jejunium decimi erit domui Juda in gaudium et lætitiâ, et in solemnitates præclaras. Veritatem tantum et pacem diligite.

20. Hæc dicit Dominus exercituum: Usquequo veniant populi, et habitent in civitatibus multis;

21. Et vadant habitatores, unus ad alterum, dicentes: Eamus, et deprecemur faciem Domini, et quæramus Dominum exercituum; vadam etiam ego.

17. Que nul ne forme dans son cœur de mauvais desseins contre son ami, et n'aimez point à faire de faux serments; car ce sont là toutes choses que j'ai en haine, dit le Seigneur.

18. Le Seigneur des armées m'adressa encore sa parole, et me dit:

19. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Les jeûnes du quatrième, du cinquième, du septième et du dixième mois, seront changés, pour la maison de Juda, en des jours de joie et d'allégresse et en des fêtes solennelles. Aimez seulement la vérité et la paix.

20. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Il y aura un temps où les peuples viendront habiter en plusieurs de vos villes,

21. Et les habitants d'une de ces villes iront trouver ceux d'une autre, en leur disant: Allons offrir nos prières devant le Seigneur; allons chercher le Seigneur des armées. Et les autres répondront: Nous irons aussi avec vous.

COMMENTAIRE

Ÿ. 17. MALUM CONTRA AMICUM SUUM NE COGITETIS. *Que nul ne forme de mauvais desseins contre son ami*, ou contre son prochain; car c'est la vraie signification d'*ami* en cet endroit. Le Sauveur du monde nous a appris que tous les hommes, même nos ennemis, étaient notre prochain (1), et que nous leur devions à tous l'amour et la charité, comme à nous-mêmes. Le prophète ne condamne pas seulement ici les mauvaises actions; mais encore les mauvais desseins, la mauvaise volonté: *Malum ne cogitetis in cordibus vestris*.

Ÿ. 19. JEJUNIUM QUARTI, ET JEJUNIUM QUINTI, ET JEJUNIUM SEPTIMI, ET JEJUNIUM DECIMI, ERIT DOMUI JUDA IN GAUDIUM. Ces quatre jeûnes s'étaient célébrés depuis la captivité jusqu'alors; et les Juifs les observent encore aujourd'hui (2). Le premier, au dixième jour du dixième mois, en mémoire du siège de Jérusalem commencé par Nabucodonosor. Le second, au dix-septième jour du quatrième mois, auquel la brèche fut faite. Le troisième, au neuvième ou dixième jour du cinquième mois, auquel la ville fut prise. (Elle fut prise le dixième; mais les Juifs jeûnent le neuvième jour). Le quatrième jeûne, en mémoire de la mort de Godolias, se faisait au troisième jour du septième mois, comme on le voit par les calendriers des Juifs.

Saint Jérôme (3) rapporte les causes de ces jeûnes d'une manière différente de ce que nous en venons de dire; et, comme il parle suivant l'opinion des Juifs de son temps, il nous donne lieu de soupçonner qu'alors on ne savait pas distinctement la raison de ces jeûnes, ou même qu'on ne les observait pas. Le jeûne du quatrième mois s'observait, dit-il, le dix-sept du même mois,

en mémoire de ce que Moïse rompit les tables de la Loi, en descendant de la montagne, et de ce qu'en pareil jour la brèche fut faite aux murs de Jérusalem. Le jeûne du cinquième mois fut établi en mémoire de la sentence que le Seigneur prononça contre son peuple, lorsqu'il le condamna à passer quarante ans dans le désert. Ce fut dans le même mois que, longtemps après, Nabucodonosor et enfin les Romains prirent et brûlèrent le temple de Jérusalem. Le troisième jeûne qu'on observait au septième mois, regardait la mort de Godolias et la dispersion du reste du peuple. Enfin le jeûne du dixième mois était en mémoire du deuil d'Ézéchiel et des autres captifs, lorsqu'ils apprirent au-delà de l'Euphrate la prise de Jérusalem et le renversement du temple. Il serait malaisé aux Juifs de prouver tout ce qu'ils avancent à cet égard.

VERITATEM TANTUM ET PACEM DILIGITE. L'Église est appelée précédemment *la ville de la vérité*. Dieu ordonne ici à ses enfants de *n'aimer que la vérité, et la paix*, qui en est inséparable. Car on ne connaît proprement *la vérité que par l'amour* selon saint Jean (4); *on n'y entre que par l'amour*, selon saint Augustin (5); *on ne la pratique que par l'amour*, selon saint Paul (6): *Veritatem facientes in charitate*. Il ne faut aimer qu'elle seule, parce que la vérité est Dieu: *Ego sum veritas*. Et nous devons craindre de l'abandonner, de peur qu'elle ne nous abandonne elle-même, si nous aimons avec elle quelque autre chose que nous n'aimions pas pour l'amour d'elle.

Il faut aimer d'abord *la vérité, et la paix* ensuite. Si nous ne cherchons que notre repos, jusqu'à l'acheter par l'erreur et par le mensonge, com-

(1) Luc. x. 27. 29. 36.

(2) Voyez Buxtorf, *Synag. Jud.*, chap. 25. Usser, ad an. 3414. 2416. et Basnage, *Hist. des Juifs*, liv. v. ch. 16. art. 2.

(3) Hieron. *hic*. Haimo. Rufert. Hugo. Dionys.

(4) 1. Joan. iv. 9.

(5) Aug. in Psal. xvii. — (6) Ephes. iv. 15.

22. Et venient populi multi, et gentes robustæ, ad quærendum Dominum exercituum in Jerusalem, et deprecandam faciem Domini.

23. Hæc dicit Dominus exercituum : In diebus illis, in quibus apprehendent decem homines ex omnibus linguis gentium, et apprehendent fimbriam viri Judæi, dicentes : Ibimus vobiscum, audivimus enim quoniam Deus vobiscum est.

22. Ainsi il viendra une multitude de nations et des peuples puissants, pour chercher dans Jérusalem le Dieu des armées, et pour offrir leurs vœux devant le Seigneur.

23. Et ceci arrivera, dit le Seigneur des armées, lorsque dix hommes des peuples de toutes langues prendront un Juif par la frange de sa robe et lui diront : Nous irons avec vous, parce que nous avons appris que Dieu est avec vous.

COMMENTAIRE

ment notre paix sera-t-elle véritable, étant fondée sur la ruine de la vérité ?

Les martyrs ont aimé la vérité, ils l'ont confessée avec une fermeté pleine de sagesse pendant leur vie, ils l'ont préférée à cette paix fausse et extérieure que le monde leur promettait ; et ils l'ont scellée de leur sang en mourant pour elle. *Les insensés*, dit l'Écriture, *ont cru que celle conduite était le comble de la folie* (!) ; mais, dans ce grand jour qui décidera de toutes choses, et qui séparera pour jamais les vrais insensés d'avec les vrais sages, il se trouvera que *la vérité* de Dieu, que ces saints auront toujours aimée et conservée dans leur cœur, parmi tous les maux dont ils auront été accablés, les couronnera pour jamais, et *leur fera goûter* dans le ciel, selon l'expression de l'Écriture, *un fleuve de paix et un torrent de joie* (2).

ŷ. 22. VENIENT POPULI MULTI. Depuis la captivité de Babylone, on vit parmi les Juifs un grand nombre de prosélytes de toutes les nations, dont les uns embrassaient absolument la religion juive, les autres se contentaient d'observer les préceptes de la loi naturelle. Nous lisons dans Esther (3), que plusieurs gentils, voyant la faveur où était la

nation juive, embrassèrent leur culte et leurs cérémonies. Du temps de Jésus-Christ, les prosélytes étaient en grand nombre dans la Judée et dans les autres provinces. Le Sauveur reproche aux pharisiens de courir la terre et la mer, pour faire un prosélyte (4). Nous en voyons de toutes les nations dans les *Actes des Apôtres* (5). Mais ce progrès ne remplit qu'imparfaitement la haute idée que le prophète nous donne ici du concours des étrangers à Jérusalem, et de leur empressement à chercher le Seigneur. Il faut venir à l'Église pour y remarquer le parfait accomplissement des promesses du Seigneur.

ŷ. 23. APPREHENDENT FIMBRIAM VIRI JUDÆI. *Ils prendront un Juif par la frange de sa robe* ; par ces houppes que Moïse ordonne aux Hébreux de mettre aux coins de leurs manteaux, pour les distinguer des autres peuples. Voyez *Num.* xv. 38. *Deut.* xxii. 12. *Matth.* ix. 20.

Ce verset, disent les commentateurs anglais Henry et Scott, indique que beaucoup de Juifs convertis seront employés avec succès à la conversion des gentils. C'est le privilège des saints d'attirer à eux les foules envieuses de partager avec eux les faveurs divines.

(1) *Sap.* iii. 2.

(2) *Psal.* xxxv. 9.

(3) *Esth.* viii. 17. In tantum ut plures, alterius gentis et

sectæ, eorum religioni et ceremoniis jungerentur.

(4) *Matth.* xxiii. 15.

(5) *Act.* ii. 11.

CHAPITRE IX

Prophétie contre les Syriens, les Phéniciens et les Philistins. Le roi de Sion vient à elle. Le Seigneur armera de force Juda et Éphraïm contre la Grèce. Il comblera son peuple de ses biens les plus excellents.

1. Onus verbi Domini in terra Hadrach, et Damasci requiei ejus, quia Domini est oculus hominis et omnium tribuum Israel.

2. Emath quoque in terminis ejus, et Tyrus, et Sidon: assumpserunt quippe sibi sapientiam valde.

3. Et ædificavit Tyrus munitionem suam; et coacer-
vavit argentum quasi humum, et aurum ut lutum
platearum.

4. Ecce Dominus possidebit eam; et percutiet in mari
fortitudinem ejus, et hæc igni devorabitur.

1. Prophétie menaçante du Seigneur contre le pays d'Hadrach, et contre Damas, en laquelle ce pays met toute sa confiance. Car les yeux du Seigneur sont ouverts sur tous les hommes, et sur toutes les tribus d'Israël.

2. Cette prophétie s'étendra aussi sur Émath, sur Tyr et sur Sidon, parce qu'ils se sont flattés insolemment de leur sagesse.

3. La ville de Tyr a élevé de forts remparts; elle a fait des monceaux d'argent, comme on en ferait de poussière; et d'or, comme on en fait de la boue qui est dans les rues.

4. Mais le Seigneur va s'en rendre maître: il détruira la force qu'elle tirait de la mer, et elle sera dévorée par le feu.

COMMENTAIRE

ÿ. 1. ONUS VERBI DOMINI IN TERRA HADRACH ET DAMASCI, REQUIEI EJUS. Ce chapitre est une prophétie nouvelle contre la Syrie et les Philistins; contre Tyr et Sidon, qui doivent être assujettis par Alexandre le Grand. Le prophète parle ensuite de la venue du Messie; et enfin des victoires des Maccabées contre les Grecs. Le pays d'Hadrach était, d'après les inscriptions assyriennes, limitrophe à Damas. C'est pour cela que le prophète joint ensemble ces deux noms. Zacharie annonce ici les victoires d'Alexandre. Ce prince marcha en personne contre les Arabes de l'Anti-Liban (1), au pied duquel était située Damas. Il les battit, les chassa, les assujettit en fort peu de temps. C'est apparemment dans cette expédition qu'il exécuta ce que Zacharie prédit ici contre le pays d'Hadrach.

Ce même prince se rendit maître de Damas et de toutes les richesses que Darius Codoman y avait amassées. Cette conquête ne lui coûta pas beaucoup. Un des officiers du roi de Perse la livra à Parménion, envoyé pour s'en saisir (2). Les Syriens, rendus insolents par une trop longue paix, n'eurent d'abord que du mépris pour les troupes d'Alexandre. Ils regardèrent ce nouvel empereur avec peu d'estime (3). Mais bientôt ils apprirent à quels maîtres ils avaient à obéir; et ils

trouvèrent bien de la différence entre la domination des Grecs, et celle des Perses.

ÿ. 2. EMATH QUOQUE IN TERMINIS EJUS. Après la victoire remportée sur Darius dans les défilés qui sont entre la Syrie et la Cilicie, près d'Issus, Alexandre le Grand entra dans la Syrie et la soumit tout entière (4). Plusieurs rois du pays vinrent au-devant de lui avec leurs ornements royaux. Il donna le gouvernement de la Coélé-Syrie à Parménion, et alla ensuite le long de la côte syrienne, prenant, à mesure qu'il avançait, toutes les villes qui se trouvaient sur la route. Émath est la même ville qu'Emèse. Elle était une des plus considérables de la province, et commandait la vallée de l'Oronte.

TYRUS, ET SIDON. Depuis la prise de Tyr par Nabucodonosor, dont on a parlé dans le commentaire sur Ézéchiel (5), cette ville, après avoir été soixante-dix ans dans l'oubli, suivant la prédiction d'Isaïe (6), s'était rétablie, aussi bien que Sidon. Elle s'était fortifiée dans l'île, et passait pour imprenable. Son grand commerce, sa navigation, sa situation avantageuse lui avaient procuré des richesses immenses. Elle avait élevé de forts remparts, comme dit ici Zacharie (7); elle avait fait des monceaux d'or et d'argent, comme on en ferait de la poussière ou de la boue. On ne parlait que de

(1) Curt. lib. iv. c. 8. - Arrian. Plutar. Polyan. lib. iv. Stratagem

(2) Plutarch. in Alcex. - Curt. lib. iii.

(3) Arrian. lib. ii. - Curt. lib. iv. c. 1.

(4) Justin. lib. xi. c. 10.

(5) Ezech. xxvi. xxvii. xxviii.

(6) Isai. xxxiii. 16. 17.

(7) Zach. ix. 3.

5. Videbit Ascalon, et timebit; et Gaza, et dolebit nimis; et Accaron, quoniam confusa est spes ejus; et peribit rex de Gaza, et Ascalon non habitabitur.

6. Et sedebit separator in Azoto, et disperdam superiam Philistinorum.

5. Ascalon le verra, et en tremblera; Gaza le verra, et elle en sera saisie de douleur. Accaron s'en affligera, parce qu'elle verra toutes ses espérances trompées. Gaza sera sans roi, et Ascalon sans habitants.

6. L'étranger dominera dans Azot, et je détruirai l'orgueil des Philistins.

COMMENTAIRE

l'habileté, de l'adresse, de la sagesse de Tyr et de Sidon : *Assumpserunt quippe sibi sapientiam valde*. Alexandre entra dans la Palestine. Sidon, de gré ou de force, se rendit à lui. Les historiens disent qu'elle reçut Alexandre en haine de la domination perse. Mais ce qui persuade que la chose ne fut pas sans contestation, c'est qu'Alexandre enleva le trône à Straton, qui régnait alors, et mit en sa place Abdalonyme, ou Ballonyme (1).

Tyr fit plus de résistance (2). Alexandre étant venu camper sur le rivage en face de la ville, les Tyriens lui envoyèrent une couronne d'or, et des rafraîchissements pour son armée. Ce prince reçut leurs présents et traita magnifiquement leurs envoyés, témoignant qu'il souhaitait aller dans leur ville offrir ses vœux à Hercule. Les Tyriens lui répondirent qu'il y avait dans l'ancienne Tyr un temple d'Hercule, où il pourrait satisfaire sa dévotion. Alexandre, voyant qu'ils se servaient de ce prétexte pour l'empêcher d'entrer dans Tyr, résolut d'agir par force. Il en forma le siège, qui dura sept mois entiers. Il joignit l'île au continent par une digue. Les Tyriens se défendirent jusqu'à la dernière extrémité; la ville fut prise par force, selon Diodore de Sicile, Quinte Curce et Arrien. On passa tous les habitants au fil de l'épée, à l'exception de deux mille qu'Alexandre fit pendre au bord de la mer. On réduisit en esclavage et on vendit les femmes et les enfants, puis on mit le feu à la ville. On ne conserva que le temple d'Hercule. *Et hæc igni devorabilur*, verset 4. Alexandre coula à fond les vaisseaux de cette superbe ville, en vue de ses murailles : *Triremes omnes ante ipsa mania rex demersit* (3). C'est ce que Zacharie dit ici par ces paroles (4) : *Perculiet in mari fortitudinem ejus*.

5. VIDEBIT ASCALON, ET TIMEBIT. Ascalon était dans le pays des Philistins, en suivant la côte vers le midi. Après la chute de Tyr, toutes les villes de la contrée perdirent l'espérance de se soutenir contre Alexandre. Ce prince s'avança au nord et s'assujettit toutes les places (5), à l'exception de Gaza, qui lui ferma ses portes. Avant d'en

faire le siège, il alla à Jérusalem, où il fut reçu avec magnificence par le grand prêtre Jaddus, comme on le voit dans Josèphe (6). Les historiens ne nous apprennent rien en particulier touchant Ascalon : mais il paraît par ce texte de Zacharie, qu'Alexandre la ruina : *Ascalon non habitabitur*. Elle eut sans doute le sort de Gaza.

PERIBIT REX DE GAZA. Alexandre, ayant quitté Jérusalem, et s'avançant vers l'Égypte, vint à Gaza, qui était occupée par un gouverneur et une garnison perse. Le gouverneur s'appelait Béthis, selon Quinte-Curce et Arrien; ou *Bamémèse*, selon Josèphe. Le siège dura deux mois, et Alexandre y reçut deux blessures. Ses troupes souffrirent assez dans ce siège (7) : mais elles se vengèrent bien après la prise de la ville. On fit main basse sur la garnison et on vendit les femmes et les enfants. Alexandre fit traîner autour de la ville le misérable Béthis après lui avoir fait passer une corde au talon, et l'avoir attaché à un chariot. Il ramassa les peuples des environs, et mit dans la ville de nouveaux habitants, voulant se servir de cette place, comme d'une forteresse, dans les guerres qu'il allait entreprendre (8). On prétend même qu'il fit rebâtir la ville en un autre endroit.

6. SEDEBIT SEPARATOR IN AZOTO. L'hébreu (9) : *Le Mamzer*, ou le bâtard, *demeurera à Azot*. Quelques auteurs (10), sous ce nom de *bâtard*, entendent Alexandre le Grand, qui se disait fils de Jupiter (11), et dont la naissance ne fut pas exempte de soupçon, non plus que la chasteté de sa mère Olympias. On dit qu'elle avoua qu'elle avait conçu Alexandre de Nestabane, qui avait pris la figure de Jupiter. D'autres assuraient qu'elle l'avait conçu d'un serpent. Alexandre lui-même n'avouait-il pas qu'il n'était pas fils de Philippe, en disant que Jupiter Ammon était son père ? Et sa mère Olympias, en se plaignant qu'Alexandre ne cesserait jamais de lui faire des affaires avec Junon (12), ne donnait-elle pas lieu de former des jugements désavantageux sur la naissance de son fils ? Tout ce qui précède regardant les conquêtes d'Alexandre

(1) Vide Arrian. lib. II. - Curt. lib. IV. - Justin. lib. XI.

(2) Vide Usser. ad an. 3672.

(3) Quint. Curt. lib. IV.

(4) Zach. IX. 4.

(5) Arrian. lib. II. - Quint. Curt. lib. IV.

(6) Joseph. Antiq. lib. XI. c. ult.

(7) Vide Curt. lib. IV. - Diodor. Olymp. CXII. an. I. -

Joseph. Antiq. lib. XI. ult.

(8) Arrian. lib. II. ad finem.

(9) וישב בסוד במשדור

(10) Vide Lyr. Dionys. Menoch. Tyr.

(11) Justin. lib. XI. Plut. in Alex. alii.

(12) Plutarch. in Alex. Ο'υ παύσεται με διαβάλλων Α'λέξ-ανδρος προς την Η'ραν.

7. Et auferam sanguinem ejus de ore ejus, et abominaciones ejus de medio dentium ejus; et relinquetur etiam ipse Deo nostro, et erit quasi dux in Juda, et Accaron quasi Jebusæus.

8. Et circumdabo domum meam ex his qui militant mihi euntes et revertentes; et non transibit super eos ultra exactor, quia nunc vidi in oculis meis.

7. J'ôterai de la bouche de ce peuple le sang de ses victimes, et j'arracherai ses abominations d'entre ses dents; et il demeurera soumis à notre Dieu; et il sera comme chef dans Juda; et Accaron sera traité comme le Jébuséen.

8. Alors je ferai garder ma maison par mes soldats, qui l'environneront de tous côtés; et ceux qui exigent les tributs ne viendront plus troubler mon peuple, parce que je le regarde maintenant d'un œil favorable.

COMMENTAIRE

le Grand, il semble qu'on n'en doit point séparer ce passage. Malgré ces détails, donnés par de nombreux commentateurs, on peut dire avec d'autres (1), que ces bâtards ou ces étrangers, qui habitent dans Azot, ne sont autres que des Juifs, ou d'autres peuples d'une origine fort différente des Philistins, qu'Alexandre mit dans leurs villes, comme nous avons vu qu'il en mit dans Gaza. Ces colonies d'étrangers, quelles qu'elles fussent, étaient toujours des *Mamzers*, par rapport aux Philistins, et aux villes qu'on leur donnait. Les versets suivants nous déterminent à l'entendre des Juifs, qui se rendirent maîtres des villes des Philistins sous les Maccabées.

§. 7. AUFERAM SANGUINEM EJUS DE ORE EJUS. Il n'immolera plus de victimes à ses faux dieux; il ne boira plus le sang; il ne mangera plus de viandes crues et sanglantes. A la lettre: *J'ôterai le sang de sa bouche*. Il ne se repaîtra plus du sang de ses ennemis. Toutes ces manières d'expliquer le texte ont leurs preuves et leurs fondements. Les païens dévoreraient quelquefois des animaux tout crus. Les Hébreux avaient horreur de tous ceux qui mangeaient de la viande avec le sang. Cela leur était expressément défendu dans la loi (2). Lorsque les villes dont parle ici le prophète seront aux Hébreux, les Philistins observeront la loi du Seigneur. On ne verra plus parmi eux d'idolâtrie, de superstitions, de cruautés.

ERIT QUASI DUX IN JUDA, ET ACCARON QUASI JEBUSÆUS. *Le Philistin sera comme chef dans Juda et Accaron sera comme le Jébuséen*. Ou (3): *Azot sera comme le chef de mille dans Juda, et Accaron comme le Jébuséen*. Ou mieux: *Azot sera comme Éléph en Juda et Accaron comme Jérusalem*. Les massorètes ont commis une erreur, une faute même contre les règles poétiques, en ponctuant *אֶלֹּוֹף* *Alouph*; c'est *Éléph* qu'il faut lire. Cette ville appartenait à la tribu de Benjamin (4). Le parallélisme exige un nom géographique, opposé à *Jéboûsi* (5). On ne

distinguera plus le Juif du Philistin, ni le Philistin du Juif. Azot et Accaron seront comme les autres villes de Juda et comme Jérusalem elle-même. Tout cela ne formera qu'un même état, et une même République. On peut voir dans les Maccabées (6) les victoires que Juda et ses frères remportèrent sur les Philistins, et l'empire que les Juifs exercèrent sur ces peuples. On sait que Jérusalem était anciennement possédée par les Jébuséens, et ce fut sur eux que David la prit. Elle s'appelait même anciennement *Jébus*. Les Jébuséens furent assujettis, et reçurent la loi du vainqueur. Nous voyons dans les Rois (7) un Jébuséen, nommé *Aréuna*, converti au judaïsme, et habitant dans Jérusalem au milieu des Hébreux.

§. 8. CIRCUMDABO DOMUM MEAM EX HIS QUI MILITANT MIHI. *Je ferai garder ma Maison par mes soldats*; par les Maccabées, qui furent les défenseurs de la Maison de Dieu contre Antiochus Épiphane. Ils furent comme un mur d'airain autour du sanctuaire national. Autrement, suivant l'hébreu (8): *Je camperai autour de ma Maison, pour la défendre des armées, des passants, et des demeurants, ou des passants et des revenants*. Le Seigneur promet d'être lui-même comme une armée campée autour de sa Maison, pour la couvrir contre les ennemis. Depuis le temps des Maccabées, Dieu conserva son temple contre les profanations des étrangers, jusqu'à ce qu'après la mort de Jésus-Christ, il l'abandonna entièrement. Les Septante (9): *Je suscilerai à ma Maison une élévation, afin que personne n'y passe, ni ne s'y détourne*. Ou, suivant une autre manière de lire: *J'élèverai à ma Maison une couronne*; je l'environnerai comme d'un mur, etc.

ET NON TRANSIBIT SUPER EOS ULTRA EXACTOR, QUIA NUNC VIDI IN OCULIS MEIS. Les Juifs furent toujours soumis aux rois d'Égypte, ou à ceux de Syrie, depuis le démembrement des états d'Alexandre le Grand. Mais, après que les Maccabées

(1) *Ila Chald. Grot. Drus.*

(2) *Levit.* vii. 26; xviii. 11. 14.

(3) והיה כחלף ביהודה וקרין כסופי

(4) *Josuc.* xviii. 28.

(5) *Journal Astat.* VII. xvii. 52.

(6) 1. *Macc.* v. 66. 68; x. 78. 79. *et seq.*: xi. 4. *et seq.*

et Joseph. Antiq. lib. xii. c. 12.

(7) II. *Reg.* xxiv. 16.

(8) וחינו לביני מעכה מעבר וששב

(9) Καὶ ὑψοθήσονται τῷ οἴκῳ μου ἀνάστημα, τοῦ μὴ διαπορεύεσθαι, μηδὲ χαλαρῆσαι μηδὲνα. *Theodoret. et edit. rom. Atlas. Ὑψοθήσονται ἀνάστημα.*

9. Exulta satis, filia Sion; jubila, filia Jerusalem: ecce Rex tuus veniet tibi justus, et salvator; ipse pauper, et ascendens super asinam et super pullum filium asinæ.

10. Et disperdam quadrigam ex Ephraim, et equum de Jerusalem; et dissipabitur arcus belli; et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus a mari usque ad mare, et a fluminibus usque ad fines terræ.

11. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinc-tos tuos de lacu in quo non est aqua.

9. Fille de Sion, soyez comblée de joie; fille de Jérusalem, poussez des cris d'allégresse: Voici votre roi qui vient à vous; ce Roi juste, qui est le Sauveur. Il est pauvre, il est monté sur une ânesse, et sur le poulain de l'ânesse.

10. Et j'exterminerai les chariots d'Éphraïm et les chevaux de Jérusalem; et les arcs dont on se sert à la guerre seront rompus; il annoncera la paix aux nations et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités du monde.

11. C'est vous aussi qui, par le sang de votre alliance, avez fait sortir vos captifs du fond du lac qui était sans eau.

COMMENTAIRE

eurent secoué le joug des Syriens, ils demeurèrent indépendants, surtout depuis le gouvernement de Jean Hyrcan, le dernier des Maccabées, auquel succéda Judas Aristobule, qui prit le titre de roi, et gouverna paisiblement.

§. 9. ECCE REX TUUS VENIET TIBI JUSTUS, ET SALVATOR: IPSE PAUPER, ET ASCENDENS SUPER ASINAM, ET SUPER PULLUM FILIUM ASINÆ. Au lieu de יִשׁוּעָ *iôscha'*, sauveur, l'hébreu lit נֹשְׁחָא' *noschá'*, sauveur. Après avoir prédit ce qui devait arriver aux Juifs depuis Alexandre le Grand, jusqu'à leur entier affranchissement des puissances étrangères, environ cent ans avant la naissance de Jésus-Christ; le prophète promet enfin la venue du Sauveur, qui faisait toute l'attente et la consolation des Juifs. Il le désigne par des caractères qui ne conviennent qu'à lui, et qui sont si clairs en Jésus-Christ, que les Juifs n'auraient jamais pu le méconnaître, si, par leur endurcissement, ils ne s'étaient rendus indignes des grâces et des lumières du ciel. Ces caractères sont les qualités de roi, de juste, de Sauveur, de pauvre, et la circonstance historique et précise d'entrer dans la capitale monté sur une ânesse et sur un ânon. Nous voyons l'accomplissement de cette dernière partie de la prophétie, dans l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem (1); et sa personne sacrée nous fournit tout à la fois ce qu'il y a de plus grand, de plus divin, de plus magnifique, de plus fort, allié sans confusion et sans contradiction avec ce qu'il y a de plus humble, de plus doux, de plus pauvre, de plus affligé, de plus faible. Il n'y a que la religion chrétienne qui sache concilier des extrémités qui paraissent si opposées.

Les Juifs, toujours aveugles, et toujours artificieux à se séduire, ne pouvant accorder des choses qui leur paraissaient inconciliables, se sont figuré deux Messies: l'un pauvre, humilié, souffrant; et l'autre glorieux, victorieux, triomphant. D'autres n'en font qu'un: mais ils se partagent sur ses

qualités. Ceux-ci ne lui en donnent que de grandes, d'illustres, d'éclatantes; et ceux-là n'y reconnaissent que de la bassesse, de l'obscurité, des souffrances. Selon les uns, c'est un homme de douleur et rassasié d'opprobres; selon les autres, c'est un prince pacifique, un conquérant, un dominateur, qui doit remplir le monde de l'éclat de sa gloire et de la terreur de son nom. Ces mêmes docteurs avancent ridiculement que l'âne sur lequel le Messie doit venir, est le même que l'âne d'Abraham, qui porta le bois pour le sacrifice d'Isaac (2). Pourquoi pas l'ânesse de Balaam? L'ânesse, selon les saints pères, désigne la Synagogue ou la nation juive, l'ânon, encore indompté, représente la gentilité.

§. 10. DISPERDAM QUADRIGAM EX EPHRAIM. Je vous établirai dans une paix si profonde, si inaltérable, que vous n'aurez plus besoin ni d'armes, ni de chars de guerres. Michée disait dans le même sens (3): *Je perdrai vos chevaux et vos chars; je détruirai les fortifications de vos villes, et je renverserai vos forteresses.* Et Isaïe (4): *Les peuples feront des socs de charrues de leurs épées, et des faux de leurs javelots; une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et on ne s'exercera plus au combat.*

POTESTAS EJUS A MARI USQUE AD MARE. Cela ne peut s'entendre, à la rigueur, que de l'empire de Jésus-Christ, comme ce qui précède. Les Septante (5): *Il dominera sur les eaux depuis une mer jusqu'à l'autre.* Ou, selon d'autres exemplaires: *Il dominera depuis les eaux jusqu'à la mer.* Souvent dans la Bible cette opposition d'une mer à l'autre s'entend de toute la Palestine depuis la Méditerranée jusqu'à la mer Morte; mais ici la suite du verset *a fluminibus usque ad fines terræ*, montre que le sens est beaucoup plus étendu.

§. 11. TU QUOQUE IN SANGUINE TESTAMENTI TUI EMISISTI VINCTOS TUOS DE LACU. Par le sang de votre alliance, vous avez fait sortir vos captifs du

(1) *Matth.* xxi. 5. *Ecce rex tuus venit tibi mansuetus,* etc. Les Septante: Πῶρος.

(2) *Genes.* xxii. 3.

(3) *Mich.* v. 10. 11.

(4) *Isai.* ii. 4.

(5) Les Septante: Ἀπὸ θαλάσσης ἕως θαλάσσης. *Edit. Complut.* Καὶ κατάρξει ὑδάτων ἕως θαλάσσης. *Hebr.* וְיָצַד מִיַּם וְיָצַד מִיַּם

12. Convertimini ad munitionem, vincti spei; hodie quoque annuntians duplicia reddam tibi.

13. Quoniam extendi mihi Judam quasi arcum, implevi Ephraim; et suscitabo filios tuos, Sion, super filios tuos, Græcia; et ponam te quasi gladium fortium.

12. Retournez à vos places fortes, vous captifs qui n'avez point perdu l'espérance; je vous comblerai des biens que je vous annonce aujourd'hui.

13. Car Juda est pour moi comme un arc que je tiens tendu; Ephraïm, comme un carquois que j'ai rempli. Je susciterai vos enfants, ô Sion; je les animerai, ô Grèce, contre tes enfants; et je vous rendrai, ô Sion, comme l'épée des plus vaillants.

COMMENTAIRE

fond de la citerne, ou de cette cuve souterraine dans laquelle on conservait le vin et l'huile. C'est ce que signifie *lacus* en cet endroit. L'hébreu *bôr* signifie une citerne, un réservoir d'eau, une prison. On explique (1) ce passage de la descente de Jésus-Christ aux enfers, d'où il tira *ses captifs*, les anciens patriarches, par la vertu de l'alliance nouvelle, qu'il venait de sceller de son sang. L'hébreu, comme nous le lisons aujourd'hui (2): *Et quant à vous, ô fille de Sion, par le sang de votre alliance, j'ai tiré vos captifs d'une citerne où il n'y avait point d'eau*. C'est-à-dire, selon le chaldéen et plusieurs interprètes: Je vous ai tirée de l'Égypte, où vous étiez dans la plus dure servitude, par le sang de l'agneau pascal, qui est le sang de votre alliance avec moi. Mais on soupçonne ce passage d'avoir souffert quelque altération: car les Septante ont lu de même que saint Jérôme; et ce dernier ne remarque sur cet endroit aucune variante dans les anciens textes: ce qu'il ne manque guère de faire lorsqu'il y a quelque différence considérable. Le verset suivant insinue qu'on peut aussi l'expliquer à la lettre de la délivrance de la captivité de Babylone, ou de l'oppression d'Antiochus Épiphane.

ÿ. 12. CONVERTIMINI AD MUNITIONEM, VINCTI SPEI. Vous autres, qui êtes encore à Babylone, qui vous nourrissez de l'espérance de voir enfin de meilleurs jours, et qui attendez quelque circonstance favorable pour revenir dans vos villes, revenez à présent; je vous annonce que le Seigneur veut vous rendre le double de ce que vous avez perdu, ou le double de ce que vous pourrez abandonner à Babylone. Ou, en l'expliquant de la délivrance que les Maccabées procurèrent aux Juifs pendant la persécution d'Antiochus Épiphane (3): *Et vous, Sion, j'ai tiré vos captifs d'une citerne où il n'y avait point d'eau, en vertu du sang d'une nouvelle alliance* que Judas Maccabée fit avec le Seigneur, par le renouvellement des sa-

crifices dans le temple, et par la nouvelle dédicace de l'autel. Il appelle *une citerne sans eau* l'état d'oppression où le peuple était alors réduit. Ailleurs (4) cet état est comparé à la mort, au tombeau, à la plus sombre nuit. Il exhorte à retourner à Jérusalem, à la forteresse du temple, tous ceux qui n'avaient point perdu l'espérance au Seigneur. Judas Maccabée exhortait les siens à retourner au temple, en leur disant à peu près de même (5): *Ascendamus nunc mundare sancta, et renovare*. Après cette persécution, le Seigneur rendit à Israël le double de ce qu'il avait eu jusqu'alors: *Hodie quoque annuntians duplicia reddam tibi*; une plus grande liberté, des états plus vastes, un peuple plus fidèle, un gouvernement plus absolu et plus tranquille. Des commentateurs voient dans *munitionem*, Dieu lui-même, qui est quelquefois appelé une *forteresse* et un *rocher*, dans l'Écriture (6).

ÿ. 13. QUONIAM EXTENDI MIHI JUDAM QUASI ARCUM, IMPLEVI EPHRAIM. Saint Jérôme, Théodoret, et la plupart des interprètes entendent ceci du temps des Maccabées. Le Seigneur leur mit en main son arc et ses flèches, pour réprimer l'impunité et l'insolence du roi de Syrie. C'est ce que le prophète marque immédiatement après: *Je susciterai les enfants de Sion contre les enfants, ô Grèce*. Les Syriens sont désignés sous le nom de Grecs, parce qu'alors la Syrie était possédée par les Séleucides, qui étaient Grecs. *Implere*, quand il s'agit de tirer l'arc, se dit de l'arc bandé, en sorte qu'il fasse le cercle parfait. Peut-être, chez les Hébreux, donnait on quelquefois cette signification au verbe *remplir* (7); comme chez les Latins. Végèce (8): *Major adhibenda solertia, ut arcum scienter teneant, ut fortiter impleant; ut sinistra fixa sit, etc.* Ainsi il faudrait traduire: *Éphraïm est comme un arc bandé à force, etc.*, ou, selon le chanoine Bodin: *Un carquois rempli de flèches*.

(1) Hieronym. Cyrill. D. Thom. III. parte, qu. 57. art. 1. Sanct. et Interpr. Catholici passim.

(2) נָשָׂא אֶת בְּרַדְּךָ בְּרִיחֶךָ שְׁלַחְתִּי אֶסְרִיךָ כְּבוֹר אֵין מִיבַּ כּוֹר

(3) 1. Macc. IV. 42. 43. et seq.

(4) Dan. XII. 2.

(5) 1. Macc. IV. 36.

(6) D'Allioli.

(7) Cf. Jerem. LI. II.

(8) Vegt. lib. I. c. 15

14. Et Dominus Deus super eos videbitur, et exibit ut fulgur jaculum ejus; et Dominus Deus in tuba canet, et vadet in turbine austri.

15. Dominus exercituum proteget eos; et devorabunt, et subjicient lapidibus fundæ; et bibentes inebriabuntur quasi a vino, et replebuntur ut phialæ, et quasi cornua altaris.

16. Et salvabit eos Dominus Deus eorum in die illa, ut gregem populi sui, quia lapides sancti elevabuntur super terram ejus.

14. Le Seigneur Dieu paraîtra au-dessus d'eux, il lancera ses dards comme des foudres : le Seigneur Dieu les animera par le son de sa trompette; et il marchera à leur secours parmi les tourbillons du midi.

15. Le Seigneur des armées les protégera : ils dévoreront leurs ennemis, et ils les assujettiront avec les pierres de leurs frondes; ils boiront leur sang; ils en seront enivrés, comme de vin; ils en seront remplis, comme les coupes du sacrifice, et comme les cornes de l'autel.

16. Et le Seigneur Dieu les sauvera en ce jour-là, comme étant son troupeau et son peuple; et parce que, comme des pierres saintes, il les élèvera en honneur dans sa terre.

COMMENTAIRE

Ÿ. 14. DOMINUS DEUS SUPER EOS VIDEBITUR. Nous lisons dans le livre des Maccabées (1), que, dans plus d'une circonstance, la Seigneur, ou son ange, parut dans l'air, ou à la tête de l'armée juive, pour jeter la terreur dans celle des ennemis. Par exemple, dans le combat que Judas Maccabée livra à Timothée, il parut cinq cavaliers tout brillants de lumière, dont deux protégeaient Judas de leurs armes, et répandaient la terreur dans les troupes ennemies; et les trois autres lançaient contre elles la foudre. Dans une autre occasion, ce chef du peuple de Dieu reçut de Jérémie en vision une épée d'or, pour faire les guerres du Seigneur : *Accipe gladium sanctum munus a Deo, in quo deficiet adversarios populi mei Israel*. Enfin, il n'y eut jamais de guerres plus miraculeuses, ni de succès plus extraordinaires que ce qu'on vit à cette époque. Une poignée d'hommes presque sans armes, défirent des armées nombreuses; et, après avoir résisté longtemps à toute la puissance des rois de Syrie, rétablirent enfin leur religion opprimée, et leur république abattue.

VADET IN TURBINE AUSTRI. Le prophète décrit d'une manière pompeuse l'important cortège du Seigneur, qui vient au secours des Maccabées. Il lance ses dards, il sonne la trompette, il tombe sur l'ennemi; c'est-à-dire, il fait briller les éclairs, et lance les foudres : voilà ses flèches et ses dards; il fait gronder le tonnerre : voilà sa trompette; il excite une tempête violente semblable à celles qui sont causées dans la Judée par les vents du midi (2). Les prophètes se servent ordinairement de ces expressions pour marquer les secours extraordinaires du Seigneur (3). On lit dans les Maccabées que les cinq anges qui combattirent

pour Judas contre Timothée, lancèrent la foudre et des traits enflammés contre les ennemis (4) : *In adversarios autem tela et fulmina jaciebant; ex quo et cavitate confusi, et repleti perturbatione, cadebant*.

Ÿ. 15. SUBJICIENT LAPIDIBUS FUNDÆ. Dans les premiers combats qu'ils soutinrent contre les Syriens, les Maccabées n'avaient point d'autres armes que les frondes (5) : *Tegumenta, et gladios non habebant*. Les Hébreux se servirent toujours beaucoup de la fronde. C'était une arme ordinaire parmi eux, et parmi leurs voisins (6).

BIBENTES INEBRIABUNTUR QUASI A VINO, ET REPLEBUNTUR UT PHIALÆ. On ne doit pas prendre ceci à la lettre. Les Juifs avaient trop d'horreur du sang, et la loi leur en défendait trop sévèrement l'usage, pour croire qu'ils aient imité la cruauté de certains peuples qui buvaient le sang de leurs ennemis. Dieu leur en avait interdit l'usage sous peine de la vie (7) : *Homo si comederit sanguinem, obfirmabo faciem meam contra animam illius, et disperdam eam de populo suo*. Le prophète veut donc simplement marquer qu'ils répandront le sang de leurs ennemis, comme des lions qui le boivent, et qui s'en nourrissent. Ils s'enivreront en quelque sorte de ce sang, comme d'un vin violent qui leur ôtera tout sentiment de compassion. Leurs mains seront teintes du sang de leurs ennemis, comme en sont teintes les coupes des sacrifices, et les cornes de l'autel sur lesquelles on le répand (8). C'est une expression proverbiale.

Ÿ. 16. LAPIDES SANCTI ELEVABUNTUR SUPER TERRAM EJUS. On peut l'expliquer du rétablissement de l'autel des holocaustes fait par Judas Maccabée. L'Écriture nous apprend (9) que l'on détrui-

(1) II. Macc. II. 22. et v. 2. et x. 29. et xi. 8. et xv. 15.

(2) Les tempêtes venaient ordinairement du midi. Job. xxxvii. 9. — Jerem. iv. 11. 12. — Psalm. lxxvii. 26.

(3) Psalm. xvii. 8. 9. 10. 11. 12. — Habac. iii. 11. — Nahum. i. 3. 4. etc.

(4) II. Macc. x. 30.

(5) I. Macc. iv. 6. Voyez le commentaire sur cet endroit.

(6) Voyez ce qu'on a dit sur Judic. xx. 16.

(7) Levit. xvii. 10.

(8) Levit. iv. 25; xvi. 18.

(9) I. Macc. iv. 43. 44... 47.

17. Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines ?

17. Car qu'est-ce que le Seigneur a de bon et d'excellent à donner à son peuple, sinon le froment des élus, et le vin qui fait germer les vierges ?

COMMENTAIRE

sit l'ancien autel, que les Grecs avaient profané, et qu'on en mit les pierres dans un lieu séparé, en attendant qu'il vint un prophète, qui déclarât ce qu'on en devait faire. On en rebâtit un nouveau avec des pierres brutes, et qui n'avaient point été souillées, ni employées à d'autres usages : *Acceperunt lapides integros, secundum legem, et adificaverunt altare novum*. L'hébreu (1) : *Parce qu'on a érigé des pierres saintes, ou séparées, ou consacrées, sur sa terre*. Les Septante (2) : *Parce que des pierres saintes sont roulées sur sa terre*. D'autres traduisent le texte par : *Des pierres en couronne sont élevées sur sa terre, c'est-à-dire, on a fait un mur pour envelopper son héritage*. Les Maccabées sont comme un mur qui enferme son héritage, ou son peuple; un parc pour son troupeau. Esdras (3) rend grâce au Seigneur d'avoir donné une haie à son peuple dans la Judée.

Ÿ. 17. QUID ENIM BONUM EJUS EST, ... NISI FRUMENTUM ELECTORUM, ET VINUM GERMINANS VIRGINES ? Après tant de faveurs et de victoires, que peut-il donner à son peuple ? De quoi récompensera-t-il les services et la fidélité de ses serviteurs ? Il leur donnera une terre remplie de biens ; du froment et du vin en abondance (4), *un froment choisi, un froment des plus exquis, ou un froment*

qui donne la force aux jeunes guerriers, et *un vin doux, qui donne l'éloquence aux jeunes filles, qui les remplit d'allégresse, et leur fait chanter des cantiques de joie*. *Ce froment des jeunes hommes choisis, et ce vin qui fait parler les vierges, qui leur cause un saint enthousiasme, ou même qui les fortifie et leur donne la fécondité, car le verbe hébreu נוֹבֵב ou נוֹבֵב reçoit toutes ces significations, désigne l'Eucharistie, qui fait véritablement la force et la vigueur des fidèles*. C'est ce même vin qui donne la fécondité, la joie, la force aux vierges chrétiennes, aux âmes faibles en les remplissant d'une sainte ivresse, qui leur fait mépriser tout ce que le monde a de plus séduisant, et vaincre tout ce que la chair a de plus flatteur. Les Septante (5) : *C'est un froment pour les jeunes hommes, et un vin de bonne odeur pour les vierges*.

Le sens généralement admis chez les Juifs, est celui d'un froment qui fortifie les jeunes gens, d'un vin qui donne aux vierges la fécondité, *fructificare fecit ou faciet*. Ce sens est donc opposé à celui qu'attribuent au texte les auteurs mystiques ; la virginité, d'ailleurs, était presque un opprobre chez les Juifs. Mais le sens chrétien est trop noble et trop généralement admis pour le rejeter.

(1) כִּן אֲבִי נֹבֵב מִן הַבְּרִיטִים עַל אֲדִמְתּוֹ

(2) Les Septante : Διότι λίθοι ἄγιοι κυλλονται ἐπὶ τῆς γῆς αὐτοῦ.

(3) 1. Esdr. ix. 9. Et daret nobis sepem in Juda, et Jerusalem.

(4) דָּגַן בְּחֹרֵב וְיַיִן עֹשֶׂה בְּתוֹלָתוֹ

(5) Les Septante : Σίτος νεανίσκοις, καὶ οἶνος ἐσωδιδάξων εἰς παρθένοισι.

CHAPITRE X

C'est le Seigneur qu'il faut invoquer, et non les idoles. Colère du Seigneur contre les pasteurs de son peuple. Il visitera, dans sa miséricorde, la maison de Juda. Il rassemblera la maison d'Israël.

1. Petite a Domino pluviam in tempore serotino. et Dominus faciet nives; et pluviam imbris dabit eis, singulis herbam in agro.

2. Quia simulacra locuta sunt inutile, et divini viderunt mendacium, et somniatores locuti sunt frustra, vane consolabantur; idcirco abducti sunt quasi grex; affligentur, quia non est eis pastor.

3. Super pastores iratus est furor meus, et super hircos visitabo; quia visitavit Dominus exercituum gregem suum, domum Juda, et posuit eos quasi equum gloriæ suæ in bello.

1. Demandez au Seigneur les dernières pluies, et le Seigneur fera tomber la neige, et il vous donnera des pluies abondantes; et il fera naître des herbes dans le champ de chacun de vous.

2. Car les idoles n'ont rendu que des réponses vaines; les devins n'ont eu que des visions trompeuses; les débiteurs des songes ont parlé en l'air; et ils donnaient de fausses consolations. C'est pourquoi ils ont été emmenés comme un troupeau; et ils ont beaucoup souffert, parce qu'ils étaient sans pasteur.

3. Ma fureur s'est allumée contre les pasteurs; et je visiterai les boucs; car le Seigneur des armées a visité la maison de Juda qui est son troupeau; et il en fera son cheval de parade pour la bataille.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. PETITE PLUVIAM IN TEMPORE SEROTINO, ET DOMINUS FACIET NIVES. L'hébreu (1) : *Demandez au Seigneur la pluie d'arrière-saison, et le Seigneur fera paraître des nuées, ou des éclairs.* Vous n'aurez pas plus tôt demandé de la pluie, que l'air se chargera de nuages, et que les nues tomberont en eaux sur la terre. Il faut joindre ceci au chapitre précédent. C'est une continuation de l'état heureux qui succèdera aux persécutions d'Antiochus Épiphane. Les pluies tardives sont celles de mars et d'avril qui précèdent les semailles d'été; la pluie hâtive est celle d'octobre, avant les semailles de l'orge et du froment.

Ÿ. 2. QUIA SIMULACRA LOCUTI SUNT INUTILE. Zacharie reprend, par récapitulation, ce qui causa les malheurs des Juifs, et ce qui obligea le Seigneur à livrer son peuple pour un temps à ses persécuteurs, avant qu'il eût suscité les Maccabées pour le délivrer. Le mal vint des chefs de Juda, qui se laissèrent aller à l'idolâtrie, aux superstitions, et aux vanités des songes et des augures. L'histoire des Maccabées revient parfaitement à ceci. Elle nous apprend (2) que Jason, ennuyé de la durée du pontificat de son frère Onias, acheta cette dignité d'Antiochus Épiphane; étant ainsi devenu pontife et chef de la nation, il abrogea les anciennes coutumes, et changea les mœurs des Juifs, pour les engager à suivre les

lois et les coutumes des Grecs. Ce fut alors (3) que les enfants d'iniquité sollicitèrent plusieurs de leurs frères à abandonner la religion de leurs ancêtres, en leur disant : Venez, faisons alliance avec les nations qui sont autour de nous; car, depuis que nous nous sommes séparés d'elles, nous sommes tombés dans différents maux. Ils envoyèrent donc une députation au roi, et obtinrent de lui qu'ils vivraient comme les gentils : *Dedit illis potestatem ut facerent justitiam gentium.* Ils bâtirent des gymnases à la manière des Grecs, tâchèrent d'effacer les marques de leur circoncision, quittèrent l'alliance sainte, se joignirent aux étrangers, et se vendirent pour faire le mal : *Recesserunt a testamento sancto, et juncti sunt nationibus, et venudati sunt ut facerent malum.* Israël se laissa séduire comme un troupeau de moutons, et il se trouva bientôt dans l'affliction; il se vit bientôt dispersé comme des brebis sans pasteur : *Abducti sunt quasi grex; affligentur, quia non est eis pastor,* dit ici Zacharie.

Ÿ. 3. SUPER PASTORES IRATUS EST FUROR MEUS, ET SUPER HIRCOS VISITABO. Les boucs marquent ici les chefs du peuple :

Vir gregis ipse caper (4).

Sortez de Babylone, dit Jérémie (5), et soyez comme des boucs à la tête du troupeau. Et Isaïe (6) :

(1) שאלו פיהו מפר בעת פלגוש יהוה עשה חוויים

(2) II. Macc. IV. 7. 11. - Joseph. libello de Maccab.

(3) I. Macc. I. 12.

(4) Virgil. Eglog. VII.

(5) Jerem. L. 8.

(6) Isai. X. 13. Vide XIV. 9.

4. Ex ipso angulus, ex ipso paxillus, ex ipso arcus prælii, ex ipso egredietur omnis exactor simul.

4. C'est de Juda que viendra l'angle ; c'est de lui que viendra le pieu ; c'est de lui que viendra l'arc pour combattre ; c'est de lui que viendront tous les intendants des ouvrages.

COMMENTAIRE

L'Assyrien a dit : J'ai fait ces choses par la force de mon bras ; j'ai arraché les bornes des nations, et j'ai pillé leurs boucs. La colère du Seigneur éclata et contre Jason, et contre Lysimaque, et contre Alcime, et contre Ménélaüs, qui avaient acheté la souveraine sacrificature, et qui l'avaient possédée l'un après l'autre. Jason fut obligé de s'exiler lui-même de son pays (1). Lysimaque fut tué dans le temple, car il voulait en piller les trésors (2). Alcime fut frappé de Dieu, et mourut misérablement (3). Ménélaüs fut précipité dans une tour pleine de cendres, où il fut étouffé (4).

Les pasteurs, disent les pères, sont condamnés parce qu'ils négligent le soin de leur troupeau ; les boucs, à cause de leur indiscipline et de leur vie déréglée.

VISITAVIT DOMINUS EXERCITUM GREGEM SUUM, DOMUM JUDA. Il a visité dans sa colère les boucs et les chefs de son peuple : mais il n'abandonnera pas son troupeau ; il le visitera dans sa miséricorde. Si les Israélites apostats et prévaricateurs furent châtiés ; les justes et les fidèles furent comblés de grâces et de consolations. Mattathias, et, après lui, Judas Maccabée rassemblèrent les débris du peuple dispersé, et devinrent comme le cheval de bataille du Seigneur : *Posuit eos quasi equum gloriae suæ in bello.*

ŷ. 4. EX IP SO ANGULUS. Je choisirai dans Juda l'angle ou la pierre angulaire, pour lier les murailles du bâtiment. Ce sont les Maccabées, qui furent les chefs, les princes, les soutiens de Juda. Il est vrai qu'ils n'étaient point de la tribu de Juda par leur naissance, puisqu'ils étaient prêtres et de la race de Lévi : mais ils furent suscités du milieu de la tribu de Juda, qui était la tribu dominante, et qui donnait alors le nom à toute la nation. On ne connaissait les Hébreux que sous le nom de *Judæi*, ou de Juifs. Au reste, ce n'est pas sans mystère que l'Écriture dit ici que de Juda sortira la pierre angulaire, quoique dans l'exécution ceux qui tirèrent le peuple de l'oppression, fussent d'une autre tribu ; le Saint-Esprit avait en vue Jésus-Christ, vraie pierre angulaire, qui lie l'édifice spirituel et qui sauve Israël ; Jésus-Christ devait sortir de Juda, et de la race de David, selon la chair. Aussi, le thargum de Jona-

than porte-t-il sur ce verset, mot à mot : *Ex ipso (Juda) rex ejus, ex ipso Christus ejus et ex ipso fortitudo belli sui.*

EX IP SO PAXILLUS. Le terme hébreu *ṭṭ* *iâthed* désigne ordinairement le clou qu'on fiche en terre pour soutenir les cordages d'une tente. Le prophète veut marquer ici que ce sera dans Juda qu'on trouvera des appuis, pour soutenir la tente d'Israël. Esdras (5) demandait au Seigneur qu'il daignât donner à son peuple *un pieu fiché dans le lieu saint*. Ce terme se prend aussi pour un clou fiché dans une muraille, pour y pendre ce que l'on veut. Et Isaïe (6) promet de la part de Dieu à Éliacim, fils d'Helcias, de le mettre dans sa maison comme un clou, ou comme un pieu fiché, où l'on peut pendre tout ce que l'on veut. Et un peu après (7), il menace d'arracher le clou du lieu où il est fiché ; en sorte qu'il sera brisé, et que ce qui y était pendu, tombera par terre. Ces sortes de comparaisons n'étaient ni basses, ni méprisables chez les Hébreux. Leur goût pour les ameublements et pour les demeures était fort différent du nôtre.

EX IP SO EGREDIETUR OMNIS EXACTOR SIMUL. On croit que ce terme d'*exactor*, *nôghesch*, peut se prendre en bonne et en mauvaise part ; il peut désigner ceux qui sont employés à lever les contributions justes et nécessaires à la défense de l'état ; ou ceux qui sont députés par des princes étrangers pour commettre des exactions exorbitantes ; ou ceux qui abusent de l'autorité des souverains, pour exercer des cruautés et des concussions sur leurs sujets. Dans le premier sens, le nom d'*exacteur* n'arien d'odieux : mais dans le second, il est en horreur dans tous les siècles et chez tous les peuples. Il est donc inadmissible que le Seigneur promette à Juda une semblable engeance, née pour la désolation des pauvres, et pour l'oppression des faibles. Louis de Dieu et Morin remarquent que le terme, qui en hébreu signifie un exacteur, marque un roi en éthiopien, le *Négus* (8). Mais en s'en tenant à la signification usuelle, le Seigneur ne peut-il pas promettre ici à Juda, qu'il exercera son empire sur les nations étrangères, et qu'il enverra chez elles des exacteurs, pour se faire payer les tributs qu'il aura légitimement imposés.

(1) II. Macc. v. 5...8. 9.

(2) II. Macc. iv. 39... 42.

(3) I. Macc. ix. 54. 55.

(4) II. Macc. xiii. 4...8.

(5) I. Esdr. ix. 8.

(6) Isaï. xxii. 23.

(7) Isaï. xxii. 25.

(8) *Exercital. de ling. primaeva*, p. 126.

5. Et erunt quasi fortes conculcantes lutum viarum in prælio, et bellabunt, quia Dominus cum eis; et confundentur ascensores equorum.

6. Et confortabo domum Juda, et domum Joseph salvabo; et convertam eos, qui miserebor eorum; et erunt sicut fuerunt quando non projeceram eos: ego enim Dominus Deus eorum, et exaudiam eos.

7. Et erunt quasi fortes Ephraim, et lætabitur cor eorum quasi a vino; et filii eorum videbunt, et lætabuntur, et exultabit cor eorum in Domino.

8. Sibilabo eis, et congregabo illos, quia redemi eos; et multiplicabo eos sicut ante fuerant multiplicati.

9. Et seminabo eos in populis, et de longe recordabuntur mei; et vivent cum filiis suis, et revertentur.

5. Et ils seront comme de vaillants soldats qui, dans la mêlée, fouleront aux pieds l'ennemi, comme la boue des rues: ils combattront vaillamment, parce que le Seigneur sera avec eux; et ils mettront en désordre la cavalerie ennemie.

6. Et je fortifierai la maison de Juda, et je sauverai la maison de Joseph; je les ferai revenir, parce que j'aurai compassion d'eux; et ils seront comme ils étaient avant que je les eusse rejetés; car je suis le Seigneur leur Dieu, et je les exaucerai.

7. Ils seront comme les braves d'Éphraïm: ils auront la joie dans le cœur comme un homme qui a bu du vin: leurs fils les verront, et ils seront dans l'allégresse; et leur cœur tressaillira de joie dans le Seigneur.

8. Je les rassemblerai en sifflant, parce que je les ai rachetés; et je les multiplierai comme auparavant.

9. Je les disséminerai parmi les peuples, et ils se souviendront de moi dans les lieux les plus reculés: ils vivront avec leurs enfants, et ils reviendront en leurs pays.

COMMENTAIRE

C'est en effet ce qui arriva sous les princes Asmonéens. Ils assujettirent les Iduméens et d'autres peuples voisins de la Judée, et leur imposèrent des tributs.

ŷ. 5. CONFUNDENTUR ASCENSORES EQUORUM. Les Grecs qui viendront attaquer les Maccabées avec grand nombre de chars et de chevaux, seront confondus, seront mis en fuite par une poignée de fantassins mal armés. Il n'y a qu'à ouvrir l'histoire des Maccabées, pour voir l'accomplissement de cette prophétie.

ŷ. 6. CONVERTAM EOS, QUIA MISEREBOR EORUM. Je les rétablirai dans leurs villes et dans leurs demeures, d'où ils avaient été forcés de s'éloigner, pour se soustraire aux violences des persécuteurs; je les ferai revenir des cavernes où ils s'étaient retirés, des déserts où ils s'étaient sauvés, pour n'être pas obligés d'obéir aux ordres impies du tyran, en sacrifiant aux idoles, ou en prenant part à un culte sacrilège.

ŷ. 7. ERUNT QUASI FORTES EPHRAÏM. Cette tribu fut toujours célèbre par sa valeur. Sa force était comme passée en proverbe. Le psalmiste (1) reproche aux Éphraïmistes de ne s'être pas souvenus de leur valeur au jour de la bataille: *Filii Ephrem intendentes, et mittentes arcum, conversi sunt in die belli*. Et Moïse, parlant des descendants de Joseph, dont Éphraïm était le principal, dit (2): *Que ses cornes sont comme celles du rhinocéros; qu'il s'en servira pour disperser les nations jusqu'aux extrémités de la terre*; comme un tau-

rau qui jette en l'air avec ses cornes tout ce qu'il rencontre, lorsqu'il est irrité.

ŷ. 8. SIBILABO EIS. Je les ferai revenir d'un coup de sifflet (3). Cette expression marque bien le souverain domaine du Seigneur. Les Septante (4): *Je leur donnerai le signal*. Je sonnerai de la trompette, pour les rassembler, comme un général qui rassemble ses troupes.

ŷ. 9. SEMINABO EOS IN POPULIS. Depuis les dispersions des Hébreux sous les rois d'Assyrie et de Chaldée, et ensuite sous ceux d'Égypte et de Syrie, on en vit un très grand nombre dans toutes les parties du monde; et il est étonnant qu'une nation, qui, dans le temps qu'elle était la plus florissante et la plus tranquille, demeurait seule resserrée dans son pays, se soit autant multipliée qu'elle l'a fait, depuis qu'elle a été dispersée par la captivité et par les guerres. Du temps de Jésus-Christ et des apôtres, nous voyons des Juifs en quantité dans les trois parties du monde (5). Il en était venu à Jérusalem le jour de la descente du Saint-Esprit. du pays des Parthes, des Mèdes, des Élamites, de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte, de la Lybie, de la Cyrénaïque, de l'Italie, de l'Arabie, de l'île de Crète, et quantité de prosélytes de diverses nations? Philon, dans son ambassade auprès de l'empereur Caïus, lui déclara que la nation des Juifs était répandue dans toutes les provinces de l'empire, et dans tous les pays du monde. Et ce

(1) *Psal.* LXXVII. 9.

(2) *Deut.* XXXIII. 17. *Cornua rhinocerotis cornua illius, in ipsis ventilabit gentes usque ad terminos terræ.*

(3) אֶשְׁרֵף לָהֶם

(4) *Σημανῶ ἀυτοῖς.*

(5) *Act.* II. 8. 9. 10. 11. *Vide et Petr.* I. *Ep.* cap. I. ŷ. 1.

10. Et reducam eos de terra Ægypti, et de Assiriis congregabo eos, et ad terram Galaad et Libani adducam eos, et non inuenietur eis locus;

11. Et transibit in maris freto, et percutiet in mari fluctus, et confundentur omnia profunda fluminis, et humiliabitur superbia Assur, et sceptrum Ægypti recedet.

12. Confortabo eos in Domino, et in nomine ejus ambulabunt, dicit Dominus.

10. Je les ferai revenir de l'Égypte ; je les rassemblerai de l'Assyrie ; je les ramènerai dans le pays de Galaad et du Liban, et en si grand nombre qu'ils ne trouveront pas assez de place.

11. Israël passera le détroit de la mer, et le Seigneur en frappera les flots ; les fleuves seront desséchés jusqu'au fond de leurs eaux ; l'orgueil d'Assur sera humilié, et je ferai cesser la domination de l'Égypte.

12. Je les rendrai forts dans le Seigneur ; et ils marcheront en son nom, dit le Seigneur.

COMMENTAIRE

qui est remarquable, dans tous les lieux on les reconnaît toujours à leur attachement constant à leur religion et à leurs coutumes. C'est ce que le prophète semble prédire ici, en disant : *De longe recordabuntur mei.*

§. 10. REDUCAM EOS DE TERRA ÆGYPTI, ET DE ASSYRIIS CONGREGABO EOS. Ce fut apparemment après que les victoires des Maccabées eurent rétabli la paix, la liberté et l'abondance dans la Judée, que la plupart des Juifs qui s'étaient retirés dans l'Égypte, et dans les provinces d'Assyrie et de Chaldée, c'est-à-dire en Afrique et en Asie, revinrent dans leur pays. Comme ce retour se fit d'une manière imperceptible et sans éclat, et que ce ne fut pas en vertu d'aucun édit exprès des princes, l'histoire n'en a pas fait une mention précise. Josèphe (1) rapporte que le roi Ptolémée Philadelphie racheta et renvoya en Judée cent-vingt mille Juifs qui étaient en Égypte : mais cet événement, supposé qu'il soit véritable, est antérieur au temps dont parle Zacharie, et par conséquent ne regarde point cet endroit. Ce qui est certain, c'est qu'ils revinrent en si grand nombre, qu'à peine le pays pouvait-il les contenir : *Et non inuenietur eis locus.*

§. 11. TRANSIBIT IN MARIS FRETO, ET PERCUTIET IN MARI FLUCTUS. Les Juifs (2) prétendent que leurs pères furent dispersés, non seulement dans la Perse et dans la Médie ; mais encore au-delà du Bosphore, et dans les pays du Nord ; et que le Seigneur, ayant voulu les en tirer, se mit à leur tête, leur servit de guide, et dessécha, pour leur donner passage, le détroit du Bosphore ; de même qu'autrefois Moïse avait ouvert le lit de la mer Rouge, et que Josué avait séparé les eaux du Jourdain. Mais un événement de cette importance a besoin d'une autre preuve qu'une simple affirmation. Les Grecs, qui n'étaient plus des sau-

vages à cette époque, en auraient transmis le récit. Quelques commentateurs (3) croient que ceci doit s'entendre comme s'il y avait : Israël reviendra de captivité d'une manière aussi triomphante que lorsqu'il sortit de l'Égypte, et que le Seigneur frappa les flots de la mer Rouge, et l'obligea de se séparer, pour leur donner passage. L'hébreu à la lettre (4) : *Il traversera le détroit de la mer ; il frappera les flots dans la mer, et les profondeurs du fleuve seront desséchées.* Si Israël a des mers à passer, pour se rendre dans son pays, Dieu en abaissera les flots, et les rendra calmes en sa faveur ; s'il faut passer des rivières, il les desséchera. Isaïe a voulu marquer la même chose, lorsqu'il a dit (5) : *Le Seigneur desséchera les sept canaux du Nil, en sorte qu'on le passera tout chaussé ; et mon peuple qui reviendra de l'Assyrie, trouvera un chemin ouvert et préparé, comme lorsqu'Israël sortit de la terre d'Égypte.*

HUMILIABITUR SUPERBIA ASSUR, ET SCEPTRUM ÆGYPTI RECEDET. L'Assyrie, dit dom Calmet, était ruinée depuis longtemps, et son empire ne subsistait plus depuis plusieurs siècles, dans les temps que le prophète désigne ici. Il veut donc marquer, sous ce nom, le royaume de Syrie, qui fut véritablement humilié depuis Antiochus Épiphanes. Divisé au dedans de lui-même, et déchiré par des guerres intestines, il ne subsista qu'environ soixante dix ans après la mort de ce prince. Le royaume d'Égypte étant passé aux Ptolomées, les princes égyptiens furent exclus à jamais de l'empire dans leur propre pays ; et les mêmes rois d'Égypte, qui avaient souvent vexé les Juifs, depuis leur retour de la captivité, furent dépouillés par le roi de Syrie de la domination qu'ils avaient exercée dans la Judée, et n'y rentrèrent jamais depuis les Maccabées.

Cette explication de dom Calmet peut être

(1) *Antiq. lib. xii. c. 2.*

(2) *Apud Hieron. hic.*

(3) *Cyrrill. Theodoret. Sanct. Menoch.*

(4) ועבר בים צרה יהיה כים גליה והבישו כל מצילות יאור

(5) *Isai. xi. 16. Et erit via residuo populo meo, qui relinquetur ab Assiriis ; sicut fuit Israel in die illa, qua ascendit de terra Ægypti.*

admise ; mais en lisant le texte hébreu, sans l'aide d'aucun commentaire, on peut donner une autre signification à la fin de ce chapitre. Le futur se prend fréquemment pour le parfait et vice versa. On peut donc traduire littéralement : *Je les ai tirés de la terre d'Égypte, je les ai rassemblés de l'Assyrie, je les ai ramenés dans la terre de Galaad et du Liban, et c'était à n'y pas trouver (sa place). Il a franchi le détroit de la mer, il a frappé les flots de la mer, toutes les profondeurs du fleuve ont été*

desséchées ; et la puissance d'Assur a été abaissée, et le sceptre est sorti de l'Égypte. Le dernier verset reprend le ton prophétique, comme déclaration expresse du Très-Haut : *Je les rendrai forts dans Jéhovah et ils marcheront en son nom, dit Jéhovah.* En traduisant ainsi, on a un sens bien lié, très compréhensible, et qui évite les complications historiques, qui n'ont absolument aucune raison d'être. Au contraire, l'histoire favorise cette explication.

CHAPITRE XI

Incendie du temple ; ruine de Jérusalem. Pasteur suscité de Dieu ; les deux houlettes de ce pasteur ; trois pasteurs infidèles retranchés en un mois. Première houlette brisée. Trente pièces d'argent données pour la récompense du pasteur. Seconde houlette brisée. Pasteur insensé suscité sur la terre.

1. Aperi, Libane, portas tuas, et comedat ignis cedros tuas.

2. Ulula, abies, quia cecidit cedrus, quoniam magnifici vastati sunt ; ululate, quercus Basan, quoniam succisus est saltus munitus.

1. Ouvrez vos portes, ô Liban ; et que le feu dévore vos cèdres.

2. Hurlez, sapins, parce que les cèdres sont tombés : ceux qui étaient si élevés ont été détruits. Faites retentir vos cris, chênes de Basan, parce que le grand bois qui était si fort a été coupé.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. APERI, LIBANE, PORTAS TUAS. Dans les trois chapitres précédents, Zacharie a parlé des avantages et des prospérités de Juda et de Jérusalem, depuis le retour de la captivité de Babylone, avant et après le temps des Maccabées ; ici il prédit la ruine du temple, la réprobation des Juifs, et leur assujettissement aux Romains. Il prédit en même temps une circonstance remarquable de la passion du Sauveur, la vente de sa personne sacrée pour la somme de trente deniers, et l'emploi qu'on fit de cet argent, pour acheter le champ d'un potier. Enfin il désigne clairement le petit troupeau de l'Église, et le soin qu'en prend le souverain Pasteur : *Ouvrez vos portes, ô Liban. Temple de Jérusalem, si souvent désigné dans l'Écriture (1) sous le nom de Liban, tant à cause de votre situation élevée, qu'à cause de la quantité de colonnes de cèdre qui ornaient vos portiques, ouvrez vos portes : Celui, qui, jusqu'ici, a fait en vous sa demeure, et qui vous a comblé de richesses et de gloire, vous abandonne à vos ennemis ; il livre aux flammes vos colonnes et vos lambris de cèdre. Josèphe (2) raconte que, peu de temps avant le dernier siège de Jérusalem, la porte orientale du temple intérieur, qui était d'airain, et tellement lourde qu'il fallait vingt hommes pour la fermer, s'ouvrit tout d'un coup d'elle-même au milieu de la nuit, quoiqu'elle fût très bien fermée par de bons verrous et par des barres liées avec des chaînes de fer. Et le jour de la Pente-*

côte, les prêtres étant entrés, avant le jour, dans l'intérieur du temple, pour y faire leurs fonctions, sentirent d'abord une espèce de tremblement de terre, accompagné d'un grand bruit ; puis ils entendirent tout d'un coup une voix puissante comme celle d'une multitude, qui disait : Sortons d'ici. Tacite fait les mêmes remarques (3) : *Exparsa repente delubri fores, et audita major humana vox excedere deos ; simul ingens motus excedentium.* Les rabbins nous apprennent que Johanan, un des principaux Juifs, voyant que les portes du temple s'étaient ouvertes d'elles-mêmes, s'écria (4) : *O temple, ô maison sacrée, pourquoi es-tu dans la crainte ? Je sais que tu dois être bientôt détruit et renversé ; car il y a longtemps que Zacharie a prédit la ruine, en disant : Ouvre les portes, ô Liban ; et que la flamme consume les cèdres.*

Ÿ. 2. ULULA, ABIES, QUIA CECIDIT CEDRUS, QUONIAM MAGNIFICI VASTATI SUNT. Prosopopée, dans laquelle le prophète représente les chênes, les pins, les sapins de la montagne, consternés à la chute des cèdres. Ces arbres si beaux, si grands, si magnifiques, qui étaient comme les princes (5) de la forêt du Liban, sont abattus ; pleurez leur perte, arbres du Liban. Si le Liban et les cèdres marquent le temple : les sapins et les chênes pointeront désigner les villes de Juda.

SUCCISUS EST SALTUS MUNITUS. Le temple était une vraie forteresse. *Templum in modum arcis, proprii que muri, labore et opere ante alios. Ipsa*

(1) *Ezech. xvii, 7.* Aquila grandis magnarum alarum, venit ad Libanum, et tulit medullam cedri. *Jerem. xxii, -3.* Quæ sedes in Libano, et nidificas in cedris.

(2) *Joseph. de Bello. lib. vii, c. 12.* Πρώτον μὲν κινήσεως ἀντιλαβεσθαι ἔφασαν, καὶ κτύπου, μετὰ δὲ ταῦτα, καὶ φωνῆς

ἀθρόα, μεταβαίνουεν ἐντεῦθεν.

(3) *Tacit. h. st. lib. v.*

(4) *Vide Kim'hi. Lyr. hic. Galat. alii.*

(5) *אשר אדירים שדרו* Le nom de magnifique, *אדיר* *addir*, est une épithète qu'on donne ordinairement aux princes.

3. Vox ululatus pastorum, quia vastata est magnificentia eorum; vox rugitus leonum, quoniam vastata est superbia Jordanis.

4. Hæc dicit Dominus Deus meus : Pasce pecora occisionis,

5. Quæ qui possiderant occidebant et non dolebant, et vendebant ea, dicentes : Benedictus Dominus ! divites facti sumus ; et pastores eorum non parcebant eis.

6. Et ego non parcam ultra super habitantes terram, dicit Dominus ; ecce ego tradam homines, unumquemque in manu proximi sui, et in manu regis sui ; et concident terram, et non eruam de manu eorum.

3. J'entends les voix lamentables des pasteurs, parce que tout ce qu'ils avaient de magnifique a été ruiné : j'entends les lions qui rugissent de ce que la gloire du Jourdain a été anéantie.

4. Voici ce que dit le Seigneur mon Dieu : Paissez les brebis destinées à la boucherie,

5. Que leurs maîtres égorgaient sans aucune compassion ; qu'ils vendaient, en disant : Béni soit le Seigneur, nous sommes devenus riches ! Et leurs propres pasteurs n'avaient que de la dureté pour elles.

6. Je ne pardonnerai donc plus à l'avenir aux habitants de cette terre, dit le Seigneur ; mais je les livrerai tous entre les mains les uns des autres, et entre les mains de leur roi ; leur terre sera ruinée ; et je ne les délivrerai point de la main de ceux qui les opprimeront.

COMMENTAIRE

porticus quis templum ambiebatur, egregium propugnaculum, dit Tacite (1). Les Septante (2) : *Cette forêt si bien plantée, est arrachée.*

ÿ. 3. VOX ULULATUS PASTORUM, QUIA VASTATA EST MAGNIFICENTIA EORUM. Le Liban est dépouillé de ses plus beaux arbres ; les pasteurs qui s'y retiraient, et qui les regardaient comme leur fort, en sont tout affligés. Les lions qui avaient leur retraite dans les bois et les broussailles, le long du Jourdain, témoignent par leur rugissement, la douleur qu'ils ont de voir ce terrain inondé par les eaux, ces bois ruinés et abattus : *Vox rugitus leonum, quoniam vastata est superbia Jordanis.* On croit qu'à la lettre cette élévation, ou cet orgueil du Jourdain, n'est autre que son inondation dans les plus grandes crues d'eau. Le chaldéen traduit : *Ils rugissent comme des lionceaux, parce que l'inondation du Jourdain est desséchée à cause d'eux.* Ce fleuve a comme deux lits : l'un plus étroit, dans lequel il est renfermé, tandis que ses eaux ne sont point grossies ; et un autre beaucoup plus vaste, au-dessus des deux premiers bords, dans lequel il se répand pendant les inondations. Ce second espace sert de retraite aux lions, parmi les bois et les buissons qui le remplissent. C'est de là qu'ils sortent, quand le Jourdain commence à s'enfler. Jérémie y faisait aussi allusion, lorsqu'il disait (3) que le roi de Babylone *viendrait comme un lion qui sort à cause de l'orgueil du Jourdain, et qui va dans les demeures fortifiées.* Ces pasteurs explorés sont les principaux Juifs, justement affligés des disgrâces de leur nation, et de la ruine de Jérusalem et du temple. Ils rugissent comme des lions, que les grandes eaux ont forcés d'abandonner leur fort. Il semble donc qu'à la lettre *l'orgueil du Jourdain* désigne proprement l'endroit où les eaux se répandent, lorsque ce fleuve est débordé. Tous les passages où cette expression se

trouve, s'expliquent naturellement en ce sens ; et celui-ci en particulier ne peut guère s'entendre autrement.

ÿ. 4. HÆC DICIT DOMINUS : ... PASCE PECORA OCCISIONIS. Touché de compassion sur les maux de son peuple, abandonné à des princes impitoyables comme un troupeau destiné à la boucherie, Dieu dit au prophète d'en avoir soin en son nom. Ou encore : Annoncez que je vais prendre moi-même la conduite de mes brebis. Souvent l'Écriture dit que les prophètes font eux-mêmes, ce qu'ils annoncent simplement ou par leurs discours, ou par leurs actions. Par exemple, le Seigneur dit à Isaïe (4) d'endurcir le cœur, de fermer les yeux et de boucher les oreilles à son peuple. Ces pasteurs impitoyables, qui font périr inhumainement le peuple, furent Hérode et ses successeurs ; puis les chefs qui entreprirent si mal à propos la guerre contre les Romains. Ce furent Éléazar, Simon, Jean, et les autres chefs des zéloteurs. Rien n'exprime mieux leur caractère, que ce que dit ici Zacharie au verset 5 : *Ils les égorgaient sans compassion ; ils les vendaient ; et disaient : Béni soit le Seigneur ; nous sommes devenus riches !*

ÿ. 6. EGO TRADAM HOMINES, UNUMQUEMQUE IN MANU PROXIMI SUI. Il ne faut qu'ouvrir l'histoire de la dernière guerre des Juifs écrite par Josèphe, pour voir l'accomplissement littéral de cette prophétie. Éléazar occupait l'intérieur du temple. Il y était assiégé par Jean avec les zéloteurs qui occupaient les dehors du saint lieu. Ananus, à la tête de ses partisans, assiégeait l'un et l'autre. Simon, fils de Gioras, se présenta devant la ville, et fut reçu dans le temple par les Iduméens, qui s'y étaient déjà jetés. Ainsi la ville, partagée entre ces divers partis, et ceux qui voulaient la paix, se consumait d'elle-même. On en venait presque tous les jours aux mains, citoyens contre citoyens, Israël-

(1) Tacit. hist. lib. v.

(2) Κατεστράθη ὁ ἄριστος ὁ στυγερός. Hebr. ירד יער הכצור.

(3) Jerom. l. 44. Ecce quasi leo ascendet de superbia

Jordanis ad pulchritudinem robustam.

(4) Isai. vi. 10. Excæca cor populi hujus, et aures ejus aggravata, et oculos ejus claudet.

7. Et pascam pecus occisionis propter hoc, o pauperes gregis ! Et assumpsi mihi duas virgas ; unam vocavi Decorem, et alteram vocavi Funiculum ; et pavi gregem.

8. Et succidi tres pastores in mense uno, et contracta est anima mea in eis, siquidem et anima eorum variavit in me.

7. C'est pourquoi, ô pauvres du troupeau, j'aurai soin de paître ces brebis exposées à la boucherie. Je pris alors deux houlettes, dont j'appelai l'une la Beauté, et l'autre le Cordon ; et je menai paître le troupeau.

8. Et j'ai fait mourir trois pasteurs en un mois, et mon cœur s'est meurtri à leur égard, parce que leur âme m'a été infidèle.

COMMENTAIRE

lites contre Israélites. Le reste de la province n'était pas plus tranquille. Les habitants des villes se partageaient Juifs contre Juifs, ou païens contre Juifs ; et ceux-ci étaient toujours maltraités et mis à mort. Vespasien, en habile capitaine, les laissait s'affaiblir eux-mêmes, et ne se pressait pas de former le siège, de peur qu'ils ne se réunissent pour lui résister (1).

ET IN MANU REGIS SUI. Entre les mains de l'empereur romain, sous la domination duquel ils étaient, et auquel ils avaient mieux aimé se soumettre, qu'à Jésus-Christ (2) : *Non habemus regem, nisi Cæsarem.*

ÿ. 7. PASCAM PECUS OCCISIONIS PROPTER HOC, O PAUPERES GREGIS. Le Seigneur avait dit un peu auparavant à Zacharie, de paître ce troupeau abandonné, exposé à la cruauté de ses princes et de ses gouverneurs ; c'est-à-dire, de prédire que le Seigneur lui-même en prendrait la conduite ; ici il exécute cette promesse. Jésus-Christ, envoyé de son Père, se rend le pasteur de son peuple (3) ; il vient avec des entrailles de miséricorde, pour le tirer de la main des loups, pour le garantir de la boucherie : mais il trouve ce troupeau aussi corrompu et aussi indocile que les pasteurs. Il est obligé de l'abandonner. Les Septante (4) : *Je paîtrai les brebis destinées à la boucherie dans la terre de Canaan.*

ASSUMPSI MIHI DUAS VIRGAS ; UNAM VOCAVI DECOREM, ET ALTERAM VOCAVI FUNICULUM. Pour garder mon troupeau, j'ai fait provision de deux houlettes. La houlette, que j'ai nommée *la beauté*, à cause des ornements dont je l'ai embellie, m'a servi à frapper mon troupeau rebelle ; et la houlette composée de cordes, marque l'union de tous les hommes sous une loi d'amour. J'ai traité ce troupeau en maître, avec rigueur ; et je l'ai traité en père, avec compassion et amour. Je n'ai rien oublié pour ramener ce peuple indocile ; j'ai employé la rigueur et la sévérité ; et ensuite la douceur et la clémence ; j'ai usé successivement

des deux principes, des deux houlettes : mais tous ces moyens ont été inutiles.

ÿ. 8. SUCCIDI TRES PASTORES IN MENSE UNO. Les Juifs (5) croient que ces trois pasteurs sont Marie, Aaron et Moïse, qui reçurent l'arrêt de leur mort dans un seul mois, quoiqu'ils ne soient pas morts en si peu de temps ; car il y a cinq ou six mois entre la mort d'Aaron et celle de Moïse. Les interprètes conviennent que le mois se met ici pour un espace de temps très court ; et s'il n'y avait que cette difficulté, on pourrait admettre l'interprétation juive. Mais quelle liaison peut avoir la mort de Marie, d'Aaron et de Moïse, avec la matière dont parle ici le prophète ? D'autres (6) veulent que ce soit David, Adonias et Joab ; d'autres (7), Joachaz Joachim et Sédécias ; d'autres (8), les trois frères Maccabées, Judas, Jonathan et Simon, qui moururent dans un mois d'années, c'est-à-dire, en trente ans ; d'autres, les trois derniers princes Asmonéens, Hyrcan, Alexandre et Antigone ; d'autres (9) enfin, les trois chefs des factions qui régnaient parmi les Juifs durant le dernier siège de Jérusalem ; savoir, Jean, Simon et Éléazar. D'autres, les trois ordres Juifs, les prêtres, les docteurs de la loi, les princes ou les magistrats. Dom Calmet croit que le prophète marque plutôt les trois empereurs romains, successeurs de Néron ; savoir, Galba, Othon et Vitellius, qui, dans l'espace d'un an et quelques jours (10), furent mis à mort par leurs propres sujets. A ces trois pasteurs succéda Vespasien, dont le fils, Titus, prit Jérusalem et brûla le temple. Ces trois pasteurs seraient plutôt les trois souverains pontifes qu'on vit à Jérusalem dans une seule année ; Ismaël, fils de Phabéi, Joseph surnommé Cabéi, et Ananus, fils d'Ananus ; ou d'autres encore, tels que Jésus, fils de Damné, Jésus, fils de Gamaliel, et Mathias, fils de Théophile : car, en ces temps de malheurs, les grands prêtres furent nombreux. Il y en eut cinq ou six en dix-huit mois. Dieu, lassé de tant de profanations, et

(1) *Joseph. lib. v. c. 2. et vi. c. 1.*

(2) *Joan. xix. 15.*

(3) *Isai. xl. 11. - Jerem. xxxi. 10. - Ezech. xxxiv. 23. - Joan. xi. 14.*

(4) *Ποιμανὸς τὰ πρόβατα τῆς σφαγῆς εἰς τὴν Χαναάντιν.* Ils ont lu *עֲבָדוּ אֶת יְהוָה* au lieu de *יִשְׂרָאֵל עֲבָדוּ אֶת יְהוָה*. Ils ont lu de même au *ÿ. 11. Ἐνόςονται οἱ Χαναανι τὰ πρόβατα.*

(5) *Hebr. in Hieron. Rib. Tir.*

(6) *Grot.*

(7) *Quidam in Drus.*

(8) *Menoch.*

(9) *Drusius.*

(10) *Sueton. in Vespas. c. 6. - Tacit. hist. lib. ii. c. 79. Dio.*

9. Et dixi : Non pascam vos ; quod moritur, moriatur ; et quod succiditur, succidatur ; et reliqui devorent unusquisque carnem proximi sui.

10. Et tuli virgam meam quæ vocabatur Decus, et abscidi eam, ut irritum facerem fœdus meum quod percussi cum omnibus populis.

11. Et in irritum deductum est in die illa ; et cognoverunt sic pauperes gregis, qui custodiunt mihi, quia verbum Domini est.

12. Et dixi ad eos : Si bonum est in oculis vestris, afferte mercedem meam ; et si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos.

9. Et j'ai dit : Je ne serai plus votre pasteur : que ce qui meurt, meure ; que ce qui est égorgé, soit égorgé ; et que ceux qui échapperont du carnage, se dévorent les uns les autres.

10. Je pris alors la houlette que j'avais appelée la Beauté, et je la rompis, pour rompre ainsi l'alliance que j'avais faite avec tous les peuples.

11. Cette alliance fut donc rompue en ce jour-là ; et les pauvres de mon troupeau, qui me gardent la fidélité, reconnurent que c'était là un ordre du Seigneur.

12. Et je leur dis : Si vous jugez qu'il soit juste de me payer, donnez-moi la récompense qui m'est due ; sinon, ne la faites pas. Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour ma récompense.

COMMENTAIRE

irrité par la manière indigne dont les pasteurs de son peuple traitaient son troupeau, renonça à la garde de ses brebis, et brisa sa houlette. Selon M. Vigouroux, le mois serait un mois d'années, et les trois pasteurs de peuples seraient les Chaldéens, les Perses et les Grecs (1). Nous ne pensons pas que ce soit une interprétation valable.

CONTRACTA EST ANIMA MEA IN EIS, SIQUIDEM ET ANIMA EORUM VARIAVIT IN ME. On peut traduire l'hébreu (2) : *Mon âme a été resserrée, affligée, attristée à leur égard ; et leur âme a aussi eu du dégoût de moi.* Les souverains pontifes dont nous avons parlé, ne pouvaient être qu'odieux à Dieu, puisqu'eux-mêmes avaient tant de mépris et d'indifférence pour son service. Ne regardant que l'honneur, ou l'avantage temporel de la sacrifice, ils ne faisaient nulle difficulté d'employer la force, la faveur ou l'argent, pour y parvenir et pour s'y conserver. Les Septante (3) : *Mon âme s'est appesantie sur eux, parce que leurs âmes rugissaient contre moi.*

ŷ. 9. ET DIXI : NON PASCAM VOS ; QUOD MORITUR, MORIATUR. Voilà le dernier arrêt de la ruine des Juifs. Dieu les abandonne enfin, après avoir attendu si longtemps leur pénitence. Depuis la mort de Jésus-Christ, qui était le comble de leurs crimes, il leur donne encore trente-sept ans pour reconnaître leur faute : mais enfin, voyant qu'au lieu de retourner à lui, ils remplissaient de plus en plus la mesure de leurs crimes, il les rejette et les livre à leurs ennemis.

ŷ. 10. TULI VIRGAM MEAM, QUÆ VOCABATUR DECUS, ET ABCIDI EAM, UT IRRITUM FACEREM FÆDUS MEUM. On doit bien distinguer ici deux alliances que Dieu rompt l'une après l'autre. La première est celle qui existait entre son peuple et

les Romains, et tous les autres peuples avec qui les Juifs vivaient unis. La seconde, est celle qui existait entre Israël et Juda. Le symbole de la rupture de la première, est la houlette nommée *la beauté*, qu'il brisa. Le symbole de la seconde, est la rupture du cordon. Le Seigneur rompit la première alliance après la mort de trois pasteurs, dont il a parlé au ŷ. 8. Il a rompu la seconde, après avoir reçu les trente deniers pour son salaire ; ŷ. 12. 13. La première rupture a été suivie de la guerre des Romains contre les Juifs, et de la conspiration de tous les peuples du monde à regarder les Juifs comme une nation odieuse. C'est ce que nous voyons partout depuis Jésus-Christ. La seconde a été suivie de la séparation des Juifs fidèles, qui reçurent la foi de Jésus-Christ, d'avec les Israélites infidèles et endurcis, qui demeurèrent opiniâtrement attachés au judaïsme.

ŷ. 11. COGNOVERUNT SIC PAUPERES GREGIS, QUI CUSTODIUNT MIHI, QUIA VERBUM DOMINI EST. Les Juifs fidèles, justement appelés les pauvres du troupeau, vrais disciples d'un Maître pauvre et ami de la pauvreté, reconnurent aisément que le jour de la colère était proche. Le Sauveur les avait avertis de la ruine prochaine de Jérusalem (4), il leur en avait marqué les présages, et leur avait dit de fuir dans les montagnes (5). Les prophètes qui étaient parmi eux, les en avertirent de nouveau (6) ; et ils se retirèrent à Pella (7), au-delà du Jourdain, pour se mettre à couvert de cette tempête.

ŷ. 12. SI BONUM EST IN OCVLIS VESTRIS, AFFERTE MERCEDEM MEAM... ET APPENDERUNT MERCEDEM MEAM TRIGINTA ARGENTEOS. Puisque je ne puis plus être votre pasteur, et que vous m'obligez de vous abandonner, donnez-moi au moins, si vous

(1) Manuel biblique, II. 660.

(2) וְצָרָה נַפְשִׁי בְּכַחַשׁ בְּיָדֵי כָּל אֶחָד מֵעֵמָּם

(3) Βαρυνθήσεται ἡ ψυχὴ μου ἐπ' αὐτούς, καὶ γὰρ αἱ ψυχαὶ αὐτῶν ἐπιούρουτο ἐπ' ἐμέ. Aq. Καίγε ἡ ψύχη αὐτῶν ἐπέρασαν ἐπ' ἐμοί. Maturuit in me. Syn. Πῶμασεν ἐν ἐμοί. Floruit in me.

(4) Matth. xxxiv. 1. 2. et seq. - Luc. xix.

(5) Luc. xxi. 20. 21.

(6) Laclant. Institut. divin. lib. IV. c. 21.

(7) Euseb. hist. Eccles. lib. IV. c. 5. Τοῦ λαοῦ τῆς ἐν Ἰερουσαλὺμοις Ἐκκλησίας κατὰ τίνα ἰρησινὸν πρὸ τοῦ πολέμου μεταναστῆναι τῆς πόλεως, καὶ τίνα τῆς Ἡραίας πόλιν οὐκ εἶναι καλεωμένην. Πέλλαν τὴν ἐν ὄνομαζουσαν. Vide et Theodoret. in Zach. xiv. initio.

13. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium quo appretiatum sum ab eis. Et tuli trigenta argenteos, et projeci illos in domum Domini, ad statuarium.

14. Et præcidi virgam meam secundam quæ appellabatur Funiculus, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel.

15. Et dixit Dominus ad me : Adhuc sume tibi vasa pastoris stulti.

16. Quia ecce ego suscitabo pastorem in terra, qui delicta non visitabit, dispersum non quæret, et contritum non sanabit, et id quod stat non enutriet, et carnes pinguium comedet, et ungulas eorum dissolvat.

13. Et le Seigneur me dit : Allez jeter à l'ouvrier en argile cet argent, cette belle somme qu'ils ont cru que je valais, lorsqu'ils m'ont mis à prix. Et j'allai en la maison du Seigneur les porter à l'ouvrier en argile.

14. Je rompis alors ma seconde houlette, appelée le Cordon, pour rompre ainsi l'union fraternelle qui liait Juda avec Israël.

15. Et le Seigneur me dit : Prenez encore toutes les marques d'un pasteur insensé.

16. Car je vais susciter sur la terre un pasteur qui ne visitera point les brebis abandonnées, qui ne cherchera point celles qui auront été dispersées, qui ne guérira point les malades, qui ne nourrira point les saines ; mais qui mangera la chair des plus grasses, et qui leur rompra la corne des pieds.

COMMENTAIRE

le jugez bon, ma récompense. Je vous ai servi de pasteur et de père depuis tant de siècles ; serait-il juste que je n'en reçusse aucun salaire ? Ce n'est pas que j'en attende, ou que j'en aie besoin : donnez-le si vous le jugez bon. Ils me donnèrent donc trente sicles d'argent (1), le prix d'un esclave que l'on a laissé tuer (2). Ce marché fut exécuté à la lettre en la personne de Jésus-Christ, qu'ils rejetèrent, et dont ils payèrent la vie trente sicles ; cette somme fut donnée à un traître, comme au maître de l'esclave, pour prix de son sang.

§. 13. PROJICE ILLUD AD STATUARIUM. L'hébreu (3) : *Jetez-les à un potier de terre* (4) ; ou, selon d'autres (5), à un ouvrier qui fait des figures en argile, *ad fictorem, ad platen* : Ce qui revient à la traduction de saint Jérôme. Les Septante (6) : *Portez-les à celui qui fond les métaux, et voyez si cet argent est éprouvé, comme ils m'ont éprouvé*. Jetez-le dans le creuset, pour voir si c'est un argent fin et épuré. L'emploi que les princes des prêtres firent de l'argent que Judas leur rendit, en achetant le champ d'un potier (7), se rapporte évidemment à ce passage. L'argent, d'après le prophète, est porté à un potier ; or, dans Jérémie chapitre VIII, 3, 4, ce potier est l'image du Seigneur, qui peut briser le premier vase, c'est-à-dire la Synagogue et la nation juive, et de cette même terre, sur cette même roue, en faire un autre, c'est-à-dire l'Église. En rejetant les trente sicles dans le temple, Judas les portait dans la maison du divin potier, et les deux prophéties de Zacharie et de Jérémie étaient accomplies.

§. 14. PRÆCIDI VIRGAM MEAM SECUNDAM, QUÆ APPELLABATUR FUNICULUS ; UT DISSOLVEREM GER-

MANITATEM INTER JUDAM ET ISRAEL. Israël désigne les Juifs endurcis, qui rejetèrent le Sauveur ; et Juda, les Juifs fidèles qui crurent en lui. Ceux-ci se séparèrent de leurs frères, et commencèrent une nouvelle église, entrèrent dans une nouvelle alliance, formèrent avec les gentils un peuple nouveau, un nouveau troupeau, qui eut Jésus-Christ pour pasteur. Cette séparation ne se fit qu'après la destruction du temple. Jusqu'alors les Juifs convertis demeurèrent attachés aux cérémonies de la loi, et allièrent le judaïsme avec le christianisme : mais depuis le renversement du temple, les chrétiens se séparèrent des Juifs, et l'Évangile fut annoncé sans distinction aux gentils comme aux Juifs.

§. 15. SUME TIBI VASA PASTORIS STULTI. Ce pasteur insensé, qui succède au vrai pasteur, à Jésus-Christ, est l'empereur Caius Caligula, ou Claude, ou enfin Néron. Ces trois princes, au jugement même des historiens romains, étaient des insensés, ou des furieux. On sait les folies, les extravagances, les cruautés de Caligula (8). Claude était stupide, et sa mère Antonia disait que c'était un avorton d'homme (9) : *Portentum eum hominis dicitabatur, nec absolutum a natura, sed tantum inchoatum*. Et lorsqu'elle voulait stigmatiser la folie d'un homme, elle disait qu'il était plus sot que son fils Claude. Néron fut un monstre de cruauté et de folie. Voilà quels furent les princes que les Juifs demandèrent pour pasteurs, en rejetant Jésus-Christ (10) : *Non habemus regem, nisi Cæsarem*. Caligula succéda à Tibère, quatre ans après la mort du Sauveur. Il voulut mettre sa statue dans le temple de Jérusalem. Néron fit la même entreprise : juste

(1) כסף = שיש On sous-entend ordinairement le nom de sicle quand l'Écriture ne marque pas la nature de la monnaie. Les trente sicles font 84 fr. 90.

(2) Exod. XXI. 32.

(3) השליכה אל החרצר

(4) Ita Munst. Tir. Cast. Jun. Drus. Grot. alii plures.

(5) Ita Aquil. Mont. Val.

(6) Κάθεις αυτούς εις τό χωνευτήριον, και σέφομαι ει

δόκιμον ἔσται, ὃν τρόπον ἐδοκιμάσθη ὑπὲρ αὐτῶν.

(7) Matt. XXVII. 3. Juda retulit triginta argenteos principibus sacerdotum.... Consilium autem inito emerunt ex illo agrum figuli, in sepulchrum peregrinorum, etc.

(8) Vide Sueton. in Calig. - Philon. Legat. ad Caium. - Joseph. Antiq. lib. XIX. c. 1.

(9) Sueton. in Claudius.

(10) Joan. XIX. 15.

CHAPITRE XII

Juda et Jérusalem seront affligés par leurs ennemis, mais le Seigneur prendra leur défense et renversera leurs ennemis. Il répandra un esprit de grâce et de prières sur son peuple : ils pleureront celui qu'ils auront percé.

1. Onus verbi Domini super Israel. Dicit Dominus extendens cœlum, et fundans terram, et fingens spiritum hominis in eo :

2. Ecce ego ponam Jerusalem superliminare crapulæ omnibus populis in circuitu ; sed et Juda erit in obsidione contra Jerusalem.

1. Prophétie menaçante du Seigneur touchant Israël. Voici ce que dit le Seigneur qui a étendu le ciel, qui a fondé la terre, et qui a formé dans l'homme l'esprit de l'homme :

2. Je vais rendre Jérusalem, pour tous les peuples d'alentour, comme la porte d'un lieu où l'on va s'enivrer. Juda même se trouvera parmi ceux qui assiègeront Jérusalem.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ONUS VERBI DOMINI SUPER ISRAEL. Tout ce chapitre regarde directement la guerre d'Antiochus Épiphane contre les Juifs, les victoires des Maccabées, et l'état de Jérusalem après cette guerre. Indirectement, et dans le sens figuré, il s'entend du dernier siège de Jérusalem par les Romains, de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, et de l'établissement de l'Église. Israël est ici distinct de Juda, comme deux principes différents. Juda paraît bien, d'abord, avec Israël comme ennemi du peuple élu, mais ensuite il se convertit, et Dieu le comble de bénédictions.

DOMINUS FINGENS SPIRITUM HOMINIS IN EO. L'hébreu à la lettre (1) : *Il forme l'esprit de l'homme au-dedans de lui*, comme un potier, *fingens*, donne la forme à l'argile, ou un fondeur au métal. Il donne l'âme et la vie à l'homme. Il inspire à Adam le souffle de vie (2), et il crée dans chacun de nous l'âme, qui est le principe de notre existence au-delà de la tombe.

Ÿ. 2. PONAM JERUSALEM SUPERLIMINARE CRAPULÆ OMNIBUS POPULIS IN CIRCUITU. Ils viendront en elle, ou contre elle, comme des buveurs vont dans un lieu de débauche pour s'y enivrer. Ils viendront s'enivrer de son sang ; ou ils lui feront boire à longs traits le calice de la colère du Seigneur. Elle sera comme un lieu où l'on s'enivre. Ses habitants boiront jusqu'aux lies la coupe qu'on leur présentera. L'hébreu (3) peut se traduire par *une coupe d'assoupissement*, ou une coupe d'étourdissement. Les Septante (4) : *Je mets Jérusalem*

salem comme un parvis, ou un seuil de la porte, *ébranlé*. Mais la traduction qui porte, *une coupe d'assoupissement*, paraît plus claire. Jérusalem fut une coupe d'enivrement, d'abord pour elle-même. Elle en but la première, et en fut troublée. Ensuite elle en fit boire aux autres peuples, comme on le vit par les victoires des Maccabées contre les Iduméens, les Samaritains et les Grecs.

SED ET JUDA ERIT IN OBSIDIONE CONTRA JERUSALEM. C'est ce qui ne s'était jamais vu avant les guerres d'Antiochus Épiphane et de son fils Eupator contre les Juifs. Plusieurs apostats de cette nation se joignirent aux Grecs, et furent les plus ardents persécuteurs de leurs frères (5) : *Congregati sunt multi de populo ad eos qui dereliquerant legem Domini, et fecerunt mala super terram, et effugaverunt populum Israel in abditiis*. On vit Jérusalem attaquée et prise d'assaut par le faux grand prêtre Jason (6). Il la traita en ville ennemie, et y répandit le sang d'un grand nombre de citoyens. Alcime, autre grand prêtre, qui avait acheté sa dignité du roi de Syrie, se fit mettre en possession du gouvernement et du pontificat avec l'appui d'une armée conduite par Bacchide (7). Tous les apostats et les perturbateurs du repos de la nation, se joignirent à eux, et désolèrent le pays. Ces exemples suffirent pour vérifier la prophétie marquée ici. L'hébreu (8) : *Et même pour Juda il sera au siège contre Jérusalem*. Le chaldéen veut qu'on ait contraint les Juifs à travailler à ce siège. Les Septante (9) : *Jérusalem sera assiégée*

(1) ויצר רוח אדם בקרבו בנפש האדם.

(2) Genes. ii. 7.

(3) הנני אנוכי שב ארץ ישראל רק דעל לכר הכניבים

(4) Τηρημι την Ιερουσαλημ ως πρόθυρα σκληρόμενα.

(5) 1. Macc. i. 55.

(6) II. Macc. v. 6.

(7) 1. Macc. vii. 19. et seqq.

(8) יבש על יהודה יהיה כמצור על ירושלים

(9) Καὶ ἐν τῇ Ἰουδαίᾳ ἔσται περιτοχὴ ἐπὶ Ἰερουσαλήμ.

6. In die illa ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis, et sicut facem ignis in fœno, et devorabunt ad dexteram et ad sinistram omnes populos in circuitu; et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo in Jerusalem.

7. Et salvabit Dominus tabernacula Juda, sicut in principio, ut non magnifice gloriatur domus David, et gloria habitantium Jerusalem contra Judam.

8. In die illa proteget Dominus habitatores Jerusalem; et erit qui offenderit ex eis in die illa, quasi David, et domus David quasi Dei, sicut angelus Domini in conspectu eorum.

9. Et erit in die illa: quæram conterere omnes gentes quæ veniunt contra Jerusalem.

6. En ce jour-là, je rendrai les chefs de Juda comme un tison de feu qu'on met sous le bois, comme un flambeau allumé parmi la paille; et ils dévoreront à droite et à gauche tous les peuples qui les environnent; et Jérusalem sera encore habitée dans le même lieu où elle a été bâtie la première fois.

7. Et le Seigneur sauvera les tentes de Juda, comme il a fait au commencement, afin que la maison de David ne se glorifie point avec faste en elle-même, et que les habitants de Jérusalem ne s'élèvent point contre Juda.

8. En ce jour-là, le Seigneur protégera les habitants de Jérusalem; et alors le plus faible d'entre eux sera fort comme David; et la maison de David paraîtra à leurs yeux comme une maison de Dieu, comme un ange du Seigneur.

9. En ce temps-là, je travaillerai à réduire en poudre toutes les nations qui viendront contre Jérusalem;

COMMENTAIRE

fortitudo est. Le prophète ne pouvait nous donner d'une manière plus expresse qu'il le fait ici, le caractère de Judas Maccabée et de ses frères. Les Septante (1): *Les principaux chefs de Juda diront dans leurs cœurs: Nous trouverons pour nous ceux qui habitent Jérusalem, dans le Seigneur tout-puissant.*

ÿ. 6. PONAM DUCES JUDA SICUT CAMINUM IGNIS IN LIGNIS. Juda sera comme un foyer allumé, rempli de charbons ardents; les nations seront comme un bois qu'on met dessus. Tous ceux qui voudront attaquer Juda, périront, comme le bois qu'on met sur le foyer s'enflamme, et se réduit en cendres. Les Maccabées firent d'abord la guerre pour mettre leur vie en sûreté, et pour conserver leur religion; ils furent longtemps sur la simple défensive: mais ils se défendirent de telle sorte, que partout ils battirent leurs ennemis. Ensuite ils attaquèrent à leur tour tous ceux qui les avaient persécutés; ils assujettirent les Iduméens au midi, et les Samaritains au nord; les deux ennemis les plus opiniâtres qu'ils eussent: *Devorabunt ad dexteram et ad sinistram omnes populos in circuitu.*

ET HABITABITUR JERUSALEM RURSUS IN LOCO SUO. Cette ville ayant été abandonnée à l'armée d'Antiochus et aux persécutions de ses officiers, fut bientôt entièrement déserte; en sorte que les arbrisseaux croissaient même dans le temple, et que la ville n'était qu'une ruine. Les ennemis avaient brûlé et démoli les maisons, hors la citadelle, où ils s'étaient logés (2): *Et Jerusalem non habitabatur; sed erat sicut desertum: non erat qui ingrederetur et egrederetur de natis ejus,* etc. Et à l'égard du temple, lorsque Judas y vint pour le nettoyer, il le trouva profané, abandonné,

brûlé (3): *Viderunt sanctificationem desertam, et altare profanatum, et portas exustas, et in atriis virgulta nata, sicut in saltu.* Malgré tout cela, Zacharie prédit que Jérusalem se rétablira; et l'effet a pleinement justifié la vérité de sa prédiction.

ÿ. 7. UT NON MAGNIFICE GLORIATUR DOMUS DAVID. Afin que la maison de David ne se glorifie point, lorsque les tentes de Juda, ses villes et ses demeures seront rétablies comme auparavant. Dieu employera à ce grand ouvrage, non un homme de la maison de David, mais les Maccabées, qui étaient de la tribu de Lévi, et originaires du bourg de Modin, de la tribu d'Éphraïm.

ÿ. 8. ERIT QUI OFFENDERIT EX EIS IN DIE ILLA, QUASI DAVID, ET DOMUS DAVID QUASI DEI. Bien que la délivrance de la Judée dût être l'œuvre des Maccabées, étrangers à la race de David, le prophète mentionne la maison royale en vue d'une délivrance plus grande encore, par le Messie, héritier du sang et des titres de David. L'hébreu (4): *Celui d'entre eux qui fera un faux pas ou qui trébuchera, sera comme David;* il se relèvera comme fit David, et obtiendra de Dieu un pardon si entier que sa chute précédente ne servira qu'à donner du relief à sa vertu. Le chaldéen et les Septante (5): *Celui qui sera le plus faible parmi eux, sera comme la maison de David.* Il sera aussi fort que David, capable de résister à Goliath; il sera comme un ange du ciel par sa force, par sa science, etc. Les descendants de ce prince seront regardés dans Juda comme des dieux, comme des anges du ciel. On ne verra plus cette famille être le scandale de Juda, et engager le peuple dans le désordre et dans l'idolâtrie, comme ont fait plusieurs rois descendus de David. La maison de

(1) Καὶ ἐροῦσι οἱ γίλιαρχοι Ἰουδᾶ ἐν ταῖς καρδίαις αὐτῶν· Ἐυρήσωμεν (Edit. Complut. εὐρήσωμεν) ἡμῖν (Edit. Rom. ἑαυτοῖς) τοὺς κατοικοῦντας Ἱερουσαλὴμ ἐν τῷ Κυρίῳ παντοκράτορι. Aqu. Καρτέρησον μοί. *Conforta mihi.*

(2) 1. Macc. iii. 45. — (3) 1. Macc. iv. 38.

(4) יהיה הנכשל כהם ביום כההוה כדוד וביה דוד ככאלהים

(5) Καὶ ἔσται ὁ ἀσθενῶν ἐν αὐτοῖς ὡς ὁ οἶκος Δαυὶδ, ὡς ἄγγελος τοῦ Κυρίου, etc.

10. Et effundam super domum David et super habitatores Jerusalem spiritum gratiæ et precum; et aspicient ad me quem confixerunt; et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti.

10. Et je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem, un esprit de grâce et de prière : alors ils jeteront les yeux sur moi, qu'ils auront percé ; et ils pleureront avec larmes et avec soupirs, comme on pleure un fils unique ; ils seront pénétrés de douleur, comme on l'est à la mort d'un fils aîné.

COMMENTAIRE

David deviendra une maison divine. Il semble que le prophète veut marquer la naissance de Jésus-Christ par ces termes : La maison de *David sera comme une maison de Dieu ; comme un ange du Seigneur aux yeux du peuple*. Le prophète annonce aux Israélites que désormais, cette ancienne et illustre maison devait tirer son éclat, non de l'empire sur la nation, mais de sa propre vertu et de sa fidélité au Seigneur. En effet, la maison de David ne remonta point sur le trône : mais elle en fut bien dédommée par l'honneur qu'elle eut de produire Jésus, Marie et Joseph.

¶ 10. EFFUNDAM SUPER DOMUM DAVID... SPIRITUM GRATIÆ ET PRECUM. Je leur donnerai ma grâce, et je leur enseignerai à bien prier; je leur donnerai cet esprit qui demande au dedans de nous par des gémissements ineffables (1) : *Spiritus adjvat infirmilatem nostram ; nam quid oremus sicut oportet nescimus ; sed ipse spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus*. Cette promesse regarde principalement la loi nouvelle. Mais on peut dire aussi que les Juifs, depuis la paix procurée à leur nation par la valeur des Maccabées, reçurent de Dieu un esprit de grâces et de prières plus abondant qu'ils n'avaient eu jusqu'alors. Ils furent plus fidèles au Seigneur, plus assidus à écouter ses paroles, à fréquenter son temple. Ce fut alors que les synagogues et les lieux de prière devinrent plus communs dans leurs villes. Les Septante (2) : *Je répandrai sur eux un esprit de grâce et de pitié*. Je leur accorderai mes bonnes grâces, et j'aurai pitié de leurs peines. Le chaldéen (3) : *Un esprit de pitié et de miséricorde*. Il trouveront grâce à mes yeux, et je les comblerai de faveurs. Dieu donne à son Église un *esprit de grâce*, pour la sanctifier, un *esprit de prière* pour demander son secours avec une confiance humble et persévérante, qui nous rende dignes de l'obtenir. Le Saint-Esprit nous marque *la grâce d'abord*, et ensuite *la prière*, pour nous montrer que l'impression que la grâce fait dans le cœur, est comme la racine, et que la prière est comme la plante et la fleur qui en sort. C'est pourquoi saint Augustin dit, qu'aussitôt que Dieu a touché l'âme, il lui imprime une affection pour la prière,

qui est comme un canal divin par lequel elle s'élève vers Dieu pour l'adorer et l'aimer ; l'ayant ainsi rendue amie de la prière, il se déclare lui-même son ami, et il lui accorde ce qu'elle demande : *Orationis et affectum et effectum impertit*.

ASPICIENT AD ME QUEM CONFIXERUNT. Les Juifs ne perdirent plus de vue le Seigneur, qu'ils avaient autrefois traité avec tant de mépris, qu'ils avaient abandonné d'une manière si lâche, contre qui ils avaient blasphémé, dont ils avaient profané si indignement le saint nom. Les évangélistes (4), et les saints pères nous apprennent que ce passage regarde directement et littéralement Jésus-Christ, qui fut percé de clous par les Juifs. Les Juifs le virent sur la croix, et blasphémèrent contre lui : mais plusieurs d'entre eux, ayant remarqué la manière dont il était mort, et les prodiges qui accompagnèrent et qui suivirent son dernier moment, s'en retournèrent à Jérusalem en se frappant la poitrine (5). Ceux à qui saint Pierre annonça la parole de Dieu le jour de la Pentecôte, furent touchés de repentir et firent pénitence de leur faute (6). Tous les Juifs qui se convertirent après la venue du Saint-Esprit, ceux qui se sont convertis depuis, et qui se convertirent jusqu'à la fin des siècles, ont vérifié et vérifieront toujours la prophétie de Zacharie : *Aspicient ad me, quem confixerunt*. On voit dans le livre des Actes ces paroles merveilleusement accomplies, lorsque saint Pierre dit aux Juifs : *O Israélites, vous savez que Jésus de Nazareth a été un homme que Dieu a rendu célèbre par les prodiges et les miracles qu'il a faits au milieu de vous : et cependant vous l'avez crucifié, et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, après qu'il vous eût été livré par un ordre exprès de la volonté de Dieu, et par un décret de sa prescience*. Les Actes nous montrent l'accomplissement de la prophétie de Zacharie, car les Juifs ayant entendu ces paroles, furent touchés jusqu'au fond du cœur. Ils se repentirent de leur crime, selon le conseil que leur donna le même apôtre, et se firent baptiser.

Saint Augustin applique encore cette prophétie aux Juifs qui seront convertis à la fin du monde ;

(1) Rom. VIII. 26.

(2) Les Septante : Εὐχριστὸν ἐστὶ τὸν ὁμοῦ ἁπλοῦ... πνεῦμα ἡμῶν, ἀγαπᾷται ἡμῶν.

(3) Chald. ריה הן ותחבניי. Hebr. ריה הן ותחבניי.

(4) Joan. I. 37.

(5) Luc. XXIII. 48. Omnis turba eorum qui simul aderant ad spectaculum illud, et videbant quæ fiebant, percutientes pectora sua revertebantur.

(6) Act. II. 37.

11. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, sicut planctus Adadremmon in campo Mageddon.

12. Et planget terra; familiæ et familiæ seorsum: familiæ domus David seorsum, et mulieres eorum seorsum;

11. En ce temps-là, il y aura un grand deuil dans Jérusalem tel que fut celui d'Adadremmon, dans la plaine de Mageddon.

12. Tout le pays sera dans les larmes, une famille à part, et une autre à part; les familles de la maison de David à part, et leurs femmes à part;

COMMENTAIRE

il dit qu'ils seront brisés de douleur en voyant que Jésus-Christ aura été percé sur la croix, non par eux-mêmes, mais par leurs pères; et qu'ils déploreront ce crime odieux, non comme coupables eux-mêmes de l'impiété de leurs pères, mais par respect et affection pour Jésus-Christ: *Dolebunt, non criminis reatu, sed pietatis affectu.*

C'est aux chrétiens qui sont touchés de Dieu après de grandes chutes, à voir de quelle manière ils doivent pleurer ces plaies qu'ils ont faites à Jésus-Christ: puisque, selon saint Paul, *ils le crucifient de nouveau* (1), avec d'autant plus d'outrage, que c'est après l'avoir connu, lorsqu'ils font profession de l'adorer; au lieu que les Juifs *ne l'auraient jamais crucifié s'ils l'avaient connu* (2), comme dit le même apôtre.

Quelques exemplaires hébreux lisent (3): *Ils jetteront les yeux sur celui qu'ils ont percé.* En ce sens, on peut l'entendre du deuil qu'on fit pour Judas Maccabée. Les Juifs jetteront les yeux sur ce héros, que les ennemis ont percé de coups. La suite favorise assez cette explication: *Ils le pleureront avec larmes, comme on pleure un fils unique. Il y aura en ce temps un grand deuil à Jérusalem, comme celui d'Adadremmon dans la plaine de Mageddo.* On sait la douleur que le peuple témoigna à la mort de Judas, et le deuil qu'on fit pour lui à Jérusalem et dans tout pays (4): *Fleverunt omnis populus Israel planctu magno, et lugebant dies multos, et dixerunt: Quomodo cecidit potens, qui salvum faciebat populum Israel!* Mais cela n'exclut pas ce que nous avons dit du deuil des Juifs convertis à la mort de Jésus-Christ, puisque Judas Maccabée n'était qu'une figure du Sauveur du monde. Les Septante (5): *Il regarderont vers moi, à cause qu'ils m'ont insulté, ou qu'ils ont fauté, qu'ils se sont réjouis de mon malheur.*

ŷ. 11. SICUT PLANCTUS ADADREMMON IN CAMPO MAGEDDON. On croit que le prophète fait allusion au deuil qu'on fit pour la mort de Josias, qui fut tué à Mageddo (6), en combattant contre l'armée de Néchao, roi d'Égypte. Comme ce prince était

souverainement aimé de son peuple, on en fit un deuil si extraordinaire, qu'il était comme passé en proverbe. Jérémie composa dans cette rencontre des Lamentations, que l'on chanta toujours depuis; et on en célébrait tous les ans l'anniversaire: *Universus Juda, et Jerusalem luxerunt eum: Jeremias maxime, cujus cantores atque cantatrices usque in presentem diem Lamentationes super Josiam replicant: et quasi lex obtinuit in Israel.* Voyez le troisième livre d'Esdras, chapitre 1, verset 32, et ce que nous avons dit sur les Lamentations de Jérémie.

On peut expliquer à la lettre de Judas Maccabée et de sa mort, tout ce qu'on lit ici depuis le verset 8: *Celui d'entre eux qui est tombé, sera comme David.* Judas Maccabée, qui mourut à la guerre contre Bacchide, fut regretté comme si c'eût été David lui-même, ou quelqu'un de sa maison; *comme un héros, comme un ange du Seigneur.* (verset 9). *En ce temps-là, le Seigneur travaillera à exterminer tous les peuples qui viendront contre Jérusalem.* La mort de Judas, qui devait naturellement apporter un très grand changement, n'eut pas les suites malheureuses que l'on pouvait craindre (verset 10). *Le Seigneur répandit alors un esprit de tendresse et de compassion sur les habitants de Jérusalem. Ils jetèrent les yeux sur ce grand capitaine, qui avait été percé de coups pour la défense de sa patrie; ils le pleurèrent comme on pleure un fils unique* (verset 11). *Il y eut dans Jérusalem un deuil pareil à celui qu'on fit pour le roi Josias à Adadremmon, ville voisine de Mageddo, où ce prince fut blessé, et où il mourut. Adadremmon porta plus tard le nom de Maximianopolis* (7).

ŷ. 12. FAMILIÆ DOMUS DAVID SEORSUM, ET MULIERES EORUM SEORSUM. Dans les grands deuils, on allait par bandes, les hommes à part, et les femmes à part, pleurer sur les places publiques, dans les rues, et même hors des villes; on poussait des cris et des lamentations qui s'entendaient de fort loin. On faisait retentir quelquefois une mu-

(1) Hebr. vi. 6.

(2) 1. Cor. ii. 8.

(3) הַיְיָ הַיְיָ הַיְיָ Cf. *Clavis lalmudica, Dissertat. 2. verso.*

(4) 1. Macc. iv. 20. 21.

(5) Ἐπιβλέψονται πρὸς μέ ἀνθ' ὧν κατοργήσαντο.

(6) iv. Reg. xliii. 27. - II. Par. xxxv. 22. 23...25.

(7) Reland, *Palæst. illustr.*, p. 500.

13. Familiæ domus Nathan seorsum, et mulieres eorum seorsum; familiæ domus Levi seorsum, et mulieres eorum seorsum; familiæ Semei seorsum, et mulieres eorum seorsum;

14. Omnes familiæ reliquæ, familiæ et familiæ seorsum, et mulieres eorum seorsum.

13. Les familles de la maison de Nathan à part, et leurs femmes à part; les familles de la maison de Lévi à part, et leurs femmes à part; les familles de la maison de Séméï à part, et leurs femmes à part;

14. Et toutes les autres familles chacune à part, et leurs femmes à part.

COMMENTAIRE

sique lugubre, pour rendre la pompe plus triste et plus touchante.

DOMUS NATHAN. *La maison de Nathan*. C'était une des principales branches de la famille de David. D'elle était sorti Zorobabel qui, du temps de Zacharie, était prince de Juda.

DOMUS SEMEI. C'était une des plus considé-

rables familles des lévites. Lévi était père de Gerson, et Gerson de Séméï (1).

Les maisons de David, de Nathan, de Lévi et de Séméï, représentent, selon la remarque de saint Jérôme, les princes, les prophètes, les prêtres et les docteurs de la loi.

(1) 1. *Par.* vi. 16. et 17.

CHAPITRE XIII

Fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem. Idoles abolies. Faux prophètes punis. Pasteur frappé; brebis dispersées. Deux partis retranchés : un troisième parti conservé, lequel sera éprouvé comme par le feu.

1. In die illa erit fons patens domui David et habitantibus Jerusalem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ.

2. Et erit in die illa, dicit Dominus exercituum, disperdam nomina idolorum de terra, et non memorabuntur ultra; et pseudopphetas, et spiritum immundum auferam de terra.

3. Et erit cum prophetaverit quispiam ultra, dicent ei pater ejus et mater ejus, qui genuerunt eum : Non vives, quia mendacium locutus es in nomine Domini; et configent eum pater ejus et mater ejus, genitores ejus, cum prophetaverit.

1. En ce jour-là, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem, pour y laver les souillures du pécheur et de la femme impure.

2. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, j'abolirai de la terre les noms des idoles; et il n'en sera plus parlé; j'exterminerai de la terre les faux prophètes, et l'esprit impur.

3. Si quelqu'un entreprend encore de faire le prophète, son père et sa mère, qui lui auront donné la vie, lui diront : Vous mourrez, parce que vous vous êtes servi du nom du Seigneur pour débiter des mensonges. Et son père et sa mère, qui lui auront donné la vie, le perceront eux-mêmes, pour avoir ainsi prophétisé.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. IN DIE ILLA ERIT FONSPATENS DOMUI DAVID. Ce chapitre doit être joint à celui qui précède. Après avoir décrit le deuil que l'on vit dans Israël à la mort de Judas Maccabée, le prophète nous dépeint l'état florissant où sera la religion dans le pays, depuis ce temps jusqu'à la mort du Messie, dont il commence à marquer la Passion au verset 7. *La fontaine ouverte à la maison de David, pour y laver les souillures du pécheur, et de la femme impure*, est apparemment la même que celle dont parle Ézéchiel avec bien plus d'étendue (1), et dont Joël a fait aussi mention (2). Zacharie en dit encore quelque chose au chapitre XIV, 3. Cette fontaine, suivant le sens historique et littéral, était l'eau qu'on conduisit au temple par des aqueducs, et dont on se servait pour les ablutions et purifications légales. Mais, dans le sens figuré, elle marquait l'eau du baptême, qui nous purifie de nos souillures intérieures. Les termes dont les prophètes se sont servis dans la description de cette fontaine matérielle du temple, ne peuvent pas se vérifier à la lettre. Ces eaux ne furent jamais ni si abondantes, ni si efficaces, que les prophètes nous les décrivent. Mais leurs expressions toutes élevées et toutes pompeuses qu'elles soient, sont encore beaucoup au dessous de la réalité, quand il s'agit des effets du baptême.

Ÿ. 2. DISPERDAM NOMINA IDOLORUM DE TERRA. Depuis les Maccabées, on ne connaît plus d'ido-

lâtrie dans Israël. Les autres prophètes avaient fait les mêmes prédictions longtemps auparavant (3) : *J'ôterai de sa bouche les noms de Baal, et on ne s'en souviendra plus. Je ferai alliance avec vous, etc.*, dit Osée. *Les restes d'Israël ne commettront point l'iniquité*, dit Sophonie (4), *et ne diront point de mensonges; et on ne trouvera plus dans leur bouche de langue trompeuse.* — *Israël et Juda ne feront qu'un seul peuple*, dit Ézéchiel (5), *et ne se souilleront plus dans leurs idoles, dans leurs abominations et dans leurs iniquités, etc.*

PSEUDOPPHETAS, ET SPIRITUM IMMUNDUM AUFERAM DE TERRA. *J'exterminerai de la terre les faux prophètes, et l'esprit impur*; en un mot, tous ceux qui se servent des opérations de l'esprit impur pour tromper les hommes, les faux prophètes, les sortilèges, la magie, les augures, l'interprétation des songes seront bannis du pays.

Ÿ. 3. NON VIVES, QUIA MENDACIUM LOCUTUS ES IN NOMINE DOMINI. La loi condamne à la mort ceux qui veulent engager le peuple dans un culte étranger (6). *S'il s'élève au milieu de vous un prophète ou un homme à visions, et que ce qu'il prédit arrive, et qu'ensuite il veuille vous séduire, en vous disant : Allons, servons les dieux étrangers, que vous n'avez point connus, vous n'y acquiescerez point, et vous ne l'écouteriez point; mais vous le ferez mourir.* Le zèle de la loi de Dieu et de la pureté de son culte sera si vif dans tout Israël,

(1) *Ezech.* XLVII. 1.

(2) *Joël.* III. 18.

(3) *Osee.* II. 16. 17.

(4) *Sophon.* III. 13.

(5) *Ezech.* XXXVII. 22. 23.

(6) *Deut.* XIII. 1. 2. 3. 4.

4. Et erit: in die illa confundentur prophetæ, unusquisque ex visione sua cum prophetaverit; nec operientur pallio saccino, ut mentiantur;

5. Sed dicit: Non sum propheta; homo agricola ego sum, quoniam Adam exemplum meum ab adolescentia mea.

4. En ce jour-là, chacun de ces prophètes, qui auront inventé des prophéties, sera confondu par sa propre vision; ils ne se couvriront plus de sacs, pour donner de l'autorité à leurs mensonges :

5. Mais chacun d'eux dira : Je ne suis point prophète : je suis un homme des champs, je suis agriculteur dès ma jeunesse, à l'exemple d'Adam.

COMMENTAIRE

que les pères et les mères ne pardonneront pas même à leurs enfants, s'ils entreprennent de faire les faux prophètes et de vouloir engager le peuple dans l'idolâtrie.

CONFIGENT EUM PATER EJUS, ET MATER EJUS. Son père et sa mère le perceront eux-mêmes, ou lui feront des incisions et des marques qui le feront reconnaître pour faux prophète, à peu près comme autrefois on imprimait la fleur de lys à certains voleurs et aux déserteurs. Le verset 6 fait voir qu'on ne les faisait pas mourir; aussi la loi qu'on a citée au verset précédent, n'est pas formellement contre les faux prophètes, qui annoncent des mensonges, mais contre ceux qui veulent engager dans l'idolâtrie. Anciennement, on imprimait certaines marques au front des esclaves fugitifs, afin de les mieux reconnaître; de là ces façons de parler, *frontes litterati* (1), *vultu inscripti* (2), *notum fugitivorum epigramma* (3), *stigmativæ*, etc. Ainsi, chez les Hébreux, on pouvait imprimer aux mains des faux prophètes certaines marques ignominieuses pour les faire connaître. Les Septante (4) traduisent : *Ses pères et ses mères le lieront*.

ŷ. 4. CONFUNDENTUR UNUSQUISQUE EX VISIONE SUA. On reconnaîtra bientôt la fausseté de ces prophéties par l'évènement; il ne sera pas difficile de discerner s'il est vrai ou faux prophète; je ne permettrai point que leur prédiction se réalise. Je ne vous exposerai point à la tentation de suivre de faux docteurs et de faux prophètes, trompés par les apparences et par l'évènement qui suivra la prophétie. Ces séducteurs auront la confusion de voir leur fourberie découverte par elle-même.

NEC OPERIENTUR PALLIO SACCINO, UT MENTIANTUR. Le peuple n'aura plus la simplicité de se laisser surprendre par l'extérieur et par l'habit (5). On y fera si peu d'attention que les faux prophètes eux-mêmes ne s'en revêtiront plus, persuadés que cette ruse ne leur réussirait point. Ou bien :

En vain ils prendront les marques de vrais prophètes; on ne les écoutera plus. Les Juifs ont été la dupe des séducteurs; il s'en est trouvé dans tous les siècles parmi eux. Josèphe nous en fournit quelques exemples; et le Sauveur, dans l'Évangile (6), nous précautionne contre les faux prophètes, qui viennent à nous avec des peaux de brebis, et qui au dedans sont des loups ravisseurs. Il faut donc dire que cette prophétie veut marquer simplement, que ces faux prophètes seront plus rares et moins dangereux qu'ils ne l'étaient auparavant. L'hébreu (7) : *Ils ne se revêtiront point de manteau de poil*; les Septante (8), *d'une peau velue*. Ces sortes d'habits, en général, n'étaient nullement méprisables. Mais ceux des prophètes étaient grossiers. Le terme *Addêreth*, que l'on emploie ici, se lit dans Jonas, pour marquer le manteau du roi de Ninive (9); et dans Josué (10), pour le beau manteau qu'Achan vola au pillage de Jéricho. Ceux des prophètes étaient ou de gros poil de chameau ou de peaux de brebis avec leur poil, comme en portent encore aujourd'hui quelques Arabes qu'on voit dans la Palestine. L'Écriture compare Ésaï à ces sortes de manteaux velus (11).

ŷ. 5. NON SUM PROPHETA; HOMO AGRICOLA EGO SUM. Le fonctions ordinaires des prophètes de profession étaient incompatibles avec les distractions et les embarras de la vie champêtre. Pour se défendre du nom de prophète qu'on lui donnait, Amos dit qu'il était pasteur, et s'occupant de la récolte des sycomores (12). Élie ayant appelé Élisée à sa suite, le fait renoncer au labourage (13). Jésus-Christ tire ses apôtres de leurs barques, de leurs filets, de leurs bureaux (14). Ici Zacharie fait dire à celui qui craint qu'on ne le prenne pour prophète, qu'il est laboureur. Le nom des faux prophètes deviendra si odieux, qu'on se défendra même du nom de prophète, comme d'une injure.

QUONIAM ADAM EXEMPLUM MEUM AB ADOLESCENTIA MEA. Condamné comme Adam à labourer la

(1) *Apulæi, de asino aur. lib. ix.*

(2) *Plin. lib. xviii.*

(3) *Petron. Arbiter.*

(4) Συμποδίζουσι αὐτὸν ὁ πατήρ αὐτοῦ, καὶ ἡ μήτηρ. *Hebr.* אביו ודורה C'est le même terme qu'ils ont traduit *Zach. xii. 10.* par *κατωργήσαντο*. Les autres interprètes grecs : *Ils ont percé.* *Hieron.* Ἐξέλενθησαν.

(5) *iv. Reg. i. 8. et ii. 8. - Isai. xx. 2. - Mallh. iii. 4.*

(6) *Malh. vii. 15.*

(7) *וְלֹא יִלְבְּשׁוּ אֲדָרֶת שֵׂעִר*

(8) Les Septante : *Δέξρετο περιβλήντων.*

(9) *Jonas. iii. 6.*

(10) *Josue. vii. 21.*

(11) *Genes. xxv. 25.*

(12) *Amos. vii. 14.*

(13) *iii. Reg. xix. 20. 21. - (14) Mall. iv. 20. 22; ix. 9.*

6. Et dicetur ei : Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum ? Et dicet : His plagatus sum in domo eorum qui diligebant me.

7. Framea, suscitare super pastorem meum, et super virum coherentem mihi, dicit Dominus exercituum ; percute pastorem, et dispergentur oves ; et convertam manum meam ad parvulos.

6. Alors on lui dira : D'où viennent ces plaies au milieu de vos mains ? Et il répondra : J'ai été percé de ces plaies dans la maison de ceux qui m'aimaient.

7. O épée ! réveille-toi ; viens contre mon pasteur, contre l'homme qui se tient toujours attaché à moi, dit le Seigneur des armées : frappe le pasteur, et les brebis seront dispersées ; et j'étendrai ma main sur les petits.

COMMENTAIRE

terre à la sueur de mon front (1), je m'y suis occupé dès ma jeunesse. Ainsi je n'ai pas eu le loisir de fréquenter les écoles des prophètes ; et ma profession ne me laisse pas assez de loisir pour faire ce métier. L'hébreu (2) : *Un homme m'a enseigné dès ma jeunesse* ; ou, *un homme m'a acheté dès ma jeunesse*. Je suis vendu pour ce métier ; je suis à un maître qui m'applique à l'agriculture dès ma jeunesse. Ou : *Un homme me fait travailler dès ma jeunesse* (3) ; ou *m'a fait acheter* (des champs ou des bestiaux). Les Septante (4) : *Un homme m'a engendré dès ma jeunesse*. Je suis fils de laboureur. Adam ne signifierait plus, dans ces diverses acceptions, le premier homme, mais un homme ordinaire. Au lieu d'être un nom propre ce serait un nom commun, et c'est notre avis.

Ÿ. 6. QUID SUNT PLAGÆ ISTÆ IN MEDIO MANUUM TUARUM ? Si on insiste : Si vous ne vous mêlez point de prophétiser, d'où viennent donc ces plaies, ou ces stigmates que vous portez dans vos mains ? On a vu verset 3, que les père et mère de celui qui s'avisait de vouloir faire le faux prophète, le prenaient eux-mêmes, et lui imprimaient avec un fer chaud des marques ineffaçables, qui le faisaient reconnaître pour un menteur. Quelques auteurs (5) ont voulu appliquer ceci aux plaies des mains de Jésus-Christ ; mais la liaison de ce verset avec les précédents, ne nous permet pas de lui en faire une application, qui ne pourrait que lui être injurieuse (6), bien que l'Église y fasse elle-même allusion dans ses offices. Cette idée des mains percées produit subitement chez le prophète une plus haute contemplation : Si les faux prophètes ont les mains percées, mais le Messie les aura également. Quittant alors son sujet, il se jette sur un autre terrain, et profère cette foudroyante apostrophe : *Épée ! Debout contre mon pasteur*, etc. Dans la pensée de Zacharie, les mains percées éveillent l'idée du Messie, et l'Église, à ce

titre, pouvait l'insérer dans ses offices, en s'attachant à la formule et non au sens odieux du contexte.

Ÿ. 7. FRAMEA, SUSCITARE SUPER PASTOREM MEUM. Ici commence la prophétie de la passion du Sauveur. Ce début, ce passage précipité, extraordinaire, d'une manière à une autre toute différente, saisissent le lecteur : *Épée, debout ! viens frapper mon pasteur*. Qui est ce pasteur, sinon Jésus-Christ, qui s'est appliqué lui-même cette prophétie, en disant (7) : Vous serez tous scandalisés à cause de moi cette nuit ; car il est écrit : Je frapperai le pasteur, *et les brebis du troupeau seront dispersées* : Paroles qu'on lit ici immédiatement après : *Percute pastorem, et dispergentur oves*. Le terme de *framea*, vient du langage des anciens Germains, comme on le voit dans Tacite ; il signifie proprement un dard. Mais l'hébreu (8) signifie *une épée*. Les prophètes représentent assez souvent l'épée comme quelque chose d'animé, qui mange, qui dévore, qui détruit, qui s'élève, qui demeure en repos. C'est ainsi que les poètes donnent à l'épée de la fureur, de la vie, et qu'ils mettent Mars pour l'épée.

SUPER PASTOREM MEUM, ET SUPER VIRUM COHERENTEM MIHI. Cet homme est Jésus-Christ, inséparable de son Père (9) : *Ego et Pater unum sumus* ; et qui fait toujours ce qui lui est le plus agréable (10) : *Quæ placita sunt ei facio semper*. Les Septante (11) : *Contre mon pasteur, et contre mon citoyen*. Aquila : *Et contre celui qui est de même tribu que moi*. Symmaque : *Sur l'homme de mon peuple*. Théodotion : *Sur l'homme qui est son proche*. Le terme hébreu (12) *'amîlht*, revient assez au latin, *popularis meus*, mon concitoyen, mon compatriote, mon ami.

CONVERTAM MANUM MEAM AD PARVULOS. Je rassemblerai le petit troupeau dispersé ; je rassurerai les apôtres, et je ferai revenir ceux qui s'étaient

(1) Genes. III. 17. 18. 19.

(2) כי אדש הקני בני עירי

(3) Ludov. de Dieu. קנה *Æthiopic. Operari.*

(4) Διότι ἄνθρωπος ἐγέννησέν με ἐκ νεότητος μου.

(5) Rufert. et Riber. *huc. D. Thom. in Psalm. xxi. - Salmeron. l. x. tract. 7. apud Sanct.*

(6) Vide Hieron. Cyrill. Theodor. Albert. Hugo. Haimo. Dionys. Lyran. Val. Sanct. alios.

(7) Matth. xxvi. 31.

(8) יריב חרב Les Septante : Π'ομφαία, ἔξεγέρθητι. *Aqu. et Sym. Μάχαιρα.*

(9) Joan. x. 30.

(10) Joan. viii. 29.

(11) Les Septante : Ἐπί τον ποιμένα μου, ἐπ' ἄνδρα πολιτήν μου. *Aqu. Σύμυλον μου. Sym. Ἐπ' ἄνδρα τοῦ λαοῦ μου. Th. Ἐπ' ἄνδρα πλησίον αὐτοῦ.*

(12) וברב שפתי *Vide Levit. xix. 11. 15. 19; xxiv. 15; xxv. 14. 15. 17.*

8. Et erunt in omni terra, dicit Dominus : partes duæ in ea dispergentur, et deficient; et tertia pars relinquetur in ea.

9. Et ducam tertiam partem per ignem, et uram eos sicut uritur argentum, et probabo eos sicut probatur aurum. Ipse vocavit nomen meum, et ego exaudiam eum. Dicam : Populus meus es; et ipse dicet : Dominus Deus meus.

8. Il y aura alors dans toute la terre, dit le Seigneur, deux partis qui seront dispersés, et qui périront; et il y en aura un troisième qui demeurera.

9. Je ferai passer ces derniers par le feu, où je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme on éprouve l'or. Il m'appelleront par mon nom, et je les exaucerai; je dirai : Vous êtes mon peuple; et chacun d'eux dira : Vous êtes le Seigneur mon Dieu.

COMMENTAIRE

enfans. Autrement : Je ne sauverai qu'un petit nombre de Juifs : *Extendam manum meam ad paucos* (1). Ce sens revient bien à ce qui suit. Les Septante (2) : J'étendrai ma main *sur les pasteurs*. Je châtierai rigoureusement les pasteurs d'Israël, qui ont livré Jésus-Christ.

γ. 8. ERUNT IN OMNI TERRA... PARTES DUÆ IN EA DISPERGENTUR; ... ET TERTIA PARS RELINQUETUR. Toute la Judée sera partagée en deux partis. Les uns croiront en Jésus-Christ; et les autres le rejetteront, le traiteront en séducteur, et le crucifieront. La troisième partie qui demeurera dans le pays, lorsque les Juifs en seront chassés, sera la gentilité païenne. Elle se convertira à Jésus-Christ, et composera son Église; de telle manière que la partie des Juifs qui aura cru, se trouvera comme absorbée parmi le grand nombre des gentils. On peut encore sous les deux premiers

partis, et avec plus d'exactitude, selon nous, entendre les Juifs et les païens obstinés dans le judaïsme et dans l'idolâtrie. Ces deux partis ont disparu; le troisième est l'Église composée de fidèles d'origine juive ou païenne indistinctement.

ϛ. 9. DUCAM TERTIAM PARTEM PER IGNEM. *Je ferai passer ces derniers par le feu* des persécutions, et je les éprouverai comme on éprouve l'or dans le creuset. L'Église composée des gentils, fut exposée pendant plus de trois cents ans, aux plus cruelles persécutions : mais elle n'en est sortie que plus pure et plus nombreuse. Le sang des chrétiens était comme une semence, qui en produisait continuellement de nouveaux. Ce peuple nouveau ainsi éprouvé et purifié, *invoque le nom du Seigneur, et Dieu l'exauce; Dieu l'appelle son peuple, et ce peuple l'appelle son Dieu*. Voilà les caractères des vrais fidèles.

(1) יהוה על הצערים ידו על הצערים L'hébreu צער signifie petit, faible et d'un petit nombre. Voyez II. Par. xxiv. 24. - Daniel. viii. 9. Vide et Mich. v. 1. et Grot. hic.

(2) Ἐπέταξα τὴν χεῖρα μου ἐπὶ τοὺς ποιμένας. Ita et Arab. Syr. contra superiores.

CHAPITRE XIV

Prise de Jérusalem. Division de la montagne des Oliviers. Jour du Seigneur. Rétablissement de Jérusalem. Ruine de ses ennemis. Les peuples viendront adorer le Seigneur à Jérusalem; ceux qui n'y viendront pas seront punis.

1. Ecce venit dies Domini, et dividentur spolia tua in medio tui.

2. Et congregabo omnes gentes ad Jerusalem in praelium; et capietur civitas, et vastabuntur domus, et mulieres violabuntur; et egredietur media pars civitatis in captivitatem, et reliquum populi non auferetur ex urbe.

1. Voilà que les jours du Seigneur approchent; et l'on partagera vos dépouilles, au milieu de vous.

2. J'assemblerai tous les peuples pour combattre Jérusalem: la ville sera prise; les maisons seront ruinées, les femmes seront violées, la moitié de la ville sera emmenée captive; et le reste du peuple ne sera point chassé de la ville.

COMMENTAIRE

§. 1. ECCE VENIENT DIES DOMINI. Il faut joindre ce chapitre à ce qui précède. Après avoir prédit la passion de Jésus-Christ, la dispersion et le retour de ses apôtres (1), le prophète nous annonce qu'il y aura dans le pays de Juda trois partis, dont deux périront, et le troisième subsistera. Ce dernier désigne les fidèles Juifs ou gentils convertis au christianisme. Les autres Juifs qui demeureront endurcis, périront par l'épée des Romains. Nous allons voir dans ce chapitre l'exécution de cette dernière partie de la prophétie; savoir, comment les Juifs incrédules furent exterminés.

DIVIDENTUR SPOLIA TUA IN MEDIO TUI. La ville de Jérusalem, pendant son dernier siège par les Romains, n'eut pas moins à souffrir de la part de ses propres citoyens, que des ennemis qui l'assiégeaient. Ceux qui prenaient faussement le nom de zélateurs, dépouillaient impunément et mettaient à mort ceux des citoyens qu'ils connaissaient pour avoir de l'argent. Il suffisait d'être riche ou pacifique, pour mériter la mort (2).

§. 2. CONGREGABO OMNES GENTES AD JERUSALEM IN PRAELIUM. Lorsque Vespasien (3) eut résolu d'attaquer la Judée, il tira deux légions de l'Égypte, qu'il joignit aux troupes romaines de Syrie, et fit venir de tous côtés les troupes auxiliaires des rois alliés, dépendant du peuple romain (4). On peut dire qu'on vit dans son armée un très grand nombre de nations diverses; des Romains, des Grecs, des Syriens, des Égyptiens, des Arabes, des Iduméens, des Phéniciens, etc.:

Validaque, et solito inter accolos odio infensa Judæis Arabum manus (5).

CAPIETUR CIVITAS, ET VASTABUNTUR DOMUS. La ville sera prise, et les maisons seront ruinées, de telle manière qu'il n'en restera aucune debout (6). Titus voulut seulement qu'on épargnât quelques tours, comme un monument de sa bonne fortune; pour faire voir quelle était la force de cette ville qu'il avait si heureusement réduite.

EGREDIETUR MEDIA PARS CIVITATIS IN CAPTIVITATEM, ET RELIQUUM POPULI NON AUFERETUR EX URBE. Ce verset paraît contraire à ce que nous venons de dire, que Jérusalem fut entièrement détruite, et qu'il n'en resta sur pied que quelques tours. Saint Jérôme (7), saint Cyrille, Eusèbe, et plusieurs autres auteurs croient qu'on conserva la partie de la ville qui était sur la hauteur, et qu'on ne brûla que la ville basse: mais c'est une opinion quelque peu gratuite. Nous lisons à la vérité dans Josèphe (8) que Titus conserva la vie à plus de quarante mille Juifs, auxquels il permit de demeurer où ils voudraient: mais on ne voit pas qu'ils aient demeuré dans Jérusalem, ni même qu'ils aient pu s'y loger. Il vaut donc mieux dire avec Théodoret, que la moitié des Juifs périt dans Jérusalem. Ceux qui s'opiniâtèrent à y demeurer pendant le siège, y trouvèrent leur tombeau; mais ceux qui crurent aux menaces des prophètes, et aux paroles que Jésus-Christ leur avait dites (9), se retirèrent et se garantirent de la mort. On peut traduire l'hébreu (10): *La moitié*

(1) Zach. xiii.

(2) Vide Joseph. de Bello. lib. v. cap. 1. et 2.

(3) Ita Hieron. m. hic. - Euseb. Demonstr. l. vi. c. 18. - Vide et Theodoret. in Isai. l. vi. §. 8. Sanct. Drus. alii. plures.

(4) Joseph. de Bello. lib. 11. c. 1.

(5) Tacit. hist. lib. v. initio.

(6) Joseph. lib. vi. c. 5. - Hegesipp. lib. v. c. 49.

(7) Hieronym. et Cyrill. hic. - Euseb. Demonstr. l. vi. c. 18.

(8) De Bello. lib. vii. c. 15.

(9) Matth. xxiv. 16. Tunc qui in Judæa sunt, fugiant ad montes. Vide sup. Zach. xi. 11.

(10) ויצא חצי העיר בגולה ויתר העם לא יבת מן העיר

3. Et egredietur Dominus, et præliabitur contra gentes illas, sicut præliatus est in die certaminis.

4. Et stabunt pedes ejus in die illa super montem Olivarum, qui est contra Jerusalem ad orientem; et scindetur mons Olivarum ex media parte sui ad orientem et ad occidentem, prærupto grandi valde; et separabitur medium montis ad aquilonem, et medium ejus ad meridiem.

3. Le Seigneur paraîtra ensuite, et il combattra contre ces nations, comme il a fait quand il a combattu au jour de la bataille.

4. En ce jour-là, il posera ses pieds sur la montagne des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem vers l'orient; et la montagne des Oliviers, se divisant en deux par le milieu du côté de l'orient et du côté de l'occident, laissera une fort grande ouverture; et une partie de la montagne se séparera vers le nord, et l'autre vers le midi.

COMMENTAIRE

de la ville ira en captivité, et le reste du peuple de la ville ne sera point exterminé. Tout ce qui demeurera dans la ville, périra; les uns seront menés en captivité, et les autres mourront de faim, ou par l'épée, dans la ville même; mais ceux qui se seront retirés de Jérusalem, ne seront point exterminés. La moitié ne doit point s'entendre ici à la rigueur, non plus qu'au verset 8; elle marque simplement une partie considérable du tout.

Ÿ. 3. ET EGREDIETUR DOMINUS, ET PRÆLIABITUR CONTRA GENTES ILLAS. *Le Seigneur paraîtra ensuite, et il combattra contre ces nations; contre les Romains qui ont brûlé Jérusalem et le temple. L'hébreu (1) présente un autre sens, qui paraît plus naturel et mieux lié avec ce qui suit: Le Seigneur paraîtra, et combattra parmi ces peuples, ou, avec ces peuples.* En effet, les Romains eux-mêmes avouaient que, sans un secours particulier de Dieu, ils n'auraient jamais pu venir à bout de réduire Jérusalem (2). Le Ciel ne se déclara-t-il pas contre les Juifs par des prodiges qu'on remarqua dans Jérusalem et dans le temple, et que Josèphe nous a décrits en détail (3). Philostrate (4) assure que Titus ne voulut point accepter la couronne qu'on lui offrit pour honorer sa victoire, car il n'avait fait que prêter ses mains à la justice de Dieu, qui voulait exterminer les Juifs; il n'était point l'auteur, mais l'instrument de leur défaite. Théodoret, saint Cyrille et Eusèbe expliquent cet endroit comme nous venons de le faire.

Ÿ. 4. STABUNT PEDES EJUS IN DIE ILLA SUPER MONTEM OLIVARUM. C'est là qu'il portera son armée pour battre Jérusalem. En effet, ce fut sur cette montagne que Titus plaça la dixième légion, qui lui venait du côté de Jéricho (5). C'est de là aussi que le Sauveur (6) considéra Jérusalem, et qu'il prédit sa ruine future. Enfin, c'est de là qu'il monta au Ciel (7), et qu'il abandonna visiblement cette ville ingrate.

SCINDETUR MONS OLIVARUM EX MEDIA PARTE SUI AD ORIENTEM ET AD OCCIDENTEM, PRÆRUPTO GRANDI VALLE, etc. Une partie de la montagne se divisera du côté du nord, et une autre du côté du midi; en sorte que toute la masse de la montagne des Oliviers sera partagée en deux morceaux, de l'orient au couchant. Il ne faut pas espérer montrer l'accomplissement précis et littéral de ce passage, quelque système que l'on suive dans son explication; à moins qu'on n'en remette l'exécution à la fin du monde, dans un temps où nous ne pouvons savoir ce qui arrivera, ni juger de la vérité ou de la fausseté de l'explication qu'on nous en donne. Le mont des Oliviers est encore aujourd'hui dans son entier; et on n'y remarque aucune de ces ruptures dont le prophète parle ici. Cette montagne est divisée en trois pointes, ou collines, dont celle du milieu est la plus haute, et celle du midi la plus basse. Mais on ne sait si ces trois collines sont ainsi depuis le commencement, ou si elles ont été produites par quelque tremblement de terre. La plupart des exégètes croient que Zacharie veut marquer ici l'effet de quelque tremblement de terre: mais dom Calmet croirait plutôt qu'il veut désigner les tranchées profondes que firent les troupes romaines en creusant dans la montagne, pour en tirer les terres et les pierres nécessaires à leurs travaux. Il en fallut certainement une très grande quantité pour faire leurs terrasses, leurs murailles, et leurs ouvrages dans la vallée de Cédron, et au midi de Jérusalem (8). Dans le style des prophètes, on dit quelquefois (9) que les montagnes ont été ébranlées, qu'elles se sont fendues, qu'elles ont sauté de joie, qu'elles ont tremblé de frayeur, qu'elles ont été troublées jusque dans leurs fondements, qu'elles ont été saisies comme des douleurs de l'enfantement, etc., pour dire que Dieu s'est manifesté, qu'il a donné un secours miraculeux et inespéré, qu'il a délivré de quelque grand danger.

(1) יהוה ויגלה בני ישראל Les Septante: Εἰς τοὺς ἔθνες.

(2) Joseph. Antiq. lib. vii. c. 16. Σὺν Θεῷ μὲν ἐπολεμήσαμεν, ἔφη Τίτος, καὶ Θεὸς ἦν ὁ τῶνδε τῶν ἐρυμάτων Ἰουδαίους κηλεῖων.

(3) Joseph. Antiq. lib. vii. c. 11.

(4) Philostrat. lib. vi. c. 14.

(5) Joseph. de Bello. lib. vi. c. 3. in Lat. Προστέτακτο δ' αὐτοῖς στατοπεδεύσασθαι κατὰ τὸ ἐλαίων καλούμενον ὄρος. Voyez aussi lib. vi. cap. 5. p. 951.

(6) Luc. xix. 41. cum Matt. xxiv. 2. 3.

(7) Act. i. 12. — (8) Vide Grot. hic.

(9) Psalm. xviii. 2. 16. — Isai. xxiv. 8. — Mich. i. 4; vi. 2; xlvi. 4; xcvi. 5; cxiii. 4. 6. — Nahum. i. 5. — Habac. iii. 10.

6. Et erit in die illa : non erit lux, sed frigus et gelu.

7. Et erit dies una quæ nota est Domino, non dies neque nox; et in tempore vesperi erit lux.

8. Et erit in die illa : exhibunt aquæ vivæ de Jerusalem; medium earum ad mare orientale, et medium earum ad mare novissimum; in æstate et in hieme erunt.

6. En ce temps-là on ne verra point de lumière ; mais il n'y aura que froid et gelée.

7. Mais il y aura un jour connu du Seigneur, qui ne sera ni jour ni nuit ; et sur le soir de ce jour-là, la lumière paraîtra.

8. En ce temps-là, il sortira de Jérusalem des eaux vives, dont la moitié se répandra vers la mer d'Orient, et l'autre vers la mer d'Occident ; et elles couleront l'hiver et l'été.

COMMENTAIRE

et dans le style des prophètes, préparer, disposer, appeler, envoyer faire la guerre. Sophonie (1) représente la vengeance du Seigneur sous l'idée d'un sacrifice, auquel il invite ses convives, c'est-à-dire, tous ceux qui en doivent être les exécuteurs. Mais ici nous voyons la venue très réelle du Sauveur, son second avènement mettant fin à la loi mosaïque et à la nationalité juive. Ce ne fut pas la fin du monde, mais la fin du cycle juif.

Ÿ. 6. IN DIE ILLA NON ERIT LUX; SED FRIGUS ET GELU. Le jour marque la joie, et la nuit l'affliction. Le soleil et la chaleur sont opposés au froid, à l'obscurité, à la gelée. Au jour de la vengeance du Seigneur contre Jérusalem, cette misérable ville sera plongée dans la douleur et dans la tristesse, dans le regret et dans le désespoir. Le Sauveur, parlant de ce dernier malheur de Jérusalem, dit (2) qu'alors le soleil sera obscurci, la lune ne donnera point sa lumière, les étoiles tomberont, et les vertus du ciel seront ébranlées. Les prophètes emploient souvent de pareilles expressions, pour marquer de grands malheurs (3). L'hébreu d'aujourd'hui paraît corrompu; il porte (4) : *En ce jour-là, il n'y aura point de lumière précieuse, et épaisse, ou de nuage épais. Le chaldéen : Il n'y aura point de lumière; mais pilage et gelée.*

L'hébreu se traduit d'une manière très différente pour être intelligible : *En ce jour il n'y aura plus de succession de lumière et de ténèbres; ou il n'y aura plus de clarté ni d'obscurité.* Si on le prend au figuré, il n'y aura plus de joie ni de tristesse, on sera dans la torpeur, dans l'accablement.

Ÿ. 7. ET ERIT DIES UNA QUÆ NOTA EST DOMINO, NON DIES, NEQUE NOX; ET IN TEMPORÉ VESPERI ERIT LUX. Il y aura un temps dans cette guerre, où le succès du combat sera tellement douteux, qu'on ne pourra dire s'il fait jour ou nuit ; qui des Juifs ou des Romains seront vaincus ou vainqueurs : mais enfin la victoire se déclarera pour le parti

que le Seigneur favorise, c'est à-dire, pour les Romains. Ce jour, qui n'était connu que de Dieu, lorsque Zacharie parlait, a été découvert par l'événement. Josèphe nous apprend deux circonstances, auxquelles on peut appliquer ce qui est dit ici. La première (5), lorsque Titus étant allé à la tête de six cents chevaux, pour reconnaître la ville, fut attaqué tout d'un coup par une multitude de Juifs, qui firent une violente sortie, et le séparèrent de sa troupe. Il lui fallut soutenir, avec le peu de monde qu'il avait autour de lui, l'effort de la multitude, et se faire jour le fer à la main. « Dans un péril si extrême », dit Josèphe, « ce grand prince, voyant qu'il n'y avait de salut pour lui que dans son courage, s'ouvrit un passage à coups d'épée, criant aux siens de le suivre. On connut alors que les événements de la guerre et la conservation des princes dépendent de Dieu. Car quoique Titus ne fût point armé, puisqu'il était simplement venu en reconnaissance et nullement pour combattre, aucun de ces innombrables traits qui furent lancés contre lui ne l'atteignit; mais tous passaient à côté, comme si quelque puissance invisible eût pris soin de les détourner. Au milieu de cette nuée de dards et de flèches, le prince renversait tout ce qui s'opposait à lui et passait par dessus. » La seconde circonstance (6), lorsque les Juifs mirent le feu aux ouvrages des Romains, et les repoussèrent jusque dans leur camp, où ils les tinrent comme assiégés; jusqu'à ce que Titus fût parvenu à les dégager, après un heureux combat. C'est ce qu'annonce ici Zacharie, que *sur le soir la lumière paraîtra*. L'historien juif semble expliquer aussi ce passage *neque dies neque nox*, quand il dit qu'il s'éleva une telle poussière ou une telle fumée que les yeux en furent obscurcis, au point de ne plus distinguer les amis des ennemis.

Ÿ. 8. IN DIE ILLA EXIBUNT AQUÆ VIVÆ DE JERUSALEM. Voici un nouveau sujet que le prophète nous présente. Jusqu'ici il a parlé des derniers

(1) *Sophon.* i. 7.

(2) *Matt.* xxiv. 29. Statim post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, et luna non dabit lumen suum, et stellæ cadent de cælo, et virtutes cælorum commovebuntur.

(3) *Psalm.* cvi. 10. - *Isai.* v. 30; xlii. 7. 16; l. 3; lix. 9. - *Ezech.* xxii. 8. - *Joel.* ii. 2. 31. - *Amos.* v. 18. - *Apoc.* ix. 2.

(4) והיה ביום ההוא לא יהיה מרח יקרוא וקפחיו

(5) *Joseph de Bello.* lib. v. c. 7.

(6) *Idem.* lib. vi. c. 30.

9. Et erit Dominus super omnem terram: in die illa erit Dominus unus, et erit nomen ejus unum.

10. Et revertetur omnis terra usque ad desertum, de colle Remmon ad austrum Jerusalem; et exaltabitur, et habitabit in loco suo, a porta Benjamin usque ad locum portæ prioris, et usque ad portam angulorum. et a turre Hananeel usque ad torcularia regis.

9. Le Seigneur sera le Roi de toute la terre. Il n'y aura en ce jour-là que lui de Seigneur, et son nom seul sera révéré.

10. Tout le pays sera habité jusque dans les lieux les plus déserts, depuis la colline jusqu'à Remmon qui est au midi de Jérusalem. Jérusalem sera élevée en gloire; et elle occupera le lieu où elle était d'abord, depuis la porte de Benjamin jusqu'à l'endroit où était l'ancienne porte, et jusqu'à la porte des angles, et depuis la tour d'Hananéel jusqu'aux pressoirs du roi.

COMMENTAIRE

malheurs de Jérusalem; à présent il va nous décrire le bonheur, et l'état florissant d'une autre Jérusalem, qui est l'église chrétienne. Les Juifs eux-mêmes et ceux qui sont les plus attachés à leurs explications, doivent convenir qu'on ne peut entendre à la lettre ce qui est dit ici, de la Jérusalem terrestre; qu'on la considère depuis les persécutions d'Antiochus Épiphane, ou depuis sa dernière prise par les Romains. Il faut de toute nécessité recourir au sens figuré, et chercher une autre Jérusalem différente de la première. Jérusalem était dans l'endroit le plus stérile et le plus sec de toute la Palestine, au rapport de saint Jérôme (1). Ses environs sont pierreux et arides; elle est obligée, faute d'eaux de source, de se servir d'eaux de pluies; et, faute de puits, de creuser des citernes. Il est vrai qu'il y avait deux fontaines: l'une à l'orient et l'autre au couchant de la ville: mais elles existaient de tout temps, et on ne sait pas comment le prophète aurait pu dire d'elles: *Il sortira alors de Jérusalem.*

Il y a encore une seconde difficulté. Toutes les eaux de Jérusalem vont à la mer Morte par la vallée de Cédron; elles ne se partagent donc point par moitié pour couler aussi dans la Méditerranée. Au point de vue géographique et historique, l'interprétation littérale serait donc fautive. Il n'en est pas de même au point de vue allégorique. *Les eaux vives* qui en sortent sont les mêmes dont Zacharie a déjà parlé en passant au chapitre XIII (2) et que nous avons vues dans Ézéchiël (3), et dans Joël (4). Ces eaux sont la figure du baptême et des autres sacrements de l'Église, de la doctrine de l'Évangile, de la grâce du Saint-Esprit. C'est cette *eau vive* que le Seigneur promet à la Samaritaine (5), *qui désaltère pour toujours, et qui rejaillit jusque dans la vie éternelle.* Ce sont ces *eaux vives* qui coulent

du sein de ceux qui croient en Jésus-Christ (6). Et elles se répandent à l'orient et à l'occident, c'est-à-dire dans le monde entier.

MEDIUM EARUM AD MARE ORIENTALE, ET MEDIUM EARUM AD MARE NOVISSIMUM. Une partie de ces eaux coulera de Jérusalem vers la mer Morte, qui est la mer orientale, et l'autre partie ira dans la mer occidentale, ou Méditerranée. La première marque les Juifs; et la seconde, les gentils (7). La doctrine de l'Évangile a été prêchée aux Juifs et aux gentils: mais, autant la Méditerranée l'emporte sur la mer Morte par son étendue, autant l'Église comparée de la gentilité l'emportera sur le petit nombre des Juifs convertis au christianisme. On peut l'entendre aussidél'orient et de l'Occident, qui reçurent la foi nouvelle.

ÿ. 9. ET ERIT DOMINUS REX SUPER OMNEM TERRAM. *Le Seigneur sera alors le roi de toute la terre;* et il n'y aura aucun autre roi: *Erit Dominus unus.* Jésus-Christ est le seul chef principal et essentiel de son Église. Les pasteurs lui sont tous subordonnés; les plus élevés d'entre eux se flattent d'être les *serviteurs des serviteurs de Dieu,* Vous m'appelez votre Maître et votre Seigneur. dit le Sauveur (8), *et vous avez raison; car je le suis en effet.* Toute puissance lui a été donnée au ciel et sur la terre (9): tout genou fléchit au nom de Jésus, au ciel, sur la terre et dans les enfers (10).

ÿ. 10. REVERTETUR OMNIS TERRA USQUE AD DESERTUM, DE COLLE REMMON. Hebr. *de Gabaa ad Remmon.* On ne verra jamais sans doute la ville de Jérusalem aussi étendue qu'on le dit ici. Il faut l'entendre d'une autre ville, dont celle-là n'était que la figure. Les limites qu'on assigne à Jérusalem sont depuis Gabaa jusqu'à Remmon. Gabaa était environ à deux lieues de Jérusalem, vers le nord. Remmon était au midi; mais on ne sait à quelle distance. D'après le savant Juif S. Munk, la

(1) Hieron. in isai. XLIX. Jerusalem totius provincie deterrima est, et saxosis montibus asperatur, et penuriam patitur sitis, ita ut cœlestibus utatur pluviis, et raritatem fontium, cisternarum extractione soletur.

(2) Cap. XIII. 1. In die illa erit fons patens domui David, in ablutionem peccatoris, et menstruatæ.

(3) Ezech. XLVII. 1. et seq.

(4) Joel. III. 18.

(5) Joan. IV. 10. 13. 14.

(6) Joan. VII. 38.

(7) Hieronym. Cyrill. Haimo.

(8) Joan. XIII. 13. 14.

(9) Matth. XXVIII. 18.

(10) Philipp. II. 10.

11. Et habitabunt in ea, et anathema non erit amplius, sed sedebit Jerusalem securo.

12. Et hæc erit plaga qua percutiet Dominus omnes gentes quæ pugnauerunt aduersus Jerusalem: Tabescet caro uniuscujusque stantis super pedes suos; et oculi ejus contabescunt in foraminibus suis, et lingua eorum contabescet in ore suo.

13. In die illa erit tumultus Domini magnus in eis; et apprehendet vir manum proximi sui, et conseretur manus ejus super manum proximi sui.

11. Et Jérusalem sera habitée: elle ne sera plus frappée d'anathème; mais elle se reposera dans une entière sûreté.

12. Voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations qui auront combattu contre Jérusalem. Chacun d'eux, mourant tout vivant, verra son corps tomber par pièces; leurs yeux pourriront dans leurs orbites, et leur langue sèchera dans leur palais.

13. En ce temps-là, le Seigneur excitera un grand tumulte parmi eux: l'un prendra la main de l'autre, et le frère mettra sa main sur la main de son frère.

COMMENTAIRE

porte Ancienne était au nord-est, la porte de Benjamin au nord; la porte de l'Angle au nord-ouest; la tour d'Hananéel et les pressoirs du roi devaient être au midi et à l'est.

Ce chapitre peut concerner la Jérusalem nouvelle, et la régénération de l'humanité aux temps futurs.

ŷ. 11. ANATHEMA NON ERIT AMPLIUS. Elle ne sera plus dévouée à une perte entière, comme les villes soumises à l'anathème (1). L'Église peut bien souffrir quelque perte de la part de ses ennemis intérieurs ou extérieurs; mais fondée sur la pierre, elle ne peut jamais périr: elle subsistera jusqu'à la fin des siècles. On peut aussi fort bien appliquer ce passage à l'humanité renouvelée, chez qui le péché originel n'aura plus d'effets (2).

ŷ. 12. TABESCET CARO UNIUSCUIJUSQUE STANTIS SUPER PEDES SUOS. Le Seigneur a souvent exercé contre les persécuteurs sa colère d'une manière visible et éclatante. Hérode le Grand, le premier persécuteur de la personne de Jésus-Christ, mourut rongé de pourriture et insupportable à lui-même (3). Hérode Agrippa, qui persécuta l'Église naissante et qui fit mourir saint Jacques, frère de Jean, fut frappé d'une maladie violente et mourut rongé de vers (4): *Consumptus a vermibus expiravit*. Néron fut misérablement obligé à se tuer lui-même (5). Domitien fut mis à mort par des conjurés, au milieu de son palais (6). L'empereur Maximien, célèbre par ses cruautés contre l'Église, se vit mourir, rongé par un ulcère intérieur qui lui consumait les entrailles et qui lui causait des douleurs insupportables. Une infinité de vers produits par la corruption, exhalaient une puanteur mortelle (7). Il finit sa vie dans le désespoir, regrettant d'avoir fait périr tant d'innocents. Maximien, son collègue et le complice de ses cruautés, ne fut pas exempt des effets de la colère

du Seigneur. Les yeux lui sortirent violemment de la tête, et il demeura aveugle le reste de sa vie, qui d'ailleurs ne fut pas longue; car tout son corps tomba dans une telle langueur, qu'il ne lui restait que la peau collée sur les os; il paraissait plutôt un squelette ou un fantôme, qu'un homme vivant (8). Ne dirait-on pas que Zacharie les voyait de ses yeux, lorsqu'il disait que ces persécuteurs mourraient tous vivants; qu'ils verraient leurs corps tomber par pièces; que leurs yeux pourriraient dans leurs orbites et que leur langue sècherait dans leur palais. Dans le sens historique, on peut rapporter ceci aux guerres que les Juifs eurent à soutenir après leur captivité, de la part de leurs voisins. Comparez *Zach.* 11. 8. 9. 10; XII. 9. 10; XIV. 12. 13. Origène et Théodoret sur le psaume CXVII, citent Zacharie, comme ayant prédit ces guerres.

ŷ. 13. ERIT TUMULTUS DOMINI MAGNUS IN EIS. Les ennemis ne s'entendront pas entre eux; ils se déchireront mutuellement. L'Église en souffrira aussi quelque atteinte. Le Sauveur l'avait prédit à ses disciples d'une manière très expresse (9): *Erit tunc tribulatio magna qualis non fuit ab initio mundi, usque modo, neque fiet*. Cette prédiction regardait la fin du cycle juif; mais le même tumulte accompagna la fin des persécuteurs.

APPREHENDET VIR MANUM PROXIMI SUI. On entend ceci en deux manières: L'un prendra la main de l'autre; le frère cherchera du secours dans son frère; les chrétiens persécutés s'entraideront et se donneront la main l'un à l'autre. Ou, dans un sens contraire: Le frère saisira la main de son frère et mettra la main sur son frère, pour le livrer au persécuteur et pour l'empêcher de se défendre. Ce dernier sens paraît plus conforme à l'hébreu (10), et mieux lié avec ce qui suit. Jésus-Christ, dans l'Évangile (11), avait prédit que le frère livrerait le

(1) Voyez *Levit.* xxvii. 21. 28. 29. et *Num.* xxi. 2. et *Deut.* vii. 2. 26; xiii. 15.

(2) *Chabauty, Études scripturales*, 1. 79.

(3) *Antiq. lib.* xvii. c. 9. et *lib.* 1. de *Bello. cap. ult.*

(4) *Act.* xii. 13. - *Joseph. Antiq. lib.* xix. *cap. 7.*

(5) *Sucton. in Nerone.*

(6) *Idem. in Domitiano.*

(7) *Euseb. lib.* 1. *vix Constant.* c. 57.

(8) *Idem. ibid.* c. 59. - *Lactant. de Mort. persecut.*

(9) *Matth.* xxiv. 21.

(10) יחזיקו איש יד רעהו וצרתה ידו על יד רעהו

(11) *Matth.* x. 21. 36.

14. Sed et Juda pugnabit adversus Jerusalem; et congregabuntur divitiæ omnium gentium in circuitu, aurum, et argentum, et vestes multæ satis.

15. Et sic erit ruina equi, et muli, et cameli, et asini, et omnium jumentorum quæ fuerint in castris illis, sicut ruina hæc.

16. Et omnes qui reliqui fuerint de universis gentibus quæ venerunt contra Jerusalem, ascendent ab anno in annum ut adorent Regem, Dominum exercituum, et celebrent festivitatem tabernaculorum.

17. Et erit: qui non ascenderit de familiis terræ ad Jerusalem, ut adoret Regem, Dominum exercituum, non erit super eos imber.

14. Mais Juda combattra aussi lui-même contre Jérusalem; et il se fera un grand amas de richesses de tous les peuples d'alentour, d'or, d'argent, et de toutes sortes de vêtements.

15. Les chevaux et les mulets, les chameaux et les ânes, et toutes les bêtes qui se trouveront alors dans leur camp, seront frappés de la même plaie.

16. Tous ceux qui seront restés, de tous les peuples qui auront combattu contre Jérusalem, viendront chaque année, pour adorer le souverain Roi, le Seigneur des armées, et pour célébrer la fête des Tabernacles.

17. Alors si, dans les maisons du pays, il se trouve quelqu'un qui ne vienne point à Jérusalem adorer le souverain Roi et le Seigneur des armées, la pluie du ciel ne tombera point sur lui.

COMMENTAIRE

frère, et l'ami son ami; le père son fils, et le fils son père; et que nos plus proches parents seraient nos plus grands ennemis.

ÿ. 14. SED ET JUDAS PUGNABIT ADVERSUS JERUSALEM. Les Juifs furent les premiers et les plus ardents persécuteurs de l'Église. Après la mort de saint Étienne, il y eut une grande persécution contre l'Église de Jérusalem; en sorte que tous les fidèles, excepté les apôtres, furent dispersés dans la Judée et dans la Samarie (1). Saul, après avoir signalé son zèle dans la mort de saint Étienne, tout rempli encore de fureur et ne respirant que le sang, obtint des lettres des princes des prêtres pour aller pourchasser, à Damas, ceux qui invoquaient le nom de Jésus-Christ (2). Le persécuteur se convertit, et combien n'eut-il pas à souffrir alors de la part des faux frères (3)? Combien de fois les Juifs ont-ils demandé la mort des chrétiens? Ce furent les Juifs qui se montrèrent les plus acharnés dans le martyre de saint Polycarpe.

CONGREGABUNTUR DIVITIÆ OMNIUM GENTIUM IN CIRCUITU. Les peuples convertis à la foi chrétienne ont apporté comme à l'envi leurs richesses aux pieds des apôtres et de leurs successeurs. La charité des fidèles a suffi, non seulement à nourrir les ministres du Seigneur et les prédicateurs de sa parole; mais aussi à entretenir les pauvres, les veuves, les orphelins et à orner magnifiquement les temples. Les grands biens des églises donnaient de la jalousie même aux païens, dès les premiers siècles du christianisme. L'empereur Julien l'Apostat en parlait avec chagrin (4). *Eccæ quam sumptuosis vasis Filio Mariæ ministratur*, disait en la présence de cet empereur apostat, un autre apostat, nommé Félix, en considérant la magnificence des vases sacrés donnés par Constantin et par Constance.

ÿ. 15. ET SIC ERIT RUINA EQUI, ET MULI, ... ET OMNIUM JUMENTORUM QUÆ FUERINT IN CASTRIS ILLIS, SICUT RUINA HÆC. Nous ne pouvons montrer

par l'histoire, que les chevaux et les animaux des persécuteurs de l'Église, aient eu le même sort que leurs maîtres. Il est rare que les historiens signalent ces sortes d'événements, qui n'intéressent pas beaucoup la postérité. Quelques exégètes, sous le nom de chevaux et de mulets, entendent ici les simples soldats, les peuples grossiers qui se sont portés brutalement à persécuter la religion chrétienne, sans la connaître. Il n'y a point de doute que Dieu ne les ait punis, aussi bien que les empereurs; et qu'on ne doive rapporter à cette cause, tant de malheurs dont l'Empire fut accablé, après qu'il eut déclaré la guerre au christianisme. D'où viennent les disgrâces qu'ont souffertes les armées des Dioclétien, des Maximien, des Licinius, des Maxence, des Julien, si ce n'est de leur impiété et de leur faux zèle à imiter la haine de leurs maîtres, contre la religion de Jésus-Christ?

ÿ. 16. OMNES QUI RELIQUI FUERINT, ... ASCENDENT AB ANNO IN ANNUM, UT ADORENT REGEM DOMINUM, ET CELEBARENT FESTIVITATEM TABERNACULORUM. Les païens reconnaîtront enfin leur erreur; et ceux que Dieu aura épargnés dans sa colère, viendront dans l'Église, et en célébreront les fêtes avec les fidèles. C'est ce qu'on vit surtout du temps de Constantin, lorsqu'après bien des traverses et des oppositions, le christianisme triompha partout, et l'Église fut mise dans une entière liberté. La fête des Tabernacles, chez les Hébreux, rappelait leur voyage du désert. Chez les chrétiens on n'a point de fête de ce nom: mais tous les gentils convertis au christianisme, reconnaissent d'une manière solennelle, dans celle de l'Épiphanie, la faveur que Dieu leur a faite de les tirer des ténèbres, pour les placer dans son admirable lumière (5): *Qui de tenebris nos vocavit in admirabile lumen suum.*

ÿ. 17. ET ERIT: QUI NON ASCENDERIT, ... NON ERIT SUPER EUM IMBER. Les prières de l'Église,

(1) Act. VIII. 1.

(2) Act. IX. 1. et seq. — (3) II. Cor. XI. 24. 26.

(4) Vide Theodoret, lib. II. cap. 11. 12.

(5) I. Petr. II. 9.

18. Quod et si familia Ægypti non ascenderit et non venerit, nec super eos erit; sed erit ruina, qua percutiet Dominus omnes gentes quæ non ascenderint ad celebrandum festivitatem tabernaculorum.

19. Hoc erit peccatum Ægypti, et hoc peccatum omnium gentium quæ non ascenderint ad celebrandum festivitatem tabernaculorum.

20. In die illa, erit quod super frænum equi est, sanctum Domino; et erunt lebetes in domo Domini quasi phialæ coram altari.

18. S'il se trouve des familles d'Égypte qui n'y montent point et n'y viennent point, la pluie ne tombera point aussi sur elles; mais elles seront enveloppées dans la même ruine dont le Seigneur frappera tous les peuples qui ne seront point montés, pour célébrer la fête des Tabernacles.

19. Telle sera la punition de l'Égypte, et la punition de tous les peuples qui ne seront point montés, pour célébrer la fête des Tabernacles.

20. En ce jour-là, tous les ornements des chevaux seront consacrés au Seigneur; et les vases qu'on met sur le feu dans la maison du Seigneur seront aussi communs que les coupes de l'autel.

COMMENTAIRE

les sacrements, la parole qu'on annonce dans les temples, sont les sources des grâces et des bénédictions du ciel. Lorsque deux ou trois personnes sont assemblées au nom de Jésus-Christ, il est lui-même au milieu d'elles (1). Malheur à ceux qui se séparent de l'union de l'Église; ils seront comme la branche séparée du cep de la vigne! Malheur à ceux qui s'éloignent de ses assemblées saintes, ou qui méritent par leurs crimes d'en être séparés; ils se privent des prières de l'Église, de la pluie spirituelle de la grâce! Enfin malheur aux infidèles, aux païens, aux Juifs, aux incrédules; la pluie ne tombera point sur eux! Point de salut hors de l'église chrétienne.

ÿ. 18. ERIT RUINA, QUA PERCUTIET DOMINUS OMNES GENTES QUÆ NON ASCENDERINT. Le Seigneur autrefois n'exigeait point des étrangers qu'ils se rendissent au temple, pour y célébrer les fêtes légales: non seulement il ne l'exigeait point; il le défendait même très sévèrement (2). Il y avait même certaines nations qu'il excluait pour toujours, ou pour un très long temps, de l'assemblée de son peuple (3). Ici il exige de ces mêmes étrangers, de monter à son temple, et les menace du dernier malheur, s'ils y manquent. C'est ce que Jésus-Christ voulait marquer dans la parabole du festin du roi qui invite aux noces ses amis, et, sur leur refus, tous les pauvres, les malades, les boiteux; et qui, voyant que la salle n'était pas encore pleine, veut qu'on contraigne d'entrer tous ceux qu'on rencontrera (4): *Compelle intrare*. Jusqu'à la prédication de l'Évangile, les gentils avaient une certaine excuse; Dieu les avait abandonnés à eux-mêmes, et chacun suivait aveuglément ses propres voies: mais depuis que Jésus-Christ a fait annoncer la vérité à toutes les nations, et que sa parole a

retenti jusqu'aux extrémités du monde, il n'y a plus d'excuse. Ne pas croire, ne pas venir à l'Église, ne pas célébrer les fêtes du Seigneur, c'est le crime de l'Égypte et des autres nations étrangères: *Hoc erit peccatum Ægypti; et hoc peccatum omnium gentium*. ÿ. 19. L'Égypte est nommée ici, parce que les Juifs avaient obtenu des Ptolémées le droit d'y bâtir un temple.

ÿ. 20. ERIT QUOD SUPER FRÆNUM EQUI EST, SANCTUM DOMINO. Les métaux précieux dont on orne les brides et les harnais, seront consacrés au Seigneur. Les guerriers, les princes, les soldats viendront rendre hommage au Seigneur, en lui offrant ce qu'ils auront de plus cher et de plus précieux. C'est ce qu'on a vu principalement dans la personne de l'empereur Constantin, qui fit éclater sa magnificence dans les vases de prix dont il enrichit l'Église. C'est ce qu'ont fait dans tous les siècles les princes chrétiens. L'hébreu (5) est traduit assez diversement: *Ce qui est sur les sonnettes du cheval, sera sanctifié au Seigneur*. Ou: *L'on écrira sur les bosselles, ou sur les sonnettes, et les autres ornements du cheval: Ceci est consacré au Seigneur*. Quelques auteurs traduisent: *On écrira sur les écuries: Consacré au Seigneur*. Les lieux les plus sales seront nettoyés, et on en fera des endroits consacrés au Seigneur. Aquila et Théodotion (6) ont rendu par une *profondeur*, le même terme que les Septante ont exprimé par une bride. Autrefois on attachait un grand prix aux harnais des chevaux; il y avait même des brides d'or (7):

Frænaque bina meus quæ nunc habet aurea Pallas

Dans le camp de Darius, on ne voyait que vases d'or, et que brides de même métal (8): *Jace-*

(1) *Matth.* xviii. 20.

(2) *Levit.* xxii. 25. Demanu alienigenæ non offeretis panes Deo vestro, et quicquid aliud dare voluerit: quia corrupta et maculata sunt omnia, non suscipietis ea. *Vide et Exod.* xiii. 48.

(3) *Deut.* xxiii. 1. 2. 3. etc.

(4) *Luc.* xiv. 24.

(5) יהיה על מצלות הסוס קדש ליהוה

(6) *Aqu. et Theodot.* Β5θον. Les Septante: Χαλκίονον *Sym.* Περὶ πασσάλων σὺς καλῶν. *Incessum umbrosum. Hieron. hic.* Ils ont lu מצלות *meisôlôth*, des fonds, des profondeurs, au lieu de מצלות *meisilloth*, des sonnettes, des grelots.

(7) *Æneid.* viii.

(8) *Quint.-Curt. lib.* iii.

21. Et erit omnis lebes in Jerusalem et in Juda sanctificatus Domino exercituum; et venient omnes immolantes, et sument ex eis, et coquent in eis; et non erit mercator ultra in domo Domini exercituum in die illo.

21. Toutes les chaudières qui seront dans Jérusalem et dans Juda, seront consacrées au Seigneur des armées; et tous ceux qui offriront des sacrifices, y feront cuire la chair des victimes; et en ce jour-là, il n'y aura plus de marchand dans la maison du Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

bant toto campo opes regix, aurea vasa, aurei fræni. Virgile, décrivant les chevaux que le roi Latinus envoya à Énée, leur donne des housses de pourpre, des harnais d'or, et des mors de même métal (1) :

Aurea pectoribus demissa monilia pendent.
Tecti auro, fulvum mandunt sub dentibus aurum.

L'hébreu marque sans doute les sonnettes qu'on mettait à la bride et au cou des chevaux, pour les accoutumer au bruit.

ERUNT LEBETES IN DOMO DOMINI, QUASI PHIALÆ CORAM ALTARI. Les chaudières et les autres vases qui servent aux usages ordinaires dans le temple; ils seront aussi sacrés que les coupes dont on se sert pour répandre le sang sur l'autel. Tout cela désignait que la religion de Jésus-Christ ne serait point bornée à un seul temple, à une ville, à une nation, à une province, à une seule catégorie de personnes; mais qu'elle se répandrait dans le monde entier; qu'on verrait partout des fidèles, des églises, des vases consacrés; que partout on offrirait à Dieu des sacrifices; que partout il y aurait des prêtres et des ministres; et que la prê-

trise ne serait pas attachée à une seule famille, comme dans le judaïsme.

Ÿ. 21. ET NON ERIT MERCATOR ULTRA IN DOMO DOMINI. On n'y vendra plus de colombes, ni de veaux, ni de moutons pour les sacrifices. Le sacrifice nouveau ne sera pas de la nature des anciens, où l'on n'offrait que le sang des animaux. Dans l'église chrétienne, c'est le corps et le sang d'un Dieu fait homme. Jésus-Christ, dans l'esprit de cette prophétie, chasse du temple de son Père les marchands et les changeurs: il renverse les tables et chasse ces industriels à coups de fouets, en disant que la maison de son Père n'était point une maison de trafic (2) : *Nolite facere domum Patris mei domum negotiationis.*

Les Septante (3), le syriaque, l'arabe et plusieurs exégètes (4) : *Il n'y aura plus de Cananéen dans la maison du Seigneur.* On n'y verra plus de profanes et d'impies. Ou plutôt: Il n'y aura plus de distinction de Juif et de Cananéen. Le nom de Cananéen et d'étranger sera aboli. Quiconque croira, aura entrée dans la maison du Seigneur, et on oubliera ce qu'il a été autrefois. Cananéen, Juif, barbare, tout sera égal, pourvu qu'on croie, et qu'on soit juste et fidèle.

(1) *Æneid.* vii.
(2) *Joan.* ii. 16.

(3) Les Septante : Καὶ οὐκ ἔσται ἔτι Χαναανίτης ἐν τῇ οἰκίᾳ Κυρίου. *Hebr.* ולא יהיה כנעני עיר
(4) *Munst. Jun. Tremel. Tig. Drus. Pisc. D'Allioli.*

MALACHIE

INTRODUCTION

MALACHIE se trouve nommé dans l'hébreu, מלאכי *Malaki*, et saint Jérôme avait exprimé ainsi ce nom, comme on le voit dans son commentaire, où il insiste beaucoup sur ce mot, qui alors signifie simplement *angelus meus*, mon ange, au lieu que מלאכיה *Malakiah*, ou, selon la prononciation latine, *Malachias*, signifierait *angelus Domini*, l'ange du Seigneur ; mais c'est toujours au fond le même sens. Nous suivrons ici l'usage en disant en français *Malachie*. Ce prophète est le dernier de tous. Il paraît avoir prophétisé après le rétablissement du temple, et dans un temps où il y avait d'assez grands désordres parmi les prêtres et parmi le peuple ; ce qui donne lieu de croire que ce fut après Aggée et Zacharie, et vers le temps de Néhémie. Les exégètes croient qu'il prophétisa vers 432. Malachie s'élève en plus d'un endroit (1) contre les prêtres qui déshonoraient le nom du Seigneur, et qui violaient l'alliance qu'ils avaient faite avec lui. Néhémie trouva aussi plusieurs abus parmi les ministres du Seigneur (2). Le prophète reproche aux enfants de Juda d'avoir épousé des femmes étrangères (3), et d'avoir de la dureté envers leurs frères (4) ; il attaque leur trop grande facilité à se divorcer (5), leur négligence à payer les dîmes et les prémices (6), leurs murmures contre la justice de Dieu (7). On voit sous Néhémie (8) les mêmes dérèglements. Ce sont ces différents rapports entre le temps de Malachie et le temps de Néhémie, qui donnent lieu de croire que Néhémie et Malachie étaient contemporains.

Les prophéties de Malachie forment un tout complet où l'on peut voir, si l'on veut, deux parties : Dieu figuré comme maître et comme père, I-II, 16 ; Dieu comme juge, II, 17-IV.

Le style du prophète a de la vigueur, et se rapproche plus qu'Aggée et Zacharie de la belle littérature hébraïque.

Première partie. — Le prophète reproche d'abord aux enfants d'Israël et de Juda leur ingratitude. Le Seigneur a aimé Jacob, et il a haï Esau : et cependant il n'a reçu de la maison de Jacob ni la crainte ni le respect qu'elle lui devait. Les prêtres n'ont pas été plus fidèles que le peuple. Les offrandes qu'on présente au Seigneur n'ont pas les conditions qu'il exige. Dieu annonce que le temps viendra où son nom sera exalté parmi les nations depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, et qu'alors on lui offrira en tout lieu une oblation pure. Il continue de reprocher aux enfants de Jacob les outrages qu'ils lui font par leurs offrandes vicieuses, et de leur annoncer que le temps viendra où son nom sera respecté dans toutes les nations (chap. I). Il déclare à ses prêtres que, s'ils ne l'écoutent point, ses malédictions tomberont sur eux. Il leur reproche de

(1) *Malach.* I. 6. et seqq. et I. 1. et seqq. — (2) *Nehem.* II. 12 ; XIII. 4. 5. — (3) *Malach.* II. 11. — (4) *Malach.* II. 10. et III. 5. — (5) *Malach.* II. 14. — (6) *Malach.* III. 10. — (7) *Malach.* II. 17 ; III. 14. 15. — (8) *Nehem.* V. 1. et seqq. ; IX. 1 et 2 ; XIII. 10. 17. 19. 23.

violier l'alliance qu'il a faite avec Lévi. Il s'adresse ensuite aux enfants d'Israël et de Juda, et leur reproche de s'allier à des femmes étrangères, de répudier leurs femmes légitimes, de l'accuser d'injustice dans la dispensation des biens et des maux de cette vie (chap. 11). Il prédit la venue du précurseur du Messie, et celle du Messie même. Il annonce ce premier avènement du Messie comme formidable. Le Messie sera au milieu de son peuple comme un feu qui fond les métaux. Il purifiera ceux qu'il a choisis pour les substituer aux enfants de Lévi ; et le sacrifice, qui sera alors offert au Seigneur par les enfants de Juda et par les habitants de Jérusalem, lui sera agréable. Le Seigneur sera lui-même juge et témoin contre les méchants. Il exhorte les enfants de Jacob à se convertir. Il leur reproche de ne pas lui offrir fidèlement les dîmes et les prémices, et de blasphémer contre sa providence.

Seconde partie. — Il leur déclare que le jour viendra où il exercera ses jugements, et où ils reconnaîtront quelle différence il y a entre le juste et l'impie (chap. 111). Il continue d'annoncer le jour terrible où il exterminera les impies. Alors le Soleil de justice se lèvera pour ceux qui craindront le nom du Seigneur, et ils trouveront le salut sous ses ailes. Il exhorte les enfants de Jacob à se souvenir de la loi de Moïse. Enfin, il leur promet de leur envoyer le prophète Elie avant le grand et terrible jour de ses vengeances, pour les convertir et prévenir ainsi en leur faveur l'anathème dont il frappera la terre à sa venue (chap. 117).

On peut distinguer dans la prophétie de Malachie trois objets principaux : la prédiction de l'établissement d'un sacrifice nouveau offert dans toutes les nations ; l'annonce de l'avènement du précurseur du Messie, et du Messie même ; la promesse de la mission d'Elie, et de la conversion future des Juifs.

Après avoir reproché aux prêtres de son peuple leur négligence et leur avarice, le Seigneur, continue ainsi (1) : *Vous ne me plaisez point ; et je ne recevrai plus de vos mains aucune oblation. Mais depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, mon nom sera grand parmi les nations, et, dans tous les lieux, on m'offrira un sacrifice de bonne odeur (2) et une oblation pure ; car mon nom sera grand parmi les nations, dit le Dieu des armées..... Je suis le grand roi, et mon nom sera craint et respecté parmi les nations.* Il y a plusieurs choses importantes à remarquer dans cette prophétie.

1° Il est clair que Dieu oppose ici le sacrifice nouveau aux sacrifices anciens, comme étant incompatible avec eux ; qu'il rejette ces derniers pour leur substituer celui qu'il annonce. Ce sacrifice nouveau ne doit donc pas être un simple sacrifice intérieur et spirituel, car un tel sacrifice n'est pas opposé aux sacrifices de la loi ; il en est au contraire l'âme et l'esprit. Et les justes de l'Ancien Testament unissaient toujours ces deux espèces de sacrifices, les dispositions intérieures, et l'oblation extérieure de la victime.

2° Dieu oppose le sacrifice nouveau à ceux qui étaient commandés par la loi, en ce qu'il sera offert partout, au lieu que les autres ne pouvaient être offerts que sur un seul autel et dans un seul temple. Il est donc évident qu'il parle d'un sacrifice proprement dit ; autrement, il n'y aurait aucune merveille que l'on offrît à Dieu des prières dans tous les lieux ; et la liberté de l'invoquer dans toutes les nations n'empêcherait pas que les victimes extérieures ne fussent toujours réservées à un seul autel et à un seul temple.

3° Dieu veut donner une marque à laquelle on reconnaîtra qu'il sera adoré de tous les peuples, comme on reconnaissait auparavant qu'il était adoré du peuple juif ; et il donne le sacrifice universel pour cette marque, comme les sacrifices offerts par les Juifs à Jérusalem étaient la marque du culte suprême qu'ils lui rendaient. Si l'on réduit à de simples prières et à un culte invisible le sacrifice des nations, il est beaucoup

(1) *Malach.* i. 10. 11. 14. — (2) *Vulg. sacrificatur.* Heb. *אֲדַבְּרֶנּוּ אֲדֹלֶטֶר*.

moins évident que Dieu soit aussi grand parmi elles qu'il l'était parmi les Juifs. La suprême adoration ne se marque que par le sacrifice ; elle ne devient publique que par un sacrifice public ; et si les nations n'ont point cette preuve que Dieu est le grand Roi qu'elles servent, et que son nom est craint et respecté parmi elles, la religion des anciens Juifs paraîtra mieux attestée ; et ce sera encore le privilège de la Judée que Dieu y soit connu, et l'avantage particulier du peuple d'Israël que son nom y soit grand. Toute religion doit avoir un sacrifice réel, aussi bien qu'un réel sacerdoce. C'est lui ôter ce qu'elle a de plus grand et de plus majestueux, que de lui ôter le témoignage public d'une adoration infinie ; et c'est la priver de ce témoignage public que de la réduire à de simples désirs, et de lui refuser la consolation d'offrir à Dieu une victime réelle.

4° Le prophète ne veut pas simplement dire que les nations se convertiront, et quitteront leurs idoles ; il entend et il annonce quelque chose de plus. L'oblation d'un sacrifice parmi les nations suppose que Dieu aura parmi elles des prêtres et des lévites, qui lui offriront ce que le peuple seul ne saurait offrir, comme les prêtres et les lévites immolaient, parmi les Juifs, ce que les simples particuliers n'avaient pas droit d'immoler. C'est confondre deux choses très différentes, que de confondre le sacrifice universel des gentils avec leur conversion. C'est ôter à la venue du Messie la preuve la plus évidente, que de supprimer le sacrifice public qui doit lui servir de témoignage dans tous les lieux. C'est rétablir les sacrifices de l'ancienne loi, que de refuser à l'église chrétienne un sacrifice réel ; car il n'est pas possible de ne pas recourir à des signes, si l'on n'a pas la vérité ; et si Jésus-Christ ne s'offre point par les mains de ses ministres, il faut représenter son sacrifice passé par les mêmes victimes qui autrefois le prédisaient.

Il est donc certain que le sacrifice universel prédit par Malachie est un sacrifice visible, constituant une partie, et la plus essentielle, de la religion publique ; et qu'il est un témoignage extérieur que Dieu est véritablement grand parmi les gentils, puisqu'ils lui offrent dans tous les lieux une victime pure, et que, par cette action qui renferme l'adoration suprême, ils le reconnaissent pour l'unique Dieu.

Il ne reste plus, après cela, qu'à demander aux Juifs en quel lieu du monde il leur est permis de sacrifier ; et depuis quel temps ils ont perdu et l'autel et le temple où leurs pères le faisaient autrefois : et après leur réponse, il ne sera pas nécessaire de rechercher quel est le sacrifice qui s'offre partout. L'Eucharistie est le sacrifice unique, mais universel des nations ; et, d'une extrémité du monde à l'autre, elle est une preuve que *le nom de Dieu est grand et terrible parmi tous les peuples*. Ainsi la preuve que le Messie est venu, et que Jésus-Christ est le Messie, est aussi claire qu'il est évident que les Juifs sont sans sacrifice, et que les gentils en ont un qui s'offre dans tous les lieux. Il n'est plus question de l'ancien sacerdoce ; le temps des victimes qui ne pouvaient purifier ceux qui les offraient est passé. Une *oblation pure*, dont la sainteté est indépendante des prêtres et du peuple, et qui, par conséquent, est toujours agréable aux yeux de Dieu, a succédé aux figures qui la promettaient. Il n'y a plus de changement à attendre, puisque les signes qui cachaient la vérité ont disparu, et qu'on ne retournera pas à des ombres après qu'elle s'est montrée. Il faut donc nécessairement que tout soit accompli, et que désormais l'espérance des Juifs ne soit qu'une illusion et un aveuglement.

Mais voici encore une nouvelle preuve bien capable de dissiper leur aveuglement, et de leur faire connaître leur illusion, s'ils voulaient s'y rendre attentifs. *Je vais envoyer mon ange, dit le Seigneur, et il préparera la voie devant moi ; et aussitôt le Dominateur que vous cherchez, l'Ange de l'alliance que vous désirez, viendra dans son temple : le voici qui vient, dit le Dieu des armées* (1). Si nous demandons aux Juifs quel est le Dominateur qu'ils

(1) *Malach. iii. 1.*

attendent, et quel est l'Ange dont ils désirent la venue. parce qu'il doit établir une alliance éternelle entre Dieu et eux, ils nous répondront aussitôt que c'est le Messie, et que de tels caractères ne peuvent convenir qu'à lui. Demandons ensuite au prophète quand il doit venir. Bientôt, dit-il ; car Dieu est près d'envoyer devant lui un précurseur qui annoncera sa venue ; et peu de temps après, il viendra lui-même, et on le verra dans son temple. Mais dans quel temple ? dans le temple unique du vrai Dieu, dans le temple de Jérusalem rebâti par Zorobabel, et reconstruit par Hérode. Ce temple ne sera point renversé que ce souverain Dominateur n'y soit venu ; Aggée l'a déjà dit, et Malachie le répète après lui et dans le même sens que lui. Mais quelle preuve en donne le prophète ? c'est qu'il vient incessamment : *Le voici qui vient, dit le Dieu des armées.*

N'est-il pas évident, en effet, que ce serait tromper les hommes, au lieu de les instruire et de les consoler par des prophéties, que de leur assurer que le Messie est près de venir, tandis qu'il serait éloigné de plus de deux mille ans ? En vain objectera-t-on que, selon le témoignage même de l'Écriture, mille années ne sont devant Dieu que comme un jour (1). Il s'agit ici d'un temps fixé comme prochain après une longue attente ; il s'agit ici d'un temps attaché à deux circonstances, dont l'une le précède et l'autre le suit : l'une le précède, c'est l'avènement du précurseur ; l'autre le suit, c'est la ruine du temple. Dès que le temple est abattu, on peut être certain que le précurseur est venu, et que le Dominateur annoncé est Celui qui a paru entre l'avènement de ce précurseur et la ruine de ce temple. Jean-Baptiste a fait l'office de précurseur de ce Dominateur promis de Dieu ; Jésus-Christ a prouvé par ses miracles qu'il était lui-même ce Dominateur ; sa résurrection a mis le comble à cette preuve. Jean-Baptiste était donc le précurseur annoncé par Malachie, et Jésus-Christ est le Dominateur promis de Dieu.

En vain le Juif incrédule nous objectera-t-il ce que les disciples de Jésus-Christ objectèrent autrefois à Jésus-Christ même : *Pourquoi donc les docteurs disent-ils qu'il faut qu'Elie vienne auparavant* (2) ? Il est vrai que le Seigneur annonce en termes clairs et précis, par la bouche même de Malachie, l'avènement d'Elie : *Je vous enverrai, dit le Seigneur, le prophète, avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive ; et il réunira les cœurs des pères avec leurs enfants, et les cœurs des enfants avec leurs pères, de peur que je ne vienne, et que je frappe la terre d'anathème* (3). Mais Jésus-Christ même a répondu à cette objection : *Elie viendra, dit ce divin Sauveur* (4), *et il rétablira toutes choses ; mais je vous déclare qu'Elie est déjà venu, et qu'il n'a point été connu d'eux : ils l'ont traité comme il leur a plu, et il seront souffrir de même le Fils de l'homme.* Alors ses disciples reconnurent, dit l'évangéliste, *que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.* Et dans une autre occasion, parlant au peuple, il avait déjà dit : *Jusqu'à Jean tous les prophètes et la loi ont prophétisé ; et si vous voulez prendre bien ce que je dis, c'est lui-même qui est cet Elie qui doit venir. Que celui-là l'entende, qui a des oreilles pour entendre* (5). L'ange qui avait annoncé à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, avait dit aussi de ce saint précurseur : *Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu, et il marchera devant Lui dans l'esprit et dans la vertu d'Elie pour réunir les cœurs des pères avec leurs enfants, et rappeler les incrédules à la prudence des justes, et préparer au Seigneur un peuple parfait et disposé à le recevoir* (6). Jean-Baptiste est donc venu dans l'esprit et dans la vertu d'Elie ; et, dans un premier sens, il est vrai de dire qu'il était lui-même cet Elie qui devait venir. Le Messie devait être précédé d'un envoyé animé de la vertu et de l'esprit d'Elie ; et Jean-Baptiste était lui-même cet envoyé, qui devait paraître dans l'esprit et dans la vertu d'Elie, pour préparer les voies au Messie.

(1) Psalm. LXXXIX. 4. et II. Petr. III. 8. — (2) Matth. XVII. 10. — (3) Mach. IV. 5. 6. — (4) Matth. XVII. 11. et seqq. — (5) Matth. XI. 15. et seqq. — (6) Luc. I. 16. 17.

Mais les expressions du prophète annoncent Elie même en personne. et Jésus-Christ en convient : *Elie viendra*, dit le Sauveur, *et il rétablira toutes choses* (1). C'est aussi ce que l'Esprit saint annonce par la bouche de l'auteur de l'Ecclésiastique, qui, s'adressant à Elie même en personne, lui dit (2) : *Qui peut se glorifier comme vous ?.... vous qui avez été enlevé au ciel dans un tourbillon de feu et dans un char traîné par des chevaux ardents ; vous qui avez été destiné pour reprendre les prévaricateurs dans le temps prescrit, pour apaiser la colère du Seigneur avant que sa fureur s'enflamme* (3), *pour réunir le cœur des pères et des enfants, et pour rétablir les tribus de Jacob ? Heureux ceux qui vous verront, et qui seront honorés de votre amitié* (4) ! Des exégètes ont soutenu aussi que ce prophète est l'un des deux témoins qui sont annoncés par saint Jean dans l'Apocalypse (5).

On peut remarquer dans la prophétie de l'auteur de l'Ecclésiastique, deux objets principaux de la mission d'Elie renfermés aussi dans la prophétie de Malachie, et dans celle de Jésus-Christ. Elie est destiné *pour reprendre les prévaricateurs, et pour rétablir les tribus de Jacob*. Il reprendra les chrétiens prévaricateurs ; il rappellera les Juifs incrédules. Ce n'est point à la seule maison d'Israël, aux seuls Juifs incrédules ; ce n'est point à la seule maison de Juda, au seul peuple chrétien, qu'il est promis et qu'il sera envoyé ; c'est à toute la famille de Jacob, à toute la postérité d'Abraham, aux deux maisons d'Israël et de Juda indistinctement : MITTAM VOBIS ; c'est aux deux peuples, aux chrétiens prévaricateurs pour les reprendre, aux Juifs incrédules pour les rappeler. Lorsqu'il viendra, *il rétablira toutes choses*, dit Jésus-Christ : RESTITUET OMNIA. Il rétablira toutes choses, la foi dans les Juifs incrédules, la pureté de la foi et la vie de la foi dans les chrétiens prévaricateurs.

Il est destiné *pour reprendre les prévaricateurs*, ou, simplement et à la lettre, *pour reprendre* : AD REPREHENSIONES (6). Il est destiné pour reprendre les chrétiens qui se seront éloignés des sentiers de la justice et de la vérité, ceux dont les mœurs seront vicieuses et corrompues, ceux dont la foi ne sera pas entièrement pure ; ceux qui vivront dans ces jours où *l'iniquité s'étant multipliée, la charité sera refroidie*, et la foi devenue rare, en sorte que, selon l'expression de saint Augustin, à peine se trouvera-t-il alors un petit nombre de fidèles qui conservent une foi pure et sincère, et qui ne soit ni altérée ni souillée par le mélange d'aucune fausse opinion (7). Tous ceux qui se seront écartés de la règle pure de la foi, ou du sentier étroit de la justice, seront l'objet des reproches du prophète : AD REPREHENSIONES.

Il exercera ce ministère *au temps prescrit* : TEMPORIBUS CERTIS (8) ; ce temps prescrit nous est marqué par Malachie et par saint Jean. Il viendra, selon la prophétie de Malachie, *avant que le grand et terrible jour du Seigneur arrive* : ANTEQUAM VENIAT DIES DOMINI MAGNUS ET HORRIBILIS ; ou même, selon l'expression de l'hébreu, *aux approches de ce grand et terrible jour* (9) : ANTE FACIEM ADVENTUS DIEI DOMINI, MAGNI ET TERRIBILIS. Et toute la tradition enseigne aussi que, comme saint Jean-Baptiste a été le précurseur du premier avènement de Jésus-Christ, Elie sera de même le précurseur du dernier avènement de ce Dieu Sauveur. « Il est dit de Jean-Baptiste, » dit le pape saint Grégoire, « qu'il viendra dans *l'esprit de la vertu d'Elie*, parce que comme Elie préviendra le second avènement du Seigneur, Jean-Baptiste a de même prévenu le premier : *Qui idcirco venturus in spiritu et virtute Elie dicitur, quia sicut Elias secundum*

(1) *Matt.* xvii. 11. — *Marc.* ix. 11. — (2) *Eccli.* xlviij. 4. 9. 10. 11. — (3) *Vulg.* In judiciis temporum lenire iracundiam Domini. Gr. Εἰν ἔλεγμαῖς εἰς καρῶς κατὰ τὰ ὄρη γινετὸς πρὸς θυμῶν. *Litt.* In regardationibus in tempora definita, lenire iracundiam ante furorem. C'est ce que Vatable exprime ainsi : Qui ad reprehensiones temporibus certis adhibendas scriptus est, ad sedandam iram judicii divini priusquam exardescat. L'édition de Complute lit : Ο'ργην κρίσεως Κυριῶν. — (4) *Vulg.* Beati qui te viderunt, et in amicitia tua decorati sunt. Gr. Μακάριοι οἱ ἰδόντές σε, καὶ οἱ ἐν ἀγαπήσει κεκοσμημένοι. *Litt.* Beati videntes te, et amicitia tua decorati. — (5) *Apoc.* xi. 3. *et seqq.* — (6) Εἰν ἔλεγμαῖς. — (7) *Aug. in Psalm.* vii. Ut aut non aut perpaucis.... tenatur et accipiatur sincera fides, et ab omnium pravaram opinionum labe purgata. — (8) Εἰς καιρῶς. — (9) יהוה הגדול והגורא

« *Domini adventum præveniet, ila Joannes prævenit primum* (1). » Ce que dit ici ce saint docteur, tous les pères l'ont pensé comme lui ; les interprètes qui sont venus après eux ont tenu le même langage : « Malachie annonce, » dit le P. de Carrières, « le jugement « dernier, qui sera précédé de la venue du prophète Elie (2). » L'abbé de Vence dit aussi que « le prophète Elie paraîtra peu de temps avant le dernier avènement du « Fils de Dieu (3). » Et l'opinion constante de la tradition sur ce point paraît appuyée non seulement sur l'expression même de la prophétie de Malachie, mais encore sur le texte douteux de saint Jean touchant la mission des deux témoins.

Nous sommes donc arrivés au dernier prophète, et, comme des voyageurs, après avoir parcouru de longues distances, nous pouvons jeter un coup d'œil sur ce que nous avons vu.

Tous les prophètes, depuis le premier jusqu'au dernier, nous annoncent donc Jésus-Christ ; tous nous conduisent à lui. Ils nous annoncent ses mystères, sa naissance, son ministère public, sa passion, sa mort, sa sépulture, sa résurrection, son règne ; la réprobation des Juifs, la vocation des gentils, les combats et les triomphes de son Eglise ; la ruine de l'idolâtrie ; la naissance et les progrès de l'incrédulité, les infidélités dont le peuple chrétien se rendra coupable ; les divers châtimens qui tomberont sur lui ; les effets admirables de miséricorde que Jésus-Christ fera éclater sur son peuple dans les derniers temps, la mission d'Elie, le rappel des Juifs, la persécution de l'Antéchrist, le dernier avènement de Jésus-Christ, la condamnation éternelle des réprouvés, la félicité éternelle des élus.

Nous avons exposé la succession et le caractère des prophètes que le Seigneur a suscités d'âge en âge, au milieu de son peuple : nous avons fait remarquer en général le double sens des prophéties, et les différentes méthodes que les pères ont suivies, dans la manière d'expliquer les oracles sacrés des prophètes.

Ensuite, nous avons essayé de prévenir les difficultés que l'on peut rencontrer dans l'étude des prophéties ; et pour cela, nous avons présenté diverses observations sur les précautions nécessaires pour bien prendre les paroles du texte sacré, pour bien saisir les pensées qu'elles renferment, pour bien discerner la liaison des différentes parties qui composent les discours des prophètes, et pour éviter les préjugés capables d'en faire méconnaître l'objet et le sens.

Après cela, prenant pour guides Jésus-Christ même, les apôtres, les saints pères, nous avons essayé d'exposer, dans un plus grand détail, les principes qui peuvent servir à l'intelligence du sens mystérieux des prophètes.

Jésus-Christ et son Eglise sont le grand objet des prophéties d'Isaïe ; nous l'avons montré par une multitude de témoignages de Jésus-Christ même et de ses apôtres.

Sur la prophétie de Jérémie, nous avons fait voir sous quels rapports le grand événement de la captivité de Babylone, qui est l'objet principal de ce prophète, peut être la figure des vengeances que Dieu a exercées sur la nation juive depuis la mort de Jésus-Christ. Nous avons montré que, sous un autre point de vue, remarqué particulièrement par Origène et par saint Jérôme, les deux sœurs dont parle Jérémie, c'est-à-dire Israël et Juda, peuvent être considérés comme figures des deux peuples : Israël, figure du Juif incrédule, Juda, figure du peuple chrétien.

Nous avons fait observer que les deux sœurs Oolla et Ooliba, dont parle Ezéchiel, et qui sont Samarie et Jérusalem, ont aussi été regardées comme figures des deux peuples : Samarie, figure du peuple juif, et Jérusalem, figure du peuple chrétien. Nous avons fait remarquer que Samarie, par son schisme, peut aussi représenter particulièrement l'église grecque, et que, sous ce point de vue, les trois sœurs, Jérusalem, Sa-

(1) *Gregor. Homil. vii. in Evangel.* — (2) Préface du P. de Carrières, sur la prophétie de Malachie. — (3) Analyse de la prophétie de Malachie, par l'abbé de Vence, page 118.

marie et Sodome, dont le prophète annonce le renouvellement et la réunion, peuvent de même représenter trois peuples, l'église romaine, l'église grecque et la nation juive.

Sur la prophétie de Daniel, nous avons comparé l'établissement, les progrès et l'éternelle durée de l'empire de Jésus-Christ, avec l'établissement, les progrès et la ruine éternelle de l'empire ennemi de Jésus-Christ ; nous avons fait remarquer l'époque précise de la manifestation du Messie, vérifiée en la personne de Jésus-Christ, et les consolations préparées aux fidèles des derniers siècles, dans l'étonnante précision des prophéties qui regardent la persécution de l'Antéchrist.

Les prophéties des douze petits prophètes nous ont souvent donné lieu de rappeler et d'expliquer le grand principe de saint Jérôme et de tous les pères, que partout, dans les prophètes, Jérusalem et Juda représentent le peuple chrétien.

Nous avons fait remarquer dans la prophétie d'Osée la promesse du rappel des Juifs. Cette promesse nous a donné lieu d'étendre davantage et d'exposer dans un plus grand jour, par les seuls textes d'Osée même, le parallèle des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures des deux peuples : Israël, figure du Juif incrédule, et Juda, figure du peuple chrétien.

Nous avons montré dans la prophétie de Joël la promesse de l'effusion de l'Esprit de Dieu accomplie sur les disciples de Jésus-Christ, qui est lui-même le *Docteur de justice* annoncé par Joël ; nous y avons fait voir la prédiction du jugement que Jésus-Christ doit exercer au grand et terrible jour de son dernier avènement.

Nous avons montré que ce n'est qu'en la personne de Jésus-Christ et sous son règne, que se trouve vérifiée la prophétie d'Amos touchant la rétablissement de la maison de David et la conversion des gentils.

La prophétie d'Abdias nous a donné lieu de faire remarquer le parallèle qui se trouve entre la haine des Iduméens contre les enfants de Jacob et la haine des hérétiques contre les catholiques ; c'est encore un des points de vue que saint Jérôme nous découvre.

Nous avons montré dans Jonas une figure très expresse de Jésus-Christ, et dans la conversion des Ninivites le modèle d'une vraie pénitence.

Nous avons exposé et expliqué la célèbre prophétie de Michée touchant le lieu de la naissance de Jésus-Christ, et touchant la réprobation et le rappel des Juifs. Les textes de ce prophète nous ont encore donné lieu d'exposer le parallèle des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures des deux peuples ; nous y avons fait remarquer le parallèle qui se trouve entre l'expédition de Sennachérib sur la Judée, et l'irruption des Sarrasins sur la chrétienté.

La prophétie de Nahum nous a permis de faire remarquer la ruine du monde ancien au profit de la civilisation chrétienne.

La prophétie d'Habacuc nous a donné lieu de rappeler le parallèle qui se trouve entre les vengeances que Dieu a exercées sur les enfants de Juda par les armes des Chaldéens, et celles qu'il a exercées sur les Juifs depuis Jésus-Christ par les armes des Romains. Nous avons essayé de montrer dans le cantique d'Habacuc ce que Jésus-Christ a fait dans la plénitude des temps, en rachetant son peuple de l'esclavage du péché, et en lui donnant l'héritage des nations ; et ce qu'il fera à la fin des siècles en consommant pour toujours l'entière délivrance de son peuple.

La prophétie de Sophonie nous a donné occasion de montrer de nouveau, sous quel point de vue nous sommes en même temps l'objet et des menaces et des promesses faites à Jérusalem et à la maison de Juda : nous y avons fait remarquer sous quels rapports, selon la pensée de saint Jérôme, Ninive, d'abord convertie et ensuite ruinée, peut être considérée comme figure des nations converties à la foi, qui, dégénéralant de leur première fidélité, viennent enfin à attirer sur elles les vengeances du Seigneur.

Nous avons insisté sur la célèbre prophétie d'Aggée touchant l'avènement du Mes-

sie, et nous avons montré que, de cette prophétie, il résulte que le Messie est venu, et que Jésus-Christ est le Messie.

Nous avons fait remarquer les prophéties de Zacharie qui regardent littéralement et immédiatement le Messie; nous en avons montré l'accomplissement en Jésus-Christ; nous avons expliqué celle qui le représente comme le Pasteur de son peuple; nous avons montré ce que signifie la rupture des deux houlettes de ce Pasteur; nous avons fait remarquer en cet endroit un texte important dont le sens littéral et unique fournit une des plus fortes preuves de l'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda considérées comme figures des deux peuples; nous avons montré que les promesses faites à Jérusalem appartiennent à l'église chrétienne; qu'elles ont eu sur elle un premier accomplissement au temps du premier avènement du Sauveur, et que c'est aussi sur elle et au dernier avènement de Jésus-Christ qu'elles auront leur entier accomplissement.

Enfin, dans la prophétie de Malachie nous venons de montrer que la prédiction de l'établissement d'un sacrifice nouveau offert dans toutes les nations, l'annonce de l'avènement du précurseur du Messie, et du Messie même, et la promesse même de la mission d'Elie, forment trois preuves qui démontrent invinciblement que le Messie est venu, et que Jésus-Christ est le Messie.

Après avoir ainsi reconnu Jésus-Christ et son Eglise dans tous les prophètes, nous pouvons donc bien dire maintenant ce que Philippe disait autrefois à Nathanaël : *Celui de qui Moïse a écrit dans la loi, celui dont les prophètes ont parlé, nous l'avons trouvé dans la personne de Jésus de Nazareth, fils de Joseph; QUEM SCRIPSIT MOYSES IN LEGE, ET PROPHETÆ, INVENIMUS JESUM FILIUM JOSEPH A NAZARETH* (1). Ce Libérateur promis au premier homme dès le jour de sa chute (2); ce fils promis successivement à Abraham, à Isaac, à Jacob (3), et à qui doit être transmis le sceptre de Juda (4); cette étoile qui, selon Balaam, sortira de Jacob (5); ce prophète qui, selon Moïse, s'élèvera du milieu d'Israël (6); ce Christ, dont Anne, mère de Samuël, annonce la puissance (7); ce fils promis à David par Nathan (8); ce Roi puissant à qui David consacre ses ouvrages (9); ce Fils de Dieu dont David peint les abaissements (10); ce Fils de l'homme dont il a célébré la gloire (11); ce rejeton de Jessé, cet Emmanuel, dont Isaïe a marqué la naissance miraculeuse (12); ce germe de justice dont Jérémie a annoncé le règne (13); ce Pasteur unique que le Seigneur a promis par la bouche d'Ezéchiël (14); ce Fils de l'homme dont Daniel a prédit le règne éternel (15); ce Christ dont il a annoncé la manifestation (16); ce vrai David dont Osée a parlé (17); ce Docteur de justice annoncé par Joël (18); ce fils de David en qui devait être relevée la maison de David, selon la prophétie d'Amos (19); ce Christ du Seigneur qui doit régner seul éternellement avec Dieu son Père, selon la prophétie d'Abdias (20); ce Maître et Docteur des nations figuré dans la personne de Jonas (21); ce Dominateur d'Israël qui devait sortir de Bethléhem, selon la prophétie de Michée (22); ce Dieu des armées dont Nahum a annoncé les vengeances (23); ce Christ du Seigneur avec qui le Seigneur devait sortir pour le salut de son peuple, selon la prophétie d'Habacuc (24); ce Roi d'Israël qui doit un jour par sa présence affranchir de tous maux son peuple, selon la prophétie de Sophonie (25); ce Désiré de toutes les nations qui devait honorer de sa présence le temple bâti par Zorobabel, selon la prophétie d'Aggée (26); ce Germe qui devait être

(1) Joan. 1. 45. — (2) Gen. III. 15. — (3) Gen. XII. 2. et 3; XVIII. 17. et 18; XXII. 16. et seqq.; XXVI. 3. et seqq.; XXVIII. 13. et seqq. — (4) Gen. XLIX. 8. et seqq. — (5) Num. XXIV. 16. et seqq. — (6) Deut. XVIII. 15. et seqq. — (7) 1. Reg. II. 8. et seqq. — (8) II. Reg. VII. 12. et seqq. — (9) Psalm. XLIV. 2. et seqq. — (10) Psalm. XXI. 2. et seqq. — (11) Psalm. CIX. 1. et seqq. — (12) Isaï. VII. 14. et XI. 1. — (13) Jerem. XXIII. 5. et XXXIII. 15. — (14) Ezéch. XXXIV. 23. et XXXVII. 24. — (15) Dan. II. 44. et VII. 13. 14. — (16) Dan. IX. 24. et seqq. — (17) Osee. III. 5. — (18) Joël. II. 23. — (19) Amos. IX. 11. — (20) Abdias, §. 21. (21) Jonas. II. 2. et seqq. — (22) Mich. V. 2. — (23) Nahum. III. 5. — (24) Habac. III. 13. — (25) Sophon. III. 15. — (26) Agg. II. 8.

le serviteur du Seigneur, et qui devait lui bâtir un temple, selon la prophétie de Zacharie (1) ; enfin, ce Dominateur, cet Ange de l'alliance qui devait venir dans le temple bâti par Zorobabel, selon la promesse de Malachie (2), nous l'avons trouvé dans la personne de Jésus de Nazareth, fils de Joseph (3) : *Quem scripsit Moyses in lege, et prophetæ, invenimus Jesum filium Joseph a Nazareth.* En vain, le Juif incrédule nous répondra-t-il ce que Nathanaël répondit à Philippe : *Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ?* En vain nous objectera-t-il le scandale de la croix et des humiliations de notre Dieu. Nous lui dirons ce que Philippe dit à Nathanaël : *Venez, et voyez : VENI, ET VIDE.* Vous êtes vous-même convaincu de la certitude et de la divinité des oracles sortis de la bouche de Moïse et des prophètes ; venez donc, et voyez si ces divins oracles n'ont pas eu leur accomplissement dans ce Jésus de Nazareth que vous avez rejeté ; voyez si ces divins oracles pouvaient être plus exactement accomplis qu'ils ne l'ont été en ce Jésus de Nazareth que vos pères ont crucifié, et dont les prophètes mêmes avaient annoncé la mort : *Veni, et vide.* Nous le dirons de même à tous ceux qui refusent de croire en Jésus-Christ. Les oracles sacrés que nous vous proposons n'ont pas été supposés par nous ; ce sont nos ennemis mêmes qui en sont les dépositaires ; les oracles de Dieu leur ont été confiés ; et c'est de leurs mains que vous les recevrez. Venez donc, et voyez si ces oracles dont vous contestez la divinité n'ont pas eu leur accomplissement exact dans Celui en qui nous croyons ; voyez si des prophéties si exactement accomplies ne doivent pas avoir été dictées par l'Esprit de Dieu ; voyez si ce Libérateur que les oracles divins ont annoncé, et à qui ils attribuent des titres augustes qui n'appartiennent qu'à Dieu, ne doit pas être lui-même Dieu : *Veni, et vide.*

(1) Zach. III. 8. et VI. 12. — (2) Malach. III. 1. — (3) Jean. I. 45. 46.

CHAPITRE PREMIER

Ingratitude des enfants d'Israël envers le Seigneur. Mépris des prêtres à l'égard de son autel. On lui offrira en tout lieu une oblation pure. Son nom sera respecté parmi les nations.

1. Onus verbi Domini ad Israel in manu Malachiæ.

2. Dilexi vos, dicit Dominus, et dixistis : In quo dilexisti nos ? Nonne frater erat Esau Jacob ? dicit Dominus ; et dilexi Jacob,

3. Esau autem odio habui, et posui montes ejus in solitudinem, et hereditatem ejus in dracones deserti.

1. Reproches du Seigneur, adressés à Israël par le ministère de Malachie.

2. Je vous aimés, dit le Seigneur, et vous avez dit : Quelles marques nous avez-vous données de cet amour ? Ésaü n'était-il pas frère de Jacob ? dit le Seigneur ; et cependant j'ai aimé Jacob,

3. Et j'ai haï Ésaü : j'ai réduit ses montagnes en une solitude, et j'ai abandonné son héritage aux dragons des déserts.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ONUS VERBI DOMINI AD ISRAEL, IN MANU MALACHIÆ. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, saint Jérôme, dans sa traduction et dans son commentaire, lit toujours simplement *Malachi*, et non pas *Malachias*. Le premier signifie *mon ange* ; et le second, *l'ange du Seigneur*. Les Septante (1) : *Élévation de la parole du Seigneur sur Israël, dans la main de son ange*. Ces derniers mots ont donné occasion à quelques anciens, comme à Origène (2), de croire que le prophète que nous entreprenons d'expliquer, était un ange descendu du ciel. Les autres interprètes grecs avaient traduit *Malachi*, comme saint Jérôme. Le Seigneur fait ici de grands reproches aux prêtres, et en général à tous les Israélites, sur leur négligence à le servir, et à lui offrir des victimes et des offrandes conformes à la loi ; et sur leur ingratitude à reconnaître l'amour qu'il avait toujours eu pour eux. Il les menace de les rejeter, et de choisir un autre peuple et d'autres sacrifices.

Ÿ. 2. DILEXI VOS, DICIT DOMINUS, ET DIXISTIS : IN QUO DILEXISTI NOS ? Dieu, justement irrité de l'ingratitude de son peuple, lui reproche son peu de reconnaissance pour tant de marques d'amour qu'il lui a données. Ce peuple insolent lui demande en quoi donc il l'a tant aimé ? Il ne faut pas croire que les Israélites aient jamais porté l'outrage jusqu'à préférer ces paroles : *In quo dilexisti nos ?* Mais le Seigneur exprime le sentiment de leur cœur (3) ; il développe leur pensée, il l'in-

terprète. N'est-ce pas me demander en quoi je vous ai témoigné de l'amitié, que d'oublier mes bienfaits, que de me servir comme vous faites, que de m'offrir tout ce que vous avez de plus vil, que de témoigner tant d'indifférence pour mon culte, et pour ma gloire ? Il est très ordinaire dans l'Écriture, de faire dire aux personnes ce qu'elles ont simplement pensé, ou ce qu'elles n'ont dit qu'indirectement. Par exemple, on fait dire à l'impie, qu'il n'y a point de Dieu, parce qu'il agit comme s'il n'y croyait point.

Ÿ. 3. DILEXI JACOB, ESAU AUTEM ODIO HABUI. Ces deux frères m'appartenaient également. Tous deux fils d'un homme selon mon cœur, j'aurais pu les rendre également heureux, ou les abandonner tous les deux ; cependant j'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü. Ce dernier était l'aîné, le bien-aimé de son père ; je n'ai pas laissé de lui préférer Jacob. J'ai transporté à Jacob les droits et les prérogatives de premier-né ; je lui ai donné une postérité nombreuse, un excellent pays, l'empire sur son frère ; et, par-dessus tout, je me suis manifesté à sa famille, je l'ai choisie pour mon peuple particulier ; j'ai habité dans Jacob et j'ai régné dans Israël. Voilà ce que j'ai fait pour Jacob, tandis que je dépouillais Ésaü des droits attachés à sa naissance, que je lui donnais une terre stérile et brûlée, et que je soumettais sa postérité à l'empire de Juda : Et vous osez me demander, après cela, quelles marques je vous ai

(1) Ἀἴμαμα λόγου Κυρίου ἐπὶ τὸν Ἰσραὴλ ἐν χειρὶ ἀγγέλου αὐτοῦ.

(2) Vide Hieron. *Præfat. in Malach.*

(3) Theodoret. *hic*. Οὐκ ὡς ἐρωτήσεως τοιαύτης ὑπὸ τοῦ λαοῦ γενομένης τῆθεικεν. Ἀλλὰ τὸ ἄγνωμον αὐτῶν τῆς διανοίας ἐλέγχει. Vide et ad γ. 6. Οὐκ ἐπειδὴ ζήμασι τοιοῦτοις ἐπέχρητο, ἀλλὰ ἐπειδὴ λογισμοῖς τοιοῦτοις ἐπέλητο.

données de mon amour ? Ai-je cessé un seul moment de vous donner des preuves de ma prédilection ? Où est la nation pour qui j'aie fait ce que j'ai fait pour vous ?

Saint Paul, dans l'épître aux Romains (1), cite ce passage, pour montrer que l'élection ou la réprobation que Dieu fait des hommes, précède de toutes leurs actions bonnes ou mauvaises : *Rebecca*, dit-il, *avait encore dans son sein les deux jumeaux, fils de notre père Isaac ; et avant qu'ils fussent nés, ni qu'ils eussent fait aucune œuvre bonne ou mauvaise, afin que le décret de Dieu subsistât, suivant le choix qu'il avait fait, le Seigneur dit à Isaac, non en vertu des œuvres de ces deux enfants, mais à cause de sa vocation, que l'aîné serait soumis au cadet ; suivant qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü.* Non pas que Dieu haïsse sa créature, sans autre motif que sa volonté ; nous savons qu'il ne hait rien de ce qu'il a produit (2) : *Diligis enim omnia quæ sunt, et nihil odisti eorum quæ fecisti.* Mais il haïssait dans Ésaü un mal qui y était déjà ; les mauvaises inclinations, et le mal qu'il prévoyait qu'il devait faire, selon saint Jérôme (3) et Théodore (4). Ou plutôt, Dieu nous représentait ces deux frères comme la figure des élus et des réprouvés, ainsi que saint Paul et, après lui, saint Augustin (5), et la plupart des saints pères l'ont enseigné. Jacob, prévenu des grâces et des bienfaits de Dieu, préféré à son frère même avant qu'il fût né, représente les élus, que Dieu tire de la masse de corruption, par un pur effet de sa miséricorde toute gratuite, pendant qu'il y laisse les réprouvés, par un effet non moins équitable de sa justice. Ésaü représente ces derniers, sans toutefois qu'on en puisse conclure qu'il ait été véritablement haï et réprouvé. Autre chose est d'être figure et symbole, autre chose d'être réellement ce qu'on représente. Jésus-Christ s'est chargé de la figure du péché, sans être pécheur. Moïse, exclu de la terre Promise, est le symbole des Juifs réprouvés, quoiqu'il fût l'homme du

Seigneur et son ami, qui lui parlait face à face. L'Écriture dit que Jacob haïssait Lia, parce qu'il l'aimait moins que Rachel ; et Jésus-Christ veut que nous haïssions nos parents, c'est-à-dire, que nous les aimions moins que nous n'aimons Dieu.

POSUI MONTES EJUS IN SOLITUDINEM. ET HEREDITATEM EJUS IN DRACONES DESERTI. Les Iduméens furent ravagés par l'armée de Nabucodonosor, cinq ans après la prise de Jérusalem, ainsi qu'on l'a montré sur Abdias (6) et sur Ézéchiel (7). Leur pays, stérile de lui-même, devint comme un désert, et fut presque abandonné par ses propres habitants, dont la plupart se jetèrent dans les terres de Juda, qui étaient alors sans maîtres et sans habitants, parce que le peuple était captif en Chaldée. Cependant peu à peu l'Idumée se repeupla ; et ses habitants se flattaient de rétablir leurs villes et de se relever de leurs pertes. C'est ce que le prophète marque ici par ces paroles : *ÿ. 4. Destructi sumus : sed revertentes, ædificabimus quæ destructa sunt.* Les Juifs, jaloux de ces avantages d'Ésaü, tout petits qu'ils étaient, en prenaient occasion de dire en eux-mêmes : Que Dieu a-t-il fait pour nous, qu'il n'ait pas fait aussi pour d'autres ? Sommes-nous plus privilégiés que les Iduméens, que les Moabites ou les Ammonites ? Ces derniers ne sont-ils pas rentrés dans leurs pays, aussi bien que nous ? Malachie leur répond que la différence entre Juda et ces peuples est grande ; que Juda subsistera, réussira, se fortifiera et dominera, pendant que ces autres peuples tomberont, seront assujettis et enfin exterminés : *Ipsi ædificabunt, et ego destruam ; et vocabuntur termini impietatis, etc.* Les Septante (8) traduisent ainsi ce verset : *J'ai ordonné que leurs confins soient désolés, et que leur héritage soit comme les maisons du désert.* Mais l'hébreu (9) porte comme la Vulgate, que Dieu a abandonné les montagnes d'Idumée à la désolation, et leurs héritages aux dragons, aux serpents, aux reptiles du désert.

(1) Rom. ix. 11. 12. 13. Rebecca ex uno concubitu habens Isaac patris nostri ; cum enim nondum nati fuissent, aut aliquid boni egissent, aut mali, ut secundum electionem propositum Dei maneret, non ex operibus, sed ex vocante dictum est ei : Quia major serviet minori ; sicut scriptum est : Jacob dilexi, Esau autem odio habui.

(2) Sap. xi. 25.

(3) Hieron. hic. Porro dilectio, et odium Dei, vel ex præscientia nascitur futurorum, vel ex operibus.

(4) Theodoret. hic. Τὸν μὲν γὰρ Ἰσαῦ ἐμίσησα, διὰ τὴν πονηρίαν τοῦ τρόπου, ἠγάπησα δὲ τὸν Ἰακώβ, ὡς ἀρετῆς ἐραστὴν.

(5) Vide Aug. lib. 1. Operis imperfecti contra Julian. cap. 133. et 141. et lib. v. contra Julian. c. 4. et lib. de dono

perseverantiæ, cap. 14. n. 35. Prædestinatio sanctorum nihil aliud est : præscientia scilicet, et præparatio beneficiorum Dei, quibus certissime liberantur, quicumque liberantur, cæteri autem ubi nisi in massa perditionis justo divino judicio relinquuntur ?

(6) Vide Abdiam. 1. 15. 16. 17. et seqq. - Vide et Joseph. Antiq. lib. x. c. 11.

(7) Ezech. xxv. xxxv. - Amos. i. 11. - Isai. xxi. - Jerem. xl. ix.

(8) Ἰσ"ταξα τὰ ὄρια αὐτῶν εἰς ἀβυσμῶν, καὶ τὴν κληρονομίαν αὐτοῦ εἰς δαίματα ἐρήμου.

(9) וַיַּבְּרֵךְ אֱלֹהִים אֶת-הַרְרֵי אֱדוּמָא וַיַּבְּרֵךְ אֶת-הַרְרֵי אֱדוּמָא וַיַּבְּרֵךְ אֶת-הַרְרֵי אֱדוּמָא וַיַּבְּרֵךְ אֶת-הַרְרֵי אֱדוּמָא Voyez de pareilles expressions Isai. xxxiv. 13. - Jerem. ix. 11. et 11. 37.

4. Quod si dixerit Idumæa: Destructi sumus, sed revertentes ædificabimus quæ destructa sunt; hæc dicit Dominus exercituum: Isti ædificabunt, et ego destruam; et vocabuntur termini impietatis, et populus cui iratus est Dominus usque in æternum.

5. Et oculi vestri videbunt, et vos dicetis: Magnificetur Dominus super terminum Israel.

6. Filius honorat patrem, et servus dominum sum. Si ergo pater ego sum, ubi est honor meus? et si Dominus ego sum, ubi est timor meus? dicit Dominus exercituum. Ad vos, o sacerdotes, qui despicitis nomen meum, et dixistis: In quo dextimus nomen tuum?

7. Offertis super altare meum panem pollutum, et dicitis: In quo polluimus te? In eo quod dicitis: Mensa Domini despecta est.

4. Si l'Idumée dit: Nous avons été détruits; mais nous reviendrons, et nous rebâtirons ce qui a été détruit; voici ce que dit le Seigneur des armées: Ils bâtiront, et moi je détruirai; et ils seront appelés une terre d'impiété, et un peuple contre qui le Seigneur a conçu une colère qui durera éternellement.

5. Vous verrez ceci de vos propres yeux; et vous direz alors: Que le Seigneur soit glorifié dans la terre d'Israël!

6. Le fils honore son père, et le serviteur révère son maître: si donc je suis votre père, où est l'honneur que vous me rendez? et si je suis votre maître, où est la crainte que vous me devez? dit le Seigneur des armées. Je m'adresse à vous, ô prêtres qui méprisez mon nom, et qui dites: Quel est le mépris que nous avons fait de votre nom?

7. Vous offrez sur mon autel un pain impur, et vous dites: En quoi vous avons-nous déshonoré? En ce que vous avez dit: La table du Seigneur est méprisable.

COMMENTAIRE

Ÿ. 4. ISTI ÆDIFICABUNT, ET EGO DESTRUAM. Les Iduméens se rétablirent dans leurs montagnes; ils rebâtirent des villes; mais le Seigneur suscita contre eux les Maccabées, qui les assujettirent, et les contraignirent même à recevoir la circonsion (1).

VOCABUNTUR TERMINI IMPIETATIS. Dieu les traitera comme des impies; il fera éclater contre eux sa colère; il appesantira sa main sur eux pour toujours: *Populus cui iratus est Dominus usque in æternum*: Un pays contre qui le Seigneur a conçu une haine irréconciliable.

Ÿ. 5. VOS DICETIS: MAGNIFICETUR DOMINUS SUPER TERMINUM ISRAEL. Lorsque vous verrez ma vengeance contre l'Idumée, vous reconnaîtrez que je vous aime, vous me comblerez de bénédictions, et vous inviterez votre pays tout entier à me glorifier. L'hébreu (2): *Que le Seigneur soit glorifié au-delà, ou par-dessus, les confins d'Israël!* Ou, suivant les Septante (3): *Le Seigneur est glorifié au-dessus des limites d'Israël*. Il a fait éclater sa grandeur et sa force, non seulement chez son peuple, mais encore dans l'Idumée, en l'assujettissant à Israël.

Ÿ. 6. SI PATER EGO SUM, UBI EST HONOR MEUS? ET SI DOMINUS EGO SUM, UBI EST TIMOR MEUS? Dieu prend quelquefois le nom de Père envers son peuple: *Israël est mon fils aîné*, dit-il dans Moïse (4): *Et j'ai engendré, et j'ai élevé des fils*, dans Isaïe (5). Mais ordinairement, il prend le nom de maître, de Seigneur, de roi. Il exige le respect, la crainte, la soumission. Les patriarches

l'appelaient leur *frayeur* (6): *Juravit Jacob per limorem patris sui Isaac*. Le Seigneur dit qu'il a fait alliance avec Aaron ou Lévi; qu'il lui a donné sa crainte, afin qu'il tremblât à son nom (7). Le caractère du culte et de la religion des Juifs, était la crainte (8):

Judaicum ediscunt, et servant, ac metuunt jus.

Ÿ. 7. OFFERTIS SUPER ALTARE MEUM PANEM POLLUTUM. Le nom de *pain* peut signifier ici tout ce qu'on offre dans le temple, et sur l'autel du Seigneur, animaux, pains, froment, liqueurs, ou autre chose. Tout cela était regardé comme le pain et la nourriture du Seigneur même. Les victimes sanglantes, dont on offrait les graisses et le sang sur l'autel, sont nommées dans Moïse (9), *le pain du Seigneur*. Au point de vue chrétien, nous déshonorons le pain de Dieu, et le corps de Jésus-Christ, dit saint Jérôme (10), lorsque nous nous approchons indignement de l'autel sacré, et que nous osons boire ce sang si pur avec une conscience impure. Et quoique nous ne soyons pas assez impies pour dire alors, que *la table du Seigneur est méprisable*, nous le disons néanmoins par la voix de nos dérèglements; et l'indignité de notre vie est le déshonneur de cette table si sainte.

La dispensation de la parole divine, ajoute le même saint, peut encore s'appeler *la table du Seigneur*, puisque c'est par elle que l'on distribue le pain de la vérité qui nourrit les âmes. Le ministre de l'Église déshonore cette table et l'ex-

(1) 1. Macc. v. 3. et 11. Macc. x. 16. 17. - Joseph. Antiq. l. xiii. c. 17. Ἰσραηλῶν δὲ ἀπαντὰς τοὺς Ἰδουμαίους ὑποχειρίους ποιησάμενος, ἐπέτρεψεν αὐτοῖς μένειν ἐν τῇ γῆ, ἵνα εἰ περιτέμνουντε τὰ ἀδωκία, καὶ τοῖς Ἰουδαίοις ἰσῆμοις ἰσθῆσαι θέλωσιν, etc.

(2) גדל יהוה כעל כל ישראל

(3) Ἐμεγαλόνθη Κύριος ὑπεράνω τῶν ὀρίων Ἰσραὴλ.

(4) Exod. iv. 22.

(5) Isai. i. 2.

(6) Genes. xxxi. 42.

(7) Malach. ii. 5.

(8) Juvenal. Sat. xiv.

(9) Vide Levit. iii. 11. 16. - Num. xxviii. 2. 24.

(10) Hieron. in hunc locum.

8. Si offeratis cæcum ad immolandum, nonne malum est? et si offeratis claudum et languidum, nonne malum est? Offer illud duci tuo, si placuerit ei, aut si susceperit faciem tuam, dicit Dominus exercituum.

9. Et nunc deprecamini vultum Dei ut misereatur vestri (de manu enim vestra factum est hoc), si quomodo suscipiat facies vestras, dicit Dominus exercituum.

10. Quis est in vobis qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito? Non est mihi voluntas in vobis, dicit Dominus exercituum, et munus non suspiciam de manu vestra.

8. Si vous présentez une hostie aveugle pour être immolée, n'est-ce pas un mal que vous faites? si vous en offrez une qui soit boiteuse ou malade, n'est-ce pas encore un mal? Offrez ces bêtes à celui qui vous gouverne, pour voir si elles lui plairont, ou s'il vous recevra favorablement, dit le Seigneur des armées.

9. Étant donc coupables de toutes ces choses, offrez maintenant vos prières devant Dieu, afin qu'il vous fasse miséricorde, et qu'il vous reçoive enfin d'une manière plus favorable, dit le Seigneur des armées.

10. Qui est celui d'entre vous qui ferme les portes de mon temple, et qui allume le feu sur mon autel gratuitement? Mon affection n'est point en vous, dit le Seigneur des armées, et je ne recevrai point de présents de votre main.

COMMENTAIRE

pose aux mépris, si, dans la dispensation de ce pain spirituel, il cherche plutôt sa propre gloire que celle de Dieu. S'il pense plutôt à s'élever ou à s'enrichir dans le monde, qu'à gagner les âmes; s'il honore les riches, s'il néglige les pauvres, et s'il altère la pureté de la parole de Dieu pour flatter les grands du siècle: c'est alors qu'il déshonore Dieu, et qu'il fait injure à sa table sainte, traitant la vérité comme une chose profane, et un ministère tout divin comme un emploi humain et séculier.

La suite de ce chapitre fait voir que c'est principalement des victimes que Dieu se plaint. Il va nous apprendre en quoi consistait leur impureté.

§. 8. SI OFFERATIS CÆCUM AD IMMOLANDUM, NONNE MALUM EST? Cette hostie n'est-elle pas mauvaise et souillée? Dieu voulait que toutes les victimes qu'on lui offrait, fussent sans défaut (1): *Immaculatum offeret, ut acceptabile sit: omnis macula non erit in eo*. Il ne suffisait pas, pour les rendre agréables, qu'elles fussent bien conditionnées; il fallait que celui qui les offrait, y apportât de son côté des dispositions de pureté. On a vu dans Aggée (2), les reproches que le Seigneur fait aux Juifs de souiller leurs victimes par leurs impuretés; et l'inutilité des offrandes qu'ils lui avaient présentées avec de mauvaises dispositions. Il n'y a point de marque plus évidente d'une foi éteinte, que la négligence ou l'indifférence dans le service religieux, et il est étonnant que les Juifs, après tant de fléaux et d'afflictions, n'aient pas été plus exacts à s'acquitter de ce devoir. Clément d'Alexandrie (3), pour ridiculiser la religion des païens, et pour montrer que les prêtres n'avaient nulle foi en leurs dieux, rapporte les larcins qu'ils commettaient dans leurs sacrifices. *Après avoir bien rongé les cuisses de la victime jusqu'au haut, dit le poète Phérécrate, et après avoir bien aminci les reins de la victime, vous les offrez*

aux dieux, comme à des chiens; et après cela, ayant honte de vous-mêmes, vous essayez de pallier votre friponnerie par de vains artifices. Le poète Eubule introduit Bacchus, qui se plaint qu'on ne lui offre que le sang et la vessie des victimes, et qu'on ne lui donne pas même la toile qui couvre l'estomac: *Car pour de bonnes victimes, ajoute-t-il, et des cuisses entières d'animaux, on ne m'en offre jamais*. Hésiode raconte de quelle manière Jupiter fut trompé par Prométhée, qui lui offrit des os, cachés sous de la belle graisse. *Après qu'ils ont offert sur l'autel, dit Ménandre, les os, la vessie du fiel, et le haut de l'épine qu'on ne peut manger, ils prennent le reste pour eux*. Le désordre que Malachie reproche ici aux Juifs, n'était guère moins grand, puisqu'ils n'offraient au Seigneur que ce qu'ils avaient de plus vil parmi les animaux.

OFFER ILLUD DUCI TUO, SI PLACUERIT EI, AUT SI SUSCEPERIT FACIEM TUAM. Les Juifs étaient alors sous des gouverneurs soumis aux rois de Perse. Si vous offrez à Dieu des choses dont vous n'oseriez faire présent à un homme de quelque considération, comment croyez-vous que Dieu les recevra?

§. 10. QUIS EST IN VOBIS QUI CLAUDAT OSTIA, ET INCENDAT ALTARE MEUM GRATUITO? Qui d'entre vous me sert dans un esprit désintéressé, sans rechercher les récompenses attachées à mon service? Ou: Y a-t-il quelqu'un parmi vous qui me serve, sans que je lui donne sa récompense? Est-ce pour rien que vous me servez? Pourquoi donc négligez-vous mon service, comme si vous serviez un maître avare? L'hébreu (4): *Qui est-ce d'entre vous, et il fermera les portes; et il n'allumera point mon autel gratuitement?* Ceux d'entre vous qui ferment les portes du temple; ceux qui en sont les gardiens et les ministres, allument-ils le feu de mon autel pour rien? Ou mieux: *Qui d'entre vous fermera les portes? N'allumez plus sur mon*

(1) *Levit. xlii. 22. - Deut. xv. 20. 21.*

(2) *Agg. ii. 14.*

(3) *Clem. Alex. Stromat. Lib. vi.*

(4) *מי גם בכנה ויסגר דלתים ולא תאורר כזבחי הגש*

14. Maledictus dolosus qui habet in grege suo masculum, et votum faciens, immolat debile Domino : quia Rex magnus ego, dicit Dominus exercituum, et nomen meum horribile in gentibus.

14. Malheur à l'homme trompeur qui, ayant dans son troupeau une bête mâle, et l'ayant voué au Seigneur, lui en sacrifie une malade : car c'est moi qui suis le grand Roi, dit le Seigneur des armées, et mon nom est révééré avec une sainte horreur parmi les nations !

COMMENTAIRE

murmurant, et vous vous plaignez que j'exige de vous le prix, et le profit de vos travaux ; en les offrant, vous les donnez avec un air de mépris et de répugnance. Quelques exégètes traduisent l'hébreu (1) : *Vous avez dit : Que de fatigues ! Et vous avez paru tout essoufflés* : Comme s'ils arrivaient au temple chargés de leurs victimes, et qu'ils se plaignissent de cette sujétion ou de la pesanteur de l'hostie. Autrement : Vous avez dit : *Que ceci nous est à charge !* Et vous avez jeté vos hosties en soufflant, comme de dégoût. D'autres traduisent : *Vous le faites languir, le sacrifice.* Les Septante (2) : *C'est avec peine que vous les offrez et vous soufflez dessus.* Ou, selon d'autres exemplaires : *Vous les offrez avec douleur ; et je les renvoie avec mépris,* dit le Seigneur ; je souffle dessus vos offrandes.

ET INTULISTIS DE RAPINIS CLAUDUM ET LANGUIDUM, ET INTULISTIS MUNUS. *Munus* מִנְחָה *Min'hah* désigne spécialement des offrandes de pain et de vin. Vous m'amenez des hosties défectueuses et de viles offrandes. Voyez ce qu'on a déjà dit sur le verset 8. Les païens eux-mêmes ont condamné les victimes qui étaient boiteuses, les veaux qu'on apportait sur les épaules, les hosties dérobées, *alienas* ; ou plutôt, qu'on offrait à une divinité à laquelle elles n'étaient pas propres (3). *Hoc quoque nclatum vitulos ad aras humeris hominum*

allatos, non fere litare, sicut nec claudicantem, nec aliena victima. L'auteur de l'Ecclésiastique dit que celui qui offre à Dieu une victime qu'il a prise au pauvre, est comme celui qui immole le fils en présence du père (4) : *Qui offert sacrificium ex substantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.*

Ÿ. 14. MALEDICTUS DOLOSUS, QUI HABET IN GREGE SUO MASCULUM, ET VOTUM FACIENS, IMMOLAT DEBILE. Le mâle est mis pour le fort, le robuste, le sain, opposé au faible, au malade, au défectueux. La loi est expresse pour les vœux qu'on fait au Seigneur (5). Ils devaient être de mâles sans défauts, qu'on les offrit aux holocaustes, ou en sacrifices pacifiques. On pouvait bien offrir par dévotion un bœuf ou une brebis qui avait quelque défaut dans ses membres ; mais on ne pouvait pas en faire un vœu, ni l'offrir pour satisfaire à un vœu (6). Or il s'agit ici d'un vœu. Les païens appelaient un encens mâle, celui qu'ils employaient aux sacrifices (7) :

Verbenasque adole pingues et mascula thura.

C'était un usage que, régulièrement, il n'entraînait rien dans l'exercice de la religion, qui ne fût mâle (8) : *Thus masculum vocamus, cum alias non fere mas vocetur, ubi non sit femina. Religioni tributum, ne sexus alter usurpelur.*

(1) וְאִכְרַחֲבֵי הַגֵּזֶר שְׂלֵמָה וְהַפְחָחֵי אִתּוֹ

(2) Ἰσὸς ἐκ κακοπαθείας ἐστίν, καὶ ἰξεψυστήσατε αὐτὰ. *Edit. Rom. Theodor. Syr. Arab.* Ἰξέψυστήσα αὐτὰ. *Hieronym.* Exsufflastis, exsufflatione mea digna fecistis.

(3) *Plin. lib. viii. c. 45.*

(4) *Eccli. xxxiv. 24.*

(5) *Levit. xxii. 18. 19. 20. 21. 22.*

(6) *Ibid. xxii. 23.* Bovem et ovem, aure et cauda amputatis, voluntarie offerre potes, votum autem ex eis solvi non potest.

(7) *Virgil. Pharmacultria.*

(8) *Plin. lib. xii. c. 14.*

CHAPITRE II

Menaces contre les prêtres. Alliance du Seigneur avec la famille de Lévi. Reproches contre les enfants de Juda qui ont épousé des femmes étrangères, qui ont répudié leurs femmes légitimes, qui ont douté de la Providence.

1. Et nunc ad vos mandatum hoc, o sacerdotes.

2. Si nolueritis audire, et si nolueritis ponere super cor, ut detis gloriam nomini meo, ait Dominus exercituum, mittam in vos egestatem, et maledicam benedictionibus vestris, et maledicam illis, quoniam non posuistis super cor.

3. Ecce ego projiciam vobis brachium, et dispergam super vultum vestrum stercus solemnitarum vestrarum, et assumet vos secum.

1. Voici donc, ô prêtres ! ce que j'ai maintenant ordre de vous dire.

2. Si vous ne voulez point m'écouter, dit le Seigneur des armées, si vous ne voulez point appliquer votre cœur pour rendre gloire à mon nom, j'enverrai l'indigence parmi vous; je maudirai vos bénédictions; et je les maudirai, parce que vous n'avez point imprimé mes paroles dans votre cœur.

3. Je vous jetterai au visage l'épaule de vos victimes, et les ordures de vos sacrifices solennels; et elles s'attacheront à vous.

COMMENTAIRE

Ÿ. 2. MITTAM IN VOS EGESTATEM, ET MALEDICAM BENEDITIONIBUS VESTRIS. Je changerai en malédictions les bénédictions que vous donnez au peuple; elles auront un effet contraire à vos paroles. On sait que les prêtres donnaient la bénédiction solennelle au peuple assemblé dans les grandes solennités (1). Autrement: Je vous réduirai à l'indigence et je vous priverai de tous les biens que vous tenez de ma bénédiction et de ma miséricorde. Ou enfin: Je vous réduirai à manquer de toutes choses; et vos bénédictions, vos prémices, vos dîmes, vos revenus seront maudits et ne vous profiteront point. Le nom de *bénédictions* (2) se met souvent pour l'abondance des biens temporels, pour les présents que l'on fait ou que l'on reçoit.

Ÿ. 3. PROJICIAM VOBIS BRACHIUM, ET DISPERGAM SUPER VULTUM VESTRUM STERCUS SOLEMNITARUM VESTRARUM, ET ASSUMET VOS. Je rejetterai avec indignation l'épaule des victimes que l'on vous donne pour votre salaire (3); je n'aurai que de l'horreur pour vos solennités, que vous souillez par la mauvaise manière dont vous me servez: *Stercus solemnitarum vestrarum*. Ou plutôt: Je

rejetterai les victimes impures que vous m'offrez dans vos jours de fêtes. La solennité peut se mettre pour les hosties qui y étaient offertes. Enfin: Les souillures que vous communiquez à mes sacrifices, retourneront sur vous; vous tomberez dans le mépris et dans l'opprobre. L'hébreu (4): *Je vais gâter vos semences et je répandrai sur vos visages l'ordure de vos solennités; et elle vous entraînera avec elle*. Ou mieux: *Je traiterai sévèrement votre postérité, et je vous jetterai à la face l'ordure de vos solennités et vous en serez couverts* (5). Saint Jérôme et les anciens interprètes grecs ont lu *zerda'*, qui signifie le bras, au lieu de *zera'*, qui signifie la graine, la semence. Les Septante (6): *Je vais séparer de vous l'épaule* qu'on vous offre dans les sacrifices, *et je répandrai le ventricule* des hosties, qui est aussi à vous, *sur vos visages; ce ventricule de vos solennités*, ou de vos hosties solennelles; *et je vous prendrai pour cela même*. Aquila (7) a encore quelque chose de plus énergique: *Je vous menacerai avec l'épaule*, comme un homme qui veut frapper avec l'épaule d'un animal qu'il tient en main, *et je répandrai l'ordure sur vos faces; l'ordure de vos fêtes*.

(1) Num. vi. 23. Sic benedicetis filiis Israel, et dicetis eis: Benedicat tibi Dominus, et custodiat te, etc. Eccli xxxvi. 19.

(2) Psal. cxliv. 16. - 1. Reg. xxv. 27; xxx. 26. - iv. Reg. v. 15. et passim.

(3) Levit. vii. 32. et Deut. xviii. 3.

(4) הנני גזר לכב מן הזרע וזריתי פרוש על פניכם פרוש אליו הנני גזר ונשא אתכם אליו

(5) Bodin.

(6) Ἰδοὺ ἐγὼ ἀφορίζω ὑμῖν τὸν ὄμῳ, καὶ σπορῶ ἐνυστρον ἐπὶ τὰ πρόσωπα ὑμῶν, ἐνυστρον ἐσρῶν ὑμῶν, καὶ λήψομαι ὑμᾶς εἰς τὸ αὐτό.

(7) Ἰδοὺ ἐγὼ ἐπιτιμῶ ὑμῖν σὺν τῷ βραχίονι, καὶ λιχμίσω κόπρον ἐπὶ πρόσωπα ὑμῶν, κόπρον ἐσρῶν ὑμῶν. Aquila apud Theodoret.

4. Et scietis quia misi ad vos mandatum istud, ut esset pactum meum cum Levi, dicit Dominus exercituum.

5. Pactum meum fuit cum eo vitæ et pacis; et dedi ei timorem, et timuit me, et a facie nominis mei pavebat.

6. Lex veritatis fuit in ore ejus, et iniquitas non est inventa in labiis ejus; in pace et in æquitate ambulavit mecum, et multos avertit ab iniquitate.

7. Labia enim sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est.

4. Vous saurez alors que c'était moi qui vous avais fait dire ces choses, afin que l'alliance que j'avais faite avec Lévi demeurât ferme, dit le Seigneur des armées.

5. J'ai fait avec lui une alliance de vie et de paix; je lui ai donné pour moi une crainte respectueuse, et il m'a respecté; et il tremblait de frayer devant ma face.

6. La loi de la vérité a été dans sa bouche, et l'iniquité ne s'est point trouvée sur ses lèvres; il a marché avec moi dans la paix et dans l'équité; et il a détourné de nombreuses personnes de l'injustice.

7. Car les lèvres du prêtre seront les dépositaires de la science; et c'est de sa bouche que l'on recherchera la connaissance de la loi, parce qu'il est l'ange du Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

ŷ. 4. MISI AD VOS MANDATUM ISTUD, UT ESSET PACTUM MEUM CUM LEVI. Lorsque j'aurai rejeté votre sacerdoce et aboli vos cérémonies, vous comprendrez que c'est moi qui suis l'auteur de ces ordonnances que vous méprisez. Je vous ferai comprendre que je ne suis point indifférent à leur transgression, et que je me tiens pour très offensé de la manière pleine d'indignité dont vous vous acquittez d'un aussi saint ministère. Devais-je m'attendre à ce dérèglement, lorsque j'ai confié le ministère des autels à votre père Lévi, que je l'ai choisi préférablement à tout Israël, pour mettre mon sacerdoce dans sa famille et pour faire une alliance étroite et particulière avec lui. Le temps précis et les conditions de cette alliance ne figurent pas dans l'Écriture. Les enfants de Lévi étaient déjà prêtres avant l'adoration du veau d'or; mais ayant signalé leur zèle dans cette occasion contre les Israélites, Dieu les confirma dans cette glorieuse dignité (1). La souveraine sacrificature fut aussi confirmée dans la famille de Phinéès, après l'action généreuse qu'il fit, en tuant Zambri (2). On met ici Lévi pour Aaron; le père et le chef de la tribu, pour celui qui en fit tout l'honneur, par l'éminence du souverain sacerdoce qu'il posséda, lui et sa postérité.

Quelques exégètes croient que Malachie ne parle pas ici de la première alliance qui fut faite entre le Seigneur et la tribu de Lévi, dans le désert; mais de celle qui fut renouvelée avec la même tribu, après le retour de la captivité, et qui est marquée dans Néhémie, ix. 38. et x. 1. Lorsque je vous aurai rejetés et privés de mon sacerdoce, vous saurez que c'était avec moi que vous aviez fait alliance, et que c'était moi qui vous avais imposé ces ordonnances que vous avez si mal

observées (verset 5). Je vous avais promis la vie et la paix; je vous avais inspiré ma crainte, et vous étiez devant moi dans une frayeur respectueuse (verset 6). Vous avez aimé la vérité et la justice, et votre exemple en a retiré beaucoup de l'iniquité (verset 7). Mais vous vous êtes bien écartés de ces premières voies; vous avez violé l'alliance que j'avais faite avec vous, et vous avez été un sujet de scandale pour vos frères. Ce dernier sens paraît simple et bien lié avec ce qui précède et ce qui suit. Il revient aussi à ce qu'on lit, dans Esdras, du retour sincère des prêtres au Seigneur, après leur égarement et après les mariages qu'ils avaient contractés avec des femmes étrangères (3). Ils regrettèrent leur conduite et résolurent de faire une nouvelle alliance avec Dieu (4). Cette alliance fut faite dans les formes voulues sous Néhémie (5).

ŷ. 7. LABIA SACERDOTIS CUSTODIENT SCIENTIAM, ET LEGEM REQUIRENT EX ORE EJUS, QUIA ANGELUS DOMINI EXERCITUUM EST. Chez les Hébreux, les prêtres tenaient un rang très considérable. Ils étaient non seulement les dépositaires de la science, des usages, des rites, des cérémonies qui concernaient leur ministère, ils devaient savoir à fond les lois civiles et judiciaires, pour rendre la justice à tout le peuple, pour résoudre les doutes et pour satisfaire à toutes les difficultés. C'était à eux que les causes les plus importantes étaient rapportées, et la loi condamnait à la mort ceux qui étaient rebelles à leur autorité (6): *Qui aulem superbiert, nolens obedire sacerdotis imperio... morietur homo ille; et auferes malum de Israel.* Moïse leur confia la loi, les jugements et l'alliance d'Israël (7). C'était un proverbe dans Israël (8), que les prêtres n'étaient jamais igno-

(1) Vide *Levit.* xxxii. 26. 27. 28. 29.

(2) *Num.* xv. 7. 8. 10. 11. 12. *Do ei pacem fœderis mei, et erit tam ipsi quam semini ejus pactum sacerdotii sempiternum.*

(3) 1. *Esdr.* ix. 1. 2. et x. 1. 2.

(4) 1. *Esdr.* x. 3.

(5) II. *Esdr.* ix. 38.

(6) *Deut.* xvii. 9. 10. 11. 12.

(7) *Deut.* xxxiii. 9. 10. *Hi custodierunt eloquium tuum, et pactum tuum; servaverunt judicia tua, ô Jacob, et legem tuam, ô Israel.*

(8) *erem.* xviii. 13.

8. Vos autem recessistis de via, et scandalizastis plurimos in lege; irritum fecistis pactum Levi, dicit Dominus exercituum.

8. Mais pour vous, vous vous êtes écartés de la droite voie; vous avez été pour plusieurs une occasion de scandale et de violation de la loi; et vous avez rendu nulle l'alliance que j'avais faite avec Lévi, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

rants en matière de loi; que les sages ne manquaient jamais de conseils ou d'expédients, et les prophètes de discours: *Non enim peribit Lex a sacerdote, neque consilium a sapiente, nec sermo a propheta*. Enfin le Seigneur déclare qu'il rejette de son sacerdoce celui qui néglige la science qui est propre à son emploi: *Quia tu scientiam repulisti, repellam te ne sacerdotio fungaris mihi* (1). Josèphe (2) assure que les prêtres de sa nation s'appliquaient à l'étude de la loi et de tout ce qui peut contribuer à former l'esprit et les mœurs; parce qu'ils ont, dit-il, l'inspection sur tout ce qui se passe. Ils sont les juges des affaires les plus épineuses. Ce sont eux qui décernent des peines contre les fautes que l'on commet contre les lois. On voit dans Diodore de Sicile (3) l'idée que les païens eux-mêmes s'étaient formée des prêtres des Juifs: Leur principale obligation, dit cet auteur, est d'être perpétuellement occupés au service du temple. Après cela, le législateur les établit juges et arbitres des plus importantes affaires, et dépositaires des lois et des coutumes du pays. Celui à qui ils donnent le nom de grand prêtre, passe chez eux pour un ange qui leur annonce les volontés de Dieu. Les Juifs ont pour lui une souveraine déférence; aussitôt qu'il paraît dans leur assemblée, ils se prosternent devant lui comme devant une divinité, et le regardent comme un oracle qui leur découvre les mystères cachés. Cette idée revient assez à ce que nous lisons ici, que le prêtre est l'ange du Seigneur des armées. Il fallait sans doute que les prêtres juifs eussent une grande capacité, pour remplir comme il faut tant d'emplois si difficiles et si importants.

Les pères, comparant le sacerdoce de la loi ancienne avec celui de la nouvelle, et parlant des obligations des prêtres chrétiens, n'ont pas fait difficulté d'avancer qu'ils devaient avoir, non seulement plus de pureté et de sainteté que les prêtres juifs, mais encore des lumières bien plus étendues et des connaissances plus profondes. Les prêtres de Jésus-Christ devaient être, par leur science et par leur vertu, autant au dessus des prêtres de la Synagogue,

que l'emploi qu'ils ont dans l'Église est élevé au dessus du leur. Il ne s'agit plus d'immoler des hosties sanglantes, et de juger si un animal est pur ou impur, propre ou non à être sacrifié; si un homme et une maison sont attaqués de lèpre ou s'ils en sont exempts; le devoir des prêtres de la nouvelle loi est d'offrir au Seigneur le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ; d'ouvrir ou de fermer les portes du ciel; d'enseigner la doctrine du salut et d'être toujours en état d'exposer la vérité du dogme et de réfuter ceux qui l'attaquent. Autant notre foi est plus développée, nos mystères plus profonds, notre culte plus pur, nos sentiments plus élevés, notre morale plus parfaite que celle des Juifs; autant la pureté et la science de nos prêtres doivent être élevées au dessus de celles des prêtres de l'ancienne loi. Un prêtre chrétien qui est ignorant, montre par là qu'il n'est pas digne de cette excellente dignité, dit saint Jérôme (4): *Si sacerdos est, sciat legem Domini: si ignorat legem, ipse se arguit non esse sacerdotem*. Ce n'est point assez pour lui de vivre dans la frugalité et dans la simplicité, il faut qu'il puisse enseigner aux autres ce qu'il pratique: *Nec simplicitatem, et ciborum continentiam magistro sufficere, nisi quod ipse facit, possit et alios erudire*. Enfin, quelque application qu'il ait d'ailleurs pour les pratiques de son ministère, et quoiqu'il néglige toute autre science, s'il ne s'applique point à l'étude de l'Écriture sainte, c'est en vain qu'il se flatte d'une dignité dont il ne remplit pas les devoirs (5): *Qui se ignorantiam in cæteris diligentem, in scripturis sanctis ostenderit negligentem, frustra jactat dignitatem, cujus opera non exhibet*. Ignorer les Écritures, c'est ignorer la vertu de Dieu et sa sagesse; c'est ignorer Jésus-Christ même (6): *Qui nescit scripturas, nescit Dei virtutem, ejusque sapientiam; ignorantio scripturarum, ignorantio Christi est*. Et il faut que le caractère soit à la hauteur de la science, car, selon saint Bernard, c'est une chose monstrueuse de voir joints ensemble une âme basse et une dignité élevée: *Monstruosa res, gradus summus et animus*

(1) Osee. iv. 6.

(2) Joseph. lib. ii. contra Appion. Τούτοις δὲ ἦν καὶ τοῦ νόμου, καὶ τῶν ἄλλων ἐπιτηδευμάτων ἀκριβῆς ἐπιμέλεια. Καὶ γὰρ ἐπόπται πάντων, καὶ δικασταὶ τῶν ἀμφισβητουμένων, καὶ κολασταὶ τῶν κατεγνωσμένων, οἷς ἱερεῖς ἐτάχθησαν.

(3) Diodor. Eclog. lib. xl. ex Photio. Τοῦτον προσταγορεύουσι ἀρχιερεῖς, καὶ νομίζουσι αὐτοῖς ἄγγελον γενέσθαι τῶν τοῦ Θεοῦ προσταγμάτων, etc.

(4) Hieronym. in Agg. 2.

(5) Idem in Malach. 11. — (6) Idem Praefat. Isai.

9. Propter quod et ego dedi vos contemptibiles, et humiles omnibus populis, sicut non servastis vias meas, et accepistis faciem in lege.

10. Numquid non pater unum omnium nostrum? numquid non Deus unum creavit nos? Quare ergo despicit unusquisque nostrum fratrem suum, violans pactum patrum nostrorum?

11. Transgressus est Juda, et abominatio facta est in Israel et in Jerusalem, quia contaminavit Judas sanctificationem Domini, quam dilexit, et habuit filiam dei alieni.

9. C'est pourquoi, comme vous n'avez point gardé mes voies, et que, lorsqu'il s'agissait d'exécuter ma loi, vous avez eu égard à la qualité des personnes, je vous ai rendus vils et méprisables aux yeux de tous les peuples.

10. N'avons-nous pas tous un même père et un même Dieu? ne nous a-t-il pas tous créés? Pourquoi donc chacun de nous traite-t-il son frère avec mépris, en violant l'alliance qui a été faite avec nos pères?

11. Juda a violé la loi, et l'abomination s'est trouvée dans Israël et dans Jérusalem; parce que Juda, en prenant pour femme celle qui adorait des dieux étrangers, a souillé le peuple consacré au Seigneur, ce peuple qui lui était si cher.

COMMENTAIRE

infirmus (1). Et souvent, malheureusement, ce sont les intelligences les plus ineptes, les âmes les plus basses, qui sont les plus ambitieuses, et quelquefois les plus élevées en dignité.

Ÿ. 9. ACCEPISTIS FACIEM IN LEGE. Dans vos jugements sur ce qui regardait ma loi, vous avez fait une injuste acception de personnes (2). Au lieu de juger suivant la justice, vous avez suivi la faveur et l'intérêt. Symmaque (3) : *Vous avez respecté les personnes dans la loi; vous avez appréhendé de leur déplaire. L'hébreu à la lettre (4) : Vous avez élevé les faces dans ma loi.* Au lieu de reprendre les coupables de leurs fautes, vous les avez reçus favorablement, et vous avez ainsi exposé ma loi au mépris.

Ÿ. 10. NUMQUID NON PATER UNUS OMNIUM NOSTRUM? Saint Jérôme rapporte ici la tradition des Juifs, qui enseignaient que leurs pères, au retour de la captivité, avaient répudié leurs premières femmes, pour en prendre de plus jeunes, et de plus belles, qu'ils avaient choisies parmi les peuples étrangers; que c'est contre cet abus que Malachie invective en cet endroit. Ne sommes-nous pas tous frères, et nés d'un même père? N'avons-nous pas tous le même Dieu et la même loi? Pourquoi donc mépriserez-vous les filles des Israélites, vos frères, à qui vous faites l'injustice de les répudier? Pourquoi méprisez-vous la loi de Dieu, qui vous défend d'épouser des femmes étrangères? Mais il n'est nullement certain, il ne paraît pas même croyable, que les Israélites de retour de Babylone aient répudié leurs premières femmes, pour en épouser d'autres. Esdras ne leur reproche rien de semblable, dans l'endroit où il les reprend de ces mariages contractés contre la loi. Il dit seulement (5) qu'ils avaient pris des femmes cananéennes, ammonites, moabites, égyptien-

nes, sans exprimer cette circonstance, qui était cependant très remarquable. Néhémie n'en dit rien non plus, quoiqu'il remarque (6) que quelques Juifs avaient épousé des femmes d'Azot, d'Ammon et de Moab. On ne les oblige pas à reprendre leurs premières femmes, comme s'ils les eussent répudiées; mais simplement à renvoyer les étrangères. Il est vrai que Malachie parle plus loin (7) des Juifs qui répudiaient les femmes avec qui ils avaient vécu dès leur jeunesse, sans aucune bonne raison : *Et hoc rursum fecistis : operiebatis lacrymis allare Domini.* Mais c'était un abus différent de celui dont Esdras et Néhémie ont parlé, et dont Malachie lui-même parle ici, Ÿ. 11. Nous croyons donc que voici le vrai sens de ce Ÿ. 10. N'avons-nous pas tous un même père et un même Dieu? Pourquoi donc avez-vous tant de dureté envers vos frères? *Quare despicit unusquisque fratrem suum* (8)? Pourquoi les abandonnez-vous, et les méprisez-vous? Pourquoi leur refusez-vous les secours nécessaires dans leur besoin? Pourquoi les traitez-vous avec une rigueur impitoyable? Néhémie reproche la même dureté aux Juifs envers les pauvres de leur nation (9).

Ÿ. 11. CONTAMINAVIT JUDAS SANCTIFICATIONEM DOMINI, QUAM DILEXIT. *Judas a souillé le peuple consacré au Seigneur, et qui lui était si cher, en prenant pour femme celle qui adorait des dieux étrangers.* A la lettre (10) : *Il a souillé la sainteté de Dieu, qu'il aimait, en prenant la fille d'un dieu étranger.* On pourrait traduire l'hébreu : *Il a souillé le sanctuaire du Seigneur, en aimant et en épousant la fille d'un dieu étranger.* Judas souille le temple du Seigneur par ces mariages illicites, en ce que, sans se purifier, il approche des choses saintes et se présente au temple du Seigneur. Ou bien : Il souille la sainteté de la religion, en vio-

(1) Bernard, de Consideratione. II. 7.

(2) Vide Deut. I. 10. - Levit. XIX. 15. - II. Paral. XXXIX. 6.

(3) Ἐδυσωπεισθε πρόσωπα ἐν νόμῳ.

(4) פניו בלתי פניו בלתי Les Septante : Ἀλλὰ ἐλαμῶ ἄνετε πρόσωπον ἐν νόμῳ.

(5) Vide I. Esdr. IX. I. 2.

(6) Esdr. XIII. 23. 24.

(7) Malach. II. 14.

(8) Hebr. כבוד איש כבודו Perfidii agimus. Les Septante : Ἐργατελίετε ἕκαστος τὸν ἀδελφόν αὐτοῦ. Deleriquestis.

(9) II. Esdr. V. I. 2. et seq.

(10) חלל יהודה קדש יהוה אשר אהב ובעל בת אל נכר

12. Disperdet Dominus virum qui fecerit hoc, magistrum et discipulum de tabernaculis Jacob, et offerentem munus Domino exercituum.

13. Et hoc rursum fecistis : operiabatis lacrymis altare Domini, fletu, et mugitu, ita ut non respiciam ultra ad sacrificium, nec accipiam placabile quid de manu vestra.

14. Et dixistis : Quam ob causam ? Quia Dominus testificatus est inter te et uxorem pubertatis tuæ, quam tu despexisti ; et hæc particeps tua, et uxor fœderis tui.

15. Nonne unus fecit, et residuum spiritus ejus est ? Et quid unus quærit, nisi semen Dei ? Custodite ergo spiritum vestrum, et uxorem adolescentiæ tuæ noli despiciere.

12. Le Seigneur perdra celui qui aura commis ce crime : il l'exterminera des tentes de Jacob, qu'il soit maître ou disciple, et quelques dons qu'il puisse offrir au Seigneur des armées.

13. Voici encore ce que vous avez fait : Vous avez couvert l'autel du Seigneur de larmes et de pleurs ; c'est pourquoi je ne regarderai plus vos sacrifices ; et quoi que vous fassiez pour m'apaiser, je ne recevrai point de présents de votre main.

14. Et pourquoi, me dites-vous ? Parce que le Seigneur a été témoin de l'union que vous avez contractée avec la femme que vous avez épousée dans votre jeunesse ; et qu'après cela, vous l'avez méprisée, quoiqu'elle fût votre compagne et votre épouse, par le contrat que vous aviez fait avec elle.

15. N'est-elle pas l'ouvrage du même Dieu ? et n'est-ce pas son souffle qui l'a animée comme vous ? Et que demande le Créateur unique de vous deux, sinon qu'il sorte de vous une race d'enfants de Dieu ? Conservez donc votre esprit et ne méprisez pas la femme que vous avez prise dans votre jeunesse.

COMMENTAIRE

lant la loi qui lui défend ces sortes de mariages(1). Les Septante (2) : *Judas a souillé le sanctuaire du Seigneur, en ce qu'il a aimé et recherché avec application les dieux étrangers.*

ÿ. 12. DISPERDET DOMINUS MAGISTRUM ET DISCIPULUM. L'hébreu (3) : *Le Seigneur exterminera le veillant et le répondant.* Il fait allusion aux sentinelles qui veillent, et qui se répondent pendant la nuit (4). Je punirai et celui qui excite les autres par son exemple à faire le mal, et celui qui le fait à l'imitation de ses maîtres ; celui qui a montre l'exemple, et celui qui l'a suivi. Les Septante (5) : *Le Seigneur exterminera celui qui fait cela, jusqu'à ce qu'il soit humilié dans les tentes de Jacob.*

ÿ. 13. ET HOC RURSUM FECISTIS : OPERIEBATHIS LACRYMIS ALTARE DOMINI. Voici un second grief que j'ai contre vous ; c'est que vous êtes cause que mon autel est baigné des larmes de vos épouses légitimes, que vous avez répudiées. C'est ce qu'il marque expressément au ÿ. 14. Quoique le divorce eût été accordé à la dureté du cœur des Juifs, comme le dit Jésus-Christ dans l'Évangile(6), cependant les plus sages et les plus justes d'entre eux n'avaient point approuvé les divorces, surtout ceux qui étaient trop fréquents, lorsque des Israélites renvoyaient la femme qu'ils avaient prise dans leur jeunesse : *Uxorem pubertatis tuæ*, comme l'appelle ici Malachie, ÿ. 14. Ce ne fut que sur la fin de la nation juive que les divorces

devinrent à la mode. Et on peut mettre cet abus parmi ceux dont parle Diodore de Sicile (7), qui se glissèrent chez les Juifs, par la trop grande fréquentation qu'ils eurent avec les étrangers. D'après la tradition des Juifs, ces femmes auraient été répudiées par leurs maris, parce qu'ils en voulaient prendre d'autres parmi les nations étrangères. Saint Jérôme et plusieurs autres commentateurs après lui, ont adopté ce sentiment.

ÿ. 14. DOMINUS TESTIFICATUS EST INTER TE, ET UXOREM PUBERTATIS TUÆ. Le mariage que vous avez contracté avec votre femme, a été ratifié au nom du Seigneur. Le mariage est un acte solennel de religion, où l'époux et l'épouse se jurent une fidélité mutuelle. Une femme qui manque à son devoir, oublie l'alliance de son Dieu, dit le Sage (8) : *Relinquit ducem pubertatis suæ et pacti Dei sui oblita est.* Au commencement du monde, Dieu établit les lois du mariage dans une union indissoluble (9) ; vous violez cette ordonnance si ancienne et si authentique, par vos divorces trop fréquents, et sans raisons suffisantes.

ÿ. 15. NONNE UNUS FECIT, ET RESIDUUM SPIRITUS EJUS EST ? Après que Dieu eut animé Adam de son souffle, n'anima-t-il pas aussi Ève, son épouse ? N'est-elle pas de la même condition que ce premier homme ? Pourquoi donc traitez-vous vos épouses comme si elles étaient d'une autre nature que vous ? L'hébreu est expliqué de différentes manières (10). Le voici à la lettre : *Un ne l'a pas*

(1) Deut. vii. 3. Non inibis cum eis fœdus, nec misereberis earum, neque sociabis cum eis conjugia.

(2) Διότι ἐβεβήλωσεν Ἰουδᾶς τὰ ἅγια Κυρίου, ἐν οἷς ἠγάπησε, καὶ ἐπετήθευσεν ἐπὶ θεοῦ ἀλλοτρίους.

(3) יְקוֹב בְּעֵינָיו

(4) Vide Isai. xxi. ii. Custos, quid de nocte?

(5) Ἐ'ῥολοθρεῦσε: Κύριος; τὸν ἀνθρώπου τὸν ποιοῦντα ταῦτα, ἃς ἂν ἀπεινω' ἢ ἐκ σ. η. γ. μ. ἄτων Ἰακωβ.

(6) Matth. xix. 8.

(7) Diodor. in excerpt. Photii. ex lib. xi. Κατὰ δὲ ὕστερον γνομένας ἐπικρατίας, ἐκ τῆς τῶν ἀλλοφύλων ἐπιμιξίας... πολλὰ τῶν πατρίων τοῖς Ἰουδαίοις νομίμων ἐκινήθη.

(8) Prov. xi. 17.

(9) Genes. ii. 24. Matt. xix. 6.

(10) ולא אחד עשה ושאר רוח לו ומה האחד בכקש רוח אנהיב ושפרטוהו כרוחב ובאשח נעוריק אל יבנד

17. Laborare fecistis Dominum in sermonibus vestris, et dixistis : In quo eum fecimus laborare? In eo quod dicitis : Omnis qui facit malum bonus est in conspectu Domini, et tales ei placent; aut certe ubi est Deus iudicii?

17. Vous avez fait souffrir le Seigneur par vos discours. Et en quoi, dites-vous, l'avons-nous fait souffrir ? En ce que vous avez dit : Tous ceux qui font le mal passent pour bons aux yeux du Seigneur, et ces personnes lui sont agréables ; ou, si cela n'est pas, où est donc ce Dieu juste ?

COMMENTAIRE

¶ 17. AUT CERTE UBI EST DEUS JUDICI ? Si Dieu a les méchants en horreur, d'où vient qu'il les souffre, et qu'il ne les punit point ? Il ne faut pas s'imaginer qu'il y ait eu des Juifs assez téméraires pour tenir ce langage tout haut : mais il y en a toujours eu qui ont écouté ces pensées, et qui les ont nourries dans leurs cœurs ; qui ont été scandalisés du bonheur présent des impies, et qui en ont pris occasion de blasphémer contre la Providence. David lui-même avait été ébranlé par la vue de cette injustice apparente : mais ayant jeté les yeux sur la fin des méchants, il changea bien

d'avis (1). Voyez aussi *Jerem.* XII. 1. 2. 3. L'ordre de la Providence et le salut même des élus demandent que les méchants vivent, qu'ils aient de l'autorité, qu'ils en abusent (2). Si Dieu ne punit pas sur le champ les impies, ce n'est pas, comme l'a cru un païen (3), qu'il soit trop occupé et trop distrait par le gouvernement de l'univers ; c'est qu'il n'a pas moins de sagesse que de justice, et que si l'une demande que le crime soit promptement puni, l'autre veut que chaque chose parvienne à sa fin par des voies uniformes et réglées.

(1) *Psal.* LXXII. 2.

(2) *Vide Aug. in Psal.* LIV. Omnis malus, aut ideo vivit ut corrigatur, aut ut per eum justus exerceatur.

(3) *Plin. hist. nat. lib.* II. c. 7. Deos agere curam rerum humanarum ex usu vitæ est, pœnasque maleficiis aliquando seras occupato Deo in tanta mole, nusquam autem irritas esse.

CHAPITRE III

Avènement du précurseur du Messie et du Messie même. Les enfants de Juda sont exhortés à se convertir. Reproches contre les enfants de Juda qui manquent à offrir leurs dîmes et leurs prémices au Seigneur, et qui blasphèment contre sa providence.

1. Ecce ego mittō angelum meum, et pręparabit viam ante faciem meam; et statim veniet ad templum suum Dominator quem vos quęritis, et angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus exercituum.

1. Je vais vous envoyer mon ange, qui préparera la voie devant ma face; et aussitôt le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange de l'alliance si désiré de vous, viendra dans son temple; le voici qui vient, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

ÿ. I. ECCE EGO MITTO ANGELUM MEUM, ET PRĘPARABIT VIAM ANTE FACIEM MEAM. Le prophète a fini le chapitre II, en disant que les Israélites ont fait souffrir le Seigneur, en ce qu'ils ont dit, qu'il n'a point d'égard aux mérites des hommes, et que ceux qui font le mal lui sont plus agréables, que ceux qui font le bien. Pour répondre à ces plaintes, le Seigneur dit qu'il va venir pour punir les méchants (1), dont l'impunité avait scandalisé les faibles. Le prophète nous décrit d'abord la venue de son précurseur; et ensuite la venue du Seigneur lui-même. Il mêle les menaces avec les promesses et les exhortations, parce que la venue du Messie dans le monde fit à la fois le bonheur et le malheur des Juifs, la ruine et l'élévation de plusieurs (2): *Ecce positus est hic in ruinam et in resurrectionem multorum*. Le plus grand nombre des Israélites furent abandonnés dans leur endurcissement. Le reste se convertit à Jésus-Christ, et fut sauvé.

Les évangélistes, qui ont unanimement appliqué ce passage à la venue de saint Jean-Baptiste, le citent un peu autrement. Ils lisent (3): *J'enverrai mon ange devant vous, afin qu'il vous prépare la voie*; comme si c'était le Père Éternel, qui promit au Fils de lui envoyer son ange, pour lui préparer les voies; au lieu que, selon le texte de Malachie, c'est le Fils lui-même qui envoie son précurseur. Mais ces changements de personne ne doivent pas faire de difficultés. Soit que le Père, ou le Fils, ou le Saint-Esprit parlent en leur nom par les prophètes, c'est toujours toute la Trinité qui parle. Et Malachie change de personne dans ce

même passage, en disant: *Et bientôt le Dominateur que vous cherchez, viendra dans son temple*; comme si ce Dominateur était différent de celui qui vient de dire: *Je vais envoyer mon ange, qui préparera ma voie*.

ET STATIM VENIET AD TEMPLUM SUUM DOMINATOR QUEM VOS QUĘRITIS, ET ANGELUS TESTAMENTI QUEM VOS VULTIS. Le Messie, que vous attendez depuis si longtemps; ce Dominateur, après lequel vous soupirez, est *cet ange de l'alliance* que Dieu doit faire avec la nature humaine; cet ange, cet envoyé, ce prophète promis par Moïse en ces termes (4): *Le Seigneur suscitera du milieu de votre nation, et d'entre vos frères, un prophète comme moi; vous l'écouteriez*. On sait que, dans Malachie et dans Aggée (5), le nom d'ange, ou d'envoyé, *malak*, signifie un prophète. Et Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, faisant allusion à ce qu'on vient de dire du Précurseur, lui parle en ces termes (6): *Et vous, mon fils, vous serez appelé le prophète du Très-Haut; car vous marcherez devant lui, pour préparer ses voies*. Les Juifs conviennent que ce passage regarde le Messie; et leurs ancêtres étaient persuadés qu'il paraîtrait sous le second temple bâti par Zorobabel; mais pour donner un prétexte à leur endurcissement, et pour n'être pas obligés de reconnaître Jésus-Christ dans cet Ange de paix, ils se figurent qu'il ne viendra que dans un avenir éloigné (7), au lieu que le prophète dit ici qu'il *viendra bientôt* (8). Sa présence fera toute la gloire du second temple (9), et le mettra beaucoup au dessus du premier bâti par Salomon. Quelques anciens ont

(1) Voyez le ÿ 5.

(2) *Luc.* II. 34.

(3) *Matt.* XI. 10 - *Marc.* I. 2. - *Luc.* VII. 27.

(4) *Deut.* XVIII. 18.

(5) *Agg.* I. 13.

(6) *Luc.* I. 76.

(7) *Vide Hieronym. hic. et Basnage, hist. des Juifs, liv. VI. ch. 26.*

(8) *Hebr.* וְיִבְרָא אֶתְּכֶם אֱלֹהִים. Les Septante: Ἐπιταπεινωθεὶς ἔξει.

(9) *Vide Agg.* II. 8. 10.

2. Et quis poterit cogitare diem adventus ejus, et quis stabit ad videndum eum? Ipse enim quasi ignis conflans, et quasi herba fullonum;

3. Et sedebit conflans, et emundans argentum; et purgabit filios Levi, et colabit eos quasi aurum et quasi argentum, et erunt Domino offerentes sacrificia in justitia.

4. Et placebit Domino sacrificium Juda et Jerusalem, sicut dies sæculi, et sicut anni antiqui.

2. Qui pourra seulement penser au jour de son avènement, ou qui pourra en soutenir la vue? Car il sera comme le feu qui fond les métaux, et comme l'herbe dont se servent les foulons.

3. Il sera comme un homme qui s'assied pour faire fondre et pour épurer l'argent; il purifiera les enfants de Lévi, et il les rendra purs comme l'or et l'argent qui ont passé par le feu; et ils offriront des sacrifices au Seigneur dans la justice.

4. Et le sacrifice de Juda et de Jérusalem sera agréable au Seigneur, comme l'ont été ceux des siècles passés, ceux des premiers temps.

COMMENTAIRE

entendu par *ce temple*, le sein de la très sainte Vierge, dans lequel le Fils de Dieu s'est incarné. Voyez saint Cyrille et Théodoret sur cet endroit; et saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, livre XVIII, c. 35. Mais c'est un sens spirituel qui n'a rien de littéral.

Ÿ. 2. ECCE VENIT. ET QUIS POTERIT COGITARE DIEM ADVENTUS EJUS? Vous avez dit insolemment (:): *Tous ceux qui font le mal sont agréables aux yeux du Seigneur; ou si cela n'est pas, où est donc ce Dieu si juste?* Le voici ce Dieu, dont vous osez attaquer l'équité et les jugements; il va paraître. Qui de vous osera se montrer en sa présence, lorsqu'il vous reprochera vos dérèglements, et qu'il fera voir que toute votre prétendue justice n'est qu'hypocrisie et que mensonge? Qui pourra penser sans frayeur aux terribles suites de son premier avènement, par rapport à votre nation? Il viendra: mais vous ne le remarquerez point; vous ne pourrez supporter l'éclat de sa vertu; la jalousie vous portera à lui ôter la vie, et à vous attirer par là le comble de tous les malheurs. Vous verrez, après cela, s'il est injuste, le Dieu dont vous censurez la conduite. On peut aussi expliquer ceci du second avènement de Jésus-Christ, ou de saint Jean-Baptiste, qui reprit avec tant de force et de liberté les désordres des Juifs (2).

IPSE ENIM QUASI IGNIS CONFLANS, ET QUASI HERBA FULLONUM. Le Fils de Dieu purifia la religion des Juifs; il l'épura de toutes ses superstitions, des mauvaises explications des lois, des désordres qui régnaient dans le peuple. Mais l'effet de sa parole fut arrêté par la malice et la corruption des Juifs; ils fermèrent leurs yeux, bouchèrent leurs oreilles et endurcirent leur cœur. Ses paroles n'eurent leur effet total et parfait que dans l'église chrétienne. C'est là que l'on vit la loi du Seigneur connue et pratiquée dans sa pureté; dégagee de l'esprit de servitude, de con-

trainte, d'hypocrisie qui régnaient sous l'Ancien Testament. *L'herbe des foulons*; ou, suivant l'hébreu (3): *Borith des lavandiers*. Quelques auteurs croient que *borith* signifie du savon; d'autres, que c'est une certaine herbe. Saint Jérôme et les Septante sont de cet avis. Ce père (4) nous apprend qu'on trouve le *borith* dans les lieux bas et humides de la Palestine, et qu'on s'en sert pour blanchir le linge. Voyez ce qu'on a dit sur *Jerem.*, II, 22.

Ÿ. 3. SEDEBIT CONFLANS, ET EMUNDANS ARGENTUM; ET PURGABIT FILIOS LEVI, ET COLABIT EOS QUASI AURUM. Dans l'Orient, les orfèvres travaillent assis, et ont leur creuset au milieu de leur boutique, à terre et sans cheminée. Ils soufflent le feu avec un soufflet de figure ronde (5). C'est sans doute cette posture que Malachie veut représenter, en disant que le Seigneur s'assiera, comme un orfèvre qui épure l'or ou l'argent. Ces prêtres que le Fils de Dieu purifie, sont les ministres de la loi nouvelle, qui offrent à Dieu un sacrifice de justice, *offerentes sacrificia in justitia*. Il les substitue aux prêtres de l'ancienne alliance; il les sépare de ce mauvais métal, comme on sépare le plomb de l'or et de l'argent. On peut voir dans l'épître aux Hébreux (6), l'éminence du sacerdoce de Jésus-Christ, au-dessus du sacerdoce d'Aaron, et l'abolition de ce dernier, pour faire place au premier.

Ÿ. 4. ET PLACEBIT DOMINO SACRIFICIUM JUDA ET JERUSALEM. Dieu ne regarde pas seulement la victime offerte, mais il considère particulièrement la piété et l'humilité intérieure de celui qui la lui offre. C'est ainsi que l'Écriture dit qu'il regarda *Abel* d'abord, et ensuite *ses présents*. C'est pourquoi, bien que l'Église soit assurée que l'hostie adorable qu'elle offre à Dieu lui est toujours très agréable par elle-même, elle ne laisse pas de lui demander dans les prières du saint Sacrifice, qu'il daigne l'agréer, *comme il agréa autrefois le sacri-*

(1) Ch. II, 17.

(2) *Luc.* III, 7.

(3) *Hebr.* v. VII, VIII, IX, et X.

(4) *Hieronym. in Jerem.* II, 22.

(5) *Bellon. observat.* I, II, c. 114. *Chardin etc.*

(6) *Hebr.* v. VII, VIII, IX, et X.

5. Et accedam ad vos in iudicio, et ero testis velox maleficis, et adulteris, et perjuris, et qui calumniantur mercedem mercenarii, viduas et pupillos, et opprimunt peregrinum, nec timuerunt me, dicit Dominus exercituum.

6. Ego enim Dominus, et non mutor; et vos, filii Jacob, non estis consumpti.

7. A diebus enim patrum vestrorum recessistis a legittimis meis, et non custodistis: revertimini ad me, et revertar ad vos, dicit Dominus exercituum. Et dixistis: In quo revertetur.

5. Alors je me hâterai de venir, pour être moi-même juge et témoin contre les empoisonneurs, contre les adultères et les parjures, contre ceux qui retiennent par violence le prix du mercenaire, qui oppriment les veuves, les orphelins et les étrangers, sans être retenus par ma crainte, dit le Seigneur des armées.

6. Car je suis le Seigneur et je ne change point: c'est pourquoi vous, enfants de Jacob, vous n'avez pas encore été anéantis,

7. Quoique, dès le temps de vos pères, vous vous soyez écartés de mes lois, et que vous ne les ayez point observées. Mais revenez à moi, et je me retournerai vers vous, dit le Seigneur des armées. Vous me dites: Comment retournerons-nous à vous?

COMMENTAIRE

fice d'Abel, et celui du patriarche Abraham: parce qu'elle ne considère les victimes que ces saints ont offertes à Dieu, que comme des figures de celle qu'elle lui offre, et qu'elle souhaite à tous ses ministres la même foi et la même ardeur de charité qu'ont eue ces anciens patriarches, dans les sacrifices qu'ils ont offerts. Si leur humilité a été si profonde, et leur piété si ardente, lorsqu'ils n'offraient à Dieu qu'une ombre et une figure, combien devrions-nous rougir d'avoir si peu de foi et si peu d'amour, lorsque nous offrons à Dieu une hostie toute divine?

Ÿ. 5. ACCEDAM AD VOS IN IUDICIO, ET ERO TESTIS VELOX MALEFICIS. Lorsque je serai venu parmi vous, vous verrez si j'approuve le mal, si les méchants sont agréables à mes yeux, comme vous l'avez osé dire (1). J'accuserai, je condamnerai, je punirai ces criminels, dont l'impunité a été pour vous un sujet de scandale. Le Fils de Dieu a assez condamné le monde, et les dérèglements des Juifs de son temps, par sa doctrine et par ses exemples. Toute sa vie, tous ses discours furent une censure continue de l'orgueil, de l'hypocrisie, de la fausse religion des Juifs. Il promit d'envoyer le Saint-Esprit qui devait (2) accuser le monde de péché, de justice, et de jugement. De péché, parce qu'ils n'avaient point cru en Jésus-Christ; de justice, parce que le Sauveur retournait à son Père, et qu'il sortait du monde pour n'y être plus vu; et de jugement, parce que le prince du monde était déjà jugé. Enfin le Fils de Dieu fit éclater sa justice d'une manière terrible contre Jérusalem, en la livrant aux Romains, et en permettant qu'un si grand nombre de Juifs tombât sous l'épée de ces fiers vainqueurs. C'est là un de ces exemples éclatants qui prouvent que les yeux du Seigneur sont toujours ouverts sur les péchés

des hommes, et que, s'il dissimule le crime ou s'il diffère de le châtier, ce n'est pas qu'il l'approuve ou qu'il l'autorise. On peut fort bien également expliquer tout ceci du dernier avènement du Sauveur, lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts (3).

Ÿ. 6. EGO DOMINUS, ET NON MUTOR. Je suis toujours ce que j'ai été: pouvez-vous montrer que jusqu'ici j'aie laissé le crime absolument impuni? N'ai-je pas toujours humilié l'orgueil, et relevé l'humilité et la patience? Jetez les yeux sur les Sennachérib, les Nabucodonosor, les Cambyse; de quelle manière les ai-je traités? Je ne change point; ceux qui imitent ces fléaux du genre humain, périront comme eux. Considérez la protection que j'ai donnée jusqu'ici à la race d'Abraham; comment je vous ai tirés de l'Égypte, et vous ai délivrés de la captivité: *Ego Dominus, et non mutor*. Je vous ai garantis, et je vous ai empêchés de périr: *Et vos, filii Jacob, non estis consumpti*. Il est donc faux qu'à présent ceux qui font le mal soient mes amis. Faites le bien, et vous verrez comment je vous protégerai, et vous comblerai de mes faveurs: *Revertimini ad me, et revertar ad vos* (verset 7).

On pourrait encore donner ce sens à l'hébreu (4): *Parce que moi qui suis le Seigneur, je n'ai point recommencé, vous n'avez point cessé*. Je ne vous ai point frappés une seconde fois; je n'ai point voulu achever de vous perdre, comme un ennemi terrassé que l'on achève de tuer; aussi n'avez-vous point cessé vos désordres. Autrement: *Car, pour moi qui suis le Seigneur, je ne vous hais point; et vous, fils de Jacob, vous n'avez point cessé de m'offenser*. Je n'avais nulle inclination à vous punir; mais vous n'avez pas cessé de m'irriter. Les Septante (5): *Je ne suis point*

(1) Ch. II 17.

(2) Joan. XVI. 8.

(3) Hieronym. Theodoret. alii plures.

(4) כי אני יודח לא שנית ואתם בני עקוב לא כליתם

(5) Διότι ἐγὼ Κύριος ὁ Θεός ὑμῶν, καὶ οὐκ ἠλλοίωμαι, καὶ ὑμεῖς οἱ υἱοὶ Ἰακώβ οὐκ ἀπέχεσθε (7) ἀπὸ τῶν ἀμαρτιῶν τῶν πατέρων ὑμῶν.

8. Si affliget homo Deum, quia vos configitis me? Et dixistis: In quo configimus te? In decimis et in primitiis.

9. Et in penuria vos maledicti estis, et me vos configitis gens tota.

10. Inferte omnem decimam in horreum, et sit cibus in domo mea; et probate me super hoc, dicit Dominus: si non aperuero vobis cataractas cœli, et effudero vobis benedictionem usque ad abundantiam;

11. Et increpabo pro vobis devorantem; et non corumpet fructum terræ vestræ, nec erit sterilis vinea in agro, dicit Dominus exercituum.

12. Et beatos vos dicent omnes gentes; eritis enim vos terra desiderabilis, dicit Dominus exercituum.

13. Invaluerunt super me verba vestra, dicit Dominus.

14. Et dixistis: Quid locuti sumus contra te? Dixistis: Vanus est qui servit Deo; et quod emolumentum quia custodivimus præcepta ejus, et quia ambulavimus tristes coram Domino exercituum?

8. Un homme doit-il outrager son Dieu, comme vous m'avez outragé? En quoi, dites-vous, vous avons-nous outragé? En ne me payant pas les dîmes et les prémices.

9. Aussi vous avez été maudits et frappés d'indigence, parce que vous m'outragez tous.

10. Apportez toutes mes dîmes dans mes greniers, et qu'il y ait de la nourriture dans ma maison; et après cela, considérez ce que je ferai, dit le Seigneur; si je ne vous ouvrirai pas toutes les sources du ciel, et si je ne répandrai pas ma bénédiction sur vous, pour vous combler d'une abondance de biens.

11. Je ferai entendre mes ordres en votre faveur aux insectes qui mangent les fruits; ils ne mangeront point ceux de vos terres; et il n'y aura point dans vos champs de vigne stérile, dit le Seigneur des armées.

12. Toutes les nations vous appelleront bienheureux; et votre terre deviendra une terre de délices, dit le Seigneur des armées.

13. Vos paroles injurieuses contre moi se sont multipliées, dit le Seigneur.

14. Et cependant vous répondez: Qu'avons-nous dit contre vous? Vous avez dit: C'est en vain que l'on sert Dieu; qu'avons-nous gagné pour avoir gardé ses commandements, et pour avoir marché avec un visage abattu devant le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

changé, moi qui suis le Seigneur votre Dieu; et vous, fils de Jacob, vous ne vous êtes point éloignés (verset 7) des péchés de vos pères.

ÿ. 8. IN QUO CONFIGIMUS TE? IN DECIMIS, ET IN PRIMITIIS. Voici un nouveau motif de reproches contre les Juifs. Dieu leur déclare qu'il est très offensé de leur négligence à payer les dîmes et les prémices dues à son temple, et à ses ministres. Il insinue aux versets 10, 11, 12 que la stérilité dont leur pays avait été affligé jusqu'alors, était une suite de leur peu de fidélité à s'acquitter de ce devoir. Il n'y a aucune apparence que ce soit la même disette dont parlent Aggée (1) et Zacharie (2), et qu'ils attribuent à la négligence des Juifs à travailler à la construction du temple. Malachie a écrit plusieurs années après ces deux prophètes.

Le terme hébreu (3) que saint Jérôme a rendu ici par *configere*, percer, outrager, est traduit dans les Septante (4) par *supplanter*, *frapper du pied*, *donner des ruades*. Vous me dites: *En quoi vous avons-nous supplanté?* Ou plutôt: *En quoi vous avons-nous frappé du pied*, comme de jeunes chevaux trop gras, qui regimbent et lancent des ruades à ceux qui les approchent? Le Seigneur fait un semblable reproche aux

fils d'Héli (5): *Quare calce abjecistis victimam meam, et munera mea?* Mais ce n'est pas le même terme dans l'hébreu. Aquila et Symmaque (6): *En quoi vous avons-nous fraudé?* De quoi vous avons-nous dépouillé?

ÿ. 9. IN PENURIA VOS MALEDICTI ESTIS. L'hébreu (7) lit ainsi tout le verset: *Vous avez été maudits de malédiction, car vous m'avez frustré, vous et toute votre nation*. Les Septante (8) sont fort différents et de l'hébreu et de la Vulgate: *Vous me regardez de travers, et avec mépris, et vous me dupez par vos supercheries*. Voilà déjà un an passé. Saint Jérôme a exprimé dans sa traduction en quoi consistait la malédiction dont le prophète parle. Il est manifeste qu'il s'agit d'une stérilité envoyée de Dieu, en punition de la négligence des Juifs à payer la dime aux prêtres.

ÿ. 14. ET QUOD EMOLUMENTUM QUIA AMBULAVIMUS TRISTES CORAM DOMINO? C'est encore une nouvelle plainte des Juifs contre le Seigneur, à laquelle le prophète va répondre. Nous nous sommes humiliés devant vous, nous avons jeûné, nous avons pris tous les signes extérieurs de la pénitence, nous nous sommes affligés, et nous avons paru devant vous dans une posture humiliée; et vous n'avez pas daigné nous regarder. *Marcher*

(1) Agg. 1. 7. 8. et 11. 20.

(2) Zach. VIII. 11. 12.

(3) ואשרתם ככה קבעניו

(4) Ἐν τίνι ἐπτεργήσαμέν σ'. Comme s'ils l'avaient dérivé de עקב

(5) 1. Reg. 1. 29. לסת הכעו בזכחי

(6) Aqu. et Sym. apud Theodoret. hic. Ἐν τίνι ἀπεστερήσαμεν σέ.

(7) כסארה אתה נארים וחתני אתה קבעים הגוי כלו

(8) Les Septante: Ἀποδλέποντες ὑμεῖς ἀποδλέπετε, καὶ ἐμὲ ὑμεῖς πτερνίζετε, τὸ ἔτος συνετέλεσθη. Il y a beaucoup d'apparence qu'il faut lire ἔθνος, au lieu de ἔτος, suivant la remarque de saint Jérôme.

15. Ergo nunc beatos dicimus arrogantes; siquidem ædificati sunt facientes impietatem, et tentaverunt Deum, et salvi facti sunt.

16. Tunc locuti sunt timentes Dominum, unusquisque cum proximo suo; et attendit Dominus, et audivit, et scriptus est liber monumenti coram eo timentibus Dominum, et cogitantibus nomen ejus.

17. Et erunt mihi, ait Dominus exercituum, in die qua ego facio, in peculium; et parcam eis, sicut parcat vir filio suo servienti sibi.

15. C'est pourquoi nous n'appellerons maintenant heureux que les hommes superbes, puisqu'ils s'établissent en vivant dans l'impunité; et qu'après avoir tenté Dieu, ils se tirent de tous les périls.

16. Mais ceux qui craignent le Seigneur ont tenu dans leurs entretiens un autre langage; aussi le Seigneur s'est rendu attentif à leurs paroles; il les a écoutés, et a fait écrire un livre, qui doit lui servir de monument en faveur de ceux qui craignent le Seigneur, et qui s'occupent de la gloire de son nom.

17. Et dans le jour où je dois agir, il seront, dit le Seigneur des armées, le peuple que je me réserve; et je les traiterai avec indulgence, comme un père traite son propre fils, qui le sert.

COMMENTAIRE

triste, ambulare tristis, marque la disposition d'un homme affaibli par le jeûne, exténué de douleurs ou de mortifications. Le Fils de Dieu ne veut point que ses disciples affectent de paraître tristes, lorsqu'ils jeûnent (1); et l'Écriture exprime ordinairement par ces mots, *affliger son âme* (2), le jeûne, la componction, la pénitence. Les Septante (3): *Nous avons marché comme suppliants en la présence du Seigneur*. Plusieurs exégètes (4), traduisent l'hébreu (5) par: *Nous avons marché dans le deuil*, ou avec des habits noirs, en présence du Seigneur; le chaldéen, *dans un esprit abaissé*, avec humilité. Mais il vaut mieux l'entendre d'un visage triste (6), sombre, morne, affligé.

ÿ. 15. BEATOS DICIMUS ARROGANTES; SIQUIDEM ÆDIFICATI SUNT. *Nous appellerons heureux les hommes superbes, puisqu'ils s'établissent*, en vivant dans l'iniquité. A la lettre (7): *Nous estimerons heureux les superbes, puisque ceux qui commettent l'iniquité, sont fortement établis*; ils ont une postérité nombreuse et florissante (8). Les Septante (9): *Nous appelons heureux les étrangers*; les peuples qui ne vous connaissent et ne vous servent point.

TENTAVÉRUNT DEUM, ET SALVI FACTI SUNT. *Après avoir tenté le Seigneur, ils se tirent de tout péril. Ils éprouvent le Seigneur* (10); ils mettent sa patience à l'épreuve; ils l'offensent impunément et se sauvent de tout danger. Les Septante (11): *Ils ont résisté au Seigneur, et ont été garantis*.

ÿ. 16. TUNC LOCUTI SUNT TIMENTES DOMINUM... ET ATTENDIT DOMINUS... ET SCRIPTUS EST LIBER MONUMENTI CORAM EO. Les justes, scandalisés de tels discours, se sont dit entre eux: Le Seigneur a écouté les discours insolents des impies, qui l'accusent d'injustice; il les a écoutés, et il a fait écrire un livre, qui sera un jour ouvert et qui vaincra ces murmureurs de l'injustice de leurs plaintes. Les Septante l'entendent dans un sens contraire (12): *Voilà ce qu'ont dit contre le Seigneur ceux qui le craignent*. Voilà les plaintes qu'ils ont formées. Le texte hébreu (13) est plus favorable à la Vulgate. Cependant nous voyons dans l'Écriture que de saints personnages comme David (14) et Jérémie (15), ont été ébranlés en voyant la prospérité des méchants, et n'ont pu s'empêcher de s'en plaindre. *Ce livre* dans lequel le Seigneur enregistre ses amis et ses serviteurs, n'est autre chose que sa justice infinie, qui rend toujours intailliblement à chacun selon ses mérites. L'Écriture nous représente assez souvent le Seigneur comme un monarque qui tient le rôle de ses troupes et de ses officiers, et comme un juge qui rend la justice suivant ce qui est inscrit dans ses mémoires et dans son livre (16). Les Grecs disaient que Jupiter écrivait sur ses tablettes les injustices des méchants (17).

ÿ. 17. ERUNT MIHI IN PECULIUM; ET PARCAM EIS, SICUT PARCAT VIR FILIO SUO. Le terme hébreu (18) *segoullâh*, signifie proprement une chose précieuse

(1) Matt. vi. 16. Nolite fieri sicut hypocritæ tristes.

(2) Levit. xvi. 29; xxiii. 27. 29. 32. - Dan. x. 12.

(3) Εἰ παρευσθήμεν ἰκέται πρὸ προσώπου Κυρίου.

(4) Tig. Cast. Drus. Jun. Tremel. Pisc.

(5) כי הנהנו קדריני מפני יהוה

(6) Grot. Vatab. Vide Psalm. xxxvii. 7; xli. 10; xlii. 2.

(7) אנהנו מאשרים זדים נב נכנו עשי רשעה

(8) Voyez Genes. xvi. 2; xxx. 3. - Exod. 1. 21.

(9) Καὶ νῦν ἡμεῖς ἡμαρτίζομεν ἀλλοτρίους, etc. Ils ont lu זרים au lieu de זדים

(10) נב כהנו אלהים ויבטרו

(11) Les Septante: Καὶ ἀντέστησαν Θεῷ, καὶ ἔσωθησαν.

(12) Ταῦτα κατέλεθησαν, ὅτι φοβούμενο: τὸν Κύριον, etc.

(13) או נדברו יראי יהוה

(14) Psalm. lxxii. et seq.

(15) Jerem. xii. 1. 2. et seq.

(16) Exod. xxxii. 32. - Psalm. lxxviii. 29; cxxviii. 16. - Isai. xxxiv. 16. - Dan. vii. 10. - Apoc. xx. 12.

(17) Euripid. Τὰ ἀδικήματα ἐν Δίῳ δελτοῦ πτυγαῖς γράφεσθαι.

(18) והיו לי... סגולה וחכלתי עליהם כאשר יחמל איש על בנו Vide Exod. xix. 5.

18. Et convertimini, et videbitis quid sit inter justum et impium; et inter servientem Deo et non servientem ei.

18. Vous changerez alors de sentiment, et vous verrez quelle différence il y a entre le juste et l'injuste, entre celui qui sert Dieu, et celui qui ne le sert point.

COMMENTAIRE

qu'on met à part, et qu'on conserve soigneusement, comme de l'or, des pierreries, etc. *Peculium*, en latin, marque le gain qu'un esclave fait en son propre nom, ce qui est à lui en propre. Les Septante (1): *Ils feront mon héritage*, ce que

j'ai acheté, ce qui est à moi en particulier, *et je les choisirai, comme un père choisit son fils*. Aquila (2): *Ils seront mon bien propre, et je les épargnerai comme un père épargne son fils*. Je les traiterai doucement en bon père.

(1) Les Septante : Καὶ ἔσονται μοι εἰς περιποίησιν, καὶ αἰρετιῶ αὐτοῦ ὅν τρόπον αἰρετίζει ἄνθρωπος τὸν υἱὸν αὐτοῦ.

(2) Ἐσονται μοι εἰς περιούσιον, καὶ φείσομαι, ὡς φείδεται ἄνθρωπος τοῦ υἱοῦ αὐτοῦ. Hieron. et Theodor.

CHAPITRE IV

Jour de vengeance contre les méchants et de salut pour les justes. Avènement d'Élie. Conversion future des Juifs.

1. Ecce enim dies veniet succensa quasi caminus; et erunt omnes superbi et omnes facientes impietatem stipula; et inflammabit eos dies veniens, dicit Dominus exercituum, quæ non derelinquet eis radicem et germen.

2. Et orietur vobis timentibus nomen meum Sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus; et egrediemini, et salietis sicut vituli de armento.

3. Et calcabitis impios, cum fuerint cinis sub planta pedum vestrorum, in die qua ego facio, dicit Dominus exercituum.

1. Voilà qu'un jour viendra semblable à une fournaise ardente: tous les superbes, et tous ceux qui commettent l'impiété, seront alors comme de la paille; et ce jour qui doit venir, les embrasera, dit le Seigneur des armées, sans leur laisser ni germe ni racine.

2. Mais le Soleil de justice se lèvera pour vous, qui avez une crainte respectueuse de mon nom; et vous trouverez votre salut sous ses ailes. Vous sortirez alors et vous bondirez de joie comme les jeunes bœufs d'un troupeau.

3. Vous foulerez aux pieds les impies, lorsqu'ils seront devenus comme de la cendre sous la plante de vos pieds, en ce jour où j'agirai moi-même, dit le Seigneur des armées.

COMMENTAIRE

Ÿ. 1. ECCE DIES VENIET SUCCENSA QUASI CAMINUS. C'est la continuation du chapitre précédent, où le prophète satisfait aux plaintes de ceux qui, voyant la prospérité des méchants en ce monde, en étaient scandalisés, et en prenaient occasion de murmurer contre la justice de Dieu. Le Seigneur ne dissimulera pas toujours; le temps de la vengeance viendra enfin. Ce sera à l'égard des méchants comme un feu qui consumera la paille, et qui brûlera tout ce qu'il rencontrera. Ce jour de vengeance est celui de la guerre des Romains contre les Juifs. Le feu de la guerre s'allumera dans Juda, et s'attachera aux plus méchants de la nation. Dieu les rassemblera de toutes les parties du monde, pour les enfermer dans Jérusalem à la fête de Pâque (1); afin que tous ensemble, ils portent la juste peine de leurs péchés. Ce malheur tombera principalement sur ceux qui ont dit (2): *Que le sang de Jésus retombe sur nous et sur nos enfants*. La justice du souverain Dominateur saura, dans ce jour-là, démêler les innocents d'avec les coupables. Les chrétiens, prévoyant ce dernier malheur de Jérusalem et de la nation des Juifs, se retirèrent ailleurs (3), jusqu'à ce que cette tempête fût apaisée. Tout ce qui est dit ici à la lettre du dernier siège de Jérusalem par les Romains, est aussi appliqué au jugement dernier; et les pères l'entendent plus ordinairement en ce dernier sens, de même que ce qui est dit dans l'Évan-

gile (4), où Jésus-Christ joint l'un avec l'autre, les signes de la destruction de Jérusalem, et ceux du jugement dernier de la nation juive.

ERUNT OMNES SUPERBI. Les Septante (5): *Tous les étrangers*, comme au chapitre précédent, Ÿ. 16. Aquila lit: *Les superbes*, comme la Vulgate.

Ÿ. 2. ORIETUR VOBIS TIMENTIBUS NOMEN MEUM SOL JUSTITIÆ, ET SANITAS IN PENNIS EJUS. Ceux qui craindront le Seigneur, verront venir le souverain Juge avec la même joie qu'un homme, plongé dans les ténèbres, voit paraître la lumière du soleil, dont l'éclat, la chaleur et les rayons lui rendent en quelque sorte la santé et la vie, en lui donnant la joie et la lumière. Les ailes du soleil, ne sont autres que ses rayons. Les Hébreux se représentaient le soleil et l'aurore (6), comme des corps ailés, de même à peu près que les païens donnaient des chevaux et un char au soleil. Ce sont des expressions poétiques et figurées.

EGREDIEMINI, ET SALIETIS SICUT VITULI DE ARMENTO. L'hébreu (7): *Vous sortirez, et vous bondirez comme des veaux gras*. A la vue de Jésus-Christ, du Soleil de justice, les fidèles se livreront aux éclats d'une vive allégresse, comme les jeunes animaux qui bondissent sur le gazon, quand le soleil a réchauffé la terre et chassé les frimas.

Ÿ. 3. CALCABITIS IMPIOS, CUM FUERINT CINIS SUB PLANTA PEDUM VESTRORUM. Vous serez comme des veaux qui bondissent, et qui écrasent leurs

(1) Vide Joseph. de Bello.

(2) Matt. xxvii. 25.

(3) Euseb. hist. Eccles. lib. iii. c. 5.

(4) Matt. xxiv. 3. et seq. - Marc. xiii. 4. 5. et seq. - Luc. xxi. 5. 6. et seq.

(5) Hebr. שׁוֹרֵי Les Septante: Ἀλλόφυλοι. Aq. Ὑπερηφανεῖς. Theod.

(6) Vide Psalm. cxxxviii. 9. Heb. Si sumpsero pennas auroræ, כנפֵי שׁוֹרֵי

(7) ויצאתם כעגבנין כבֵּשֶׁת

4. Mementote legis Moysi, servi mei, quam mandavi ei in Horeb ad omnes Israel, præcepta et iudicia.

5. Ecce ego mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis.

6. Et convertet cor patrum ad filios, et cor filiorum ad patres eorum; ne forte veniam, et percutiam terram anathemate.

4. Souvenez-vous de la loi de Moïse mon serviteur, que je lui ai donnée sur la montagne d'Horeb, afin qu'il portât à tout Israël mes préceptes et mes ordonnances.

5. Voilà que moi, je vous enverrai le prophète Élie, avant que le grand et épouvantable jour du Seigneur arrive.

6. Et il réunira le cœur des pères avec leurs enfants, et le cœur des enfants avec leurs pères, de peur qu'en venant, je ne frappe la terre d'anathème.

COMMENTAIRE

ennemis sous leurs pieds. Ces ennemis, si fiers aujourd'hui, ne seront qu'une cendre, qu'une poussière vague. Les Juifs sont détruits, la plupart sont morts et ne sont plus que cendre, après la ruine de Jérusalem; les chrétiens n'ont rien souffert durant cette guerre terrible. Ils foulent aux pieds les cendres de Jérusalem, ils s'établissent sur ses ruines, rebâtissent *Ælia Capitolina* qui devint même le siège d'un évêché. Les Juifs n'y purent mettre le pied sous peine de mort (1).

Ÿ. 4. MEMENTOTE LEGIS MOYSI. Soyez fidèles à l'observer jusqu'à ce que l'ange du Seigneur paraisse. Jusqu'à cette époque, il n'y aura plus de prophète dans Juda. C'est fini : la Judée va faire silence en attendant *Celui qui doit venir*. Souhaitez donc ardemment le jour de votre délivrance, et l'apparition du divin Précurseur, qui viendra *dans l'esprit et avec la vertu d'Élie* (2), pour vous conduire au *Dominateur que vous attendez, et à l'Ange de l'alliance que vous désirez* (3) depuis si longtemps.

Ÿ. 5. ECCE EGO MITTAM VOBIS ELIAM PROPHE-TAM (4), ANTEQUAM VENIAT DIES DOMINI MAGNUS ET HORRIBILIS. On peut entendre ceci tant du premier que du second avènement de Jésus-Christ. Avant la naissance du Sauveur, parut Jean-Baptiste. Avant la prédication et la manifestation de Jésus-Christ dans le monde, ce précurseur l'annonça, le désigna, le montra, le reconnut devant ses disciples et devant les Juifs. Quoique la naissance temporelle de Jésus-Christ ait paru faible et indigne de la majesté divine, elle fut pourtant redoutable pour les Juifs, par rapport aux suites terribles qu'elle eut à leur égard. Le prophète semble avoir eu principalement en vue ce premier avènement. Jésus-Christ, dans l'Évangile (5), nous dit expressément que Jean-Baptiste est Élie, que les Juifs attendaient; que ce précurseur était

venu dans le monde avec le zèle, et avec la vertu d'Élie, pour convertir les incrédules. Il ajoute ailleurs (6) que les Juifs ne l'ont point écouté; mais qu'ils l'ont traité comme ils ont voulu, et qu'ils en feront de même à son égard.

Cependant Notre Seigneur donne à entendre dans l'Évangile qu'Élie doit venir plus tard, mais ces textes ne sont pas exempts de toute difficulté (7). Aussi les pères (8), et les commentateurs juifs et chrétiens voient ordinairement dans ce passage le jugement final, et le dernier avènement du Sauveur; la lettre présente ce sens tout naturellement à l'esprit. C'est la tradition constante de la Synagogue et de l'Église, que le prophète Élie viendra réellement, et en personne, avant la fin du monde, pour s'opposer à l'Antéchrist, et pour rappeler les Juifs à Jésus-Christ. La venue de saint Jean-Baptiste, la destruction du temple et celle de Jérusalem, quoique bien réelles en elles-mêmes, n'étaient que des figures de l'apparition personnelle et effective d'Élie à la fin des siècles, et du jugement terrible que le Seigneur exercera contre tous les hommes qui ont violé ses saintes lois, et qui se sont abandonnés au crime.

Ÿ. 6. CONVERTET COR PATRUM AD FILIOS, ET COR FILIORUM AD PATRES. Élie réunira l'Église avec la Synagogue, Jésus-Christ sera le centre de cette réunion; les deux peuples n'en feront plus qu'un; il n'y aura qu'une foi et une Église. Les Juifs, comme plus anciens, sont nommés les pères; et les gentils convertis, comme plus nouveaux dans la connaissance du vrai Dieu, sont appelés les enfants. L'antipathie et la jalousie des deux peuples cesseront (9): *Ephraïm non emulabitur Judam, et Judas non pugnabit contra Ephraïm*.

Saint Jean-Baptiste travailla avec tout le zèle dont il était capable, à réunir les pères aux en-

(1) Euseb. Hieronym. in Jerem. xviii. et in Sophon. 1.

(2) Luc. 1. 17.

(3) Malach. iii. 1.

(4) Les Septante : Ἡλίαν τὸν Θεσβίτην. Ita edit. rom. Theodoret. Hieronym. sed Complut. Ἡλίαν τὸν Προφήτην.

(5) Matt. xi. 14. et xvii. 11. 12. - Marc. ix. 11. 12. - Luc. i. 17; ix. 8.

(6) Matt. xvii. 12.

(7) Matt. xvii. 11. - Marc. ix. 11.

(8) Ita Justin. Mart. Dialog. cum Tryphone. - Tertull. lib. de anima, c. 35. 50. - Martyr. Hippolyt. serm. de Anti-Christo. - Chrysost. homil. lviii. in Matth. - Ambros. in Luc. lib. 1. - Hieronym. in cap. x. Matt. et in cap. xvii. et in Malachiam hic. - Theodoret. hic. - Cyrill. Alex. in hunc loc. - Aug. de Civit. lib. xx. c. 29. - Greg. Mag. homil. vii. in Evangelia, et alii plures. Vide si placet, Mai-venda, de Anti-Christo, lib. ix. c. 6. - Sanct. hic. - Natal. Alex. hist. vet. Test. t. ii. Dussert. 6.

(9) Isai. xi. 13.

fants, et les enfants aux pères, en prêchant par sa vie et par ses paroles; en exhortant, en reprenant avec force les abus et les dérèglements qui régnaient parmi les Juifs de son temps, et en les rappelant à la sainteté, à la foi même de leurs ancêtres, dont ils s'éloignaient si fort par leurs mœurs (1). Il leur disait qu'en vain ils se flattaient d'être fils d'Abraham (2), puisqu'ils imitaient si mal sa fidélité et son obéissance. Il les menaçait de la colère prochaine du Seigneur, en leur disant que la cognée était déjà au pied de l'arbre, pour l'abattre (3). Enfin il n'omit rien pour les réconcilier avec leurs pères, les patriarches et les prophètes, en les exhortant à reconnaître Jésus-Christ, que leurs ancêtres avaient prédit, attendu, désiré et adoré avant qu'il parût dans le monde.

Cette expression : *Convertet cor patrum ad filios*, peut signifier qu'il réconciliera les pères avec leurs enfants, et les enfants avec leurs pères (4). Lorsqu'on dit que le père est armé contre le fils, et le fils contre le père, cette expression marque une extrême division, une guerre cruelle et intestine. Voyez *Mich. vii. 5.6. Jerem. ix. 4. et xlvii. 3. Et Mall. x. 35*. En annonçant la venue du Sauveur, saint Jean-Baptiste a véritablement réuni les pères et les enfants, les Juifs et les païens; ou les anciens patriarches, avec ceux des Juifs qui voulurent bien écouter et pratiquer ses instructions. Le Messie compléta et confirma son œuvre; les hommes vraiment religieux s'attachèrent à lui; quant aux autres, la guerre subsista,

comme il le déclare lui-même, *Matt. x. 35 : Non veni pacem mittere, sed gladium*. Il leva les difficultés, et éclaircit tous les points contestés dans l'explication de la loi et des prophètes. Il réunit dans sa personne tout ce qui paraissait contradictoire dans les Écritures; il se montra tout à la fois Dieu et homme, mortel et immortel, maître et serviteur, faible et tout-puissant.

Enfin on peut entendre cet endroit, en disant qu'il *convertira les pères aussi bien que leurs enfants, et les enfants aussi bien que leurs pères* (5); qu'il les ramènera les uns et les autres au vrai culte du Seigneur. *Les enfants avec les pères*, marquent une conversion générale de tous les Juifs sans exception, telle que celle qui arrivera à la fin du monde (6): *Donec plenitudo gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fiet*.

NE FORTE PERCUTIAM TERRAM ANATHEMATE (7). *De peur que je ne dévoue toute la terre à l'anathème*; comme ces villes et ces pays, d'où l'on extermine les habitants, et que l'on dévoue à une perte entière (8). Les Septante (9): *De peur que je ne frappe le pays absolument*; que je ne le perde sans ressource. Il semble par cet endroit, que les menaces qu'on lit ici, regardent plutôt la ruine de Jérusalem, que le jugement dernier; car, à la fin des siècles, Dieu menacerait-il en ces termes: *Convertissez-vous, si vous ne voulez pas que je détruise le pays sans ressources? La conversion du peuple dans cette circonstance, empêcherait-elle la transformation de la terre?*

(1) *Aug. de Civit. lib. xx. c. 29. - Greg. Moral. lib. xi. c. 10. - Hieron hic. Sanct. n. 19.*

(2) *Luc. iii. 8.*

(3) *Ibid. 9.*

(4) *Confer Eccli. xlviii. 10. - Luc. i. 17. Ut convertat corda patrum in filios.*

(5) *Hebr. על אבות על בני יולב בני על אבות על בני* La préposition על se prend souvent pour avec, par dessus. *Genes. xxxii. 11. Nec percutiat matrem cum filiis. על בני*

(6) *Rom. xi. 26.*

(7) *ען אבות והבית הארץ*

(8) *Deut. vii. 26. vii. 17.*

(9) *Μη ἐλθὼν πατάξω τὴν γῆν ἀρδῆν.*

ANALYSIS BIBLICA

AUCTORE KILBER

EMENDATA ET PER SUCCESSIONEM CAPITUM

A J.A. PETIT ORDINATA

	Pages		Pages
PROPHETIA DANIELIS		II. Tentata experimento, per transactionem inter præfectum et postulatorem constitutam capto: 10-13.	28
PARS HISTORICA		III. Approbata felici eventu tentaminis, et corporis elegantia per ciborum communium usum aucta. 14-16.	"
INTRODUCTIO	1	III ^o <i>Sapientiae donum</i>	
SECTIONO I		I. Litterarium quatuor juvenibus datum; propheticum autem et somniorum hermeneuticum Danieli additum: 17.	"
HISTORIA DANIELIS SUB REGE NABUCHODONOSORE		II. Eximium omnium et supra sodalium ac magorum scientiam præcellens, deprehensem a rege ipso profectus tentatore: 18-20.	29
§ I. — DANIELIS ET SOCIORUM VIRTUS AC SAPIENTIA		III. Celebre officii ac diuturnum annis in Daniele. 21.	"
Caput I.		§ II. SPECIMEN SAPIENTIAE DANIELI DIVINITUS CONCESSÆ	
I ^o <i>Prolegomena narrationis</i>		Caput II.	
I. Mentio de Joakimo victo, et parte vasorum sacrorum a Nabuchodonosore Babylonem translata. §. 1, 2.	25	I ^o <i>Occasio illius quærendæ</i>	
II. Mandatum regium de nobilioribus inter captivos pueris seligendis, alendis, et ad regis servitium instituendis. 3-5.	26	I. Remota, somnium regis. orta hinc perturbatio mentis, et ex hac oblivio somnii. §. 1.	30
III. Delectus inter hos Danielis et trium sociorum, cum eorum nominibus, tum patriis, tum chaldæis recens impositis. 6, 7.	27	II. Propinqua,	
II ^o <i>Virtus religionis</i>		1 ^o Evocatio magorum ad regem; 2.	"
I. Conspicua, in proposito servandæ juxta legem abstinentiæ ab im-mundis, gratia præfecti divinitus conciliata comprobato: 8, 9.	"	2 ^o Sermo primus	
		1. Regis, somnium sibi visum, sed nunc ignoratum dicentis; 3.	31
		2. Magorum, somnii enarrationem postulantium, et interpretationem spondentium. 4.	"

	Pag.		Pag.
3 ^o Sermo secundus		§ III. RELIGIOSA SOCIORUM CONSTANTIA.	
1. Regis, sub comminatione et promissione, urgentis tum indicationem tum explanationem somnii; 5, 6.		<i>Caput III.</i>	
2. Magorum, insistentium priori postulato et responso. 7.	31	I ^o <i>Tentata</i>	
4 ^o Sermo tertius		I. Facto regis,	
1. Regis, tergiversationem magorum maligne exponentis, et postulatam repetentis; 8, 9.		1 ^o Statuam auream erigentis; 5. 1.	42
2. Magorum, rem impossibilem sibi imperari excipientium. 10, 11.	32	2 ^o Adorationem illius omnibus imperantis, et pœnam ignis non obsequentibus sanctis; 2-6.	43
5 ^o Sententia contra magos ab irato rege edita et promulgata. 12, 13.		3 ^o Populum universum sacrilege obsequiosum habentis. 7.	44
III. Proxima,		II. Accusatione populari contra Danielis socios, adorationem imperiam recusantes, delata ad regem. 8-12.	
1 ^o Periculum hinc etiam Danieli et sociis enatum; 13.		III. Examine mox instituto,	
2 ^o Ratio sententiæ regiæ exquisita a Daniele, et exposita ab Arioch; 14, 15.		1 ^o Rege irato in factum inquirente, adorationem imperante, et minas repetente; 13-15.	45
3 ^o Supplicatio Danielis ad regem, pro mora impetranda, facta et ratihabita. 16.	33	2 ^o Juvenibus imperata recusantibus, Dei veritatem confisus, vel ad mortem etiam potius, quam ad scelus paratis. 16-18.	"
II ^o <i>Studium illius obtinendæ</i>		IV. Sententia regis	
I. Pium et sollicitum in petendo; 17, 18.		1 ^o Prolata cum exaggeratione furoris ac pœnæ; 19, 20.	"
II. Felix in perspicendo; 19.		2 ^o Mandata executioni, cum damno ministerum, sine noxa damnatorum. 21-24.	46
III. Gratam in accipiendo,		II ^o <i>Illustrata</i>	
1 ^o Cum reddita Deo benedictione; 20.	34	I. Oratione Azariæ,	
2 ^o Cum agnita Dei perfectione. 21, 22.	"	1 ^o Benedictis justitiam judiciorum divino- rum contra Judæos et Jerusalem; 25-28.	"
3 ^o Cum addita beneficentiæ divinæ celebratione. 23.	"	2 ^o Confitentis peccata populi, et pœnas juste inflictas; 29-33.	"
III ^o <i>Ratio illius manifestandæ</i>		3 ^o Obstantis per fidem patriarchis datam, per calamitatem totius gentis propositam, per veram pœnitentiam consuetis sacrificiis substitutam; 34-41.	47
I. Præambula		4 ^o Exoptantis liberationem et salutem, ad hostium confusionem et Dei gloriam. 42-45.	48
1 ^o Præcavet ulteriorem magorum cædem; 24.		II. Accessione,	
2 ^o Petit et obtinet Danieli ad regem accessum; 25.		1 ^o Pœnæ in ministros, fornacem succendentes et igne consumptos; 46-48.	"
3 ^o Spondet mysterii utriusque expositionem, a magis neuitquam, sed a solo Deo expectandam; 26-28.		2 ^o Solatii in Danielis socios, per associationem Angeli et dissipationem ignis. 49, 50.	49
4 ^o Exponit regis somniantis, Danielis explicantis, et Dei revelantis conditionem ac scopum. 29, 30.	35	III. Canticum trium juvenum,	
II. Principalis et propria		1 ^o Benedictium Deum, in templo, arca, et cælo magis laudabilem et gloriosum; 51-56.	"
1 ^o Refert et describit somnii habitum		2 ^o Evocantium ad Dei laudes, universim omnes creaturas: 57. speciatim	
1. Objectum in statua, cujus caput aureum, pectus cum brachiis argenteum, venter et femur æreum, tibiæ terreae, pars pedum altera ferrea, altera fictilis; 31-33.		1. Angelos, cælos, aquas et virtutes cælestes; 58-61.	50
2. Actionem lapidis de monte abscissi, in pedes illos incurrentis, statuam concutientis, in pulverem penitus comminuentis, et in montem magnum excrecentis. 34, 35.		2. Solem, lunam, et stellas; 62, 63.	51
2 ^o Subjungit interpretationem, et docet intelligi, 36.		3. Nubem, rorem, et ventum; 64, 65.	"
1. Per caput aureum, regnum Nabuchodonosoris; 37, 38.		4. Ignem, frigus, pruina, glaciem, et nivem; 66-70.	"
2. Per alias statuæ partes, tria aliorum succedentium regna; 39, 40.		5. Noctem et diem, lucem et tenebras, fulgura et nubes; 71-73.	"
3. Per mixtos ex argilla et ferro pedes ac digitos, regnum non solidum undecumque nec constans; 41-43.	37	6. Terram, montes et colles cum germinibus; 74-76.	"
4. Per montem ex abscisso lapide ortum, regnum omnia comprehensurum. 44, 45.	39	7. Fontes, fluvios, maria cum piscibus; 77-79.	52
III. Subsequa		8. Volucres cæli, pecora terræ cum hominibus; 80-82.	"
1 ^o Exhibet Nabuchodonosorem veri Dei adoratorem et confessorem; 46, 47.		9. Populum Israël. sacerdotes, et ministros sacros; 83-85.	"
2 ^o Ostendit Danielem ad magistratum supremum, et socios ad præfecturas evectos. 48, 49.	41		

	Pag.		Pag.
10. Justorum defunctorum animas, et sanctos adhuc vivos; 86, 87.	52	3° Per exceptionem de radice additam, reditum ejusdem ad regnum. 23.	58
11. Tres juvenes beneficium expertos, et bonitatis divinæ præcones; 88, 89.	"	II. Consilium ab interprete subjunctum aperit viam declinandæ, aut saltem mitigandæ pœnæ instantis.	"
12. Omnes Dei cultores, 90.	"	24.	"
<i>III° Comprobata</i>		<i>IV° Pars tertia narrationis.</i>	
I. Consortio angelico, a Nabuchodonosore et aulicis agnito. 91, 92.	53	I. Universim asserit prædictorum eventum. 25.	59
II. Illæso corpore et habitu, ab iisdem contemplatoribus perspecto. 93, 94.	"	I. Speciatim recenset	
III. Elogio regis, Deum horum servatorem confitentis, et sanctum uniceque colendum omnibus decernentis. 95, 96.	"	1° Tempus definitum, scilicet annum unum a prædictione evolutum; 26.	"
IV. Reddito juvenibus honore pristino cum augmento. 97.	54	2° Occasionem et causam, nempe ambitionem regis de Babylone complacentiam; 27.	"
		3° Sententiam dejectionis, voce de cœlo missa promulgatam; 28-29.	"
		4° Executionem sententiæ, eadem adhuc hora peractam. 30.	"
§ IV. NARRATIO EPISTOLARIS DE SOMNIO NABUCHODONOSORIS, INTERPRETATIONE DANIELIS, ET EVENTU PRÆDICTIONIS.		III. Consecraria adjungit	
<i>I° Titulus epistolæ, a Nabuchodonosore omnibus gentibus inscriptæ,</i>		1° Reditum Nabuchodonosoris post septem annos ad sanam mentem, et agnitionem, ac laudem Dei, pro suprema sua voluntate ac potentia omnia disponentis; 31, 32.	60
I. Salutem precatur; 98.	"	2° Regnum, formam, et auctoritatem, ex optimatum voto et cum magnificentiae augmento, eidem restituta; 33.	61
II. Mirabilia scriptori facta narrare constituit; 99.	"	3° Confessionem, et laudem Dei, in veritate et justitia superbos humiliantis, ab eodem iteratam. 34.	"
III. Magnitudinem Dei pro argumento assumit. 100.	"		
		SECTION II.	
<i>Caput IV.</i>		HISTORIA DANIELIS SUB REGIBUS BALTHASARE ET DARIO	
<i>II° Pars prima narrationis.</i>		§ I. SUB BALTHASARE	
I. Somnium		<i>Caput V.</i>	
1° Nabuchodonosori visum et terrificum, 1. 1, 2.	55	<i>I° Ænigma.</i>	
2° Magis ad solvendum propositum, non vero solutum; 3, 4.	"	I. Propositum regi,	
3° Ad Daniele, cum certa solutionis spe, delatum. 5, 6.	"	1° Sub convivium magnificentissimum; 1. 1.	62
II. Schema somnii:		2° Ob abusum vasorum sacrorum, et contumeliam veri Dei; 2-4.	"
1° Videtur arbor in terræ medio robustissima, altissima, latissima, fertilissima, et alimentis volucrum ac animalium sufficiens; 7-9.	56	3° Per verba manu apparente parieti aulæ inscripta; 5.	"
2° Auditur vigilis vox, imperans hujus arboris cædem, radice tamen ejus salva, sed catenis adstricta; 10-12.	"	4° Cum ingenti perturbatione et terrore regis, rem novam conspicientis. 6.	63
3° Intelligitur agi de homine per septem annos bestiæ assimilando; idque ad postulationem vigilum et manifestationem supremi Dei dominii. 13, 13.	57	II. Communicatum a rege cum magis,	
III. Sensus schematis		1° Illo promissis amplissimis hos ad explanationem excitante; 7.	"
3° Postulatus per Nabuchodonosorem a Daniele; 15.	"	2° His facultatem sibi deesse fatentibus; 8.	"
2° Suspensus per horam a Daniele, sed ad instantiam regis, præmissa voto, denique dari cœptus. 16.	"	3° Priore hinc et optimatibus vehementer perturbatis. 9.	"
<i>III° Pars secunda narrationis.</i>		<i>II° Solutionis obtinendæ ratio</i>	
I. Interpretatio docet designari		I. Suggesta a regina,	
1° Per speciem arboris, Nabuchodonosorem ejusque monarchiam; 17-19.	58	1° Interpretem mysterii jam comprobatum in regno præsentem asserente; 10, 11.	64
2° Per actionem a vigili imperatam, mutationem Nabuchodonosoris futuram; 20-22.	"	2° Daniele hunc esse indicante. 12.	"
		II. Inita a rege,	
		1° Daniele ad se evocante; 13.	"
		2° Æstimationem de eo suam, ex fama conceptam, declarante; 14.	"

	Pag.		Pag.
3° Magorum impotentiam enarrante; 15.	64	IV. Illatum et incumbens,	
4° Ipsi ad solutionem promissis excitante. 16.	" "	1° Per missionem Danielis in lacum leonum; 16.	69
III° <i>Solutionis obtentæ periocha.</i>		2° Cum cautela tamen, et signaculis ostio lacus additis; 17.	70
I. Præfatio Danielis, munera recusantis, et interpretationem promittentis. 17		3° Nec sine tædio regis, incœnis et per totam noctem insomnis. 18.	" "
II. Sermo ejusdem, solutioni præmissus,		II° <i>Indemnitas ejusdem</i>	
1° Commemorat Nabuchodonosoris		I. Indagata a rege,	
1. Magnitudinem et potentiam primam divinitus concessam; 18, 19.		1° Primo mane ad lacum festinante; 19.	" "
2. Superbiam dein amissionem regni et commercii humani, donec respisceret, a Deo castigatam; 20, 21.		2° Danielem inclamante et alloquente. 20	" "
2° Exprobrat Balthasari arrogantiam, ingratitude, sacrilegum vasorum abusum, et cultum idololatricum; 22, 23.		II. Comperta, Daniele	
3° Indicat hanc esse causam decreti ad patriem scripti. 24.		1° Regem salutante; 21.	" "
III. Solutio ipsa data,		2° Dei tutelam et suam innocentiam contestante. 22.	76
1° Primum per lectionem trium vocabulorum; 25.		III. Vindicata, ad regis mandatum,	
2° Deinde per sensum et explicationem eorumdem. 26-28.	65	1° Daniele salvo e lacu educto; 23.	" "
IV. Honor solventi a rege collatus. 29.		2° Satrapis cum omni familia in lacum conjectis, et per leones consumptis. 24.	" "
IV° <i>Complementum vaticinii,</i>		IV. Celebrata edicto regio, 25.	71
I. Cæde Balthasaris subeamdem noctem secuta: 30.		1° Deum Danielis venerandum omnibus pronunte 26.	" "
II. Regno ad Darium Medum sexagenarium translato. 31.		2° Ejusdem potentiam, miraculorum operatricem, et in liberatione Danielis conspicuam celebrante. 28.	" "
		III° <i>Prosperitas Danielis</i> reliquo Darii regnantis tempore constans. 28.	" "
		PARS PROPHETICA	
		SECTIO I	
		PROPHETIÆ DANIELI REVELATÆ	
		SUB REGIBUS	
		BALTHASARE ET DARIO MEDO	
		§ I. PROPHETIÆ REVELATÆ SUB BALTHASARE	
		<i>Caput VII.</i>	
		I° <i>Anno regni primo.</i> 1.	73
		I. Visio bestiarum quatuor e mari totidem ventis turbato surgentium	
		1° Generatim proponitur; 2. 3.	" "
		2° Speciatim descripta exhibet	
		1. Leænam alis instructam et mox privatam, ac tandem humano corde donatam; 4.	74
		2. Ursum triplici dentium ordine munitum, et ad plures devorandos excitatum; 5.	" "
		3. Pardum alatum et quadricipitem; 6.	75
		4. Animal cornutum, et cujus decem cornubus tria evulsa, et aliud parvum ex eorum medio ortum, oculis et ore donatum. 7, 8.	76
		II. Spectaculum succedens	
		1° In Antiquo dierum; cujus species, thronus, ambitus, ministerium et judicium describitur; 9, 10.	78
		2° In bestiis; quarum quarta intersecta et combusta, tres priores potestate et longævitate multatæ notantur; 11, 12.	79
		3° In Filio hominis: cui potestas summa, cum imperio in omnes, ab Antiquo dierum collata conspicitur. 13, 14.	" "

§ II. SUB DARIO MEDO.

*Caput VI.*I° *Periculum Danielis*

I. Natum

1° Partim occasione honoris præcipui, quam Darius Danieli, primariis tribus ministris eum accensendo et supremum etiam designando, contulit; 1-4.

2° Partim æmulatione et invidia satraparum, quantumvis nihil mali in Daniele inventientium. 4.

II. Concitatum a satrapis,

1° Consilium et medium perdendi Danielis ex ejus religione desumentibus; 5.

2° Idem regi subdole proponentibus, sub formula petitionis. 6.

1. Ne quis triginta dierum spatio quidpiam a quopiam, præterquam a rege, rogare ausit; 7.

2. Ut hoc decretum sub mortis pœna sanciat, et violari a nemine queat; 8.

3° Assensum regum obtinentibus. 9.

III. Propius admotum,

1° Per Danielem, more consueto preces ad Deum domi suæ fundentem et a satrapis observatum; 10, 11.

2° Per satrapas Danielem hinc legis violatæ reum accusantes; 12, 13.

3° Per regem, tergiversatum quidem aliquandiu, sed urgentibus satrapis deum cedentem, 14-16.

	Pag.		Pag.
III. Interpretatio utriusque		IV. Conclusio	
1 ^o Rogata universim a Daniele; his visis perterritio; 15, 16.	79	1 ^o Gabrielis visionem, longo post tempore complen lam, occultari iubentis; 26.	30
2 ^o Reddita ab assistentium uno, enuntiante per quatuor bestias totidem regna intelligi; quibus dein regnum sanctorum sempiternum succedat; 17, 18.	80	2 ^o Danielis, languore hinc et morbo aliquandiu afflicti, postea quidem officium suum agentis, sed sensum visionis integrum non scientis. 27.	"
3 ^o Desiderata speciatim de bestia quarta, iterato hic descripta; 19-22.	"	§ II. PROPHETIÆ REVELATÆ SUB DARIO MEDO	
4 ^o Data ab eodem assistente,		<i>Caput IX.</i>	
1. Exponente bestiam hanc de regno quarto, superiore prioribus et vastatore universi; cornua decem, de decem regibus; cornu singulare alia tria conterens, de rege tres alios subigente; 23, 24.	"	<i>I^o Prævia ad prophetiam:</i>	
2. Describente hujus blasphemias, tyrannidem, et dominatum per tres annos cum dimidio, ac interitum tandem decretum; 25, 26.	81	I. Danielis conjectura de proximo captivitatis fine,	
3. Addente mentionem de regno Dei sempiterno cum sanctis communicato. 27.	"	1 ^o Facta anno regis primo; §. 1.	90
IV. Conclusio narrationis facta a Daniele, suum dolorem et observatum cum silentio secretum confesso. 28.	"	2 ^o Desumpta ex sermone Dei ad Jeremiam; 2.	"
<i>Caput VIII.</i>		3 ^o Comitata proposito deprecandi Deum in jejuniis et pœnitentia. 3.	"
<i>II^o Anno regni tertio</i>		II. Oratio ejusdem.	
I. Visio, Danieli in porta Ulai urbis Susæ consistenti facta. §. 1, 2.	82	1 ^o Incipit ab invocatione et laude Dei; 4.	91
1 ^o Arietis, duobus cornubus, quorum unum altero majus, instructi, contra tres mundi plagas ventilalis, et omnes bestias subigentes; 3, 4.	"	2 ^o Procedit per confessionem propriæ culpæ, et natæ hinc confusionis; 5-9.	"
2 ^o Hirci, cornu ingenti armati, ab occidente contra arietem procurrentis; 5, 6.	83	3 ^o Continuat per accusationem peccatorum omni tempore commissorum, et commemorationem vindictæ a Deo sæpius immissæ; 10-14.	"
3 ^o Certaminis inter utrumque, et arietis devicti; 7.	"	4 ^o Finit per obsecrationem divinæ misericordiæ, deprecationem culpæ, et postulationem restaurandæ urbis ac templi. 15-19.	92
4 ^o Cornuum quatuor e confracto hirci cornu enatorum, et quinti ex his surgentis, ab initio modici, postea autem grandis; 8, 9.	84	<i>II^o Prophetia ipsa</i>	
5 ^o Cornu hujus quinti contra stellas et Deum protensi, et sanctuarium cum sacrificiis evertentis; 10-12.	"	I. Allata,	
6 ^o Colloquendum de vastitatis hujus duratione per annos sex cum mensibus aliquot. 13, 14.	85	1 ^o Daniele adhuc orante; 20.	93
II. Præparatio ad interpretationem:		2 ^o Gabriele sub sacrificii vespertini tempus advolante, Daniele promissis consolante, et ad attentionem excitante. 21, 23.	"
1 ^o Danielis conatus pro intelligendo mysterio; 15.	86	II. Pronuntiata,	
2 ^o Viri apparentis imperium Gabrieli datum, pro aperiendo mysterio; 16.	"	1 ^o Complexim de hebdomadis septuaginta abbreviatis, pro ablatione peccatorum, complemento prædictionum, et unctione sancti sanctorum. 24.	"
3 ^o Gabrielis accessus, alloquium Danieli conterritio factum, et pollicitatio explicacionis data. 17-19.	"	2 ^o Divisim	
III. Interpretatio		1. De hebdomadis septem, intra quas ædificetur Jerusalem; 25.	94
1 ^o Arietis, de rege Medorum et Persarum; 20.	87	2. De hebdomadis sexaginta duabus, post quas occidatur Christus, desinat esse populus Dei, et vastetur templum cum urbe; 26.	95
2 ^o Hirci, et cornu inter ejus oculos grandis, de rege Græcorum primo; 21.	"	3. De hebdomada una, in cujus dimidio primo stabiliatur novum testamentum; altero cesset lex vetus abrogata, et duret desolatio templi sempiterna. 27.	"
3 ^o Cornuum quatuor ex illo confracto enatorum, de quatuor regibus græcis, potentia minoribus; 22.	"	SECTIO II	
4 ^o Cornu quinti, de successore impudente, astuto, aliunde potente, vastatore universi, interfectore plurimorum, divinitus contrito. 23-25.	88	PROPHETIÆ DANIELI REVELATÆ SUB REGE CYRO	
S. B. — T. XI.		<i>Caput X.</i>	
		<i>I^o Apparatus historicus.</i>	
		I. Notantur circumstantiæ, scilicet	
		1 ^o Tempus, quod erat regnantis Cyri annus tertius, mensis primi dies vigesimus quartus; §. 1-4.	97
		2 ^o Status Danielis, qui erat luctu et triumpho hebdomadarum jejuniis extenuatus; 2, 3.	"
		3 ^o Locus, qui erat ripa Tigris. 2.	98

FRAGMENTA HISTORICA

§. I. HISTORIA SUSANNÆ

Caput XIII.

I^o Prosopographia

I. Susannæ :

- 1^o Secundum conjugium cum Joakim, et corporis animique habitum : §. 1, 2. 125
 2^o Secundum familiam et parentes optimos ; 3. "
 3^o Secundum habitationem et conversationem. 4. "

II. Duorum seniorum seu judicum :

- 1^o Secundum officium et animi comparationem ; 5. "
 2^o Secundum consuetudinem agendi quotidianam ; 6, 7. "
 3^o Secundum affectus propensionem, et natam ex Susannæ aspectu concupiscentiam ; 8-10 126
 4^o Secundum reciprocum affectus sui celandi studium ; 11-13. "
 5^o Secundum mutuam tandem sensuum suorum invicem aperiendorum confidentiam, et in facinus consensum. 14. "

II^o Molitio sceleris.

I. Occasio ad eandem

- 1^o Data innocenter ex parte Susannæ, cum duabus puellis ad se lavandam in hortum secedentis ; 15. 127
 2^o Captata maligne a duobus senioribus ibidem absconditis ; 16. "
 3^o Promota imprudenter ab ancillis, ad jussa heræ ex horto digressis. 17, 18. "

II. Sollicitatio scelestæ

- 1^o Facta a duobus nequam, latebras relinquentibus, et ad adulterium, interposita simul comminatione, allicientibus ; 19-21. "
 2^o Repulsa a Susanna, electionem utrinque funestam ponderante, mori tamen potius quam fœdari eligente. 22, 23. "

III. Diffamatio Susannæ

- 1^o Edita, per clamorem seniorum, clamori Susannæ prævalentium ; 24. 128
 2^o Vulgata, per ostii reserationem et famulitii curiosi accursum ; 25, 26. "
 3^o Amplificata, per mendacem seniorum calumniam et famulorum erubescientiam. 27. 129

III^o Causa criminalis

I. Inducia in forum,

- 1^o Per congregationem populi ad Joakim, et nefarium seniorum consilium ; 28. "
 2^o Per evocationem et adductionem Susannæ, familia sua stipatæ ; 29, 30. "
 3^o Per detectionem Susannæ formosissimæ, a prava seniorum cupiditate imperatam, cum fletu amicorum conjunctam ; 31-33. "
 4^o Per præstitum ab accusatoribus solemne juramentum, Susannæ tamen nec fletu, nec in Deum fiducia vacuum. 34, 35. 130

II. Actitata a senioribus

- 1^o Narrantibus, Susannam primum cum puellis hortum ingressam ; has vero dein clausis ostiis dimissas ; 36. "
 2^o Mentientibus, adolescentem prius ibidem absconditum mœchatum cum illa, ipsius vero accurrentibus, elapsam ; 37-39. "
 3^o Addentibus contra Susannam, quantumvis negare ausam, juratum testimonium. 40. "

III. Definita a populo, senioribus credente, et Susannam mortis ream pronuntiante. 41. 130

IV. Parata ad executionem :

- 1^o Susanna quidem suam innocentiam contestante ; sed mortem jam expectante ; 42, 43. "
 2^o Deo quidem querelas exaudiente, sed adhuc dissimulante ; 44. "
 3^o Ductu ad supplicii locum jam oriente. 45. 131

IV^o Peristasis judicialis.

I. Executio primum suspensa,

- 1^o Daniele juvene divinitus excitato, et mundum se a sanguine innocuo hic effundendo exclamante ; 45, 46. "
 2^o Populo hujus contradictionis rationem postulante ; 47. "
 3^o Illo, ob iniquum ex falso testimonio iudicium, quæstionem renovari postulante ; 48, 49. 132
 4^o Populo et senioribus etiam reditum festinantibus, et postulatum honorifice suscipientibus. 50. "

II. Examen dein institutum a Daniele,

- 1^o Jubente duos hos accusatores simul ac testes separari ab invicem ; 51. "
 2^o Evocante ad se primum,
 1. Eundemque, præmissa iniquitatis in iudiciis alias commissæ exprobratione, sciscitante sub qua arbore patrum sit facinus ; 52-54. "
 2. Ad hujus schinum nominantis responsum, arguente de mendacio, et pœnam mortis cum arboris nomine correspondentem præcidente ; 54, 55. "

- 3^o Accersente ad se alterum,
 1. Eundemque, præmissa libidinis alibi permissæ, hic autem rejectæ, exprobratione, similiter interrogante ; 56, 57. 133
 2. Ad hujus primum nominantis responsum, similia pronuntiante. 58, 59. "

III. Sententia demum reformata,

- 1^o Populo Deum innocentem salvatorem laudante, seniores convictos ad talionem damnante, et juxta legem Moysis occidente ; 60-62. "
 2^o Parentibus, marito et cognatis Susannæ, ob hujus innocentiam, Deum collaudantibus ; 63. "
 3^o Daniele hinc et deinceps ab omnibus honorato. 64. 134
 * Mentio subjuncta de morte Astyagis et successione Cyri in regno. 65. "

§ II. TRIPLEX DANIELIS VICTORIA.

Caput XIV.

I^o Victoria de fraudibus sacrificulorum

I. Occasio contentionis :

- 1^o Impensæ ad Beli sustentationem ingentes et quotidianæ ; regis in amorem Danielis et in cultum idoli propensio ; §. 1-3. 135
 2^o Colloquium regis cum Daniele : illo hunc de causa negati cultus interrogante, et per convivium quotidie consumptum convincere studente ; hoc unum Dei viventis cultum sibi probari respondente, et Belum non nisi idolum ex luto et ære conflatum asserente ; 4-6. 136

	Pag.		Pag.
3° Conditio mortis posita a rege sacrificulis, ni probent impensas consumi a Belo ; Danieli autem, si probaverint. 7, 8.	136	4° Oblata ab eodem bajulo, Daniele ad prandium excitante ; 36.	141
II. Tentamen susceptum		5° Sumpta a Daniele, Deum sui memorem prædicante, angelo postea Habacuc ad suam stationem restituente. 37, 38.	"
1° A sacrificulis, numero et familia multis, 9.	"	IV. Incolumitas Danielis post septiduum usurpata oculis a rege,	
1. Sub mortis pœna pollicitis, apposita Belo fercula, oclusis omnibus ostiis, absumptum iri. 10, 11.	137	1° Dei magnitudinem hunc confitente, et Daniele extrahente ; 39, 40.	142
2. Spondentibus sibi victoriam, ob introitum templi secretum. 12.	"	2° Auctores intentati in Daniele supplicii in lacum projiciente, et mox devoratos conspiciente ; 41.	"
2° A rege cibos apponente ; a Daniele etiam, cribrato cinere totum templi pavementum per servos conspergente, ostiaque claudente, et annulo regis obsignante. 13.	"	3° Deum Danielis omnibus colendum proponente, et tanquam salvatorem ac miraculorum patratores celebrante. 42.	"
III. Fallacia strophæ		PROPHETIA OSEE	
1° Adornata a sacrificulis, sub noctem, per occultum aditum, ingressis et oblata depastis ; 14.	"	INTRODUCTIO AD PROPHETAS MINORES	
2° Examinata, sed non perspecta a rege, ex vacuitate mensæ observata argumentum credulitatis suæ capiente ; 15-17.	"	INTRODUCTIO AD OSEAM	
3° Detecta a Daniele, ex vestigiis diversæ ætatis ac sexus cineri strato impressis, deceptores ostendente ; 18, 19.	138	PRÆNOTIO	
4° Declarata a sacrificulis in vincula connectis, fatentibus fraudem et aditum indicantibus ; 20.	"	Caput I.	
5° Punita a rege occisione sacrificulorum, a Daniele eversione idoli et templi. 21.	"	INSCRIPTIO PROPHETIÆ	
II° Victoria de superstitione Babyloniorum.		Nominatio cœvorum regum initium vaticinationis. ȳ. 1, 2.	
I. Draconis cultus		157	
1° A Babyloniiis celebratus ; 22.	139	§ I. ACTIO ÆNIGMATICA.	
2° A rege Danieli commendatus ; 23.	"	I° <i>Proposita signo.</i>	
3° A Daniele recusatus. 24.	"	I. Turpitudodololatriæ exhibetur sub schemate matrimonii cum fornicaria initi : ubi occurrit	
II. Cultus hujus indignitas		1° Præceptum prophetæ datum de ducendo scorto in uxorem, et applicatio fit ad scortationem spiritualem synagogæ ; 2.	
1° Ostendi permissa Danieli a rege ; 25.	"	2° Executio præcepti. 3.	
2° Demonstrata cum sarcasmo a Daniele, per ossam ex pice, adipe et pilis confectam, inditam draconi, et mortis ex diruptione viscerum secutæ procreatricem. 26.	"	II. Gravitas et successio pœnarum exhibetur sub schemate prolium ex hoc matrimonio natorum ; ubi representatur,	
III° Victoria de hominum furore et leonum voracitate.		1° Sub schemate filii, <i>Jezebel</i> appellati, extinctio tertiæ stirpis regni Israelitarum, et secuta tum perturbatio, tum depopulatio sub Theglathphalassare ; 4, 5.	
I. Furor Babyloniorum		158	
1° Irritatus, utroque facto præcedente, contra regem et Daniele ; 27.	140	2° Sub schemate filiæ, <i>absque misericordia</i> nuncupatæ, extinctio regni et translatio populi Israelitici in captivitatem, sub Salmanassare, salvo tamen Judæ regno contra Sennacherib defenso ; 6, 7.	
2° Progressus ad postulandam, sub additis in regem minis, traditionem Danielis ; 28.	"	159	
3° Plene effusus per Danielis, a rege necessitate compulsio concessi, dejectionem in lacum leonum. 29, 30.	"	3° Sub schemate filii, <i>non populus meus</i> nominati, excidium regni Judæ et captivitas Babylonica. 8, 9.	
II. Voracitas leonum, subtractis per sex dies consuetis alimentis, concitata et tamen abstinens a Daniele. 30, 31.	"	III. Reparatio damni per Ecclesiam Christi exhibetur sub figura Israelis, etiam gentiles in Deum credentes complexi : ubi opponitur	
III. Alimonia Danielis		141	
1° Parata ab Habacuc, cibis ad messorum refectionem destinatis ; 32.	"	"	
2° Deferenda illi ab eodem, ex mandato divino ; 33.	"	"	
3° Delata etiam ab Habacuc, primum excusante stationem sibi ignotam, tum per angelum capillis apprehenso, et transfato Babylonem in leonum lacum ; 34, 35.	"	"	

	Pag.		Pag.
1° Paucitati, multitudo filiorum; 10.	160	II. Comminatio pœnarum, terræ, hominibus et animalibus imminentium. 3.	170
2° Exhæredationi, adoptio in prolem; 10.	"	III. Declaratio inemendabilitatis. 4.	171
3° Divisioni Judæ et Israelis, adunatio sub uno capite Christo; 11.	"	IV. Indictio extremi supplicii, populum, pseudopphetas et synagogam oppressuri. 5.	"
<i>Caput II.</i>		<i>II° De sacerdotibus.</i>	
4° Tristi fratrum et sororis augurio, lætior promissio. ̄. 1.	161	I. Accusatio	
<i>II° Exposita verbo.</i>		1° De neglecta populi instructione; 6.	"
I. Justitia pœnæ ostenditur, proportionem indicata		2° De multitudine peccatorum, officii conditionem dehonestantium; 7.	172
1° Inter personas delinquentes, scilicet	"	3° De officii abusu ad scandalum perverso. 8.	"
1. Synagogam, tanquam matrem; 2, 3.	162	II. Indictio pœnæ	
2. Israelitas, tanquam filios. 4.	"	1° Aequalis cum pœna, populo inflicta; 9.	173
2° Inter delictum et pœnam; quia succedet	"	2° Facientis, ne satient bona acquisita, nec cessent mala commissa. 10.	"
1. Evagationi ad idola et idololatrias velut amasios, interruptio viæ; 5, 6.	"	<i>III° De tota gente.</i>	
2. Proccationi alienæ, repulsa data ab amasiis et a Deo; 7.	"	I. Accusatio Israelis cœpta	
3. Possessionibus bonorum a Deo datæ, sed perperam idolis adscriptæ, ablatio eorumdem et cultus simul publici religionis; 8-12.	"	1° De idololatrâ divinatione; 12.	"
4. Diuturnitati idololatriæ, longinquitas pœnæ; 13.	163	2° De superstitioso cultu; 13.	"
II. Amplificatio misericordiæ exponitur, promissis		3° De lascivia feminarum, impune ad idololatriam sequente. 14.	"
1° Singulari cura Dei tum per se tum per legatos; 14, 15.	"	II. Interrupta, interposito ad Judam monito,	
2° Conversione ad Deum et abiectione idololatriæ; 16, 17.	164	1° Ne is loca sacrilega aut ritus profanos frequentet; 15.	174
3° Immunitate ab omnibus malis; 18.	165	2° Ne sceleribus et pœnis Israelis participet; 16, 17.	175
4° Inito et confirmato matrimoniali fœdere cum Deo; 19, 20.	"	3° Ne communes cum eo cibos, protectores et sacrificia habeat. 18, 19.	"
5° Benedictione uberiore, maledictionem convertente in bonum. 21-24.	166	<i>Caput V.</i>	
<i>Caput III.</i>		III. Restaurata et aucta	
<i>I° Repelita signo et verbo. Ubi describitur,</i>		1° Ex scandalo aliis dato; ̄. 1.	177
I. Sub schemate assumptæ rursus in matrimonium adulteræ, benevolentia Dei synagogam in gratiam recipientis. ̄. 1, 2.	167	2° Ex hypocrisi religionis Deum haud latente; 2, 3.	"
II. Sub schemate commercii suspensi, synagoga, post Christi adventum,		3° Ex obstinatione in malo. 4.	"
1° Libera quidem a crimine idololatriæ; 3.	168	IV. Indictio pœnarum utrique regno communium: cujusmodi sunt	
2° Orbata tamen prærogativis politicis et ecclesiasticis. 4.	"	1° Confusio depressionis arrogantiam secutura; 5.	178
III. Sub schematæ redditus ad David, conversio Judæorum ad fidem Christi sub finem mundi. 5.	169	2° Derelictio a Deo incassum quæsito; 6.	"
		3° Filiorum corruptio et exterminium repentinum. 7.	"
		V. Amplificatio pœnarum,	
		1° Per immissionem belli in terram Israel; 8, 9.	"
		2° Per effusionem iræ in Judam; 10.	179
		3° Per destructionem utriusque; 11, 12.	"
		4° Per denegationem vel potius impotentiam auxilii humani contra Dei vindictam et derelictionem. 13, 15.	180
§ II. ACTIO JUDICIALIS		<i>Caput VI.</i>	
<i>Caput IV.</i>		<i>IV° De gentis pœnitentiâ.</i>	
<i>I° De popularibus.</i>		I. Expositio pœnitentiæ susceptæ,	
I. Accusatio		1° Quoad tempus, consilium et incitationem; ̄. 1.	181
1° De deficiente veritate, misericordia et scientiâ; ̄. 1.	170	2° Quoad motiva, desumpta	
2° De commisso maledicto, mendacio, homicidio, furto et adulterio. 2.	"	1. Ex reparatione damni et mali; 2.	
		2. Ex proventu bonorum, ex Christi resurrectione nascentium. 3.	"

	Pag.		Pag.
II. Deliberatio de merito Israelis et Judæ. 4.	182	II. Delicta olim commissa edicuntur :	
III. Convictio de defectibus pœnitentiæ ab utroque susceptæ : qui sunt		1° Creatio regnum et principum, Deo inconsulto facta ; 4.	"
1° Levitas et inconstantia respicientiæ, licet a Deo omni ratione procuratæ ; 4, 5.	"	2° Cultus vitulorum aureorum cœptus, continuatus, inveteratus. 4-6.	"
2° Minor misericordiæ ac obedientiæ cura, quam ceremoniarum ; 6.	183	III. Plagæ hinc immissæ recensentur :	
3° Violatio fœderis cum Deo initi ; 7.	"	1° Fructificatio vana, vel direpta ; 7.	193
4° Vis et insidiæ contra veros Dei cultores exercitiæ ; 8, 9.	"	2° Despectio ignominiosa apud gentes vicinas ; 8-10.	"
5° Fornicatio spiritualis seu idololatria. 10.	184	3° Damnum tum ex malis, scilicet aris idololatricis erectis, tum ex bonis, scilicet legibus a Deo datis, sed contemptis, natum ; 11, 12.	194
IV. Denuntiatio pacis non nisi post captivitatem reddendæ, 11.	"	4° Aversio Dei a sacrificiis, et conversio ad punienda peccata Israelitarum ; 13.	"
		5° Vastatio utriusque regni decreta. 14.	195
§ III. ACTIO APOLOGETICA.		§ IV. ACTIO PŒNALIS.	
Caput VII.		Caput IX.	
I° Apologia vindictæ divinæ, deducta ex peccatis in præsens grassantibus.		I° Exasperatio pœnæ per conversionem bonorum in mala.	
I. Introductio. Voluntas Dei salvandi Israellem		I. Conversio bonorum fortunæ : succedet lætitiæ et abundantiam, ab idololatria captatæ, §. 1.	196
1° Frustratur malitia Israelis ; §. 1.	186	1° Fames et defectus vini ; 2.	"
2° Vindicatur a Deo hostili incurso ; 1.	"	2° Exilium spontaneum aut captivitas ; 3.	"
3° Perperam accusatur severitatis immeritæ. 2.	"	3° Turbatio ceremoniarum, pollutio sacrificiorum et cessatio festorum ; 4, 5.	197
II. Peccata in præsens grassantia sunt		4° Interitus gentis et vastitas terræ instans. 6.	198
1° Studium placendi regibus et principibus reprobis ; 3.	"	II. Conversio bonorum animi et corporis : commutabitur	
2° Frequentia et excessus fornicationis tum corporalis tum spiritualis ; 4.	"	1° Sapientia et prophetia Israelis in stultitiam et deceptionem ; 7, 8.	"
3° Luxus et petulantia aulicorum ; 5, 6.	187	2° Sanctitas singularis in gravissima et turpissima peccata ; 9, 10.	199
4° Furor seditiosus in occidendis regibus et dejiciendis magistratibus ; 7.	"	3° Fœcunditas et gloria in sterilitatem et ignominiam. 11-14	200
5° Commixtio omnium, et conformatio morum cum gentilibus. 8.	"	III. Conversio bonorum status : transferetur	
III. Plagæ in præsens inflictæ sunt		1° Dilectio populo impensa in aversionem Dei et odium ; 15.	201
1° Internæ quidem,	188	2° Multiplicatio gentis in paucitatem hominum ; 16.	202
1. Stupor mentis, plagas has lethales non sentientis ; 9.	"	3° Amicitia et conjunctio in abjectionem et dispersionem omnimodam. 17.	"
2. Pertinacia voluntatis, ad Deum non redeuntis ; 10.	"		
3. Stultitia consilii, remedium malorum ab homine quærentis. 11.	189	Caput X.	
2° Externæ autem,		I° Exasperatio pœnæ patens ex comparatione.	
1. Deceptio et proditio facta ab auxiliariis ; 12.	"	I. Comparatio culpæ cum pœna.	
2. Vastitas et deprædatio illata ab hostibus ; 13.	190	1° Culpa præcedens :	
3. Prosperitas et adversitas frustrata fructu ab Israelitis ; 14, 15.	"	1. Abusus prosperitatis in multiplicationem idololatriæ ; §. 1.	203
4. Imperii auctoritas a rebellibus, securitas ab insidiatoribus et conspirantibus, fama a subsannantibus læsa. 16.	"	2. Hypocrisis et discordia ; 2.	"
		3. Contemptus Dei et regis ; 3.	204
Caput VIII.		4. Pravitas consiliorum, fœderum et iudiciorum. 4.	"
I° Apologia vindictæ divinæ deducta ex delictis olim commissis.		2° Pœna correspondens :	
I. Introductio. Excitatio prophetæ ad denuntianda Israeli mala : quæ		1. destructio idololatriæ, per vitulum abductum, sacerdotem et populum afflictum ; 5, 6.	"
1° Probantur justa, ob legem ab Israelitis violatam ; §. 1.	191	2. Ablatio regni et regis ; 6, 7.	205
2° Impugnantur ab his, exceptione fidei suæ opposita ; 2.	"	3. Eversio et vastitas sacrorum, ac populi desperatio. 8.	206
3° Confirmantur repetitione culpæ et indictione pœnæ. 3.	192		

	Pag.		Pag.
II. Comparatio indulgentiæ cum pœna:		<i>Caput XII.</i>	
1° Refertur indulgentia facta Gabaaitis, quorum reliquiæ remanserant in populo et regione, nec nisi post duplicem victoriam subactæ fuerant; 9.	206	2° Exaggerat continuatam Israelis nequitiam, et ad homines perfugium; ̄. 1.	215
2° Statuitur pœna gravior Israelitis, qui, cum præ Gabaaitis pejus, duplici scilicet corporali et spirituali scortatione, peccaverint, primo hostili incurso victi, Deo urgente, omnes sine exceptione deportantur. 10.	"	3° Insinuat Judæ defectum a pristina fidelitate, eique judicium minatur. 2.	"
III. Comparatio operis ad pœnam: hactenus Israel		II. Adhortatio Judæ ad bonum:	
1° Vel facilia tantum et proficua opera obibat; sed nunc una cum Juda, imposito etiam gravi jugo, subibit difficilia et sterilia; 11.	207	1° Motivum incitans proponitur in conditione et exemplo Jacobi patriarchæ: qui	
* Insertum monitum ad rite operandum, exposita fructus spe, et vigente adhuc temporis opportunitate. 12.	"	1. Jam in utero materno præferebatur fratri; 3.	216
2° Vel perversa operatus est; et hinc scelerrum quidem proventum jam auctum referet, et suas spes vanas ac illusas sentiet. 13.	208	2. Postea feliciter luctatus cum angelo, ab eodem benedicebatur; 4.	"
IV. Comparatio pœnæ cum pœna:		3. Deinceps Dei memor et cultor perennavit. 5.	"
1° Sicut munitiones dejectæ, et Salmana cum matre ac prolihus a Gedeone occisus ac deletus fuit; 14.	"	2° Opus præstandum declaratur, scilicet adhæsiō ad Deum, misericordiæ et justitiæ custodia, ac spei perpetuitas. 6.	"
2° Sic Israeli propter peccata fiet. 15.	209	III. Dehortatio ejusdem a malo:	
		1° Malum fugiendum est duplex species injustitiæ, a Chananæis usurpata, et ab Israelitis etiam impudenter jactata. 7, 8.	"
<i>Caput XI.</i>		2° Motiva ad fugam incitantia sunt	
3° Et rex Israel pertansibit. ̄. 1.	210	1. Promissio divina quietæ et lætissimæ commorationis in patria; 9.	217
§ V. ACTIO VARIATA AFFECTIBUS.		2. Frequentia prophetarum ad hunc finem missorum; 10.	"
I° Variatio affectuum circa populum universum,		3. Experimentum divinæ protectionis a Jacobo, et prophetici subsidii a populo Judaico captatum. 12, 13.	218
I. Exprobratio de beneficiorum abusu:		3° Motiva a prosecutione mali absterrentia sunt	
1° Eductus fuit populus ex Ægypto, et ad cultum Dei vocatus; sed aversus et conversus ad idololatriam; ̄. 1, 2.	"	1. Inanitas auxilii ab idolis sperati, cognita ex Galaaditarum experimento; 11.	"
2° Deductus fuit per desertum, ex amore et pro medela, sed non agnovit; 3.	211	2. Indignatio Dei contra Israelem concitata, ultio et ignominia eidem impendens. 14.	219
3° Cumulatus fuit beneficiis charitatis, libertatis, et comæatus, sed noluit converti. 4, 5.	"		
II. Comminatio suppliciorum beneficiis oppositorum:		<i>Caput XIII.</i>	
1° Populus non reducetur quidem in Ægyptum, sed tamen in Assyriam migrabit; 5.	"	III° Variatio circa populum Israelis.	
2° Discordiis mutuis magnam partem conficietur; 6.	212	I. Peccatum Israelis exponitur	
3° Frustra invocato Dei auxilio, deducetur captivus. 7.	"	1° In suo progressu: quem initiavit vitulorum erectio per Jeroboam, promovit Baalis adoptio, amplificavit promiscua idolorum conflatio, et humanorum sacrificiorum immolatio; ̄. 1, 2.	220
III. Mitigatio vindictæ:		2° In suo demerito: quod secuta hinc prosperitatis instabilitas et conversio, atque auxilii divini subtractio ostendit; 3, 4.	221
1° Deliberat Deus inter severitatem et misericordiam; 8.	213	3° In sua ingratitude: quæ ex beneficiorum collatorum oblivione et abusu patet. 5, 6.	"
2° Decernit, non penitus perdere populum; 9.	"	II. Vindicta divina additur: prædicendo	
3° Promittit beneficia cum conversione sub finem mundi. 10, 11.	"	1° Excidium vi ac insidiis, domi forisque, a Deo inferendum; 7, 8.	"
II° Variatio circa populum Judæ.		2° Auxilium divinum subtrahendum, humanum autem insuficiens ac frustrandum; 9-11.	222
I. Collatio utriusque populi: propheta		3° Conditionem doloribus afflictissimam, natam ex Dei dissimulatione, et populi ad pœnas stupore. 12, 13.	223
1° Reprehendit Israelis inobedientiam et hypocrisin, laudat fidelitatem Judæ; 12.	214	III. Promissio subjicitur salutis et redemptionis futuræ.	
		1° Per Christi resurrectionem, et victoriam de morte ac inferno adhuc revelandam; 14.	"
		2° Per peccati et pœnæ abolitionem. 15.	224

	Pag.		Pag.
§ VI. ACTIO FINALIS.		II. Adhortatio sacerdotum	
<i>Caput XIV.</i>		1° Ad agendam pœnitentiam, ob defectum sacrificiorum et oblationum; 13.	238
<i>I° Repetitio</i>		2° Ad eamdem prædicandam, ob imminens Dei iudicium; 14, 15.	239
I. Comminationis, qua Samariæ in peccatis perstituræ intentatur excidium. v. 1.	225	3° Ad considerandam religionis afflictionem hinc apparentem. 16.	"
II. Adhortationis ad pœnitentiam: cuius faciendæ		III. Exaggeratio sterilitatis et siccitatis: utpote ex qua	
1° Ratio datur; 2.	"	1° Jumenta computrascunt, ob ruinam stabulorum et defectum necessariorum; 17.	240
2° Formula confessionis præscribitur. 3, 4.	"	2° Greges concidunt et pereunt ob penuriam alimentorum, 18.	"
III. Promissionis beneficiorum, quorum præcipua nominantur:		3° Herbæ et frutices arescunt; 19.	241
1° Remissio peccatorum per charitatem gratuitam concessa; 5.	226	4° Fontes exsiccantur, et bestię sylvestres enecantur siti. 20.	"
2° Status florens et gloriosus additus; 6, 7.	"	<i>Caput II.</i>	
3° Abundantia Israeli communis et Judæ singularis. 8, 9.	227	<i>II° Iudicium ipsum</i>	
<i>II° Conclusio</i> commendat dictorum considerationem, laudat observationis justitiam, minatur transgressionis ruinam. 10.	228	I. Expositum ad incutiendum terrorem:	
PROPHETIA JOELIS		1° Universim notando iudicii	
INTRODUCTIO	229	1. Proximam instantiam; v. 1.	242
PROLEGOMENON		2. Horrorem, universalitem et excessum; 2.	"
<i>Caput I.</i>		3. Comitatum violentum et vastatorem. 3.	"
<i>I° Inscriptio propheticæ.</i> v. 1.	235	2° Speciatim enumerando executorum	
I. Exordium.		1. Armaturam, impetum et vim nocendi; 4-6.	243
1° Excitatio auditorum ad attentionem; 2.	"	2. Irruptionem, et ordinatam et omnia perstringentem; 7-9.	"
2° Exaggeratio rei proponendæ; 2.	"	3. Robur ac multitudinem, omnia confusione ac terrore complementem. 10, 11.	244
3° Commendatio ejusdem in memoria servandæ. 3.	"	II. Propositum ad excitandam pœnitentiam: pro qua	
SECTIO I		1° Requiritur, tanquam proprietas, sincera cordis conversio et dolor; 12, 13.	245
DE DIE ET JUDICIO DOMINI POPULO JUDÆ IMMINENTE		2° Promittitur, tanquam effectus, remissio culpæ et commutatio pœnæ; 13, 14.	246
<i>I° Antecedens seu præ sagum symbolum iudicii futuri.</i>		3° Suadetur, tanquam adjumentum, communis omnium Judæorum exercitatio; 15, 16.	247
I. Descriptio vastatæ per insecta Judææ,		4° Præscribitur, tanquam formula deprecationis, oratio a sacerdotibus facienda. 17.	"
1° Referens insecta		<i>III° Consequens, seu secutura ad populi conversionem felicitatis promissio.</i>	
1. Secundum speciem quadruplicem; 4.	237	I. Promissio generalis de zelo Dei pro terra, et benignitate pro populo Judæ. 18.	"
2. Secundum multitudinem innumerabilem et vim nocendi maximam. 6.	"	II. Promissio specialis, pertinens ad Testamentum Vetus,	
2° Enarrans mala illata		1° De fecunditate et abundantia fructuum; 19.	"
1. Vineis et ticibus; 7.	"	2° De malorum et hostium propulsatione, exterminatione et ignominia; 20.	248
2. Agris et oleis; 10.	238	3° De regni securitate, splendore et magnificentia; 21.	249
3. Arboribus omnibus. 12.	"	4° De felicitate terræ. 22.	"
3° Recensens varios damna perpeccatos: scilicet		III. Promissio specialior, pertinens ad Testamentum Novum,	
1. Ebrios et vini amantes; 5.	247	1° De doctore justitiæ et opportunitate gratiæ; 21.	"
2. Hierosolymæ incolas; 8.	238	2° De donorum et virtutum supernaturalium abundantia; 24-26.	"
3. Sacerdotes; 9.	"	3° De præsentia Dei et singulari tutela; 27.	250
4. Agricolas et vitatores. 10, 11.	"	4° De effusione donorum Spiritus sancti. 28, 29.	251

	Pag.		Pag.
SECTIO II.		<i>II° Synopsis prophetica</i> : consilium Dei vastandi regiones florentissimas, ad vindicandam Sionis gloriam. 2.	
DE DIE ET JUDICIO DOMINI GENTES OLIM EXSPECTANTE		269	
<i>I° Synopsis prævia</i> :		PARS I	
I. Recensentur signa iudicium præcedentia. 30.	"	SERMONES PROPHETICI	
II. Indicatur dies iudicii. 31.	"	<i>I° Prophetia extensa ad plures populos.</i>	
III. Prædicatur fidelium salus et evasio ex periculis. 32.	252	I. Ad populos alienigenas : et quidem	
<i>Caput III.</i>		1° Ad Syros Damascenos; quorum	
<i>II° Adjuncta iudicii extremi</i> :		1. Notantur culpæ; 3.	270
I. Tempus, post plenam superstitum adhuc Israelitarum conversionem, et sub finem sæculi. 1. 1.	253	2. Decernuntur pœnæ. 4, 5.	272
II. Locus, vallis Josaphat. 2.	"	2° Ad Gazæos et reliquos Philistæos; quorum	
III. Rei evocandi, cum accusationis capitibus :		1. Notantur culpæ; 5.	"
1° Gentes universæ, quæ oppræsserunt Ecclesiam; 2, 3.	254	2. Decernuntur pœnæ. 7-8.	273
2° Speciatim Tyrii, Sidonii et vicini Palæstinæ, hoc est, hæretici, schismatici, apostatæ, 4-6.	"	3° Ad Tyrios; quorum	
IV. Actores vices illis reddituri, fideles suscitandi et ut iudices collocandi. 7, 8.	"	1. Notantur culpæ; 9.	274
V. Præmonitio iudicialis, nihil hic valituram aut multitudinem aut fortitudinem aut armaturam. 9-11.	255	2. Decernuntur pœnæ. 10.	"
<i>III° Iudicium ipsum</i> :		II. Ad consanguineos cum Judæis populos : et quidem	
I. Mortuorum suscitatio et evocatio. 12.	"	1° Ad Idumæos; quorum	
II. Vivorum ad iudicem translatio. 13.	"	1. Notantur culpæ; 11.	"
III. Judicandorum multitudo ac divisio. 14.	"	2. Decernuntur pœnæ. 12.	275
IV. Iudicis sententia		2° Ad Ammonitas; quorum	
1° Terribilis impiis; 15, 16.	256	1. Notantur culpæ; 13.	"
2° Benigna et grata fidelibus. 16, 17.	"	2. Decernuntur pœnæ. 14, 15.	276
<i>IV° Sequela iudicii,</i>		<i>Caput II.</i>	
I. Piorum beata et abundans; 18.	"	3° Ad Moabitas; quorum	
II. Impiorum desolata, perdita, et vindex scelerum; 19.	257	1. Notantur culpæ; 1.	277
III. Utrorumque æterna. 20, 21.	"	2. Decernuntur pœnæ. 2, 3.	"
PROPHETIA AMOS		III. Ad populum Dei : et quidem	
INTRODUCTIO.		1° Ad Judæos; quorum	
PROLEGOMENON		1. Notantur culpæ; 4.	278
<i>Caput I.</i>		2. Decernuntur pœnæ, 5.	"
<i>I° Inscriptio prophetica</i> : cum nomine, conditione et tempore prophetæ. 1.		2° Ad Israelitas : quorum	
	269	1. Enumerantur culpæ; 6-8.	279
		2. Objiciuntur beneficia divinitus accepta; 9-12.	280
		3. Prædicuntur pœnæ nulla ratione declinandæ. 13-16.	281
		<i>Caput III.</i>	
		<i>II° Prophetia perlinens ad populum Israeliticum.</i>	
		I. Sermo primus, continens præparationem, convictionem, et denuntiationem :	
		1° Præparatio auditorum ad habendam fidem,	
		1. Per anteoccupationem, qua declaratur, electionem Israelis in populum Dei non impedire, sed potius urgere vindictam divinam : 1, 2.	282
		2. Per multiplicem probationem, qua ostenditur, prophetis etiam minantibus esse credendum :	
		α. Quia non nisi a Deo, et conjuncti cum Deo prædicere possunt certo futura; 3.	"
		β. Quia non minantur, nisi ob crimina jam præsentia; 4.	283

	Pag.		Pag.
γ. Quia sicut non temere ac fortuito homines incidunt in mala, sic nec vates prænuntiant; 5.	283	3. Pel ultionem divinam sacrificiis haud placabilem; 21-23.	297
δ. Quia omnium afflictionum auctor est Deus, atque hinc earum prænuntia commovere debent; 6.	"	4. Per commensurationem vindictæ cum præsensibus et præteritis delictis; 24, 26.	"
ε. Quia futurorum revelatio est auditoribus utilis, et promulgatio prophetis necessaria. 7, 8.	"	5. Per translationem captivitatis; 27.	298
2° Convictio Israelis de criminibus quæ a gentibus etiam reprobantur. 9, 10.	"	<i>Caput VI.</i>	
3° Denuntiatio iudiciorum Dei et pœnarum, quæ sunt	"	<i>III° Prophetia spectans ad totam nationem Hebraicam.</i>	
1. Eversio et spoliatio urbium; 11.	284	I. Præmonitio, qua optimates regnorum Judæ et Israelis	
2. Translatio populi omnimoda, paucis exceptis; 12.	"	1° Proponuntur nimium confidentes et securi; 1.	299
3. destructio altarium in Bethel; 13, 14.	"	2° Comparantur cum vicinis regnis; 2.	"
4. Subversio palatiorum et domorum nobilium. 15.	285	3° Edocentur de destinata et propinquante afflictione. 3.	300
<i>Caput III.</i>		II. Enumeratio criminum, utrique regnum communium: scilicet	
II. Sermo secundus, continens alternam expositionem culpæ et pœnæ:		1° Mollitiei et libidinis; 4.	"
1° Expositio prima		2° Excessus in esu, musica, et potu; 5.	"
1. Culpæ, lasciviam et violentiam in pauperes complectentis; 1.	286	3° Deficientis misericordiæ erga fratres. 6.	301
2. Pœnæ, excidium et exilium inferentis. 2, 3.	"	III. Denuntiatio afflictionum: quæ erunt	
2° Expositio altera		1° Traditio urbium in manus hostium; 7, 8.	"
1. Culpæ, idololatriam multiplicem et cultum sacrilegum exercentis; 4, 5.	287	2° Evacuatio domorum per frequentes et continuatas mortes; 9-11.	"
2. Pœnæ jam illatæ, sed ab obduratis Israelitis frustratæ; cuiusmodi erant		3° destructio regni Israelis perpetua, Judæ temporaria; 12.	302
α. Penuria annonæ; 6.	288	4° Impossibilis propriis viribus aut resistentia aut reparatio; 13, 14.	"
β. Defectus imbrium et aquarum; 7, 8.	"	5° Vastitas omni Palestinæ per Assyrios et Babylonios inferenda. 15.	303
γ. Depopulatio frugum per insecta; 9.	"	PARS II	
δ. Clades et vastitas ab hostibus illata. 10, 11.	"	VISIONES PROPHETICÆ	
3° Pœnæ imposterum repetendæ, nec ulla ratione divitandæ. 12, 13.	290	<i>Caput VII.</i>	
III. Sermo tertius, continens admixtas adhortationi et exprobrationi prædictiones:		<i>I° Visiones tres in controversiam adductæ.</i>	
<i>Caput V.</i>		I. Proponuntur a propheta populo: representabat autem earum	
1° Prædictio summaria		1° Prima, sub imagine famis ex locustis immisissis ortæ, vastationem ex Phulis incursione factam, ad prophetæ tamen preces mitigatam; 1-3.	304
1. De ultimo Israelis excidio; 1, 2.	292	2° Secunda, sub imagine ignis magnam regionis partem absumentis, deportationem aliquot tribuum a Theglathphalasar factam, ad easdem tamen preces cohibitam; 4-6.	"
2. De paucitate reliquiarum futura. 3.	"	3° Tertia, sub imagine muri a cæmentario non illiti et hinc collabentis, ruinam regni ob subtractam Dei tutelam eversi. 7-9.	305
2° Adhortatio prior		II. Impugnantur ab Amasia sacrificulo idoli in Bethel: qui	
1. Evocans Israellem ad Deum, rerum omnium conditorem potentissimum; 4, 6, 8, 9.	293	1° Prophetam, tanquam rebellem et seditionis auctorem, defert ad regem; 10, 11.	307
2. Avocans ab idololatria. 5, 6.	"	2° Eidem discessum ex Israele imperat, et prophetare contra Bethel prohibet. 12, 13.	"
3° Exprobratio criminum, qualia erant		III. Vindicantur a propheta: qui	
1. Violatio justitiæ et contemptus Dei; 7.	"	1° Legationem sibi a Deo extraordinarie delatam declarat; 14, 15.	308
2. Aversio a prophetis, meliora consulentibus; 10.	294		
3. Oppressio pauperum et acceptio munerum. 11-13.	"		
4° Adhortatio posterior ad vitandum malum et faciendum bonum, maxime in administranda justitia. 14, 15.	295		
5° Prædictio excidii explicatio,			
1. Per universalitatem tum hominum tum locorum; 16, 17.	"		
2. Per frustrationem mediocum in vanum adhibitorum; 18-20.	296		

	Pag.
2° Ex proposita et acceptata Jonæ projectione in mare; 11, 12.	348
3° Ex aucto naufragii periculo. 13.	349
III. Executioni data	
1° Cum nautarum protestatione; 14.	"
2° Cum tempestatis sedatione; 15.	"
3° Cum Dei vindicis agnitione et veneratione. 16.	"

Capul II.

IV° Liberatio ab interitu :

I. Cœpta interventu piscis, qui Jonam projectum deglutiit, et intra ventrem per triduum servavit. ȳ. 1.	350
II. Celebrata cantico : 2. in quo Jonas	
1° Agnoscit se a Deo ex auditu; 3.	"
2° Profitetur se ex desperatione instantis interitus erectum in spem; 4, 5.	351
3° Descripta periculi magnitudine, nihilominus confidit se evasurum; 6-8.	"
4° Promittit melius, quam nautæ idololatræ fecerant, acturum gratias Deo. 9-10.	352
III. Completa, in jectio per piscis vomitum Jona in continentem. 11.	"

SECTIO II.

HISTORIA SECUNDÆ MISSIONIS AD EOSDEM.

Capul III.

I° Missio Jonæ altera ad Ninivitas. ȳ. 1, 2.	353
II° Acceptatio missionis et prædicatio Jonæ, 3, 4.	"
III° Effectus missionis	
I. Prosper ex parte Ninivitarum, qui	
1° Agunt pœnitentiam,	
1. Populo fide permoto, et saccis induto; 5.	354
2. Rege exemplum et imperium dante. 6-8.	"
3° Conciipiunt spem placandi Deum; 9.	355
3° Consequuntur misericordiam et pœnæ indulgentiam. 10.	356

Capul IV.

II. Malignus ex parte Jonæ, qui	
1° Ex falso zelo, irascitur, et cum imprecatione mortis dolet servari Niniven; ȳ. 1-3.	358
2° Ex correptione Dei non mutatur; 4, 5.	"
3. Ex hederæ arefactione in impatientiam et querelas prorumpit; 6-8.	359
4° Ex argumento inde desumpto convincitur erroris et malo ordinati zeli. 9-11.	360

PROPHETIA MICHÆÆ

INTRODUCTIO	363
-------------	-----

Capul I.

PRÆFATIO :

I° Exhibens inscriptionem, et notans tum patriam prophetæ tum tempus muneris prophetici. ȳ. 1.	377
--	-----

	Pag.
II° Excitans attentionem populorum ad audienda divina judicia. 2.	377
III° Denuntians instantem Dei vindictam. 3, 4.	"

PARS I.

PROPHETIA LEGALIS, SISTENS ACTIONES JUDICIALES CONTRA UTRUMQUE REGNUM HEBRÆORUM

I° Actio prima.

I. Accusatio culpæ, quæ fuit idololatria Samariæ et Hierosolymæ communis. 5.	"
II. Denuntiatio pœnæ, quæ erit	
1° Devastatio,	
1. Consummata respectu Israelitarum; 6-8.	378
2. Inchoata respectu Judæorum; 9.	379
2° Confusio et ignominia,	
1. Ob lætitiã a Philistæis hinc capiendam; 10.	380
2. Ob pristinam sortem omnino mutatam; 11, 12.	"
3° Oppressio tum ab hostibus cum ab auxiliariis; 13, 14.	381
4° Expilatio et facultatum et incolarum. 15, 16	382

Capul II.

II° Actio secunda.

I. Accusatio culpæ, aggravatæ	
1° Ex pravis consiliis et machinationibus; ȳ. 1.	383
2° Ex alienorum appetentia, rapina, et populi oppressione. 2.	"
II. Denuntiatio pœnæ,	
1° Nulla ratione evitandæ; 3.	"
2° Cum irrisione hostium, devastatione terræ, et transportatione captivorum inferendæ. 4, 5.	384
III. Confirmatio comminationis, per exceptionis Israeliticæ refutationem :	
1° Exceptiones Israelitarum, jactantium has comminationes	
1. Carituras eventu, tanquam temere pronuntiatas; 6.	"
2. Repugnaturas potentiæ et bonitati divinæ. 7.	385
2° Refutatio exceptionis secundæ, per declarationem, quod Deus sit bonus bonis; 7. tales autem negantur Israelitæ : ut pote qui	
1. Adversantur Deo, expilant et opprimunt proximum; 8.	386
2. Perdunt viduas, et pervertunt juventutem. 9.	"
3° Refutatio exceptionis primæ,	
1. Per repetitionem prædictionis exilium comminantis; 10.	387
2. Per votum prophetæ, abhorrentiam a munere contestantis, sed rursus adversa prænuntiantis. 11.	"
IV. Mitigatio pœnæ, per promissionem	

Pag.

Pag.

- 1° Reducendi et multiplicandi reliquias populi; 12.
2° Inducendi easdem in Ecclesiam et cœlum per Christum, in primo vel secundo adventu. 13.

387

Caput III.

III° Actio tertia

- I. Contra magistratus Israelitarum :
1° Evocatio optimatum ad iudicium; 1. 389
2° Accusatio culpæ ab iis commissæ
1. Per iniquam imperiiadministrationem; 2. "
2. Per tyrannicam populi oppressionem. 3. "
3° Denuntiatio pœnæ inferendæ a Deo inexorabili et ab illis averso. 4. "
II. Contra pseudopphetas :
1° Accusatio culpæ commissæ per prædictiones ad quæstum accommodatas; 5. "
2° Denuntiatio pœnæ interendæ
1. Per impotentiam prophetandi; 6. 390
2. Per vanitatem prophetiæ et confusionem prophetarum. 7. "
* Vindicatio muneris sui prophetici, sibi a Deo cum dotibus collati. 8. "
III. Contra Judæos universos :
1° Accusatio culpæ ab illis commissæ
1. Per iudiciorum perversionem; 9. "
2. Per dilationem ex rapinis et iniquitate; 10. "
3. Per philargyriam, et præsumptionem de divino favore; 11. "
2° Denuntiatio pœnæ Hierosolymam devastaturæ. 12. 391

PARS II

PROPHETIA EVANGELICA, EXHIBENS
ECCLESIAE
CHRISTIANÆ PROMISSIONEM

Caput IV.

I° Describitur futura hujus Ecclesiæ
amplitudo et gloria. 1. 392

- I. Ex affluxu multorum populorum; 2. 393
II. Ex adversantium refrænatione, credentium autem pace et concordia; 3. "
III. Ex securitate ac libertate proficendi Evangelium; 4-6. 394
IV. Ex perpetuitate regni Christi, ejusque intra Hierosolymam constitutione. 7-8. 395

II° Enumerantur adjuncta præcedentia :
scilicet

- I. Judæorum angustia primum et captivitas Babylonica; sed subsequens postmodum liberatio. 9, 10. 396
II. Hostium adversa primum molitio; sed reddita per vices postmodum clades. 11-13. "

Caput V.

- III. Obsessio Hierosolymæ ultima et eversio. 1. 398
III° Adjuncta comitantia : scilicet
I. Natalis locus et dignitas regia Christi tanquam auctoris. 2. "
II. Tempus tolerati adhuc Judaismi usque ad confirmatum et propagatum Ecclesiæ regnum. 3, 4. 399
III. Securitas regni, et victoria hostium per Christum et apostolos procurata. 5, 6. 400
IV° Adjuncta subsequentia : scilicet
I. Prædicatorum Evangelicorum vis benefica simul ac insuperabilis, victrixque hostium. 7-9. 401
II. Obstaculorum conversionem impediendum submotio. 10-11. 402
III. Magiæ et idololatriæ eversio. 12, 13. "
IV. Infidelium Evangelio resistentium ultio, sub finem infligenda. 14. "

PARS III

PROPHETIA MIXTA EX LEGALI
CONTENTIONE
ET EVANGELICA CONSOLATIONE.

Caput VI.

I° Introductio

- I. Dei, excitantis prophetam ad disdisceptionem cum sua gente. 1. 403
II. Prophetæ, adhortantis populum ad judicia Dei audienda. 2. "

II° Contentio legalis, suscepta

- I. Per institutionem objurgatoriam :
qua
1° Convincit populum
1. Ingratitudinis, pro beneficiis olim sub exitum ex Ægypto collatis; 3, 4. "
2. Oblivionis documentorum, de Dei judiciis datorum. 5. 404
2° Detegit hypocrises ejusdem, in sacrificiis
1. Tam licitis, 6. "
2. Quam illicitis. 7. "
3° Edocet eundem necessarias veræ justitiæ partes ac conditiones. 8. 405
II. Per actionem judicalem : in qua fit
1° Evocatio ad audiendam Dei vocem; 9. "
2° Accusatio criminum, speciatim
1. Iniquæ alienorum possessionis; 10. "
2. Injustitiæ in pondere et mensura; 11. 406
3. Rapinæ et fraudulentæ. 12. "
3° Denuntiatio pœnarum, partim præsentium
13, partim instantium : scilicet
1. Interitus hominum; 14. "
2. Spoliationis bonorum; 15. "
3. Excidii conjuncti cum ignominia. 16. "

	Pag.		Pag.
<i>Caput VII.</i>			
III. Per querelas mali præsagas :		II. Ob specialem Assyriorum sub Sennacherib casum : ubi excitatur Judæa ad spem in Deum,	
1° Recitantur querelæ		1° Ob tribulationem finiendam, non augendam ; 9.	417
1° De paucitate bonorum ; ̄. 1.	407	2° Ob Assyriorum Judæam exhaurientium consumptionem ; 10.	418
2. De multitudine improborum ; 2.	"	3° Ob Rabsacis blasphemæ expulsionem ; 11.	"
3. De perversitate principum, judicum et doctorum, in omnes noxia. 3, 4.	"	4° Ob instantem hostibus copiosis castigationem, Judææ autem afflictæ liberationem a plagis ; 12, 13.	"
2° Fiunt præsagia malorum imminentiæ,		5° Ob eripiendam Sennacherib famam, spem et vitam ; 14.	"
1. Ex devastatione hostium ; 4.	408	6° Ob nuntiandam liberationem, faciendam religioni libertatem, negandum Assyriis reditum. 15.	419
2. Ex prodicione amicissimorum ; 5.	409		
3. Ex dissidio conjunctissimorum et domesticorum. 6.	"	<i>Caput II.</i>	
III° <i>Consolatio evangelica, insinuata</i>		II° <i>Ruina Ninives et regni Assyriorum.</i>	
I. Per prosopopœiam Israelis		Hic notantur	
1° Ad Deum confugientis, et Salvatorem expectantis ; 7.	"	I. Aggressio Ninives per Chaldæos : quorum describitur	
2° Misericordiam Dei et sortis reparationem sperantis ; 8.	"	1° Adventus ad obsidionem faciendam,	
3° Castigationi divinæ se submittentis ; 9.	410	1. Conjunctus cum devastatione provinciæ ; ̄. 1.	420
4° Hostium, sibi ac Deo insultantium, vindictam prænuntiantis. 10.	"	2. Destinatus ad ulciscendam tyrannidem, ab Assyriis contra Judæos et Israelitas exercitam. 2.	"
II. Per cœptum sermonem prophetæ,		2° Apparatus armorum et militum ; 3.	"
1° Ecclesiæ restaurationem et libertatem spondentis ; 11.	"	3° Exercitus numero, ferocia et celeritate timidus. 4.	421
2° Gentium undique ad illam concurrentium copiam describentis ; 12.	"	II. Expugnatio et occupatio ejusdem urbis,	
3° Israelis tamen captivitatem, his eventibus præambulam, denuntiantis ; 13.	"	1° Per assaultum, ascensum murorum et machinas structas ; 5.	422
4° Captivo populo tutelam a Deo gratiosam exoptantis. 14.	411	2° Per portarum diruptionem et templi eversionem ; 6.	"
III. Per interpositum responsum Dei,		3° Per prædicatorum captivitatem, et urbium dependentium deditonem ; 7.	"
1° Postulatum liberaliter addicentis ; 14.	"	4° Per civium fugam et dispersionem. 8.	423
2° Pristini tutelæ miracula offerentis. 15.	"	III. Excidium occupatæ urbis,	
IV. Per continuatum sermonem prophetæ,		1° Per direptionem facultatum ; 9.	"
1° Confusionem hostium, ex miraculorum promissorum conspectu futuram, prædicentis ; 16, 17.	"	2° Per eversionem munimentorum et defectionem civium omnimodam præ metu. 10.	"
2° Doxologiam concinnantis, qua		IV. Extinctio regni Assyriorum,	
1. Placatio Dei et misericordiæ futura extollitur ; 18.	412	1° Per destructam metropolim ac sedem potentiae et opulentiae ; 11, 12.	"
2. Redemptio peccatis concedenda exaggetatur ; 19.	"	2° Per sublato principes cum insignibus imperii Assyriorum. 13.	"
3. Fidelitas Dei in promissis implendis commendatur. 20.	"		
PROPHETIA NAHUM			
INTRODUCTIO	413	<i>Caput III.</i>	
<i>Caput I.</i>			
Inscriptio prophetice contra Niniven.		III° <i>Descriptio hujus ruinae amplificata,</i>	
̄. 1.	415	I. Per assignatas causas et effectus.	
1° Indicia instantis Assyriæ castigationis, data		1° Causa prima, frequentatæ in Ninive cædes, fraudes, deprædationes ; ̄. 1.	424
I. Per generalem Dei cum hostibus suis agendi rationem : Deus enim		2° Effectus primus, bellum et obsidio contra urbem suscepta, cum obsessorum strage et ruina ; 2, 3.	"
1° Ex suo attributo est zelotes et vindex malorum ; 2.	"	3° Causa secunda, idololatria et magia, etiam ex urbe ad vicinas gentes propagata ; 4.	"
2° Diu dissimulans pœnam non remittit, sed inopinato sumit ; 3.	"	4° Effectus secundus, eversio urbis et regni, conjuncta	
3° Vindictam exequitur potentissime et ineluctabiliter ; 4-6.	416	1. Cum turpitudine et ignominia ; 5.	425
4° Sibi supplices eruit, obstinatos perdit. 7, 8.	"	2. Cum abominatione et contumelia ; 6.	"
		3. Cum irrisione et solatii carentia. 7.	"

	Pag.		Pag.
II.		2° His suppositis, queritur quod	
1° Præcedet in Thebis ; urbe tam ex se quam ex auxiliariis potentissima, et nihilominus capienda ; 8-10.	426	1. Deus non plectat scelera Chaldæorum ; 13.	447
2° Sequetur ad imitationem in Ninive. 11.	"	2. Utatur his sceleratoribus ad plectendos Judæos minus sceleratos ; 13.	"
III.		3. Perire faciat Judæos promiscue, ac fere omnes. 14.	448
1° Dejectorum munimentorum, et arcium ; 12.	"	3° In Chaldæorum felici potentia considerat et exponit triplicem malitiam :	
2° Effeminatorum virorum, et diductarum latissime portarum ; 13.	"	1. Quod in hominum oppressorum plagis exultent ; 15.	"
3° Frustrati laboris in reparatione munitio- num ; 14.	"	2. Quod victorias suis viribus adscribant ; 16.	"
4° Vastatæ igne et ferro urbis, et sublatarum divitiarum ; 15, 16.	427	3. Quod sæviendi libidinem extendant con- tra omnes. 17.	"
5° Dilapsorum militum, enectorum principum et dispersorum civium ; 17, 18.	"		
6° Vicinorum stupentium de magnitudine cla- dis. 19.	428		
		<i>Caput II.</i>	
		4° Attentus et constans expectat ad hanc quæstionem a Deo responsum, v. 1.	450
PROPHETIÆ HABACUC		II.	
INTRODUCTIO	429	Responsum Dei satisfaciens que- relis prophetæ :	
<i>Caput I.</i>		1° Et quidem pro Judæis Deus	
Inscriptio exhibens qualitatem et aucto- rem prophetiæ. v. 1.	443	1. Vult prophetiam servari luculentam ; 2.	451
		2. Promittit certam, quamvis seram, salu- tem per Messiam ; 3.	"
		3. Denuntiat illam, non incredulis, sed fidelibus profuturam. 4.	452
PARS I		2° Contra Chaldæos autem, quibus prædicit excidium regni per pœnas vitiis corres- pondentes : nam	
PROSAICA, CONTINENS DIALOGOS		1. Ambitionem et insatiabilem eminendi cupiditatem excipiet vituperium et irri- sio ; 5, 6.	453
PROPHETAM		2. Violentiam aliorum direptionem, spolia- tio propria et reciproca ; 7, 8.	454
INTER ET DEUM		3. Avaritiam et per nefas ditescendi cupi- ditatem, direptio et distractio proprio- rum ; 9-14.	455
1° <i>Dialogus primus</i>		4. Inebriationem aliorum et perfidiam, pœna talionis ; 15-17.	457
I.		5. Idololatriam, experimentum impotentiae idolorum et potentiae Dei. 18-20	458
Sermo prophetæ querelus de Ju- dæis : quorum			
1° Emendationem frustra precibus suis solli- citatam dolet ; 2.	"		
2° Scelera et contumaciam auctam horret ; 3.	"		
3° Conculcationem legis, perversionem judi- ciorum, et oppressionem debiliorum de- testatur. 4.	"		
II.		PARS II	
Sententia Dei judicis, denuntiantis Judæorum punitionem : hæc		METRICA, CONTINENS MYSTERIA CHRISTI,	
1° Universim indicatur proxime instans, et ad stuporem severitate gravissima ; 5.	444	JUDICIUM EXTREMUM	
2° Speciatim exponitur præstanda per expedi- tionem Chaldæorum, quorum describitur		ET AFFECTUS PROPHETÆ	
1. Indoles sæva, rapax, trux, et pro libi- dine agens ; 6, 7.	"		
2. Vis et potentia equitatu prævalens, et projecta ad prædas et comprehen- siones ; 8, 9.	445	<i>Caput III.</i>	
3. Successus victoriosus de gentium princi- pibus et munitioibus, sed haud diu duraturus. 10, 11.	446	Inscriptio. Oratio pro ignorantibus. v. 1	460
II° <i>Dialogus secundus.</i>		1° <i>Synopsis myteriorum Christi.</i>	
I.		I.	
Sermo prophetæ querulus de Chal- dæorum iniquitate impunita : ubi propheta		Mysteria Christi viventis :	
1° Supponit et agnoscit, tanquam certa, 1. Gentem Judaicam non exstinguendam ; 12.	447	1° Incarnatio et nativitas, facta	
2. Chaldæos in vindices a Deo electos ; 12.	"	1. In plenitudine temporis ; 2.	"
3. Iniquitatem nullius a Deo probari posse. 13.	"	2. In comitatu misericordiæ ; 2.	"
		3. In parte australi Judææ. 3.	461
		2° Doctrina et miracula. 3.	"
		II.	
		Mysteria Christi morientis :	
		1° Passio et crucifixio ; 4.	462
		2° Victoria de morte et inferno. 5.	"
		III.	
		Mysteria Christi redivivi :	
		1° Missio apostolorem in universum or- bem ; 6.	463
		2° Conversio gentium ; 6.	"
		3° Conturbatio hostium Evangelii. 7.	"

	Pag.		Pag.
<i>II° Spectaculum iudicii extremi.</i>			
I. Præcedentia iudicium : adventante iudice fiet		1. Idololatriam ; 4, 5.	477
1° Fulminum et maris commotio ; 8.	"	2. Aversionem a Deo ejusque neglectum ; 6.	478
2° Vindictæ ac tutelæ promissæ præparatio, et classium divisio ; 9.	"	3. Contemptum legum divinarum et consuetudinum patriarum ; 8.	479
3° Summorum et infimorum furor ac desperatio, diabolorum accusatio, et angelorum attestatio. 10.	464	4. Profanationem templi per superstitionem, injustitiam aut defraudationem. 9.	480
II. Concômitantia iudicium :		2° Denuntiando propinquitatem vindictæ ; 7.	478
1° Sol et luna fulgure suo ac fulmine erunt symbola severitatis divinæ ; 11.	"	3° Describendo stationes et loca vindictæ exercendæ ; 10-13.	480
2° Terræmotus et imperiorum consternatio ; 12.	"	4° Exaggerando asperitatem suppliciorum ; 14-16.	482
3° Interventus Christi pro salute electorum. 13.	465	5° Notando extremum hominum et facultatum excidium. 17, 18.	483
III. Consequentia iudicium :		<i>Caput II.</i>	
1° Reproborum perditio extrema per iudicis sententiam,		<i>II° Excitatio Judæorum,</i>	
1. Percusso satana eorum capite, et disjecta omni machinatione adversa, 13.	"	I. Per adhortationem	
2. Dissipata eorumdem potestate, vinoxia, et lætitia crudeli. 14.	"	1° Improborum ad pœnitentiam et prævenienda mala ; 1, 2.	484
2° Electorum potentissima liberatio ex omni calamitate et afflictione. 15.	"	2° Proborum ad virtutum exercitationem et obtinendam conservationem. 3.	"
III° <i>Affectus prophetæ varius,</i>		II. Per promissionem obventuri solatii,	
I. Ortus ex consideratione iudicii :		1° Ex vicinorum hostium destructione, et horum provinciarum per Judæorum reliquias occupatione ; 4-10.	485
1° Timor et tremor ; 16.	"	2° Ex subsequa Dei manifestatione ; 11.	487
2° Votum mortis, malis quantumvis plenæ. 16. Hujus voti	"	3° Ex deletionem remotiorum hostium scilicet	"
1. Finis quidem est, ut opportune congregetur cum electis, et mala iudicii evadat ; 16.	"	1. Æthiopum, 12.	"
2. Causa autem, quia tunc ob impiorum persecutionem multi, alias etiam piensissimi, deficient et spirituali ubertate carebunt. 17,	466	2. Assyriorum. 13-15.	488
II. Ortus ex memoria :		<i>Caput III.</i>	
1° Delectatio et gaudium in Deo ob salutem ; 18.	"	<i>III° Actio iudicialis : in qua occurrit</i>	
2° Spes et fiducia in Dei auxilio ; 19.	467	I. Evocatio Hierosolymæ conjuncta cum minis. 1, 1.	489
3° Prægustus certæ victoriæ ac lætitiæ. 19.	"	II. Accusatio criminum grassantium, nominatim	
PROPHETIA SOPHONIÆ			
INTRODUCTIO			
	469	1° Institutionis neglectæ, et aversionis a Deo in populo ; 2.	"
	"	2° Violentiæ in principibus, et rapinæ in iudicibus ; 3.	"
	467	3° Infidelitatis in prophetis, et irreligionis in sacerdotibus. 4.	"
	"	III. Exaggeratio contumaciæ Judæorum, non emendatæ	
	"	1° Per manifestam Dei improbationem ; 5.	"
	"	2° Per luculentum vindictæ de gentibus sumptæ exemplum ; 6.	490
	"	3° Per longanimum Dei admonitionem et expectationem. 7.	"
	"	IV. Sententia decretoria pœnæ infligendæ ; 8.	"
	477	PARS II	
		PARACLETICA	
		<i>I° Promittit Deus per prophetam</i>	
		I. Eadem fidei professionem, et obsequium qui erga Deum conjunctionem omnium futuram. 1, 9.	491
		II. Ecclesiam ex gentilibus et Judæorum reliquiis congregandam. 10.	"
		<i>II° Exhibet beneficia Ecclesiæ præstantanda</i>	
EMENDATORIA			
<i>I° Comminatio proponens</i>			
I. Generale decretum de exstirpandis improbis. 2, 3.	"		
II. Speciale decretum circa Judam et incolas Hierosolymæ : 4.	"		
1° Designando commissa scelera pœnas prævoçantia, nempe	"		

	Pag.		Pag.
I. Per peccatorum remissionem, et vitiorum, maxime superbiæ et vanæ jactantiæ, extirpationem.	49 ²	<i>Caput II.</i>	
II. Per securitatem et impeccantiam humilibus concedendam. 12, 13.	"	Notatur tempus suscepti consilii et operis. §. 1.	502
III. Per directionem apostolis creditam. 13.	"	SERMO II	
III ^o <i>Excitatio</i> fideles ad lætitiã et animi tranquillitatem. 14, 16.	493	PROMISSORIUS	
Cujus mutationis causæ assignantur.		I ^o <i>Mandatum prophetandi</i> datur eidem ad eosdem, notato rursus tempore. 2, 3.	"
I. Sublatæ pœnæ, fugati hostes, et Dei protectio; 15.	"	II ^o <i>Prophetia proposita</i> languorem, ex teniore templi conditione ortum, eximit, 4.	"
II. Assistentia, et complacentia Dei de sua Ecclesia; 17.	"	I. Promittendo potens Dei auxilium. 5, 6.	"
III. Exterminium hominum nugacium et apostatarum; 18.	"	II. Prædicendo commutationem rerum et adventum Messiæ. 7, 8.	"
IV. Cædes persecutorum, et reparatio lapsorum; 19.	494	III. Declarando ex hoc, non autem ex splendore materiali, majorem templi gloriam futuram. 9, 10.	503
V. Celebritas et gloria in totum terrarum orbem diffundenda. 20.	"	SERMO III	
PROPHETIA AGGÆI		CORRECTORIUS	
INTRODUCTIO	495	I ^o <i>Mandatum prophetandi</i> ad sacerdotes datur Aggæo, notato tempore. 11.	504
<i>Caput I.</i>		II ^o <i>Prophetia proposita</i> urget continuationem operis, cum plenaria ad Deum subjectione,	
SERMO I		I. Ostendendo bonum ex omni parte debere esse perfectum,	
EXPROBRATORIUS		1 ^o Per quæstiones legales propositas; 12-14.	"
I ^o <i>Mandatum prophetandi</i> datur Aggæo notatis tempore et illis ad quos prophetia lerenda. §. 1.	499	2 ^o Per responsa ad morales actiones applicata. 15.	505
I ^o <i>Prophetia proposita</i> urget resumptionem fabricæ templi,		II. Revocando in memoriam pœnas priores, ob unam fabricæ intermissionem illatas. 16-18.	506
I. Refutando excusationem omissi operis sacri, ob molitionem profani operis interea susceptam. 2-4.		III. Promittendo benedictionem temporalem, ob vigentem populi in fabrica continuata obedientiam. 19, 20.	"
II. Indicando sterilitatem a Deo immissam, tanquam pœnam socordiæ in ædificando templo. 5, 6.	500	SERMO IV	
III. Diserte jubendo maturandum opus. 7, 8.	"	CONSOLATORIUS	
IV. Mimitando easdem pœnas et ampliores, nisi mandato satisfiat. 9-11.	501	I ^o <i>Mandatum prophetandi</i> ad Zorobabelem datur Aggæo, eodem die, mense et anno. 21.	507
III ^o <i>Effectus secuti</i> :		II ^o <i>Prophetia proposita</i>	
I. Reverentia ad jussionem, timor ad minas. 12.	"	I. Repetit instantem rerum mutationem. 22.	"
II. Fiducia concepta in Dei auxilio. 13.	"	II. Prænuntiat monarchiarum excidium, et gentium inimicarum destructionem. 23.	"
III. Agressio operis imperati. 14.	"		

	Pag.		Pag.
III. Promittit singulorum distinctionem, tutelam et præcellentiam Zorobabeli inchoative, posteris continuative, Christo finitive. 24.	507	* Adhortatio inserta ad Judæos tum dispersos, tum Babylone adhuc morantes de reditu in Jerusalem. 6, 7.	529
PROPHETIA ZACHARIÆ.			
INTRODUCTIO	509	** Adjectio motivorum, desumptorum	
CLASSIS PRIMA SERMONUM			
SERMO I			
PARÆNETICUS			
Caput I.			
I° Præfatio prophetiæ more consueto.			
ŷ. 1.	523		
II° Argumentum :			
I. Rememoratio iræ divinæ contra Judæos olim exercitæ. 2.	"		
II. Adhortatio ad pœnitentiam, cum promissione gratiæ. 3.	"		
III. Dehortatio a pravo patrum non resipiscentium exemplo. 4-6.	"		
SERMO II			
EMBLEMATICUS			
I° Emblemata referentia statum Judaicæ gentis et urbis futurum, cum transitu ad Ecclesiam Christi.			
I. Emblematis primi notatur			
1° Introductio et tempus ; 7.	524		
2° Exhibitio, repræsentans equitem insidentem equo rufo, stantem inter myrtos, cum equis variorum colorum sequentibus ; 8.	"		
3° Sensus intercedente colloquio postulatus ; 9-12.	525		
4° Expositio data, emblemata pertinere			
1. Generatim ad solatium ; 13.	"		
2. Speciatim ad declarandum			
α. Zelum Dei pro populo Judaico ; 14.	"		
β. Indignationem Dei contra hostes Judæorum ; 15.	526		
γ. Voluntatem reducendi populum, ædificandi templum et urbem, amplificandi rempublicam. 16, 17.	"		
5° Visio cornuum ventilantium Judæos ; 18, 19.	"		
6° Visio fabricorum deicientium cornua ; 20, 21.	527		
Caput II.			
II. Emblematis secundi			
1° Exhibitio, repræsentans virum in urbe dimetienda occupatum ; ŷ. 1, 2.	528		
2° Sensus oblatum ; 3.	"		
3° Expositio data			
1. De immensa urbis amplitudine ; 4.	"		
2. De suscepta ejusdem a Deo tutela. 5.	"		
		1° Ex protectione Judæorum futura ; 8.	"
		2° Ex punitione hostium et subjectione ; 9.	"
		3° Ex Dei adventu et cohabitatione ; 10.	530
		4° Ex gentium et Judæorum in unum populum Dei conjunctione ; 11, 12.	"
		5° Ex quiete toti terræ donanda ; 13.	"
		Caput III.	
		II° Emblemata spectantia ad Jesum pontificem et Zorobabelem ducem, cum transitu ad Christum.	
		I. Emblematis primi	
		1° Exhibitio, repræsentans Jesum, coram angelo stantem ; ŷ. 1.	531
		1. Frustra accusatum a Satana ; 2.	532
		2. Sordidatum vestimento ; 3.	"
		3. Angeli jussu vestitum melius, et ornatum cidari. 4, 5.	"
		2° Adjuncta :	
		1. Admonitio data Jesu ad fidelitatem in officio, cum promissis adjectis ; 6, 7.	"
		2. Indicatio de Jesu in figuram assumpto ; 8.	533
		3. Prænuntiatio	
		α. Adventuri Christi ; 8.	"
		β. Ecclesiæ per Christum fundandæ, et salutis. 9.	534
		γ. Tranquillitatis et pacis securæ. 10.	"
		Caput IV.	
		II. Emblematis secundi	
		1° Exhibitio, repræsentans candelabrum cum lampade, septem lucernas cum totidem infusoriis, et ad latera duas ollas ; ŷ. 1-3.	536
		2° Sensus postulatus ; 4, 5.	"
		3° Applicatio primæ partis ad Zorobabelem, qui, Dei non humana virtute, superatis difficultatibus, fabricam templi perficiet, cum omnium gaudio et singulari Dei providentia ; 6-10.	537
		4° Expositio partis secundæ seu ollarum ad Jesum et Zorobabelem refertur. 11-14.	538
		Caput V.	
		III° Emblemata exhibentia interitum reipublicæ Judaicæ et monarchiarum, cum transitu ad regnum Christi.	
		I. Emblematis primi	
		1° Exhibitio, repræsentans volumen longum et latum volitans ; ŷ. 1, 2.	539
		2° Expositio data de vindicta contra fures et peruros exercenda. 3, 4.	"
		II. Emblematis secundi	
		1° Exhibitio prior, repræsentans amphoram, plumbi pondus, et mulierem in amphora ; 5-7.	540
		2° Expositio significans mulierem esse impietatem, compressam in amphora et occlusam plumbo. 8.	"

	Pag.		Pag.
3 ^o Exhibitio ulterior, repræsentans duas mulieres alatas ac transferentes amphoram; 9.	540	III. Promissio hypothetica Hierosolymæ litterali facta, cum exhortatione ad continuandum fabricæ opus: 9.	549
4 ^o Expositio data de impietate populi, duratura diu in confusione. 10, 11.	541	1 ^o Promissa conversio	
<i>Caput VI.</i>		1. Præcedentis sterilitatis, afflictionis et violentiæ in pacem, quietem et abundantiam fructuum; 10-12.	"
III. Emblematis tertii		2. Maledictionis et ignominie pristinae in benedictionem et gloriam; 13.	"
1 ^o Exhibitio, repræsentans quatuor quadrigas per equorum colores distinctas. §. 1-3.	542	3. Vindictæ et immissarum olim a Deo pœnarum in beneficia. 14, 15.	"
2 ^o Expositio data de monarchiis adhibendis ad explendam Dei ultionem. 4-8.	"	2 ^o Hypothesis pro his promissis obtinendis postulat	
* Adjectio		1. Sinceritatem in actionibus, justitiam in judiciis; 16.	"
1. De faciendâ corona ex donis exulum in Babylone, et imponendâ Jesu pontifici; 9-11.	543	2. Exclusionem pravaram machinationum et perjuriarum. 17.	550
2. De futuro Christi adventu, condenda ab illo Ecclesia, sacerdotali illius ac regia potestate; 12, 13.	544	IV. Promissio mixta,	
3. De custodiendâ hac corona, tanquam futurorum signo, et constituendâ ex gentibus Ecclesia. 14, 15.	"	1 ^o Hypothetica synagogæ facta de conversione jejuniorum in gaudium; 18, 19.	"
SERMO III		2 ^o Absoluta Ecclesiæ facta	
DIDACTICUS		1. De multitudine fidelium; 20.	"
<i>Caput VII.</i>		2. De mutua populorum ad Dei cultum excitatione; 21.	"
1 ^o Notatio temporis. §. 1.	545	3. De plurimarum gentium ad veram fidem et Ecclesiam accessu. 22, 23.	551
II ^o Occasio sermonis ex quæstione sacerdotibus proposita, circa jejunium in captivitate observatum, an etiamnum sit continuandum. 2, 3.	"	CLASSIS SECUNDA SERMONUM	
III ^o Sermo a Deo prophetæ commissus: 4. quo fit		SERMO I	
I. Responsum		PROPHETICUS	
1 ^o Vituperans observationem jejunii præteritam, ex eo		DE DIVINO CIRCA RELIGIONEM CONSILIO	
1. Quod ex mero suo arbitrio jejunium elegissent; 5, 6.	546	<i>Caput IX.</i>	
2. Quod antecessorum more illud cum observatione Legis non conjunxissent. 7.	"	1 ^o Consilium divinum circa religionem Christi,	
2 ^o Exponens, quid Deus præprimis cupiat: 8. scilicet.	"	I. Quoad gentes Palestinæ vicinas:	
1. Exercitium justitiæ ac misericordiæ; 9.	"	1 ^o Præfatio notans mixtam Dei cum clementia severitatem erga omnes. §. 1.	552
2. Abstinentiam ab injuriâ erga proximum. 10.	"	2 ^o Consilium Dei quoad Syros, Tyrios et Sidonios castigandos, olim tamen ad Deum adducendos; 2-4.	"
3 ^o Enarrans		3 ^o Idem respectu Philistæorum; 5-7.	553
1. Tum antiquorum contumacem legis neglectum, 11, 12.	547	4 ^o Secutura ex horum conversione securitas religionis. 8.	554
2. Tum afflictas illis inde pœnas gravissimas. 13, 14.	"	II. Quoad Hebræos Palestinæ incolâs: quibus lætandi materia proponitur,	
<i>Caput VIII.</i>		1 ^o Ex adventu Christi salutis et clementiæ pleno; 9.	555
II. Promissio absoluta Hierosolymæ spirituali, post litteralis castigationem, facta, §. 1, 2.	548	2 ^o Ex ejusdem regno pacifico et amplissimo; 10.	"
1 ^o De assistentiâ Dei perpetua, et veritatis ac sanctitatis dono; 3.	"	3 ^o Ex liberatione mortuis vivisque accedente; 11, 12.	"
2 ^o De fidelium sapientiâ, innocentia et tranquillitate infallibiliter futuris; 4-6.	"	4 ^o Ex gentilium per apostolos adductione; 13, 14.	556
2 ^o De amplitudine Ecclesiæ et perfecto Dei cœdere. 7. 8.	"	5 ^o Ex ecclesiæ	
		1. Divina protectione et victoria; 15.	557
		2. Salute et amplificatione; 16.	"
		3. Abundantia. 17.	558
		<i>Caput X.</i>	
		III. Quoad gentes per apostolos instruendas: quas monet	

	Pag.
1° De postulanda a Deo vera doctrina; <i>ŷ.</i> 1.	559
2° De vanitate idololatriæ; 2.	"
3° De pseudoprophetarum et magistrorum punitione; 3.	"
4° De apostolorum potentia et felicitate. 4, 5.	560
IV. Quoad Hebræos per orbem dispersos: quorum promittitur	
1° Conversio cum amolitione impedimento- rum; 6, 7.	561
2° Collectio in hunc finem cum multitudine; 8.	"
3° Deductio ad beatitudinem per miracula, prioribus liberationem ex Ægypto comitantibus similia. 9-12.	562
<i>Caput XI.</i>	
V. Quoad Judæos christianam fidem respicientes: quibus proponitur materia lamentandi	
1° Ob urbium Judææ subjugationem et Hierosolymæ excisionem; <i>ŷ.</i> 1, 2.	564
2° Ob principum et præsidum perditionem; 3.	565
3° Ob Dei punitionem; 4.	"
4° Ob mutuum summorum et infimorum cædem. 5-7.	"
II° <i>Consilium divinum circa religionem Dei.</i>	
I. Religio Dei vera duplex, alia sub lege naturæ, alia sub lege Moysis. 7.	566
II. Consilium Dei quoad primam. Hæc	
1° Haud diu stabilis sub Sem, Cham et Japhet, post divisas occasione Babelis gentes, variata variatum etiam Dei animum experta est: 8.	"
2° Suis fatis et passionibus relicta. 9.	567
3° A Deo demum, sublato fœdere, abjecta fuit. 10.	"
III. Consilium Dei quoad secundam. Hæc	
1° Experta primum singularem Dei erga se prædilectionem. 11.	"
2° Comperta deinceps pro beneficiis ingrata. 12.	"
3° Merita fuit similem a Deo abjectionem. 13, 14.	568
IV. Religio Dei falsa, præsertim antichristiana,	
1° Sub schemate pastoris improbi proposita; 15.	"
2° Tanquam alieni negligens et sui solum studiosa descripta; 16.	"
3° Violentiis et astutiis suis incassum confisa, utroque tandem medio spoliata, desinit cum ignominia. 17.	569

SERMO II

PROPHETICUS

DE PRÆROGATIVIS ECCLESIAE CHRISTI.

Caput XII.

I° <i>Præfatio</i> , notans prophetiæ severitatem contra incredulos, et certitudinem ex Dei potentia. <i>ŷ.</i> 1.	570
--	-----

	Pag.
II° <i>Provida Dei cura</i> , qua Christi Ecclesia	
I. Munitur vi inaccessa et immobili; 2, 3.	571
II. Defenditur contra hostium assultus: 4.	"
III. Instruitur apostolis et prædicatoribus invictis ac victoribus; 5, 6.	"
IV. Amplificatur particularium Ecclesiarum accessionibus. 7.	572
III° <i>Gratiarum abundantia</i> , Ecclesiæ Christi collata,	
I. Per Dei tutelam, lapsorum pœnitentiam, fidelium virtutem, hostium compressionem; 8, 9.	"
II. Per effusionem spiritus gratiarum, precum et lacrymarum super Judæos, Christi crucifixores, sed conversos; 10.	573
Eorum dolor prædicatur	575
1° Intensione maximus; 11.	574
2° Proprietate principibus, scribis, sacerdotibus et pharisæis debitus; 12, 13.	"
3° Universitate omnibus communis. 14.	575

Caput XIII.

III. Per patulam omnibus Ecclesiæ doctrinam, et parata fidelibus sacramenta. <i>ŷ.</i> 1.	576
IV° <i>Immunitas ab impedimentis procurata</i> . Eorum	
I. Primum est superstitio; sed sublatum	
1° Per abolitam idololatriam, divinationem et magiam; 2.	"
2° Per vindictam de pseudoprophetis sumptam; 3.	"
2° Per confessionem ipsorum pseudoprophetarum. 4, 5.	577
II. Secundum scandalum crucis Christi,	
1° A Judæis olim objectum et propositum; 6.	578
2° Exposita a Deo Patre causa, sublatum. 7.	"
III. Tertium, pravorum commixtio et consortium; sublatum	
1° Per Judæorum et gentilium a Christianis sejunctionem; 8.	579
2° Per Ecclesiæ ab hæreticis et schismaticis purgationem. 9.	"

Caput XIV.

IV. Quartum, Synagoga superstes; sublatum	
1° Per Hierosolymæ excidium, et reipublicæ Judaicæ dissolutionem; <i>ŷ.</i> 1, 2.	580
2° Per ecclesiæ ex gentilibus erectionem; 3, 4.	581
3° Per extremam Judæorum obdurationem et cæcitatem. 5-7.	582
V° <i>Gloria conciliata</i>	
I. Ex amplissimo Ecclesiæ statu: qui provenit	

	Pag.
1° A divulgato per orbem universum Evangelio ; 8.	583
2° Ab uno Christi in omnes imperio ; 9.	584
3° A dilatato regni gremio ; 10.	"
4° A securitate et immunitate ab interitu. 11.	585
II. Ex superiore præ omnibus eminentia : quam prodit et testatur	
1° Adversantium tam gentium quam Judæorum profligatio, ruina ac desperatio ; 12-15.	"
2° Ruinæ superstitum annua commemoratio ; 16.	586
3° Honorem hunc detrectantium pœna et afflictio. 17-19.	587
III. Ex sanctitatis celebritate, quam sacrificiorum magnitudo et offerentium multitudo manifestat. 20, 21.	588

PROPHETIA MALACHIÆ

INTRODUCTIO

589

PARS I

EXPOSTULATORIA

Caput I.

I° *Expostulatio Malachicæ directa universim ad Judæos ob ingratitude[m]m*
 ŷ. 1.

599

I. Exponit amorem Dei præferentem Judæos Idumæis,

- 1° Conspicuum jam in prædilectione Jacobi præ Esau ; 2.
- 2° Conspiciendum adhuc in vastatione Idumæorum continuanda, sorte autem Judæorum restituenda. 3-5.

600

II. Reprehendit honorem patri et timorem Domino Deo non redditum. 6.

601

II° *Expostulatio ejusdem directa ad sacerdotes ob profanationem sacrarum. Hic*

I. In sacrificiis

- 1° Reprehenditur pollutio panis et altaris ; 7.
- 2° Vituperatur victimarum illegalis conditio ; 8.
- 3° Inculcatur emendatio et deprecatio. 9

602

II. In ministeriis sacris

- 1° Exponitur levitarum cupiditas mercenaria, cum eorum reprobatione futura ; 10.
- 2° Annuntiat institutio novi sacrificii in eucharistia futura ; 11.
- 3° Exprobratur tum sacrificantium tum offerentium
 - 1. Contemptus altaris et ignis sacri ; 12.
 - 2. Indignitas legalis victimarum ; 13.
 - 3. Impletio votorum manca et plena defectibus. 14.

60

Caput II.

III. In neglectu honoris divini ; ŷ. 1, 2. ob quem Deus comminatur

- 1° Egestatem et maledictionem ; 2.
- 2° Mercedem ministerii cessuram in damnum. 3.

IV. In neglectu pacti divini cum Levi initi. 4.

Equidem hoc pactum

- 1° Observatum fuit a Levi ejusque filiis successoribus,
 - 1. Cum timore reverentiali ; 5.
 - 2. Cum veritate oris, bonitate actionis et efficacia exempli, 6.
 - 3. Cum instructione ac interpretatione legis ; 7.
- 2° Sed violatur a præsentibus neglectu legis, pravitate scandali, acceptione personarum ; 8, 9.
- 3° Vindicabitur demum contemptu et ignominia levitarum. 10.

III° *Expostulatio directa ad populum, ob matrimonia cum alienigenis, repudiata uxore hebræa.*

I. Hoc peccatum objicitur ; 11.

II. Exaggeratur

- 1° Ob vindictam Dei intentatam et mæorem repudiatarum ; 12, 13.
- 2° Ob violatam legem matrimonialem, a Deo in paradiso constitutam ; 14, 15.
- 3° Ob pœnam certo immittendam. 16.

III. Exprobratur maledica accusatio justitiæ divinæ. 17.

PARS II

PROPHETICA

Caput III.

I° *Prophetia de primo Christi adventu : qua prænuntiatur*

I. Præcursor Joannes. ŷ. 1. 612

II. Christus prædicationem inchoans ; 1.

III. Muneris ab eo suscipiendi

- 1° Ratio incomprehensibilis ; 2.
- 2° Opus levitis purgandis impensum ; 3.
- 3° Eventus prosper. 4.

II° *Interpolatio per correptiones adjectas*

I. In earum prima

- 1° Intentatur variis vitiis apud Judæos grassantibus judicium ; 5.
- 2° Proponitur servandus justitiæ tenor, licet Deus adhuc indulgentior fuerit ; 6.
- 3° Fit adhortatio ad conversionem. 7.

II. In secunda

- 1° Exprobratur defraudatio decimarum et primitiarum, jam pœnis castigata ; 8, 9.
- 2° Commendatur emendatio, additis promissis abundantiæ et felicitatis ; 10-12.

III. In tertia

	Pag.		Pag.
1° Reprehenduntur dicteria improborum, æquitatem; divinæ providentiæ calumniantium; 13-15.	Pag.	I. Describitur sors futura	
2° Notantur proborum his contradicentium colloquia; 16.	»	1° Impiorum tristissima et extirpatoria. 1. 1.	618
3° Promittitur his singularis Dei favor, et experimentum justissimæ providentiæ. 17, 18.	616	2° Proborum lætissima et victrix. 2, 3.	»
	»	II. Interponitur adhortatio ad legem Moysis observandam a Judæis tum temporis viventibus. 4.	619
<i>Caput IV.</i>		III. Prædicatur Eliæ	
1° <i>Prophelia de secundo Christi adventu</i>		1° Prævius ad hunc judicii diem adventus; 5.	»
		2° Opus prospere successurum. 6.	»

TABLE DES MATIERES

DANIEL

INTRODUCTION

CHAPITRE 1^{er}. — Daniel, Ananias, Misaël et Azarias choisis pour servir à la cour de Nabucodonosor. Ils ne veulent point se souiller en mangeant des viandes de la table du roi. Dieu les remplit de lumières.

CHAP. II. — Songe de Nabucodonosor; statue composée de quatre métaux. Les devins de Chaldée ne peuvent faire connaître au roi ce songe qu'il avait oublié. Daniel le lui fait connaître et le lui explique. Honneurs que Nabucodonosor fait à Daniel.

CHAP. III. — Statue d'or dressée par Nabucodonosor. Les trois compagnons de Daniel refusent d'adorer cette statue; ils sont jetés dans une fournaise ardente. Dieu les y conserve. Prière d'Azarias. Cantique d'Azarias et de ses compagnons. Ordonnances de Nabucodonosor en faveur de la religion des Juifs.

CHAP. IV. — Songe de Nabucodonosor; arbre abattu. Dieu lui explique ce songe. Ce songe s'accomplit. Nabucodonosor est réduit pendant sept ans au rang des bêtes. Il reconnaît la main de Dieu, et est rétabli dans son royaume.

CHAP. V. — Festin sacrilège du roi Baltasar. Apparition d'une main qui écrit sur la muraille. Les sages de Babylone ne peuvent lire ni expliquer cette écriture. Daniel la lit et l'explique. Mort de Baltasar. Darius le Mède lui succède.

CHAP. VI. — Daniel élevé en honneur par Darius le Mède. Jalousie des satrapes contre lui. Ordonnances qu'ils obtiennent du prince. Accusations qu'ils forment contre Daniel. Daniel est jeté dans la fosse aux lions; il en sort sans être blessé. Édikt de Darius en faveur de la religion des Juifs.

CHAP. VII. — Vision des quatre bêtes qui représentent quatre empires. Caractères particuliers de la quatrième bête. Puissance ennemie des saints. Jugement du Seigneur. Règne du Fils de l'homme, règne des saints.

CHAP. VIII. — Vision d'un bélier qui représente la monarchie des Perses et des Mèdes, et d'un bouc qui représente la monarchie des Grecs. Grande corne de ce bouc, à laquelle quatre autres succèdent; autre corne qui sort de l'une de ces quatre, et qui représente un prince cruel et impie.

CHAP. IX. — Daniel implore la miséricorde du Seigneur pour son peuple. L'ange Gabriel lui annonce le temps précis de la venue du Messie.

CHAP. X. — Vision de Daniel sur le Tigre. Le prince du royaume des Perses résiste à l'ange Gabriel. Saint Michel, prince d'Israël, vient au secours de Gabriel. Le prince des Grecs vient se joindre au prince des Perses contre Gabriel.

Pag.

1

25

30

42

55

62

67

73

82

90

97

CHAP. XI. — Empire des Perses ruiné par le roi des Grecs. Successeur de ce prince. Guerre entre les rois du midi et du nord. Roi impie; ses expéditions contre l'Égypte et contre la Judée; sa fin malheureuse.

CHAP. XII. — Délivrance du peuple de Dieu. Résurrection. Gloire des saints. Terme de la durée de la grande désolation.

CHAP. XIII. — Histoire de Susanne injustement accusée et condamnée. Daniel la délivre.

CHAP. XIX. — Daniel découvre l'imposture des prêtres de Bel, fait mourir un dragon adoré par les Babyloniens, est jeté dans la fosse aux lions, et en est délivré.

Pag.

101

119

125

135

LES PETITS PROPHÈTES.

INTRODUCTION GÉNÉRALE. AGE DES PETITS PROPHÈTES.

143

OSÉE.

INTRODUCTION

145

CHAPITRE 1^{er}. — Infidélité de Samarie et de ses enfants. Sang de Jezrahel vengé sur la maison de Jéhu. Réprobation de la maison d'Israël. Protection sur la maison de Juda. Multiplication des enfants d'Israël. Réunion des enfants d'Israël avec les enfants de Juda.

157

CHAP. II. — Réunion d'Israël et de Juda. Réprobation de Samarie et de ses enfants. Rétablissement d'Israël.

161

CHAP. III. — Infidélité des enfants d'Israël; leur longue captivité; leur retour au Seigneur.

167

CHAP. IV. — Infidélité reprochée aux Israélites. Vengeance dont ils sont menacés. Juda exhorté à ne pas imiter l'infidélité d'Israël.

170

CHAP. V. — Vengeances que le Seigneur exercera contre Israël et contre Juda.

177

CHAP. VI. — Retour d'Israël et de Juda. Reproches du Seigneur contre Israël et contre Juda.

181

CHAP. VII. — Reproches et menaces du Seigneur contre Israël.

186

CHAP. VIII. — Reproches et menaces du Seigneur contre Israël. Menaces contre Juda.

191

CHAP. IX. — Vengeances que le Seigneur exercera sur Israël. Infidélités de ce peuple.

196

CHAP. X. — Vengeances du Seigneur sur Israël. Infidélités de ce peuple. Les deux maisons de Jacob, d'abord celle d'Israël, puis celle de Juda, porteront chacune la peine de leurs iniquités.

203

Pag.		Pag.
	CHAP. XI. — Amour et soins paternels du Seigneur pour Israël. Ingratitude et infidélité de ce peuple. Vengeances qui tomberont sur lui. Tendresse du Seigneur à son égard. Promesse de son retour et de son rétablissement. Faux attachement d'Israël ; fidélité de Juda.	
	CHAP. XII. — Infidélité d'Éphraïm. Jugement du Seigneur contre Juda. Toute la maison de Jacob châtiée. Bienfaits du Seigneur envers ce patriarche. Ingratitude de ses descendants. Exhortations, promesses, reproches, menaces adressées à Éphraïm.	
	CHAP. XIII. — Reproches et menaces de Seigneur contre les enfants d'Israël. Promesses de leur délivrance.	
	CHAP. XIV. — Ruine de Samarie. Israël exhorté à se convertir au Seigneur. Biens dont le Seigneur comblera les enfants d'Israël au temps de leur repos.	
	JOEL	
	INTRODUCTION	
	CHAPITRE 1 ^{er} . — Désolation de la Judée par le fléau des insectes et de la sécheresse. Exhortation à la pénitence. Jour terrible qui doit succéder à ce premier fléau.	
	CHAP. II. — Jour terrible qui succède au premier fléau. Désolation de la Judée par une armée nombreuse et formidable. Exhortation à la pénitence. Réconciliation du Seigneur avec son peuple. Docteur de justice. Effusion de l'Esprit de Dieu. Signes qui annonceront le jour des vengeances du Seigneur. Salut au milieu des restes qu'il aura appelés.	
	CHAP. III. — Vengeances du Seigneur contre les ennemis de son peuple. Reproches contre Tyr et Sidon, et contre les Philistins. Bonheur de Jérusalem et de la Judée. Désolation de l'Égypte et de l'Idumée.	
	 AMOS	
	INTRODUCTION	
	CHAPITRE 1 ^{er} . — Mission d'Amos. Vengeances du Seigneur contre Damas, contre les Philistins, contre les Tyriens, contre les Iduméens, contre les Ammonites.	
	CHAP. II. — Vengeances du Seigneur contre Moab, contre Juda et contre Israël. Ingratitude et infidélité des enfants d'Israël. Vengeances du Seigneur sur eux.	
	CHAP. III. — Reproches et avertissements du Seigneur aux douze tribus d'Israël. Nations prises à témoin de leurs crimes. Annonce des vengeances du Seigneur sur Samarie et sur le royaume des dix tribus.	
	CHAP. IV. — Reproches et menaces contre les femmes de Samarie. Les enfants d'Israël abandonnés à leur dépravation. Fléaux dont ils n'ont pas profité. Vengeances du Seigneur. Les enfants d'Israël exhortés à aller au devant de lui.	
	CHAP. V. — Le prophète déplore la ruine d'Israël. Il l'exhorte à prévenir la colère du Seigneur. Jour terrible des vengeances du Seigneur. Culte illégitime rejeté.	
	CHAP. VI. — Malheur aux grands de Samarie. Reproches contre eux. Vengeances du Seigneur sur eux, sur toute la maison d'Israël, et sur tout le pays occupé par les tribus.	
	CHAP. VII. — Diverses visions d'Amos sur la désolation d'Israël. Ruine de la maison de Jéroboam. Amasias s'élève contre Amos. Punition d'Amasias. Captivité d'Israël.	304
210	CHAP. VIII. — Autre vision d'Amos sur la ruine d'Israël. Iniquités de ce peuple. Vengeances du Seigneur sur eux. Obscurcissement en plein midi. Famine de la parole. Agitation et dispersion.	310
	CHAP. IX. — Vengeances du Seigneur sur les enfants d'Israël ; leur dispersion. Rétablissement de la maison de David. Retour et rétablissement des enfants d'Israël.	316
220	ABDIAS	
	INTRODUCTION	323
225	CHAPITRE UNIQUE. — Orzueil des Iduméens. Leur infidélité à l'égard des enfants de Jacob. Vengeances du Seigneur contre les Iduméens. Rétablissement des enfants de Jacob. Étendue de leurs possessions. Jugements exercés par eux sur la maison d'Ésaü. Règne du Seigneur.	327
	JONAS	
235	INTRODUCTION	335
	CHAPITRE 1 ^{er} . — Jonas envoyé à Ninive. Il fuit et s'embarque pour aller à Tharsis. Une tempête s'élève. Le sort tombe sur Jonas. Jonas est jeté à la mer.	345
	CHAP. II. — Jonas est englouti par un poisson. Il invoque le Seigneur. Le poisson le jette vivant sur le bord de la mer.	350
242	CHAP. III. — Le Seigneur ordonne une seconde fois à Jonas d'aller à Ninive. Prédication de Jonas dans cette ville. Les Ninivites se convertissent et font pénitence. Dieu leur pardonne.	353
253	CHAP. IV. — Jonas s'afflige de ce que sa prophétie n'est pas accomplie. Le Seigneur lui fait comprendre qu'il ne doit pas s'affliger de ce que Ninive est épargnée.	358
259	MICHÉE	
	INTRODUCTION	363
269	CHAPITRE 1 ^{er} . — Vengeances du Seigneur sur Samarie et sur Jérusalem. Ruine de Samarie ; désolation de Jérusalem. Avertissements, reproches, menaces adressées à la maison de Juda.	377
277	CHAP. II. — Infidélités des enfants d'Israël. Vengeances du Seigneur sur eux. Promesse de leur rappel.	383
	CHAP. III. — Infidélité des princes, des faux prophètes et des prêtres de la maison de Juda. Leur fausse sécurité. Ruine de Jérusalem.	389
282	CHAP. IV. — Rétablissement de Sion. Concours des peuples qui y viennent rendre hommage au Seigneur. Paix dans toute la terre. Sion et Samarie ramenés. Puissance rendue à Sion. Défaite des nations soulevées contre elle.	392
286	CHAP. V. — Naissance du Messie. Réprobation des Juifs. Conversion des gentils. Rappel des Juifs. Israël délivré de la puissance des Assyriens. Restes de Jacob exaltés. L'idolâtrie réduite parmi eux.	398
292	CHAP. VI. — Ingratitude des enfants d'Israël. Moyens de plaire au Seigneur. Infidélité des enfants d'Israël. Vengeances du Seigneur sur eux.	403
299		

TABLE DES MATIÈRES

649

CHAP. VII. — Rareté des hommes de bien dans la maison de Jacob. Vengeances du Seigneur. Attente de ses miséricordes. Ruine de Babylone. Rétablissement de Jérusalem et de toute la maison de Jacob. Merveilles de leur délivrance.

Pag.

407

NAHUM

INTRODUCTION.

413

CHAPITRE 1^{er}. — Prophétie contre Ninive. Le Seigneur est juste, puissant et terrible dans ses vengeances. Il protège ceux qui espèrent en lui. Ruine de Ninive. Défaite des Assyriens. Délivrance de Juda.

415

CHAP. II. — Le Seigneur prend la défense de la maison de Jacob, et exerce ses vengeances sur les Ninivites. Prise, désolation, ruine de Ninive.

420

CHAP. III. — Crimes de Ninive, vengeances du Seigneur sur elle. Exemple qui lui est proposé dans la désolation de No-Amon. Désolation et ruine de Ninive.

424

HABACUC

INTRODUCTION.

429

CHAPITRE 1^{er}. — Plaintes du prophète sur les iniquités de Juda. Vengeances du Seigneur exercées par les Chaldéens. Châtiment de Nabucodonosor. Dieu ne laisse point l'oppression impunie.

443

CHAP. II. — Ordre au prophète d'écrire sa vision. Malheur à celui dont l'ambition est insatiable, à celui qui établit sa maison par la violence, à celui qui bâtit sa ville de sang, à celui qui mêle le fiel dans le vin pour enivrer son allié, à celui qui adore le bois et la pierre.

450

CHAP. III. — Prière d'Habacuc. Il rappelle les merveilles que le Seigneur a opérées en faveur de son peuple. Il s'afflige à la vue de la désolation dont son peuple est menacé. Il se console par l'espérance du secours que le Seigneur accordera à ce peuple.

460

SOPHONIE

INTRODUCTION.

469

CHAPITRE 1^{er}. — Menaces et reproches contre Juda et Jérusalem. Jour terrible des vengeances du Seigneur sur son peuple. Désolation affreuse prête à tomber sur les enfants de Juda.

477

CHAP. II. — Exhortation à prévenir la colère du Seigneur. Menaces contre les Philistins, les Moabites, les Ammonites et les Éthiopiens. Vengeances du Seigneur sur les Assyriens. Ruine de Ninive.

484

CHAP. III. — Reproches contre Jérusalem et Juda. Vengeances du Seigneur sur ce peuple. Promesses du Seigneur en faveur de Sion et des enfants d'Israël.

489

AGGÉE

INTRODUCTION.

495

CHAPITRE 1^{er}. — Temps de la prophétie d'Aggée. Le Seigneur reproche aux Juifs leur négligence à rebâtir son temple, et leur déclare que c'est là la cause de la stérilité dont ils ont été affligés. Ils recommencent à bâtir la maison du Seigneur.

499

CHAP. II. — Le temple rebâti paraît beaucoup inférieur au premier; mais sa gloire sera beaucoup plus grande par la présence du Messie. Construction du temple précédée des vengeances du Seigneur et suivie de ses bénédictions.

Pag.

502

ZACHARIE

INTRODUCTION.

509

CHAPITRE 1^{er}. — Zacharie exhorte les Juifs à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères. Un ange implore la miséricorde du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem. Promesses du Seigneur en faveur de Jérusalem. Quatre cornes qui ont dispersé Juda et Jérusalem. Quatre ouvriers envoyés pour abattre ces cornes.

513

CHAP. II. — Gloire de Jérusalem; multitude de ses habitants; Dieu lui servira de rempart. Vengeances du Seigneur sur ceux qui ont opprimé son peuple. Les nations s'attacheront au Seigneur; il habitera au milieu de son peuple.

528

CHAP. III. — Le grand prêtre Jésus est accusé par Satan. On lui ôte ses habits sales et on lui en donne de précieux. Le Seigneur l'exhorte à lui être fidèle, et promet de récompenser sa fidélité. Orient ou germe promis. Pierre mystérieuse.

531

CHAP. IV. — Chandelier d'or ayant sept lampes sur sept branches, et deux oliviers à ses côtés. Zorobabel achèvera le temple dont il a posé les fondements. Les sept lampes sont les sept yeux du Seigneur; les deux oliviers sont les deux oints de l'huile sainte.

536

CHAP. V. — Livre volant qui est appelé malédiction et qui consume la maison des prévaricateurs. Femme assise dans un vase; elle est appelée l'impie, et le vase est fermé d'une masse de plomb. Deux femmes ailées enlèvent ce vase et le portent dans la terre de Sennaar.

537

CHAP. XI. — Quatre chars avec des attelages de chevaux de différentes couleurs vont exécuter les arrêts de la justice de Dieu. Couronnes destinées à être mises sur la tête du grand prêtre Jésus, en lui annonçant Celui qui a pour nom l'Orient ou le Germe et qui bâtit le temple au Seigneur.

542

CHAP. VII. — Députation aux prêtres du Seigneur touchant les jeûnes observés durant la captivité. Défaut de ces jeûnes. Œuvres de justice que le Seigneur recommande et dont le mépris attire sa colère.

545

CHAP. VIII. — Le Seigneur, après avoir châtié Sion, reviendra vers elle, lui rendra la paix et rassemblera son peuple. Les deux maisons d'Israël et de Juda seront en bénédiction. Les peuples étrangers se joindront aux enfants de Juda pour adorer avec eux le Seigneur.

548

CHAP. IX. — Prophétie contre les Syriens, les Phéniciens et les Philistins. Le roi de Sion vient à elle. Le Seigneur armera de force Juda et Éphraïm contre la Grèce. Il comblera son peuple de ses biens les plus excellents.

552

CHAP. X. — C'est le Seigneur qu'il faut invoquer, et non les idoles. Colère du Seigneur contre les pasteurs de son peuple. Il visitera, dans sa miséricorde, la maison de Juda. Il rassemblera la maison d'Israël.

559

	Pag.		Pag.
CHAP. XI. — Incendie du temple; ruine de Jérusalem. Pasteur suscité de Dieu; les deux houlettes de ce pasteur; trois pasteurs infidèles retranchés en un mois. Première houlette brisée. Trente pièces d'argent données pour la récompense du pasteur. Seconde houlette brisée. Pasteur insensé suscité sur la terre.		MALACHIE	
CHAP. XII. — Juda et Jérusalem seront affligés par leurs ennemis, mais le Seigneur prendra leur défense et renversera leurs ennemis. Il répandra un esprit de grâces et de prières sur son peuple: ils pleureront Celui qu'ils auront percé.		INTRODUCTION.	589
CHAP. XIII. — Fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem. Idoles abolies. Faux prophètes punis. Pasteur frappé; brebis dispersées. Deux partis retranchés: un troisième parti conservé, lequel sera éprouvé comme par le feu.	564	CHAPITRE 1 ^{er} . — Ingratitude des enfants d'Israël envers le Seigneur. Mépris des prêtres à l'égard de son autel. On lui offrira en tout lieu une oblation pure. Son nom sera respecté parmi les nations.	599
CHAP. XIV. — Prise de Jérusalem. Division de la montagne des Oliviers. Jour du Seigneur. Rétablissement de Jérusalem. Ruine de ses ennemis. Les peuples viendront adorer le Seigneur à Jérusalem; ceux qui n'y viendront pas seront punis.	570	CHAP. II. — Menaces contre les prêtres. Alliances du Seigneur avec la famille de Lévi. Reproches contre les enfants de Juda qui ont épousé des femmes étrangères, qui ont répudié leurs femmes légitimes, qui ont douté de la Providence.	605
	576	CHAP. III. — Avènement du précurseur du Messie et du Messie même. Les enfants de Juda sont exhortés à se convertir. Reproches contre les enfants de Juda, qui manquent à offrir leurs dîmes et leurs prémices au Seigneur, et qui blasphèment contre sa providence.	612
	580	CHAP. IV. — Jour de vengeance contre les méchants et de salut pour les justes. Avènement d'Élie. Conversion future des Juifs.	618
		ANALYSIS BIBLICA.	621

